Province du Brabant wallon – Arrondissement de Nivelles
Commune de Perwez

Du registre aux délibérations du **CONSEIL COMMUNAL** de cette commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mardi 13 décembre 2016

PRÉSENTS : **CAMBRON C., Bourgmestre f.f. - Président**
JANDRAIN M., ALDRIC JM., DARDENNE M., NOËL J., Echevins
ANTOINE A., BIDOUL V., GODFRIAUX J., DURIE C., CORNET d'ELZIUS du CHENOY X., van der VAEREN-van der ELST A., RIGO E., DAVISTER-HANQUET M.A., HERION G., FADEUR R., SEVERIN D., Conseillers communaux
RUELLE M., Secrétaire

EXCUSÉS : **de BETHUNE HESDIGNEUL C., DELVAUX A-C., POSWICK S., Conseillers communaux**

Objet : Renouvellement de l'Opération de développement rural – Sollicitation de l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie – Décision de principe – 1.777.81/js (SP11)

Le Conseil :

- Vu le Décret du Gouvernement wallon du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;
- Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;
- Considérant que la précédente opération de développement rural s'est terminée le 29 juin 2016 (10 ans) ;
- Considérant l'avantage pour la commune de PERWEZ d'entreprendre une nouvelle opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;
- Considérant qu'il y a lieu de solliciter l'aide d'un organisme accompagnateur pour effectuer ce travail au vu de ces spécificités ;
- Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural confiées par le Gouvernement wallon à la Fondation rurale de Wallonie (F.R.W.), rue Camille Hubert 5 à 5032 GEMBLOUX (Isnes), pour un nombre limité de communes ;
- Considérant que la F.R.W. a assuré le suivi de l'exécution de la dernière opération de développement rural sur la Commune (2006-2016) ;
- Considérant que cette mission d'assistance s'élève à +/- 5.300,00 € par an ;
- Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget ordinaire 2017 à l'article 930/332-02 ;
- Considérant l'avis favorable de Monsieur Didier WUIDART, Directeur financier ;
- Vu le Décret du 27 mai 2004 confirmant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux tel que modifié ;
- Entendu la présentation de Monsieur Jules NOËL, Echevin ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : de marquer son accord de principe sur la relance d'une nouvelle opération de développement rural, conformément à la réglementation en la matière, sur l'ensemble du territoire communal.

Article 2 : de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie, rue Camille Hubert 5 à 5032 GEMBLOUX (Isnes), pour la réalisation des différentes phases de l'opération.

Article 3 : d'engager, en 2017, cette dépense à l'article 930/332-02 du budget ordinaire de l'exercice 2017.

Article 4 : de transmettre la présente délibération à :

- Monsieur René COLLIN, Ministre de l'agriculture, de la nature, de la ruralité, du tourisme et des aéroports, rue d'Harscamp 22 à 5000 NAMUR ;
- Monsieur Gilles MAHIEU, Gouverneur du Brabant wallon, chaussée de Bruxelles 61 à 1300 WAVRE ;
- Monsieur Robert MEUREAU, Président de la Fondation rurale de Wallonie, rue Camille Hubert 5 à 5032 GEMBLOUX (Isnes) ;
- Monsieur Didier WUIDART, Directeur financier.

Par le Conseil,

Le Secrétaire,
(s) M. RUELLE

Le Président,
(s) C. CAMBRON

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Michel RUELLE

Le Bourgmestre f.f.,

Carl CAMBRON

J.S.

Wallonie

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région

Namur, le 17 FEV. 2017

Monsieur Carl CAMBRON
Bourgmestre f.f.
Administration communale de et à

1360 PERWEZ

Commune de Perwez
Entré le
95779
24 -02- 2017
-1.771.81
J.S.
C.C.
Annexe
Secrétariat

Personne de contact :
Jean-François COLLIN, Responsable Ruralité
Tél. : 081/253.885
Mail : jean-francois.collin@gov.wallonie.be

Votre lettre du | Vos références | Nos références (à rappeler svp) RUR/RC/MP/JR/JFC/md/FRW/2017-2018/ 51883

Objet : **Opération de développement rural.**
Accompagnement par la Fondation rurale de Wallonie.

Monsieur le Bourgmestre f.f.,
Cher Carl,

J'avais bien reçu ta demande visant à être accompagné de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) dans ton opération de développement rural.

Par la présente, j'ai le plaisir de t'informer que je viens de marquer mon accord et de demander à la FRW d'accompagner ta commune à partir de 2018.

Les services de la Fondation prendront donc contact avec toi tout prochainement pour convenir des diverses modalités de mise en œuvre.

Espérant que cette décision répondra à tes attentes et à celles de la population, je te prie de croire, Monsieur le Bourgmestre f.f., Cher Carl, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Ministre

René COLLIN

Du registre aux délibérations du **COLLEGE communal** de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE HUIS CLOS du 20 décembre 2017

PRESENTS : **CAMBRON C., Bourgmestre ff - Président ;**
JANDRAIN M., ALDRIC J-M, DARDENNE M., NOËL J., Echevins ;
van der VAEREN – van der ELST A., Présidente du C.P.A.S.;
RUELLE M., Secrétaire.

Objet : Nouveau programme de développement rural – Bureau d'études - Désignation – 1.777.81/js

Le Collège :

-Considérant que la Commune de PERWEZ ne dispose plus de programme de développement rural depuis le 30 juin 2016 (suite à la fin du délai de validité du précédent) et souhaite en établir un nouveau ;
-Considérant la délibération du Conseil communal du 11 septembre 2017 décidant de passer un marché de services pour l'élaboration d'un programme communal de développement rural (PCDR) sur la Commune de PERWEZ et de choisir comme mode de passation de marché, la procédure négociée sans publication préalable sur base de l'article 42, § 1, 1° a de la loi du 17 juin 2016 (montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 135.000,00€) ;
-Considérant la délibération du Collège communal du 04 octobre 2017décidant de consulter les bureaux d'études suivants :

- Centre de recherches et d'études pour l'action territorial (CREAT), Bâtiment Vinci, place du Levant 1 à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ;
- S.C.R.L. TR@ME, rue de Liège 83 à 4357 LIMONT ;
- S.C. AMENAGEMENT, chaussée de la Hulpe 177-5 à 1170 WATERMAEL-BOITSFORT ;
- JNC, agence wallonne du paysage, Place de l'Université 16 à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ;
- IGRETEC, boulevard Mayence 1 à 6000 CHARLEROI ;
- DR(EA)²M, place Communale 28 à 6230 PONT-A-CELLES ;
- Institut de conseil et d'études en développement durable (ICEDD), boulevard Frère Orban 4 à 5000 NAMUR ;

-Considérant que les trois bureaux suivants ont remis offre avant le 06 novembre 2017 :

- S.C. AMENAGEMENT, chaussée de la Hulpe 177-5 à 1170 WATERMAEL-BOITSFORT ;
- DR(EA)²M, place Communale 28 à 6230 PONT-A-CELLES ;
- Institut de conseil et d'études en développement durable (ICEDD), boulevard Frère Orban 4 à 5000 NAMUR ;

-Considérant que ces trois offres sont recevables et complètes ;
-Considérant l'audition des trois bureaux d'études réalisée le lundi 18 décembre 2017 au matin ;
-Considérant le rapport d'analyse des offres établi par Monsieur Jérôme SNAPPE, responsable du service développement territorial de la Commune de PERWEZ le lundi 18 décembre 2017 ;
-Considérant que ce rapport indique que le bureau DR(EA)²M, place Communale 28 à 6230 PONT-A-CELLES obtient le meilleur résultat ;
-Considérant l'avis de légalité favorable n°17/088 de Monsieur Didier WUIDART, Directeur financier ;
-Considérant que cette dépense est prévue à l'article 930/733-60 du budget extraordinaire 2017 ;
-Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 42, § 1, 1° a ;

-Vu la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;
-Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90 1° ;
-Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
-Vu le Décret du 27 mai 2004 confirmant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux tel que modifié ;
-Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er : de désigner le bureau d'études DR(EA)²M, place Communale 28 à 6230 PONT-A-CELLES, en vue d'élaborer le programme communal de développement rural de PERWEZ pour un montant total de 59.882,90 € TVAC.

Article 2 : de transmettre la présente décision aux autorités de tutelle pour validation.

Article 3 : de notifier la présente décision au bureau d'études désigné et d'informer les deux autres bureaux d'études après validation des autorités de tutelle.

Article 4 : d'engager cette dépense à l'article 930/733-60 du budget extraordinaire 2017.

Article 5 : de transmettre un exemplaire de la présente délibération pour information et suite voulue :

- à Monsieur Didier WUIDART, directeur financier.

Par le Collège,

Le Secrétaire,
(s) Michel RUELLE

Le Président,
(s) Carl CAMBRON

Pour extrait conforme,

Le Directeur Général,

Michel RUELLE

Le Bourgmestre ff,

Carl CAMBRON

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit :

SÉANCE HUIS CLOS du jeudi 22 août 2019

PRESENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président ;
DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Échevins ;
BIDOUL V., Présidente du CPAS ;
ALDRIC J., COLON E.,., HEMPTINNE M., HERION G., LESCRENIER F., MARCHAND L., NOËL J., SEVERIN D ; Conseillers communaux ;
CHATORIER E. Directrice générale f.f. ;

EXCUSES : ANTOINE A., JANDRAIN M., CAMBRON C., ALDRIC J-M., DARDENNE M., DELVAUX A-C., CORNET d'ELZIUS X., Conseillers communaux
RUELLE M., Directeur général

Le Conseil :

Objet : Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) – Renouvellement des membres effectifs et suppléants représentant la population – Désignation –1.777.81/im-rr

- Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
- Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Considérant qu'il convient de constituer une nouvelle Commission locale de Développement rural (CLDR) ;
- Considérant que cette CLDR doit être composée de 3/4 de représentants de la population et 1/4 de Conseillers communaux ;
- Considérant qu'il est proposé de constituer une CLDR de 52 candidats, quart communal compris ;
- Considérant que le quart communal représente 13 postes à pourvoir répartis selon la clé d'Hondt ;
- Considérant que 39 personnes se sont portées candidates ;

Pour Malèves-Sainte-Marie-Wastine :

- Donatienne BLANJEAN
- André COLLIN
- Pierre DRIJVERS
- Rita MERTENS
- Marie-France PIERARD

Pour Orbais :

- Valérie BUIS
- Guy CHARLET

- Etienne COOLS
- Roland DEHON
- Stéphanie LELONG
- Vincent LITT
- Agnès MARTIN

Pour Perwez Centre :

- Marc BOULANGER
- Thibaut BROHET
- Pierre COURTOY
- Frédéric DE BRABANDERE
- Anne-Françoise DELSAUT
- Christiane DEVRIENDT
- Catherine DIRCKX
- Doris HERREMAN
- Nicolas HIROUX
- Anne LEBIZAY
- Gautier MANIQUET
- Lisa MENCHI
- Bernard RAUCENT
- Michel THIRION

Pour Thorembais-les-Béguines :

- Monique DESIDE
- Julien DE VOS
- Christian DURIE
- Véronique MEERSCHAUT

Pour Thoremabis-Saint-Trond :

- Vincent BRETTON
- Frédéric DROPSY
- Anne-Catherine DUSOULIER
- Eric FASSIAU
- Jacques LUYCKX
- Mounira HAMZAOUI
- Johan VANACKER
- Patrick VAN BRAKEL
- Marie-Jeanne VERVACK
-

- Considérant dès lors que la sélection des 39 candidats a été opérée sur base de critères objectifs comme la représentation géographique, le genre, l'âge, le secteur d'activités, l'investissement dans les groupes de travail et l'engagement dans l'associatif ;
- Considérant que l'ensemble des candidatures a été retenu ;
- Considérant qu'il y a lieu de désigner des effectifs et des suppléants ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Entendu la présentation de Monsieur Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre-Président ;

DECIDE à l'unanimité :

COMMUNE DE
PERWEZ

Article 1er : de marquer accord sur la constitution d'une nouvelle Commission locale de Développement rural composée de 52 membres en ce compris le quart communal.

Article 2 : de constituer la représentation de la population comme suit :

- Effectif : Donatienne BLANJEAN
- Suppléant : André COLLIN
- Effectif : Pierre DRIJVERS
- Suppléant : Rita MERTENS
- Effectif : Marie-France PIERARD
- Suppléant : Valérie BUIS
- Effectif : Guy CHARLET
- Suppléant : Etienne COOLS
- Effectif : Roland DEHON
- Suppléant : Stéphanie LELONG
- Effectif : Vincent LITT
- Suppléant : Agnès MARTIN
- Effectif : Marc BOULANGER
- Suppléant : Thibaut BROHET
- Effectif : Pierre COURTOY
- Suppléant : Frédéric DE BRABANDERE
- Effectif : Anne-Françoise DELSAUT
- Suppléant : Christiane DEVRIENDT
- Effectif : Catherine DIRCKX
- Suppléant : Doris HERREMAN
- Effectif : Nicolas HIROUX
- Suppléant : Anne LEBIZAY
- Effectif : Gautier MANIQUET
- Suppléant : Lisa MENCHI
- Effectif : Bernard RAUCENT
- Suppléant : Michel THIRION
- Effectif : Monique DESIDE
- Suppléant : Julien DE VOS
- Effectif : Christian DURIE
- Suppléant : Véronique MEERSCHAUT
- Effectif : Vincent BRETTON
- Suppléant : Frédéric DROPSY
- Effectif : Anne-Catherine DUSOULIER
- Suppléant : Eric FASSIAU
- Effectif : Jacques LUYCKX
- Suppléant : Mounira HAMZAOUI
- Effectif : Johan VANACKER
- Suppléant : Patrick VAN BRAKEL
- Effectif : Marie-Jeanne VERVACK

Article 4 : de transmettre la présente délibération pour information et suite voulue :

COMMUNE DE
PERWEZ

- Au SPW, Direction Générale Opérationnelle 3 – Direction du Développement Rural - Avenue Prince de Liège 7 à 5100 Jambes (Namur)
- À la Direction générale de l'Agriculture – Direction de l'Espace rural, service extérieur de Wavre, Avenue Pasteur, 4 à 1300 Wavre ;
- Aux représentants désignés en cours de séance.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre
(s) J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Michel RUELLE

Le Bourgmestre

Jordan GODFRIAUX

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit :

SÉANCE PUBLIQUE du jeudi 22 août 2019

PRESENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président ;
DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Échevins ;
BIDOUL V., Présidente du CPAS ;
ALDRIC J., COLON E.,., HEMPTINNE M., HERION G., LESCRENIER F., MARCHAND L., NOËL J., SEVERIN D ; Conseillers communaux ;
CHATORIER E. Directrice générale f.f. ;

EXCUSES : ANTOINE A., JANDRAIN M., CAMBRON C., ALDRIC J-M., DARDENNE M., DELVAUX A-C., CORNET d'ELZIUS X., Conseillers communaux
RUELLE M., Directeur général

Le Conseil :

Objet : Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) – Renouvellement des membres effectifs et suppléants représentant le quart communal – Désignation –1.777.81/im-rr

- Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
- Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la modification formelle des actes administratifs ;
- Vu le décret du Gouvernement wallon du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural ;
- Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Considérant qu'il convient de constituer une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;
- Considérant que cette CLDR doit être composée de ¾ de représentants de la population et de ¼ de Conseillers communaux ;
- Considérant qu'il est proposé de constituer une CLDR de 52 candidats, quart communal compris ;
- Considérant que 39 personnes se sont portées candidates ;
- Considérant dès lors que la sélection des 39 candidats a été opérée sur base de critères objectifs, comme la représentation géographique, le genre, l'âge, le secteur d'activités, l'investissement dans les groupes de travail et l'engagement dans l'associatif ;
- Considérant que l'ensemble des candidatures a été retenu ;
- Considérant que le quart communal représente 13 postes à pourvoir répartis comme suit :
  - Ensemble : 7 membres
  - DRC+ : 6 membres
- Considérant qu'il y a lieu de désigner des effectifs et des suppléants ;
- Considérant les candidatures déposées en cours de séance ;
- Entendu la présentation de Monsieur Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE à l'unanimité :

COMMUNE DE
PERWEZ

Article 1er : de marquer son accord sur la constitution d'une nouvelle Commission Locale de Développement Rural composée de 52 membres en ce compris le quart communal.

Article 2 : de désigner Monsieur Jordan GODFRIAUX comme Président de la commission locale de développement rural.

Article 3 : de constituer le quart communal comme suit :

Représentants de la majorité :

- Effectif : Véronique DE BROUWER
- Suppléant : Joëlle ALDRIC
- Effectif : Aurélie FLABAT
- Suppléant : Dimitri SEVERIN
- Effectif : Frédéric LESCRENIER
- Suppléant : Luc MARCHAND

Représentants de la minorité :

- Effectif : Jules NOEL
- Suppléant : Elisabeth COLON
- Effectif : Jean-Marc ALDRIC
- Suppléant : Anne-Catherine DELVAUX
- Effectif : Geoffrey HERION
- Suppléant : Murielle DARDENNE

Article 3 : de transmettre la présente délibération pour information et suite voulue :

- Au SPW, Direction Générale Opérationnelle 3 – Direction du Développement Rural - Avenue Prince de Liège 7 à 5100 Jambes (Namur)
- à la Direction générale de l'Agriculture – Direction de l'Espace rural, service extérieur de Wavre, Avenue Pasteur, 4 à 1300 Wavre ;
- aux représentants désignés en cours de séance.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre
(s) J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Michel RUELLE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ
BRABANT WALLON

Le Bourgmestre

Jordan GODFRIAUX

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du jeudi 27 mai 2021

PRÉSENTS :	GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président ;
(vidéo-conférence)	DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Échevins ;
	BIDOUL V., Présidente du CPAS ;
	ANTOINE A., JANDRAIN M., ALDRIC J-M., DARDENNE M., NOËL J., HERION G., SEVERIN D., HEMPTINNE M., MARCHAND L., ALDRIC J., COLON E., PEETERS F., GREDE P., Conseillers communaux ;
	CHATORIER E., Directrice générale f.f.
EXCUSÉE :	DRAUX V., Conseillère communale
ABSENT :	CAMBRON C., Conseiller communal.

Objet : Opération de développement rural – Nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de Développement rural – Adoption - Décision – 1.777.81/im (SP23)

Le Conseil :

- Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;
-Vu la Loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;
-Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
-Vu l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Vu l'Arrêté ministériel du 1er février 2019 approuvant la circulaire 2019/01qui vise à préciser les dispositions décrétale et réglementaire relatives au développement rural et à simplifier les procédures administratives en matière de développement rural ;
- Vu l'Arrêté ministériel du 12 octobre 2020 approuvant la circulaire 2020/01 relative aux modalités de mise en œuvre des programmes communaux de développement rural ;
- Considérant le rôle d'organe consultatif de la commission locale de développement rural (CLDR) dans le processus participatif relatif à toute opération de développement rural ;
- Considérant que la constitution de la nouvelle Commission locale de développement rural (CLDR) fut validée lors du conseil du 22 août 2019 ;
- Considérant que la CLDR est dotée d'un règlement d'ordre intérieur ;
- Vu l'Arrêté ministériel entré en vigueur le 31 mars 2021 relatif à un nouveau modèle type de Règlement d'ordre intérieur ;
- Considérant que la CLDR a pris connaissance du nouveau ROI lors de sa séance en visioconférence du 23 mars 2021 ;
- Considérant que la CLDR a arrêté lors de sa séance en visioconférence du 21 avril 2021 ce nouveau modèle type de règlement d'ordre intérieur repris ci-dessous :
- Entendu la présentation de Madame Véronique DE BROUWER, Echevine ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Après en avoir débattu et en toutes connaissances de causes :

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : de marquer son accord sur le nouveau règlement d'ordre intérieur de la CLDR ci-dessous :

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1. Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural : chapitre II, articles 5 et 6, une Commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de PERWEZ en date du 22/08/2019.

Art.2 Les missions de la Commission locale de développement rural sont :

- *Durant l'entièreté de l'Opération de Développement Rural (ODR),*

o *D'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants. A ce titre, ses membres sont chargés de faire écho dans leur milieu aux débats de la CLDR et aussi de recueillir l'avis de leurs concitoyens.*

o *De coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.*

- *Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),*

o *De préparer avec l'encadrement de son organisme accompagnateur et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.*

- *Durant la période de mise en œuvre du PCDR,*

o *De suivre et participer à l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.*

o *De proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.*

o *De participer à l'actualisation des fiches projets lors des demandes de convention*

o *D'assurer l'évaluation de l'ODR.*

o *D'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.*

Art.3 Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de PERWEZ.

Art.4 La Commission locale de développement rural est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural, il est comptabilisé dans le quart communal.

Art.6 Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.

La Commission est représentative de l'ensemble de la population de la commune. En dehors du quart communal, les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatifs, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population. La Commission visera également un équilibre de genre. :

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret):

- *Le représentant de la Direction du Développement Rural du Service Public de Wallonie ;*
- *Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement.*

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique ou autre) pour la prochaine révision de la composition de la CLDR et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 *La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.*

Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.

Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- *Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président. La Commission se prononcera annuellement, lors de l'examen et de l'approbation de son rapport annuel, sur la proposition d'admission des candidats à faire valider au Conseil Communal.*
- *Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel,*
- *Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;*
- *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office ;*
- *Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.*

Art.8 *Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de PERWEZ sera assuré par l'organisme accompagnateur ou par l'agent relais local.*

Art 9 *L'animation de la Commission locale de développement rural de PERWEZ sera assuré par l'organisme accompagnateur, par l'agent relais local ou encore par un membre de la Commission.*

Art.10 *Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission locale de développement rural.*

Titre III – Fonctionnement

Art.11 *La Commission locale de développement rural se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an. L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote.*

Art.12 *Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit ou par courrier électronique (en cas d'accord du membre) au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.*

Art.13 *La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.*

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.14 *Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement. En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.*

Art. 15 *Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal.*

Art.16 *Le secrétaire assiste le Président, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.*

Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la Commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale et sur le site internet de la commune.

Art.17 *A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission. Il est signé par le Président et le secrétaire de séance.*

Art.18 *Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.*

Art.19 *Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.*

Art.20 *Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle*

désire recueillir l'avis. Ces personnes peuvent alors participer aux débats mais ne possèdent pas le droit de vote.

Art.21 Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.

Titre IV – Respect de la vie privée

Art.22 Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune pour des articles, présentations, annonces … découlant de l'Opération de développement rural. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant. En application du RGPD, les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural. Tout membre dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles. Pour cela, il adressera un écrit au Président de la CLDR.

Titre V – Divers

Art.23 Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement. Chaque membre peut consulter les archives de la Commission sur simple demande à l'agent relais communal. Ces dernières seront mises en ligne sur le site internet communal.

Art.24 Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la Commission.

Art.25 En cas de réclamation, la Ministre en charge de la ruralité représente l'instance de recours à laquelle il peut être fait appel.

Article 2 : de transmettre le règlement d'ordre intérieur signé aux membres désignés de la CLDR.

Article 3 : de transmettre la présente délibération et le règlement d'ordre intérieur signé, pour accord

- Au Ministre wallon du Développement rural, au Service Public de Wallonie – Direction Opérationnelle 3 – Direction du Développement rural – Avenue Prince de Liège 7 à 5100 JAMBES
- A la Direction générale de l'Agriculture – Direction de l'Espace rural, service extérieur de Wavre, avenue Pasteur 4 à 1300 Wavre.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f.,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

La Directrice générale f.f.,

Emilie CHATORIER

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ
BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du jeudi 24 juin 2021

PRÉSENTS : (vidéo-conférence)	GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président; DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins; BIDOUL V., Présidente du CPAS; ANTOINE A., JANDRAIN M., ALDRIC J-M., HEMPTINNE M., MARCHAND L., SEVERIN D., ALDRIC J., COLON E., PEETERS F., GREDE P., Conseillers communaux; CHATORIER E., Directrice générale f.f.
EXCUSÉ(S) :	CAMBRON C., DARDENNE M., NOËL J., HERION G., DRAUX V., Conseillers communaux;

Objet : Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) - Modification de la liste des membres effectifs et suppléants représentant le quart communal - Désignation - -1.777.81

Le Conseil :

-Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;
-Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;
-Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
-Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Vu l'arrêté ministériel du 1er février 2019 approuvant la circulaire 2019/01qui vise à préciser les dispositions décrétale et réglementaire relatives au développement rural et à simplifier les procédures administratives en matière de développement rural ;
- Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2020 approuvant la circulaire 2020/01 relative aux modalités de mise en œuvre des programmes communaux de développement rural ;
- Considérant le rôle d'organe consultatif de la commission locale de développement rural (CLDR) dans le processus participatif relatif à toute opération de développement rural ;
- Considérant que la constitution de la nouvelle Commission locale de développement rural (CLDR) fut validée lors du conseil du 22 août 2019 ;
- Considérant que la CLDR est dotée d'un règlement d'ordre intérieur ;
- Vu l'arrêté ministériel entré en vigueur le 31 mars 2021 relatif à un nouveau modèle type de Règlement d'ordre intérieur ;
- Considérant que la CLDR a pris connaissance du nouveau ROI lors de sa séance en visioconférence du 23 mars 2021 ;
- Considérant que la CLDR a validé lors de sa séance en visioconférence du 21 avril 2021 le nouveau modèle type de règlement d'ordre intérieur ;
- Considérant que le Conseil communal a validé le nouveau ROI en date du 27 mai 2021 ;
- Considérant qu'en fonction de ce nouveau ROI, et plus particulièrement de son article 6,

> « *La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil*

Communal. », il convient de réduire la liste des membres issus du quart politique ;
- Considérant que la liste actuelle de la part citoyenne de la CLDR compte 36 membres ;
- Considérant que la liste actuelle de la part politique de la CLDR compte 13 membres dont voici la liste :

Représentants de la majorité :

- Présidence de la CLDR : Jordan GODFRIAUX, bourgmestre
- Effectif : Véronique DE BROUWER
- Suppléant : Joëlle ALDRIC
- Effectif : Aurélie FLABAT
- Suppléant : Dimitri SEVERIN
- Effectif : Pasqualina GREDE
- Suppléant : Luc MARCHAND

Représentants de la minorité :

- Effectif : Jules NOEL
- Suppléant : Elisabeth COLON
- Effectif : Jean-Marc ALDRIC
- Suppléant : Florence PEETERS
- Effectif : Geoffrey HERION
- Suppléant : Murielle DARDENNE

- Entendu la présentation de Madame Véronique DE BROUWER, Echevine;
- Sur proposition du Collège communal;
- Après avoir débattu et en toutes connaissances de causes;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : de marquer son accord sur la constitution d'une commission locale de Développement rural adaptée et composée de 36 membres pour la part citoyenne et de 11 membres pour le quart communal.

Article 2 : de constituer le quart communal comme suit :

·Présidence de la CLDR : Jordan GODFRIAUX
Représentants de la majorité :
·Effectif : Véronique DE BROUWER
·Suppléant : Joëlle ALDRIC
·Effectif : Aurélie FLABAT
·Suppléant : Luc MARCHAND
·Effectif : Dimitri SEVERIN
Représentants de la minorité :
·Effectif : Jules NOEL
·Suppléant : Elisabeth COLON
·Effectif : Florence PEETERS
·Suppléant : Geoffrey HERION
·Effectif : Jean-Marc ALDRIC

Article 3 : de transmettre la nouvelle composition à tous les membres de la CLDR.

Article 4 : de transmettre la présente délibération et la liste de tous les membres de la CLDR, pour accord

-au Ministre wallon du Développement rural, au Service Public de Wallonie – Direction Opérationnelle 3 – Direction du Développement rural – Avenue Prince de Liège 7 à 5100 JAMBES

-à la Direction générale de l'Agriculture – Direction de l'Espace rural, service extérieur de Wavre, avenue Pasteur 4 à 1300 WAVRE.

La Directrice générale f.f.,

Émilie CHATORIER

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du COLLÈGE COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

Séance du jeudi 14 avril 2022

PRÉSENTS : (vidéo-conférence)
GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DE BROUWER V., FLABAT A., DAMS J., Echevins;
BIDOUL V., Présidente du CPAS;
THIBEAUX S., Directrice générale;

EXCUSÉ(S) : **RIGO E., Echevins;**

Objet : Opération de Développement Rural (O.D.R.) - Approbation de l'avant-projet de PCDR - - -1.777.81 / IM

Le Collège :

- Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
- Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;
- Vu la Circulaire 2021/01 relative au Programme Communal de Développement Rural ;
- Considérant la décision du Conseil communal du 13 décembre 2016 de se lancer dans une 4e Opération de développement rural (O.D.R.) en sollicitant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie ;
- Considérant l'accord du Ministre René COLLIN, dans son courrier du 17 février 2017, pour que la Commune de Perwez bénéficie de l'accompagnement de la FRW ;
- Considérant la délibération du Collège communal du 20 décembre 2017 décidant de désigner le bureau d'études DR(EA)²M, Place communale 28 à 6320 PONT-A-CELLES, en vue d'élaborer le Programme Communal de développement rural de Perwez, pour un montant de 59.882, 90€ TVAC ;
- Considérant la délibération du Conseil communal du 22 août 2019 décidant de marquer son accord sur la constitution d'une nouvelle Commission Locale de Développement rural (CLDR) ;
- Considérant les consultations citoyennes, les réunions de la CLDR et les groupes de travaux thématiques ;
- Considérant, sur base des avis récoltés lors de ces réunions, l'avant-projet de ce nouveau programme de développement rural rédigé par le bureau d'études DR(EA)²M, avec l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;
- Considérant que cet avant-projet, finalisé en date du 7 avril 2022, sera soumis pour approbation à la prochaine CLDR du 18 mai 2022 ;
- Vu le décret du 27 mai 2004 confirmant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux tel que modifié ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver l'avant-projet de PCDR

Article 2 : d'inclure la présente délibération, ainsi que le compte rendu de la CLDR du 18

mai 2022 une fois rédigé, dans le dossier avant-projet de PCDR afin que celui-ci soit complet pour le soumettre à l'avis de recevabilité de l'Administration régionale

Article 3 : de transmettre la présente délibération pour avis de recevabilité à Monsieur Xavier DUBOIS – SPW ARNE - Direction du Développement Rural – Service extérieur de Wavre à Avenue Pasteur, 4 à 1300 WAVRE.

Par le Collège,

La Directrice générale
(s) S. THIBEAUX

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

La Directrice générale

Stéphanie THIBEAUX

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ
BRABANT WALLON

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 23 mai 2022

CLDR de Perwez – Réunion plénière
Le mercredi 18 mai 2022, au Perwex
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (17/33) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Pierre COURTOY, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Mounira HAMZAOUI, Stéphanie LELONG, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Véronique MEERSCHAUT, Rita MERTENS, Bernard RAUCENT*
  - ***Membres élus** (3/11) : Joëlle ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Étienne COOLS, Anne-Françoise DELSAUTE, Catherine DIRCKX, Vincent LITT, Lisa MENCHI*
  - ***Membres élus** (2) : Aurélie FLABAT, Florence PEETERS*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres de la CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : la Directrice générale, l'agent relais de l'ODR*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Avant-projet de PCDR

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du CR de la réunion du 13/12/2021**
2. **Approbation de l'avant-projet de PCDR**
3. **Approbation du choix de la 1ère demande de convention**
4. **Prochaines étapes**
5. **Passage au PAT : élection des représentants de la CLDR**
6. **En action et divers**
7. **Moment convivial pour fêter cette étape**

---

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 13/12/2021

Jordan GODFRIAUX, Président de la CLDR, souhaite la bienvenue aux membres. Il les remercie vivement pour leur participation. Cette soirée spéciale d'approbation de l'avant-projet de PCDR nécessitait l'atteinte du quorum de 50% pour la part citoyenne. Avec 17 membres présents, le quorum est juste atteint, ce qui est une bonne nouvelle pour l'avancement de la concrétisation des projets du PCDR, souhaité par tous. Il remercie vivement la FRW pour son travail d'organisation (notamment la tenue de la réunion hybride permettant l'atteinte du quorum) et remercie DR(EA)²M pour le tout le travail accompli. Il salue la présence de Xavier DUBOIS du Service Public de Wallonie (SPW) et remercie enfin Véronique DE BROUWER pour son travail d'Echevine et son implication dans l'aboutissement de ce PCDR.

Il revient brièvement sur l'historique de l'élaboration du PCDR et sur la richesse de l'ensemble des projets définis, qui amélioreront sans nul doute la vie des Perwéziens.

Il passe la parole à la FRW pour la présentation de l'ordre du jour.

Michaël PLUIJGERS signale un changement par rapport à l'ordre du jour initial envoyé dans l'invitation : le point 5. « Information sur l'appel à projets BiodiverCité » est remplacé par le point suivant : « Passage au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT) : élection du représentant de la CLDR ». Le passage au PAT est en effet un point indispensable à discuter ce soir. L'information sur « BiodiverCité » est reportée à la prochaine séance de CLDR.

La démission d'un membre CLDR est actée : Doris HERREMAN.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 13/12/2021 est approuvé sans remarque.

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

Cfr. Présentation en annexe 1 + lien vers l'avant-projet de PCDR.

a. Rétroacte et objectifs de la réunion

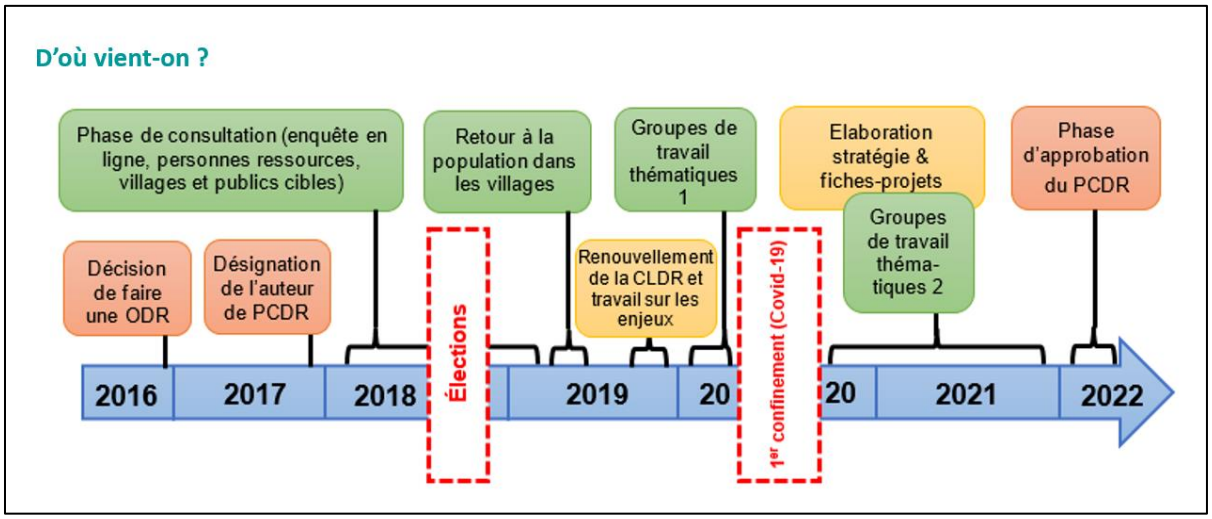

Michaël PLUIJGERS présente le rétroacte de l'élaboration du PCDR. Cela fait déjà cinq ans que la CLDR travaille sur l'élaboration de son PCDR (depuis 2018). Le processus a été interrompu à deux reprises : au moment des élections communales fin 2018 puis au moment de la crise sanitaire en 2020. Des retours dans les villages ont permis après la première trêve électorale une stimulation du processus. Par la suite, 14 réunions de groupes de travail ont été organisées en parallèle des réunions de CLDR. La FRW a adapté son accompagnement en proposant différents outils en ligne afin de maintenir la dynamique de la CLDR pendant la crise sanitaire. Néanmoins, une baisse de fréquentation à la CLDR est à noter après le premier confinement. Un noyau dur s'est maintenu d'environ 15 à 20 personnes auquel il convient d'ajouter à chaque fois une dizaine d'excusés. Enfin, l'année 2021 a été une année marquante dans le choix des projets (débat sur la priorisation) et dans l'écriture des fiches projets.

L'objectif de la rencontre de ce jour est d'approuver avec la CLDR cet avant-projet de PCDR (incluant la première demande de convention) et ce afin de pouvoir poursuivre le cycle d'approbation du PCDR en Conseil communal et au Gouvernement wallon. Le lancement de la mise en œuvre des projets est attendu par tous. S'il n'est aujourd'hui pas possible de rentrer dans le détail de chaque projet, il est à rappeler que ceux-ci seront précisés lors de l'activation des différentes fiches une fois qu'un auteur de projet sera désigné.

La FRW présente le processus de suivi d'activation d'une fiche projet. La CLDR sera associée aux réflexions à chaque étape de la mise en œuvre des projets. Lorsque la Commune introduira une demande de convention pour mettre en œuvre un projet, elle devra actualiser sa fiche-projet pour qu'elle soit en phase avec le contexte en constante évolution.

<u>Questions de la CLDR :</u>

- Quelle est la durée moyenne du processus de mise en œuvre d'un projet ?
    - ↳ *FRW / SPW : il faut compter deux à trois ans pour arriver au projet définitif. Ensuite, une phase de travaux s'enclenche (la durée dépend ici de l'entrepreneur et de la saison). Sur des projets ambitieux en DR, il peut se passer 5 ans entre le moment où la fiche-projet est activée et son inauguration. Cela est différent pour les plus petits projets d'aménagement ou les projets de dynamique : la mise en œuvre peut être plus rapide et durer une à deux années.*
    - ↳ *Un membre de la CLDR indique qu'il est important de mettre en avant des projets de dynamique qui sont visibles et peuvent aboutir rapidement en parallèle aux grands projets.*
    - ↳ *FRW : il faut en effet trouver un bon équilibre au moment de la mise en œuvre entre les projets mobilisateurs, les petits projets d'aménagement et les grands projets qui mettront plusieurs années à aboutir et pour lesquels il faut lancer la procédure. Il faut également veiller à ce que l'administration communale puisse suivre l'ensemble des projets.*

b. Contenu du PCDR

Jean-Philippe LENS, Auteur de PCDR, explique en préambule le plaisir qu'il a eu de dialoguer, d'échanger et d'enrichir le PCDR grâce aux apports constructifs de la CLDR, de la FRW et du Collège. Le projet final est issu d'une belle démarche constructive. Il présente alors les grandes lignes du

contenu du PCDR. Cette brève présentation est la base de travail pour la présentation à venir au PAT.

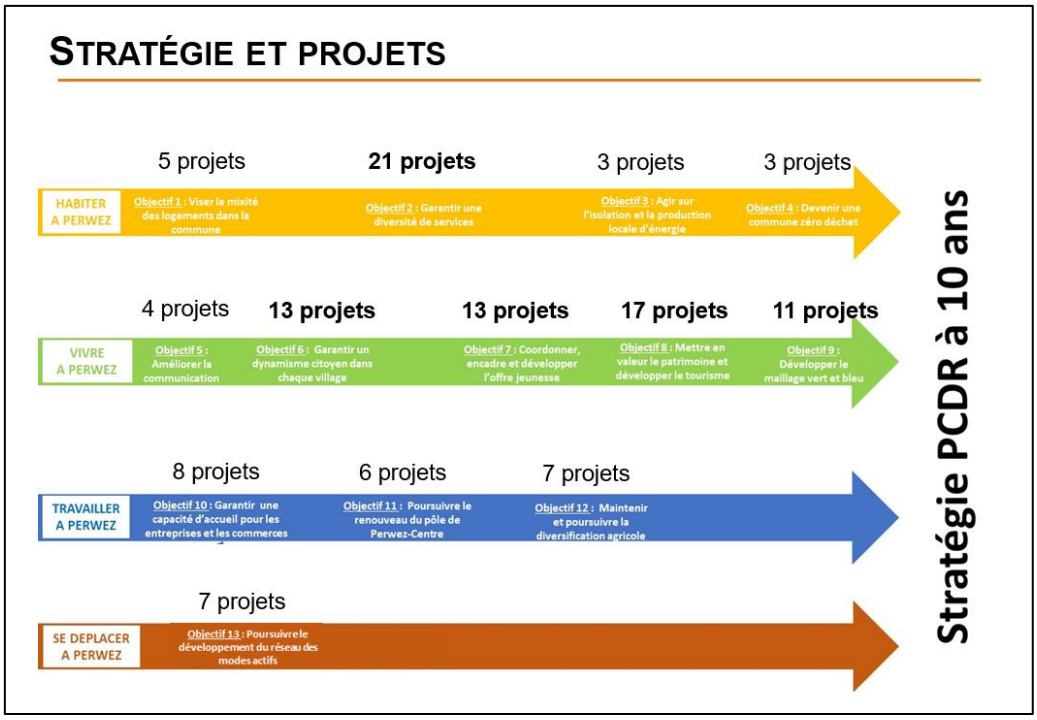

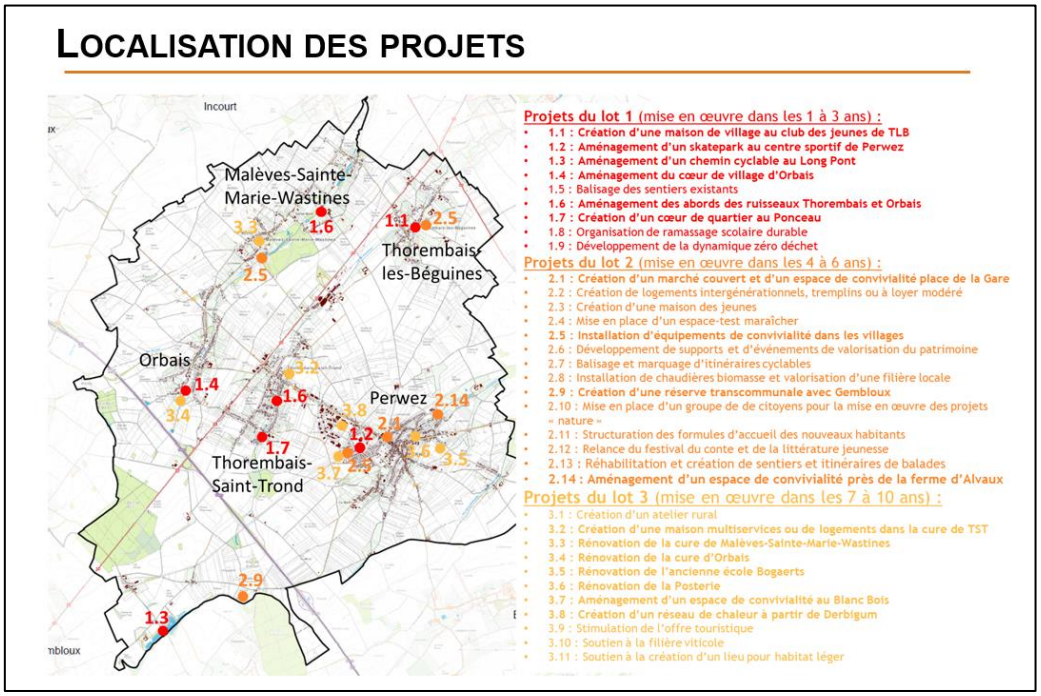

L'Auteur présente la cohérence entre le diagnostic, les enjeux, les objectifs et les projets. Ce PCDR se veut également pragmatique (34 projets). Il n'y a pas pléthore de projets comme cela pouvait être le cas auparavant dans les PCDR. Cela peut amener quelques frustrations mais le programme est ainsi beaucoup plus réaliste.

Durant la présentation au PAT, un point d'attention spécifique sera donné à la mise en lien avec les projets menés via d'autres programmes communaux, ce qui a permis un allégement du PCDR.

Jean-Philippe LENS présente la répartition par thématiques, par objectifs ainsi que la répartition géographique des projets.

Il rappelle quelques projets phares : l'aménagement du cœur de village d'Orbais, l'espace-test maraîcher, la création d'un skate-park, la réhabilitation des sentiers, la valorisation du patrimoine ou encore la Maison de village à TLB.

Suite à l'envoi de l'avant-projet par mail aux membres de la CLDR, des questions et remarques ont été reçues avant la séance de CLDR. La correction des coquilles et erreurs identifiées ont été intégrées. D'autres remarques sont des points de vigilance auxquels il sera utile d'être attentifs au moment de l'activation des fiches-projets.

<u>Remarques / Questions de la CLDR :</u>

- Un membre félicite l'Auteur de projet pour le résultat final du document. Il a en effet apporté quelques demandes de corrections mineures et se réjouit de leur intégration. La pertinence du travail citoyen va continuer de se mener dans les phases suivantes. La collaboration citoyenne est indispensable pour œuvrer sur des projets de qualité avec la Commune. Il note à titre d'exemple la fiche 32 de l'ancien PCDR qui a fait preuve d'une belle collaboration.
- Un membre entend le besoin d'activer le PCDR maintenant et donc d'avancer. Si elle trouve le PCDR globalement satisfaisant, elle note un manque de projets répondants à l'objectif 9 « développer le maillage vert et bleu ». La dimension biodiversité semble trop peu apparente dans les différentes structures budgétaires des projets. Elle se questionne donc sur la réponse que le PCDR apporte réellement à cet objectif. En outre, le projet 1.6 (aménagement des bords de ruisseaux) lui semble insuffisant pour renforcer la biodiversité. Un autre membre partage l'avis que ce projet reste trop limité en termes d'impact global, étant donné la taille réduite des lieux identifiés dans ce projet par rapport à l'étendue du territoire communal. Il regrette que l'on ne tire pas plus profit dans le projet PCDR de la future installation du collecteur pour favoriser davantage la biodiversité le long du cours d'eau.

    ↳ *Auteur : la FP 1.6 avait à l'origine davantage d'ambition et il est vrai que les aménagements ont été réduits à quelques terrains mais pour qu'une fiche projet soit activable, il faut une maîtrise foncière communale, ce qui limitait les possibilités à Perwez. Une acquisition de parcelles privées aurait été possible mais aurait rendu le projet bien plus complexe et celui-ci n'aurait pu être inscrit en lot 1. Par ailleurs, la Province (gestionnaire des cours d'eau de cette catégorie) et le Contrat de Rivière Dyle Gette ont expliqué qu'il est préférable de réduire la présence et les activités humaines le long des cours d'eau pour que la biodiversité puisse s'y développer et s'y épanouir tranquillement. Mieux vaut donc ne pas rendre trop accessible ces zones de quiétude.*

    ↳ *Commune : il convient de noter également que la biodiversité ne se résume pas à l'objectif 9 et au projet 1.6. De nombreux autres projets répondent en partie à cet enjeu. Citons à titre d'exemple les projets 2.10 (mise en œuvre des projets Nature avec un groupe Nature), 2.14 (aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux) et 2.4 (mise en place d'un espace-test maraîcher).*

    ↳ *FRW : il est intéressant de noter que depuis le lancement du PCDR, la Commune a mis en place différents projets favorisant la biodiversité :*

- *plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité (ancien PCDN) de la Région wallonne → Aménagements pour améliorer la biodiversité dans les deux réserves naturelles de Perwez gérées par Natagora, sensibilisation dans les écoles, panneaux de sensibilisation, plantation de haies ;*
- *creusement de mares dans la réserve du Pré du Duc ;*
- *partenariat sur des projets natures avec le GAL Culturalité, la Province du Brabant wallon, le Contrat de Rivière Dyle-Gette.*

Cela démontre la volonté communale d'agir en faveur de la biodiversité, en complémentarité de ce que le PCDR propose comme projets.

↳ *SPW : Mme la Ministre Céline Tellier est très sensible à la biodiversité, et ce quelque soit le projet. Une attention particulière sera dès lors donnée lors de la mise en œuvre des projets du PCDR pour que ceux-ci intègrent des aménagements favorables à la biodiversité.*

↳ *Un membre note que la CLDR sera attentive à ce point lors de l'activation de chacune des fiches.*

- Un membre questionne la pertinence du projet 2.14 (espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux). Selon lui, le club de pétanque ne semble pas au courant. Faut-il indiquer dans la fiche-projet le déménagement du club étant donné que ce point n'est pas totalement acquis ?

↳ *M. Le Bourgmestre : la Commune est en discussion régulière avec le club de pétanque qui est bien intéressé par le déménagement vers la plaine d'Alvaux, dans l'idée notamment de pouvoir bénéficier de terrains couverts. Il s'agit donc d'une fausse information. Les membres de la CLDR ont néanmoins souhaité ne pas aller trop vite dans ce projet afin de le faire mûrir (i.e. la biodiversité), d'où son basculement du lot 1 en lot 2. Cela permettra de réfléchir à la solution la plus adéquate avec la CLDR et le club de pétanque.*

↳ *SPW : à un moment donné, il convient d'arrêter le programme et d'approuver le PCDR en sachant que la répartition des projets répartis en lots 1, 2 et 3 est flexible. Il ne faut pas oublier que les basculements entre lots peuvent avoir lieu suivant les opportunités. Rien n'est figé. Il s'agit aujourd'hui de se mettre d'accord sur une stratégie globale.*

La FRW procède alors au vote à main levée d'approbation de l'avant-projet de PCDR avec les membres de la CLDR présents en présentiel et en distanciel.

Les membres de la CLDR approuvent l'avant-projet de PCDR de Perwez
(19 voix pour / 1 voix contre)

3. Approbation du choix de la première demande de convention

Michaël PLUIJGERS rappelle le projet de première demande de convention : « Maison de village au club des jeunes de TLB ». Cette première demande de convention a fait l'objet de débats lors des dernières CLDR. Plusieurs raisons poussent la CLDR à opter pour ce choix : le bâtiment est aujourd'hui

dans un état déplorable, avec un risque non négligeable en matière de stabilité. De plus, cette demande de la CLDR remonte au PCDR précédent, puisque ce projet s'y retrouvait déjà. A cela, il est intéressant d'ajouter que le village de Thorembais-les-Béguines n'a pas encore bénéficié de projets d'aménagement dans le cadre du Développement rural. Pour ces raisons, un accord de principe a été donné par la CLDR en décembre 2021 sur ce choix.

La FRW procède alors au vote d'approbation de la première demande de convention avec des membres de la CLDR présents en présentiel et en distanciel.

Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité le choix de la première demande de convention, à savoir le projet « Lot 1.1 : création d'une Maison de village au club des jeunes de Thorembais-les-Béguines ».

Question de la CLDR :

- Où en est le projet de skate-park ? Sera-t-il bien mené en même temps que le projet de Maison de Village ?

  ↳ *V. DE BROUWER : La Commune avance en effet en parallèle sur ce projet. Elle étudie actuellement les conditions du financement d'Infrasports et la possibilité d'obtenir un financement en Développement Rural en complément pour les abords du skatepark (espace de convivialité). Le projet de Maison de Village à TLB a été placé en première demande de convention car il s'agit d'un financement 100% DR sans contraintes bloquantes et que le village attend cette rénovation depuis de longues années.*

4. Prochaines étapes

Michaël PLUIJGERS explique aux membres les prochaines phases d'approbation qui vont suivre :

- **Avis de recevabilité du SPW** → Vérification de la complétude du dossier (délai : 15 jours à 1 mois).
- **Approbation par le Conseil communal** → Le cas échéant, passage en Conseil communal le 21 juin 2022.
- **Pôle Aménagement du Territoire (PAT)** → Défense du dossier par une délégation communale auprès d'une instance régionale qui regroupe différents experts (+/- Fin août / septembre).
- **Gouvernement wallon** → Décision du Gouvernement pour l'approbation du PCDR et sa durée de validité (10 ans !?).

Le 2ème semestre 2022 sera donc dédié à la préparation de la présentation devant le PAT. Vu les délais pour l'impression et la lecture des documents, cette présentation orale pourrait se dérouler vers fin août / début septembre 2022 (maximum : octobre 2022). L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon est espérée pour la fin d'année 2022, début d'année 2023. La volonté communale est de pouvoir introduire la 1ère demande de convention en Développement rural en mars 2023.

Remarque :

- SPW (X. DUBOIS) : Concernant l'avis de recevabilité du SPW, notre service va vérifier l'exactitude du dossier. Cette analyse peut amener le SPW à demander à la Commune et à l'Auteur certaines modifications, le plus souvent mineures et portant sur la forme (le PAT analysant le fond du PCDR). Toutefois, ces modifications peuvent retarder le passage au Conseil Communal. S'il y a lieu, la CLDR sera évidemment informée des modifications opérées.

Questions de la CLDR :

- Qu'allons-nous faire entre temps ? Que se passe-t-il en CLDR durant ce cycle d'approbation ?
    - ↳ *FRW : il est certain que nous allons rentrer dans une phase un peu plus « creuse » pour la CLDR mais cela ne signifie pas que nous sommes coincés en attendant l'approbation. Nous allons, par exemple, pouvoir avancer sur certains projets / appels à projets (ex : l'appel à projets BiodiverCité). Si, de votre côté, vous pensez à certains projets de mobilisation qui pourraient être lancés, n'hésitez pas à nous en faire part.*
- Est-il temps d'ouvrir la CLDR à de nouveaux membres ? Quid du renouvellement ?
    - ↳ *Commune : nous attendions de passer le cap de l'approbation pour donner du dynamisme avec de nouveaux membres CLDR. Un appel à candidatures est donc bien prévu. Avant cela, et en application du R.O.I, l'envoi d'un courrier aux membres absents à au moins 3 réunions consécutives sera réalisé. Nous vérifierons leur motivation à rester dans la CLDR. Sans réponse de leur part, les membres concernés seront réputés démissionnaires.*
- DR(EA)²M a donc terminé son travail ? Quid de l'accompagnement de la FRW ?
    - ↳ *Commune : en effet, le travail de DR(EA)²M s'arrêtera après la présentation au PAT. Par la suite, c'est l'administration qui gérera les dossiers avec l'appui de bureaux d'études pour préciser les projets. La FRW actualisera les fiches-projets avec la CLDR dans un premier temps pour chaque projet et continuera d'accompagner et d'animer la CLDR durant toute la durée de la mise en œuvre du PCDR (10 ans).*

5. Passage au PAT : élection des représentants de la CLDR

a. La méthode de « l'élection sans candidat »

Une délégation communale sera organisée pour défendre l'avant-projet de PCDR devant le PAT aux alentours du mois de septembre 2022. Déroulement de la rencontre : 45 minutes de présentation + 30 minutes de questions / réponses. Le rôle du PAT est d'évaluer la qualité de l'avant-projet de PCDR en s'appuyant sur une grille de critères d'évaluation généraux *(cfr. Présentation ppt en annexe 1).*

La délégation communale sera composée d'élus communaux (Collège), de l'Auteur de programme (DR(EA)²M), de l'organisme d'accompagnement (FRW) et d'un ou deux membres de la CLDR. Afin de désigner le ou les représentants de la CLDR, la méthode de l'élection sans candidat est proposée.

Laëtitia LAMARCQ (FRW) détaille la méthode : l'élection sans candidat est apparue avec la création de la sociocratie et repose sur un mode de gouvernance dynamique et partagée. Lors de l'élection sans candidat, personne ne se porte volontaire pour remplir la mission. Ce sont les membres du groupe qui choisissent d'un commun accord la ou les personnes qu'ils considèrent comme les plus appropriées pour mener à bien la mission de représentation (dans notre cas). La méthode s'inscrit dans les principes de la gestion par consentement. Les échanges devront donc respecter ces quatre principes fondamentaux : écoute, souveraineté, bienveillance, parole constructive et positive.

Les étapes à suivre pour le bon déroulement de l'élection sont alors présentées :

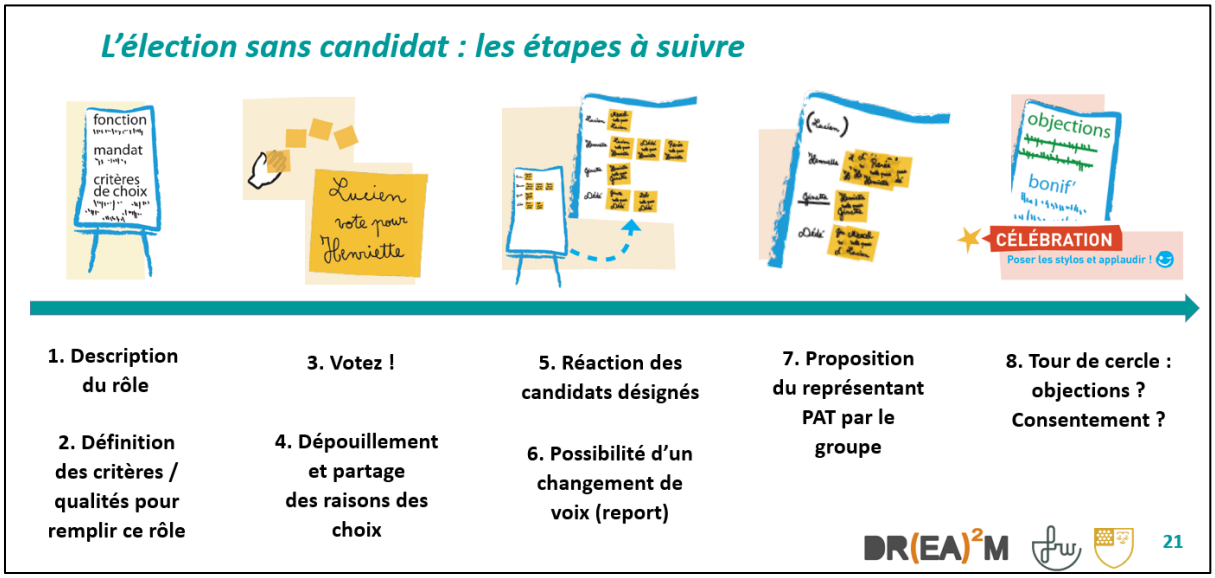

Remarques / questions de la CLDR :

- Est-il possible de pouvoir s'exprimer dès-à-présent pour faire savoir qu'on ne souhaite pas être nominé/désigné ?

  ↳ *FRW : tout l'intérêt de la méthode est de ne pas le signaler tout de suite. A l'étape 5, il vous sera bien évidemment possible d'exprimer votre indisponibilité et de vous retirer de la liste des nominés. Ce qui est intéressant dans ce processus, c'est d'écouter les raisons des choix : pourquoi telle ou telle personne a voté pour vous ? Vous pouvez ainsi changer d'avis et vous dire « pourquoi pas, finalement ? ». Le processus permet aussi d'entendre des paroles positives et constructives données par chacun des membres.*

- Un membre ayant déjà participé une fois à cette méthode souligne l'intérêt de jouer le jeu et de faire le processus jusqu'au bout. Selon elle, la démarche est en effet intéressante et positive.

- Est-il possible de constituer un duo pour la représentation de la CLDR au PAT ?

  ↳ *X. DUBOIS (SPW) : Oui, c'est tout à fait possible, mais il faudra tenir compte du temps de présentation (45 minutes max pour tous les intervenants). En l'occurrence, le temps de parole pour les deux membres de la CLDR sera plus court qu'avec un seul représentant.*

b. Etapes suivies en séance et résultats de l'élection :

1. **Description du rôle** : La FRW décrit le rôle du représentant citoyen de la CLDR au PAT :
   - Mandat : faire partie de la délégation qui défendra le PCDR au PAT et répondre à des questions portant sur l'élaboration du PCDR et la participation citoyenne.
   - *Option : présenter un projet / une dynamique, témoigner de son ressenti sur la participation*
   - Durée : Une soirée de préparation + une demi-journée à Namur vers le mois de septembre.

2. **Définition des critères** : La FRW demande aux membres de la CLDR d'identifier les critères pour remplir ce rôle en posant la question suivante : « quelles seraient les qualités et compétences que devrait avoir la personne pour dynamiser ce rôle ? Quels sont les attendus ? ».

   Toutes les idées et éléments sont notés sur un tableau.

   ⇨ Critères définis par la CLDR :

   - **Participation assidue aux réunions de la CLDR**
   - **Aisance à l'oral**
   - **Structuré et sens de la synthèse**
   - **Bien connaître la commune et avoir des contacts nombreux avec les citoyens**
   - **Communication non violente**

3. **Vote** : La FRW distribue des post-it de vote où chacun note son nom et le nom de son candidat. Durant cette étape, chaque participant est amené, en fonction de son ressenti, son expérience, sa connaissance des participants, à choisir la personne qui semble la plus appropriée pour remplir ce rôle. Le vote n'est donc pas anonyme et il est possible de voter pour soi-même.

4. **Dépouillement et partage des raisons des choix** : une fois les post-it de vote collectés, la FRW invite chaque personne à expliciter à tour de rôle les raisons de son choix. Les règles sont : parler en positif, en « je », ne pas faire de comparaison. Chaque candidat est ainsi mis en évidence pour ses qualités, ses talents.

   ⇨ *<u>7 membres de la CLDR ont obtenu au moins un vote.</u>*

5. **Réaction des candidats désignés**. La FRW demande aux candidats désignés s'ils souhaitent réagir et s'exprimer notamment par rapport à leur disponibilité temporelle.

   ⇨ *<u>4 nominés ne souhaitent pas participer</u> car ils ne sont pas disponibles ou ne se sentent pas prêts à remplir ce rôle. Ils demandent à ne pas être repris. <u>Il reste donc 3 candidats.</u>*

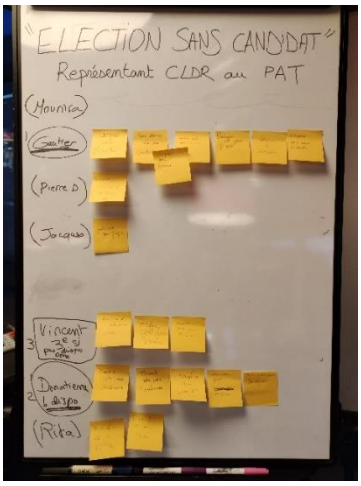

6. **Possibilité d'un changement de vote**. La FRW demande à chacun, en fonction des arguments et informations reçues précédemment, s'ils souhaitent ou non changer son vote.

   ⇨ *La majorité des personnes ayant voté pour l'un des 4 candidats retirés réalisent des mouvements de vote.*

7. **Proposition**. La FRW demande au groupe de formuler une proposition de représentant(s) citoyens de la CLDR pour le PAT.

   ⇨ *Souhait des membres de la CLDR de proposer un duo mixte homme-femme et de prendre en compte les candidats qui ont recueilli le plus de voix.*

   ⇨ *Proposition : <u>Gautier Maniquet</u> et <u>Donatienne Blanjean</u>*

   ⇨ *Donatienne Blanjean indique qu'il est fort probable qu'elle soit indisponible fin août / début septembre. Elle propose d'<u>ajouter Vincent BRETTON</u> à la réunion de préparation pour qu'en cas d'indisponibilité, il puisse prendre le relais avec Gautier lors du jour de la défense au PAT.*

8. **Objections / Consentement.** La FRW demande à la CLDR si quelqu'un a une objection à cette proposition de trio. Puis, il est demandé leur accord aux candidats choisis.

   ⇨ *<u>Les membres de la CLDR consentent à cette proposition de « trio »</u> (même si dans les faits, il n'y aura que deux représentants le jour de la défense).*

Les représentants « citoyens » de la CLDR de Perwez au PAT sont donc Gautier MANIQUET et Donatienne BLANJEAN. En cas d'indisponibilité de Donatienne en septembre, le duo suivant sera formé : Gautier MANIQUET et Vincent BRETTON.

6. <u>En action et divers</u>

/

7. <u>Moment convivial pour fêter cette étape</u>

Véronique DE BROUWER conclut la soirée en remerciant vivement la CLDR pour sa présence et pour l'ambiance positive de cette soirée d'approbation. Elle remercie également chaleureusement Jean-Philippe LENS, Auteur du PCDR, pour sa collaboration constructive avec la Commune. Ce fut pour elle un plaisir réciproque de travailler avec DR(EA)²M. Les propositions d'enrichissements ont été très intéressantes et bénéfiques pour les projets.

Elle remercie Michaël PLUIJGERS et Laëtitia LAMARCQ (FRW) pour la qualité de leur accompagnement et pour la confiance mutuelle qui s'est renforcée au fil du temps.

Enfin, elle invite les membres de la CLDR à partager un moment festif autour d'un verre de l'amitié et d'un pain-saucisse afin de célébrer ensemble cette étape importante qui vient d'être franchie.

Le Secrétariat,
La Fondation Rurale de Wallonie

Michaël PLUIJGERS

Le Bourgmestre,
Le Président de la CLDR,

Jordan GODFRIAUX

Au Collège communal

Rue Emile de Brabant 2

1360 Perwez

1	2	3	4	5	6
Approbation CLDR et Collège communal	Avis de recevabilité	Approbation Conseil communal	Avis Pôle AT	Approbation PCDR par le GW	Notification Commune

Objet : Procès-verbal de recevabilité du Programme communal de Développement rural de la Commune de PERWEZ

Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Échevins,

Veuillez trouver ci-après le procès-verbal de recevabilité du projet de PCDR de PERWEZ tel qu'approuvé par la CLDR en date du 18 mai 2022 et par le Collège communal en date du 14 avril 2022, et reçu par mon service le 02 juin 2022.

Le projet de PCDR est :

- **A.** Conforme à l'article 13 § 1er du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural et contient bien les **six parties** suivantes **:**

  1. Une analyse des caractéristiques de la commune ;
  2. Les résultats de la participation de la population ;
  3. La rédaction d'un diagnostic partagé ;
  4. La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune ;
  5. Les projets visant à atteindre les objectifs ;
  6. Un tableau récapitulatif qui reprend tous les projets avec, conformément au Décret et à l'article 10 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014, la* mention :
     - des objectifs poursuivis ;
     - des sources de financement ;
     - des moyens utilisés ;
     - de la programmation des réalisations.

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

- **B.** Conforme à l'article 4 §2 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, le **rapport d'analyse des caractéristiques de la commune** comprend au moins **:**

  1. Une carte d'identité de la commune présentant succinctement les caractéristiques générales de la commune ainsi que sa localisation géographique ;
  2. Une présentation de la commune en tant qu'acteur, de ses principaux moyens humains et financiers mobilisables pour l'opération de développement rural, incluant notamment conseil communal, conseils consultatifs, organigramme des services communaux et capacité financière ;
  3. Une analyse des principales caractéristiques des milieux physique et naturel et du paysage, mettant en évidence les atouts majeurs et les principales contraintes du territoire ainsi que les démarches de protection, de valorisation et de sensibilisation déjà entreprises ;
  4. La structure du bâti, ses principales caractéristiques urbanistiques et patrimoniales, les espaces publics structurants ainsi que les démarches de gestion du bâti et d'urbanisation déjà entreprises ;
  5. Une analyse des caractéristiques démographiques et socio-économiques significatives de la commune, ainsi que leurs évolutions escomptées permettant d'identifier les groupes les plus démunis et d'estimer les besoins futurs de la population en termes d'équipements et de services ;
  6. Une analyse des principales caractéristiques du logement et de la politique communale en la matière ;
  7. Une analyse des principales forces et faiblesses des secteurs économiques significatifs dans la commune ;
  8. Une analyse des services et équipements collectifs, en ce compris les besoins, les carences éventuelles, l'offre et les infrastructures, les projets envisagés et les stratégies développées ;
  9. Une analyse des principales caractéristiques des réseaux de déplacements, ainsi que les stratégies déjà en cours en matière de mobilité ;
  10. Une analyse des principales caractéristiques et des actions entreprises en matière de gestion des ressources naturelles.

- **C.** Conforme à l'article 4 §3 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, le rapport d'analyse des caractéristiques de la commune comprend au moins les **cartes** présentant ou synthétisant les éléments suivants **:**

  - Les types d'occupation du sol et les cours d'eau ;
  - Le plan de secteur ;
  - Le réseau des voies de communication ;
  - La structure du bâti en ce compris les espaces publics structurants ;
  - Les propriétés publiques, les périmètres couverts par des outils d'aménagement du territoire ou autres ;
  - Le patrimoine communal bâti ou non, présentant en outre les zones d'intérêt écologique, paysager et architectural ;
  - Les zones de contraintes et de risques.

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

Conformément à l'article 10 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, une **carte reprenant la localisation des différents projets** du programme est également présente dans le PCDR.

- **D.** Conforme à l'article 4 §4 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, le rapport d'analyse des caractéristiques de la commune comprend en outre **:**

  - La présentation de l'auteur de projet chargé d'élaborer et de mettre en forme le projet de PCDR ;
  - Une synthèse de l'analyse, à soumettre en consultation lors des réunions faisant appel à la participation de la population.

- **E.** Conforme à l'article 5 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, la **description des résultats de la participation de la population** comprend **:**

  - La méthode utilisée pour la participation de la population ;
  - La présentation de l'éventuel organisme d'accompagnement : FRW ;
  - Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions d'information, de consultation et des groupes de travail ;
  - La composition de la Commission locale de développement rural ;
  - La composition des groupes de travail (dans les PV) ;
  - Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions de la commission locale de développement rural.

- **F.** Conforme à l'article 13 §1 du *Décret du 11 avril 2014* relatif au Développement Rural et à l'article 6 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, le **diagnostic partagé** résulte de la confrontation des deux premières parties du PCDR. Il peut éventuellement prendre la forme d'un tableau AFOM. Une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans est également élaborée.

- **G.** Conforme à l'article 7 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, la **stratégie de développement** présente **:**

  - Les objectifs de développement spécifiques à la commune ;
  - Leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé ;
  - Les effets multiplicateurs attendus ;
  - Pour chaque objectif, les modalités d'évaluations qualitative et quantitative des indicateurs.

- **H.** Conforme à l'article 8 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, la **description de chaque projet** fait l'objet d'une **fiche conforme au modèle arrêté** mentionnant notamment la **situation** et le **numéro de projet** figurant sur la carte prévue à l'article 10.

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

Chaque fiche établit notamment la justification du projet par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé, son lien avec les objectifs de développement, son impact sur le développement durable et des indicateurs de réalisation et d'impact.

Plus précisément :

- Les projets dont l'inscription est prévue dans les trois premières années de mise en œuvre du PCDR (lot 1) prennent la forme d'une fiche complète avec estimation des coûts ;
- Les projets dont la réalisation est prévue entre la quatrième et la sixième année de mise en œuvre du PCDR (lot 2) sont présentés par une fiche sans estimation des coûts. L'estimation des coûts ne devra être ajoutée qu'au moment de l'introduction de la demande de convention ;
- Les autres projets (lot 3) reprennent au moins l'intitulé, la description et la justification du projet par rapport à la stratégie de développement ;
- Si le projet est exécuté en phases successives, le programme global de l'investissement est produit.

▪ **I.** Conforme à l'article 9 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, en fonction de la stratégie de développement, le PCDR précise :

- L'intégration des projets et de leurs effets multiplicateurs sur le développement de la commune ;
- La programmation dans le temps ;
- La planification dans l'espace ;
- Les sources de financement escomptées.

▪ **J.** Conforme à l'article 12 de l'*arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014*, les projets de PCDR transmis à la Ministre, à l'Administration et au président de la Commission Régionale comprennent, en annexe, les procès-verbaux des réunions.

En conclusion, le PCDR de PERWEZ est conforme au prescrit du Décret et de son arrêté d'exécution et **est donc déclaré recevable.**

En outre les **documents complémentaires** suivants sont joints au dossier :

- Un résumé/synthèse du PCDR dans sa globalité (conformément au chapitre 2 de la Circulaire ministérielle du 10/09/2021) ;
- La délibération communale décidant d'entreprendre une opération de développement rural ;
- La délibération du Conseil communal approuvant la composition de la commission locale de développement rural ;
- La délibération du collège communal approuvant le projet de programme communal de développement rural ;

Je vous invite dès à présent à transmettre une version originale du document,

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

accompagnée de son approbation par le Conseil communal, à la Ministre ayant en charge le développement rural, ainsi qu'à notre administration centrale dont l'adresse est renseignée ci-dessous :

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'eau et du Bien-être animal
Direction du Développement rural
Avenue prince de liège, 7
5100 Jambes.
A l'attention de Céline DELHAGE
Tel : 081/33.55.98

Par ailleurs, je vous demande de prendre contact avec le secrétariat du Pôle Aménagement du Territoire afin de fixer avec eux les modalités de transmission des documents et de présentation en séance du Pôle AT de votre PCDR.

Benoît BRASSINE
Secrétaire du pôle « aménagement du territoire »
Rue du Vertbois, 13c – 4000 LIEGE
04/232.98.59- benoit.brassine@cesewallonie.be

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Échevins, mes salutations les meilleures.

Xavier DUBOIS

ttaché qualifié

CONTACT
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'Eau et du Bien-être animal
Direction du Développement rural
Avenue prince de liège, 7
5100 Jambes.

VOTRE GESTIONNAIRE
Céline DELHAGE
Tél. : 081/33 55 98
Celine.delhage@spw.wallonie.be

RÉFERENCES
DGO3/D6/DDR/PCDR/2022-19
PO :

CADRE LEGAL
Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural
Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mardi 21 juin 2022

PRÉSENTS : **GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;**
DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins;
BIDOUL V., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., CAMBRON C., JANDRAIN M., DARDENNE M., NOËL J., ALDRIC J-M., HEMPTINNE M., MARCHAND L., SEVERIN D., ALDRIC J., DRAUX V., PEETERS F., GREDE P., Conseillers communaux;
THIBEAUX S., Directrice générale;

EXCUSÉ(S) : **HERION G., COLON E., Conseillers communaux;**

Objet : **Opération de Développement Rural (O.D.R.) - Approbation de l'avant-projet du Programme communal de Développement Rural (PCDR) -**

Le Conseil :

- Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
- Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;
- Vu la Circulaire 2021/01 relative au Programme Communal de Développement Rural ;
- Considérant la décision du Conseil communal du 13 décembre 2016 de se lancer dans une 4e opération de développement rural (O.D.R.) en sollicitant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie ;
- Considérant l'accord du Ministre René COLLIN, dans son courrier du 17 février 2017, pour que la Commune de Perwez bénéficie de l'accompagnement de la FRW ;
- Considérant la délibération du Collège communal du 20 décembre 2017 décidant de désigner le bureau d'études DR(EA)²M, Place communale 28 à 6320 PONT-A-CELLES, en vue d'élaborer le Programme Communal de développement rural de Perwez, pour un montant de 59.882, 90€ TVAC ;
- Considérant la délibération du Conseil communal du 22 août 2019 décidant de marquer son accord sur la constitution d'une nouvelle Commission Locale de Développement rural (CLDR) ;
- Considérant les consultations citoyennes, les réunions de la CLDR et les groupes de travaux thématiques ;
- Considérant, sur base des avis récoltés lors de ces réunions, l'avant-projet de ce nouveau programme de développement rural rédigé par le bureau d'études DR(EA)²M et finalisé le 7 avril 2022, avec l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;
- Considérant que l'avant-projet du PCDR a été approuvé par le Collège communal en date du 14 avril 2022 ;
- Considérant que l'avant-projet du PCDR a été approuvé par la CLDR lors de la réunion du 18 mai 2022 ;

- Considérant l'avis de recevabilité relatif à cet avant-projet reçu, le 7 juin 2022, de Monsieur Xavier DUBOIS – SPW ARNE - Direction du Développement Rural ;
- Considérant la nécessité d'obtenir la validation du Conseil communal de cet avant-projet avant de le soumettre à l'approbation du Gouvernement wallon ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver l'avant-projet de PCDR tel que présenté en séance et faisant partie intégrante de la présente.

Article 2 : de transmettre la présente délibération et l'ensemble du dossier pour approbation et/ou information

- Au Ministre wallon du Développement rural, Madame Céline TELLIER, Service Public de Wallonie, Direction du Développement rural, avenue du Prince de Liège 7 à 5100 JAMBES ;
- Au Ministre-Président du Gouvernement wallon ;
- Au Pôle Aménagement du Territoire, pole.at@cesewallonie.be ;
- Au SPW – ARNE service central et service extérieur (1 original et 1 copie numérique pour chaque service) ;
- Au Président et aux membres de la CLDR ;
- Aux membres du Conseil communal ;
- A la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil,

La Directrice générale
(s) S. THIBEAUX

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,
délivré le 23 juin 2022

La Directrice générale

Stéphanie THIBEAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

Opération de développement rural de Perwez

Résultats de l'enquête en ligne

138 réponses

Vous habitez :

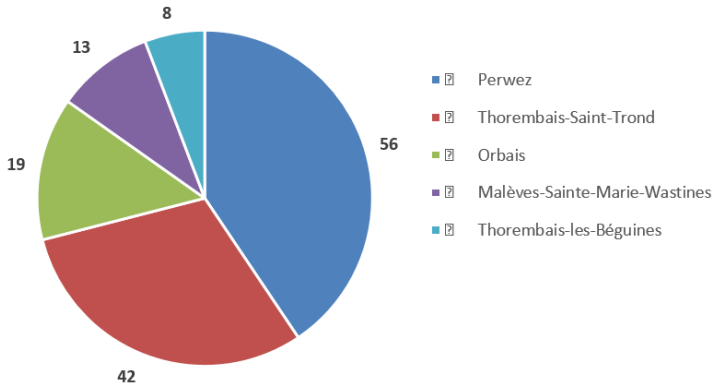

Vous habitez la Commune de Perwez depuis :

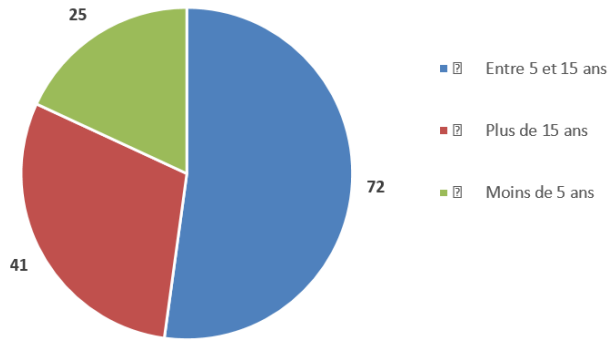

Tranche d'âge des participants :

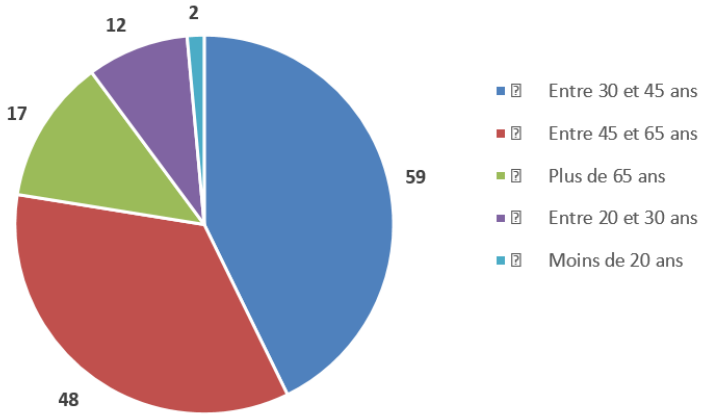

Vous faites partie d'une association :

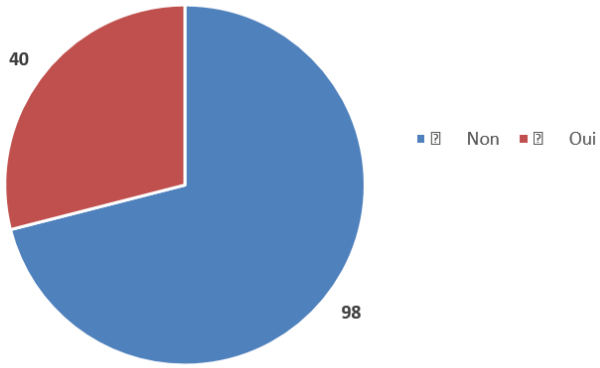

1. Questions générales

D'après vous, qu'est-ce qui caractérise positivement le mieux votre commune ?
(2 choix possible)

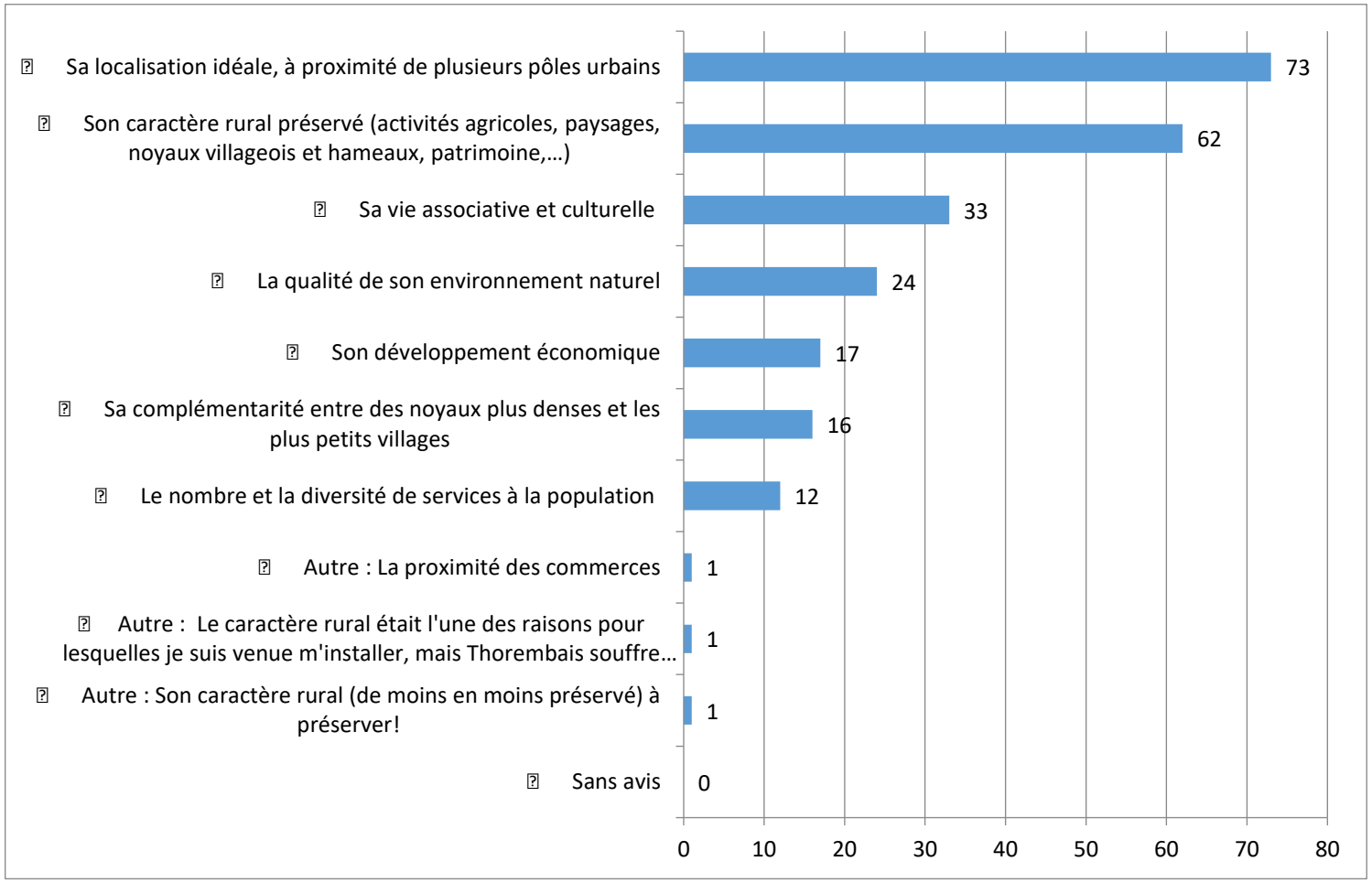

Quelles sont les faiblesses de votre commune qui vous préoccupent le plus ? (2 choix possible)

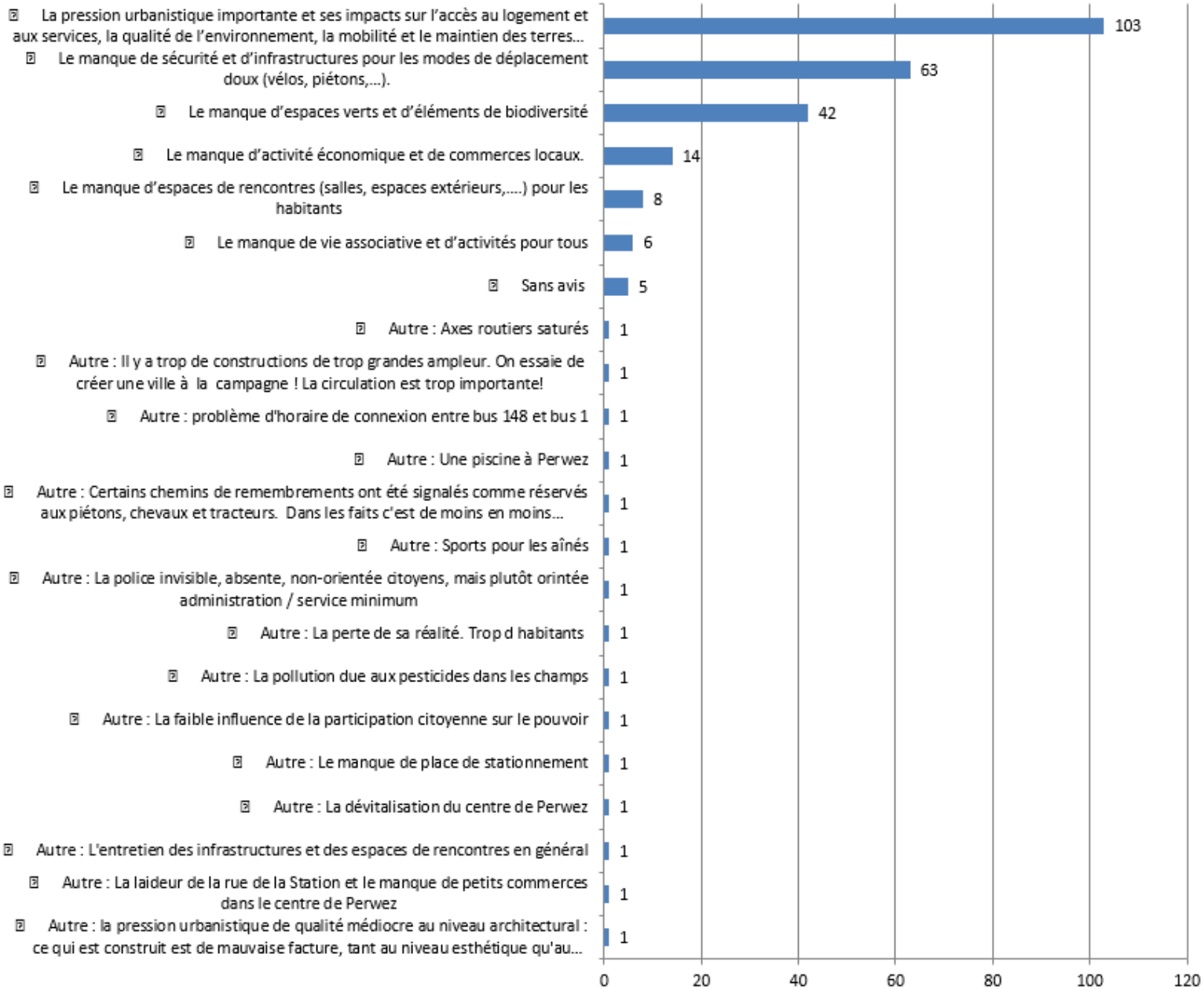

Avez-vous un « sentiment d'appartenance » à l'entité de Perwez ?

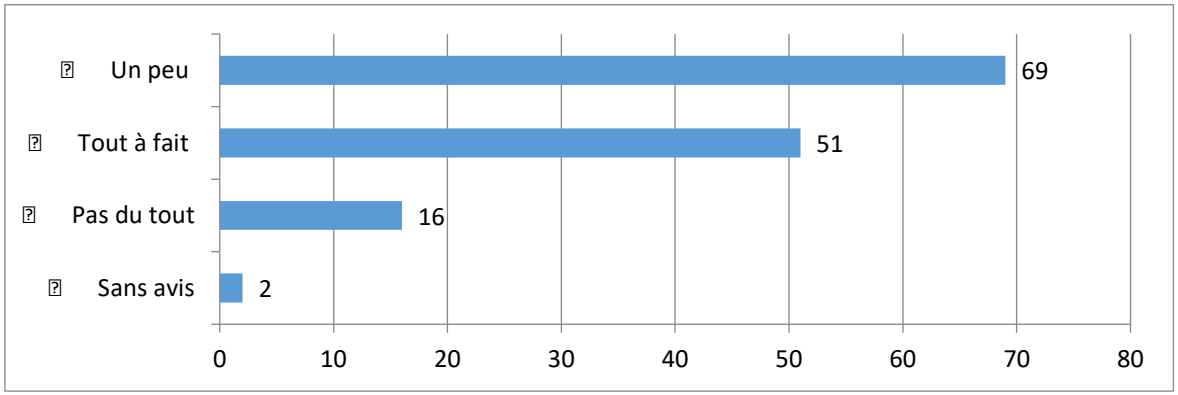

2. Les enjeux majeurs pour l'avenir….

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine humain ? (max 2 choix)

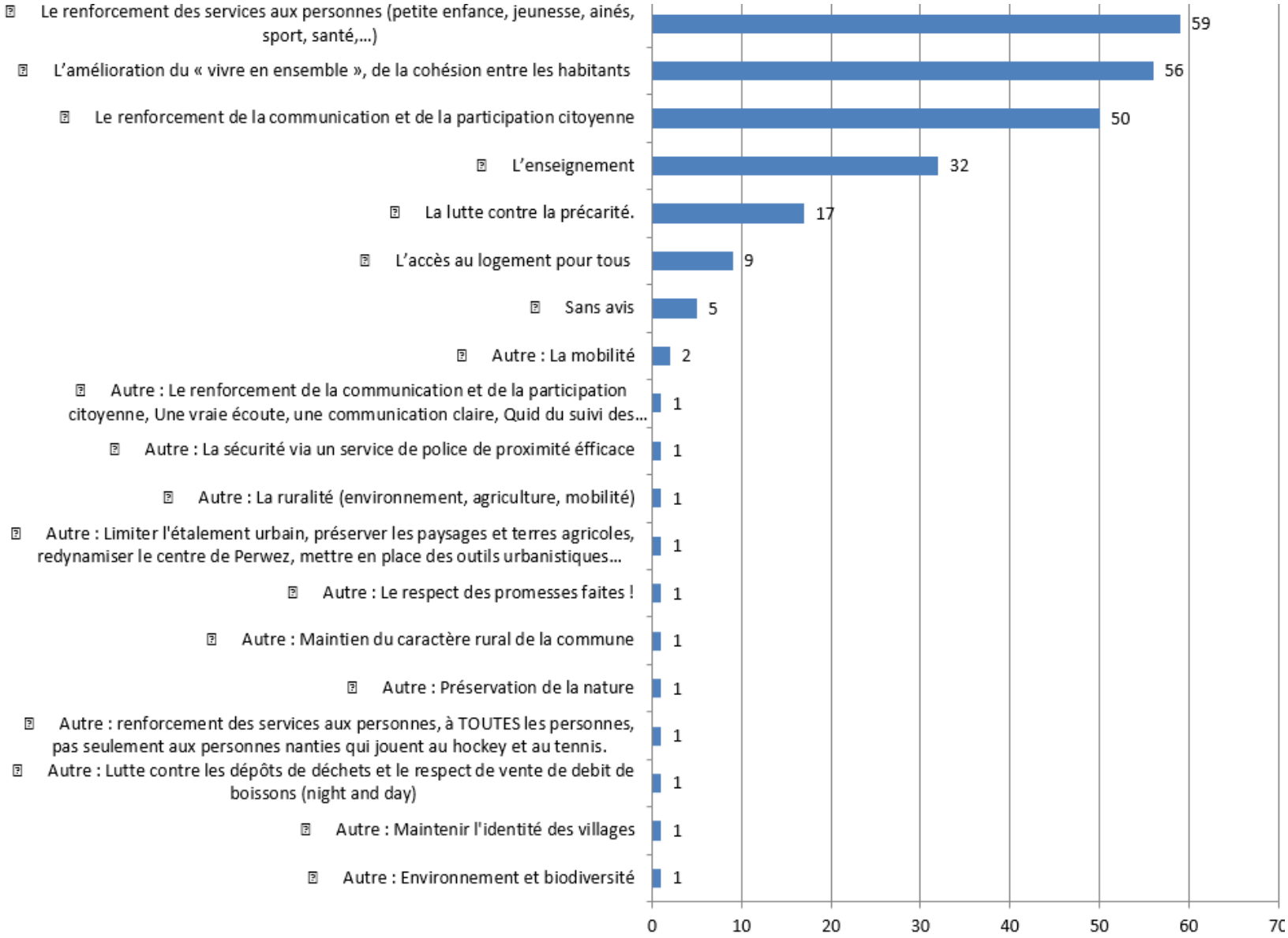

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine économique ? (max 2 choix)

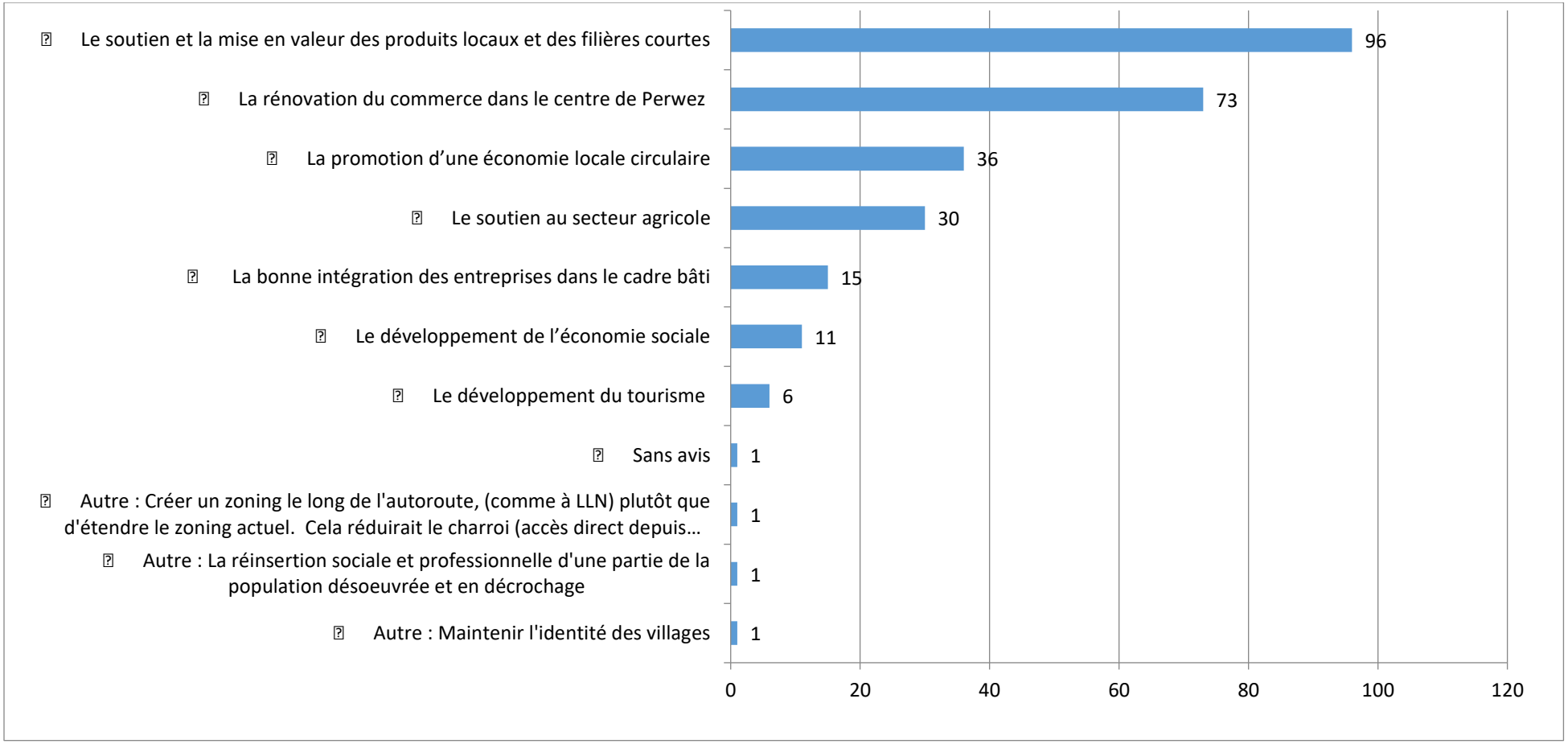

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine environnemental ? (max 2 choix)

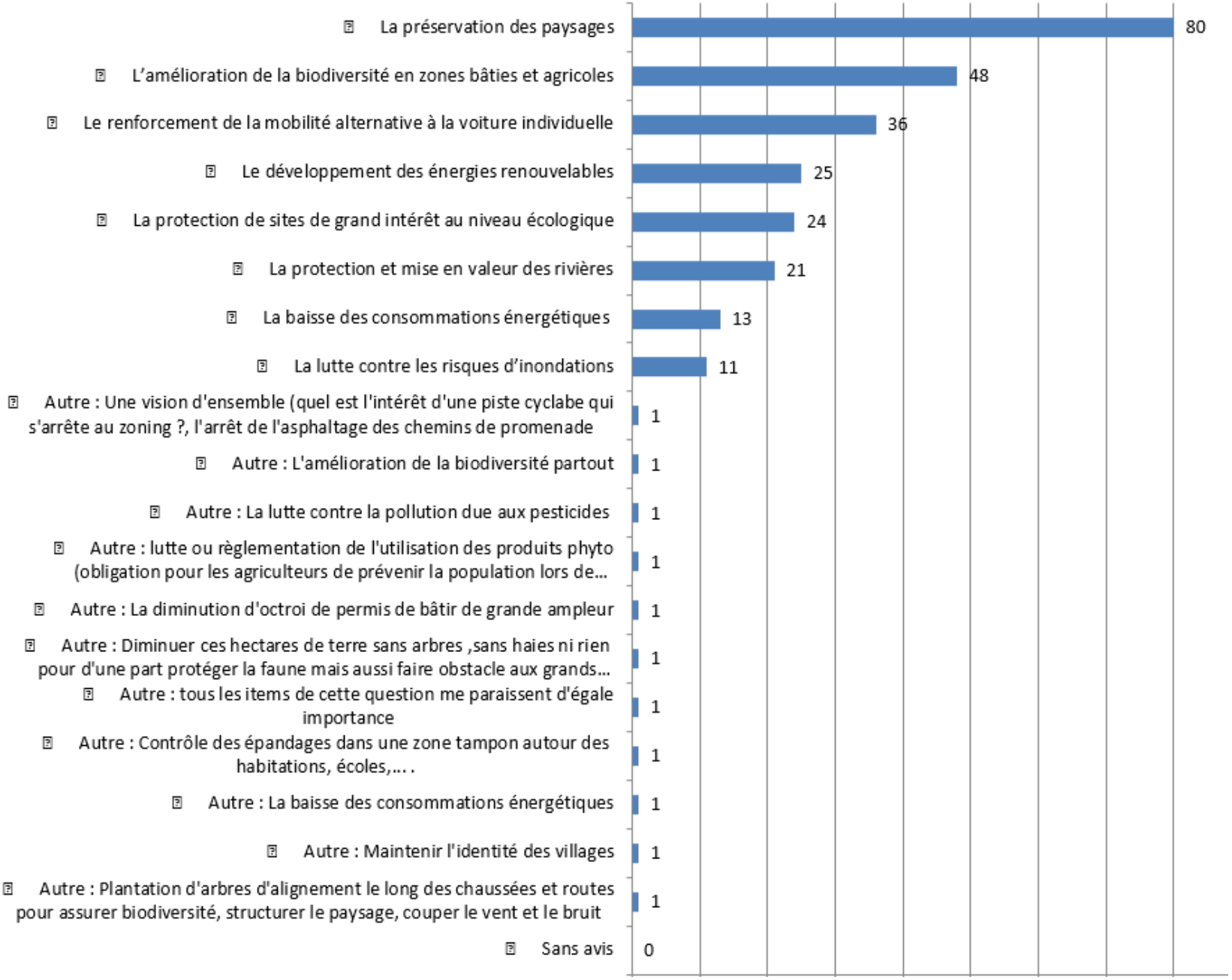

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine culturel? (max 2 choix)

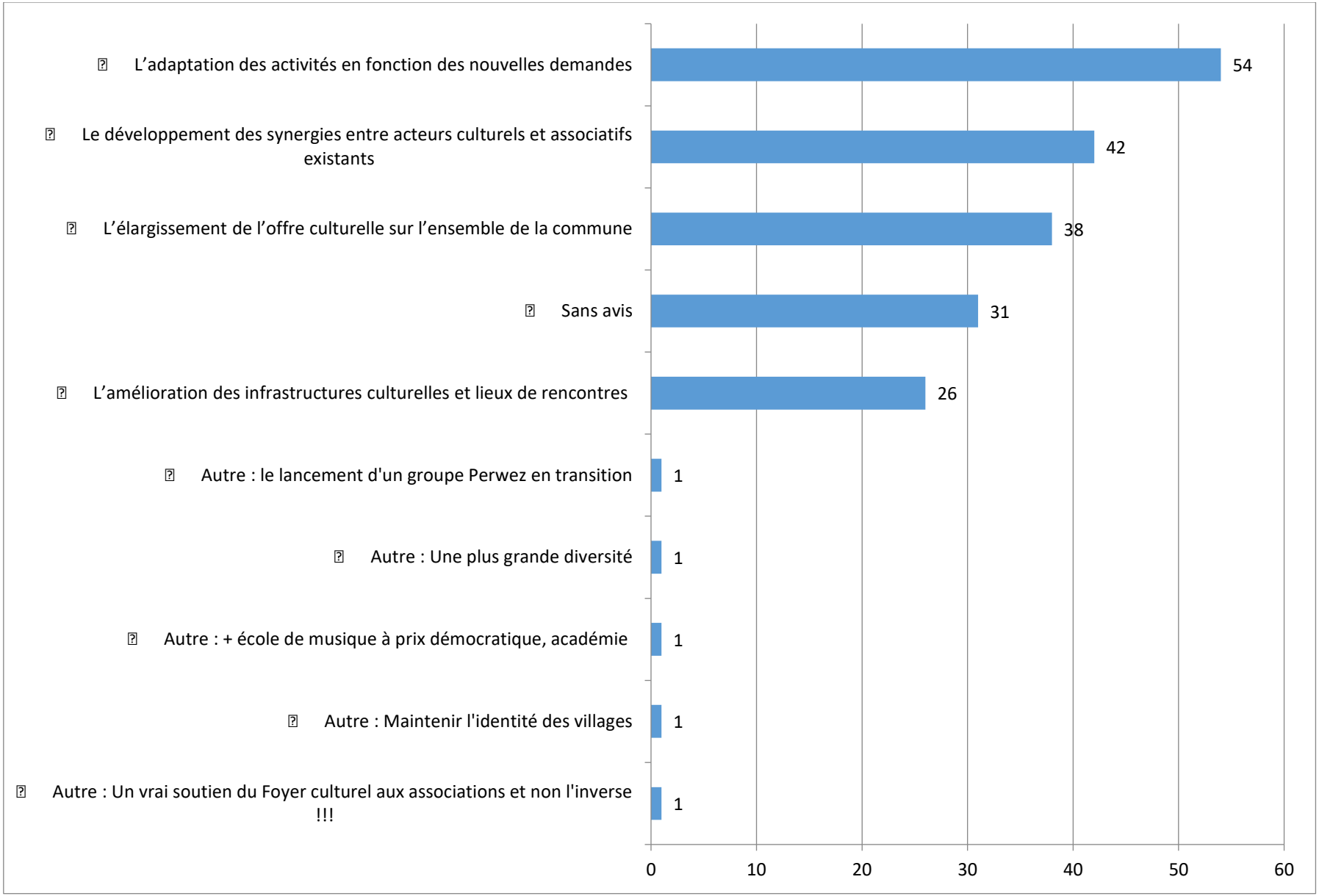

Information & consultation villageoise à Thorembais-Saint-Trond

Le 24 avril 2018

Annexe 2A – Avis des habitants de Thorembais-Saint-Trond

Présents :

- ***Citoyens (12) :*** *Etienne COOLS, Véronique DE BROUWER, Charles LACROIX, Thierry LEGROS, Jacques LUYCKX, Luc MARCHAND, Sophie MARMANN, Isabelle ODEVAERT, Patrick PIRON, Victor PIRON, Frédéric SKIROLE, Frédéric WARNIER*
- ***Mandataires publics (7)*** *: André ANTOINE (Bourgmestre), Michel JANDRAIN (Echevin), Jean-Marc ALDRIC (Echevin), Jules NOËL (Echevin DR), Anne VAN DER ELST (Présidente du CPAS), Jordan GODFRIAUX (Conseiller communal), Sophie POSWICK (conseillère communale)*
- ***Pour l'ADL*** *: Sébastien PENS*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Marie BURETTE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent d'appuis)*

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait-robot rédigé par l'auteur de PCDR et présenté en séance. Les commentaires et réactions se rapportant à chaque élément du portrait-robot sont placés en dessous de celui-ci. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises à ce stade de la réflexion.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

CONSULTATION EN SOUS-GROUPES

Habiter à Perwez (*localisation et aménagement du territoire*)	
Atouts et opportunités	**Faiblesses et menaces**
• **Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-La-Neuve** ○ Excellent et même à vélo (mon fils va à l'UCL)	• **Absence de Schéma de Développement Communal** ○ On ne voit pas où la Commune va aller ; stratégie ambitieuse et positive absente

- Oui ok mais parfois dommage la propension à quitter la commune
- Au centre de tout et rien de loin !

- **Protection urbanistique spécifique sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines (RGBSR) & à Perwez Centre (RGBZPU)**
  - Pas d'accord pour PWC
  - Et la salle de sport de TLB ?
  - Pas d'accord ! Le développement ne me semble pas très organisé ; pas de protection urbanistique
- **Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez**
  - Cela ne me dit rien !
  - Ah bon ?
  - Inconnu !
- **Au moins un espace public de qualité par village**
  - Plaine de jeux B. Davister = Super
  - Il y a peu d'espace public commun (village très étendu) (TST)
- **Caractère rural préservé**
  - Caractère rural préservé à certains endroits de la commune mais paysage rural bousillé à d'autres
  - Le caractère rural est menacé par le développement (TST)
  - Cadre de vie et de bien-être à conserver
  - Cela ne me dit rien
- **Absence de Guide Communal d'Urbanisme**
  - Pas de souci si pas de building devant ma maison
  - Pas de soucis tant ce qui mérite d'être protégé l'est (ex : Malèves-Sainte-Marie-Wastines)
- **Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre**
  - Mélange entre habitations et zoning/grosses entreprises de plus en plus important
  - Thorembais = faubourg de Perwez = insulte des politiciens envers les habitants de TST
  - Mélange « zoning industriel et urbanisation » peu cohérent
- **Pression urbanistique importante et impacts sur l'accès au logement, aux services ainsi que sur la qualité de l'environnement**
  - Développement du pôle commercial; avantage pratique mais danger pour le caractère rural (TST)

/

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **Très bons sols de culture** ○ C'est une fierté d'habiter le grenier à blé de l'Europe	• **Zones inondables (Perwez centre)** ○ Et la rue du Marais (TLB)

- **Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ vues dégagées sur le paysage**
    - Pour la balade (vélo, jogging, cheval, randonnée), c'est un enchantement
    - Ce n'est pas un atout mais une faiblesse
    - Parfois, cela donne le sentiment d'un désert vert
- **Territoire rural = qualité de vie élevée**
    - Qualité rurale à préserver (danger sur TST)
    - Il manque un réel dialogue entre les agriculteurs et les néo-ruraux
- **Deux nouvelles réserves naturelles**
    - Bravo ! à valoriser par des animations, visites…
    - Ce serait mieux si les visites pouvaient s'y organiser
- **Actions en faveur de la nature**
    - Trop 'curatif' → être proactif (Contrat de rivière)
    - Inconnues au bataillon… du moins du côté public
    - Ce sont plutôt les privés qui préservent les zones intéressantes
- **Parc éolien producteur d'énergie**
    - Super ! Éolienne = symbole de Perwez = fierté
    - Super !!
    - Il manque de l'éolien citoyen (x2)
    - Et à TST ? Zone 'à risque' le long du Thorembais ? (TST)
    - + une zone à Orbais (ORB)
- **Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité**
    - Intéressant pour les chasseurs ☹ ☹
    - Et pauvreté du paysage plus important
- **Pas de Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)**
- **Oust aux graines Monsanto !**
- **On constate malgré tout deux populations : ceux qui entretiennent (agriculteurs) et ceux qui y dorment et font leurs courses ailleurs**

→ Favoriser l'utilisation des graines saines (Oust aux graines Monsanto)
→ Valoriser les réserves naturelles par des animations, visites…
→ Faire de Perwez, une Commune 'zéro phyto'

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services*)

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **Augmentation de la population ➔ Attractivité du territoire** ○ Oui mais pas trop quand même ! Perwez devient 'chargé' ○ Surtout à TST => STOP (TST)	• **Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété** ○ C'est un gros problème : il faut être riche pour s'installer à Perwez ○ Gros défi pour les jeunes locaux ayant peu de moyens !

- Il faut stopper l'augmentation de la population ! Trop peu d'infrastructures pour suivre cette évolution
- Conséquence de la position du territoire
- Pas d'accord ; c'est plutôt la position par rapport aux gros pôles employeurs (Bruxelles et Namur)

- **Développement des appartements → Adaptation taille des logements**
- **Développement des logements publics**
  - Maintenir et augmenter l'effort
  - A comparer avec d'autres Communes
- **Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
  - Excellent : mes trois enfants ont été à pied à l'école du village (merci aux profs)
  - École secondaire = excellente initiative
  - Super pour l'école secondaire
  - Très bien !!
- **Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développés**
  - Peu d'initiatives par la Commune → Privé = + cher !
  - Crèche communale ☹ ☹ ☹

- **Vieillissement de la population → Besoin de structures adaptées (mobilité, soins, logements…)**
  - Peu de soins à domicile
  - Pas mal d'accent sur les grosses structures
- **Inadéquation entre la taille des logements et la structure de la population**
  - Copropriétés intergénérationnelles ou entre jeunes (ex : grande ferme)
  - Primes à la rénovation
- **Manque de cours et formation en informatique et bureautique**
  - A envisager à l'IFAPME ?
  - Pour la population vieillissante, pour les jeunes au chômage
- **Communication et participation citoyenne à renforcer**
  - CLDR à moitié vide car population découragée, dégoutée + absentéisme élus + 'manipulation' des fiches par les élus
  - Exemple (négatif) → Interpellation citoyenne Betterstreet (20/06/2017) au Conseil Communal → Décourageant
  - Pas assez de respect pour les citoyens engagés de la part des politiciens
- **Il manque une salle de jeunes (avec musique, soirée) pour les ados**
- **Réseau WIFI limité – rue du Bois de Buis (TST)**
- **Peu de contacts entre nouveaux et anciens habitants**

→ Interdire de fumer aux abords des écoles et plaines de jeux
→ Encourager les actions de type BE-WAPP
→ Faire rencontrer les habitants pour mélanger les cultures
→ Permettre morcellement des parcelles à bâtir
→ Développer l'aide aux personnes à mobilité réduite, enfants, parents/poussettes et vieilles personnes
→ Développer les activités dans les villages et pour tous les habitants
→ Envisager des formations en informatique et bureautique à l'IFAPME

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **Taux d'activité et d'emploi élevé → Peu de chômage et de bénéficiaires du RIS**
• **Nombre d'indépendants en constante progression**
  ○ Et pourtant il manque des services dans le domaine médical
• **Revenu par habitant élevé**
  ○ Gap de plus en plus important entre les revenus des anciens habitants et les nouveaux
• **Producteurs et artisans locaux**
  ○ Initiatives en permaculture et agriculture bio en augmentation ! Chouette
  ○ Vive les circuits courts et producteurs locaux
  ○ Circuit court
• **Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond**
  ○ Déforce Perwez centre et rend la voiture quasi indispensable pour les trajets alors que les places de parking n'augmentent pas et surtout que les déplacements doux sont compliqués et dangereux
  ○ Ne doit pas entraver la sécurité des usagers lents dans la zone
  ○ Pratique et compense les commerces qui disparaissent à Perwez-centre
• **Parc d'activités économiques**
  ○ Problématique de voir le zoning se développer à côté des habitations
	• **Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines)**
	  ○ Employeurs locaux = travailleurs locaux (via site de regroupement)
	• **Evolution en commune dortoir**
	  ○ Importance de dynamiser les activités culturelles pour les jeunes
	• **Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)**
	  ○ Concurrence déloyale
	  ○ Valorisation des terres en zone à bâtir → Un souci
	• **Disparition des commerces du centre de Perwez**
	  ○ Manque de parkings
	  ○ Accès aux commerces pour la livraison difficile
	  ○ A vrai dire, je m'en fous, même si c'est triste pour les intéressés et l'image du centre de Perwez (TST)
	  ○ Et disparition des commerces de quartier !

→ Stimuler les initiatives de permaculture et d'agriculture bio
→ Promouvoir le circuit court
→ Permettre que le circuit-court soit accessible financièrement et géographiquement (disparate)
→ Remobiliser les jeunes aux métiers agricoles (formation de proximité ? Ciney…)
→ Accentuer la proximité des commerces (facilité)
→ Création d'une halle sur le site de la gare

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseau routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)** ○ Ok intéressant mais circulation très dangereuse sur les nationales ! Manque d'aménagements ralentisseurs et de limites de vitesse et de passages piétons et aménagements cyclables ○ Très bien ○ Fort bien mais pas de traversées sécurisées pour les modes doux (N29/N243) ○ Ralentir les chauffards – rue Bois de Buis/chaussée du Bois de Buis (Hameau Cinq-Etoiles) ○ Ne doit pas entraver la sécurité de la traversée des usagers lents (future route) • **Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)** ○ Vers Eghezée bof (école) ○ TEC surtout utilisé par les écoliers, désaffection des travailleurs (correspondances avec les trains aléatoires) ○ TEC & Proxibus Ok pour les écoliers/étudiants mais totalement sous-utilisés pour autre usage ○ → Je confirme ! ○ Formidable pour les enfants (Gembloux, Namur, UCL) ○ Pas réel sauf vers LLN, Gembloux et Jodoigne (Quid de Wavre ?) • **Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL, …)** ○ Saleté/déchets → Voies vertes à nettoyer (BEWAPP) ○ Manque de respect de la quiétude des chemins de remembrement → L'imposer ○ Bien développé mais pas forcément bien utilisé parce que pas sécurisé (sauf RAVeL) ○ Pistes cyclables et trottoirs en très mauvais état ○ Seulement 4 SUL à Perwez (et les autres ?) • **Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique, …)**	• **Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)** ○ Route de contournement ; oui mais traversées sûres pour les modes doux ○ Le contournement ne résoudra pas les problèmes ? Quid des ronds-points ? ○ Contournement bienvenue mais ne sera pas suffisant (TST → Glîmes) ○ Le contournement ne réglera pas tout ! ○ Problème de délestage par le centre du Village (rue de l'intérieur) (TST) ○ Une voie directe sur Chaussée vers E411 • **Absence de gare** ○ RAVeL Gembloux : 12 km en vélo (électrique) ○ Pas un problème je pense ○ Absence de rail ○ On a des anciennes gares sympas (PWC, TST => Patrimoine) • **Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes…** ○ Tout à fait d'accord ○ Chemins F99 ne sont pas respectés = Danger ○ Pistes cyclables quasi toujours inadaptées. Si possible → Site propre ○ Le réseau 'mode doux' débouche parfois sur des endroits inadaptés qui rendent dangereux ce mode ○ Piste cyclable ! Attention danger de la nationale • **Faible utilisation du vélo** • **Certains sentiers et chemins communaux ont aujourd'hui complètement disparus et sont même cultivés** • **Sentiers pédestres pas bien entretenus ou utilisés par les agriculteurs et ne sont pas sauvegardés**

○ Sécuriser les voies vélo ! ○ Les élus doivent montrer l'exemple ! ○ Je ne vois toujours pas plus de vélos sur les routes • **Révision du PICM de 2004** ○ Avis citoyens pas toujours pris en compte (filtre ?) ○ Résultat pas très visible	• **Sentiers usurpés (copinage et clientélisme)** • **La vitesse des véhicules motorisés est un poison** • **Carrefour TST – Bois de Buis : traversée piéton, vélo = DANGER**
 → Entretien des sentiers et chemins communaux → Rouvrir les chemins de remembrement (moins de CO_2) → Prolonger le RAVeL → Faire des pistes cyclables bidirectionnelles séparées des piétons → Nettoyer les voies vertes	

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels** ○ À encourager ○ Manque de transport public pour l'après spectacle ○ A soutenir et continuer à développer ! ○ Qu'en pensent les ados, les jeunes ? ○ Excellente équipe ! Exemple récent : sentes Perwez ○ Super ! ○ Bravo le Foyer ! • **Une salle dans chaque village** ○ Si possible des tarifs plus attractifs pour les résidents ○ Mes enfants recherchent des soirées musicales ○ Salles chères pour les habitants, particulier (ex : conférence privée) ○ Super ! • **Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif** ○ Super !	• **Peu d'activités touristiques** ○ C'est vrai mais Perwez n'a pas de Lion de Waterloo ni de ruines de Villers. Notre trésor → Balades et paysages ○ C'est vrai ! ○ Offre insuffisante gîtes, camping… ○ Un seul gîte à TST très haut de gamme. Besoin de gîtes plus accessibles ! (TST) ○ Pas d'identité reconnue à Perwez ○ Peu de sites touristiques aussi • **Pas d'académie de musique**

○ Bravo aux clubs qui arrachent les jeunes de leur PC, smartphone, Facebook et autres ○ La foulée perwézienne (club de jogging) m'a redonné le plaisir de courir ! • **7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées** ○ Super ! ○ Besoin d'entretenir le balisage « La grosse borné », et 6 autres balades pédestres ○ Pas assez connu ! Manque de communication ○ En plus des balades balisées, il existe des circuits géocaching (chasse aux trésors GPS) ○ Circuit équestre (balisage à l'abandon) • **Grand nombre d'associations culturelles et sportives** ○ Super ! ○ Vie associative +++ Génial ! (ORB) ○ C'est un atout à valoriser	
la Boîte à idées /	

AVIS INDIVIDUELS

En fin de séance, les participants étaient invités à se prononcer de manière individuelle :

- sur la thématique qui leur semblait particulièrement importante en tant qu'enjeu pour la Commune de Perwez (« épingles »)
- sur les éléments du diagnostic qu'ils approuvent particulièrement
- sur les éléments du diagnostic qu'ils désapprouvent particulièrement
- sur LE projet qu'ils souhaiteraient pour la Commune s'il ne fallait en garder qu'un

1. Thématiques épinglées (comme étant particulièrement importantes en tant qu'enjeux)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	
Nature et territoire à Perwez	1
Vivre à Perwez	2
Travailler et entreprendre à Perwez	
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	6
Se divertir et s'investir à Perwez	

2. Éléments de l'AFOM « APPROUVÉS »

ÉLÉMENTS DE L'AFOM	NOMBRE DE MENTIONS
Habiter à Perwez	
Absence de schéma de développement communal (-)	1
Vivre à Perwez	
Communication et participation citoyenne à renforcer (-)	2
Travailler et entreprendre à Perwez	
Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)	1
Évolution en commune dortoir (-)	1
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	
Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez (-)	1
Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus) (+)	2
Se divertir et s'investir à Perwez	
Deux zones d'activités économiques (mais à saturation) (+)	1

3. Éléments de l'AFOM « C'EST FAUX »

ÉLÉMENTS DE L'AFOM	NOMBRE DE MENTIONS
Habiter à Perwez	
Caractère rural préservé (+)	3
Absence de schéma de développement communal (-)	1
Nature et territoire à Perwez	
Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine) (+)	1
Pas de PCDN (-)	1
Vivre à Perwez	
Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve (+)	1

4. Boite à idées

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Réaliser des pistes cyclables divisées : Piétons/Vélos (et pas de trottoirs)	1
Améliorer les modes de circulation douce pour les trajets au quotidien	1
Une halle pour la vente type « circuit court »	1
Eliminer les voitures sur les chemins de campagne par : - Des dispositifs adaptés (bornes rétractables) - Des amendes (des vraies) ⇨ Fin du laisser-aller	1
Fluidifier la mobilité, moins de files pour travailler, axe principal reliant Jodoigne à Gembloux	1
Préserver la ruralité en favorisant l'usage des grands axes routiers / le village aux enfants, cyclistes, promeneurs (= usagers faibles)	1
Aider les personnes à mobilité réduite, enfants, personnes âgées, vélos	1
Convertir l'agriculture	1
Conserver les ruralités dans les villages, stopper l'urbanisation	1

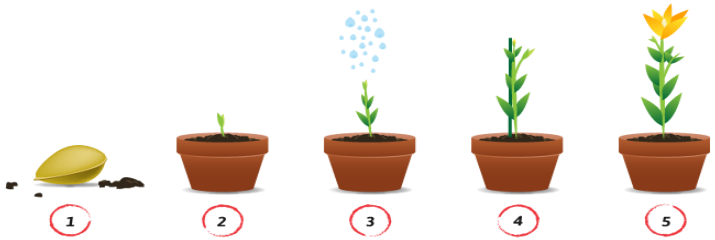

QUESTIONS APPROFONDIES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour faire réagir les participants sur base d'interrogations que se pose l'auteur de PCDR après avoir rédigé la l'analyse socio-économique du territoire.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouges afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : les Thorembésiens n'ont pas de liens entre eux à cause des chaussées qui traversent le village**

  → *Tendance : majorité de « pas d'accord »*

  Les grands axes traversants ne sont pas la cause qui empêcherait des liens entre les différents quartiers du village. Les rencontres se font dans les lieux de vie (commerces, restaurants…)

- **Affirmation 2 : le ruisseau 'le Thorembais' est important dans le quotidien des habitants**

  → *Tendance : majorité de « pas d'accord »*

  Des habitants ne connaissent pas son existence. Il n'y a pas d'aménagement pour le mettre en valeur et se l'approprier.

- **Affirmation 3 : on ne fait presque plus la distinction entre les villages de Thorembais et de Perwez**

  → *Tendance : résultat mitigé*

  Les habitants sont partagés autour de la question de l'appartenance et de l'identité villageoise et/ou communale : esprit de clocher, fierté d'être Thorembaisien, habitant de la commune de Perwez.

- **Affirmation 4 : le pôle de TST est une aubaine pour les Thorembésiens**

  → *Tendance : majorité de « d'accord »*

  Le bilan général du pôle de TST est perçu positivement pour ses habitants. Toutefois la perte du caractère rural du village est relevée par les habitants en « désaccord ».

Information & consultation villageoise à Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Le 02 mai 2018

Annexe 2B – Avis des habitants de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Présents :

- ***Citoyens (13) :*** *Donatienne BLANJEAN, Thierry BRAEM, André COLLIN, Court THIERRY, Dradin OLIVIER, Bénédicte FRIPPIAT, Benjamin HEYLEN, Francis HEYLEN, Gilbert PIERARD, Joseph POLET, Valérie SCHMIT, Jérôme SNAPPE, Louis THYRION*
- ***Mandataires publics (7)*** *: André ANTOINE (Bourgmestre), Carl CAMBRON (Bourgmestre FF), Jean-Marc ALDRIC (Echevin), Murielle DARDENNE (Echevine), Anne VAN DER ELST (Présidente du CPAS), Jordan GODFRIAUX (Conseiller communal), Marie-France PIERARD (conseillère CPAS)*
- ***Pour l'ADL*** *: Romain RIBÉRAUD*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Marie BURETTE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent d'appuis)*

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait-robot rédigé par l'auteur de PCDR et présenté en séance. Les commentaires et réactions se rapportant à chaque élément du portrait-robot sont placés en dessous de celui-ci. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises à ce stade de la réflexion.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

Questions des participants

- Quelles sont les superpositions possibles des différents plans et outils communaux avec le PCDR ?
    - Plus le contenu de ces plans et outils sont bien intégrés dans les PCDR, plus le PCDR est créateur de synergies. Ils sont tous transmis à l'auteur de PCDR qui en intègrera le contenu au sein du diagnostic et des outils à activer dans les différents projets.

- Comment sont choisis les membres de la future CLDR ?
    - Les membres sont choisis afin que l'ensemble de la CLDR représente au mieux la diversité de la population perwézienne en terme de genres, villages, âges, profils socio-professionnels, ancienneté dans la commune, …
    - Les membres du quart politique sont quant à eux désignés au sein du conseil communal au moyen de la Clé d'Hondt, c'est-à-dire en respectant les proportions des sièges des différents partis (majorité et opposition)

CONSULTATION EN SOUS-GROUPES

Habiter à Perwez (*localisation et aménagement du territoire)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces
• **1) Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve** ○ Trop contraignant • **2) Un RGBSR sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines** ○ Supprimer les règlements ○ Maintenir le RGBSR ! • **3) Un RGBZPU à Perwez centre** • **4) Deux PCA (Orbais et zoning de Perwez)** ○ Trop contraignant et trop figé dans le temps par rapport aux nouvelles habitudes de vie, de construction, d'aménagement urbain et de mobilité ○ Zoning → Zone sans diversité (nature…), zone morte pour la vie en-dehors du travail • **5) Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez** ○ Difficulté à faire vivre le centre de Perwez si on augmente la concurrence avec les commerces de périphérie • **6) Au moins un espace public de qualité par village** ○ Manque de tables et bancs invitant à la convivialité sur la place. Avant, il existait la table d'un voisin qui permettait de se faire de petits apéros sur le pouce (MSMW) ○ Les voitures roulent parfois vite sur la place ○ Pas de plaine de jeux (MSMW) • **Caractère rural à préserver (MSMW)**	• **7) Pression foncière et intégration du nouveau bâti** ○ Tout à fait d'accord ! Comment intégrer intelligemment un nouveau bâti ouvrant à une modernité (matériaux bois…) évitant les pseudos fermettes faites par les entreprises de construction en série ? ○ Menace urbanisation venue des flamands suite à la politique « d'arrêt des constructions » ○ Pression qui va augmenter avec la Flandre qui va bloquer la construction → Il va y avoir un déferlement chez nous → Prudence à avoir • **8) Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre** ○ Pourquoi une faiblesse ? Alors que tout est fait pour que cela devienne une conurbation !
/	

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces

• **9) Très bons sols de culture**
• **10) Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ vues dégagées sur le paysage**
• **11) Territoire rural = qualité de vie élevée**
  ○ A conserver dans les villages périphériques du centre de Perwez
• **12) Deux nouvelles réserves naturelles**
  ○ Elles ne sont pas connues
• **13) Actions en faveur de la nature**
• **14) Parc éolien producteur d'énergie**
  ○ Quels sont les avantages pour les habitants ?
• **15) Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)**
	• **16) Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels**
	• **17) Grandes étendues de cultures ouvertes = frein à la biodiversité**
	  ○ Manque de haies entre les grandes étendues de champs
	• **18) Pas de PCDN**
	• **Pas de station d'épuration : la qualité des eaux est loin d'être idéale (cf. analyse présentée à 'Sentes')**
	• **Pulvérisation dans les champs à côté des habitations**
	• **Pas de collecte des déchets organiques**
	• **Beau parc mais pas d'accès public (ce qui est normal), pour le reste, manque de boisement/diversité (MSMW)**
	• **Aménagement des berges de l'Orbais (ruisseau) à revoir !**

→ Faire la promotion des nouvelles réserves naturelles
→ Développer des financements participatifs avec les citoyens pour les énergies renouvelables (éolien…)
→ Proposer un % de terres agricoles (cultures ouvertes) pour le développement de la biodiversité → Avec rémunération de l'agriculteur participant
→ Collecte des déchets : instaurer ramassage des déchets organiques (voir BEP)
→ Développer un partenariat avec l'université de Gembloux pour favoriser une culture durable et sans pesticide
→ Réimplanter des haies entre les grandes étendues de champs => Retour de la faune et diminution du ruissellement

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces

• **19) Augmentation de la population ➔ Attractivité du territoire**
• **20) Développement des appartements ➔ Adaptation taille des logements**
  ○ Les nouveaux appartements sont trop petits
	• **26) Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété**
	  ○ Les terrains et maisons à vendre sont rares et chers
	• **27) Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges → adaptation des structures et services et maintien d'une authentique**

- Nécessité d'éviter les immeubles à appartements pour conserver le caractère rural (MSMW)

- **21) Développement des logements publics vers une mixité raisonnée**
  - Projet de mixité sociale en cours sans créer des 'ghettos' ou nouvelles cités
- **22) Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
  - L'école secondaire a été construite sur un petit site. Pourquoi ne pas avoir profité des grandes étendues ?
- **23) Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développé**
  - Bien développé mais le prix a augmenté (X4) une fois que ces extrascolaires ont été centralisés (sans apport supplémentaire au service des enfants. Seules les factures étaient informatisées)
- **24) Centre IFAPME offrant des formations diversifiées**
- **25) 1 home + 1 en construction / 1 Abbeyfield**
  - Bonne initiative mais voir si tout le monde aimerait habiter dans ces centres
  - Projet Abbeyfield → excellente initiative comme variante au home

mixité sociale socio-professionnelle

- **28) Augmentation de la part des personnes isolées et ménages monoparentaux**
  - Peu de personnes concernées ici car le prix des maisons est élevé (MSMW)
- **Esprit de clocher (MSMW)**

→ Fusionner les trois fabriques d'église

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces
• **29) Taux d'activité et d'emploi élevé → peu de chômage et de bénéficiaires du RIS** • **30) Nombre d'indépendants en constante progression** • **31) Revenu par habitant élevé** • **32) Producteurs et artisans locaux**	• **37) Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines). ¾ des demandeurs restent moins de 2 ans** ○ Difficulté des étudiants de trouver du travail, des jobs de vacances sur la commune

- Beaucoup de choix et qualité des produits
- Commerçants très agréables

- **33) Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond**
- **34) Deux zones d'activités économiques (mais à saturation)**
- **35) Une ADL / GAL / association d'acteurs économiques locaux (CAEP)**
- **36) Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)**

- **38) Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce ;**
- **39) Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)**
  - Difficulté de succession pour les agriculteurs à cause du prix → Difficile de reprendre pour les jeunes
  - Spéculation sur les terres agricoles
  - Plus que 5 agriculteurs (MSMW)
  - Pourquoi mettre tant de freins au développement de nos agriculteurs alors qu'ils proposent des produits de qualité ? Ferme Godfriaux qui souhaite agrandir son commerce depuis plusieurs années…
- **40) Manque de diversification et de circuits courts agricoles**
  - Pas tout à fait d'accord : il existe du circuit court à MSMW (le lait, pomme de terre chez Pierard, viande chez Jordan, produits de ferme, beurre… légumes à la ferme du Gasi)
- **41) Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez**
- **Pas de magasin type épicerie ou de boulangerie à MSMW**
- **Redondance de commerces : 4 oculistes, démultiplication des grandes surfaces (pourquoi ?), 3 friteries à 500 m l'une de l'autre**
- **Disparition des commerces ambulants à MSMW, c'était bien pour les personnes moins mobiles (il existait un poissonnier et une épicerie)**

→ Proposer des commerces ambulants
→ Un dépôt de pain automatique sur la place de MSMW ?
→ Organiser un circuit court avec les agriculteurs/éleveurs de MSMW
→ Rose-Marie de la Ferme d'Alvaux pourrait passer à MSMW (lait, macquée maison, légumes, produits de la ferme, …)

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseaux routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces
• **42) Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)** ○ Un quart de contournement en réalité ○ Bonne accessibilité au village (MSMW) • **43) Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)** ○ Aucune protection des gens qui attendent le bus ○ Plages horaires des passages de bus insuffisantes, y compris à MSMW ○ Le retard des bus (quotidien) ne permet pas une bonne correspondance avec le Proxibus ○ Pas de Rapido bus le weekend → Gros problème ○ Réseau de bus physiquement et géographiquement développé (accessibilité au Rapido bus) • **44) Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL, …)** ○ Oui mais les piétons sont négligés : manque de trottoirs ○ Mais pas de bandes de passage pour traverser les chaussées pour les véhicules lents ○ Présence de chemins « typiques » (sentiers, etc…) (MSMW) ○ Sentiers praticables et bien entretenus • **45) 13 nouveaux itinéraires cyclables balisés grâce au dernier PCDR** • **46) Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)** ○ Rangs vélo pour les écoles mais pas assez développés dans le temps (seulement un peu au printemps et à l'automne) • **47) Révision du PICM de 2004**	• **48) Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)** ○ Ralentissement en hausse aux ronds-points ○ Bypass des navetteurs venant de Jodoigne qui empruntent le village de MSMW pour rejoindre la sortie 10 de l'E411 • **49) Densification du trafic** ○ Accumulation des contraintes à la sortie de MSMW côté ORB : Hockey + Maison de repos + Habitants + Trafic de transit ○ Le carrefour de la sortie de MSMW côté ORB est dangereux lors des matchs de Hockey • **50) Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes…** ○ Je confirme ! ○ La piste cyclable de la RN29 est un coupe gorge, ça ne ressemble à rien • **51) Faible utilisation du vélo** ○ Dangerosité de la circulation à vélo et à pied – Ch. de Wavre et ch. de Charleroi. ○ Je confirme (ci-dessus)→ On ne peut laisser aller les enfants avant 12-14 ans ○ L'usage du vélo par les enfants de MSMW pour rejoindre les complexe sportif et l'école secondaire est très dangereux : ils doivent traverser 2 nationales (MSMW) ○ Piste cyclable à deux sens sur la Ch. de Huy. C'est extrêmement dangereux pour les cyclistes à chaque croisement. • **Beaucoup de constructions au centre de Perwez sans aménagement des axes routiers à travers champs** • **Pas de passage piéton, pas d'éclairage adapté et pas d'abris bus à l'arrêt de bus sur la N29 à hauteur de la rue Notre Dame** • **Problème de sécurité aux axes du village avec la N29 → Aménagement de ronds-points ?**

	• **Avec l'augmentation des commerces, le nombre de places de parking devient inadapté** • **Croisement de la rue Notre Dame et la N29 : accessibilité très difficile. Idem pour la rue du Parc** • **Les enfants de MSMW ne peuvent plus se rendre à l'école à vélo à cause du trafic sur la rue de Malèves** • **Pas assez de parkings pour l'école et la salle des fêtes de MSMW** • **Le parking face à l'école de MSMW obstrue la vue des usagers sur la route : on ne voit pas qui monte** • **Trafic de transit des voitures qui veulent contourner les ronds-points de la Ch. de Charleroi par les rues du Parc et rue de Malèves le matin : vitesses très élevées, refus de priorités de droite, visibilité diminuée par présence de végétaux => Risque accru d'accidents** • **Vitesse excessive, surtout entre la rue de la Stroulette et la rue du Manoir** • **Manque quasi-total de trottoirs => Sécurité !**
	→ Extension du trottoir de la rue d'Opprebais → Sécurisation de la rue Notre Dame → Élargir les axes routiers à travers champs et instaurer des pistes cyclables sécurisées → Mettre la rue de Malèves à sens unique ou mettre des dispositifs ralentisseurs → Réaménager le carrefour de la sortie de MSMW vers ORB → Instaurer une zone 30 dans tout le centre de Malèves (pas juste la place) → Augmenter les espaces de parking proches des commerces ou créer des navettes gratuites

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités	Faiblessese et menaces
• **52) Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels** ○ Fracture entre le centre culturel et les habitants de MSMW-ORB. (MSMW/ORB) → Il faut quand même prendre sa voiture → On va	• **57) Peu d'activités touristiques** ○ Peu de visibilité des attractions touristiques ○ Lieux touristiques pas très bien indiqués ○ Il existe une formation 'guide touristique' à l'IFAPME → Quelle

à Louvain-la-Neuve, Eghezée, Namur, Bruxelles → Pléthore d'offres culturelles
    - Ne pas oublier le Perwex → Plus d'activités associées dans le futur
    - Le village de MSMW ne se sent pas concerné par les activités culturelles à Perwez
- **53) Une salle dans chaque village**
    - Salles du village de MSMW: Ecole communale et future salle rue de la Cure (MSMW)
- **54) Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif**
    - Le centre sportif de Perwez est super avec un grand éventail de sports différents mais il manque une piscine pour être complet
- **55) 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées**
    - Oui mais pas de trottoirs !
    - 400 mètres de trottoirs à MSMW. C'est peu... très peu...
- **56) Grand nombre d'associations culturelles et sportives**
    - Beaucoup de manifestations liées à des associations de l'entité (Télévie, Commune, musée du souvenir, cercle historique…)
    - Aucun sport (MSMW)
    - Infrastructures culturelles et sportives accessibles (faible distance) dont MSMW peut profiter
- **Nombreuses activités/manifestations liées à des associations du village de MSMW: Comité du 15 août, grand feu, Fiel depot, marche Adeps, Prieuré, …**
- **Association du 15 août : activités pour les jeunes et personnes âgées (St-Nicolas, cougnous, ...), grand feu, Halloween => Création de liens et développement de la vie villageoise, possibilité d'intégration des nouveaux venus, mobilisation de bénévoles au sein du village, prêt de matériel gratuit aux habitants de MSMW, …**
- **Pas mal d'activités équestres à MSMW**
- **Présence de surfaces exploitables (Place de Malèves, champs, prés, …)**
- **Unité Jean XXIII active et dynamique**
- **Accessibilité du parc du Château pour l'unité Jean XXIII**
- **Les boites à livres sont de très bonnes idées**

coordination avec le Foyer culturel qui connait bien le territoire ?

- **Perwex → A qui bénéficie réellement cette salle ? Fait-on appel aux locaux (entreprises) pour la faire vivre, l'équiper… ?**
- **Absence de plaine de jeu dans le village**
    - **Est-ce une faiblesse ?**
- **Accès limité au Parc du Château (privé)**
- **Prix excessif pour la location des salles de village. Exemple pour MSMW : 350€ + 60€ de nettoyage = 410€, pour un habitant de la commune !**

→ Diffusion des activités et manifestations à l'extérieur de la commune
→ Faire apparaitre les boites à livres en plusieurs endroits et étendre le principe à d'autres initiatives (jeux…)

AVIS INDIVIDUELS

En fin de séance, les participants étaient invités à se prononcer de manière individuelle :

- sur la thématique qui leur semblait particulièrement importante en tant qu'enjeu pour la Commune de Perwez (« épingles »)
- sur les éléments du diagnostic qu'ils approuvent particulièrement
- sur les éléments du diagnostic qu'ils désapprouvent particulièrement
- sur LE projet qu'ils souhaiteraient pour la Commune s'il ne fallait en garder qu'un

1. Thématiques épinglées (comme étant particulièrement importantes en tant qu'enjeux)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	1
Nature et territoire à Perwez	3
Vivre à Perwez	
Travailler et entreprendre à Perwez	
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	5
Se divertir et s'investir à Perwez	2

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Arguments	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
10	Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué + vues dégagées sur le paysage	1
11	Territoire rural = qualité de vie élevée	1
15	Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)	1
17	Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité	1
VIVRE À PERWEZ		
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
32	Producteurs et artisans locaux	1
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
50	Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes,…	2
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
56	Grand nombre d'associations culturelles et sportives	2

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
VIVRE À PERWEZ		
19	Augmentation de la population => attractivité du territoire	1
21	Développement des logements publics vers une mixité raisonnée	1
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
49	Densification du trafic	2
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
57	Peu d'activités touristiques	2

4. Boite à idées

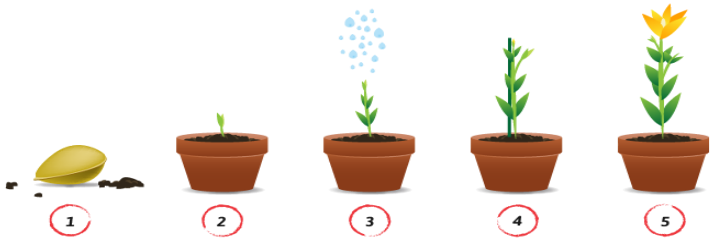

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Mettre en place des trottoirs à Malèves	2
Améliorer la communication sur ce qui se fait via le PCDR	1
Créer une connexion vélo (enfants et jeunes) sécurisée entre Malèves, le complexe sportif et le collège de Perwez	1
Créer une piscine communale à Perwez	1
Améliorer la sécurité routière au sein de l'entité (agrandir les routes, pistes cyclables sécurisées, passages pour piétons, éclairage et abris-bus pour les arrêts sur la chaussée	1
Une traversée sécurisée de la RN29 entre le rond-point de la Ville de Wavre et le rond-point de Glimes	1
Améliorer la visibilité des sites culturels, touristiques et sportifs (panneaux routiers, etc…)	2

Information & consultation villageoise à Thorembais-les-Béguines

Le 07 mai 2018

Annexe 2C – Avis des habitants de Thorembais-les-Béguines

Présents :

- ***Citoyens (22) :*** *Didier BALSAUX, Isabelle CLAEYS BOUUAERT, M. COLSON, Véronique DELISSE, Josiane DEWOLF, Brigitte FERNANDEZ, Benoît GILSON, Philippe GOFFIN, Jacqueline LORGE, Véronique MEERSCHAUT, Michaëlla MOOR, Adrienne RIGO, Etienne RIGO, Françoise ROSAR, Christiane SCHOENDORFF, Dimitri SEVERIN, Dominique STENUIT, Gaëtan STROOBANT, Guy VANDOITSENHOVEN, Andrée WASTIAUX, Bernadette WIGNY, Damien WIGNY*
- ***Mandataires publics (5)*** *: Jean-Marc ALDRIC (Echevin), Christian DURIE (Conseiller Communal), Jules NOËL (Echevin), Anne VAN DER ELST (Présidente du CPAS), Jordan GODFRIAUX (Conseiller communal)*
- ***Pour l'ADL*** *: Sébastien PENS*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Marie BURETTE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent d'appuis)*

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait-robot rédigé par l'auteur de PCDR et présenté en séance. Les commentaires et réactions se rapportant à chaque élément du portrait-robot sont placés en dessous de celui-ci. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises à ce stade de la réflexion.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

CONSULTATION EN SOUS-GROUPES

Habiter à Perwez ***(localisation et aménagement du territoire)***	
Atouts et opportunités	**Faiblesses et menaces**
• **1) Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve**	• **7) Pression foncière et intégration du nouveau bâti** ○ Nouveau bâti ne correspond pas à l'habitat ancien

- Absolument exact (x3)

- **2) Un RGBSR sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines**
  - Pas pertinent, inadapté et pas assez contraignant. Chacun fait n'importe quoi. (TLB)
  - Nous ne voulons pas d'une urbanisation type « Thorembais-Saint-Trond » dans notre Thorembais-les-Béguines (TLB)
  - Laisser Thorembais-les-Béguines sans béton (TLB) … ><
  - …>< Je ne suis pas d'accord
- **3) Un RGBZPU à Perwez centre**
- **4) Deux PCA (Orbais et zoning de Perwez)**
- **5) Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez**
  - Pourquoi le centre de Perwez se meurt-il depuis 20 ans ?
  - Ne pas investir à fond perdu
- **6) Au moins un espace public de qualité par village**
  - Pas de place de village… ni de lieu de convivialité (x2) (TLB)
  - Il n'en existe pas à Thorembais-les-Béguines (TLB)
  - Pas assez d'espaces entre certaines maisons → Trop de 2-3 façades (x3) …><
  - … >< Je ne suis pas d'accord
  - Pas de béton pour l'habitat
- **8) Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre**
  - Manque de projet urbanistique
- **Cabine électrique du chemin de la Louette qui va bientôt s'écrouler**
- **Pas de place de village (TLB) (X4)**
  - **Besoin d'une plaine de jeu dans un endroit « choisi »**
  - **Besoin d'une place publique aménagée devant l'église**
  - **Il n'y a plus de lieu de rapprochement dans le village**

→ Aménagement d'une place publique à TLB
→ Penser à combler les dents creuses (maisons à l'abandon, …) (TLB)
→ Prévoir suffisamment de places de parking pour les nouvelles constructions
→ Priorité aux aménagements et infrastructures publiques avant de développer le foncier

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie*)

Atouts et opportunités

- **9) Très bons sols de culture**
  - Culture de type industriel
- **10) Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué → Vues dégagées sur le paysage**
  - Manque de lieux arborés et de haies ou bosquets (x5)

Faiblesses et menaces

- **16) Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels**
  - Plus de haies pour lutter contre
  - Les inondations peuvent causer de gros dégâts (c'est déjà arrivé)
  - Ruissellement des eaux provenant des champs et s'écoulant sur les propriétés (aléa moyen d'inondations) (TLB)

- **11) Territoire rural = qualité de vie élevée**
  - Rural = sale
  - Aspect rural et champêtre positif (TLB)
  - Ruralité à préserver (TLB)
  - Trop de ruralité nuit au développement (TLB)
- **12) Deux nouvelles réserves naturelles**
  - Elles sont mal renseignées, peu valorisées et peu exploitées (x4)
- **13) Actions en faveur de la nature**
  - Manque de communication
- **14) Parc éolien producteur d'énergie**
  - La population n'en profite pas
  - Parc éolien bien placé le long de l'autoroute (x7)
- **15) Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)**
  - Super idée (x2)
  - Développer la trame verte pour améliorer le paysage et diminuer le points de ruissellement (X2) (TLB)

- **17) Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité**
- **18) Pas de PCDN**
- **Dépôts sauvages : indiscipline de certains citoyens qui s'autorisent à balancer des canettes, plastique, … (TLB)**
- **Nuisances acoustiques : survol des avions de Zaventem très sonore (mettent les gaz au-dessus de TLB) (TLB)**
- **Entretien communal : « Ce village est certainement celui qui est oublié par l'entretien communal » (TLB)**

→ Maintenir la surface agricole
→ Préserver le territoire rural (x4)
→ Conserver les vues dégagées sur le paysage
→ Mettre en place des activités pour valoriser les nouvelles réserves naturelles
→ Maintenir le parc éolien le long de l'autoroute
→ Replanter des arbres dans le cimetière (TLB)
→ Replanter les arbres qui seront abattus pour cause de vieillesse (TLB)

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services*)

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **19) Augmentation de la population → Attractivité du territoire** ○ Ce n'est pas un atout ! (x2) ○ Pas plus d'habitants	• **26) Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété** ○ Le cadastre ne correspond actuellement pas à la valeur de la jouissance des propriétaires

- Les infrastructures publiques ne sont pas suffisantes pour soutenir cette augmentation
- Risque de perdre l'aspect rural, le cadre champêtre (augmentation circulation, habitation…) …><
- …>< Je ne suis pas d'accord
- Calme, aspect rural, aspect champêtre

- **20) Développement des appartements → Adaptation taille des logements**
  - Les natifs de Thorembais-les-Béguines ne peuvent pas faire de leur bien un habitat agréable → Les étrangers sont mieux considérés (TLB) …><
  - …>< Nous ne sommes pas d'accord (X5)
  - Il y a des maisons vides et abandonnées qui devraient être rénovées (x4)
  - Il n'y a pas ou peu d'habitations intergénérationnelles → La commune ne permet pas de tels projets et ne se rend pas compte de la réalité
- **21) Développement des logements publics vers une mixité raisonnée**
- **22) Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
  - Les enfants du village ne sont pas spécialement prioritaires (TLB)
  - La nouvelle école secondaire est un très beau projet
  - Dans l'école de TLB : uniquement une cour en béton pour les primaires et cour super bruyante (X2)
- **23) Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développée**
  - Pas de plaine de jeux pour les petits (malgré un projet rentré et de belles promesses de la Commune) (X3)
- **24) Centre IFAPME offrant des formations diversifiées**
  - Très bien !
- **25) 1 home + 1 en construction / 1 Abbeyfield**
  - Très bien !
  - Les personnes âgées de l'entité ne sont pas spécialement prioritaires
  - Les habitants ne connaissent pas l'Abbeyfield
  - Quelles possibilités d'achat pour nos jeunes ? (TLB)
  - Aspect rural ! Si plus de population, + de circulation et + de maisons (TLB)
- **27) Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges → Adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle**
  - Freiner la construction d'immeubles à appartements nuit à la mixité
- **28) Augmentation de la part des personnes isolées et ménages monoparentaux**
  - Difficultés engendrées sur le plan économique : 2 foyers → 2 fois plus de frais
  - On ne permet pas d'adapter assez l'habitat existant

→ Développer les infrastructures publiques avant de faire de nouveaux logements
→ Forcer la rénovation des maisons vides et abandonnées
→ Créer des habitations intergénérationnelles
→ Favoriser les écoles de proximité mais pas au détriment d'un enseignement de qualité
→ Priorité pour l'accès à l'école du village aux enfants du village
→ Priorité pour l'accès aux établissements pour personnes âgées aux habitants de l'entité
→ Prédéfinir le revenu cadastral pour chaque propriété
→ Permettre d'adapter l'habitat existant pour faire plusieurs logements pour 'petits ménages'

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **29) Taux d'activité et d'emploi élevé → peu de chômage et de bénéficiaires du RIS**
• **30) Nombre d'indépendants en constante progression**
• **31) Revenu par habitant élevé**
• **32) Producteurs et artisans locaux**
  ○ La population ne connait pas les artisans
• **33) Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond**
• **34) Deux zones d'activités économiques (mais à saturation)**
• **35) Une ADL / GAL / association d'acteurs économiques locaux (CAEP)**
  ○ Soutien des commerces locaux grâce aux chèques donnés par la Commune
• **36) Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)**
	• **37) Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines). ¾ des demandeurs restent moins de 2 ans**
	• **38) Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce**
	  ○ Ne fait pas d'ombre à Perwez car c'est une autre offre commerciale
	  ○ Offre commerciale locale complète (x2)
	• **39) Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)**
	  ○ Mais la concurrence refuse l'extension de jeunes agriculteurs
	  ○ Augmentation des rendements agricoles → Ne pose pas de problème si la superficie diminue
	  ○ Nos pauvres agriculteurs sont expropriés pour construire des ponts
	• **40) Manque de diversification et de circuit court agricole**
	  ○ Il y en a de plus en plus
	• **41) Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez**
	  ○ La ville de Perwez manque cruellement de parkings (X2)
	  ○ Délocalisation vers TST

	• **Disparition du commerce de proximité (TLB) (suite au développement du pôle commercial de TST – volonté communale ?)**
la Boîte à idées	→ Reconvertir le centre sportif de TLB en un marché local qui favorise la rencontre et l'échange entre citoyens → Pourquoi ne pas coupler une petite épicerie avec un lieu convivial (café ?) ? (TLB)

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseaux routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **42) Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)** ○ Rond-point de la Ville de Wavre très, voire trop, chargé aux heures de pointe (x5) • **43) Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)** ○ Difficile de rejoindre la gare de Gembloux ○ Rien ou très peu de couverture pendant le week-end et le soir (dernier à +/- 19h30) (x4) • **44) Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL, …)** ○ Pas de site propre sécurisé ○ Piste cyclable le long de la RN29 non-sécurisée → Beaucoup trop dangereuse ○ Le RAVeL est bien développé mais pas les pistes cyclables (x2) • **45) 13 nouveaux itinéraires cyclables balisés grâce au dernier PCDR** ○ Manque d'infos à la population ○ Baliser ne sert à rien si les itinéraires ne sont pas sécurisés • **46) Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)** ○ Les subsides ne sont pas pour tous les types de vélo • **47) Révision du PICM de 2004**	• **48) Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)** ○ Difficulté de s'insérer et de sortir de la nationale (RN29) (x3) – manque un rond-point • **49) Densification du trafic** ○ Saturation des axes principaux • **50) Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes…** ○ Difficulté de s'insérer et de sortir de la nationale ○ On risque sa vie sur la nationale à pied et à vélo ○ Pistes cyclables carrément dangereuses (ex RN 29) (X3) ○ Manque de sécurisation de la mobilité douce entre les villages de l'entité • **51) Faible utilisation du vélo** ○ Plus d'un an et demi pour les travaux d'une seule rue (Long Pré) → Impossible de sortir son vélo ○ Manque de sécurité pour le vélo de loisir et le vélo fonctionnel • **Manque de trottoirs pour les piétons (TLB)** ○ Créer des trottoirs dans les rues du village (TLB) ○ Protéger les piétons près de l'église (TLB) • **Travaux interminables rue de Long Pré (TLB) (X2)**

	• **Vitesse trop élevée des véhicules motorisés (TLB)** ○ Circulation trop rapide dans les axes principaux – Nécessité d'adapter les voiries (rue de Mellemont, Rue E. Masset) (TLB) (X2) ○ Charroi agricole trop rapide (surtout en période de betteraves ou pommes de terre) dans le centre du village ○ Vitesse des camions et gros convois dangereuse et non contrôlée ○ Aucun aménagement dans le village pour ralentir la circulation ○ Manque de contrôle radar de la vitesse ○ Elargir la zone 30 ○ Les aménagements ralentisseurs doivent être en accord avec les besoins du charroi agricole
la Boîte à idées	→ Sécuriser et mettre en site propre les pistes cyclables (X2) → Offrir des subsides pour tous les vélos en général (penser aux grosses familles) → Réaliser des ronds-points pour faciliter l'accès à la route nationale (x2) → Garder les accotements et les entretenir

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **52)Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels** ○ L'offre est abondante, variée, qualitative (x4) ○ Prévoir le déroulement de toutes les activités culturelles au Foyer culturel et ne plus organiser dans les quartiers résidentiels où doit régner le calme et la tranquillité ○ Besoin de plus d'espace pour certains groupes (peintres…) ○ Plus d'accès au programme du Foyer • **53) Une salle dans chaque village** ○ Tarif préférentiel de location pour les habitants du village (x4) ○ Prévoir de la polyvalence (culture, sport, associations…) ○ Possibilités de louer par rapport à l'occupation par l'école (à voir	• **57) Peu d'activités touristiques** ○ Même inexistantes ○ Le patrimoine existant n'est pas assez mis en valeur (à TLB) • **Salle de sport de TLB faite malgré consultation citoyenne négative (TLB)** ○ Salle de sport non demandée (TLB) ○ Salle de sport au mauvais endroit (TLB) ○ Aberration du club sportif (TLB) ○ Le futur centre sportif ne nous profitera pas, juste des inconvénients (augmentation de la circulation, augmentation des nuisances sonores, danger pour les enfants) • **Manque d'une plaine de jeux pour petits enfants (TLB)** ○ Beaucoup de jeunes enfants mais pas de plaine de jeux (TLB)

quand il y aura le nouveau centre sportif) (x4) (à TLB)
    - Plafond de la salle des fête/réfectoire en piteux état (danger !) (TLB)
- **54) Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif**
    - Salle de sport en construction → Chantier à l'abandon (à TLB)
    - Salle de sport inappropriée à cet endroit (à TLB)
    - Pas assez d'offre de salles de sport pour les clubs depuis la privatisation du centre sportif
- **55) 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées**
    - Les parcours cyclos ne sont pas sécurisés en continu
    - Pas de piste cyclable en site propre/sécurisée
    - Marche gourmande réalisée depuis 7 ans à chaque fois dans un village différent → Bénéfice pour les écoles
- **56) Grand nombre d'associations culturelles et sportives**
    - Pas assez d'aide financière transversale (Fédération Wallonie Bruxelles – Commune – Province) pour encourager les initiatives locales
    - Création d'une salle insonorisée pour permettre les activités culturelles dans les quartiers résidentiels
    - Les artistes locaux ne sont pas aidés ! (à TLB)
    - Gratuité demandée pour les artistes locaux (à TLB)
    - Pas de locaux pour les clubs sportifs
    - Bravo pour le bulletin info Perwez (x4)
    - Spectacle des Baladins du Miroir à promouvoir
- **Chouettes traditions du village. Ex : la nuit des voleurs (TLB - 4X)**
- **Dynamisme des fêtes des voisins (X4)**
    - Soutien de la Commune pour la fête des voisins : c'est encourageant et convivial
- **Manque d'investissement dans le club des jeunes (TLB)**
    - Cela fait des années qu'on promet de refaire le club ! (TLB)
    - Manque de soutien et de visibilité du club des jeunes par la Commune (soutien dans leurs initiatives par des contacts réguliers) (TLB)
- **Peu d'occasions pour les habitants (anciens et nouveaux) de se rencontrer (TLB)**
- **Plus de salle polyvalente (TLB)**

→ Mettre en valeur le peu d'éléments touristiques qui existe (prieuré Sainte-Marie, ferme de Mellemont, le 'Chemin de croix'…)
→ Prévoir des locaux totalement insonorisés pour les animations bruyantes dans toute la commune (si manque de place au Foyer)
→ Rénover les espaces publics existants avant d'en construire de nouveaux (TLB)
→ Profiter du nombre d'artistes sur la commune pour les consulter sur l'aménagement des salles (TLB)
→ Restaurer le club des jeunes ou le déplacer près du cimetière (TLB)

AVIS INDIVIDUELS

En fin de séance, les participants étaient invités à se prononcer de manière individuelle :

- sur la thématique qui leur semblait particulièrement importante en tant qu'enjeu pour la Commune de Perwez (« épingles »)
- sur les éléments du diagnostic qu'ils approuvent particulièrement
- sur les éléments du diagnostic qu'ils désapprouvent particulièrement
- sur LE projet qu'ils souhaiteraient pour la Commune s'il ne fallait en garder qu'un

1. Thématiques épinglées (comme étant particulièrement importantes en tant qu'enjeux)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	1
Nature et territoire à Perwez	
Vivre à Perwez	6
Travailler et entreprendre à Perwez	
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	5
Se divertir et s'investir à Perwez	2

2. Eléments « APPROUVES »

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
1	Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve	1
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
11	Territoire rural = qualité de vie élevée	2
VIVRE À PERWEZ		
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
50	Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes,…	1
51	Faible utilisation du vélo	1
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
52	Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels	1

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
6	Au moins un espace public de qualité par village	3
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
11	Territoire rural = qualité de vie élevée	1
VIVRE À PERWEZ		
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
44	Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…)	1
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
54	Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif	1

4. Boite à idées

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
• Retrouver un lien entre les habitants qui ont perdu le seul centre de rencontre : le petit magasin de Guy • Recréer un endroit de rencontre du citoyen (café, épicerie, autre…)	2
Faire un rond-point le long de la N29 à Thorembais-les-Béguines (pour améliorer la sortie du village)	2
Un festival de théâtre de rue à Thorembais-les-Béguines	1
Arborer les rues et améliorer la propreté du village	1
Laisser Thorembais comme il est !	1
Une plaine de jeux pour les jeunes enfants	1
Dynamique efficace au sein du Conseil communal pour la rapidité et le travail bien fait des travaux, projets ruraux, … + Personne de contact pour les habitants	1

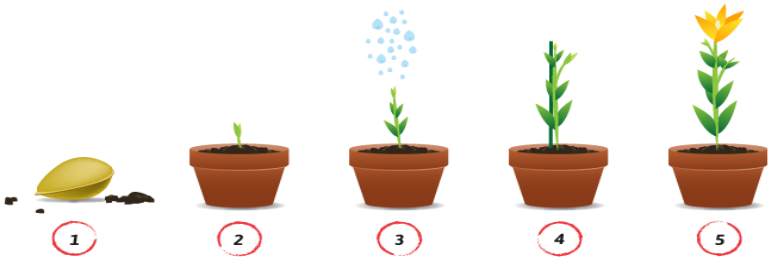

Information & consultation villageoise à Orbais

Le 15 mai 2018

Annexe 2D – Avis de la population d'Orbais

Présents :

- ***Citoyens (11) :*** *Véronique DE BROUWER, Frédéric ERENS, Philippe GOFFARD, Vincent LITT, Audrey LUNION, Gabrielle LUNION, Agnes MARTIN, Raymond MOHIMONT, Martin SIKKINK, Olivier THAYSE, Hugues WEILAND*
- ***Mandataires publics (6)*** *: André ANTOINE (Bourgmestre), Jean-Marc ALDRIC (Echevin), Jordan GODFRIAUX (Conseiller communal), Jules NOËL (Echevin), Marie-France PIERARD (CPAS), Anne VAN DER ELST (Présidente du CPAS)*
- ***Pour l'ADL*** *: Sébastien PENS*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Marie BURETTE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent d'appuis)*

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait-robot rédigé par l'auteur de PCDR et présenté en séance. Les commentaires et réactions se rapportant à chaque élément du portrait-robot sont placés en dessous de celui-ci. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises à ce stade de la réflexion.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

CONSULTATION EN SOUS-GROUPES

Habiter à Perwez (*localisation et aménagement du territoire*)	
Atouts et opportunités	**Faiblesses et menaces**
• **1) Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve** ○ C'est vrai ! C'est très bien	• **7) Pression foncière et intégration du nouveau bâti** ○ L'intégration des nouvelles constructions est mal réalisée (ORB)

- **2) Un RGBSR sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines**
    - Il faut une meilleure intégration du bâti en général et une égalité pour tous
    - Pourquoi tolérer une caravane résidentielle sur le terrain voisin ? (ORB)
- **3) Un RGBZPU à Perwez centre**
- **4) Deux PCA (Orbais et zoning de Perwez)**
    - Le PCA doit protéger le parc public autour de l'ancien home (ORB)
- **5) Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez**
    - Est-ce une rénovation ou une détérioration ?
    - Il n'y a pas de résultat visible !
- **6) Au moins un espace public de qualité par village**
    - Mais la plaine de jeux a été supprimée ! Dommage… (ORB)
    - Quid des ados ?
    - L'espace n'est pas aménagé pour les enfants en bas âge (ORB)
    - L'espace devrait permettre d'accueillir des rassemblements collectifs (cohésion sociale, rencontre…) (ORB)

- **8) Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre**
    - Il faut préserver Orbais de la conurbation
- **Pas suffisamment de communication sur les différents plans d'aménagements…**
- **Manque de vie au bâtiment de l'ancien Home (ORB)**
- **Plus d'accessibilité au jardin de l'ancien home pour les habitants (ORB)**

→ Améliorer la place d'Orbais (ORB)
→ Redonner accès aux jardins de l'ancien home

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **9) Très bons sols de culture**
• **10) Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ Vues dégagées sur le paysage**
  ○ Le paysage de Perwez centre n'est pas de bonne qualité
• **11) Territoire rural = qualité de vie élevée**
	• **16) Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels**
	• **17) Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité**
	  ○ Manque de zones tampons (dans le cadre de la PAC ? Zones non exploitées dans les champs) le long des habitations (ORB)

• **12) Deux nouvelles réserves naturelles**
  ○ Mauvaise communication vers les habitants
• **13) Actions en faveur de la nature**
  ○ Accélérer les plantations de haies
  ○ Limiter la hauteur des arbres entre les maisons
• **14) Parc éolien producteur d'énergie**
  ○ Le parc éolien n'a pas de retombées positives pour la Commune
• **15) Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)**
  ○ Trames invisibles… particulièrement pour l'eau !
	• **18) Pas de PCDN**
	• **On ne sait pas ce que 'ruralité' veut dire à Perwez ; à clarifier et partager avant de définir une politique**
	• **Pollution de l'Orbais par certains fermiers et habitants (ORB)**

→ Préserver ce qui nous reste comme agriculteurs (ORB)	

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services)*	
Atouts et opportunités	**Faiblesses et menaces**

• **19) Augmentation de la population → attractivité du territoire**
• **20) Développement des appartements → adaptation taille des logements**
• **21) Développement des logements publics vers une mixité raisonnée**
• **22) Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
  ○ Très bien mais les bâtiments peuvent être améliorés
• **23) Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développés**
  ○ Place dans les milieux d'accueil proportionnel à la demande
  ○ Pas de crèche propre au CPAS
• **24) Centre IFAPME offrant des formations diversifiées**
• **25) 1 home + 1 en construction / 1 Abbeyfield**
  ○ Les chambres sont petites avec une vue sur un mur
• **Village très accueillant (ORB)**
	• **26) Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété**
	• **27) Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges → adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle**
	• **28) Augmentation de la part des personnes isolées et ménages monoparentaux**
	• **Il manque un plan de cohésion sociale**
	• **Manque d'esprit de quartier (hors ORB)**
	• **Perte de la dimension intergénérationnelle avec disparition du home dans le village (ORB)**

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **29) Taux d'activité et d'emploi élevé ➔ peu de chômage et de bénéficiaires du RIS**
• **30) Nombre d'indépendants en constante progression**
• **31) Revenu par habitant élevé**
• **32) Producteurs et artisans locaux**
  ○ Site de la gare : coopérative citoyenne de producteurs locaux
  ○ Trop peu mis en valeur et trop peu connus
• **33) Développement d'un pôle de services /commerces à Thorembais-St-Trond**
  ○ Pas beaucoup de commerces de qualité / de producteurs locaux
• **34) Deux zones d'activités économiques (mais à saturation)**
• **35) Une ADL / GAL / association d'acteurs économiques locaux (CAEP)**
  ○ Bon accompagnement de l'ADL (ex : installation d'un retraité à titre d'indépendant complémentaire)
• **36) Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)**
	• **37) Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines). ¾ des demandeurs restent moins de 2 ans**
	  ○ Manque d'alternatives pour les jeunes au chômage
	• **38) Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce ;**
	• **39) Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)**
	  ○ Il manque à Perwez une politique de développement rural tournée vers l'emploi diversifié et pour les jeunes
	• **40) Manque de diversification et de circuit court agricole**
	  ○ Pas de politique en faveur de petits agriculteurs bio
	  ○ Manque d'un endroit fixe pour l'asbl Slowly (ORB)
	• **41) Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez**
	  ○ Centre-ville de Perwez tué par l'aménagement de la circulation
	  ○ Développement immobilier et commercial de TST entraine un abandon du centre de Perwez → Reconnaitre ce fait ; nous ne reviendrons pas en arrière
	• **Commerces manquants : cordonnerie, libraire, poissonnerie, atelier de soudure**
	• **Trop de grandes surfaces et pas assez de commerces dans les villages**

→ créer une coopérative artisanale pour offrir aux jeunes des alternatives

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseaux routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **42) Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)**
  ○ Pourquoi le contournement n'a-t-il pas été fait au niveau de l'aire d'autoroute ? Concentration sur la sortie 11
  ○ C'est aussi une menace à cause du trafic de délestage y compris de celui des camions
• **43) Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)**
  ○ Les horaires des connexions avec Louvain-la-Neuve et Gembloux ne sont pas suffisants et sont adaptés uniquement pour les horaires scolaires (rien en soirée…)
  ○ Mauvaise connaissance des habitants sur les possibilités qu'offre le réseau existant
  ○ Pas de parking pour permettre une intermodalité et prendre les transports en commun
  ○ Bus vers Bruxelles en surcharge
• **44) Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL, …)**
  ○ Réseau dangereux !
  ○ Bonnes initiatives mais du coup par coup sans une véritable politique de mobilité globale
• **45) 13 nouveaux itinéraires cyclables balisés grâce au dernier PCDR**
• **46) Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)**
  ○ Plusieurs actions mais pas de politique générale
• **47) Révision du PICM de 2004**
	• **48) Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)**
	  ○ Congestion de la circulation qui commence sur la chaussée de Wavre vers Perwez (à cause entre autres du développement des commerces)
	• **49) Densification du trafic**
	  ○ Beaucoup de trafic de passage
	  ○ Vitesses peintes au sol non adaptées dans certaines rues (ORB)
	  ○ Les gens d'Orbais ne se sentent pas entendus, les gestions de sécurité et de vitesse dans le village ne sont pas prises en compte (ORB)
	  ○ Vitesse des voitures (ORB)
	  ○ Casse vitesse à la Barre mis beaucoup trop haut => Les voitures accélèrent à l'entrée du village
	• **50) Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes, …**
	• **51) Faible utilisation du vélo**
	• **Beaucoup trop peu de trottoirs (X2) y compris dans les villages et quand il y en a, les voitures se garent dessus et les PMR éprouvent de grandes difficultés (ORB)**
	• **La Commune n'aide pas à développer les sentiers pédestres**
	• **Orbais est coupé en deux, les gens sont piégés par la Nationale (ORB)**
	• **Carrefour dangereux à Orbais (ORB)**
	• **Mauvaise visibilité de la signalisation (ORB)**
	• **Mauvais état des routes rue de la Gobie et Rue du Chêne Béni (ORB)**
	• **Trop de parkings voitures autour du kiosque du parc Roi Baudouin (ORB)**

→ Développer davantage les sentiers pédestres

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **52) Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels**
• **53) Une salle dans chaque village**
  ○ Le prix des salles communales est trop cher
  ○ La salle du village est très bien (ORB)
• **54) Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif**
  ○ Terrain de foot (ORB)
• **55) 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées**
  ○ Travail sur les sentiers mais à développer avec les citoyens intéressés
  ○ Initiative de restauration des sentiers n'a pas été très bien accueillie par la commune
• **56) Grand nombre d'associations culturelles et sportives**
• **Associations actives dans la vie au village, qui créent du lien : Les arts d'Orbais, Orbais ki bouge, Plan local Prévention, Slowly, le SEL d'Orbais, potager collectif (ORB) (X2)**
	• **57) Peu d'activités touristiques**
	• **Pas de plaine de jeux pour enfants / bougeothèque (ORB) (X3)**
	• **Manque de possibilités pour transmettre des valeurs, des métiers et l'histoire des plus âgés vers les plus jeunes et vice-versa**
	• **Jeunesse 'connectée' et déconnectée du terrain**
	• **Il manque d'une piscine à Perwez**
	• **Manque d'un espace partagé permanent (asbl, …) géré par les habitants**
	• **Problématiques du Kibboutz (ORB)**
	  ○ Rien n'est fait pour gérer le tapage nocturne généré par les fêtes privées au Kibboutz (ORB)
	  ○ Pas de cimaises aux murs, à l'étage mur peint en gris alors qu'il pouvait être un mur de projection cinéma (ORB)
	  ○ Trop de locations privées, pas assez accessibles aux citoyens (trop compliqué - Gestion des clés) (ORB)
	  ○ Pas d'espace de stockage pour les ASBL locales (OKB, Slowly, …), type armoires fermées (ORB)
	• **Pas de club des jeunes (ORB) (X2)**
	• **Manque de bancs (ORB)**
	• **Pas de journée des associations (ORB)**
	• **Terrain de pétanque (ORB)**

la Boîte à idées	→ installer des espaces de stockage (armoires fermées) au kibboutz pour les asbl locales (OKB, Slowly, …)

AVIS INDIVIDUELS

En fin de séance, les participants étaient invités à se prononcer de manière individuelle :

- sur la thématique qui leur semblait particulièrement importante en tant qu'enjeu pour la Commune de Perwez (« épingles »)
- sur les éléments du diagnostic qu'ils approuvent particulièrement
- sur les éléments du diagnostic qu'ils désapprouvent particulièrement
- sur LE projet qu'ils souhaiteraient pour la Commune s'il ne fallait en garder qu'un

1. Thématiques épinglées (comme étant particulièrement importantes en tant qu'enjeux)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	1
Nature et territoire à Perwez	2
Vivre à Perwez	1
Travailler et entreprendre à Perwez	
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	9
Se divertir et s'investir à Perwez	

2. Eléments « APPROUVES »

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
14	Parc éolien producteur d'énergie	1
16	Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels	1
17	Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité	1
VIVRE À PERWEZ		
27	Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges -> adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle	1
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
32	Producteurs et artisans locaux	1
40	Manque de diversification et de circuit court agricole	1
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
43	Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/proxibus)	2
44	Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…)	1
48	Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)	1
50	Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes, …	1

SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ

52	Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels	1
53	Une salle dans chaque village	1
57	Peu d'activités touristiques	1

3. Eléments « C'EST FAUX »

N°	Elément	Nombre de mentions

HABITER À PERWEZ

5	Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez	1

NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ

13	Actions en faveur de la nature	1
14	Parc éolien producteur d'énergie	1
15	Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)	1

VIVRE À PERWEZ

TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ

31	Revenu par habitant élevé	1
36	Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)	1
38	Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce ;	1

SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ

43	Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/proxibus)	2

SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ

4. Boite à idées

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Liaison de bus Perwez-BXL efficace… Déchargerait la N29	1
Trouver des moyens incitants pour diminuer l'utilisation de pesticides	1
Faire des trottoirs corrects	1
Diminuer la circulation très rapide dans le centre d'Orbais	1
Créer un endroit/espace par village réellement à disposition des habitants et associations locales, des jeunes et moins jeunes	2
Améliorer l'état des rues dans les villages et la sécurité pour les vélos	1
Un espace villageois à Orbais, autogéré par les associations	1
Fête des voisins derrière l'école, asbl slow'ly	1

Information & consultation villageoise à Perwez centre

Le 24 mai 2018

Annexe 2E – Avis de la population de Perwez

Présents :

- ***Citoyens (44) :*** *Roland BALZAT, André BASTIN, Claude BAUDREZ, Charles BOEWART, Geneviève BRIET, Thibaut BROHET, Robert CAMBRON, Thomas CLAYTON, André COLON, Etienne COOLS, Julie DAMS, Jean-Luc DANGUY, Anne DE SAUVAGE, Julien DE VOS, Andrée DEBOTRE, Daphné DECOSTER, Anne DELATTRE, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Simon HAUSER, Mia HEMPTINNE, Pascal JAUNIAU, Pierre LECLERCQ, Stéphanie LELONG, Marie-Rose LEMPEREUR, Frédéric LESCRENIER, Bénédicte LUYCKS, Eric MAHO, René MARCHAL, Victor MASSON, Sabine MIRGUET, Sandra NANNI, Gilles PHILIPPE, Michel PLUVINAGE, N. RAUCENT, Caroline ROELANDT, Michel ROOBROUCK, Raphael THEATRE, Michel THIRION, Sylvie VAN DAMME, Davide VERDE, William WACQUIER, Abigail WACQUIER, Muriel WYNS*
- ***Mandataires publics (5)*** *: André ANTOINE (Bourgmestre), Jean-Marc ALDRIC (Echevin), Jordan GODFRIAUX (Conseiller communal), Jules NOËL (Echevin)), Anne VAN DER ELST (Présidente du CPAS)*
- ***Pour l'ADL*** *: Romain RIBERAUD*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie*** *: Marie BURETTE (Agent traitant), Simon DE PAEPE (Agent d'appuis)*

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait-robot rédigé par l'auteur de PCDR et présenté en séance. Les commentaires et réactions se rapportant à chaque élément du portrait-robot sont placés en dessous de celui-ci. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises à ce stade de la réflexion.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

CONSULTATION EN SOUS-GROUPES

Habiter à Perwez (*localisation et aménagement du territoire)*

Atouts et opportunités

- **1) Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve**
  - Les pôles urbains proches renforcent le côté cité-dortoir
- **2) Un RGBSR sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines**
  - Trop laxiste : on veut respirer et garder l'esprit village
  - Eviter l'application trop rigide du RGBSR (MSMW)
- **3) Un RGBZPU à Perwez centre**
  - C'est un peu tard
  - Pas de résultat visible
- **4) Deux PCA (Orbais et zoning de Perwez)**
- **5) Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez**
  - Pas de résultats : toujours autant de vitrines vides
- **6) Au moins un espace public de qualité par village**
  - Espaces agora et sport OK mais gros manque d'entretien (ORB)
  - La place communale est bien mais les bancs ne sont pas accueillants pour les plus âgés (on ne sait pas s'adosser) (MSMW)
  - Bravo pour les espaces publics dans chaque village (PWC)

Faiblesses et menaces

- **7) Pression foncière et intégration du nouveau bâti**
  - En urbanisme, les règlements sont flous
  - Grosses variations entre les maisons (briques, hauteurs, apparences)
  - Constructions nouvelles sans harmonie (TST)
  - Trop d'appartements partout
  - Pas d'obligation de gérer les nouveaux quartiers de façon durable et écologique, et pas d'obligation d'avoir des espaces verts
  - Supprimer la zone de réserve habitable → Restons un village (ORB)
  - Y a-t-il un bassin d'orage ?
- **8) Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre**
  - Manque d'aménagements dans cette conurbation (trottoirs, pistes cyclables, verdure)
  - La vitesse n'est pas adaptée à cette urbanisation
- **Menace d'implantation d'éoliennes (TLB)**
- **Trop d'habitats concentrés par rapport à l'égouttage ou à la mobilité**

→ Développer des voies parallèles à la chaussée principale pour désengorger la chaussée principale actuelle
→ Mettre des bancs avec dossier et bancs de pic-nic sur la place communale à Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie)*

Atouts et opportunités

- **9) Très bons sols de culture**
  - Beaucoup trop de pesticides → Problème de santé pour les habitants
  - Les champs sont labourés et cultivés jusqu'à leur limite
- **10) Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ Vues dégagées sur le paysage**
  - Manque de haies
  - Désert écologique
  - Pas de zone boisée où se promener
  - Grande culture nécessaire aux besoins du type d'exploitation
  - Manque d'un conseil paysager et bien-être avant toute action concrète (PWC)
- **11) Territoire rural = qualité de vie élevée**
  - La campagne c'est super… Il faut la préserver et l'aménager (haies-bosquets)
  - Préserver les limitations de musique (bruit en soirée, dimanche et jours fériés)
- **12) Deux nouvelles réserves naturelles**
  - Manque d'évènements pour faire participer le grand public à la gestion de la réserve
- **13) Actions en faveur de la nature**
  - Les zones boisées ne sont pas assez prises en charge par la collectivité
  - Quel est le délai de la construction de la station d'épuration et du réseau d'égouttage ?
  - Les actions en faveur de la nature sont des plus négatives (ex. abandon étang du Warichet) (PWC)
  - Plein de possibilités d'activités nature (PWC)

Faiblesses et menaces

- **16) Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels**
  - Pas de haies et bosquets pour contrer les coulées de boues
  - Risques d'inondations : un étang peut aussi servir de bassin d'orage (PWC)
- **17) Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité**
  - Plus de haies et bosquets pour des refuges à la biodiversité
  - Maillage écologique trop faible
  - Faible biodiversité (ORB)
- **18) Pas de PCDN**
  - Plus de haies et bosquets pour contrer les coulées de boues
- **Zones humides menacées**
- **Manque de zones boisées**
- **Pas assez de fauchage tardif : ex tonte systématique dans le RAVeL**
- **Qualité des eaux de surface médiocre**
- **Manque d'égouttage**
- **Dépôt sauvage d'immondices, de plastiques**
- **Effluents d'élevage qui polluent**
- **Pas assez de poubelles dans les chemins et places**
- **Non-respect des règles d'épandages**
  - Epandages non contrôlés des lisiers de porcherie (PWC)
- **Combustion de déchets toxiques (plastiques) par certaines personnes – Police de l'environnement ? (PWC)**
- **Urbanisation autour des fermes (Alvaux p.ex.) => Mauvaise qualité de l'air due aux pesticides (PWC)**

- **14) Parc éolien producteur d'énergie**
  - Manque d'informations sur l'utilisation de cette énergie éolienne. Pour qui ? Quelles sont les retombées ?
  - Pas suffisamment d'autres solutions d'énergie renouvelable
- **15) Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)**
  - Pas visible du tout
  - Pas d'accord ! => Projet de l'étang du Warichet tombé à l'eau (PWC)
  - Pas assez d'espaces verts dans le centre de Perwez / manque de parc / Un parc pour jouer et se balader (X3) (ex. bois Burlet) (PWC)

→ Aménager des haies et des bosquets (pour les oiseaux et empêcher inondation)
→ Développer davantage de réserves naturelles
→ Proposer des activités scolaires pour sensibiliser les jeunes à notre environnement (ex : espace classes vertes géré par la Commune ; logements, services repas/visites, nuitées gérées par les professeurs)
→ Développer une éolienne coopérative
→ Renforcer/développer le maillage écologique
→ Favoriser une utilisation raisonnée des pesticides
→ Favoriser la collecte des déchets
→ Prévoir un conseil paysager et bien-être avant toute action concrète (PWC)
→ Développer l'étang près de la ferme d'Alvaux : zone humide verte et pas que de la pèche

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services)*

Atouts et opportunités

- **19) Augmentation de la population → Attractivité du territoire**
  - Quelle est la limite fixée ? Si elle est fixée…
- **20) Développement des appartements → Adaptation taille des logements**
  - Problème de parkings (2 voitures par appartement !)
  - Appartements ok mais ils sont très petits et nuisent à la qualité de vie

Faiblesses et menaces

- **26) Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété**
  - Prix exorbitants des appartements : pas à la portée des habitants de Perwez
  - Et bien oui ! C'est une question de sous !
  - Augmentation de la population à 'contre balancer' avec une réelle mixité sociale en facilitant l'accès à la propriété
  - Forte pression urbaine (PWC)

- Les gens en appartement n'ont pas ou peu de jardin
- Les anciennes habitations ne sont pas adaptées pour en faire plusieurs logements

- **21) Développement des logements publics vers une mixité raisonnée**
  - Manque de mixité intergénérationnelle
- **22) Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
  - Quelle est la limite fixée ? Si elle est fixée…
  - L'école n'est pas assez ouverte aux habitants du village
  - Une école par village ! +++ (PWC)
- **23) Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développés**
  - Manque de crèches et également pour différents revenus (contrairement aux privées) → Attention à l'augmentation de la population (jeunes couples, enfants, …)
  - Toutes les crèches sont privées
  - Les mouvements de jeunesse ne sont pas assez développés
- **24) Centre IFAPME offrant des formations diversifiées**
  - L'IFAPME est une chance inespérée ! Bravo ! (PWC)
- **25) 1 home + 1 en construction / 1 Abbeyfield**
- **ASBL 'Sans-collier'**
- **Opportunités pour l'ancienne école Bogaerts : Maison des jeunes ? Ecole Maternelle ? (PWC)**
  - Va-t-on laisser augmenter le nombre d'habitants à l'infini ?
- **27) Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges → Adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle**
  - Manque d'échanges intergénérationnels
  - Manque d'accueil des migrants
  - Améliorer l'efficacité de l'aide aux personnes âgées : visites au domicile, organisation des transports, …) (PWC)
- **28) Augmentation de la part des personnes isolées et ménages monoparentaux**
- **Trop peu de médecins généralistes → Menace**
- **Manque d'un petit commerce de première nécessité dans chaque lotissement (→ Plus besoin de voiture pour acheter et possibilité d'envoyer un enfant comme avant)**
- **Quid des 'aînés-admis' ?**
- **Pas de clubs de rencontre / discothèque**
- **Développement de la commune en villages dortoirs**
- **Non-respect des règles de bon voisinage (propriété privée, utilisation des drones, aboiements intempestifs, …) (TLB)**
- **Manque de plaine de jeux (TLB) (PWC)**
- **Manque d'outils de codécision (PWC)**
- **Prévoir un comité bien-être pour les décisions concrètes (PWC)**
- **Manque de lieux pour ados (10-18 ans) (skate-park, panier de basket) (X3) (PWC)**

→ Proposer un lieu d'accueil, de crèche géré par une intercommunale par exemple
→ Favoriser les échanges intergénérationnels
→ Mettre ses talents au service des habitants et des besoins
→ Restons une petite commune (< 10.000 hab.) mais une commune de qualité
→ Favoriser la rénovation des vieux bâtiments
→ Prévoir des parcs et jardins partagés pour les personnes qui habitent dans des appartements
→ Mettre un panier de basket place de l'ancienne gare (PWC)

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **29) Taux d'activité et d'emploi élevé ➔ Peu de chômage et de bénéficiaires du RIS**
  ○ Dépend des secteurs. Par exemple dans l'enseignement : peu de places pour les instituteurs vu le nombre de classes en immersion linguistique
• **30) Nombre d'indépendants en constante progression**
• **31) Revenu par habitant élevé**
  ○ Revenu par habitant élevé ? A ORB et MSW oui mais pas à Perwez centre !
• **32) Producteurs et artisans locaux**
  ○ Les maraichers ne sont pas assez soutenus
  ○ Pas d'épicerie, de café de village, boulangerie, … (MSMW)
• **33) Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond**
  ○ Difficultés pour les personnes âgées ou isolées pour se rendre dans les grands magasins de TST (PWC)
• **34) Deux zones d'activités économiques (mais à saturation)**
• **35) Une ADL / GAL / association d'acteurs économiques locaux (CAEP)**
• **36) Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)**
  ○ Malgré ça, le centre se vide
  ○ Peu visible !
  ○ Ouverture du washerette dans le centre de Perwez (PWC)
• **Marché du samedi apprécié (PWC)**
• **Le petit marché du jeudi sur la grande place est aussi le bienvenu (PWC)**
• **La poste du centre est à préserver (X2) ! (PWC)**
	• **37) Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines). ¾ des demandeurs restent moins de 2 ans**
	• **38) Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce ;**
	• **39) Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)**
	• **40) Manque de diversification et de circuit court agricole**
	  ○ Il n'y a pas de lieu central pour acheter les produits locaux (PWC) comme à ORB avec Slowly
	  ○ Prix du terrain trop cher pour que les jeunes puissent débuter
	• **41) Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez**
	  ○ Elles ne sont pas attractives
	  ○ Les gens ne veulent plus marcher
	  ○ La rue est étroite et très fréquentée par les voitures
	  ○ Manque de terrasses, bistrots, salons de thé…
	• **Pas assez de commerces et de magasins à la ferme dans les villages**
	• **Problématique liée au dépôt des carcasses de porc**
	• **Manque de parkings dans le centre pour aller dans les différents commerces (X2) (PWC)**
	• **Perwez en Zoning ! Pourquoi ? (PWC)**
	• **Manque d'espaces de co-working (PWC)**
	• **Accès haut débit (fibre optique) à améliorer (PWC)**

→ Développer le centre de Perwez avec de l'HORECA
→ Favoriser et aider les maraichers sans oublier de les soutenir
→ Favoriser la création d'une épicerie de village, produits locaux, petit café, lieu de convivialité, boulangerie à MSMW
→ Créer une halle commerciale (marché couvert), un magasin en coopérative pour producteurs locaux
→ Favoriser les circuits courts, les coopératives, une monnaie locale, la production biologique
→ Développer les commerces dans le centre de Perwez en aménageant entre autres l'artère principale
→ Dynamiser le centre de Perwez avec des activités (Perwez Plage, rencontre conviviale, retransmission coupe du monde, euro, cinéma en plein air…)
→ Proposer un magasin mobile dans les villages
→ Proposition pour la place de la Gare : 1 marché couvert / favorisant les producteurs locaux (X2) (halle) (PW)

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseaux routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités

- **42) Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)**
  - Il n'y a qu'une seule chaussée principale ; tout est bloqué en cas de travaux
  - >< Un ring ? Pour que Perwez soit juste un accès à l'autoroute ?
  - Nationales dangereuses vu la vitesse autorisée/pratiquée
- **43) Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)**
  - Pas suffisamment de bus vers Jodoigne. Seulement 1 le matin et 1 le soir → Comment font les étudiants ? (ex : mercredi midi)
  - Impossible de revenir le soir d'un spectacle
  - Un bus pendant la journée vers Gembloux toutes les heures
  - Le Proxibus ne dessert pas suffisamment certains lieux et activités (Hockey, marché, mouvements de jeunesse, …)
  - Horaire parfois inadapté et insuffisant du Proxibus
  - Problème de portes du Proxibus
  - Super le Rapido bus et le Proxibus !
  - Problème
  - Bus = Paradis pour Perwez centre (PWC)

Faiblesses et menaces

- **48) Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)**
  - Vitesse inadaptée (X3)
  - Le projet de contournement sera très bienvenu ! Urgence !
  - Trop de circulation de transit (PWC)
- **49) Densification du trafic**
  - Des voitures partout !
  - Pas de plan de circulation pour accompagner la construction des nouveaux quartiers
  - Manque de système de covoiturage
  - Le trafic s'intensifie dans les chemins de remembrement et surtout lors des travaux sur la voie publique. Certains continueront toujours à les utiliser.
  - Manque de contrôles (vitesse et interdiction des + de 10 tonnes)
- **50) Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes…**
  - Les automobilistes ne connaissent pas les règles
  - Manque de respect de l'utilisation des chemins de remembrement (PWC)

- **44) Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL, …)**
    - Pas de sécurité des usagers faibles
    - Manque de liaisons entre les villages
    - Des pistes cyclables sont en réfection mais celles vers Gembloux sont de très mauvaise qualité
    - Maintenir la piste cyclable derrière Derbygum (PWC)
- **45) 13 nouveaux itinéraires cyclables balisés grâce au dernier PCDR**
- **46) Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)**
    - Rangs scolaires : 3 adultes pour 1 rang → Manque d'optimisation des accompagnateurs → Plus de rangs !
- **47) Révision du PICM de 2004**
    - Pas de sécurité des usagers faibles

- **51) Faible utilisation du vélo**
    - Difficulté pour faire ses courses à vélo
    - Cause principale : insécurité et trop de trafic
    - Route super dangereuse (vitesse) entre TLB et PWC
- **Sentiers usurpés par les agriculteurs**
- **Pas de banc sur les sentiers**
- **Dangers de mobilité :**
    - Carrefour criminel à Mellemont / rue qui va vers Malèves : pas de passage / ilot pour piéton
    - Danger au niveau de la transition entre les villages ORB et de MSMW au croisement avec le Hockey (pas de passage pour piéton, piste cyclable)
    - Danger pour traverser les chaussées
    - Difficultés pour quitter le village de TLB par la chaussée de Charleroi pour les piétons / vélos / voitures et tracteurs, danger pour accéder aux arrêts de bus sur la RN (X2) (TLB)
    - Manque de pistes cyclables pour protéger les usagers faibles (TLB)
    - Village de MSMW coupé du reste de la commune par la Chaussée de Charleroi, dangers pour les piétons, cyclistes et cavaliers. Cela nécessite des aménagements (MSMW)
    - A pied ou avec une poussette, certains endroits (Mont, St-Roch, …) sont suicidaires ! (PWC)
- **Manque de chicanes rue E. Masset (TLB)**
- **Manque de trottoirs dans le village (TLB)**
- **Rues du centre non terminées (zone difficile pour marche, jogging, ...) (TLB)**
- **Rue du Parc à réaménager (MSMW)**
- **Vitesse excessive :**
    - Vitesse excessive des tracteurs dans les petites rues → Entraine des vibrations et fissures dans les habitations
    - La limitation de vitesse 50 km/h est inadaptée dans les petites rues
    - Vitesse excessive dans le village de MSMW - Mettre tout à 30km/h (MSMW)
    - Vitesse excessive dans le centre (PWC)

	• **Etroitesse des rues par rapport au trafic (PWC)**
	• **Problèmes de parking**
	  ○ Zone bleue pour fluidifier le parking dans le centre (PWC)
	  ○ Gros problème de parking suite à l'explosion démographique (PWC)
	  ○ Les parkings prévus pour la location d'appartements (obtention du permis) sont ensuite loués à une autre personne (augmentation du revenu locatif) (PWC)
	  ○ Interdire les voitures ventouses le long des chaussées alors que les entrées de garage privé sont délaissées, idem Grand-Place (X2) (PWC)
	• **Rendre PWC aux Perwéziens, moins de nuisances dues au trafic (PWC)**
	• **Manque un rond-point près du centre sportif pour absorber les circulations (entrées et sorties) du nouveau quartier social (PWC)**

la Boîte à idées	→ Adapter les horaires du Proxibus pour le Hockey déplacé à Orbais, le marché, les mouvements de jeunesse, … → Développer un système de covoiturage hébergé / géré par la commune ; Accès au club sportif, aux écoles, mouvements de jeunesse, … → Développer une location de vélos sur le RAVeL, de remorques à vélo pour faire ses courses → Développer plus de sites propres pour les vélos → Prévoir des bancs sur les sentiers → Faire un rond-point entre les villages d'ORB et de MSMW au croisement avec le Hockey → Faire un lien entre le nouveau PCM et toutes les remarques formulées → Aménager un itinéraire de délestage, voiries parallèles aux grands axes (surtout Chaussée de Charleroi) → Changer/adapter l'itinéraire et les horaires du Proxibus → Rouvrir et promouvoir les chemins et sentiers → Limiter à 50km/h le tronçon du rond-point de TST à PWC → Créer des zones piétonnes dans les villages → Mettre le village en circulation locale pour éviter l'engorgement des chemins de remembrement des gens qui veulent éviter le rond-point de TST (MSW) → Instaurer un ramassage scolaire en bus pour les 3 écoles (X2) (PWC)

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités

- **52) Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels**
  - De nombreux spectacles et activités de qualité organisés mais peu de participants… Dommage !
  - Communication parfois tardive du Foyer culturel
- **53) Une salle dans chaque village**
  - Chaque village a sa salle de spectacle → Il vaut mieux centraliser pour augmenter le public
  - Le prix de la location des salles est trop cher
- **54) Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif**
  - Salle hyper équipée au centre sportif
  - Manque d'un personnel formé (prof de gym) pour offrir aux habitants la possibilité d'en profiter
  - Club sportif mal coordonné : pas de gestionnaire
  - Restauration pas assez développée
- **55) 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées**
  - Super ! Très bien et sympa avec les panneaux explicatifs
  - Oui mais la chaussée de Charleroi coupe les itinéraires
- **56) Grand nombre d'associations culturelles et sportives**
  - Nombreuses activités à TLB : Club des jeunes, marche gourmande, brocante, tradition nuit des voleurs encadrée
- **Bravo pour le WE Wallonie Bienvenue**

Faiblesses et menaces

- **57) Peu d'activités touristiques**
- **Peu d'activités pour les tout-petits**
- **HORECA peu présent et peu attractif (manque de restaurants, …)**
- **Décentralisation des clubs sportifs (Jaguar, salle de TLB)**
- **Tendance à disperser les finances en voulant des salles de sport dans tous les villages**
- **Sauna et espace de détente pas utilisé ni ouvert au public**
- **Où sont les adolescents ? Il faut trouver le moyen de les mobiliser**
- **Pas d'académie de musique**
- **Pas de mise en place d'activités d'initiative communale. Ex : 'je cours pour ma forme'**
- **Pas de salle de cinéma**
- **Club sportif de TLB à l'abandon (depuis faillite) (TLB)**
- **Manque d'activités sportives organisées (TLB)**
- **Manque de réactivité de la Commune pour favoriser la fête des voisins (TLB)**
- **Salle de TLB en attente de rénovation (TLB)**
- **Quid de la gestion des cimetières ? Créer une zone d'humusation à TST ou ailleurs dans la commune**
- **Le terrain de basket sur la place de la gare est à remettre en état (PWC)**
- **Quid du local de pétanque ? (PWC)**
- **Pas de maison des jeunes à PWC (PWC)**
- **On favorise les sports sauf la pèche. L'étang de pèche en gestation a été tout à fait oublié (PWC)**

→ Location des salles : proposer un tarif préférentiel pour les Perwéziens
→ La commune devrait investir dans un personnel formé (prof. de gym et gestionnaire) pour le centre sportif et mettre en place un système de carte
→ Développer des pousses-pousses à partir de la gare sur le RAVeL
→ Proposer des ateliers numériques pour les tout-petits

→ Organiser des cours pour parents pendant ceux des enfants le samedi au centre sportif
→ Encourager la projection d'un film d'auteur 1x par mois à un prix démocratique (voir Grez-Doiceau)
→ Mettre en place un tournoi de pétanque à MSMW
→ Recommencer le festival des contes à MSMW
→ Créer une fanfare
→ Prévoir une activité culturelle décentrée dans les salles (TLB)
→ Panneau d'affichage électronique pour annoncer les spectacles, les festivités (PWC)
→ Un cercle réservé aux pécheurs avec l'étang du Warichet (sport de loisir) (PWC)

AVIS INDIVIDUELS

En fin de séance, les participants étaient invités à se prononcer de manière individuelle :

- sur la thématique qui leur semblait particulièrement importante en tant qu'enjeu pour la Commune de Perwez (« épingles »)
- sur les éléments du diagnostic qu'ils approuvent particulièrement
- sur les éléments du diagnostic qu'ils désapprouvent particulièrement
- sur LE projet qu'ils souhaiteraient pour la Commune s'il ne fallait en garder qu'un

1a. Thématiques épinglées (comme étant particulièrement importantes en tant qu'enjeux)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	2
Nature et territoire à Perwez	3
Vivre à Perwez	2
Travailler et entreprendre à Perwez	
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	6
Se divertir et s'investir à Perwez	1

1b. Thématiques épinglées, habitants des autres villages (intégrés à la synthèse générale)

THÉMATIQUE	NOMBRE D'ÉPINGLAGES
Habiter à Perwez	
Nature et territoire à Perwez	2 (MSMW)
Vivre à Perwez	
Travailler et entreprendre à Perwez	2 (TLB)
Se déplacer à Perwez et hors de Perwez	1 (TST), 3 (TLB), 4 (Orb), 1(MSW)
Se divertir et s'investir à Perwez	

2a. Eléments « APPROUVES », habitants de Perwez

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
5	Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez	1
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
17	Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité	1
VIVRE À PERWEZ		
22	Au moins une école par village, nouvelle école secondaire	1
24	Centre IFAPME offrant des formations diversifiées	1
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
40	Manque de diversification et de circuit court agricole	1
41	Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez	1
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
43	Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/proxibus)	
48	Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)	
49	Densification du trafic	
50	Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes,…	
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
52	Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels	2
56	Grand nombre d'associations culturelles et sportives	1

2b. Eléments « APPROUVES », habitants des autres villages (intégrés dans la synthèse générale)

APPROUVÉ !

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
11	Territoire rural = qualité de vie élevée	1 (TLB)
14	Parc éolien producteur d'énergie	1 (TLB)
15	Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)	1 (MSW)
17	Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité	1(TLB), 1 (MSW)
VIVRE À PERWEZ		
27	Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges -> adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle	1 (Orb)
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
32	Producteurs et artisans locaux	1 (Orb)
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
44	Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…)	1 (Orb)
48	Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)	2 (Orb-TLB)
50	Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes,…	1 (MSW)
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
56	Grand nombre d'associations culturelles et sportives	1 (TLB)

3a. Eléments « C'EST FAUX », habitants de Perwez

C'EST FAUX

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
11	Territoire rural = qualité de vie élevée	2
VIVRE À PERWEZ		
20	Développement des appartements è adaptation taille des logements	1
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
36	Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)	3
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
42	Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)	1
46	Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)	1
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		
57	Peu d'activités touristiques	1

3b. Eléments « C'EST FAUX », habitants des autres villages (intégrés dans la synthèse générale

C'EST FAUX

N°	Elément	Nombre de mentions
HABITER À PERWEZ		
6	Au moins un espace public de qualité par village	2 (TLB)
NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ		
14	Parc éolien producteur d'énergie	1 (Orb)
VIVRE À PERWEZ		
21	Développement des logements publics vers une mixité raisonnée	1 (MSW)
TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ		
36	Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)	1 (Orb)
SE DÉPLACER À PERWEZ ET HORS DE PERWEZ		
43	Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/proxibus)	1 (Orb)
44	Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…)	1 (TLB)
SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ		

4a. Boite à idées, habitants de Perwez

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Recréer un marché d'artisans et producteurs locaux / coopérative / Halle dans locaux de l'ancienne gare	1
Une piscine	1
Faire respecter les limitations de vitesse	1
Améliorer la mobilité (trafic, voitures, bouchons, insécurité cyclistes)	2
Améliorer la circulation des vélos	2
Un cercle réservé aux pécheurs (sports de loisirs) avec l'étang du Warichet	1
Rénovation du centre urbain	1
Un parc à Perwez (cf. cenral Parc)	1
Organiser un ramassage scolaire pour toute l'entité = beaucoup moins de voitures dans le centre et les villages	1

4b. Boite à idées, habitants des autres villages (intégrés dans la synthèse générale)

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
TST	
Prévoir possibilité d'humusation dans un coin de cimetière de TST	1
Développement durable/mobilité	1
MSW	
Sécurisation des traversées de la chaussée de Charleroi et MSMW et TLB/ réduire sa vitesse à 70km/h	2
Promouvoir, accorder une prime à la création d'épicerie de village, circuit court petit café de convivialité + Boulangerie avec du vrai pain	1
TLB	
Terminer le centre sportif de TLB pour multiplier les activités du village	2
Aménager des solutions pour faciliter la traversée de la Chaussée e Charleroi pour les usagers faibles	1
Aménager des pistes cyclables	1
Orbais	
Un beau projet pour promouvoir une agricultures sans pesticides	1
Rond-point entre le village de Orbais et Malèves sur chaussée de Huy avec passage pour piétons et piste cyclable	2
Promouvoir nos producteurs locaux => marché couvert, vente en direct. Restons petits mais de qualité	1

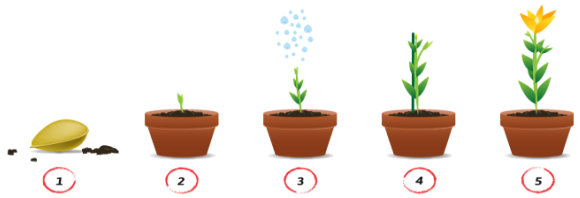

Opération de Développement Rural de Perwez

Consultations villageoises

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Perwez ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

Toute l'info sur le site internet de l'Opération de Développement Rural: www.odrperwez.info

Et sur Facebook: https://www.facebook.com/ODRPerwez/

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

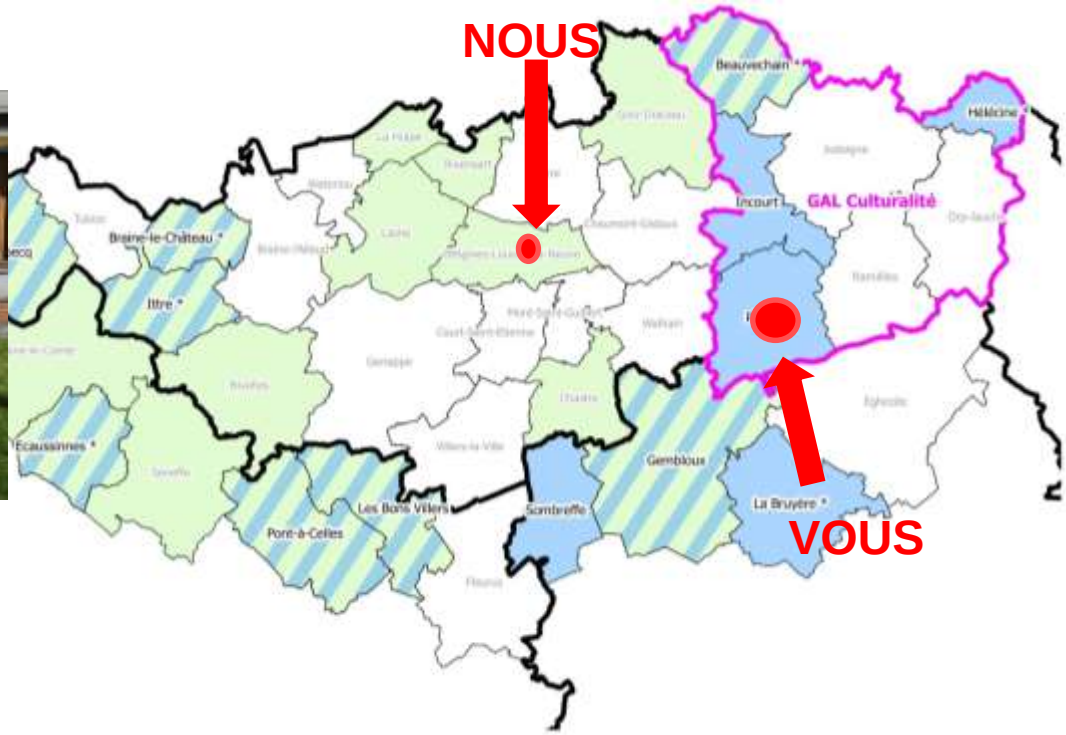

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les Relais pour la Commune de Perwez

Jules Noël
Echevin Relais

ADL de Perwez
Agents relais

Les agents FRW pour Perwez

Bonjour Perwez je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Marie Burette**

Centralisation des contacts :
Marie Burette, m.burette@frw.be ; 010 237 800

L'ODR,
l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

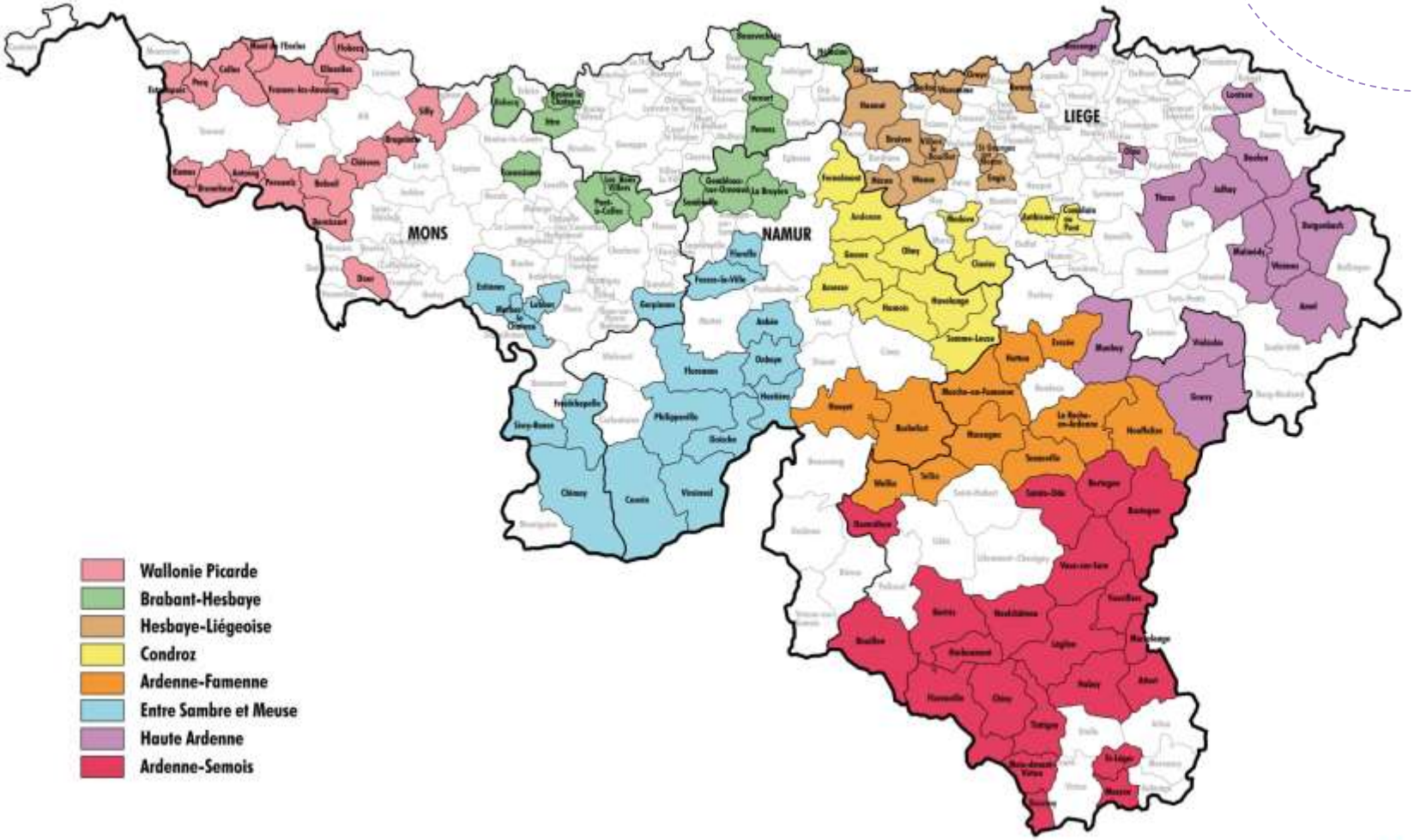

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse basée sur des éléments « objectifs » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

une vision, un regard extérieur sur la commune

L'objectif est de vous faire réagir

PARTIE 3

LOCALISATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

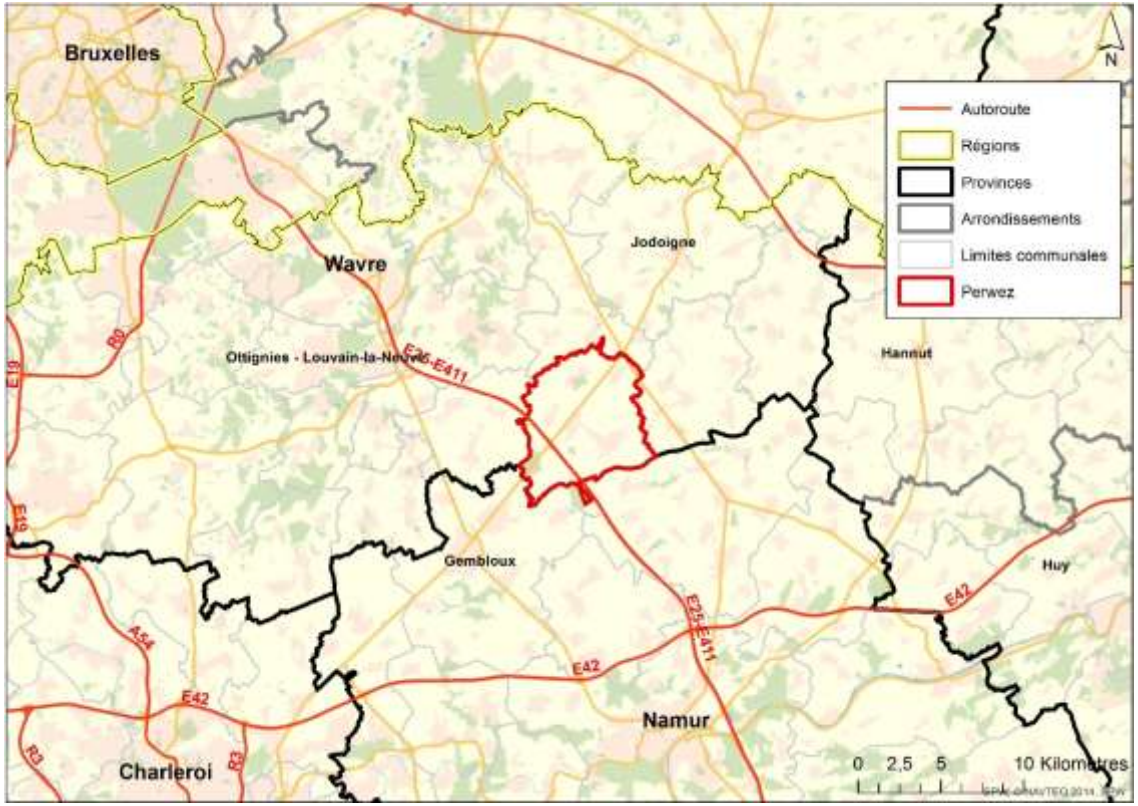

Proximité aux pôles urbains de
Wavre
Louvain-la-Neuve
Gembloux
Namur

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 1 – HABITER À PERWEZ

LOCALISATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Communes brabançonnes

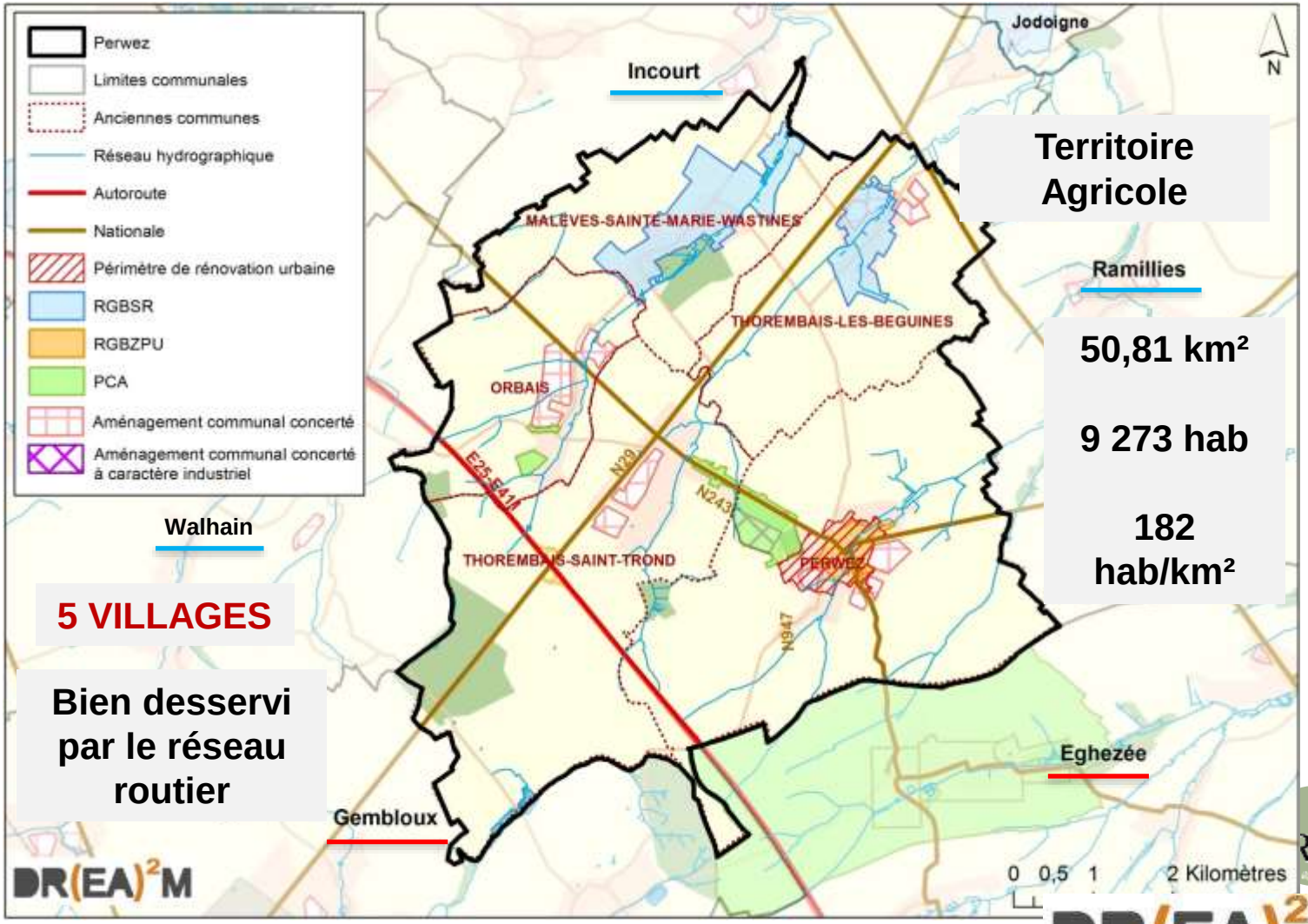

Territoire Agricole

50,81 km²

9 273 hab

182 hab/km²

5 VILLAGES

Bien desservi par le réseau routier

Communes namuroises

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 1 – HABITER À PERWEZ

LOCALISATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve • Un RGBSR sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines • Un RGBZPU à Perwez centre • Deux PCA (Orbais et zoning de Perwez) • Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez • Au moins un espace public de qualité par village	• Pression foncière et intégration du nouveau bâti • Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 2 – NATURE ET TERRITOIRE À PERWEZ

DIMENSION PHYSIQUE, PAYSAGÈRE, NATURELLE ET ENERGIE

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Très bons sols de culture • Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ vues dégagées sur le paysage • Territoire rural = qualité de vie élevée • Deux nouvelles réserves naturelles • Actions en faveur de la nature • Parc éolien producteur d'énergie • Renforcement de trame verte et bleue à Perwez centre (rénovation urbaine)	• Risques de ruissellements concentrés (principalement) et aléas d'inondation ponctuels • Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité • Pas de PCDN

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 3 – VIVRE À PERWEZ

DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, ENSEIGNEMENT, SERVICES

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Augmentation de la population ➔ attractivité du territoire • Développement des appartements ➔ adaptation taille des logements • Développement des logements publics vers une mixité raisonnée • Au moins une école par village, nouvelle école secondaire • Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développés • Centre IFAPME offrant des formations diversifiées • 1 home + 1 en construction / 1 Abbeyfield	• Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété • Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges → adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle • Augmentation de la part des personnes isolées et ménages monoparentaux

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 4 – TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PERWEZ

ECONOMIE, STRUCTURE DU TRAVAIL

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Taux d'activité et d'emploi élevé ➔ peu de chômage et de bénéficiaires du RIS • Nombre d'indépendants en constante progression • Revenu par habitant élevé • Producteurs et artisans locaux • Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond • Deux zones d'activités économiques (mais à saturation) • Une ADL / GAL / association d'acteurs économiques locaux (CAEP) • Effort de dynamisation des commerces du centre en cours (périmètre rénovation urbaine)	• Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines). ¾ des demandeurs restent moins de 2 ans • Agrandissement des pôles commerciaux de LLN, Wavre, Namur + e-commerce ; • Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale) • Manque de diversification et de circuit court agricole • Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Partie 5 – Se Déplacer à Perwez et hors de Perwez

Réseaux routier, Bus, Modes Doux

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement) • Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/proxibus) • Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…) • 13 nouveaux itinéraires cyclables balisés grâce au dernier PCDR • Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique(brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…) • Révision du PICM de 2004	• Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire) • Densification du trafic • Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes,… • Faible utilisation du vélo

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 6 – SE DIVERTIR ET S'INVESTIR À PERWEZ

CULTURE, PATRIMOINE, SPORT, TOURISME

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
• Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels • Une salle dans chaque village • Beaucoup de clubs sportifs + centre sportif • 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées • Grand nombre d'associations culturelles et sportives	• Peu d'activités touristiques

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PARTIE 7 – THOREMBAIS-SAINT-TROND

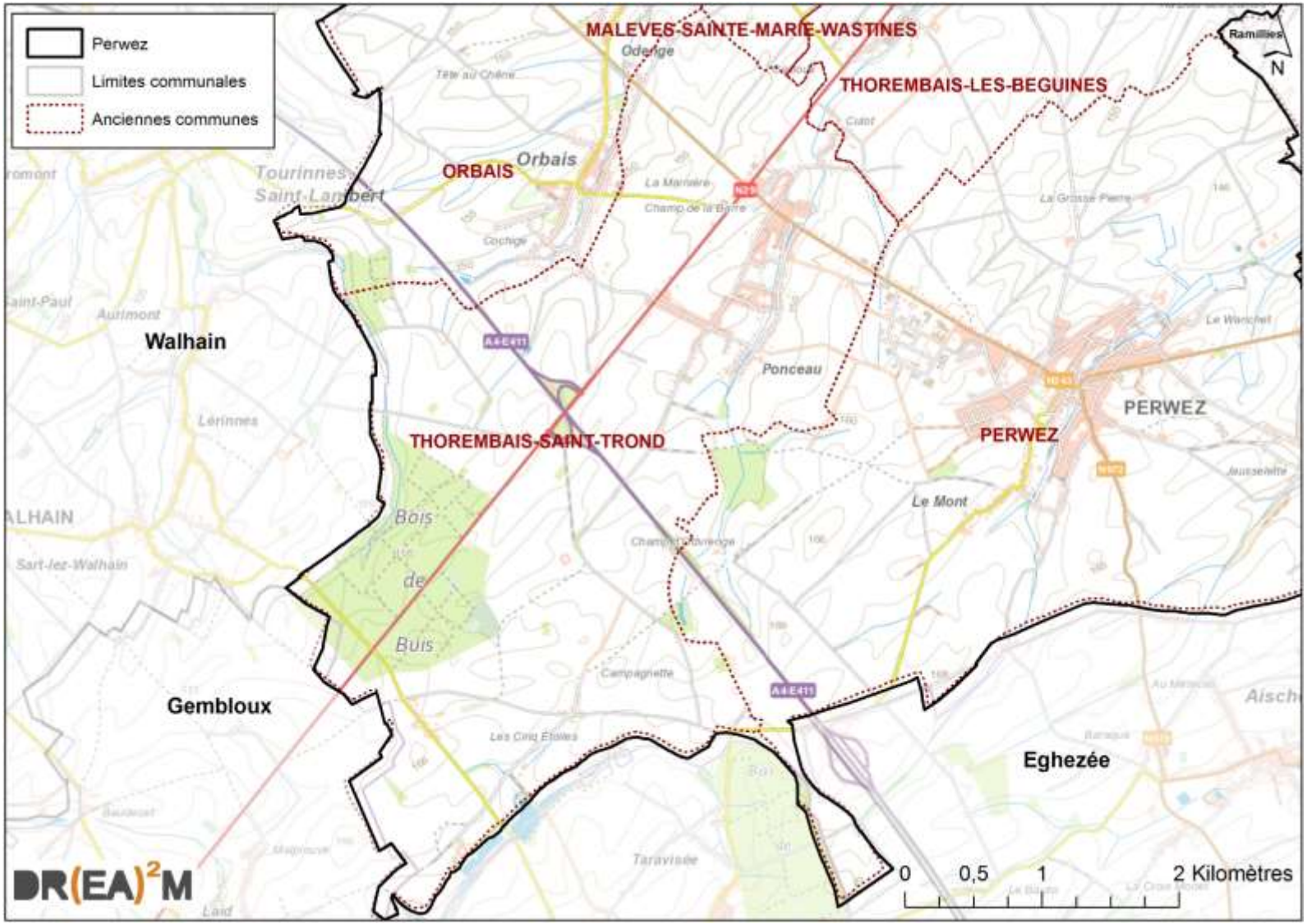

DR(EA)²M

PARTIE 7 – MALÈVES-SAINTE-MARIE-WASTINES

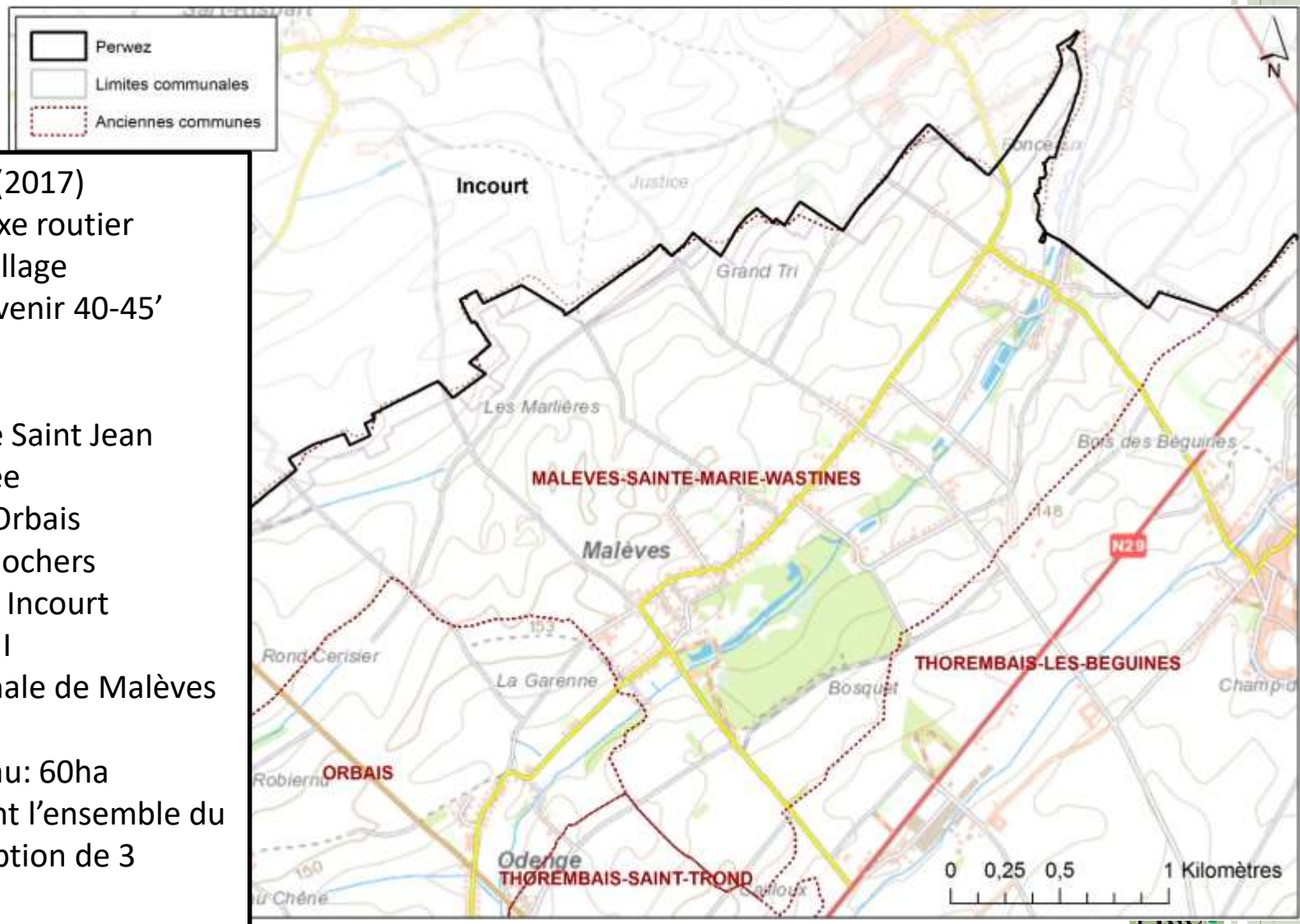

- 985 habitants (2017)
- Pas de grand axe routier traversant le village
- Musée du Souvenir 40-45’
- Prieuré
- 3 églises
- Tour de l’Eglise Saint Jean Baptiste Classée
- Traversé par l’Orbais
- Balade des 3 clochers
- Proximité avec Incourt
- Unité Jean XXIII
- Place Communale de Malèves (PCDR III)
- Parc du Château: 60ha
- RGBSR couvrant l’ensemble du village à l’exception de 3 petites rues
- Réserve disponible en zone d’habitat à caractère rural
- 2 écoles

PARTIE 7 – THOREMBAIS – LES- BÉGUINES

- 912 habitants (2017)
- Proximité avec Incourt et Ramillies
- Traversé par la N29 (chaussée de Charleroi) et la N91 (chaussée de Namur)
- Traversé par le Thorembais
- Zone d'activité économique
- RGBSR couvrant la majeure partie du village
- 3 monuments et 2 sites classés (ferme de Mellemont, orgue de l'église Saint-Martin, ferme la Petite Cense et ferme du Mont)
- Eglise Saint-Roch et Saint-Martin
- Club des Jeunes
- Ballade « Le Circuit des Fermes »
- 1 école

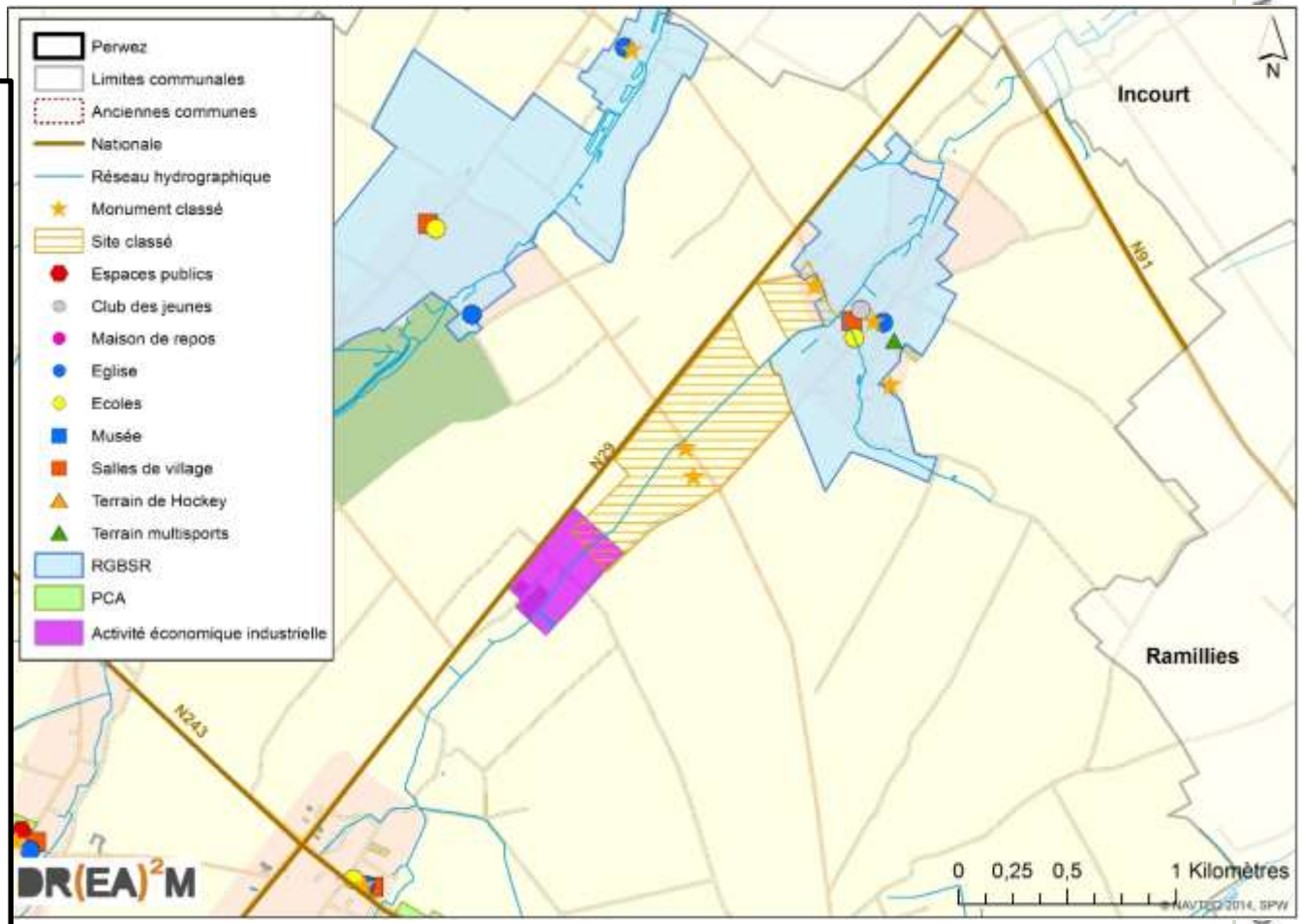

PARTIE 7 – ORBAIS

- 1120 habitants (2017)
- Proximité avec Walhain
- Traversé par la E411 (pas d'accès) et la N243 (chaussée de Wavre)
- Traversé par l'Orbais
- PCA « Home Trémouroux »
- Réserve disponible en zone d'habitat à caractère rural
- Ferme d'Orbais classée (rue Trémouroux n°94)
- Place d'Orbais (croisement rue de Tourinnes et rue Trémouroux)
- Eglise Saint-Lambert
- 1 école
- Home du CPAS en construction
- Ballade « La Brigade Piron »
- Nouveau terrain de hockey

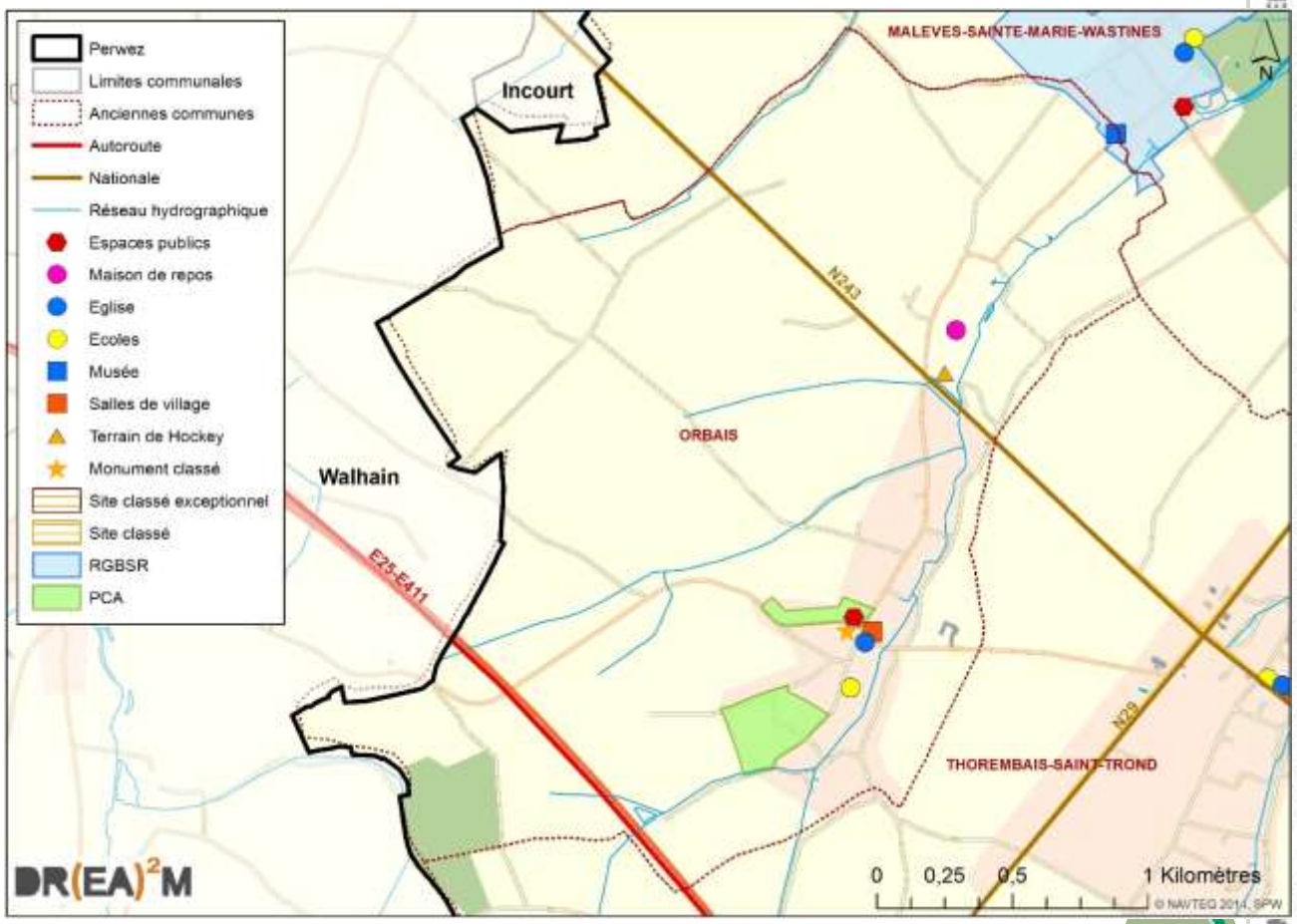

DEVELOPPEMENT MOBILITE

PARTIE 7 – FOCUS SUR LE VILLAGE DE PERWEZ

- 4488 habitants (2017)
- Proximité avec Eghezée et Ramillies
- Traversé par la E411, la N243 (chaussée de Wavre) et la N972 (rue Saint-Roch)
- Traversé par la Grande Gette
- Parc d'activité économique
- Zone protégée en matière d'urbanisme
- Périmètre de rénovation urbaine
- PCA « Du zoning industriel »
- Réserve disponible en zone d'habitat
- Chapelle Saint-Roch classée
- Grand place et place de la Gare
- Eglise Saint-Martin
- Patro Saint-Martin
- 3 écoles (dont une secondaire)
- 1 maison de repos et 1 « Abbeyfield »
- Centre culturel « le Foyer »
- Bibliothèque « le Grimoire d'Eole »
- Presbytère
- Ballades « Jausselette », « Amour de la Patrie » et « Le Pays d'Eole »
- Centre sportif

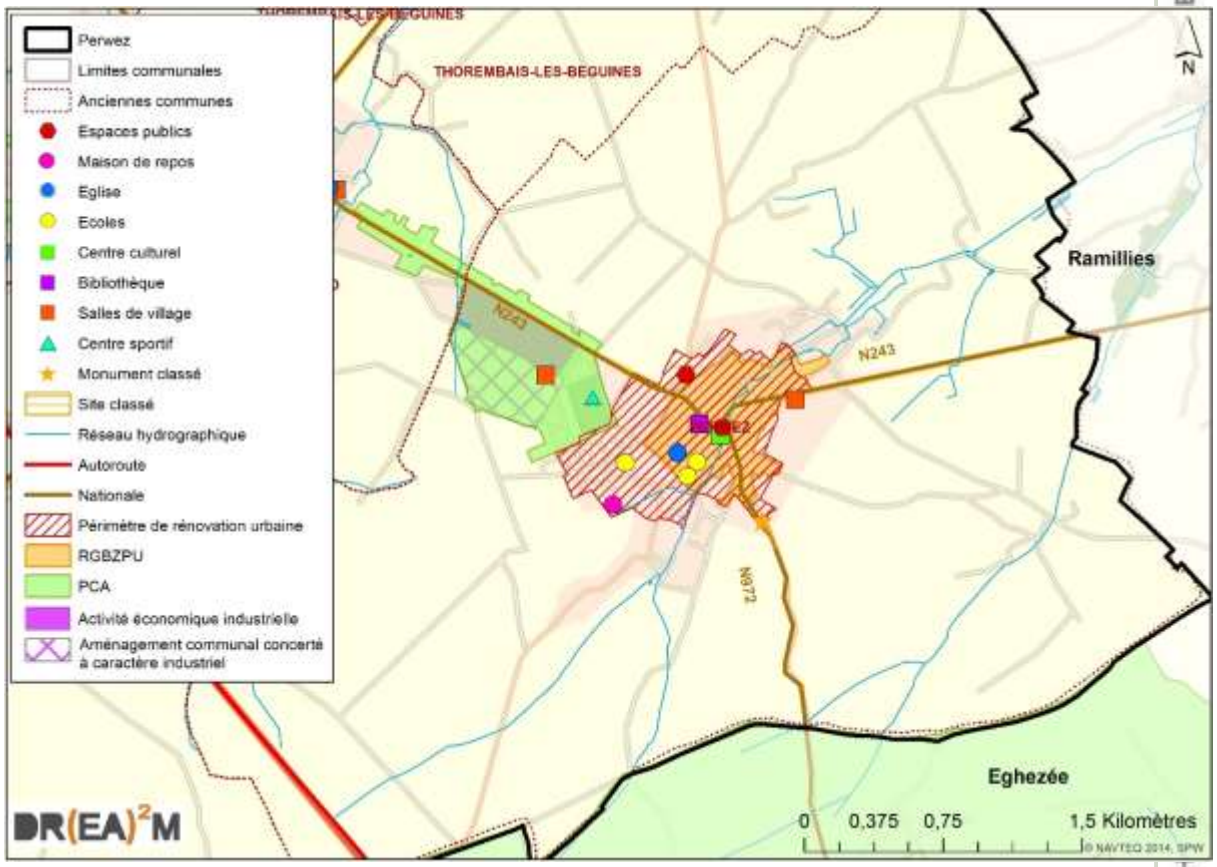

DEVELOPPEMENT RECHERCHE MOBILITE

FRW

DR(EA)²M

Que pensez-vous de ce portrait ?

Aidez-nous à le compléter, à le vérifier à le faire évoluer !

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Perwez**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après 15 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Focus sur la Commune et focus sur le village

Vivre à Perwez

Se déplacer à et hors de Perwez

Travailler et entreprendre à Perwez

Environnement et Energie à Perwez

Se divertir et s'investir à Perwez

Habiter à Perwez

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des affirmation :

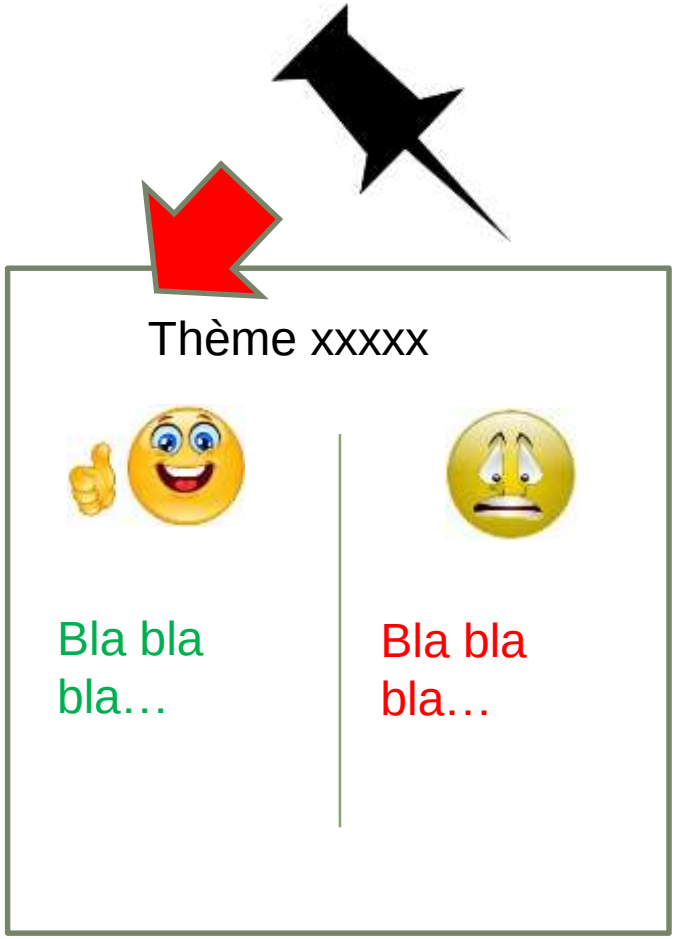

1

+ 1

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Avril 2018

Juin 2018

Janvier 2019

Le Compte-rendu

FRW

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune,

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

D'autres moments pour continuer à donner votre avis durant l'élaboration

- **Enquête en ligne:**
- **CLDR**
- **Groupes de travail**
- **Retours à la population**

Restez connecté(e) !

www.odrperwez.info

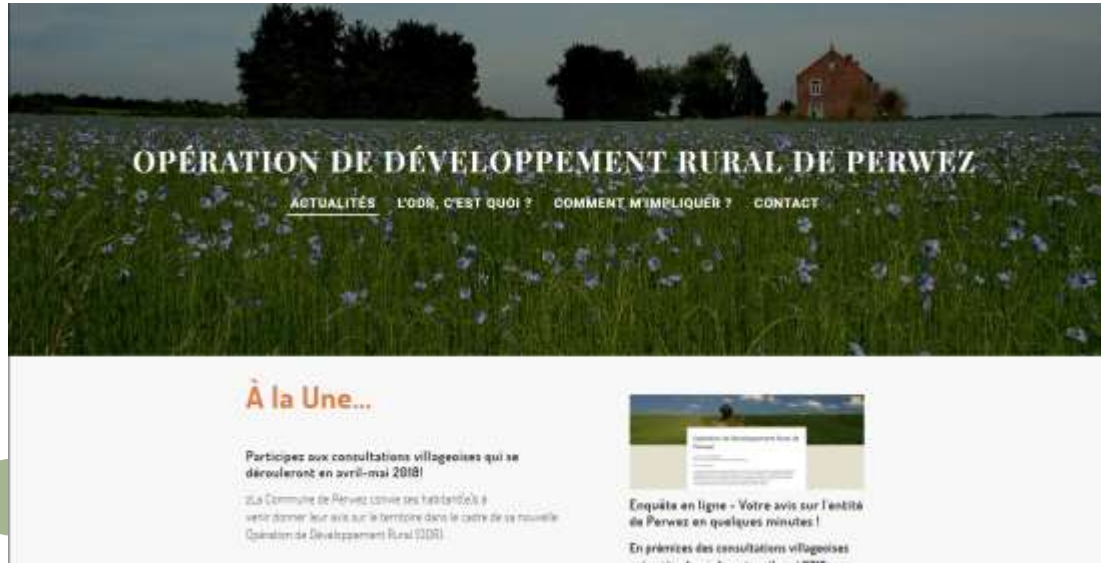

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

Participez à l'enquête en ligne jusqu'au 31 mai !

Restez informé: la page Facebook

Avril – Mai 2018 :
Fin du cycle de consultations villageoises

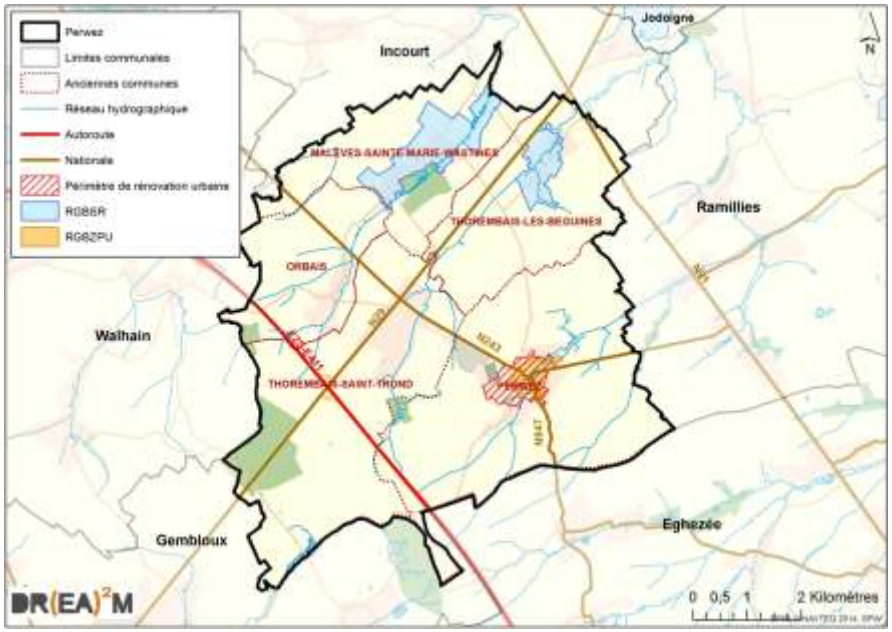

Le mardi 24 avril, à Thorembais-Saint-Trond

Le mercredi 02 mai, à Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Le lundi 07 mai, à Thorembais-les-Béguines

Le mardi 15 mai, à Orbais

Le jeudi 24 mai, à Perwez

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Information & consultation des mandataires communaux

Avril – mai 2018

Annexe 3 – Résultats de la consultation des mandataires communaux – Compilation des 5 réunions

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les mandataires communaux en fonction des tableaux thématiques lors des 5 réunions. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Les éléments non-numérotés, en vert ou en rouge, font appel à la première version du portrait présentée à la réunion de consultation villageoise de TST. Les éléments numérotés, en vert ou en rouge, font appel à la deuxième version du portrait présentée aux réunions suivantes à MSMW, TLB, ORB et PWC.

Acronymes : Perwez Centre (PWC), Thorembais-Saint-Trond (TST), Thorembais-les-Béguines (TLB), Orbais (ORB), Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), Règlement Général sur les Bâtisses – Zones Protégées en matières d'Urbanisme (RGBZPU), Plan Communal d'Aménagement (PCA), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Sens Unique Limité (SUL)

Habiter à Perwez (*localisation et aménagement du territoire*)

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces

• **1) Proximité avec des pôles urbains d'importance : Namur, Gembloux, Wavre, Louvain-la-Neuve**
  ○ Indiscutable
• **2) Protection urbanistique spécifique sur les villages de Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines (RGBSR) & à Perwez Centre (RGBZPU)**
  ○ Pas dans la réalité
  ○ Bof !
• **5) Périmètre de rénovation urbaine couvrant le centre de Perwez**
	• **Absence de Schéma de Développement Communal**
	  ○ Nombreux PCA à valeur contraignante
	  ○ Règlement sur le centre ancien protégé
	• **Absence de Guide Communal d'Urbanisme**
	  ○ Tout ne mérite pas une mesure de protection. Il faut aussi s'ouvrir à l'architecture moderne
	• **8) Début de phénomène de conurbation entre Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre**
	  ○ À éviter

• **6) Au moins un espace public de qualité par village**
  ○ Oui !
• **Caractère rural préservé**
  ○ Pas sur TST
  ○ Faux sur TST
	• **Pression urbanistique importante et impact sur l'accès au logement, services et qualité de l'environnement**
	  ○ Plus de développement, ni de projets de lotissement à TST et dans les petits villages

Nature et territoire à Perwez (*dimension physique, paysagère, naturelle et énergie)*	
Atouts et opportunités	**Faiblesses et menaces**

• **9) Très bons sols de culture**
  ○ A conserver !
• **10) Grandes surfaces agricoles + relief peu marqué ➔ Vues dégagées sur le paysage**
  ○ Ne pas couper la vue avec des projets démesurés
• **11) Territoire rural = Qualité de vie élevée**
  ○ Oui ! Top
• **12) Deux nouvelles réserves naturelles**
  ○ Où ?
• **13) Actions en faveur de la nature**
• **14) Parc éolien producteur d'énergie**
	• **16) Zones inondables (Perwez centre)**
	  ○ Zone inondable différente de ruissellement
	  ○ Plus inondable ? Ben oui, il y a plus d'eau
	• **17) Grandes étendues de culture ouvertes = frein à la biodiversité**
	  ○ Tenir compte de la mise en place des mesures agro-environnementales (MAE)
	  ○ Projet Mille feuilles, biodiversité
	• **18) Pas de PCDN**

Vivre à Perwez (*démographie, enseignement, services)*

Atouts et opportunités

- **19) Augmentation de la population → Attractivité du territoire**
- **20) Développement des appartements → Adaptation taille des logements**
    - Développement des appartements mais dans des limites. Ne pas laisser les villages devenir une ville !
- **21) Développement des logements publics**
- **22) Au moins une école par village, nouvelle école secondaire**
    - Très bien pour éviter que les villages deviennent dortoirs
    - Permet de créer des liens entre les habitants
- **23) Accueil de la petite enfance et extrascolaire bien développés**

Faiblesses et menaces

- **26) Pression foncière, difficulté d'accès à la propriété**
    - Logement tremplin = Accès à la propriété
- **27) Vieillissement de la population → besoin de structures adaptées (mobilité, soins, logements…)**
    - Une maison de repos, une autre en construction, une résidence-services en construction, un logement Abbeyfield
    - La population est globalement jeune
- **Inadéquation entre la taille des logements et la structure de la population**
- **Manque de cours et formation en informatique et bureautique**
    - Le centre IFAPME répond à cela
    - EPN au magasin au fil de soi
    - Ordinateurs en libre accès à la bibliothèque du CPAS
    - D'accord avec vous. IFAPME sont des cours de longue durée ; Il faudrait des formations de courte durée
- **Communication et participation citoyenne à renforcer**
    - La réunion du PCM → 8 réunions organisées dans les villages
    - 4ème Opération de Développement Rural
    - Vu le nombre de personnes présentes, la consultation citoyenne n'a pas l'air de leur manquer...

→ Veiller à une bonne entente entre les jeunes et les riverains (PCS ? Educateur)
→ Proposer des formations de courte durée (IFAPME, *etc.*)

Travailler et entreprendre à Perwez (*économie, structure du travail)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **29) Taux d'activité et d'emploi élevé → Peu de chômage et de bénéficiaires du RIS** ○ Attention à la dualité des 4 villages plus aisés que le centre de Perwez. Veiller à maintenir une cohésion sociale • **30) Nombre d'indépendants en constante progression** • **31) Revenu par habitant élevé** • **32) Producteurs et artisans locaux** • **33) Développement d'un pôle de services/commerces à Thorembais-St-Trond** ○ Très bien ! • **34) Parc d'activités économiques**	• **37) Taux de chômage des jeunes, augmentation des demandeurs d'emploi diplômés (idem dans les communes voisines)** ○ Ce constat est 'étonnant' • **Evolution en commune dortoir** • **39) Diminution de la superficie agricole utile, vieillissement des agriculteurs, baisse du nombre d'exploitations (tendance régionale)** • **41) Disparition des commerces du centre de Perwez** ○ Réhabilitation progressive vers de nouveaux types de commerces ○ Nouvelles implantations de commerces dans le centre (restaurants, stylistes, pédicures, snack, vêtements, vêtements 2ème main)

la Boîte à idées

→ Rouvrir crèche communale (réengagement personne de la commune)
→ Conserver les terres agricoles !
→ Stabiliser le prix des terres agricoles pour permettre la reprise aux jeunes générations

Se déplacer à Perwez et hors de Perwez (*Réseaux routier, bus, modes doux)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **42) Réseau routier bien développé (1 autoroute, 4 nationales, projet de contournement)** ○ Beaucoup de facilité vers le Brabant wallon • **43) Bonne couverture du réseau TEC (5 classiques/2 rapides/Proxibus)** ○ Surtout très bon à Thorembais-St-Trond ○ Proxibus très bien pour ramener vers les lignes sur les chaussées • **44) Réseau mode doux bien développé (RAVeL, pistes cyclables, SUL,…)** ○ Grand temps de refaire la piste cyclable le long de la chaussée de	• **48) Problèmes de congestion le long de la chaussée de Charleroi (migration pendulaire)** ○ Contournement prévu ○ Urgent de faire avancer le contournement • **Absence de gare** ○ Mais super bien desservi par la fréquence des bus vers Gembloux, Namur, LLN ○ Très bonne desserte des bus

Wavre → Besoin de sécurisation • **46) Plusieurs actions pour développer l'usage du vélo/électrique (brevet cycliste, clap vélo, rangs scolaires à vélo, prime vélo électrique…)** • **47) Révision du PICM de 2004**	○ Gare = superbe projet de réhabilitation • **50) Pistes cyclables parfois inadaptées, aménagements discontinus, chemins réservés non respectés par automobilistes…** ○ A fortement nuancer avec ce qui est mis en œuvre ○ Tronçons cyclables dédiés aux vélos • **51) Faible utilisation du vélo**
→ Rouvrir accès autoroute direct (ex : Aische-en-Refail - station-service)	

Se divertir et s'investir à Perwez (*Culture, patrimoine, sport, tourisme)*

Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
• **52) Centre culturel « Le Foyer » organise et accueille de nombreux évènements culturels** ○ Parfait • **53) Une salle dans chaque village** ○ Atout pour le dynamisme des villages • **54) Beaucoup de clubs sportifs + Centre sportif** ○ Pas de cohésion • **55) 7 randonnées pédestres, 13 cyclos et 1 équestre, toutes balisées** ○ Très bien • **56) Grand nombre d'associations culturelles et sportives** ○ Très bien • **Beau patrimoine** • **Eglises bien entretenues** • **Très belle bibliothèque**	• **57) Peu d'activités touristiques** ○ Pas un problème. Ça ne manque pas • **Manque de synergie entre les acteurs culturels et les associations** ○ Je n'en sais rien ! Difficile d'être tenu au courant ○ Cet argument est à mettre à l'affirmative

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE PERWEZ

Informations & consultations villageoise

Avril/mai 2018

- Synthèse globale -

Copie :

- *Sur le site www.odrperwez.info*
- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *A l'ADL*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2A à 2E – Résultats de la consultation dans chaque village
- Annexe 3 – Résultats de la consultation des mandataires communaux

---

Ordre du jour des réunions :

1. *Introduction*
2. *Explications générales sur l'Opération de Développement Rural*
3. *Première étape - Réalisation d'un diagnostic communal « partagé »*
4. *Consultation villageoise par sous-groupes thématiques*
5. *Temps de consultation en individuel*
6. *Suites : constitution de la Commission Locale de Développement Rural*
7. *Conclusions*

---

1. Introduction

L'Opération de Développement Rural (ODR) est importante pour définir les priorités d'avenir de la Commune de Perwez dans les 15 années. C'est un processus participatif qui permet d'aboutir à des réalisations concrètes. Perwez en est à sa 4ème Opération ce qui explique qu'il existe déjà sur le territoire une multitude de projets réalisés précédemment dans ce cadre.

Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la Commune de Perwez bénéficie de l'accompagnement de la Fondation Rural de Wallonie (FRW).

La FRW est un organisme privé d'utilité publique, indépendant et pluraliste (www.frw.be). Elle est active sur le territoire wallon afin de participer au développement des communes rurales et semi-rurales par l'encadrement de projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Ses rôles sont :

- d'animer la participation citoyenne ;
- de conseiller la Commune ;
- de relayer les informations entre les différentes parties prenantes.

La Commune de Perwez sera accompagnée par l'équipe Brabant-Hesbaye (basée à Louvain-La-Neuve) et plus particulièrement par les agents de développement Marie BURETTE et Simon DE PAEPE.

Au niveau communal, l'échevin du Développement rural est Jules NOËL tandis que c'est l'ADL de Perwez qui assumera le suivi administratif du processus.

2. Explications générales sur l'Opération de Développement Rural

Base légale : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon (dernières mises à jour des textes légaux en 2014).

Intérêts de l'ODR pour une Commune :

- **Se doter d'une stratégie globale**, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
- **Mobiliser les habitants et forces vives locales**. La participation est un pilier des ODR ;
- **Faciliter l'activation de moyens financiers** pour le développement de la commune.

Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Perwez. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Acteurs principaux d'une ODR :

- **La Commune et son administration**. Elle est le maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
- **La population**, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus se situe au sein de la **Commission Locale de Développement Rural** (voir point 7).
- **L'organisme d'accompagnement** FRW.
- **La Wallonie**, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des subsides.
- **Le bureau d'étude,** Dr(ea)²m SPRL, est chargé de digérer les réflexions menées avec les citoyens et les élus et de rédiger le PCDR.

3. Première étape - Réalisation d'un diagnostic communal « partagé »

L'élaboration d'un PCDR peut durer 2 à 3 ans. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune peut profiter d'une période de 10 ans pour activer des subsides en Développement Rural et réaliser les projets du PCDR.

La première étape de l'élaboration du PCDR est la rédaction d'un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire un état général de l'entité de Perwez avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, le bureau d'études Dr(ea)²m a réalisé un portrait synthétique du territoire se basant sur une étude socio-économique plus approfondie du territoire. Il s'agit d'une vision extérieure s'appuyant sur des éléments objectifs (des cartes, des statistiques, des données chiffrées, …).

Les agents FRW présentent en séance plénière ce portrait-robot de Perwez (voir présentation en annexe 1).

Dans un second temps, l'auteur fera évoluer ce portrait vers un véritable **diagnostic « partagé »,** incluant les éléments plus subjectifs récoltés en consultant la population. La consultation de la population s'organise de différentes manières afin de toucher un maximum de citoyens : enquête en ligne, réunions de consultation dans chaque village, interview de personnes « ressources » du territoire, rencontre de « publics cibles », …

Ce diagnostic partagé servira de base aux réflexions pour définir la stratégie de développement du territoire (enjeux et objectifs) et sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs en 10 ans.

4. Consultation villageoise par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait-robot dressé par l'auteur du PCDR.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 75 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à et hors de Perwez
- Habiter à Perwez
- Vivre à Perwez
- La Nature et le Territoire à Perwez
- Se divertir et s'investir à Perwez
- Travailler et entreprendre à Perwez

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. Une attention particulière est également portée sur les atouts et faiblesses du village rencontré, thématique par thématique.

Une table est spécifiquement dédiée aux mandataires communaux présents afin de dissocier leurs réflexions de celles des citoyens. Cette table reprend l'ensemble des 6 thématiques et fonctionne sur le même principe qu'exprimé précédemment.

→ **Le résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2A à 2E, pour chacun des villages.**

→ **Le résultat des travaux des mandataires communaux en annexe 3.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à épingler à titre individuel une des 6 thématiques qui leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'une étiquette « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'une étiquette « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'il n'est vraiment pas d'accord avec celle-ci.

→ **Le résultat de cette réflexion individuelle est intégré dans les comptes rendus de chaque village (Annexe 2A à 2E).**

NB : Adaptation de la méthode - Questions sur le village à approfondir en plénière

Lors de la première consultation à Thorembais-Saint-Trond, des questions identifiées par l'auteur de PCDR à propos du village consulté ont été posées aux participants en séance plénière (résultats en annexe 2A). Cette méthode n'a pas été reconduite dans les autres villages afin d'octroyer plus de temps pour les 2 phases de consultations expliquées précédemment.

6. Suites : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période électorale. Dès que l'installation du nouveau Conseil communal, **la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Fonctionnement et missions de la CLDR

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, la part restante étant constituée de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- **d'élaborer** avec la Commune **un avant-projet de PCDR** comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- **de suivre l'état d'avancement des différents projets** du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- **de coordonner les groupes de travail** qu'elle met en place ;

- de faire des **propositions d'initiatives** et de **répondre à des demandes d'avis** de la Commune ;
- d'assurer **l'évaluation** de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La composition de la CLDR doit représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteur socio-professionnel, secteur associatif, ancienneté dans la commune, …).

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées par l'appel à candidature sont invitées à s'inscrire sur une liste figurant à la sortie de la salle. **Pour se tenir au courant des suites du processus, rendez-vous sur le site internet dédié à l'ODR : https://www.odrperwez.info/**

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet communal et ODR – voir lien ci-dessus, page Facebook de l'ODR - https://www.facebook.com/ODRPerwez/, …).

Enfin, une boite à idées est mise à disposition des habitants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets (voir annexes 2).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE & Simon DE PAEPE

Guide d'entretien général des personnes ressources

Marie Burette – Michaël Pluijgers

Objectifs :

- *Permettre aux agents de développement et à l'auteur de PCDR d'avoir une meilleure connaissance du territoire et de mieux le comprendre en rencontrant des acteurs clefs de ce territoire.*
- *Identifier les ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire pour la réalisation du pré-diagnostic.*
- *Faire connaitre l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner envie de participer.*

Aspects généraux

1. Quel est votre implication dans la Commune ? Etes-vous porteur de projets ?
2. Comment selon vous est perçue la commune de l'extérieur ?

Questions par domaine

Pour chaque domaine :

- Principaux **points forts/ points faibles**
- **Enjeux à traiter prioritairement** dans les prochaines années
- Où se situent les endroits stratégiques de développement de la Commune (effectifs ou à développer) ?
- Et s'il ne fallait faire qu'**un seul projet**, ce serait …. ?

Quel est votre perception de la commune dans les domaines suivants :

- **Physique** : (par exemple : aménagement du territoire, qualité de l'environnement, biodiversité et paysages, gestion de l'énergie, nuisances, patrimoine…) ?
- **Culture** : (par exemple : identité, ressources, acteurs, projets, accès aux pratiques culturelles,…) ?
- **Humains** (par exemple : logement, services à la population, santé, mobilité, cohésion entre les villages, incivilités, lutte contre la pauvreté, égalité des chances, coopérations…..) ?
- **Economie** (par exemple : PME, commerces, agricultures, tourisme, énergie, filières innovantes et durables, ….) ?
- **Gestion publique du territoire** (par exemple : moyens humains et financiers communaux, gestion des déchets, infrastructures publiques, outils de gestions et de planification du territoire, gestion communale durable,….) ?
- **Communication et participation** (par exemple : communication généraliste et thématique, canaux de communication, communication de proximité, organes participatifs, ….) ?
- **Autres / Divers non abordés ?**

Pour terminer…

- Quelles personnes ressources nous conseillez-vous d'inviter spécifiquement aux consultations de la population ?

Perwez – Opération de Développement Rural

Mise-à-jour : 07/05/2019

Tableaux de synthèse du résultat des rencontres des personnes-ressources

Intègre les résultats des interviews de (10 personnes ressources) : Jean-Marc ALDRIC (Conseiller communal), Véronique BIDOUL (Présidente de CPAS), Thibaut BROHET (Directeur Centre culturel), Julie DAMS (4ème Echevine), Véronique DE BROUWER (1ère Echevine), Aurélie FLABAT (2ème Echevine), Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre), Romain RIBERAUD & Sébastien PENS (ADL), Etienne RIGO (3ème Echevin)

I. Analyse AFOM

Remarques :

- **Le sigle « >< » indique des arguments opposés et qui devront donc ultérieurement faire l'objet d'un positionnement collectif.**
- **Abréviation des noms de village : Malèves-Sainte-Marie-Wastines (MSMW), Orbais (ORB), Perwez (PER), Thorembais-Les-Béguines (TLB), Thorembais-Saint-Trond (TST)**

Définitions préliminaires :

Atouts	**Faiblesse**
Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire le futur. *Réserves foncières disponibles pour permettre l'installation de nouvelles populations*	Aspects négatifs propre au territoire, contrôlables, sur lesquelles il y a une marge d'amélioration. *Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants*
Opportunités	**Menaces**
Éléments positifs extérieurs, tendances évolutives non maîtrisables mais dont on peut tirer parti *Possibilité de revenus supplémentaires pour la Commune (IPP)*	Elément négatif extérieur (limite, obstacle, tendance évolutive,…) non maîtrisable et pouvant limiter le développement *Plus d'accès au foncier pour les jeunes*

I. Dimension Physique	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Géographie	• Localisation idéale point de vue géographique	• De l'extérieur, Perwez est assez peu connue	•	•
b. Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	• Beaux petits villages • Volonté politique de conserver des villages à dimension/taille humaine et d'éviter les « immeubles » dans les villages • ≥≤ Il reste des ZACC dans certains villages (2 à TST, 1 à TLB, 3 à PER notamment) • Commune très rurale • Commission de rénovation urbaine • Programme de rénovation urbaine approuvé en 2015 – possibilité de financement à 80% • Programme de revitalisation urbaine • Revitalisation de la place de la gare prévue grâce à la Maison Multi-Services de la gare et la fiche 4 du Programme de Rénovation Urbaine. • 4 villages avec une identité rurale (Eglise, maisons unifamiliales, activités économiques non industrielles)	• Perwez (et TST) centre a changé, cité dortoir, commerce s'est déplacé vers les grands axes • TST intégré dans Perwez aujourd'hui, mangés par l'urbanisation • Pas de Schéma de Développement Communal, ni d'outils pour cadrer les projets de promoteurs immobiliers, de lotissements • Commission de rénovation urbaine très peu sollicitée dans la mandature précédente • Le développement urbanistique et des logements a un impact compliqué sur le maintien du caractère agricole • Perwez, petite ville triste • Commune un peu vieillotte de perception • Le manque d'activité et d'occupation visuelle de la Grand Rue fait que les gens n'ont pas envie d'aller se garer plus loin et de parcourir à pied la rue • Les rez commerciaux de la Grand Rue se sont fermés les uns après les autres quand les exploitants ont pris leur pension tout en restant vivre à l'arrière du rez commercial (donc pas de transmission du magasin)	• Financement pour maillage urbain • ≥≤ Urbanisation et densification possible de Perwez centre • Schéma d'orientation du territoire qui permet de protéger certaines zones et d'en densifier d'autres	• Développement urbanistique incontrôlable imposé par des lotisseurs/promoteurs immobiliers • ≥≤ Réactions vives des citoyens si activation des ZACC sans contrôle • ≥≤ La densification de Perwez peut engendrer d'autres difficultés (notamment des problèmes de mobilité) • Les budgets prévus pour la rénovation urbaine sont relativement limités à la Région • La localisation et l'accessibilité avantageuse de la commune risque de déboucher sur une augmentation démographique trop importante dans les villages • Risque d'augmentation du coût de l'immobilier très importante si on limite trop l'urbanisation • Le stop au béton risque d'augmenter la densité des zones urbaines
c. Patrimoine	• Nombreuses fermes classées et bâtiments remarquables	•	•	• Division d'anciennes fermes de manière non contrôlée par des promoteurs immobiliers
d. Biodiversité, paysages et ressources naturelles	• Deux réserves naturelles • Bois Burlet • Bois de Buis	• Il n'y a plus de haies et de bois dans les zones de grande culture	•	•
e. Qualité de l'environnement (Air/eau/sol)	• Maitrise communale de la distribution de l'eau pour le village de Perwez et volonté politique de garder cette maîtrise • Attachement du Perwezien à son eau de distribution, sentiment affectif	• Approvisionnement en eau compliqué sur Perwez car géré par la Commune. Il va falloir recréer une station de pompage. Il manque parfois de pression d'eau • Pas de problème d'inondations marquantes ces dernières années même s'il y a eu des phénomènes de coulées de boues.	• Chasse peu respectueuse du cycle de la nature	• Agriculture sur de grandes étendues freine l'évolution vers le 0 phyto

	• Démarche de verdurisation des cimetières • Lutte contre les Balsamines dans les rivières	Néanmoins, la problématique n'est pas aussi importante qu'à Orp (il existe une étude Giser) • Pas beaucoup d'attentions particulières des services d'espaces vert en matière de biodiversité et d'utilisation de plantes indigènes et mellifères • Peu d'espaces verts accessibles pour la population • Pas de conseiller en environnement proprement dit		
f. Energie	• Nouveau conseiller en énergie qui a déjà piloté un Pollec • Champs d'éoliennes et remplacement prévu de certaines par des plus grandes • Cadastre énergétique des bâtiments publics existants • Procédure d'isolation de 80% des bâtiments communaux via UREBA • Remplacement de tous les luminaires en LED via tiers investisseurs • Volonté politique de signer la convention des maires et de rentrer dans Pollec	• Pas de projet de chaufferie au bois pour des projets communaux • La fonction de conseiller en énergie communale connait un turn over important	• Surplus de chaleur chez Derbigum qui pourrait mener à un projet de chauffage pour des serres par exemple	•
g. Nuisances	• Pas de réels problèmes de coulées de boues et d'inondations	• Problème liés aux chats errants • Quelques endroits clés construits en zones inondables (nouvel maison de repos par exemple)	•	•
h. Acteurs et projets	• Environnement : La leçon verte, journée de l'arbre Natagora, le CRDG • Une ASBL recueille des chats abandonnés	• Pas de convention entre Sans Collier et la Commune pour la gestion d'animaux retrouvés, abandonnés, mal traités, etc. • Pas de groupements « nature et environnement » sur le territoire mais par contre beaucoup d'implications individuelles ou de personnes actives dans ce domaine	•	•

II. Dimension Culturelle	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Ressources culturelles	• Coopération existante entre les Centres culturels de Gembloux, Eghezée et Perwez • Liens avec le CCBW et le GAL Culturalité pour d'autres formes de coopération (scène de village, « en l'air », etc.) • Le Centre culturel prévoit dans son Contrat Programme (en phase de finalisation) de renforcer la cohérence entre les différentes « ressources culturelles » du territoire • Bâtiment du Centre culturel rénové récemment (propriété communale) • Jumelage Orbais – Orbais l'Abbaye (en Champagne) basé sur des échanges sportifs, artistiques et scolaires • Dynamisme culturel important (dans le centre mais aussi dans les villages, via l'associatif)	• Manque de cohérence entre les ressources culturelles • Publics dispersés, publics « spécifiques » ne se mélangeant pas facilement • Une réflexion en matière de réduction des consommations d'énergie dans le bâtiment du Centre culturel semble nécessaire • Le CEC (Osez-Art) est à l'étroit au Centre culturel, de nouveaux locaux pourraient être vraiment utiles • Ressources humaines et financières limitées dans le domaine de la culture, ce qui limite certaines implications au niveau culturel • Le Centre culturel dispose du « Bo'bar » (le bar situé au rez-de-chaussée) mais celui-ci ne peut être considéré comme un bar-café, même s'il y a une volonté de le dynamiser davantage	•	•
b. Accès aux pratiques culturelles	• Un agenda culturel est en train de se mettre en place, via une concertation entre les opérateurs (avec l'appuis de l'ADL) • Tarif préférentiel destiné aux associations membres pour la location des locaux du Centre culturel (son fonctionnement sera prochainement clarifié)	• Perwex est peu accessible et apporte peu de retombées en matière culturelle au niveau local, peu de liens avec le Centre culturel • L'accès aux locaux et aux salles pour les associations n'est pas toujours évident • Difficulté d'attirer les habitants plus récents de Perwez aux activités culturelles • La mobilité est un réel problème en matière d'accès à la culture. Il faut trouver des solutions alternatives qui sont parfois couteuses • Manque de visibilité du Centre culturel (localisation, activités qui passent inaperçues dans la multitude d'activités, affichages publics, valves, etc.) • Manque de communication et de programmes qui attirent les familles au foyer culturel (meilleure information sur ce qui se fait)	• Création de davantage de liens entre le Centre culturel et l'organisme privé qui gère Perwex	• Disparition possible de l'acteur privé qui gère Perwex • La quantité d'activités et d'informations induit un manque de visibilité de l'information (se noie dans un nuage d'infos)

c. Acteurs et projets	• Centre culturel apporte un soutien aux associations membres (73 associations, essentiellement du secteur socio-culturel, dont le siège n'est pas toujours situé à Perwez), avec mise à disposition de locaux, salles • Projet de grande scène ouverte avec mobilisation des publics des 3 centres culturels du bassin de vie Gembloux, Eghezée, Perwez • Est adossé au Centre culturel, l'association d'expression (artistique) et de créativité Osez'Art (CEC) • Une autre association d'expression et de créativité existe sur le territoire (reconnaissance FWB) « Sol-en-Scène » plutôt portée sur des activités musicales • Les liens entre Centre culturel et CPAS se renforcent • SCAJ (Service d'aide aux Jeunes) • ATL (accueil temps libre) • ADL (Agence de Développement local) • Projet du Centre culturel « Machine à remonter le temps présent » permet de créer du lien entre l'« ancien » et le « jeune » Perwez • La bibliothèque « Le Grimoire d'Eole » et le Centre culturel collaborent régulièrement • Projet de parcours « Sentes » en lien avec le GAL Culturalité (2018) • GAPEP qui met en place les actions patriotiques sur le territoire, en lien avec le cercle historique et le musée de la guerre • La Commune offre un appui financier à l'associatif • L'associatif est très actif et est relativement « demandeuse » vis-à-vis des pouvoirs publics	• Beaucoup d'acteurs, d'initiatives, il n'est pas toujours facile pour le Centre culturel de se faire une place parmi toutes les activités proposées sur le territoire • Difficulté de bien cibler et comprendre les missions du GAL Culturalité	•	• Les Décrets liés aux « Centre culturel » et aux « Bibliothèque » n'imposent pas les mêmes conditions, ce qui rend difficile certaines collaborations et certains projets communs

III. Dimension humaine	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Démographie	• Démographie : population très jeune • >< Evolution démographique est un atout pour les recettes financières communales	• Augmentation très forte de la population • Grand turn over de nouveaux habitants, lié notamment au prix de l'immobilier • >< Difficulté de gérer l'augmentation importante de la population avec les besoins qui en découlent • Impact de l'augmentation de la population sur la problématique de la mobilité	•	• Pression démographique très importante avec toute une série d'impacts (mobilité, besoins en services et infrastructures, …)
b. Logement	• Projet de logements publics dans l'ancienne gare de Perwez, associé à d'autres éléments (maison multi-services) • Notre Maison – Société de logement publique très active à Perwez, collaborations fructueuses avec la Commune • Logements tremplins opérationnels (qui seront prochainement complétés pas les 6 logements qui devraient être créés dans l'ancienne gare) qui permettent à certains jeunes de Perwez de rester vivre dans la commune • >< Un Abbeyfield • Logement d'urgence	• Certains logements publics sont un peu excentrés • Difficulté d'installation à Perwez pour les personnes plus précarisées (surtout dans les villages) • Immobilier beaucoup plus cher dans les 4 villages que dans Perwez centre • >< Loyers élevés de l'Abbeyfield	• Développement de logements publics et division de l'immobilier peuvent contribuer à faciliter l'accès au logement	• Prix du logement en constante augmentation • Risque de marchands de sommeil dans certains lotissements aménagés à partir d'anciennes fermes (petits lots, petits jardins, …) • Vision traditionnaliste des politiques de logement (peu d'ouverture à l'habitat léger, au community landtrust, …) • Peu d'impact de la gestion communale du parc de logements sur le prix moyen de celui-ci
c. Mobilité, voies de communication & espaces publics	• Pas de problème d'accès à l'école secondaire (pas encore trop de voitures) • >< Proxibus • Zone de parking potentielle derrière la bibliothèque pour donner accès aux commerces du centre de Perwez • Développement cyclable intéressant (infrastructures et promenades) • Sentiers réhabilités avec aménagements et promenades qui donnent envie de les pratiquer (régulièrement utilisés par l'Adeps) • Conseiller en Mobilité de qualité	• Problème de l'augmentation du nombre de voitures par maison dans les lotissements, difficulté de parking (espace-rue limité), surtout à Perwez village • Goulot d'étranglement à Perwez en heure de pointes, surtout avec l'arrivée de nouveaux lotissements • N29 bouchée aux heures de pointes, axes structurants embouteillés (une heure le matin et deux heures le soir) => Trafic de fuite => Impact sur les villages • Difficulté d'accès aux écoles dans les villages aux heures de pointes (TLB, Malèves, Orbais) • Pas d'association de marcheurs • Manque de parking vélos de qualité	• Changement des modes de déplacement en parallèle à la densification du centre de Perwez • Fluidification du rond-point de l'autoroute (TST) par un réaménagement (tourne-à-droite par exemple) • PCM - Tendance des projets : traversées de chaussées voiture-vélos-piétons • Fiche n°2 du Programme de rénovation urbaine – Marché Prolongé / Amélioration de la mobilité dans le centre • Soutien de la Province pour les réflexions et mesures à prendre en matière de mobilité	• Projets de lotissement entrainent problèmes en matière de mobilité, notamment à Perwez • Beaucoup d'élèves de l'extérieur qui viennent aux écoles dans les villages entrainant des problèmes de mobilité • PCM de l'ancienne majorité, la nouvelle majorité va devoir se le réapproprier (étape de l'enquête publique) • Projet de contournement en attente, avec des implications d'acteurs supra-locaux (tout n'est pas du ressort communal) et certains engagements qui induisent une difficulté de réfléchir à d'autres

c. Mobilité, voies de communication & espaces publics		• Présence d'un RAVeL • Nouvelles stations vélo électrique en libre-service (situés à 2 endroits dans Perwez) • >< BetterStreet est un bon outil pour signaler les problèmes sur les voiries et les espaces publics	• Parking vélo non adapté, au parking de covoiturage de la sortie 11 de l'E411 (impossible de fixer le cadre du vélo) • Il manque certaines liaisons pour vélo et difficulté de déplacement en modes doux dans le centre de Perwez (surtout les enfants) • >< Proxibus est surtout utilisé pour les déplacements « scolaires », peu de seniors ou d'autres publics l'utilisent • Peu d'intermodalité • Pas de système Cambio ou de voiture à partager • Sentiment d'insécurité à vélo, notamment rue de la Station (trafic rapide, aménagements non adéquats) • Rue de la Station à rénover (problème de charroi, trafique, mobilité difficile, bande cyclable-piétons) • >< Difficulté de suivre les points signalés sur BetterStreet par manque de moyens humains et d'organisation interne au niveau de l'administration communale • Les questions de mobilité restent focalisées sur le contournement, or il faudrait élargir la réflexion aussi à d'autres solutions pour améliorer la mobilité sur le territoire		solutions de mobilité plus pertinentes et cohérentes à l'échelle du territoire
d. Accès aux services	**Petite enfance**	• Bonne couverture en termes d'accueil de la petite enfance • Présence d'une crèche paroissiale « Les oisillons » • 4 crèches gérées par le CRFE • Création d'une infrastructure pour l'installation de co-accueillantes d'enfants • Nombreuses accueillantes privées et conventionnées • Antenne permanente de l'ONE à côté du CPAS	• Grande demande pour trouver des places d'accueil dans des crèches • Plus de crèche publique, il y a un réel manque • L'antenne d'ONE semble attirer essentiellement des habitants de Perwez centre, mais organise de consultations uniquement dans le centre (pas de décentralisation)	•	•
	Jeunesse	• Activités intergénérationnelles organisées avec le Conseil provincial de la Jeunesse (activités au Home de Perwez) • L'école secondaire Da Vinci ramène des jeunes dans Perwez	• Certains « jeunes » errent dans Perwez • Danger pour les jeunes qui se déplacent à vélo depuis les villages dans les traversées de nationale • Manque de présence de SCAJ sur les réseaux sociaux pour toucher les jeunes	• Projet de Club/Maison des Jeunes à Perwez centre	•

	Jeunesse	• Le SCAJ (Service Communale d'Aide aux Jeunes) est très actif, met en place le brevet cycliste, aide pour la recherche de jobs étudiants, lors de problème d'harcèlement dans les écoles (interviennent dans un 1er temps avant le planning familial) • Club des jeunes actifs à TLB, les anciens jeunes, continuent de s'impliquer dans la dynamique de TLB. Ils organisent des événements, des soirées jeux, ... • Le Proxibus aide les jeunes à se déplacer • Les jeunes se déplacent beaucoup à vélo	• Hormis à TLB, le cycle des clubs des jeunes est souvent assez court (pas de renouvellement). Pour le moment il n'y a plus d'autres clubs des jeunes actifs • Difficile de rentrer en contact avec les jeunes de 15-20 ans • Important de renforcer les liens entre l'école secondaire et les habitants du quartier où se situe l'école	•	•
d. Accès aux services	**Ainés**	• Bonne couverture en terme de MRS (celle du CPAS – Home Trémourou – et une structure privée co-gérée – Val d'Orbais). Le Val d'orbais est en construction et sera ouvert d'ici une année. Elle contiendra une aile « résidence-services » • Seniors consultant 1 fois/mois (CCCA) – tableau de demandes / suivi des petites interventions communales – présence d'une assistante de vie du CPAS • Eneo – mouvement social des ainés qui se réuni 12 fois par an pour jouer aux cartes, scrabble, papote, de 13h à 17h (nouvelle activité de gym douce à partir de mars…) • Un Junior Pour Un Senior – Trajets pour les ainés à des fins médico-sociales • Abbeyfield • Volonté politique d'assurer la possibilité aux ainés de rester chez eux le plus longtemps possible • Généraction – service de mobilité du CPAS	• Les ainés qui sont seuls à domicile ont du mal à demander de l'aide à domicile • Manque d'un endroit ouvert au quotidien pour aller boire un café, sortir de la solitude pour les ainés, • Certains seniors en situation précaire ou isolées à domicile, manque d'actions concrètes • Manque d'activités réunissant jeunes et ainés	• Idée de mettre en place une « boite jaune » seniors dans le frigo • Ouvrir les possibilités de trajets de Généraction et un junior pour un senior vers des trajets plus culturel et divertissement • Amélioration vers un lieu de vie avec du cachet pour le Home du CPAS (image très positive), que les gens se sentent vraiment chez elles	• Grande demande pour des lits en maison de repos (voir une fois que le VAL d'Orbais sera en marche pour voir si le problème se résous)

	Enseignement	• Présence de l'école secondaire Da Vinci à Perwez avec pédagogie active • Accueil extra-scolaire dans enseignements privés et publics • Population d'élèves relativement stable • 3 écoles libres et 5 écoles du réseau public (1 dans chaque village). Parents très attachés à l'école de leur village • L'école de Malèves se base sur la pédagogie « Félicité » • Il y a de l'immersion en anglais à TST, en néerlandais à TLB et à PER (+ 50/50 immersion à Jean-Paul II) • >< Les écoles s'équipent en matière de nouvelles technologies (tableaux interactifs, ...)	• Le site de l'école secondaire n'est pas l'idéal pour les riverains • Nécessité d'agrandir l'école secondaire pour accueillir les nouvelles classes mais difficulté rencontrée liée au coût du projet • Pas de centre sportif dans l'école secondaire ce qui entraine des problèmes de sur-occupation de l'actuelle centre sportif de Perwez • Difficulté d'assurer la garde d'enfants et le service au réfectoire sur le temps de midi dans les écoles • Ecole d'Orbais trop petite par rapport aux besoins, utilisation de 2 salles au Kibboutz comme classes (décentralisées par rapport au reste de l'école) et pas d'abris dans la cour pour les élèves • Pas de WIFI dans certaines écoles • >< Les nouvelles technologies sont intéressantes mais elles nécessitent un bon suivi et une bonne prise en main par l'établissement scolaire	• Agrandissement de l'école d'Orbais par acquisition de locaux dans l'ancien home d'Orbais, mais acquisition du bâtiment par un privé • Programme Prioritaire des Travaux (PPT) offre une aide à la Commune pour l'investissement dans le scolaire, via la Fédération Wallonie Bruxelles • Importance de l'intégration et de la gestion des nouvelles technologies et des réseaux sociaux au niveau de l'enseignement (pour former et éviter les déviances, le harcèlement, ...)	•
	Sports	• Satisfaction générale sur les infrastructures • Dynamisme évident au sein des clubs • Club d'art martial « Mission 2000 » a été plusieurs fois champions d'Europe • Volonté de développement des clubs de tennis de table, de hockey et de Volley • Club de Volley de Mont-Saint-Guibert vient s'entrainer à Perwez pour profiter des infrastructures • Relance et a priori aboutissement des travaux du centre sportif de TLB pour 2020 (pour du tennis de table en grande partie et les écoles de TLB notamment)	• Peu de liens entre les différents clubs sportifs • Gestion et réservation du hall sportif devrait être optimalisée (manque de présence et de réponse en dehors des activités de clubs, paiement et réservation non informatisés, …) • Centre sportif n'est pas « animé » excepté lors d'événements spécifique • Une ASBL para-communale (avec des représentants des clubs sportifs) de gestion et d'animation du centre sportif a été créée mais n'est plus active • Service communal de Jacuzzi – Hammam – Centre de remise en forme, mis en co-gestion public-privé, ne fonctionne pas • Pas de logique de subvention aux clubs sportifs ce qui rend difficile l'uniformisation du système • Localisation du centre sportif de TLB n'est pas adéquate (zone calme, peu de possibilités de parkings, architecture non adaptée à un zone en RGSBR)	•	•

e. Solidarités	**Services sociaux**	• « Un junior pour un senior », chauffeurs bénévoles pour transporter des personnes âgées via un véhicule communal • Home du CPAS (100 lits) (historiquement lié au don d'Hyppolyte Trémourou) – occupe beaucoup de personnel, gros service du CPAS – activités multiples, visites extérieures organisées par des bénévoles, goûters, etc… • Aile MRS dans le home du CPAS • Magasin de seconde main du CPAS « au Fil de Soi » (accessible à tous, mais à finalité d'aide des personnes plus précarisées) – fonctionne bien • Buanderie sociale • Aide alimentaire • Livraison de repas à domicile • Revenus d'Intégration Sociale • Aides légales • Logements publics • Accès aux services du CPAS facilité par une amélioration des moyens de communication • Pas de services d'aides familiales, mais rôle de guichet unique qui peut renvoyer vers des services partenaires • « Généraction », service de mobilité du CPAS • Colis d'aide alimentaire avec redistribution des surplus de certains magasins des environs	• Manque de dynamisme de l'Espace Public Numérique • Quelques personnes plus difficiles à faire entrer au CPAS car elles sont isolées et non reconnues (plus de facteurs pour constater l'isolement ou de voisins qui viennent alerter le CPAS de la précarité des uns et des autres) • Pas d'épicerie sociale sur le territoire • Difficultés d'accès pour une certaine partie de la population aux services privés d'accueil de la petite enfance et des ainés	• Projet potentiel (on en parle) d'épicerie sociale pour redistribution des surplus	•
	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	• Orbais, village où il se passe énormément de choses • Le Foyer culturel apporte de la vie dans Perwez centre • Un SEL est en train de se mettre en place à Perwez • Projet « destination Perwez » qui draine un publique familial dans le centre (partenariat avec Perwez Promotion) • Carnaval de Perwez	• Mis à part certains groupes, les gens n'ont pas le réflexe d'aller à la rencontre les uns des autres • Les gens des villages ne se connaissent plus tous personnellement • Les villas pavionnaires ont eu tendance à diminuer les liens entre les gens et les solidarités intuitives • Manque d'une plaine de jeux à Perwez centre • Manque d'éclairage de la plaine à Orbais	•	•

	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	• Halloween • Équipe bénévole qui se charge d'animations au sein du Home du CPAS • Vie intergénérationnelle : activités entre le Conseil provincial des Jeunes et le home du CPAS • Il y a des plaines de jeux dans la plupart des villages et des modules pour ainés près de Perwex • Il existe une réelle dynamique de quartiers dans les quartiers de Perwez-centre • Organisation de conférences à TST via l'association Paroissiale – Le GAP Thorembais (pas directement intégrée au Centre culturel) • La fête des voisins a tendance à se renforcer un peu partout, souvent à l'initiative de nouveaux habitants	• Pas beaucoup d'associations à TST et TLB • Une partie de la population (ayant un travail et des activités essentiellement à Bruxelles) sont dans une dynamique de village dortoir	•	•
	Nouveaux habitants	• Il est facile de s'intégrer à Perwez en tant que nouvel habitant (surtout dans Perwez centre) • Implication des nouveaux habitants au sein des villages (via la fête des voisins notamment)	• Manque de liens entre nouveaux et anciens habitants • Grand turn over de la population ces 20 dernières années • Les gens des villages ne se connaissent plus	•	•
	Liens intercommuna ux / Coopération	• Jumelages : Orbais l'Abbaye et Kaysersberg • Jumelage avec Kaysersberg stimulant en matière de formation : IFAPME section viticole permet des échanges de savoir/savoir-faire	• Il n'y a plus de coopération internationale avec le Burkina Faso – Il y avait auparavant un projet de coopération communal avec un village du Burkina Faso pour l'aide à l'informatisation, mais il n'y a plus de possibilités pour les ressortissants belges de participer à cette coopération	•	•
f. Santé physique et mentale		• Futures toilettes publiques dans la gare en lien avec le RAVeL • Centre médical (délocalisation de Saint Luc) • Pas de pénurie de médecins • Centre de garde à Jodoigne • Groupement de médecins à Perwez • Agenda prise de rendez-vous en ligne • Haptis – Centre paramédical • Hôpitaux les plus proches à ¼	• Manque de sensibilisation sur les assuétudes	•	• Evolution de la disponibilité des médecins (soirées – Week-end, …)

f. Santé physique et mentale	d'heure (Ottignies et Bouges) • Centre ONE près du CPAS	•	•	•
g. Acteurs et projets	• Associations à objets sociaux dans le réseau du CPAS • 3 curés sur le territoire, certaines églises encore fréquentées (Perwez centre, Malèves, TST)	• Eglises peu fréquentées à TLB et à Orbais et très peu fréquentées à Sainte-Marie et Wastines	•	•

IV. Dimension économique	**La vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Revenus des ménages	• Revenu moyen élevé	• Malgré le revenu moyen élevé, il y a pas mal de personnes en situation de précarité. L'écart se fait d'autant plus ressentir du fait de la présence de revenus très élevés.	•	•
b. Emploi/ Formation	• Bâtiment commun pour la Maison de l'Emploi et l'ALE • IFAPME (Boucherie, mécanique agricole, agent immobilier, infographie, herboristerie, métiers technique vélo, ébénisterie, viticulture/œnologie) • Partenariats entre l'ADL, la maison de l'emploi et la MiRE BW • La maison de l'emploi assure un rôle de coaching, d'intermédiaire entre employeurs et employés, mais territoire étendu (tout l'est du BW) • Rencontres ciblées sur des employeurs qui s'installent (p.ex . pour l'ouverture du Home du Val d'Orbais) • Nouvelle école secondaire – Atout qui pourrait redonner vie au centre de Perwez	• De moins en moins de demandeurs qui correspondent aux critères pour être encadré par l'ALE • Manque de public pouvant répondre aux formations de métiers en pénurie • Public très varié qui fait appel à la maison de l'emploi – Pas toujours facile à gérer	•	•
c. Activités économiques	• De nouvelles initiatives commerciales voient le jour dans le centre de Perwez (couturière - styliste, onglerie, titre-service, restaurant, sandwicherie etc.) • Café de la « pétanque » dynamique	• Commerçants peu dynamique et attentistes (attendent des projets « clé-sur-porte ») • Peu de turn over en matière de commerçants mais les commerçants migrent plutôt en interne de la commune • Pas de monnaie locale	• Possibilité de création d'une nouvelle ZAE (plus proche de la sortie de l'autoroute et donc pas dans la continuité de l'ancienne) mais dépend de ce qu'il adviendra du projet de contournement	• Si obstacles judiciaires sont levés dans le cadre du projet de contournement, la Commune ne pourra rien faire, le projet se fera (porté par InBW)

c. Activités économiques	• Les nouveaux commerçants apportent un peu de dynamisme au secteur commercial • ADL active et créative (gestion centre urbain, soutien et promotion entrepreneuriat, soutien aux activités créatrices d'emploi, stimulation des filières agricoles et touristiques, …) • Info et soutien de l'ADL pour des porteurs de projets ou des entreprises en diversification (60 infos par an) • Soutien possible de l'ADL à des projets d'économie alternative (en partenariat avec d'autres) • Débuts de dynamiques d'économie alternative (Slowly, potager collectif près de l'école communale sur terrain communal, envie de certains citoyens de développer des coopératives) • Association de commerçants et d'entreprises active (70 membres) • Petits commerces directement à la ferme • Le marché est positif pour les gens qui habitent dans le centre et n'ont pas de moyens de transports • Signalisation pour les services publics dans le centre de Perwez • Destination Perwez qui booste le centre • Evolution positive du secteur économique ces dernières années • Liens économiques entre Perwez et Kaysersberg, via notamment la formation en œnologie de l'IFAPME	• Beaucoup de cellules commerciales vides dans le centre. Le manque de parkings dans le centre de Perwez induit une diminution de la fréquentation des commerces du centre. Difficultés de relancer les rez commerciaux de la Grand Rue. Rue de la station peu attirante pour le commerce • Manque de commerces spécifiques dans le centre (boucherie, laverie, …) • Peu de liens entre les événements (carnaval-Halloween) et les commerçants • Développement de la zone d'activité économique est liée au projet de contournement qui est bloqué par un problème juridique. Par conséquent la ZAE stagne alors qu'elle est saturée et que son extension parait indispensable pour le développement économique de la commune. • Forte demande d'entreprises pour de l'extension (besoin d'un Parc plus grand) • Hall relais (2) d'InBW manque de turn over • Pas de repair café institué • Disparition probable du marché de Noël (pas adapté) et de la patinoire • Manque un marché de producteurs locaux (comme à Hannut) – il faut trouver un marché qui convient aux producteurs et aux consommateurs – (1X/mois) • Manque de produits locaux au marché hebdomadaire., il n'est pas attirant, et manque de parking quand le marché est sur la place de Perwez	• Opportunité de développer du commerce en lien avec l'arrivée des jeunes dans le centre (nouvelle école secondaire) • La population semble se lasser petit à petit des grandes surfaces et s'intéresse de plus en plus aux producteurs locaux et aux commerces de proximité	• Projet d'extension du zoning dépendant du contournement lui-même bloqué
d. Agriculture	• Activité viticole • Mise en réseau de certains acteurs via l'ADL • ADL organise des rencontres entre producteurs, points de vente et Horeca pour créer du lien et des affaires entre eux • Beaucoup d'actions et projets sur les producteurs locaux	• Manque de visibilité des producteurs locaux dans les canaux de communication • Difficulté de travailler avec le GAL sur certains projets de filières • Difficultés lorsqu'un agriculteur s'agrandit de trouver de nouvelles terres • Difficulté de faire face à la mauvaise perception des produits phyto, notamment aux abords des écoles	• Coopérative de découpe de viande qui va s'installer dans le zoning avec cahier de charge commun (100 coopérateurs sur la Wallonie) pour livraison dans les restaurants et les magasins locaux (TCO Services, livraison de repas aux collectivité, serait super) • Projet de charte agricole commune pour les communes du GAL	• Difficulté d'accès à la terre • Manque de temps des gens pour passer faire leurs courses chez les différents producteurs.

d. Agriculture	• Fermes transformatrices de produits laitiers (glace, beurre, fromage), de viande bovine (colis 5 et 10 kg), de viande porcine, de safran, de jus de fruits, de fraises, de vin, de bière, de légumes, • Fermes qui travaillent avec des ânes • Grand intérêt de la population pour les produits locaux • >< Journées fermes ouvertes font venir des gens de l'extérieur (y compris Bruxelles) + partenariats avec club de danse Phénomena et les refrains de l'amitié • Concours Bovins le premier week-end de Juillet sur la place de la Gare (pas beaucoup de public mais intéressant) • Terrains disponibles auprès du CPAS pour éventuellement faire du maraichage • Ferme Flabat accueille des classes d'étudiants en Agro et produit de l'orge brassicole pour la brasserie Valduc • Dépôts de grains Brichart sur Perwez • Volonté de développer le commerce local unanimement au niveau du Conseil communal (dans la future Maison multi-services, via des acteurs locaux, TCO Services – livraison de repas aux collectivités qui est basé à Perwez -, etc.) • Volonté de soutenir le développement du maraichage sur le territoire en lien avec le départ à la retraite d'anciens agriculteurs et la libération de certaines terres agricoles	• Beaucoup de néo ruraux qui ne comprennent pas les réalités de la campagne (ex. cri de l'âne qui dérange) et qui postent des pétitions sur les réseaux sociaux • Pas de Commission Agricole Communale (à part la Commission de Dégâts aux Cultures) • Peu de solidarité entre les agriculteurs, surtout ceux qui font les mêmes produits (concurrence) • >< Plus qu'une seule ferme qui ouvre pour les journées fermes ouvertes • Beaucoup de voitures qui empruntent les chemins agricoles, certains roulent même dans les champs. De même, problèmes de co-habitation des usagers des chemins agricoles • Projet de contournement pose problème pour le maintien des terres agricoles – et pour le maintien de la ruralité • Problèmes d'odeurs de la ferme Mine (cochons) sur le centre	• Pas mal de repreneurs pressentis pour la reprise d'exploitations	
e. Tourisme	• RAVeL et Beau Vélo de RAVeL attirent du monde • Réseau d'itinéraires de promenade • Partenariats entre l'ADL et la Maison du Tourisme pour organiser des visites d'acteurs du terroir (VALDUC)	• Déficit au niveau touristique • Peu de lien avec le Centre culturel lors des Journées du Patrimoine • Pas de Syndicat d'Initiative • Gros concerts Perwex qui n'ont pas été une réussite à chaque fois et qui ne semblent plus planifiés en 2019	•	• Avec la disparition potentielle de la Maison du Tourisme Est BW, besoin de reprendre des missions touristiques au niveau local

f. Acteurs et projets	• Maison multi-services dans l'ancienne gare de Perwez pourrait permettre de valoriser des produits locaux • Slow'ly : promotion des produits locaux et produits de qualité à Orbais (commande en ligne) • ADL très dynamique	• Manque d'un café citoyen dynamique pour boire un café en travaillant (en attendant la fin des embouteillages par exemple) • L'ADL a trop de missions ne relevant pas de son rôle	•	•

V. Gestion publique du territoire communal	**La vision des personnes ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Organisation politique	•	• Certaines associations sont trop politisées • Habitudes d'outrepasser les règles communales hiérarchiques (politiques, DG et services communaux)	•	•
b. Moyens humains et financiers communaux	• Audit financier de l'administration communale va être lancé • Organigramme • Aides financières apportées par la Commune auprès des associations • Le Service parcs et jardins fait du bon travail	• Pas de politique active, manque de transversalité et de vision globale pour la gestion du personnel communal • Désorganisation complète des services et de la hiérarchie interne de l'administration communale • Beaucoup de postes vacants dans l'organigramme. Taux d'absentéisme important à l'administration communale, entraine un recourt nécessaire à des services extérieurs. Pas de remplacement systématique des départs • Manque d'efficacité de certains services communaux, notamment par manque d'organisation • Peu d'implication du personnel communal qualifié • Manque de moyens humains pour la gestion environnementale du territoire • Pas de répartition claire des tâches pour le suivi de l'ODR • Pas de juriste à l'administration communale • Endettement de Perwez le plus important du Brabant wallon	•	•

c. Outils de planification, de développement et de gestion	• Volonté politique de mettre en place un budget participatif qui serve à des projets venant réellement de la participation citoyenne • Schéma d'Orientation Local dans le cœur de TST avec un espace vert réservé (en projet) • Plusieurs Schémas d'Orientation locale (anciens PCA) créés dans les villages. Un Schéma de Développement Communal ne semble dès lors pas indispensable	• Le PCDR précédent contenait beaucoup de projets parfois irréalistes. Manque de vitalité et de soutien de la CLDR par la Commune • Difficulté pour l'ADL de suivre le PCDR vu le nombre de missions et d'activités que l'ADL soutient déjà • Réflexion relativement longue en matière de Schéma de Structure Communal (actuel SDC), mais cela n'a pas abouti • Etude du Plan Communal de Mobilité déjà avancée mais devrait être révisée pour tenir compte de nouveaux avis et clarifier certaines options encore relativement floues	•	•
d. Gestion des déchets / Propreté publique	• Volonté politique d'améliorer la gestion des déchets	• Consigne canettes – géré par le service population, avec rémunération par des chèques qui ne sont pas toujours utilisables dans la commune • Déchets abandonnés dans les lieux de rencontre (plaines de jeux, RAVeL, etc.)	•	•
e. Infrastructures publiques	• ≥≤ Nombreuses infrastructures publiques (écoles, centre culturel, terrains de sport, etc.) • ≥≤ Perwex est une belle infrastructure, donne une belle visibilité à Perwez • La Cafétéria de Perwex peut être utilisée par les associations pour 12,5€ • Presbytère en cours de rénovation pour accueillantes d'enfants et logements (Perwez centre) dans le cadre du maillage urbain (avec parc qui sera aménagé pour les habitants) mais nécessité d'acquérir certaines parcelles pour le développement du projet (propriétaire = Fabrique d'Eglise) • ≥≤ Plusieurs salles communales régulièrement occupées par les associations villageoises (Kibboutz à Orbais, Oasis à TST, + salle communale de TLB et salle derrière école de Malèves, salle la « Posterie » à Perwez)	• ≥≤ Il faut tenir compte de la gestion et de l'entretien que demandent toutes les infrastructures publiques • ≥≤ Perwex est plus couteux que ce que l'on imagine, notamment pour chauffer le bâtiment • ≥≤ Coût des salles communales à la location trop faible, ne couvre pas les frais de gestion • Difficulté lorsque double utilisation d'une salle (école/associatif), mieux vaut scinder les deux types d'occupation, notamment pour des questions logistiques • La place devant le centre culturel est un grand parking peu convivial • Statuts de l'ABSL de la Bibliothèque mériterait d'être reprécisés • Manque de WIFI dans certains bâtiments/lieux publics (un cadastre est en cours)	•	• Imposition de ne pas mettre de WIFI à proximité des crèches

	• Projet à l'ancienne gare de Perwez • Ancienne Ecole Bogaert est une infrastructure qui pourrait être aménagée • Bibliothèque reconnue et très active (4 bibliothécaires dont une employée communale) et organisée sous forme d'ASBL. Plusieurs activités en lien avec les écoles, les maisons de repos, etc. • Les jardins partagés à Perwez semblent bien fonctionner • Projet de jardins partagés à Orbais dans le parc de l'ancien Home • Développement potentiel d'un hectare de terrain au niveaux des étangs de Perwez • La plupart des églises sont bien entretenues • Partenariat Public-Privé possible pour préserver le prieuré Sainte-Marie avec vocation cultuelle et culturelle (à MSMW)			
f. Gestion communale durable	• Volonté de transparence	• Peu de dynamique interservices au niveau de l'administration, cloisonnement des services et lieux différents • Manque de soutien des initiatives de « transition »	•	•
g. Acteurs et projets	•	•	•	•

VI. Communication et participation	**La Vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Outils de communication	• Bulletin communal mensuel actuel mais évolution vers un bimensuel. Evolution du bulletin communal vers un outils plus informatif et moins politique avec des pages limitées aux politiques et une voix possible à l'opposition	• Communication un peu vieillotte • Site internet qui ne fonctionne pas bien, qui ne vit pas beaucoup • Difficulté de communiquer face à la multitude d'informations disponibles • Difficulté de gérer et d'alimenter le contenu sur page Facebook communale	• Intérêt des nouvelles technologies/réseaux sociaux pour valoriser les événements sur le territoire	•

	• Création récente d'une page Facebook communale • Intérêt de multiplier les outils de communication pour toucher les publics divers • 2 employées communales pour la communication communale • Travail avec l'intercommunale IMIO			
b. Dispositifs participatifs	• Commissions : CCATM, Seniors consultants, CLDR • Nouvelles commissions communales présidées par des conseillers communaux • Les citoyens ont envie de se mobiliser	• Tout est à créer en matière de participation citoyenne • Dans certains village (Orbais, Malèves) il y a des groupes facilement activables pour la participation citoyenne, mais dans d'autres, pas de groupes structurés • Il faut renforcer le lien avec les habitants et acteurs du territoire pour la prise de décisions sur des enjeux « publics »	• La participation de la population dans les démarches communales peut amener un plus grand sentiment de confiance dans les décisions prises	•
c. Image extérieure/ perception du territoire	• Image positive de l'extérieur, Perwez à l'air d'être une ville plus grande • La Commune a fait un travail important en matière de valorisation de son image	• Meilleure perception de Perwez de l'extérieur que de l'intérieur	•	•

II. Premières idées d'enjeux et projets

Enjeux	Projets	Réponse attendue aux enjeux du développement durable					
		Energie	Préservation ressources	Epanouissement humain	Solidarité	Conso/prod responsable	Commu et participation
Cadrer le développement des villages	Instaurer un Schéma de Développement Communal		X				
Gestion de l'eau à Perwez	Créer une nouvelle station de pompage		X			X	
Mobilité	• Gestion des parkings			X			
	• Mobilité sur les grands axes			X			
	• Ajout d'un rond-point entre TST et TLB			X			
	• Fluidifier le rond-point de TST et les traversées de village par des voiries régionales			X			
	• Développer l'intermodalité dans les parkings	X	X			X	
	• Favoriser le covoiturage (Cambio, voitures partagées, etc.)	X	X		X	X	
	• Créer un réseau cyclable dense et continu	X	X	X		X	
Soutien à l'associatif	Maison des associations (ancienne école Bogaert), proche d'une zone avec projet de lotissement important	X	X	X	X		X

Faire vivre le centre de Perwez	• Relancer le commerce dans centre de Perwez (avantages fiscaux, loyers progressifs, rénovation des façades, rachats des bâtiments par le commune, …) • Créer du lien avec le Centre culturel • Aménager des parkings pour l'accès aux commerces			X X X		X	
		Energie	**Préservation ressources**	**Epanouissement humain**	**Solidarité**	**Conso/prod responsable**	**Commu et participation**
Participation citoyenne	Think tank pour des projets citoyens et incubateur d'idées			X			X
Nature et environnement	• Améliorer la biodiversité dans les terres agricoles (buissons et haies en bordure de bois) • Accessibilité des espaces vert, un espace vert par village (accès au bois Burler, au bois de Buis)		X X	X		X	
Cohésion sociale et relations apaisées	Diminution de la dualité présente, faire du lien entre l'ancien et le nouveau Perwez			X	X		
Développer le lien entre culture et numérique	Diversifier les missions de l'EPN en lien avec le centre culturel pour amener une dimension numérique à la culture (projet vidéo, etc.)			X			X
Faciliter l'accès à la culture et la coordination des activités	Créer un agenda commun des activités culturelles/associatives sur le territoire (sur base d'une concertation 2 fois par an avec les acteurs culturels)			X			X
Améliorer la visibilité des activités du Centre culturel	Créer des valves au Centre culturel ou des panneaux informatifs			X			X
Améliorer les infrastructures publiques en matière de culture	Mettre à disposition du Centre culturel et des acteurs culturels un espace public fonctionnel (place publique devant le Foyer, éventuellement sur le toit du Centre culturel, etc.)			X			
Faciliter les initiatives de transition	• Créer un café citoyen pour soutenir les alternatives en transition • Ouvrir la commune aux nouvelles alternatives (repairs cafés, exposition d'artistes, etc…)			X X	X X	X X	X
Economie	Extension de la Zone d'Activités Economiques			X			
Equilibre entre développement économique et l'agriculture	Permettre aux nombreux indépendant de la commune de développer les activités		X	X			
Soutien à l'agriculture	Mener une opération pilote pour l'achat de parcelles agricoles et permettre l'installation de maraichers		X	X	X	X	
Produits locaux	Créer un marché de producteurs locaux ou intégrer une plus grande part de producteurs locaux dans le marché hebdomadaire			X	X	X	
Alimentation solidaire	Projet d'épicerie sociale		X	X	X	X	

Préservation de la ruralité	Sensibiliser à la vie de village avec les avantages et les désagréments		X	X	X		
Accès aux services publics	• Amélioration de la qualité de vie des ainés au sein du home du CPAS (par les activités, confort, accès aux magasins, …) • Amélioration de l'image du Home, lui donner du cachet • Augmentation du nombre de lits en maison de repos et en résidences-services • Augmentation du nombre de places dans les services d'accueil de la Petite Enfance			X X X X	X X		X
Jeunesse	Créer un Club des jeunes/maisons des jeunes à Perwez			X			

III. Lieux stratégiques de la commune

A développer / renforcer	
La gare de Perwez	Site de la Broquette à la Malèves-Sainte-Marie-Wastines
Le presbytère de Perwez (bâtiment et arbres remarquables dans le parc)	Prieuré Sainte-Marie
Ecole Bogaert (projet de maison des associations)	
Chapelle à Perwez Classée (Saint-Roch)	
Parc de l'ancien home d'Orbais	
Centre culturel	
Bas de Perwez centre (place et centre culturel)	

Marie BURETTE & Michaël PLUIJGERS

Fondation Rurale de Wallonie, Equipe Brabant-Hesbaye

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

le foyer
Centre culturel de Perwez

COMMUNE DE PERWEZ

Opération de Développement Rural de Perwez

CONSULTATION DES ASSOCIATIONS

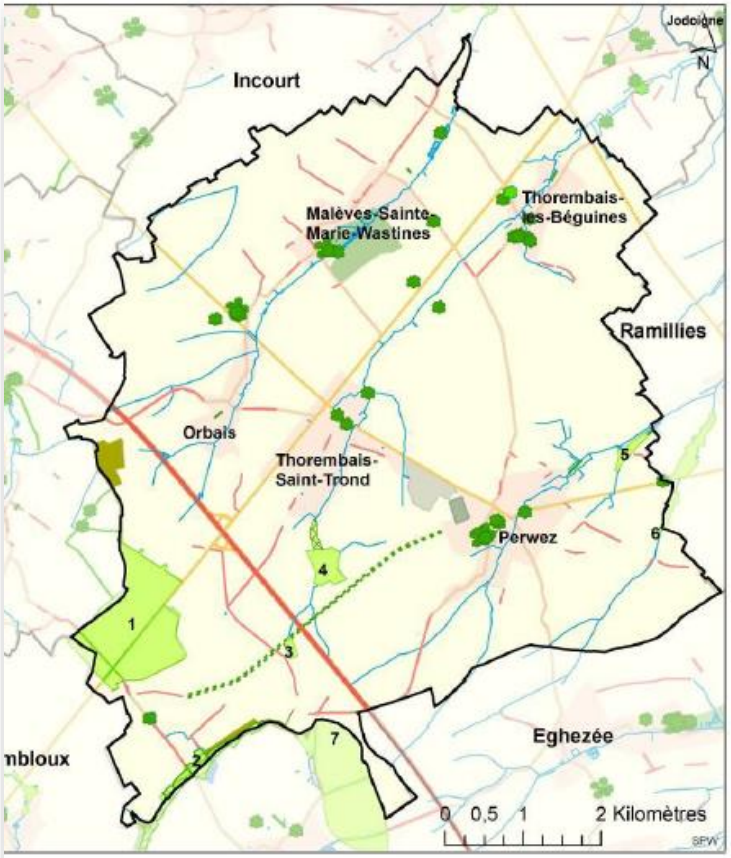

MARS 2019

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

Une quatrième opération de développement rural (ODR) démarre … !

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 15 ans à venir à Gembloux?

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Au menu de ce soir…

- **Introduction**
- Sous-groupe **par village**
- Sous-groupe **par type d'associations**
- **Les suites** de l'ODR
- **Projets exemplaires** du Centre culturel

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Opération de Développement Rural

KÉSAKO ?

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

MENUISERIE
EBENISTERIE
LE BRIC

COMMUNE DE

PERWEZ

Wallonie

FRW

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Votre avis sur la vie associative

de votre village

Etape 1 - Travail en sous-groupes : 25 ’

- Répartition par village (même si peu nombreux)
- Questionnaire de 4 questions
- Un secrétaire par sous-groupe

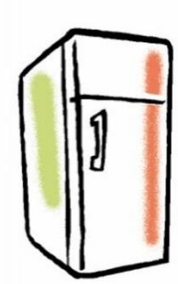

Frigo à idées

Carte du village

- **Respect du timing**
- **Ecoute des autres, distribution du temps de parole**

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

QUESTIONS

1. Est-ce que **l'offre d'activités** et **d'associations** dans votre village est suffisante ?
2. Y a-t-il des **manques** ?
3. **Tous les publics** sont-ils concernés par l'offre d'activités ?
4. **Pistes d'améliorations**

Avez-vous des questions ?

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Votre avis sur la vie associative

par domaine d'action

Etape 1 - Travail en sous-groupes : 40 '

- Répartition par domaine d'action
- Questionnaire en 4 parties
- Un secrétaire par sous-groupe

- **Respect du timing**
- **Ecoute des autres, distribution du temps de parole**

DOMAINES D'ACTION

1. **Culture**
2. **Sport**
3. **Solidarité, entraide et action sociale**
4. **Animation de village / Cadre de vie** *(environnement, mobilité, patrimoine, …)*
5. **Folklore / histoire**
6. **Vie économique**

Les 4 parties du questionnaire

1. **Partenariats, synergies et coordination** (10 min.)
2. **Fonctionnement et organisation de l'association, bénévolat, membres** (10 min.)
3. **Infrastructures et locaux, matériel et logistique, financement** (10 min.)
4. **Communication et agenda** (10 min.)

Avez-vous des questions ?

Les suites…

Elaboration du PCDR

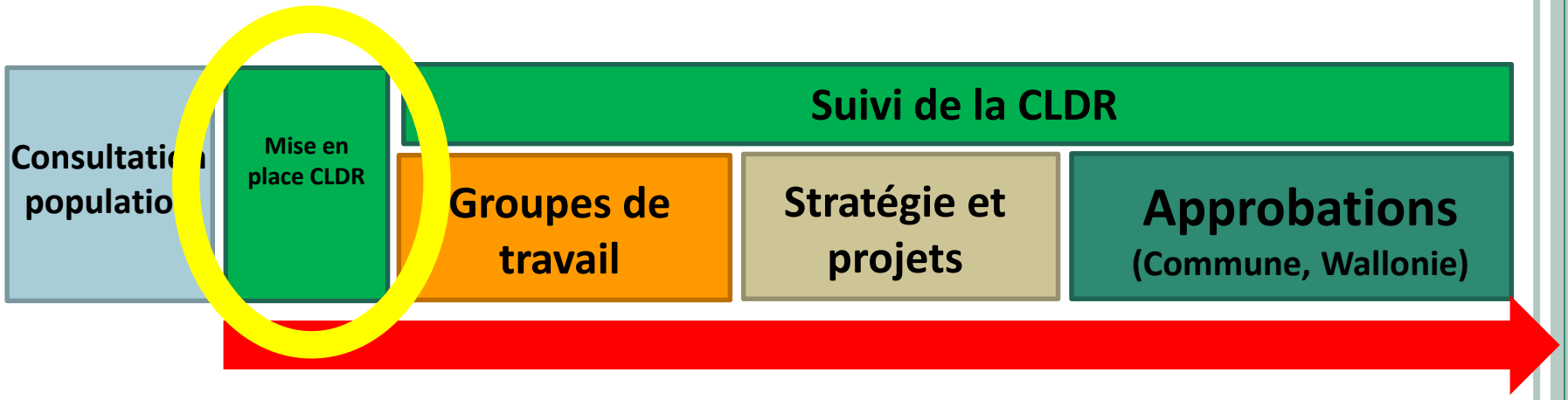

Les suites…

✓ La Commission Locale de Développement Rural

- **Groupe de citoyens et d'élus** qui élaborent le PCDR et suivent son exécution
- Vous devenez membre de la commission pour **plusieurs années**
- Minimum **4 réunions par an**

✓ Les groupes de travail thématiques

- Approfondir les **enjeux du territoire**
- Proposer des **idées de projet**
- Alimenter les réflexions de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural de Gembloux

Formulaire d'inscription

Nom : ..... Prénom .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Village : .....

Téléphone et/ou GSM (ou bureau) : .....

Adresse mail : .....

Depuis combien de temps habitez-vous à Gembloux? .....

Profession / secteur d'activité : .....

Si vous êtes retraité, quelle était votre profession ? .....

Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier? .....

Etes-vous membre d'association(s) : oui – non

Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre? .....

Quels sont vos centres d'intérêts ?

- □ Vie sociale et culturelle
- □ Développement durable
- □ Environnement et nature
- □ Aménagement du territoire / Mobilité
- □ Jeunesse
- □ Autres :
- □ Histoire, identité, patrimoine
- □ Agriculture, horticulture
- □ Sport et loisirs
- □ Communication, multimédias
- □ Energies renouvelables
- □ Gestion communale

.....

Administration communale
Christine Hubert
Parc d'Epinal—5030 Gembloux
081/626 362 christine.hubert@gembloux.be

FRW

Pour poursuivre votre participation …

☐ ***JE SOUHAITE M'INVESTIR DANS LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES***

☐ ***JE SOUHAITE POSER MA CANDIDATURE POUR ÊTRE MEMBRE DE LA CLDR***

Une initiative de la Ville de Gembloux en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de la 2ème Opération de Développement Rural

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

RESTEZ CONNECTÉ.E !

www.odrperwez.info

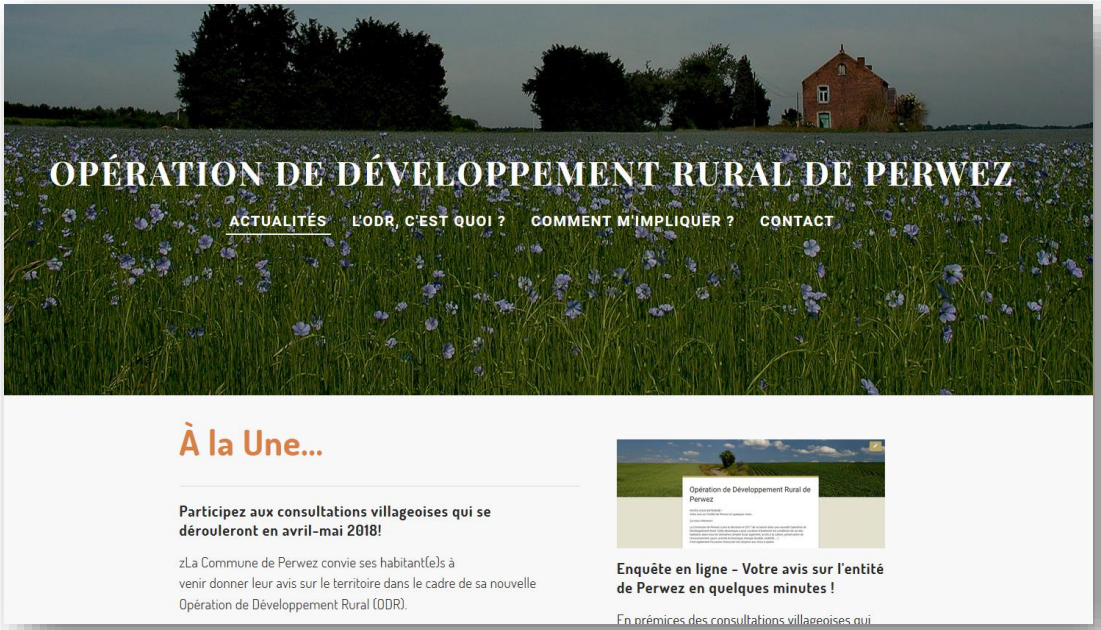

+ Bulletin communal

+ Page Facebook

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

Les projets exemplaires du Centre culturel

le foyer
Centre culturel de Perwez

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Merci pour votre participation !

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 4 avril 2019

Consultation du monde associatif
Le **25 mars 2019**, au foyer culturel
Annexe 2 : liste des associations présentes

- ADL de Perwez
- ASBL Un junior pour un Senior
- Grimoire d'Eole ASBL (Bibliothèque)
- Royale Harmonie de Jodoigne
- Lire et Ecrire BW
- ASBL 15 Aout
- ASBL Orbais Ki Bouge
- ACRF
- BIODANZA
- ASBL Musée du Souvenir 40-45
- ASBL Au blanc Bwès (Abbeyfield)
- Service Accueil Temps-libre
- Atelier Palette
- Potager Collectif d'Orbais
- L'Hirondelle ASBL
- PHENOMENA
- GAL Culturalité
- CECIPHO
- Cercle Historique
- Chant des Sauvages
- J.H. Osez Arts
- GIACH

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS

La synthèse des réponses aux questions que nous avons soumises aux associations actives sur Perwez est répartie en deux documents: le premier (Annexe 3) concerne la *vie associative par village* et le second (ANNEXE 4) s'adresse à la *vie associative par domaine d'action*.

Vie associative par village :

Remarques préalables :

- **2 des 5 villages n'étaient absolument pas représentés à la réunion : Thorembais-Saint-Trond et Thorembais-les-Béguines**
- **Une série d'associations représentées ont un territoire d'action plus large qu'un village. Ces associations se sont réunies à une table appelée la table « Multi ».**

I.I. Perwez -centre

Associations représentées (8) : CECIFO, ACRF, ABBEYFIELD, LIRE & ECRIRE, PHENOMENA ACADEMY, L'HIRONDELLE, CERCLE HISTORIQUE, SENIOR CONSULTANTS

1) Est-ce que l'offre d'**activités** (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'**associations** existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?
   - ↳ *Il a beaucoup d'associations*
   - ↳ *Assez peu de fréquentations*

2) Y a-t-il des manques ?

Activités	Associations
– *Coordination des associations (par le foyer ?)* – *Musique (fanfares)* – *Spectacles en journée* – *Cinéma familial gratuit* – *Théâtre* – *Chasse aux œufs*	– *Entreprise de formation par le travail* – *Formation des aînés en informatique et lutte contre la fracture numérique* – *EPN de qualité*

3) Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernées par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?

- ↳ *Les 18-25 ans : renforcer le SCAJ*
- ↳ *Phénomène de cité dortoir*

4) Quelles sont las améliorations possibles pour davantage de vie associative villageoise ?
   - ↳ *Amélioration de la mobilité alternative (solidaire, co-voiturage)*
   - ↳ *Amélioration de l'accès aux infrastructures (salles) dans le cœur de Perwez, donner la priorité aux habitants, délais de réservation*
   - ↳ *Plaine de jeux*
   - ↳ *Les associations gagneraient à se rencontrer régulièrement*

I.II. Malèves-Ste Marie- Wastinnes

Associations représentées (5) : ASBL LE 15 AOUT, ASBL MUSEE DU SOUVENIR 40-45, ASBL UN JUNIOR POUR UN SENIOR, GIACH, OSEZ ART

1) Est-ce que l'offre d'**activités** (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'**associations** existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?
   - ↳ *Le calme à M-SM-W répond à la demande des villageois et ceux-ci se contentent des infrastructures de l'entité. À part un bowling et un cinéma, l'offre est plutôt diversifiée et satisfaisante*

2) Y a-t-il des manques ?

Activités	Associations
– *Terrain de loisirs, de rencontres* – *Piste s cyclables correctes* – *Meilleur transport en commun*	–

3) Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernées par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?
   Faible mixité sociale étant donné le contexte de l'immobilier couteux.

4) Quelles sont las améliorations possibles pour davantage de vie associative villageoise ?
   - ↳ *Rôle d'un terrain de loisirs ou d'un lieu de rencontres*
   - ↳ *Visibilité, indication des associations existantes*
   - ↳ *Mise en valeur de la place communale (à Orbais aussi) et mise en place d'infrastructures accueillantes : bancs, etc…*

I.III. Orbais

Associations représentées (8): ORBAIS KI BOUGE, SLOWLY, SEL, CHORALE, PALETTES, POTAGER COLLECTIF, LES ARTS D'ORBAIS, BIODANZA

1) Est-ce que l'offre d**'activités** (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'**associations** existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?
   - ↳ *L'offre à Orbais est déjà large. On ne connait pas l'entièreté de la demande, mais nous avons la force nécessaire pour supporter les initiatives émergeantes.*
2) Y a-t-il des manques ?

Activités	Associations
– *À étudier : il faudrait faire une enquête auprès des Orbaisiens* – *Accès à la terre pour les initiatives maraichères (difficile) en comparaison à l'accès à la terre pour les constructions (dans quelles limites ?)* – *Développement de boisement, de haies* – *Transport en commun, sentiers, voies lentes* – *Participation maximum vers la transition* – *Accueil des demandeurs d'asile, des gens aux conditions précaires* – *Accès au logement pour les jeunes*	–

3) Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernées par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?
   - ↳ *Les enfants*
   - ↳ *Les ados : sutout lié au transports en commun et aux pistes cyclables*
   - ↳ *Les aînés*

4) Quelles sont las améliorations possibles pour davantage de vie associative villageoise ?
   - ↳ *Un local permanent multifonctionnel avec endroit de stockage (matériel, denrées, boissons,…) autogéré*

I.IV. Table MULTI

Associations représentées (8): GAL CULTURALITÉ-COHÉSION SOCIALE, ROYALE HARMONIE DE JODOIGNE, AURÉLIE FLABAT (ÉCHEVINE), ATL, CHANT DES SAUVAGES (PRODUCTION AGRICOLE), ADL, LE GRIMOIRE D'ÉOLE (BIBLIOTHÈQUE), LIRE ET ÉCRIRE (ANTENNE PERWEZ)

1) Est-ce que l'offre d'**activités** (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'**associations** existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?
   - ↳ *Manque d'activités parents-enfants*
   - ↳ *Manque d'activités pour les ados, de lieu de rassemblement, maison de jeunes(?)*

2) Y a-t-il des manques ?

Activités	Associations
– *Manque de formation en alpha sur l'est du BW*	– *Académie de musique* – *Harmonie* – *Maison de jeunes* – *Maison de la solidarité* – *Lieux de rencontre autour de la transition* – *Café citoyen*

3) Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernées par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?
   - ↳ *Personnes âgées/seniors*
   - ↳ *Gens illettrés*
   - ↳ *Jeunes ados/jeunes adultes*
   - ↳ *Gens précarisés*
   - ↳ *Personnes handicapées*

4) Quelles sont las améliorations possibles pour davantage de vie associative villageoise ?
   - ↳ *Problèmes de mobilité*
   - ↳ *Investir dans les salles existantes, salles communales*
   - ↳ *Multiplier les jardins potagers*
   - ↳ *Créer un parc avec BBQ*
   - ↳ *Mettre à disposition des locaux à bas prix*
   - ↳ *Projet d'agro-foresterie, petites fermes => néo agriculture*
   - ↳ *Création d'une ferme pédagogique*

FRIGO : idées de projets ou collaborations proposées lors des différentes tables « Villages »

- Réunion régulière des associations (Perwez-centre)
- Festival de littérature jeunesse (MSMW)
- Quartier écoresponsable (MSMW)
- Quartier Loisirs (bowling, cinéma) (MSMW)
- Visibilité des offres culturelles (musée, …) : panneaux, fléchage,… car des personnes de l'entité ignorent l'existence de certaines structures. (MSMW)

La synthèse des réponses aux questions que nous avons soumises aux associations actives sur Perwez est répartie en deux documents: le premier (Annexe 3) concerne la vie associative par village et le second (Annexe 4) s'adresse à la vie associative par domaine d'action.

Vie associative par domaine d'action :

- **Animation de village – Cadre de vie** : Associations représentées : Comité du 15 aout, CECIFO, Orbais ki bouge, Potager collectif d'Orbais
- **Vie économique** : Slowly ASBL, Chant des Sauvages, Lire et écrire, Abbeyfield, ADL
- **Solidarité, entraide et action sociale** : Aurléie Flabat (Echevine), Abbeyfield – Au blanc bwès, GAL Culturalité, Foyer Culturel, ATL, Chant des Sauvages, Lire et écrire BW, L'hirondelle ASBL, ACRF, Un junior pour un Senior
- **Culture/Sport** : Bibliothèque, Harmonie Jodoigne, Orbais Ki Bouge, Biodanza, Phénomena, J.H. Osez Arts
- **Folklore/Histoire** : Musée du souvenir 40 – 45, Cercle historique

	Existe-il des **partenariats**, des **synergies**, entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants, … ?	Quels types de **partenariats** et **synergies** imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants, … ?	Quels seraient vos besoins **en organisation** et **en coordination** des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants, … ? Quels pourraient être les **freins** à de tels partenariats ?
Animation de village – Cadre de vie	– Oui : entre Obais ki Bouge et le potager d'Orbais – Oui : entre le CECIPHO et le Comité du 15 aout	– Des supports de communication –	– Besoin : Un « bottin » de compétences des associations de l'entité et des membres – Ce qui pourrait freiner : la disponibilité des intervenants et le financement

Vie économique	– Oui régulièrement entre Slowly, Chant des Sauvages et ADL	– Locaux d'Abbeyfield à disposition d'autres ASBL occasionnellement – Nombreuses possibilités, dans de nombreux domaines et pour différents publics – Mise en place d'EFT dans l'entité	– Des locaux multifonctionnels et à partager – Des forces vives et des idées
Solidarité, entraide et action sociale	– Oui, même si il faudrait parfois les renforcer 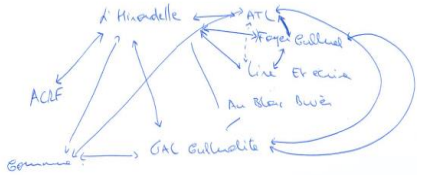 –	– Coordination des associations à renforcer, et c'est une ambition du foyer culturel (et du CPAS ?). Il faudrait répartir la charge sur plusieurs structures – Bonnes pratiques : midi sociaux à Ottignies (rencontres informelles)	– La coordination devrait reposer sur un comité (système de tournante ?) – Plan de cohésion sociale ? en réflexion à Perwez. Y aurait-il des difficultés financières pour le monter ?
Culture/Sport	– Pas encore – Ponctuellement une soirée danse avec des musiciens – Il existe des partenariats avec le foyer pour « Tous à table »	– Synergies au niveau du contrat programme du Foyer et plan quinquennal de développement de la lecture à la bibliothèque – Fédérer les associations autour d'un festival ou d'un thème sur le temps long – Aller vers les gens sans les attendre	– Besoins : Coordinateur, médiateur professionnel, subsides propres à l'événement – Freins : budget, disponibilité des personnes pour mettre en oeuvre
Folklore/Histoire	– oui	– Une journée des associations (par le foyer ?)	– Besoin de personnel (bénévolat) – Freins : manque de connaissance des offres

			des autres associations, et manque de publicité

❖ **<u>A votre avis :</u>**

Quelles sont vos difficultés /besoins et forces/ressources en matière de :

	Difficultés/Besoins	Forces/ressources

fonctionnement (interne) de l'association	– **Ressources financières limitées**
	– **Sites internet, souvent manque de compétences en informatique**
	– **Difficultés de communication, souvent manque de compétences**
	– **Gestion administrative, parfois manque de compétences**
	– **Locaux :**
	  o **Accès aux salles (financier)**
	  o **Isolement e certains locaux (ACRF, l'Hirondelle,…)**
	  o **Lieu adapté à l'activité (salle de danse, lieu citoyen,…)**
	– **Manque régulier d'évaluation des activités et auto-évaluation des associations**
	– **Accès à la terre**
	– **Besoin de soutien politique**
	– **Mobilité désastreuse**
		+ **Compétences des membres actifs**
		+ **Noyaux durs de membres actifs au sein des associations, motivation des participants**
		+ **Fédération (pour les associations plus larges comme « lire et écrire »)**
		+ **Volontariat**
		+ **Multidisciplinarité**
		+ **Lien social**
		+ **Partage de lieux qui créent du lien (p.ex Lire et écrire qui sont au foyer culturel)**

bénévolats, membres, …	– **Barrières générationnelles** – **Convaincre de nouveaux membres,** – **Besoin de plus de membres, recherche de bénévoles** – **Toujours les mêmes bénévoles, parfois vieillissants** – **Difficultés de gestion du volontariat**	+ **Motivation, implication des personnes** + **Formation de volontaires en alphabétisation (Lire et Ecrire)** + **Plateforme participative du GAL pour recherche de volontaires (à intégrer)** + **Panel d'associations assez riche et diversifié (notamment au niveau du sport)**

	– Renouvellement des cotisations – Difficulté de mobilité des membres	+ Sympathie des personnes + Communication + Dispositif de gestion de conflits
organisation	– Locaux de stockage de matériel – Problèmes de locaux/terres disponibles – Difficultés de faire venir le public – Avoir des agents relais	+ Accès à des subsides + Détermination des responsables d'associations + Renouveau des autorités communales ?
infrastructures et locaux	– Prix de la location – Taille des salles disponibles – Disponibilité (y compris centre sportif) – Certaines associations ont besoin de locaux permanents, autogérés (OKB, Slowly) et parfois gratuits – Quand les locaux sont privés (ex. Musée), beaucoup de frais de gestion – Manque de panneaux indicateurs pour les associations (p.ex. musée)	+ Tarifs préférentiels pour usage régulier pour une ASBL locale + Les salles de villages sont une force : bonne diversité des lieux de location, mais obligation de chaque fois tout vider + Certaines associations ont accès à un local suffisant (p. ex cercle histoire)

matériel et logistique	– Manque d'ordinateurs pour les aînés (CECIFO)
	– Difficulté de stokage du matériel
	– Besoin de solutions de mobilité :
	  ○ Intensifier les fréquences du proxibus (soirée, WE, gros événements,)
	  ○ Solutions de mobilité entre les villages pour les enfants
	  ○ Véhicule communal pour transport de groupes
		+ Proxibus
		+ Prêt de matériel par des citoyens
		+ Prêt de matériel par la Commune

financement	– Location des salles – Organiser un système de financement communal objectif en fonction de l'ASLB et de ses besoins – Subsides communaux pas toujours suffisants	+ Potentialité pour la commune d'employer des personnes article 60 pour aider les associations + Subsides communaux

	– Difficile de demander une participation financière à des familles qui sont dans le besoin – Nécessité de trouver des financements via des événements/manifestations – Pas de ressources externes garanties pour certaines associations (p. ex. Musée)	
communication avec la Commune et entre associations	– Manque de communication (décisions unilatérales par rapport aux subsides) – Communication pas mauvaise mais à renforcer – Difficultés pour la commune de toucher toutes les associations. Il existe de nombreux listings mais il faut les croiser – Difficultés en terme de coordination communale lorsqu'il y a des événement qui rassemblent plusieurs associations (p. ex Commémorations) – Difficultés à faire participer les écoles de l'entité à certaines actions des associations (p.ex. musée)	+ Accès à Perwez Info (site communal web) pour les publications d'ativités (attention il faut prévenir 15 jours avant) + Accès au bulletin d'info communal + Accès aux moyens de communication du Foyer + Ouverture d'esprit + Opportunité de la plateforme du GAL pour centraliser les listings des associations ? + Etendre l'agenda de l'ATL à toutes les associations ? + Très bonnes relations avec l'administration communale : proximité humaine, service communication, prêt de matériel
communication avec les Perwézien(ne)s	– Difficultés pour toucher tous les publics différents – Difficultés de faire sortir les habitant du centre – Difficulté d'atteindre les nouveaux habitants => Nécessité d'une meilleure présentation des acteurs locaux (asbl, commerces, services,…) aux nouveaux Perwéziens – Panneaux d'affichages à améliorer – Difficultés de faire connaitre l'associations et ses missions/activités	+ Bonnes relations + Très bonne communication + Journal communal/site communal + Journée des nouveaux habitants + Répertoire des associations « Perwez va te Booster » à rééditer + 2 gouters par ans pour se faire connaitre (ACRF) + Fête de la famille du 30 mars qui fonctionne bien avec beaucoup de partenaires (clé de la réussite) + Réseau local de distribution à Orbais

communication avec le Centre culturel	– **Difficultés d'avoir les dates suffisamment à l'avance (il faut donner les dates 1 an à l'avance)** – **Pas de chargé de communication au centre culturel** – **Newsletter du centre culturel pas claire** – **Améliorer la communication du centre culturel vers les associations quant à son rôle**	+ **Bonnes relations** + **Bonne communication**
agenda des activités	– **Délais de communication parfois trop importants pour communiquer l'info au foyer ou manque de certains mois dans l'agenda (été)** – **Conflit de dates entre activités** – **Nécessité d'un agenda commun, participatif (que chacun peut actualiser)**	+ **Grande attente de la page FB de la commune**

Idées de projets :

- ↳ *Un « bottin » de compétences des associations de l'entité et des membres, p.ex : Perwez va te Booster*
- ↳ *Intégrer la plateforme participative du GAL*
- ↳ *Partager des locaux multifonctionnels (cuisines, lieux de rencontres conviviaux, mixité sociale et culturelle et intergénérationnelle*
- ↳ *Salon des associations*
- ↳ *Salon de l'extrascolaire*
- ↳ *Etendre plage horaire du proxibus (en soirée aussi)*
- ↳ *Organiser des moments de rencontre entre associations*
- ↳ *Présence des associations lors de l'accueil des nouveaux Perwéziens*
- ↳ *Créer un comité de coordination des associations (reprenant plusieurs d'entre elles, avec un système de tournantes)*
- ↳ *Engagement par la commune d'un article 60 pour aider les associations*
- ↳ *Avoir un projet commun à toutes les associations (souvenir de « Perwez c'est un jeu, 1996)*
- ↳ *Mettre en place des solutions innovantes de financement de certaines activités (p.ex. concert des enfants pour financer achat de la camionnette un junior pour un senior, souvenir)*

- ↳ *Formaliser et soutenir la fête des voisins*
- ↳ *Listing des associations*
- ↳ *Agenda commun participatif*

-

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 4 avril 2019

le foyer
Centre culturel de Perwez

Consultation du monde associatif
Le **25 mars 2019**, au foyer culturel
Synthèse

Participants :

- ***27 membres d'associations*** *représentants* ***22 associations*** *actives sur Perwez (voir liste en annexe 2)*
- *Pour la* ***Commune*** *: Véronique DE BROUWER (Echevine), Aurélie FLABAT (Echevine), Sébastien PENS (ADL)*
- *Pour* ***le Foyer Culturel*** *: Thibaut BROHET, Madeleine LITT*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie*** *: Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS (agent appui)*

Copie :

- *Mise en ligne sur site internet de l'opération de développement Rural de Perwez*
- *au Collège communal de Perwez*
- *à l'Administration communale de Perwez : au Directeur Général, à l'agent relais de l'ODR(ADL)*
- *à la Direction de la FRW*
- *à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*
- *à Drea²m*
- *aux participants ayant laissé leur adresse e-mail*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Liste des associations présentes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation des associations par village
- Annexe 4 – Résultats de la consultation des associations par domaine d'action

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Travail en sous-groupes sur la vie associative par village*
3. *Travail en sous-groupes sur la vie associative par domaine d'action*
4. *Présentation de l'étape suivante : Renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
5. *Conclusion*

1. Introduction

Thibaut Brohet (Directeur du Centre Culturel de Perwez) et Véronique De Brouwer (Echevine du Développement Rural) souhaitent la bienvenue aux participants. Cette consultation des associations

est organisée dans le cadre de l'Opération Développement rural de la Commune de Perwez, en partenariat avec le Centre culturel de Perwez et animée par la Fondation rurale de Wallonie.

La rencontre des associations est l'occasion d'entendre les représentants du monde associatif de l'entité communale de Perwez, de faire émerger les enjeux liés à la vie associative perwézienne.

L'Opération de développement rural de Perwez va permettre à la commune et à ses citoyens de faire émerger un programme de projets pour les 10 années à venir. Ce processus est basé sur une large consultation de la population et d'acteurs du territoire.

2. Travail en sous-groupes sur la vie associative par village

La 1ère étape de la réflexion sur la vie associative s'effectue par tables villageoises : 4 villages et Perwez centre.

L'objectif est de pouvoir dresser un cadastre du paysage associatif par localité à travers 4 questions :

1) Est-ce que l'offre d'activités et d'associations dans votre village est suffisante ?
2) Existe-t-il des manques ?
3) Tous les publics sont-ils concernés par l'offre d'activités ?
4) Quelles sont les améliorations possibles pour davantage de vie associative villageoise ?

Les résultats de cette 1ère partie de la consultation sont en annexe 3.

3. Travail en sous-groupes sur la vie associative par domaine d'action

La seconde étape de la réflexion sur la vie associative est abordée par type d'associations, selon 5 thématiques :

- Animation de village et cadre de vie
- Folklore et histoire
- Culture et sport
- Solidarité, entraide et action sociale
- Vie économique

Les sous-groupes ont répondu à un questionnaire organisé en 4 parties :

1) Partenariats, synergies et coordination.

2) Fonctionnement et organisation de l'association, bénévolat et membres.

3) Infrastructures et locaux, matériel et logistique, financement.

4) Communication et agenda.

Les résultats de cette 2ème étape de consultation se trouvent en annexe 4.

4. Prochaine étape : Constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle des consultations villageoises et des associations clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural et lors de GT (groupes de travail)

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Commune, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

5. Projets exemplaires du Centre Culturel

Partenaire de l'organisation de la consultation, et partenaire de nombreuses associations au quotidien, le Centre Culturel présente ses projets exemplaires (découlant de son contrat programme) aux participants. Ensuite, les participants sont invités à leur intérêt pour l'un ou l'autre de ces projets au moyen de post-it sur un panneau récapitulatif.

6. Conclusion

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet de l'opération de développement rural, page Facebook, bulletin communal, mailing list…)

https://www.odrperwez.info/

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

COMMUNE DE PERWEZ

Opération de Développement Rural de Perwez

CONSULTATION DES ACTEURS ENVIRONEMENT/NATURE/BIODIVERSITÉ

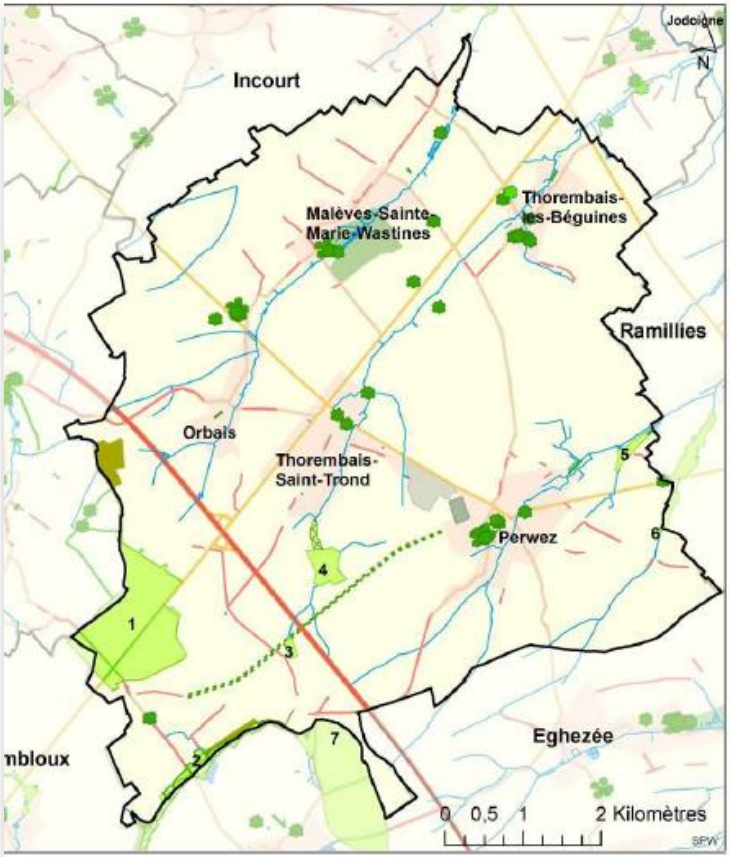

MAI 2019

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

Une quatrième opération de développement rural (ODR) démarre … !

1ière étape : le diagnostic partagé

Quelles priorités pour les 15 ans à venir à Perwez?

Au menu …

- **Introduction**
- Les acteurs et leurs missions
- État des lieux à Perwez
- **Les grands enjeux**
- **Des premières idées de projets**

Opération de Développement Rural

KÉSAKO ?

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Les acteurs communaux et supra communaux

Quelles missions? En général et à Perwez

Etat des lieux en matière d'environnement, nature et biodiversité sur la commune de Perwez

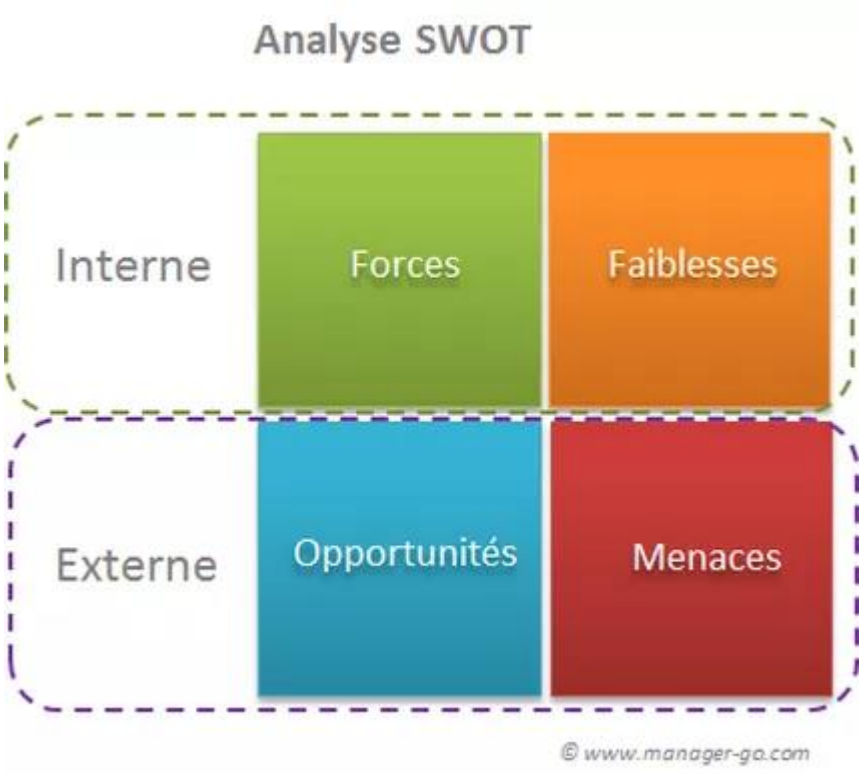

Le peu que l'on sait… (personnes ressources)

ATOUTS	FAIBLESSES
• Deux réserves naturelles • Bois Burlet, Bois de Buis • Maitrise communale de la distribution de l'eau pour le village de Perwez • Démarche de verdurisation des cimetières • Lutte contre les Balsamines dans les rivières • Etude du maillage écologique de l'instut royale de sciences naturelles (2001?)	• Plus de haies et de bois dans les zones de grande culture – Grandes étendues ouvertes • Approvisionnement en eau compliqué sur Perwez car géré par la Commune. • Pas beaucoup d'attentions particulières des services d'espaces vert en matière de biodiversité et d'utilisation de plantes indigènes et mellifères • Peu d'espaces verts accessibles pour la population • Pas de conseiller en environnement proprement dit • Pas de PCDN
OPPORTUNITES	MENACES
• Renforcement de la trame verte et bleue à Perwez centre (RU) (apport de Dream)	• Chasse peu respectueuse du cycle de la nature • Agriculture sur de grandes étendues freine l'évolution vers le 0 phyto

Le peu que l'on sait… (habitants) confirmez vous?

ATOUTS	FAIBLESSES
• Réserves naturelles à mieux valoriser et faire connaitre (public? => pas fermé) • Partenariat avec l'UCL pour action de préservation du bruant proyer • Les grandes cultures amènent des milieux de biodiversité spécifiques à préserver et restaurer (base pas si mauvaise) • Panneaux dans les sentiers et chemin d'identification des cours d'eau)	• Réserves naturelles pas connues • Peu d'actions communales en faveur de la nature et peu de communication • Grandes cultures = frein à la biodiversité et pauvreté des paysages • Pas de station d'épuration (sauf Perwez centre), certaines zones non égoutées (voir plans d'InBW pour voir si prévu ou non et quelle situation), mauvaise qualité des eaux, pollution de l'Orbais par agriculteurs (par les riverains) • Déchets: pas de collecte des déchets organiques, dépôts sauvages, combustion de déchets toxiques domestiques (peu d'impact sur la nature par rapport à d'autres enjeux => mobilité, urbanisation etc… même si impact sur les sols et la santé humaine) • Manque d'aménagement des berges des ruisseaux (Orbais) (pas écologique) • Manque de haies, de lieux arborés • Manque de visibilité des cours d'eau • Zones humides menacées • Maillage écologique faible • Manque d'espaces verts accessibles aux habitants

Biodiversité/ Nature / environnement
Quels sont les atouts, faiblesses, opportunités et menaces à Perwez?

- Ressources naturelles
- Politiques publiques, gestion des espaces publics
- Cours d'eau, eau
- Projets en cours / prévus?
- Impact des pratiques agricoles
- Espèces, Milieux, Zones à préserver
- Acteurs locaux – dynamiques locales
- Pollutions

Atouts?

Faiblesses?

Opportunités?

Menaces?

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Localisation des réserves naturellles, SGIB (officiels et potentiels) et propriétés publiques de Perwez

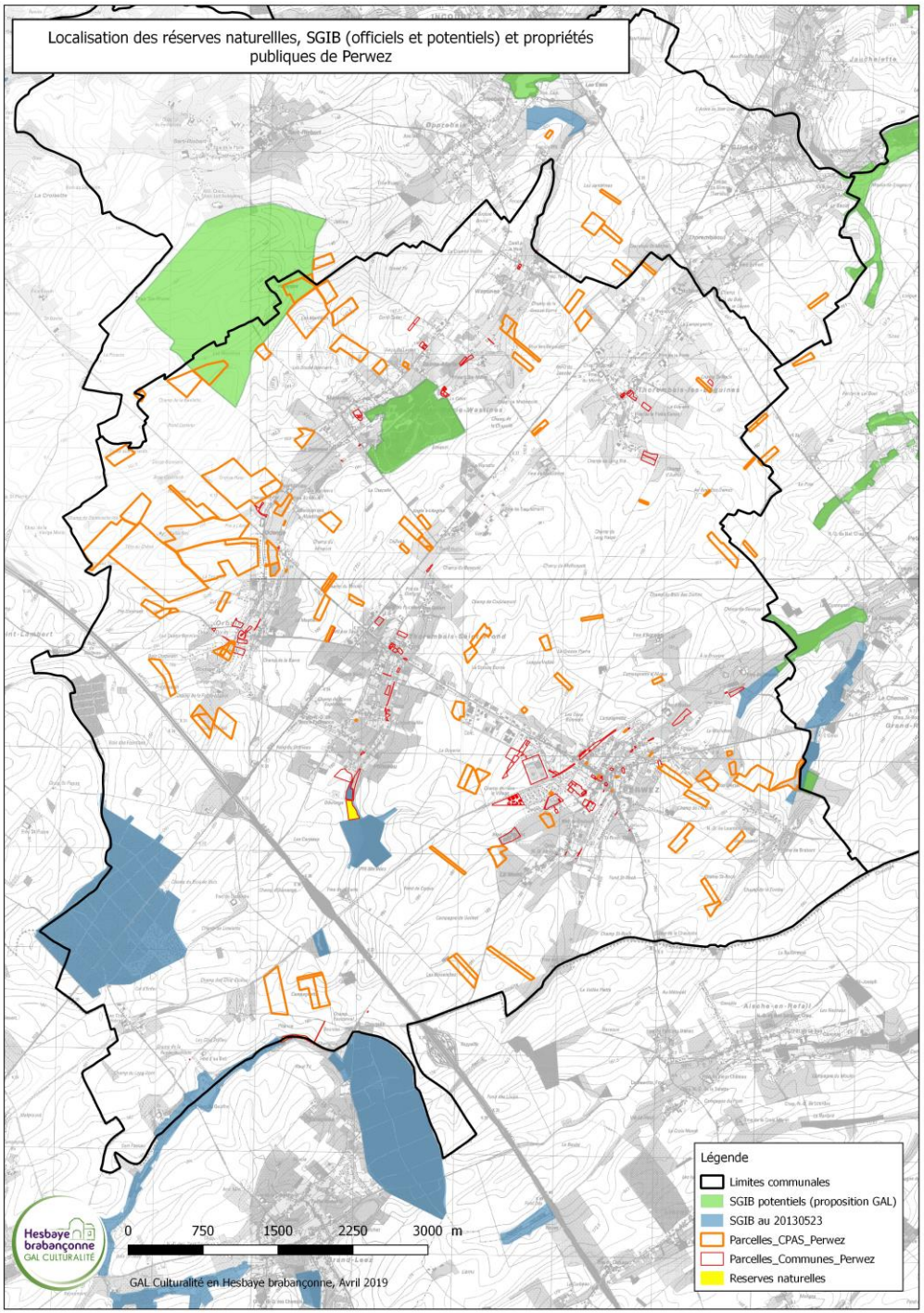

FRW le foyer Centre culturel de Perwez COMMUNE DE PERWEZ

Quel enjeu en matière d'Environnement?

Des premières idées d'objectifs et de projets pour Perwez?

Merci pour votre participation !

COMMUNE DE PERWEZ

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 08 février 2019

Rencontre/consultation des acteurs Environement/Nature/Biodiversité

Le **02/05/2019**, dans les bureaux de l'ADL

Synthèse succincte de la réunion

Participants (11) :

- *Pour le **Natagora** : Olivier Guillitte, Joëlle Thonnard*
- *Pour le **CRDG** : Jérémie Guyon*
- *Pour la **Leçon Verte** : Laurence Denis*
- *Pour la **Province du BW** : Pierre Françis, Emeline Proot*
- *Pour l'**ADL** : Sébastien Pens*
- *Pour la **Commune** : Heidi Bonsacquet (ATL), Véronique de Brouwer (Echevine DR), Vinciane Charlet (ATL)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE,*

Excusés :

- *Pour le GAL Culturalité : Hélène Aymont*

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*

- *A l'ADL*

Annexes :

- *Annexe 1 – Présentation PPT amendée par les participants*
- *Annexe 2 – Formulaire par village*
- *Annexe 3 – Formulaire par secteur associatif*

---

1. Contextualisation de la rencontre/consultation des acteurs environnement/Nature/Biodiversité

- Après une vaste consultation menée auprès de diverses personnes ressources et auprès des habitants de la commune, il apparait que la thématique de l'environnement, de la nature et de la biodiversité est très peu abordée. Peu d'acteurs locaux ont un domaine d'action dans ces thématiques.
- Par contre, il existe de nombreux acteurs supra locaux qui œuvre en la matière
- Il a donc été décidé d'étoffer le diagnostic partagé grâce à la consultation de ces acteurs supra communaux.

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Présentation des participants et de leurs missions (en général et sur Perwez)
2. Etat des lieux en matière d'environnement, nature et biodiversité sur la commune de Perwez
3. Grands enjeux
4. Premières idées de projets

1. Présentation des participants et de leurs missions (en général et sur Perwez)

STRUCTURE / PARTICIPANTS	MISSIONS GÉNÉRALES	MISSIONS À PERWEZ
NATAGORA	– Régionale Hesbaye ouest (Gembloux plus communes limitrophes) – Animation – Gestion de réserves – Réseau Nature (charte avec des particuliers et associations,…)	– Gestion des deux réserves naturelles de Perwez (bail emphytéotiques) + programmes pédagogiques
CRDG	– Suivi et conservation biodiversité du territoire – Accompagnement – Associations locales cadre de vie – Appel à projet biodiversité en lien avec les ressources en eau. (ouvert à tout le monde)	– Campagne de lutte contre les espèces invasives (presque terminé) – Inventaire des zones humides – Partenariat dans la gestion des réserves (début) – Sensibilisation (Nature, communication,…)
PROVINCE DU BW	– Service environnement et développement territorial – Suivi du comité de gestions pour certaines réserves naturelles (provinciales) – Pas d'intervention directe sur le terrain mais intervention sur des projets, via appels à projets :	– Perwez a demandé des aides pour le 0 phyto depuis cette année (avant rien) – Pas grand-chose pour la collecte de données environnementale – Enjeu de connecter le maillage écologique perwézien a celui des communes voisines

	○ Sensibilisation (toutes thématiques de l'environnement) avec catalogue d'animateurs agréés (fini) ○ Appel à projet biodiversité (entretien/restauration de milieux => cimetières, haies, réserves…) ○ Offre de plans de haies à des privés et communes (projets localisés) (environ 10km/an) ○ Accompagnement 0 phyto (fin) => acquisition de matériel ○ Opération ville et villages fleuris ○ CDT : contrat de développement territorial : enjeu important pour la biodiversité en grandes cultures => réflexion plus poussée sur le maillage écologique au niveau de la Province + programme pour le développer (en cours de définition)	
LA LEÇON VERTE	– Sensibilisation nature, environnement adulte et enfants => animations thématiques (maternel-primaire) + osons l'école dehors (BXL, Namur, BW, Liege)	– Animations scolaires et ATL, Foyer (stages)
L'ADL	– Développement socio économique Perwez – Lien relais PCDR	–

ATL	–	– Mission sup. 3h d'enviro/semaine : biodiversité => action sensibilisation dans les écoles – Création d'espaces verts dans les écoles et jardins partagés => maillage écologique et social
COMMUNE	– Echevine DR	– Pas de conseiller en environnement => mission dispersée en quelques heures par-ci par là (ATL, conseiller en énergie,…) => difficile
CHANT DES SAUVAGES	– Maraichage stimulant la bio diversité	– Terre perdue
JOELLE THONNARD – **NATAGORA (BÉNÉVOLE)**	–	– Coordination de certaines activités dans la réserve Pré du Duc – Animation pour école (La farandole) de Perwez avec Jeunes et Nature – Projet de journée porte ouverte au mois de juin (23juin)

2. Etat des lieux en matière d'environnement, nature et biodiversité sur la commune de Perwez

Dans un premier temps, une synthèse de ce qui a déjà été évoqué (consultations diverses) en matière de nature et environnement a été présentée aux participants qui ont pu compléter les différents éléments. En rouge sont les éléments ajoutés par les participants.

Eléments issus des personnes ressources	
ATOUTS	**FAIBLESSES**
• Deux réserves naturelles • Bois Burlet, Bois de Buis • Maitrise communale de la distribution de l'eau pour le village de Perwez • Démarche de verdurisation des cimetières • Lutte contre les Balsamines dans les rivières • Etude du maillage écologique de l'instut royale de sciences naturelles (2001?)	• Plus de haies et de bois dans les zones de grande culture – Grandes étendues ouvertes • Approvisionnement en eau compliqué sur Perwez car géré par la Commune. • Pas beaucoup d'attentions particulières des services d'espaces vert en matière de biodiversité et d'utilisation de plantes indigènes et mellifères • Peu d'espaces verts accessibles pour la population • Pas de conseiller en environnement proprement dit • Pas de PCDN
OPPORTUNITES	MENACES
• Renforcement de la trame verte et bleue à Perwez centre (RU)	• Chasse peu respectueuse du cycle de la nature • Agriculture sur de grandes étendues freine l'évolution vers le 0 phyto

Eléments issus des consultations villageoises	
ATOUTS	**FAIBLESSES**
• Réserves naturelles à mieux valoriser et faire connaitre (public? => pas fermé) • Partenariat avec l'UCL pour action de préservation du bruant proyer • Les grandes cultures amènent des milieux de biodiversité spécifiques à préserver et restaurer (base pas si mauvaise) • Panneaux dans les sentiers et chemin d'identification des cours d'eau)	• Réserves naturelles pas connues • Peu d'actions communales en faveur de la nature et peu de communication • Grandes cultures = frein à la biodiversité et pauvreté des paysages • Pas de station d'épuration (sauf Perwez centre), certaines zones non égouttées (voir plans d'InBW pour voir si prévu ou non et quelle situation), mauvaise qualité des eaux, pollution de l'Orbais par agriculteurs (par les riverains) • Déchets: pas de collecte des déchets organiques, dépôts sauvages, combustion de déchets toxiques domestiques (peu d'impact sur la nature par rapport à d'autres enjeux => mobilité, urbanisation etc… même si impact sur les sols et la santé humaine) • Manque d'aménagement des berges des ruisseaux (Orbais) (pas écologique) • Manque de haies, de lieux arborés • Manque de visibilité des cours d'eau • Zones humides menacées • Maillage écologique faible • Manque d'espaces verts accessibles aux habitants • non raccordement des habitations aux égouts.
OPPORTUNITES	MENACES
• Plantations de haies (avec le GAL) • Agrandissement de la réserve (pré du Duc) via parcelle communale • Bruant proyer emblématique de la Commune à préserver (comme les busards) • Collecte prochaine des déchets organique sur la commune	• Graines Monsanto? • Pulvérisation des champs proches des habitations • Agrandissement du zoning • Urbanisation galopante (peu maitrisée) • Fragmentation des terres agricoles par l'es équipement urbanistiques et routiers (contournement)

• Station prévue à TST	• Quand nouvelle station à TST, risque de non fonctionnement si pas de raccordement des habitants aux égouts

Ensuite, les participants ont continué à apporter des éléments pour compléter l'analyse (tableau AFOM) sur une série de sous thématiques.

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Ressources naturelles	+ Hêtraie atlantique la plus occidentale du continent (avec les Jacinthes atlantique) Bois du Duc. Signe de non transformation du sol. + Aires de fabrication de charbon de bois dans le bois du Duc + Ancienne voie ferrée d'un bout à l'autre de la commune (RaVel) =>	– Presque plus d'Hirondelles	+ Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses. + inventaire des restes de hêtraies sur le territoire + Création d'une réserve Trans communale et trans-provinciale avec Gembloux (territoire de Grand-Leez) + Aménager des ouvertures dans les bâtiments du centre pour accueillir biodiversité + Liste des arbres et haies remarquables qui a évolué depuis le CoDT.	– Jacinthe espagnole : plante invasive à détruire dans les jardins qui peut menacer la hêtraie – Ravel (tarmac) est une menace pour la biodiversité du cordon « ancienne voie ferrée) (gastéropodes et Gâte-bois). Les anciens ballasts étaient un vivier riche => le type de gestion peu minimiser ou accentuer ces menaces

	Cordon écologique continu (Ormes, Végétation xérothermophile (qui aime la chaleur et la sècheresse) + Petit site Natura 2000 (Long Pont), et site exceptionnel pour les oiseaux d'eau (Ghette) Accolé à la réserve communale + Jardins partagés gérés de manière écologique et véritable réserve en bio diversité			
Politiques publiques, gestion des espaces publics	+ Soutien des actions des jardins partagés	–	+ Réforme du bail à ferme permettant de retrouver la maitrise des terres agricoles en propriété communale (pour intervention en biodiversité et allocation de terres à des petits producteurs…) + Profiter d'aménagements sur les bâtiments publics pour installer des aménagements pro-biodiversité (p.ex. accueil des Chauves-souris) + Accueil des hirondelles	– La nature à préserver n'est pas toujours la nature que la population souhaite voir

			+ Projets naturels trans-communaux avec les communes voisines qui sont en PCDR (Gembloux, Walhain, Incourt) : Co-gestion du Ravel, réserve trans-communale, mutualisation d'outils de gestions (y compris animaux pour entretien par pâturage, tracteurs)	
Cours d'eau, eau	+	–	+ Favoriser les technique alternatives d'infiltration des eaux à la parcelle lors des conceptions de projets urbanistiques (ex. routes infiltrantes, routes réservoirs)	–
Projets en cours/prévus	+ Les apiculteurs de Perwez s'associeraient pour voir plus grand (Malève ?) (à vérifier)	–	+ Prolongation de la vallée de l'Orneau via le Ravel vers la Commune de Perwez et le reste du BW	– Attention à la concurrence des abeilles domestiques sur les abeilles sauvages (pas les mettre en compétition sur un même site)
Impact des pratiques agricoles	+ Image de Perwez comme étant en évolution par rapport à certains agriculteurs qui transitent vers le bio	–	+ Agriculteurs qui se lancent dans l'agriculture biologique => soutien à la transition, Partenariat avec Reginacterre ? + Identification des parcelles et agriculteurs en Bio (étude via CPR)	– Manque de transparence du foncier agricole

			+ Réflexion sur la maitrise des terres agricoles publiques et capacité à influencer la gestion durable. (via réforme du Bail à ferme) + Identification des terres appartenant à la Commune et au CPAS => Inventaire	
Espèces, Milieux, zones à préserver	+	– Nature assez ténue sur le territoire	+ Organiser l'inventaire des arbres et haies remarquables avec des bénévoles	–
Acteurs locaux, dynamiques locales	+ Groupe qui se met en projet autour de la réserve + Jardin partagé de Perwez (plus un deuxième qui va naitre) => rôle de réseau local de bonnes pratiques et de connaissances locales => gens mobilisables + Jardin Partagé d'Orbais	– Pas d'association nature locale	+ Public avide de connaissance de la nature, les activités organisées fonctionnent en général bien et dynamique + Mise en place d'un réseau de gens dynamisés par la nature qui peuvent participer aux projets + Intégration des espaces verts communaux au réseau nature de Natagora + Existence de Perwéziens ayant signé la charte du réseau Nature (O. Guillitte se renseigne sur la liste) => personnes mobilisables. + Entreprises faisant partie du réseau nature	–

			+ Soutien des bénévoles des différents jardins partagés du territoire et mise en réseau + Service espace-vert de la commune qui a envie de faire évoluer ses pratiques (jeunes qui aimeraient se former)	
Pollutions	+	– Pollution lumineuse : impact sur de nombreuses espèces (perturbation des cycle circadiens) – Développement éolien impacte les oiseaux et chauves-souris et peu de mesures compensatoires mises en œuvre	+ Mise en place d'un plan lumière (éclairage raisonné des bâtiments publics, adapté des voiries, choix luminaires etc…)	–

3. Enjeu environnement pour Perwez – tour de table des participants

- Gestion des fonds de vallée humide vers une bonne fonctionnalité du système : enjeu transversal qui sous-entend gestion de l'eau, terres agricoles, urbanisation (lieu de concentration de la biodiversité, bords de cours d'eau/lit majeur) : problématique des remblais et drainage, Stopper les constructions dans les aléas d'inondations (via coDT et code de l'agriculture)
- Zéro phyto (diminution des intrants) agricoles
- Restauration des milieux

4. Premières idées de projets /objectifs

Objectifs	Projets
– Sensibilisation, mobilisation du public sur les sujets de la biodiversité (obj) – Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses + inventaire des restes de hêtraies sur le territoire	– Création d'une réserve Trans communale et trans-provinciale avec Gembloux – Organiser l'inventaire des arbres et haies remarquables avec des bénévoles – Mise en place d'un plan lumière (éclairage raisonné des bâtiments publics, adapté des voiries, choix luminaires etc…) – Aménager des ouvertures dans les bâtiments du centre pour accueillir biodiversité – Mettre à jour la liste des arbres et haies remarquables qui a évolué depuis le CoDT.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE

Localisation des réserves naturellles, SGIB (officiels et potentiels) et propriétés publiques de Perwez

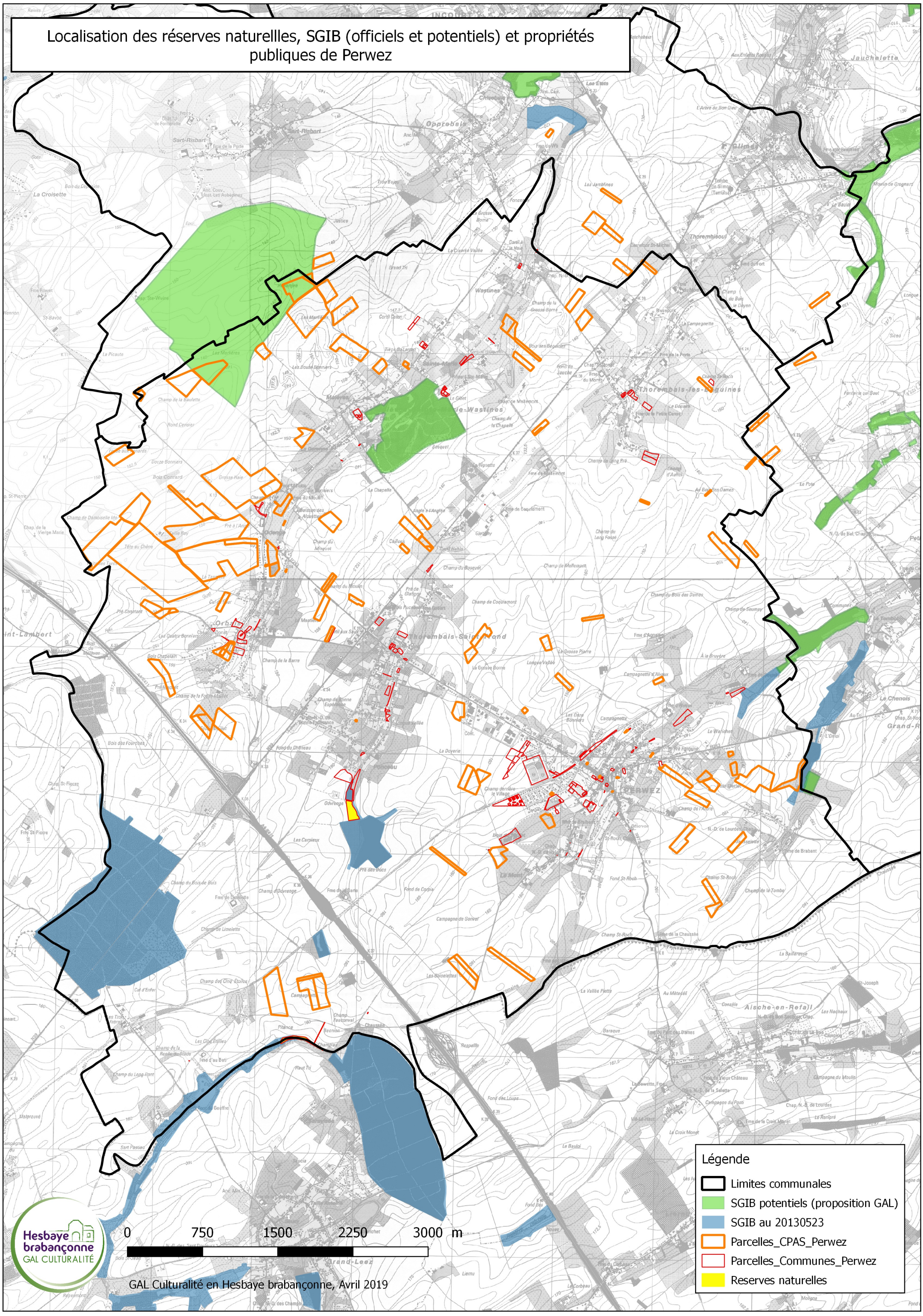

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Perwez

Rencontre du personnel communal

14/06/2019

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

Rôles de la FRW

1

Conseiller les Communes

2

Animer la participation citoyenne

3

Relayer les informations entre les acteurs concernés

L'équipe Brabant-Hesbaye

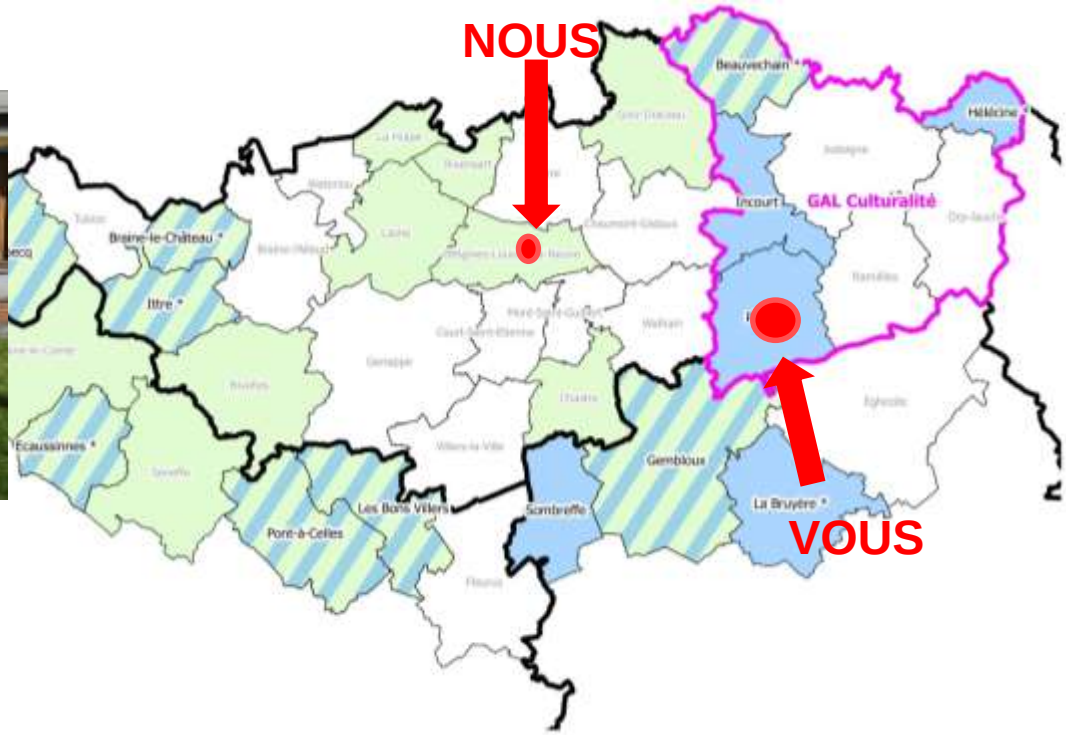

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Le casting !

La population

Moteur de la participation

Maître d'ouvrage

La Commune de Perwez

La **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR)

Anime, conseille, impulse et relaie

Un **organisme d'accompagnement** (FRW)

Rédige le PCDR

Un **bureau d'étude** DR(EA)²M

La Wallonie

Suivi administratif et contrôle

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic partagé du territoire

Le diagnostic partagé

De premiers enjeux…

PARTIE 3

Le diagnostic partagé

Comment avons-nous travaillé ?

Synthèse en 4 thématiques

1) Habiter
- Démographie
- Logement
- Urbanisme
- Services
- Enseignement
- Energie

2) Travailler
- Economie
- Emploi
- Agriculture
- Commerces

3) Se divertir
- Culture
- Associations
- Sports
- Patrimoine
- Tourisme
- Biodiversité

4) Se déplacer
- En voiture
- A pied/vélo
- En transport en commun

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Le diagnostic partagé

- Enjeu 1 : encadrer le développement territorial ?
- Enjeu 2 : relocaliser les zones de développement ?
- Enjeu 3 : structurer l'offre en appartements ?
- **Enjeu 4 : viser la mixité de logements dans les villages ?**

Exemples de projets :

Logements tremplin

Logements intergénérationnels

Habiter à Perwez – Les services

Le diagnostic partagé

- Enjeu 5 : comment pérenniser les services existants ?
- Enjeu 6 : rénover les infrastructures communales existantes ?
- **Enjeu 7 : développer de nouveaux services ?**
- Enjeu 8 : pérenniser le service des eaux ?

Exemples de projet :

Maisons multi-services

Habiter à Perwez – L'énergie

Le diagnostic partagé

- Enjeu 9 : développer les filières locales ?
- **Enjeu 10 : exploiter la chaleur de Derbigum ?**
- Enjeu 11 : soutenir l'isolation ?

Exemples de projet :

Habiter à Perwez – La gouvernance

Le diagnostic partagé

- Enjeu 12 : redynamiser l'administration ?
- **Enjeu 13 : améliorer la communication vers les citoyens ?**
- Enjeu 14 : développer la participation et/ou les coopératives ?

Exemple de projet :

Brochure d'accueil des nouveaux habitants avec :

- *Les services communaux*
- *Les associations*
- *Les entreprises*
- *Les commerces*
- *Les médecins & pharmacies*
- *Les infos utiles*
- *etc.*

Travailler à Perwez – Economie et emploi

Le diagnostic partagé

- Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique ?
- **Enjeu 16 : accompagner l'extension du zoning ?**
- Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale ?

Exemple de projet :

Atelier rural

Travailler à Perwez – Les commerces

Le diagnostic partagé

- Enjeu 18 : accompagner le développement du pôle commercial de Thorembais-Saint-Trond ?
- **Enjeu 19 : requalifier complétement Perwez centre en pôle mixte (commerces, services, HORECA et logements) ?**
- Enjeu 20 : soutenir une offre ambulante innovante ?

Exemple de projet :

Aménagement d'espaces publics

Travailler à Perwez – L'agriculture

Le diagnostic partagé

- **<u>Enjeu 21</u> : poursuivre la diversification agricole ?**
- <u>Enjeu 22</u> : devenir commune pilote en maraichage bio ?

Exemple de projet :

Charte rurale &
Commission Agricole
Communale

Se divertir à Perwez – Culture/associatif

Le diagnostic partagé

- Enjeu 23 : mutualiser les moyens et compétences ?
- Enjeu 24 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village ?
- **Enjeu 25 : adapter les maisons villageoises ?**
- Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures ?

Exemples de projet :

Maison rurale

Maison de village

Se divertir à Perwez – Sport

Le diagnostic partagé

- Enjeu 27 : coordonner l'offre sportive ?
- **Enjeu 28 : développer un pôle « jeunes » à Da Vinci ?**

Exemple de projet :

Complexe transcommunal sportif et associatif

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

Le diagnostic partagé

- **<u>Enjeu 29</u> : développer les « événements » nature ?**

Exemples de projet :

Jardins collectifs

Journées fermes ouvertes, agrofolies, …

Se divertir à Perwez – La nature

Le diagnostic partagé

- **Enjeu 30 : développer le maillage vert ?**
- Enjeu 31 : devenir commune zéro déchet ?
- Enjeu 32 : améliorer a qualité des eaux ?

Exemple de projet :

Achat d'une parcelle pour agrandir la réserve naturelle de l'Escaille :

- *Verger parrainé*
- *Rucher didactique*
- *Pâturage*

Se déplacer à Perwez – La mobilité

Le diagnostic partagé

- Enjeu 33 : finaliser le PCM ?
- **Enjeu 34 : développer un vrai réseau modes doux structurants ?**
- Enjeu 35 : développer la mobilité alternative et le co-working ?

Exemples de projet :

Transincourtoise et Transperwezienne

La Trans Perwezienne

Suites ?

En tant qu'agents communaux, vos avis sont importants !

Question :

Comment impliquer au mieux les services communaux dans le processus du PCDR ?

Toute l'info sur le site internet de l'Opération de Développement Rural: www.odrperwez.info

Et sur Facebook: https://www.facebook.com/ODRPerwez/

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 18 juin 2019

Consultation du monde associatif
Le **14 juin 2019**, au Perwex
Synthèse succincte

Participants :

- ***Les membres du personnel communal***
- *Pour le **Collège** : Véronique DE BROUWER (Echevine), Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant), Michaël PLUIJGERS (agent appui)*

Copie :

- *Mise en ligne sur site internet de l'opération de développement Rural de Perwez*
- *au Collège communal de Perwez*
- *à l'Administration communale de Perwez : au Directeur Général, à l'agent relais de l'ODR(ADL)*
- *à la Direction de la FRW*
- *à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*
- *à Drea²m*
- *aux participants ayant laissé leur adresse e-mail*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Avis sur le PST (hors PV de réunion)*
3. *Brise-Glace « Oui/non »*
4. *Présentation du PCDR et du diagnostic partagé*
5. *Questions/réactions*

1. Introduction

Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre) et Emilie CHATORIER (Responsable du service du personnel) introduisent la rencontre qui se déroule dans le cadre de la journée du personnel.

La journée débute par un travail sur le Programme Stratégique Transversal de la Commune afin de sonder l'avis des membres du personnel. Cette phase de la réunion ne concerne pas directement la dynamique du PCDR et n'est pas retranscrite dans le présent compte rendu.

La FRW explique ensuite la dynamique du PCDR et présente l'état d'avancement de la réflexion, après avoir mené une activité brise-glace.

La journée se termine par la visite de la brasserie locale Valduc, un barbecue et un moment convivial à destination du personnel.

2. Avis sur le PST

Non traité dans le cadre du PCDR.

3. Brise-glace « Oui/Non »

Dans l'idée de proposer une activité ludique, la FRW anime un jeu Brise-Glace : le « Oui/Non ». Une feuille « Oui » et une feuille « Non » sont déposées de part et d'autres de la salle. Les agents FRW énoncent des affirmations et les membres du personnel doivent se déplacer d'un côté ou de l'autre en fonction de la réponse à cette affirmation/question.

Liste des affirmations/questions **:**

- Habitez-vous Perwez ?
- Avez-vous plus de 30 ans
- Etes-vous une femme
- Aimez-vous les chicons
- Parlez-vous une deuxième ou troisième langue couramment
- Avez-vous des poules
- Aimez-vous la côte Belge…
- À Perwez, il y a toujours bien quelque chose à faire le Week-end
- Les ados de Perwez sont bien encadrés
- Je vais souvent me promener dans la Nature
- Je consomme des produits locaux régulièrement…
- Travaillez-vous à l'administration communale depuis moins de 5 ans ?
- Il vous arrive de faire des achats dans le centre de Perwez ?
- Il vous arrive de venir travailler à vélo ?
- Vous utilisez les transports en commun de manière régulière (plusieurs fois par mois) ?
- Perwez est une cité dortoir ?
- Il vous arrive de profiter de certains services existants sur le territoire communal ?
- Selon vous, la vie associative et culturelle est suffisamment riche à Perwez ?
- Y a-t-il suffisamment de liens et de contacts entre la population et l'administration communale ?
- Avez-vous déjà entendu parler du PCDR ?

Quelques éléments marquants

- Les membres du personnel étaient unanimes sur le manque d'activités pour les jeunes/ados.
- Ils sont nombreux à consommer des produits locaux et à faire des achats dans le centre de Perwez.
- Plusieurs membres viennent au travail à vélo. Par contre, ils sont très peu nombreux à utiliser les transports en commun.
- Une grande partie du personnel trouve que Perwez est une cité dortoir. Néanmoins, la majorité des participants estiment que la vie associative et culturelle est très riche.
- De manière générale, les membres sont d'avis qu'il manque de contacts entre la population et l'administration communale.

Notons bien que ces observations sont à relativiser dans une certaine mesure étant donné que les affirmations n'ont pas été débattues et discutées par la suite.

4. Présentation du PCDR et du diagnostic partagé

La présentation se trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

La FRW explique le PCDR dans ces grandes lignes afin que le personnel communal sache de quoi il s'agit mais aussi pour qu'il puisse se familiariser avec les agents de développement avec lesquels ils pourraient être amenés à travailler sur certains projets par la suite.

Une présentation succincte du diagnostic partagé est ensuite effectuée en illustrant, pour chaque thématique, l'un des enjeux mis en avant par le bureau d'étude par des réalisations phares menées dans d'autres PCDR.

5. Questions/réactions

Les membres du personnel sont invités à réagir sur ce qu'il leur a été présenté. Il leur est possible également d'aller consulter le diagnostic partagé plus complet qui est affiché sous forme d'exposition.

Commentaires/questions :

- Certains tronçons de la Transperwezienne sont impraticables.
- Il manque de personnel communal à la Commune. On peut imaginer des tas de projet, il ne faut pas oublier que derrière, les services communaux doivent entretenir ce qui est fait (comme par exemple au niveau des espaces verts).
- Il manque de petites salles de sport au sein du complexe sportif, pour faire des activités comme de la danse, des arts martiaux, etc.
- Il manque une piscine à Perwez, d'autant plus que celle de Gembloux n'existe plus.
- Serait-il envisageable de demander un projet de transformation du complexe sportif pour y permettre d'y pratiquer le volley ?
- Certains membres souhaitent être tenus informés des suites du PCDR afin de faire des liens avec leur service quand cela est possible (notamment dans le cadre de GT thématiques).
- Intérêt marqué du conseiller en Energie (M. WUIDAR) concernant l'idée de l'exploitation de la chaleur produite par l'entreprise Derbigum, via un réseau de chaleur. Il s'agit de l'une des pistes que le service Energie de la Commune aimerait explorer.

6. Conclusion

Première rencontre positive avec le personnel communal qui augure une bonne collaboration autour de la dynamique ODR par la suite. La visite de la micro-brasserie Valduc fut très instructive.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS

Retour à la population - Village de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Le **04/06/2019**, Ecole de Malèves

Annexe 2

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Spécificités du village :

- ✓ Protection du caractère rural du village facilité par l'existence d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR)
- ✗ Les RGBSR ont moins de valeur réglementaire avec le nouveau Code du Développement Territorial
- ✗ Faible mixité sociale vu le prix de l'immobilier

Ajouts des participants :

- Menace d'une pression en augmentation en matière de construction avec la fin des constructions en Flandre

Habiter à Perwez – Les services

Spécificités du village :

- ✗ Manque de tables, bancs et jeux pour tout-petits au sein de la place du village
- ✗ Manque de terrains de loisirs, de rencontres

Ajouts des participants :

- Epuration des eaux à MSMW et autres villages ?
- La Commune a-t-elle vocation à distribuer l'eau potable ? Cession des activités à la SWDE.
- Attention, crèche publique fermée ! Il faut plus de crèches.
- Station d'épuration des eaux à créer !
- Développer un service aux ainés personnalisé via le CPAS
- Améliorer la communication quant à l'offre des produits et services locaux adaptée aux différents types de population

Habiter à Perwez – L'énergie

Ajout des participants :

- Y a-t-il un projet concret en cours ? Pour développer une éolienne citoyenne ?
- Créer un guichet énergie qui réponde aux besoins des particuliers et aide à trouver des solutions

Habiter à Perwez – La gouvernance

/

Travailler à Perwez – Economie et emploi

Ajouts des participants :

- Economie circulaire : artisans, PME, …
- Favoriser les circuits courts des productions agricoles

Travailler à Perwez – Les commerces

Ajouts des participants :

- Enjeu 18 :
  - Ne pas sombrer dans le mirage des grandes enseignes commerciales
  - Garder du commerce local à valeur ajoutée
- Proposer des services et produits locaux

Travailler à Perwez – L'agriculture

Ajouts des participants :

- Problème des aspersions de produits sur les terrains agricoles à proximité des habitations et des écoles
- Veiller à une agriculture plus respectueuse de l'environnement
- Enjeu 21 :
  - Développer / intensifier l'agriculture bio sans produit chimique
  - Oui et stop à la réaffectation des terrains agricoles (notre trésor du futur !)
- Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs

Se divertir à Perwez – Culture et associatif

/

Se divertir à Perwez – Sport

Ajouts des participants :

- Une piscine ?

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

/

Se divertir à Perwez – La nature

Ajouts des participants :

- Enjeu 30 :
  - Oui au développement du maillage vert
  - Pourquoi faucher régulièrement les côtés des routes locales ? Cela n'a pas d'intérêt.
  - Refuser tout projet qui mette le maillage vert en danger (ex : ULM, …)
  - Refuser les projets de loisirs polluants et bruyants
- Enjeu 31 :
  - Instaurer la collecte des déchets organiques (voir Gembloux)
  - Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses

Se déplacer à Perwez – Mobilité

Spécificités du village :

- Problèmes de parking à l'école / à la salle des Fêtes
- Il manque de pistes cyclables correctes
- Il faudrait améliorer la desserte en transport public

Ajouts des participants :

- Les aménagement vélos et les routes sont de faible qualité pour les cyclistes

- Trafic de fuite en vitesse excessive sur les chemins de remembrements (exemple de la rue du Parc vers la Chaussée de Huy)
- Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques
- 30km/h généralisé au cœur des villages
- Augmenter le nombre de ronds-points sur les nationales et en même temps le nombre de ralentisseurs et les contrôles sur les axes traversant les villages

Nom du projet

Dialogue agriculteurs/habitants

Date

04/06/2019 – retour pop Malèves

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Malèves : Donatienne BLANJEAN, Thierry DE LE COURT, **Pierre DRIJVERS,** Rita MERTENS

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Créer un espace de dialogue

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Les agriculteurs qui exploitent les champs ne sont pas en contact avec les habitants qui vivent au centre ou autour de leurs champs. Manque de communication, risque de conflits.

Objectifs

Lieu

Ensemble de la Commune de Perwez

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

-

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Tous les habitants de la commune, y compris agriculteurs

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Premières actions Et échéances

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

Communication

Comment faire savoir ?

-

v.5

Nom du projet

Four à pain et convivialité pour Malèves

Date

04/06/2019 – retour pop Malèves

FRW

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Malèves : Donatienne BLANJEAN, Thierry DE LE COURT, **Pierre DRIJVERS,** Rita MERTENS

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Manque de lieu de convivialité « structurelle », y compris pour l'hiver

Objectifs

- Fédérer et rassembler les habitants de MSMW
- Créer de la convivialité

Lieu

Cour d'école de Malèves

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- La Commune pour partenariat et subside
- Le 15 aout ? A contacter
- L'école ? Partenariat ?
- Appel à projet Vis mon Village ?

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Les habitants des villages de Malèves – Sainte-Marie-Wastines

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Briques
- Stockage du bois
- Local fermé avec prise d'eau
- Heures d'ouvertures exemple : vendredi soir et samedi
- Espace accessible suffisamment grand pour la convivialité

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Trouver un lieu : école ?

Premières actions Et échéances

- Mettre en place un GT ouvert au différentes personnes intéressées de rejoindre le projet (associer la Commune et l'école) pour continuer à le développer. L'équipe du retour pop. de Malèves souhaite continuer à participer.

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Se renseigner sur les projets existants
- Commune
- Associations villageoises
- École (pour accueillir le four et développer le rôle pédagogique)

Communication

Comment faire savoir ?

-

v.5

Nom du projet

Sentiers de Perwez

Date

04/06/2019 – retour pop Malèves

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Malèves : Donatienne BLANJEAN, Thierry DE LE COURT, **Pierre DRIJVERS,** Rita MERTENS

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Incitation à l'utilisation des sentiers : par des actions et de la communication
- Amélioration de la qualité des sentiers existants
- Récupérer sentiers disparus ou usurpés
- Création de nouveaux sentiers, nouvelles liaisons
- Changement de mentalité

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Objectifs

Lieu

Ensemble de la Commune de Perwez

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Service aménagement du territoire

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Tous les habitants de la commune

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Premières actions Et échéances

Les personnes du retour pop. sont intéressées d'être encore associées au développement du projet.

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Administration
- Agriculteurs
- Propriétaires fonciers
- Villageois

Communication

Comment faire savoir ?

-

v.5

Nom du projet

Inventaire associations et Information

Date

04/06/2019 – retour pop Malèves

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Malèves : Donatienne BLANJEAN, Thierry DE LE COURT, **Pierre DRIJVERS,** Rita MERTENS

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

Faire un inventaire de tous les projets existants (sauf commerces) :

- Associations
- Producteurs locaux / circuits courts
- Matériel disponible
- Services communaux

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Manque de connaissance de ce qui existe en terme d'associations et d'activités

Objectifs

- Eviter les doublons
- Faire connaitre ce qui existe (par village et par domaine d'activité)

Lieu

Ensemble de la commune

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Administration communale
- Centre culturel
- ADL ?

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Tous les habitants
- Administration

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Informatique
- Bulletin communal : appels et diffusion
- Toutes-boites
- Impressions

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Support
- Gestion des fichiers
- Mises à jour
- Accessibilité

Premières actions Et échéances

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Administration
- Centre culturel
- ADL

Communication

Comment faire savoir ?

- Bulletin communal => Edition mensuelle
- Annuaire (=/= de l'annuaire des commerçants)
- Internet

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 06 juin 2019

Retour à la population - Village de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Le **04/06/2019**, Ecole de Malèves

Synthèse de la réunion

Participants (8) : Donatienne BLANJEAN, Véronique DE BROUWER (Echevine), Thierry DE LE COURT, Pierre DRIJVERS, Aurélie FLABAT (Echevine), Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre), M. et Mme MERTENS

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*
- *A l'agent relais*

Annexes :

- *Annexe 1 – Diagnostic partagé présenté lors de l'expo*
- *Annexe 2 – Commentaires des participants sur le diagnostic partagé*
- *Annexe 3 – Fiches-projets complétées par les participants*

---

1. Contextualisation de la rencontre

Un an après les premières consultations villageoises et la pause électorale, le travail de récolte des avis et perceptions de la population a continué et abouti au diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, l'auteur du PCDR a compilé tous les éléments issus de la consultation citoyenne (villages, associations, personnes ressources et publics-cibles) avec l'analyse socio-économique du territoire qu'il a lui-même proposé. Le premier objectif de la rencontre est de présenter ce diagnostic partagé aux habitants afin de leur permettre d'y réagir.

Le deuxième objectif est de faire émerger des premières idées de projets mobilisateurs, qui ne doivent pas attendre la fin de l'élaboration du PCDR pour être mis en œuvre, et ce, directement avec les habitants des 5 villages de l'entité (une rencontre par village).

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Accueil des participants et Expo sur le diagnostic partagé
2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert
3. Les suites et la Commission Locale de Développement Rural

1. Accueil et Expo du diagnostic partagé

Pendant 30 minutes et directement suite à leur arrivée, les participants ont pu découvrir le diagnostic partagé proposé par le bureau d'étude Dr(ea)²m.

Ce dernier, résultats du croisement des consultations et de l'analyse socio-économique, présente une photographie de l'état du territoire de Perwez et débouche sur une série d'enjeux et de questionnements pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.

Des éléments du diagnostic spécifique au village rencontré ont été ajoutés au sein des panneaux sous forme de post-it verts (atouts) et rouges (faiblesses). Ces éléments ont été retranscris dans l'annexe 2.

Par ailleurs, les participants peuvent réagir directement sur les panneaux pour compléter/corriger le diagnostic via des post-it jaunes.

Le diagnostic partagé tel que présenté lors de l'exposition est en annexe 1. Les commentaires qui ont été apportés par les participants sont retranscris au sein de l'annexe 2.

2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert

A. Explications

Cadre

L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) devrait encore durer une grosse année. Tant que le nouveau PCDR n'est pas approuvé par le Gouvernement wallon, il ne n'est pas encore possible à la Commune de demander des subsides en Développement rural (Wallonie) pour les projets d'ampleur (infrastructures, espaces publics, *etc*.) Par contre il est sans doute déjà possible de mettre en œuvre toute une série de projets moins gourmands financièrement et qui sont mobilisateurs pour les habitants, surtout si ces projets sont portés (tout ou en partie) par les villageois et/ou acteurs locaux.

Afin de soutenir financièrement ces premiers projets, la Commune a prévu un budget participatif de l'ordre de 50.000 € par an qui pourra leur être alloué. L'objectif à ce stade est de mettre en avant des idées de projets qui améliorent le quotidien de la vie des villageois. Ces projets pourront être peaufinés par la suite, pour autant qu'un groupe porteur se manifeste et prenne en main l'élaboration du projet.

Lors de cette rencontre éclairée par le diagnostic partagé, la technique du forum ouvert va permettre de stimuler la créativité des participants pour proposer des idées de projets mais aussi pour approfondir certaines d'entre elles. Toutes les idées de projets sont bienvenues mais ne seront pas traitées de la même manière en fonction de leur ampleur : certaines s'inscriront dans le cadre du budget participatif, les autres seront intégrées directement dans les réflexions menées pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural.

Le forum ouvert

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, et ce, en suivant quelques principes simples :

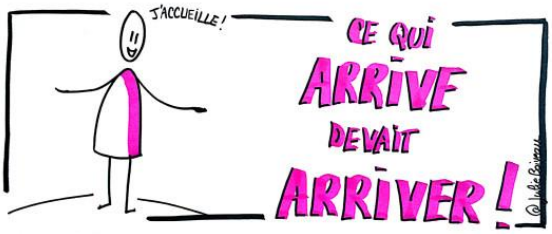

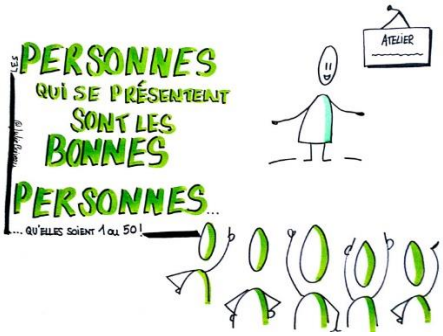

Il se déroule en 3 phases : le dépôt d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

Dans le cadre de cette rencontre, le problème posé est « Comment améliorer au quotidien la vie des habitants de notre village ? »

B. Première étape : le dépôt d'idées

Les participants sont assis en cercle. Au milieu, la FRW installe la question centrale.

Durant 10', les participants peuvent déposer des idées de projets. Ces idées ne sont pas la propriété de celui qui les dépose. Une fois proposée, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu. Chaque idée est verbalisée à voix haute par celui qui la propose et est déposée au centre du cercle de participants. Si besoin, la FRW peut amener d'autres idées qui avaient été proposées durant la phase de consultation de la population.

Les participants peuvent poser des questions, mais en aucun cas juger du fond ou de la pertinence de l'idée proposée.

Liste des idées proposées :

IDÉE DE PROJET	PROPOSÉE PAR
• **Trouver le moyen d'être en ligne avec le RGPD et continuer à faire vivre la vie au village (les visites de Saint-Nicolas chez les enfants et les seniors - besoin de listing à jour), les annonces de naissances et décès qui ne peuvent plus apparaitre dans le bulletin communal, …**	Les participants
• **Valoriser et réhabiliter si nécessaire le réseau des sentiers. Récupération des sentiers usurpés. Incitation à la création de nouveaux sentiers.**	Les participants
• **Relancer le Festival des Contes, de la littérature jeunesse**	Consultations 2018
• **Créer un quartier éco-responsable**	Consultations 2018
• **Créer des Repair Cafés**	Les participants
• **Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves**	Consultations 2018
• **Fusionner les 3 fabriques d'église**	Consultations 2018
• **Visibiliser et indiquer les associations et offres culturelles du village de Malèves : panneaux, fléchages, etc…**	Consultations 2018
• **Développer un dialogue entre habitants et agriculteurs**	Les participants
• **Aider au développement de la fête des voisins**	Les participants
• **Mettre en place un tournoi de pétanque**	Les participants et consultations 2018
• **Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres**	Consultations 2018
• **Créer un four à pain et pizza sur la place du village ou à l'école de Malèves**	Les participants
• **Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village**	Les participants et consultations 2018
• **Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, …**	Les participants
• **Faire l'inventaire et le cadastre de tous les projets existants (ex : SEL d'Orbais, Slowly, projets financés par le passé tels que l'achat de tables, chaises, …), commerces locaux, … Trouver le moyen de le communiquer et de le soutenir**	Les participants
• **Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, …**	Les participants

C. Seconde étape : choix des idées à développer

À ce stade, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

On prévoit 5 minutes pour le choix des idées, puis 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « porteurs ». Ils peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).

Dans le cas de Malèves, les participants décident de traiter les idées choisies tous ensemble, il n'y aura donc pas retour explicatif après.

Idées choisies :

- **Dialogue Agriculteurs et habitants** (Annexe 3a)
- **Four à pain et convivialité** (Annexe 3b)
- **Sentiers de Perwez** (Annexe 3c)
- **Inventaire des associations et information** (Annexe 3d)

3. Suites et Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est en passe d'être formée à Perwez. Les habitants qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 juin. Chaque participant a reçu un formulaire lors de son arrivée et peut le déposer s'il le souhaite (ou compléter le formulaire en ligne).

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires (élus au Conseil communal), le reste étant constitué de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Marie BURETTE insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteurs professionnels et associatifs, âges, *etc*.)

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Retour à la population - Village de Thorembais-Saint-Trond

Le **06/06/2019**, Salle l'Oasis

Annexe 2

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Spécificités du village :

- ✗ Aménagements manquants (trottoirs, passages piétons, parkings, …)
- ✗ Conurbation avec Perwez centre
- ✗ Impact du développement du village et de la zone d'activités économiques sur le cadre rural

Ajouts des participants :

- Concernant les aménagements manquants (voir ci-dessus), ne pas oublier les chaussées sur la commune

Habiter à Perwez – Les services

Spécificités du village :

- ✗ Pas de place publique dans le village
- ✗ Comités de quartier

Ajouts des participants :

- Il n'y a plus de crèche publique

Habiter à Perwez – L'énergie

/

Habiter à Perwez – La gouvernance

/

Travailler à Perwez – Economie et emploi

/

Travailler à Perwez – Les commerces

Spécificités du village :

- ✓ Développement d'un pôle de services et d'une dynamique commerciale au rond-point de Thorembais-Saint-Trond
- ✗ Problèmes de parking et manque de sécurisation des modes doux au niveau de la zone commerciale
- ✗ La zone commerciale de Thorembais-Saint-Trond nuit aux commerces des autres villages

Travailler à Perwez – L'agriculture

/

Se divertir à Perwez – Culture et associatif

Spécificités du village :

- ✗ Localisation de la salle et manque de plaine de jeux
- ✗ Manque de maison ou club de jeunes

Se divertir à Perwez – Sport

/

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

/

Se divertir à Perwez – La nature

Spécificités du village :

- ✓ Station d'épuration prévue à TST
- ✗ Mauvais fonctionnement de la future station d'épuration dû au non raccord des habitations aux égouts

Se déplacer à Perwez – Mobilité

/

Nom du projet

Centre du village et lieu de rassemblement

Date

06/06/2019 – retour pop TST

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop TST : Aurélie FLABAT, Patrick VAN BRAKEL (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Saint-Nicolas, Père Noël, Halloween pour les enfants, d'autres rassemblements festifs

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Manque d'activités et de regroupement d'habitants de TST
- Peu d'activités pour les enfants

Objectifs

Se connaitre, s'entraider, faire plaisir, du bien-être dans le village

Lieu

Endroit centralisé à l'intérieur du village entre la rue de la Chapelle, de l'Intérieur et des Communes ou à la salle l'Oasis

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Dynamiser, en parler
- Thème

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Enfants
- Familles
- Seniors
- ⇨ Intergénérationnel

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Manque de bénévoles
- Manque de moyens

Premières actions Et échéances

- Créer un comité des fêtes

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

Communication

Comment faire savoir ?

- Toutes-boites
- Perwez info

Nom du projet

Replanter / Reverdir

Date

06/06/2019 – retour pop TST

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop TST : Gauthier VANDEMOORTELE, Marie-Jeanne VERVACK, Jacqueline GOFFINET, Anne VAN DER VAEREN (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Planter des arbres là où c'est possible. Éventuellement le long du ruisseau

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- L'urbanisation a détruit beaucoup d'arbres
- Les nouvelles plantations manquent d'arbres à grand développement
- Le ruisseau n'est pas mis en valeur

Objectifs

Se connaitre, s'entraider, faire plaisir, du bien-être dans le village

Lieu

TST, partout dans le village

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Accord des riverains
- Sensibilisation au sens des plantations
- Fourniture des arbres

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

⇨ Tout le village

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Plantations : occasion de faire appel aux bénévoles pour créer du lien
- Aide pour défricher les lieux à planter

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Manque de terrain ou d'accord
- 5m de recul obligatoire le long du ruisseau (?)

Premières actions Et échéances

- Identifier les endroits où des arbres pourraient être plantés et des lieux de rejets d'égouts dans le Thorembais
- Constituer une équipe
- Identifier les différentes espèces d'arbres à planter
- Planter à la bonne saison

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Contrat de Rivière
- GAL
- Commune

Communication

Comment faire savoir ?

- Site de la Commune
- Appel via toutes-boites
- Perwez-info

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 11 juin 2019

Retour à la population - Village de Thorembais-Saint-Trond

Le **06/06/2019**, Salle l'Oasis à TST

Synthèse de la réunion

Participants (10) : Véronique DE BROUWER (Echevine), Eric FASSIAU, Jacqueline GOFFINET, Guy JEANFILS, Sabine PAMART, Michel SCOUFLAIRE, Patrick VAN BRAKEL, Gauthier VANDEMOORTELE, Anne VAN DER VAEREN, Marie-Jeanne VERVACK

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*
- *A l'agent relais*

Annexes :

- *Annexe 1 – Diagnostic partagé présenté lors de l'expo*
- *Annexe 2 – Commentaires des participants sur le diagnostic partagé*
- *Annexe 3 – Fiches-projets complétées par les participants*

---

1. Contextualisation de la rencontre

Un an après les premières consultations villageoises et la pause électorale, le travail de récolte des avis et perceptions de la population a continué et abouti au diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, l'auteur du PCDR a compilé tous les éléments issus de la consultation citoyenne (villages, associations, personnes ressources et publics-cibles) avec l'analyse socio-économique du territoire qu'il a lui-même proposé. Le premier objectif de la rencontre est de présenter ce diagnostic partagé aux habitants afin de leur permettre d'y réagir.

Le deuxième objectif est de faire émerger des premières idées de projets mobilisateurs, qui ne doivent pas attendre la fin de l'élaboration du PCDR pour être mis en œuvre, et ce, directement avec les habitants des 5 villages de l'entité (une rencontre par village).

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Accueil des participants et Expo du diagnostic partagé
2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert
3. Les suites et la Commission Locale de Développement Rural

1. Accueil et Expo du diagnostic partagé

Pendant 30 minutes et directement suite à leur arrivée, les participants ont pu découvrir le diagnostic partagé proposé par le bureau d'étude Dr(ea)²m.

Ce dernier, résultats du croisement des consultations et de l'analyse socio-économique, présente une photographie de l'état du territoire de Perwez et débouche sur une série d'enjeux et de questionnements pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.

Des éléments du diagnostic spécifique au village rencontré ont été ajoutés au sein des panneaux sous forme de post-it verts (atouts) et rouges (faiblesses). Ces éléments ont été retranscris dans l'annexe 2.

Par ailleurs, les participants peuvent réagir directement sur les panneaux pour compléter/corriger le diagnostic via des post-it jaunes.

Le diagnostic partagé tel que présenté lors de l'exposition est en annexe 1. Les commentaires qui ont été apportés par les participants sont retranscris au sein de l'annexe 2.

2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert

A. Explications

Cadre

L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) devrait encore durer une grosse année. Tant que le nouveau PCDR n'est pas approuvé par le Gouvernement wallon, il ne n'est pas encore possible à la Commune de demander des subsides en Développement rural (Wallonie) pour les projets d'ampleur (infrastructures, espaces publics, *etc*.) Par contre il est sans doute déjà possible de mettre en œuvre toute une série de projets moins gourmands financièrement et qui sont mobilisateurs pour les habitants, surtout si ces projets sont portés (tout ou en partie) par les villageois et/ou acteurs locaux.

Afin de soutenir financièrement ces premiers projets, la Commune a prévu un budget participatif de l'ordre de 50.000 € par an qui pourra leur être alloué. L'objectif à ce stade est de mettre en avant des idées de projets qui améliorent le quotidien de la vie des villageois. Ces projets pourront être peaufinés par la suite, pour autant qu'un groupe porteur se manifeste et prenne en main l'élaboration du projet.

Lors de cette rencontre éclairée par le diagnostic partagé, la technique du forum ouvert va permettre de stimuler la créativité des participants pour proposer des idées de projets mais aussi pour approfondir certaines d'entre elles. Toutes les idées de projets sont bienvenues mais ne seront pas traitées de la même manière en fonction de leur ampleur : certaines s'inscriront dans le cadre du budget participatif, les autres seront intégrées directement dans les réflexions menées pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural.

Le forum ouvert

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, et ce, en suivant quelques principes simples :

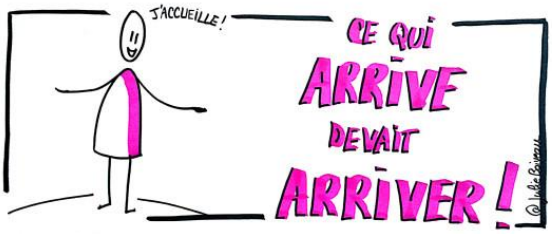

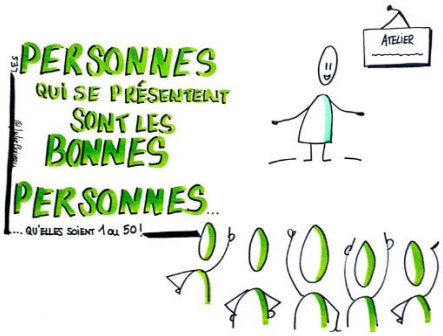

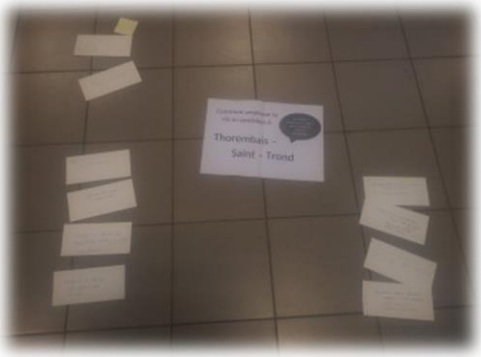

Il se déroule en 3 phases : le dépôt d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

Dans le cadre de cette rencontre, le problème posé est « Comment améliorer au quotidien la vie des habitants de notre village ? »

B. Première étape : le dépôt d'idées

Les participants sont assis en cercle. Au milieu, la FRW installe la question centrale.

Durant 10', les participants peuvent déposer des idées de projets. Ces idées ne sont pas la propriété de celui qui les dépose. Une fois proposée, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu. Chaque idée est verbalisée à voix haute par celui qui la propose et est déposée au centre du cercle de participants. Si besoin, la FRW peut amener d'autres idées qui avaient été proposées durant la phase de consultation de la population.

Les participants peuvent poser des questions, mais en aucun cas juger du fond ou de la pertinence de l'idée proposée.

Liste des idées proposées :

IDÉE DE PROJET	PROPOSÉE PAR
• **Créer des occasions de rassemblement des habitants autour d'événements à TST**	Les participants
• **Centre et fête de village - TST**	Les participants
• **Développer un TST centre**	Les participants
• **Organiser une fête annuelle d'accueil des nouveaux habitants (délocaliser l'initiative actuelle centralisée à Perwez) - TST**	Les participants
• **Limitation de la vitesse sur la chaussée de Charleroi à une vitesse constante (70-50-70 et vitesses différentes dans les deux sens) => 50 km/h - TST**	Les participants
• **Faire respecter les règles de la circulation dans les chemins de remembrement et sur les trottoirs - TST**	Les participants
• **Egouttage côté rue de l'Intérieur, côté de l'autoroute => Station d'épuration ?? - TST**	Les participants
• **Circulation sur la Ch. de Charleroi : Sécurité et respect des limitations de vitesse => Remise en état du radar ? Radar tronçon ?**	Les participants
• **Organiser un rang à pied par sentier vers l'école de TST**	Les participants
• **Endroits pour se promener tranquilles (vers Jodoigne) - TST**	Les participants
• **Placer des filets pour les canettes (faciliter les collecte des déchets)**	Les participants
• **Faciliter les déplacements à vélo**	Les participants
• **Créer une carte du territoire reprenant les lieux-dits**	Les participants
• **Sensibiliser les habitants à planter des espèces locales et des haies dans les jardins privés**	Les participants
• **Replanter des grands arbres et des haies dans les espaces « interstitiels » (bords de routes, terrains exigus, inconstructibles, *etc.*)**	Les participants
• **Mettre en valeur le Thorembais (ruisseau)**	Les participants

C. Seconde étape : choix des idées à développer

À ce stade, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

On prévoit 5 minutes pour le choix des idées, puis 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « porteurs ». Ils peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).

Deux équipes se sont formées. Le travail de développement de la Fiche est clôturé par un rapide retour en plénière afin que chaque groupe puisse présenter le résultat de son travail.

Idées choisies :

- **Centre du village à TST et lieu de rassemblement** (Annexe 3a)
- **Replanter et reverdir** (Annexe 3b)

3. Suites et Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est en passe d'être formée à Perwez. Les habitants qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 juin. Chaque participant a reçu un formulaire lors de son arrivée et peut le déposer s'il le souhaite (ou compléter le formulaire en ligne).

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires (élus au Conseil communal), le reste étant constitué de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Marie BURETTE insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteurs professionnels et associatifs, âges, *etc.*)

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Retour à la population - Village d'Orbais

Le **11/06/2019**, Salle le Kibboutz

Annexe 2

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Spécificités du village :

- ✗ Difficulté d'accès au logement pour les jeunes
- ✗ Manque d'entretien de la place du village
- Améliorer l'aménagement de la place du village

Habiter à Perwez – Les services

/

Habiter à Perwez – L'énergie

/

Habiter à Perwez – La gouvernance

/

Travailler à Perwez – Economie et emploi

/

Travailler à Perwez – Les commerces

/

Travailler à Perwez – L'agriculture

Spécificités du village :

- ✗ Manque d'accès à la terre pour les initiatives maraichères

Se divertir à Perwez – Culture et associatif

Spécificités du village :

- ✓ Participation maximum vers la transition
- ✗ Manque d'activités pour les enfants, les ados et les ainés
- ✗ Manque d'accueil des demandeurs d'asile, des gens vivants dans des conditions précaires
- ✗ Aménagements nécessaires à la salle Kibboutz
- ✗ Manque de maison ou club de jeunes
- Installer des espaces de stockage (armoires fermées) au Kibboutz pour les asbl locales
- Création d'un local permanent multifonctionnel avec endroits de stockage (matériel, denrées, boissons, …) autogéré

Se divertir à Perwez – Sport

/

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

Ajouts des participants :

- Circuits géocaching
- « Sentes » de Perwez
- Itinéraire cyclable « La Transperwézienne »
- Balade équestre (à entretenir !)

Se divertir à Perwez – La nature

Spécificités du village :

- ✗ Risques d'inondations dans le village
- ✗ Manque de haies et de boisements
- 💡 Redonner accès aux jardins de l'ancien home

Ajouts des participants :

- Entretien de la rivière insuffisant
- Egouttage → Déversement dans la rivière

Se déplacer à Perwez – Mobilité

Spécificités du village :

- ✗ Problèmes de parking autour du kiosque
- ✗ Manque de transport en commun, de sentiers et de voies lentes
- 💡 Faire un rond-point au niveau du terrain de hockey

Ajouts des participants :

- Manque de bus le week-end
- Un « vrai » réseau pour mode doux → Qu'entendez-vous par cela, <u>concrètement</u> ?
- Révision du P(i)CM pas encore soumis à l'enquête publique des habitants ! ☹

Nom du projet

Local Mutlifonctionnel - Orbais

Date

11/06/2019 – retour pop Orbais

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Valérie Buis, Jean-Pierre Butacide, Etienne Cools, Vincent Litt, Jean-Louis Wouter (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

Réutiliser des locaux existants comme la cure, les salles de classes. Il faudra faire des modifications des utilisations actuelles :

- Cure => école
- Salles de classes => local pour les associations
- Logement du curé à l'étage de la cure

C'est une solution à l'extension de l'école

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Absence de local multifonctionnel pour les associations et adapté pour slowly

Objectifs

Lieu

Orbais centre

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Communes, région, Provinces

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- Associations
- habitants

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

Infrastructure, Aménagement immobilier

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Budgets
- Pouvoirs organisateurs

Premières actions Et échéances

- Concertation avec la Commune

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

Commune, fabrique d'église, évéché

Communication

Comment faire savoir ?

- Informer les écoles (enseignants, parents)

Nom du projet

Réseau structuré de voies lentes

Date

11/06/2019 – retour pop Orbais

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Frédéric Dropsy, Jacques Luyckx (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Faire découvrir à tout un chacun toute l'infrastructure lente de la commune et le patrimoine pour la faire connaitre et l'apprécier
- L'embellir et la rendre propre et sûre

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Nos voies lentes actuelles sont méconnues, mal entretenues et peu sécurisées et « sales »
- Notre petit patrimoine n'est pas assez connu
- Usurpation de quelques sentiers potentiellement utiles

Objectifs

Découverte des chemins par et pour la mobilité lente

Lieu

Entité de Perwez

Durée

3 ans

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Asbl « tous à pied » (ex. sentier.be)
- FRW : conseil, benchmarking
- Application « tous en Sambre-Orneau »

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- ⇨ Tout habitants de l'entité : jeunes (écoles), néoruraux, anciens,…
- ⇨ Personnes extérieures (tourisme)

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Informatique
- Support papier
- Travaux de voirie

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Propriétaires indélicats
- budget

Premières actions Et échéances

- Création d'une carte et/ou d'une application (voir item communication)
- Référencer les chemins et le patrimoine
- Sécuriser les traversées de route
- Libérer les sentiers encore usurpés mais potentiellement utiles
- Liaison pietonne TST-Orbais
- Organiser des balades –découvertes « guidées »
- Organiser des balades – Propreté (à pied, « plogging », à vélo,…)

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- FRW (conseil)
- SPW (traversée routes)
- Commune
- Personnes ressources (qui connaissent le réseau des sentiers

Communication

Comment faire savoir ?

- Création d'une carte (papier, numérique,) ou d'une application pour référencer les cheminements lents (pédestre, vélo, cheval), les lieux-dits, pour la découverte de l'entité.
- Actions de communication (internet, Perwez Info, facebook,…)

Nom du projet

Activités pour ados

Date

11/06/2019 – retour pop Orbais

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Frédéric Dropsy, Théo Roemackers (pas présent mais ayant mandaté F. Dropsy) (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Création d'un espace/endroit pour ados pour activités sportives VTT/Skate board
- Cinéma plein air

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Aucune infrastructure dédiée et connue de nos adolescents

Objectifs

Occuper nos ados

Lieu

Entité de Perwez

Durée

3 ans

Budget

5000/10000€

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Accueil temps libre
- Centre culturel
- SCAJ
- Club des jeunes de TLB
- GAL
- Infrasport

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

⇨ Nos ados de l'entité

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Terrain dispo
- Entrepreneur
- Concepteur/architecte
- Responsable de prévention/sécurité

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Budget
- Engouement du voisinage
- L'accueil des habitants

Premières actions Et échéances

- Réunir les jeunes intéressés
- Contacter les aides
- Budgétiser le projet
- Prise de connaissance de ce qui a été réalisé à Jodoigne (base)

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Des ados
- Échevin des sports
- Conseiller prévention/sécurité
- Ville de Jodoigne
- Conseiller en mobilité

Communication

Comment faire savoir ?

- Voir les jeunes (+ école Da Vinci)

Nom du projet

Logo « Welcome Zero Déchets » + charte

Date

11/06/2019 – retour pop Orbais

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Jean-Marc Aldric, Stéphanie Deliège, Stéphanie Lelong, Isabelle Masson, Véronique Vanelderen) (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)(+ contacter Roland Dehon de PWC)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Création d'un logo
- Charte d'engagement commerçants/consommateurs
- Communication (CAEP, ADL, page web, brochure commune)
- Contacts commerçants

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

- Trop de déchets inutiles, suremballage

Objectifs

- Limiter les déchets
- Favoriser les comportements éco-responsables

Lieu

Entité de Perwez

Durée

1 ans

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Coaching zero déchet pour accompagner et rassurer les commerçants

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

⇨ Consommateurs
⇨ Commerçants

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Communication
- Ressource informatique
- Achat autocillant/displays
- Kit de départ

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Craintes des commerçants : responsabilités normes AFSCA, perte de temps, etc…

Premières actions Et échéances

- Contact avec l'ADL et avec commerçant
- Elaboration charte et page web
- Informer personnellement chaque commerçant de la démarche

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Commune
- Commerçants (+ commerces ambulants)
- ADL

Communication

Comment faire savoir ?

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 13 juin 2019

Retour à la population - Village de Thorembais-Saint-Trond

Le **11/06/2019**, Salle le Kibboutz, Orbais

Synthèse de la réunion

Participants (12) : Jean-Marc ALDRIC, Valérie BUIS, Jean-Pierre BUTACIDE, Etienne COOLS, Véronique DE BROUWER (Echevine), Stéphanie DELIÈGE, Frédéric DROPSY, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Véronique VANELDEREN, Jean-Louis WOUTERS

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*
- *A l'agent relais*

Annexes :

- *Annexe 1 – Diagnostic partagé présenté lors de l'expo*
- *Annexe 2 – Commentaires des participants sur le diagnostic partagé*
- *Annexe 3 – Fiches-projets complétées par les participants*

---

1. Contextualisation de la rencontre

Un an après les premières consultations villageoises et la pause électorale, le travail de récolte des avis et perceptions de la population a continué et abouti au diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, l'auteur du PCDR a compilé tous les éléments issus de la consultation citoyenne (villages, associations, personnes ressources et publics-cibles) avec l'analyse socio-économique du territoire qu'il a lui-même proposé. Le premier objectif de la rencontre est de présenter ce diagnostic partagé aux habitants afin de leur permettre d'y réagir.

Le deuxième objectif est de faire émerger des premières idées de projets mobilisateurs, qui ne doivent pas attendre la fin de l'élaboration du PCDR pour être mis en œuvre, et ce, directement avec les habitants des 5 villages de l'entité (une rencontre par village).

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Accueil des participants et Expo du diagnostic partagé
2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert
3. Les suites et la Commission Locale de Développement Rural

1. Accueil et Expo du diagnostic partagé

Pendant 30 minutes et directement suite à leur arrivée, les participants ont pu découvrir le diagnostic partagé proposé par le bureau d'étude Dr(ea)²m.

Ce dernier, résultats du croisement des consultations et de l'analyse socio-économique, présente une photographie de l'état du territoire de Perwez et débouche sur une série d'enjeux et de questionnements pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.

Des éléments du diagnostic spécifique au village rencontré ont été ajoutés au sein des panneaux sous forme de post-it verts (atouts) et rouges (faiblesses). Ces éléments ont été retranscris dans l'annexe 2.

Par ailleurs, les participants peuvent réagir directement sur les panneaux pour compléter/corriger le diagnostic via des post-it jaunes.

Le diagnostic partagé tel que présenté lors de l'exposition est en annexe 1. Les commentaires qui ont été apportés par les participants sont retranscris au sein de l'annexe 2.

2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert

A. Explications

Cadre

L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) devrait encore durer une grosse année. Tant que le nouveau PCDR n'est pas approuvé par le Gouvernement wallon, il ne n'est pas encore possible à la Commune de demander des subsides en Développement rural (Wallonie) pour les projets d'ampleur (infrastructures, espaces publics, *etc*.) Par contre il est sans doute déjà possible de mettre en œuvre toute une série de projets moins gourmands financièrement et qui sont mobilisateurs pour les habitants, surtout si ces projets sont portés (tout ou en partie) par les villageois et/ou acteurs locaux.

Afin de soutenir financièrement ces premiers projets, la Commune a prévu un budget participatif de l'ordre de 50.000 € par an qui pourra leur être alloué. L'objectif à ce stade est de mettre en avant des idées de projets qui améliorent le quotidien de la vie des villageois. Ces projets pourront être peaufinés par la suite, pour autant qu'un groupe porteur se manifeste et prenne en main l'élaboration du projet.

Lors de cette rencontre éclairée par le diagnostic partagé, la technique du forum ouvert va permettre de stimuler la créativité des participants pour proposer des idées de projets mais aussi pour approfondir certaines d'entre elles. Toutes les idées de projets sont bienvenues mais ne seront pas traitées de la même manière en fonction de leur ampleur : certaines s'inscriront dans le cadre du budget participatif, les autres seront intégrées directement dans les réflexions menées pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural.

Le forum ouvert

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, et ce, en suivant quelques principes simples :

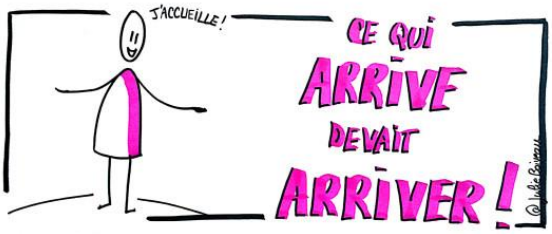

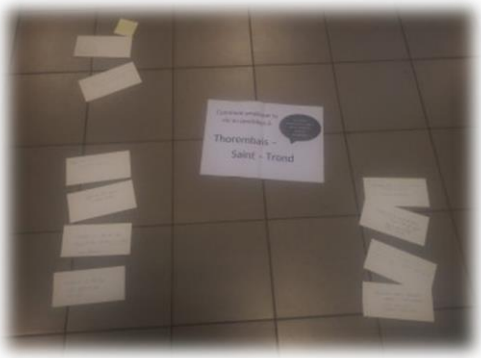

Il se déroule en 3 phases : le dépôt d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

Dans le cadre de cette rencontre, le problème posé est « Comment améliorer au quotidien la vie des habitants de notre village ? »

B. Première étape : le dépôt d'idées

Les participants sont assis en cercle. Au milieu, la FRW installe la question centrale.

Durant 10', les participants peuvent déposer des idées de projets. Ces idées ne sont pas la propriété de celui qui les dépose. Une fois proposée, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu. Chaque idée est verbalisée à voix haute par celui qui la propose et est déposée au centre du cercle de participants. Si besoin, la FRW peut amener d'autres idées qui avaient été proposées durant la phase de consultation de la population.

Les participants peuvent poser des questions, mais en aucun cas juger du fond ou de la pertinence de l'idée proposée.

Liste des idées proposées :

IDÉE DE PROJET	PROPOSÉE PAR
• **Un local pour slowly : réserve + comptoir permanent - Orbais**	Les participants
• **Création d'un local permanent multifonctionnel avec endroits de stockage (matériel, denrées,…) autogéré - Orbais**	Les participants + Consultation population 2018
• **Réfléchir à l'intégration du club de hockey dans le village - Orbais**	Les participants
• **Un Senior pour un Junior**	Les participants
• **Organiser des rencontres, échanges et débats qui permettent aux différents groupes sociaux d'Orbais (agriculteurs, jeunes, cadres de GSK, retraités, Bruxellois,…) de mieux se comprendre et à terme de devenir solidaires => cohésion sociale - Orbais**	Les participants
• **Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leur alternatives, etc…)**	Les participants
• **Créer une plateforme de recherche/ emprunt/ don de biens divers**	Les participants
• **Création d'un logo « Zéro déchets Welcome » que les commerçants pourraient afficher sur leur vitrine pour encourager les consommateurs venant avec leurs propres contenants**	Les participants
• **Prévoir des séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village**	Les participants
• **Création d'un espace ado avec un parcours pour skateboard et/ou VTT**	Les participants
• **Liaison piétonne TST-Orbais**	Les participants
• **Sécuriser les traversées des routes pour les itinéraires vélo**	Les participants
• **Création d'une carte (ou application) pour référencer tous le chemins pédestres/vélo ou autre, ce qui permettra de découvrir son entité**	Les participants
• **Organiser des balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine (+ intergénérationnel)**	Les participants
• **Libérer les sentiers encore usurpés mais utiles**	Les participants
• **Organiser des « balades propreté » mensuelles (à pied/plogging/à vélo)**	Les participants

C. Seconde étape : choix des idées à développer

À ce stade, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois

la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

On prévoit 5 minutes pour le choix des idées, puis 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « porteurs ». Ils peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).

Deux équipes se sont formées. Le travail de développement de la Fiche est clôturé par un rapide retour en plénière afin que chaque groupe puisse présenter le résultat de son travail.

Idées choisies :

- **Un local multifonctionnel – Orbais** (Annexe 3a)
- **Réseau structuré de voies lentes** (Annexe 3b)
- **Activités pour ados** (Annexe 3c)
- **Logo « welcome zéro déchets » + charte** (Annexe 3d)

3. Suites et Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est en passe d'être formée à Perwez. Les habitants qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 juin. Chaque participant a reçu un formulaire lors de son arrivée et peut le déposer s'il le souhaite (ou compléter le formulaire en ligne).

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires (élus au Conseil communal), le reste étant constitué de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Marie BURETTE insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteurs professionnels et associatifs, âges, *etc*.)

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Retour à la population - Village de Perwez centre

Le **13/06/2019**, Maison de l'entité - Perwex

Annexe 2

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Spécificités du village :

- ✓ Protection du centre ancien du village facilité par l'existence d'un Règlement Général sur les Bâtisses applicable aux Zones Protégées en matière d'Urbanisme (RGB/ZPU)
- ✓ Programme de Rénovation Urbaine
- ✗ Les RGB/ZPU ont moins de valeur réglementaire avec le nouveau CoDT
- ✗ Phénomène de cité dortoir
- ✗ Manque d'espace vert

Ajouts des participants :

- Quelle place pour l'habitat léger ?
- URBANISER l'Est du Brabant wallon C'EST POUSSER TOUT POUR LA VOITURE !!! L'urbanisation doit se développer le long des chemins de fer et du RER
- Chiffres bidons ! Le problème n'est pas la « pseudo-demande » (*NDLR : de logements)*, le problème c'est la spéculation

Habiter à Perwez – Les services

Spécificités du village :

- ✓ Captage communal de distribution d'eau à Perwez centre (2.200 foyers)
- ✗ Concentration des services à Perwez centre
- ✗ Antenne ONE centrée sur Perwez centre
- ✗ Il manque un EPN de qualité, de formations en informatique pour les ainés afin de lutter contre la fracture numérique
- ✗ Il manque d'activités pour les jeunes (18-25 ans), il faudrait renforcer le SCAJ
- Mettre un panier de basket au sein de la place de l'ancienne gare
- Créer un club ou une maison de jeunes dans le centre
- Créer une plaine de jeux

Ajouts des participants :

- La culture = service ! (Pas que du divertissement)

Habiter à Perwez – L'énergie

/

Habiter à Perwez – La gouvernance

/

Travailler à Perwez – Economie et emploi

Spécificités du village :

- ✗ Manque d'une entreprise de formation par le travail

Ajouts des participants :

- Enjeu 16 :
  - Accompagner l'extension du Parc d'Activités économiques de Perwez en COHERENCE avec les spécificités/activités AGRICOLES du territoire (exemple : biomasse, biométhanisation, …)
- Enjeu 21 :
  - Favoriser (primes, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (exemple : ferme pédagogique)
- Un Fablab

Travailler à Perwez – Les commerces

Spécificités du village :

- ✓ Nouveaux commerces dans le centre
- ✗ Cellules commerciales vides dans le centre
- ✗ Manque de terrasse et de bistrots
- Création d'une halle de produits locaux sur le site de la gare
- Développer davantage l'HORECA et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages (fiscaux, primes, rachats de bâtiments, loyers progressifs, …)

Travailler à Perwez – L'agriculture

Ajouts des participants :

- Quelle biomasse présente dans les terres de grandes cultures ?
- Commençons par éviter le contournement. C'est un point important pour l'agriculture de Perwez

Se divertir à Perwez – Culture et associatif

Spécificités du village :

- ✓ Beaucoup d'associations
- ✗ Peu de fréquentations
- ✗ Les associations ne sont pas assez coordonnées
- ✗ Il manque de fanfares, de spectacles en journée, de théâtre, d'un cinéma familial gratuit et d'une chasse aux œufs
- Panneau d'affichage électronique pour annoncer les spectacles et festivités
- Rénovation de l'école Bogaert en maison des associations
- Mettre à disposition du Centre culturel et des acteurs culturels un espace public fonctionnel
- Améliorer l'accès aux infrastructures (salles) de Perwez (priorité aux habitants)
- Rencontres et échanges réguliers entre associations
- Dynamiser le centre avec des activités (Perwez plage, rencontres conviviales, retransmission de la coupe du monde, de la coupe d'Europe, cinéma en plein air, …)

Se divertir à Perwez – Sport

Spécificités du village :

- Un cercle réservé aux pêcheurs avec l'étang du Warichet (sport de loisir)

Ajouts des participants :

- Sentiers balisés
- Fitness de plein air

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

Ajouts des participants :

- Développement/Création d'espaces verts pour citoyens et visiteurs (exemple : étangs dans le centre de Perwez), avec des espaces pique-nique, jeux pour enfants, …
- Mise en valeur du Bois de Burlet pour promenades
- Développer l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière/le potentiel équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …

Se divertir à Perwez – La nature

Spécificités du village :

- ✓ Renforcement de la trame verte et bleue à Perwez centre
- ✓ Jardins partagés
- ✓ La seule station d'épuration fonctionnelle couvre le centre de Perwez
- ✗ Trame bleue invisible dans le centre
- ✗ Abandon du projet des étangs à Warichet
- ✗ Zone de protection de captage sur tout le centre et le zoning
- Développer l'étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte (pas uniquement destinée à de la pêche)

Ajouts des participants :

- 4,86 hectares de forêt versus voisins → Quels voisins ? Manque cruellement d'arbres.
- Comment sortir de la ruralité chimique ?
- Quelle augmentation annuelle du bio à Perwez ?
- Interprétation/sensibilisation nature

Se déplacer à Perwez – Mobilité

Spécificités du village :

- ✓ Zone potentielle de parking derrière la bibliothèque
- ✗ Congestions récurrentes du centre
- ✗ Problèmes de parking dans le centre
- Limiter la vitesse à 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre
- Développer des pousses-pousses sur le RAVeL à partir de l'ancienne gare
- Instaurer un ramassage scolaire en bus pour les 3 écoles du centre
- Maintenir la piste cyclable derrière Derbigum

Ajouts des participants :

- A quand l'aménagement du carrefour « Ville de Wavre » ???
- Transports publics beaucoup plus lents que voiture à partir de Thorembais-Saint-Trond
- Quand verrons-nous de vrais pistes cyclables séparées comme du côté néerlandais ?
- Ramassage scolaire pour éviter afflux de voitures aux heures d'école ?

Nom du projet

Se déplacer en sécurité autrement qu'en voiture

Date

13/06/2019 – retour pop Perwez

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Mounira Hamzaoui, Anne Lebizay, Roland Dehon, Michel Thirion (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Augmenter le nombre de sentiers sécurisés
- Augmenter le nombre de pistes cyclables
- Récupérer les sentiers interrompus
- Ramassage scolaire (rangs, bus vélo)
- Étendre les zones 30
- Faire revenir le piéton sur la rue (chicane/terrasse)

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Objectifs

- Réduire l'emprise de la voiture
- Développer la mobilité douce (vélo et à pied)
- Etablir un dialogue entre les acteurs

Lieu

Entité de Perwez

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Commune + ressources
- Habitants
- Initiatives citoyennes

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- ⇨ Pietons
- ⇨ Cyclistes
- ⇨ Randonneurs

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Informatique
- Support papier
- Travaux de voirie

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Difficulté à se projeter en tant que conducteur et piéton

Premières actions Et échéances

-

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- FRW (conseil)
- SPW (traversée routes)
- Commune
- Personnes ressources (qui connaissent le réseau des sentiers

Communication

Comment faire savoir ?

- Sensibilisation vers le citoyen

Nom du projet

Pointe du triangle du Blanc Bois

Date

13/06/2019 – retour pop Perwez

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Christiane Devriendt, Lisa Courtois, Pierre Courtois (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Une partie plaine de jeux pour les enfants (toboggan, balanoçoire,…)
- Une partie potager partagé

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Objectifs

- Améliorer la cohésion intergénérationnelle

Lieu

Extrémité rue du Blanc Bois – Perwez Centre

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- Le terrain est déjà propriété de la commune
- Il est clôturé
- Eau déjà installée et disponible

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- ⇨ Aux petits (0 à 12 ans) : jeux
- ⇨ Parents et grands-parents : potager

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Toboggan
- Balançoires
- Tourniquets
- Etc
- Bancs
- Panneau d'interdiction aux chiens
- Panneau explicatif de l'activité

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

-

Premières actions Et échéances

- Préparer le terrain et placer les modules de jeux
- Pâques 2020

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- Terrain communal (+/- 20 ares)

Communication

Comment faire savoir ?

- Journal communal
- Site communal
- Page FB

Nom du projet

Faire respecter les emprises communales

Date

13/06/2019 – retour pop Perwez

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Rudy Cordier, Bernard Raucent (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Faire respecter les emprises communales
- Ne pas labourer jusqu'à la limite des champs
- Interdire le dépôt de cailloux le long des accotements (dégâts pour les tondeuses de la commune)

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Il y a un important risque d'affaissement du chemin lorsque les champs sont labourés jusqu'aux limites de celui-ci. Cela entraine également une perte de zone pour la biodiversité et des dégâts aux tondeuses de la commune

Objectifs

- Avoir 1m non cultivé

Lieu

L'entité de Perwez

Durée

365 jours/an

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- La majorité communale

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- ⇨ Destinataires : les agriculteurs
- ⇨ Bénéficiaires : tout le monde et la biodiversité

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

- Un traitement de texte

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Les inciviques
- Les agriculteurs hors de Perwez non informés

Premières actions Et échéances

- Sensibiliser la majorité communale

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- La commune
- La DGO3 et les responsables de la PAC pour connaitre les pénalités afin de les adjoindre à la lettre de communication

Communication

Comment faire savoir ?

- Lettre nominative aux agriculteurs + photo de chemins cassés, fendus

Nom du projet

Espaces verts (création- mise en valeur)

Date

13/06/2019 – retour pop Perwez

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais Sébastien Pens, Thibaut Brohet, Anne-Françoise Delsaute (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

- Mettre à disposition des citoyens (population croissante) des espaces de loisirs et de détente existant (bois Burlet) ou à créer (Etangs Warichet)

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Il y a un important risque d'affaissement du chemin lorsque les champs sont labourés jusqu'aux limites de celui-ci. Cela entraine également une perte de zone pour la biodiversité et des dégâts aux tondeuses de la commune

Objectifs

- Bien-être, détente, loisirs
- Sensibilisation à la nature, faune et flore et milieux aquatiques
- Amélioration de la biodiversité

Lieu

Bois Burlet et étangs Warichet

Durée

5-6 ans

Budget

1 500 000 €

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- DR-DGO3
- CGT
- GAL culturalité
- Province du BW
-

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

- ⇨ Citoyens
- ⇨ Visiteurs/touristes
- ⇨ Enfants et adultes
- ⇨ sportifs

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

-

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Financement
- Volonté politique
- Oppositions locales (NIMBY ?)

Premières actions Et échéances

1. Mise en valeur du Bois Burlet :
   - Ex : parcours santé, didactique, à définir/préciser (avec fléchage, communication depuis Perwez centre
   - Horizon 2022
2. Création d'une zone verte avec étangs pour
   - Loisirs (pèche, sensibilisation nature,),
   - Sports, interprétâte faune et flore,
   - Pique-niques,
   - Amphithéâtre (spectacle plein air)
   - Horizon 2024

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

- La commune
- Entreprises locales
- DR-DGO3
- CGT
- GAL culturalité
- Province du BW

Communication

Comment faire savoir ?

- Moyens traditionnels et réseaux sociaux (+++)
- Panneaux signalétiques Perwez Centre

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 13 juillet 2019

Retour à la population - Village de Perwez

Le **19/06/2019**, Caféteria du Perwex, Perwez

Synthèse de la réunion

Participants (13) : Thibaut BROHET, Rudy CORDIER, Lisa COURTOIS, Pierre COURTOIS, Véronique DE BROUWER (Echevine), Roland DEHON, Anne-Françoise DELSAUTE, Christiane DEVRIENDT, Mounira HAMZAOUI, Anne LEBIZAY, Sébastien PENS (ADL), Bernard RAUCENT, Michel THIRION

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*
- *A l'agent relais*

Annexes :

- *Annexe 1 – Diagnostic partagé présenté lors de l'expo*
- *Annexe 2 – Commentaires des participants sur le diagnostic partagé*
- *Annexe 3 – Fiches-projets complétées par les participants*

---

1. Contextualisation de la rencontre

Un an après les premières consultations villageoises et la pause électorale, le travail de récolte des avis et perceptions de la population a continué et abouti au diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, l'auteur du PCDR a compilé tous les éléments issus de la consultation citoyenne (villages, associations, personnes ressources et publics-cibles) avec l'analyse socio-économique du territoire qu'il a lui-même proposé. Le premier objectif de la rencontre est de présenter ce diagnostic partagé aux habitants afin de leur permettre d'y réagir.

Le deuxième objectif est de faire émerger des premières idées de projets mobilisateurs, qui ne doivent pas attendre la fin de l'élaboration du PCDR pour être mis en œuvre, et ce, directement avec les habitants des 5 villages de l'entité (une rencontre par village).

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Accueil des participants et Expo du diagnostic partagé
2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert
3. Les suites et la Commission Locale de Développement Rural

1. Accueil et Expo du diagnostic partagé

Pendant 30 minutes et directement suite à leur arrivée, les participants ont pu découvrir le diagnostic partagé proposé par le bureau d'étude Dr(ea)²m.

Ce dernier, résultats du croisement des consultations et de l'analyse socio-économique, présente une photographie de l'état du territoire de Perwez et débouche sur une série d'enjeux et de questionnements pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.

Des éléments du diagnostic spécifique au village rencontré ont été ajoutés au sein des panneaux sous forme de post-it verts (atouts) et rouges (faiblesses). Ces éléments ont été retranscris dans l'annexe 2.

Par ailleurs, les participants peuvent réagir directement sur les panneaux pour compléter/corriger le diagnostic via des post-it jaunes.

Le diagnostic partagé tel que présenté lors de l'exposition est en annexe 1. Les commentaires qui ont été apportés par les participants sont retranscris au sein de l'annexe 2.

2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert

A. Explications

Cadre

L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) devrait encore durer une grosse année. Tant que le nouveau PCDR n'est pas approuvé par le Gouvernement wallon, il ne n'est pas encore possible à la Commune de demander des subsides en Développement rural (Wallonie) pour les projets d'ampleur (infrastructures, espaces publics, *etc*.) Par contre il est sans doute déjà possible de mettre en œuvre toute une série de projets moins gourmands financièrement et qui sont mobilisateurs pour les habitants, surtout si ces projets sont portés (tout ou en partie) par les villageois et/ou acteurs locaux.

Afin de soutenir financièrement ces premiers projets, la Commune a prévu un budget participatif de l'ordre de 50.000 € par an qui pourra leur être alloué. L'objectif à ce stade est de mettre en avant des idées de projets qui améliorent le quotidien de la vie des villageois. Ces projets pourront être peaufinés par la suite, pour autant qu'un groupe porteur se manifeste et prenne en main l'élaboration du projet.

Lors de cette rencontre éclairée par le diagnostic partagé, la technique du forum ouvert va permettre de stimuler la créativité des participants pour proposer des idées de projets mais aussi pour approfondir certaines d'entre elles. Toutes les idées de projets sont bienvenues mais ne seront pas traitées de la même manière en fonction de leur ampleur : certaines s'inscriront dans le cadre du budget participatif, les autres seront intégrées directement dans les réflexions menées pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural.

Le forum ouvert

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, et ce, en suivant quelques principes simples :

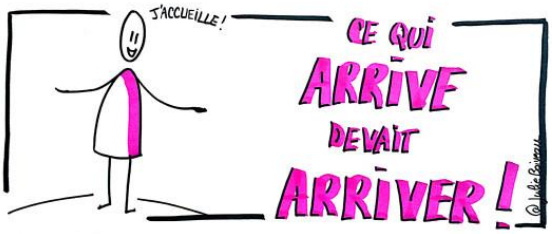

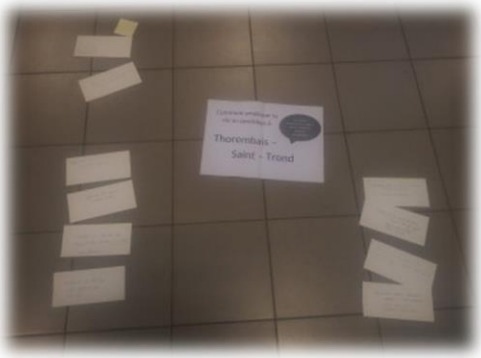

Il se déroule en 3 phases : le dépôt d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

Dans le cadre de cette rencontre, le problème posé est « Comment améliorer au quotidien la vie des habitants de notre village ? »

B. Première étape : le dépôt d'idées

Les participants sont assis en cercle. Au milieu, la FRW installe la question centrale.

Durant 10', les participants peuvent déposer des idées de projets. Ces idées ne sont pas la propriété de celui qui les dépose. Une fois proposée, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu. Chaque idée est verbalisée à voix haute par celui qui la propose et est déposée au centre du cercle de participants. Si besoin, la FRW peut amener d'autres idées qui avaient été proposées durant la phase de consultation de la population.

Les participants peuvent poser des questions, mais en aucun cas juger du fond ou de la pertinence de l'idée proposée.

Liste des idées proposées :

IDÉE DE PROJET	PROPOSÉE PAR
• **Plaine de jeux pour petits au bout du triangle du Blanc Bois / Réappropriation villageoise de l'ex terrain aux daims (jardins partagés, jeux d'enfants,…)**	Les participants
• **Créer un marché/ « Bourse d'échange » pour favoriser la communication et le partage entre citoyen**	Les participants + Consultation population 2018
• **Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux**	Les participants + Consultation population 2018
• **Embarquer le tas de Compost qui empêche la jonction complète du RAVEL à la gare de Grand-Leez. (analyser ce tas via sondage, si il existe une quelconque toxicité)**	Les participants
• **Récupérer les sentiers usurpés, créer de nouveaux sentiers lors des constructions**	Les participants
• **Partager la route (réappropriation de tous les usgers)**	Les participants
• **Développer des pousses-pousses sur le ravel à partir de l'ancienne gare**	Consultation population 2018
• **Créer un ramassage scolaire pour les enfants de l'entité**	Les participants + Consultation population 2018
• **Améliorer les pistes cyclables, rendre celles qui existent plus sûres, nouvelles pistes séparées des chaussées**	Les participants
• **Améliorer la cohésion sociale**	Les participants
• **Dynamiser le centre avec des activités**	Consultation population 2018
• **Création d'espaces verts (Parc, étangs, bois,…) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants)**	Les participants
• **Développer l'étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte (pas uniquement destinée à la pèche)**	Consultation population 2018
• **Accompagner l'extension du PAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal**	Les participants
• **Projet de bio méthanisation (à long terme)**	Les participants
• **Préserver chaque m² de vert**	Les participants
• **Faire respecter les emprises communales (ne pas labourer jusqu'à la limite des champs)**	Les participants
• **Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique**	Les participants
• **Groupe musical pour les cafés/terrasses**	Les participants

• **Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau (+ qualité) à Perwez centre**	Les participants
• **Activer l'idée de partage de chaleur dans les zonings (Derbigum et autres)**	Les participants
• **Etude de faisabilité d'une ressourcerie (appel à projet)**	Les participants
• **Viser le 0 déchets**	Les participants
• **Club ou maison des jeunes dans le centre**	Consultation population 2018
• **Panier de basket au sein de la place de la Gare**	Consultation population 2018
• **Rencontres et échanges réguliers entre associations**	Consultation population 2018
• **Améliorer l'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants)**	Consultation population 2018
• **Panneaux d'affichage électronique pour annoncer les spectacles et festivités**	Consultation population 2018
• **Création d'une halle de produits locaux sur le site de la Gare**	Consultation population 2018

C. Seconde étape : choix des idées à développer

À ce stade, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

On prévoit 5 minutes pour le choix des idées, puis 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « porteurs ». Ils peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).

Deux équipes se sont formées. Le travail de développement de la Fiche est clôturé par un rapide retour en plénière afin que chaque groupe puisse présenter le résultat de son travail.

Idées choisies :

- **Se déplacer en sécurité autrement qu'en voiture** (Annexe 3a)
- **Pointe du triangle du Blanc Bois** (Annexe 3b)
- **Faire respecter les emprises communales** (Annexe 3c)
- **Création et mise en valeur d'espaces verts** (Annexe 3d)

3. Suites et Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est en passe d'être formée à Perwez. Les habitants qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 juin. Chaque participant a reçu un formulaire lors de son arrivée et peut le déposer s'il le souhaite (ou compléter le formulaire en ligne).

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires (élus au Conseil communal), le reste étant constitué de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Marie BURETTE insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteurs professionnels et associatifs, âges, *etc*.)

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Retour à la population - Village de Thorembais-les-Béguines

Le **18/06/2019**, Ecole de Thorembais-les-Béguines

Annexe 2

Habiter à Perwez – Logement et urbanisme

Spécificités du village :

- ✓ Protection du caractère rural du village facilité par l'existence d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR)
- ✗ Les RGBSR ont moins de valeur réglementaire avec le nouveau CoDT
- ✗ Délabrement de la cabine électrique chemin Louette (sentier n°24)
- ✗ Pas de place publique dans le village

Habiter à Perwez – Les services

Ajouts des participants :

- Pas de plaine « enfant » (plus petits) à TLB excepté l'espace foot-basket

Habiter à Perwez – L'énergie

/

Habiter à Perwez – La gouvernance

/

Travailler à Perwez – Economie et emploi

/

Travailler à Perwez – Les commerces

Ajouts des participants :

- Revoir les aménagements et accès de la place de la gare → Ouvertures !

Travailler à Perwez – L'agriculture

/

Se divertir à Perwez – Culture et associatif

Spécificités du village :

- ✓ Club des jeunes
- ✗ Comités de quartier
- Restaurer le club des jeunes ou le déplacer près du cimetière

Se divertir à Perwez – Sport

Spécificités du village :

- ✗ Absence de clubs sportifs à Thorembais-les-Béguines

Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

Spécificités du village :

- ✓ Patrimoine classé (monuments et sites) dont une grande partie se trouve dans le village

Se divertir à Perwez – La nature

Spécificités du village :

- ✗ Risque d'inondations dans le village et notamment à la rue des Marais
- ✗ Faiblesse de l'entretien communal dans le village
- Replanter des arbres dans le cimetière (les arbres trop vieux sont abattus)

Se déplacer à Perwez – Mobilité

Spécificités du village :

- Elargir la zone 30

Ajouts des participants :

- Protection des cavaliers dans l'entité
- Un vrai réseau cyclable en site propre

Nom du projet

Repair Cafe + Donnerie/échange

Date

18/06/2019 – retour pop. TLB

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop Orbais : Christian DURIE, Hervé GOSSELIN-DESIDE, Véronique MEERSCHAUT (l'équipe est d'accord de continuer à travailler sur le sujet si un GT se met en place)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

Organiser un espace de réparations en tous genres complété par une donnerie/échange

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Objectifs

Favoriser la communication, l'entraide, le partage, l'approche d'une économie durable entre citoyens

Lieu

Salle communale (école) de TLB

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

Personnes ayant déjà organisé ou participé à ce genre d'activités

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

Tout public

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Ne pas trouver suffisamment de « réparateurs »

Premières actions Et échéances

-

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

Equipe de réparateurs

Communication

Comment faire savoir ?

v.5

Nom du projet

Accueil des nouveaux habitants

Date

18/06/2019 – retour pop. TLB

Equipe, rôles compétences

Equipe retour pop. TLB : Monique Gosselin-Deside, Marc Boulanger, Gaëlle Gérard (les membres sont d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet)
Citoyens de tout âge habitant la commune depuis quelques années (pas de compétence particulière nécessaire)

Idée

Description rapide de l'idée, du concept.

Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants :

1. A la Commune
2. Donner une farde/dossier avec les choses à faire/à voir dans la commune/dans les villages

Contexte/ PROBLEMATIQUE

Décrire le problème. En quoi le problème est important ?

Sentiment négatif quant à l'accueil dans la Ville

Objectifs

Faire connaître les villages, les artisans, les événements, les lieux de balade, …

Lieu

Commune de Perwez

Durée

Budget

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutnir/aider le projet ?

- La Commune
- Les citoyens

Cible

A qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier?

Tous les nouveaux citoyens vont en bénéficier. Le projet doit être mené par des citoyens, POUR des citoyens

Technologies & Outils

Moyens matériels/ technologiques nécessaires

De la motivation !

- ↳ Dossier papier avec infos
- ↳ Ajouter un onglet sur le site web de la Commune

Obstacles Potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Pas de personne motivée pour faire avancer le projet et mettre en place des solutions

Premières actions Et échéances

Action 1 : Trouver des personnes motivées pour accueillir des jeunes arrivants

Partenaires

Qui associer ? qui conacter ?

Communication

Comment faire savoir ?

Groupe Facebook des quartiers, porte à porte, infos venant de la Commune

v.5

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 29 juillet 2019

Retour à la population - Village de Thorembais-les-Béguines

Le **18/06/2019**, Ecole de Thorembais-les-Béguines

Synthèse de la réunion

Participants (11) : Marc BOULANGER, Vincent BRETTON, Véronique DE BROUWER, Christian DURIE, Gaëlle GÉRARD, Jordan GODFRIAUX, Monique GOSSELIN-DESIDE, Hervé GOSSELIN-DESIDE, Gauthier MANIQUET, Véronique MEERSCHAUT, Etienne RIGO

Copie :

- *Aux participants*
- *A l'échevine du DR*
- *Au Collège communal*
- *A l'agent relais*

Annexes :

- *Annexe 1 – Diagnostic partagé présenté lors de l'expo*
- *Annexe 2 – Commentaires des participants sur le diagnostic partagé*
- *Annexe 3 – Fiches-projets complétées par les participants*

---

1. Contextualisation de la rencontre

Un an après les premières consultations villageoises et la pause électorale, le travail de récolte des avis et perceptions de la population a continué et abouti au diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, l'auteur du PCDR a compilé tous les éléments issus de la consultation citoyenne (villages, associations, personnes ressources et publics-cibles) avec l'analyse socio-économique du territoire qu'il a lui-même proposé. Le premier objectif de la rencontre est de présenter ce diagnostic partagé aux habitants afin de leur permettre d'y réagir.

Le deuxième objectif est de faire émerger des premières idées de projets mobilisateurs, qui ne doivent pas attendre la fin de l'élaboration du PCDR pour être mis en œuvre, et ce, directement avec les habitants des 5 villages de l'entité (une rencontre par village).

2. Ordre du jour de la rencontre

1. Accueil des participants et Expo du diagnostic partagé
2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert
3. Les suites et la Commission Locale de Développement Rural

1. Accueil et Expo du diagnostic partagé

Pendant 30 minutes et directement suite à leur arrivée, les participants ont pu découvrir le diagnostic partagé proposé par le bureau d'étude Dr(ea)²m.

Ce dernier, résultats du croisement des consultations et de l'analyse socio-économique, présente une photographie de l'état du territoire de Perwez et débouche sur une série d'enjeux et de questionnements pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.

Des éléments du diagnostic spécifique au village rencontré ont été ajoutés au sein des panneaux sous forme de post-it verts (atouts) et rouges (faiblesses). Ces éléments ont été retranscris dans l'annexe 2.

Par ailleurs, les participants peuvent réagir directement sur les panneaux pour compléter/corriger le diagnostic via des post-it jaunes.

Le diagnostic partagé tel que présenté lors de l'exposition est en annexe 1. Les commentaires qui ont été apportés par les participants sont retranscris au sein de l'annexe 2.

2. Des premiers projets mobilisateurs pour le village : le forum ouvert

A. Explications

Cadre

L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) devrait encore durer une grosse année. Tant que le nouveau PCDR n'est pas approuvé par le Gouvernement wallon, il ne n'est pas encore possible à la Commune de demander des subsides en Développement rural (Wallonie) pour les projets d'ampleur (infrastructures, espaces publics, *etc*.) Par contre il est sans doute déjà possible de mettre en œuvre toute une série de projets moins gourmands financièrement et qui sont mobilisateurs pour les habitants, surtout si ces projets sont portés (tout ou en partie) par les villageois et/ou acteurs locaux.

Afin de soutenir financièrement ces premiers projets, la Commune a prévu un budget participatif de l'ordre de 50.000 € par an qui pourra leur être alloué. L'objectif à ce stade est de mettre en avant des idées de projets qui améliorent le quotidien de la vie des villageois. Ces projets pourront être peaufinés par la suite, pour autant qu'un groupe porteur se manifeste et prenne en main l'élaboration du projet.

Lors de cette rencontre éclairée par le diagnostic partagé, la technique du forum ouvert va permettre de stimuler la créativité des participants pour proposer des idées de projets mais aussi pour approfondir certaines d'entre elles. Toutes les idées de projets sont bienvenues mais ne seront pas traitées de la même manière en fonction de leur ampleur : certaines s'inscriront dans le cadre du budget participatif, les autres seront intégrées directement dans les réflexions menées pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural.

Le forum ouvert

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, et ce, en suivant quelques principes simples :

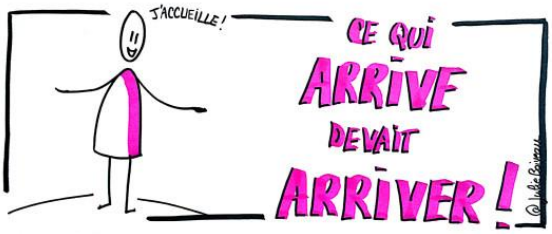

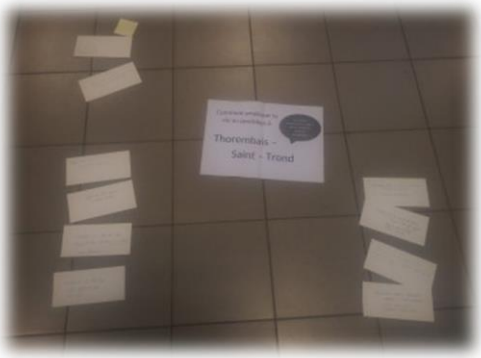

Il se déroule en 3 phases : le dépôt d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

Dans le cadre de cette rencontre, le problème posé est « Comment améliorer au quotidien la vie des habitants de notre village ? »

B. Première étape : le dépôt d'idées

Les participants sont assis en cercle. Au milieu, la FRW installe la question centrale.

Durant 10', les participants peuvent déposer des idées de projets. Ces idées ne sont pas la propriété de celui qui les dépose. Une fois proposée, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu. Chaque idée est verbalisée à voix haute par celui qui la propose et est déposée au centre du cercle de participants. Si besoin, la FRW peut amener d'autres idées qui avaient été proposées durant la phase de consultation de la population.

Les participants peuvent poser des questions, mais en aucun cas juger du fond ou de la pertinence de l'idée proposée.

Liste des idées proposées :

IDÉE DE PROJET	PROPOSÉE PAR
• **Aménager un Repair Café régulier dans la salle de l'école ou au niveau du nouveau hall sportif de TLB**	Les participants
• **Restaurer le club des jeunes ou le déplacer près du cimetière**	Consultation population 2018
• **Organiser l'accueil des nouveaux habitants via les habitants du quartier/village**	Les participants
• **Augmenter le nombre de pages du bulletin communal et agrandir la calligraphie afin de le rendre plus lisible**	Les participants
• **Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune**	Les participants
• **Dans l'extension de la Zone d'Activités Economiques de Perwez, prévoir une zone tampon avec les lotissements qui soit un champ de panneaux solaires/photovoltaïques**	Les participants
• **Organiser des rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier**	Les participants
• **Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine**	Les participants
• **Améliorer la mobilité vers LLN / Wavre / Gembloux**	Les participants
• **Favoriser l'entraide et les transports publics (TEC) pour les personnes non motorisées**	Les participants
• **Aménager des pistes cyclables intervillages <u>en site propre</u> en profitant des accotements (nécessite un dialogue avec les agriculteurs pour le non labourage de ces accotements)**	Les participants
• **Faciliter l'accès à l'église de TLB pour les PMR (un dossier a déjà été élaboré pour appuyer cette demande)**	Les participants
• **Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes**	Les participants
• **Faire de TLB un village fleuri**	Les participants
• **Replanter des arbres dans le cimetière**	Consultation population 2018
• **Protéger le ruisseau « le Thorembais » au niveau de TLB et de TST**	Les participants
• **Réaliser un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet)**	Les participants
• **Développer la culture musicale**	Les participants

C. Seconde étape : choix des idées à développer

À ce stade, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

On prévoit 5 minutes pour le choix des idées, puis 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « porteurs ». Ils peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).

Deux équipes se sont formées. Le travail de développement de la Fiche est clôturé par un rapide retour en plénière afin que chaque groupe puisse présenter le résultat de son travail.

Idées choisies :

- **Création d'un Repair Café + Donnerie/échange** (Annexe 3a)
- **Accueil des nouveaux habitants** (Annexe 3b)

3. Suites et Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est en passe d'être formée à Perwez. Les habitants qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 juin. Chaque participant a reçu un formulaire lors de son arrivée et peut le déposer s'il le souhaite (ou compléter le formulaire en ligne).

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires (élus au Conseil communal), le reste étant constitué de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Marie BURETTE insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Perwez (villages, genres, secteurs professionnels et associatifs, âges, *etc*.)

Concrètement, tout habitant de Perwez pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Perwez

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural

Diagnostic partagé

20 mai 2019

DR(EA)²M

COMMENT AVONS-NOUS TRAVAILLÉ ?

SYNTHÈSE EN 4 THÉMATIQUES

1) HABITER

- DÉMOGRAPHIE
- LOGEMENT
- URBANISME
- SERVICES
- ENSEIGNEMENT
- ENERGIE

2) TRAVAILLER

- ECONOMIE
- EMPLOI
- AGRICULTURE
- COMMERCES

3) SE DIVERTIR

- CULTURE
- ASSOCIATIONS
- SPORTS
- PATRIMOINE
- TOURISME
- BIODIVERSITÉ

4) SE DÉPLACER

- EN VOITURE
- A PIED/VÉLO
- EN TRANSPORT EN COMMUN

Comment avons-nous travaillé ?

Compilation de 3 type de facteurs

1) L'analyse du territoire, ses forces et faiblesses

2) Le vécu des habitants + personnes ressources

COMMUNE DE PERWEZ

3) Les facteurs externes (économie mondialisée et politiques européennes, fédérales et régionales)

=> Identification de 30 enjeux pour

1) Confirmer les atouts du territoire
2) Palier à ses faiblesses
3) Saisir des opportunités
4) Anticiper des menaces

Projets

DR(EA)²M

GT1 - Habiter à Perwez – Logement et Urbanisme

L'analyse du territoire

- Croissance démographique forte
- Solde migratoire ET naturel
- Age moyen ↗, ↘ taille des ménages, ↗ isolés
- ↗ prix immobiliers (241k€ VS 235k€ moyenne communes voisines)
- ↗ des maisons ET appartements
- 131 logements publics (3,5%) + Notre maison
- Absence de SDC, GCU
- RGBSR + RGPZPU
- Grande réserve foncière (surtout villages)
- 1 centre urbain et 4 villages

Le vécu des habitants

- Cadre rural sauf PWC et TST
- Démographie, quel cadre ?
- Prix immobilier en hausse ;
- Qualité des nv appartements ;
- Reconversion - des fermes ;
- Hétérogénéité des nv maisons ;
- Futur du home à Orbais ;
- Accès au logement dans les villages ;
- Rigidité vs faiblesse des règlements ;
- Manque de soutien aux alternatives de logement ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- + 400.000 habitants en 2070 ;
- ↗ vieillissement ;
- ↘ taille des ménages, ↗ isolés ;
- ↗ prix immobiliers (157k€ moyenne wallonne)
- Nv CoDT (Habitat Vert, ZEC, valeur indicative, …)

Enjeu 1 : Encadrer le développement territorial ?
(Quels outils utiliser ?)

Enjeu 2 : Relocaliser les zones de développement ?
(Déplacer les ZACC ?)

Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements ?

Enjeu 4 : Viser la mixité de logements dans les villages ?

DR(EA)²M

GT1 - Habiter à Perwez – Les services

L'analyse du territoire

- Police, poste, CPAS, ALE, IFAPME, banques ;
- 8 écoles (1 par village et 1 secondaire) ;
- 8 crèches (publique (24 places) + privées) ;
- 4 pharmacie, 12 médecins, 1 maison de repos, mutuelles ;
- Au moins 1 place/espace public par village mais avec des manques ;
- Distribution d'eau communale

Le vécu des habitants

- Les 8 écoles + offre scolaire ;
- Développement Da Vinci avec le quartier ? ;
- Bonne offre médicale ;
- Bonne offre de services aux aînés ;
- IFAPME et Sans colliers ;
- Services du CPAS ;
- Vétusté de certaines écoles ;
- Places et prix des crèches ;
- Pas de plan de cohésion sociale ;
- Manque de plaines à Perwez-Centre et MLSW et d'une place à TST ;
- Cimetière d'humusation ;
- Pérennité des clubs de jeunes ;
- Nouvelle station de pompage à faire

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- ↗ dépenses (CPAS, Police, Secours, …) ;
- ↘ des finances régionales ;
- ↗ légère des inégalités ;
- ↘ des services physiques (banque, poste, médecins, mutuelle ; …) ;
- ↗ des services privés

Enjeu 5 : Comment pérenniser les services existants ? (numérisation qui risque de supprimer des services)

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes ?

Enjeu 7 : Développer de nouveaux services ? En PPP ? (PCS ? Humusation ?

Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux ?

DR(EA)²M

GT1 - Habiter à Perwez – L'énergie

L'analyse du territoire

- Actions communales (cadastres, LED, isolations, gaz (PWC), panneaux solaires, …) ;
- 1 parc de 16 éoliennes ;
- Guichet énergie ;
- Gaz de ville ;
- Pas de primes communales énergies ;
- Cultures existantes de miscanthus ;

Le vécu des habitants

- Nouveaux conseiller énergie;
- Pas de projets de chaufferie bois;
- Pas d'avantages énergétique du parc éoliens (mais taxes) ;
- Impacts du parc sur le paysage et l'avifaune ;
- Surplus de chaleur chez Derbigum ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- ↗ du coût de l'énergie ;
- Risque de rupture ;
- Réchauffement climatique ;
- ↗ des projets locaux (éolien, hydroélectrique, biomasse, solaire, …)
- Rôle prépondérant de l'isolation (paille, chanvre, bois, …) ;
- ↗ bornes électriques, hydrogène et gaz ;
- Développement des groupes d'achat commun
- Projet miscanthus par le GAL ;

Enjeu 9 : Développer des filières locales ?
(éolienne citoyenne, biomasse, …)

Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbygum ?

Enjeu 11 : Soutenir l'isolation ? (ménages + public)

DR(EA)²M

GT1 - Habiter à Perwez – La gouvernance

Le vécu des habitants

- Soutien financier aux assoc ;
- Image externe positive ;
- Organigramme et audit financier en cours ;
- Manque d'outils de codécision ;
- Manque de respect du politique ;
- Démotivation pour PCDR ;
- Politisation d'assoc ;
- Court-circuitage du processus décisionnel ;
- Désorganisation interne + manque de vision ;
- Cloisonnement des services ;
- Manque de moyens (ressources, efficacité, absentéisme, juriste, endettement élevé, …)
- Distribution d'eau (+ et -)

L'analyse du territoire

- 23 services communaux + ADL ;
- 1 site web + 1 bulletin + panneaux d'affichage + réseaux sociaux ;
- 1 chargé de com ;
- CLDR, CRU, Seniors consultants, GAL, conseils des enfants ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- ↗ influence privé vs public ;
- Risque de repli identitaire ;
- Nouvelle dynamique coopérative ;
- Nouvel équilibre privé/public/commun

Enjeu 12 : Redynamiser l'administration ? (regroupement des services, communication interne, collaborations, …)

Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens ?

Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives ?

DR(EA)²M

GT2 - Travailler à Perwez – Economie et emploi

L'analyse du territoire

- Aire d'attraction de Bruxelles, Namur, OLLN, Jodoigne, Charleroi ;
- Perwez = pôle de fait ;
- 2 zonings + extension et bons indicateurs économiques (chômage, emploi, activité, revenu et indépendants) ;
- Secteur secondaire important (27,4% salariés vs 17,5% en Wallonie)
- IN-BW, GAL, ADL, IFAPME, MiRE BW, ALE, Maison de l'emploi, CAEP (70 entreprises)

Le vécu des habitants

- Proximité des pôles vs « cité dortoir » ;
- Ecart revenus anciens/nouveaux
- Emplois des jeunes (-) ;
- Cohabitation avec zoning ;
- Bon accompagnement ADL ;
- Manque d'un co-working ;
- Divergence entre offres et demandes d'emplois ;
- Demandes en terrain pour entreprises ;
- Surcharge de travail ADL ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Pôles de compétitivité ;
- Avènement de la biochimie ;
- Dématérialisation (open source, 3D, …)
- Economie circulaire ;
- Economie de l'usage VS économie de la propriété ;
- PME/TPE locale VS grandes industries délocalisées ;
- Regain des centres urbains ;
- Construction éco-locale (pierre, bois, paille, …) ;
- Nouveau CoDT (ZEC) ;
- Taux de chômage structurel ;
- ↗ emplois précaires ;
- ↗ libéralisation (services, écoles, …) ;

Enjeu 15 : Accompagner les entreprises vers la transition numérique?

Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning ?

Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale?

DR(EA)²M

GT2 - Travailler à Perwez – Les commerces

L'analyse du territoire

- Pôles commerciaux à Bxl, Namur, OLLN ;
- Poursuite du transfert PWC → TST ;
- Offre globale variée et diversifiée ;
- Petit pôle Horeca à PWC et TST ;
- 2 marchés ;
- Produits locaux ;

Le vécu des habitants

- 2 marchés = +
- Déclin continu de PWC, faut-il s'entêter ?
- Sécurité modes doux du pôle de TST + parkings ;
- Manque de commerces spécialisés (cordonnerie, poissonnerie, …)
- Manque de commerces de proximité dans les villages ;
- Manque de terrasses à PWC ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Disparition des petits commerces sans valeur ajoutée ;
- ↗ de l'e-commerce ;
- ↗ du shopping loisir ;
- ↗ HORECA de qualité ;
- Économie de l'usage vs économie de la propriété ;
- ↗ des loyers commerciaux ;
- Nouvelle offre ambulante (food truck)

Enjeu 18 : Accompagner le développement du pôle commercial de TST ?

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements) ?

Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante ?

DR(EA)²M

GT2 - Travailler à Perwez – L'agriculture

L'analyse du territoire

- 80% des terres en grande culture ;
- 57 fermes (en ↘) et taille en ↗
- Plsrs diversifications et bio ;
- 4,8% de forêt (3,6% chez les voisins) ;
- MAE = 28% vs 41% en Wallonie

Le vécu des habitants

- Qualité des terres (+) ;
- Circuit-courts (+) mais manque de soutien ;
- Agriculture de + en + intensive ;
- Difficulté de reprise ;
- Manque de lieu pour Slowly ;
- Jumelage avec Kaysesberg ;
- IFAPME

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Poursuite de l'intensification (↗ de la taille et ↘ du nombre) ;
- ↘ des ressources (eau, sol, poisson, air) ;
- Réforme bail à ferme (01/01/20)
- De + en + de diversification (produits locaux, vins, construction, énergie, …) ;
- ↗ du loisir (manèges, golf, …)
- ↗ du bio
- Pression sur les prix
- Développement de coopératives citoyennes

Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole ?

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio ?

GT3 - Se divertir à Perwez - Culture/assoc.

Le vécu des habitants

- Foyer et salles de villages + collaborations Eghezée/Gembloux, CCBW, GAL (+++) ;
- Jumelage Orbais-l'Abbaye ;
- Concurrence de Bxl, Namur, LLN ;
- Manque de soirées pour ado ;
- Prix de location des salles ;
- Bo'Bar sous-exploité ;
- Rôle du Perwex ?
- Nuisances des activités ;
- Aménagements à Kibboutz ;
- Faible compétence des assoc en informatique, com, gestion et évaluation
- Gestion des bénévoles ;
- Pas de discothèque ;
- Pas d'académie de musique ;
- Manque de mouvements de jeunesse ;
- Manque de clubs de jeunes ;
- Offre et activités au sud N29 ;

L'analyse du territoire

- Le Foyer, Perwex, bibliothèque-ludothèque, PointCulture mobile, Boites à livres, Musée du Souvenir ;
- 78 associations ;
- 6 salles et maisons de village ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Dépendance des subsides ;
- Structuration des appels à projets
- Décrets empêchant des collaborations ;
- ↗ de la demande
- ↗ initiatives privées (musées, …) ;

Enjeu 23 : Mutualiser les moyens et compétences ?

Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village ?

Enjeu 25 : Adapter les maisons villageoises ?

Enjeu 26 : Construire de nouvelles infra ? (piscine, académie, discothèque, …)

DR(EA)²M

GT3 - Se divertir à Perwez - Sport

L'analyse du territoire

- 1 centre sportif + piste athlétisme, 3 terrains multisports, 4 pétanque, 6 manèges ;
- Club de hockey ;
- 31 clubs sportifs ;

Le vécu des habitants

- Offre sportive (+++) ;
- Coordination de l'offre (-) ;
- Offre horeca au centre sportif (-) ;
- Activités pour les tout-petits ;
- Offre et activités au sud N29 ;
- Besoin d'infra à Da vinci ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Dépendance des subsides ;
- Structuration des appels à projets
- ↗ de la demande
- ↗ initiatives privées (piscines, …)
- Nouvelles disciplines sportives (hockey, athlétisme, …) ;

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive ?

Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci ?

DR(EA)²M

GT 3 – Se divertir à Perwez – Patrimoine/Tourisme

L'analyse du territoire

- Musée du souvenir 45 ;
- RAVeL + réseau de balades balisées ;
- 15 lieux de restauration ;
- 2 chambres d'hôtes ;
- 8 monuments et 4 sites classés ;
- 3 réserves naturelles et 14 sites d'intérêts écologiques ;
- Dynamique ADL-producteurs locaux ;

Le vécu des habitants

- Balades balisées + mais manque entretien et de com ;
- Faiblesse de l'attrait touristique ;
- Visites de fermes (ADL)

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Dépendance des subsides ;
- Forte concurrence ;
- ↗ exigence des visiteurs ;
- Complémentarité avec HORECA et événements ;
- Déménagement Maison du Tourisme ;

Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature ?

(balades, fermes ouvertes, jacinthes, kosläpp, St-glace des vignes…)

DR(EA)²M

GT 3 – Se divertir à Perwez – LA NATURE

L'analyse du territoire

- Cadre rural (91% non urbanisé) ;
- Paysage ouvert de grandes cultures ;
- 4,8% de surface forestière au PS ;
- 10 PIP plan de secteur/ADESA et 5 points de vue ADESA ;
- Plusieurs rivières ;
- 3 sites classés, 7 SIGB, 7 zones humides et 50 arbres/haies remarquables ;
- Assainissement autonome partout ;
- 164,1kg/an de déchets vs 147 en Wallonie ;
- Plsrs actions (Fauchage tardif, Mille-feuille, semaine de l'abeille, Lutte plantes invasives, zéro pesticide, GAL, contrat rivière, …)

Le vécu des habitants

- Cadre rural + mais à définir ;
- Grandes cultures = + pour paysages ouverts et ballades mais – pour biodiversité ;
- Réserves naturelles + mais inconnues ;
- Actions trop curatives ;
- Qualité des eaux ;
- Absence de PCDN ;
- Pulvérisation près des écoles ;
- Faiblesse du maillage écologique ;
- Pas de collecte organique ;
- Manque d'espace vert à PWC ;
- Pas de conseiller env. spécifique ;
- Impact des éoliennes et de la lumière ;
- Lutte balsamine ;
- Verdurisation cimetière ;
- Préservation espèces (Bruant Proyer) ;
- Hêtraie avec jacinthes ;

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Etat environnement défavorable : air = +, eau = -, sols = -, biodiversité = - ;
- ↗ épuration ;
- ↗ du tri et zéro déchets ;

Enjeu 30 : Développer le maillage vert ?

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio ?

Enjeu 31 : Devenir commune zéro déchet ?

Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux ?

DR(EA)²M

GT 4 – Se déplacer à Perwez – LA MOBILITÉ

L'analyse du territoire

- Excellente desserte routière ;
- Accès non optimal gare de Gbx ;
- 7 lignes de bus dont 2 rapide et 1 locale ;
- TST = pôle des bus ;
- 1 RAVeL + réseau de piste cyclables en cours ;
- PCM en cours de mise-à-jour ;
- Congestion RN29 et 243
- Sécurité RN29 et 243 + modes doux TST et PWC ;
- Plrs actions : Un Junior pour Un Senior, Points-Nœuds, ClapVélo, brevets, rangs, …)

Le vécu des habitants

- Quid des nouvelles habitations ;
- Manque de covoiturage/Cambio;
- Congestion RN29 ;
- Vitesses excessives ;
- Traversées RN29 et 243 ;
- Contournement pour ET contre ;
- Plrsrs Carrefours dangereux ;
- Parkings et rues étroites à PWC ;
- Parkings écoles de MSMW
- Offre bus +++ mais déficit en soirée/wk, vers Jodoigne et Wavre
- Déficit de com bus ;
- Faiblesse du réseau modes doux (sécurité, traversés, entretien, …)

COMMUNE DE PERWEZ

Les facteurs externes

- Plan route (1,5 Md€) ;
- ↗ des flux wallons est-ouest ;
- Révolution prochaine : (voitures autonomes, zones zéro émissions, voitures électriques/CNG ;
- Refonte des TEC ;
- Voies cyclables rapides ;
- ↘ du parc automobile ?
- ↗ du co-working et télétravail ;

Enjeu 33 : Finaliser le PICM ?

Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant ?

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixe (commerces, services, Horeca et logements) ?

Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

DR(EA)²M

VISION À 10 ANS

Habiter

Enjeu 1 : Encadrer le développement territorial ?

Enjeu 2 : Relocaliser les zones de développement ?

Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements ?

Enjeu 4 : Viser la mixité de logements dans les villages ?

Enjeu 5 : Pérenniser les services existants ?

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes ?

Enjeu 7 : Développer de nouveaux services ? En PPP ?

Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux ?

Enjeu 9 : Développer des filières locales ?

Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbygum ?

Enjeu 11 : Soutenir l'isolation ?

Enjeu 12 : Redynamiser l'administration ?

Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens ?

Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives ?

Se déplacer

Enjeu 33 : Finaliser le PCM ?

Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant ?

Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

Travailler

Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique ?

Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning ?

Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale?

Enjeu 18 : Accompagner le développement du pôle commercial de TST ?

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements) ?

Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante?

Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole ?

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio ?

Se divertir

Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?

Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village ?

Enjeu 25 : Adapter les infrastructures ?

Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures ?

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive ?

Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci ?

Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature ?

Enjeu 30 : Développer le maillage vert ?

Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet ?

Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux ?

COMMUNE DE PERWEZ

Perwez, un pôle rural
qui va structurer son offre en services, s'inscrire dans la transition économique et écologique, renforcer son maillage vert et son réseau modes doux, et devenir commune pilote pour l'agriculture de demain

DR(EA)²M

Perwez

Une ODR se termine

Une nouvelle débute

Réfléchissons à L'AVENIR de notre commune rurale

ODR

FRW

Planning de la nouvelle ODR

L'ODR actuelle

2018

2019 ☆ Nouvelle CLDR

2020 ~

2030

La nouvelle ODR

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du nouveau PCDR – 4ème ODR

Suite et fin des conventions – 3ème ODR

ODR

FRW

L'Opération de Développement Rural et Perwez, une longue histoire…

- **1981-1991 : 1ère ODR** → 8 projets subsidiés en DR
- **1991-2001 : 2ème ODR** → 3 projets subsidiés en DR
- **2006-2016 : 3ème ODR** → 4 projets subsidiés en DR
  - Place de Malèves
  - Maison de l'entité 'Perwex'
  - Réseau cycliste communal
  - Maison multi-services & logements tremplins (gare)
- **~ 2018-2030 : 4ème ODR**

ODR

Vers une évaluation et un bilan co-construits de la 3ème ODR

FRW

Deux activités pour conclure en beauté

- **Une enquête en ligne pour réaliser le bilan :**
  - Définir les objectifs atteints
  - Définir des actions complémentaires

- **Réalisation de capsules vidéos** pour :
  - Montrer les réalisations de l'opération
  - Immortaliser la participation des membres
  - Communiquer sur la fin/nouvelle ODR

Résultat de l'enquête et présentation des capsules lors d'une CLDR

ODR

Définissez le contenu des capsules !

FRW

Dans la 3ème ODR, quel(le) est pour vous :

1) **LE PROJET PHARE**

2) **L'ACTION EMBLÉMATIQUE**

ODR

Groupe de Travail ‘Capsules vidéos’

FRW

Qui est intéressé pour participer à la réalisation des capsules ?

Réunions durant l’été encadrées par l’ADL et la FRW

ODR

Les prochains rendez-vous

FRW

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

Enquête en ligne pour réaliser le bilan de l'ODR

dans le courant du mois de juin !

Réunions du GT 'Capsules vidéos'

Pendant l'été !

- **Le mardi 24 avril,** à 19h30
  à Thorembais-Saint-Trond Salle "l'Oasis"-
  Chaussée de Wavre, 212

- **Le mercredi 02 mai**, à 19h30
  à Malèves-Sainte-Marie-Wastines -
  Rue d'Opprebais, 61

- **Le lundi 07 mai**, à 19h30
  à Thorembais-les-Béguines -
  Rue de Mellemont 1

- **Le mardi 15 mai,** à 19h30
  à Orbais Salle "Le Kibboutz" -
  Rue Chapelle à la Barre, 2

- **Le jeudi 24 mai**, à 19h30
  à Perwez Centre culturel -
  Grand'Place, 32

ODR

FRW

RENDEZ-VOUS

Ce samedi 17 mars

COMMUNE DE PERWEZ

Arrondissement de Nivelles

Province du Brabant wallon

Programme Communal de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural			
Liste de présences			
Date de Réunion	12 mars 2018		
Heure	20h00 - 22h30		
Lieu	Rue E. de Brabant, 2 à 1360 PERWEZ		
Membres	10 participants et 4 excusés		
Nom (effectif)	Signature	Nom (suppléant)	Signature
Bernard DAILLIET	Présent	Amélie VERRAGHENNE	Absente
Katherine MEEUS	Absente	Sandrine De GELLINCK	Excusée
Doris HERREMAN	Excusée	Betty BOETS	Présente
Vincent EGGERICKX	Excusé	Gautier MANIQUET	Présent
André COLLIN	Absent	Marie-Claire JANDRAIN/BENOIT	Absente
Jean-Claude DENIS	Absent	Luc SERGEANT	Absent
Véronique GOOSSENS	Présente	Josiane DEWOLF	Absente
Marie-France DETHIER	Excusée	Raymond FADEUR	Absent
Dimitri SEVERIN	Absent	Christian DURIE	Absent
Carl CAMBRON	Absent	Jules NOËL (Président f.f.)	Présent
Autres			
Claude PILET, FRW	Présent	Romain RIBERAUD, ADL	Présent
Marie BURETTE, FRW	Présente	Jean-Marc ALDRIC	Présent
Simon DEPAEPE, FRW	Présent		

Ordre du Jour / Introduction

1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion plénière de la CLDR du 27 novembre 2017.

2) Projet n°42 « Acquisition et aménagement des bâtiments de la Gare ». Présentation du projet.

3) Avancement du projet n° 32 « Réalisation d'un Réseau Cycliste Communal ».

4) Rapport annuel 2017 sur l'Opération de Développement Rural.

5) Vers une évaluation et un bilan co-construits de la 3ème Opération de Développement Rural de Perwez (PCDR 2006-2016).

6) Divers - Journée vélo du samedi 17 mars.

Le Président, Monsieur Jules NOËL, débute la séance à 20h15.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion plénière de la CLDR du 27 novembre 2017

A l'unanimité des membres présents, la CLDR approuve le procès-verbal du 27 novembre 2017.

2. Projet n°42 « Acquisition et aménagement des bâtiments de la Gare ». Présentation du projet.

Pour rappel, les membres de la CLDR ont approuvé à l'unanimité l'avant-projet tel que présenté lors de la réunion plénière du 27/11/2017.

Monsieur Ribéraud fait part aux membres des éléments suivants :

- Le 04 décembre 2017 approbation du Procès-Verbal du Comité d'accompagnement avant-projet.
- 17 janvier 2018 : approbation de l'avant-projet par le Collège communal sur base des recommandations de l'administration du développement rural.
- Le 30 janvier 2018 : Approbation par le Conseil communal de la demande d'un avenant unique au Ministre COLLIN.

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	**1.938.197,88 €**		**1.320.876,33 €**		**617.321,55 €**

Depuis lors, la demande d'avenant unique est en cours de traitement au niveau de l'administration du développement rural.

Les membres indiquent qu'afin de minimiser les coûts, deux pistes pourraient impacter le budget, réduire le nombre de porte-fenêtre côté place et récupérer la fontaine.

3. Avancement du projet n° 32 « Réalisation d'un Réseau Cycliste Communal ».

Pour rappel :

- Le 05 avril 2017, la SPRL FRATEUR a été désignée pour la création d'aménagements cyclables pour un montant de 215.644,61 € TVAC et la SA PONCELET SIGNALISATION a été désignée pour le balisage d'itinéraires cyclables pour un montant de 21.527,86 € TVAC

- Le 16 juin 2017, le Ministre COLLIN approuvait les dossiers d'adjudications.

- Le 05 février 2018, la SPRL FRATEUR a débuté les travaux voirie (en cours).

Le balisage des itinéraires cyclables est désormais terminé, il reste cependant 9 panneaux d'interprétations à implanter le long des itinéraires.

4. Rapport annuel 2017 sur l'Opération de Développement Rural.

La Commission approuve à l'unanimité le rapport annuel communal 2017 de la CLDR.

5. Vers une évaluation et un bilan co-construits de la 3ème Opération de Développement Rural de Perwez (PCDR 2006-2016).

Madame Burette et Monsieur Depaepe, agents à la Fondation Rurale de Wallonie prendront en charge l'accompagnement de la quatrième opération de développement rural de Perwez et succèderont à Claude Pilet qui a œuvré pour le développement de Perwez.

Les membres de la CLDR ont pu passer en revue l'ensemble des fiches-projets réalisées dans le cadre du PCDR, qu'il s'agisse de projets subsidiés exclusivement par le Développement rural ou de fiches financées par la Commune sur fonds propre, voire, cofinancées par d'autres pouvoirs publics.

De 2006 à 2016, 4 projets ont été subsidiés en DR :

- La place de Malèves (FP 38)
- La Maison de l'entité Perwex (FP 23)
- Réseau cycliste communal (FP 32)
- Acquisition et aménagement de l'ancienne gare n maison multi-services et logements-tremplins (FP 42)

Les membres ont été mis à contribution afin d'identifier le projet phare et l'action emblématique issus du PCDR.

Afin de nourrir les participations citoyennes, ils invitent les membres de la CLDR et à prendre connaissance des dates de consultation citoyennes :

- Le mardi 24 avril, à 19h30 à Thorembais-St-Trond (Salle de l'Oasis - Chée de Wavre, 212) ;
- Le mercredi 02 mai, à 19h30 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines (Rue d'Opprebais, 61) ;
- Le lundi 07 mai, à 19h30 à Thorembais-les-Béguines (Rue de Mellemont) ;
- Le mardi 15 mai, à 19h30 à Orbais (Salle du Kibboutz - Rue Chapelle à la Barre, 5) ;
- Le jeudi 24 mai, à 19h30 à Perwez (Centre culturel – Grand'Place, 32).

Enfin, des capsules seront réalisées courant de l'été afin de montrer les réalisations issues du PCDR.
La présentation de la FRW est annexée au présent procès-verbal.

6. Divers - Journée vélo du samedi 17 mars.

Le 17 mars se tient la Journée du vélo électrique « Electrovélo ». Pour l'occasion, les membres de la CLDR ont été invités afin de découvrir le balisage des 13 itinéraires cyclables et l'aboutissement d'un projet emblématique de la CLDR.

La séance est clôturée à 23h00.

Le Président f.f.,

Jules NOËL

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

Evaluation du 3ème PCDR

-

11/03/2019

Pourquoi évaluer?

- **Pour évaluer l'effet des projets du 3ème PCDR sur les enjeux communaux**
- **Pour intégrer cette réflexion dans le nouveau PCDR et intégrer des éléments du PCDR précédent**

Méthode? Evaluation des objectifs au regard des projets réalisés

Thème 1

Cadre de vie : Aménagement du territoire, urbanisme et mobilité

Mobilité

Les Projets

- FP 3 Réalisation des 7 circuits de promenades touristiques identifiés sur la commune de Perwez
- FP 15 - Piste cyclable sur la N243 entre le rond-point de Thorembais-St-Trond et le carrefour d'Odenge
- FP 59 Mise en œuvre d'une palette de moyens et services destinés à faciliter les déplacements alternatifs (autres que la voiture) pour les habitants des villages périphériques
- FP 4, 18, 21,22, 35, 36, 37, 90 - Aménagements multiples en termes de sécurité

- ----------
- FP 32 : Réalisation d'un réseau cycliste communal (avec de multiples aménagements)
- FP 33 Réalisation des aménagements nécessaires à l'interconnexion du réseau cyclable communal avec le réseau pilote Voies Vertes Sombreffe-Gembloux-Perwez
- FP 34 Réalisation d'aménagements de parkings pour vélos

Mobilité

Les Projets

- FP 54 Planification et mise en œuvre de solutions en matière de stationnement dans le centre de Perwez.
- FP 55 Réalisation d’une étude pour la définition et la mise en place une signalisation cohérente sur l’ensemble de l’entité.
- FP 64 Mise en œuvre d’un plan de circulation adapté sur Perwez
- FP 79 Valorisation des circuits pédestres au travers de l'organisation de promenades thématiques
- FP 83 Mise en œuvre d'incitants à la mobilité alternative
- FP 89 Aménagement de la chaussée de Wavre depuis le carrefour de la rue des Marronniers jusqu'à la place de la gare
- FP 93 Planification et réalisation d'une nouvelle voirie de distribution entre la sortie 11 de l’E411 et le zoning industriel de Perwez

Mobilité

1.1 En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **une meilleure intégration des besoins des usagers faibles, notamment en termes de sécurité et de développements de parcours de mobilité lente**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

1.2 En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **la mise en oeuvre d'une réelle hiérarchisation des voiries ainsi que l'accessibilité des villages tout en les préservant.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

AT/Urbanisme

Les Projets

- FP 7 : Valorisation du « cœur de village » de Thorembais-Les-Béguines
- FP 8 : Mise en œuvre d'une politique de rénovation
- FP 14 : Réalisation d'effets de porte à l'entrée des villages FP 58 : Mise en œuvre d’un mécanisme de sanctions administratives au niveau communal
- FP 73 : Développement des services et des conseils à la population en matière d'urbanisme
- FP 75 : Amélioration de la qualité des services communaux en matière d'urbanisme pour un renforcement de l'autorité administrative en la matière

AT/Urbanisme

1.3 En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **l'intégration cohérente des demandes d'urbanisation - tout type d'affectation confondu - dans le cadre de vie rural.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

1.4 En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **la mise en place d'outils préventifs et correctifs destinés à préserver l'environnement**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Cadre de Vie

1.5 Maintenir et préserver le Cadre de vie Perwézien composé de 4 villages à caractère rural et d'un centre à caractère "urbain" en développant une approche globale de l'Aménagement du Territoire, soucieuse de l'Intégration des besoins, notamment en termes de mobilité et d'urbanisme.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

j'♥ le service public

Thème 2

Environnement, encadrement des jeunes et service public

Environnement

Les projets

- FP 74 : Création d'une fonction d'éco-conseiller au sein de la commune.
- ----------
- FP 44 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique communale en matière d'épuration des eaux usées
- FP 45 : Valorisation/réhabilitation des cours d'eau de l'entité de Perwez
- FP 53 : Mise en place d'une politique globale destinée à renforcer et maintenir la propreté publique
- FP 77 : Réalisation des égouttages manquants
- FP 86 : Mise en place de solutions permettant l'évacuation des déchets spéciaux (frigolite, amiante, bâches d'agriculteurs, etc.)

2.1 En 2015, Perwez s'est dotée d'une palette d'outils concrets lui permettant d'assurer la qualité de **son environnement et la propreté publique**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Encadrement des jeunes

- FP 81 : Organisation d'activités de loisirs pour les jeunes de l'entité de Perwez

---

2.2 En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la qualité de ses **services d'encadrement des jeunes**, notamment en termes d'éducation, de support extra-scolaire et d'aide à l'insertion professionnelle.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Service public

- FP 60 : Redynamisation de l'organe de gestion du centre sportif de Perwez
- FP 72 : Amélioration de la fonctionnalité du parc à conteneurs.

- FP 78 : Plan Général d'Urgence et d'intervention Communal (PGUIC)
- FP 86 : Mise en place de solutions permettant l'évacuation des déchets spéciaux (frigolite, amiante, bâches d'agriculteurs, etc.)
- FP 91 : Mise en œuvre de journée "travaux«

2.3 En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la **qualité de ses services publics**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

2.4 En 2015, Perwez est une commune reconnue pour sa structure d'encadrement en matière **d'aménagements et de services (locaux et/ou régionaux) de secours et de sécurité.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Environnement, encadrement des jeunes et service public

2.5 Mettre en place des projets et des outils permettant d'améliorer la qualité de l'environnement, de l'éducation, de l'encadrement des jeunes ainsi que des services publics.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

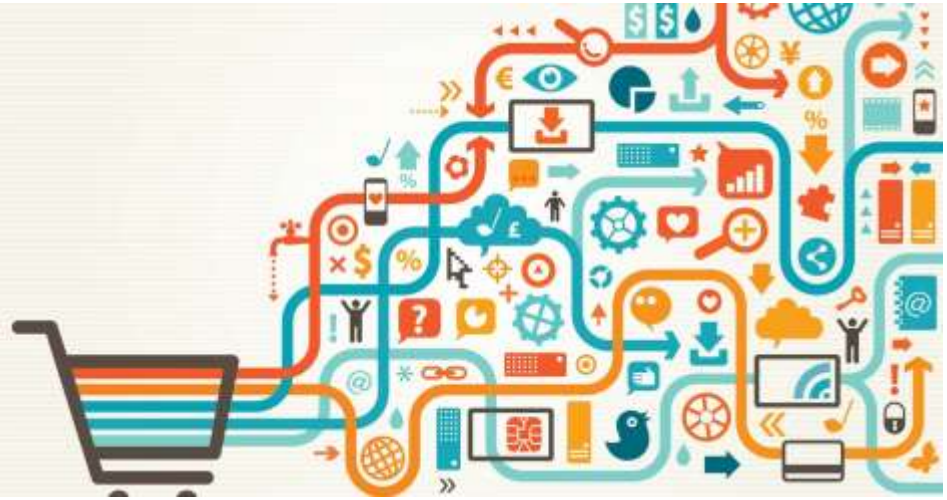

Thème 3

Economie/commerce

Economie/commerce

- FP 31 : Création d'une « entente » des commerçants, création d'animations commerciales et encadrement des promoteurs économiques
- FP 71 : Faire connaître le rôle de l'ADL
- ----------
- FP 5 : Valorisation des productions agricoles locales au sein des cantines collectives de l'entité
- FP 9 : Valorisation et commercialisation des produits locaux
- FP 12 : Promotion/développement du commerce ambulant
- FP 13 : Organisation de journées "fermes ouvertes" et de rencontres thématiques sur le thème de l'agriculture.
- FP 42 : Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins
- FP 47 : Information et promotion des activités de vente directe des produits locaux
- FP 70 : Valorisation des outils de communication locaux au service des acteurs économiques et de la promotion économique de l'entité de Perwez

Economie/commerce

3.1 En 2015, Perwez s'est dotée d'une palette d'outils concrets lui permettant d'assurer la qualité de son **développement économique et commercial.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

3.2 En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la qualité de son accueil et de ses services **d'encadrement aux porteurs de projets économiques**.

-

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Economie/commerce

3.3 En 2015, Perwez est une commune reconnue pour le **dynamisme de ses agents économiques**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

3.4 En 2015, Perwez dispose **d'un centre dynamique et rénové** d'un point de vue commercial

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

3.5 En 2015, Perwez dispose de **services et d'équipements génériques au coeur de chaque village de l'entité**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Economie/commerce

3.6 En 2015, la fonction commerçante de Perwez aura été restaurée à travers la mise en oeuvre d'une politique volontariste et équilibrée d'accueil des activités économiques et commerciales.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Thème 4

convivialité et cohésion sociale

convivialité et cohésion sociale

Les Projets

- FP 23 : La création d'une « maison de l'entité »
- FP 25 : La mise en place d'une école des devoirs
- FP 30 : La réalisation d'un "Répertoire Social"
- FP 38 : Réhabilitation de la place de Malèves dans son rôle social.
- FP 84 : Organisation de halte-garderies et garderies adaptées aux horaires des jeunes parents
- FP 85 : Mise en œuvre de principes de nouvelle gouvernance, renforcement de la participation citoyenne
- ----------
- FP 10 **:** Welcome pack
- FP 27 : Construction, acquisition, rénovation et mise à disposition de logements sociaux
- FP 42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne gare à Perwez : vers un atelier rural
- FP 48 : Information et promotion des activités culturelles décentralisées
- FP 56 : Mise en œuvre de points d'informations à des endroits stratégiques de l'entité
- FP 68 : Création d'activités d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants
- FP 80 : Organisation d'activités de loisirs pour personnes du 3ème âge
- FP 82 : Création/réactivation d'un syndicat d'initiative en lien avec le foyer culturel

convivialité et cohésion sociale

4.1 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes de **logements.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

4.2 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes d'**aménagements & d'infrastructures de convivialité.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

4.3 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **de services de proximité.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

convivialité et cohésion sociale

4.4 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **d'activités de loisirs & d'opportunités de rencontres**.

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

4.5 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **d'information, communication et de participation citoyenne.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

4.6 En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **d'information, communication et de participation citoyenne.**

Atteint	Moyennement atteint (à poursuivre)	Pas du tout atteint

Evaluation PCDR III de Perwez

Cette évaluation a été réalisée avec les membres de l'ancienne CLDR présents lors de la dernière séance de cette CLDR, le 11 mars 2019.

Pour chaque thématique, les projets du PCDR III s'y rapportant sont passés en revue et classés en 3 catégories : réalisés, en cours ou non réalisés. Ensuite les objectifs du PCDR III en lien avec la thématique sont évalués en « Atteints », « Moyennement atteints » ou « pas du tout atteints » par les membres de la CLDR.

1. Thème 1 : Cadre de vie : Aménagement du territoire, urbanisme et mobilité

Objectifs spécifiques : Mobilité

Projets en lien avec la mobilité

Numéro de la FP	Intitulé du projet	Réalisé	en cours	Non réalisé	Commentaire
3	Réalisation des 7 circuits de promenades touristiques identifiés sur la commune de Perwez	X			
15	Piste cyclable sur la N243 entre le rond-point de Thorembais-St-Trond et le carrefour d'Odenge	X			
32	Réalisation d'un réseau cycliste communal (avec de multiples aménagements) → lister	X			
33	Réalisation des aménagements nécessaires à l'interconnexion du réseau cyclable communal avec le réseau pilote Voies Vertes Sombreffe-Gembloux-Perwez	X			
34	Réalisation d'aménagements de parkings pour vélos	X			
55	Réalisation d'une étude pour la définition et la mise en place une signalisation cohérente sur l'ensemble de l'entité.	X			
59	Mise en œuvre d'une palette de moyens et services destinés à faciliter les déplacements alternatifs (autres que la voiture) pour les habitants des villages périphériques	X			p.ex : VAP, Proxibus
79	Valorisation des circuits pédestres au travers de l'organisation de promenades thématiques	X			
4, 18, 21,22, 35, 36, 37, 90	Aménagements multiples en termes de sécurité	X			
54	Planification et mise en œuvre de solutions en matière de stationnement dans le centre de Perwez		X		
64	Mise en œuvre d'un plan de circulation adapté sur Perwez		X		

83	Mise en œuvre d'incitants à la mobilité alternative		X		
89	Aménagement de la chaussée de Wavre depuis le carrefour de la rue des Marronniers jusqu'à la place de la gare		X		
93	Planification et réalisation d'une nouvelle voirie de distribution entre la sortie 11 de l'E411 et le zoning industriel de Perwez			X	

Objectifs en lien avec la mobilité

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
1.1	En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **une meilleure intégration des besoins des usagers faibles, notamment en termes de sécurité et de développements de parcours de mobilité lente**.		X		
1.2	En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **la mise en oeuvre d'une réelle hiérarchisation des voiries ainsi que l'accessibilité des villages tout en les préservant.**			X	Cela n'a pas été réfléchi de manière globale mais plutôt au cas par cas

Objectifs spécifiques : AT/Urbanisme

Projets en lien avec l'AT/Urbanisme

Numéro de la FP	Intitulé du projet	Réalisé	en cours	Non réalisé	Commentaire
14	Réalisation d'effets de porte à l'entrée des villages (réalisation partielle)	X			
73	Développement des services et des conseils à la population en matière d'urbanisme	X			
75	Amélioration de la qualité des services communaux en matière d'urbanisme pour un	X			

	renforcement de l'autorité administrative en la matière				
8	Mise en œuvre d'une politique de rénovation		X		
7	Valorisation du « cœur de village » de Thorembais-Les-Béguines			X	
58	Mise en œuvre d'un mécanisme de sanctions administratives au niveau communal			X	Il n'y a pas d'amendes

Objectifs en lien avec l'AT/Urbanisme

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
1.3	En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **l'intégration cohérente des demandes d'urbanisation - tout type d'affectation confondu - dans le cadre de vie rural.**			X	Manque d'outils et de vision globale
1.4	En 2015, la commune aura développé une approche globale de l'aménagement du territoire et se sera dotée des outils correspondants permettant **la mise en place d'outils préventifs et correctifs destinés à préserver l'environnement**		X		

Objectif Global cadre de vie

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
1.5	Maintenir et préserver le Cadre de vie Perwézien composé de 4 villages à caractère rural et d'un centre à caractère "urbain" en développant une approche globale de l'Aménagement du Territoire, soucieuse de l'Intégration des besoins, notamment en termes de mobilité et d'urbanisme.			X	Déplacement du centre urbain à TST, étalement urbain reliant TST à Perwez, pas de vrai centre de village à TST. Pour les 3 autres villages c'est +/- OK

2. Thème 2 : Environnement, encadrement des jeunes et service public

Projets en lien avec l'environnement, l'encadrement des jeunes et les services publics

Numéro de la FP	Intitulé du projet	Réalisé	en cours	Non réalisé	Commentaire
53	Mise en place d'une politique globale destinée à renforcer et maintenir la propreté publique	X			
72	Amélioration de la fonctionnalité du parc à conteneurs	X			
86	Mise en place de solutions permettant l'évacuation des déchets spéciaux (frigolite, amiante, bâches d'agriculteurs, etc.)	X			
44	Elaboration et mise en œuvre d'une politique communale en matière d'épuration des eaux usées		X		Politique intercommunale (Perwez centre réalisé, TST va suivre)
45	Valorisation/réhabilitation des cours d'eau de l'entité de Perwez		X		En cours avec le Contrat de Rivière Dyle Ghete
77	Réalisation des égouttages manquants		X		Réalisations en cours, au cas par cas
78	Plan Général d'Urgence et d'intervention Communal (PGUIC)		X		
81	Organisation d'activités de loisirs pour les jeunes de l'entité de Perwez		X		
91	Mise en œuvre de journée "travaux"		X		
60	Redynamisation de l'organe de gestion du centre sportif de Perwez			X	
74	Création d'une fonction d'éco-conseiller au sein de la commune.			X	Initié mais non poursuivi

Objectifs spécifiques

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
2.1	En 2015, Perwez s'est dotée d'une palette d'outils concrets lui permettant d'assurer la qualité de **son environnement et la propreté publique**.	X			Il y a encore beaucoup à faire mais beaucoup a déjà été fait
2.2	En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la qualité de ses **services d'encadrement des jeunes**, notamment en termes d'éducation,	X			À poursuivre concernant les activités pour les jeunes

	de support extra-scolaire et d'aide à l'insertion professionnelle.				
2.3	En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la **qualité de ses services publics**.		X		Efforts à poursuivre concernant notamment le centre sportif et le conseiller en environnement
2.4	En 2015, Perwez est une commune reconnue pour sa structure d'encadrement en matière **d'aménagements et de services (locaux et/ou régionaux) de secours et de sécurité**		X		

Objectif global

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
2.5	Mettre en place des projets et des outils permettant d'améliorer la qualité de l'environnement, de l'éducation, de l'encadrement des jeunes ainsi que des services publics.		X		

3. Thème 3 : Economie/commerce

Projets en lien avec l'économie et le commerce

Numéro de la FP	Intitulé du projet	Réalisé	en cours	Non réalisé	Commentaire
31	Création d'une « entente » des commerçants, création d'animations commerciales et encadrement des promoteurs économiques	X			
71	Faire connaître le rôle de l'ADL	X			
9	Valorisation et commercialisation des produits locaux		X		Initiatives privées et projet de la Gare
12	Promotion/développement du commerce ambulant		X		Doit encore être fort amélioré
13	Organisation de journées "fermes ouvertes" et de rencontres thématiques sur le thème de l'agriculture.		X		
42	Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins		X		
47	Information et promotion des activités de vente directe des produits locaux		X		À continuer
70	Valorisation des outils de communication locaux au service des acteurs économiques et de la promotion économique de l'entité de Perwez		X		
5	Valorisation des productions agricoles locales au sein des cantines collectives de l'entité			X	

Objectifs spécifiques

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
3.1	En 2015, Perwez s'est dotée d'une palette d'outils concrets lui permettant d'assurer la qualité de son **développement économique et commercial.**		X		Amélioration globale mais lente. Il existe des outils mais il y a un manque de réflexion par rapport à la mobilité, le lien ténu avec le parking, le

					développement d'internet
3.2	En 2015, Perwez est une commune reconnue pour la qualité de son accueil et de ses services **d'encadrement aux porteurs de projets économiques**.	X			Beaucoup de porteurs et belle augmentation en 2018. Mais important de définir une ligne de conduite communale
3.3	En 2015, Perwez est une commune reconnue pour le **dynamisme de ses agents économiques**.	X			
3.4	En 2015, Perwez dispose **d'un centre dynamique et rénové** d'un point de vue commercial.			X	
3.5	En 2015, Perwez dispose de **services et d'équipements génériques au cœur de chaque village de l'entité**.			X	Incohérence de cet objectif avec l'objectif 1.5 ?

Objectif global

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
3.6	En 2015, la fonction commerçante de Perwez aura été restaurée à travers la mise en oeuvre d'une politique volontariste et équilibrée d'accueil des activités économiques et commerciales.		X		L'objectif est atteint si on considère Perwez, ensemble de l'entité (surtout avec le développement de TST), pas si on considère uniquement le village de Perwez

1. Thème 4 : convivialité et cohésion sociale

Projets en lien avec la convivialité et la cohésion sociale

Numéro de la FP	Intitulé du projet	Réalisé	en cours	Non réalisé	Commentaire
23	La création d'une « maison de l'entité »	X			
25	La mise en place d'une école des devoirs	X			
27	Construction, acquisition, rénovation et mise à disposition de logements sociaux	X			
30	La réalisation d'un "Répertoire Social"	X			
38	Réhabilitation de la place de Malèves dans son rôle social.	X			
56	Mise en œuvre de points d'informations à des endroits stratégiques de l'entité	X			
80	Organisation d'activités de loisirs pour personnes du 3ème âge	X			
84	Organisation de halte-garderies et garderies adaptées aux horaires des jeunes parents	X			
10	Welcome pack		X		Initié mais non poursuivi
42	Aménagement du bâtiment de l'ancienne gare à Perwez : vers un atelier rural		X		
48	Information et promotion des activités culturelles décentralisées		X		Bien amélioré mais continuer à améliorer
68	Création d'activités d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants		X		Fait de temps en temps mais pas de manière régulière
82	Création/réactivation d'un syndicat d'initiative en lien avec le foyer culturel			X	Il n'y a plus d'incitants régionaux
85	Mise en œuvre de principes de nouvelle gouvernance, renforcement de la participation citoyenne			X	

Objectifs spécifiques :

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire
4.1	En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes de **logements.**	X			

4.2	En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes d'**aménagements & d'infrastructures de convivialité.**		X		Problèmes de convivialité et de cohésion à TST
4.3	En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **de services de proximité.**		X		À améliorer
4.4	En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **d'activités de loisirs & d'opportunités de rencontres.**	X			
4.5	En 2015, Perwez sera reconnue comme une commune dynamique et accueillante qui favorise l'intégration et la cohésion sociales grâce à une offre de qualité en termes **d'information, communication et de participation citoyenne.**		X	X	La communication s'est bien améliorée mais les efforts sont à poursuivre concernant la publication en ligne, et la pluralité du bulletin communal. La participation citoyenne s'est quant à elle détériorée.

Objectif global

N° de l'objectif	Intitulé	Atteint	Moyennement atteint	Pas du tout atteint	Commentaire

4.6	Améliorer la convivialité à l'intérieur de nos villages et dans l'entité en développant une approche globale de l'intégration et de la cohésion sociale, et en se donnant les moyens et les outils correspondants.		X		Problèmes de convivialité et de cohésion à TST

Commission Locale de Développement Rural			
Liste de présences			
Date de Réunion	11 mars 2019		
Heure	19h30 - 22h00		
Lieu	Rue E. de Brabant, 2 à 1360 PERWEZ		
Membres	12 participants et 1 excusée		
Nom (effectif)	Signature	Nom (suppléant)	Signature
Bernard DAILLIET	Absent	Amélie VERRAGHENNE	Excusée
Katherine MEEUS	Absente	Sandrine De GELLINCK	Présente
Doris HERREMAN	Présente	Betty BOETS	Présente
Vincent EGGERICKX	Présent	Gautier MANIQUET	Présent
André COLLIN	Présent	Marie-Claire JANDRAIN/BENOIT	Absente
Jean-Claude DENIS	Absent	Luc SERGEANT	Absent
Véronique GOOSSENS	Présente	Josiane DEWOLF	Absente
Jordan GODFRIAUX (président)	Présent	Véronique BIDOUL	Absente
Elisabeth COLON	Présente	Sylvie VAN DAMME	Absente
Véronique DE BROUWER	Présent	Etienne RIGO	Absent
Autres			
Marie BURETTE, FRW	Présent	Romain RIBERAUD, ADL	Présent

Ordre du Jour / Introduction

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion plénière de la CLDR du 12 mars 2018.
2. Evaluation du PCDR.
3. Rapport annuel 2018 sur l'Opération de Développement Rural.
4. Etat d'avancement sur le projet n°42 « Acquisition et aménagement des bâtiments de la Gare ».
5. Divers (10')

Le Président, Monsieur Jordan GODFRIAUX, débute la séance à 19h30.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion plénière de la CLDR du 12 mars 2018

A l'unanimité des membres présents, la CLDR approuve le procès-verbal du 12 mars 2018.

2. Evaluation du PCDR.

Madame Burette et Monsieur Pluijgers, agents à la Fondation Rurale de Wallonie prendront en charge l'accompagnement de la quatrième opération de développement rural de Perwez et succèderont à Claude Pilet qui a œuvré pour le développement de Perwez.

Les membres de la CLDR ont pu passer en revue l'ensemble des fiches-projets réalisées dans le cadre du PCDR, qu'il s'agisse de projets subsidiés exclusivement par le Développement rural ou de fiches financées par la Commune sur fonds propre, voire, cofinancées par d'autres pouvoirs publics.

De 2006 à 2016, 4 projets ont été subsidiés en DR :

- La place de Malèves (FP 38).
- La Maison de l'entité Perwex (FP 23).
- Réseau cycliste communal (FP 32).
- Acquisition et aménagement de l'ancienne gare n maison multi-services et logements-tremplins (FP 42).

Les membres ont été mis à contribution afin de donner leur impression quant à la réalisation des actions, des objectifs généraux et opérationnels du PCDR. L'évaluation est annexée au présent PV.

3. Rapport annuel 2018 sur l'Opération de Développement Rural.

La Commission approuve à l'unanimité le rapport annuel communal 2018 de la CLDR.

4. Etat d'avancement sur le projet n°42 « Acquisition et aménagement des bâtiments de la Gare ».

Pour rappel, les membres de la CLDR ont approuvé à l'unanimité l'avant-projet tel que présenté lors de la réunion plénière du 27/11/2017.

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	**1.938.197,88 €**		**1.320.876,33 €**		**617.321,55 €**

Depuis l'installation du nouveau Conseil fin 2018 voici les états d'avancements :

- Une enquête publique a été réalisée à la fin de l'année 2018 concernant la traversée de la Place de la Gare. Celle-ci a recueilli des avis défavorables d'où la décision du Conseil communal d'annuler cette traversée et de préserver les places de parkings (côté Avenue Jacobs).
- Une rencontre a eu lieu en février 2019 entre l'auteur de projet (M. DEFRENNE) et le Collège communal, l'objectif étant d'adapter les plans et cahier des charges en vue de lancer la mise en adjudication sur base des remarques de l'enquête publique.

Désormais, la mise en adjudication devrait se lancer aux alentours du mois de juin 2019 et le début des travaux serait possible pour le début 2020. D'ici là, un appel à candidat est en cours de réalisation avec un maintien des finalités actées :

- Promotion, valorisation et commercialisation de produits locaux
- Mise en avant des circuits-courts
- Mise en avant des modes de mobilité doux

5. <u>Divers.</u>

Aucun divers.

La séance est clôturée à 22h00.

Le Président,

Jordan GODFRIAUX

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL CLDR

-

INSTALLATION

25/09/2019

BIENVENUE !

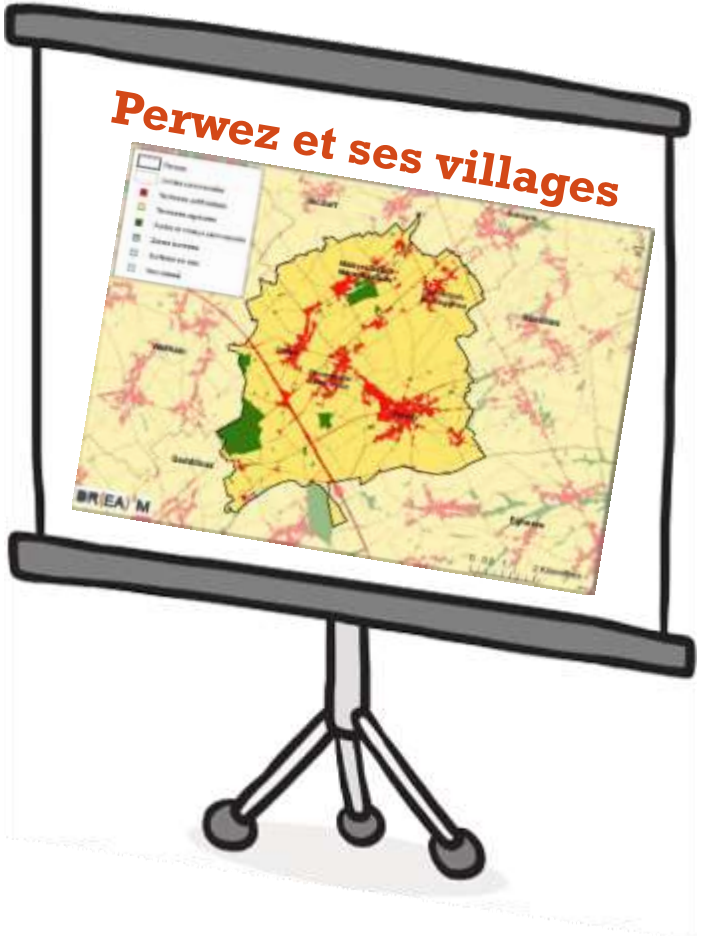

DE LA SOIRÉE…

- **Accueil et intro**
- **Film** : les 20 ans du Développement Rural
- **Le Programme Communal de Développement Rural** : explications
- **La CLDR** : Kesako ? + Bingo !
- **D'où vient-on ?** Retour sur le premier PCDR
- **Où va-t-on ?** Les suites avec la CLDR
- **Moment convivial**

Petite entrée en matière…

DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES …

… MAIS AUSSI DES **PROJETS MOBILISATEURS** !

LE CASTING !

La population

Moteur de la participation

La **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR)

COMMUNE DE PERWEZ

Maître d'ouvrage

La Commune

Anime, conseille, impulse et relaie

Un **organisme d'accompagnement**

FRW

La Wallonie

DGO 3

Suivi administratif et contrôle

Réalise le PCDR

Un **bureau d'étude**

DR(EA)²M

LES GRANDES ÉTAPES

Fin mise en œuvre PCDR précédent

2018 **~ 2020** **~ 2030**

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Installation de la CLDR
Septembre 2019

DANS LE VIF DU SUJET !

Groupes de Travail (GT)

Les grands enjeux pour Perwez

Les premières idées de projets

Le diagnostic partagé

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

LA CLDR C'EST…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune chargé de l'**élaboration**, de l'**exécution** et de l'**évaluation** du PCDR

LES MEMBRES

- Composée de **¾ de citoyens** et d'**1/4 d'élus**
- Vous devenez membre de la commission pour **plusieurs années** **(minimum 4 réunions par an)**
- Vous jouez le **rôle de relais** entre la population et les élus

Un lieu de dialogue, de propositions, d'avis et de co-construction !

LA CLDR …

… UN RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR MAIS SURTOUT UN ÉTAT D'ESPRIT !!

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

TITRE I. - MISE EN PLACE DE LA CLDR

POINTS D'ATTENTION DU R.O.I.

- **Présidé** par le Bourgmestre ou son représentant
- **Tous les membres** sont invités et participent (effectifs comme suppléants)
- **Participation** :
  - Pas de quorum
  - Ouverture à des personnes ressources sur invitation et accord du président
  - Attention à l'absentéisme ! → Procédure de démission
- **Décision** :
  - On vise le consensus !!
  - Si nécessaire, majorité simple des membres présents
- **Rapport annuel** :
  - Sur le fonctionnement et l'état d'avancement de l'ODR
  - Échéance 31 mars (chaque année)
- **Droit à l'image**

FONCTIONNEMENT

- Les invitations, ordres du jour, documents préparatoires et comptes rendus seront envoyés aux membres par mail
- Prévenir le secrétariat en cas d'absence

POUR UNE DYNAMIQUE RÉUSSIE…

1. Respect et convivialité
2. Construisons et prenons de la hauteur sur le quotidien !
3. Réfléchir à l'échelle de son village, de la commune
4. Etre conscient du rôle de chacun
5. Avancer sur des actions à court terme et à long terme

QUESTIONS / VALIDATION DU R.O.I.

PROFIL DE LA CLDR DE PERWEZ

COMPOSITION DE LA CLDR

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 22/08/19

- 39 membres citoyens
- 13 représentants du Conseil communal

SÉLECTION DES MEMBRES EN VUE :

- De refléter **la diversité des habitants** de Perwez et de ses villages ;
- D'avoir un certain **équilibre dans les représentativités** (âges, villages, ancienneté, genre, profils socio-professionnels, etc.)

RÉPARTITION DES MEMBRES CITOYENS PAR VILLAGE

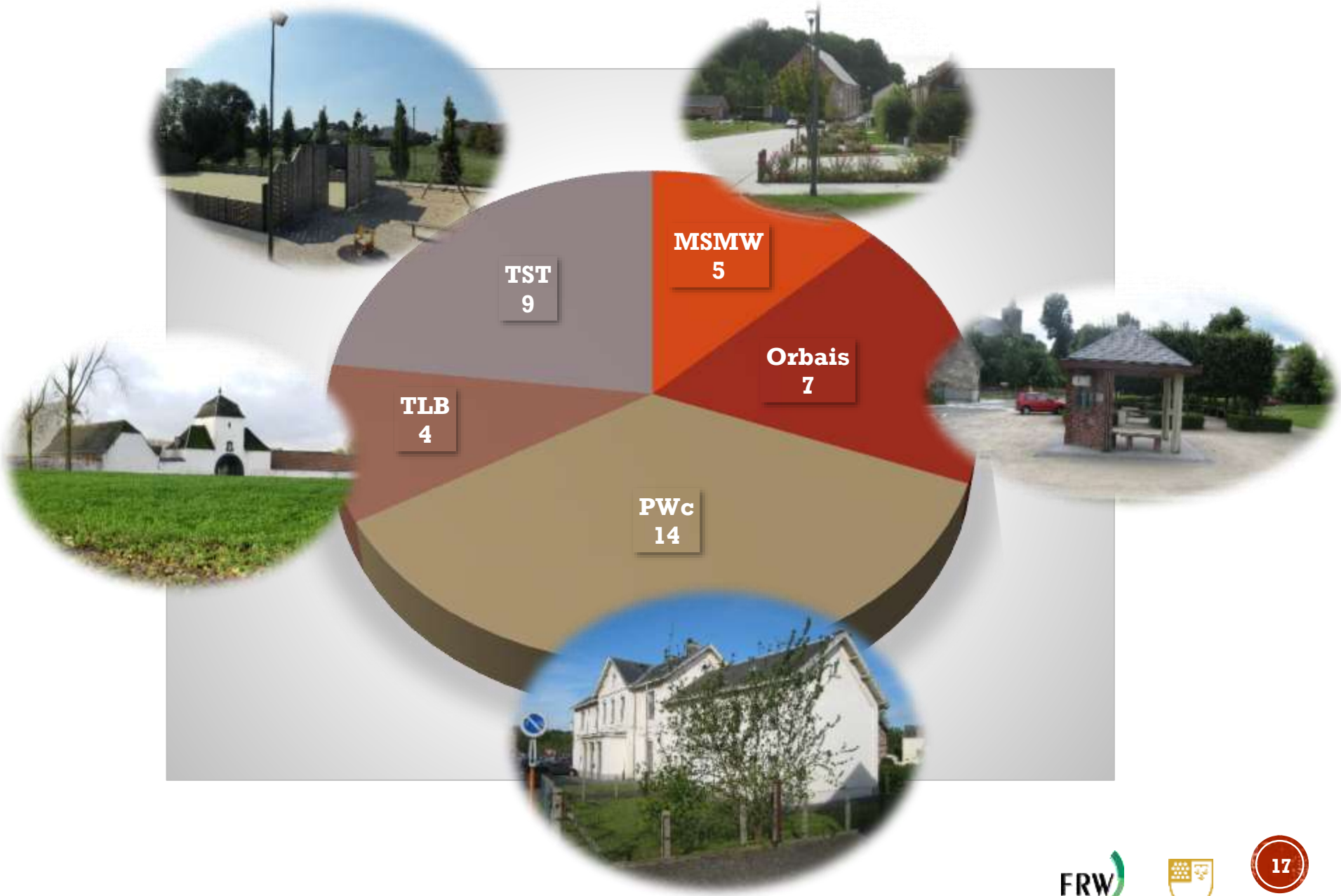

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

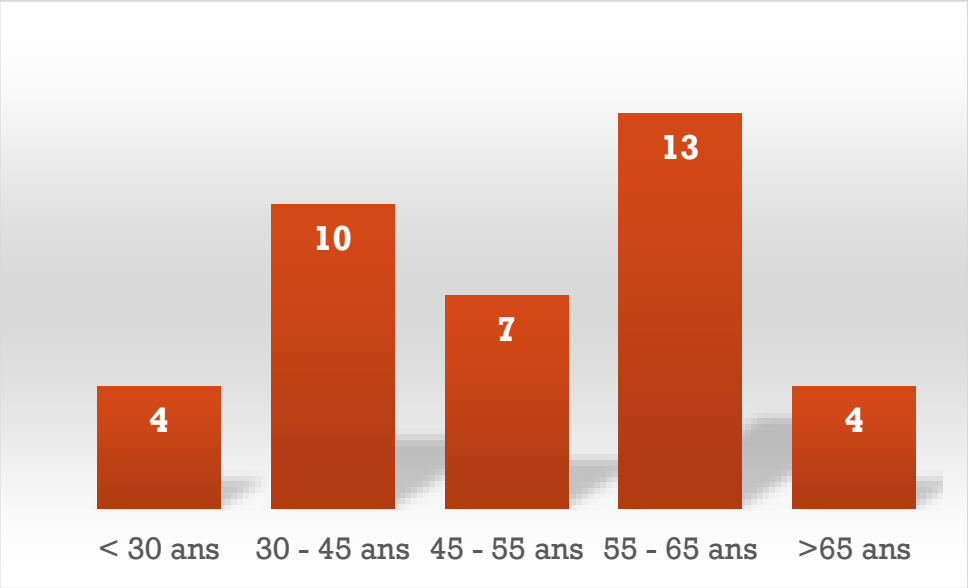

PAR GENRE

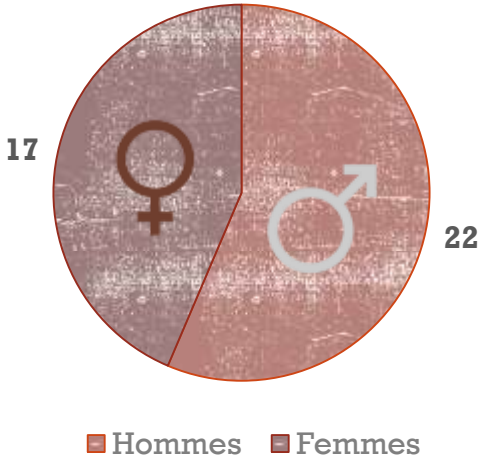

PAR PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL

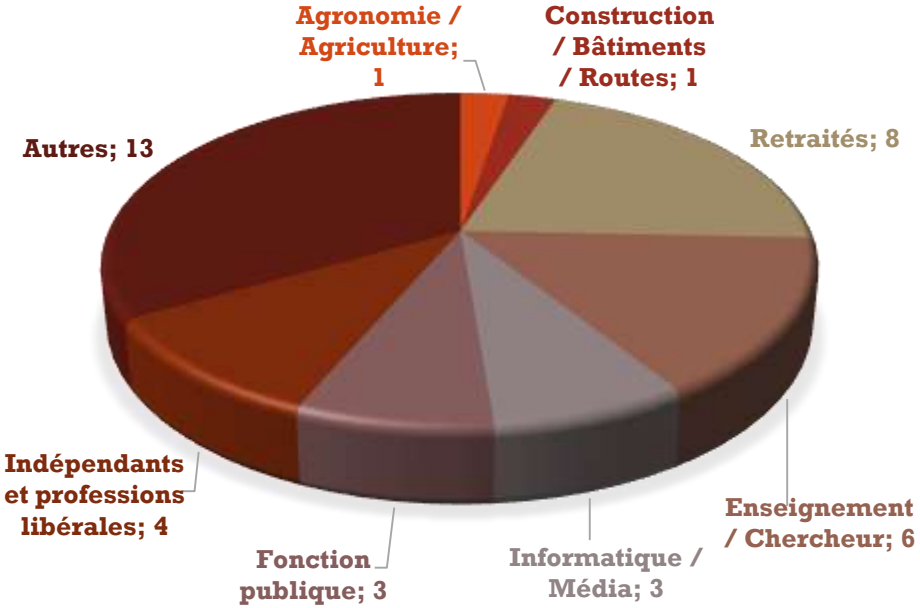

PAR ANCIENNETÉ À PERWEZ

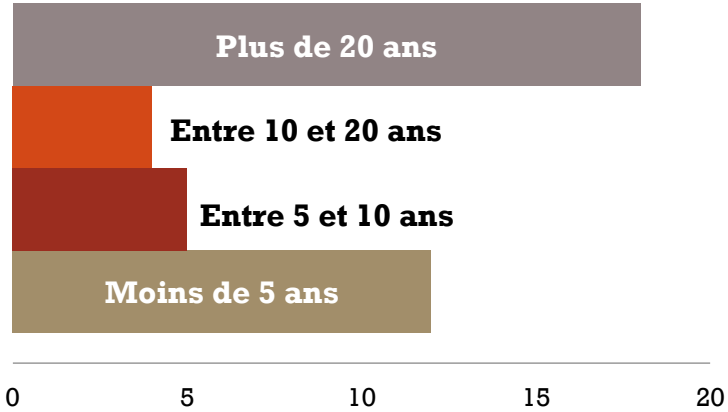

UNE CLDR :
LA SOMME DE TOUS LES PROFILS

LA CLDR EN PHOTO

PHOTOS DE FAMILLE

1

2

3

4

5

ET LE RGPD DANS TOUT ÇA ?

- **Pour faciliter les échanges entre membres :**
  - L'on considère que les membres sont d'accord de donner leur adresse e-mail aux autres membres de la CLDR (uniquement) …
  - …excepté mention contraire de leur part !

LE PCDR, D'OÙ VIENT-ON ?

- **Perwez, une 4ème Opération de Développement Rural**
- **Le point sur quelques réalisations abouties ou en cours**

PLACE DE LA GARE À PERWEZ

AVANT

APRÈS

PLACE D'ORBAIS

LOGEMENTS TREMPLIN

PLACE DE MALÈVES

MAISON DE L'ENTITÉ

TRANSPERWEZIENNE

MAISON MULTI-SERVICES DANS L'ANCIENNE GARE *(EN COURS)*

NOUVEAU PCDR – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les grands enjeux pour Perwez

Groupes de Travail (GT)

Les premières idées de projets

Le diagnostic partagé

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

ELABORATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Analyse socio-économique du bureau d'étude DR(EA)M²

+

Ressenti de la population

Personnes ressources

Enquête en ligne

Consultations villageoises

Retours à la population

Publics cibles

INTERVIEWS DE PERSONNES RESSOURCES

Nombre de personnes interviewées = 10

- *Bourgmestre, Echevins*
- *Présidente de CPAS*
- *Représentants des différents groupes politiques du Conseil communal*
- *ADL*
- *Directeur du Centre culturel*

ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Perwez

*Obligatoire

1. Questions générales

D'après vous, qu'est-ce qui caractérise positivement le mieux votre commune ? (2 choix possibles) *

- [ ] Sa vie associative et culturelle
- [ ] Le nombre et la diversité de services à la population
- [ ] Son caractère rural préservé (activités agricoles, paysages, noyaux villageois et hameaux, patrimoine,...)
- [ ] Sa complémentarité entre des noyaux plus denses et les plus petits villages
- [ ] Son développement économique
- [ ] La qualité de son environnement naturel
- [ ] Sa localisation idéale, à proximité de plusieurs pôles urbains
- [ ] Sans avis
- [ ] Autre :

Nombre de réponses = 138

AVRIL – MAI 2018 :
CYCLE DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

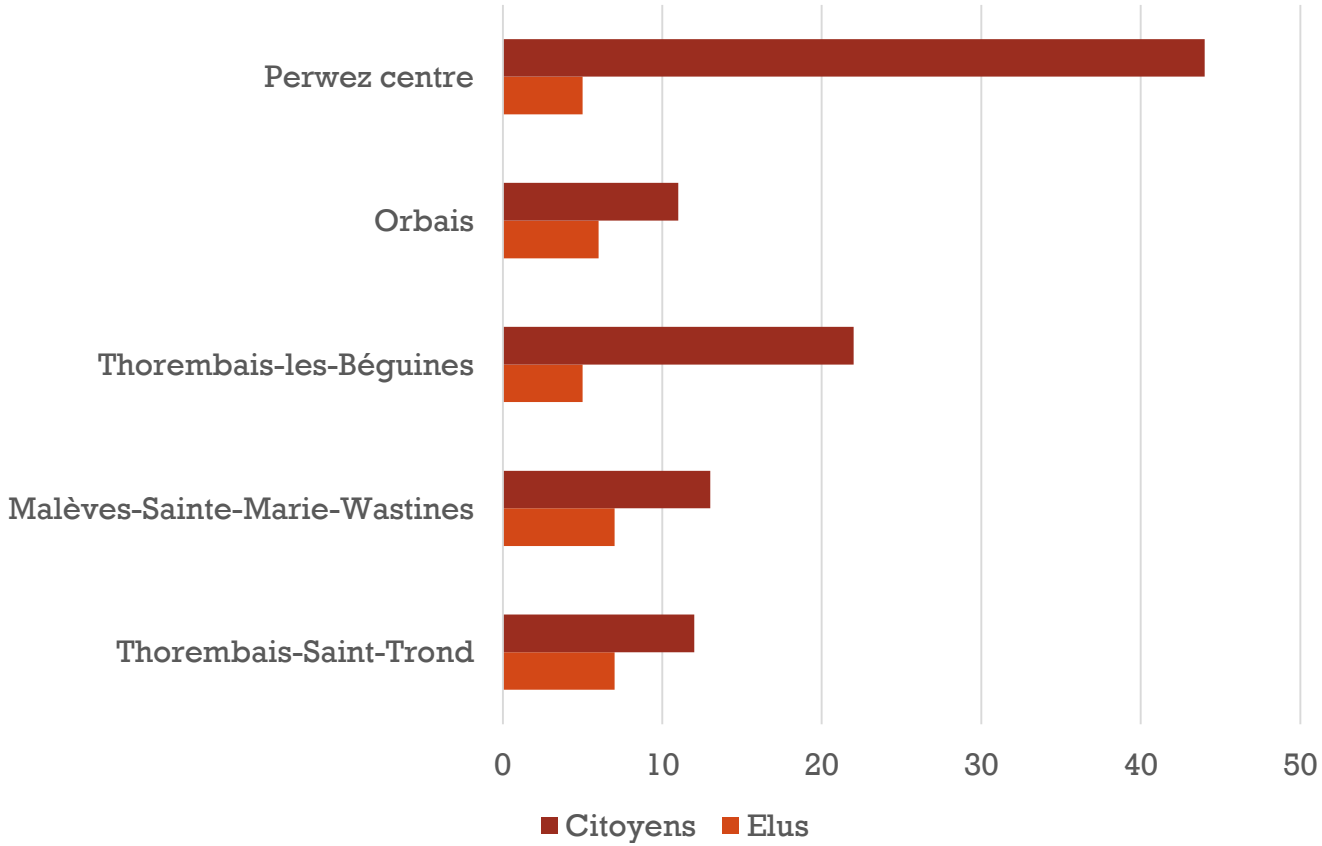

Nombre de citoyens rencontrés ≈ 100

CONSULTATION/RENCONTRE DES PUBLICS CIBLES

- **Consultation des associations**
  - → *27 membres d'associations,*
    22 associations représentées

- **Consultation des acteurs « nature »**
  - → *11 participants*

- **Rencontre du personnel communal**
  - → *Une grande partie du personnel*

RETOURS À LA POPULATION

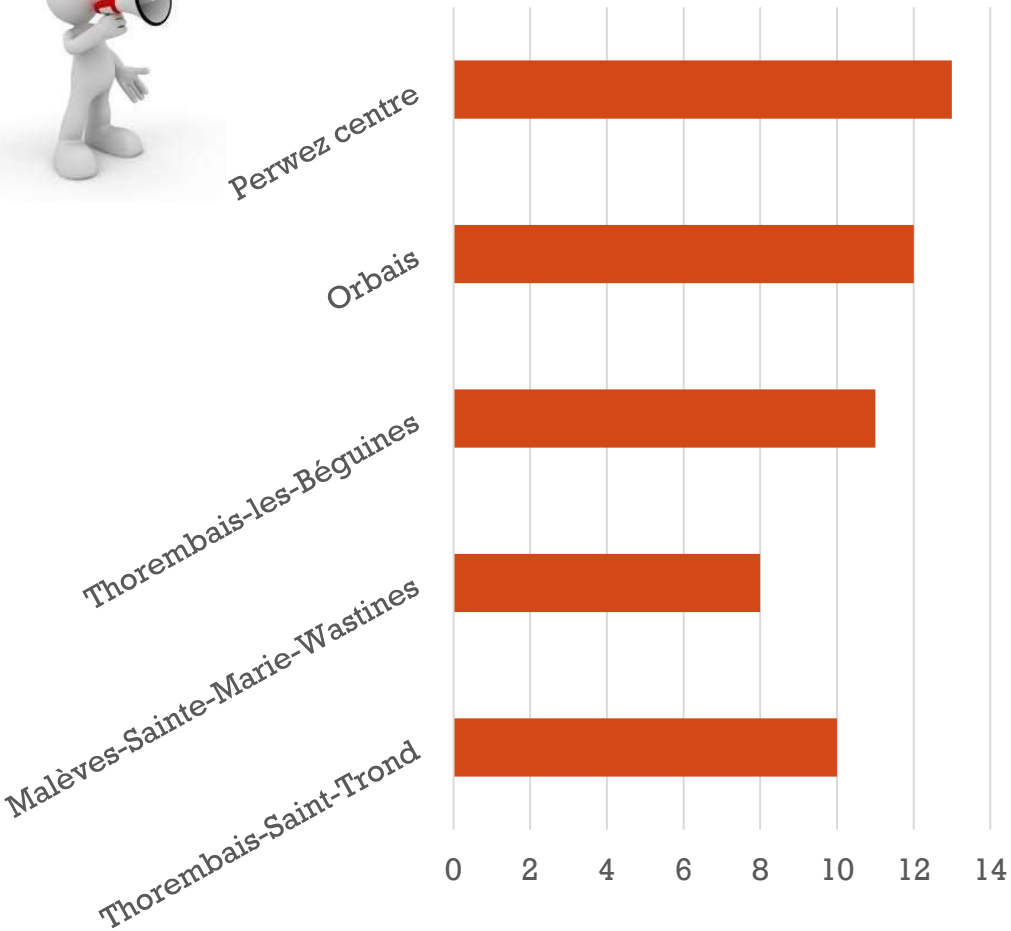

Nombre de participants ≈ 50

CONSULTATIONS : TOTAL

	Avis consultés
Rencontre personnes ressources	10
Enquête en ligne	140
Consultations villageoises	100
Consultation des associations	30
Consultation des acteurs « nature »	10
Retours à la population	50
TOTAL	**≈ 340**

AU NIVEAU DU CONTENU

1) L'ANALYSE DU TERRITOIRE, SES FORCES ET FAIBLESSES

2) LE VÉCU DES HABITANTS + PERSONNES RESSOURCES

COMMUNE DE PERWEZ

3) LES FACTEURS EXTERNES (ÉCONOMIE MONDIALISÉE ET POLITIQUES EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES)

Retours à la population :

- 35 enjeux identifiés
- 125 idées de projets…
- … dont 16 projets plus concrets

QUELLES SUITES AVEC LA CLDR ?

Définir une stratégie de développement

- **Se fixer des objectifs pour 10 ans**

« Dans 10 ans, Perwez sera … »

- **Sélectionner des projets pour atteindre ces objectifs**

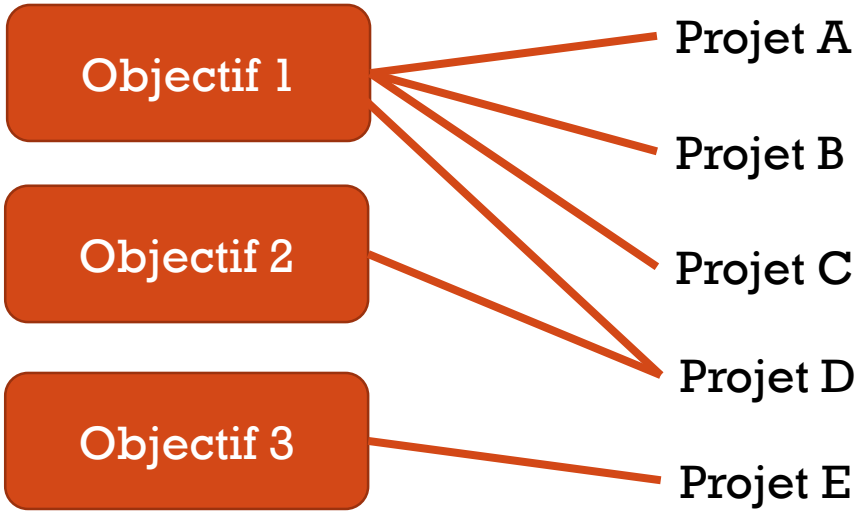

A VENIR

- Visite de terrain – Projets PCDR à Gembloux

  Dimanche 13 octobre 2019 de 9h45 à 13h

- Prochaine CLDR – Etat d'avancement du PCDR et 1ères réflexions sur les objectifs et les projets

  Début novembre

- Mise en place de Groupes de Travail thématiques – Pour préciser les objectifs et projets

  Novembre – Décembre 2019

- Lancement du Budget participatif – Mise en ligne d'une plateforme participative en ligne

  Début novembre 2019

1 MOT SUR BUDGET PARTICIPATIF…

Idée : mettre en place un budget participatif annuel

Objectif : améliorer le cadre de vie dans les villages et sur l'entité

Principe :

- Budget annuel de 50.000€
- Projets mobilisateurs portés par un groupe de citoyens
- Une plateforme participative en ligne pour encourager la participation des citoyens
- Implication attendue de la CLDR

Ajoutez vos projets dès son lancement !

1 MOT SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE…

Activation vers début novembre

Suivez vos mails !

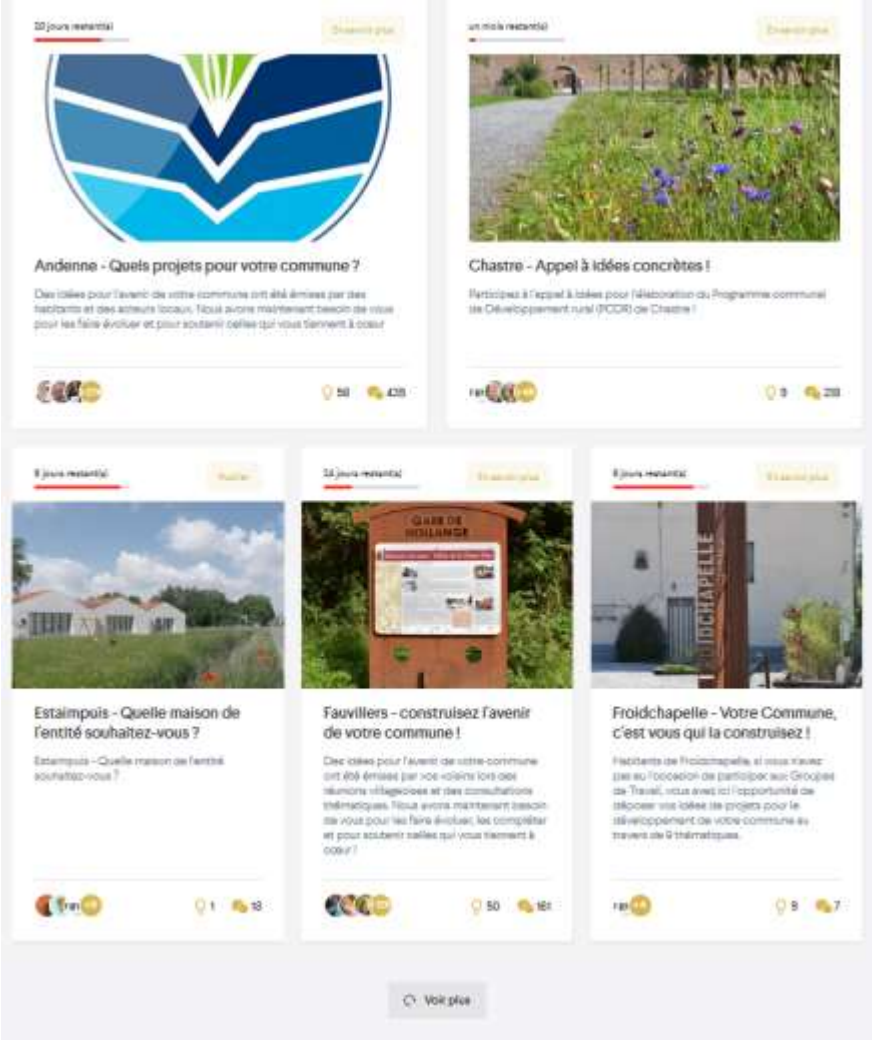

POUR RESTER INFORMÉS

✓ **Sur le site internet communal de l'ODR**

- Informations sur le PCDR
- Bientôt intranet CLDR avec PV de réunions

www.odrperwez.info

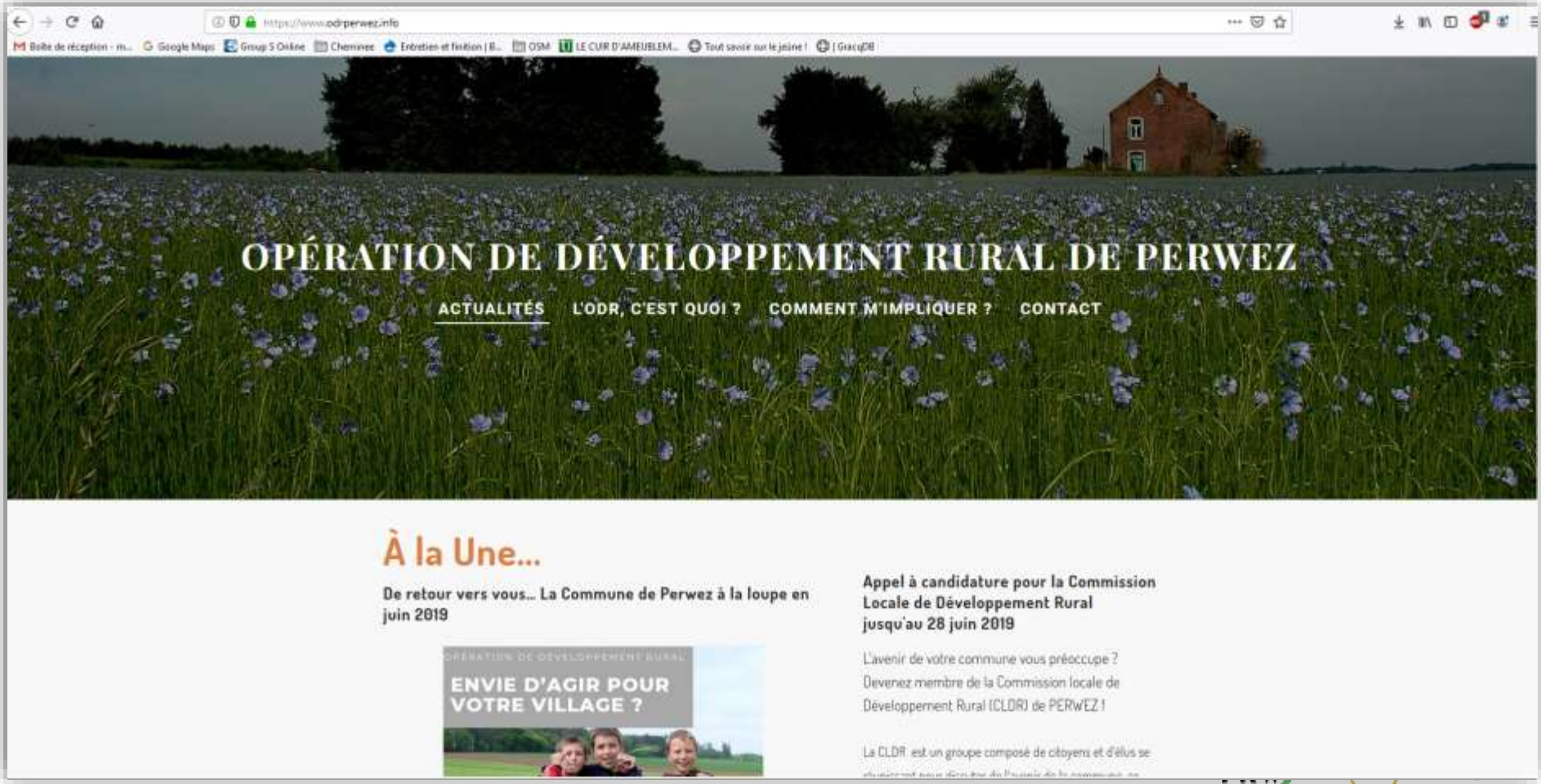

POUR RESTER INFORMÉS

- ✓ **Page Facebook de l'ODR**

PERSONNES DE CONTACT

La Commune de Perwez

Isabelle MASSON

Agent Relais

081/64.92.57

communication@perwez.be

Véronique DE BROUWER

Echevine du Développement Rural

0473/583.864

veronique_debrouwer@skynet.be

Le bureau d'étude DR(EA)²M

Jean-Philippe LENS

Responsable PCDR Perwez

071/84.02.99

jp.lens@drea2m.be

L'organisme d'accompagnement La Fondation Rurale de Wallonie

Marie BURETTE

Agent traitant

010/237.801

m.burette@frw.be

Michaël PLUIJGERS

Agent d'appuis

010/237.806

m.pluijgers@frw.be

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

VERRE DE L'AMITIE !!

COMMUNE DE
PERWEZ

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE 1360 PERWEZ

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural : chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de PERWEZ en date du 22 août 2019.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont :

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place et qui peuvent être ouverts à l'ensemble de la population.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets ;
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR ;
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Perwez, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal.
La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.
Afin d'encourager la participation, tous les membres (effectifs et suppléants) sont invités à toutes les séances.
Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.
- En fonction des places vacantes, le Conseil communal nomme les nouveaux membres.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Perwez sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie, rue de Clairvaux 40 bte1 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.
La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats en collaboration avec le secrétariat. Il veille au respect du présent règlement.
En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Les envois se font sous format numérique. Si des membres souhaitent recevoir les envois sous forme papier, ils doivent en adresser la demande auprès de l'administration communale.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois, en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois, en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces… découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission locale de développement rural de la commune de Perwez en date du 25 septembre 2019.

Le Directeur Général, Le Président,

Michel Ruelle Jordan GODFRIAUX

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du 22 octobre 2019

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 14 octobre 2019

CLDR de Perwez
Le jeudi 25 septembre 2019, au PERWEX
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (33) : Donatienne BLANJEAN, Marc BOULANGER, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, André COLLIN, Pierre COURTOIS, Frédéric DE BRABANDERE, Julien DE VOS, Roland DEHON, Monique DESIDE, Anne-Françoise DELSAUTE, Christiane DEVRIENDT, Catherine DIRCKX, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Mounira HAMZAOUI, Doris HERREMAN, Nicolas HIROUX, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Véronique MEERSCHAUT, Lisa MENCHI, Marie-France PIERARD, Bernard RAUCENT, Michel THIRION, Patrick VAN BRAKEL, Johan VANACKERE, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (6) : Jean-Marc ALDRIC, Joëlle ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Aurélie FLABAT, Jordan GODFRIAUX, Dimitri SEVERIN*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant), Michaël PLUIJGERS (agent appuis)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Etienne COOLS, Eric FASSIAU, Anne LIBEZAY, Agnès MARTIN, Rita MERTENS*
  - ***Membres élus** (1) : Jules NOEL*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *À la Direction de la FRW*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt préséance d'information
- Annexe 2 – R.O.I. adapté suites aux remarques de la CLDR

Ordre du jour :

- Accueil et intro
- Film : les 20 ans du Développement Rural
- Le Programme Communal de Développement Rural : explications
- La CLDR : Kesako ?
- D'où vient-on ? Retour sur le premier PCDR
- Où va-t-on ? Les suites avec la CLDR

1. Accueil et intro

Le Bourgmestre et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), Jordan GODFRIAUX, accueille et souhaite la bienvenue aux membres de la nouvelle CLDR.

La Commune de Perwez a déjà mené une première Opération de Développement Rural qui touche à sa fin (le dernier projet est en cours de réalisation) et s'est lancé dans une deuxième opération. Toute une série de consultations des habitants et de certains publics cibles a été organisée avant la période électorale. Le processus de consultation a abouti à ce que l'on appelle un « retour à la population » en mai/juin dernier afin de présenter le résultat de cette première phase de travail.

La phase suivante est l'installation de la CLDR, objet de la réunion, et la mise en place des premières réflexions qui seront menées avec la Commission afin d'élaborer une stratégie de développement du territoire contenant des projets concrets pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie.

Le Bourgmestre remercie d'emblée tous les membres pour leur engagement dans ce processus qui représente pour le Collège l'opportunité de bénéficier d'un réel lieu d'échanges et de co-construction avec les citoyens dans l'idée de préparer l'avenir et le développement de la commune.

2. Film : les 20 ans du Développement Rural

Un film a été réalisé en 2011 pour célébrer les 20 ans du Développement rural et présente différentes réalisations issues du Développement rural (DR).

Il est possible de visionner ce film sur internet via le lien suivant : https://vimeo.com/25877094.

Les projets présentés illustrent pour la plupart des projets d'infrastructures. Il est néanmoins intéressant de noter que l'Opération de Développement Rural permet également de mettre en place des projets dits « mobilisateurs » qui sont moins couteux et demandent une implication plus prononcée des porteurs de projets et membres de la CLDR.

A titre d'exemples, les jeux intervillages d'Ittre nés dans le cadre du processus pour renforcer le lien entre les différents villages de l'entité au travers d'un concours ludique entre les représentants des villages, ou encore le Vel'Orneau à Gembloux qui vise le même objectif et s'organise au travers d'une grande balade à vélo festive passant par chaque village de la commune.

3. Le Programme Communal de Développement Rural : explications

La présentation qui est faite aux membres se trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

Le Développement rural (DR) est une politique organisée par un décret de la Région wallonne. Le DR étant une politique transversale, les exemples de réalisations concernent différents domaines d'une vie communale : économie, environnement, social, mobilité, cadre de vie, culture, …

Différents acteurs contribuent à l'élaboration du PCDR : la commune de Perwez, la population au sens large mais aussi par le biais de la CLDR, l'auteur de PCDR qui rédige le document final (DR(EA)^{2}M), la Wallonie (Ministre et administration régionale) ainsi que la FRW en tant qu'organisme d'accompagnement.

Les grandes étapes sont rapidement évoquées avec une période plus intense de co-construction du PCDR qui se clôturera à l'horizon 2020 par une présentation du document final à différentes instances publiques pour recueillir leur approbation et ainsi entrer dans une phase de mise en œuvre des projets durant une période de 10 ans.

Cette co-construction du PCDR s'inscrit dans un processus dont l'installation de la CLDR constitue une étape importante pour la suite des travaux, à savoir réfléchir en CLDR à une stratégie de développement en se donnant des objectifs qui se concrétiseront au travers des fiches-projets.

Questions/remarques

- Y a-t-il une priorisation des fiches-projets au sein du PCDR ?

  ↳ *Oui, le PCDR est un programme de projets. Ces projets sont donc programmés dans le temps afin d'établir une répartition temporelle équilibrée des projets à réaliser. Concrètement, les projets du PCDR sont scindés en 3 lots : le lot 1 contient des projets qui pourront se mettre en place rapidement (activation dans les 3 premières années), le lot 2 contient des projets qui doivent encore être précisés mais qui sont relativement aboutis (activation dans les 3 années suivantes) et le lot 3 contient les autres projets qui sont moins prioritaires, moins aboutis ou qui anticipent d'éventuelles opportunités futures.*
  Néanmoins, ce programme pourra évoluer régulièrement, il n'est pas figé définitivement ce qui permet de saisir une bonne occasion (par exemple, un bâtiment est mis en vente) même en dehors de la programmation initiale.

- Qu'est-ce que le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) ? Qui le compose ?

  ↳ *Le PAT est un organisme régional qui a pour vocation, notamment, de rendre un avis sur le PCDR une fois celui-ci approuvé par le Conseil communal. Cet avis sera transmis au Ministre de la Ruralité qui pourra en tenir compte lors de la décision du Gouvernement pour valider le document et dès lors accepter de financer les projets du PCDR pour un certain nombre d'années (généralement 10 ans).*

  ↳ *La composition du PAT se trouve ici : https://www.cesewallonie.be/instances/pole-amenagement-du-territoire*

- Quel est le territoire d'action de la FRW ?

  ↳ *La FRW travaille sur l'ensemble de la Wallonie et accompagne, entre autres, les communes désignées par le Ministre de la Ruralité dans le cadre de leur Opération de Développement Rural. La Fondation est organisée en équipes régionales et c'est l'équipe « Brabant-Hesbaye » qui prend en charge les communes du Brabant wallon, ainsi les communes « limitrophes » de la Province.*

  Plus d'infos : https://www.frw.be/odr.html

4. La CLDR : Kesako ?

La CLDR est composée de 52 membres : 39 représentants la population et 13 Conseillers communaux. Toutes les candidatures citoyennes ont été retenues. En principe, la CLDR se veut le reflet de la diversité de la population sur base de différents éléments : villages, âges, genres, profils socio-économiques, … L'analyse des profils des membres de la CLDR actuelle illustre cette diversité des membres et se trouve dans la présentation en annexe 1. Il est à noter que 7 membres (hors conseillers communaux) de la CLDR précédente sont également membres de la nouvelle CLDR.

L'élaboration, l'exécution et l'évaluation du PCDR représentent les missions principales de la CLDR. La CLDR est une commission consultative : c'est un lieu d'échanges, de propositions, d'avis et de construction mis en place par décision du Conseil communal. La Commune au travers de son Conseil communal et de son Collège communal reste le maître d'œuvre du processus; c'est à elle qu'incombe les décisions finales liées au PCDR, sur base des propositions formulées par la Commission.

Un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) cadre le fonctionnement de la CLDR. Une première version a été envoyée aux membres préalablement à la réunion. Les grands principes du R.O.I. sont présentés en réunion pour validation. La version adaptée sur base des commentaires de la CLDR se trouve en annexe 2 du présent compte rendu et sera proposée à l'ordre du jour du prochain Conseil communal pour approbation.

Il est également demandé aux membres de la commission de bien vouloir signer un document lié au Règlement Général pour la Protection des Données afin d'autoriser la Commune à garder leurs coordonnées et à utiliser certaines données dans le cadre de la Commission (nom et prénom sur le site internet communal et nom, prénom, adresse e-mail pour les membres CLDR). Le document sera transmis aux personnes absentes pour qu'elles puissent également le compléter.

Finalement, une séance photo ludique de la CLDR est organisée sur base de différents critères (par village, par âge, taille, prénom, etc.)

Questions/remarques

- Qui rédige le rapport annuel ?
  - ↳ *La Commune rédige ce document en collaboration avec la FRW. Les activités de la CLDR reprises dans le rapport annuel sont présentées à la CLDR avant l'envoi officiel de celui-ci à l'administration régionale.*
- Y a-t-il un accès possible aux documents issus de l'opération de développement rural ?
  - ↳ *Les documents seront placés prochainement sur le site internet de l'Opération de Développement Rural de Perwez (https://www.odrperwez.info/). Les comptes rendus des rencontres publiques seront accessibles à tous tandis que les « documents de travail » utiles aux réunions de CLDR seront placés sur un espace dédié et uniquement accessible aux membres.*
- Y a-t-il une clause de confidentialité pour ces documents ?
  - ↳ *Pour les comptes rendus des réunions publiques, il n'y en a pas, d'où le fait qu'il soit rendu accessible à tous.*

Pour les documents de travail, il est demandé aux membres de ne pas les diffuser au-delà de la CLDR sans accord du président ou de l'échevine du Développement rural car ces documents ne sont pas définitifs. Ils pourront encore évoluer et pourraient être mal compris ou interprétés sans une explication contextuelle.

- Comment les membres de la Commission peuvent-ils être porteurs de projet si la CLDR n'a qu'un rôle consultatif ?

  ↳ *L'un n'empêche pas l'autre. Un groupe de travail de la CLDR peut porter un projet, avec le soutien de la Commune, à l'instar du projet de Vel'Orneau à Gembloux (voir ci-dessus). L'initiative est parti d'un groupe de membres de la CLDR qui a porté le projet à bout de bras en collaboration avec la Ville et qui a fait appel à tout une série de partenaires pour sa bonne concrétisation.*

- Est-ce que les réunions de CLDR se dérouleront toujours au Perwex ?

  ↳ *Pas forcément. Il est tout à fait envisageable de se rendre dans chacun des villages de l'entité, à tour de rôle, pour autant que les salles soient disponibles et suffisamment spacieuses selon les activités.*

  ↳ *La CLDR semble favorable à cette idée.*

- Serait-il possible de prévoir un tableau à feuilles et des feutres pour pouvoir illustrer certains propos lors des échanges et des discussions ?

  ↳ *Oui dans une certaine mesure. Il est à noter que les méthodes d'animation se dérouleront régulièrement en sous-groupes avec des feuilles, formulaires ou affiches à compléter.*

- A quelle fréquence s'organise le planning des réunions (dans l'idée de pouvoir bloquer les dates de rencontre suffisamment à l'avance) ?

  ↳ *Généralement par trimestre.*

- Concernant le droit à l'image, ne serait-il pas préférable de demander l'accord des participants avant de prendre et de diffuser des photos ?

  ↳ *Cela risque d'être très compliqué et énergivore. Il est préférable de s'en tenir à l'accord sur base du R.O.I.*

- Le R.O.I. de la nouvelle CLDR est adapté par rapport à la première Opération de Développement Rural notamment en ce qui concerne l'accessibilité publique aux réunions de la CLDR (la CLDR actuelle n'est plus ouverte au public, sans invitation préalable du président). Ce choix semble tout à fait justifié.

  Néanmoins, ne serait-il toutefois pas intéressant de garder cette ouverture au public au sein des groupes de travail (GT) mis en place par la CLDR ? Lors de l'opération précédente, l'ouverture publique des GT a été un réel facteur d'intégration et d'implication de la population dans le processus.

  ↳ *En effet, ce point sera ajouté à l'article 2 du R.O.I. (en rouge dans l'annexe 2).*

5. D'où vient-on ? Retour sur le premier PCDR

La Commune de Perwez en est à sa 4ème Opération de Développement Rural. La FRW revient sur quelques réalisations issues des 3 premières opérations, à savoir (photos en annexe 1) :

- La Place de la Gare
- La Place d'Orbais
- Les Logements tremplins
- La Place de Malèves
- La Maison de l'Entité (Perwex)
- La Transperwezienne * *(NDLR : voir remarque d'un membre ci-dessous)*
- La Maison Multi-Services dans l'ancienne gare de Perwez *(projet en cours)*

Questions/remarques

- Petite rectification : la Transperwezienne n'est pas le projet de la CLDR. Le projet de la CLDR a été la création d'un maillage pour modes doux « utilitaires » au sein de l'entité afin de relier les différents pôles et villages du territoire, maillage qui s'est voulu plus dense que celui proposé par les points-nœuds mis en place par la Province. La Transperwezienne est quant à elle une réalisation préalable établie dans une optique touristique et de promenade afin de permettre de faire le tour de l'entité à vélo.

6. Où va-t-on ? Les suites avec la CLDR

Le processus d'élaboration du nouveau Programme Commune de Développement Rural (PCDR) a débuté par une analyse territoriale rédigé par le bureau d'études DR(EA)²M qui a été confrontée à l'avis de la population lors de la phase de consultation (340 avis consultés). Cette analyse partagée a trouvé son aboutissement lors des « retours à la population » durant lesquels les habitants ont pu prendre connaissance de l'état d'avancement de la réflexion et faire émerger de premières idées de projets. A ce stade, l'auteur a pu identifier environ 35 enjeux, 125 idées de projets dont 16 ont été déjà en partie approfondies.

L'installation de la CLDR initie la phase de travail suivante : sur base des enjeux qui découlent de l'analyse partagée, la Commission mènera des discussions pour faire émerger une stratégie de développement du territoire traduite en différents objectifs et en projets concrets pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Programme de travail de la CLDR :

- **Le 13 octobre 2019** : visite de terrain à Gembloux pour un échange d'expériences et l'observation de projets réalisés ou à venir.
- **Le 07 novembre 2019** : Prochaine réunion de CLDR où l'auteur du PCDR présentera une première proposition de stratégie à la Commission, basée sur les réflexions menées jusqu'à présent.
- **Novembre/décembre** : Mise en place de groupes de travail pour approfondir certaines thématiques à enjeux.
- **Janvier** : Lancement du budget participatif et de la plateforme en ligne. Lien à faire avec les 16 projets approfondis durant les « retours à la population ».

1 mot sur le budget participatif :

La Commune de Perwez a prévu un budget de 50.000€/an dans le cadre de son budget participatif. L'objectif étant de susciter la participation et la mobilisation citoyenne pour mettre en place et financer des projets qui visent à améliorer le cadre de vie dans les villages et sur l'entité.

Les projets pourront être portés par des groupes de citoyens, des associations ou encore des entreprises.

La FRW met à disposition une plateforme participative en ligne pour faciliter l'émulation et l'échange d'idées entre citoyens. Le budget participatif sera lancé vers janvier 2020. La CLDR sera tenue informée au fur et à mesure de l'état d'avancement de ce projet.

Questions/remarques

- Dans le cadre du budget participatif, est-il possible d'utiliser des salles communales pour les réunions de travail ?
  - ↳ *La gratuité n'est pas prévue actuellement mais le collège peut se prononcer au cas par cas pour trouver des solutions afin que les citoyens puissent trouver un lieu de rencontre.*

7. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : **www.odrperwez.info**
- Page Facebook de l'ODR : https://www.facebook.com/ODRPerwez/
- Bulletin communal, mailing.

Coordonnées :

La réunion se termine dans la convivialité par un apéro dinatoire.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 23 octobre 2019

CLDR de Perwez
Le dimanche 13 octobre 2019, à Gembloux
Résumé

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (16) : Guy CHARLET, Etienne COOLS, Pierre et Mme COURTOIS, Frédéric DE BRABANDERE, Julien DE VOS, Roland DEHON, Anne-Françoise DELSAUTE, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Anne-Catherine DUSOULIER, Anne LEBIZAY, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Rita MERTENS, Michel THIRION*
  - ***Membres élus** (2) : Véronique DE BROUWER, Aurélie FLABAT*
- *Pour **Gembloux :** Emmanuel DELSAUTE (Echevin DR), Myriam DEWULF (Membre CLDR et coordinatrice Vel'Orneau), Benoît DISPA (Bourgmestre), Olivier GUILLITE (membre CLDR et représentant Natagora), Bruno LAZARD (Coordinateur EGL Nature), Jos REMACLE (gestionnaire EGL), Bernard SCHMIT (Membre CLDR Bossière)*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant Perwez), Michaël PLUIJGERS (agent appuis Perwez), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant Gembloux)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (12) : Donatienne BLANJEAN, Marc BOULANGER, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Catherine DIRCKX, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Doris HERREMAN, Agnès MARTIN, Bernard RAUCENT, Patrick VAN BRAKEL*
  - ***Membres élus** (3) : Elisabeth COLON, Murielle DARDENNE, Jordan GODFRIAUX*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *À la Direction de la FRW*

Annexe :

- /

Ordre du jour :

- Accueil à Gembloux
- Grand-Leez : l'Espace Grand-Leez, L'éco-jardin de l'orée du bois
- Lonzée : liaison cyclable en devenir, Vel'Orneau
- Bossière : la place de Bossière, la future Maison multi-services
- Gembloux centre : la réserve de l'Escaille, le projet de Maison de la Nature

1. Accueil à Gembloux

La CLDR de Perwez est accueillie à Gembloux par Benoît DISPA, Bourgmestre, et Emmanuel DELSAUTE, échevin du Développement rural. La Ville de Gembloux en est à son deuxième PCDR, approuvé en 2018 par le Gouvernement wallon. Les derniers projets du 1er PCDR sont toujours en cours de finalisation, tandis que certains projets du nouveau PCDR sont en phase d'activation.

L'objectif de la visite de terrain est de montrer aux membres de la CLDR de Perwez des projets différents de ceux qui ont été réalisés sur leur entité, afin d'illustrer la diversité de projets qui peuvent naître d'une Opération de Développement Rural. Les échanges d'expériences avec les représentants gembloutois peuvent également être bénéfiques pour la CLDR afin de mieux comprendre le fonctionnement et la mise en place de projets via le Développement rural.

2. Grand-Leez : l'Espace Grand-Leez, L'éco-jardin de l'orée du bois

C'est Jos REMACLE épaulé par un administrateur de l'association EGL qui nous présentent ce projet.

Photo de G. Maniquet

L'Espace Grand-Leez (EGL) est autant une infrastructure qu'une association de village destinée à fédérer l'ensemble de la vie associative dans le village. L'EGL est né d'une réflexion menée à la fin des années 1990 par plusieurs villageois pour revaloriser le bâtiment de l'ancienne maison communale de Grand-Leez. Ce projet a rapidement été intégré dans les propositions de la CLDR installée depuis peu à l'époque et fut la 1ère réalisation du PCDR à voir le jour : l'ancienne maison communale est alors devenue une Maison de Village destinée aux associations locales. Parallèlement, le groupe de citoyens moteurs s'est constitué en ASBL pour faciliter la gestion de l'infrastructure mais également pour créer du lien et un appui aux associations du village.

Après près de 15 ans d'existence, la Maison de Village connait un taux d'utilisation important et est bénéfique aux activités villageoises. Un club des jeunes y est très actif (local permanent). De nombreux événements s'y déroulent. L'ASBL gère la location des salles et réinvestit les bénéfices dans l'amélioration de l'infrastructure : une cuisine permettant l'organisation de soupers festifs d'une certaine ampleur vient d'être financée en fonds propres (+/- 40.000€).

Photo de G. Maniquet

L'EGL a connu plus récemment une extension à la fois physique et associative : plusieurs bénévoles, dont Bruno LAZARD qui nous accueille, ont mis en place un jardin communautaire un peu plus loin dans le village sur un terrain public, autrefois terrain de football, à côté du Bois de Grand-Leez : l'éco-jardin de l'orée du bois. Ce jardin qui est coordonné par plusieurs bénévoles, implique tout une série d'habitants soit de manière ponctuelle (permanences 2 fois par semaines pour travailler au jardin et profiter des légumes), soit de manière groupée (lors de chantiers spécifiques tels que le creusement de la mare ou la construction d'un cabanon). Un réel espace de vie et d'échanges dans un écrin de verdure au sein du village.

Photo de G. Maniquet

Photo de G. Maniquet

3. Lonzée : liaison cyclable en devenir, Vel'Orneau

La première Opération de Développement Rural de Gembloux a permis la concrétisation de plusieurs liaisons afin d'étendre et de densifier le réseau gembloutois de modes actifs. L'objectif est notamment de relier les villages au centre de Gembloux.

Photo de G. Maniquet

C'est dans cette optique qu'a été activée la fiche-projet d'une liaison cyclo-piétonne entre le village de Lonzée et Gembloux centre. Le projet prend en considération l'accessibilité des agriculteurs à leurs champs de culture, tout en essayant d'éviter le trafic de fuite automobile. La phase de travaux du projet va débuter prochainement. Sur place, l'on peut observer à l'heure actuelle un cheminement en terre battue, qui semble régulièrement utilisé par des promeneurs : en 15min, nous y avons croisé une joggeuse, un VTTiste et un cheval attelé.

Lors de l'élaboration du deuxième PCDR, les membres de la CLDR se sont rendus compte que certaines infrastructures cyclables existaient sur le territoire (notamment grâce au 1er PCDR) mais n'étaient pas suffisamment connues. De plus, un manque de liens entre les différents villages de l'entité s'est fait ressentir. Sur base de ces 2 constats, un groupe de membres de la Commission, dont Myriam DEWULF qui nous présente le projet, se sont réunis pour mettre en place le Vel'Orneau, une boucle d'environ 50 kms (raccourcis possibles) à faire à vélo le dimanche de la semaine de la mobilité et qui traverse tous les villages ainsi que le cœur de l'entité. Au sein de chaque village, un comité local accueille les cyclo-randonneurs en leur proposant de quoi se sustenter, s'hydrater, faire l'une ou l'autre réparation vélo… mais aussi l'occasion pour le comité de se faire connaître et de présenter son village.

Ce projet qui a entrainé l'implication d'un grand nombre de membres de la CLDR, relais au sein de leur village, est dit « mobilisateur ». Il a été mis en place dans ce qu'on appelle le « lot 0 », c'est-à-dire avant la fin de l'élaboration du PCDR. Ne nécessitant pas de moyens financiers importants, la Ville a pu apporter son soutien à l'initiative sans devoir faire appel à des subsides. Les deux premières éditions ont pu bénéficier d'une météo favorable ce qui a entrainé une participation importante évaluée à plus de 500 participants en 2018 et plus de 800 personnes en 2019.

4. Bossière : la place de Bossière, la future Maison multi-services

Le village de Bossière, avec un bâti de caractère, des routes en petits pavés qui s'articulent autour d'une église située au sommet d'une colline, est reconnu comme l'un des plus beaux villages de l'entité (« le plus beau de Wallonie ! » prétend avec humour Bernard SCHMIT, membre CLDR qui a participé à la construction du projet). Bernard explique la genèse du projet qui a permis d'embellir cette place, autrefois mer de tarmac, en tenant compte des différents points de vue et des contraintes techniques. En effet, on peut définir ce projet comme étant multifactoriel car il a fallu concilier des besoins aussi divers que variés : ralentir le trafic par un effet de surprise tout en permettant le passage des bus, embellissement de la place et mise en valeur du bâti existant, dont l'église, tout en offrant des places de parking, intégration d'un abris-bus, de bulles à verre (enterrées pour l'impact visuel et sonore), verdissement de la place, intégration de mobilier pour ramener de la

convivialité (bancs, fontaine à eau fonctionnelle, …), mise en valeur du patrimoine local et du passé industriel de la région, etc.

Aujourd'hui, l'aménagement de la place de Bossière est cité en exemple dans les aménagements d'espaces publics de qualité et rapidement les effets bénéfiques de cet aménagement se sont faits ressentir : les villageois s'y rendent régulièrement, pour discuter, pour organiser des événements, pour jouer (enfants), … Une belle satisfaction pour les Bossièrois, dont certains s'étaient montrés dubitatifs dans un premier temps, et la Ville de Gembloux.

Faute de temps, le projet de maison multi-services n'a pas été développé durant la visite de terrain. Il s'agit d'une ancienne cure située à proximité de la place de Bossière que le Doyenné pourrait mettre à disposition de la Ville pour y créer une maison multi-services. Les services attendus pour l'infrastructure seraient l'installation d'une école de musique (déjà installée provisoirement dans le bâtiment, en attendant son réaménagement), un local de vente et de transformation de produits locaux, des salles pour les associations et, dans les abords, la création d'une plaine de jeux pour les enfants.

5. Gembloux centre : la réserve de l'Escaille, le projet de Maison de la Nature

C'est Olivier GUILLITE, membre CLDR et représentant de Natagora, qui accueille les membres de la CLDR sur le site de la réserve naturelle de l'Escaille. Cette réserve se situe au niveau d'un ancien bassin de décantation d'une sucrerie qui était active à Gembloux. Elle est aujourd'hui constituée d'un grand étang, propriété de Natagora. Le premier PCDR a offert à la Ville de Gembloux l'opportunité d'acheter une parcelle agricole attenante à la réserve afin d'agrandir cette dernière. Natagora en a reçu la gestion et y a installé un verger haute tige parrainé par des habitants ainsi qu'un rucher didactique, y a planté des bandes fleuries et des haies mellifères.

Le projet peut connaitre aujourd'hui une nouvelle extension par l'entremise du nouveau PCDR. En effet, la CLDR a fait la proposition de créer une Maison de la Nature au cœur de l'entité, à l'endroit

où se situait l'ancien moulin de l'Escaille au sein de la réserve. Les vestiges et ruines de cet ancien moulin sont aujourd'hui visibles grâce à un travail de déblaiement mené par Natagora et des bénévoles. Le projet permettrait de valoriser les atouts du territoire en matière de nature et de biodiversité, de valoriser un patrimoine local ancien (tout le mécanisme d'un ancien moulin en bois a été retrouvé et pourrait être remonté à cet endroit, mais le moulin ne serait plus « fonctionnel »), de créer un point de rencontre pour les acteurs « nature » du territoire ainsi qu'un local de stockage pour tout le matériel de gestion mis à disposition des bénévoles du Plan Communal de Développement de la Nature.

Dans le même ordre d'idées, d'autres évolutions pourraient être envisageables à plus long terme, à savoir l'extension du verger pour en faire un verger haut tige conservatoire, la création d'une deuxième étendue d'eau reliée à la première, etc. Un projet dont le développement ne peut qu'être prometteur pour valoriser la nature et la biodiversité à proximité directe du centre de Gembloux.

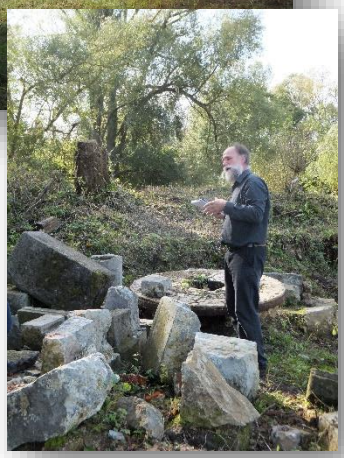

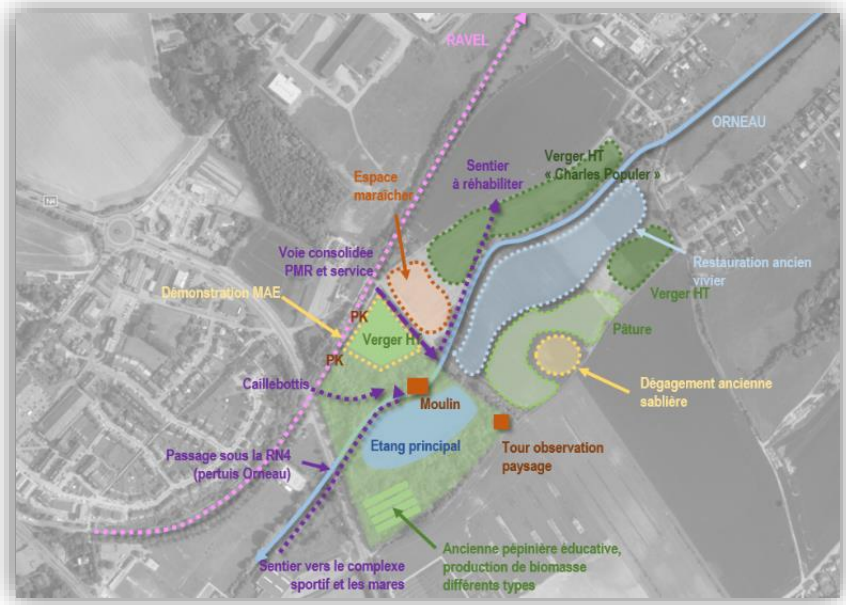

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL CLDR

-

RÉFLEXION SUR LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

07/11/2019

BIENVENUE !

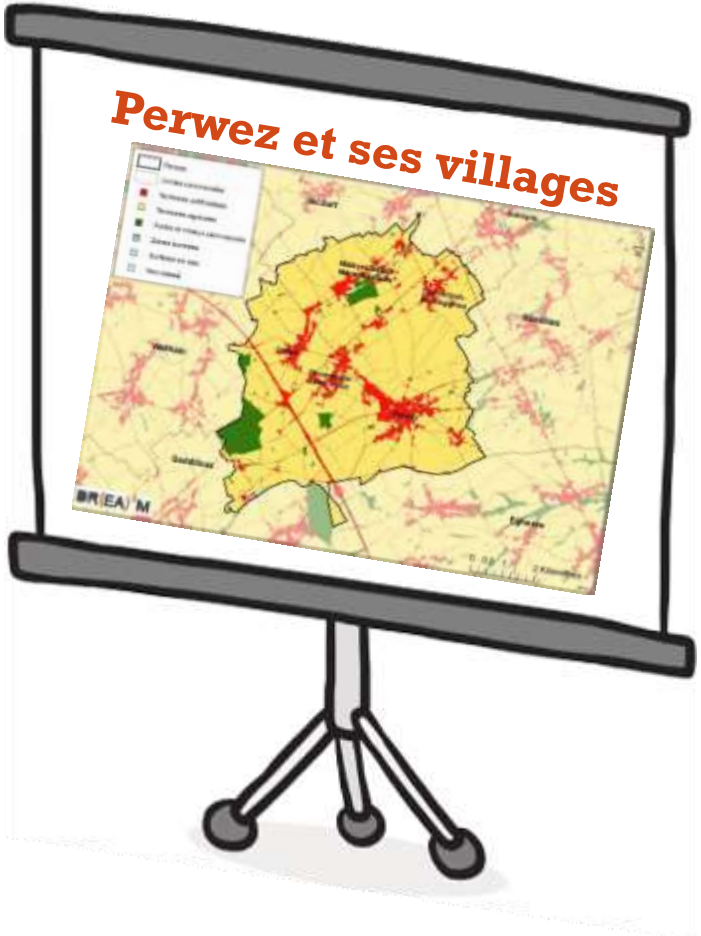

DE LA SOIRÉE…

- **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 25/09/2019
- **Projets du PCDR, du lot 0, du budget participatif :** quelles différences ? Quels liens ? Quelles implications de la CLDR ?
- **Présentation de la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau DR(EA)²M :** avis et propositions de la CLDR
- **Programme de travail de la CLDR :** les suites
- **En action :** comment vous impliquer ?
- **Divers**
  - Quelle communication entre les membres de la CLDR ? Moyens ? Canaux ?
  - Planification et horaires des réunions

Compte rendu du 25.09.2019

QUESTIONS / REMARQUES

+ *Le Règlement d'Ordre Intérieur a été approuvé par le Conseil communal et est effectif*

LE SCHMILBLICK DES PROJETS

-

CLARIFICATIONS

2 TYPES DE PROJETS

Les « GROS » projets

- Budget important
- Nécessitent des subsides
- Implique une participation financière importante de la Commune
- Généralement des projets d'infrastructure

PERWEX

Les projets MOBILISATEURS

- Budget faible
- Nécessite une « mobilisation » de personnes
- Ne demande pas de participation financière importante de la Commune
- Généralement des actions ou des dynamiques

LES GRANDES ÉTAPES

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Uniquement des projets MOBILISATEURS

→ « lot 0 »

Des GROS projets et des projets MOBILISATEURS

→ Intégrés dans le PCDR, projets du « lot 1, 2 et 3 »

SPÉCIFICITÉ À PERWEZ :
LE BUDGET PARTICIPATIF

- Les projets doivent être portés par un groupe de citoyens, une ou des associations, une ou des entreprises
- Objectif : améliorer le cadre de vie dans les villages et/ou sur l'entité
- Budget de 50.000€/an réparti entre les différents projets retenus
- Lancement en janvier 2020

→ Opportunité de mettre en place certains projets MOBILISATEURS portés par des membres CLDR

LES « GROUPES PROJETS »

Lors des « **retours à la population** » en juin dernier :

- Plusieurs groupes de citoyens **ont précisé certains projets**
- Les **fiches descriptives** leur ont été transmises ainsi que les **adresses e-mails** des autres participants du groupe
- Les groupes sont **autonomes** et peuvent continuer d'avancer sur la mise en place de leur projet
- La Commune et la FRW peuvent apporter du **soutien** si nécessaire **mais ne portent pas les projets**

QUESTIONS/RÉACTIONS

PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PAR LE BUREAU D'ETUDE DR(EA)²M

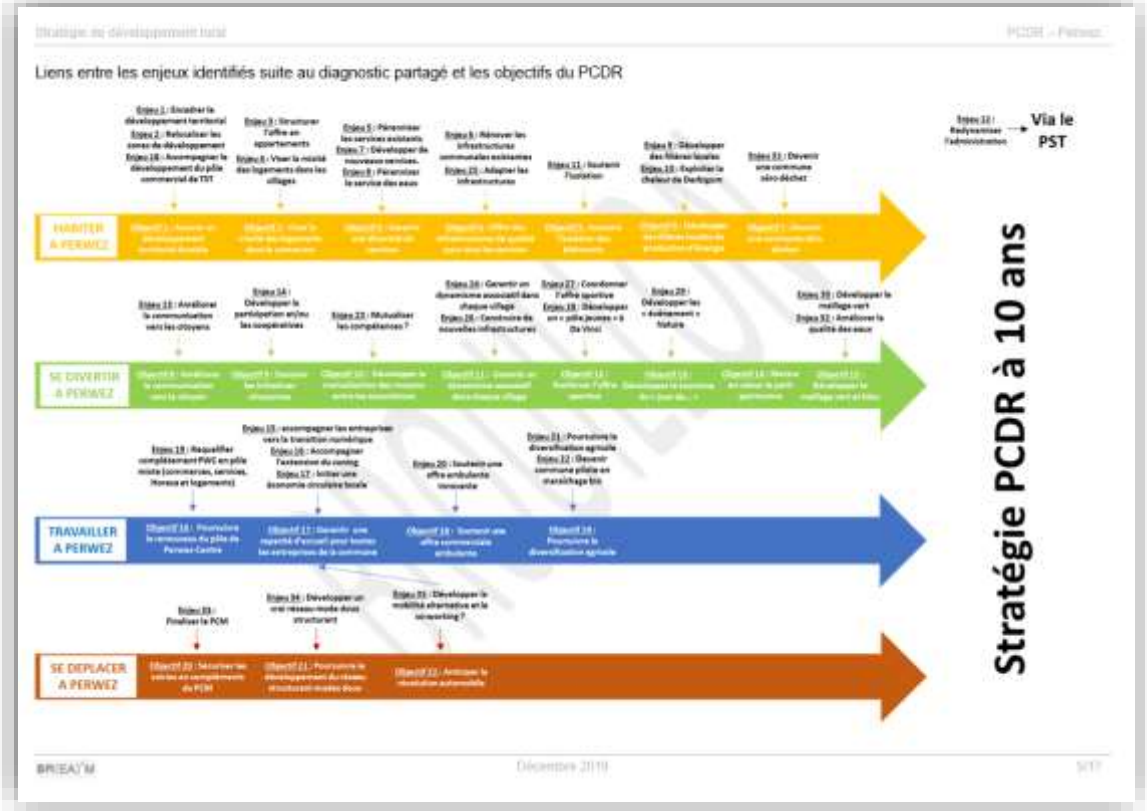

DÉROULEMENT DE LA RÉFLEXION

- Présentation de l'état d'avancement de la réflexion
  Jean-Philippe LENS (20')

- Temps pour réactions en individuel par post-it (20')

- Retour en plénière et discussion (40')

Objectifs :

- Compléter la vision d'ensemble
- Identifier les éléments flous qui nécessitent d'être approfondis via **des groupes de travail thématiques**

PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PAR LE BUREAU D'ETUDE DR(EA)²M

GUIDE À LA RÉFLEXION

TRAVAIL EN INDIVIDUEL PAR POST-IT

- **Est-ce que la structure globale de l'objectif vous semble cohérente (liens enjeux – objectif – projets) ?**
- **Est-ce que l'objectif est bien formulé ?**
- **Concernant les projets :**
  - **Sont-ils placés au bon objectif ?**
  - **Faut-il regrouper certains projets ?**
  - **Manque-t-il des projets pour certains objectifs ?**

→ Réflexion GLOBALE pour chaque objectif afin d'identifier ceux qui nécessitent d'être approfondis !

RETOUR EN PLÉNIÈRE

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CLDR

LES SUITES

- **Les Groupes de Travail thématiques**
  - Pour préciser les objectifs et projets
  - Les membres participent aux thématiques qu'ils préfèrent, sans obligation
  - Ouverts à la population
  - Si pertinent, présence de « personnes ressources »

Décembre 2019 à début 2020

- **Lancement du Budget participatif**
  - Mise en ligne d'une plateforme participative

Début 2020

QUESTIONS/RÉACTIONS

EN ACTION

- **Pourquoi cette rubrique ?**
  - Pour les membres qui souhaitent s'impliquer rapidement dans des projets (mobilisateurs) ou des actions concrètes
  - Partage d'initiatives, suggestions d'idées, appel à mobilisation…
  - C'est votre outil, alimentez-le ! ☺ *(lien avec les groupes projets)*

Des premières actions ?

- **Projet de geocaching pour mettre en valeur les rivières**
  - Partenariat avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette
  - Circuit avec geocaches sur la de la rivière
  - **Envie de participer ?**

EN ACTION

- **Projet 1000 feuilles du GAL Culturalité**
  - Plantation de buissons dans les plaines agricoles de Perwez
  - Projet pour renforcer la biodiversité dans les plaines agricoles
  - **Appel à bénévoles pour**
    - **Planter des buissons**
    - **Parrainer des buissons**

→ **Inscriptions :**
https://culturalite.be/?PlantationsMilleFeuille

EN ACTION

- **Visite d'un four à pain à Burdinne**
  - Le 17 novembre
  - Le four à pain est une initiative de Braives-Burdinne en Transition
  - Participation à la visite et aux ateliers pains et pizzas
  - Prévoir ustensiles, ingrédients et un peu de bois
  - Inscriptions nécessaires rapidement
  - Personnes de contact : Rita et Philippe Mertens ritamertens10@yahoo.fr, 0473/777112

DIVERS

- **La communication entre les membres**
  - Comment fonctionner au mieux ?
- **Planning et horaires de réunions**
  - Planning des réunions
  - Demande d'un membre de débuter les réunions à 20h00
- **Autre ?**

POUR RESTER INFORMÉS

✓ **Sur le site internet communal de l'ODR**

- Informations sur le PCDR
- Bientôt intranet CLDR avec PV de réunions

www.odrperwez.info

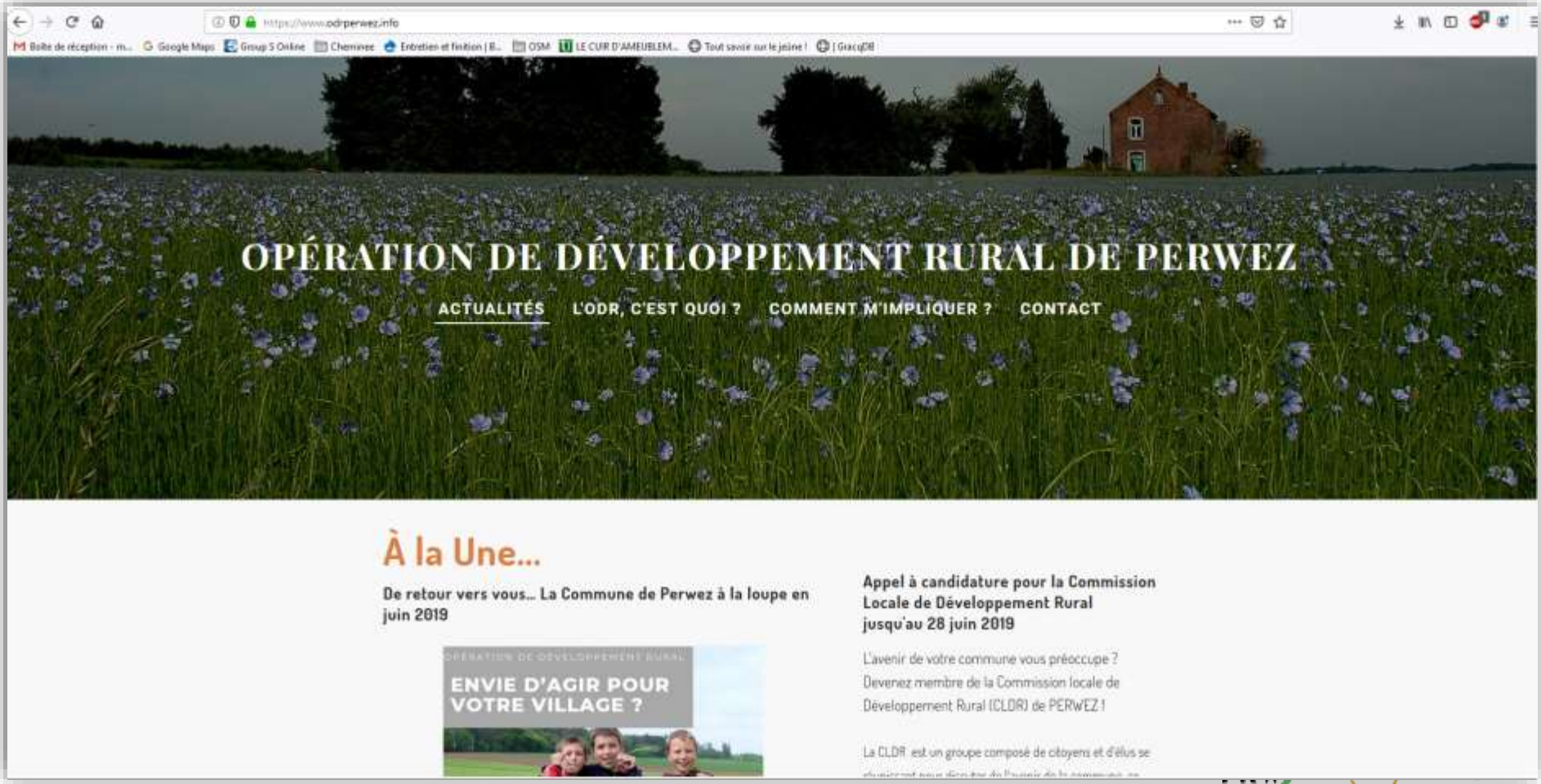

POUR RESTER INFORMÉS

- ✓ **Page Facebook de l'ODR**

PERSONNES DE CONTACT

La Commune de Perwez

Isabelle MASSON

Agent Relais

081/64.92.57

communication@perwez.be

Véronique DE BROUWER

Echevine du Développement Rural

0473/583.864

veronique_debrouwer@skynet.be

Le bureau d'étude DR(EA)²M

Jean-Philippe LENS

Responsable PCDR Perwez

071/84.02.99

jp.lens@drea2m.be

L'organisme d'accompagnement La Fondation Rurale de Wallonie

Marie BURETTE

Agent traitant

010/237.801

m.burette@frw.be

Michaël PLUIJGERS

Agent d'appuis

010/237.806

m.pluijgers@frw.be

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

DANS LE VIF DU SUJET !

Groupes de Travail (GT)

Les grands enjeux pour Perwez

Les premières idées de projets

Le diagnostic partagé

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

AU NIVEAU DU CONTENU

1) L'ANALYSE DU TERRITOIRE, SES FORCES ET FAIBLESSES

2) LE VÉCU DES HABITANTS + PERSONNES RESSOURCES

COMMUNE DE PERWEZ

3) LES FACTEURS EXTERNES (ÉCONOMIE MONDIALISÉE ET POLITIQUES EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES)

Retours à la population :

- 35 enjeux identifiés
- 125 idées de projets…
- … dont 16 projets plus concrets

QUELLES SUITES AVEC LA CLDR ?

Définir une stratégie de développement

- **Se fixer des objectifs pour 10 ans**

« Dans 10 ans, Perwez sera … »

- **Sélectionner des projets pour atteindre ces objectifs**

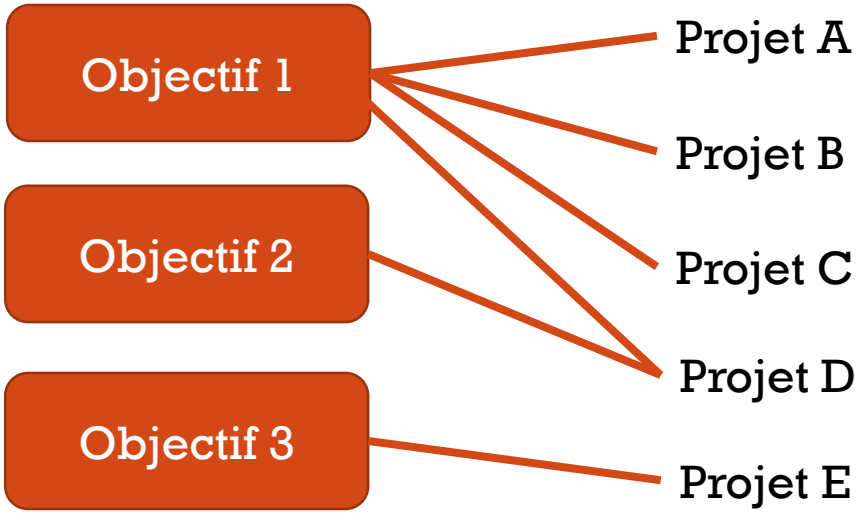

VISION À 10 ANS

Habiter

Enjeu 1 : Encadrer le développement territorial ?

Enjeu 2 : Relocaliser les zones de développement ?

Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements ?

Enjeu 4 : Viser la mixité de logements dans les villages ?

Enjeu 5 : Pérenniser les services existants ?

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes ?

Enjeu 7 : Développer de nouveaux services ? En PPP ?

Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux ?

Enjeu 9 : Développer des filières locales ?

Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbygum ?

Enjeu 11 : Soutenir l'isolation ?

Enjeu 12 : Redynamiser l'administration ?

Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens ?

Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives ?

Se déplacer

Enjeu 33 : Finaliser le PCM ?

Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant ?

Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

Travailler

Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique ?

Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning ?

Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale?

Enjeu 18 : Accompagner le développement du pôle commercial de TST ?

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements) ?

Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante?

Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole ?

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio ?

Se divertir

Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?

Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village ?

Enjeu 25 : Adapter les infrastructures ?

Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures ?

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive ?

Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci ?

Enjeu 29 : Développer le « événement » Nature ?

Enjeu 30 : Développer le maillage vert ?

Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet ?

Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux ?

COMMUNE DE PERWEZ

Perwez, un pôle rural qui va structurer son offre en services, s'inscrire dans la transition économique et écologique, renforcer son maillage vert et son réseau modes doux, et devenir commune pilote pour l'agriculture de demain

DR(EA)²M

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Commune de Perwez

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE D - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

BROUILLON

PROJET DE RAPPORT FINAL

DECEMBRE 2019

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Introduction 4
1. Objectifs de développement 6
1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez 6
1.2. Axe 2 : Se divertir à Perwez 9
1.3. Axe 2 : Travailler à Perwez 14
1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez 16
1.5. Réponse aux autres enjeux 17

INTRODUCTION

Le présent rapport décrit la stratégie et les objectifs du PCDR qui serviront à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir.

L'élaboration de cette stratégie s'est déroulée en trois étapes.

Premièrement, une série d'enjeux ont été identifiés sur base de l'analyse conjointe de la situation socio-économique du territoire de Perwez, des résultats de la participation de la population et d'une prise en compte de toutes les politiques et évolutions futures externes (Etat fédéral, Région, Union européenne, marché privé, …) qui pourront avoir un impact sur Perwez. Ces enjeux représentent des défis auxquels la commune sera confrontée dans les années à venir. Le PCDR peut donc être un des outils utilisés pour y faire face.

La deuxième étape a constitué en un travail d'identification de tous les enjeux susceptibles de pouvoir être traduits en objectifs du PCDR. Pour ce faire, plusieurs critères de sélection ont été utilisés :

- Le niveau d'adhésion à l'enjeu des trois groupes cibles du PCDR (politique, administration et citoyens) ;
- L'existence ou non d'autres outils/programmes permettant de répondre plus adéquatement à l'enjeu en question ;
- Le nombre d'idées de projets déjà proposées par enjeu ;

Enfin, une proposition de stratégie a été discutée et validée en CLDR. Cette stratégie définit également les effets multiplicateurs attendus ainsi que des indicateurs qui permettent de s'assurer de l'atteinte de résultats.

Liens entre les enjeux identifiés suite au diagnostic partagé et les objectifs du PCDR

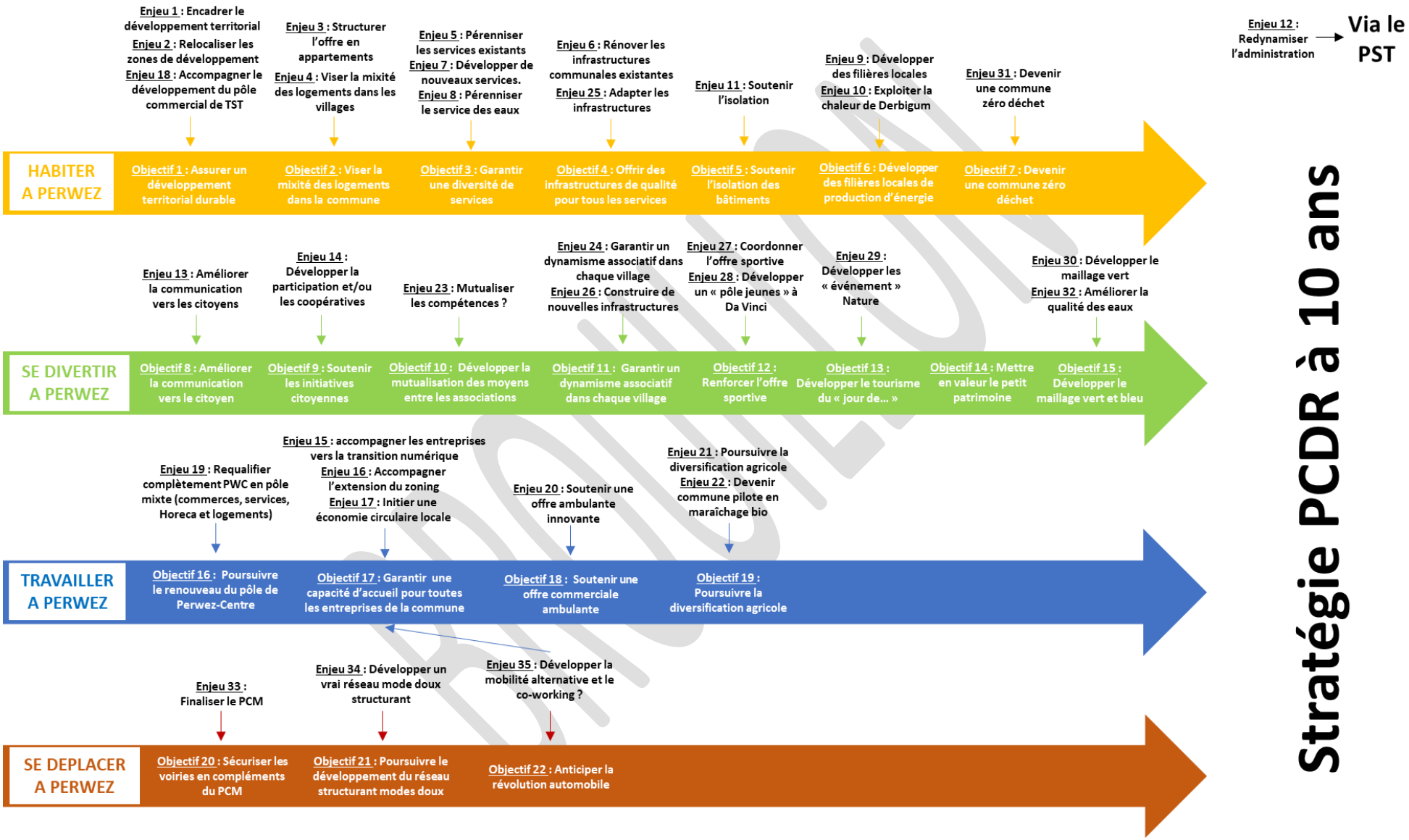

1. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez

1.1.1. Objectif 1 : Assurer un développement territorial durable

Tout comme plusieurs communes du Brabant wallon, Perwez est soumis à une pression foncière et immobilière. Mais la particularité de la commune est que cette pression s'exerce sur toutes ses fonctions : résidentielle car le territoire présente un cadre rural attractif et est localisé à proximité de pôles d'emplois importants (Bruxelles, Namur, Louvain-la-Neuve, Wavre, Leuven, Liège) ; économique puisque la demande en terrains est forte et que son accessibilité routière est excellente ; commerciale car le trafic sur la N29 est en croissance et que les flux brabançons est-ouest vont continuer à s'accroitre renforçant ainsi l'attractivité du pôle de Thorembais-Saint-Trond ; d'équipements puisque la demande augmente parallèlement aux besoins de la population et que Perwez s'est plus particulièrement inscrit comme pôle supra local sportif, culturel et scolaire. Avec une réserve foncière importante dont plusieurs localisées dans les villages et une attractivité du territoire qui ne risque pas de se réduire, la commune peut s'attendre à une poursuite des demandes en projets sur ces quatre fonctions.

Un autre enjeu identifié dans le diagnostic est le déplacement des commerces de Perwez-Centre vers Thorembais-Saint-Trond qui a généré deux problématiques. A Thorembais, le dynamisme commercial a créé des difficultés de mobilité (parkings, circulation et sécurisation des modes doux) et de compatibilité avec la fonction résidentielle qu'il faut résoudre. A Perwez-Centre, le déclin de la fonction commerciale nécessite une réflexion importante sur le devenir de la ville. Il s'agit d'un enjeu à part entière qui sera traité par un objectif spécifique dans le chapitre « Travailler à Perwez ».

Le présent objectif visera donc à anticiper et répondre durablement aux demandes futures de nouveaux projets via, par exemple, la mise en place d'outils de gestion du territoire, d'actions de sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques urbanistiques ou encore à des ateliers de réflexion sur le futur des grandes réserves foncières. La commune pourra à ce titre interagir avec des partenaires comme le GAL qui ont dans leur mission l'organisation de ce type d'ateliers.

Il est à noter que différents outils et projets ont déjà été lancés par la commune permettant de répondre à cet objectif :

- Le périmètre de rénovation urbaine de Perwez-Centre qui entre dans sa phase opérationnelle ;
- La réalisation d'un Schéma d'Orientation Local à Thorembais-Saint-Trond.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.2. Objectif 2 : Viser la mixité des logements dans la commune

L'augmentation de la population amène des questions spécifiques sur la problématique du logement qui ont été pointées lors du diagnostic partagé. Comment garantir le maintien du cadre rural dans les villages ? Comment garantir une bonne mixité sociale entre Perwez-Centre et les autres villages ? Comment accompagner les projets de reconversion de fermes en logements ?

Comment accompagner la demande en appartements ? Comment répondre à l'augmentation du nombre de personnes isolées et au vieillissement de la population ? Toutes ces questions méritent une attention particulière vu les perspectives d'évolution de la population.

Etant donné que des mesures existent déjà (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural à Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines, périmètre de rénovation urbaine à Perwez-Centre, projet de Schéma d'Orientation Local à Thorembais-Saint-Trond), l'objectif vise donc à accompagner les nouvelles demandes en logements dans la commune en apportant une attention particulière à la mixité sociale, à une offre adaptée à toutes les tailles de ménage, à l'accès aux logements des jeunes ménages et une offre adaptée aux PMR et aux personnes âgées.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.3. Objectif 3 : Garantir une diversité de services

La numérisation en cours de l'économie va amplifier le phénomène de disparition des services physiques. Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. Le service physique, quand il est encore offert, est alors relocalisé au sein d'un pôle sectoriel important (exemple des maisons du tourisme du Brabant wallon regroupées au sein d'une seule structure à Waterloo) ou relocalisé dans une grande ville ou un grand complexe commercial (exemple du secteur pharmaceutique avec l'arrivée de Medi-Market). Avec encore une multitude de services présents sur son territoire, Perwez pourrait voir son offre fortement se réduire en nombre ou se concentrer en quelques lieux stratégiques. A priori à Thorembais-Saint-Trond qui dispose de la meilleure chalandise de passage.

L'objectif vise donc à garantir pour le futur une même qualité de services, à identifier lesquels pourraient disparaitre physiquement et quelles mesures devraient être mises en place afin que ces disparitions physiques ne se concluent pas par une disparition totale du service ou une détérioration de sa qualité.

En parallèle à ces enjeux, les consultations de la population ont mis en avant des demandes pour élargir l'offre avec de nouveaux services : académie, piscine, mouvements de jeunesse, cimetière d'humusation, discothèque, clubs de jeunes, …

L'objectif devra donc aussi viser à élargir l'offre en services en veillant à une bonne complémentarité avec les services et les infrastructures existants.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.4. Objectif 4 : Offrir des infrastructures de qualité pour tous les services

Les citoyens ont mis en évidence le manque et/ou la désuétude de lieux qui rassemblent dans les villages. Plus particulièrement, ont été ciblés un manque de plaines de jeux à Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes et Perwez-Centre, l'absence d'une place publique à Thorembais-Saint-Trond, la vétusté de certaines infrastructures scolaires, la difficulté de pérenniser les clubs de jeunes et l'inadéquation de l'aménagement de certaines salles par rapport aux besoins de leurs occupants.

Les lieux de rencontre apportent de la convivialité au sein des villages et permettent de renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance communale. Ils permettent aussi les rencontres informelles et quotidiennes, centralisent la vie associative et les activités culturelles. Ces lieux concernent aussi bien des maisons de village, maisons de jeunes, plaines de jeux, parcs, placettes, etc.

Il sera donc question de voir comment améliorer l'aménagement des lieux de rencontre existants (petits aménagements ou rénovations lourdes) ainsi que d'examiner si de nouveaux lieux doivent être aménagés afin de palier à de réels manques.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.5. Objectif 5 : Soutenir l'isolation des bâtiments

Via le plan UREBA la commune a déjà réalisé plusieurs actions d'isolation de ses bâtiments. En ce qui concerne le soutien à l'isolation des ménages privés, la commune a la chance de disposer d'un des 16 guichets énergie wallons qui promulgue tout type de conseils aux citoyens. Cependant, il n'existe pas d'actions de soutien direct à l'isolation par la commune (primes, aides, sensibilisation active, groupement d'achat, …). Or, pour atteindre les ambitions wallonnes de réduction de gaz à effet de serre, il est impératif d'agir sur la consommation via l'isolation. Les solutions techniques d'isolation sont en outre davantage maîtrisées et moins onéreuses à mettre en place que les filières de production durable. Agir activement sur l'isolation permet donc d'atteindre des résultats globaux sur les émissions de CO2 plus rapidement et sûrement que des investissements dans des filières de production propre qui, pour le moment, sont plus à risque en termes de maîtrises des coûts d'investissement et de rentabilité.

L'objectif a donc pour but de renforcer les actions régionales de soutien à l'isolation afin d'en accélérer la mise en œuvre sur les bâtiments communaux mais également chez les citoyens.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.6. Objectif 6 : Développer des filières locales de production d'énergie

Mis à part le champ éolien (qui génère des taxes communales mais n'alimente pas directement les habitants et entreprises de Perwez) les énergies locales renouvelables sont peu développées sur le territoire. Or de plus en plus de projets de production d'énergie en Wallonie sont initiés et développés par des porteurs locaux (citoyens, agriculteurs, collectivités, …) aussi bien dans

l'éolien, la biomasse, le solaire ou l'hydraulique. Ces initiatives témoignent d'un engouement pour ce type de filière et disposent de plus en plus d'une expérience et d'une crédibilité qui leur permettent de pouvoir être dupliquée.

Perwez comme tout territoire dispose d'un potentiel de production d'énergie (en l'occurrence surtout éolien, biomasse et solaire) qui pourrait être valorisé localement. Plus spécifiquement, la présence du parc d'activités économiques et de certaines entreprises (Derbigum) peut aussi être la source d'une énergie à exploiter.

L'objectif est donc d'identifier quelle source d'énergie peut être la plus valorisante à Perwez, selon quelle filière elle peut être mise en place et avec quels moyens opérationnels. Il s'agira également de soutenir les projets déjà existants afin d'en assurer leur pérennité.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.7. Objectif 7 : Devenir une commune zéro déchet

Le wallon est un des leadeurs européens du tri des déchets. Via les collectes sélectives en porte à porte et la présence de recyparks dans toutes les communes, le citoyen dispose d'une belle infrastructure pour garantir un bon tri des déchets. Les statistiques montrent néanmoins que le citoyen perwézien produit davantage de déchets que la moyenne wallonne.

L'objectif vise donc à encourager le citoyen et l'administration à réduire sa quantité annuelle de déchets. Elle pourra compter sur la dynamique actuelle de projets « zéro déchets » qui se développent un peu partout (épiceries vrac, repair café, ressourceries) et qui favorisent la sensibilisation et proposent des actions très concrètes ainsi que des conseils pour y arriver. A noter que la commune a décidé, à partir de janvier 2021, d'assurer la collecte des déchets via des conteneurs à puces (1 tout venant et 1 organique).

Ces exemples pourront ainsi faciliter le choix d'identification des meilleures actions à mener pour réussir ce défi.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2. Axe 2 : Se divertir à Perwez

1.2.1. Objectif 8 : Améliorer la communication vers le citoyen

Lors des réunions de consultation villageoise, il a plusieurs fois été identifié que la communication vers la population n'était pas optimale. D'une part, avec l'augmentation du nombre de services (publics ou privés), d'activités (culturelles et sportives) et d'événements qui sont désormais offerts à Perwez, une démultiplication des communicants et de l'information s'est faite avec le temps. D'autre part, l'émergence des réseaux sociaux a bouleversé l'accès à l'information tant en termes

de canaux que de rapidité et de qualité. Il n'est donc pas surprenant que le citoyen puisse percevoir un manque de communication si celle-ci n'a pas été adaptée suite à ces évolutions.

L'objectif vise donc à améliorer la communication vers le citoyen en identifiant parmi tous les canaux d'information désormais disponibles le(s) meilleure(s) moyen(s) d'assurer un bon transfert de l'information (bulletin communal, site web, réseaux sociaux, valves à l'administration, toutes-boites, panneaux d'affichage public, courriers, presse locale, …).

A côté d'un travail sur les outils de communication, une réflexion pourrait être menée sur la coordination de l'ensemble de l'information communiquée vers le citoyen afin que celle-ci puisse intégrer facilement les informations venant de tous les acteurs perwéziens offrant un service aux citoyens (administration, écoles, associations, clubs de sport, centre culturel, …).

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.2. Objectif 9 : Soutenir les initiatives citoyennes

L'initiative citoyenne, via des formes diverses (asbl, coopératives, association de fait, …), est en développement partout en Wallonie. Cette forme d'engagement qui est une tierce voie par rapport aux initiatives publiques et privées vise l'autogestion locale de biens « communs » et est principalement active dans l'énergie (éoliennes citoyennes, réseaux de chaleur, groupements d'achat), l'alimentation (coopératives, GAC, épiceries, jardins partagés, …), la mobilité (co-voiturage, atelier de réparation, coursier à vélo, …), le logement (habitat groupé, logement kangourou, community land trust, …) et les services (SEL, Repair café, …). En plus, ces initiatives bénéficient désormais de structures d'accompagnement et de soutien qui leur permettent de cadrer leur projet et de les rendre autonome et pérenne. A Perwez, les consultations villageoises ont montré un vif intérêt pour ce type d'initiatives et une multitude de projets ont déjà été proposés toutes thématiques confondues.

Il faut également y voir une opportunité réelle pour une commune de pouvoir s'appuyer sur une dynamique collective citoyenne efficace dans un contexte où les ressources humaines et budgétaires sont de plus en plus contraintes et où les dotations régionales et fédérales se limitent de plus en plus.

L'objectif vise donc à stimuler les initiatives citoyennes en élaborant un canevas d'accompagnement et en identifiant les mesures de soutien.

A noter que le collège a décidé la mise en place d'un budget participatif qui devrait être lancé dès janvier 2020 et permettre un soutien financier aux projets portés par des citoyens.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.3. Objectif 10 : Développer la mutualisation des moyens entre les associations

Les interviews des personnes ressources ont pu mettre en évidence certaines faiblesses du secteur associatif à Perwez. Il est dynamique et varié et propose une multitude d'activités mais il pourrait être plus efficace et exploiter un potentiel beaucoup plus grand de participants. Ont ainsi été identifiés : une difficulté de gestion des bénévoles qui en sont pourtant les chevilles ouvrières et un manque de certaines compétences : informatique, communication, gestion de projets et évaluation.

Ce secteur est essentiel à la vie locale et permet d'apporter une dynamique associative dans des villages ou des quartiers où ne se trouvent parfois plus aucun services et commerces. Il est par ailleurs un vecteur reconnu de cohésion sociale entre les genres, les âges et les classes.

L'objectif vise donc à identifier quelles ressources, outils et compétences pourraient être mutualisées entre toutes les associations afin de pouvoir alléger la charge administrative ou rendre plus efficientes certaines de leurs tâches pour ainsi, en garantir leur dynamisme.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.4. Objectif 11 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village

Perwez possède une vie associative riche et une offre culturelle et sportive diversifiée. Toutefois, il a été souligné plusieurs fois dans le diagnostic partagé que cette offre était localisée au sud de la N29 et plus particulièrement à Perwez-Centre. Cette disparité de l'offre dans la commune pourrait ne pas être un problème si elle n'était amplifiée par la problématique des traversées des N29 et N243 qui rend difficile l'accès aux activités par les jeunes.

A noter qu'avec la création récente du terrain de hockey à Odenge, un pôle sportif existe désormais au nord de la N29.

L'objectif est donc de soutenir la vie associative en apportant une attention particulière à la création et au développement d'activités dans les villages qui en ont le moins. Cela pourrait passer par une aide matérielle, logistique ou humaine aux associations mais également par l'aménagement éventuel d'infrastructures pour les y accueillir ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.5. Objectif 12 : Renforcer l'offre sportive

Perwez est reconnu comme un pôle sportif bien au-delà de ses frontières. La commune est en effet dotée d'infrastructures de qualité et qui permettent une multitude de pratiques et disciplines. La renommée de ce pôle se perçoit grâce à une augmentation constante des affiliés et à une poursuite du développement des infrastructures. Ce dynamisme et cette multitude de disciplines

sont cependant à l'origine d'un défaut de communication et de coordination ressenti par la population.

Par ailleurs, la création récente d'une école secondaire à Perwez et son besoin en infrastructures sportives peut être l'occasion de renforcer/étendre l'offre globale et de viser une mutualisation des moyens. Da Vinci pourrait ainsi jouer un rôle clef dans le développement d'une offre ciblée sur les jeunes puisque ce manque a été pointé lors des consultations villageoises et des personnes ressources.

L'objectif vise donc à identifier les mesures pour structurer davantage l'offre sportive (notamment dans sa communication) et garantir le succès et le maintien de ce pôle à Perwez.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.6. Objectif 13 : Développer un tourisme du « jour de … »

L'attractivité touristique de Perwez a été développée par la maison du tourisme de la Hesbaye brabançonne et axée sur le tourisme vert au moyen notamment de balades à vélo et pédestres. Avec le regroupement de toutes les maisons du tourisme du Brabant wallon en une seule entité à Waterloo, la promotion du tourisme à Perwez risque de s'atténuer. Néanmoins, d'autres acteurs comme le GAL Culturalité ou le Contrat Rivière Dyle-Gette développent des activités autour des balades et des projets mis en place par la commune comme le RAVel, la rénovation de la gare et la transperwézienne vont faire perdurer cet axe touristique.

Pour valoriser son offre touristique, Perwez pourrait miser encore davantage sur son cadre rural et vert. Une piste à exploiter pourrait être celle du tourisme du « jour de … ». Ce tourisme s'appuie sur un engouement nouveau relatif aux événements naturels et au cycle agricole et qui fête le « jour de… » : la floraison des jacinthes des bois, la première sortie des vaches au printemps (cfr. le jour du köslapp en Suède pour lequel existe désormais un agenda en ligne listant toutes les fermes participantes et qui attirent des milliers de personnes), le premier jour des vendanges, le premier jour de migrations des hirondelles, … Perwez pourrait très bien mettre en place un tel tourisme puisqu'elle dispose du terreau naturel et agricole et se trouve à une distance proche de grandes villes permettant une mobilisation rapide d'une communauté importante de personnes. L'avantage de ce type d'événements est qu'ils participent indirectement et naturellement à un renfort/rétablissement du dialogue entre agriculteurs et citoyens.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.7. Objectif 14 : Mettre en valeur le petit patrimoine

Le rapport socio-économique et la participation citoyenne ont mis en évidence un manque de dynamisme autour des éléments patrimoniaux alors même que la vie associative est riche et que

le patrimoine architectural est intéressant. Aussi les citoyens ont exprimé leur désir de faire pérenniser le patrimoine immatériel.

La connaissance du patrimoine historique et culturel passe tout d'abord par un travail de recensement des différents éléments qui participent à la richesse du territoire communal : petit patrimoine, histoires locales, pratiques culturelles, etc.

Dans un second temps, il s'agira de valoriser ce patrimoine en le faisant connaître à la population et en assurant sa transmission de génération en génération. Cette valorisation pourra se faire à la fois par des animations, des activités de découvertes autour du patrimoine bâti ou des sites d'intérêt (balades contées, journée patrimoine, évènements, ducasses, etc.) ou encore par la création de plaquettes de présentation, de panneaux dispersés dans la commune, etc.

A notre que le GAL tout comme la maison du tourisme, peuvent être de bons conseillers puisqu'ils ont déjà réalisé plusieurs actions dans cette thématique dans d'autres communes.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.8. Objectif 15 : Développer le maillage vert et bleu

Le territoire perwézien possède des portions de paysage très intéressantes ainsi que des éléments écologiques à haut potentiel. Ces éléments sont situés dans une région où l'agriculture est fortement orientée vers les grandes cultures qui a eu tendance par le passé à gagner les bonnes terres sur les espaces verts et la forêt.

La commune et d'autres acteurs mettent bien en œuvre depuis plusieurs années des actions visant à améliorer la biodiversité : plantations d'arbres et haies, fauchage tardif, aménagement de zones naturelles, etc. et qui ont eu comme effet de conserver et protéger ce qui était encore existant.

L'objectif vise donc à développer la biodiversité et le paysage en reconstituant un maillage vert et bleu. Cela passera via des actions menées auprès des habitants (sensibilisation aux produits phyto, journées de l'arbre, formation au compostage, journée des jardins ouverts …), par des actions menées sur des propriétés publiques (création de réserves, plantations, désherbage écologique, visites pédagogiques, grand nettoyage de printemps, parcours biodiversité, …) et inévitablement via un dialogue avec les agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à mettre en place des pratiques respectueuses de la nature (nouvelles pratiques culturales, reconversion au bio, plantations de haies participant à la restauration des paysages bocagers, entretien des zones naturelles existantes, développement de nouveaux refuges ou de liaisons pour la biodiversité). La commune compte par ailleurs renforcer la dynamique déjà mise en place avec le contrat rivière Dyle-Gette (information, sensibilisation et sanctions).

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3. Axe 2 : Travailler à Perwez

1.3.1. Objectif 16 : Garantir une capacité d'accueil pour toutes les entreprises de la commune

Perwez témoigne d'un certain dynamisme économique puisque le diagnostic révélait que son nombre d'entreprises avait évolué de 646 à 812 entre 2008 et 2015 et que son nombre d'indépendants de 650 à 1070 entre 2000 et 2016. Quand on sait que la proximité entre son lieu de travail et son domicile est un des premiers critères de bien-être et de motivation pour un gérant d'entreprise, agir sur une offre locale en terrains et/ou bâtiments est un des principaux leviers pour maintenir la vitalité entrepreneuriale. Par ailleurs, de plus en plus de chef d'entreprises indiquent que la disponibilité en infrastructures et l'accès automobile ne sont plus les seuls critères de choix d'implantation et que la diversité des services disponibles et le cadre de vie sont tout autant recherchés. L'éclosion de solutions de mobilité alternative et de politiques de rénovation urbaine ambitieuses complètent les éléments qui favorisent le retour en milieu urbain de nombreuses petites PME et de grandes entreprises de service. On observe donc un peu partout que l'accueil d'entreprises ne s'envisage désormais plus uniquement via la mise à disposition de foncier et de bâtiments au sein des seuls parcs d'activités économiques.

L'objectif vise donc à permettre l'éclosion d'une multitude d'infrastructures d'accueil d'entreprises qui soient adaptées à la fois à leur besoin en surface et en services et qui tiennent compte de leurs interactions possibles avec d'autres fonctions. Il peut ainsi s'agir de la création/extension de parc d'activités économiques, la mise en place d'une zone d'enjeux communal (c'est-à-dire avec une mixité de fonction), le développement d'un centre d'entreprises, la création d'un espace de co-working, la simplification administrative à installer son petit atelier chez soi, …

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3.2. Objectif 17 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Parallèlement au développement du pôle de Thorembais-Saint-Trond, Perwez-Centre a vu son offre commerciale péricliter. Ce déclin n'est pas spécifique à Perwez et a touché toutes les villes wallonnes suite à l'apparition des grands zonings commerciaux et par la suite avec le développement de l'e-commerce. Dans ce contexte, les pôles commerciaux qui ont pu se maintenir sont ceux qui ont pu tirer parti d'une importante chalandise de passage. Le pôle de Thorembais étant, à ce titre, idéalement situé.

Vu sa localisation à l'écart des axes de transit, le pôle de Perwez-Centre doit donc utiliser d'autres leviers que la chalandise de passage pour retrouver une dynamique commerciale. Entre autres leviers, il y a le développement d'une chalandise de résidents qui permettrait de soutenir les commerces de biens de consommation courante (boulangerie, épicerie, boucherie, banque, librairie, HoReCa, …). Ceci passe donc par des actions de rénovation urbaine pour en améliorer le cadre et la convivialité. Il y a également le développement d'une dynamique socio-culturelle déjà présente dans le centre avec le centre culturel et qui permet de soutenir l'offre HoReCa et événementielle. En parallèle des mesures d'aides et de soutien directes aux candidats commerçants, il semble pertinent d'élargir le débat et d'examiner si le renouveau ne doit pas passer par un programme ambitieux de redéveloppement foncier et immobilier du centre comme l'ont fait d'autres communes qui ont connu le même problème (Charleroi Ville-Basse, Herstal-Centre, Liège-Guillemin mais aussi des villes plus petites comme Marche-en-Famenne, Ottignies, Gembloux ou Wavre avec son projet « Wavre 2030 »).

L'objectif vise donc à explorer toutes les pistes qui pourraient, sans tabous, permettre de retrouver une dynamique commerciale à Perwez-Centre.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3.3. Objectif 18 : Soutenir une offre commerciale ambulante

En ce qui concerne le commerce, le diagnostic a mis en évidence les problématiques des pôles de Thorembais-Saint-Trond et de Perwez-Centre qui sont spécifiquement traitées par les deux objectifs précédents. Deux autres points soulevés sur cette thématique sont le manque, voir l'absence, de commerces dans les villages et un manque de certains types de commerce dans les pôles de Thorembais et Perwez (poissonnerie, cordonnerie, …). Pour palier à cela, il pourrait être pertinent de s'intéresser à la dynamique actuelle autour de l'offre ambulante popularisée par les food-truck mais qui s'étend désormais aussi à d'autres types de produits. L'avantage de cette offre étant la flexibilité beaucoup plus grande qu'elle amène par rapport à un commerce physique permettant d'aller à la rencontre du chaland et de tester à plusieurs endroits le business model. Plusieurs exemples existent de candidats commerçants qui se sont lancés selon ce mode pour finir par s'installer dans une surface physique après avoir créer leur clientèle.

L'objectif vise donc à développer une offre commerciale ambulante afin de pouvoir étendre l'offre à des produits non encore proposés et relancer une présence commerciale dans les villages.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3.4. Objectif 19 : Poursuivre la diversification agricole

Etant donné l'excellente qualité des terres, l'activité agricole est encore bien présente à Perwez et en est une garante du cadre rural tant relevé par les habitants lors des consultations villageoises. Elle est bien sûr surtout orientée vers les grandes cultures mais on trouve encore des exploitations d'élevage laitier et viandeux. L'activité agricole témoigne en outre d'un bon dynamisme puisque plusieurs projets de diversification existent (transformation et vente à la ferme, viticulture, production biologique, orge brassicole, miscanthus, manèges, …). Par ailleurs, cette diversification s'étend au-delà du monde agricole puisque des partenariats sont déjà en cours avec l'IFAPME, l'ADL et le jumelage de Kaysersberg.

Cet objectif vise à poursuivre la diversification agricole en cours en identifiant les moyens les plus appropriés pour soutenir les porteurs de projets actuels d'une part et d'autre part, à initier des projets dans des filières non encore présentes sur le territoire.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez

1.4.1. Objectif 20 : Sécuriser les voiries en complément du PCM

La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un PCM dont l'approbation devrait survenir avant l'approbation de ce PCDR. La commune disposera donc d'un outil et d'une possibilité de financements pour intervenir sur des actions de mobilité.

Cependant, le diagnostic a permis de mettre en évidence des points noirs en termes de sécurité routière qui pourraient être résolus rapidement via des actions PCDR.

L'objectif vise donc à identifier les aménagements qui pourraient rapidement agir sur ces points noirs notamment en lien avec les liaisons modes doux.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.4.2. Objectif 21 : Poursuivre le développement du réseau structurant modes doux

La dernière opération de développement rural a permis de développer les premiers kilomètres de liaisons inter-villages pour les usagers des modes actifs. Toutefois, il existe encore des discontinuités à l'intérieur des villages, le réseau est peu lisible, les circulations sur et en traversées des N29 et N262 sont peu sécurisées, il manque des trottoirs et l'entretien des sentiers n'est pas encore optimal. Aussi, la vitesse excessive a été identifiée comme une source d'insécurité notamment sur les deux RN.

L'objectif est donc de poursuivre la mise en œuvre d'un réseau modes doux structurant et sécurisé au sein de la commune en mettant l'accent sur les liaisons permettant de relier entre eux les pôles les plus importants ainsi que sur le renforcement des lieux d'intermodalité (modes doux, transports en commun et co-voiturage). Les aménagements pourront concerner aussi bien la création/rénovation de voies, parkings et trottoirs mais aussi des travaux de sécurisation, de signalisation ou encore d'éclairage.

Un lien sera fait avec les objectifs de développer le maillage vert et de mettre en valeur le patrimoine.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.4.3. Objectif 22 : Anticiper la révolution automobile

Le secteur de la mobilité est en plein ébullition et les innovations technologiques que l'on qualifiait de futuristes il y a encore quelques années se mettent en place à une vitesse fulgurante. Tous les constructeurs travaillent sur de nouvelles motorisations (électrique, hydrogène, hybride, …), les

tests de véhicules autonomes se multiplient sur le territoire, l'apparition des trottinettes électriques en libre-service a été d'une rapidité déconcertante, opérateurs IT et constructeurs multiplient les collaborations en vue du traitement des big data, … Au niveau local, des opérateurs ont déjà intégrés cette mue. Ainsi les TEC qui viennent de se restructurer complètement ont dans leur vision mobilité 2030 décidé que la desserte des zones rurales s'appuierait sur des lignes de bus structurantes alimentées par d'autres moyens aux choix des utilisateurs (marche, vélos, trottinettes, véhicules autonomes, …). Cette révolution modifiera donc complètement la manière de penser et d'organiser la mobilité dans les zones rurales.

Il semble donc nécessaire que Perwez s'interroge dans un premier temps sur les conséquences de cette révolution sur son territoire et d'ensuite identifier les pistes et actions à mettre en place afin de ne pas être pris au dépourvu vu la rapidité avec laquelle ces changements risquent de survenir.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.5. Réponse aux autres enjeux

L'enjeux « Redynamiser l'administration communale » sera traitée directement via des actions inscrites dans le Plan Stratégique Tranversal.

CLDR de Perwez
Le jeudi 07 novembre 2019, salle l'Oasis à Thorembais-Saint-Trond
Annexe 3 – Avis de la CLDR sur la stratégie de développement

Ci-dessous, la synthèse des éléments proposés par les membres de la CLDR lors de la réunion du 7 novembre 2019, séance de travail sur la proposition de stratégie rédigée par l'auteur de PCDR sur base du diagnostic partagé et des enjeux qui en ont découlés.

Pour la légende, les commentaires de la CLDR en gras sont ceux qui ont été discutés en plénière et approuvés par tous.

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 1 - Assurer un développement territorial durable	• À voir si les autorités veulent un Schéma de Développement Communal ou un Guide Communal Urbanistique. Est-ce le rôle du Développement rural ? Ne devrait-on pas retirer cet objectif ?
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable • Développer un Thorembais-Saint-trond centre • Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine • Dans l'extension de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Perwez, prévoir une zone tampon avec les lotissements qui soit un champ de panneaux solaires/photovoltaïques • Accompagner l'extension de la ZAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal	• Nuancer le projet concernant l'empêchement du développement d'activités industrielles. En effet la mixité d'activités a du bon (contrôle social, répartition du parking, …) • Assurer un lien entre la CLDR et le développement du Schéma d'Orientation Local de Thorembais-Saint-Trond • En ce qui concerne l'extension de la ZAE PREOLIA : Pourquoi ? Comment ? Qu'en pense la population ? • Il faut préserver les terres agricoles. Cela ne peut plus être la variable d'ajustement.

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 2 - Viser la mixité des logements dans la Commune	• Quel type de mixité ? Attention à la compatibilité avec le fait d'être une commune rurale (peur de trop

		d'appartements comme à Ottignies ou Louvain-La-Neuve)
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable	• Autoriser les domiciliations dans des habitats légers soit répartis sur le territoire, soit rassemblés quelque part (*cfr* quartier de la Baraque à LLN) • Ne pas oublier le cas particulier du logement après 60 ans.

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 3 - Garantir une diversité de services	• **La CLDR propose de faire glisser l'objectif 3 (incluant le sport) dans l'axe vert, reformulé : Vivre à Perwez**
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable • Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres • Améliorer l'aménagement de la place du village d'Orbais • Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves • Fusionner les 3 Fabriques d'église • Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau (+ qualité) à Perwez centre • Panneaux d'affichage électroniques pour annoncer les spectacles et festivités • Visibiliser et indiquer les associations et offres culturelles du village de Malèves : panneaux, fléchages, etc. • Proposer des services et produits locaux • Développer la culture musicale • Relancer le Festival des Contes, de la littérature jeunesse • Prévoir des séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village • Création d'un espace ado avec un parcours pour skateboard et/ou VTT • Créer des Repair Cafés • Aménager un Repair Café régulier dans la salle de l'école ou au niveau du nouveau hall sportif de Thorembais-Les-Béguines • Etude de faisabilité d'une ressourcerie (appel à projet)	• Elaborer un plan de cohésion sociale • Créer un service de lutte contre la pauvreté (Vs « aide ») • Le projet d'aménagement de place de Malèves doit-il apparaitre aussi dans cet objectif ? (Déjà présent dans le 4) • Une piscine est impayable • Peut-être que le projet de carte interactive multithématique a sa place au sein de cet objectif également

	• Créer une plateforme de recherche/ emprunt/ don de biens divers • Créer un incubateur d'idées • Un Senior pour un Junior • Une piscine • Développer un service aux ainés personnalisé via le CPAS	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 4 - Offrir des infrastructures de qualité pour tous les services	• Ajouter « et connaitre l'état et les limites des infrastructures existantes » à l'enjeu 6 afin de mesurer, anticiper et préciser ce qu'il en est notamment de l'eau, des égouts, des routes, …
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres • Améliorer l'aménagement de la place du village d'Orbais • Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes • Plaine de jeux pour petits au bout du triangle du Blanc Bois / Réappropriation villageoise de l'ex terrain aux daims (jardins partagés, jeux d'enfants, …) • Développer un Thorembais-Saint-trond centre • Panneaux d'affichage électroniques pour annoncer les spectacles et festivités • Création d'un espace ado avec un parcours pour skateboard et/ou VTT • Création d'un local permanent multifonctionnel avec endroits de stockage (matériel, denrées, …) autogéré • Rénovation de l'école Bogaert en maison des associations • Améliorer l'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants) • Mettre à disposition du Centre culturel et des acteurs culturels un espace public fonctionnel • Création d'espaces verts (Parc, étangs, bois, …) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants) • Revoir les aménagements et accès de la place de la gare	• Ajouter « et préserver » au projet « Améliorer l'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants) », car il semble que cela a déjà été amélioré. • La maison de jeunes ne devrait pas être envisagée en tant qu'infrastructure (« briques ») car il s'agit plus d'un besoin d'encadrement humain.

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 5 - Soutenir l'isolation des bâtiments	• Bonne idée de séparer isolation des bâtiments et production énergétique • Parler plutôt d'améliorer le rendement énergétique plutôt que juste une question d'isolation • PEB existe et gère déjà le sujet
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable • Créer un guichet énergie qui réponde aux besoins des particuliers et aide à trouver des solutions	• Organiser des réunions dans les villages/quartiers pour donner des conseils et répondre aux questions

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 6 - Développer des filières locales de production d'énergie	
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un guichet énergie qui réponde aux besoins des particuliers et aide à trouver des solutions • Projet de biométhanisation (à long terme) • Activer l'idée de partage de chaleur dans les zonings (Derbigum et autres) • Dans l'extension de la Zone d'Activités Economiques de Perwez, prévoir une zone tampon avec les lotissements qui soit un champ de panneaux solaires/photovoltaïques • Proposer des services et produits locaux	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**HABITER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 7 - Devenir une commune zéro déchet	• Est-ce que l'objectif n'est pas trop ambitieux ?
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable • Instaurer la collecte des déchets organiques (voir Gembloux) • Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses • Organiser des « balades propreté » mensuelles (à pied/plogging/à vélo) • Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune • Créer un marché/« Bourse d'échanges » pour favoriser la communication et le partage entre citoyens • Création d'un logo « Zéro déchet Welcome » que les commerçants pourraient afficher sur leur vitrine pour encourager les consommateurs venant avec leurs propres contenants • Viser le 0 déchet • Favoriser/soutenir l'agriculture biologique • Créer des Repair Cafés • Aménager un Repair Café régulier dans la salle de l'école ou au niveau du nouveau hall sportif de Thorembais-Les-Béguines • Etude de faisabilité d'une ressourcerie (appel à projet) • Créer une plateforme de recherche/emprunt/don de biens divers	• Le logo zero déchet existe déjà. Voir sur le site www.zerowastebelgium.org • L'ACRF lance prochainement l'initiative « Repair Café » à Perwez.

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 8 - Améliorer la communication vers le citoyen	• Il faudrait également se donner pour objectif d'améliorer la communication ENTRE les citoyens • Ça s'est déjà amélioré depuis les consultations car la commune est maintenant sur Facebook, c'est déjà très bien.

Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, … • Faire l'inventaire et le cadastre de tous les projets existants (ex : SEL d'Orbais, Slowly, projets financés par le passé tels que l'achat de tables, chaises, …), commerces locaux, … Trouver le moyen de le communiquer et de le soutenir • Améliorer la communication quant à l'offre des produits et services locaux adaptée aux différents types de population • Visibiliser et indiquer les associations et offres culturelles du village de Malèves : panneaux, fléchages, etc… • Créer une carte du territoire reprenant les lieux-dits • Organiser des rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier • Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leurs alternatives, etc.) • Réaliser un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet) • Création d'une carte (ou application) pour référencer tous les chemins pédestres/vélo ou autre, ce qui permettra de découvrir son entité • Panneaux d'affichage électroniques pour annoncer les spectacles et festivités • Augmenter le nombre de pages du bulletin communal et agrandir la calligraphie afin de le rendre plus lisible • Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, …	• Regrouper tous les projets de cartes => Portail cartographique pour réaliser plusieurs objectifs/enjeux

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 9 - Soutenir les initiatives citoyennes	• **La CLDR propose de garder cet objectif et d'y inclure le 11 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village**

Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village • Créer un four à pain et pizza sur la place du village ou à l'école de Malèves • Organiser des « balades propreté » mensuelles (à pied/plogging/à vélo) • Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, … • Faire l'inventaire et le cadastre de tous les projets existants (ex : SEL d'Orbais, Slowly, projets financés par le passé tels que l'achat de tables, chaises, …), commerces locaux, … Trouver le moyen de le communiquer et de le soutenir • Créer un marché/« Bourse d'échanges » pour favoriser la communication et le partage entre citoyens • Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, … • Panneaux d'affichage électroniques pour annoncer les spectacles et festivités • Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux • Relancer le Festival des Contes, de la littérature jeunesse • Embellir les centres et places de villages (Thorembais-Saint-Trond, La Broquette, ...) et créer des comités de quartiers, de villages • Créer des Repair Cafés • Aménager un Repair Café régulier dans la salle de l'école ou au niveau du nouveau hall sportif de Thorembais-les-Béguines • Etude de faisabilité d'une ressourcerie (appel à projet) • Créer une plateforme de recherche/emprunt/don de biens divers • Créer un incubateur d'idées • Aider au développement de la fête des voisins • Mettre en place un tournoi de pétanque • Créer des occasions de rassemblement des habitants autour d'événements à TST • Centre et fête de village à Thorembais-Saint-Trond • Améliorer l'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants) • Un Senior pour un Junior	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 10 - Développer la mutualisation des moyens entre les associations	
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Fusionner les 3 Fabriques d'église • Trouver le moyen d'être en ligne avec le RGPD et continuer à faire vivre la vie au village (les visites de Saint-Nicolas chez les enfants et les seniors - besoin de listing à jour), les annonces de naissances et décès qui ne peuvent plus apparaitre dans le bulletin communal, … • Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, …) • Rencontres et échanges réguliers entre associations • Création d'un local permanent multifonctionnel avec endroits de stockage (matériel, denrées, …) autogéré	• Qu'en est-il de la culture (cinéma, musique, spectacles, expo d'artistes) hors des actions du Foyer Culturel ?

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 11 - Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	• **La CLDR de supprimer cet objectif et de l'inclure dans l'objectif 9 : Soutenir les initiatives citoyennes**
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Créer un quartier éco-responsable • Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres • Améliorer l'aménagement de la place du village d'Orbais • Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes • Plaine de jeux pour petits au bout du triangle du Blanc Bois / Réappropriation villageoise de l'ex terrain aux daims (jardins partagés, jeux d'enfants, …) • Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village • Développer un Thorembais-Saint-Trond centre	• Concernant le projet de cohésion sociale, il faut travailler les méthodes d'amélioration de la cohésion sociale. • Concernant le projet d'épicerie, dans quel espace ? Il faut également veiller à ne pas concurrencer les petits commerces.

	• Créer un four à pain et pizza sur la place du village ou à l'école de Malèves • Organiser des « balades propreté » mensuelles (à pied/plogging/à vélo) • Trouver le moyen d'être en ligne avec le RGPD et continuer à faire vivre la vie au village (les visites de Saint-Nicolas chez les enfants et les seniors - besoin de listing à jour), les annonces de naissances et décès qui ne peuvent plus apparaitre dans le bulletin communal, … • Organiser des rencontres, échanges et débats qui permettent aux différents groupes sociaux d'Orbais (agriculteurs, jeunes, cadres de GSK, retraités, Bruxellois, …) de mieux se comprendre et à terme de devenir solidaires => cohésion sociale • Améliorer la cohésion sociale • Organiser une fête annuelle d'accueil des nouveaux habitants (délocaliser l'initiative actuelle centralisée à Perwez) • Organiser l'accueil des nouveaux habitants via les habitants du quartier/village) • Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, … • Créer un marché/« Bourse d'échanges » pour favoriser la communication et le partage entre citoyens • Visibiliser et indiquer les associations et offres culturelles du village de Malèves : panneaux, fléchages, etc. • Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux • Groupe musical pour les cafés/terrasses • Relancer le Festival des Contes, de la littérature jeunesse • Prévoir des séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village • Restaurer le club des jeunes ou le déplacer près du cimetière • Club ou maison des jeunes dans le centre de Perwez • Embellir les centres et places de villages (Thorembais-Saint-Trond, La Broquette, ...) et créer des comités de quartiers, de villages • Etude de faisabilité d'une ressourcerie (appel à projet) • Aider au développement de la fête des voisins	

	• Mettre en place un tournoi de pétanque • Créer des occasions de rassemblement des habitants autour d'événements à TST • Centre et fête de village à Thorembais-Saint-Trond • Rénovation de l'école Bogaert en maison des associations • Améliorer l'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants) • Réfléchir à l'intégration du club de hockey dans le village • Faire de Thorembais-Les-Béguines un village fleuri • Redonner accès aux jardins de l'ancien home d'Orbais • Création d'espaces verts (Parc, étangs, bois, …) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants)	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 12 - Renforcer l'offre sportive GT	• **La CLDR propose de faire glisser la dimension sport dans l'objectif 3 : Garantir une diversité de services** • **La CLDR propose de faire glisser l'objectif 3 (incluant le sport) dans l'axe vert, reformulé : Vivre à Perwez** • **La CLDR propose que l'objectif 12 garde uniquement la dimension jeunesse et propose la formulation : Coordination, encadrement et développement des activités jeunesse** • **La CLDR propose de faire un GT sur la thématique jeunesse incluant les différents partenaires déjà actifs sur le territoire**
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes • Panier de basket au sein de la place de la Gare • Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, … • Création d'un espace ado avec un parcours pour skateboard et/ou VTT	• La jeunesse ne doit pas être uniquement localisée à Da Vinci. La jeunesse a besoin de projets porteurs et d'infrastructures • Transformer le pont inutile (route de Perwez/E411) en skate Park

	• Mettre en place un tournoi de pétanque • Une piscine • Un cercle réservé aux pêcheurs avec l'étang du Warichet (sport de loisir)	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 13 - Développer le tourisme du « jour de… »	• **La CLDR propose de regrouper le objectifs 13 et 14 sous la formulation : Mise en valeur du patrimoine de la commune** • La thématique du tourisme n'est pas prioritaire, les projets ne correspondent pas à du tourisme • La thématique du « jour de… » n'est pas un objectif touristique mais plutôt un bon moyen pour multiplier les activités collectives pour les habitants de l'entité
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Développer un dialogue entre habitants et agriculteurs • Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leurs alternatives, etc.) • Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique)	• Les plaines de jeux sont indispensables dans tous les villages

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 14 - Mettre en valeur le petit patrimoine	• **La CLDR propose de regrouper le objectifs 13 et 14 sous la formulation : Mise en valeur du patrimoine de la commune**
Projets **(idées issues du processus**	• Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes • Créer une carte du territoire reprenant les lieux-dits • Relancer le Festival des Contes, de la littérature jeunesse	• Le relevé du Petit Patrimoine Populaire Wallon est déjà possible sur www.pppw.online

jusqu'à présent)	• Organiser des balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine (+ intergénérationnel) • Réaliser un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet • Mettre en valeur le Thorembais (ruisseau)	• Créer des « minis » points de vue pour apprécier les campagnes de Perwez • Exemple de petit patrimoine : la Pierre « A Axel SCHLOSS) *cfr* ancienne plaine de jeux et plaque de la maison communale

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DIVERTIR À PERWEZ**	• **La CLDR propose de reformuler cet axe en « Vivre à Perwez »**
Objectif	Obj. 15 - Développer le maillage vert et bleu	• **La CLDR s'est posé la question de faire de cette question de la Nature une thématique en soi, mais décide finalement que la thématique a sa place dans l'axe nouvellement formulé « Vivre à Perwez »** • Ajouter « et préserver la biodiversité »
Projets (idées issues du processus jusqu'à présent)	• Plaine de jeux pour petits au bout du triangle du Blanc Bois / Réappropriation villageoise de l'ex terrain aux daims (jardins partagés, jeux d'enfants, …) • Station d'épuration d'eau à créer • Egouttage côté rue de l'Intérieur, côté de l'autoroute => Station d'épuration ?? • Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique • Interprétation/sensibilisation nature • Sensibiliser les habitants à planter des espèces locales et des haies dans les jardins privés • Replanter des grands arbres et des haies dans les espaces « interstitiels » (bords de routes, terrains exigus, inconstructibles, etc.) • Replanter des arbres dans le cimetière de Thorembais-Les-Béguines • Faire de Thorembais-Les-Béguines un village fleuri • Mettre en valeur le Thorembais (ruisseau) • Protéger le ruisseau le "Thorembais" au niveau de Thorembais-Les-Béguines et de Thorembais-Saint-Trond • Redonner accès aux jardins de l'ancien home d'Orbais • Création d'espaces verts (Parc, étangs, bois, …) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants)	• **Ajouter un projet de « faire un PCDN »** • Pour le projet des grands arbres, profiter de la nouvelle politique régionale sur les haies et alignements d'arbres • Reverdir le Thorembais au moyen de saules têtards p.ex. • Projet fédérateur et transversal de la vallée du Thorembais : la renaissance du Thorembais, d'égout à onde pure ? • Saisir l'opportunité de se faire enterrer sous un arbre dans le petit cimetière de Thorembais-Les-Béguines • Mettre en valeurs nos sentiers et ruisseaux, les entretenir et rouvrir ceux qui sont usurpés • Mesurer les niveaux de pollution et les surfaces vertes

	• Développer l'étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte (pas uniquement destinée à la pèche) • Mise en valeur du Bois de Burlet pour promenades • Préserver chaque m² de vert • Valoriser et réhabiliter si nécessaire le réseau des sentiers. Récupération des sentiers usurpés. Incitation à la création de nouveaux sentiers	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**TRAVAILLER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 16 - Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	• Est-il possible de faire du DR et de la rénovation urbaine au même endroit, quand est-il des subsides ? • Il faut trouver une ligne directrice
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Création d'un logo « Zéro déchets Welcome » que les commerçants pourraient afficher sur leur vitrine pour encourager les consommateurs venant avec leurs propres contenants • Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux • Création d'une halle de produits locaux sur le site de la Gare • Développer davantage l'HORECA et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages (fiscaux, primes, rachats de bâtiments, loyers progressifs, …) • Revoir les aménagements et accès de la place de la gare • Groupe musical pour les cafés/terrasses • Dynamiser le centre avec des activités (Perwez plage, rencontres conviviales, retransmission de la coupe du monde, de la coupe d'Europe, cinéma en plein air, …)	• Trouver un projet novateur exceptionnel attirant les « clients » et les « curieux »

		Commentaires de la CLDR
Axe	**TRAVAILLER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 17 - Garantir une capacité d'accueil pour toutes les entreprises de la commune	
Projets (idées issues du processus jusqu'à présent)	• Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine • Accompagner l'extension de la ZAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal • Organiser des rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier	• Y a-t-il toujours une volonté politique d'extension de la ZAE ? • Bonne idée la transmission entre anciens et jeunes • Etre une commune hors TTIP • Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance (crèches)

		Commentaires de la CLDR
Axe	**TRAVAILLER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 18 - Soutenir une offre commerciale ambulante	
Projets (idées issues du processus jusqu'à présent)	• Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves • Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, … • Proposer des services et produits locaux	• Organiser un marché itinérant dans les villages p. ex une fois par mois (p.ex. 1er WE : MSMW, 2ème WE : TLB, …) • Faciliter le consommer local par exemple via les commandes par internet et l'établissement de points de collecte dans chaque village 1 jour/semaine (alimentation de nos fermes)

		Commentaires de la CLDR
Axe	**TRAVAILLER À PERWEZ**	• Faut-il des communes pilotes en matière de maraichage BIO ?
Objectif	Obj. 19 - Poursuivre la diversification agricole GT	• **La CLDR propose de faire un GT sur la thématique afin de bien définir l'objectif avec les différents partenaires intéressés** • **En attendant, la CLDR propose la formulation suivante : « Maintenir et diversifier l'activité agricole »**

Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Projet de bio méthanisation (à long terme) • Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, … • Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune • Accompagner l'extension de la ZAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal • Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux • Création d'une halle de produits locaux sur le site de la Gare • Développer un dialogue entre habitants et agriculteurs • Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leurs alternatives, etc…) • Favoriser les circuits courts des productions agricoles • Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique • Proposer des services et produits locaux • Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs • Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique) • Un local pour Slowly : réserve + comptoir permanent • Développer l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière/le potentiel équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …	• Ne pas étendre la ZAE Preaolia • Agir pour l'accès à la terre pour les petits/néo producteurs (avec participation communale aux montages financiers favorisés par la Commune) • Réintroduire le cheval dans certains services communaux (p.ex. entretien voirie) • Exposés, visites, conférences-débats sur l'agriculture et le monde agricole • En quoi le projet de développer l'offre touristique supporte-t-il l'agriculture ? Risque de voir disparaître les vrais agriculteurs • Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DÉPLACER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 20 - Sécuriser les voiries en complément du PCM	• Quels liens et quelle synchronisation entre le PCM et la CLDR ? Quelle participation est encore prévue pour le PCM ? • L'objectif 20 a-t-il sa place dans le PCDR ? • Prioriser l'aménagement du réseau mode doux (Obj. 21) avant l'objectif 20

Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Faire respecter les emprises communales (ne pas labourer jusqu'à la limite des champs) • Organiser un rang à pied par sentier vers l'école de Thorembais-Saint-Trond • Liaison piétonne TST-Orbais • Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques • Sécuriser les traversées des routes pour les itinéraires vélo • Faire respecter les règles de la circulation dans les chemins de remembrement et sur les trottoirs • 30km/h généralisé au cœur des villages • Faire un rond-point au niveau du terrain de hockey • Augmenter le nombre de ronds-points sur les nationales et en même temps le nombre de ralentisseurs et les contrôles sur les axes traversant les villages • Limiter la vitesse à 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre • Limitation de la vitesse sur la chaussée de Charleroi à une vitesse constante (70-50-70 et vitesses différentes dans les deux sens) => 50 km/h • Circulation sur la Ch. de Charleroi : Sécurité et respect des limitations de vitesse => Remise en état du radar ? Radar tronçon ?	• Sentiers à créer • Liaison vélo TLB/Perwez et TLB/TST par les champs ou le ruisseau et non par la chaussée • Reformuler le premier projet comme : faire respecter les accotements communaux en limitant les emprises agricoles

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DÉPLACER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 21 - Poursuivre le développement du réseau structurant modes doux	• **La CLDR se pose la question de la manière d'aborder tout ce qui a trait au réseau non structurant doux, faut-il en faire un objectif ? Finalement la CLDR décide que cette dimension sera abordée dans l'objectif 20 : Sécuriser les voiries en complément du PCM.**
Projets **(idées issues du processus jusqu'à présent)**	• Faire respecter les emprises communales (ne pas labourer jusqu'à la limite des champs) • Valoriser et réhabiliter si nécessaire le réseau des sentiers. Récupération des sentiers usurpés. Incitation à la création de nouveaux sentiers • Endroits pour se promener tranquilles (vers Jodoigne)	

	• Organiser un rang à pied par sentier vers l'école de Thorembais-Saint-Trond • Créer un ramassage scolaire pour les enfants de l'entité • Développer des pousses-pousses sur le RAVeL à partir de l'ancienne gare • Liaison piétonne TST-Orbais • Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques • Aménager des pistes cyclables intervillages en site propre en profitant des accotements (nécessite un dialogue avec les agriculteurs pour le non labourage de ces accotements) • Embarquer le tas de Compost qui empêche la jonction complète du RAVeL à la gare de Grand-Leez (analyser ce tas via sondage, s'il existe une quelconque toxicité) • Sécuriser les traversées des routes pour les itinéraires vélo • Maintenir la piste cyclable derrière Derbigum • Faciliter les déplacements à vélo • Création d'une carte (ou application) pour référencer tous le chemins pédestres/vélo ou autre, ce qui permettra de découvrir son entité • Partager la route (réappropriation de tous les usagers) • Ramassage scolaire pour éviter afflux de voitures aux heures d'école ? • Faciliter l'accès à l'église de Thorembais-Les-Béguines pour les Personnes à Mobilité Réduite (un dossier a déjà été élaboré pour appuyer cette demande)	

		Commentaires de la CLDR
Axe	**SE DÉPLACER À PERWEZ**	
Objectif	Obj. 22 - Anticiper la révolution automobile	• Concernant l'enjeu lié au co-working, il en existe déjà à Gembloux et à Chaumont-Gistoux. Faut-il en prévoir un sur le site de la Gare ? Il faut bien connaitre la problématique et mesurer le trafic aux points clés, le niveau de pollution évolutif en fin de journée ou selon la météo et les saisons
Projets **(idées issues du**	• Développer des pousses-pousses sur le RAVeL à partir de l'ancienne gare • Améliorer la mobilité vers Louvain-La-Neuve / Wavre / Gembloux	• Réintroduire le cheval dans certains services communaux : entretiens voiries, arrosage fleurs, ramassage des déchets, etc.

processus jusqu'à présent)	• Favoriser l'entraide et les transports publics (TEC) pour les personnes non motorisées • Créer un outil de co-voiturage et d'amélioration de l'intermodalité (liens avec PCM ?) • Instaurer un ramassage scolaire en bus pour les 3 écoles du centre • Ramassage scolaire pour éviter afflux de voitures aux heures d'école ?	• Instaurer un ramassage scolaire pour les écoles du centre en bus et en vélo

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 18 novembre 2019

CLDR de Perwez
Le jeudi 07 novembre 2019, salle l'Oasis à Thorembais-Saint-Trond
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (27) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Valérie BUIS, André COLLIN, Etienne COOLS, Pierre COURTOIS, Julien DE VOS, Roland DEHON, Monique DESIDE, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Eric FASSIAU, Mounira HAMZAOUI, Doris HERREMAN, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Gautier MANIQUET, Agnès MARTIN, Véronique MEERSCHAUT, Lisa MENCHI, Rita MERTENS, Bernard RAUCENT, Michel THIRION, Johan VANACKERE, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (3) : Joëlle ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour l'**ADL** : Romain RIBERAUD*
- *Pour le **bureau Dr(ea)²M** (Auteur) : Lilly GILLET, Jean-Philippe LENS*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant), Michaël PLUIJGERS (agent appuis)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (11) : Marc BOULANGER, Thibaut BROHET, Guy CHARLET, Frédéric DE BRABANDERE, Anne-Françoise DELSAUTE, Catherine DIRCKX, Anne-Catherine DUSOULIER, Anne LEBIZAY, Jacques LUYCKX, Marie-France PIERARD, Patrick VAN BRAKEL*
  - ***Membres élus** (4) : Murielle DARDENNE, Aurélie FLABAT, Frédéric LESCRENIER, Jules NOEL*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *À la Direction de la FRW*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Présentation de la proposition de stratégie
- Annexe 3 - Synthèse du travail de la CLDR sur la Stratégie

Ordre du jour :

- **Accueil et Approbation du compte rendu** de la réunion du 25/09/2019
- **Projets du PCDR, du lot 0, du budget participatif :** quelles différences ? Quels liens ? Quelles implications de la CLDR ?
- **Présentation de la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau DR(EA)²M :** avis et propositions de la CLDR
- **Programme de travail de la CLDR :** les suites
- **En action :** comment vous impliquer ?
- **Divers**
  I. Quelle communication entre les membres de la CLDR ? Moyens ? Canaux ?
  II. Planification et horaires des réunions

FRW

1. Accueil et approbation du compte rendu de la réunion du 25 septembre 2019

Le Bourgmestre et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), Jordan GODFRIAUX, accueille et souhaite la bienvenue aux membres de la nouvelle CLDR. Il les remercie également de leur implication.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 25/09/2019 est approuvé sans remarque.

2. Projets du PCDR, du lot 0, du budget participatif : quelles différences ? Quels liens ? Quelles implications de la CLDR ?

Depuis le début du processus et suite aux différentes réunions de consultation et de retours à la population, un certain nombre de propositions de projets ont déjà été consignées. Certaines ont même déjà été travaillées un peu plus en profondeur lors des retours à la population dans les villages en mai/juin 2019. D'autres projets pourront encore être proposés dans la suite du processus lors des différents groupes de travail thématiques.

Il semble donc opportun de clarifier les différentes trajectoires que peuvent/ou non prendre ces différentes idées dans la suite du processus. Le contenu complet de cette information se trouve en annexe 1, mais globalement, on peut retenir que :

- **Projets du PCDR** :
  - Ces projets peuvent être soit des **projets d'infrastructure** (les gros projets nécessitant des subsides du Développement Rural ou d'autres instances) soit des **projets mobilisateurs** (budgets faibles, portés principalement par de la mobilisation de partenaires).
  - Une fois retenus pour le PCDR (passés à travers la sélection de la Commune, de la CLDR, et des différents partenaires), les projets seront programmés en 3 lots :
    - **lot 1** (à mettre en œuvre en début de validité du PCDR) ;
    - **Lot 2** (à mettre en œuvre au milieu de validité du PCDR) ;
    - **Lot 3** (à mettre en œuvre en fin de validité du PCDR ou à garder en réserve si des opportunités de mise en œuvre se présentent).
  - Durant l'élaboration, avant l'approbation du PCDR, certains projets (ne nécessitant en général que de petits budgets) sont déjà mûrs pour être directement mis en œuvre par la CLDR. Ces projets sont ce qu'on appelle des **projets du lot 0**.

- **Projets du budget participatif communal**
  - La commune va lancer (*a priori* en janvier) un appel à projet dans le cadre de son **budget participatif**. Chaque année, 50 000 € sont prévus pour financer divers projets dont le but est l'amélioration du cadre de vie dans les villages et/ou sur l'entité.
  - Tout groupe de citoyens, association(s) ou entreprise(s) peut rentrer un projet. Dans ce cadre il est donc possible de rentrer, en outre, :
    - Un projet du lot 0, issu de la réflexion du PCDR et porté par la CLDR ou un groupe issu de la CLDR ;
    - Un projet ayant déjà été travaillé dans le cadre des retours à la population de mai/juin dans les villages et porté par des citoyens.

- **Projets non retenus**

  - Et enfin, toute une série de propositions passeront dans l'entonnoir (le filtre) dans le cadre des réflexions menées avec la Commune, la CLDR, la FRW et l'auteur de PCDR et seront estimés inadaptés pour être repris dans les projets du PCDR ou au sein du budget participatif. Ces projets quitteront le processus.

Questions et remarques de la CLDR

- Est-ce qu'il est possible de savoir quels ont été les projets déjà enclenchés lors des retours à la population ? Comment faire si on est intéressé de rejoindre l'un ou l'autre groupe ?

  ↳ *La FRW et la Commune vont réfléchir à des solutions pour faciliter les échanges entre membres afin de permettre à chacun de s'informer et s'investir tout en respectant le RGPD.*

3. Présentation de la proposition de stratégie de développement par le bureau DR(EA)²M : avis et propositions de la CLDR

Le travail de la stratégie par la CLDR se déroule en 3 phases :

3.1. Présentation

Premièrement Jean-Philippe Lens, du bureau Dr(ea)²m (auteur du PCDR) présente la proposition de stratégie issue du diagnostic partagé. La présentation est reprise en annexe 2.

Questions et remarques de la CLDR

- Est-il possible que des projets répondent à plusieurs objectifs ? Si oui, ils devraient être prioritaires.

  ↳ *Oui, il arrive très souvent que les projets retenus dans le PCDR répondent à plusieurs objectifs, c'est même effectivement un des critères de sélection des projets.*

- Ne faudrait-il pas encore restructurer certains objectifs ?

  ↳ *Oui, certains d'entre eux pourront être reformulés ou regroupés, de nouveaux objectifs pourraient être retirés et d'autres pourraient sortir du PCDR, afin d'être pris en charges par d'autres outils communaux ou d'autres partenaires.*

3.2. Réflexion individuelle

Tout autour de la salle de réunion, la FRW a installé des posters reprenant, pour chaque objectif proposé, les enjeux dont ils découlent et les projets déjà proposés lors du processus y liés. En préparation à la séance, les membres avaient déjà pu parcourir la proposition de stratégie (axes – enjeux – objectifs) tandis qu'ils ont pu découvrir les idées de projets déjà proposés jusqu'à présent en lien avec chaque objectif. Durant 20 minutes, les membres de la CLDR sont invités à parcourir ces posters et à y insérer des post-it consignant leurs propositions, avis et réflexions. Les questions-guides proposées pour ce travail sont les suivantes :

- Est-ce que la structure globale de l'objectif vous semble cohérente (liens enjeux – objectif – projets) ?
- Est-ce que l'objectif est bien formulé ?

- Concernant les projets :
    - Sont-ils placés au bon objectif ?
    - Faut-il regrouper certains projets ?
    - Manque-t-il des projets pour certains objectifs ?

L'objectif de ce travail est de continuer à faire évoluer la proposition de stratégie et d'identifier les objectifs qui nécessitent d'être approfondis lors des groupes de travail thématiques prévus par la suite. Ces groupes de travail permettront de doter certains objectifs moins complets de nouvelles propositions de projets.

La synthèse de ces réflexions et propositions se trouve en annexe 3.

3.3. Retour en plénière et discussions

Lors de ce retour en groupe, la discussion s'est portée essentiellement sur les propositions et avis de la CLDR concernant la structure générale de la stratégie ou les objectifs. Les avis et propositions concernant les projets sont inclus dans la synthèse (annexe 3) mais seront discutés par la suite.

Les résultats de cette réflexion en groupe se trouvent également dans la synthèse en annexe 3.

4. Programme de travail de la CLDR : les suites

Suite au travail d'élaboration de la stratégie, l'Opération de Développement Rural va se poursuivre au moyen de groupes de travail thématiques (GT). Ces GT vont permettre de creuser certains objectifs afin de faire émerger des projets pour les atteindre. Certains de ces GT sont à nouveau ouverts à la population. Les dates et thématiques des GT seront définies sur base du travail réalisé sur la stratégie par la Commune, la CLDR et l'auteur de programme (Déc. 2019/fév. 2020).

En parallèle, début 2020, la commune va mettre en ligne une plateforme permettant de déposer des projets candidats à l'octroi d'une partie du budget participatif communal.

5. En action

Le point « en action » sera systématiquement inscrit à l'Ordre du Jour des séances de CLDR. Les membres qui veulent faire un partage d'initiatives, des suggestions d'idées, un appel à mobilisation, etc., peuvent le faire, en envoyant leur idée à la FRW préalablement à la réunion.

Voici pour la séance du 07 novembre 2019 les projets présentés (voir annexe 1) :

- Projet de géocaching pour mettre en valeur les rivières
    - ⇨ => pour participer : prendre contact avec Véronique de Brouwer

- Projet 1000 feuilles du GAL Culturalité
    - ⇨ Pour participer : **https://culturalite.be/?PlantationsMilleFeuille**

- Visite d'un four à pain à Burdinne le 17/11
    - ⇨ Pour participer : Rita et Philippe Mertens ritamertens10@yahoo.fr, 0473/777112

6. Divers

- Communication entre les membres

Afin de faciliter la communication entre les membres, un système sera intégré au site de l'ODR de Perwez (voir ci-dessous) où chacun pourra partager de l'information et se tenir informé des dernières nouvelles.

Les échanges par e-mails seront limités exclusivement aux sujets directement liés à l'ODR.

- Planning et horaires des réunions

Les réunions de la CLDR étant planifiées en fonction de l'avancée des travaux d'élaboration du PCDR, il est difficile de prévoir ces dates très longtemps à l'avance (plusieurs mois). La Commune fait toutefois son possible pour prévenir les membres le plus rapidement possible dès que les dates de réunions sont fixées. Un e-mail sera envoyé aux membres afin qu'ils puissent bloquer la date, l'invitation sera elle envoyée plus tard.

Afin de permettre à tout le monde d'assister le plus possible aux réunions, il est proposé que les réunions débutent à 19h45, et aient lieu en alternance sur différents jours de la semaine.

7. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : **www.odrperwez.info**
- Page Facebook de l'ODR : https://www.facebook.com/ODRPerwez/
- Bulletin communal, mailing.

Coordonnées :

La réunion se termine dans la convivialité par un apéro dinatoire.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL CLDR

-

RETOUR SUR LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

09/12/2019

BIENVENUE !

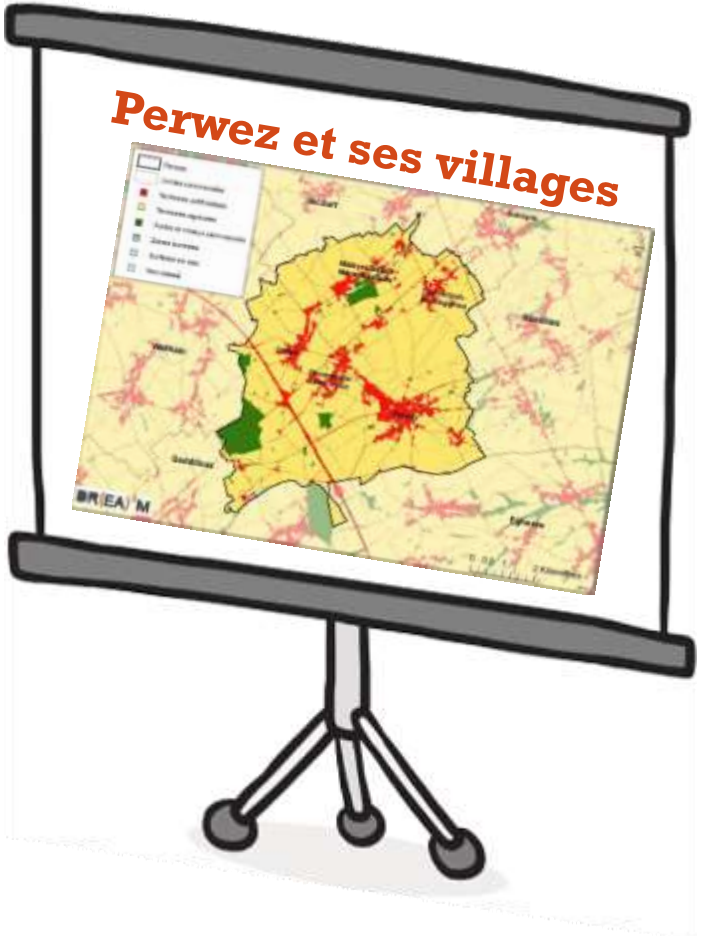

DE LA SOIRÉE…

- **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 07/11/2019
- **Retour sur la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau DR(EA)²M :** Quels changements? Quels groupes de travail?
- **Communication intra CLDR:** Quels besoins? Quels outils?
- **En action :**
  - **Le four à pain: un projet à construire**
  - **Co-construction du village des associations**
- **Divers**

Compte rendu du 07.11.2019

QUESTIONS / REMARQUES

RETOUR SUR LA PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PAR LE BUREAU D'ETUDE DR(EA)²M

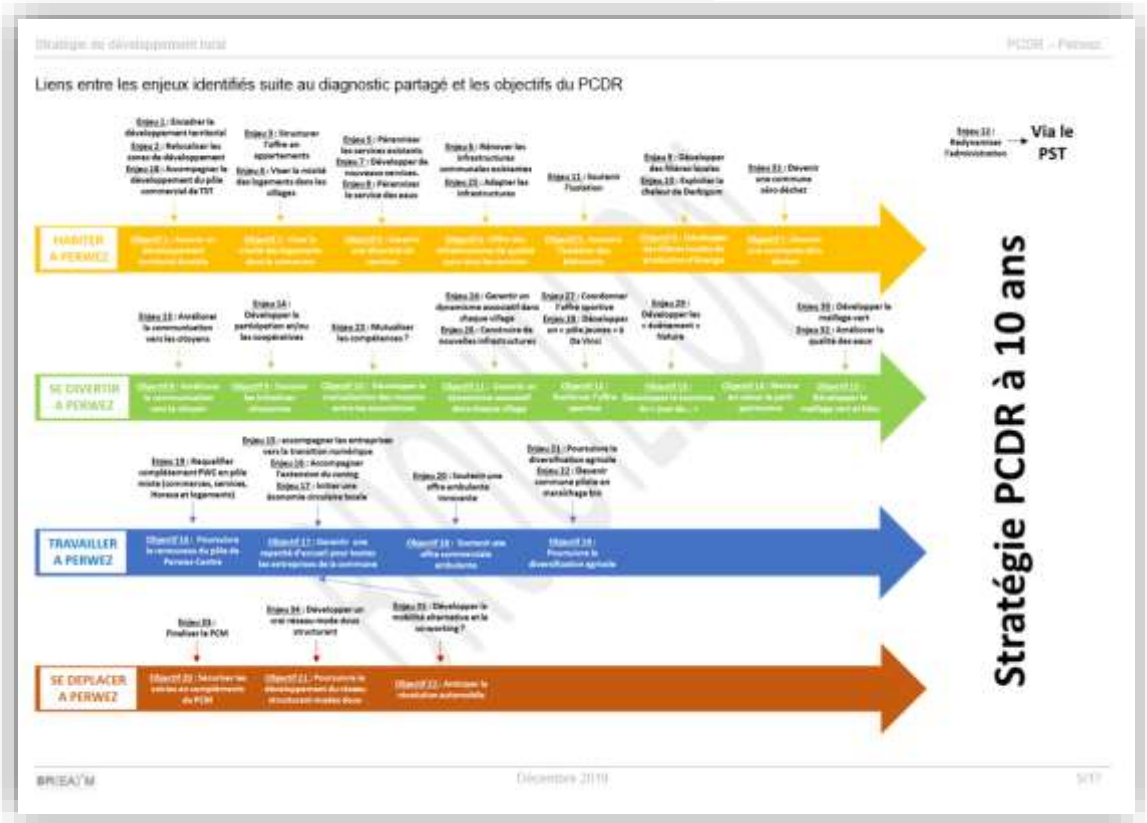

DEPUIS LA DERNIÈRE CLDR…

- CR de la CLDR

- Réunion de coordination avec le Collège, l'auteur et la FRW: Positionnement par rapport aux propositions de la CLDR

- Re- travail de la stratégie par le bureau Dream

- 22 Objectifs => 14 objectifs
- Reformulation d'objectifs
- Intégration des remarques de la CLDR

QUELLES ÉVOLUTIONS?

- Objectif AT => sort de la stratégie car pas de projet concret derrière (reste un enjeu mais réponse de la Commune via outils et procédures existantes)
- Garantir la diversité des services: Inclus l'objectif lié aux infrastructures
- Production d'énergie et isolation: Un seul objectif
- Vie associative: 1 seul objectif pour Mutualisation de moyens, dynamisme citoyen et dynamisme associatif
- Offre sportive: inclue dans les services
- Jeunesse: un nouvel objectif propre
- Patrimoine et Tourisme: un seul objectif : « Mise en valeur du Patrimoine et développement du tourisme
- **Maintenir** et Poursuivre la diversification agricole
- Sécuriser les voiries fait partie de l'objectif développement du reseau mode doux (enlevé le structurant)
- Révolution automobile => Mobilité de demain

Stratégie PCDR à 10 ans

HABITER A PERWEZ

Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune
- Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements
- Enjeu 4 : Viser la mixité des logements dans les villages

Objectif 2 : Garantir une diversité de services
- Enjeu 5 : Pérenniser les services existants
- Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
- Enjeu 7 : Développer de nouveaux services.
- Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux
- Enjeu 25 : Adapter les infrastructures
- Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive

Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie
- Enjeu 9 : Développer des filières locales
- Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbigum
- Enjeu 11 : Soutenir l'isolation

Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet
- Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet

VIVRE A PERWEZ

Objectif 5 : Améliorer la communication
- Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens

Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village
- Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives
- Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?
- Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village
- Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures

Objectif 7 : Coordonner, encadre et développer l'offre jeunesse
- Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
- Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive
- Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci

Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
- Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature

Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu
- Enjeu 30 : Développer le maillage vert
- Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux

TRAVAILLER A PERWEZ

Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces
- Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements)
- Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante

Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre
- Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique
- Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning
- Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale

Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole
- Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole
- Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio

SE DEPLACER A PERWEZ

Objectif 13 : Poursuivre le développement du réseau modes doux
- Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant

Objectif 14 : Anticiper la mobilité de demain
- Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

QUELS PROJETS? QUELS GT?

- Logement : Réflexion avec Collège et CLDR => Pas de GT public
- Services: Nombreuses idées de projets => Pas de GT public
- Energie: réunion avec Derbigum et réunion publique (?) => GT?
- Zéro déchets: idées de projets => Pas de GT public
- Communication: Idées de projets => pas de GT public
- Dynamisme citoyen: Travail avec le Centre culturel car liens avec leur contrat programme =>pas de GT public
- Jeunesse: rencontre avec les acteurs jeunesse => pas de GT public

QUELS PROJETS? QUELS GT?

- Patrimoine et Tourisme: quelques idées de projets => pas de GT public
- Nature et Rivières: GT
- Secteur économique: Réunion avec les acteurs structurants =>Pas de GT Public
- Perwez centre: Réflexion liée à la rénovation urbaine et effectuée avec le CRU=> pas de GT public
- Diversification agricole: rencontre des agriculteurs => Pas de GT public
- Réseau mode doux et mobilité de demain: mobilisateur => GT

OBJECTIFS DES RÉUNIONS ET GT

DES PROJETS, LES PLUS ABOUTIS POSSIBLES

- **Vérifier la pertinence de l'objectif**
- **Faire émerger des projets permettant d'atteindre les objectifs**
- **Travailler plus en profondeur des projets déjà proposés et identifier des futurs porteurs**

COMMUNICATION INTRA CLDR:
QUELS BESOINS ?
QUELS OUTILS NUMÉRIQUES ?

- Réflexion en individuel – 10'
  - Chacun note jusqu'à 2 besoins **en matière d'échanges et de communication numérique** entre membres sur un post-it

- Retour en plénière – 20'
  - **Analyse des avis**
  - Topo : quel est **le moyen d'échange et de communication** le plus adéquat ?

COMMUNICATION INTRA CLDR:
QUELS BESOINS ?
QUELS OUTILS NUMÉRIQUES ?

- Idée 1 (x Nbre)

COMMUNICATION INTRA CLDR:
QUELS BESOINS ?
QUELS OUTILS NUMÉRIQUES ?

→ Qui peut aider la CLDR à mettre en place l'outil numérique adapté ?

EN ACTION

- **Projet de Four à pain**
  - Proposition de Rita Mertens
  - **Besoin de participants!**

Nous vous proposons plusieurs formules:

Faire son propre pain en pesant, mesurant, calculant les bonnes proportions… et repartir à la maison avec sa miche toute fraîche, cuite au feu de bois !
Découvrir les balances anciennes, les comparer, se lancer ensemble dans la résolution de défis !
Le plaisir est garanti !

Vivre ces mêmes expériences mathématiques à partir de la fabrication de pizzas, brioches ou spéculoos.
Terminer l'atelier par un repas partagé, et pourquoi pas ensemble avec les parents !

Et si on devenait champion de résolution de défis en s'amusant ?

Et si on découvrait, grâce à notre moulin, d'où vient la farine ?

Concrètement :
Nous proposons des ateliers pour min. 8 à max. 12 enfants selon une formule variable : ½ journée ou journée entière.

Où ?
Nous sommes mobiles ! Nous venons chez vous avec notre camion de pompier ! Vous prévoyez un espace intérieur, si il n'est pas possible de travailler en plein air.
Nous pouvons aussi vous proposer un lieu en dehors de chez vous.

Prix indicatifs ingrédients compris:
Une ½ journée « pain » : 12€ /enf.
Une ½ journée « pizzas, brioches ou spéculoos » : 17€ /enf.
Un forfait est ajouté pour couvrir les frais de déplacement.

Et si on pouvait calculer ensemble les mains dans la farine ?

Sophie Hanssens, institutrice, formée en rééducation logicomathématique.
Vincent Janssens, boulanger diplômé

Plus d'infos ? Des témoignages ?
Facebook : pain-ponts
pain.ponts@gmail.com
0485/91.77.66

PAIN PONTS
ATELIER MOBILE

ATELIERS POUR ENFANTS
à partir de 7 ans

Et si on conjuguait ensemble math et pain ?

EN ACTION

- **Village des associations**
  - Projet du Foyer culturel de pouvoir proposer un village des associations perwéziennes lors du prochain « Scènes de Villages » en juin 2020
  - Liens forts avec le PCDR et l'objectif « Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village » et idées de projets :

- Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, …
- Faire l'inventaire et le cadastre de tous les projets existants (ex : SEL d'Orbais, Slowly, projets financés par le passé tels que l'achat de tables, chaises, …), commerces locaux, … Trouver le moyen de le communiquer et de le soutenir
- Rencontres et échanges réguliers entre associations
- …

EN ACTION

- **Village des associations (suite)**
  - Membre d'association (ou non)? Le Foyer à besoin d'aide pour co-construire cet événement (afin qu'il soit le plus adapté possible aux demandes des associations)
  - Madeleine Litt: madeleine.litt@foyerperwez.be

EN ACTION

- **Repair Café**
  - La réflexion est lancée et portée principalement par l'ACRF
  - Possibilité de rejoindre le groupe! Personnes intéressées?
  - Prendre contact avec Anne-Laure Degive: annlauredegive@acrf.be

DIVERS

- **Avez-vous un point DIVERS?**

PERSONNES DE CONTACT

La Commune de Perwez

Isabelle MASSON

Agent Relais

081/64.92.57

communication@perwez.be

Véronique DE BROUWER

Echevine du Développement Rural

0473/583.864

veronique_debrouwer@skynet.be

Le bureau d'étude DR(EA)²M

Jean-Philippe LENS

Responsable PCDR Perwez

071/84.02.99

jp.lens@drea2m.be

L'organisme d'accompagnement La Fondation Rurale de Wallonie

Marie BURETTE

Agent traitant

010/237.801

m.burette@frw.be

Michaël PLUIJGERS

Agent d'appuis

010/237.806

m.pluijgers@frw.be

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

DANS LE VIF DU SUJET !

Groupes de Travail (GT)

Les grands enjeux pour Perwez

Les premières idées de projets

Le diagnostic partagé

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

AU NIVEAU DU CONTENU

1) L'ANALYSE DU TERRITOIRE, SES FORCES ET FAIBLESSES

2) LE VÉCU DES HABITANTS + PERSONNES RESSOURCES

COMMUNE DE PERWEZ

3) LES FACTEURS EXTERNES (ÉCONOMIE MONDIALISÉE ET POLITIQUES EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES)

Retours à la population :

- 35 enjeux identifiés
- 125 idées de projets…
- … dont 16 projets plus concrets

QUELLES SUITES AVEC LA CLDR ?

Définir une stratégie de développement

- **Se fixer des objectifs pour 10 ans**

« Dans 10 ans, Perwez sera … »

- **Sélectionner des projets pour atteindre ces objectifs**

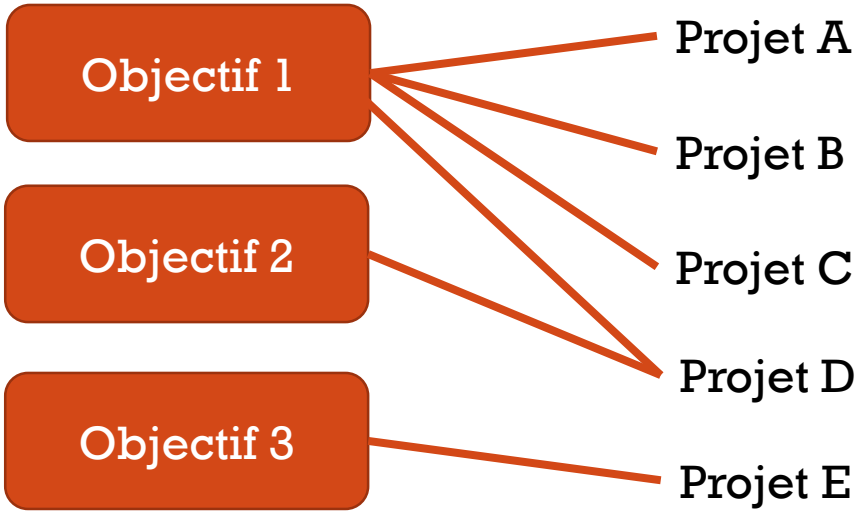

VISION À 10 ANS

Habiter

Enjeu 1 : Encadrer le développement territorial ?

Enjeu 2 : Relocaliser les zones de développement ?

Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements ?

Enjeu 4 : Viser la mixité de logements dans les villages ?

Enjeu 5 : Pérenniser les services existants ?

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes ?

Enjeu 7 : Développer de nouveaux services ? En PPP ?

Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux ?

Enjeu 9 : Développer des filières locales ?

Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbygum ?

Enjeu 11 : Soutenir l'isolation ?

Enjeu 12 : Redynamiser l'administration ?

Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens ?

Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives ?

Se déplacer

Enjeu 33 : Finaliser le PCM ?

Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant ?

Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

Travailler

Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique ?

Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning ?

Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale?

Enjeu 18 : Accompagner le développement du pôle commercial de TST ?

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements) ?

Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante?

Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole ?

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio ?

Se divertir

Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?

Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village ?

Enjeu 25 : Adapter les infrastructures ?

Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures ?

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive ?

Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci ?

Enjeu 29 : Développer le « événement » Nature ?

Enjeu 30 : Développer le maillage vert ?

Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet ?

Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux ?

COMMUNE DE PERWEZ

Perwez, un pôle rural qui va structurer son offre en services, s'inscrire dans la transition économique et écologique, renforcer son maillage vert et son réseau modes doux, et devenir commune pilote pour l'agriculture de demain

DR(EA)²M

Le Four à pain Villageois de Perwez

Présentation de 2 options (fixe et mobile) et proposition 2020

1. Fours à pain fixes

Comme tous les ans, l'équipe du « Four à Pain » vous propose d'acheter des cougnous « faits maison ».

A l'approche de la Noël, l'équipe du Four à Pain vous propose des « cougnous » préparés « maison » et cuits au feu de bois au prix de ***4 €*** par pièce de ***250*** *gr* .

Vous avez le choix entre des :

- Cougnous nature
- Cougnous aux raisins
- Cougnous au sucre

Afin de nous permettre de planifier correctement les volumes à préparer et le nombre de cuissons, il est ***indispensable de placer vos commandes avant le 11/12/2019*** auprès de notre secrétaire, *Josiane Lambert* : par téléphone 010/45.17.66 ou par e-mail à josianelambert@yahoo.fr.

Vous pourrez retirer vos commandes ***au local du Four à Pain***, 3 Scavée du Biéreau, le ***14 décembre entre 16 :00 h et 17 :30 h :*** voir le plan à la rubrique « Contacts » de notre site https://fourapainolln.wordpress.com/ ou sur Google ® Maps (recherchez « Four à Pain Ottignies-Louvain-la-Neuve »).

Il est préférable de payer à l'avance sur notre compte **BE49 5230 8074 2471.**

Four à pain Communautaire de Braives-Burdinne

2. Fours à pain mobiles

Du grain au pain asbl

Pain-Ponts

Bibludo Perwez
12 octobre ·

Pain-Ponts était cet après-midi à la bibliothèque. Réel moment magique pour les participants et la bibliothécaire.
Merci à eux pour leur gentillesse et leur savoir faire. Les lecteurs ont fait leur pain 🍞 aux noix 🥜 de a à z et ont pu l'emporter à la 🏠.

1. Présentation des 2 options

Objectifs : Créer un lieu et un moment convivial pour tisser du lien social entre les habitants

qui permet de créer une « habitude » en l'ouvrant de façon régulière (1dimanche/mois)

Local adapté (salle + « cuisine »)

Four à pain avec une capacité suffisante pour qui permettre aux habitants d'apporter leurs tartes, plats, ….

Sensibiliser au bio et au circuit court

Fixe ou mobile ?

Et également :

Potentialiser le four à pain en tant qu'outil pédagogique en collaboration avec les enseignants (exemple : du grain au pain, mieux connaître nos agriculteurs,…) ; animer des ateliers avec les élèves des écoles

Dynamiser le lien intergénérationnel en incluant les seniors et les résidents des maisons de repos

Intégrer le four à pain aux évènements organisés dans le cadre de la CLDR ou par des associations de l'entité (La trans-Perwézienne, « la journée de… », la promotion des circuits courts, mieux connaître nos agriculteurs, …)

- ***OPTION 1 : Four à pain fixe***
  - Avantages :
    - Local adapté (salle + « cuisine ») et qui permet de créer une *« habitude »* en l'ouvrant de façon régulière (1dimanche/mois)
    - Four à pain avec <u>une grande capacité</u> qui permet aux habitants d'apporter leurs tartes, plats, ….
    - Réhabilitation potentielle d'un patrimoine local?
  - Challenges :
    - Nécessité de trouver un local avec « cuisine » (lieu public)
    - <u>Lieu fixe : comment intéresser les bénévoles et les habitants des autres villages?</u>
    - Nécessité d'un permis de bâtir ? Autorisation des pompiers ?
    - Protéger le four des intempéries

- ***OPTION 2 : Four à pain mobile***
  - Avantages :
    - Peut se déplacer <u>dans les différents villages</u>
    - Peut être combiné à des évènements, <u>indépendamment du lieu</u>
    - Meilleure exposition du projet
    - Recrutement plus large de bénévoles et de participants
  - Challenges :
    - Nécessité de trouver un local avec « cuisine »
    - <u>On perd « l'esprit » du four à pain villageois (fixe)</u>
    - Stockage du four/ remorque
    - Assurer les transports

-Dans tous les cas, c’est un projet de taille qui prendra du temps avant d’être fonctionnel +/- **2021-2022**

-Le challenge le plus important est la constitution d’une équipe suffisamment importante qui porte le projet, tant lors de sa construction que pour son fonctionnement et d’en assurer la continuité.

Il faudrait idéalement une dizaine de bénévoles engagés avec des compétences diverses en fonction de l’évolution du projet ; **démarrer avec un groupe de 3-4 personnes** : analyse et la définition du projet, établir et gérer le budget, élaborer les dossiers pour subsides, communication, webmaster, administration, construction, « maîtres du feu », animation des ateliers de fabrication des pains/ pizzas, ramassage du bois, ….

-Nécessite de créer une **ASBL** (?)

… nous avons déjà un plan ;-)) !

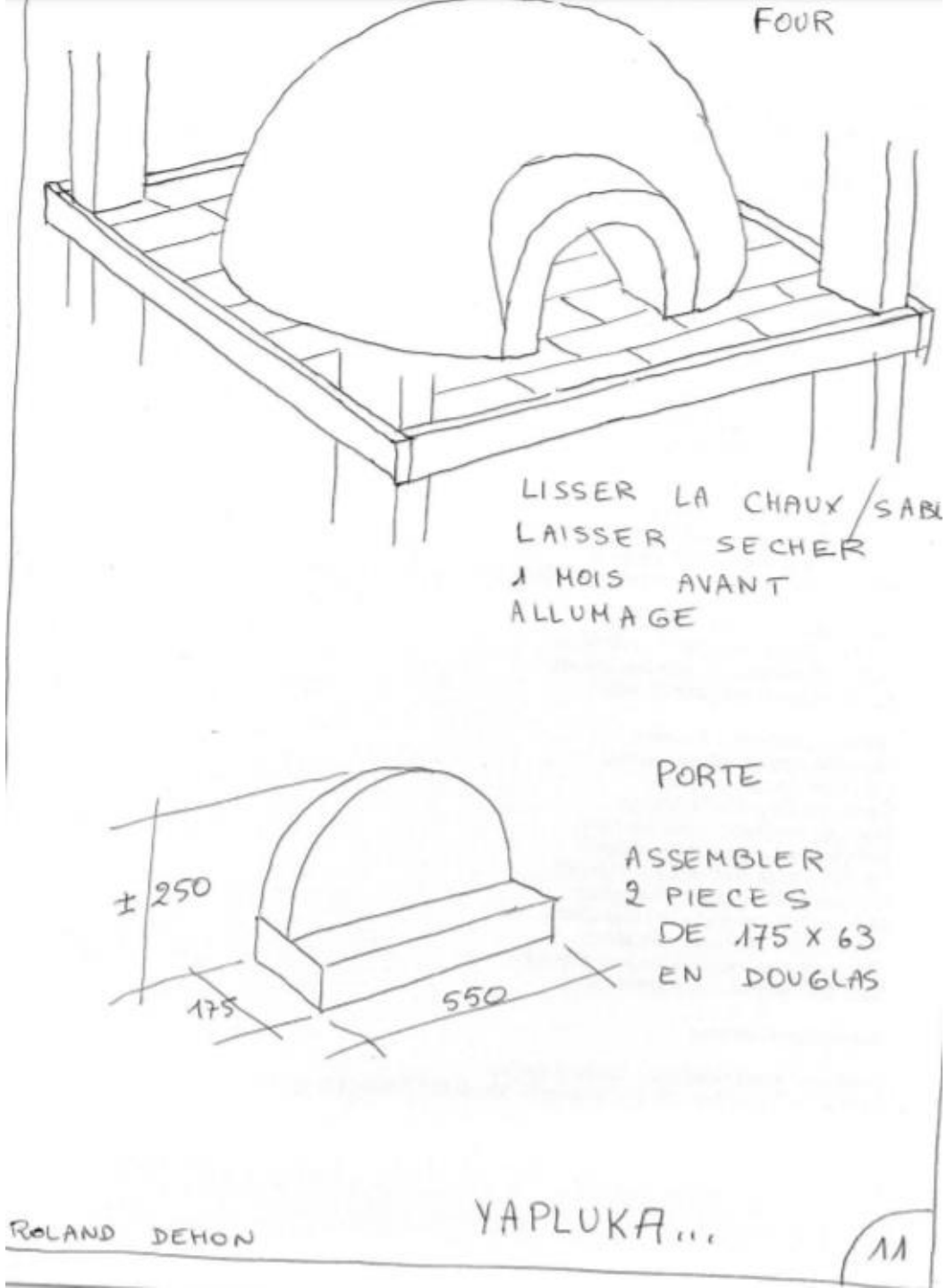

2. Proposition pour 2020

Créer en 2020 une série d'ateliers en faisant appel aux fours à pain mobiles existant dans le but de **tester le concept** avec un investissement moindre et de tester l'accueil réservé au projet.

Un avantage est de pouvoir l'organiser dans différents villages (Kibboutz, école de Thorembais, école de Malèves,….)

On pourrait également le coupler à d'autres évènements repris dans les projets du PCDR.

***Les 2 associations sont prêtes à collaborer**, à réfléchir avec nous et à venir à Perwez ! leur agenda se remplit rapidement !*

Questions à la CLDR :

- La CLDR soutient-elle ce projet?
- Qui aimerait se joindre à un groupe de travail et démarrer un projet pilote en 2020
    - Rencontrer les 2 associations de four à pain mobile
    - Évaluer comment intégrer ce projet à d'autres projets du PCDR

- **<u>Objectif du projet 2020</u>**
  - Créer une série d’ateliers en faisant appel aux fours à pain mobiles existant dans le but de tester le concept avec un investissement moindre et de tester l’accueil réservé au projet.
    - Le coupler à d’autres évènements/ associations
    - Essayer de l’organiser dans les différents villages
    - Faire un sondage lors de chaque activité

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Commune de Perwez

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE IV - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE RAPPORT FINAL

DECEMBRE 2019

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

BROUILLON

Table des matières

Programme Communal de Développement Rural **1**
Partie IV - La stratégie de développement **1**
Introduction 4
1. Objectifs de développement 7
1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez 7
1.1.1. Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune 7
1.1.2. Objectif 2 : Garantir une diversité de services 7
1.1.3. Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie 8
1.1.4. Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet 9
1.2. Axe 2 : Vivre à Perwez 10
1.2.1. Objectif 5 : Améliorer la communication vers le citoyen 10
1.2.2. Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village 10
1.2.3. Objectif 7 : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse 11
1.2.4. Objectif 8 : Mise en valeur du patrimoine et développement du tourisme 12
1.2.5. Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu 13
1.3. Axe 3 : Travailler à Perwez 13
1.3.1. Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces 13
1.3.2. Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre 14
1.3.3. Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole 15
1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez 15
1.4.1. Objectif 21 : Poursuivre le développement du réseau modes doux 15
1.4.2. Objectif 14 : Anticiper la mobilité de demain 16
1.5. Réponse aux autres enjeux 17

BROUILLON

INTRODUCTION

Le présent rapport décrit la stratégie et les objectifs du PCDR qui serviront à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir.

L'élaboration de cette stratégie s'est déroulée en trois étapes.

Premièrement, une série d'enjeux ont été identifiés sur base de l'analyse conjointe de la situation socio-économique du territoire de Perwez, des résultats de la participation de la population et d'une prise en compte de toutes les politiques et évolutions futures externes (Etat fédéral, Région, Union européenne, marché privé, …) qui pourront avoir un impact sur Perwez. Ces enjeux représentent des défis auxquels la commune sera confrontée dans les années à venir. Le PCDR peut donc être un des outils utilisés pour y faire face.

La deuxième étape a constitué en un travail d'identification de tous les enjeux susceptibles de pouvoir être traduits en objectifs du PCDR. Pour ce faire, plusieurs critères de sélection ont été utilisés :

- Le niveau d'adhésion à l'enjeu des trois groupes cibles du PCDR (politique, administration et citoyens) ;
- L'existence ou non d'autres outils/programmes permettant de répondre plus adéquatement à l'enjeu en question ;
- Le nombre d'idées de projets déjà proposées par enjeu ;

Enfin, une proposition de stratégie a été discutée et validée en CLDR. Cette stratégie définit également les effets multiplicateurs attendus ainsi que des indicateurs qui permettent de s'assurer de l'atteinte de résultats.

BROUILLON

Liens entre les enjeux identifiés suite au diagnostic partagé et les objectifs du PCDR

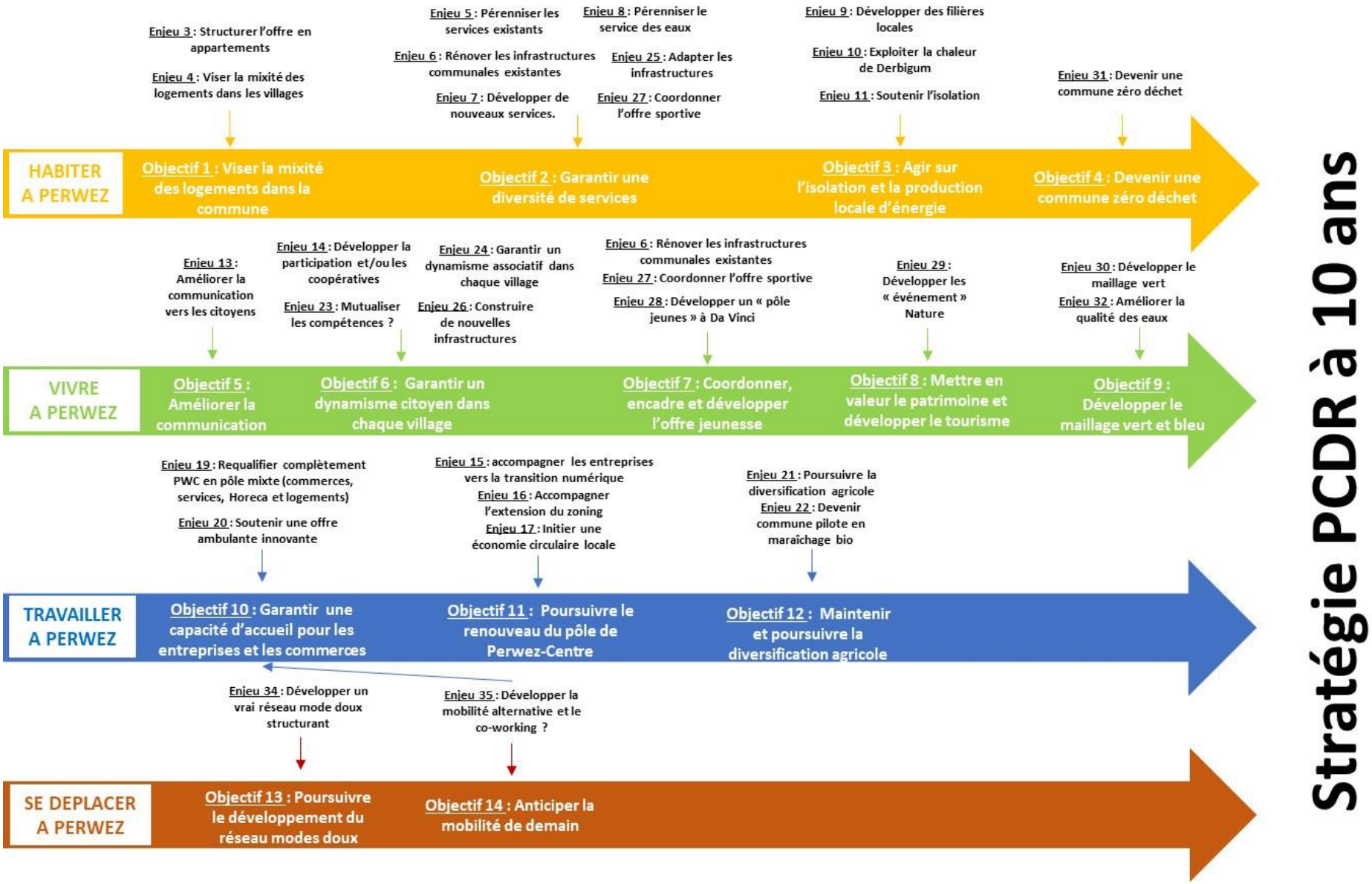

BROUILLON

1. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez

1.1.1. Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 3 : « Structurer l'offre en appartements » ;
- Enjeu 4 : « Viser la mixité des logements dans les villages ».

L'évolution de la typologie des ménages perwéziens (augmentation des personnes âgées et réduction de la taille des ménages) ainsi que l'augmentation de la population attendue amène des questions spécifiques sur la problématique du logement qui ont été pointées lors du diagnostic partagé. Comment garantir le maintien du cadre rural dans les villages ? Comment garantir une bonne mixité sociale entre Perwez-Centre et les autres villages ? Comment accompagner les projets de reconversion de fermes en logements ? Comment accompagner la demande en appartements ? Comment répondre à l'augmentation du nombre de personnes isolées et au vieillissement de la population ? Toutes ces questions méritent une attention particulière au vu de l'attachement de la population au cadre rural de l'entité.

Etant donné que des mesures existent déjà (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural à Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines, périmètre de rénovation urbaine à Perwez-Centre, projet de Schéma d'Orientation Local à Thorembais-Saint-Trond), l'objectif vise donc à accompagner les nouvelles demandes en logements dans la commune en apportant une attention particulière à la mixité sociale, à une offre adaptée à toutes les tailles de ménage, à un accès aux logements des jeunes ménages et à une offre adaptée aux PMR et aux personnes âgées. Le tout en veillant à ce que chaque projet s'intègre dans le contexte urbanistique du village concerné.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.2. Objectif 2 : Garantir une diversité de services

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 5 : « Pérenniser les services existants » ;
- Enjeu 6 : « Rénover les infrastructures communales existantes » ;
- Enjeu 7 : « Développer de nouveaux services » ;
- Enjeux 8 : « Pérenniser le service communal des eaux » ;
- Enjeu 25 : « Adapter les infrastructures » ;
- Enjeu 27 : « Coordonner l'offre sportive ».

Cet objectif vise à faire face à plusieurs défis auquel Perwez sera confronté et à répondre de nombreuses idées de projets évoqués durant les consultations de la population.

D'une part, la numérisation en cours de l'économie va amplifier le phénomène de disparition des services physiques. Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. Le service physique, quand il est encore offert, est alors relocalisé au sein d'un pôle sectoriel important (exemple des maisons du tourisme du Brabant wallon regroupées au sein d'une seule structure à Waterloo) ou relocalisé dans une grande ville ou un grand complexe commercial (exemple du secteur pharmaceutique avec l'arrivée de Medi-Market). Avec encore une multitude de services présents sur son territoire, Perwez pourrait voir son offre fortement se réduire en nombre ou se concentrer en quelques lieux stratégiques. A priori à Thorembais-Saint-Trond qui dispose de la meilleure chalandise de passage.

D'autre part, plusieurs points d'attention ont régulièrement été évoqués lors des réunions villageoises : le manque de plaines de jeux à Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes et Perwez-Centre, l'absence d'une place publique à Thorembais-Saint-Trond, la vétusté de certaines infrastructures scolaires, la difficulté de pérenniser les clubs de jeunes, l'inadéquation de l'aménagement de certaines salles par rapport aux besoins de leurs occupants, le manque de coordination dans l'offre sportive et dans la communication des activités.

En parallèle à ces questions, les consultations de la population ont mis en avant des demandes pour élargir l'offre avec de nouveaux services : académie, piscine, mouvements de jeunesse, cimetière d'humusation, discothèque, clubs de jeunes, …

L'objectif est donc triple :

1. Garantir pour le futur, une même diversité et qualité de services en anticipant la disparition de certains d'entre eux et en améliorant la gestion des autres ;
2. Améliorer l'aménagement des lieux de rencontre existants (petits aménagements ou rénovations lourdes) ainsi que d'examiner si de nouveaux lieux doivent être aménagés pour satisfaire aux demandes des services existants.
3. Examiner un élargissement de l'offre en services en veillant à une bonne complémentarité avec les services et les infrastructures existants.

1.1.3. Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 9 : « Développer des filières locales de production d'énergie » ;
- Enjeu 10 : « Exploiter la chaleur de Derbigum » ;
- Enjeu 11 : « Soutenir l'isolation » ;

Au vu des enjeux climatiques, soutenir l'isolation est un objectif essentiel d'autant plus que les techniques sont maîtrisées et connues et que la marge wallonne de réduction des consommations est encore très importante. L'objectif d'isolation est donc inscrit dans le programme du PCDR tout en sachant que beaucoup d'actions sont déjà entreprises à Perwez. Via le plan UREBA la commune a déjà réalisé plusieurs actions d'isolation de ses bâtiments. La commune a en plus adhéré au programme Renowat. D'ici 2030, Perwez devra également, avec le soutien de son gestionnaire de réseau de distribution, procéder au remplacement par des LED de tout son éclairage public. En ce qui concerne le soutien à l'isolation des ménages privés, la commune a la chance de disposer d'un conseiller en énergie et d'un des 16 guichets énergie wallons qui promulgue tout type de conseils aux citoyens. Il s'agit donc surtout d'orienter les actions nouvelles vers un renforcement de la communication sur les outils et moyens disponibles pour les ménages.

En ce qui concerne la production d'énergie, mis à part le champ éolien (qui génère des taxes communales mais n'alimente pas directement les habitants et entreprises de Perwez) les énergies locales renouvelables sont peu développées sur le territoire. Or de plus en plus de projets de production d'énergie en Wallonie sont initiés et développés par des porteurs locaux (citoyens, agriculteurs, collectivités, entreprises, …) aussi bien dans l'éolien, la biomasse, le solaire que l'hydraulique. Ces initiatives témoignent d'un engouement pour ce type de filière et disposent de plus en plus d'une expérience et d'une crédibilité qui leur permettent de pouvoir être dupliquées.

Perwez comme tout territoire dispose d'un potentiel de production d'énergie (en l'occurrence surtout éolien, biomasse et solaire) qui pourrait être valorisé localement. Plus spécifiquement, la présence du parc d'activités économiques et de certaines entreprises (Derbigum) peut aussi être la source d'une énergie à exploiter.

L'objectif est donc d'identifier quelles sources d'énergie peuvent être les plus valorisantes à Perwez, selon quelle filière et avec quels moyens opérationnels. Il s'agira également de soutenir les projets déjà existants afin d'en assurer leur pérennité.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.1.4. Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 31 : « Devenir une commune zéro déchet » ;

Le wallon est un des leadeurs européens du tri des déchets. Via les collectes sélectives en porte à porte et la présence de recyparks dans toutes les communes, le citoyen dispose d'une belle infrastructure pour garantir un bon tri des déchets. Les statistiques montrent néanmoins que le citoyen perwézien produit davantage de déchets que la moyenne wallonne.

L'objectif vise donc à encourager le citoyen et l'administration à réduire sa quantité annuelle de déchets. Elle pourra compter sur la dynamique actuelle de projets « zéro déchets » qui se développent un peu partout (épiceries vrac, repair café, ressourceries) et qui favorisent la sensibilisation et proposent des actions très concrètes ainsi que des conseils pour y arriver. A noter que la commune a décidé, à partir de janvier 2021, d'assurer la collecte des déchets via des conteneurs à puces (un tout venant et un organique).

Ces exemples pourront ainsi faciliter le choix d'identification des meilleures actions à mener pour réussir ce défi.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

PROJET

1.2. Axe 2 : Vivre à Perwez

1.2.1. Objectif 5 : Améliorer la communication vers le citoyen

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 13 : « Améliorer la communication vers les citoyens » ;

Lors des réunions de consultation villageoise, il a plusieurs fois été identifié que la communication vers la population n'était pas optimale. D'une part, avec l'augmentation du nombre de services (publics ou privés), d'activités (culturelles et sportives) et d'événements qui sont désormais offerts à Perwez, une démultiplication des communicants et de l'information s'est faite avec le temps. D'autre part, l'émergence des réseaux sociaux a bouleversé l'accès à l'information tant en termes de canaux que de rapidité et de qualité. Il n'est donc pas surprenant que le citoyen puisse percevoir un manque de communication si celle-ci n'a pas été adaptée suite à ces évolutions.

L'objectif vise donc à améliorer la communication vers le citoyen en identifiant parmi tous les canaux d'information désormais disponibles le(s) meilleure(s) moyen(s) d'assurer un bon transfert de l'information (bulletin communal, site web, réseaux sociaux, valves à l'administration, toutes-boites, panneaux d'affichage public, courriers, presse locale, …).

A côté d'un travail sur les outils de communication, une réflexion pourrait être menée sur la coordination de l'ensemble de l'information communiquée vers le citoyen afin que celle-ci puisse intégrer facilement les informations venant de tous les acteurs perwéziens offrant un service aux citoyens (administration, écoles, associations, clubs de sport, centre culturel, …).

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.2. Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 14 : « Développer la participation et/ou les coopératives » ;
- Enjeu 23 : « Mutualiser les compétences » ;
- Enjeu 24 : « Garantir un dynamisme associatif dans chaque village » ;
- Enjeu 26 : « Construire de nouvelles infrastructures » ;

Perwez possède une vie associative riche avec une offre culturelle, de loisir et sportive diversifiée. Le diagnostic partagé a permis de dégager plusieurs points qui pourraient contribuer à maintenir ce dynamisme et à l'encourager. Premièrement, l'offre est surtout concentrée au sud de la N29 et plus particulièrement à Perwez-Centre. Cette disparité permet de conserver une attractivité pour Perwez-Centre mais en même temps limite la dynamique au sein des villages. A noter qu'avec la création récente du terrain de hockey à Odenge, un pôle sportif existe désormais au nord de la N29.

PROJET

Deuxièmement, les interviews des personnes ressources ont pu mettre en évidence certaines faiblesses du secteur associatif. Il est dynamique et varié et propose une multitude d'activités mais pourrait être plus efficace et exploiter un potentiel beaucoup plus grand de participants. Ont ainsi été identifiés : une difficulté de gestion des bénévoles qui en sont pourtant les chevilles ouvrières et un manque de certaines compétences : informatique, communication, gestion de projets et évaluation.

Troisièmement, on observe que l'initiative citoyenne collaborative, via des formes diverses (asbl, coopératives, association de fait, …), est en développement partout en Wallonie. Cette forme d'engagement qui est une tierce voie par rapport aux initiatives publiques et privées vise l'autogestion locale de biens « communs » et est principalement active dans l'énergie (éoliennes citoyennes, réseaux de chaleur, groupements d'achat), l'alimentation (coopératives, GAC, épiceries, jardins partagés, …), la mobilité (co-voiturage, atelier de réparation, coursier à vélo, …), le logement (habitat groupé, logement kangourou, community land trust, …) et les services (SEL, Repair café, …). De plus, ces initiatives peuvent désormais s'appuyer sur des structures d'accompagnement et de soutien qui leur permettent de cadrer leur projet et de les rendre autonome et pérenne. A Perwez, les consultations villageoises ont montré un vif intérêt pour ce type d'initiatives et une multitude de projets ont déjà été proposés toutes thématiques confondues.

L'objectif est donc de soutenir la vie associative en apportant une attention particulière à la création et au développement d'activités dans les villages qui en ont le moins. Il s'agit aussi d'identifier quelles ressources, outils et compétences pourraient être mutualisées entre toutes les associations afin de pouvoir alléger la charge administrative ou rendre plus efficientes certaines de leurs tâches pour ainsi, en garantir leur dynamisme. Enfin, il convient de stimuler les initiatives collaboratives citoyennes en élaborant un canevas d'accompagnement et en identifiant les mesures de soutien. A noter que le Collège a décidé la mise en place d'un budget participatif qui devrait être lancé dès janvier 2020 et permettre un soutien financier aux projets portés par des citoyens.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.3. <u>Objectif 7 : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse</u>

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 7 : « Développer de nouveaux services » ;
- Enjeu 27 : « Coordonner l'offre sportive » ;
- Enjeu 28 : « Développer un pôle jeunes à Da Vinci » ;

Le manque d'activités pour les jeunes est régulièrement ressorti lors des consultations villageoises et des interviews des personnes ressources. Il concerne surtout les activités extra scolaires pour les tous petits et les activités de loisir et culturelles pour les ados. Plusieurs services développant des activités pour les jeunes existent déjà (SCAJ, Centre culturel, GAL, planning familial, accueil temps libre, …). L'école Da Vinci constitue en outre un pôle en devenir.

BROUILLON

L'objectif vise donc à développer l'offre d'activité pour le jeunes en partant des structures existantes et en identifiant les besoins et ressources nécessaires pour l'accomplir.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.4. Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 29 : « Développer les événements nature » ;

Le rapport socio-économique et la participation citoyenne ont mis en évidence un manque de dynamisme autour des éléments patrimoniaux alors même que la vie associative est riche et que le patrimoine architectural est intéressant. Aussi les citoyens ont exprimé leur désir de faire pérenniser le patrimoine immatériel. La connaissance du patrimoine historique et culturel passe tout d'abord par un travail de recensement des différents éléments qui participent à la richesse du territoire communal : petit patrimoine, histoires locales, pratiques culturelles, etc. Dans un second temps, il s'agira de valoriser ce patrimoine en le faisant connaître à la population et en assurant sa transmission de génération en génération. Cette valorisation pourra se faire à la fois par des animations, des activités de découvertes autour du patrimoine bâti ou des sites d'intérêt (balades contées, journée patrimoine, évènements, ducasses, etc.) ou encore par la création de plaquettes de présentation, de panneaux dispersés dans la commune, etc.

A noter que le GAL tout comme la maison du tourisme, peuvent être de bons conseillers puisqu'ils ont déjà réalisé plusieurs actions dans cette thématique dans d'autres communes.

L'attractivité touristique de Perwez a, quant à elle, été développée par la maison du tourisme de la Hesbaye brabançonne et axée sur le tourisme vert au moyen notamment de balades à vélo et pédestres. Avec le regroupement de toutes les maisons du tourisme du Brabant wallon en une seule entité à Waterloo, la promotion du tourisme à Perwez risque de s'atténuer. Néanmoins, d'autres acteurs comme le GAL Culturalité ou le Contrat Rivière Dyle-Gette développent des activités autour des balades et des projets mis en place par la commune comme le RAVel, la rénovation de la gare et la transperwézienne vont faire perdurer cet axe touristique.

Pour valoriser son offre touristique, Perwez pourrait miser encore davantage sur son cadre rural et vert. Une piste à exploiter pourrait être celle du tourisme du « jour de … ». Ce tourisme s'appuie sur un engouement nouveau relatif aux événements naturels et au cycle agricole et qui fête le « jour de… » : la floraison des jacinthes des bois, la première sortie des vaches au printemps (cfr. le jour du köslapp en Suède pour lequel existe désormais un agenda en ligne listant toutes les fermes participantes et qui attirent des milliers de personnes), le premier jour des vendanges, le premier jour de migrations des hirondelles, … Perwez pourrait très bien mettre en place un tel tourisme puisqu'elle dispose du terreau naturel et agricole et se trouve à une distance proche de grandes villes permettant une mobilisation rapide d'une communauté importante de personnes. L'avantage de ce type d'événements est qu'ils participent indirectement et naturellement à un renfort/rétablissement du dialogue entre agriculteurs et citoyens.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.2.5. Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 30 : « Développer le maillage vert » ;
- Enjeu 32 : « Améliorer la qualité des eaux » ;

Le territoire perwézien possède des portions de paysage très intéressantes ainsi que des éléments écologiques à haut potentiel. Ces éléments sont situés dans une région où l'agriculture est fortement orientée vers les grandes cultures qui a eu tendance par le passé à gagner les bonnes terres sur les espaces verts et la forêt.

La commune et d'autres acteurs mettent bien en œuvre depuis plusieurs années des actions visant à améliorer la biodiversité : plantations d'arbres et haies, fauchage tardif, aménagement de zones naturelles, etc. et qui ont eu comme effet de conserver et protéger ce qui était encore existant.

L'objectif vise donc à développer la biodiversité et le paysage en reconstituant un maillage vert et bleu. Cela passera via des actions menées auprès des habitants (sensibilisation aux produits phyto, journées de l'arbre, formation au compostage, journée des jardins ouverts …), par des actions menées sur des propriétés publiques (création de réserves, plantations, désherbage écologique, visites pédagogiques, grand nettoyage de printemps, parcours biodiversité, …) et inévitablement via un dialogue avec les agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à mettre en place des pratiques respectueuses de la nature (nouvelles pratiques culturales, reconversion au bio, plantations de haies participant à la restauration des paysages bocagers, entretien des zones naturelles existantes, développement de nouveaux refuges ou de liaisons pour la biodiversité). La commune compte par ailleurs renforcer la dynamique déjà mise en place avec le contrat rivière Dyle-Gette (information, sensibilisation et sanctions).

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3. Axe 3 : Travailler à Perwez

1.3.1. Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 15 : « Accompagner les entreprises vers la transition numérique » ;
- Enjeu 16 : « Accompagner l'extension du zoning » ;
- Enjeu 17 : « Initier une économie circulaire locale » ;
- Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante » ;
- Enjeu 35 : « Développer la mobilité alternative et le coworking ».

PROJET

Perwez témoigne d'un certain dynamisme économique puisque le diagnostic révélait que son nombre d'entreprises avait évolué de 646 à 812 entre 2008 et 2015 et que son nombre d'indépendants de 650 à 1070 entre 2000 et 2016. Quand on sait que la proximité entre son lieu de travail et son domicile est un des premiers critères de bien-être et de motivation pour un gérant d'entreprise, agir sur une offre locale en terrains et/ou bâtiments est un des principaux leviers pour maintenir la vitalité entrepreneuriale. Par ailleurs, de plus en plus de chef d'entreprises indiquent que la disponibilité en infrastructures et l'accès automobile ne sont plus les seuls critères de choix d'implantation et que la diversité des services disponibles et le cadre de vie sont tout autant recherchés. L'éclosion de solutions de mobilité alternative et de politiques de rénovation urbaine ambitieuses complètent les éléments qui favorisent le retour en milieu urbain de nombreuses petites PME et de grandes entreprises de service. On observe donc un peu partout que l'accueil d'entreprises ne s'envisage désormais plus uniquement via la mise à disposition de foncier et de bâtiments au sein des seuls parcs d'activités économiques.

L'objectif vise donc à permettre l'éclosion d'une multitude d'infrastructures d'accueil d'entreprises et de commerces qui soient adaptées à la fois à leur besoin en surface et en services et qui tiennent compte de leurs interactions possibles avec d'autres fonctions. Il peut ainsi s'agir de la création/extension de parc d'activités économiques, la mise en place d'une zone d'enjeux communal (c'est-à-dire avec une mixité de fonction), le développement d'un centre d'entreprises, la création d'un espace de co-working, la simplification administrative à installer son petit atelier chez soi, le soutien aux projets de commerces mobiles, …

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3.2. Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 19 : « Requalifier complètement Perwez-Centre en pôle mixte (commerces, services, HoReCa et logements) » ;
- Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante ».

Parallèlement au développement du pôle de Thorembais-Saint-Trond, Perwez-Centre a vu son offre commerciale péricliter. Ce déclin n'est pas spécifique à Perwez et a touché toutes les villes wallonnes suite à l'apparition des grands zonings commerciaux et par la suite avec le développement de l'e-commerce. Dans ce contexte, les pôles commerciaux qui ont pu se maintenir sont ceux qui ont pu tirer parti d'une importante chalandise de passage. Le pôle de Thorembais étant, à ce titre, idéalement situé.

Vu sa localisation à l'écart des axes de transit, le pôle de Perwez-Centre doit donc utiliser d'autres leviers que la chalandise de passage pour retrouver une dynamique commerciale. Entre autres leviers, il y a le développement d'une chalandise de résidents qui permettrait de soutenir les commerces de biens de consommation courante (boulangerie, épicerie, boucherie, banque, librairie, HoReCa, …). Ceci passe donc par des actions de rénovation urbaine pour en améliorer le cadre et la convivialité. Il y a également le développement d'une dynamique socio-culturelle déjà présente dans le centre avec le centre culturel et qui permet de soutenir l'offre HoReCa et événementielle. En parallèle des mesures d'aides et de soutien directes aux candidats commerçants, il semble pertinent d'élargir le débat et d'examiner si le renouveau ne doit pas

PROJET

passer par un programme ambitieux de redéveloppement foncier et immobilier du centre comme l'ont fait d'autres communes qui ont connu le même problème (Charleroi Ville-Basse, Herstal-Centre, Liège-Guillemin mais aussi des villes plus petites comme Marche-en-Famenne, Ottignies, Gembloux ou Wavre avec son projet « Wavre 2030 »).

Etant donné l'existence du périmètre de rénovation urbaine et de sa commission chargée d'étudier et réaliser un programme de mesures, l'objectif vise à favoriser cette structure pour répondre à cet enjeux et à ensuite inscrire dans le PCDR les projets d'intérêt qui en ressortiront .

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.3.3. Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 21 : « Poursuivre la diversification agricole » ;
- Enjeu 22 : « Devenir commune pilote en maraîchage bio ».

Etant donné l'excellente qualité des terres, l'activité agricole est encore bien présente à Perwez et en est une garante du cadre rural tant relevé par les habitants lors des consultations villageoises. Elle est bien sûr surtout orientée vers les grandes cultures mais on trouve encore des exploitations d'élevage laitier et viandeux. L'activité agricole témoigne en outre d'un bon dynamisme puisque plusieurs projets de diversification existent (transformation et vente à la ferme, viticulture, production biologique, orge brassicole, miscanthus, manèges, …). Par ailleurs, cette diversification s'étend au-delà du monde agricole puisque des partenariats sont déjà en cours avec l'IFAPME, l'ADL et le jumelage de Kaysersberg.

Cet objectif vise à poursuivre la diversification agricole en cours en identifiant les moyens les plus appropriés pour soutenir les porteurs de projets actuels d'une part et d'autre part, à initier des projets dans des filières non encore présentes sur le territoire.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez

1.4.1. Objectif 21 : Poursuivre le développement du réseau modes doux

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 34 : « Développer un vrai réseau modes doux structurant » ;

BROUILLON

La dernière opération de développement rural a permis de développer les premiers kilomètres de liaisons inter-villages pour les usagers des modes actifs. Toutefois, il existe encore des discontinuités à l'intérieur des villages, le réseau est peu lisible, les circulations sur et en traversées des N29 et N243 sont peu sécurisées, il manque des trottoirs et l'entretien des sentiers n'est pas encore optimal. Aussi, la vitesse excessive a été identifiée comme une source d'insécurité notamment sur les deux RN.

En outre, nombre de cheminements piétons au sein des villages peuvent améliorer et sécuriser afin de rendre les circulations plus faciles.

L'objectif est donc de poursuivre la mise en œuvre d'un réseau modes doux structurant et sécurisé au sein de la commune en mettant l'accent sur les liaisons permettant de relier entre eux les pôles les plus importants ainsi que sur le renforcement des lieux d'intermodalité (modes doux, transports en commun et co-voiturage) et la sécurisation des traversées des RN. Les aménagements pourront également concerner la création/rénovation de voies, parkings et trottoirs mais aussi des travaux de sécurisation, de signalisation ou encore d'éclairage.

Un lien sera fait avec les objectifs de développer le maillage vert et de mettre en valeur le patrimoine.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.4.2. Objectif 14 : Anticiper la mobilité de demain

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 35 : « Développer la mobilité alternative et le coworking »

Le secteur de la mobilité est en plein ébullition et les innovations technologiques que l'on qualifiait de futuristes il y a encore quelques années se mettent en place à une vitesse fulgurante. Tous les constructeurs travaillent sur de nouvelles motorisations (électrique, hydrogène, hybride, …), les tests de véhicules autonomes se multiplient sur le territoire, l'apparition des trottinettes électriques en libre-service a été d'une rapidité déconcertante, opérateurs IT et constructeurs multiplient les collaborations en vue du traitement des big data, … Au niveau local, des opérateurs ont déjà intégrés cette mue. Ainsi les TEC qui viennent de se restructurer complètement ont dans leur vision mobilité 2030 décidé que la desserte des zones rurales s'appuierait sur des lignes de bus structurantes alimentées par d'autres moyens aux choix des utilisateurs (marche, vélos, trottinettes, véhicules autonomes, …). Cette révolution modifiera donc complètement la manière de penser et d'organiser la mobilité dans les zones rurales.

Il semble donc nécessaire que Perwez s'interroge dans un premier temps sur les conséquences de cette révolution sur son territoire et d'ensuite identifier les pistes et actions à mettre en place afin de ne pas être pris au dépourvu vu la rapidité avec laquelle ces changements risquent de survenir.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- A compléter.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- A compléter.

1.5. Réponse aux autres enjeux

D'autres enjeux ont été identifiés par le diagnostic partagé. Après réflexions et discussion avec le Collège et la CLDR, il a été convenu de ne pas y apporter de réponses spécifiques via le PCDR étant donné que d'autres actions et outils existent déjà par ailleurs pour y remédier :

- Enjeu 12 « Redynamiser l'administration communale ». Cet enjeu sera traité directement via des actions inscrites dans le Plan Stratégique Transversal.
- Enjeu 1 « Encadrer le développement territorial » et enjeu 2 « Relocaliser les zones de développement ». Plusieurs outils existent déjà qui permettent d'y répondre (CCATM, RGBSR dans deux villages, périmètre de rénovation urbaine, nouveau SOL à Thorembais-Saint-Trond).
- Enjeu 18 « Accompagner le développement du pôle commercial de Thorembais-Saint-Trond. Cet enjeu sera traité par le SOL lancé par la Commune et qui doit démarrer en janvier 2020.
- Enjeu 33 « Finaliser le PCM ». Comme, le PCM sera finalisé avant le bouclage du PCDR, il n'y a pas lieu d'en faire un objectif spécifique. Par ailleurs, le PCDR visera essentiellement le soutien aux réseau modes doux et laissera le PCM traiter des autres thématiques de mobilité.

BROUILLON

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 18 décembre 2019

CLDR de Perwez
Le jeudi 09 décembre 2019, école de Thorembais-les-Béguines
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (23) : Marc BOULANGER, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Guy CHARLET, Etienne COOLS, Frédéric DE BRABANDERE, Julien DE VOS, Roland DEHON, Monique DESIDE, Anne-Françoise DELSAUTE, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Anne LEBIZAY, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Agnès MARTIN, Rita MERTENS, Bernard RAUCENT, Michel THIRION, Patrick VAN BRAKEL, Johan VANACKERE, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (3) : Jean-Marc ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Jules NOEL*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant), Michaël PLUIJGERS (agent appuis)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (13) : Donatienne BLANJEAN, Valérie BUIS, Pierre COURTOIS, Catherine DIRCKX, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Eric FASSIAU, Mounira HAMZAOUI, Doris HERREMAN, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Véronique MEERSCHAUT, Lisa MENCHI*
  - ***Membres élus** (6) : Joëlle ALDRIC, Murielle DARDENNE, Aurélie FLABAT, Jordan GODFRIAUX, Frédéric LESCRENIER, Dimitri SEVERIN*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *À la Direction de la FRW*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Présentation four à pains par R. Mertens
- Annexe 3 – Version actualisée de la proposition de stratégie

---

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 07/11/2019
2. **Retour sur la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau DR(EA)²M :** Quels changements? Quels groupes de travail?
3. **Communication intra CLDR:** Quels besoins ? Quels outils ?
4. **En action :**
   I. **Le four à pain: un projet à construire**
   II. **Co-construction du village des associations**
   III. **Repair Café**
5. **Divers**

FRW

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 07/11/2019

Véronique DE BROUWER, échevine du Développement rural, accueille et souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR. Le bourgmestre Jordan GODFRIAUX s'excuse pour son absence.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 07/11/2019 est approuvé en tenant compte des remarques mentionnées ci-dessous.

Questions et remarques de la CLDR

- Certains membres ont eu du mal à ouvrir le compte rendu. Il faut le télécharger pour pouvoir l'ouvrir.
  - ↳ *Il ne faut pas hésiter à contacter la FRW en cas de besoin.*
- Un membre transmettra quelques petites corrections à la FRW.

2. Retour sur la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau DR(EA)²M : Quels changements? Quels groupes de travail?

Lors de la précédente réunion de CLDR, l'auteur a présenté une première version de stratégie. Sur base des remarques de la CLDR et de la rencontre avec le Collège communal, le nombre d'objectifs est passé de 22 à 14 (fusion, reformulation, objectifs non retenus car traités par d'autres dynamiques ou outils que le PCDR, *etc.*) La dernière version de stratégie se trouve en annexe 2 tandis que la présentation faite en CLDR est reprise en annexe 1.

Adaptations de la stratégie

THEME 1 – Habiter à Perwez

- L'objectif qui répond aux enjeux d'aménagement du territoire n'est pas retenu dans la stratégie car la Commune dispose (ou est en train de mettre en place) des outils et procédures pour gérer ces questions-là. Bien que cette thématique soit très importante et relativement transversale (on la retrouvera au sein d'autres objectifs et projets), il n'y a pas de projet spécifique qui permette de répondre directement à un tel objectif.

  Il est toutefois proposé d'organiser une rencontre entre la CLDR et la CCATM afin d'échanger sur ces pratiques (outils et procédures) et sur la manière de gérer l'aménagement du territoire à Perwez.
- Les deux objectifs qui se rapportent aux services ont été fusionnés.
- Les deux objectifs qui se rapportent à l'énergie ont été fusionnés.
- L'objectif 4 – « Devenir une Commune Zéro déchet » est maintenu tel quel.

THEME 2 – Vivre à Perwez

- Le thème 2 est devenu « Vivre à Perwez ».
- L'objectif 5 sur la communication est maintenu tel quel.
- L'objectif 6 concentre les 3 objectifs précédents qui touchaient au secteur associatif et au dynamisme citoyen.
- L'objectif 7 a connu les adaptations suivantes : tout ce qui touche aux infrastructures sportives est déplacé au sein de l'objectif 2 (diversité de services) et l'objectif 7 actuel cible de manière spécifique les activités « jeunesse ».

- Le développement du tourisme et la valorisation du patrimoine sont regroupés au sein de l'objectif 8.
- L'objectif 9 est maintenu.

THEME 3

- Les objectifs sur la capacité d'accueil des entreprises et l'offre commerciale ont été fusionnés.
- L'objectif 11 est maintenu tel quel.
- L'objectif 12 a été amélioré sur base d'une proposition de la CLDR : « **Maintenir et** poursuivre la diversification agricole ».

THEME 4

- Objectif 13 – La sécurisation des voiries est intégrée dans l'objectif 13 (car il s'agit d'une sécurisation en faveur des modes actifs) et le terme « structurant » est retiré de l'intitulé pour le rendre plus global.
- Objectif 14 – L'objectif a évolué vers ce que l'on appelle la « mobilité de demain », pour le généraliser (ne pas le tourner uniquement autour de la « révolution automobile ») et intégrer l'intermodalité.

Questions et remarques de la CLDR

- Est-ce que l'enjeu 16 concernant l'extension de la ZAE est toujours d'actualité malgré le refus de contournement ?
  - ↳ *Oui mais n'est pas uniquement lié à ce zoning-là.*
- C'est bien d'avoir moins d'objectifs, on y voit plus clair.
- La volonté de simplification est cautionnée. Par contre, la justification pour le maintien ou non de certains objectifs semble insuffisante. Exemple, si l'on retire l'aménagement du territoire des objectifs, on pourrait aussi vouloir retirer la mobilité. Il ne faut pas fermer les portes aux possibilités d'aménagement d'espaces publics dans le cadre du Développement rural par exemple, un enjeu important sur lequel le PCDR peut agir.
  - ↳ *L'Aménagement du territoire ne sort pas du PCDR. Il en fait partie, mais il n'y a pas de projet qui réponde directement à cet enjeu en termes d'outils. Cela n'enlève bien évidemment pas la possibilité de proposer des projets d'aménagements (de places, ou autres).*
  - ↳ *La CLDR trouve quand même que cet enjeu est important.*
  - ↳ *Il faut coordonner les différents outils et procédures existants et faire des liens entre eux.*
  - ↳ *Est-ce que le PCDR ne pourrait pas opérationnaliser certaines propositions du SOL de TST ? A priori oui : et ces projets seront placés directement dans des objectifs plus spécifiques (comme dans l'objectif « maillage vert et bleu » pour des projets d'espaces verts).*
- Si l'on créé une plaine de jeux à MSMW, est-ce qu'il y aura un lien avec les réflexions de la CLDR ?
  - ↳ *Bien entendu, et c'est la raison pour laquelle les élus participent aussi à ces réflexions, afin d'assurer que des liens soient faits entre les différents projets menés sur le territoire.*

Suites des réflexions et Groupes de travail thématiques

Pour certains objectifs, il y a parfois beaucoup de projets. Pour d'autres ce n'est pas le cas : la volonté est d'approfondir dans un premier temps les objectifs pour lesquels il y a moins de projets ou pour lesquels les intitulés de projets ne sont pas suffisamment clairs. Ces objectifs pourront être précisés soit au travers d'un groupe de travail thématique ouvert au public, soit lors d'une rencontre menée directement avec les acteurs du territoire qui travaillent ou s'impliquent dans ce domaine. Dans ce deuxième cas de figure, il serait opportun de pouvoir profiter de la participation de l'un ou l'autre membre de la CLDR intéressé par le sujet afin de faire des liens avec les réflexions en CLDR.

Les thématiques abordées :

- Logements → Proposition de traiter ce thème-là dans un second temps avec le Collège communal et la CLDR.
- Services → Il y a déjà beaucoup d'idées de projets. On en reparlera avec la CLDR plus tard dans le processus.
- Energie → Idée de mettre en place un réseau de chaleur avec Derbigum : une réunion sera planifiée entre la Commune et l'entreprise pour savoir ce qu'il est possible de faire.

  → Idée de mettre en place une réunion publique autour de l'énergie dans le but d'approfondir cette thématique. Il y a certainement un travail de sensibilisation et d'information à mettre en place.
- Zéro déchet → Déjà des idées et des porteurs, il ne semble pas nécessaire de creuser davantage cette thématique à ce stade de la réflexion.
- Communication vers le citoyen → Suffisamment de projets à ce stade.
- Dynamisme citoyen → Il y a des liens importants à faire avec le Centre culturel et la dynamique associative qui est inscrite au sein de son Contrat Programme. La CLDR pourrait venir en support au Foyer culturel pour aborder ces thématiques et mener à bien les projets qui en découlent.

  Le Foyer va travailler avec le réseau des associations dans l'idée de créer du lien entre elles. Une présentation des axes que souhaitent développer le Centre culturel sera faite à la CLDR, pour que les membres puissent s'y impliquer et y intégrer les idées issues du PCDR.
- Jeunesse : une rencontre sera planifiée avec les acteurs de la jeunesse de Perwez. Cette rencontre ne sera pas ouverte au public.
- Patrimoine et tourisme : il y a déjà pas mal d'idées à ce stade, pas de GT prévu.
- Nature et rivière : proposition de faire un GT ouvert au public pour approfondir cette thématique car c'est un sujet mobilisateur et qu'il y a peu de dynamique nature actuellement sur le territoire.
- Secteur économique : organisation d'une rencontre spécifique avec les acteurs du secteur économique en partenariat avec l'ADL. Il y a peu de projets dans cette thématique actuellement.
- Perwez centre : La Commission de Rénovation Urbaine se remet en route → Le Collège reviendra vers la CLDR une fois que des besoins supplémentaires auront été identifiés via la CRU. Ce serait intéressant que des membres de la CLDR soit aussi dans la CRU pour faire des liens entre les réflexions menées au sein de ces deux commissions.

- Diversification agricole : idée d'organiser dans un premier temps une rencontre uniquement entre les agriculteurs et la Commune. Ce ne serait pas un GT ouvert au public pour encourager la participation des agriculteurs et éviter les crispations que pourraient entrainer certains débats sensibles. Par la suite, il serait intéressant d'ouvrir le dialogue entre la CLDR et les agriculteurs pour aborder les questions de vivre ensemble et de préservation de l'agriculture.

<u>Questions et remarques de la CLDR</u>

- Concernant l'énergie, c'est une thématique intéressante, mais c'est assez technique. Ce serait intéressant de l'ouvrir au public, sous forme d'une conférence/débat.
- Est-ce que le guichet énergie est lié aux primes de la Région ?
  - ↳ *Oui en effet.*
- Il faut pouvoir mettre des priorités sur les thématiques à traiter.
  - ↳ *D'où l'objectif de la présentation ci-avant.*
- Pour le GT Nature, il pourrait y avoir un lien avec l'aménagement des cœurs d'ilots.
- Il manque à Perwez une Maison des Jeunes qui semble importante pour les jeunes. Ce sujet pourra être abordé dans le cadre d'une rencontre avec les acteurs du secteur jeunesse. Mais la discussion ne s'arrêtera pas là.
- Les clubs sportifs ou mouvements de jeunesse sont déjà très structurés. Sauf l'ATL qui travaille de manière très autonome et très constructive (il y a un déficit au niveau des écoles). Attention → il ne faut pas dire que c'est « peu structuré ».
  - ↳ *Cela a été mal exprimé : on parle surtout d'un manque de liens entre les acteurs (qui sont dès lors peu structurés entre eux).*
  - ↳ *Attention de ne pas opposer les personnes entre elles, ce qui est le risque avec une structure faitière. L'objectif c'est surtout de créer du lien et de coordonner ces associations.*
  - ↳ *Au niveau de la jeunesse, il y a des choses à faire : il faut créer des zones de loisirs ! C'est très important. La Commune doit être accueillante pour les jeunes.*
- Le climat entre agriculteurs et citoyens n'est pas toujours évident. Mais s'il n'y a que des agriculteurs, comment peut-on amener un certain dialogue ? Proposition de travailler en deux temps, pour instaurer un climat plus serein et de confiance avec les agriculteurs avant d'amener le dialogue entre les différents publics.
- Ce qui sortira des GT sera expliqué à la CLDR ?
  - ↳ *Oui, il y aura toujours un retour. Mais c'est aussi important que des membres de la CLDR participent à toutes ces rencontres pour faire des liens entre les réflexions en GT et celles en CLDR.*
- Un membre estime que c'est dommage de fermer déjà des portes au niveau des GT et de cadrer les discussions en n'ouvrant pas tous les GT au public.
  - ↳ *Rien n'est cadenassé à ce stade, les GT peuvent être ouverts à la population s'il y a une réelle volonté de la CLDR de le faire. Il semble juste plus adapté pour certaines thématiques de planifier des rencontres entre les acteurs (généralement lorsqu'ils sont nombreux) qui s'impliquent dans un même domaine pour mettre en place des synergies*

et identifier des projets qu'ils peuvent porter. Mais quoi qu'il arrive, toutes les réflexions seront abordées in fine *avec la CLDR.*

↳ *Par ailleurs, lors des retours à la population en juin 2019, qui étaient ouverts à toute la population, cette dernière a déjà pu s'exprimer et donner des idées sur l'ensemble des thématiques. Aujourd'hui, il s'agit d'amener du contenu dans des thématiques qui restent un peu vagues. Pour certaines d'entre elles, il semble dès lors opportun de le faire avec les acteurs du territoire directement concernés par ces thématiques.*

- Pourquoi n'y a-t-il pas de GT Communication ?

  ↳ *Il y a déjà beaucoup de projets en matière de communication. Un membre souhaite néanmoins creuser la thématique de la communication car les projets ne paraissent pas suffisamment clairs.*

  ↳ *C'est tout à fait envisageable. Les associations pourraient directement être sollicitées pour prendre part à la réflexion. Proposition de le faire comme dernier GT pour que toutes les questions de communication soulevées dans les autres GT puissent y être traitées.*

- Comment va-t-on définir les priorités ? Ne risque-t-on pas de partir dans tous les sens ?

  ↳ *Ce sera une étape ultérieure car on n'a pas encore de projets pour tous les objectifs. La FRW proposera une méthode déjà expérimentée ailleurs pour faciliter le travail de la CLDR et de l'auteur afin d'éviter de se disperser.*

- Est-on bloqué dans un GT définitivement ?

  ↳ *Non, chacun est libre de participer à l'un ou l'autre GT. Certains d'entre eux ne feront d'ailleurs pas plus d'une réunion.*

- Quel est le lien entre toutes les réflexions en matière de mobilité qui ont été menées dans le cadre du PCM et le GT Mobilité qui est planifié ? Repartira-t-on de zéro ?

  ↳ *Non, ce n'est pas le but, il faut vraiment tirer profit de ce qui a déjà été fait.*

- Qui anime et gère ?

  ↳ *La FRW et les bonnes volontés.*

- Comment peut-on assurer que les objectifs que l'on définit ici dépassent le simple mandat politique pour être soutenu par tous les partenaires politiques ?

  ↳ *C'est l'objectif du PCDR qui vise le long terme (10 ans de mise en œuvre des projets) et une adhésion de l'ensemble des groupes politiques du Conseil communal.*

<u>Suites et GT</u>

Des discussions ci-dessus, différentes rencontres et groupes de travail thématiques seront mis en place. La finalité de ces réunions est multiple :

- ✓ Vérifier la pertinence de l'objectif ;
- ✓ Faire émerger des projets permettant d'atteindre les objectifs ;
- ✓ Identifier de nouveaux projets ;
- ✓ Approfondir certains de ces projets.

Seront planifiés :

- 4 groupes de travail thématiques ouverts à la population :
  - Groupe de travail « nature » → **Planifié le 04 février 2020.**
  - Groupe de travail « mobilité »
  - Groupe de travail – Conférence/débat « Energie » *(NDLR : à confirmer en fonction des propositions issues d'une rencontre avec le Conseiller en Energie et l'ADL de la Commune)*
  - Groupe de travail « communication »
- 5 rencontres spécifiques avec des acteurs du territoire
  - Rencontre « économie », sur base d'une coordination avec l'ADL
  - Rencontres « énergie » → Rencontre avec Derbigum
    → Rencontre avec les représentants de la filière Miscanthus pour un réseau de chaleur
  - Rencontre « jeunesse », avec les acteurs « jeunesse » de Perwez
  - Rencontre « agriculture », avec les agriculteurs perwéziens
  - Rencontre « association et dynamisme citoyen », réflexion à mener en collaboration avec le Centre culturel

Thématiques qui ne nécessitent pas de GT à ce stade ou qui seront précisées ultérieurement et directement avec la CLDR :

- Le logement
- Les services
- Zéro déchet
- Patrimoine et tourisme
- Perwez centre

3. Communication intra CLDR: Quels besoins ? Quels outils ?

Dans un premier temps, la CLDR propose que soit diffusée au sein du groupe une liste des noms, adresses e-mail et villages des membres de la CLDR.

Ensuite, il est proposé de réaliser un trombinoscope qui reprends quelques informations et une photo pour chacun des membres, ainsi que les groupes « projets » au sein desquels chacun est actif (sorte « d'alias »). La FRW enverra à chaque membre un formulaire à compléter pour réaliser le trombinoscope.

Utiliser l'intranet comme outil d'informations, mais pas de nécessité à ce stade de développer des outils plus complexes.

4. En action

I. FOUR À PAIN

Idée de projet issue du retour à la population de Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Ensuite visite d'un four à pain à Burdinnes et à Louvain-La-Neuve.

Louvain-La-Neuve - https://fourapainolln.wordpress.com/ → L'ancienne forge de la ferme du Biéreau où se trouvait jadis un four à pain a été restaurée. L'idée a émergé dans les années 70. Le projet a été subsidié et une ASBL a été créée en 2011. Ce sont surtout des têtes « grises » qui s'y impliquent mais ils restent motivés après 9 ans d'utilisation. Une quinzaine de personnes y étaient actives lors de la visite de terrain. Pizza et petit verre à la clé, ambiance très sympa ! Ils cuisent aussi des cougnous, à commander avant le 11 décembre. Tout se fait dans la salle (pas besoin d'aller dehors). Budget de fonctionnement = 3000€/an.

Braives-Burdinne - https://braivesburdinne.reseautransition.be/projet-du-four-pain-communautaire/ → Convention avec la Commune pour utiliser la salle. On prépare dans la salle, on cuit dehors. Présence de beaucoup de jeunes parents et d'enfants (ambiance très familiale). Le groupe se réunit pour la 3ème fois ! Le budget de fonctionnement est relativement faible.

Fours à pain mobiles → Du Grain au Pain asbl - http://dugrainaupain.org/. Sensibilisation à l'utilisation de produits locaux : pains et pizzas, d'où l'objectif du four à pain. Capacité moindre quand le four est « mobile » (max. 10 pains ou pizzas par fournée). On peut cuire beaucoup plus d'aliments dans le four à pain fixe. L'ASBL donne également des formations de boulanger, pour apprendre à faire son pain, etc.

→ Pain-Ponts - http://www.pain-ponts.be/ Four à pain mobile dans un camion pompier. Organisé par les bibliothécaires de Perwez. Exemple d'activités : faire des maths en faisant des pains avec les enfants.

Présentation des deux options

Voir présentation en annexe 2.

Roland DEHON, membre CLDR, a déjà construit des fours à pains « citoyens ». Il a envoyé les plans d'un four qu'il a réalisé avec des citoyens. Deux de ces fours sont déjà en activité en Drôme (et 3 sont en préparation). La table du four mesure 1,3x1,3mx0,15cm. La capacité est de 5/6 pains par fournée. Il faut enlever les braises ou les placer sur le côté pour cuir. Le coût revient à environ 600€.

- Important → Il faut un local pour préparer les pains ! Et un local vaisselle. Idée par exemple de le faire dans un petit local à l'école de Malève.
- Importance d'avoir une équipe suffisante, il ne faut pas que cela repose toujours sur les mêmes. Peut-être faut-il créer une asbl ? Ce serait bien d'avoir au moins 3 à 5 personnes dans le projet.
- Liens à faire entre le projet de four à pains et les maisons de repos, certains événements (« journée de … », Transperwezienne, …)
- Proposition pour 2020 : tester le concept avec le four à pain mobile → Les deux organisations présentées ci-dessus sont prêtes à venir à Perwez. Organiser des rencontres préalables avec elles pour voir ce qui est réalisable ?
    - ↳ *Est-ce que CLDR soutient ? Oui.*
    - ↳ *Qui souhaiterait se joindre à ce projet ? Roland, Agnes, Anne-Marie, Rita, autres ?*
    - ↳ **Personne de contact : Rita et Philippe Mertens ritamertens10@yahoo.fr, 0473/77.71.12**

Questions et remarques de la CLDR

- Comment Roland a pu fédérer les gens autour du four à pain ?
- Cela fonctionne-t-il toute l'année ?
    - ↳ *Idée de l'ouvrir une fois par mois par exemple. Importance de la régularité. + Activités extras (écoles, animation cougnous, etc.)*
- Peut rentrer dans le cadre du budget participatif !
- Des personnes extérieures à la CLDR peuvent bien entendu s'impliquer dans ce projet.

II. VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Un Village des Associations sera organisé par le Foyer culturel en juin pour montrer le dynamisme du secteur associatif. Il y a des liens évidents avec les idées de projets de la CLDR.

Madeleine LITT du Foyer culturel aimerait demander un coup de mains de plusieurs personnes (notamment membres d'assoc. mais pas seulement) pour organiser l'événement. Il suffit de prendre contact avec elle (Madeleine Litt : madeleine.litt@foyerperwez.be – 081/23.45.58 - Responsable action culturelle).

Questions et remarques de la CLDR

- Mettre à disposition le four à pain mobile pour l'événement.
  - ↳ *Centre culturel est intéressé par l'idée !*
- N'y a-t-il pas déjà eu un projet du genre sur la Grand Place ?
  - ↳ *Oui, une foire aux initiatives. La tenue de stands n'intéresse pas toujours les associations. Souhait d'organiser le Village des Associations en même temps que Scène de Village, dans l'idée d' « Assoc. en Fanfare », avec proposition d'ateliers et d'activités concrètes pour illustrer ce que font les associations actives sur Perwez.*

III. Repair café

Un Repair Café est mis en place par l'ACRF, ce qui fait écho à l'idée du même ordre proposée par la CLDR. Possibilité de rejoindre le groupe organisé par l'ACRF.

http://www.acrf.be/evenements/un-nouveau-repair-cafe-a-perwez/

5. Divers

/

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE et Michaël PLUIJGERS

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural

de Perwez

-

Réunion de la CLDR

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU PCDR

28/09/2020

BIENVENUE !

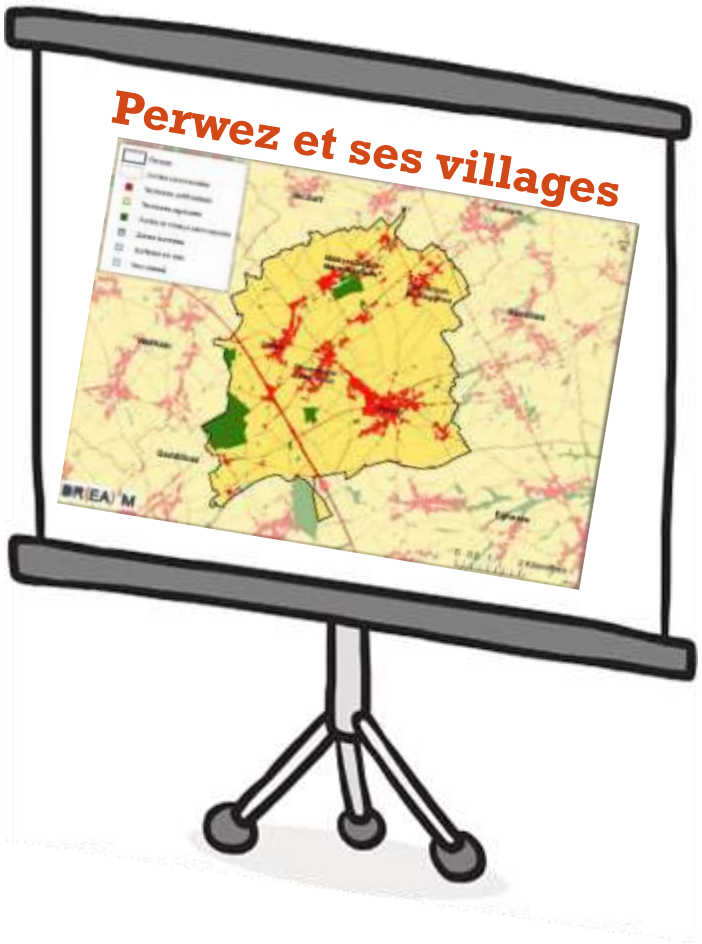

Et merci de votre présence dans un contexte particulier !

DE LA SOIRÉE…

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 09/12/2019
2. **Rétroacte des dernières rencontres et contexte Covid**
3. **Présentation du travail de synthèse de l'auteur du PCDR (DREA²M) :** liste des projets et liens avec la stratégie
4. **Prochaines étapes de travail**
5. **En action :**
   - **Budget participatif :** état d'avancement et phase de vote
6. **Divers**

Compte rendu du 09.12.2020

QUESTIONS / REMARQUES

RÉTROACTE DES DERNIÈRES RENCONTRES ET CONTEXTE COVID

- **CLDR du 09/12/2019 :** lancement des groupes de travail thématiques et de tables rondes d'acteurs

- **Suspension des réunions publiques en mars 2020 :** respect des mesures de confinement liés à la Covid-19

- **Concertations entre le Collège communal, DR(EA)²M (auteur de PCDR) et la FRW** pour faire le point sur l'état d'avancement de l'élaboration

RENCONTRES ORGANISÉES AVANT LE CONFINEMENT

1/2

Jeunesse

Table ronde des acteurs de la Jeunesse de Perwez en janvier 2020

- *10 participants, lancement d'une enquête auprès des jeunes (en cours)*

Agriculture

Table ronde avec les agriculteurs du territoire en février 2020

- *17 participants, un 1er événement le samedi 11 octobre « Labyrinthe fleuri »*

Nature

Groupe de travail « nature » en février 2020

- *27 participants*
- *2ème réunion du GT en mars 2020 annulée mais sondage en ligne*

RENCONTRES ORGANISÉES AVANT LE CONFINEMENT

2/2

Economie (volet « Commerces »)

Table ronde avec les commerçants en mars 2020

- *Rencontre menée suite à une collaboration entre l'ADL et UpCity*
- *Diagnostic et tendances en matière de développement commercial*

Energie

Deux rencontres :

- *Réflexion menée avec le Conseiller en Energie communal et l'ADL en janvier 2020.*
- *Rencontre avec Valbiom en mars 2020*

RENCONTRES SUSPENDUES SUITE AU CONFINEMENT

- Groupe de travail mobilité
- Rencontre du Foyer culturel autour de l'objectif « dynamisme citoyen »
- Table ronde avec le secteur économique (entreprises) de Perwez
- Table ronde sur le thème « zéro déchet »
- Groupe de travail « communication »

OÙ EN EST-ON ?

- **Phase d'attente** (confinement de mars à août)
- Le Collège, l'auteur et la FRW **ont fait le point sur l'état d'avancement de la réflexion :**
  - +/- 130 idées de projets à ce stade
  - Un tri de ces idées peut déjà être proposé
  - Analyse du lien entre les idées de projet et la stratégie

AVEZ-VOUS DES

QUESTIONS / REMARQUES ?

MÉTHODE DE TRAVAIL

- **Présentation de l'analyse de DR(EA)²M**
- Questions de compréhension
- Les membres sont amenés **à donner leur avis** sur les listes de projet **via un outil numérique** d'ici la prochaine réunion
- **Réunion en octobre** pour faire le point sur le travail en ligne et identifier les éventuels objectifs à approfondir

ANALYSE DE LA LISTE D'IDÉES DE PROJETS ET LIENS AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PAR LE BUREAU D'ETUDE DR(EA)²M

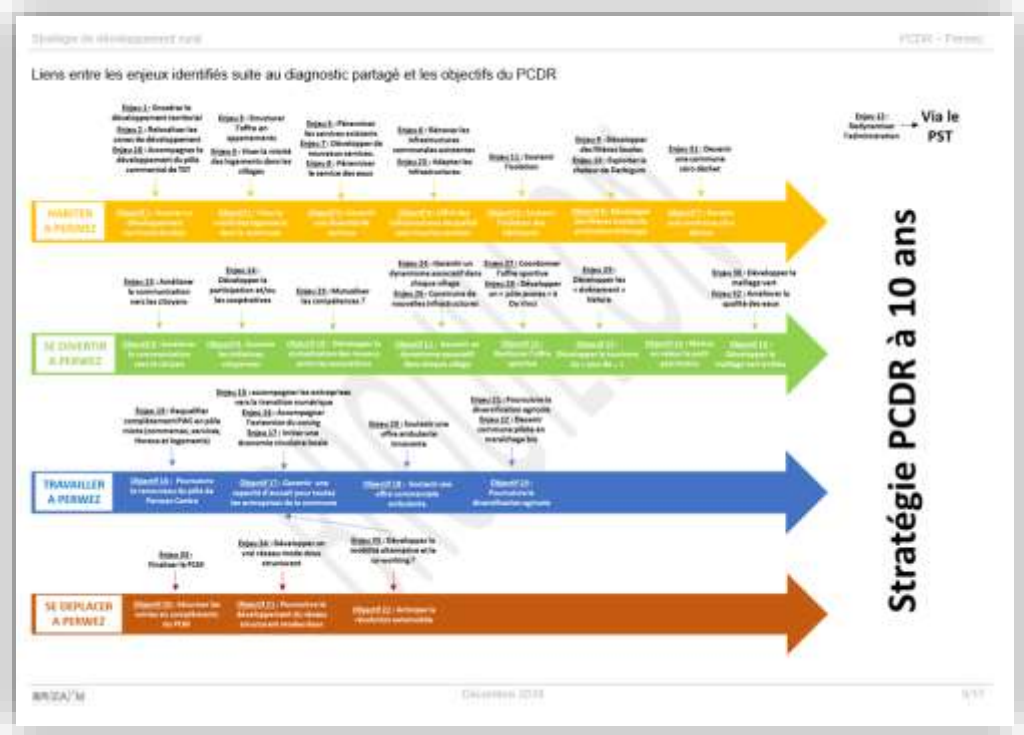

AVEZ-VOUS DES

QUESTIONS DE COMPRÉHENSION ?

PROCHAINES ÉTAPES

- Avis de la CLDR sur les propositions de listes de projets
  - Les membres disposent des **deux listings de projet** (potentiels et non retenus)
  - Un **tableau collaboratif en ligne** *(« Padlet »)* - interne à la CLDR - vous sera transmis afin de pouvoir **réagir / interagir**
  - Vous pouvez **aimer ou ne pas aimer une idée** (bouton « like »)
  - Vous pouvez aussi **commenter**. Certaines idées pourraient dès lors « ne plus être retenues », d'autres devenir des « projets potentiels », d'autres être davantage précisées/enrichies.

un PCDR = +/- 30 à 40 projets !

PADLET : PADLET.COM/FRW/PCDR_PERWEZ

padlet

S'INSCRIRE CONNEXION PARTAGER

Laetitia Lamarco • 1 • 14 jours

Projets potentiels du PCDR de Perwez

Projets "liste verte" pour le territoire : quelles sont vos remarques ? Vos plébiscites ?

01. Création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la Gare

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Avenue Jacobs 1, Perwez
Porteurs et partenaires : Commune, GAL, ADL
Objectifs du PCDR : 2 - 4 - 6 - 8 - 10 - 11 - 12 - 13
Financement Développement Rural (DR) : possible
€€€ : >50.000€

0 0

Ajouter un commentaire

02. Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en Maison de Village

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Thorembais-les-Béguines
Porteurs et partenaires : Commune, CJT, + à définir
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 7
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

0 0

Ajouter un commentaire

03. Rénovation de l'école Bogaert en maison multiservices

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Perwez
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 6 - 11
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

0 0

Ajouter un commentaire

04. Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Perwez (à définir)
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 7 - 11
Financement DR : possible (si pas uniquement dédié à la Maison des jeunes)
€€€ : >50.000€

0 0

Ajouter un commentaire

05. Rénovation de la cure de Thorembais-Saint-Trond en maisons multiservices et/ou logements

06. Rénovation de la cure d'Orbais en 3 logements publics

Catégorie : Infrastructure -

07. Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie en maison multiservices

Catégorie : Infrastructure -

08. Construction de 10 logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré

PROCHAINES ÉTAPES

- Bilan du travail en ligne en réunion plénière (mardi 27 octobre)
- Le cas échéant, groupes de travail ou tables rondes pour approfondir davantage certains objectifs
- Réunion plénière de CLDR pour arrêter une proposition de liste de (30 à 40) projets
- Programmation des projets dans le temps
- Phase de rédaction des fiches-projets
- Finalisation de la rédaction et approbation du PCDR

EN ACTION

https://participation.frw.be

- **Budget participatif – Phase de votes !**

5 projets sont proposés :

- **Label « Commerce Objectif Zéro Déchet »,** pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. Coût du projet : 5.595 €.
- **Local/chalet de rangement de matériel** (chaises, tables, sono…), derrière la salle « le Kibboutz ». Coût du projet : 6.000 €
- **Four à Pain villageois**, en version mobile. Coût du projet : 4.700 €.
- **Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens** (console, ordinateurs, licences de traitement de son). Coût du projet : 10.000 €.
- **Embellissement d'infrastructures urbaines**, par la réalisation de fresques murales sur 10 cabines à hautes-tension. Coût du projet : 2.263 €.

Parlez-en autour de vous !

EN ACTION

https://participation.frw.be

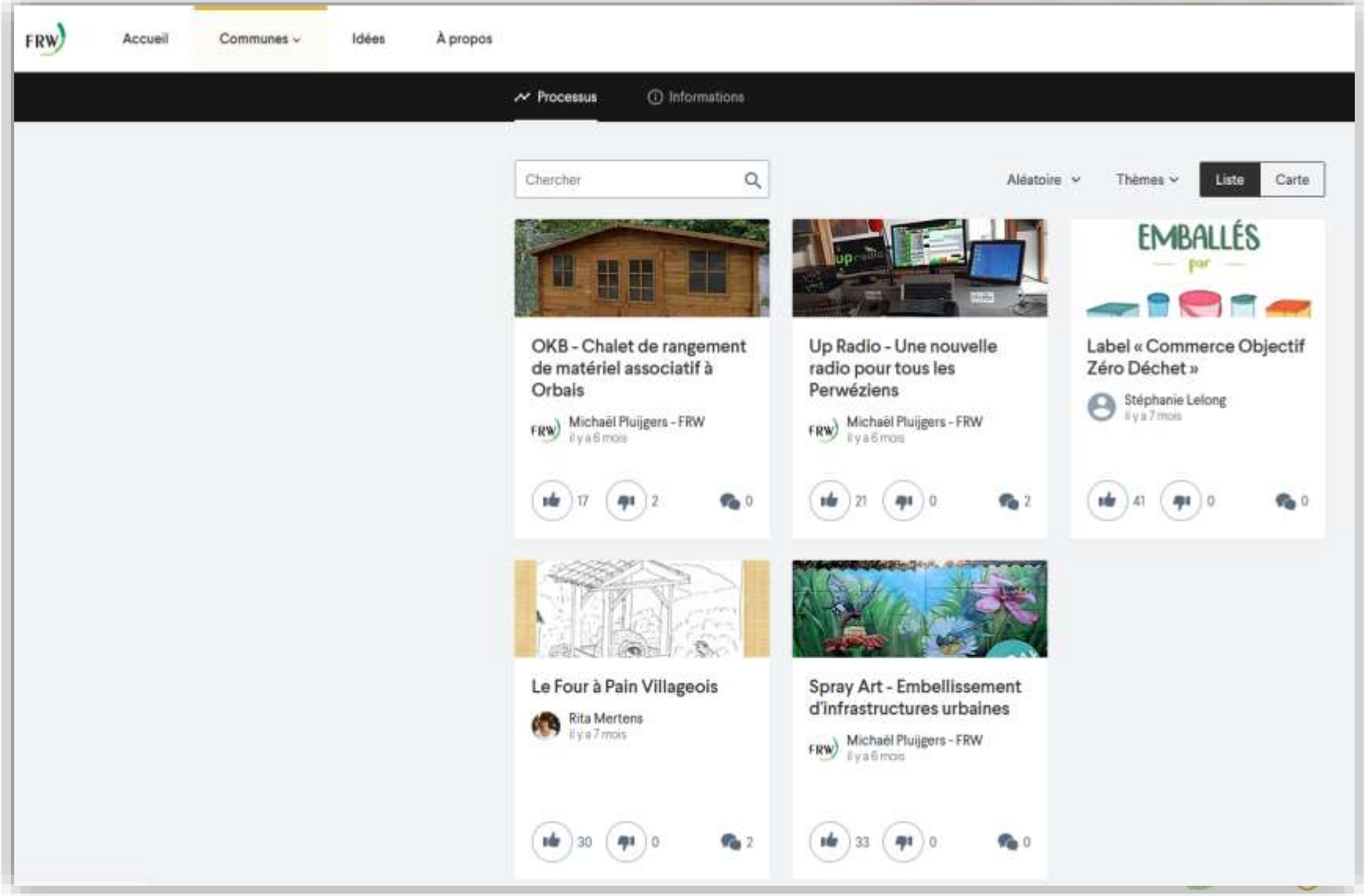

EN ACTION

- **Budget participatif – Eléments de contexte**
  - Recours à la Tutelle concernant le Règlement du budget participatif
  - La Tutelle n'a pas remis en question le budget participatif
  - Certains précisions ont du être apportées par la Commune
  - Le Collège a décidé
    - Soit d'imposer la personnalité juridique aux groupes porteurs (ASBL) ;
    - Soit de demander aux groupes porteurs de s'associer à une ASBL pour porter le projet.

EN ACTION

https://culturalite.be/?LabyrintheFleuri

- **Labyrinthe fleuri** – Événement familial agricole

DIVERS

- **Avez-vous un point DIVERS?**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Stratégie PCDR à 10 ans

HABITER A PERWEZ

- Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements
- Enjeu 4 : Viser la mixité des logements dans les villages

Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune

- Enjeu 5 : Pérenniser les services existants
- Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
- Enjeu 7 : Développer de nouveaux services.
- Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux
- Enjeu 25 : Adapter les infrastructures
- Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive

Objectif 2 : Garantir une diversité de services

- Enjeu 9 : Développer des filières locales
- Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbigum
- Enjeu 11 : Soutenir l'isolation

Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie

- Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet

Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet

VIVRE A PERWEZ

- Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens

Objectif 5 : Améliorer la communication

- Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives
- Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?
- Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village
- Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures

Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village

- Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
- Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive
- Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci

Objectif 7 : Coordonner, encadre et développer l'offre jeunesse

- Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature

Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

- Enjeu 30 : Développer le maillage vert
- Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux

Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu

TRAVAILLER A PERWEZ

- Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements)
- Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante

Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

- Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique
- Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning
- Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale

Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

- Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole
- Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio

Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole

SE DEPLACER A PERWEZ

- Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant

Objectif 13 : Poursuivre le développement du réseau modes doux

- Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

Objectif 14 : Anticiper la mobilité de demain

Perwez

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural PCDR

Proposition de projets

CLDR – 28/09/2020

DR(EA)²M

128 idées de projets reçues

11 projets déjà en cours
= lot 0

46 projets potentiels
= lots 1, 2 ou 3 du PCDR

71 projets intégrés dans les 46 projets potentiels, non retenus ou développés par d'autres acteurs

Projets du lot 0

1	**Créer un four à pains et pizzas sur la place du village ou à l'école de Malèves**	10 citoyens	Budget P.
2	**Renouveller le matériel à UP Radio**	UP Radio	Budget P.
3	**Poursuivre les rencontres bi-annuelles Agriculteurs/Communes pour régler les problèmes**		
4	**Créer un logo « Zéro déchets Welcome » pour les commerces**	12 citoyens	Budget P.
5	**Lancer une enquête pour identifier les besoins des jeunes**		
6	**Installer un chalet de rangement de matériel pour OKB**	OKB ASBL	Budget P.
7	**Créer des fresques d'art urbain sur les cabines haute tension**	ASBL spray-Art	Budget P.
8	**Maintenir la rencontre annuelle entre acteurs de la jeunesse**		
9	**Revoir les conditions d'accès aux salles de Perwez (priorité aux habitants)**		
10	**Recréer une identité perwézienne**		Projet en cours de créer une étiquette "produit local de Perwez"
11	**Créer des Repair Cafés dans les écoles ou au niveau du nouveau hall sportif de TLB**		

46 projets potentiels
= lots 1, 2 ou 3 du PCDR

Espaces publics - espaces verts
= 9 projets

Equipements - installations techniques
= 7 projets

Construction - rénovation
= 9 projets

Coordination
= 8 projets

Sensibilisation
= 6 projets

Action - animation
= 7 projets

1) Viser la mixité des logements dans la commune	2) Garantir une diversité de services	3) Agir sur l'isolation et la production d'énergie locale	4) Devenir une commune zéro déchet	5) Améliorer la communication vers le citoyen	6) Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	7) Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
3	12	3	6	8	19	15

46 projets potentiels
Liens avec la stratégie

8) Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	9) Développer le maillage vert et bleu	10) Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	11) Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	12) Maintenir et poursuivre la diversificatio n agricole	13) Poursuivre le développement du réseau modes doux	14) Anticiper la mobilité de demain
23	14	3	6	12	10	5

9 projets de construction - rénovation

Objectif 10

1) Création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la gare

2) Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village

3) Rénovation de l'école Bogaert en maison multiservices

4) Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez

Objectif 1

5) Rénovation de la cure de Thorembais-Saint-Trond en maison multiservices et/ou logements

Objectif 1

6) Rénovation de la cure d'Orbais en logements publics

7) Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie en maison multiservices

Objectif 1

8) Construction de 10 logements intergénérationnels, tremplins et/ou à loyer modéré

Objectif 10

9) Construction d'un atelier rural

Non retenus :

- Créer un éco-quartier responsable

9 projets d'espaces publics - espaces verts

10) Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Blois (ex-terrain aux daims) : jardins partagés, jeux d'enfants, plaine de jeux pour chien, …

11) Aménagement d'une plaine de jeux au quartier Bolero à Perwez

12) Réaménagement de la place Roi Baudouin à Orbais

13) Réaménagement du plateau de la gare avec des zones de convivialité piétonnes et en lien avec la future maison multiservices

14) Réaménagement de l'espace public autour de l'église de Thorembais-les-Béguines (accès PMR)

15) Création d'un nouvel espace public au centre de Thorembais-Saint-Trond

16) Réalisation d'aménagements verts au quartier de La Broquette

17) Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (paline, skatepark, VTT, …)

18) Développement d'un étang près de la ferme d'Alvaux

Non retenus :

- Mettre des bancs et des tables pic-nic sur les places
- Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontre
- Réaménager l'artère commerciale de Perwez-centre + offrir des avantages
- Redonner accès aux jardins de l'ancien home d'Orbais
- Créer des espaces verts dans le centre de Perwez
- Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux

7 projets d'équipements ou installations techniques

Objectif 3

19) Installation de chaudières biomasse (école d'Orbais, église de TLB, …) dans le cadre d'une filière locale

Objectif 3

20) Création d'un réseau de chaleur à partir de Berbigum (maraîchage sous serre chauffée ?) ;

Objectif 10

21) Création d'un espace test maraîcher ;

22) Mise en valeur des lieux-dits (carte, plaques émaillées, panneaux didactiques, …)

23) Rénovation du balisage des sentiers et création d'un nouveau sentier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Pré du Duc ;

24) Créer une liaison piétonne sécurisée TST-Orbais ;

25) Améliorer et sécurises les pistes cyclables stratégiques ;

Non retenus :

- Placer un dépôt de pain automatique place de Malèves
- Coupler une petite épicerie/café citoyen avec produits locaux ;
- Créer une station d'épuration + égouttage
- Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau ;
- Installer des poubelles conteneurs enterrées ;
- Placer des filets pour canettes
- Faire une étude de faisabilité pour une ressourcerie ;
- Disposer d'un luna-park et d'un espace pour les jeunes ;
- Prévoir une zone tampon de panneaux solaires pour l'extension de la ZAE
- Réintroduire le cheval dans certains services communaux ;
- Faciliter l'accès PMR aux commerces ;
- Créer des espaces de déchargement rue de la Station ;
- Modérer les loyers commerciaux dans Perwez-centre ;
- Intégrer le club de hockey dans le village ;
- Créer un cercle de pêcheurs aux étangs du Warichet ;
- Construire une piscine ;
- Terminer le RAVeL à la gare de Grand-Leez ;
- Créer des ronds-points et modérer la vitesse sur les RN ;
- Limiter les vitesses dans les villages (30km/h) et à l'entrée de Perwez

8 projets de coordination

26) Optimisation des formules d'accueil des nouveaux habitants : décentralisation des les villages/quartiers, fête annuelle, soirée de présentation assoc/commerçants, fardes d'accueil, …)

27) Création d'un comité agriculture (citoyens + agriculteurs) coordonnant des actions de sensibilisation à l'agriculture : journées à la ferme, visites, exposés/conférences, rencontres écoles, …

28) Développement de l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière équestre : balisage, hébergements, événements, …

Objectif 3

29) Développement d'une filière locale biomasse mischantus ou plaquettes bois ;

30) Instauration de la collecte des déchets organiques ;

31) Mise en place d'un groupe citoyen « Nature » chargé de coordonner des actions de développement/sensibilisation aux maillages verts, bleu et noir + représentation de Perwez au CA du contrat rivière

32) Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux ;

33) Développement des ramassages scolaires : pied, vélos, bus

Non retenus :

- Fusionner les 3 fabriques d'église ;
- Favoriser les circuits-courts des productions agricoles ;
- Favoriser/soutenir l'agriculture biologique ;
- Favoriser la diversification agricole vers le tourisme à la ferme ;
- Favoriser le bio, le 0 déchets et l'économie circulaire au niveau de l'administration ;
- Accompagner l'extension PREOLIA de manière raisonnée par rapport à l'activité agricole ;
- Ne plus accepter de grands commerces ;
- Améliorer la mobilité vers LLN/Wavre/Gembloux

6 projets de sensibilisation

34) Réorganisation et optimisation des outils communaux de communication ;

35) Mise à jour de la charte citoyens/agriculteurs

36) Réalisation d'un inventaire du patrimoine global consultable sur la carte de la commune

37) Mise à jour de l'inventaire des arbres et haies remarquables

38) Sensibilisation et information aux raccordements à l'égouttage et à l'épuration individuelle

39) Création d'une carte (ou application) pour référencer tous les chemins pédestres et cyclables

Non retenus :

- Adapter la com. Communale au RGPD
- Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques ;
- Créer une « Bourse d'échange » entre citoyens ;
- Promouvoir et développer l'initiative « fermes accueillantes » ;
- Développer la fête des voisins ;
- Avoir une carte de fidélité commerces + mettre des panneaux directionnels ;
- Faire une escale du Bus 4 You lors du 15 août ;
- Créer un Parc naturel « Orneau »
- Créer une cellule d'information sur les actions individuelles citoyennes ;
- Faire un inventaire des hêtraies restantes ;
- Faire respecter les règles de circulation dans les chemin de remembrement et les trottoirs ;
- Favoriser l'entraide et les transports publics pour PMR ;
- Créer un outil de co-voiturage et améliorer l'intermodalité

7 projets d'action / animation

40) Relance du festival des contes

41) Organisation de ballades découvertes des villages et patrimoine

42) Plantation d'arbres, haies et mini-forêts (jardins privés, le long des sentiers, routes et ruisseaux, au cimetière, …)

43) Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais (état des lieux, résolution des points noirs, sentiers, plantations, …)

44) Développement d'actions en faveur des oiseaux et chauves-souris (inventaires, perchoirs, nichoirs, balades découvertes, …)

45) Mise en place d'un maillage noir via un plan lumière

46) Organisation de journées de défrichage des plantes invasives

Non retenus :

- Rencontres/échanges citoyennes + Rencontres entre associations + Rencontres professionnelles ;
- Lancer un programme « un senior pour un Junior »
- Développer l'accompagnement des agriculteurs ;
- Développer un service aux aînés personnalisés via CPAS

- Organiser un festival perwézien (Namur en mai) ;
- Organiser un marché de Noël avec patinoire ;
- Lancer un groupe musical pour les terrasses ;
- Dynamiser le centre avec des activités
- Réaliser un micro-trottoir auprès du citoyen ;
- Lier le commerce aux événements sportifs et culturels ;
- Organiser un parcours commerçants/apéro after work
- Organiser une brocante/braderie d'été

- Réaliser un spectacle action pour les jeunes ;
- Cinéma plein air ;
- Mettre en place un tournoi de pétanque ;

- Créer une plateforme de recherche/emprunt/dons de biens divers ;
- Créer un incubateur d'idées ;
- Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses ;
- Développer un service de pousses-pousses sur le RAVeL

1) Viser la mixité des logements dans la commune	2) Garantir une diversité de services	3) Agir sur l'isolation et la production d'énergie locale	4) Devenir une commune zéro déchet	5) Améliorer la communication vers le citoyen	6) Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	7) Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
3	12	3	6	8	19	15

Y intégrer un aspect espaces publics-espaces verts ?

8) Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	9) Développer le maillage vert et bleu	10) Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	11) Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	12) Maintenir et poursuivre la diversification agricole	13) Poursuivre le développement du réseau modes doux	14) Anticiper la mobilité de demain
23	14	3	6	12	10	5

1) Viser la mixité des logements dans la commune	2) Garantir une diversité de services	3) Agir sur l'isolation et la production d'énergie locale	4) Devenir une commune zéro déchet	5) Améliorer la communication vers le citoyen	6) Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	7) Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
3	12	3	6	8	19	15

Y intégrer un aspect espaces publics-espaces verts ?

Quid si toujours que 3 projets ?

8) Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	9) Développer le maillage vert et bleu	10) Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	11) Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	12) Maintenir et poursuivre la diversification agricole	13) Poursuivre le développement du réseau modes doux	14) Anticiper la mobilité de demain
23	14	3	6	12	10	5

1) Viser la mixité des logements dans la commune	2) Garantir une diversité de services	3) Agir sur l'isolation et la production d'énergie locale	4) Devenir une commune zéro déchet	5) Améliorer la communication vers le citoyen	6) Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	7) Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
3	12	3	6	8	19	15

Y intégrer un aspect espaces publics-espaces verts ?

Quid si toujours que 3 projets ?

Fusion avec l'objectif 13 ?

8) Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	9) Développer le maillage vert et bleu	10) Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	11) Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	12) Maintenir et poursuivre la diversification agricole	13) Poursuivre le développement du réseau modes doux	14) Anticiper la mobilité de demain
23	14	3	6	12	10	5

Projets potentiels

Infrastructure - Construction/Rénovation	
1	**Création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la Gare**
2	**Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village**
3	**Rénovation de l'école Bogaert en maison multiservices**
4	**Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez**
5	**Rénovation de la cure de Thorembais-Saint-Trond en maisons multiservices et/ou logements**
6	**Rénovation de la cure d'Orbais en 3 logements publics**
7	**Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie en maisons multiservices**
8	**Construction de 10 logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré**
9	**Construction d'un atelier rural**
Infrastructure - Espaces publics/Espaces verts	
10	**Aménagement d'un espace de convivialité au bout du triangle du Blanc Bois (ex terrain aux daims) : jardins partagés, jeux d'enfants, plaine de jeux pour chiens, …**
11	**Aménagement d'une plaine de jeux au quartier Bolero à Perwez**
12	**Réaménagement de la place Roi Baudouin à Orbais**
13	**Réaménagement du plateau de la gare avec des zones de convivialité au profit des piétons et en lien avec la future maison multiservices**
14	**Réaménagement de l'espace public aux alentours de l'église de Thorembais-les-Béguines (accès PMR)**
15	**Création d'un nouvel espace public au centre de Thorembais-Saint-Trond**
16	**Réalisation d'aménagements verts au quartier de La Broquette**
17	**Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT)**
18	**Développement d'un étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte**
Infrastructure - Equipements/Installations techniques	
19	**Installation de chaudières biomasse (école d'Orbais, église de TLB, …) dans le cadre d'une filière locale**
20	**Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum (maraîchagge sous serre chauffée ?)**
21	**Création d'un espace-test maraîcher**
22	**Mise en valeur les lieux-dits (carte, plaques émaillées, panneaux avec photo ancienne, …)**
23	**Rénovation du balisage des sentiers et création d'un nouveau sentier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Pré du duc**
24	**Créer une liaison piétonne sécurisée TST-Orbais**
25	**Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques**
Coordination	
26	**Optimisation des formules d'accueil des nouveaux habitants : décentralisation dans les quartier/villages, fête annuelle, soirée de présentation des assoc et commerces, fardes d'accueil, visite avec les bus communal, …**
27	**Création d'un comité agriculture (citoyens + agriculteurs) coordonant des actions de sensibilisation à l'agriculture (journées à la ferme, visites, exposés et conférences, journées de travaux, plantations de haies, rencontres avec les écoles, …)**
28	**Développement de l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …**
29	**Développement d'une filière locale biomasse mischantus ou plaquettes bois**
30	**Instauration de la collecte des déchets organiques**
31	**Mise en place un groupe citoyen "Nature" chargé de coordonner des actions de développement/sensibilisation aux maillages vert, bleu et noir + représentation de Perwez au CA du contrat rivière**
32	**Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux**
33	**Développement des ramassages scolaires à pied/vélos/bus vers les écoles**
Sensibilisation/Information	
34	**Réorganissation et optimisation de l'ensemble des outils communaux de communication : bulletin communal (nbr de pages et calligraphie), panneaux d'affichage physiques ou électroniques, site web, page FB, … afin de pouvoir communiquer au mieux sur tous les projets, commerces et structures existants (commune, ADL, CPAS, ...) + les aides disponibles (primes énergie, chèques vélos, tables et chaises, repair café, outils de co-voiturage, …)**
35	**Mise à jour la charte citoyens/agriculteurs (respect des emprises communales)**
36	**Réalisation d'un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet)**
37	**Mise à jour l'inventaire des arbres et haies remarquables**
38	**Sensibilisation et information aux raccordement à l'égouttage et à l'épuration individuelle (phyto épuratio et lagunage)**
39	**Création d'une carte (ou application) pour référencer tous le chemins pédestres et cyclables**
Action/Animation	
40	**Relance du Festival des Contes et/ou de la littérature jeunesse**
41	**Organisation de balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine (Bois Burlet, fermes, château, moulins, zones humides, …)**
42	**Plantations d'arbres, haies et mini-forêts d'espèces indigènes dans les jardins privés, le long des ruisseaux et les bords de route (opération Mille-Feuille), au cimetière de TLB**
43	**Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais (état des lieux écologiques, résoudre les points noirs, créer un sentier, installation de panneaux didactiques)**
44	**Développement d'actions en faveur des oiseaux et chauves-souris (inventaire, perchoirs, nichoirs, balades découvertes, …)**
45	**Mise en place un maillage noir via un plan lumière**
46	**Organisation de journées de défrichage des plantes invasives**

	Idées de projets non retenues (déjà existants - à réaliser par d'autres opérateurs - non pertinents pour un PCDR)	**Explications**
Infrastructure - Construction/Rénovation		
1	**Créer un quartier éco-responsable**	Idée trop vaste pour un projet PCDR
Infrastructure - Espaces publics/Espaces verts		
2	**Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village**	Cfr. 4 projets (place de la gare, place d'Orbais, église TLB et ex-terrain aux daims) + SOL TST + 2 projets Nature et 1 projet sentier
3	**Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres**	Cfr. 3 projets (place de la gare, place d'Orbais et ex-terrain aux daims) + SOL TST + 1 projets jeune
4	**Développer davantage l'HORECA de qualité et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages (fiscaux, primes, rachats de bâtiments, loyers progressifs, …) + rendre disponible l'espace public extérieur pour le Centre culturel**	Sera assuré via le programme de la rénovation urbaine
5	**Redonner accès aux jardins de l'ancien home d'Orbais**	L'accès est toujours possible. Le projet de construction dans le parc ne sera pas validé par le Collège
6	**Créer des espaces verts (Parc, étangs, bois,…) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants)**	Cfr projet place de la gare, Bois Burlet et ex terrain aux daims + projets de rénovation urbaine
7	**Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux**	Déjà 2 jardins partagés et gestion difficile. Verdurisation des toitures faites lors de projets complets de rénovation
Infrastructure - Equipements/Installations techniques		
8	**Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves**	Initiative à laisser au privé
9	**Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux**	Un appel à projet sera lancé pour la maison multiservice de la gare de Perwez (projet du précédent PCDR toujours en cours)
10	**Créer une station d'épuration et de l'égouttage**	Initiative de la SPGE (le projet avance)
11	**Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau (+ qualité) à Perwez centre**	Projet 100% communal et pas de financement DR
12	**Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses**	Sera pris en compte dans les projets d'espaces publics
13	**Placer des filets pour les canettes (faciliter les collecte des déchets)**	Exemples rarement concluant
14	**Faire une étude de faisabilité pour une ressourcerie (appel à projet)**	Projet de grande ampleur à monter une échelle supracommunale. Au niveau local, il existe déjà le SEL
15	**Disposer d'un luna-park et d'un espace pour les jeunes et les enfants**	à l'initiative du privé
16	**Dans l'extension de la Zone d'Activités Economiques de Perwez, prévoir une zone tampon avec les lotissements qui soit un champ de panneaux solaires/photovoltaïques**	Dépendant de la mise en œuvre de la ZAE qui est à l'arrêt
17	**Réintroduire le cheval dans certains services communaux**	Des communes le font mais soit dans des contextes de parc urbain soit dans des communes très rurales
18	**Faciliter l'accès des commerces aux PMR**	à l'initiative de chaque propriétaire/commerçant
19	**Prévoir des espaces de déchargement rue de la Station**	Pas dans le PCM. A voir dans la rénovation urbaine
20	**Modérer les loyers commerciaux dans le centre de Perwez**	à l'initiative de chaque propriétaire + primes existantes renovation urbaine
21	**Réfléchir à l'intégration du club de hockey dans le village**	Site et gestion privée. Sensibilisation possible mais pas plus
22	**Créer un cercle réservé aux pêcheurs à l'étang du Warichet (sport de loisir)**	Etang à d'abord créer (cfr. projet associé)
23	**Construire une piscine**	Trop couteux
24	**Embarquer le tas de Compost qui empêche la jonction complète du RAVEL à la gare de Grand-Leez (analyser ce tas via sondage, si il existe une quelconque toxicité)**	Conflit juridique. Bloqué actuellement
25	**Augmenter le nombre de ronds-points sur les nationales et en même temps le nombre de ralentisseurs et les contrôles sur les axes traversant les villages (terrain de hockey)**	PCM et plan infrastructures
26	**Limiter les vitesses (30km/h dans les villages et 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre)**	PCM
Coordination		
27	**Fusionner les 3 fabriques d'église**	Initiative de l'évêché et des fabriques
28	**Favoriser les circuits courts des productions agricoles**	Cfr. projet de marché couvert + projet d'espace test maraîchers
29	**Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique**	Cfr GAL, MadeinBW et BioWallonie + projet d'espace test maraîcher
30	**Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique)**	Cfr projet du "comité agriculture"
31	**Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune**	Les cahiers de charges pour les écoles et maisons de repos intègrent déjà des critères locaux et bio. Pour l'administration ca évoluera aussi dans ce sens.
32	**Accompagner l'extension du PAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal**	Dossier à l'arrêt
33	**Ne plus accepter de grands commerces**	Plus une intention qu'un projet
34	**Améliorer la mobilité vers LLN / Wavre / Gembloux**	Discussion en cours avec la Wallonie. Objectif du PCM
Sensibilisation/Information		
35	**Trouver le moyen d'être en ligne avec le RGPD et continuer à faire vivre la vie au village (les visites de Saint-Nicolas chez les enfants et les seniors - besoin de listing à jour), les annonces de naissances et décès qui ne peuvent plus apparaitre dans le bulletin communal, …**	Sera intégré dans le projet de renouvellement de la communication communale
36	**Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine**	Le CoDT le contrôle déjà

37	**Créer un marché/« Bourse d'échange » pour favoriser la communication et le partage entre citoyen**	Cfr SEL d'Orbais. L'étendre à tte la commune ?
38	**Promouvoir et développer l'inititative "Ferme accueillantes"**	Cfr projet de renouvellement de la communication communale
39	**Aider au développement de la fête des voisins**	Existe déjà + cfr projet de renouvellement de la communication communale
40	**Avoir une carte de fidélité propre aux commerces de Perwez**	il existe les chèques commerces
41	**Mettre en place des panneaux directionnels pour les commerces**	Laissé à l'initiative du privé
42	**Organiser une escale du Bus 4 You lors du 15 août de Malèves**	Le Collège les contactera
43	**Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille)**	Projet qui doit fédérer tous les acteurs du territoire. Montage assez lourd qui demande 4-5 ans. Une 1ere étape à Perwez serait d'abord d'avoir un groupe citoyen Nature moteur (cfr. projet proposé en ce sens)
44	**Créer une cellulle d'informations sur les actions individuelles citoyennes**	Crf. Projet de groupe Nature et projet de réorganisation communication communale
45	**Faire un inventaire des hêtraies restantes**	Sans doute uniquement sur parcelles privées
46	**Faire respecter les règles de la circulation dans les chemins de remembrement et sur les trottoirs**	Travail régulier de la police
47	**Favoriser l'entraide et les transports publics (TEC) pour les personnes non motorisées**	Rôle du TEC
48	**Créer un outil de co-voiturage et d'amélioration de l'intermodalité (liens avec PCM ?)**	plein d'outils existent
Action/Animation		
49	**Organiser des rencontres, échanges et débats qui permettent aux différents groupes sociaux d'Orbais (agriculteurs, jeunes, cadres de GSK, retraités, Bruxellois,…) de mieux se comprendre et à terme de devenir solidaires => cohésion sociale**	Il existe déjà des actions de ce type via des acteurs externes : in BW, chambre de commerce, UWE, …) + projets de comité agricole + rencontres acteurs jeunesse
50	**Organiser des rencontres et échanges réguliers entre associations**	A relayer vers la Centre Culturel + projet de rencontres entre acteurs jeunesse
51	**Organiser des rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier**	Cfr "Place aux enfants" + des initiatives existent déjà via ADL, in BW, UWE, IFAPME
52	**Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs**	Trop spécifique pour un PCDR + il exsite des acteurs dont c'est le métier (ApaqW, Diversiferm, …)
53	**Organiser un festival perwézien (type Namur en mai)**	Cfr. "Place aux artistes"
54	**Lancer un groupe musical pour les cafés/terrasses**	projet pour CAEP. À l'initiative de chaque commerçant
55	**Réaliser un spectacle-action pour les jeunes de Perwez**	Ca se fait déjà via le Foyer
56	**Prévoir des séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village**	Projet pour le Centre culturel. Déjà organisé avec "Place aux artistes"
57	**Dynamiser le centre avec des activités (Perwez plage, rencontres conviviales, retransmission de la coupe du monde, de la coupe d'Europe, cinéma en plein air, …)**	Se fait déjà. Equilibre à atteindre pour ne pas monopoliser toute le temps le parking de la place.
58	**Créer une plateforme de recherche/ emprunt/ don de biens divers**	Cfr toutes les plateformes existantes
59	**Créer un incubateur d'idées**	C'est déjà le cas du PCDR et du budget participatif + projet d'atelier rural
60	**Réaliser un micro-trottoir pour connaître les attentes du citoyen**	A organiser par ADL et Up Radio
61	**Organiser un marché de Noël avec patinoire**	Un marché de Noël est déjà organisé sur 2 week-end. Le Collège n'a pas comme objectif d'y installer une patimoire.
62	**Lier le commerce aux événements sportifs et culturels**	Se fait déjà
63	**Organiser un parcours commerçants**	Projet pour le CAEP
64	**Organiser des apéros after-work**	Projet pour le CAEP
65	**Organiser une brocante/braderie d'été et d'hiver**	Déjà plusieurs brocantes + journée du client en octobre. Braderie à organiser par le CAEP
66	**Lancer un programme "Un Senior pour un Junior"**	Cfr Duo for a Job, Seniors consultant + Conseil communal des enfants
67	**Développer un service aux ainés personnalisé via le CPAS**	Un service existe déjà => projet d'amélioration de la communication
68	**Mettre en place un tournoi de pétanque**	Existe déjà
69	**Organiser des balades propreté**	Campagne Wallonie plus propre
70	**Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses**	Dépend des propriétaires
71	**Développer des pousses-pousses sur le ravel à partir de l'ancienne gare**	Pour quel besoin et avec quel groupe porteur ?

"Comment développer le maillage vert et bleu à Perwez ?"
42 répondants à l'enquête au 10 avril 2020

L'enquête fait ressortir 2 grands projets "vert" et 3 grands projets "bleu". Les plébiscites sont axés sur la reliance et création de nouveaux sentiers, sur la plantation de haies en lien avec le GAL mais aussi, et surtout, sur la gestion des fonds de vallées humides et des cours d'eau (préservation, état des lieux écologique, gestion des points noirs, plantations d'arbres le long des cours d'eau, valorisation du Thorembais, sensibilisation sur l'épuration, les bonnes pratiques...)

N°	Propositions	Plébiscites
1	Mettre en place un réseau de gens intéressés/mobilisés/dynamisés par la nature (GT ou asbl pour participer aux projets, mettre en place des actions concrètes, représenter la nature à Perwez au CRDG p.ex.) - Créer un groupe pour l'opération batraciens	2
2	Proposer des interprétations – sensibilisation Nature. Par exemple : Organiser des balades guidées de découverte des villages et de leur patrimoine - Créer un sentier conté (en lien avec ce qu'on voit autour de soi) - Développer des événements et festivals Nature.	2
3	Renforcer / sensibiliser aux actions individuelles : chaque geste compte ! Créer une cellule d'information sur les actions citoyennes individuelles que tout un chacun peut mettre en place au quotidien (dans les jardins des particuliers etc.)	2
4	Organiser des balades propreté (à pied, plogging, vélo etc.)	4
5	Créer une réserve naturelle transcommunale et transprovinciale en partenariat avec Gembloux	5
6	Continuer à développer la réserve Pré-du-Duc : continuer de développer la gestion par les volontaires, animations par les enfants, Créer une mare et planter des haies	4
7	Développer des synergies / collaborations avec le projet d'éco-musée de l'Escaille (mutualisation du matériel, animaux…)	0
8	Développer la biodiversité dans l'espace public: Créer des aménagements pro-biodiversité sur les bâtiments publics, créer des espaces verts (parc, étang, bois) dans le centre de Perwez, aménager des ouvertures dans les bâtiments du centre pour accueillir de la biodiversité, améliorer les places de village	0
9	Créer un quartier éco-responsable	0
10	Mettre en place un plan lumière (pour la faune nocturne)	2
11	**Relier les zones naturelles / rivières par la valorisation des sentiers, chemins, RAVeL (« Maillage vert de l'Or bleu ») : créer si nécessaire de nouveaux sentiers - Créer un sentier nature le long du ruisseau Orbais - Créer un sentier depuis la rue du Ponceau vers le RAVeL, au travers de la Réserve Pré-du-Duc, le long du Thorembais et via le sentier n°4 du Vivier**	**14 (33,3%)**
12	Mettre en valeur le bois de Burlet pour les promenades	3
13	Créer une carte ou application référençant les chemins, balades et le patrimoine y compris naturel	3
14	**Planter des haies, buissons et des espèces locales : sensibilisation dans les jardins privés et plantation dans les espaces publics « interstitiels » - Contribuer aux haies à développer dans les zones agricoles ("Plan 4000kms de haies") - Planter des haies en protection des habitations comme brise-vent et protection contre les produits phyto - Continuer de soutenir l'opération mille-feuilles à Perwez : recherche de bénévoles, plantations de buissons, parrainage, événements festifs, contacts avec les agriculteurs… (GAL Culturalité)**	**13 (31%)**
15	Planter des mini-forêts pour permettre aux gens de se rafraîchir en période de grande	2

	chaleur	
16	Mettre à jour l'inventaire des arbres et haies remarquables (évolution du CodT) avec des bénévoles, mais aussi les restes de hêtraies du territoire	1
17	Actions oiseaux et chauves-souris : systématiser l'inventaire des hirondelles ; favoriser leur nidification ; mettre en place des actions pour les hirondelles (attention : 2 types d'hirondelles) - Créer des perchoirs pour les rapaces - Installer des nichoirs pour les chauves-souris (en lien avec le projet : création d'un nouveau sentier)	5
18	Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses	0
19	Faire des interventions biodiversité sur terre agricole publique (réforme bail à ferme)	1
20	Multiplier les actions favorables aux abeilles et aux pollinisateurs: Généraliser la fauche tardive et ensemencer des champs de fleurs indigènes ; Faire de Thorembais-les-Béguines un village fleuri	3
21	Lutter contre le développement des plantes invasives (phase de vigilance des balsamines)	0
22	Développer la gestion différenciée dans les cimetières – exemple : replanter des arbres dans le cimetière de Thorembais-les-Béguines	2
23	Développer l'étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte (pas juste la pêche)	3
24	**Gestion des fonds de vallées humides et des cours d'eau: Préserver les zones humides le long du Thorembais dans la commune; Faire un état des lieux écologique du Thorembais; Faire un état des lieux écologique de l'Orbais; Résoudre les points noirs du contrat de rivière ; Replanter des grands arbres le long des cours d'eau**	**19 (45,2%)**
25	**Amélioration de la communication et sensibilisation en matière d'égouttage et d'épuration : Donner de l'information citoyenne continue pour la future station d'épuration de Thorembais; Visiter la station d'épuration de Perwez Centre en mars 2021; Améliorer le raccordement aux égouts et plus globalement améliorer la communication vers les habitants sur les rejets, les bonnes pratiques à avoir etc. ; Développer la réflexion sur la phyto épuration ; Créer des zones de lagunage dans les zones non épurées**	**9 (21,4%)**
26	**Valorisation des cours d'eau: Protéger et mettre en valeur le ruisseau Thorembais; Balade propreté des ruisseaux avec des groupes de bénévoles dans les villages; Avoir des grands panneaux d'information sur les cours d'eau (Perwez : seule commune à ne pas en avoir)**	**9 (21,4%)**
27	Imaginer un projet de parc naturel transcommunal centré sur l'Orneau (dans un premier temps : encourager la réflexion via une séance d'information, puis idée à creuser)	0
28	Autres	0

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 5 octobre 2020

CLDR de Perwez
Le lundi 28 septembre 2020, au Perwex
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (13) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Étienne COOLS, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Christian DURIE, Doris HERREMAN, Stéphanie LELONG, Jacques LUYCKX, Bernard RAUCENT, Michel THIRION, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (2) : Aurélie FLABAT, Jordan GODFRIAUX*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour l'**ADL** : Romain RIBERAUD, Stéphanie VAN BRAKEL*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS, Lilly GILLET (auteurs de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laëtitia LAMARCQ (agent appui)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (16) : Marc BOULANGER, Valérie BUIS, Pierre COURTOIS, Frédéric DE BRABANDERE, Roland DEHON, Monique DESIDE, Anne-Françoise DELSAUTE, Frédéric DROPSY, Éric FASSIAU, Mounira HAMZAOUI, Vincent LITT, Gautier MANIQUET, Agnès MARTIN, Lisa MENCHI, Rita MERTENS, Marie-France PIERARD*
  - ***Membres élus** (5) : Joëlle ALDRIC, Murielle DARDENNE, Véronique DE BROUWER, Frédéric LESCRENIER, Dimitri SEVERIN*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale – (Xavier DUBOIS)*
- *À la Direction de la FRW*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Présentation ppt des projets potentiels, par l'Auteur DR(EA)²M
- Annexe 3 – Liste des projets potentiels du PCDR
- Annexe 4 – Liste des idées de projets non retenues
- Annexe 5 – Résultats du plébiscite des projets « nature » (GT nature)

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du CR de la réunion du 09/12/2019**
2. **Rétroacte des dernières rencontres et contexte COVID**
3. **Présentation du travail de synthèse de l'auteur du PCDR (DREA²M)** : liste des projets et liens avec la stratégie
4. **Prochaines étapes de travail**
5. **En action :**
   - Budget participatif : état d'avancement et phase de vote
   - Événement Labyrinthe fleuri
6. **Divers**

FRW

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 09/12/2019

Le bourgmestre, Jordan GODFRIAUX, accueille et souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR, rappelle les règles sanitaires et précise les risques croissants suite à une recrudescence de l'épidémie en Brabant wallon.

Le bourgmestre excuse l'échevine du Développement rural, Véronique DE BROUWER, absente pour des raisons de santé et explique qu'il assurera la charge temporaire des attributions en matière de Développement rural en tant que Président de la CLDR.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 09/12/2019 est approuvé sans remarque.

La démission de M. VAN BRAKEL de la CLDR est actée.

2. Rétroacte des dernières rencontres et contexte COVID-19

Moments clés :

- CLDR du 09/12/2019 : lancement des groupes de travail thématiques et de tables rondes d'acteurs spécifiques
- Suspension des réunions publiques en mars 2020 : respect des mesures de confinement liés à la Covid-19
- Concertations entre le Collège communal, DR(EA)²M (auteur de PCDR) et la FRW pour faire le point sur l'état d'avancement de l'élaboration

Rencontres organisées avant le confinement :

- ***Jeunesse*** : table ronde des acteurs de la Jeunesse de Perwez en janvier 2020
  - *10 participants, lancement d'une enquête auprès des jeunes (en cours – 173 réponses actuellement).*
- ***Agriculture*** : table ronde avec les agriculteurs du territoire en février 2020
  - *17 participants, un 1er événement le samedi 11 octobre « Labyrinthe fleuri » (plus d'infos en fin de compte rendu).*
- ***Nature*** : groupe de travail « nature » en février 2020
  - *27 participants.*
  - *2ème réunion du GT en mars 2020 annulée mais sondage en ligne réalisé dans le but de marquer le plébiscite des idées identifiées par les participants lors de la 1ère réunion.*
- ***Economie (volet « Commerces »)*** : table ronde avec les commerçants en mars 2020
  - *Rencontre menée suite à une collaboration entre l'ADL et UpCity.*
  - *Diagnostic et tendances en matière de développement commercial. Peu de retombées en matière de projets pour le PCDR.*
- ***Energie :*** deux rencontres
  - *Réflexion menée avec le Conseiller en Energie communal et l'ADL en janvier 2020.*
  - *Rencontre avec Valbiom en mars 2020.*

Rencontres suspendues suite au confinement :

- Groupe de travail mobilité
- Rencontre du Foyer culturel autour de l'objectif « dynamisme citoyen »
- Table ronde avec le secteur économique (entreprises) de Perwez
- Table ronde sur le thème « zéro déchet »
- Groupe de travail « communication »

Où en est-on ?

- Phase d'attente (confinement de mars à août)
- Le Collège, l'auteur et la FRW ont fait le point sur l'état d'avancement de la réflexion : +/- 130 idées de projets à ce stade
    - ➢ Un tri de ces idées peut déjà être proposé
    - ➢ Analyse du lien entre les idées de projet et la stratégie

Questions et remarques de la CLDR

- Enquête Jeunesse : pour quelle tranche d'âges ? Où se trouve le lien de l'enquête ? Ne faudrait-il pas relayer l'info sur Instagram ?
    - ↳ *La tranche d'âges touchée est 12-18 ans, mais elle n'est pas stricte. Le lien se trouve sur le site communal et la page FB.*
        - ➢ Lien vers l'enquête : https://forms.gle/guefnJ2qyP3axHnU7
        - ➢ Lien vers l'enquête sur le site communal :

          https://www.perwez.be/actualites/enquete-jeunesse-quel-projet-pour-ton-village
    - ↳ *Possibilité de relayer individuellement ou via les acteurs jeunesse sur Instagram car la Commune n'a pas de page Instagram.*
- Faut-il créer une ASBL pour les projets du PCDR ?
    - ↳ *Non, pas de la cadre du PCDR (par contre, c'est le cas pour le budget participatif, voir point 5 « En action » du présent compte rendu).*
- Est-il possible de partager les résultats de l'enquête du groupe Nature ?
    - ↳ *Oui, les résultats seront annexés au présent compte rendu (annexe 5) .*

3. Présentation du travail de synthèse de l'auteur de PCDR (DREA²M) : liste des projets et liens avec la stratégie

La méthode de travail suivante est proposée :

- Présentation de l'analyse de DR(EA)²M
- Questions de compréhension
- Les membres sont amenés à donner leur avis sur les listes de projet via un outil numérique d'ici la prochaine réunion
- Réunion en octobre pour faire le point sur le travail en ligne et identifier les éventuels objectifs à approfondir

Jean-Philippe LENS, auteur du PCDR, présente alors les projets du lot 0 et la liste des projets potentiels, en lien avec la stratégie du PCDR (cf. présentation en annexe 2).

Dans son analyse, l'auteur a réparti les idées de projets en 2 listes : les projets potentiels du PCDR et les idées non retenues. Il s'agit d'une proposition de répartition qui est présentée à la CLDR et qui sera débattue lors de la prochaine réunion en s'appuyant sur un travail en ligne.

L'objectif pour la Commune et la CLDR sera de retenir *in fine* environ 30 projets au sein du PCDR. C'est pourquoi, un premier travail de tri s'avère nécessaire : identifier les projets à inscrire dans le PCDR (sur base d'une sélection et de regroupements) et retirer les idées qui existent déjà, sont ou peuvent être prises en charge par d'autres acteurs présents sur le territoire, ou encore qui paraissent moins pertinentes au vue des enjeux/contraintes techniques.

L'auteur de PCDR a organisé la liste des projets potentiels en 6 catégories :

- 9 projets de construction – rénovation
- 9 projets d'espaces publics – espaces verts
- 7 projets d'équipements ou installations techniques
- 8 projets de coordination
- 6 projets de sensibilisation
- 7 projets d'action – animation

Questions de compréhension de la CLDR :

- Que signifie OKB ASBL dans le lot 0 ?
  ↳ *OKB = Orbais Ki Bouge*

- L'ADL questionne le projet 10 du lot 0 « recréer une identité perwézienne » (étiquettes des produits locaux, etc.) Est-il possible de rencontrer les personnes porteuses de cette idée car l'ADL développe un projet de ce type ? :
  ↳ *Ce projet du lot 0 est en fait le projet porté par l'ADL.*

- Projet 7 : S'agit-il de la cure de Malèves ou de Sainte-Marie ?
  ↳ *La cure de Malèves*

- Les projets de construction-rénovation intègrent-ils les ressources humaines / porteurs des projets / occupants ?
  ↳ *Oui ça peut, surtout si c'est en lot 1 et que la réflexion est avancée.*

- Que signifie maison multiservices ?
  ↳ *C'est un endroit qui rassemblent des services publics à destination des habitants (halte-garderie, bibliothèque, service postal, service ONE, décentralisation d'un service communal, régional ou de CPAS, …) et qui peut contenir aussi une salle de village et/ou des logements par exemple.*

- Rénovation de l'école Bogaerts : est-ce un projet avancé ou actuellement juste une idée ?
  ↳ *À ce stade, tous les projets ne sont que des titres, des idées. Tout est à imaginer et construire. Deux membres de la CLDR veulent apporter des compléments et le feront en ligne.*

- Le quartier la Broquette se situe-t-il à Sainte-Marie ?
  ↳ *Oui*

- Où se trouve le quartier Boléro ?
  - ↳ *À côté du centre sportif (piste d'athlétisme)*

- Les projets d'espaces publics ne concernent pas toutes les places… Si l'on ne retient pas le projet d'ajouter des bancs et des tables sur les espaces publics, cela veut dire que les places non reprises dans les projets d'aménagements ne pourront pas en bénéficier. Or certaines places en ont besoin comme par exemple à Malèves. Ne pourrait-on pas avoir un projet global qui vise à faire l'inventaire des besoins pour l'ensemble des espaces publics et y ajouter des éléments de mobilier urbain lorsque cela s'avère nécessaire ?
  - ↳ *Généralement, les projets du PCDR demandent une localisation précise. Néanmoins une fiche générique est également possible. L'idéal serait sans doute de faire un travail en amont pour identifier les espaces qui manquent de mobilier urbain et d'étudier la possibilité de faire soit une fiche-projet au sein du PCDR, soit, si le budget total n'est pas trop conséquent, d'envisager des réalisations plus rapides sur fonds propres ou via des appels à projets spécifiques.*

- La même réflexion/question pourrait s'étendre aux plaines de jeux : pourrait-on généraliser la réflexion au-delà d'un lieu spécifique ? Faire un état des lieux de ce qui fonctionne et fonctionne moins bien pour chaque plaine de jeux, identifier les manques, et réaliser une fiche générique ou des aménagements au cas par cas si cela s'avère plus approprié ?
  - ↳ *Oui, nous pourrions mettre en place un groupe de travail pour mener une réflexion commune sur des deux sujets.*

- Projet 22 sur la mise en valeur des lieux-dits. L'inventaire du petit patrimoine populaire est-il prévu à Perwez ou a-t-il déjà été réalisé ?
  - ↳ *C'est inscrit dans l'un des projets suivants.*

- Projet 23 sur les sentiers : pourrait-on parler de la création et la restauration de plusieurs sentiers, et non pas uniquement « un nouveau sentier » ?
  - ↳ *Oui, mais il faudra bien identifier / préciser les tronçons, en complémentarité de ce qui est prévu dans le cadre du PCM. Ce travail pourra être fait dans les semaines à venir. Un membre estime que la CLDR a un rôle de vigilance pour que les fiches sentiers soient maintenues et prioritaires.*

- Projet 30 sur l'instauration de déchets organiques : cela n'existe-t-il pas déjà ?
  - ↳ *Si mais cela pourrait être élargi (déchets verts, etc.)*

- Projet 36 : réalisation d'un inventaire global consultable sur la carte de la commune. Cela existe déjà, consultable sur WalOnMap, excepté pour le Petit Patrimoine Populaire wallon. Il y a donc un intérêt à spécifier la fiche en ce sens. Il semblerait pertinent d'associer la fiche 37 à la 36 car l'inventaire du PPPw tient compte des haies et arbres remarquables. Par ailleurs, qu'en est-il de l'inventaire du patrimoine funéraire à Perwez (social, esthétique, important et à conserver pour valoriser les cimetières…) ?
  - ↳ *Cela a été réalisé de manière partielle, notamment à Thorembais-les-Béguines par une association et des groupes citoyens actifs (Cercle Historique de Perwez, notamment). Suite à cela, des tombes ont été restaurées, rénovées. La fiche pourra dès lors être reformulée pour cibler le Petit Patrimoine Populaire wallon et intégrer l'ensemble des inventaires concernés par cette thématique. Pour assurer le suivi de cette idée, il est proposé d'ajouter cette proposition en commentaire dans la vignette concernée lors du travail en ligne (voir ci-dessous, explication du travail via « padlet »).*

- Il y a, semblerait-il, des synergies possibles entre les fiches. Faut-il regrouper plusieurs fiches « communication » et réaliser un outil cartographique / communication intégré ?
  - ↳ *Oui c'est possible et pertinent (mais attention aux différentes couches et à la complexité de ces outils lorsqu'il y a beaucoup de contenu).*

- Projet 40 : relance du festival des contes. Est-ce réellement une priorité dans un contexte COVID ? Ne serait-ce pas un projet à transférer au Centre culturel ?
  - ↳ *La réflexion de la CLDR s'inscrit dans une vision à 10 ans. Il faut espérer que le contexte Covid ait évolué positivement d'ici là et ne pas abandonner d'emblée ce type de projets. La CLDR peut proposer, aborder, impulser le sujet avec le Centre culturel. Ce dernier n'a pas poursuivi le Festival des Contes lancé il y a quelques années car c'est techniquement très contraignant. La question est de voir s'il y a une réelle volonté de la CLDR de maintenir ce projet, s'il y a un groupe porteur pour soutenir son développement (avec l'appuis des acteurs locaux dont le Centre culturel, la Commune, etc.) Mais ce projet peut aussi être abandonné s'il ne suscite pas un enthousiasme ou une dynamique particulière. Il faut noter qu'il y a peu de projets événementiels dans la liste des projets potentiels.*

- Projet 45 - Que signifie le maillage noir ?
  - ↳ *Zones non éclairées pour ne pas perturber la faune, l'avifaune et les insectes nocturnes.*

Liens entre les projets potentiels et la stratégie de développement

Pour conclure la présentation, Jean-Philippe LENS explique qu'il y a peu de projets potentiels actuellement pour les objectifs suivants de la stratégie :

- ➢ Objectif 1 : viser la mixité de logements dans la commune
- ➢ Objectif 3 : agir sur l'isolation et la production d'énergie locale
- ➢ Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

L'auteur pose 3 questions ouvertes :

1. Faut-il élargir l'objectif 1 et y intégrer la notion d'espaces publics / espaces verts ?
2. Peut-on se contenter de 3 projets pour répondre à un objectif ? Faut-il creuser davantage ces objectifs ?
   - ↳ *Les membres de la CLDR estiment que cela parait correct de garder uniquement 3 projets pour certains objectifs, on ne vise pas la quantité.*
3. Au vu du nombre de projets, ne serait-il pas pertinent de regrouper l'objectif 13 – Poursuivre le développement du réseau de modes doux et l'objectif 14 – Anticiper la mobilité de demain ?
   - ↳ *Les membres trouvent que cela fait sens à partir du moment où la mobilité douce fait partie intégrante des solutions de mobilité de demain.*

4. Prochaines étapes de travail

4.1. Avis de la CLDR sur les propositions de listes de projets :

- Les membres disposent des deux listings de projet (la liste des projets potentiels et la liste des idées non retenues) présentés par l'auteur (annexe 3 et 4 du présent compte rendu).

- Il est demandé aux membres de donner leur avis afin :

→ de retirer les éventuels projets à ne pas retenir dans la liste des projets potentiels (cliquer sur un pousse « unlike » et expliquer en commentaire)

→ de sélectionner les projets de la liste des idées non retenues qu'il serait souhaitable de faire remonter dans la liste des projets potentiels (cliquer sur « like » et expliquer en commentaire)

→ de compléter les projets potentiels en y ajoutant des propositions ou des idées qui permettront de les préciser (en commentant le projet), voire en proposant des regroupements d'idées.

- Un tableau collaboratif en ligne (« Padlet ») - interne à la CLDR – est proposé pour permettre à l'ensemble des membres de pouvoir réagir / interagir sur le fond avant la prochaine CLDR :

  → **Tableau interactif des projets potentiels : https://padlet.com/frw/pcdr_perwez**

  → **Tableau interactif des idées non retenues : https://padlet.com/frw/autres_projets**

- Pour rappel, le but est de retenir environ 30 projets dans la version finale du PCDR.

Questions de la CLDR :

- Est-il possible de sécuriser l'accès par inscription et identification (pas anonyme)
  ↳ *L'option sera cochée – **NDLR – Rectification :** l'option n'étant pas disponible sur le logiciel, nous demanderons aux membres de s'inscrire préalablement sur le site Padlet et de ne pas diffuser l'enquête en dehors de la CLDR. Ne seront pris en compte que les commentaires signés.*

- Est-il possible d'ajouter un post-it vierge pour ajouter des projets ?
  ↳ *Ce sera fait. Les nouvelles idées pourront être ajoutées en commentaire du post-it vierge.*

- Est-il possible de ne pas recevoir de notifications des mises à jour / commentaires ?
  ↳ *Oui.*

4.2. Bilan du travail en ligne en réunion plénière (prochaine CLDR : mardi 27 octobre)
4.3. Le cas échéant, groupes de travail ou tables rondes pour approfondir davantage certains objectifs
4.4. Réunion plénière de CLDR pour arrêter une proposition de liste de (30 à 40) projets
4.5. Programmation des projets dans le temps
4.6. Phase de rédaction des fiches-projets
4.7. Finalisation de la rédaction et approbation du PCDR

5. En action

I. BUDGET PARTICIPATIF : état d'avancement et phase de votes

Cinq projets sont proposés au vote sur https://participation.frw.be :

- **Label « Commerce Objectif Zéro Déchet »,** pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. Coût du projet : 5.595 €.
- **Local/chalet de rangement de matériel** (chaises, tables, sono...), derrière la salle « le Kibboutz ». Coût du projet : 6.000 €
- **Four à Pain villageois**, en version mobile. Coût du projet : 4.700 €.
- **Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens** (console, ordinateurs, licences de traitement de son). Coût du projet : 10.000 €.

- **Embellissement d'infrastructures urbaines**, par la réalisation de fresques murales sur 10 cabines à hautes-tension. Coût du projet : 2.263 €.

Eléments de contexte :

- Recours à la Tutelle concernant le Règlement du budget participatif
- La Tutelle n'a pas remis en question le budget participatif
- Certaines précisions ont dû être apportées par la Commune
- Le Collège a décidé soit d'imposer la personnalité juridique aux groupes porteurs (ASBL), soit de demander aux groupes porteurs de s'associer à une ASBL pour porter le projet.
- Suite à la période de confinement et à l'impossibilité de réunir le comité de sélection, les délais initiaux du budget participatif ont été retardés de quelques mois.

Intervention de Jacques LUYCKX, membre CLDR, concernant le retrait du projet des sentiers :

Le groupe trouve dommage et préjudiciable de se voir demander le statut juridique en cours de route, demande qui leur a paru disproportionnée pour un projet ponctuel comme celui du balisage des sentiers. Le groupe aurait souhaité que la participation citoyenne soit encouragée par une simplification des procédures administratives. Les porteurs ont par conséquent décidé de retirer leur projet du processus et souhaite que celui-ci puisse être malgré tout réalisé dans un autre cadre que le Budget participatif, en se basant sur tout le travail qu'ils ont effectué en amont. M. Luyckx apprécie de ce fait l'intégration du projet dans la liste des projets potentiels du PCDR.

↳ *Michaël PLUIJGERS précise que des mises à jour du cadre législatif sont en cours qui permettront à l'avenir les déconvenues rencontrées à Perwez dans ce cadre.*

↳ *Le bourgmestre précise qu'il est volontariste sur la démarche mais souhaite que la Région annonce des conditions réglementaires claires et sécurisantes, sans quoi la Commune ne prendra pas le risque de lancer un nouveau budget participatif en 2021.*

Par ailleurs, le Collège se rend bien compte des contraintes et difficultés administratives que peuvent rencontrer les groupes porteurs de projets citoyens. Malheureusement, la gestion publique implique certaines règles auxquelles la Commune ne peut se soustraire. Néanmoins, la Commune continue de soutenir les groupes projets et un agent de l'administration est à leur disposition pour les aider en cas de besoin.

II. LABYRINTHE FLEURI

L'ADL présente le nouvel événement familial agricole qui vient de voir le jour en collaboration avec le GAL Culturalité. Cette idée avait été suggérée suite à la rencontre avec les agriculteurs dans le cadre du PCDR : ce sera une balade à la découverte des pratiques agricoles favorables à l'environnement. Rendez-vous dimanche 11 octobre 2020 de 13h à 17h.
Inscription préalable demandée. Plus d'infos - https://www.adl-perwez.be/labyrinthefleuri/

6. Divers

- Pourquoi y a t-il si peu de participants ce soir ? Y a t-il un désintérêt ?
  - ↳ *21 personnes se sont excusées de leur absence à la réunion, la plupart pour des raisons personnelles. L'un des membres ne souhaite pas participer aux réunions tant que le port du masque sera rendu obligatoire.*

    Le contexte n'est évidemment pas des plus favorables mais il est clair qu'il faut relancer la dynamique après une longue période sans réunion. La FRW et la Commune tiennent à l'œil le taux de participation aux réunions : lors d'étapes clés (par exemple, lorsque le PCDR sera approuvé), la Commune pourra procéder à un renouvellement des membres trop souvent absents pour dynamiser le groupe avec de nouveaux membres actifs.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Projets potentiels du PCDR de Perwez (document de travail, interne à la CLDR)

Quelles sont vos remarques/précisions ? Vos plébiscites ? Faudrait-il ne pas retenir certains projets (passage dans l'autre liste) ? En ajouter de nouveaux ?

LAETITIA LAMARCQ 02 SEPTEMBRE 2020 09H05

01. Création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la Gare

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Avenue Jacobs 1, Perwez
Porteurs et partenaires : Commune, GAL, ADL
Objectifs du PCDR : 2 - 4 - 6 - 8 - 10 - 11 - 12 - 13
Financement Développement Rural (DR) : possible
€€€ : >50.000€

Je préciserais : "...marché couvert permanent ou semi-permanent de produits locaux..." — PIERREDRIJVERS

ce projet apparait quelque peu redontdant au projet de réhabilitation de l'ancienne garde financé par l'ODR aussi. — ANONYME

Excellente idée, dans notre pays ....ou la pluie est chose courante, un marché couvert attirerait certainement du monde il n'y en a pas non plus dans les environs, bonne manière de faire connaître les produits locaux, tout en étant protégé des inremperies — ALEBIZAY

Je suis d'accord avec Anonyme: le lieu est déjà tout trouvé : la gare. — GMANIQUET

Non seulement le "toit" a tout son sens, mais de plus s'il est élégant, il peut contribuer à la valorisation architecturale du lieu, à l'image des élégantes halles qui ornent villes et villages français. — JACQUES LUYCKX

Je le vois déjà ! — VINCENT LITT

C'est exactement cela, Jacques. C'est pensant aux halles couvertes d'Espagne et du sud de la France qu'est venue l'idée. Aujourd'hui, consommer local prend pas mal de temps pour aller d'un producteur à l'autre, d'une boutique à l'autre. Rassembler à certains moments les producteurs en un seul endroit augmenterait leur visibilité et leur attractivité. — PIERREDRIJVERS

02. Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en Maison de Village

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Thorembais-les-Béguines
Porteurs et partenaires : Commune, CJT, + à définir
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 7
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

03. Rénovation de l'école Bogaert en maison multiservices

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Perwez
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 6 - 11
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

Maison multiservices ? En ce lieu excentré ? — JACQUES LUYCKX

Une maison des associations? Etant donné le nombre et le dynamisme des associations, celles-ci ont parfois du mal a trouver un espace pour leurs activités. Le Centre culturel seul ne peut assumer cela. — ANONYME

Ce dernier commentaire est le mien ;-) — THIBAUT BROHET

Même avis que Jacques — DIMITRI SEVERIN

Belle idée, mais a quel coût? Pour la commune, mais aussi répercuté à l'usage des associations? — MICHEL THYRION

04. Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Perwez (à définir)
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 7 - 11
Financement DR : possible (si pas uniquement dédié à la Maison des jeunes)
€€€ : >50.000€

Cela me semble indispensable. Bien que ce PCDR sera essentiellement nourri pas l'avis d'adultes, n'oublions pas les jeunes. — THIBAUT BROHET

je ne vais emmètre d'avis car dans le passé, il y a déjà eut à 2 reprises un club des jeunes à Perwez. A chaque fois, ça n'a pas duré car il n'y avait pas de structure correcte pour gérer. — DIMITRI SEVERIN

Veillons à créer cette maison des jeunes avec les jeunes eux-mêmes. — VINCENT LITT

05. Rénovation de la cure de Thorembais-Saint-Trond en maisons multiservices et/ou logements

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Cure de Thorembais-Saint-Trond
Porteurs et partenaires : Commune
Objectifs du PCDR : 1 - 2 - 6 - 7 - 8
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

La valorisation du patrimoine existant au centre du village est toujours une bonne idée. — JACQUES LUYCKX

06. Rénovation de la cure d'Orbais en 3 logements publics

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Cure d'Orbais
Porteurs et partenaires : Commune
Objectifs du PCDR : 1 - 8
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€
Remarques : pressenti en lot 3

En plus des appartements "au prix du marché" de l'ancien home ? Alors les rendre (financièrement) complémentaires... — E65COOLS

Idem cure de Thorembais-ST. La valorisation du patrimoine existant au centre du village est toujours une bonne idée. — JACQUES LUYCKX

Un autre projet plus global (extension de l'école, logement de Mr le Curé, espace citoyen) a été proposé par un groupe d'orbaisiens pour l'ensemble des biens publics que sont le Kibboutz et ses deux classes, la cure et le garage de l'ancien home Trémouroux. Présenté au Collège Communal en février 2020. Copie envoyée à la FRW ce jour. — VINCENT LITT

07. Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie en maison multiservices

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Cure de Malèves-Sainte-Marie-Wastines
Porteurs et partenaires : Commune
Objectifs du PCDR : 2 - 6 - 8
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€
Remarques : pressenti en lot 3

Idem cure de Thorembais-ST. et d'Orbais. La valorisation du patrimoine existant au centre du village est toujours une bonne idée. — JACQUES LUYCKX

Veiller à programmer cela avec les habitants / associations — VINCENT LITT

08. Construction de 10 logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Orbais?
Porteurs et partenaires : Commune
Objectifs du PCDR : 1 - 8
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€
Remarques : pressenti en lot 3

Beaucoup à Orbais ! Donc anticiper la sécurisation des déplacements "doux" — E65COOLS

Toujours une bonne chose, mais qui est à l'origine de ce projet? Où dans Orbais? Quel "concept"? — VINCENT LITT

09. Construction d'un atelier rural

Catégorie : Infrastructure - Construction/Rénovation
Localisation : Orbais?
Porteurs et partenaires : Commune
Objectifs du PCDR : 10
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€
Remarques : pressenti en lot 3

L'objectif devrait être précisé? — THIBAUT BROHET

C'est pas une mauvaise chose, mais comme pour les logements à Orbais qui? où? Quoi? Comment? — VINCENT LITT

10. Aménagement d'un espace de convivialité au bout du triangle du Blanc Bois : jardins partagés, jeux d'enfants, plaine de jeux pour chiens, ...

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Perwez, ex terrain aux daims
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 7 - 8 - 9
Financement DR: possible
€€ : <50.000€ - 10.000€

L'espace clôturé sert déjà de rdv pour chiens. — GMANIQUET

11. Aménagement d'une plaine de jeux au quartier Bolero à Perwez

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Perwez, quartier Boléro (à préciser)
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 7
Financement DR : possible
€€ : <50.000€ - 10.000€

Projet annulé dans le cadre du Budget Participatif (opposition des riverains proches). A maintenir dans le PCDR ou pas ? — LAETITIA LAMARCQ

Oui mais en déplaçant le projet et en lui donnant d'autres atouts favorisant son intégration, donc son respect et sa longévité — E65COOLS

Ce quartier a déjà les agrès le long du RAVeL. D'autres quartiers plus au sud pleurent après une aire de jeux... — GMANIQUET

Défavorable, pour les raisons pertinentes évoquées plus haut. — JACQUES LUYCKX

12. Réaménagement de la place Roi Baudouin à Orbais

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Orbais, place Roi Baudouin
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 6 - 7
Financement DR : possible
€€ : <50.000€ - 10.000€

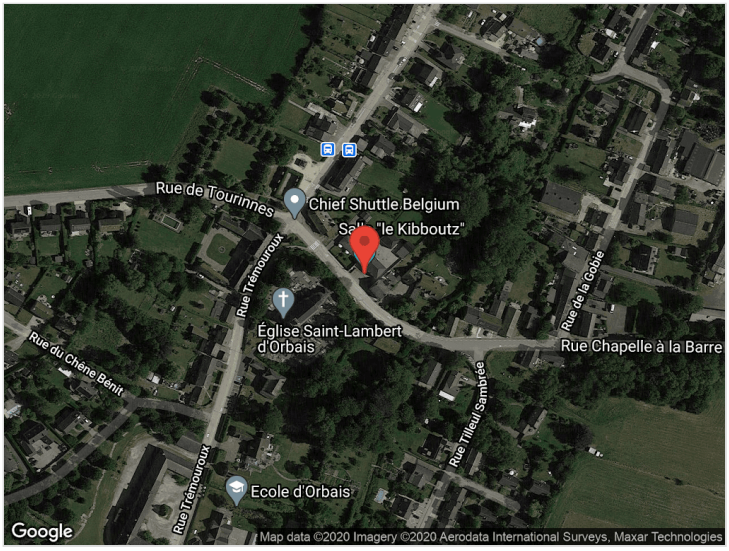

Bonne idée pour un site central a ornais et a proximité du kibboutz — RITAMERTENS10

concrètement ? — E65COOLS

Je rejoins Etienne : de quoi s'agit-il, concrètement ? — JACQUES LUYCKX

A part d'y (ré)installer des jeux pour enfants (qui ne vont pas derrière l'école!), il n'y a pas, à première vue, grand chose à refaire sur notre belle place. — VINCENT LITT

13. Réaménagement du plateau de la gare avec des zones de convivialité au profit des piétons et en lien avec la future maison multiservices

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Avenue Jacobs 1, Perwez
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 6 - 7 - 8 - 11 - 14
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€
Remarques : maison muliservices de la gare = projet de l'ancien PCDR

A combiner éventuellement avec projet n°1 — PIERREDRIJVERS

Cohérent avec le projet de marche loca, — RITAMERTENS10

Envisager effectivement un projet global avec n1 — ALEBIZAY

L'endroit a déjà pas mal bénéficié du DR. — GMANIQUET

A en effet regrouper avec le projet n°1 et même si l'endroit a déjà effectivement pas mal profité du DR, il s'agit de l'endroit central idéal pour développer des projets ruraux à Perwez centre. — CATHERINE DUSOULIER

De quoi s'agit-il concrètement ? Par ailleurs, je rejoins Gautier sur le fait que la place de la Gare a déjà bénéficié, par le passé, de nombeuses largesses, subsides et autres aménagements divers ... — JACQUES LUYCKX

Comme le pense d'autres participants, voyons plutôt un projet (un peu) plus étoffé en 1. Ne concentrons pas non plus trop de ressources sur cette partie du centre ville. — VINCENT LITT

A combiner avec le projet n°1 — CHRISTIANE DEVRIENDT

14. Réaménagement de l'espace public aux alentours de l'église de Thorembais-les-Béguines (accès PMR)

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Rue de Mellemont, Thorembais-les-Béguines
Porteurs et partenaires : PCM
Objectifs du PCDR : 6 - 8 - 14
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

De quoi s'agit-il, concrètement ? Cette place a été entièrement renouvelée. Que veut-on y rejouter ? — JACQUES LUYCKX

Mêmes questions que celles de JL — VINCENT LITT

15. Création d'un nouvel espace public au centre de Thorembais-Saint-Trond

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Thorembais-Saint-Trond
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 6 - 8 - 9 - 14
Financement DR : Possible
€€€ : >50.000€
Remarque : pressenti en lot 3 (SOL en cours)

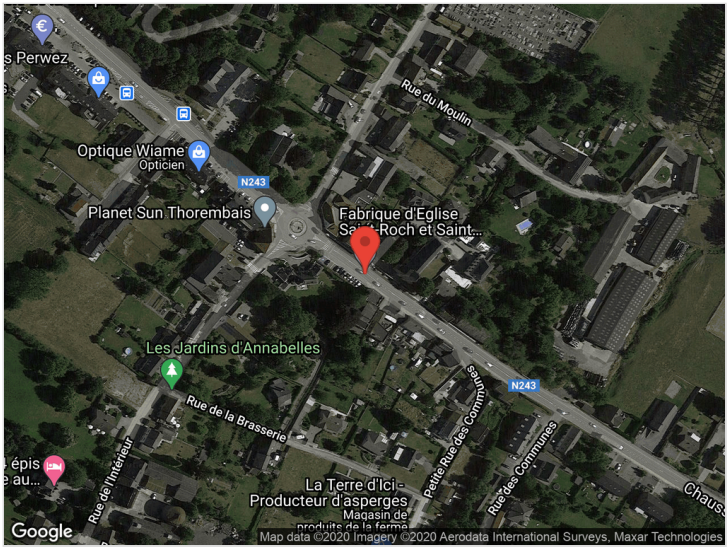

Quel espace public ? où ? Quoi ? pour qui ? — JACQUES LUYCKX

Mêmes questions que JL — VINCENT LITT

16. Réalisation d'aménagements verts au quartier de La Broquette

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Malèves-Sainte-Marie-Wastines
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 8 - 9
Financement DR : -
€€ : <50.000€ - 10.000€

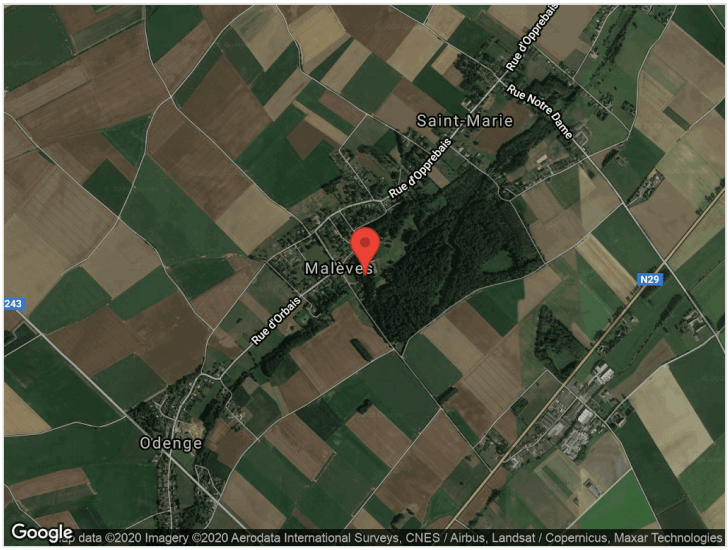

A détailler bien sûr! Qui a identifié ce besoin? — VINCENT LITT

17. Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT)

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Perwez Centre (à préciser)
Porteurs et partenaires : à définir
Objectifs du PCDR : 2 - 7

Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

Endroit visible pour le "contrôle social" — E65COOLS

Projet sympa MAIS choisir le lieu avec soin pour éviter les nuisances sonores et les plaintes des riverains. — JACQUES LUYCKX

Lier la gestion de ce lieu à une éventuelle maison des jeunes > responsabilisation de ceux-ci. — THIBAUT BROHET

18. Développement d'un étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte

Catégorie : Infrastructure - Espace publics / Espaces verts
Localisation : Rue d'Alvaux, Perwez
Porteurs et partenaires : à définir + Groupe Nature ? (à constituer)
Objectifs du PCDR : 8 - 9
Financement DR : à creuser.
€€ : <50.000€ - 10.000€

Un étang pour quoi et pour qui ? Pas une bassine pour du bétail à nageoires, ni une mare aux canards comme au Bois des Rêves, mais un vrai biotope — E65COOLS

La tentative (avortée) des politiciens locaux pour "forcer" la CLDR à créer l'étang du Warichet a laissé de bien mauvais souvenirs ... — JACQUES LUYCKX

Un centre d'interprétation à la nature couplé avec une mini ferme pédagogique! — THIBAUT BROHET

Ni pour, ni contre, à détailler et motiver, préciser d'où vient l'identification du besoin. — VINCENT LITT

Même interrogation. — PIERREDRIJVERS

19. Installation de chaudières biomasses dans le cadre d'une filière biomasse locale

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Ecole d'Orbais + Eglise de TLB (à préciser)
Porteurs et partenaires : ADL, Commune (conseiller énergie)
Objectifs du PCDR : 3 - 4 - 12 - 13
Financement DR : à creuser.
€€ : <50.000€ - 10.000€
Remarque : lien projet 24

20. Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum (maraîchage sous serre chauffée ?)

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Perwez (à préciser)
Porteurs et partenaires : Derbigum
Objectifs du PCDR : 3 - 4 - 11 - 13
Financement DR : possible
€€€ : >50.000€

belle idée bien sûr! Qui seraient les maraîchers? — VINCENT LITT

21. Création d'un espace-test maraîcher

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Perwez (lieu à trouver - lier à 17. Derbigum ?)
Porteurs et partenaires : GAL + à préciser
Objectifs du PCDR : 2 - 10 - 13
Financement DR : possible
€€ : <50.000€ - 10.000€

22. Mise en valeur les lieux-dits (carte, plaques émaillées, panneaux avec photo ancienne, ...)

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : A préciser
Objectifs du PCDR : 7 - 8 - 14
Financement DR : -
€ : <10.000€

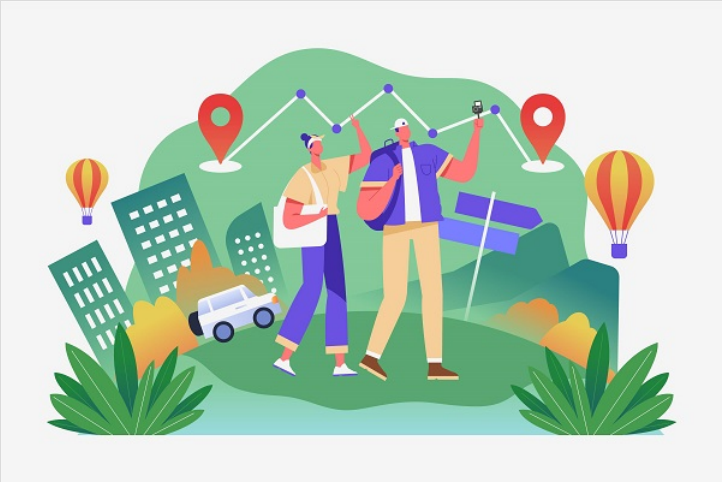

Comme spécialiste, je me demande ce que concrètement ce projet renferme... — GMANIQUET

Projet pouvant être intéressant, mais comme Gauthier je me demande un peu ce qu'il renferme. — CATHERINE DUSOULIER

Excellente idée, à développer. Notre (maigre) patrimoine local mérite d'être valorisé. Sans être un pôle touristique, Perwez mérite de mettre davantage en valeur ses modestes ressources.
— JACQUES LUYCKX

23. Rénovation du balisage des sentiers et création d'un nouveau sentier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Pré du duc

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : PCM ?
Objectifs du PCDR : 8 - 14 - 15
Financement DR : possible
€ : <10.000€

La création d'autres sentiers pourrait aussi être envisagée, p.ex. le long de l'Orbais à MSMW, existence de parcelles en friche
— PIERREDRIJVERS

Le sentier dont on parle (Ponceau-Odvrenge) existait jadis.
— GMANIQUET

Immense avantage : un dossier COMPLET existe déjà pour le balisage des sentiers. Sa tentative d'inscription au Budget Participatif a été hélas annihilée par les procédures kafkaïennes infligées au processus, à la suite du funeste recours d'un politicien local. Par sa nature, ce projet se prête à merveille à la CLDR. Enfin, si comme le précise Gautier le sentier n°29 de l'église relie bien Ponceau à Odvrenge, il n'existe PAS de sentier entre Odvrenge et le chemin n°4 du Vivier, en bordure du Bois des Ducs. Une procédure spécifique devra donc être appliquée pour créer juridiquement un tronçon nouveau sur terrain privé.
— JACQUES LUYCKX

24. Création d'une liaison piétonne sécurisée TST-Orbais

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Thorembais-Saint-Trond
Porteurs et partenaires : à préciser
Objectifs du PCDR : 6 - 7 - 13 - 14 - 15
Financement DR : objet du PCM
€€€ : >50.000€

L'idée est certes noble. Problème : à ma connaissance, il n'existe aucun sentier existant (ni de fait ni de droit) pour assurer cette liaison. Dans une commune où certains sentiers publics et potentiellement utiles sont usurpés avec la complaisance des autorités locales, et ceci en dépit des tentatives répétées de mettre fin à ces zones de non-droit, j'ai de grands doutes sur la création "ex nihilo" d'un sentier nouveau pour relier Orbais à TST. Qu'on commence d'abord par faire respecter la loi sur les sentiers existants ! Par ailleurs, et tout comme le sentier Ponceau-Odvrenge-Prés précité, une procédure spécifique devra être appliquée pour créer juridiquement un tronçon nouveau sur terrain privé. — JACQUES LUYCKX

25. Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques

Catégorie : Infrastructure - Equipements / Installations techniques
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : à préciser
Objectifs du PCDR : 6 - 7 - 13 - 14 - 15
Financement DR : objet du PCM
€€€ : >50.000€
Remarque : 1 fiche projet à faire par tronçon

Les pistes cyclables le long de la chaussée de Charleroi (certainement parmi les plus inconfortables et les plus dangereuses) feraient-elles aussi partie du périmètre du projet ? — PIERREDRIJVERS

Prévoir de vrais pistes comme celles qui sont en construction a inclure — RITAMERTENS10

Je ne peux qu'abonder dans la pertinence de la sécurisation des traversées de la N29 et N243 des voiries du réseau cycable perwézien (fiche 32 de l'ancienne CLDR, dont j'ai été l'une des chevilles ouvrières). Ceci avait d'ailleurs fait l'objet des propositions concrètes formulées dans le cadre de la révision du PCM en 2017 mais tombées dans les oubliettes - comme tant d'autres propositions citoyennes dûment inscrites dans la révision du PCM mais superbement ignorées par les responsables politiques concernés. — JACQUES LUYCKX

Indispensable! Et effectivement, je ne comprends pas pourquoi la sécurisation de la piste le long de la chée de charleroi n'est pas encore une réalité. — THIBAUT BROHET

Oui, bien sûr, mais que ce soit un projet complet (toutes les pistes et tous les accès) et donc, conséquent. — VINCENT LITT

Quid d'une synergie possible avec le plan Wallonie cyclable du gouvernement wallon, si Perwez sélectionnée comme commune pilote ? — PIERREDRIJVERS

26. Optimisation des formules d'accueil des nouveaux habitants

Catégorie : Coordination
Objet : décentralisation dans les quartier/villages, fête annuelle, soirée de présentation des associations et commerces, fardes d'accueil, visite avec le bus communal,...
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune (communication)
Objectifs du PCDR : 5 - 6
Financement DR : -
€ : <10 000€

Beaucoup de hauts et de bas. Ca dépend fort du politique et de ses contraintes. — GMANIQUET

Le centre culturel doit être partie prenante. — THIBAUT BROHET

Porteurs: Commune et mouvements/associations ancrées dans chacun des villages — VINCENT LITT

27. Création d'un comité agriculture (citoyens + agriculteurs)

Catégorie : Coordination
Objet : coordonner des actions de sensibilisation à l'agriculture (journées à la ferme, visites, exposés et conférences, journées de

travaux, plantations de haies, rencontres avec les écoles, ...)
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL, ApaqW, Diversiferm
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 8 - 12 - 13
Financement DR : -
€ : 0€

Agriculteurs et citoyens méritent de mieux se connaître, et ceci tout particulièrement les "néo-ruraux" dont je fais partie. J'applaudis donc à de telles idées. — JACQUES LUYCKX

Oui, un superbe projet de lien social. Il reste cependant une fenêtre à ouvrir pour que ce projet soit complet: comment, à Perwez, accéder à la terre cultivable? D'autres communes wallonnes ont pris en charge cette question (en y allant progressivement et en concertation +++ bien sûr avec les propriétaires et les travailleurs actuels dans le domaine agricole) — VINCENT LITT

28. Développement de l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière équestre

Catégorie : Coordination
Objet : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités,...
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL, ADL, à préciser
Objectifs du PCDR : 2 - 7 - 8 - 11 - 12 - 13 - 14
Financement DR : -
€ : <10 000 €

Dans ce cadre, le Circuit Equestre, projet du Conseil Communal des Enfants, et dont j'ai été l'un des concepteurs, mériterait d'être remis à neuf. En dépit de mes appels répétés, la commune est toujours restée sourde à mes suggestions de renouvellement du balisage du circuit équestre. C'est pourtant un bel outil en faveur du développement touristique en s'appuyant sur la filière équestre. Projet à lier aussi à la cartographie intégrée de la commune.
— JACQUES LUYCKX

29. Développement d'une filière locale biomasse mischantus ou plaquettes bois

Catégorie : Coordination
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL + ADL + conseiller énergie + agriculteurs
Objectifs du PCDR : 3 - 4 - 9 - 12 -13
Financement DR : à creuser
€€€ : >50 000 €
Remarque : lié à projet 17

30. Instauration de la collecte des déchets organiques

Catégorie : Coordination
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune + In-BW
Objectifs du PCDR : 4
Financement DR : à creuser
€ : -
Remarque : déjà en cours par In- BW dans 20 des 27 communes du BW

Ben avec les poubelles à puces qui débarquent, est-ce encore pertinent? — ANNE-FRANÇOISE DELSAUTE

31. Mise en place d'un groupe citoyen "Nature"

Catégorie : Coordination
Objet : coordonner des actions de développement / sensibilisation aux maillages vert, bleu et noir + représentation au CA du CRDG
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune + citoyens
Objectifs du PCDR : 6 - 9
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: aller vers un PCDN?

32. Création d'une réserve naturelle transcommunale avec Gembloux

Catégorie : Coordination
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune + citoyens
Objectifs du PCDR : 6 - 9
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: projet plébiscité lors du GT Nature

La dimenson remarquable de ce projet est son identité bi-communale, à l'instar du projet "PICVerts" (Projet d'Itinéraires Communaux Verts), promu en 2006, mais entretemps totalement tombé dans 'oubli, à l'image de tant de projets "Kleenex" réalisés avant les élections puis oubliés, négligés, non entretenus, non valorisés. — JACQUES LUYCKX

Le niveau très élevé de financement de ce genre de projet est une opportunité dont il serait dommage de ne pas profiter. — PIERREDRIJVERS

33. Développement des ramassages scolaires à pied/vélos/bus vers les écoles

Catégorie : Coordination
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune + écoles
Objectifs du PCDR : 2 - 7 - 14 - 15
Financement DR : -
€ : <10 000 €

Enfin moins de place à la voiture autour des écoles? — ALEBIZAY

Mais cela existe déjà, et depuis longtemps d'ailleurs, les rangs à vélo, avec le SCAJ ? — JACQUES LUYCKX

Le rang scolaire que j'avais organisé en 2003 sur le sentier n°29 de Thorembais-Saint-Trond, durant la semaine de la mobilité, n'a jamais eu de suite - et pour cause : bien que déclaré "prioritaire" par les anciens élus, la fiche n°1 CLDR de réhabilitation des sentiers 29-30 et du chemin n°1 de Jodoigne a été torpillée par l'ancien collège, préférant le garder "champêtre" (dixit l'ancien échevin de la mobliité) sans tenir compte de l'avis des membres citoyens - de quoi refroidir pour longtemps les candidats potentiels à s'investir dans la participation citoyenne ! — JACQUES LUYCKX

34. Réorganisation et optimisation de l'ensemble des outils communaux de communication

Catégorie : Sensibilisation / information
Objet : bulletin communal, panneaux d'affichage physiques ou électroniques, site web, FB...
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Service com Commune - UP Radio ?
Objectifs du PCDR : 5 - 6 - 7 -8
Financement DR : -

€ : -
Remarque: exemples existants dans d'autres communes (Anthisnes, Verlaine, Crisnée, ...)

Valeureux Liégeois — GMANIQUET

Un tel projet relève des autorités communales, et en particulier des professionnels de la communication qui y sont engagés !!! Que vient faire la CLDR dans cette optimalisation des moyens de la commune ? — JACQUES LUYCKX

Du même avis que JL — VINCENT LITT

35. Mise à jour la charte citoyens/agriculteurs

Catégorie : Sensibilisation / information
Objet : respect des emprises communales
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune - GAL - futur comité agricole?
Objectifs du PCDR : 5 - 12
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: lié au projet 25

En adéquation avec le projet citoyen/agriculteurs — RITAMERTENS10

Je rejoins Rita : en complément avec le sympathique projet de communication entre citoyens et agriculteurs — JACQUES LUYCKX

Et à relier au projet 36 — VINCENT LITT

ERREUR: suggestion s'appliquant au projet 39 ! — VINCENT LITT

36. Réalisation d'un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet)

Catégorie : Sensibilisation / information
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : à préciser
Objectifs du PCDR : 5 - 8
Financement DR : -
€ : 0€

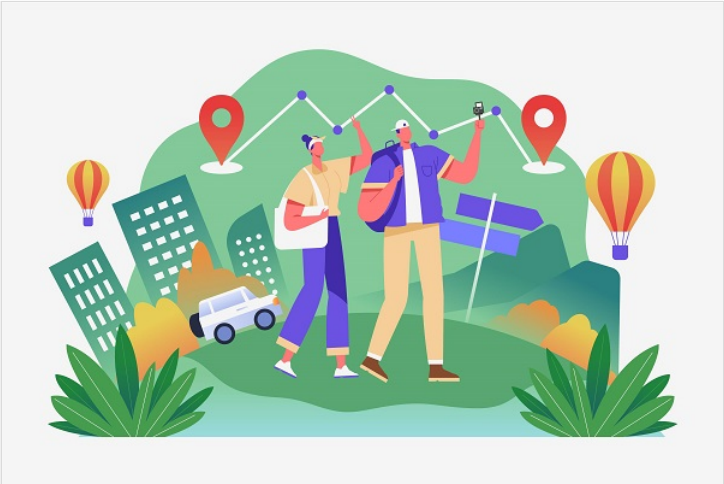

37. Mise à jour l'inventaire des arbres et haies remarquables

Catégorie : Sensibilisation / information
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : à préciser
Objectifs du PCDR : 8 - 9
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: plébiscité par le GT Nature

38. Sensibilisation et information aux raccordement à l'égouttage et à l'épuration individuelle

Catégorie : Sensibilisation / information
Objet : égouttage, phyto épuration et lagunage
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : contrat de rivière, SPGE
Objectifs du PCDR : 5 - 9
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: plébiscité par le GT Nature

39. Création d'une carte (ou application) pour référencer tous le chemins pédestres et cyclables

Catégorie : Sensibilisation / information
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : à préciser
Objectifs du PCDR : 4 - 6 - 8 - 14 - 15
Financement DR : -
€ : <10 000 €

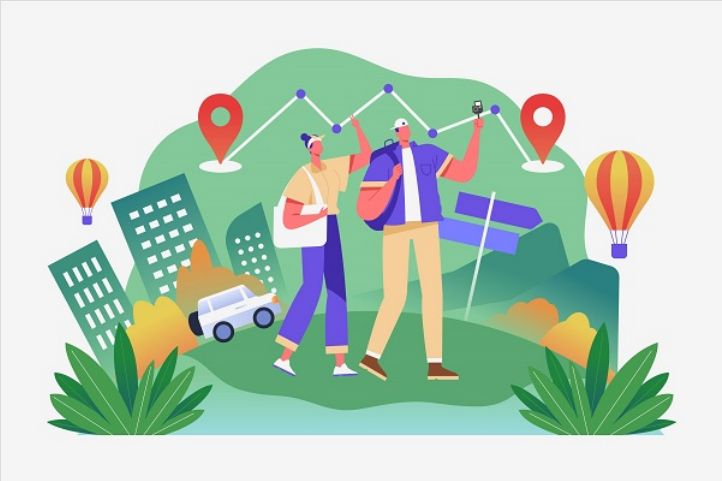

Excellent !!! Il manque à Perwez un outil intégré en matière de cartographie de patrimoine, au sens large, en ce y compris le Petit Patrimoine Local, les éléments naturels, les chemins et sentiers, etc. A relier tout logiquement au projet de balisage des sentiers.
— JACQUES LUYCKX

Et à relier au projet 36 — VINCENT LITT

Je verrais bien une carte informatisée dynamique, disponible entre autre sur le site de Commune, et constituée de multiples couches thématiques que l'on pourrait choisir d'activer ou non afin de mettre en évidence tel ou tel aspect de la vie à Perwez : nature, loisirs, économie, culture, social, patrimoine, ... Les coordonnées GPS de chaque lieu seraient également disponibles. Cette carte pourrait être alimentée par bon nombre de projets décrits ici et en constituerait en quelque sorte la synthèse. — PIERREDRIJVERS

Les outils OSM peuvent très bien convenir pour cet usage : https://www.openstreetmap.org/search?query=perwez#map=13/50.6341/4.7925 — MICHEL THYRION

40. Relance du Festival des Contes et/ou de la littérature jeunesse

Catégorie : Action / animation
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Centre culturel, bibliothèque communale
Objectifs du PCDR : 6 - 7 - 8
Financement DR : -
€ : <10 000 €

OK, si l'identification du besoin vient bien de la bibliothèque et du CC. — VINCENT LITT

41. Organisation de balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine

Catégorie : Action / animation
Exemple : Bois Burlet, fermes, château, moulins, zones humides, ...
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL + à préciser
Objectifs du PCDR : 6 - 8
Financement DR : -
€ : 0€
Remarque: des aménagements seront-ils à prévoir ?

42. Plantations d'arbres, haies et mini-forêts d'espèces indigènes

Catégorie : Action / animation
Exemple : dans les jardins privés, le long des ruisseaux et les bords de route, au cimetière de TLB
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL, Contrat de rivière
Objectifs du PCDR : 9 - 12 - 13
Financement DR : -
€ : <10 000€
Remarque: plébiscité lors du GT Nature - liens avec journée de l'arbre, opération mille-feuilles

43. Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais

Catégorie : Action / animation
Objet : état des lieux écologiques, résoudre les points noirs, créer un sentier, installation de panneaux didactiques
Localisation : TST - Orbais - TLB
Porteurs et partenaires : Contrat de rivière
Objectifs du PCDR : 8 - 9
Financement DR : à creuser
€€ : 10 000 - 50 000 €
Remarque: plébiscité lors du GT Nature

A rajouter à la cartographie intégrée de la commune.
— JACQUES LUYCKX

En ce qui concerne TST, des opportunités pourraient se dégager autour de la construction prochaine de la station d'épuration. Il ne s'agit pas d'interférer avec le processus géré par la SPGE mais de profiter les travaux du réseau de collecte des eaux usées pour faire un état des lieux et mettre en place des aménagements éventuels (sentiers, maillage vert/noir/bleu, accès pour le curage du ruisseau, ...). Dans le futur, la qualité de l'eau du Thorembais devrait progressivement s'améliorer et permettre aux espèces présentes à la source du Thorembais d'essaimer le long de son cours ? — VINCENTBRETTON

Tout à fait d'accord avec commentaire précédent. S'applique aussi en tout point à l'Orbais. — PIERREDRIJVERS

44. Développement d'actions en faveur des oiseaux et chauves-souris

Catégorie : Action / animation
Objet : inventaire, perchoirs, nichoirs, balades découvertes, ...
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL - Contrat de rivière
Objectifs du PCDR : 9 - 13
Financement DR : à creuser
€€ : <10 000 €
Remarque: plébiscité lors du GT Nature

A mettre en relation avec projet n° 46 — PIERREDRIJVERS

45. Mise en place d'un maillage noir via un Plan lumière

Catégorie : Action / animation
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : Commune, à préciser
Objectifs du PCDR : 9 - 13
Financement DR : à creuser
€€ : <10 000 €
Remarque: plébiscité lors du GT Nature

Un exemple concret, l'église de Wastines que j'ai la chance de pouvoir contempler chaque soir, très joliment illuminée, mais je pense qu'à partir d'une certaine heure les espèces nocturnes ont droit à l'obscurité dont elles ont besoin pour vivre et s'alimenter.
— PIERREDRIJVERS

46. Organisation de journées de défrichage des plantes invasives

Catégorie : Action / animation
Localisation : Commune
Porteurs et partenaires : GAL, contrat rivière, CiEi
Objectifs du PCDR : 9
Financement DR : -
€€ : 0€

Attention, pour certaines ça peut être contre-productif
— E65COOLS

47. AUTRES PROJETS ?

Y a t-il, selon vous, des manquements dans cette liste de projets potentiels ? Ecrivez en commentaire vos idées nouvelles.

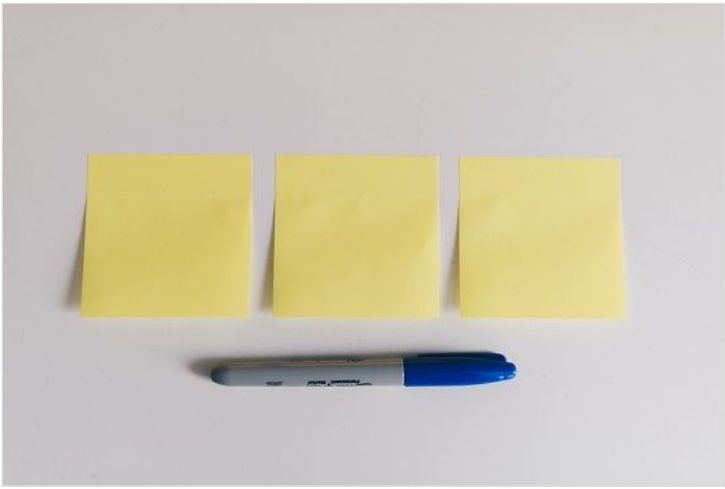

Pas de nouvelle suggestion. La liste est déjà bien étoffée ! Comme je l'ai déclaré à la dernière réunion de la CLDR, j'espère de tout coeur qu'une fois qu'une liste de projets prioritaires sera établie et reconnue, les politiciens locaux ne prendront pas malin plaisir à en "inventer" de nouveaux (ex. étang du Warichet) ou en annuler d'autres (ex. sentier n°29). A ce titre, la vigilance citoyenne sera indispensable pour éviter les dérapages observés lors de la législature précédente - sous peine de faire fuir les derniers citoyens engagés. — JACQUES LUYCKX

J'ajouterais un "projet" qui suit les plans et le déroulement des actions (projets non retenus) mis en œuvre par d'autres instances comme le PCM. Que le futur PCDR puisse s'assurer que ce qu'il à "transféré" ou "laissé faire" par d'autres instances contribue quantitativement et qualitativement au PCDR. — VINCENT LITT

Je proposerais aussi un projet / un fond pour des enquêtes et des études complémentaires ou en cours de projets, pour préciser des avis de citoyens, organiser une réunion en plus, etc ... (pour avoir géré de nombreux projets par ailleurs, c'est un "sous-projet" ou un projet 0.0 bien utile !) — VINCENT LITT

Autre chose encore: EVALUATION du PCDR. Que dans l'ensemble de l'Opération DR, soit prévue une évaluation et un travail en commun, au sein de la CLDR, pour définir le cahier des charges de cette évaluation (qui aurait lieu plus 😀). Inscrite comme "projet", l'évaluation fera partie intégrante du processus. — VINCENT LITT

Listes d'idées "non retenues" (document de travail, interne à la CLDR)

Projets déjà existants, à réaliser par d'autres opérateurs ou non pertinents pour un PCDR. Quelles sont vos remarques ? Faudrait-il tout de même faire passer certains projets dans la liste des projets potentiels ?

LAETITIA LAMARCQ 25 SEPTEMBRE 2020 16H35

01. Créer un quartier éco-responsable

Justifications : idée trop vaste pour un PCDR

D'accord. Idée trop vaste. — JACQUES LUYCKX

02. Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village

Justifications : Cfr. 4 projets (place de la gare, place d'Orbais, église TLB et ex-terrain aux daims) + SOL TST + 2 projets Nature et 1 projet sentier

03. Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres

Justifications : Cfr. 3 projets (place de la gare, place d'Orbais et ex-terrain aux daims) + SOL TST + 1 projets jeune

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

04. Développer davantage l'HORECA de qualité et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages + rendre disponible l'espace public extérieur pour le Centre culturel

Justifications: hors PCDR. Via le programme de la rénovation urbaine

Peut-être pas dans le cadre du PCDR mais projet à creuser par un autre programme. — CATHERINE DUSOULIER

Cause perdue :-) — JACQUES LUYCKX

Oui, trop vaste pour ce cadre de la CLDR, MAIS DREAM² ne pourrait-il pas mettre à disposition des membres de la CLDR un résumé des études et avis réalisées/émis à ce sujet qui préoccupe tous les perwéziens-ennes. — VINCENT LITT

Je suis triste en tant qu'habitante de Perwez centre et en tant que commerçante de voir ce projet relégué dans cette liste. Je fais partie de la CRU (commission de rénovation urbaine) et sauf erreur de ma part, nous n'avons plus eu de réunion depuis plus d'un an (si non 2?). Et les choses qui en sont sorties (aux forceps) sont un bon commencement, certes, mais sont loin d'être suffisantes. Effectivement, ce projet est colossal mais il est, à mon humble avis, primordial pour Perwez et son image. (Qui oserait dire qu"il est agréable et attirant de parcourir la rue de la Station...). Peut-être que ce projet peut être fractionné en plusieurs parties dont au moins une incomberait à un travail au sein de la CLDR. J'ai la vilaine impression qui tout le monde se rejette la patate chaude. Et en toute amitié, Monsieur Luickx, "N'est perdue que la cause qu'on abandonne" (auteur anonyme).
— DORIS HERREMAN

Cela dit, développer l'horeca ne me semble pas la solution mais c'est l'embellissement et le redéploiement économique qui importe.
— DORIS HERREMAN

05. Redonner accès aux jardins de l'ancien home d'Orbais

Justifications: L'accès est toujours possible. Le projet de construction dans le parc ne sera pas validé par le Collège

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

06. Créer des espaces verts (Parc, étangs, bois,...) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants)

Justifications: Cfr projet place de la gare, Bois Burlet et ex terrain aux daims + projets de rénovation urbaine

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

07. Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux

Justifications: déjà 2 jardins partagés dont la gestion n'est pas facile. Verdurisation des toitures faites lors de projets complets

de rénovation

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

08. Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves

Justifications: Initiative du domaine privé

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

09. Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen avec des produits locaux

Justifications: Un appel à projet sera lancé pour la maison multiservice de la gare de Perwez (projet du précédent PCDR toujours en cours)

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

10. Créer une station d'épuration et de l'égouttage

Justifications: Initiative de la SPGE (le projet avance)

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

11. Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau (+ qualité) à Perwez centre

Justifications: Projet 100% communal et pas de financement DR

En cours je pense... — CATHERINE DUSOULIER

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

12. Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses

Justifications: Sera pris en compte dans les projets d'espaces publics

13. Placer des filets pour les canettes (faciliter les collecte des déchets)

Justifications: Exemples rarement concluants

Je suggère de maintenir ce projet (je suis moi-même grand ramasseur de canettes). "Exemples rarement concluants " -> vraiment ??? Existe-t-il des retours d'expérience négatifs dûment documentés ? — JACQUES LUYCKX

Je ne suis pas un épidémiologiste des filets à canettes, mais je ne vois pas ce qui leur manque et puis, c'est visible et ça ne doit pas coûter très cher!? — VINCENT LITT

14. Faire une étude de faisabilité pour une ressourcerie (appel à projet)

Justifications: Projet de grande ampleur à monter une échelle supra communale. Au niveau local, il existe déjà le SEL

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

Ce serait tout de même bien de consulter les autres communes ou instances pour envisager un projet "Est du BW " — MICHEL THYRION

15. Disposer d'un luna-park et d'un espace pour les jeunes et les enfants

Justifications: Initiative du domaine privé

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

16. Dans l'extension de la ZAE de Perwez, prévoir une zone tampon avec les lotissements qui soit un champ de panneaux solaires/photovoltaïques

Justifications: Dépendant de la mise en œuvre de la ZAE qui est à l'arrêt

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

17. Réintroduire le cheval dans certains services communaux

Justifications: Des communes le font mais soit dans des contextes de parc urbain soit dans des communes très rurales

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

18. Faciliter l'accès des commerces aux PMR

Justifications: à l'initiative de chaque propriétaire/commerçant

Je suggère de maintenir ce projet (je suis moi-même accompagnateur de personnes handicapées dans le monde sportif). Un projet d'INFORMATION, de SENSIBILISATION pourrait être menér en faveur de l'accès des PMR aux commerçants, et plus globalement leur mobilité (je pense aux chauffards qui se garent sur les trottoirs et entravent de la sorte le cheminement des plus fragiles d'entre nous). — JACQUES LUYCKX

Oui, à maintenir dans le sens sensibilisation et promotion de cette action, à l'initiative de la commune — VINCENT LITT

19. Prévoir des espaces de déchargement rue de la Station

Justifications: à voir dans la rénovation urbaine

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

20. Modérer les loyers commerciaux dans le centre de Perwez

Justifications: à l'initiative de chaque propriétaire + primes existantes reno urbaine

Avec le projet n°4 ci-dessus — CATHERINE DUSOULIER

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

21. Réfléchir à l'intégration du club de hockey dans le village

Justifications: Site et gestion privée. Sensibilisation possible mais pas plus

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

22. Créer un cercle réservé aux pêcheurs à l'étang du Warichet (sport de loisir)

Justifications: Etang à d'abord créer (cfr. projet associé)

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

Si un étang se crée, là et/ou ailleurs, on pourrait aussi penser à développer la pisciculture à Perwez! Ca ferait du boulot pour des jeunes ! — VINCENT LITT

23. Construire une piscine

Justifications: Trop couteux

Chouette idée, certes, c'est la seule chose qui manque encore à Perwez. Mais irréaliste. Trop cher. Autres priorités. D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

Gembloux planche sur un projet de nouvelle piscine au centre sportif de l'Orneau — ANONYME

24. Embarquer le tas de Compost qui empêche la jonction complète du RAVEL à la gare de Grand-Leez

Justifications: Conflit juridique. Bloqué actuellement.

Lamentable dossier, voilà des années que les politiciens locaux prétextent le conflit juridique pour justifier le "blocage du dossier". Mais que fait la commune ??? Entretemps, les cyclistes (dont je fais partie) sont contraints d'affronter un itinéraire bis avec un carrefour très dangereux (Rue du Bois de Buis x Chaussée Romaine) qui n'a jamais été correctement sécurisé. Saluons néanmmoins la création de la piste cyclable, qui mériterait davantage d'entretien des herbes sauvages qui la bordent. — JACQUES LUYCKX

D'accord avec JL, pas la peine de forcer, mais ce sera à faire un jour quand même!!! ... lieu de la seule chute à vélo que j'ai faite (ligament latéral externe du genou ...) en 4 ans d'aller-retour quasi quotidien (4/5 ème temps) Orbais-Gembloux en vélo! Pourrait-on donc malgré tout nous faire un point sur cette fameuse situation juridique bloquée !!?? (à nouveau, pas forcément en réunion CLDR, mais un résumé, un document, un lien www) — VINCENT LITT

25. Augmenter le nombre de ronds-points sur les nationales et en même temps le nombre de ralentisseurs et les contrôles sur les axes traversant les villages (terrain de hockey)

Justifications: PCM et plan infrastructures

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés ! — JACQUES LUYCKX

PCM, OK. Projet à intégrer à un projet de suivi des projets transféré à d'autres instances (voir ma suggestion à ce sujet) — VINCENT LITT

26. Limiter les vitesses (30km/h dans les villages et 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre)

Justifications: Cfr. PCM

La définition des règles pour l'imposition de telle ou telle limitation à tel ou tel endroit est certainement du ressort du nouveau PCM (pas encore en vigueur) mais une réflexion plus globale sur la mobilité en lien avec la vie dans les villages a peut-être sa place dans le cadre du DR (Cfr n°46) — PIERREDRIJVERS

Je rejoins Pierre : cette suggestion est très largement partagée par de nombreux riverains, comme l'ont attesté les nombreuses réunions citoyennes organisées en 2017 dans le cadre de la "large participation citoyenne" - mais jamais suivis. L'espoir fait vivre, néanmoins. Notons en toute honnêteté que déjà beaucoup a été fait en la matière, mais "peut mieux faire". — JACQUES LUYCKX

OK si c'est bien comme tel dans le PCM; à intégrer au projet de suivi des projets non retenus, que nous (CLDR) soyons sûrs que ce sera "fait" car cela fait partie de notre stratégie même si d'autres s'en occupent. — VINCENT LITT

27. Fusionner les 3 fabriques d'église

Justifications: Initiative de l'évêché et des fabriques

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

28. Favoriser les circuits courts des productions agricoles

Justifications: Cfr. projet de marché couvert + projet d'espace test maraîchers

Chouette projet, à maintenir en le reliant à d'autres idées.
— JACQUES LUYCKX

A maintenir, oui! Et aussi que si on favorise les circuits courts, ça veut dire aussi qu'on travaille à les développer et donc développer la production locale pour les marché locaux et donc de créer de nouvelles exploitations agricoles qui vont dans ce sens et ça a donc à voir avec l'accès à la terre (voir projets 27 de la liste des potentiels), le travail des jeunes, l'ancrage local, ... (voir ce qu'il y aurait derrière le propos de JL que je soutiens !) — VINCENT LITT

29. Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique

Justifications: Cfr GAL, MadeinBW et BioWallonie + projet d'espace test maraîcher

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

30. Favoriser (prime, soutien, ...) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme

Justifications: Cfr projet du "comité agriculture"

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

31. Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune

Justifications: Les cahiers de charges pour les écoles et maisons de repos intègrent déjà des critères locaux et bio. Pour l'administration ca évoluera aussi dans ce sens.

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

32. Accompagner l'extension du PAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal

Justifications: Dossier à l'arrêt

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

33. Ne plus accepter de grands commerces

Justifications: Plus une intention qu'un projet

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

34. Améliorer la mobilité vers LLN / Wavre / Gembloux

Justifications: Discussion en cours avec la Wallonie. Objectif du PCM

Objectif PCM - et en particulier en ce qui concerne les modes doux - les "modes actifs", comme ils disent désormais dans les bureaux d'étude :-) — JACQUES LUYCKX

OK de ne pas le retenir s'il est dans le projet de suivi des projets transférés (voir ci-dessus) — VINCENT LITT

35. Trouver le moyen d'être en ligne avec le RGPD et continuer à faire vivre la vie au village

Justifications: Sera intégrer dans le projet de renouvellement de la communication communale

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

36. Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine

Justifications: Le CoDT le contrôle déjà

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

37. Créer un marché/« Bourse d'échange » pour favoriser la communication et le partage entre citoyen

Justifications: Cfr SEL d'Orbais. L'étendre à tt la commune ?

Bonne idée. — JACQUES LUYCKX

38. Promouvoir et développer l'inititative "Ferme accueillantes"

Justifications: Cfr projet de renouvellement de la communication communale

A relier avec le projet de meilleure communication entre agriculteurs et citoyens. — JACQUES LUYCKX

39. Aider au développement de la fête des voisins

Justifications: Existe déjà + cfr projet de renouvellement de la communication communale

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

40. Avoir une carte de fidélité propre aux commerces de Perwez

Justifications: Il existe les chèques relance

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

41. Mettre en place des panneaux directionnels pour les commerces

Justifications: A l'initiative du privé

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

42. Organiser une escale du Bus 4 You lors du 15 août de Malèves

Justifications: Le collège contactera l'AMO

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

43. Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille)

Justifications: Projet qui doit fédérer tous les acteurs du territoire. Montage assez lourd qui demande 4-5 ans. Une 1ere étape à Perwez serait d'abord d'avoir un groupe citoyen Nature moteur (cfr. projet proposé en ce sens)

A relier avec la fiche de liaison entre parcs naturels de Perwez et Gembloux — JACQUES LUYCKX

Commençons par décider de le faire et on le fera ! — VINCENT LITT

44. Créer une cellulle d'informations sur les actions individuelles citoyennes

Justifications: Crf. Projet de group Nature et projet de réorganisation communication communale

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

45. Faire un inventaire des hêtraies restantes

Justifications: Sans doute uniquement sur parcelles privées

A intégrer dans cartographie intégrée de la commune
— JACQUES LUYCKX

46. Faire respecter les règles de la circulation dans les chemins de remembrement et sur les trottoirs

Justifications: Travail régulier de la police

l'option police ne fonctionne pas (la police ayant sans doute mieux à faire) et travailler sur le sentiment d'impunité des automobilistes pourrait vraiment entrer ds une initiative citoyenne.
— MOUNIRAHAMZAOUI

L'usage illicite des chemins ruraux F99c constitue une plaie que tous les usagers lents perwéziens connaissent trop bien. Les actions de la police doivent certes s'y poursuivre avec toute la fermeté voulue, mais du côté de la communication des autorités communales, il y a aussi des efforts à accomplir en plus des interventions de la police pour mettre fin au sentiment d'impunité des chauffards ! — JACQUES LUYCKX

A mon avis, ce sont les agriculteurs qui sont les plus gênés par cette circulation illicite; a voir donc avec eux les actions à entreprendre, ils ont sûrement des idées +++ à ce sujet
— VINCENT LITT

47. Favoriser l'entraide et les transports publics (TEC) pour les personnes non motorisées

Justifications: Rôle du TEC

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

48. Créer un outil de co-voiturage et d'amélioration de l'intermodalité

Justifications: Liens avec PCM + plein d'outils existent

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

49. Organiser des rencontres, échanges et débats qui permettent aux différents groupes sociaux d'Orbais de mieux se comprendre et à terme de devenir solidaires => cohésion sociale

Justifications: Il existe déjà des actions de ce type via in BW, chambre de commerce, UWE, ... + projets de comité agricole + rencontres acteurs jeunesse

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

Trop limité si c'est Orbais tout seul, à voir sur toute l'entité de Perwez sous forme de journées métiers, conférences/films/débats sur tel ou tel métier ou des thématiques récurrentes comme les pesticides (c'est quoi, pour quoi, quand, ...), ... — VINCENT LITT

50. Organiser des rencontres et échanges réguliers entre associations

Justifications: A relayer vers la Centre Culturel + projet de rencontres entre acteurs jeunesse

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

51. Organiser des rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier

Justifications: Cfr "Place aux enfants" + des initiatives existent déjà via ADL, in BW, UWE, IFAPME

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

52. Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs

Justifications: Trop spécifique pour un PCDR + il exsite des acteurs dont c'est le métier (ApaqW, Diversiferm, ...)

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

53. Organiser un festival perwézien (type Namur en mai)

Justifications: Cfr. "Place aux artistes"

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

On pourrait lancer une réflexion (ça ne coûte pas cher de réfléchir!) sur le sujet: quel festival pour Perwez? Partons de nos spécificités, il y a sûrement un domaine singulier que des perwéziens développent depuis des années et qui a du succès (le théâtre wallon par exemple) — VINCENT LITT

54. Lancer un groupe musical pour les cafés/terrasses

Justifications: projet pour CAEP. À l'initiative de chaque commerçant

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

55. Réaliser un spectacle-action pour les jeunes de Perwez

Justifications: Se fait déjà via le Foyer

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

56. Prévoir des séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village

Justifications: Projet pour le Centre culturel. Déjà organisé avec "Place aux artistes"

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

a ma connaissance "Place aux artistes" ne prévoit pas de cinéma; nous pouvons "refiler" cette initiative au Centre Culturel?!
— VINCENT LITT

57. Dynamiser le centre avec des activités (Perwez plage, rencontres conviviales, coupe du monde, coupe d'Europe, cinéma en plein air, ...)

Justifications: Se fait déjà. Equilibre à atteindre pour ne pas monopoliser toute le temps le parking de la place.

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

58. Créer une plateforme de recherche/ emprunt/ don de biens divers

Justifications: Cfr toutes les plateformes existantes

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

59. Créer un incubateur d'idées

Justifications: C'est déjà le cas du PCDR et du budget participatif + projet d'atelier rural

Budget Participatif = incubateur d'dées, certes mais cauchemar administratif ! :-((— JACQUES LUYCKX

60. Réaliser un micro-trottoir pour connaître les attentes du citoyen (commerces/ économie)

Justifications: A organiser par ADL et Up Radio

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

61. Organiser un marché de Noël avec patinoire

Justifications: Un marché de Noël est déjà organisé sur 2 wk. Le Collège n'a pas comme objectif d'y installer une patinoire.

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

62. Lier le commerce aux événements sportifs et culturels

Justifications: Se fait déjà

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

63. Organiser un parcours commerçants

Justifications: Projet pour le CAEP

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

64. Organiser des apéros after-work

Justifications: Projet pour le CAEP

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

65. Organiser une brocante/braderie d'été et d'hiver

Justifications: Déjà plusieurs brocantes + journée du client en octobre. Braderie à organiser par le CAEP

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

66. Lancer un programme "Un Senior pour un Junior"

Justifications: Cfr Duo for a Job, Seniors consultant + Conseil communal des enfants

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

67. Développer un service aux ainés personnalisé via le CPAS

Justifications: Un service existe déjà => projet d'amélioration de la communication

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

68. Mettre en place un tournoi de pétanque

Justifications: Existe déjà

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

69. Organiser des balades propreté

Justifications: Cfr Campagne Wallonie Plus Propre

A quelques rares exceptions près, toutes les campagnes propreté que j'organise chaque année depuis 10 ans ne recueillent que de rares Perwéziens, en dépit du grand soin dans l'organisation et de la large campagne d'information. — JACQUES LUYCKX

Oui, ces journées ont peu de succès! On pourrait lancer une enquête (légère, qq dizaines de personnes) pour savoir ce qui freine les gens! — VINCENT LITT

70. Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses

Justifications: Dépend des propriétaires

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

71. Développer des pousses pousses sur le ravel à partir de l'ancienne gare

Justifications: Pour quels besoins et avec quel groupe porteur ?

D'accord de ne PAS retenir ce genre de projet, pour la raison invoquée. Il y a, par ailleurs, suffisamment de projets proposés !
— JACQUES LUYCKX

❋❋❋❋❋❋

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Liste de projets et programmation

16/12/2020

Etat d'avancement de l'élaboration du PCDR

Septembre

CLDR Plénière – Relance des travaux

Octobre

Travail en ligne via Padlet

Novembre

Analyse des résultats et sélection des projets

Décembre

Validation d'une 1ère liste de projets et proposition de programmation

1er semestre 2021

Précision des fiches-projets

Processus

- Se mettre d'accord sur une liste de projets
- Proposer une programmation dans le temps des projets
- Rédiger des fiches complètes en fonction des lots

	Projets du lot 1	Projets du lot 2	Projets du lot 3
Description succincte	oui	oui	oui
Justification du projet	oui	oui	oui
Lien avec les objectifs du PCDR	oui	oui	oui
Impacts sur le développement durable	oui	oui	/
Localisation et statuts	oui	oui	/
Porteurs et partenaires	oui	oui	/
Programme de réalisation	oui	oui	/
Coût et financement	oui	/	/
Indicateurs d'évaluation	oui	oui	/

128 idées de projets reçues

11 projets déjà en cours = lot 0

46 projets potentiels = lots 1, 2 ou 3 du PCDR

71 projets intégrés dans les 46 projets potentiels, non retenus ou développés par d'autres acteurs

Reformulation-Regroupements-Rajouts

Catalogue de 30 projets potentiels = lots 1, 2 ou 3 du PCDR

34 idées non retenues

Reformulation-Regroupements-Rajouts ???

1. **Résultats des plébiscites CLDR via Padlet** (pas de remise en cause fondamentale de la proposition)
2. **Prise en compte des souhaites de groupes cibles** (exemple du club des jeunes, filière viticole, école Bogaerts, …)
3. **Liens avec la stratégie PCDR** (exemples des projets « économie », « logements », « énergie »)
4. **Equilibre** entre villages, gros et petits budgets, groupes cibles, ….
5. **Liens avec d'autres outils et structures** : PCM, Rénovation urbaine, TEC, SPW, police, privés, … (ex. des règles de circulation, bus vers LLN/Gembloux, accès PMR commerces, rénovation du centre de Perwez
6. **Respect du cadre « Développement rural** : projets subsidiables + sémantique spécifique » (exemple du skate-park et de l'école à la cure d'Orbais)
7. **Volonté de faire un PCDR ambitieux mais réaliste** (30-35 projets max)
8. **Intégrer la notion d'opportunités** (ex. des cures, école Bogaerts, atelier rural, …)

Liens avec la stratégie

1) Viser la mixité des logements dans la commune	2) Garantir une diversité de services	3) Agir sur l'isolation et la production d'énergie locale	4) Devenir une commune zéro déchet	5) Améliorer la communication vers le citoyen	6) Garantir un dynamisme associatif dans chaque village	7) Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
5	18	2	4	5	12	12
n°3 : logements intergénérationnels (+ 3 cures + Bogaerts)		n°19 : Derbigum + n°21 : chaudières biomasse	Marché couvert + Derbigum + chaudières biomasse + ruisseaux			

8) Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	9) Développer le maillage vert et bleu	10) Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	11) Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-centre	12) Maintenir et poursuivre la diversification agricole	13) Poursuivre le développement du réseau modes doux et anticiper la mobilité de demain
15	9	8	7	7	3

⇒ **Pas de projets spécifiques 0 déchet**

⇒ **Importance des projets n°3** (lot 2), **n°19** (lot 3) **et n°21** (lot 2)

Liste des projets

Résultats du sondage en ligne

→ 25 réponses obtenues (sur 50 membres)

2 objectifs au sondage :

- Connaitre l'avis des membres sur la liste des projets
  - Avis d'ensemble
  - Projets à ne pas maintenir / Projets à ajouter ?
- Etablir une proposition de programmation

Avis : « Ne pas maintenir ce projet »

Résultats du sondage en ligne

Dans l'ensemble, avis favorables sauf exceptions ponctuelles :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Ne pas maintenir
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez	6	11	8	1
PROJET 5 - Atelier rural	3	6	15	1
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST	2	8	15	1
PROJET 22 - Offre touristique équestre	3	4	18	1
PROJET 23 - Filière viticole	3	7	14	1
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"	9	9	5	2
PROJET 27 - Comité "agriculture"	12	6	6	1
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse	6	7	11	1

Nombre d'avis : 25

Projets à ajouter ?

Résultats du sondage en ligne

- **Skatepark** (2 fois)
- **Rendre le centre de Perwez attrayant et convivial** (1 fois)
- **Quartier « habitat léger »** (1 fois)
- **Faire respecter les règles de circulation sur les chemins de remembrement** (1 fois)
- **Faciliter l'accès aux PMR** (1 fois)
- **Empêcher le développement d'activités industrielles dans zones spécifiques** (1 fois)
- **Programme « un junior pour un sénior »** (1 fois)

VOUS EN PENSEZ QUOI
??????????????????
gratte gratte
CC

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural

Partie E – Catalogue des avant-projets

RAPPORT PROVISOIRE

NOVEMBRE 2020

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

I. Projets d'infrastructure – Constructions et rénovations 5

Projet 1 : Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village 6

Projet 2 : Construction d'un marché couvert sur la place de la Gare avec aménagement des abords en espace de convivialité 7

Projet 3 : Construction de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré 9

Projet 4 : Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez 10

Projet 5 : Construction d'un atelier rural 12

Projet 6 : Rénovation de la cure de Thorembais-Saint-Trond en maison multi-services et/ou logements 13

Projet 7 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie 14

Projet 8 : Rénovation de la cure d'Orbais 15

Projet 9 : Rénovation de l'ancienne école Bogaert 16

Projet 10 : Rénovation de la salle communale « La Posterie » 17

II. Projets d'infrastructure – Espaces publics et Espaces verts 18

Projet 11 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois 19

Projet 12 : Création d'un espace test maraîcher 21

Projet 13 : Amélioration des plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages 23

Projet 14 : Création d'un nouvel espace public à Thorembais-Saint-Trond 25

Projet 15 : Aménagement d'un espace de convivialité pour les ados 27

Projet 16 : Développement d'un espace de convivialite près de la ferme d'Alvaux 28

III. Projets d'infrastructure – Equipements et installations techniques 29

Projet 17 : Amélioration et sécurisation des pistes cyclables stratégiques 30

Projet 18 : Rénovation du balisage et création de nouveaux sentiers 32

Projet 19 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum 34

Projet 20 : Création de supports et d'évènements de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager 35

Projet 21 : Installation de chaudières biomasse dans des bâtiments publics et soutien à une filière biomasse locale 37

Projet 22 : Développement d'une offre touristique équestre 38

Projet 23 : Développement de la filière viticole 39

IV. Projets de coordination 41

Projet 24 : Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux 42

Projet 25 : Développement des ramassages scolaires à pied, vélo ou bus 43

Projet 26 : Création d'un groupe citoyen pour la mise en œuvre des projets « Nature » 45

Projet 27 : Organisation d'un comité « agriculture » 47

Projet 28 : Optimisation des formules d'accueil des nouveaux habitants 49

V. Projets de sensibilisation et information 50

Projet 29 : Valorisation et protection des ruisseaux Thorembais et Orbais 51

VI. Projets d'action et d'animation 52

Projet 30 : Relance du festival des contes et de littérature jeunesse 53

Idées de projets qui ne seraient pas retenues 55

Le présent catalogue reprend et décrit une base de 30 projets qui pourraient constituer le futur PCDR de Perwez. Cette base de 30 projets a été sélectionnée sur base des plébiscites octroyés par les membres de la CLDR et des avis rendus par différents groupes cibles consultés durant les phases précédentes (GT Nature, jeunes, Collège, agriculteurs, ADL, Centre culturel, …). Chacun des 30 projets est présenté sous la forme d'une fiche descriptive plus ou moins précise en fonction des réflexions actuelles. Un lien avec les objectifs de la stratégie est également fait et des premières indications de budget, de financement « Développement Rural », de porteur et de partenaires potentiels sont présentées. Les liens entre différents projets sont également pointés.

A la fin du catalogue, un tableau listant toutes les autres idées de projets non retenus avec leur taux de plébiscite est présenté.

L'objectif de ce catalogue est de permettre un premier travail de priorisation de telle manière à identifier les projets sur lesquels des groupes de travail vont s'organiser afin de préciser leur contenu, leur programmation et leur budget. A terme, les projets du PCDR seront en effet regroupés en 3 lots à réaliser dans des horizons différents :

- Lot 1 = priorité 1 = à réaliser dans les 3 premières années
- Lot 2 = priorité 2 = à réaliser dans les 4 à 6 ans ;
- Lot 3 = priorité 3 = à réaliser dans les 7 à 10 ans

Les projets repris en lot 1 doivent avoir un contenu précis et détaillé, celles en lot 2 moins et celles en lot 3 encore moins. Le tableau suivant indique le contenu obligatoire pour chaque lot. Il n'est donc pertinent de rentrer dans le détail des projets que s'ils sont pressentis pour faire partie du lot 1.

	Projets du lot 1	Projets du lot 2	Projets du lot 3
Description succincte	oui	oui	oui
Justification du projet	oui	oui	oui
Lien avec les objectifs du PCDR	oui	oui	oui
Impacts sur le développement durable	oui	oui	/
Localisation et statuts	oui	oui	/
Porteurs et partenaires	oui	oui	/
Programme de réalisation	oui	oui	/
Coût et financement	oui	/	/
Indicateurs d'évaluation	oui	oui	/

I. Projets d'infrastructure – Constructions et rénovations

PROJET 1 : RENOVATION DU CLUB DES JEUNES DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES EN MAISON DE VILLAGE

Description : Ce projet a pour objectif d'aménager le club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village.

Il s'agira dans un premier temps d'identifier les besoins réels pour l'ensemble des associations qui l'occupent et des événements qui y sont organisés et d'identifier ainsi les travaux précis à réaliser.

Liens à faire avec le projet 15

Justification : Le club des jeunes de Thorembais-les-Béguines est une infrastructure actuellement utilisée et occupée par plusieurs associations et plus vraiment par les jeunes. Elle est assez vétuste et des travaux de rénovation et de réaménagement sont nécessaires afin de le rendre plus fonctionnel et adapté aux besoins de ses occupants. Ce projet poursuit également l'objectif de dynamiser le village et voir se développer de nouvelles activités.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Rénovation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village ;

Projet plébiscité par la CLDR avec 3 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse

Localisation : Thorembais-les-Béguines

Budget : Plus de 150.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 680.000€)

Porteur : Commune

Partenaires : associations, club des jeunes

PROJET 2 : CONSTRUCTION D'UN MARCHE COUVERT SUR LA PLACE DE LA GARE AVEC AMENAGEMENT DES ABORDS EN ESPACE DE CONVIVIALITE

Description : Ce projet a pour objectif de construire une halle couverte destinée à accueillir un marché des producteurs locaux. Son emplacement est prévu à côté de l'ancienne gare de Perwez afin de renforcer ce pôle qui sera déjà dédié aux services. Les abords du marché couvert et de la gare seront également aménagés en espace de convivialité destiné aux piétons. Ce dernier espace devrait être aménagé avec une grande rigueur budgétaire vu les moyens financiers déjà engagés sur cette place.

Liens à faire avec les projets 5, 11, 22 et 26.

Justification : Une dynamique de diversification agricole existe à Perwez avec plusieurs projets existants et en cours (vins, produits fermiers, miscanthus, céréales brassicoles, …). Le marché couvert est à considérer comme un outil de soutien et développement de cette filière.

La place de la gare dispose d'un potentiel important et est une vaste esplanade majoritairement utilisée comme parking où le piéton ne se sent pas toujours en sécurité.

Ce projet permettra également de participer au renouveau du pôle de Perwez-Centre

Origine de la demande : 8 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT:

1) Création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la Gare ;
2) Réaménagement du plateau de la gare avec des zones de convivialité au profit des piétons et en lien avec la future maison multiservices ;
3) Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village ;
4) Développer davantage l'HORECA de qualité et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages ;
5) Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres ;
6) Coupler une petite épicerie avec un lieu convivialité/café citoyen (exemple de « Quatre quarts » à Court Saint-Etienne)
7) Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants) ;
8) Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses.

Projet plébiscité par la CLDR avec 19 pour et 4 contre (au sujet de l'espace de convivialité).

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services

Objectif 4 : devenir une commune zéro déchets Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole
Localisation : Place de la gare à Perwez **Budget :** Plus de 400.000€ **Financement Développement Rural** (en complément d'autres subsides) **:** oui (Construction = 80% et max 680.000€. Acquisition terrain bâti = 60% et max 300.000€. Acquisition terrain nu = 60% et max 150.000€. Aménagement des abords en espace de convivialité ou dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Aménagement des abords en parking = 60% et max 300.000€) **Porteur :** Commune, ADL **Partenaires :** associations, GAL, Diversiferm, SPW-ARNE, FWA, FUGEA,

PROJET 3 : CONSTRUCTION DE LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS, TREMPLINS OU A LOYER MODERE

Description : Ce projet souhaite activer les petits projets de construction de logements favorisant les échanges intergénérationnels, tremplins ou à loyer modérés.

Le lieu et les modalités pratiques sont encore à définir.

Ce projet serait plutôt à placer en lot 3 pour être activé en cas d'opportunité.

Justification : En Brabant wallon et à Perwez, l'augmentation des prix immobiliers rendent l'accès au logement de plus en plus difficile. Certains publics cibles (parents isolés, jeunes couples, personnes âgées, …) ont ainsi parfois du mal à rester habiter à Perwez. Or, la commune, comme toutes les autres communes de la province font face à de nombreuses demandes de projets immobiliers privés qui ne s'adressent que trop peu à un public précarisé. Ces projets, dont l'intérêt et l'impact doivent être à chaque fois validés, peuvent cependant être une opportunité pour développer des partenariats public-privé via l'activation de charges d'urbanisme qui permettent le financement entre autres, de logements publics.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'un écoquartier ;

Projet plébiscité par la CLDR avec 12 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : viser la mixité des logements dans la commune

Localisation : toute la commune

Budget : Plus de 400.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (60% et max 510.000€)

Porteurs : A définir

Partenaires : promoteurs privés, ApiBW, Notre maison

PROJET 4 : CREATION D'UNE MAISON DES JEUNES DANS LE CENTRE DE PERWEZ

Description : Ce projet vise à mettre sur pied une maison des jeunes dans le centre de Perwez afin d'offrir un espace pour l'organisation d'activités destinées aux adolescents. Un accompagnement par une équipe professionnelle d'animateurs devrait idéalement être prévu.

Une activité phare pourrait être la participation à la relance du festival des contes et/ou de la littérature jeunesse.

Liens à faire avec les projets 15 et 30

Justification : Avec l'arrivée de l'école secondaire Da Vinci, Perwez a renforcé son statut de pôle jeunesse de la région. De plus en plus de jeunes s'y rendent donc et sont demandeurs d'accompagnement et/ou d'activités extra-scolaire nouvelles. Une maison des jeunes pourrait donc venir judicieusement compléter l'offre en services et infrastructures déjà présents (SCAJ, Foyer culturel, centre sportif, plusieurs associations et mouvements de jeunesses, …).

Origine de la demande : 6 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez
2) Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT) ;
3) Relance du Festival des Contes et/ou de la littérature jeunesse
4) Organisation de rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier
5) Réalisation d'un spectacle-action pour les jeunes de Perwez
6) Organisation de séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village

Projet plébiscité par la CLDR avec 8 pour et 0 contre ET par l'enquête jeunesse

Objectifs de la stratégie :

Objectif 5 : améliorer la communication vers le citoyen
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Localisation : toute la commune

Budget : Plus de 300.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** non

Porteurs : commune

Partenaires : SCAJ, centre culturel, Fédération Wallonie-Bruxelles, école secondaire Da Vinci, GAL Culturalité, associations de jeunesse de Perwez

PROJET 5 : CONSTRUCTION D'UN ATELIER RURAL

Description : Ce projet a pour objectif de construire un atelier rural afin de pouvoir offrir une surface d'accueil pour des artisans et entrepreneurs perwézien. Cet atelier pourrait aussi proposer des espaces et/ou services partagés (salles de réunions, cuisine collective, secrétariat, véhicules, matériel, formations, …). Il pourrait aussi être mis à profit pour soutenir et développer les circuits courts.

Liens à faire avec les projets 12, 25 et 27

Justification : Les statistiques wallonnes montrent un réel dynamisme du nombre d'indépendants et de petites PME qui commencent à constituer un véritable tissu de développement économique et d'emplois locaux. De telles activités ayant l'avantage de pouvoir continuer à s'ancrer localement. Avec un atelier rural, Perwez pourrait ainsi disposer d'un outil adapté à son identité rurale pour soutenir la création et le développement d'activités et d'emplois locaux qui sont trop petites que pour pouvoir accéder à l'offre foncière des parcs d'activité économique.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Construction d'un atelier rural ;
2) Créer un incubateur d'idées

Projet plébiscité par la CLDR avec 3 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services

Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

Localisation : A identifier

Budget : Plus de 400.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Construction = 60% et max 510.000€. Acquisition terrain bâti = 60% et max 300.000€. Acquisition terrain nu = 60% et max 150.000€. Aménagement des abords en espace de convivialité ou dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Aménagement des abords en parking = 60% et max 300.000€)

Porteur : Commune, ADL

Partenaires : in BW, province du Brabant wallon, cowallonia.be, FRW,

PROJET 6 : RENOVATION DE LA CURE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND EN MAISON MULTI-SERVICES ET/OU LOGEMENTS

Description : Ce projet veut rénover la cure de Thorembais-Saint-Trond en maison multiservices, en logements ou en projets mixte.

Une étape préalable sera donc l'identification précise de l'affectation future et de son programme.

Ce projet serait plutôt à placer en lot 3 pour être activé en cas d'opportunité.

Liens à faire avec le projet 21.

Justification : Il s'agit d'un bâti intéressant, participant à l'identité du village et pour lequel un projet de requalification est nécessaire

Origine de la demande : cette idée de projet est issue de discussions avec le Collège en considérant que le PCDR pourrait être une source de financement intéressante lorsqu'un projet concret de rénovation se présenterait

Projet plébiscité par la CLDR avec 7 pour et 1 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : viser la mixité des logements dans la commune
Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Localisation : Cure de Thorembais-Saint-Trond

Budget : Plus de 300.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Bâtiment de service = 80% et max 680.000€. Logement = 60% et max 510.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : Mutualités, ONE, banques, B-post, école, service logement communal …

PROJET 7 : RENOVATION DE LA CURE DE MALEVES-SAINTE-MARIE

Description : Ce projet prévoit de rénover la cure de Malèves-Sainte-Marie en une affectation à encore définir mais qui pourrait être une maison multiservices et/ou des logements publics.

La première étape sera d'identifier les besoins précis des futurs occupants. Une des particularités de cette cure est de disposer d'un jardin très grand qui représente dès lors une opportunité intéressante pour une vocation publique.

Ce projet serait plutôt à placer en lot 3 pour être activé en cas d'opportunité.

Liens à faire avec le projet 21.

Justification : Il s'agit d'un bâti intéressant, participant à l'identité du village et pour lequel un projet de requalification est nécessaire.

Origine de la demande : cette idée de projet est issue de discussions avec le Collège en considérant que le PCDR pourrait être une source de financement intéressante lorsqu'un projet concret de rénovation se présenterait

Projet plébiscité par la CLDR avec 4 pour et 1 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : viser la mixité des logements dans la commune
Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Localisation : Cure de Malèves-Sainte-Marie

Budget : Plus de 300.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Bâtiment de service = 80% et max 680.000€. Logement = 60% et max 510.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : Mutualités, ONE, banques, B-post, école, …

PROJET 8 : RENOVATION DE LA CURE D'ORBAIS

Description : Ce projet souhaite une rénovation pour la cure d'Orbais en un projet à encore définir qui pourrait être du logement public ou un projet plus mixte avec une extension de l'école, un logement pour Mr le curé et un espace citoyen. Ce projet concerne également le Kibboutz et l'ancien garage du home. A noter que le « Développement rural » ne finance pas de projets relatifs à des écoles.

Une des premières étapes sera donc de se fixer sur un projet définitif.

Liens à faire avec le projet 21.

Justification : Il s'agit d'un bâti intéressant, participant à l'identité du village et pour lequel un projet de requalification est nécessaire

Origine de la demande : cette idée de projet est issue des orbaisiens et des réunions avec le Collège

Projet plébiscité par la CLDR avec 6 pour et 2 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : viser la mixité des logements dans la commune
Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Localisation : Cure d'Orbais

Budget : Plus de 300.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Bâtiment de service = 80% et max 680.000€. Logement = 60% et max 510.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : Mutualités, ONE, banques, B-post, école, …

PROJET 9 : RENOVATION DE L'ANCIENNE ECOLE BOGAERTS

Description : Ce projet a pour ambition de rénover et réaffecter cette ancienne école dans une affectation qu'il faut encore lui confirmer. Raison pour laquelle ce projet est pressenti en lot 3.

Justification : ce site avait été racheté à l'époque par la commune pour accueillir la nouvelle école secondaire Da Vinci qui s'est finalement installée sur un terrain plus central par rapport aux autres fonctions de la ville. Sans affectation et propriété à part entière de la commune, ce site dispose donc des caractéristiques pour être activé via l'opération de développement rural.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Rénovation de l'école Bogaertss en maison multiservices

Projet plébiscité par la CLDR avec 4 pour et 3 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : viser la mixité des logements dans la commune
Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

Localisation : rue de Noville n°27

Budget : Plus de 300.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Bâtiment de service = 80% et max 680.000€. Logement = 60% et max 510.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : A identifier en fonction du projet définitif

PROJET 10 : RENOVATION DE LA SALLE COMMUNALE « LA POSTERIE »

Description : Ce projet souhaite lancer un programme de rénovation de la salle communale « La Posterie ». La réflexion en est encore à ses tout débuts, raison pour laquelle ce projet est pressenti en lot 3.

Justification : cette salle d'une capacité de 140 personnes est la seule communale au centre de Perwez disponible pour les activités des citoyens et associations. Elle est d'ailleurs souvent occupée par ce »s dernières. Son état actuel nécessite des travaux de rénovation et le site souffre d'une insuffisance de parkings.

Origine de la demande : cette idée de projet est issue des discussions menées avec plusieurs groupes cibles (associations, centre culturel, Collège).

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Localisation : avenue Wilmart, Perwez

Budget : Plus de 250.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Bâtiment de service = 80% et max 680.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : A identifier en fonction du projet définitif

II. Projets d'infrastructure – Espaces publics et Espaces verts

PROJET 11 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE AU BLANC BOIS

Description : Ce projet vise à aménager un espace de convivialité au bout du triangle du Blanc Bois (ex-terrain aux daims) avec aire de repos, jeux d'enfant et plaine de jeux pour chien permettant aux promeneurs de s'arrêter, se reposer et de partager des moments de convivialité. D'autres équipements pourraient aussi y être installés (boites à livre, panneaux didactiques, éclairage, fourches à vélos, sculptures naturelles, …).

Liens à faire avec les projets 13 et 15

Justification : Une demande pour créer des espaces verts et de convivialité s'est fait sentir lors des réunions villageoises, surtout à Perwez-Centre. En outre, un terrain multisport récent est déjà présent sur le site dont les nouveaux équipements prévus seraient un bon complément.

Origine de la demande : 6 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT

1) Aménagement d'un espace de convivialité au bout du triangle du Blanc Bois (ex-terrain aux daims) : jardins partagés, jeux d'enfants, plaine de jeux pour chiens, …Lors des GT, ce projet a été plébiscité comme important mais non urgent.
2) Aménagement d'une plaine de jeux au quartier Bolero à Perwez
3) Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT) ;
4) Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village ;
5) Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres ;
6) Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants).

Projet plébiscité par la CLDR avec 6 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services ;
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu

Localisation : Perwez-Centre, quartier du Blanc Bois

Budget : De 20.000€ à 75.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 400.000€)

Porteurs : Commune

Partenaires : Sans-collier

PROJET 12 : CREATION D'UN ESPACE TEST MARAICHER

Description : Ce projet souhaite la mise en place d'un terrain équipé comme espace test maraîcher à destination de jeunes candidats se lançant dans le métier.

Un site potentiel pourrait être le terrain non bâti en bordure de Derbigum afin de pouvoir imaginer un projet de culture sous serre qui valorise le surplus de chaleur généré par l'entreprise.

Ce projet pourrait s'initier en partenariat avec l'espace test « Les jardins de l'Espinette » à Beauvechain et soutenu par le GAL Culturalité

Liens à faire avec les projets 19 et 27

Justification : L'accès à la terre est une des difficultés majeures pour tout candidat maraîcher. D'une part parce que le marché des terres agricoles est très fermé et d'autre part parce que leurs prix sont très élevés, surtout en Hesbaye brabançonne. Permettre à un candidat maraîcher de disposer d'une surface temporaire à prix réduit le temps de consolider et maîtriser son activité peut servir de tremplin favorable à la pérennité de son activité.

Par ailleurs la consommation de produits locaux en circuit court est en pleine croissance en Brabant wallon dans une région où la qualité des terres est idéale pour une activité de maraîchage.

Origine de la demande : 6 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'un espace-test maraîcher
2) Favoriser les circuits courts des productions agricoles ;
3) Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique ;
4) Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique) ;
5) Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune ;
6) Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs.

Projet plébiscité par la CLDR avec 6 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises
Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole

Localisation : à identifier

Budget : De 2.000€ à 10.000€ par an

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** peut-être (60% et max 510.000€)

Porteurs : commune

Partenaires : agriculteurs, GAL, CRABE, in BW, Derbigum, Diversiferm, université de Gembloux

PROJET 13 : AMELIORATION DES PLAINES DE JEUX ET ESPACES DE CONVIVIALITE DANS LES VILLAGES

Description : Ce projet vise à installer et/ou rénover des plaines de jeux dans les villages. Outre les plaines de jeux, il pourrait également s'agir d'équipements légers permettant aux promeneurs de s'arrêter, se reposer et de partager des moments de convivialité : bancs parfois accompagnés de tables et/ou de poubelles sélectives, boites à livre, panneaux didactiques, éclairage, fourches à vélos, sculptures naturelles, …. Les aménagements réalisés seront dépendants du lieu et de son éventuelle quiétude à préserver (place de village, bord de ruisseau, croisement de sentiers, point de vue paysager, ….

Plusieurs sites ont été identifiés : la place Roi Baudouin à Orbais, le centre de Perwez, le quartier de la Broquette, le quartier du Bolero, …

Chaque lieu devra être précisément identifié et les aménagements à y faire doivent encore être précisés.

Liens à faire avec les projets 15 et 16

Justification : Plusieurs plaines de jeux sont déjà présentes sur la commune mais certaines nécessiteraient une rénovation ou l'ajout de modules pour élargir les groupes d'âges cibles. Enfin, certains villages et/ou quartier ne sont pas équipés.

L'aménagement de lieux de repos et de convivialité est une action qui viendrait en complément des projets de réfection de sentiers et de mise en valeur du patrimoine en donnant la possibilité aux Perwéziens et visiteurs externes de s'arrêter pour échanger ou profiter de ce qui est donné à voir.

Origine de la demande : 8 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT

1) Aménagement d'un espace de convivialité au bout du triangle du Blanc Bois (ex-terrain aux daims) : jardins partagés, jeux d'enfants, plaine de jeux pour chiens, …Lors des GT, ce projet a été plébiscité comme important mais non urgent.
2) Aménagement d'une plaine de jeux au quartier Bolero à Perwez
3) Réaménagement de la place Roi Baudouin à Orbais ;
4) Réaménagement de l'espace public aux alentours de l'église de Thorembais-les-Béguines
5) Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT) ;
6) Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village ;
7) Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres ;
8) Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants).

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services ;
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu

Localisation : A préciser

Budget : De 5.000€ à 20.000€ par projet

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 400.000€)

Porteurs : Commune

Partenaires :

PROJET 14 : CREATION D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC A THOREMBAIS-SAINT-TROND

Description : Ce projet vise la création d'un nouvel espace public dans le village de Thorembais-Saint-Trond avec comme objectifs le marquage d'une centralité villageoise et la recherche d'un lieu générant une dynamique de cohésion sociale.

La localisation de cette nouvelle place fait l'objet de réflexion dans le projet de SOL (Schéma d'Orientation Local) qui est en cours de réalisation et dont l'objectif est de cadrer la future urbanisation des terrains non bâtis au centre du village. Ce travail se fera en concertation avec les riverains via la tenue d'ateliers participatifs.

Liens à faire avec les projets 13 et 29.

Justification : Thorembais-Saint-Trond ne dispose pas d'un lieu public marquant la centralité du village. Un besoin se fait donc sentir depuis longtemps de créer un lieu public ouvert pouvant jouer ce rôle. Ce projet était d'ailleurs déjà inscrit dans le précédant PCDR mais n'a pas pu être mis en œuvre. Cette place pourra être aussi l'occasion de développer un équipement à destination des jeunes et de mettre en valeur le Thorembais, deux souhaits évoqués lors des GT.

Par ailleurs, la commune est sollicitée par plusieurs projets d'urbanisation dans le village qui l'ont poussée à initier l'élaboration d'un SOL. Une réflexion sur sa localisation va donc être menée.

L'inscription de ce projet dans le PCDR vise donc à garder cette possibilité de financement en plus des éventuelles charges d'urbanisme une fois que le projet sera devenu concret.

Origine de la demande : 3 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT:

1) Création d'un nouvel espace public au centre de Thorembais-Saint-Trond ;
2) Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village ;
3) Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres.

Projet plébiscité par la CLDR avec 9 pour et 1 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 7 : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu

Localisation : Thorembais-Saint-Trond

Budget : Plus de 400.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (entre 60% et 80% et max 400.000€.)

Porteur : Commune

Partenaires : riverains, promoteurs privés

PROJET 15 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE POUR LES ADOS

Description : Ce projet vise à aménager un espace de convivialité à destination des ados et équiper d'aménagements tels qu'un skatepark, un parcours VTT (PumpTrack) ou une plaine de jeux dédiée.

Cet espace ferait un bon complément près de l'école secondaire, du centre sportif et des agrès déjà présents le long du RAVeL.

Une attention particulière doit être apportée aux nuisances sonores éventuelles générées par son occupation.

Liens à faire avec les projets 4, 11 et 13

Justification : Cette demande a été plébiscitée par les jeunes lors de l'enquête qui a été complétée par 150 d'entre eux.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT

1) Création d'un espace de convivialité extérieur pour les ados (plaine, skateboard, VTT)

Projet plébiscité par les jeunes et par la CLDR avec 9 pour et 4 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services ;
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse

Localisation : Perwez-Centre, quartier du Blanc Bois

Budget : De 20.000€ à 100.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 400.000€)

Porteurs : Commune

Partenaires : future maison des jeunes, école Da Vinci, SCAJ

PROJET 16 : DEVELOPPEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE PRES DE LA FERME D'ALVAUX

Description : Ce projet vise à créer un espace public de convivialité près de la ferme d'Alvaux qui aurait à la fois une fonction écologique et récréative. Il pourrait être aménagé de telle manière à recréer et protéger une zone humide propice à accueillir une faune et une flore spécifique à ce milieu. En même temps, il pourrait accueillir les promeneurs et pêcheurs avec l'installation d'équipements légers spécifiques. Un espace dédié à la pétanque pourrait aussi y prendre place.

Liens à faire avec les projets 13, 18, 20 et 26

Justification : Ce projet trouve son intérêt pour répondre à la demande de créer des espaces verts dans le centre de Perwez qui en manque. Il concerne en outre un quartier ou des projets immobiliers importants sont en voie de finalisation et où une croissance de la population aura lieu les prochaines années.

Origine de la demande : 3 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Développement d'un étang près de la ferme d'Alvaux en zone humide verte
2) Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres ;
3) Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants).

Projet plébiscité par le GT Nature et par la CLDR avec 7 pour et 2 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu

Localisation : Thorembais-Saint-Trond

Budget : De 10.000€ à 50.000€.

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€) Si projet transcommunal, subside majoré de 10%.

Porteur : Communes de Perwez et Gembloux

Partenaires : GAL, Natagora, Contrat rivière, SPW-ARNE, groupe « Nature »

III. Projets d'infrastructure – Equipements et installations techniques

PROJET 17 : AMELIORATION ET SECURISATION DES PISTES CYCLABLES STRATEGIQUES

Description : Ce projet vise à renforcer le réseau existant de pistes cyclables en se concentrant sur des aménagements de sécurisation et d'amélioration des pistes stratégiques. C'est-à-dire celles reliant les villages vers Perwez-centre, les villages entre eux et la commune vers les pôles voisins : gare de Gembloux, LLN, commerces du centre d'Incourt). Les traversées des N29 et N243 sont les plus concernées mais probablement plutôt à traiter via le PCM puisqu'il s'agit de voiries régionales. Le PCDR devrait se concentrer sur les tronçons et traversées relatifs à des voiries communales.

Un premier travail d'identification des tronçons et/ou traversées à sécuriser/améliorer et de l'ampleur des travaux est nécessaire. Ce travail devra aussi intégrer les recommandations du PCM à ce sujet. Les conclusions pourront déboucher sur la création de fiches projets spécifiques à chaque tronçon.

Liens à faire avec le projet 18.

Justification : Deux polarités se manifestent à Perwez : Perwez-centre comme pôle administratif et d'équipements (écoles, centre culturel, administration communale, …) et Thorembais-Saint-Trond comme pôle commercial. De nombreux déplacements y convergent. En outre, le trafic intense et en croissance sur les N29 et N243 insécurise fortement les cyclistes qui les longent ou les croisent.

La promotion de l'usage des modes actifs, rendu de plus en plus attractif grâce à l'émergence des vélos électriques passe à Perwez par un renforcement indispensable de la sécurité autour de ses deux nationales et par le développement d'un réseau qui les évitent vu la charge importante de trafic qu'elles supportent.

Origine de la demande : 6 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Améliorer et sécuriser les pistes cyclables stratégiques ;
2) Améliorer la mobilité vers LLN / Wavre / Gembloux ;
3) Créer une liaison piétonne sécurisée Thorembais-Saint-Trond-Orbais ;
4) Embarquer le tas de Compost qui empêche la jonction complète du RAVEL à l'ancienne gare de Thorembais-Saint-Trond» ;
5) Augmenter le nombre de ronds-points sur les nationales et en même temps le nombre de ralentisseurs et les contrôles sur les axes traversant les villages (terrain de hockey) ;
6) Limiter les vitesses (30km/h dans les villages et 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre)

Projet plébiscité par la CLDR avec 20 pour et 0 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 13 : poursuivre le développement du réseau modes doux et: anticiper la mobilité de demain

Localisation : toute la commune avec priorité sur les N29 et N240

Budget : De 150.000€ (juste du marquage au sol et balisage) à 700.000€ (réfection voirie)

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 680.000€)

Porteurs : Commune de Perwez

Partenaires : TEC, SPW-MI, CLDR, GRACQ

PROJET 18 : RENOVATION DU BALISAGE ET CREATION DE NOUVEAUX SENTIERS

Description : Ce projet vise à rénover le balisage des sentiers existants et à créer de nouveaux tronçons de sentiers soit en reprenant l'emprise d'anciens sentiers disparus soit en créant de nouveaux avec l'aval des propriétaires. La difficulté de créer des sentiers ex-nihilo présentant une complexité juridique à ne pas sous-estimer. En particulier, deux nouveaux sentiers sont souhaités. Le premier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Bois des Ducs. Le deuxième entre Thorembais-Saint-Trond et Orbais (tracé à identifier et qui pourrait également être cyclo-pédestre (cfr projet 2)).

Un premier travail d'identification du tracé des nouveaux sentiers souhaités est nécessaire ainsi qu'un examen de leur faisabilité technique et juridique. Ce travail devra aussi intégrer les recommandations du PCM à ce sujet. Les conclusions pourront déboucher sur la création de fiches projets spécifiques à chaque sentier.

Le balisage pourrait adopter les codes du réseau « points-nœuds » piéton (qui se développe en parallèle du réseau « points-nœuds » cyclable) afin de favoriser l'intégration touristique et les liens avec les réseaux des communes voisines. Des aménagements complémentaires en faveur de la biodiversité (plantations, nichoirs, …) ou de la convivialité (bancs, tables, …) pourraient être réalisés.

Liens à faire avec les projets 3, 5, 12, 13, 16, 17, 20, 22, 24 et 28

Justification : l'usage des modes actifs est en recrudescence et sera notamment une des clefs de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de la Mobilité via la vision Fast 2030 des TEC, surtout pour les liaisons locales entre les villages et les futurs mobipôles de chaque commune. Continuer à développer un réseau structuré et sécurisé de sentiers piétons participe donc entièrement à la stratégie wallonne de mobilité durable. En outre le balisage existant montre de nombreux signes de faiblesses et mériterait d'être renouvelé. Enfin, un dossier complet sur le projet de renouvellement du balisage existe déjà et peut-être réutilisé tel quel.

Origine de la demande : 2 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Rénovation du balisage des sentiers et création d'un nouveau sentier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Pré du duc ;
2) Créer une liaison piétonne sécurisée Thorembais-Saint-Trond-Orbais ;

Projet plébiscité par la CLDR avec 20 pour et 0 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Objectif 13 : poursuivre le développement du réseau modes doux et anticiper la mobilité de demain
Localisation : toute la commune **Budget :** variable. A partir de 10.000€ jusque 400.000€ par projet de sentiers bet en fonction de sa longueur. **Financement Développement Rural** (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 680.000€) **Porteurs :** A définir **Partenaires :** GAL, Contrat rivière, Tous-à-pied asbl, CLDR,

PROJET 19 : CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR A PARTIR DE DERBIGUM

Description : Ce projet veut pouvoir exploiter le surplus de chaleur dégagé par l'entreprise Derbigum. Celle-ci pourrait être utilisée par des bâtiments et infrastructures alentours (une préétude réalisée par Valbiom a montré que le centre sportif était trop éloigné) ou par une activité légère et/ou temporaire installée (maraîchage sous serre chauffée ?) sur le terrain non bâti à côté de l'entreprise.

Un projet concret de valorisation doit encore être identifié. Ce projet serait plutôt à placer en lot 3 pour être activé en cas d'opportunité.

Liens à faire avec le projet 11

Justification : Derbigum est une entreprise installée dans le parc d'activité économique de Perwez dont le process de fabrication dégage un surplus de chaleur. Dans une optique de valorisation de cette ressource, un partenariat avec la société serait possible.

Origine de la demande : 1 idée de projet avait été évoquée lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum (maraîchage sous serre chauffée ?) ;

Projet plébiscité par la CLDR avec 17 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services ;
Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie
Objectif 4 : devenir une commune Zéro déchet ;
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Localisation : toute la commune

Budget : De 20.000€ à 200.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui si projet à finalité publique (60% et max 510.000€)

Porteur : Commune

Partenaires : Derbigum, ADL

PROJET 20 : CREATION DE SUPPORTS ET D'EVENEMENTS DE VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, NATUREL ET PAYSAGER

Description : Ce projet vise à créer des supports de communication ayant pour objectif de décrire et mettre en valeur les éléments constitutifs du patrimoine perwézien. Le patrimoine visé sera aussi bien architectural (bâti ou funéraire) que naturel ou paysager.

Une première étape pourrait consister à mettre à jour les nombreux inventaires existants (patrimoine immobilier culturel, petit patrimoine populaire wallon arbres et haies remarquables, sépulture d'importance historique locale).

Différents types de supports pourront être utilisés en fonction du public cible et des éléments à valoriser : panneaux didactiques, carte de promenades, capsules videos, ….

En plus ou en complément de ces supports matériels des balades guidées de découverte des villages et de leur patrimoine pourraient être organisées. Il s'agissait d'un projet à part entière qui avait été évoquée en CLDR et avait suscité 10 plébiscites qui trouve tout son sens à être rattaché à ce projet de valorisation du patrimoine. S'il prend une ampleur importante dans le prochain travail de priorisation des projets et s'il demande des investissements spécifiques subsidiables par le Développement Rural, il pourrait redevenir un projet à part entière.

Liens à faire avec les projets 3, 12, 16, 18, 22, 24 et 29

Justification : de nombreux éléments patrimoniaux existent à Perwez : patrimoine architectural (12 monuments ou sites classés et 159 éléments repris à l'inventaire du patrimoine), patrimoine naturel (3 sites protégés, 7 sites de grand intérêt biologique, 7 zones humides et 50 arbres et haies remarquables référencés), patrimoine paysager (421ha en périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur, 463ha en périmètre d'intérêt paysager ADESA et 5 points et lignes de vue remarquables ADESA).

Origine de la demande : 5 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'une carte (ou application) pour référencer tous le chemins pédestres et cyclables ;
2) Réalisation d'un inventaire du patrimoine global (y compris naturel) consultable sur la carte de la commune (internet) ;
3) Mise à jour de l'inventaire des arbres et haies remarquables ;
4) Mise en valeur les lieux-dits (carte, plaques émaillées, panneaux avec photo ancienne, …).
5) Organisation de balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine

Projet plébiscité par la CLDR avec 20 pour et 0 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 5 : améliorer la communication vers le citoyen
Objectif 6 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Localisation : A identifier

Budget : variable. A partir de 10.000€ jusque 50.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 200.000€)

Porteurs : A définir

Partenaires : GAL, écoles, ADESA asbl, ADL, Cercle d'histoire

PROJET 21 : INSTALLATION DE CHAUDIERES BIOMASSE DANS DES BATIMENTS PUBLICS ET SOUTIEN A UNE FILIERE BIOMASSE LOCALE

Description : Ce projet vise l'installation de chaudières biomasse dans des bâtiments publics tels que l'école d'Orbais ou l'église de Thorembais-les-Béguines. Ce projet pourrait également contribuer à soutenir et développement d'une filière de production biomasse sur Perwez sous forme de plaquettes bois et/ou miscanthus.

Liens à faire avec les projets 1, 3, 5, 6, 7, 8, 23 et 27

Justification : Les objectifs de réduction des émissions de CO_2 pour la Wallonie sont très volontaristes (-37% de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2005) et toutes actions locales sont les bienvenues pour les atteindre. En outre, plusieurs bâtiments comme l'école d'Orbais ou l'église de Thorembais-les-Béguines ont un besoin de remplacer leur chaudière.

Origine de la demande : 2 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Installation de chaudières biomasse (école d'Orbais, église de TLB, …) dans le cadre d'une filière locale ;
2) Développement d'une filière locale biomasse miscanthus ou plaquettes bois.

Projet plébiscité par la CLDR avec 12 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 3 : agir sur l'isolation et la production locale d'énergie
Objectif 4 : devenir une commune Zéro déchet ;
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu
Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole

Localisation : A identifier

Budget : de 20.000 à 50.000€ par installation

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (60% et max 510.000€)

Porteur : Commune

Partenaires : Ecoles, fabriques d'église, ADL, GAL, agriculteurs, Coopeos, Valbiom

PROJET 22 : DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE EQUESTRE

Description : Ce projet prévoit le développement de la filière touristique équestre via des actions de promotion mais également des aménagements et équipements (sentiers équestres, balisages, hébergement, …).

Une identification précise des besoins doit encore être effectuée.

Liens à faire avec les projets 18, 20, 23 et 27

Justification : la commune de Perwez ne dispose pas d'atouts touristiques marquant en termes patrimonial, naturel ou folklorique qui lui permettent de rivaliser avec les communes qui en ont. En outre, des actions sont déjà menées pour développer le réseau de balades pédestres et cyclables par le GAL et la maison du tourisme. Pour développer son attractivité touristique, Perwez veut donc miser sur cette filière de niche déjà présente sur son territoire.

Origine de la demande : 2 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Développement de l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …Favoriser les circuits courts des productions agricoles ;
2) Promouvoir et développer l'initiative "Ferme accueillantes"

Projet plébiscité par la CLDR avec 4 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre
Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole

Localisation : à identifier

Budget : incertain à ce stade

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** incertain

Porteurs : commune

Partenaires : agriculteurs, GAL, in BW, Diversiferm

PROJET 23 : DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VITICOLE

Description : Ce projet prévoit le développement de la filière viticole qui pourrait se faire vie plusieurs angles : tourisme avec des actions de promotion mais également des aménagements et équipements (panneaux didactiques, parcours de visites, balisage, journées découvertes, …) ; économique avec des investissements en matériel et infrastructures mutualisés ; de la formation avec un développement et une promotion du programme IFAPME ou des journées de découverte/formation continue pour les viticulteurs de la commune, ….

Une identification précise des besoins doit encore être effectuée.

Liens à faire avec les projets 18, 20, 22 et 27

Justification : le secteur viticole est en pleine croissance en Wallonie et se structure de plus en plus. Perwez n'est pas en reste puisqu'elle accueille 2 domaines viticoles (Mellemont et Garenne) et le seul centre de formation oeno-viticole de Wallonie à l'IFAPME. La Commune exerce en outre un jumelage très actif sur cette thématique avec la commune de Kaysersberg en Alsace. Eninf, un projet de constitution d'une coopérative vinicole de l'est du Brabant wallon et qui serait localisée à Perwez a introduit récemment une demande de soutien à la Wallonie via l'appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ».

Cette niche touristique trouve donc un sens à se développer à Perwez.

Origine de la demande : 2 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Développement de l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …Favoriser les circuits courts des productions agricoles ;
2) Promouvoir et développer l'initiative "Ferme accueillantes"

Projet plébiscité par la CLDR avec 4 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 2 : garantir une diversité de services
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre
Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole

Localisation : à identifier

Budget : incertain

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** incertain

Porteurs : commune

Partenaires : agriculteurs, GAL, in BW, Diversiferm

IV. Projets de coordination

PROJET 24 : CREATION D'UNE RESERVE TRANSCOMMUNALE AVEC GEMBLOUX

Description : Ce projet a pour objectif de créer une réserve naturelle transcommunale sur les territoires de Perwez et Gembloux qui regrouperait plusieurs sites protégés ou reconnus comme à haute valeur naturelle avec la volonté d'en assurer la protection, la gestion et la promotion.

Liens à faire avec les projets 3, 18 et 29

Justification : Plusieurs sites naturels protégés (Natura 2000) ou reconnus (SGIB) se trouvent à cheval entre Thorembais-Saint-Trond (Perwez) et Grand-Leez (Gembloux) : le bois de Buis, le Long Pont, les sources de la Gette, le bois de Grand-Leez et les sources du ruisseau de Thorembais. Gembloux dispose en outre aussi d'un PCDR dont un des projets concerne la promotion du milieu naturel avec la création d'une maison de la nature et de l'environnement. Grand-Leez dispose en outre d'un groupe « nature » assez actif avec lequel des collaborations pourraient s'envisager.

Origine de la demande : 3 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux ;
2) Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille ;
3) Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses.

Projet plébiscité par le GT Nature et par la CLDR avec 18 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu

Localisation : Thorembais-Saint-Trond

Budget : De 10.000€ à 50.000€.

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€) Si projet transcommunal, subside majoré de 10%.

Porteur : Communes de Perwez et Gembloux

Partenaires : GAL, Natagora, Contrat rivière, SPW-ARNE, groupe « Nature »

PROJET 25 : DEVELOPPEMENT DES RAMASSAGES SCOLAIRES A PIED, VELO OU BUS

Description : Ce projet souhaite multiplier les initiatives de ramassage scolaire vers et à la sortie de chaque école. L'idée serait que chaque école puisse proposer un système de rangs scolaires pédestres et cyclables avec l'aide volontaire des parents et institutrices(eurs). Ces rangs desserviraient le village de l'école. Au-delà, un système motorisé (bus ou co-voiturage) pourrait être proposé.

Un tel système devrait pouvoir se réinitier naturellement chaque année en fonction du départ et de l'arrivée de nouvelles élèves et parents.

Liens à faire avec le projet 18.

Justification : Avec l'augmentation du trafic automobile et donc de l'insécurité routière pour les piétons, la relance de rangs scolaires institutionalisés et encadrés pour chaque école pourrait rassurer les parents et encourager les enfants à s'y rendre par un autre mode que la voiture.

La grande majorité des enfants fréquentant les écoles de village étant en outre des habitants du village, la distance qui les sépare des écoles permet souvent l'usage de la marche ou du vélo. Ce qui contribuerait à réduire l'empreinte carbone de ces trajets.

Origine de la demande : 3 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Développement des ramassages scolaires à pied/vélos/bus vers les écolesCréer une liaison piétonne sécurisée Thorembais-Saint-Trond-Orbais ;
2) Rénovation du balisage des sentiers et création d'un nouveau sentier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Pré du duc
3) Limiter les vitesses (30km/h dans les villages et 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre)

Projet plébiscité par la CLDR avec 16 pour et 0 contre.

Objectifs de la stratégie :

Objectif 1 : garantir une diversité de services
Objectif 7 : coordonner et encadrer l'offre jeunesse
Objectif 13 : poursuivre le développement du réseau modes doux et anticiper la mobilité de demain

Localisation : toutes les écoles primaires et maternelles

Budget : négligeable

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** non

Porteurs : Commune de Perwez, écoles, associations de parents

Partenaires : GRACQ

PROJET 26 : CREATION D'UN GROUPE CITOYEN POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS « NATURE »

Description : Ce projet vise à mettre sur pied un groupe moteur de citoyens chargés de coordonner et gérer des actions en faveur du développement de la nature : réalisation d'état des lieux, réponse à des appels à projets, organisation et animation d'événements, balades découvertes, réalisation d'opérations d'entretien et de plantations, installations de perchoirs et nichoirs, défrichage d'invasives, mise en place d'un plan lumière (maillage noir) …

Le quartier de la Broquette a été identifié comme lieu propice à des aménagements verts.

Liens à faire avec les projets 16, 17, 18, 24, 27 et 29

Justification : La commune ne dispose pas de PCDN et de nombreuses actions en faveur de l'environnement ont été listées lors des consultations villageoises.

Origine de la demande : 11 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Mise en place un groupe citoyen "Nature" chargé de coordonner des actions de développement/sensibilisation aux maillages vert, bleu et noir + représentation de Perwez au CA du contrat rivière ;
2) Plantations d'arbres, haies et mini-forêts d'espèces indigènes dans les jardins privés, le long des ruisseaux et les bords de route (opération Mille-Feuilles), au cimetière de TLB ;
3) Développement d'actions en faveur des oiseaux et chauves-souris (inventaire, perchoirs, nichoirs, balades découvertes, …) ;
4) Réalisation d'aménagements verts au quartier de La Broquette
5) Mise en place un maillage noir via un plan lumière ;
6) Organisation de journées de défrichage des plantes invasives ;
7) Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille) ;
8) Faire un inventaire des hêtraies restantes ;
9) Organiser des balades propreté ;
10) Restaurer des sous-bois de plantes bulbeuses ;
11) Organisation de balades guidées « découverte » de nos villages et de leur patrimoine (Bois Burlet, fermes, château, moulins, zones humides, …)

Projets plébiscités par la CLDR avec des pour allant de 10 à 14 et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole
Localisation : toute la commune **Budget :** De 2.000€ à 10.000€ **Financement Développement Rural** (en complément d'autres subsides) **:** oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€) **Porteurs :** A définir **Partenaires :** GAL Culturalité, Contrat rivière, SPW-ARNE, Natagora

PROJET 27 : ORGANISATION D'UN COMITE « AGRICULTURE »

Description : Ce projet vise à mettre sur pied un comité « agriculture » constitué d'agriculteurs et de citoyens et chargé d'organiser des activités de rencontre et d'échange avec pour objectif de recréer du lien entre le monde agricole et les habitants : conférences-débats, apéros citoyens dans des fermes, balades gourmandes, journées d'animation (exemple des « rencontres en terre agricole » du GAL Burdinale-Mehaigne http://pnbm.be/index.php/rencontre-en-terre-agricole/), visites par des écoles, matinées de glanage (https://www.youtube.com/watch?v=fGHxlEjP7yM&feature=youtu.be), … Ce type d'échanges pourrait aussi permettre de favoriser l'émergence de projets communs où des citoyens s'investiraient humainement et/ou financièrement dans des projets de diversification agricole.

Liens à faire avec les projets 2, 5, 12, 21 et 22 et le projet en lot 0 « Organisation du labyrinthe fleuri »

Justification : La problématique est bien connue : la relation entre les agriculteurs et les riverains n'est pas toujours harmonieuse et Perwez n'échappe pas à la règle. Pourtant, la majorité des expériences le confirment, un dialogue constructif permet d'apaiser les tensions et de faire évoluer les points de vue sur les attentes, craintes et obligations des interlocuteurs. Cependant, le temps consacré par les agriculteurs à ce dialogue vient s'ajouter à leur charge de travail déjà considérable et doit être répété à chaque interpellation, ce qui peut à la longue s'avérer fatiguant, voire décourageant. Un plan d'actions mené à plus grande échelle permettra de convaincre un public plus large et laissera aux agriculteurs le temps de se consacrer à leur activité première.

Origine de la demande : Origine de la demande : 10 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Création d'un comité agriculture (citoyens + agriculteurs) coordonnant des actions de sensibilisation à l'agriculture (journées à la ferme, visites, exposés et conférences, journées de travaux, plantations de haies, rencontres avec les écoles, …) ;

2) Mise à jour la charte citoyens/agriculteurs (respect des emprises communales)

Projet plébiscité par la CLDR avec 9 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 5 : améliorer la communication vers le citoyen
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 10 : garantir une capacité d'accueil pour les entreprises
Objectif 12 : maintenir et poursuivre la diversification agricole

Localisation : toute la commune

Budget : De 2.000€ à 10.000€ par an

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (80% et max 200.000€)

Porteurs : commune, GT issu de l'ODR

Partenaires : agriculteurs, GAL Culturalité, citoyens

PROJET 28 : OPTIMISATION DES FORMULES D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Description : Ce projet vise à structurer l'accueil des nouveaux habitants dans l'optique de toucher plus de monde et de proposer de nouvelles formules d'accueil tels que : une décentralisation dans chaque village, une fête annuelle, une soirée de présentation avec présence des associations et commerçants, une farde d'accueil, une visite avec le bus communal, …

Des événements récurrents existants pourraient être mis à profit pour réaliser ces actions d'accueil : fête des voisins, journée du patrimoine, journée de l'arbre, fermes ouvertes, …

Justification : des actions d'accueil des nouveaux habitants existent déjà mais il semble qu'elles aient une portée limitée et qu'un renouvellement de la formule soit nécessaire. Et ce d'autant plus que l'entrée en vigueur du RGPD a annihilé certaine initiative.

Origine de la demande : 4 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Optimisation des formules d'accueil des nouveaux habitants : décentralisation dans les quartier/villages, fête annuelle, soirée de présentation des associations et commerces, fardes d'accueil, visite avec les bus communal, …
2) Créer un marché/« Bourse d'échange » pour favoriser la communication et le partage entre citoyen ;
3) Aider au développement de la fête des voisins ;
4) Organiser des rencontres et échanges réguliers entre associations

Projet plébiscité par la CLDR avec 7 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 5 : améliorer la communication vers le citoyen
Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 11 : poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Localisation : toute la commune

Budget : négligeable

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** non

Porteurs : commune

Partenaires : associations et commerçants

V. Projets de sensibilisation et information

PROJET 29 : VALORISATION ET PROTECTION DES RUISSEAUX THOREMBAIS ET ORBAIS

Description : Ce projet a pour objectif la mise en valeur des ruisseaux Thorembais et Orbais par divers actions et aménagements : état des lieux écologiques, identification des points noirs, création de sentiers ou d'espaces de convivialité, installation de panneaux didactiques, réaménagement des berges dans les villages, sensibilisation à l'épuration autonome, …).

Ce projet pourrait se décliner en deux fiches en fonction des actions menées sur chaque ruisseau.

Liens à faire avec les projets 3, 5, 18, 20 et 24

Justification : Les ruisseaux Thorembais et Orbais traversent quatre des cinq villages de l'entité et constituent un maillage écologique fort mais qui n'est pas valorisé et sous contraintes. Plusieurs stations d'épuration sont en projet mais se font encore attendre.

Origine de la demande : 4 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais (état des lieux écologiques, résoudre les points noirs, créer un sentier, installation de panneaux didactiques)
2) Sensibilisation et information aux raccordement à l'égouttage et à l'épuration individuelle (phyto épuratio et lagunage) ;
3) Créer une station d'épuration et de l'égouttage
4) Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille)

Projet plébiscité par le GT Nature et par la CLDR avec 18 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 4 : devenir une commune Zéro déchet ;
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : développer le maillage vert et bleu

Localisation : toute la commune

Budget : De 10.000€ à 100.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€)

Porteurs : A définir

Partenaires : Contrat rivière, SPGE, AIDE, groupe « Nature »

VI. Projets d'action et d'animation

PROJET 30 : RELANCE DU FESTIVAL DES CONTES ET DE LITTERATURE JEUNESSE

Description : Ce projet vise à relancer le festival des contes et/ou de littérature jeunesse. Il faudra dans un premier temps se coordonner avec le Grimoire d'Eole, le Foyer culturel, la troupe des baladins du miroir et la maison du conte de Jodoigne qui chacun organise et/ou participe déjà à des projets similaires : soirées contes, Fureur de lire, Prix Versele, Je lis dans ma commune, Places aux artistes, …).

Ce projet pourrait être un élément moteur du programme de la maison des jeunes.

Un premier contact établit avec la maison du conte de Jodoigne témoigne de leur intérêt à participer à un nouveau projet ciblé sur les adultes et de plus petite ampleur (il pourrait notamment supporter la charge financière de l'artiste présent).

Liens à faire avec le projet 4

Justification : Pendant une dizaine d'année environ, les villages de Malèves-Sainte-Marie et Thorembais-les-Béguines accueillaient la « route du conte » en partenariat avec le Foyer culturel et la maison du conte de Jodoigne. Cet événement rencontrait son petit succès et était un élément de cohésion sociale important des villages. Pour des raisons de lourdeurs financières et techniques et de recentrage des activités de chacun dans leur contrat programme, les acteurs se sont accordés sur l'arrêt du festival.

Origine de la demande : 4 idées de projet avaient été évoquées lors des réunions d'information villageoises et des GT :

1) Relance du Festival des Contes et/ou de la littérature jeunesse ;
2) Organisation de rencontres entre professionnels et jeunes pour transmettre la passion d'un métier ;
3) Réalisation d'un spectacle-action pour les jeunes de Perwez ;
4) Organisation de séances de cinéma plein air (été) pour nos ados, sur les places de village

Projet plébiscité par la CLDR avec 8 pour et 0 contre

Objectifs de la stratégie :

Objectif 6 : garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Objectif 7 : coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Localisation : toute la commune

Budget : De 5.000€ à 10.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) **:** non

Porteurs : commune

Partenaires : SCAJ, centre culturel, Fédération Wallonie-Bruxelles, école secondaire Da Vinci, GAL ,Culturalité, associations jeunesse

IDEES DE PROJETS QUI NE SERAIENT PAS RETENUES	Votes pour	Votes contre
Instauration de la collecte des déchets organiques	6	3
Réorganisation et optimisation de l'ensemble des outils communaux de communication	6	3
Faire respecter les règles de la circulation dans les chemins de remembrement et sur les trottoirs	6	0
Limiter les vitesses (30km/h dans les villages et 50km/h entre le rond-point de Thorembais-Saint-Trond et Perwez centre)	5	0
Créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec eco-musée de l'Escaille)	4	0
Créer un marché/« Bourse d'échange » pour favoriser la communication et le partage entre citoyen	3	0
Faciliter l'accès des commerces aux PMR	1	0
Développer davantage l'HORECA de qualité et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre	2	2
Modérer les loyers commerciaux dans le centre de Perwez	1	1
Empêcher le développement d'activités industrielles dans les zones non spécifiques à ce domaine	1	1
Organiser des rencontres, échanges et débats entre jeunes et adultes	1	1
Organiser un festival perwézien (type Namur en mai)	1	1
Créer une plateforme de recherche/ emprunt/ don de biens divers	1	1
Organiser une brocante/braderie d'été et d'hiver	1	1
Lancer un programme "Un Senior pour un Junior"	1	1
Créer un quartier éco-responsable	0	2
Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux	0	2
Placer un dépôt de pain automatique au niveau de la place de Malèves	0	2
Renforcer et améliorer le réseau de distribution d'eau (+ qualité) à Perwez centre	0	2
Disposer d'un luna-park et d'un espace pour les jeunes et les enfants	0	2
Prévoir des espaces de déchargement rue de la Station	0	2
Fusionner les 3 fabriques d'église	0	2
Avoir une carte de fidélité propre aux commerces de Perwez	0	2
Organiser une escale du Bus 4 You lors du 15 août de Malèves	0	2
Dynamiser le centre avec des activités	0	2
Organiser un marché de Noël avec patinoire	0	2

Construire une piscine	0	1
Accompagner l'extension du PAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal	0	1
Favoriser l'entraide et les transports publics (TEC) pour les personnes non motorisées	0	1
Lancer un groupe musical pour les cafés/terrasses	0	1
Lier le commerce aux événements sportifs et culturels	0	1
Organiser un parcour commerçants	0	1
Organiser des apéros after-work	0	1
Développer des pousses-pousses sur le ravel à partir de l'ancienne gare	0	1

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 06 janvier 2020

CLDR virtuelle de Perwez
Le mercredi 16 décembre 2020, Atelier en ligne FRW
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (15) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Valérie BUIS, Pierre COURTOIS, Anne-Françoise DELSAUTE, Catherine DIRCKX, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Doris HERREMAN, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Lisa MENCHI*
  - ***Membres élus** (4) : Joëlle ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Aurélie FLABAT, Dimitri SEVERIN*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (Auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laëtitia LAMARCQ (agent appui)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Étienne COOLS, Mounira HAMZAOUI, Stéphanie LELONG, Rita MERTENS, Michel THIRION*
  - ***Membres élus** (3) : Jordan GODFRIAUX, Frédéric LESCRENIER, Jules NOËL*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Catalogue de projets

Ordre du jour :

1. **Accueil, explications techniques et approbation du CR de la réunion du 09/12/2019**
2. **Liste de projets du PCDR : discussion et validation**
3. **Programmation des projets du PCDR**
4. **Quelles suites ?**
5. **En actions :**
   - Budget participatif : état d'avancement
   - Enquête jeunesse : résultats et suites ?
   - Succès de l'événement Labyrinthe fleuri
6. **Divers**

1. Accueil, explications techniques et approbation du CR de la réunion du 28/09/2020

Michaël PLUIJGERS, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), souhaite la bienvenue aux participants et explique l'interface technique de l'atelier en ligne. Il précise les consignes à respecter pour que la réunion en ligne se passe au mieux. Il cède ensuite la parole à Véronique DE BROUWER, Échevine du Développement Rural, pour son mot de bienvenue.

Véronique DE BROUWER remercie alors les membres de la CLDR pour leur présence et leurs apports au sondage en ligne. Leur implication permet de faire avancer le PCDR malgré le contexte sanitaire. Le travail se poursuit en ligne, autrement, et nous apprenons toutes et tous à nous adapter. Véronique DE BROUWER en profite pour remercier la FRW et DR(EA)²M pour l'adaptation en ligne des méthodes. Puis, elle cède à son tour la parole à Michaël PLUIJGERS pour la présentation de l'ordre du jour.

La démission de Mme Agnès MARTIN de la CLDR, pour cause de déménagement à l'étranger, est actée.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 28/09/2020 est approuvé. Jacques LUYCKX fait alors remarquer la qualité du compte rendu et son appréciation du rendu fidèle des discussions.

2. Liste de projets du PCDR : discussion et validation

Rappel de l'état d'avancement et explication de la répartition par lots

Après un rappel des étapes passées ces trois derniers mois, Michaël PLUIJGERS explique aux membres de la CLDR le processus en cours, à savoir : se mettre d'accord sur une liste de projets, proposer une programmation dans le temps des projets et enfin rédiger des fiches-projets complètes en fonction des lots (2021). Il précise ce qu'on entend par « lot 1, 2 ou 3 » : en effet, l'écriture d'une fiche n'est pas du même degré de précision suivant le lot dans lequel elle se trouve. Les fiches du lot 1 sont très détaillées afin de pouvoir être activées rapidement une fois le PCDR approuvé, alors qu'en lot 2, une fiche ne doit pas contenir d'estimation financière. Les fiches du lot 3 sont des fiches de présentation encore plus synthétiques. La présentation complète se trouve en annexe 1.

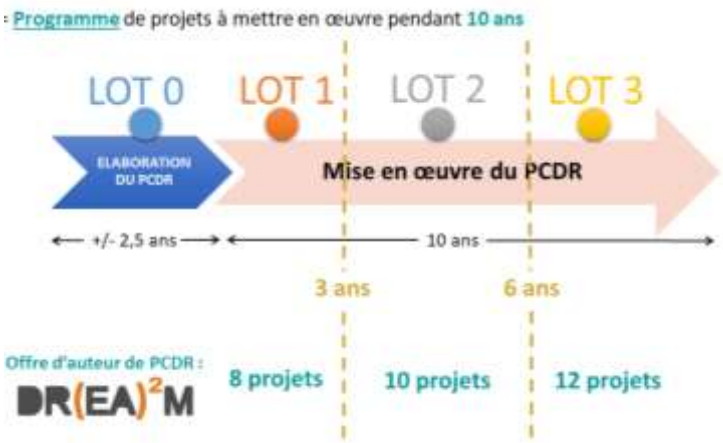

	Projets du lot 1	Projets du lot 2	Projets du lot 3
Description succincte	oui	oui	oui
Justification du projet	oui	oui	oui
Lien avec les objectifs du PCDR	oui	oui	oui
Impacts sur le développement durable	oui	oui	/
Localisation et statuts	oui	oui	/
Porteurs et partenaires	oui	oui	/
Programme de réalisation	oui	oui	/
Coût et financement	oui	/	/
Indicateurs d'évaluation	oui	oui	/

Catalogue de projets du PCDR : explications par l'auteur DREAM et réactions de la CLDR

Jean-Philippe LENS, auteur du PCDR, explique ce à quoi il a été attentif pour constituer le catalogue de projets. 8 critères sont pris en compte pour veiller au bon équilibre du PCDR :

- Les plébiscites de la CLDR (via l'outil en ligne Padlet) ;
- Les souhaits des groupes cibles rencontrés ;
- Les liens avec la stratégie du PCDR ;
- L'équilibre entre les villages, l'ampleur budgétaire, les groupes ciblés, … ;
- Les liens avec d'autres outils de gestion communale et d'autres structures ;
- Le cadre « Développement rural ;
- La volonté de faire un PCDR ambitieux mais réaliste ;
- L'intégration de projets dits « d'opportunités ».

Il présente ensuite les objectifs du PCDR où il y a peu ou pas de projets et attire l'attention des participants sur trois objectifs peu développés : principalement l'objectif 4) lié au zéro déchet, pour lequel il n'y a pas de projet qui y réponde directement (mis-à-part un projet du lot 0) ; ou encore les objectifs 1) mixité des logements et 3) énergie où il y a peu de projets. Toutefois, les projets leurs sont très spécifiques.

Réactions de la CLDR :

- **Jean-Philippe LENS (auteur) - Il n'y a pas encore de projet pour l'objectif zéro déchet. Véronique DE BROUWER peut-elle intervenir à ce sujet ?**
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : une rencontre dans le cadre de l'ODR était prévue sur le sujet début mars 2020 mais avec la crise sanitaire, la rencontre n'a pas eu lieu et n'a pas encore été reprogrammée. Le Collège communal a la volonté d'inscrire le territoire dans une dynamique zéro déchet : d'une part suite à la mise en place de poubelles à puce, d'autre part en répondant à la démarche « Communes zéro déchet » de la Région wallonne pour l'obtention d'un subside zéro déchet. Il est à noter que l'Intercommunal InBW va lancer une réflexion zéro déchet avec les communes du Brabant wallon dans le courant du premier semestre 2021 et que la Commune de Perwez compte y prendre part avec des propositions concrètes. Cette thématique est donc « dans l'air du temps » et le Collège souhaite mener une réflexion avec les citoyens et les acteurs locaux pour y contribuer activement.*

    Véronique précise que le projet « label zéro déchet » du budget participatif a été validé (voir point 5).

    La Commune recherche dès lors parmi les membres de la CLDR des personnes motivées pour participer à la réflexion « zéro déchet ».
  - ↳ *Donatienne BLANJEAN et Pierre DRIJVERS se portent volontaires.*
  - ↳ *Michaël PLUIJGERS propose la création d'un groupe de travail dédié à cet objectif début 2021. Un mail sera envoyé aux membres CLDR pour annoncer le lancement du GT et faire un appel à participation. Le cas échéant, un nouveau projet pourrait être intégré au sein du PCDR.*
- **Donatienne BLANJEAN - Concernant le premier critère des publics cibles repris dans la présentation de Jean-Philippe LENS, parle-t-on du Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines ou de la Maison des Jeunes ?**
  - ↳ *Jean-Philippe Lens précise qu'il faisait référence à la Maison des Jeunes.*

<u>Liste des projets non retenus et/ou à ajouter : explications de la FRW et réactions de la CLDR</u>

Michaël PLUIJGERS revient sur le sondage en ligne effectué auprès de la CLDR. 25 réponses ont été obtenues (sur 50 membres). Il y avait deux objectifs au sondage :

1. Connaitre l'avis des membres sur la liste des projets (avis d'ensemble + projets à ne pas maintenir et projets à ajouter) ;
2. Etablir une proposition de programmation.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage en ligne montre que les avis sont favorables vis-à-vis de la liste de projets, sauf quelques exceptions ponctuelles.

Michaël PLUIJGERS relate les exceptions et remarques concernant les projets 4, 5, 6, 22, 23, 26, 27 et 30. Une à deux personnes tout au plus par projet ont en effet fait part de leur questionnement quant aux maintiens de ces projets, parfois pour des questionnements ou des précisions à apporter aux projets, parfois parce qu'ils estimaient tout simplement que le projet ne leur semblait pas pertinent pour le PCDR. De manière plus précise :

- Pour le **projet 4 – Maison des Jeunes**, il ne faudrait pas juste créer une infrastructure mais mettre en place une structure d'encadrement et d'animation des jeunes.
- Pour les **projets 5 – Atelier rural, 22 – Offre touristique équestre et 23 – Filière viticole**, les inquiétudes relevées évoquent le fait que les projets ciblent un public précis plutôt qu'une majorité de citoyen ou que cela puisse bénéficier à un acteur privé spécifique.
    - ↳ *La FRW précise que des projets du PCDR peuvent cibler des publics précis si un besoin a été identifié. Ces projets visent le développement économique du territoire et sont a priori compatibles avec les objectifs du PCDR. Par ailleurs, il est en effet correct de dire qu'un projet du PCDR ne peut pas bénéficier à un acteur privé spécifique, il y aurait dès lors une concurrence déloyale vis-à-vis d'autres acteurs, mais il se pourrait qu'un projet contribue au maintien et/ou au développement d'une filière locale qui bénéficie à un ensemble d'acteurs, dont des acteurs privés.*
- Pour le **projet 6 – Maison multi-services/logements dans la cure de Thorembais-Saint-Trond**, il est suggéré d'ajouter au projet la possibilité de créer des locaux pour l'école.
    - ↳ *L'idée peut être retenue mais il faut savoir que le Développement rural ne financera pas des locaux scolaires, il faudra dès lors trouver d'autres sources de financement complémentaires pour les locaux concernés.*
- Pour les **projets 26 – Groupe citoyen « nature » et 27 – Comité agriculture,** un membre se pose la question de garder des projets de dynamique de groupes au sein du PCDR.
    - ↳ *Pour la FRW, il est important de garder des projets mobilisateurs au sein du PCDR qui vont amener des résultats plus rapidement que les projets d'infrastructures qui vont, eux, prendre plus de temps dû au fait des demandes de subsides et des procédures. Il faut trouver un bon équilibre entre ces deux types de projets, et bien les répartir dans le temps pour pouvoir rythmer le PCDR avec ces deux dynamiques tout au long de la mise en œuvre des projets.*
    - ↳ *Concernant ces deux projets, comme une réflexion a déjà été initiée avec les groupes concernés dans le cadre des groupes de travail, celle-ci pourrait être maintenue avec la possibilité d'activer les projets plus rapidement, durant l'élaboration du PCDR (lot 0), s'il y a une volonté de le faire.*
- Pour le **projet 27 – Festival des contes et de littérature jeunesse**, un membre suggère de relayer ce projet au Foyer culturel, et rappelle que c'est un projet qui demande un investissement financier et humain assez important. Par ailleurs, il pose la question du public

cible : est-ce que les ados/jeunes sont réellement le public à cibler alors qu'ils vont avoir plutôt tendance à vouloir se démarquer de l'enfance et des « contes pour enfants » ?

- ↳ *Concernant le public cible des jeunes, la remarque parait assez pertinente en effet.*
- ↳ *La FRW précise que le Foyer culturel a expliqué lors d'une rencontre spécifique qu'il n'a pas les moyens suffisants pour porter ce projet seul. Néanmoins, il serait tout à fait favorable à contribuer à la mise en place du festival avec d'autres acteurs (la Commune, la bibliothèque, etc.) du territoire ainsi qu'avec un groupe porteur.*

Concernant les projets à ajouter, les participants au sondage ont exprimé les points suivants :

- **« Le skatepark »** : Michaël explique que celui-ci est bien inclus dans le projet « espace de convivialité pour les Jeunes ». L'intitulé permet de s'accorder avec la sémantique du Développement Rural afin d'augmenter les chances de subside.
- **« Rendre le centre de Perwez attrayant et convivial »** : l'un de projets de ce PCDR vise la création d'un marché couvert et des abords de convivialité sur la place de Perwez. Cela y répond en partie. Le Collège a par ailleurs suggéré que la réflexion plus globale soit laissée à la Commission de Rénovation Urbaine qui porte essentiellement sur le cœur de Perwez. Par ailleurs, d'autres membres ont exprimé leur avis via l'outil Padlet en demandant de diversifier la localisation des investissements du PCDR, le centre de Perwez ayant déjà reçu beaucoup d'attention dans le cadre des opérations précédentes.
- **« Quartier habitat léger »** : cette nouvelle idée est à discuter ensemble.
- Les quatre dernières idées font partie des projets non retenus qui n'avaient pas soulevés beaucoup de plébiscites de la part des membres sur Padlet et dans les discussions préalables.

<u>Réactions et questions de la CLDR</u> :

- **Donatienne BLANJEAN - Concernant le projet d'accessibilité aux PMR (non retenu) : pourrait-on tout de même y penser et aller plus loin (cela ne concerne pas que les commerces) ?**
  - ↳ *Michaël : en effet, au-delà de la question des commerces, la question de l'accès PMR était posée notamment pour l'accès de l'église de Thorembais-les-Béguines. Cela a été intégré dans le **projet 13 – Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages**. Si cette proposition n'a pas été intégrée en tant que telle dans un projet du PCDR, on peut imaginer qu'elle soit reprise de manière transversale dans l'ensemble des projets en réfléchissant dès la conception des projets à leur accès pour les PMR.*
  - ↳ *Frédéric DROPSY intervient en précisant qu'il connait très bien cette thématique, ayant travaillé sur le sujet pendant des années. Il peut donc aider à pousser la réflexion, si nécessaire.*
- **Donatienne BLANJEAN - Il est parfois difficile de dire si on souhaite maintenir ou non un projet, surtout quand celui-ci est encore vague. Tout dépend ce que l'on met derrière les titres.**
  - ↳ *Laëtitia LAMARCQ (chat) : c'est la raison pour laquelle l'auteur de PCDR a rédigé le catalogue de projets, support qui vous explique de manière un peu plus précise ce qu'il y a derrière les intitulés. Le but est vraiment de vous aider à faire des choix.*
  - ↳ *Michaël : nous souhaitons partir sur une première base de travail validée par la CLDR. Il se pourrait néanmoins que des changements surviennent par la suite, après avoir poussé la réflexion. Mais il faut une première base pour lancer le travail de rédaction des fiches.*

- **Donatienne BLANJEAN - À propos du projet de quartier d'habitat léger : en effet, beaucoup de jeunes souhaitent se lancer dans ce type de projet, avec domiciliation, mais il est encore difficile de trouver une commune motivée à autoriser un projet global dans un cadre légal. Quelques exemples existent à La Baraque (LLN), à Chimay, … Ce projet novateur pourrait être porté à Perwez par un groupe engagé dans la transition écologique, mais il faudrait du répondant au niveau communal.**
  - ↳ *Pierre DRIJVERS trouve l'idée de Donatienne très intéressante, une piste à creuser malgré les polémiques autour de ce sujet. Il se demande s'il y a déjà eu des demandes à Perwez ?*
  - ↳ *Jacques LUYCKS se demande sur quelle base discuter d'un projet nouveau. L'idée est certes sympathique mais il faut veiller à la procédure car il y a déjà eu beaucoup de réflexions depuis 3 ans. À sa connaissance, il n'a pas noté de besoin des Perwéziens.*
  - ↳ *Véronique DE BROUWER se demande s'il est possible de travailler cette thématique dans le cadre de la CLDR. Comment arriver vers un projet concret ?*
  - ↳ *Jean-Philippe LENS et Michaël PLUIJGERS expliquent qu'il serait possible d'insérer ce type de projet dans un PCDR (aménagement d'un espace global et multifonctionnel). Ce sujet devient de plus en plus présent mais la concrétisation est difficile. La prudence est aujourd'hui de mise car l'incertitude juridique persiste sur la localisation de ce type de projet (le nouveau CoDT ne précise pas suffisamment le sujet). Les quelques projets actuels sont souvent installés sur des parcelles privées avec accords ou sur une zone d'habitat vert.*
  - ↳ *Donatienne BLANJEAN nuance et précise qu'à Perwez, les baladins du miroir avaient formulé une demande à la Commune, qui avait été refusée. Ils sont partis à Jodoigne, du coup.*
  - ↳ *Catherine DIRCKX soutient l'idée de Donatienne et trouve que l'habitat léger est une très bonne idée qui peut créer de l'émulation. Elle rêve d'un Perwez en transition et qui n'a pas peur de ce type de projets.*
  - ↳ *Michaël PLUIJGERS conclue en proposant que pour connaître l'avis collectif, on insèrera un nouveau projet dans le sondage en ligne WooClap qui suivra la discussion.*
- **Suggestions issues du chat de l'atelier**
  - ➢ *Communiquer sur le SEL (Système d'Echanges Local) dans le cadre du projet d'accueil des nouveaux habitants → Une belle manière de faire connaissance et de s'intégrer ;*

La CLDR valide la proposition de liste de 30 projets inscrites dans le catalogue de projets (annexe 2 du compte rendu).

Suite au sondage WooClap, il est suggéré d'ajouter le projet de quartier d'habitat léger dans la liste de projets.

3. Programmation des projets du PCDR

Résultats du sondage en ligne de priorisation auprès de la CLDR

L'objectif de la réflexion est d'essayer d'établir avec la CLDR une proposition de programmation des projets dans le temps. Cette proposition pourra certainement encore évoluer dans la suite des réflexions, mais il est important de partir sur une première version pour aider l'auteur de PCDR à rédiger les fiches-projets avec le contenu adéquat, en fonction des lots.

Michaël PLUIJGERS présente les résultats du sondage en ligne sur la répartition par lots :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village	7	12	6
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez	13	7	5
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré	4	12	9
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez	6	11	8
PROJET 5 - Atelier rural	3	6	15
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST	2	8	15
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW	0	8	17
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais	5	6	14
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts	7	6	13
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie	5	4	16
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois	7	7	11
PROJET 12 - Espace Test Maraicher	8	8	9
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages	8	9	8
PROJET 14 - Espace public à TST	4	13	9
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados	6	11	8
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux	4	9	12
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques	23	1	1
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers	17	4	4
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum	5	8	12
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine	8	9	8
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale	3	17	5
PROJET 22 - Offre touristique équestre	3	4	18
PROJET 23 - Filière viticole	3	7	14
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux	8	8	9
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus	13	7	5
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"	9	9	5
PROJET 27 - Comité "agriculture"	12	6	6
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants	8	10	7
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais	13	9	3
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse	6	7	11
TOTAL « vert »	**6**	**6**	**12**

Il est possible de noter que 6 projets se démarquent plus clairement au sein des lots 1 et 2 et que 12 projets s'inscriraient a priori plutôt dans le lot 3 (projets en vert dans le tableau).

Les 6 derniers projets sont « en balance », car une tendance n'a pas pu être clairement identifiée suite au sondage en ligne (projets en orange dans le tableau).

La FRW souhaite faire part de certaines observations aux membres de la CLDR :

- En lot 1, il y a peu de projets d'infrastructures mais plutôt des projets mobilisateurs, contrairement aux deux autres lots. Un rééquilibrage pourrait s'avérer pertinent, d'autant plus

que les fiches du lot 1 pourront être activées dès que le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon et que les compétences de l'auteur de PCDR pourraient être mises à profit pour rédiger des fiches qui découleront sur des demandes de subside. Il semble dès lors pertinent d'avoir suffisamment de fiches d'infrastructures au sein du lot 1 ;

- Les projets de Groupe nature et de Comité agriculture pourraient être activés en lot 0, suite aux réflexions initiées dans le cadre des groupes de travail ;
- Suite à l'enquête jeunesse et à la volonté des jeunes de contribuer au projet de Skatepark, et dans un second temps au projet de Maison des Jeunes, ces deux projets pourraient être activés plus rapidement que dans le lot 2. Cela permettrait d'assurer une continuité avec la dynamique initiée via l'enquête Jeunesse ;
- Le projet 16 vise l'aménagement d'un espace de convivialité en faveur de la biodiversité près de la ferme d'Alvaux. Vu le contexte actuel et le souhait de la Ministre de la Ruralité de soutenir de manière importante ce type de projets, la FRW se demande s'il ne serait pas intéressant de placer ce projet en lot 1 ou 2 plutôt qu'en lot 3 ;
- Le projet « Festival des contes » est un projet très spécifique du territoire de Perwez qui semblait attirer un certain soutien. Il est étonnant de voir que ce projet se retrouve en lot 3.

<u>Réactions de la CLDR sur les résultats du sondage :</u>

- **Vincent BRETTON - J'ai eu de la difficulté à me prononcer sur tous les projets. Je ne voulais pas aller contre donc je mettais les projets où j'étais incertain en lot 3. Concernant les projets de dynamique, comme le groupe Nature, je propose de démarrer la réflexion approfondie le plus tôt possible pour qu'il puisse y avoir du contenu en lot 1 ou 2.**
  - ↳ *Michaël PLUIJGERS : en effet ce n'est pas facile de se prononcer à ce stade. C'est la raison pour laquelle DR(EA)²M a rédigé le catalogue de projets, afin de donner du corps aux intitulés et d'aider les membres dans ce travail. Il faudra encore préciser le tout, mais l'étape de programmation est un préalable important, comme expliqué plus tôt. Il ne faut pas oublier que rien n'est définitif et que sur base des réflexions ultérieures, les propositions faites aujourd'hui pourront encore évoluer.*

- **Donatienne BLANJEAN - Je suis sensible aux projets des jeunes qui sont actuellement en balance. Il ne faudrait pas avoir une temporalité trop longue. Pourquoi ne pas travailler en 2 temps : enclencher d'abord une dynamique en lot 1, puis concrétiser les projets ? Ne pas lancer la dynamique et se contenter des infrastructures risquerait d'engendrer des levées de boucliers importantes auprès de la population. Il faut que les jeunes s'y impliquent pour soutenir le projet et le valoriser au mieux, qu'il y ait un projet humain pour faciliter son acceptation. Il faudra probablement se confronter à de nombreuses difficultés si le projet se cantonne à des murs et du béton.**
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : ce serait mauvais signe de ne pas suivre les jeunes qui veulent co-organiser ce projet d'infrastructure/skatepark. Des jeunes veulent s'impliquer alors autant leur donner leur chance.*
  - ↳ *Jacques LUYCKS abonde dans le sens des remarques et accordent son soutien à ce projet pour les jeunes. Selon lui, il faut passer un message positif aux jeunes, leur montrer qu'ils ont été écoutés.*

- **Véronique DE BROUWER exprime son avis positif quant au projet d'espace de convivialité en faveur de la biodiversité près de la ferme d'Alvaux. Ce projet est dans l'air du temps car on parle de biodiversité, d'un espace convivial, de pétanque, etc. Il serait intéressant d'avoir**

un espace vert à destination de tout le monde et pas uniquement d'un public cible. Faire remonter ce projet en lot 1 lui semble pertinent.

↳ *Jacques LUYCKS et Donatienne BLANJEAN abondent tous deux dans ce sens aussi.*

↳ *Catherine DIRCKX : les plaines de jeux = convivialité autour de nos petits ! Beaucoup de parents se sentent isolés ... surtout les familles monoparentales. Elle émet son accord avec la proposition de Véronique DE BROUWER.*

- **Pierre DRIJVERS - Le projet de réserve transcommunale avec Gembloux me semble pertinent et pourrait remonter aussi en lot 1 ou 2, vu les propositions émises durant le groupe de travail nature.**
- **Donatienne BLANJEAN - Mettre un projet dans un lot 2 empêche-t-il d'amorcer la réflexion ? Quand active-t-on exactement les projets du lot 1 ? Dans 3 ans ou avant ça ?**

  ↳ *Michaël PLUIJGERS : quand la rédaction du PCDR sera finalisée, les projets du PCDR seront inscrits dans une programmation. Dans la mesure du possible, la Commune et la CLDR essayeront de suivre cette programmation mais une certaine souplesse est de mise, ce qui permet d'activer un projet plus tôt ou plus tard que prévu par le Programme. Néanmoins, toutes les réflexions ne pourront pas être activées de manière simultanée, car il faudra accorder des moyens humains et financiers aux projets et la CLDR risque de s'essouffler. Il ne sera dès lors pas possible de toute activer en même temps, mais rien n'empêche d'initier un projet du lot 2 plus tôt que prévu si la CLDR et le Collège sont d'avis de le faire.*

Sondage en direct via « wooclap » pour les projets en discussion

La FRW propose aux membres de faire un petit sondage en direct via WooClap pour observer les nouvelles tendances par rapport aux projets qui ont fait l'objet d'une discussion durant la réunion. Il en ressort les éléments suivants :

- **Projet 4 – Maison des Jeunes**
- **Projet 15 – Espace de convivialité pour les ados**
- **Projet 16 – Espace de convivialité en faveur de la biodiversité près de la ferme d'Alvaux**

} **Lot 1**

- **Projet 12 – Espace Test maraicher**
- **Projet 13 – Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages**
- **Projet 20 – Supports et événements de valorisation du patrimoine**
- **Projet 24 – Réserve transcommunale avec Gembloux**
- **Projet 26 – Groupe citoyen nature**
- **Projet 28 – Formules d'accueil des nouveaux habitants**
- **Projet 30 – Festival des contes**

} **Lot 2**

- **Projet 31 – Quartier d'habitats légers** → **Lot 3**

Les résultats des deux sondages en ligne et des discussions de la CLDR permettront à l'auteur de PCDR de faire une proposition de programmation des projets dans le temps, afin de lancer la phase de rédaction des fiches-projets. Cette programmation pourra encore évoluer sur base des réflexions liées à l'approfondissement des fiches-projets : certains projets pourraient s'avérer moins « matures » qu'espérés et ne pas être maintenus en lot 1 et vice-versa.

4. Quelles suites ?

La FRW planifiera une rencontre début janvier avec les représentants du Collège communal et DR(EA)²M pour faire le point sur les résultats de la réunion et proposer une planification des prochaines étapes. Celles-ci viseront à **approfondir les fiches projets en fonction des lots**. La CLDR sera ensuite tenue informée et invitée à participer aux prochaines rencontres organisées.

Question :

- **Pierre DRIJVERS - Comment va se passer la rédaction des fiches-projets ? Est-ce que la CLDR sera amenée à collaborer à la rédaction des fiches-projets ? Serons-nous bien tenus au courant de la procédure d'écriture ?**
  - ↳ *Michaël : cela va dépendre de plusieurs éléments. Tout d'abord les lots : l'auteur de PCDR et la CLDR consacreront plus de temps à travailler sur les fiches-projets du lot 1, que sur celles du lot 2 et que sur celles du lot 3, ces dernières étant des fiches relativement succinctes. Cela dépendra également de la clarté des projets : si un projet est déjà suffisamment clair à ce stade, cela demandera moins de travail et de temps de réflexion que les fiches qui nécessitent davantage de précisions. L'auteur de PCDR pourrait avancer sur une proposition de fiche à présenter à la CLDR. Pour d'autres projets, le contenu est moins clair et il sera utile de réunir des citoyens et/ou acteurs locaux pour approfondir le contenu du projet. Par exemple, le projet de « pistes cyclables stratégiques » est encore très vague à l'heure actuelle (de quels tronçons parle-t-on) ce qui nécessitera très probablement d'aborder la question via un groupe de travail.*
  - ↳ *Bien entendu, la CLDR sera invitée à contribuer à ces réflexions mais sera également amenée à donner son avis sur l'ensemble des fiches-projets avant leur validation.*

5. En action

Budget participatif : état d'avancement

Véronique De Brouwer annonce en primeur que les 5 projets ont été validés par les votes citoyens, le Comité de Sélection et le Collège Communal. Le Conseil communal en sera informé le 22 décembre et les porteurs seront avertis dans la foulée. Pour rappel, il s'agit des projets suivants :

- Label « Commerce Objectif Zéro Déchet », pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. Coût du projet : 5.595 €.
- Local/chalet de rangement de matériel (chaises, tables, sono...), derrière la salle « le Kibboutz ». Coût du projet : 6.000 €
- Four à Pain villageois, en version mobile. Coût du projet : 4.700 €.
- Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens (console, ordinateurs, licences de traitement de son). Coût du projet : 10.000 €.
- Embellissement d'infrastructures urbaines, par la réalisation de fresques murales sur 10 cabines à hautes-tension. Coût du projet : 2.263 €.

Pour plus d'infos sur les projets : https://participation.frw.be

Résultats et suites de l'enquête Jeunesse

Les résultats de l'enquête ont été transmis à la CLDR par voix de mail. 155 jeunes différents ont répondu à cette enquête, ce qui est tout à fait positif et encourageant. Une partie d'entre eux se dit prête à contribuer à la mise en place de projets, dont celui d'un skatepark (voir discussions préalables). Vu l'avis favorable de la CLDR, des suites seront probablement données dans le courant de l'année 2021 (tout en tenant compte du contexte Covid).

Labyrinthe fleuri : retour sur l'événement

Un beau succès de cette première édition organisée par l'ADL et le GAL Culturalité, dans un contexte de crise sanitaire. Les agriculteurs et les participants semblaient comblés.

6. Divers

Aucun divers n'est ajouté par les membres de la CLDR.

Véronique DE BROUWER remercie les participants pour cette réunion constructive, la FRW et DR(EA)²M pour l'organisation de la réunion, les documents et travaux en ligne ainsi que pour la mise en place de cet atelier virtuel.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Programmation des projets et premières réflexions sur le lot 1

23/03/2021

de la soirée

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 16/12/2020
2. Point d'info : **rapport annuel de l'ODR** et **nouveau R.O.I.**
3. Retour sur le **groupe de travail Zéro Déchet**
4. **Validation de la programmation de projets**
5. Premières réflexions sur **les projets du lot 1**
6. **Les suites**
7. **En action** & **Divers**

1. Approbation du compte rendu du 16/12/2020

Une question ? Des remarques ?

2. Rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.

RAPPORT ANNUEL 2020

Tables rondes et groupes de travail thématiques

Jan. 2020 – **Jeunesse (10 pers.)**
Sept./oct. 2020 – **Enquête en ligne (155 réponses)**

Fév. 2020 – **Nature (27 pers.)**

Fév. 2020 – **Agriculture (17 pers.)**

Mar. 2020 – **Commerces (15 pers.)**

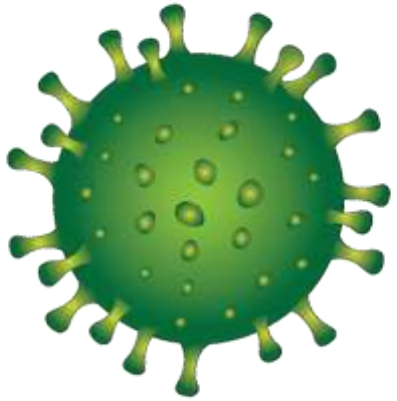

COVID 19

CLDR

28/09/2020 - **Relance des travaux**
15 membres + ADL + 1 agent communal

16/12/2020 - **Liste de projets**
19 membres + 1 agent communal
Réunion virtuelle

+ Rencontre avec l'ADL, le Foyer culturel, Valbiom

2. Rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.

RAPPORT ANNUEL 2020

Ancien PCDR : Maison multiservices sur l'ancienne place de la gare

→ Les travaux vont débuter prochainement

Le rapport annuel sera consultable sur le site internet de l'ODR : https://www.odrperwez.info/

2. Rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.

NOUVELLE CIRCULAIRE PCDR 12 OCTOBRE 2020

ROI (modèle type, minimum « imposé » arrêté ministériel)

- Quorum de participation de 50 % (hors quart politique) (si pas atteint, report de la réunion à 15 jours sans quorum) pour valider une décision
- Pas de différence entre membres effectifs et suppléants
- Démissions des membres (hors quart politique) lors du rapport annuel de la CLDR en mars
  - **Courrier si 3 absences (excusées ou non) consécutives**
  - **D'office si absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives**

- Adoption du nouveau ROI par la CLDR et par le CC
- Registre de présences à tenir (par la FRW)
- Réserve de candidatures à activer (par la Commune)

2. Rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.

NOUVELLE CIRCULAIRE PCDR 12 OCTOBRE 2020

Participation des membres à la CLDR de Perwez

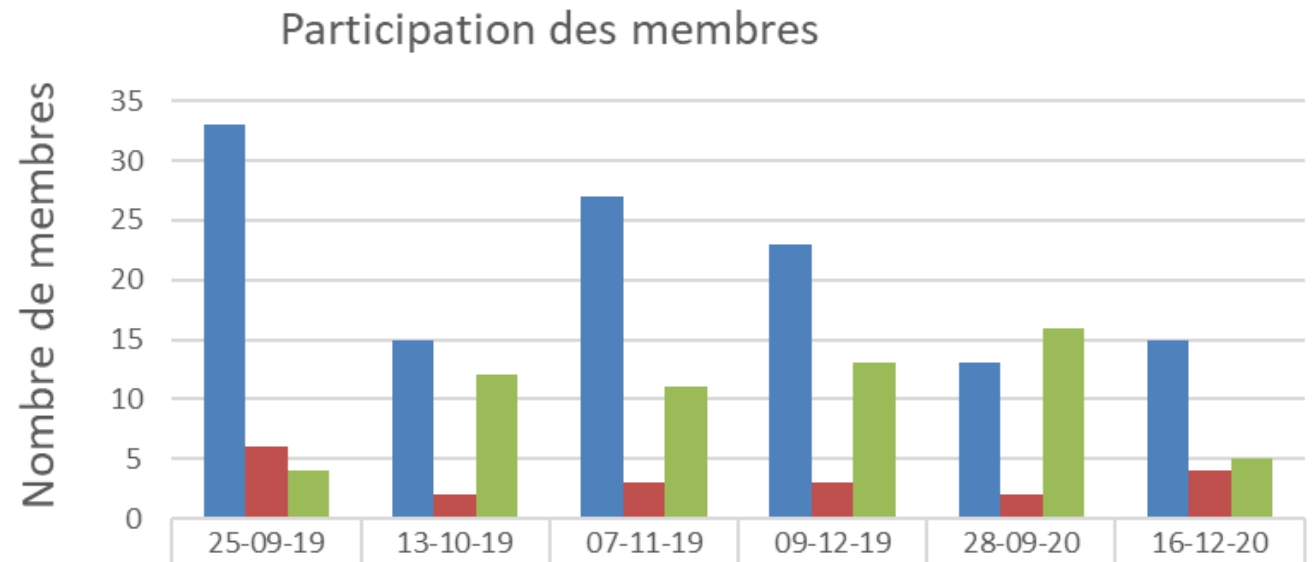

	25-09-19	13-10-19	07-11-19	09-12-19	28-09-20	16-12-20
CP = Citoyens présents	33	15	27	23	13	15
PP = Politiques présents	6	2	3	3	2	4
EC = Excusés citoyens	4	12	11	13	16	5

Nombre de membres citoyens : 39 → 36

Nombre de membres issus du Conseil communal : 13

3. Retour sur le groupe de travail Zéro Déchet

Rappel du contexte

La CLDR de Perwez a inscrit dans sa stratégie de développement rural un objectif « Zéro Déchet ».

Sous cet objectif ne figurait pas encore de projet.

En parallèle, la Commune de Perwez s'est portée volontaire dans une **démarche Zéro Déchet proposée par la Wallonie** afin d'obtenir un subside (7.500€), en lien avec le montant de 10.000€ inscrit dans le budget communal pour cette thématique.

Objectifs poursuivis

→ Définir de manière participative (GT avec citoyens et partenaires locaux) un « plan d'actions Zéro Déchet » et le transmettre à la Région pour le 31 mars 2021.

→ Valider la nécessité (ou non) d'inscrire une fiche projet Zéro Déchet dans le PCDR. Le cas échéant, en préciser l'intitulé et le contenu.

3. Retour sur le groupe de travail Zéro Déchet

Méthode de travail

1ère réunion le 11 février 2021

2ème réunion le 1er mars 2021

Rédaction du diagnostic et Plan d'actions (Commune + appui FRW)

3. Retour sur le groupe de travail Zéro Déchet

Résultats…

- ***Rencontre des partenaires sur le sujet et brainstorming (+/- 20 participants)***
- ***Diagnostic communal Zéro Déchet (ZD) 2021***
- ***Liste d'actions prioritaires***
- ***Rédaction de la grille de décision liée au plan d'actions à remettre à la Région***
- ***Intérêt d'ajouter une fiche « dynamique ZD » dans le PCDR (lot 1) pour un suivi sur 3 ans***

…et suites

- ***Présentation de la grille de décision liée au plan d'actions (Conseil Communal du 25 mars 2021)***
- ***Précision du contenu de la fiche-projet pour le PCDR : « Renforcer la dynamique ZD sur le territoire » (DREA²M)***
- ***Réalisation d'un Plan de communication ZD***
  Activation d'autres idées issues du GT
- ***Réunions du comité de pilotage et comité de suivi de la démarche ZD (1 à 2x par an)***

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural PCDR

Etat avancement projets du lot 1

CLDR – 23/03/2021

BR(EA)²M

Résultats atelier zoom 16/12/2020

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"		*LOT 0*	
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**8**	**11**	**11**

BR(EA)²M

Propositions de modifications

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"		*LOT 0*	
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 32 – Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**8**	**11**	**11**

Propositions de modifications

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"		*LOT 0*	
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 32 – Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**9**	**11**	**11**

4. Validation de la programmation de projets

Des questions / remarques ?

Est-ce que la CLDR valide cette proposition de programmation ?

La première demande de convention

Suggestion du Collège communal :

PROJET 16 - Espace convivial de biodiversité près de la ferme d'Alvaux

- *Projet spécifique qui pourrait être emblématique du nouveau PCDR*
- *Répond à des enjeux multiples (biodiversité, valorisation des ruisseaux, circuits de promenade, convivialité, …)*

→ Qu'en pense la CLDR ?

Propositions de modifications

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"	*LOT 0*		
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 32 – Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**9**	**11**	**11**

Projet 29 : Aménagements de valorisation du Thorembais et de l'Orbais

Restauration de rivière à Lochbach-Ensdorf Allemagne

Restauration de l'Allaine à Boncourt (Suisse)

Plantation de cours d'eau, Ripisylve et helophyte

Aménagement à Cachan

Ruisseau urbain, Berlin

Projet 29 : Aménagements de valorisation du Thorembais et de l'Orbais

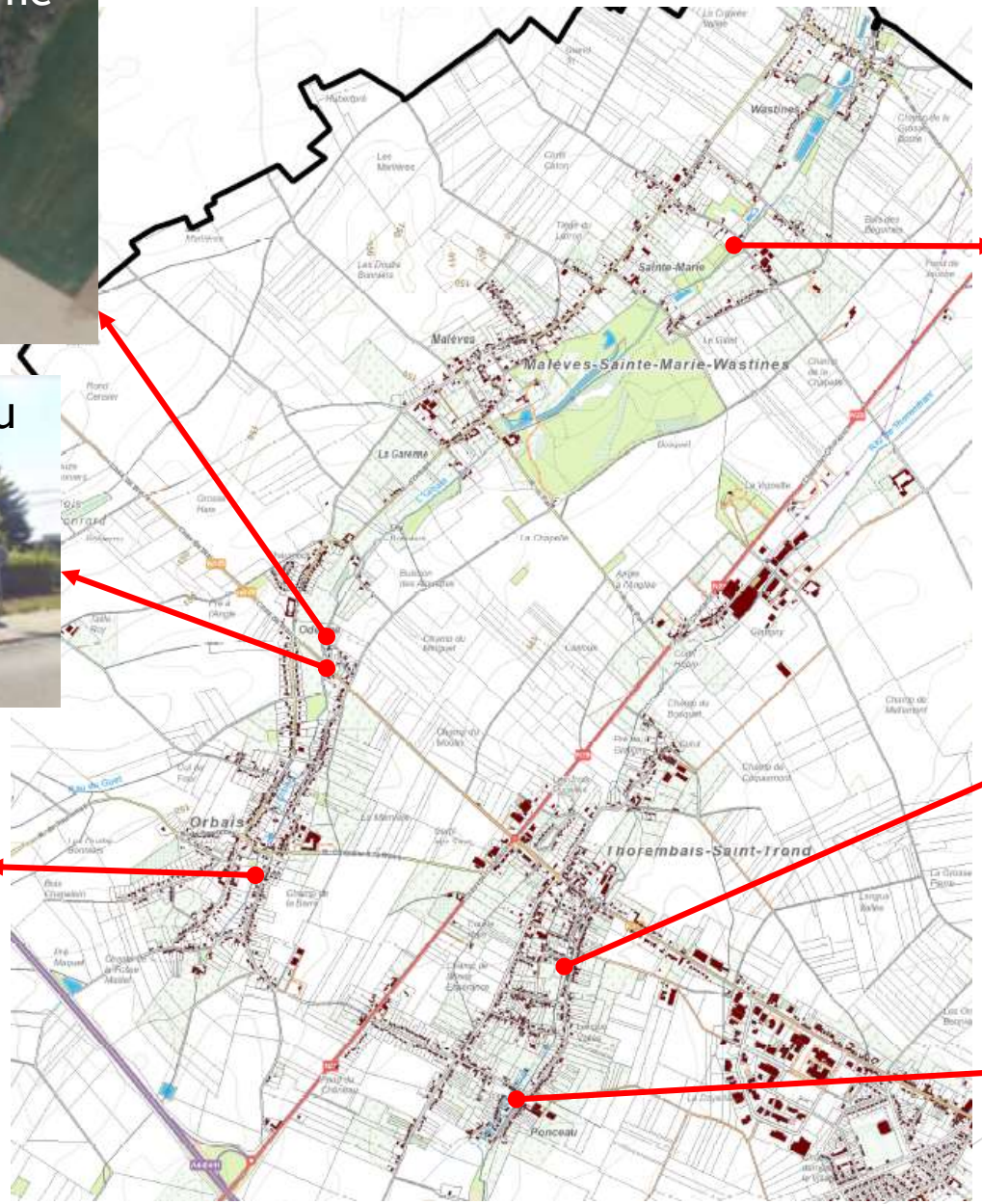

Projet 29 : Aménagements de valorisation du Thorembais et de l'Orbais

1 nouvel espace public valorisant l'Orbais ?

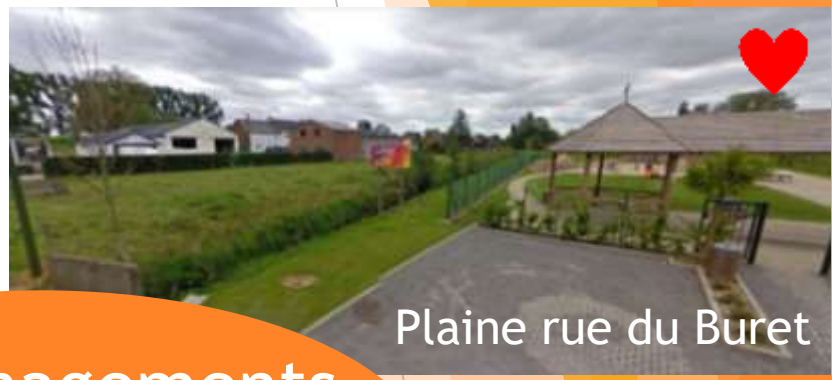

2 aménagements de valorisation du Thorembais ?

Projet 16 : Création d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

+/- 96 ares (cadastre), zone agricole avec périmètre d'intérêt paysager

Affectations = zone humide avec promenade, bancs, … + pétanque (20-25 ares) et pêche ?

5. Premières réflexions sur le lot 1

6. Agenda : les suites

- **Mercredi 24.03.2021 : Rencontre des acteurs jeunesses** – Le retour

- **De mi-avril à fin juin : Approfondissement des fiches-projets avec la CLDR**
  - Mise en place d'un **groupe de travail « liaisons cyclables »** et **Commission Vélo** (dans le cadre de l'appel à projets Wallonie Cyclable)

- **Durant l'été : Rédaction des fiches et du PCDR**

- **Septembre – Octobre : Validation des fiches-projets avec la CLDR**

- **Novembre – Décembre : Phase d'approbation de l'avant-projet de PCDR**

7. En action et divers

- **Deux balades Géocaching à Perwez : pour découvrir son patrimoine historique et ses rivières !**

  - **Le fer et l'eau dans la vallée de la Grande Gette (centre)** : l'histoire de la gare, du moulin de Seumay ou de l'arbre aux sorcières vous sera révélée.

  - **Balade des 3 Clochers dans la vallée de l'Orbais à Malèves-Ste-Marie-Wastines**

  Avec l'appui de Jacques Luyckx (Indiana Jack), la Commune, le Cercle historique de Perwez et le Contrat de rivière Dyle-Gette

- **Autres ?**

Merci pour votre participation !

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE PERWEZ

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1. Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural : chapitre II, articles 5 et 6, une Commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de PERWEZ en date du 22/08/2019.

Art.2 Les missions de la Commission locale de développement rural sont :

- Durant l'entièreté de l'Opération de Développement Rural (ODR),
  - D'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants. A ce titre, ses membres sont chargés de faire écho dans leur milieu aux débats de la CLDR et aussi de recueillir l'avis de leurs concitoyens.
  - De coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - De préparer avec l'encadrement de son organisme accompagnateur et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - De suivre et participer à l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - De proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - De participer à l'actualisation des fiches projets lors des demandes de convention
  - D'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - D'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de PERWEZ.

Art.4 La Commission locale de développement rural est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural, il est comptabilisé dans le quart communal.

Art.6 Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).
La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.
La Commission est représentative de l'ensemble de la population de la commune. En dehors du quart communal, les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatifs, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population. La Commission visera également un équilibre de genre. :

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement.

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique ou autre) pour la prochaine révision de la composition de la CLDR et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président. La Commission se prononcera annuellement, lors de l'examen et de l'approbation de son rapport annuel, sur la proposition d'admission des candidats à faire valider au Conseil Communal.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel,
  - Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;
  - Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office ;
  - Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de PERWEZ sera assuré par l'organisme accompagnateur ou par l'agent relais local.

Art 9 L'animation de la Commission locale de développement rural de PERWEZ sera assuré par l'organisme accompagnateur, par l'agent relais local ou encore par un membre de la Commission.

Art.10 Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission locale de développement rural.

Titre III – Fonctionnement

Art.11 La Commission locale de développement rural se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an. L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote.

Art.12 Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit ou par courrier électronique (en cas d'accord du membre) au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.13 La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.
Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.14 Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement. En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art. 15 Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal.

Art.16 Le secrétaire assiste le Président, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.
Le secrétaire conserve les archives de la Commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale et sur le site internet de la commune.

Art.17 A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission. Il est signé par le Président et le secrétaire de séance.

Art.18 Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.

Art.19 Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.

Art.20 Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis. Ces personnes peuvent alors participer aux débats mais ne possèdent pas le droit de vote.

Art.21 Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.

Titre IV – Respect de la vie privée

Art.22 Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune pour des articles, présentations, annonces … découlant de l'Opération de développement rural. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant. En application du RGPD, les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural. Tout membre dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles. Pour cela, il adressera un écrit au Président de la CLDR.

Titre V – Divers

Art.23 Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement. Chaque membre peut consulter les archives de la Commission sur simple demande à l'agent relais communal. Ces dernières seront mises en ligne sur le site internet communal.

Art.24 Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la Commission.

Art.25 En cas de réclamation, la Ministre en charge de la ruralité représente l'instance de recours à laquelle il peut être fait appel.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission locale de développement rural de la commune de PERWEZ en date du XX/XX/20XX.

Le/La Secrétaire Le/La Président(e)

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du XX/XX/20XX

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL 2020

PARTIE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION 2

PARTIE 2 : ETAT D'AVANCEMENT DETAILLANT LES PROJETS EN PHASE D'EXECUTION DES TRAVAUX 8

PARTIE 3 : ETAT D'AVANCEMENT DETAILLANT LES PROJETS TERMINES ET DONT LE DECOMPTE FINAL DATE DE MOINS DE 10 ANS : RAPPORT COMPTABLE ET DE FONCTIONNEMENT 11

3.1.La situation du patrimoine acquis/rénové avec les subventions développement rural 11

3.2.Le produit des ventes de biens acquis, construits ou rénovés avec des subventions de développement rural 11

3.3.Des propositions de réaffectation des bénéfices et produits 11

PARTIE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL 12

4.1.Eléments généraux : 2019 12
4.1.1. Concrétisation du Programme Communal de Développement Rural 13
4.1.2. Renouvellement de la CLDR 13
4.1.3. Premières conventions- avancement des fiches projets 14

4.2. Activités liées au nouveau PCDR 16
4.2.1. Réunions plénières de la CLDR – Année 2019 (cfr annexe 4) 16

4.3. Des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre 16

PARTIE 5 : PROGRAMMATION CHIFFREE DES PROJETS A REALISER DANS LES TROIS ANS 17

5.1. Pour l'année 2019 17

PARTIE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1.1 : Rappel

PCDR réalisé en 2005 par Trame et Pluris couvrant la période 2006-2016.

1.2 : Tableau récapitulatif des projets

Ce tableau reprend la liste récapitulative des 93 fiches projets du programme communal de développement rural. (cfr annexe 1 – pour le tableau complet – Volet 5 du PCDR).

Project ID	Intitulé de projet	Lot	Degré d'évolution
PCDR-1	Réalisation de parcours pédestres de type utilitaires reliant les noyaux villageois aux zones d'habitat. Village de Thorembais-St-Trond	1	Abandonné
PCDR-2	Réalisation de parcours pédestres de type utilitaires reliant les noyaux villageois aux zones d'habitat. Village de Perwez	1	En attente
PCDR-3	Réalisation des 7 circuits de promenades touristiques identifiés sur la commune de Perwez	1	Réalisé
PCDR-4	Aménagement sécurité au carrefour Majoie de Thorembais-les-Béguines	1	Réalisé
PCDR-5	Valorisation des productions agricoles locales au sein des cantines collectives de l'entité	2	En cours
PCDR-6	Charte perwézienne	1	En attente
PCDR-7	Valorisation du « cœur de village » de Thorembais-les-Béguines	1	Réalisé
PCDR-8	Mise en œuvre d'une politique de rénovation	1	Réalisé
PCDR-9	Valorisation et commercialisation des produits locaux	1	En cours
PCDR-10	Welcome pack	1	Réalisé
PCDR-11	Création d'une Régie Foncière	1	Abandonné
PCDR-12	Promotion/développement du commerce ambulant	1	En cours
PCDR-13	Organisation de journées "fermes ouvertes" et de rencontres thématiques sur le thème de l'agriculture.	1	En cours

PCDR-14	Réalisation d'effets de porte à l'entrée des villages	1	Réalisé (partiel)
PCDR-15	Piste cyclable sur la N243 entre le rond-point de Thorembais-St-Trond et le carrefour d'Odenge	1	Réalisé
PCDR-16	Aménagement du carrefour d'Odenge à Orbais	1	En attente
PCDR-17	Aménagement du noyau villageois de Thorembais-St-Trond aux alentours de l'école et de l'Eglise	1	En attente
PCDR-18	Aménagement de sécurité Rue des carrières à Perwez	0	Réalisé
PCDR-19	Réfection de l'avenue Lieutenant Bigourdan	1	En attente
PCDR-20	Aménagement du contournement Est de Perwez ainsi que d'un effet de porte au carrefour de la rue des carrières	3	En attente
PCDR-21	Aménagement de sécurité Rue d'Opprebais et rue de la Garenne à Malèves Ste-Marie-Wastines	1	Réalisé
PCDR-22	Aménagement de sécurité au rond-point de Thorembais-St-Trond	1	Réalisé
PCDR-23	La création d'une « maison de l'entité »	1	Réalisé
PCDR-24	Création d'un espace de rencontre « intergénérationnel » dans le parc situé derrière le home d'Orbais	2	En attente
PCDR-25	La mise en place d'une école des devoirs	0	Réalisé
PCDR-26	Etude de faisabilité sur les besoins en termes de services à domicile et mise en place des services correspondants	1	En attente
PCDR-27	Construction, acquisition, rénovation et mise à disposition de logements sociaux	1	En cours
PCDR-28	Elaboration d'un plan d'accompagnement concerté destiné à améliorer le cadre de vie des habitants du quartier des roulottes sur le site de Seumay.	2	En attente
PCDR-29	Etude pour la mise en œuvre d'une EFT centrée sur les métiers de la construction	1	Partiellement réalisé
PCDR-30	La réalisation d'un "Répertoire Social"	1	Réalisé

PCDR-31	Création d'une « entente » des commerçants, création d'animations commerciales et encadrement des promoteurs économiques	0	Réalisé
PCDR-32	Réalisation d'un réseau cycliste communal	1	Réalisé
PCDR-33	Réalisation des aménagements nécessaires à l'interconnexion du réseau cyclable communal avec le réseau pilote Voies Vertes Sombreffe-Gembloux-Perwez	1	En cours
PCDR-34	Réalisation d'aménagements de parkings pour vélos	1	En Cours
PCDR-35	Eclairage des passages pour piétons rue de la Station	1	En Cours
PCDR-36	Aménagement sécuritaire Rue Trémouroux au cœur du village d'Orbais	1	Réalisé
PCDR-37	Réalisation d'un rond-point à la sortie 11 de l'autoroute E411 avec création d'un parking Parking Relais	1	Réalisé
PCDR-38	Réhabilitation de la place de Malèves dans son rôle social.	1	Réalisé
PCDR-39	Réhabilitation de l'aire de jeu et de repos du quartier des Marronniers à Perwez	2	En attente
PCDR-40	Création d'une zone boisée de loisirs en extension du Bois de Burlet	2	En attente
PCDR-41	Création d'un parc ludique et/ou éducatif au lieu-dit du moulin Bogaerts dans le quartier du Warichet	2	Abandonné
PCDR-42	Aménagement du bâtiment de l'ancienne gare à Perwez : vers un atelier rural	2	En cours (actualisée)
PCDR-43	Diffusion pédagogique du règlement général de police	1	Partiellement réalisé
PCDR-44	Elaboration et mise en œuvre d'une politique communale en matière d'épuration des eaux usées	1	En cours
PCDR-45	Valorisation/réhabilitation des cours d'eau de l'entité de Perwez	1	En cours
PCDR-46	Production d'outils d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement	1	En attente

PCDR-47	Information et promotion des activités de vente directe des produits locaux	1	En cours
PCDR-48	Information et promotion des activités culturelles décentralisées	1	En cours
PCDR-49	Etude de faisabilité d'un service de collecte des déchets verts et de la création d'une unité de compostage communale	2	En attente
PCDR-50	Développement d'outils de communication et d'événements en matière de prévention et de sensibilisation aux problèmes de la sécurité	3	En attente
PCDR-51	Mise en place d'un service communal de location de matériel pour grands travaux de jardin	3	En attente
PCDR-52	Information, sensibilisation et développement d'incitants à la mise en place de systèmes d'épuration individuelle et/ou de systèmes d'assainissement autonome collectifs	1	En attente
PCDR-53	Mise en place d'une politique globale destinée à renforcer et maintenir la propreté publique	1	En cours
PCDR-54	Planification et mise en œuvre de solutions en matière de stationnement dans le centre de Perwez.	1	En cours
PCDR-55	Réalisation d'une étude pour la définition et la mise en place une signalisation cohérente sur l'ensemble de l'entité.	1	En cours
PCDR-56	Mise en œuvre de points d'informations à des endroits stratégiques de l'entité	1	En cours
PCDR-57	Mise en œuvre d'actions de promotion et de support à la création de « Web de Quartiers »	1	En attente
PCDR-58	Mise en œuvre d'un mécanisme de sanctions administratives au niveau communal	1	Réalisé
PCDR-59	Mise en œuvre d'une palette de moyens et services destinés à faciliter les déplacements alternatifs (autres que la voiture) pour les habitants des villages périphériques	1	Réalisé
PCDR-60	Redynamisation de l'organe de gestion du centre sportif de Perwez	1	Réalisé

PCDR-61	Aménagement des traversées cyclistes sur la nationale N29 à hauteur des rues du Parc et Notre Dame	2	En attente
PCDR-62	Aménagement du carrefour rue Saint-Roch – Rue de la Cayenne à Perwez	2	En attente
PCDR-63	Aménagement de l'entrée « Est » de Perwez sur l'avenue Wilmart.	2	En attente
PCDR-64	Mise en œuvre d'un plan de circulation adapté sur Perwez	3	En cours
PCDR-65	Mise sur pied d'une cellule d'éco-cantonniers	1	En attente
PCDR-66	Organisation d'événements autour des événements de la vie pour regrouper des personnes aux intérêts convergents.	2	En attente
PCDR-67	Production d'outils de communication relatifs à la police de proximité	1	En attente
PCDR-68	Création d'activités d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants	1	En cours
PCDR-69	Réalisation d'un prospectus illustrant la hiérarchisation des voiries et le civisme attendu de la part des conducteurs	1	En attente
PCDR-70	Valorisation des outils de communication locaux au service des acteurs économiques et de la promotion économique de l'entité de Perwez	1	En cours
PCDR-71	Faire connaître le rôle de l'ADL	1	Réalisé
PCDR-72	Amélioration de la fonctionnalité du parc à conteneurs.	1	Réalisé (partiel)
PCDR-73	Développement des services et des conseils à la population en matière d'urbanisme	1	Réalisé
PCDR-74	Création d'une fonction d'éco-conseiller au sein de la commune.	1	Réalisé
PCDR-75	Amélioration de la qualité des services communaux en matière d'urbanisme pour un renforcement de l'autorité administrative en la matière	1	Réalisé
PCDR-76	Mise en place d'antennes décentralisées des services communaux dans les villages de MSMW, Orbais et TLB	1	En attente

PCDR-77	Réalisation des égouttages manquants	2	En cours
PCDR-78	Plan Général d'Urgence et d'intervention Communal (PGUIC)	2	Réalisé
PCDR-79	Valorisation des circuits pédestres au travers de l'organisation de promenades thématiques	2	En cours
PCDR-80	Organisation d'activités de loisirs pour personnes du 3ème âge	2	En cours
PCDR-81	Organisation d'activités de loisirs pour les jeunes de l'entité de Perwez	2	En cours
PCDR-82	Création/réactivation d'un syndicat d'initiative en lien avec le foyer culturel	3	En cours
PCDR-83	Mise en œuvre d'incitants à la mobilité alternative	1	En cours
PCDR-84	Organisation de haltes-garderies et garderies adaptées aux horaires des jeunes parents	2	Réalisé
PCDR-85	Mise en œuvre de principes de nouvelle gouvernance, renforcement de la participation citoyenne	3	En cours
PCDR-86	Mise en place de solutions permettant l'évacuation des déchets spéciaux (frigolite, amiante, bâches d'agriculteurs, etc.)	1	En cours
PCDR-87	Appui aux promoteurs d'événements publics (soirées et fêtes de villages)	1	En attente
PCDR-88	Adapter l'offre des services publics aux besoins de certaines tranches d'habitants	2	En attente
PCDR-89	Aménagement de la chaussée de Wavre depuis le carrefour de la rue des Marronniers jusqu'à la place de la gare	1	En cours
PCDR-90	Aménagement de plateaux au carrefour de la gare du bois de buis ainsi qu'au carrefour des 5 étoiles	1	Réalisé partiel
PCDR-91	Mise en œuvre de journée "travaux"	3	En cours
PCDR-92	Assainissement du site de l'ancien CET de Seumay	3	En attente

PARTIE 2 : ETAT D'AVANCEMENT DETAILLANT LES PROJETS EN PHASE D'EXECUTION DES TRAVAUX

Convention-exécution 2012 : Construction d'une Maison de l'entité à Perwez

En 2016, la fiche n°23 Maison de l'entité a été réceptionnée provisoirement.

Elle a été inaugurée le 18 novembre 2016 par les autorités communales.

Nombre de projets : 1
Montant du subside revu : 1.148.400,00 €

Etape	**Date**
Désignation de l'auteur du projet :	**01/09/2010**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**12/06/2013**
Approbation de l'avant-projet par la R.W.	**08/11/2013**
Approbation du projet par l'A.C.	**19/06/2014**
Approbation du projet par le Ministre.	**21/05/2014**
Décision d'attribution du marché :	**08/10/2014**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :	**07/04/2015**
Début des travaux :	**03/08/2015**
Réception provisoire :	**27/07/2016**
Décompte final : **1.463.143,11 €**	**12/10/2016**
Réception définitive :	**31/01/2018**

Montants liquidés en 2017 : 1.133.435,65 € (31 décembre 2017)

Convention-exécution 2014 : Réalisation d'un réseau cycliste communal

En 2014, la fiche n°32 Réalisation d'un réseau cycliste communal a fait l'objet d'une demande de convention-exécution.

Nombre de projets : 1
Montant du subside revu : 249.956,58 €

Etape	**Date**
Désignation de l'auteur du projet :	**29/07/2015**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**23/03/2016**
Approbation de l'avant-projet par la R.W.	**25/05/2016**
Approbation du projet par l'A.C.	**18/05/2016**
Approbation du projet par le Ministre.	**10/01/2017**
Décision d'attribution du marché :	**05/04/2017**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :	**16/06/2017**
Début des travaux :	**05/02/2018**
Réception provisoire :	**03/07/2018**
Décompte final balisage : **26.075,89 €**	**11/07/2018**
Décompte final voirie : **267.675,51 €**	**21/11/2018**
Réception définitive :	/

Montants liquidés en 2019 : -

Convention-exécution 2016 : Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins

En 2016, la fiche n°42 « Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins » a fait l'objet d'une demande de convention-exécution.

Le Ministre COLLIN a approuvé la demande de convention-exécution en date du 27 juin 2016.

L'auteur de projet a été désigné par le Collège communal le 1er mars 2017.

Faisant suite à la présentation de 2 avant-projets (23 juin 2017 et 24 octobre 2017), le montant des travaux a nécessité la demande d'un avenant unique au Ministre COLLIN suite à l'approbation de l'avenant par le Conseil communal en date du 30 janvier 2018.

Nombre de projets : 1
Montant du subside revu : 824.819,52 € → 1.938.197,88 €

Etape	**Date**
Désignation de l'auteur du projet :	**08/03/2017**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**17/01/2018**
Approbation de l'avenant par l'A.C.	**30/01/2018**
Approbation de l'avenant par le Ministre	**15/05/2018**
Approbation de l'avant-projet par la R.W.	**28/11/2017**
Approbation du projet par l'A.C.	**25/10/2019 (Conseil communal)**
Approbation du projet par le Ministre	**21/04/2020**
Décision d'attribution du marché :	**08/10/2020 (Collège communal)**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :	**En cours (transmis par la DDR de Wavre le 25/01/2021)**
Début des travaux :	**Avril 2021 (260 jours ouvrables)**
Réception provisoire :	/
Décompte final :	/
Réception définitive :	/

Montants liquidés en 2019 : 329.776,00 €

Partie 3 : ETAT D'AVANCEMENT DETAILLANT LES PROJETS TERMINES ET DONT LE DECOMPTE FINAL DATE DE MOINS DE 10 ANS : RAPPORT COMPTABLE ET DE FONCTIONNEMENT

3.1 La situation du patrimoine acquis/rénové avec les subventions développement rural.

cfr annexe 2

3.2 Le produit des ventes de biens acquis, construits ou rénovés avec des subventions de développement rural

NEANT

3.3 Des propositions de réaffectation des bénéfices et produits

NEANT

PARTIE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

4.1 Éléments généraux : 2019, suivi de la nouvelle Opération de Développement Rurale

En 2019, les membres de l'ancienne CLDR ont été invités à évaluer l'Opération de Développement Rurale écoulée, avant le lancement d'un renouvellement des membres dans le cadre de la nouvelle ODR initiée en 2018 par les consultations villageoises et de publics cibles. Certains des membres de l'ancienne CLDR ont souhaité maintenir leur implication dans le processus et font partie de la composition de la nouvelle commission.

Historique de la CLDR

- Elections communales d'octobre 2006, le Conseil communal procède au remplacement de certains membres du quart communal de la commission ;
- Conseil communal du 08 mars 2007, proposition d'une nouvelle liste complète de membres. Cette liste a été approuvée par le Ministre Benoît LUTGEN le 05 novembre 2007 ;
- Conseil communal du 21 novembre 2007, désignation d'un remplaçant suite au décès de Monsieur DAVISTER, membre représentant le quart-communal ;
- Conseil communal du 02 octobre 2008 remplacement de Monsieur Thierry LEGROS (démissionnaire), par Monsieur Bernard DAILLIET, lancement d'un appel pour un nouveau membre suppléant ;
- Conseil communal de décembre 2009, désignation de deux nouveaux membres (mesdames Dewolf et de Liedekerke) suite à la démission de deux autres membres ;
- Conseil communal du 7 février 2011, désignation Monsieur Alain LIBOUTON, Conseiller communal, en tant que membre effectif en remplacement de Monsieur Xavier CORNET d'ELZIUS du CHENOY, Conseiller communal, qui deviendra membre suppléant au sein du quart communal de la C.LD.R. D'autre part, le conseil a désigné Monsieur Alain LIBOUTON, Conseiller communal, au poste de Président faisant fonction de la C.L.D.R. à la place de Monsieur Xavier CORNET d'ELZIUS du CHENOY, Conseiller communal.
- Collège Communal du 28 mars 2012, décide de postposer la nomination d'un nouveau Président après les élections communales suite à la démission de Monsieur Alain LIBOUTON de la présidence de la C.L.D.R. Le Collège a décidé de nommer Monsieur Xavier CORNET d'ELZIUS en qualité de Président faisant fonction. Monsieur Alain LIBOUTON reste cependant membre effectif de la C.L.D.R. D'autre part, le 17 février 2012 marque la démission d'un membre effectif de la C.L.D.R., Madame Béatrice WODON.
- Elections communales d'octobre 2012, le Conseil communal (05 février 2013) procède au remplacement de certains membres du quart communal de la commission (voir tableau des membres) et à la nomination de M. Carl CAMBRON comme Président ;
- Au 16 septembre 2013, sur base du registre des présences et conformément à l'article n°211 du règlement d'ordre intérieur de la commission, 16 courriers ont été envoyés

[1] **Article 21 :** § 1. Tout binôme' effectif/suppléant » absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas.
§ 2. Si, dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.

(membres effectifs et suppléants confondus). Résultat, quatre membres sont démissionnaires, deux sont incertains et dix n'ont donné aucune suite au courrier. Conformément à l'article 211, ces derniers sont réputés démissionnaires.

- Lors du Conseil communal du 23 décembre 2013, la décision est prise de relancer un appel à candidatures et de diminuer la portion du quart communal et des citoyens à 10 membres effectifs conformément au décret.
- Présentation à la CLDR du 24 mars 2014 de la nouvelle composition provisoire, sur base du règlement de la C.L.D.R. et du Conseil communal du 23 décembre 2013.
- 24 juin 2014, démission de Mme LINSTER suite à la procédure de l'article 21 du ROI de la commission.
- 17 mars 2015 : Réduction de la représentation du quart communal au sein de la CLDR, conformément au décret pour correspondre à ¼ des 10 membres effectifs présents et à ¼ des 10 membres suppléants
- 26 mai 2015 : Révision du quart communal
- 19 février 2019 : Renouvellement des membres effectifs et suppléants quart communal

Registre des membres :

Représentants le quart communal

Effectif	**Suppléant**
Majorité	
Jordan GODFRIAUX (Président)	
Véronique DE BROUWER	Joelle ALDRIC
Dimitri SEVRIN	Frédéric LESCRENIER
Luc MARCHAND	
Minorité	
Jules NOEL	Elisabeth COLON
Jean-Marc ALDRIC	Florence PEETERS
Geoffrey HERION	Murielle DARDENNE

Membres représentants la population

Effectif	**Suppléant**
Donatienne BLANJEAN	André COLLIN
Pierre DRIJVERS	Rita MERTENSE
Marie-France PIERARD	Valérie BUIS
Guy CHARLET	Etienne COOLS
Roland DEHON	Stéphanie LELONG
Vincent LITT	
Marc BOULANGER	Thibaut BROHET
Pierre COURTOY	Frédéric DE BRABANDERE

§ 3. Le secrétariat de la C.L.D.R. tiendra à jour un registre de présences.

Anne-Françoise DELSAUTE	Christiane DEVRIENDT
Catherine DIRCKX	Doris HERREMAN
Nicolas HIROUX	Anne LEBIZAY
Gautier MANIQUET	Lisa MENCHI
Bernard RAUCENT	Michel THIRION
Monique DESIDE	Julien DE VOS
Christian DURIE	Véronique MEERSCHAUT
Vincent BRETTON	Frédéric DROPSY
Anne-Catherine DUSOULIER	Eric FASSIAU
Jacques LUYCKX	Mounira HAMZAOUI
Johan VANACKERE	Marie-Jeanne VERVACK

4.1.1 Concrétisation du Programme Communal de Développement Rural

La livraison du réseau cyclable communal (FP n°32).

4.1.2 Renouvellement de la CLDR

Le 19 février 2019 le Conseil communal a procédé à la révision du quart communal tandis que la composition de la nouvelle CLDR a été approuvée par le Conseil communal le 22 août dernier.

2 membres ont présenté leur démission en 2020 (Agnès MARTIN et Patrick VAN BRAKEL), et Anne-Catherine DELVAUX, représente politique de la minorité, a été remplacée par Florence PEETERS suite à l'arrêt de son mandat politique.

4.1.3 Avancement des fiches projets

Fiche n°42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez

- Pour rappel : le 22 décembre 2015, le Conseil communal décide de solliciter une convention-exécution en Développement Rural pour l'actualisation de la fiche projet n° 42 « Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez ». Une réunion de coordination entre les représentants du Cabinet du Ministre COLLIN, de la Direction du Développement Rural, de la Commune de PERWEZ et de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) sera planifiée en 2016.

- Le 04 mars 2016 réunion entre les autorités communales et la DGO3 en vue de la demande de convention-exécution relative à la fiche projet N° 42 – Création d'une Maison multi-services par l'acquisition et aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez.
- Le 09 mars 2016 demande de convention-exécution du Collège communal avec une adaptation sur le contenu et la dénomination de la fiche 32 :« Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins ».
- Le 21 mars 2016 : information des membres de la CLDR sur les avancées du projet.
- Le 23 mars 2016 : Réunion de coordination relative à la fiche projet N° 42 – Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins avec les services de la DG03 – DG04 – Commune de Perwez – FRW.
- Le 19 avril 2016, le Conseil communal marque son accord pour l'acquisition du bâtiment de l'ancienne gare par expropriation pour un montant de 413.500,00 €
- Le 18 mai 2016, le Conseil communal marque son accord à la réalisation des travaux aux conditions reprises dans la convention-exécution.
- Le 27 juin 2016, le Ministre COLLIN signe la convention-exécution aux conditions suivantes :

Acquisition et aménagment de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplin	Total (TFC)	Développement Rural		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisition					
Partie DR à 80%	413 524,40 €	80%	330 819,52 €	20%	82 704,88 €
Travaux					
Partie DR à 80%	500 000,00 €	80%	400 000,00 €	20%	100 000,00 €
Partie DR à 50%	128 000,00 €	50%	64 000,00 €	50%	64 000,00 €
Honoraires et frais					
Partie DR à 50 %	60 000,00 €	50%	30 000,00 €	50%	30 000,00 €
TOTAL EURO (TFC)	**1 101 524,40 €**		**824 819,52 €**		**276 704,88 €**

- Le 30 août 2016 : le Conseil communal décide de lancer un marché de services en vue de désigner un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare en maison multi-services et logements tremplins.
- Le 1er mars 2017 désignation de l'auteur de projets : Bureau DEFRENNE Architecture.
- 23 juin 2017 Présentation d'un avant-projet
- Le 24 octobre 2017 Comité d'accompagnement avant-projet et présentation d'un nouvel avant-projet.
- 27 novembre 2017 : approbation de' l'avant-projet par la CLDR
- Le 04 décembre 2017 approbation du Procès-Verbal du Comité d'accompagnement avant-projet
- 17 janvier 2018 : approbation de l'avant-projet par le Collège communal sur base des recommandations de l'administration du développement rural.
- Le 30 janvier 2018 : Approbation par le Conseil communal de la demande d'un avenant unique au Ministre COLLIN.
- Le 15 mai 2018 : Approbation du Ministre COLLIN de l'avant-projet.

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	**1.938.197,88 €**		**1.320.876,33 €**		**617.321,55 €**

4.2 Activités liées au nouveau PCDR

4.2.1 Réunions plénières de la CLDR – Année 2020 (cfr annexe 3)

4.3 Des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre

Pour rappel, le 17 février 2017, le Ministre COLLIN marquait son accord pour que la Commune de PERWEZ suive un accompagnement de la FRW dans l'élaboration d'un nouveau PCDR.

Le bureau DR(EA)²M a été désigné en date du 20 décembre 2017 afin de réaliser le nouveau PCDR.

Le 06 mars 2018, le Conseil communal approuvait la convention d'accompagnement de la FRW.

En 2019, l'évaluation du PCDR précédent a été réalisé en collaboration avec la FRW ainsi qu'un renouvellement des membres de la CLDR.

La Commune de PERWEZ a initié depuis 2018 sa nouvelle Opération de Développement Rural, a lancé les consultations villageoises et menés les premières réflexions avec la commission renouvelée. Ces réflexions sur la nouvelle stratégie de développement rural et l'identification de projets suivent leur cours mais ont été quelques peu ralenties par les mesures de confinement liées à la pandémie de Coronavirus.

Il est prévu de finaliser la rédaction du PCDR dans le courant de l'année 2021 et de lancer la phase d'approbation du document dans l'année.

PARTIE 5 : PROGRAMMATION CHIFFREE DES PROJETS A REALISER DANS LES TROIS ANS

NEANT.

Nouveau PCDR en cours de réalisation.

5.1. Pour l'année 2020

Fiche 42

- Mise en adjudication
- Début des travaux (avril 2021).

Pour le Conseil du 25 février 2021,

La Directrice générale f.f., **Le Bourgmestre,**

Emilie CHATORIER **Jordan GODFRIAUX**

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	PCDR-3	Réalisation des 7 circuits de promenades touristiques identifiés sur la commune de Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-4	Aménagement sécurité au carrefour Ma Joie de Thorembais-les-Béguines	/	/
1	PCDR-7	Valorisation du « cœur de village » de Thorembais-Les-Béguines	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-8	Mise en œuvre d'une politique de rénovation	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-10	Welcome pack		/
0	PCDR-14	Réalisation d'effets de porte à l'entrée des villages	Partiellement réalisé Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-15	Piste cyclable sur la N243 entre le rond-point de Thorembais St-Trond et le carrefour d'Odenge	Hors développement rural	Hors développement rural

0	PCDR-18	Aménagement de sécurité Rue des carrières à Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-21	Aménagement de sécurité Rue d'Opprebais et rue de la Garenne à Malèves Ste-Marie Wastines	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-22	Aménagement de sécurité au rond-point de Thorembais St-Trond	/	/
2	PCDR-23	La création d'une « maison de l'entité »	Développement rural (80%)	Travaux débutés en Août 2015
0	PCDR-25	La mise en place d'une école des devoirs	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-30	La réalisation d'un "Répertoire Social"	Hors développement rural	Hors développement rural
0	PCDR-31	Création d'une « entente » des commerçants, création d'animations commerciales et encadrement des promoteurs économiques	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-32	Réalisation d'un réseau cycliste communal	454 104,53	Développement rural (80%) / Province BW (50 000 €)
1	PCDR-36	Aménagement sécuritaire Rue Trémouroux au cœur du village d'Orbais	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-37	Réalisation d'un rond-point à la sortie 11 de l'autoroute E411 avec création d'un parking P+R	Hors développement rural	Hors développement rural

1	PCDR-38	Réhabilitation de la place de Malèves dans son rôle social.	431.000,00 euros	Développement rural (80%)
1	PCDR-53	Mise en place d'une politique globale destinée à renforcer et maintenir la propreté publique	/	/
1	PCDR-54	Planification et mise en œuvre de solutions en matière de stationnement dans le centre de Perwez.	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-55	Réalisation d'une étude pour la définition et la mise en place une signalisation cohérente sur l'ensemble de l'entité.	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-56	Mise en œuvre de points d'informations à des endroits stratégiques de l'entité	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-58	Mise en œuvre d'un mécanisme de sanctions administratives au niveau communal	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-59	Mise en œuvre d'une palette de moyens et services destinés à faciliter les déplacements alternatifs (autres que la voiture) pour les habitants des villages périphériques	/	/
1	PCDR-60	Redynamisation de l'organe de gestion du centre sportif de Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-71	Faire connaître le rôle de l'ADL	/	/

1	PCDR-72	Amélioration de la fonctionnalité du parc à conteneurs.	Partiellement réalisé Hors développement rural (des travaux ont été réalisés par l'IBW – aménagement de quais)	Hors développement rural
1	PCDR-73	Développement des services et des conseils à la population en matière d'urbanisme	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-74	Création d'une fonction d'éco-conseiller au sein de la commune.	/	/
1	PCDR-75	Amélioration de la qualité des services communaux en matière d'urbanisme pour un renforcement de l'autorité administrative en la matière	Hors développement rural	Hors développement rural
2	PCDR-84	Organisation de halte-garderie et garderies adaptées aux horaires des jeunes parents	Hors développement rural	Hors développement rural
1	PCDR-90	Aménagement de plateaux au carrefour de la gare du bois de buis ainsi qu'au carrefour des 5 étoiles	Partiellement réalisé. Hors développement rural	Hors développement rural

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
2	PCDR-5	Valorisation des productions agricoles locales au sein des cantines collectives de l'entité	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-9	Valorisation et commercialisation des produits locaux	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-12	Promotion/développement du commerce ambulant	/	/	Indéterminé
1	PCDR-13	Organisation de journées "fermes ouvertes" et de rencontres thématiques sur le thème de l'agriculture.	/	/	Indéterminé (ce type d'activité existe déjà)
1	PCDR-27	Construction, acquisition, rénovation et mise à disposition de logements sociaux	Développement rural (68%)	Développement rural	En cours (FP42)
1	PCDR-33	Réalisation des aménagements nécessaires à l'interconnexion	Hors développement rural	Hors développement rural	

		du réseau cyclable communal avec le réseau pilote Voies Vertes Sombreffe-Gembloux-Perwez			
1	PCDR-34	Réalisation d'aménagements de parking pour vélos	/	/	En cours (FP42)
1	PCDR-35	Eclairage des passages pour piétons rue de la Station	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)
1	PCDR-42	Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en une maison multiservices et logements tremplins	1.938.197,88 €	Développement rural	Avant-projet
1	PCDR-44	Elaboration et mise en œuvre d'une politique communale en matière d'épuration des eaux usées	Hors développement rural	Hors développement rural	
1	PCDR-45	Valorisation/réhabilitation des cours d'eau de l'entité de Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-46	Production d'outils d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement	/	/	En cours

1	PCDR-47	Information et promotion des activités de vente directe des produits locaux	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-48	Information et promotion des activités culturelles décentralisées	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
3	PCDR-64	Mise en œuvre d'un plan de circulation adapté sur Perwez	/	/	Indéterminé
1	PCDR-68	Création d'activités d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants	/	/	Indéterminé
1	PCDR-70	Valorisation des outils de communication locaux au service des acteurs économiques et de la promotion économique de l'entité de Perwez	/	/	En cours (ADL)
2	PCDR-77	Réalisation des égouttages manquants	Hors développement rural	Hors développement rural	
2	PCDR-78	Plan Général d'Urgence et d'intervention Communal (PGUIC)	Hors développement rural	Hors développement rural	

2	PCDR-79	Valorisation des circuits pédestres au travers de l'organisation de promenades thématiques	/	/	Indéterminé
2	PCDR-80	Organisation d'activités de loisirs pour personnes du 3ème âge	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
2	PCDR-81	Organisation d'activités de loisirs pour les jeunes de l'entité de Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural	En cours (SCAJ/ATL)
3	PCDR-82	Création/réactivation d'un syndicat d'initiative en lien avec le foyer culturel	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-83	Mise en œuvre d'incitants à la mobilité alternative	Hors développement rural	Hors développement rural	En cours
3	PCDR-85	Mise en œuvre de principes de nouvelle gouvernance, renforcement de la participation citoyenne	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
1	PCDR-86	Mise en place de solutions permettant l'évacuation des déchets spéciaux (frigolite, amiante, bâches d'agriculteurs, etc.)	Hors développement rural	Hors développement rural	Amiante – via les parcs a conteneur et la vente de sacs spéciaux par la Commune

1	PCDR-89	aménagement de la chaussée de Wavre depuis le carrefour de la rue des Marronniers jusqu'à la place de la gare	Hors développement rural	Hors développement rural	Partiellement réalisé à partir de la rue de la Station
3	PCDR-91	Mise en œuvre de journée "travaux"	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé
2	PCDR-93	Planification et réalisation d'une nouvelle voirie de distribution entre la sortie 11 de la E411 et le zoning industriel de Perwez	Hors développement rural	Hors développement rural	En cours

3. Tableau des projets en attente (les montants du projet à 100 % ont été estimés au sein de chaque fiche-projet)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	PCDR-2	Réalisation de parcours pédestres de type utilitaires reliant les noyaux villageois aux zones d'habitat. Village de Perwez	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)
1	PCDR-6	Charte perwézienne	/	/	Indéterminé
1	PCDR-11	Création d'une Régie Foncière	Inconnu	Hors développement rural	Indéterminé

1	PCDR-16	Aménagement du carrefour d'Odenge à Orbais	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)
0	PCDR-17	Aménagement du noyau villageois de Thorembais St-Trond aux alentours de l'école et de l'Eglise		Développement rural	Les aménagements réalisés ne concernent qu'une partie des objectifs visés dans la fiche projet. Une opération en développement rural est donc nécessaire afin de compléter ces éléments.
1	PCDR-19	Réfection de l'avenue Lieutenant Bigourdan	/	/	Indéterminé
3	PCDR-20	Aménagement du contournement Est de Perwez ainsi que d'un effet de porte au carrefour de la rue des carrières	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie) – permis en cours.
2	PCDR-24	La création d'un espace de rencontre « intergénérationnel » dans le parc situé derrière le home de Orbais	/	/	Indéterminé
1	PCDR-26	Etude de faisabilité sur les besoins en termes de services à domicile et	/	/	Indéterminé

		mise en place des services correspondants			
2	PCDR-28	Elaboration d'un plan d'accompagnement concerté destiné à améliorer le cadre de vie des habitants du quartier des roulottes sur le site de Seumay.	/	/	Indéterminé
1	PCDR-29	Etude pour la mise en œuvre d'une EFT centrée sur les métiers de la construction	/	/	Indéterminé
2	PCDR-39	Réhabilitation de l'aire de jeu et de repos du quartier des Marronniers à Perwez	/	/	2
2	PCDR-40	Création d'une zone boisée de loisirs en extension du Bois de Burlet	/	/	Indéterminé
1	PCDR-43	Diffusion pédagogique du règlement général de police	/	/	Indéterminé
2	PCDR-49	Etude de faisabilité d'un service de collecte des déchets verts et de la création d'une unité de compostage communale	/	/	Indéterminé
3	PCDR-50	Développement d'outils de communication et d'événements en	/	/	Indéterminé

		matière de prévention et de sensibilisation aux problèmes de la sécurité			
3	PCDR-51	Mise en place d'un service communal de location de matériel pour grands travaux de jardin	/	/	Indéterminé
1	PCDR-52	Information, sensibilisation et développement d'incitants à la mise en place de systèmes d'épuration individuelle et/ou de systèmes d'assainissement autonome collectifs	/	/	Indéterminé
1	PCDR-57	Mise en œuvre d'actions de promotion et de support à la création de « Web de Quartiers »	/	/	Indéterminé
2	PCDR-61	Aménagement des traversées cyclistes sur la nationale N29 à hauteur des rues du Parc et Notre Dame	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)
2	PCDR-62	Aménagement du carrefour rue Saint-Roch – Rue de la Cayenne à Perwez	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)

2	PCDR-63	Aménagement de l'entrée « Est » de Perwez sur l'avenue Wilmart.	/	/	Indéterminé (dépend du service public de Wallonie)
1	PCDR-65	Mise sur pied d'une cellule d'éco-cantonniers	Hors développement rural	Hors développement rural	1
2	PCDR-66	Organisation d'événements autour des événements de la vie pour regrouper des personnes aux intérêts convergents.	/	/	Indéterminé
1	PCDR-67	Production d'outils de communication relatifs à la police de proximité	/	/	Indéterminé
1	PCDR-69	Réalisation d'un prospectus illustrant la hiérarchisation des voiries et le civisme attendu de la part des conducteurs	/	/	Indéterminé
1	PCDR-76	Mise en place d'antennes décentralisées des services communaux dans les villages de MSMW, Orbais et TLB	/	/	Indéterminé
1	PCDR-87	Appui aux promoteurs d'événements publics (soirées et fêtes de villages)	Hors développement rural	Hors développement rural	Indéterminé

2	PCDR-88	Adapter l'offre des services publics aux besoins de certaines tranches d'habitants	/	/	Indéterminé
3	PCDR-92	Assainissement du site de l'ancien CET de Seumay	/	/	Indéterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1	PCDR-1	Réalisation de parcours pédestres de type utilitaires reliant les noyaux villageois aux zones d'habitat. Village de Thorembais St-Trond	/	/	Projet dispendieux et problèmes d'usages Projet sentier déjà subsidié en DR (FP32)
2	PCDR-41	Création d'un parc ludique et/ou éducatif au lieu-dit du moulin Boggaerts dans le quartier du Warichet			La propriété a été rachetée et rénovée par un privé

5. Tableau des initiatives nouvelles

NEANT

2016 : Fin de l'ODR

ANNEXE 2 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	**Type de programme** **(biffer les mentions inutiles)**	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Décompte final**	(Transmission aux autorités de tutelles le 17 avril 2013)
				Montant 448 446, 36 HTVA	**Date approbation** 27 janvier 2015
2009	PCDR classique	Réhabilitation de la place de Malèves dans son rôle social	Création d'un espace convivial, socialement structurant, accessible à différentes tranches d'âge et respectueux de l'environnement, du voisinage et de la sécurité de tous les usagers.		

État du patrimoine :	
• **Le bien est-il toujours propriété communale ?**	**Oui**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?			**NON**
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)		**Néant**	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : **Néant**	Montant annuel	**Néant**
Bénéfices = recettes moins charges : **Néant**			**Néant**
Réaffectation des bénéfices	**Néant**		

• **Fonctionnement du projet et utilisation du bien**	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Fonctionnalité améliorée tant en terme d'accueil d'activités (potentialités accrues pour les festivités, foires, marchés, concerts,…) qu'en terme de circulation.
Impact des activités sur emploi	ouvriers communaux pour entretien / manifestations

Année de la convention	**Type de programme** **(biffer les mentions inutiles)**	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Décompte final**	12 octobre 2016
				Montant 1.463.143,11 €	**Date approbation** 30/01/2018
2012	PCDR classique	Création d'une Maison de l'entité	Création d'un espace convivial, socialement structurant, accessible à différentes tranches d'âge et respectueux de l'environnement, du voisinage et de la sécurité de tous les usagers.		

État du patrimoine :	
• **Le bien est-il toujours propriété communale ?**	**Oui**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

Le bien est-il loué ?			**OUI**
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)		**Néant**	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations	Montant annuel 2020	**Recettes = 10.665,00 €**
Bénéfices = recettes moins charges : **Résultat : -12.692,83 €** **Détail des dépenses :** 1) Prestations de tiers pour bâtiments : 2.667,17 € 2) Chauffage : 7.487,36 € 3) Fournitures pour bâtiments : 2.959,91 € 4) Electricité : 8.249,24 € 5) Assurance incendie : 873,47 € 6) Frais téléphonie : 1.120,68 €			**Dépenses = 23.357,83 €**
Réaffectation des bénéfices	**Charges de la salle**		

• **Fonctionnement du projet et utilisation du bien**	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Fonctionnalité améliorée tant en termes d'accueil d'activités culturelles, citoyennes, socio-économiques (potentialités accrues pour les festivités, foires, marchés, concerts, salons…) qu'en terme de circulation.
Impact des activités sur emploi	Ouvriers communaux pour entretien / recrutement d'une employée administrative pour la gestion.

ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2007 Renouvelée le 22/08/2019	2019	22/08/2019	Approbation par le Ministre le 24/10/2019 2 démissions et un remplacement d'une conseillère en 2020 (voir chapitre 4.1.2)
Date des réunions durant l'année écoulée	16-01-2020 – *Table ronde Jeunesse* Rencontre des acteurs de la Jeunesse de Perwez pour réfléchir à des projets qui permettent de répondre à l'objectif Jeunesse du PCDR Sept./Oct. 2020 – *Enquête en ligne « Jeunesse »*	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	9 représentants de structures actives dans le secteur de la Jeunesse à Perwez 1 membre du Collège communal 155 réponses de jeunes à l'enquête en ligne

	04-02-2020 – GT Nature Rencontre des citoyens et acteurs de la nature pour réfléchir à des projets qui permettent de répondre aux objectifs « nature et environnement » du PCDR *2ème réunion du GT annulée pour cause de COVID-19*	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	21 citoyens (dont 11 membres CLDR) 3 personnes ressources 2 agents communaux 1 membre du Collège
	25-02-2020 – *GT Agriculture* Rencontre des agriculteurs pour réfléchir à des projets qui permettent de répondre à l'objectif « agriculture » du PCDR + Réflexion sur les déplacements des agriculteurs sur les chemins réservés (F99c)	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	12 agriculteurs 3 membres du Collège 1 Conseiller en mobilité (Commune) 1 Agent de police
	09-03-2020 – *GT Commerces* Rencontre des commerçants de l'entité pour entendre leurs besoins et faire des liens avec le PCDR (avec l'appuis de l'ADL et de UpCity) 01-10-2020 – *Rencontre ADL* Rencontre de l'ADL avec le Collège pour identifier les besoins des	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	Une quinzaine de participants *(non comptabilisés dans le compte rendu de UpCity)* 1 représentant de l'ADL 2 membres du Collège

	entreprises et faire des liens avec le PCDR		
	10-03-2020 – *Rencontre VALBIOM* Réflexion avec Valbiom, l'ADL et le Conseiller en énergie de la Commune pour clarifier les projets énergie du PCDR	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	2 représentants de VALBIOM 1 représentant de l'ADL 1 Conseiller en énergie (Commune)
	28-09-2020 – *CLDR* Relance des travaux de la CLDR après la suspension de la phase de groupes de travail suite aux mesures de confinement. Réunion en présentielle. Objectif : faire le point sur les listing d'idées de projet. Les animations en CLDR n'étant pas autorisée, la CLDR a travaillé sur base d'outils numériques, dont les conclusions sont discutées en réunion.	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	13 membres présents, 16 excusés 2 membres élus, 5 excusés 2 représentants de l'ADL 1 agent relais communal 2 représentants du bureau d'études DR(EA)²M
	08-10-2020 – *Rencontre Foyer Culturel* Rencontre de représentants du Foyer culturel pour faire des liens entres les idées de projet du PCDR liées à la	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	2 représentants du Foyer culturel

	Culture et le Contrat Programme du Centre culturel		
	16-12-2020 – *CLDR virtuelle* Atelier virtuel pour valider la liste de projets du PCDR et faire une proposition de programmation des projets dans le temps. Comme la réunion précédente, la réflexion s'appuie sur des sondages en ligne préalables à la réunion ainsi qu'en direct durant la réunion.	**Nombre de personnes présentes** **(CLDR + invités)**	15 membres présents, 5 excusés 4 membres élus, 3 excusés 1 agent relais communal 1 représentant du bureau d'études DR(EA)²M

Réflexion sur l'opération de développement rural

L'année 2020 a débuté par le lancement d'une série de groupes de travail thématiques dans l'idée d'approfondir les objectifs de la stratégie de développement afin d'identifier les projets qui seront inscrits dans le PCDR. Cette phase de travail a malheureusement dû être suspendue suite aux mesures de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus.

Dans un premier temps, la volonté était d'attendre un possible retour vers des réunions en présentielle, ce qui a été le cas de la réunion de CLDR de septembre. Mais cela n'a pas duré puisque des mesures plus strictes et ensuite été mises en place face à la deuxième vague de l'épidémie. L'option retenue était donc de continuer à mener les travaux de la CLDR via des outils numériques.

Via un travail de sélections et de regroupements des idées, la CLDR s'est accordé sur un listing d'environ 30 projets pour le futur PCDR. La fin de l'année 2020 a vu apparaitre une proposition de programmation des projets dans le temps sur base des propositions de la CLDR afin de pouvoir rédiger les fiches-projets avec l'aide de l'auteur de PCDR dans le courant du premier semestre 2021.

L'objectif est de finaliser la rédaction du PCDR et de lancer la phase d'approbation du document final d'ici la fin de l'année 2021.

ANNEXE 4 : Procès-verbal de C.L.D.R.

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 25 mars 2020

CLDR virtuelle de Perwez
Le mardi 23 mars 2021, sur Zoom
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (17/36) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Étienne COOLS, Pierre COURTOY, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Mounira HAMZAOUI, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Lisa MENCHI, Rita MERTENS, Michel THIRION*
  - ***Membres élus** (3/13) : Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX, Florence PEETERS*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (Auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Anne-Françoise DELSAUTE, Doris HERREMAN, Stéphanie LELONG, Marie-France PIERARD, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (2) : Aurélie FLABAT, Joëlle ALDRIC*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Nouveau ROI de CLDR
- Annexe 3 – Rapport annuel

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du compte rendu de la réunion du 16 décembre 2020**
2. **Point d'info : rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.**
3. **Retour sur le Groupe de Travail Zéro Déchet**
4. **Validation de la programmation de projets**
5. **Premières réflexions sur les projets du lot 1**
6. **« En action » & divers**

1. Accueil, explications techniques et approbation du CR de la réunion du 09/12/2020

Michaël PLUIJGERS souhaite la bienvenue aux participants et explique brièvement les fonctionnalités de Zoom pour que la réunion en ligne se passe au mieux. Il cède ensuite la parole à Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre de Perwez, pour son mot de bienvenue.

Jordan GODFRIAUX remercie les membres de la CLDR pour leur participation. Ce n'est pas évident d'avoir des réunions chaleureuses en ligne mais elles sont du moins constructives. L'espoir est toujours présent grâce à la campagne de vaccination de pouvoir se réunir en présentiel à l'avenir, même si les derniers signes de l'évolution de l'épidémie n'y sont pas encore favorables. L'ordre du jour est assez copieux. Merci à la FRW et DR(EA)²M pour les échanges et la présentation de la programmation des projets.

La démission de Monique DESIDE de la CLDR est actée.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 09/12/2020 est approuvé sans remarque.

2. Point d'info : rapport annuel de l'ODR et nouveau R.O.I.

Rapport annuel de l'ODR

Michaël PLUIJGERS présente à la CLDR les points principaux du rapport annuel de l'ODR pour 2020 :

- **Rappel du cadre** : le rapport annuel de l'Opération de Développement Rural doit être rentré chaque année au SPW-ARNE avant le 31 mars. Il sera annexé au présent compte rendu et consultable sur le site internet de l'ODR : https://www.odrperwez.info/
- **Réunions menées en 2020, dans un contexte COVID particulier** :
    - 4 tables rondes et groupes de travail thématiques : Jeunesse (10 personnes + enquête en ligne avec 155 jeunes répondants) ; Nature (27 personnes) ; Agriculture (17 personnes) ; Commerces (15 personnes).
    - 2 réunions de CLDR : le 28 septembre 2020 en présentiel (relance des travaux - 15 membres) et le 16 décembre 2020 en ligne (liste des projets - 19 membres).
    - Des échanges ont également été menés avec l'ADL, le Foyer Culturel et Valbiom.
- **Point info concernant l'ancien PCDR :** les travaux de la Maison multiservices sur la Place de la Gare vont commencer prochainement. Jordan GODFRIAUX précise que c'est un projet de longue haleine qui est en train d'aboutir. Un accord doit être pris avec l'entreprise sur le timing des travaux. Ceux-ci devraient s'étendre sur plusieurs mois. La CLDR sera bien entendu tenue informée des suites données à ce projet.

Nouveau R.O.I

Une nouvelle Circulaire ministérielle liée au Développement rural est entrée en vigueur le 12 octobre 2020, contenant des modifications importantes à prendre en considération, notamment en ce qui concerne le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de la CLDR. En effet, un modèle-type de R.O.I. est désormais imposé aux CLDR par la Wallonie et entrera en vigueur à partir du 31 mars 2021.

Au niveau du contenu, les points importants à retenir sont l'introduction d'un **quorum de présence pour valider les décisions importantes prises par la CLDR.** Ce quorum concerne uniquement la partie

citoyenne (**50%** de représentation). Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour.

Un **suivi plus attentif de l'absentéisme** devra aussi avoir lieu. Le registre des présences sera tenu par la FRW. Les démissions des membres (hors quart communal) se feront lors du rapport annuel de la CLDR en mars. **Un courrier sera envoyé par la Présidente de la CLDR en cas de 3 absences (excusés ou non) consécutives**. **Une démission sera d'office actée si un membre est absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives.** La Commune activera une réserve de candidatures.

Ce nouveau R.O.I sera annexé au présent compte-rendu pour validation lors de la prochaine réunion par la CLDR, puis approuvé en Conseil Communal dans les semaines qui suivront cette CLDR.

Véronique DE BROUWER précise qu'une certaine souplesse sera adoptée pendant la période COVID. Les absences seront considérées autrement.

<u>Participation des membres de la CLDR de Perwez aux dernières réunions</u>

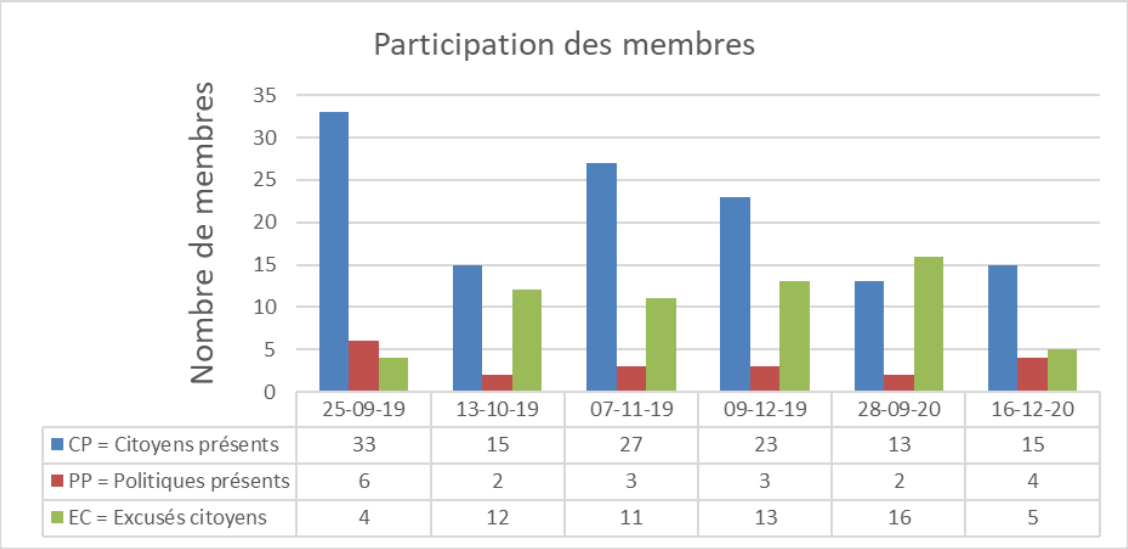

	25-09-19	13-10-19	07-11-19	09-12-19	28-09-20	16-12-20
CP = Citoyens présents	33	15	27	23	13	15
PP = Politiques présents	6	2	3	3	2	4
EC = Excusés citoyens	4	12	11	13	16	5

A retenir :

- Nombre de membres citoyens : 39 → 36 (3 démissions depuis l'installation de la CLDR).
- Nombre de membres issus du Conseil communal : 13.

<u>Réactions et questions de la CLDR</u> :

- Concernant le quorum, combien de membres hors quart politique y a-t-il ? Pourquoi le quart politique est abstenu de ce quorum ?
  - ↳ *FRW : 36 membres citoyens, pour atteindre le quorum il faudrait 18 citoyens présents. 13 membres représentants du Conseil communal. La décision relative au quorum « citoyen » a été prise par la Ministre sans que nous en ayons reçus les détails.*
  - ↳ *Jordan GODFRIAUX propose de renvoyer la question au cabinet de la Ministre.*
  - ↳ *FRW : la question sera aussi relayée à la Direction de la FRW.*

3. Retour sur le Groupe de Travail (GT) Zéro Déchet

Laëtitia LAMARCQ, agent de développement FRW, présente à la CLDR le résultat des deux GT « Zéro Déchet ». Elle commence par rappeler le **contexte** dans lequel s'est inscrit ce GT. La CLDR de Perwez a en effet inscrit dans la stratégie de développement rural un objectif « Zéro Déchet ». Sous cet objectif ne figurait pas encore de projet. En parallèle, la Commune de Perwez s'est portée volontaire dans une démarche Zéro Déchet proposée par la Wallonie afin d'obtenir un subside (7.500€), en lien avec le montant de 10.000€ inscrit dans le budget communal pour cette thématique.

Les **objectifs poursuivis** par ce GT étaient donc doubles. D'une part, il s'agissait, à court terme, de définir de manière participative (GT avec citoyens et partenaires locaux) un « plan d'actions Zéro Déchet » permettant de rédiger la grille de décisions à transmettre à la Région pour le 31 mars 2021 afin de garantir l'obtention du subside. D'autre part, il s'agissait de valider la nécessité (ou non) d'inscrire une fiche-projet « Zéro Déchet » dans le PCDR, et le cas échéant, d'en préciser l'intitulé et le contenu.

Deux réunions participatives se sont tenues en ligne, rassemblant une vingtaine de participants : la première le 11 février 2021 (diagnostic de territoire et brainstorming d'idées d'actions) ; la seconde le 1er mars 2021 (sélection des actions prioritaires et clarification de quelques actions).

Laëtitia LAMARCQ présente alors **les résultats des GT** :

- ✓ Rencontre des partenaires sur le sujet et brainstorming d'idées en ligne
- ✓ Rédaction d'un diagnostic communal Zéro Déchet 2021 (Commune + appui FRW)
- ✓ Élaboration d'une liste d'actions prioritaires
- ✓ Rédaction d'une grille de décision (liée au plan d'actions), à remettre au SPW
- ✓ Validation de l'intérêt d'ajouter une fiche « dynamique ZD » dans le PCDR (lot 1) pour un suivi de la dynamique sur 3 ans

Les suites données à ce travail sont les suivantes :

- ➢ Présentation de la grille de décision (Conseil Communal du 25 mars 2021) qui sera ensuite communiquée aux membres de la CLDR
- ➢ Précision du contenu de la fiche projet n°32 pour le PCDR : « Renforcer la dynamique ZD sur le territoire » (travail qui sera mené par l'Auteur de PCDR, DR(EA)²M)
- ➢ Réalisation d'un Plan de communication ZD et activation d'autres idées issues du GT (actions ZD vers les publics précarisés, les acteurs économiques, *etc.*)
- ➢ Réunions du comité de pilotage et comité de suivi de la démarche ZD (1 à 2x par an)

Réactions et questions de la CLDR :

- La dynamique des deux GT était vraiment intéressante et l'organisation très bien faite. Merci à la FRW et à la Commune pour cette dynamique enclenchée. Les projets seront concrets et c'est motivant.
- Pourra-t-on avoir accès à ce plan d'actions ?
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : la grille de décision sera évidemment transférée aux membres de la CLDR après passage au Conseil Communal du 25 mars.*

4. Validation de la programmation de projets

Jean-Philippe LENS présente à la CLDR le **nouveau tableau de répartition des projets par lots, tenant compte de l'avis de la CLDR et du Collège communal** (cfr. Annexe 1 – présentation) **:**

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"		*LOT 0*	
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 32 – Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**9**	**11**	**11**

Changements notables depuis la dernière CLDR de décembre 2020 :

- Placement du projet « Comité Agricole » en lot 0 car cette dynamique a déjà été initiée et que le Collège communal et les agriculteurs souhaitent la maintenir.
- Création d'une fiche projet n°32 – Développement de la dynamique Zéro Déchet.
- Projet 2 « Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez » : placé en lot 2 car volonté de faire aboutir/de faire vivre le projet de Maison Multi-Services dans un premier

temps. Par ailleurs, le centre de Perwez a déjà bénéficié de plusieurs investissements importants en Développement rural et le Collège souhaite équilibrer les investissements au travers des différents villages de l'entité.

- Projet 4 « Maison des Jeunes à Perwez » : proposition de changement du lot 1 vers le lot 2 car manque de portage à l'heure actuelle.
- Projet 1 « Club des jeunes TLB en Maison de Village » : proposition de changement du lot 2 vers le lot 1. Avancées concrètes dans la réflexion qui permettraient de monter ce projet en lot 1.
- Projet 13 « Plaines de jeux et espaces de convivialités dans les villages » : proposition de changement du lot 2 vers le lot 1. Avancées concrètes qui permettraient de monter en lot 1.

<u>Réactions et questions de la CLDR</u> :

- Jordan GODFRIAUX : le Collège a la volonté d'essayer d'équilibrer les projets par lots et par villages, en proposant de remonter TLB par exemple. Le lot 2 reste cela dit assez proche, les projets de ce lot devraient être activés à partir de la 4ème année de validité du PCDR.
- Pour la place de Perwez, il semble logique d'attendre avant de mettre en place un autre projet. Par ailleurs, est-ce que le projet 24 « réserve transcommunale avec Gembloux » pourrait dès lors être remonté en lot 1 ? Ce projet aurait finalement un impact financier relativement faible pour la Commune.
    - ↳ *Un avantage de mettre le projet 24 en lot 1 est qu'il peut être conçu en cohérence avec le projet 18 « création de nouveaux sentiers », car un sentier va vers le Bois du Duc, donc une continuité géographique est possible.*
    - ↳ *FRW : des contacts pourront être pris avec la Ville de Gembloux pour évaluer la faisabilité de ce projet à court ou moyen terme.*
- 2 membres attirent l'attention sur le passage du projet de Maison des Jeunes en lot 2. Il faut prendre conscience des difficultés des jeunes à Perwez en ce moment, les jeunes étant laissés à leur libre arbitre (le contexte Covid n'aidant pas). Peut-on concevoir le projet de Maison des Jeunes en lien avec le projet de skatepark ? Pour que ces deux projets ne soient pas totalement détachés l'un de l'autre.
    - ↳ *FRW : la deuxième rencontre des acteurs jeunesse est prévue le lendemain de la réunion de CLDR et l'idée serait de co-construire ces deux projets avec eux, ainsi qu'avec les jeunes. Faut-il les phaser ou les construire en parallèle ? Il faudra sentir le portage potentiel mais il est clair qu'une vision globale sur ces deux projets, même s'ils ne sont pas réalisés simultanément, est nécessaire.*

      Par ailleurs, la demande des jeunes est d'avoir « un lieu de rencontre » qui leur est destinée, cela ne doit pas forcément prendre la forme d'une Maison des Jeunes telle que reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (il peut y avoir des formules plus souples). Le Centre culturel souhaite être partenaire de ces réflexions et prendra part à la rencontre des acteurs jeunesses.

-> La proposition de programmation de projets est validée par la CLDR

Première demande de convention

La première demande de convention est le premier projet pour lequel la Commune demandera un financement en Développement rural, une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement wallon. Il s'agit généralement d'un projet emblématique du PCDR qui sera présenté avec plus de détails lors du passage au Pôle Aménagement du Territoire. Le PAT est chargé de rendre un avis sur l'avant-projet de PCDR auprès de la Ministre de la Ruralité.

Le **Collège communal souhaite proposer à la CLDR le projet 16 « Espace de convivialité et de biodiversité près de la ferme d'Alvaux » comme première demande de convention**, car ce projet est à la fois spécifique au territoire et répond à des enjeux multiples (valorisation de la nature et de la biodiversité, circuit de promenade, valorisation des ruisseaux, convivialité, …). De plus, il permettrait de garder un poumon vert dans un quartier qui sera amené à se densifier à l'avenir.

Jean-Philippe LENS présente le lieu concerné de +/- 96 ares, bordé par un ruisseau et un sentier qui le longe. C'est un terrain relativement plat. Il est en zone agricole dans un périmètre d'intérêt paysager. Vu la surface qui n'est pas très grande, il semble difficile d'y intégrer toutes les attentes. Affectations pressenties : plutôt une zone humide avec possibilité de promenade, des bancs, un patrimoine naturel et hydrographique + un espace pour la pétanque (20-25 ares comprenant bâtiment d'accueil, parking, quelques terrains abrités, …).

Pour la fonction « étang de pêche », Jean-Philippe se questionne sur la pertinence de cette activité vu la surface disponible, l'absence de dénivelé, les difficultés et coûts d'excavation, … ? Il pourrait être intéressant d'avoir l'avis de pêcheurs pour mieux connaître les besoins en matière d'étang de pêche (profondeur, surface nécessaire, ...)

<u>Réactions de la CLDR</u> :

- Pourquoi pas choisir ce projet ? C'est juste dommage de devoir en mettre un avant les autres.
  - ↳ *FRW : Oui, cela reste relativement symbolique. Il arrive que certaines communes introduisent presque simultanément les deux premières demandes de convention.*

- Il faut noter que le sentier n°58 se trouve de l'autre côté de la rivière par rapport à la parcelle. Y a-t-il un groupe vraiment motivé pour aller faire de la pétanque là-bas ? Comment y aménager du parking ?
  - ↳ *Commune : le club de pétanque « le Warichet » pourrait être intéressé, d'autant plus si certains terrains peuvent être couverts. Le Collège communal les a rencontrés à 3 reprises. Ce serait un « retour aux sources » puisque l'on se rapproche du lieu-dit le Warichet. Les besoins du club sont d'avoir quelques terrains, dont une petite partie couverte, ainsi qu'un local/ une buvette. Les discussions sont toujours en cours. L'aménagement d'un petit parking serait prévu pour accueillir les joueurs de pétanque.*

- Au niveau de la pêche, il y a des contraintes minimales de profondeurs pour que les poissons puissent survivre au gel pendant l'hiver, ou aux sécheresses estivales. A la louche il faudrait 1m de profondeur minimum, avec différents niveaux de profondeurs : ça ne s'improvise pas. Ce membre n'est pas forcément partisan du projet d'étang, mais si cela se fait, cela doit être bien réfléchi.

- Quel est le sens d'aller construire un bâtiment et un parking à côté d'une zone « naturelle » ?
  - ↳ *Commune : il faut envisager cette infrastructure de manière légère et bien intégrée (de type chalet), pas un grand hangar en béton.*

- 20 à 25 ares cela semble peu pour y intégrer tous les éléments liés au club de pétanque.

- Un étang de pêche, ce n'est pas pareil qu'une zone de balade / une zone humide… Attention à bien maintenir le volet nature dans ce projet et à réfléchir à la bonne cohabitation entre les différents usagers (promeneurs VS pêcheurs VS joueurs de pétanque).
  - ↳ *Commune : ces préoccupations sont pertinentes, on ne pourra pas tout faire. Une mare de taille modeste pour la biodiversité y trouverait sa place mais un étang de pêche plus sportif semble moins approprié.*
  - ↳ *FRW : lorsqu'une ASBL comme Natagora crée des « mares naturelles », la mare est laissée à une colonisation naturelle (batriciens, libellules et autres insectes), plutôt qu'à un empoissonnement.*

- Plusieurs membres se montrent défavorables à l'idée de créer un étang de pêche, certains s'inquiètent de l'infrastructure qui pourrait être construite sur cette zone humide (terrains, local de pétanque et parking) ainsi que des nuisances que cela pourrait engendrer (mobilité et déplacement, bruits, ...) Toutefois, si le projet est bien réfléchi et bien intégré, il ne semble pas impossible de pouvoir combiner les activités liées à la pétanque et à la zone naturelle.

La CLDR n'est *a priori* pas défavorable à l'idée de placer ce projet en première demande de convention mais souhaiterait une idée plus précise du projet avant de pouvoir arrêter ce choix.

La CLDR souligne qu'il faudra définir les activités retenues et demande qu'une attention soit portée au calibrage du projet car la surface d'1ha est relativement limitée. Par ailleurs, les membres s'accordent pour ne pas retenir l'idée d'y placer un étang de pêche. Une attention particulière devra être accordée aux questions de mobilité et d'accès au site.

Jean-Philippe LENS proposera des esquisses à la CLDR pour mieux visualiser le développement potentiel de ce projet.

5. Premières réflexions sur le projet 29 du lot 1

Projet 29 : « Aménagements et valorisation du Thorembais et de l'Orbais »

L'idée derrière ce projet est de valoriser les principaux cours d'eau qui parcourent l'entité, et plus particulièrement le Thorembais et l'Orbais. Il y a une réelle demande pour valoriser les milieux naturels et les rivières, les citoyens sont demandeurs et la Région y est favorable. Dans ce projet, il sera utile de préciser les attentes en matière de valorisation : revalorisation paysagère, pédagogique, biologique …

Jean-Philippe LENS a identifié les terrains où la Commune dispose d'une maîtrise foncière pour valoriser les ruisseaux à ces endroits spécifiques, sans devoir procéder à des acquisitions qui pourraient amener des blocages importants.

Deux espaces de valorisation ont été identifiés le long du Thorembais : la plaine rue du Buret et le terre-plein rues du Ponceau/ de la Chapelle.

Quatre espaces de convivialité et de valorisation au niveau de l'Orbais : terrain de la source de la Broquette notamment, 3 autres plus secondaires ou du moins à investiguer (fond de terrain de la cure, triangle N243/petite rue du Moulin, fond du terrain de la maison de repos).

D'après DR(EA)²M, le potentiel le plus intéressant se trouve au niveau des 3 terrains de droite sur l'image ci-dessus.

<u>Remarques/questions de la CLDR</u> :

- N'y a-t-il pas un cadre légal qui rend les berges de ruisseau publiques ?
  - ↳ *Il y a clairement un cadre légal autour des berges des ruisseaux qu'il serait utile de connaitre avant d'approfondir cette fiche-projet. Le Contrat de Rivière Dyle-Gette pourra très certainement apporter tous les conseils utiles à ce propos.*
- L'entretien global des ruisseaux est très important. Concernant le terrain de la source de la Broquette à valoriser, c'est un lieu très attractif et convivial où l'on pourrait développer des projets intéressants sans que cela soit trop onéreux.
- L'aménagement d'espaces ponctuels sort de l'idée globale du projet d'améliorer le maillage bleu du territoire. Ne pourrait-on pas profiter du plan d'épuration pour valoriser et améliorer l'état des cours d'eau dans leur longueur ? Réaliser des aménagements lors des curages et

permettre dans certains cas une circulation / des promenades le long de la rivière ? Les cours d'eau sont pour le moment dans un mauvais état écologique. Les espèces pourront revenir une fois les rivières épurées et rendues plus naturelles. Une collaboration avec le Contrat de Rivière semble pertinente. Attention aussi à l'impact des projets de lotissements.

- ↳ *Plusieurs membres abondent dans le sens de ce propos.*
- ↳ *Jordan GODFRIAUX : la Commune est attentive au fait de limiter l'impact des projets de lotissements sur les cours d'eau et à l'avancement du plan d'épuration.*
- ↳ *JP LENS : les ruisseaux traversent des fonds de jardin privatifs. Très difficile de faire du linéaire et ça prendra un temps important, voire d'éventuels blocages. D'où l'idée d'axer le projet sur quelques sites ponctuels dont la maitrise communale est assurée.*
- ↳ *Un membre confirme : il est très difficile de créer des sentiers le long des cours d'eau, notamment le long du Thorembais. Exemple de sentier qui suit un ruisseau : le sentier n°49 du Moulin à Orbais (sentier réhabilité, tronçon de la Promenade de la Brigade Piron).*
- ↳ *Véronique DE BROUWER : si on fait du linéaire, ce projet sera reporté à très long terme, la négociation avec certains propriétaires pourrait être très difficile. Peut-être inscrire un deuxième projet dans le maillage vert et bleu pour des réalisations à plus long terme ?*

- Il pourrait être possible d'améliorer l'état des cours d'eau et la biodiversité qui y vit sans pour autant devoir donner un accès à l'humain partout et devoir créer des sentiers tout le long des cours d'eau. La question de la préservation de la nature est intéressante en soi. La fiche-projet pourrait donc intégrer un volet « valorisation de certains sites ponctuels » et un volet « biodiversité ». Autre suggestion : appel à don de « patrimoine naturel » (don à la commune pour 1€ symbolique d'une petite parcelle de jardin le long du cours d'eau en échange de sa valorisation), à l'instar de ce qui se fait pour du petit patrimoine.
- Avoir des spots aménagés où la rivière, son respect et la biodiversité sont expliqués et où des lieus de convivialité (bancs, ...) sont aménagés semble intéressant plutôt que de vouloir aménager des sentiers tout le long de la rivière.
- Plusieurs membres craignent de s'enliser dans le projet s'il faut acquérir des terrains privés. Il serait aussi dommage d'urbaniser les berges des cours d'eau pour permettre la promenade. Certaines parties de rivières passent aussi au milieu d'un terrain privé (notamment au niveau de l'Orbais).
- Il serait pertinent de bénéficier de l'accompagnement du Contrat de Rivière pour aider à clarifier le projet et à mesurer ce qu'il est possible de réaliser.

Avis CLDR : les membres sont d'accord avec l'idée de valoriser certains sites spécifiques mais la Commission souhaite que le projet puisse aller un cran plus loin en matière d'amélioration de l'état des cours d'eau et de la biodiversité. Par contre, l'acquisition de foncier risque de ralentir, voire d'empêcher la réalisation du projet et plusieurs membres émettent leurs réserves vis-à-vis de cette idée.

Des contacts seront établis avec le Contrat de Rivière pour accompagner la CLDR dans cette réflexion.

6. Les suites

Michaël PLUIJGERS présente l'agenda de travail des prochains mois :

- Mercredi 24/03/2021 : **Rencontre des acteurs jeunesses – « Le retour »**
- Le mercredi 21/04/2021 : **Réunion de CLDR – Projets du lot 1**
- De mi-avril à fin juin 2021 : **Approfondissement des fiches-projets avec la CLDR**
    - Notamment, **mise en place d'un groupe de travail « liaisons cyclables »**
- Durant l'été 2021 : **Rédaction des fiches et du PCDR**
- Septembre – Octobre 2021 : **Validation des fiches-projets avec la CLDR**
- Novembre – Décembre 2021 : **Phase d'approbation de l'avant-projet de PCDR**

7. En action et divers

- Deux balades Géocaching à Perwez : pour découvrir son patrimoine historique et ses rivières !
    - **Le fer et l'eau dans la vallée de la Grande Gette (centre)** : l'histoire de la gare, du moulin de Seumay ou de l'arbre aux sorcières vous sera révélée.
    - **Balade des 3 Clochers dans la vallée de l'Orbais à Malèves-Ste-Marie-Wastines**

  Avec l'appui de Jacques Luyckx (Indiana Jack), la Commune, le Cercle historique de Perwez et le Contrat de rivière Dyle-Gette.

  Tous les infos sur ces 2 balades se trouvent sur le site internet de la commune : https://www.perwez.be/loisirs/tourisme/balades/geocaching-1/geocaching
- Aucun divers n'est ajouté par les membres de la CLDR.

Jordan GODFRIAUX remercie les participants et la CLDR remercie la FRW et DR(EA)²M pour l'organisation de la réunion.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Nouveau ROI et suite des réflexions sur les projets du lot 1

21/04/2021

de la soirée

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 23/03/2021
2. La CLDR arrête le **nouveau R.O.I.**
3. Retour sur **la rencontre des acteurs Jeunesse** du 24/03/2021
4. Suites des réflexions sur **les projets du lot 1**
5. **Les suites**
6. **En action** & **Divers**

1. Approbation du compte rendu du 23/03/2021

Une question ? Des remarques ?

2. La CLDR arrête le nouveau R.O.I.

NOUVELLE CIRCULAIRE PCDR 12 OCTOBRE 2020

ROI (modèle type, minimum « imposé » arrêté ministériel)

- Quorum de participation de 50 % (hors quart politique) (si pas atteint, report de la réunion à 15 jours sans quorum) pour valider une décision
- Pas de différence entre membres effectifs et suppléants
- Démissions des membres (hors quart politique) lors du rapport annuel de la CLDR en mars
  - **Courrier si 3 absences (excusées ou non) consécutives**
  - **D'office si absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives**

- Adoption du nouveau ROI par la CLDR et par le CC
- Registre de présences à tenir (par la FRW)
- Réserve de candidatures à activer (par la Commune)

Suites des réflexions sur les projets du lot 1

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 27 - Comité "agriculture"	*LOT 0*		
PROJET 1 - Club des jeunes TLB en Maison de Village			
PROJET 13 - Plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 15 - Espace de convivialité pour les ados			
PROJET 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 17 - Pistes cyclables stratégiques			
PROJET 18 - Balisage et création de nouveaux sentiers			
PROJET 25 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 32 - Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 2 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 3 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 4 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 12 - Espace Test Maraicher			
PROJET 14 - Espace public à TST			
PROJET 20 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 21 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 24 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 26 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 28 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 30 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 5 - Atelier rural			
PROJET 6 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 7 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 8 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 9 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 10 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 11 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 19 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 22 - Offre touristique équestre			
PROJET 23 - Filière viticole			
PROJET 31 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**9**	**11**	**11**

3. Retour sur la rencontre des acteurs Jeunesse

Contexte

<u>16 janvier 2020</u> : rencontre n°1 des acteurs jeunesse : diagnostic et premières idées pour la Jeunesse

<u>Septembre 2020</u> : enquête auprès des jeunes (12-18 ans) : quels besoins en matière de sport, mobilité, activités et lieux de rencontre, sorties, événements, etc. ?

→ deux besoins principaux émergent : la création d'un skatepark et d'un lieu de rencontres

<u>16 décembre 2020</u> : CLDR – les deux projets pour la Jeunesse sont proposés puis retenus en lot 1 et lot 2

<u>24 mars 2021</u> : rencontre n°2 des acteurs jeunesse

→ **Présentation des résultats et conclusions de l'enquête jeunesse – réactions**

→ **Discussion sur les projets de skatepark et de « Maison des Jeunes »** + autres projets ?

→ **Suites à donner**

3. Retour sur la rencontre des acteurs Jeunesse

Que retenir de cette rencontre ?

- ***ENQUETE :*** ***les participants n'ont pas été surpris des résultats et projets ressortant de l'enquête. Très positif de voir le nombre de réponses et mails communiqués par les jeunes pour s'impliquer.***

- ***SKATEPARK :*** ***la Commune a repéré un emplacement disponible de +/- 500m² aux abords du Centre sportif / piste d'athlétisme qui pourrait accueillir le skatepark. Enthousiasme des participants qui trouvent l'endroit adapté. Mieux vaut privilégier le revêtement béton que des modules (bruit, durabilité, entretien, variabilités, accès au subside…). Prévoir un règlement de police. Contacter Infrasport puis mobiliser les jeunes au moment où la temporalité est clairement définie et que le projet à de réelles chances d'aboutir. S'inspirer d'exemples d'autres communes (Jodoigne).***

- ***MAISON DES JEUNES (MJ) :*** ***Selon les participants, il n'est pas indispensable que la MJ se situe à proximité immédiate du skatepark (local Patro). Il convient de prendre des informations / conseils auprès d'autres MJ (Orp-Jauche) et de commencer la réflexion, en lien avec la FMJ, même si le projet est en lot 2. Obtenir la reconnaissance « Maison des Jeunes » est assez lourd. Clarifier les rôles et intérêts de disposer d'une MJ pour avancer dans la réflexion. Démarrer petit, d'un simple local (ex: école Bogaerts ?).***

3. Retour sur la rencontre des acteurs Jeunesse

Suites à donner

- **Un contact sera établi avec Infrasport : conditions d'accès aux subsides pour le skatepark, coût moyen de ce genre de projet, temporalité à prévoir pour sa réalisation… (fait -> Véronique De Brouwer)**

- **Un courrier sera adressé aux Jeunes pour les tenir informés des suites données au projet de skatepark (mai 2021). Les jeunes seront invités à s'impliquer dans la réflexion. (date à fixer, après rentrée scolaire)**

- **Des contacts seront établis avec la Maison des Jeunes d'Orp-Jauche pour bénéficier d'un retour d'expérience (en cours → rencontre prévue début mai).**

- **La Fédération des Maisons des Jeunes (FMJ) pourra également être sollicitée pour clarifier le cadre apporté par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ces projets. (date à fixer)**

Projet 15 : Création d'un espace de convivialité pour les ados

Installation fixe *Ou* ***Modules ?***

= rigide, plus coûteuse et moins bruyante

= flexible, moins couteux et plus bruyant

Projet 17 : Mise en œuvre du réseau de pistes cyclables

Budget estimé de 1.043.200€ au PCM

Subside de 300.000€ de Wallonie cyclable

Chemin réservé

Piste cyc
cyclable
banalisée

Quels tronçons pri

Quels aménagements ?

Groupe de travail
« Perwez Cyclable »
Mardi 25 mai 2021

Projet 18 : Balisage de sentiers existants et création de nouveaux tronçons

Dossier introduit et retiré du budget participatif = 55 panneaux/poteaux à placer/remplacer pour 40 sentiers dans les centres de Perwez, Orbais, TLB, TST et MsMW = 4.500€

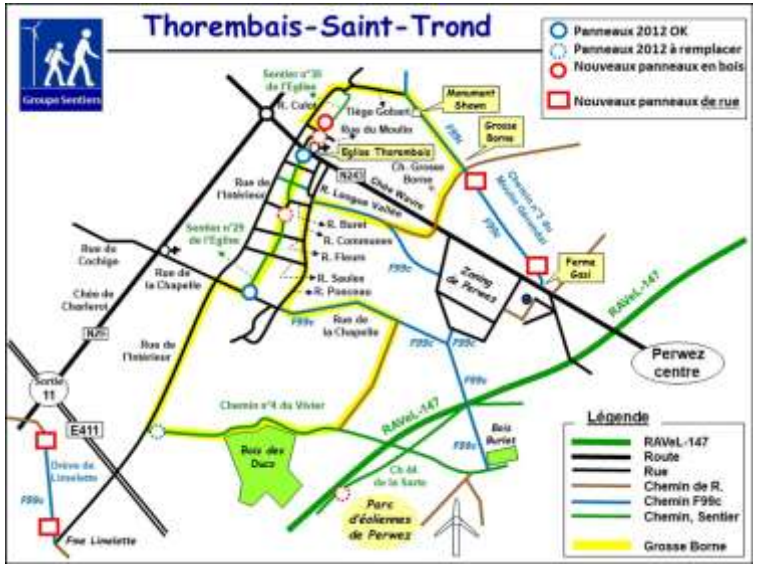

=> Quid des sentiers retirés à l'Atlas ?

+ proposition de 9 sentiers/chemins à réhabiliter et 2 nouvelles liaisons à créer

Perwez-Centre = sentier n°81 Closière de Cahenne et Chemin n°26 du Bois de Gerlet,
TST = Sentiers n°29 et n°30 de l'Eglise, Chemin n°1 de Jodoigne
Orbais = Sentier n°38 de la Cure
Malèves = Sentier n°35 des Enclos
TLB = Chemin n°1 de Gilly/Cortil de Villers et Chemin n°21 du Clerc

TST = Liaisons entre hameau du Ponceau et le Bois du Duc
Orbais = Liaison entre Orbais et TST

BR(EA)²M

Projet 25 : Organisation de ramassage scolaire à pied, vélos, bus et co-voiturage

1) A pied/vélos :
   - → S'adresser aux assoc de parents et instituteurs
   - → Pédibus : Wallonie Portail mobilité + ASBL Tous à pied
   - → Vélobus : Pro Velo, ASBL Empreintes (« Emile, le serpent mobile »)
   - => Est-ce que chaque école est équipée d'un parking vélo ?

2) En bus :
   - → Car communal ?

3) Co-voiturage:
   - → Profiter des multiples applications existantes
     - https://www.schoolpool.be/ (Taxistop)
     - https://www.koalift.com/

Projet 1 : Transformation du club des jeunes de TLB en maison de village

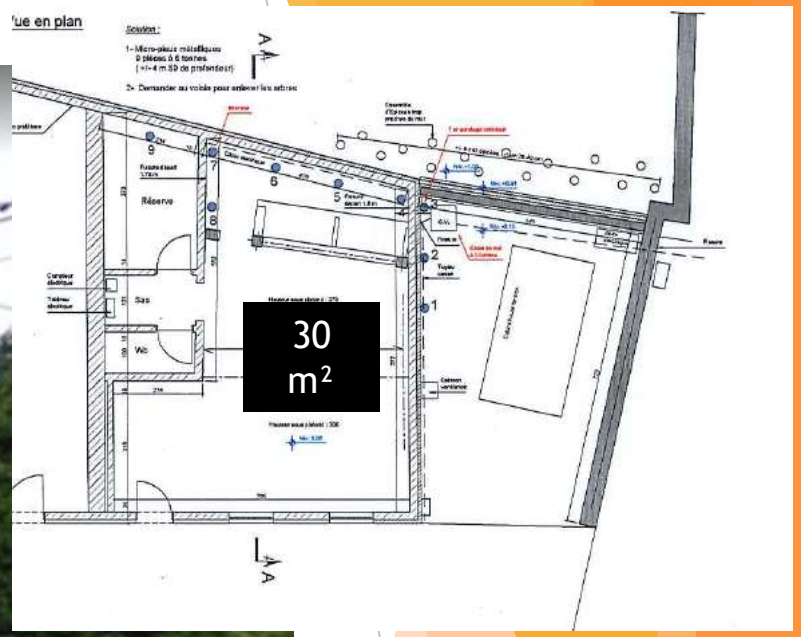

Projet 1 : Transformation du club des jeunes de TLB en maison de village

Projet 13 : Création de plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages

BR(EA)²M

Projet 13 : Création de plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages

Des aménagements de convivialité en plus ?

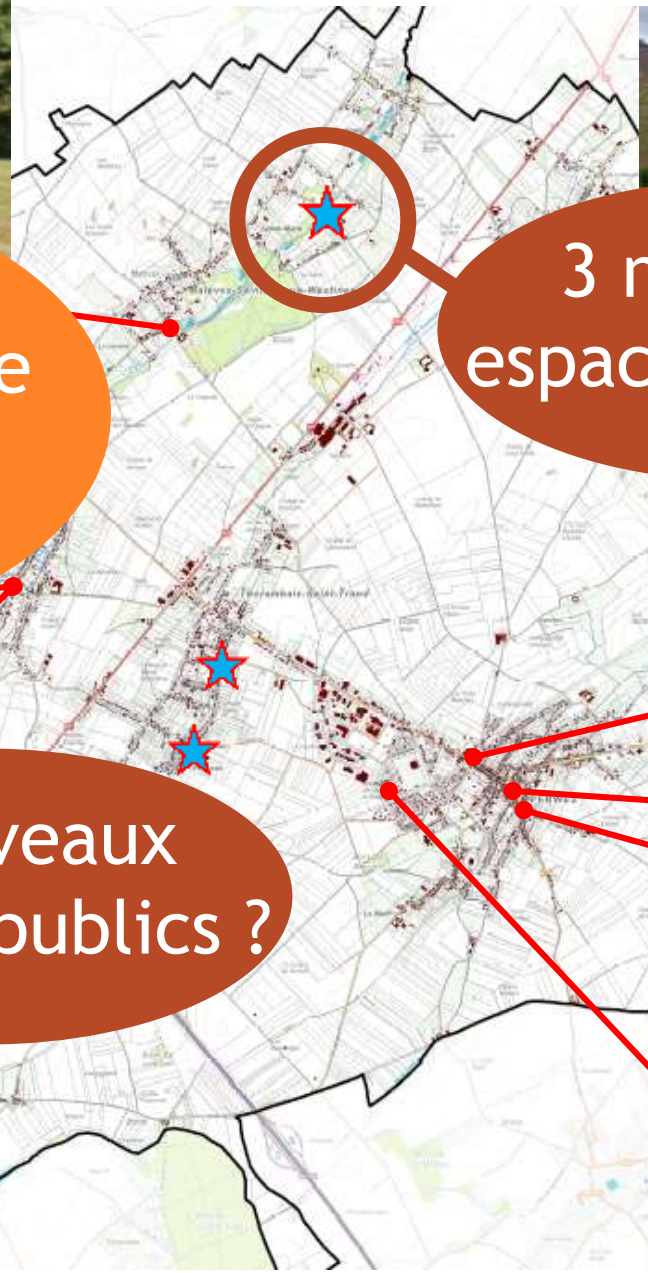

3 nouveaux espaces publics ?

Masset/Presbytère/Béguinage

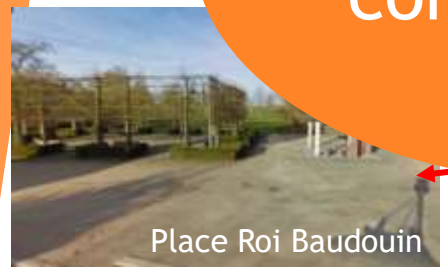

Place Roi Baudouin

Plateau de la gare

3 nouveaux espaces publics ?

Trémouroux/Chapelle à la Barre

Des aménagements de convivialité en plus ?

rand place

Place des Sauverdias

Salmon/St-Roch

BR(EA)²M

5. Premières réflexions sur le lot 1

6. Agenda : les suites

- **Mardi 25 mai à 19h45 : Groupe de travail Perwez Cyclable** (par visioconférence)

- **Mai/Juin : 1 à 2 réunions de CLDR** pour répondre aux questionnements de l'auteur de PCDR sur les fiches des lots 2 et 3

7. En action et divers

- **Le 18 mai 2021 à 19h30 : présentation du projet de Plan Communal de Mobilité (PCM) à la population dans le cadre de l'enquête publique (via Youtube)**

- **Autres ?**

Merci pour votre participation !

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 26 avril 2020

CLDR virtuelle de Perwez
Le mercredi 21 avril 2021, sur Zoom
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (14/36) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Christiane DEVRIENDT, Frédéric DROPSY, Anne-Catherine DUSOULIER, Mounira HAMZAOUI, Doris HERREMAN, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Rita MERTENS, Michel THIRION*
  - ***Membres élus** (4/13) : Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX, Florence PEETERS, Dimitri SEVERIN*
- *Pour l'**administration communale de Perwez** : Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (Auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Etienne COOLS, Pierre COURTOY, Anne-Françoise DELSAUTE, Christian DURIE, Lisa MENCHI*
  - ***Membres élus** (3) : Joëlle ALDRIC, Aurélie FLABAT, Pasqualina GREDE*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres des CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du compte rendu de la réunion du 23/03/2021**
2. **La CLDR arrête le nouveau R.O.I.**
3. **Tableau de programmation des projets**
4. **Retour sur la rencontre des acteurs Jeunesse**
5. **Suite des réflexions sur les projets du lot 1**
6. **« En action » & divers**

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 23/03/2021

Jordan GODFRIAUX accueille et souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie les membres de la CLDR pour leur participation. Évidemment, il aurait préféré compter sur des forces vives plus nombreuses ce soir mais la période est épuisante, notamment en matière de multiplication des visioconférences. Pour autant, il est important de continuer d'avancer sur le PCDR malgré la situation compliquée. La participation citoyenne et le travail de fond, particulièrement conséquent en ce moment, doivent pouvoir aboutir à des projets concrets. Il remercie Véronique DE BROUWER pour son temps et son implication et repasse la parole à la FRW pour le premier point de l'ordre du jour, à savoir l'approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 23/03/2021 est approuvé sans remarque.

2. La CLDR arrête le nouveau R.O.I.

Le nouveau R.O.I. de la CLDR, abordé lors de la réunion du 23 mars, est présenté à la CLDR. Un temps d'échanges est proposé pour lever le voile sur les précédentes questions et aborder les nouvelles interrogations.

Questions de la CLDR :

- Réponse à la question posée lors de la précédente réunion de CLDR : pourquoi le quorum de 50% ne concerne-t-il que la part citoyenne ?
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : la question a été posée au Cabinet de la Ministre TELLIER. Voici sa réponse : « Il faut voir ce quorum (et son absence pour le quart communal) comme un outil au service de la démocratie participative au sein des CLDR. En effet, le pilotage trop « politisé » des CLDR est souvent une critique qui est mentionnée par les citoyens qui participent à cette instance. En n'appliquant le quorum qu'aux membres ne faisant pas partie du quart communal, on répond en quelques sortes à cette critique et on assure que ce sont bien les citoyens qui sont présents et actifs au sein de la CLDR. Autre risque si le quorum était appliqué au quart communal, c'est l'immobilisation des projets de la CLDR dans certains cas de figure où les représentants politiques sont peu présents aux CLDR. S'il y avait un quorum, nombre de réunions risqueraient de ne pas avoir lieu. Et donc les projets de stagner. »*

- Ce soir, nous n'atteignons pas ce quorum citoyen de 50%, cela veut donc bien dire qu'on ne pourrait pas prendre de décisions, est-ce correct ? Concernant l'approbation d'un projet, faudra-t-il une majorité simple au niveau des citoyens ?
  - ↳ *Le nouveau R.O.I. n'a pas encore été approuvé au Conseil Communal, il n'est donc pas d'application à ce stade.*
  - ↳ *Pour les avis décisionnels de la CLDR, si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.*
  - ↳ *Pour la prise de décision, soit la CLDR rend un avis par consensus (c'est généralement le cas), soit un vote est établi à la majorité simple des membres présents (citoyens et élus compris).*

- Considérant le décret et en l'état actuel, la CLDR compte trop de membres politiques. Le quart communal est dépassé. Qu'est-il prévu de faire ?
  - ↳ *Commune : il est en effet prévu de diminuer le quart communal à 11 membres (au lieu de 13 actuellement) lors de l'approbation du R.O.I. au Conseil Communal. Par ailleurs, nous envisageons un nouvel appel à candidats « citoyens » une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement wallon.*
  - ↳ *FRW : rappelons que la mise à jour de la liste des membres sera établie annuellement dans le respect du R.O.I.*
- Quid du quorum en temps de COVID-19 : y aura-t-il de la souplesse et une adaptation du règlement, afin de ne pas bloquer l'avancée du PCDR ? Aussi, dans quel délai est prévu ce nouvel appel à candidatures citoyen ?
  - ↳ *Commune : il y aura une souplesse évidente tenant compte du contexte actuel et des contraintes entrainées par les réunions en ligne. Dans un premier temps, un courrier sera adressé aux membres concernés, permettant à chacun de s'exprimer sur leur volonté ou non de continuer à s'investir au sein de la CLDR. Concernant l'entrée de nouveaux membres, ce ne serait pas idéal de réaliser cette démarche maintenant, en fin d'élaboration alors que toutes les réflexions sont déjà bien avancées, mais ce sera vraiment intéressant d'enclencher cet appel à candidatures pour le début de la mise en œuvre des projets.*
  - ↳ *FRW : l'appel à candidatures pourrait donc avoir lieu après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, soit si tout va bien, début 2022. Les candidats peuvent d'ores et déjà candidater en ligne sur le site de l'ODR, récemment mis-à-jour, en suivant ce lien : https://www.odrperwez.info/la-cldr.html.*

➔ **La CLDR arrête le nouveau R.O.I.**
➔ **Le nouveau R.O.I. sera présenté et approuvé par le Conseil Communal**.

3. Tableau de programmation des projets

Cfr. Présentation en annexe 1.

Véronique DE BROUWER et Michaël PLUIJGERS reviennent vers la CLDR pour répondre aux questions relatives à certains projets de la programmation, posées lors de la précédente réunion plénière.

Projets 29 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais

Le responsable du Contrat de Rivière est tout à fait partant pour devenir partie prenante de la suite de la réflexion.

Question de la CLDR :

- Quelles sont concrètement les prochaines étapes pour l'évolution de ce projet 29 ? Pourra-t-on participer au groupe de travail ?
  - ↳ *FRW : il nous reste encore à cadrer l'organisation et la méthodologie de la réflexion avec le Contrat de Rivière et la Commune. Un retour à la CLDR est prévu pour préciser s'il y aura un GT ou un échange directement en CLDR. Cela vous sera donc précisé bientôt.*

Projet 24 - Réserve transcommunale Perwez-Gembloux, aux Sources de la Jette

La Ville de Gembloux est favorable à l'idée de mener une réflexion quant à la création de cette réserve et marque un réel intérêt pour développer le projet entre les deux communes. La situation est très différente de part et d'autre de la frontière communale : si la zone est déjà propriété communale sur Perwez (et confiée à Natagora concernant la gestion de cette zone naturelle), ce n'est pas le cas sur le territoire gembloutois. Il s'agit de ce côté des limites communales d'un terrain sur lequel un bail à ferme a été conclu, bail qui fait l'objet d'un litige confié à la Justice de Paix. Ce litige ne pourra pas être résolu rapidement, ce qui implique qu'il serait plus prudent de maintenir ce projet en lot 2, plutôt que de le remonter en lot 1, comme cela avait été suggéré par un membre CLDR.

Projet 16 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

Le Contrat de Rivière participera également aux échanges pour cette fiche-projet.

Question de la CLDR :

- Comment ce projet a-t-il évolué depuis la dernière réunion considérant les points d'attention évoqués par la CLDR ? Est-il toujours à l'étude ? La CLDR sera-t-elle encore sollicitée pour donner son avis ? Il aurait été intéressant de pouvoir continuer la réflexion sur ce projet durant la réunion d'aujourd'hui.
    - ↳ *FRW : il a été acté lors de la dernière réunion CLDR de ne pas prévoir d'étang de pêche au sein du projet. La CLDR avait également émis des interrogations quant à l'implantation d'un bâtiment pour la pétanque et la place réduite dédiée à la biodiversité. La Commune et DR(EA)²M sont actuellement en train de voir l'orientation du projet, en lien avec les acteurs concernés. L'étude est donc en cours. Nous reviendrons vers la CLDR d'ici peu avec une version plus aboutie et des propositions. La CLDR ne sera pas oubliée et nous n'allons pas traîner sur ce projet, toujours susceptible d'être la première demande de convention du PCDR.*

4. Retour sur la rencontre des acteurs Jeunesse *(projets 15 et 4 du PCDR)*

Laëtitia LAMARCQ, agent de développement FRW, rappelle brièvement aux membres de la CLDR le contexte de la rencontre des acteurs Jeunesse.

Début 2020, une première rencontre avec les acteurs Jeunesse avait été programmée pour aborder le diagnostic de territoire en matière de Jeunesse et brainstormer sur les premières idées de projets à inclure dans le PCDR. De ce brainstorming est née la nécessité de réaliser une enquête auprès des jeunes (12-18 ans) afin de mieux cerner leurs besoins en matière de sport, mobilité, activités et lieux de rencontres. Cette enquête permettrait alors d'inscrire dans le PCDR les projets les plus adéquats et pertinents.

Diffusé en septembre 2020, le questionnaire en ligne a été rempli par 155 jeunes. Deux besoins / projets principaux ont alors émergé : la création d'un skatepark et la création d'un lieu de rencontres, de type Maison des Jeunes.

Ces deux projets ont été proposés à la CLDR du 16 décembre 2020. Le skatepark (demande la plus soutenue par les jeunes) a été retenu en lot 1 et le lieu de rencontres a été retenu en lot 2 (projet à approfondir, sans localisation définie à ce stade de la réflexion).

Le 24 mars 2021, une deuxième rencontre a été programmée avec les acteurs Jeunesse pour leur présenter les résultats de l'enquête et discuter plus finement des deux projets potentiels du PCDR, à savoir le skatepark et la Maison des Jeunes.

Concernant l'enquête auprès des jeunes, les acteurs Jeunesse n'ont pas été surpris des résultats et projets ressortant de l'enquête. Pour eux, il était très positif de voir le nombre de réponses et de mails communiqués par les jeunes pour pouvoir s'impliquer dans les projets à mettre en œuvre.

Question de la CLDR :

- Qui était présent parmi ces acteurs Jeunesse ?
  - ↳ *La Maison de la Famille, le SCAJ, le Foyer Culturel, le Centre sportif, l'AMO de Jodoigne, le GAL Culturalité, la Commune (l'échevine de la Jeunesse et l'échevine du développement rural) et la FRW. L'école Da Vinci et le CPAS n'ont pas participé à cette 2ème rencontre mais ils étaient bien présents lors de la première rencontre.*

Projet 15 - Espace de convivialité pour les ados – Skatepark (lot 1)

Un emplacement disponible de +/- 500m² a été identifié aux abords du Centre sportif / de la piste d'athlétisme qui pourrait accueillir le skatepark. Le plan a été présenté aux acteurs Jeunesse. Les participants, dont le centre sportif, ont été enthousiastes à cette idée car ils trouvaient l'endroit particulièrement adapté (présence du centre sportif pour les premiers secours, toilettes, contrôle social ; proximité avec le RAVeL ; éloignement avec les riverains ; facilités de déplacements ; proximité avec le collège Da Vinci ;…).

Localisation potentielle du projet de skatepark

Après discussions sur les fonctions du skatepark, il est ressorti qu'il valait mieux privilégier la piste d'un revêtement béton plutôt que les modules mobiles, et ce pour différentes raisons : moins de bruit, plus durable, entretien plus facile, plus de possibilités de glisses pour les jeunes, accès au subside d'Infrasport…

Aussi, il a été évoqué en matière de précaution l'importance de prévoir un règlement de police et de l'afficher pour assurer la meilleure cohabitation possible avec la piste d'athlétisme et les riverains.

Les acteurs Jeunesse ont conseillé de contacter Infrasport puis de mobiliser dans un second temps les jeunes au moment où la temporalité est clairement définie et que le projet à de réelles chances d'aboutir. Enfin, il ne fallait pas hésiter à s'inspirer d'exemples d'autres communes (Jodoigne).

Les suites :

- Les acteurs Jeunesse souhaitent continuer à s'impliquer dans ce projet.
- Un contact vient juste d'être établi avec Infrasport par Véronique :
  - ↳ Un skatepark en installation fixe (béton) est subsidiable. Le taux de subvention est pour le moment inconnu suite à la modification des conditions d'octroi. Une réunion entre Infrasport et le Cabinet CRUCKE aura lieu le 29 avril 2021 pour clarifier les définitions « infrastructures sportives » / « infrastructures de quartier » et les taux de subvention.
  - ↳ L'estimation du coût est de 200.000€ pour 500m² (400€/m²).
  - ↳ Il est important de laisser les skateurs développer leur projet : courbes, pentes, creux... Les skateurs seront donc invités à co-construire le projet cette année.
  - ↳ Une réunion sera programmée avec Infrasport pour aborder plus finement la procédure à mettre en place.
- La FRW conclut qu'un courrier sera adressé aux Jeunes en mai 2021 pour les tenir informés des suites données à l'enquête. Les jeunes seront invités à s'impliquer dans la réflexion du skatepark après la rentrée scolaire de septembre 2021 (date à fixer).

L'auteur de PCDR, Jean-Philippe LENS, demande alors à la CLDR si elle valide la localisation au Centre sportif et le type d'aménagement fixe en béton.

<u>Réactions de la CLDR :</u>

- Cette proposition semble vraiment intéressante, à concrétiser et confirmer dans les détails pour l'implémentation.
- 2 membres écrivent qu'ils trouvent la localisation adéquate et adhèrent à la solution durable et moins bruyante.
- Il faudrait inclure dans le groupe de travail des experts de conception de skatepark, afin d'encadrer les jeunes sur ce qu'il sera possible ou non de faire sur cette surface. Aussi, l'appel à participation à cette conception de skatepark pourrait être ouverte à tous les jeunes perwéziens, et pas seulement à ceux ayant répondu à l'enquête. La FRW abonde en ce sens, c'est bien la direction qui est envisagée.
- Un membre CLDR explique que l'endroit devrait, selon lui, être clôturé et sécurisé, et ce afin de préserver les différents espaces. Un autre membre abonde en ce sens, pour éviter les accidents d'enfants en bas âge qui passeraient à proximité de l'infrastructure. Par contre, certains émettent une réserve : le skatepark peut être clôturé mais il ne doit pas être un endroit fermé avec une clé. La FRW indique alors qu'une séparation sera faite notamment avec la piste d'athlétisme et que la gestion des accès se fera via le règlement de police (comme pour le parcours de street work out). Les acteurs Jeunesse n'ont pas émis le souhait que l'endroit soit clos et fermé à clé. Ces éléments pourront être précisés ultérieurement.

➔ **La CLDR valide la localisation du skatepark au Centre sportif et le type d'aménagement fixe en béton.**

Projet 4 - Maison des Jeunes à Perwez (lot 2)

Selon les acteurs Jeunesse, il n'est pas indispensable que le projet de Maison/Club des Jeunes soit directement lié au projet de skatepark. Les 2 infrastructures peuvent selon eux être physiquement séparées (cela répond à des demandes et des activités différentes).

Il conviendra de prendre des informations / conseils auprès d'autres Maisons des Jeunes (notamment celle d'Orp-Jauche) et de commencer la réflexion, en lien avec la Fédération des Maisons des Jeunes (FMJ), même si le projet est placé en lot 2.

Les acteurs Jeunesse ont expliqué que la procédure était assez complexe et longue pour obtenir la reconnaissance « Maison des Jeunes ». Il sera donc important de clarifier les rôles et intérêts de disposer d'une Maison des Jeunes reconnue afin d'avancer au mieux dans la réflexion.

Le conseil des participants : démarrer petit, en collaboration avec les jeunes, en partant d'un simple local (ex : à l'ancienne école Bogaerts).

Les suites :

- Une rencontre avec la Maison des Jeunes d'Orp-Jauche est prévue début mai 2021 afin de bénéficier d'un retour d'expérience
- La Fédération des Maisons des Jeunes (FMJ) pourra également être sollicitée pour clarifier le cadre apporté par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ces projets.

Remarque de la CLDR :

- Un membre appuie l'avis des acteurs Jeunesse sur le fait qu'il est mieux de ne pas lier physiquement un skatepark avec une Maison des Jeunes, et ce afin d'éviter les risques de « squat ». Le skatepark devrait rester avant toute chose un lieu dédié à une pratique sportive.

5. Suite des réflexions sur les projets du lot 1

Cfr. Présentation en annexe 1 pour les explications / plans / illustrations des différents projets.

Michaël PLUIJGERS et Jean-Philippe LENS présentent à la CLDR l'évolution de certains projets du lot 1 et posent les quelques nécessaires pour pouvoir rédiger les fiches-projets durant l'été 2021.

Projet 17 - Mise en œuvre du réseau de pistes cyclables

Pour répondre à la fois aux réflexions du PCDR mais également du projet « Commune pilote Wallonie cyclable, un **Groupe de Travail « Perwez cyclable »**, ouvert à tous les perwéziens, se réunira par visioconférence lors d'une première réunion le **mardi 25 mai 2021 à 19h45.** Une deuxième réunion sera prévue en juin pour affiner la fiche projet (date à déterminer).

Une communication sera faite dans le prochain bulletin communal.

Ce groupe de travail deviendra par la suite le groupe de suivi WaCy (Wallonie Cyclable) pour les participants qui le souhaitent.

Remarques de la CLDR :

- Si possible, il faudrait prévoir cette deuxième réunion la dernière quinzaine de juin afin d'éviter l'absence des étudiants en examen.
- Un Groupe Cyclable ouvert aux non-CLDR est une excellente chose ! Pensons par exemple aux membres du GRACQ et aux cyclistes non membres de la CLDR.

Projet 18 - Balisage de sentiers existants et création de nouveaux tronçons

Le dossier introduit puis retiré du budget participatif prévoyait 55 panneaux/poteaux à placer/remplacer pour 40 sentiers dans les centres de Perwez, Orbais, Thorembais-les-Béguines, Thorembais-Saint-Trond et Malèves-Sainte-Marie-Wastines pour un budget de 4 500€. Aussi, une proposition est faite de réhabiliter 9 sentiers/chemins et de créer deux nouvelles liaisons à Thorembais-Saint-Trond et à Orbais.

Jean-Philippe LENS pose les questions suivantes à la CLDR : quid des sentiers retirés à l'atlas ? Ces sentiers nécessiteront des discussions avec les agriculteurs/propriétaires privés. Les négociations peuvent prendre du temps. Faut-il garder les sentiers qui ne créent pas de problème en lot 1 et insérer ceux qui demandent du temps de négociations en lot 2 ? Créer deux fiches-projets ou en proposer une seule en plusieurs phases ?

Réactions de la CLDR :

- Un membre souscrit à l'approche prudente de l'auteur avec une temporalité en deux phases pour ne pas mettre en péril le projet au complet. Aussi, il demande que le monde politique prenne ses responsabilités, Perwez n'étant pas une zone de non droit.
- Un autre membre propose de tout laisser en lot 1 même s'il y a des projets litigieux.
- Enfin, un dernier membre ajoute qu'il faudrait choisir la solution la plus efficace possible.

La Commune peut prévoir de scinder le projet en deux ou trois phases, permettant de donner une vision positive avec des actions qui fonctionnent et qui portent rapidement.

➔ **Incertitude de la CLDR : réaliser un seul projet en plusieurs phases ou séparer la fiche en plusieurs projets ? La Commune, DREA²M et la FRW reviendront vers la CLDR avec la décision la plus pragmatique et efficace possible afin de réaliser le projet 18 dans les meilleurs délais, sans mettre en péril le projet au complet.**

Info complémentaire donnée par Jacques LUYCKX aux membres de la CLDR : le dossier de candidature « balisage sentiers » (J. Luyckx + 9 citoyens) introduit pour le Budget Participatif en 2020 se trouve sur ce lien dropbox et servira utilement de base de travail pour le Projet n°18.

Projet 25 - Organisation de ramassage scolaire à pied, vélos, bus et co-voiturage

Jean-Philippe LENS présente la fiche projet en l'état actuel. Il sera nécessaire de s'adresser aux écoles pour savoir si chacune est équipée d'un parking à vélo. Concernant le ramassage scolaire à pied et à vélo, il conviendra de discuter de la concrétisation du projet avec les écoles, les associations de parents et associations de soutien comme Pro Velo, Empreintes, Tous à pied,…

Concernant le ramassage scolaire en bus, Véronique DE BROUWER précise qu'il existe un proxibus (gestion TEC), mais pas de car communal. Jean-Philippe LENS explique qu'au moment de l'activation de la fiche, il faudra vérifier si ce service est suffisant ou s'il faut envisager plus.

Pour le co-voiturage, l'auteur suggère de s'appuyer sur les applications existantes, à savoir *Schoolpool,* qui a un grand succès, et *Koalift.*

Réactions de la CLDR :

- Ce projet 25 aura forcément des liens avec le projet 17 « Pistes cyclables ».
- Certaines écoles, comme par exemple à Malèves, n'ont pas d'associations de parents et seront plus difficiles à convaincre…

➔ Les éléments sont suffisants à ce stade pour que l'Auteur puisse rédiger la fiche-projet.

Projet 1 : Transformation du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines en maison de village

Jean-Philippe LENS explique à la CLDR le problème de stabilité à l'arrière du bâtiment. Une rénovation conséquente serait nécessaire. La taille de la salle, relativement petite et dédiée uniquement au club des jeunes, rend difficile l'accès à un financement en Développement Rural. Il faudrait profiter de la rénovation pour agrandir la salle, la transformer en une identité élargie « maison de village » pour pouvoir bénéficier d'un subside en Développement Rural.

Questions de la CLDR :

- Que signifie le terme « maison de village » ? Y a-t-il encore des jeunes qui fréquentent cette salle ?
  - ↳ Jordan GODFRIAUX : il y a toujours des jeunes motivés mais leur présence dans la salle est rendue compliquée avec la situation sanitaire.
  - ↳ FRW : pour que ce projet bénéficie d'un subside en Développement Rural, il faut que l'espace dédié à l'activité « Club des Jeunes » ne dépasse pas 50% de la surface totale de l'infrastructure car les compétences « Jeunesses » dépendent de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les « Maisons de village » dépendent quant à elles du Développement Rural mais elles supposent une polyvalence des activités. Au sens du décret, une Maison de village est une infrastructure socio-collective à destination des habitants et associations du village. Pour faire simple, il s'agit d'une salle de village, de gestion communale, au même titre que le Kibboutz, l'Oasis ou la Posterie.
- Quid des accès ? Les jeunes y auront-il accès facilement ou faudra-t-il deux entrées ?
  - ↳ Commune : il faudra consulter tout le monde pour discuter des accès et voir si le projet s'intègre bien dans la vie du village. Consulter l'école, les locataires des logements d'insertion, les usagers de la salle, le Club des Jeunes, les riverains, … S'il y a trop de réserves, on stoppera le projet. L'utilisation pour d'autres besoins doit encore être précisé.
  - ↳ Dimitri SEVERIN : pour précision, le bâtiment est sur un terrain communal.
- Il y a une salle des fêtes juste à côté liée à l'école, est ce que cela ne fera pas doublon ? Pourra-t-on toujours organiser des fêtes là-bas ?
  - ↳ FRW : cette salle fait partie de l'école ce qui implique certaines contraintes en termes d'utilisation.
  - ↳ Commune : l'utilisation doit encore être précisée. Le projet est bien d'à la fois pérenniser le Club des Jeunes mais aussi de l'ouvrir à d'autres associations, de manière à ce qu'il puisse exister un lieu central à Thorembais-les-Béguines.

➔ **Il existe une urgence de rénovation, ce projet est donc bien pertinent en lot 1.**
➔ **La CLDR émet un point d'attention pour cette « Maison de village » : il faudra bien associer le Club des Jeunes et les usagers à la réflexion le plus en amont possible, pour éviter les conflits et mauvaises compréhensions.**

Projet 13 - Création de plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages

Jean-Philippe LENS présente à la CLDR l'ensemble des aménagements envisagés (convivialité et plaines de jeux) sur les espaces publics.

Sur la carte, les trois étoiles bleues concernent les espaces publics qui pourraient être aménagés pour la valorisation des ruisseaux (lien avec le projet 29).

<u>Questions posées par l'Auteur :</u>

- ➔ Quid de ces 3 nouveaux espaces publics ? Qu'en pense la CLDR ?
- ➔ Faut-il des aménagements de convivialité en plus ou pas de ceux cités sur la carte ? Si oui, où ?

<u>Réactions de la CLDR :</u>

- Concernant Malèves-Sainte-Marie-Wastines, au niveau du ralentissement, le concept de rendre indifférencié l'espace voitures/piétons est bien pensé mais pourrait être mieux mis en œuvre, comme à Tournai par exemple (ou à Bossières). L'aménagement pourrait donc être revu. Sur la place communale de Malèves, ajouter des tables et des bancs serait vraiment l'idéal tout en préservant une grande surface disponible pour l'accueil d'un chapiteau ou les activités des mouvements de jeunesse.
- La création d'un espace public à la Source est une bonne idée. Pourquoi pas aussi proposer des barbecues accessibles à tous ?
- Il faudrait penser à placer davantage de bancs et aménager de petites plaines de jeux du côté de la place de Malèves (en dehors de la partie espace de foot qui sert aussi pour les scouts). À la Source aussi (Wastines) : installer des modules de jeux et réaménager le site.
- Concernant la création d'espaces publics à Thorembais-Saint-trond, la deuxième étoile – le Ponceau près de la Brasserie Val Duc – mériterait en effet des aménagements de convivialité. La fête des voisins pourrait avoir lieu à cet endroit pour égayer le village. Par contre, l'aménagement du côté de la plaine de jeux Davister qui existe déjà ne semble pas nécessaire.
- Par contre, sur cette plaine de jeux, il existe un problème de sécurité pour les enfants avec le ruisseau qui passe sur le côté. Il faudrait prévoir un petit aménagement pour sécuriser le lieu.
- Ne serait-il pas mieux de créer des espaces dans les villages qui n'en ont pas avant de développer ou d'améliorer les espaces déjà existants ?
- À Perwez-Centre, à part au centre sportif et à la rue du Pré-aux-Joncs, il n'y a pas de plaines de jeux. Cela reste insuffisant. Plusieurs membres abondent en ce sens. Peut-on envisager une nouvelle plaine de jeux, rue Salmon/Saint-Roch par exemple (la place est déserte) ? Il serait intéressant de voir ce qui est possible. Une autre participante qui habite à côté de la place Saint-Roch trouve aussi qu'il faudrait à minima mettre des bancs corrects et la rendre plus

conviviale, mais attention à la vitesse des voitures, la rue Saint-Roch est très problématique niveau sécuritaire.

↳ *Véronique DE BROWER : il sera nécessaire de bien réfléchir à la question de la sécurité, de la mobilité et de la localisation des plaines de jeux. La difficulté première reste de les faire accepter là où on souhaite les installer. N'oublions pas la levée de boucliers des riverains sur le projet inscrit initialement dans le cadre du budget participatif…*

- L'espace Notre-Dame à Malèves et « la Source » sont en effet à réhabiliter. Concernant Orbais, le carrefour Trémouroux - Chapelle à la Barre est très dangereux. C'est difficile en l'état actuel d'imaginer un espace de convivialité. Les villages devraient passer en zone 30km/h. Le bruit des voitures y est assourdissant. D'autres membres soutiennent ce propos : c'est l'occasion d'y faire réduire la vitesse et d'envisager un aménagement.

  ↳ *Véronique DE BROWER : un aménagement de sécurité routière est justement prévu d'ici peu pour une première amélioration.*

6. Agenda : les suites

- **Mardi 25 mai à 19h45** : Groupe de travail Perwez Cyclable (par visioconférence)
- **Mai/Juin** : 1 à 2 réunions de CLDR pour répondre aux questionnements de l'auteur de PCDR sur les fiches des lots 2 et 3.

7. En action et divers

- **Le 18 mai 2021 à 19h30** : **présentation du projet de Plan Communal de Mobilité (PCM)** par visioconférence et diffusé sur YouTube à la population.

Question de la CLDR :

- Quid du Budget Participatif 2021 ? Qu'en est-il du nouveau règlement ?

  ↳ *La Commune est en attente de la publication officielle des documents par la Région.*

Véronique DE BROUWER remercie les participants pour le travail effectué, d'autant plus que la réunion a duré plus longtemps que prévu. La FRW remercie la CLDR pour son implication. Un membre remercie la FRW et souligne que c'est un plaisir de voir les projets avancer. Elle demande en conclusion s'il est possible de rappeler dans les mails envoyés le lien vers les PV et documents du drive.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Évolution des projets du lot 1

01/07/2021

de la soirée

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 21/04/2021
2. Evolution des **projets du lot 1**
3. **Les suites**
4. **En action** & **Divers**
   - Point d'info sur les **projets du budget participatif 2020**

1. Approbation du compte rendu du 21/04/2021

Une question ? Des remarques ?

→ **En suivi : ROI approuvé par le Conseil communal et liste des membres CLDR adaptée**

Perwez

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural PCDR

Etat avancement projets du lot 1

CLDR – 01/07/2021

BR(EA)²M

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
PROJET 0.1 - Comité "agriculture"		*LOT 0*	
PROJET 1.1 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux			
PROJET 1.2 - Skate park au centre sportif			
PROJET 1.3 - Maisons de village au Club des jeunes de TLB			
(PROJET 1.4 - Chemin cyclable au Long Pont)			
PROJET 1.5 - Cœur de village d'Orbais			
PROJET 1.6 - Balisage des sentiers existants			
PROJET 1.7 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais			
PROJET 1.8 - Espace public de quartier au Ponceau			
PROJET 1.9 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus			
PROJET 1.10 - Développement de la dynamique Zéro Déchet			
PROJET 2.1 - Marché couvert et espace de convivialité sur la place de Perwez			
PROJET 2.2 - Logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré			
PROJET 2.3 - Maison des Jeunes à Perwez			
PROJET 2.4 - Espace Test Maraicher			
PROJET 2.5 - Espaces de convivialité dans les villages			
PROJET 2.6 - Supports et événements de valorisation du patrimoine			
PROJET 2.7 - Balisage et marquage de pistes cyclables			
PROJET 2.8 - Chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale			
PROJET 2.9 - Réserve transcommunale avec Gembloux			
PROJET 2.10 - Groupe citoyens pour la mise en œuvre des projets "nature"			
PROJET 2.11 - Formules d'accueil des nouveaux habitants			
PROJET 2.12 - Festival des contes et de littérature jeunesse			
PROJET 3.1 - Atelier rural			
PROJET 3.2 - Maison Multi-Services/logements dans la cure de TST			
PROJET 3.3 - Rénovation de la cure de MSMW			
PROJET 3.4 - Rénovation de la cure d'Orbais			
PROJET 3.5 - Rénovation de l'ancienne école Bogaerts			
PROJET 3.6 - Rénovation de la Posterie			
PROJET 3.7 - Espace de convivialité au Blanc Bois			
PROJET 3.8 - Réseau de chaleur à partir de Derbigum			
PROJET 3.9 - Offre touristique équestre			
PROJET 3.10 - Filière viticole			
PROJET 3.11 - Aménagement d'un lieu pour habitat léger			
TOTAL	**10**	**12**	**11**

BR(EA)²M

Projet 1.1 : Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

Acteurs rencontrés pour ce projet

- **Contrat de Rivière**
- **Province (gestionnaire de cours d'eau)**
- **Club de pétanque**
- **Notre Maison**
- **Infrasport (SPW)**

Projet 1.2 : Skate park au centre sportif

Rencontres menées en lien avec les projets « jeune »

1) <u>4 mai 2021</u> : Rencontre avec Maison des Jeunes de Orp-Jauche
2) <u>29 juin 2021</u> : Rencontre avec Infrasport

Projet 1.3 : Maison de village au club des jeunes de TLB

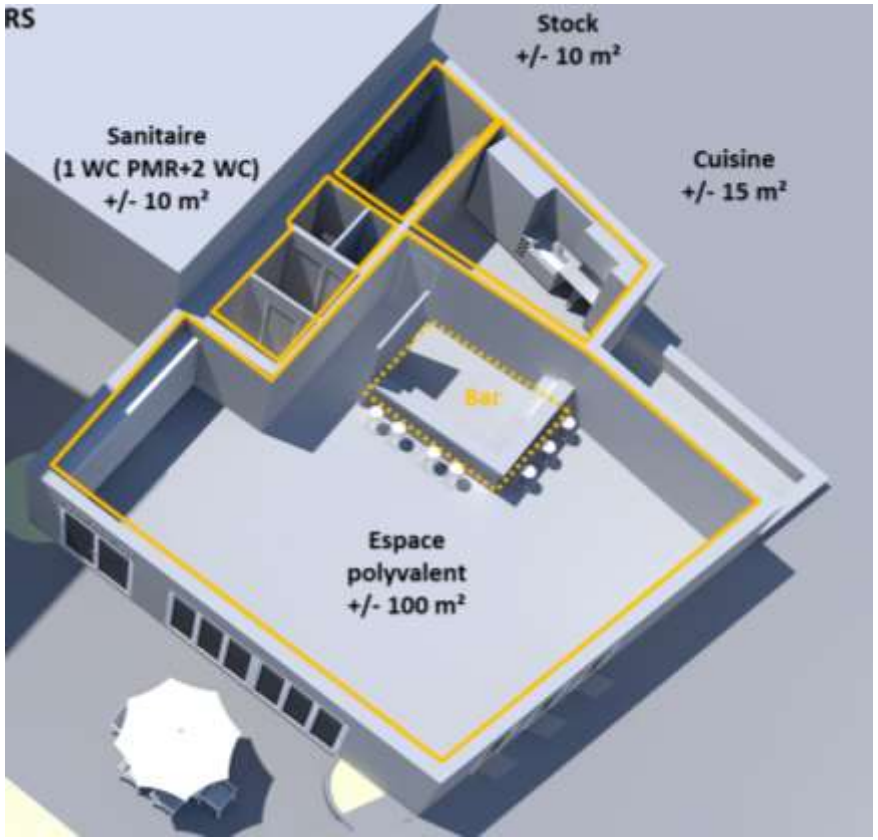

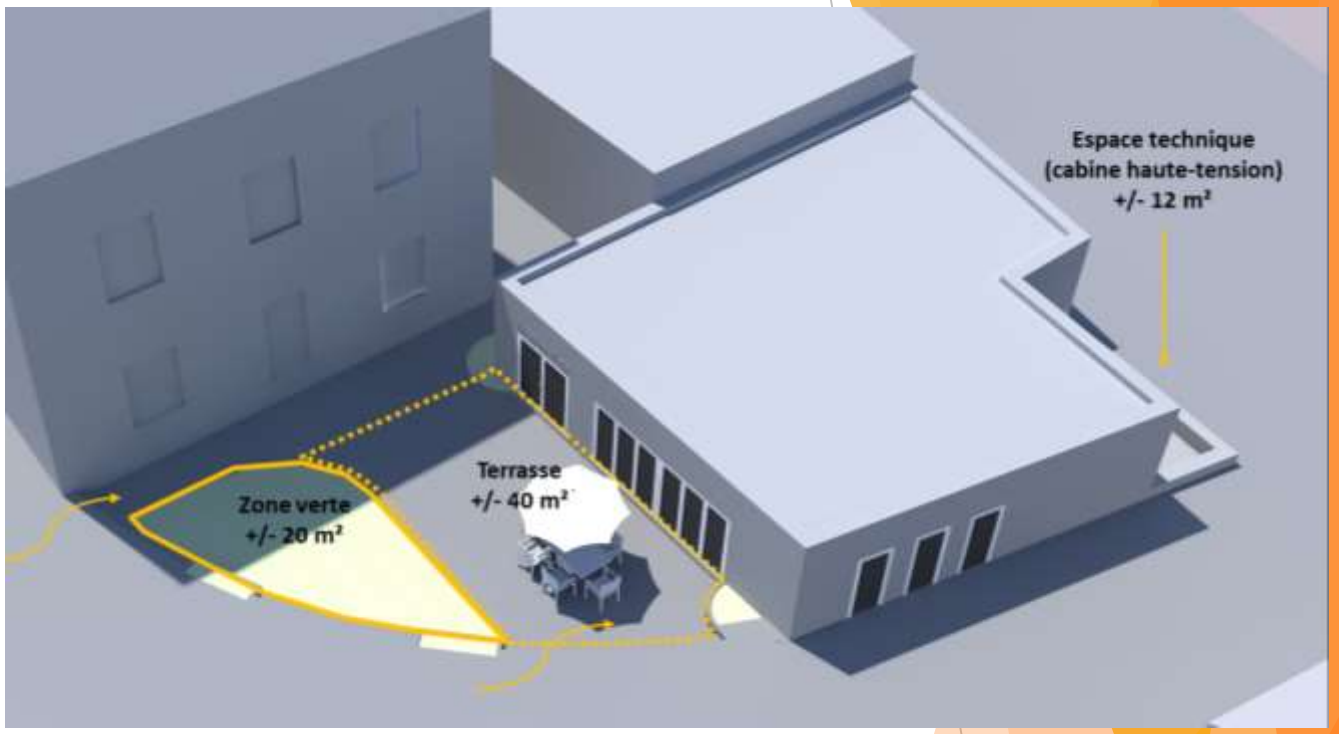

Estimatif = +/- 220.000€

DR(EA)²M

3. Retour sur le Groupe de Travail Perwez Cyclable

2 rencontres :

1) <u>25 mai 2021</u> : **Réunion de lancement / cadre de travail et présentation du réseau cyclable existant et projeté (uMap)** – 17 participants

   + Travail intermédiaire *: avis des participants sur les réseaux existants et projetés*

2) <u>22 juin 2021</u> : **Info « audit cyclable » / Info projets cyclables sur voiries régionales et discussion sur les projets « vélos »** – 15 participants

3) <u>Suites du GT</u> : **Comité de suivi « Wallonie cyclable » de Perwez** *(suivi réflexion et projets : chemin réservé, ralentissement des vitesses, stationnement vélo, formation vélo, etc.)*

Projets PCDR identifiés ?

- **Aménagement itinéraire cyclable au Long Pont** → Quelle priorité (lot 1,2 ou 3) ?
- **Marquages/balisages cyclables pour renforcer les liaisons cyclables** en complément de Wallonie cyclable → Plutôt en lot 2 ou 3 car non localisés à ce stade
- **Aménagement sur voiries régionales** → Hors PCDR (Wallonie cyclable, Plan INFRA du SPW)

Itinéraire cyclable traversant le Long Pont

- **Demande formulée notamment par Jacques LUYCKX**
  - ➢ ***Fut inscrit dans un plan PICverts, sans réalisation côté Perwez (mais aménagé côté Gembloux)***
  - ➢ ***A fait l'objet d'une demande commune des GRACQ de Perwez, Walhain et Gembloux***

Traversée des étangs du Long Pont à Perwez

Jogging « Je Cours pour Ma Forme – Ramillies » à Grand-Leez, 5 juin 2021

(Projet 1.4 : Chemin cyclable au Long Pont)

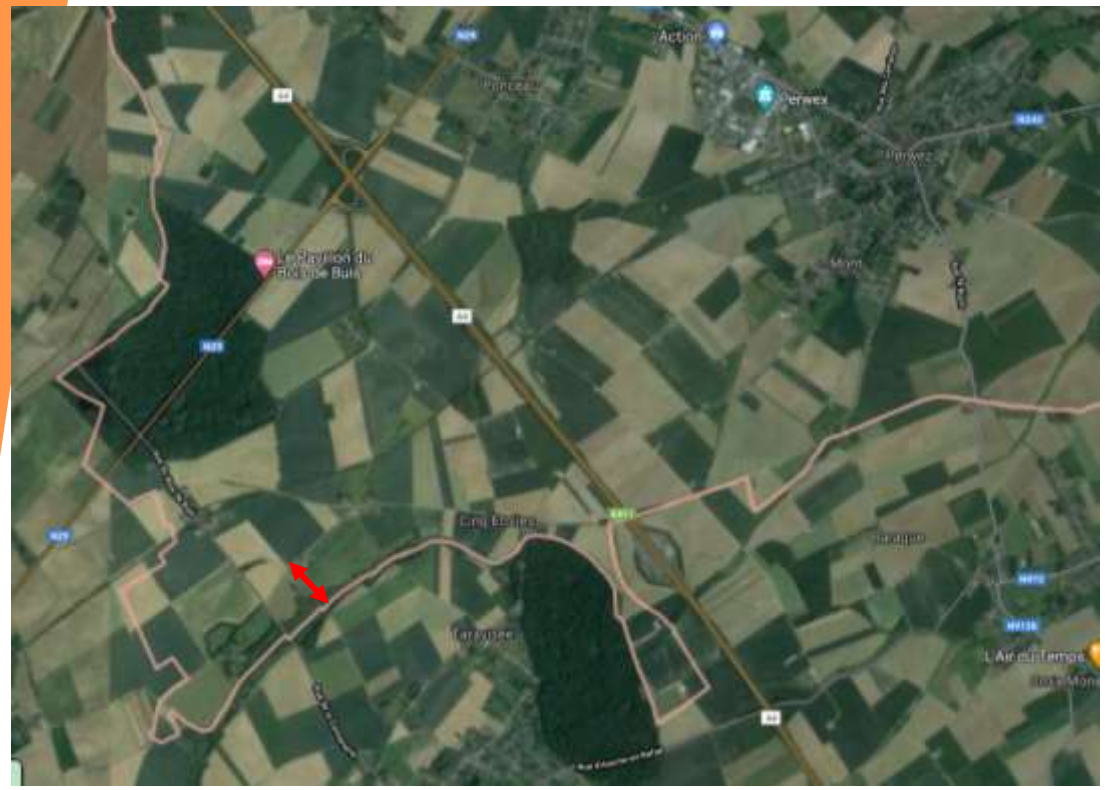

Projet 1.5 : Cœur de village d'Orbais

Estimatif = +/- 462.500€

Projet 1.6 : Balisage des sentiers existants

Dossier introduit et retiré du budget participatif = 55 panneaux/poteaux à placer/remplacer pour 40 sentiers dans les centres de Perwez, Orbais, TLB, TST et MsMW = 4.500€

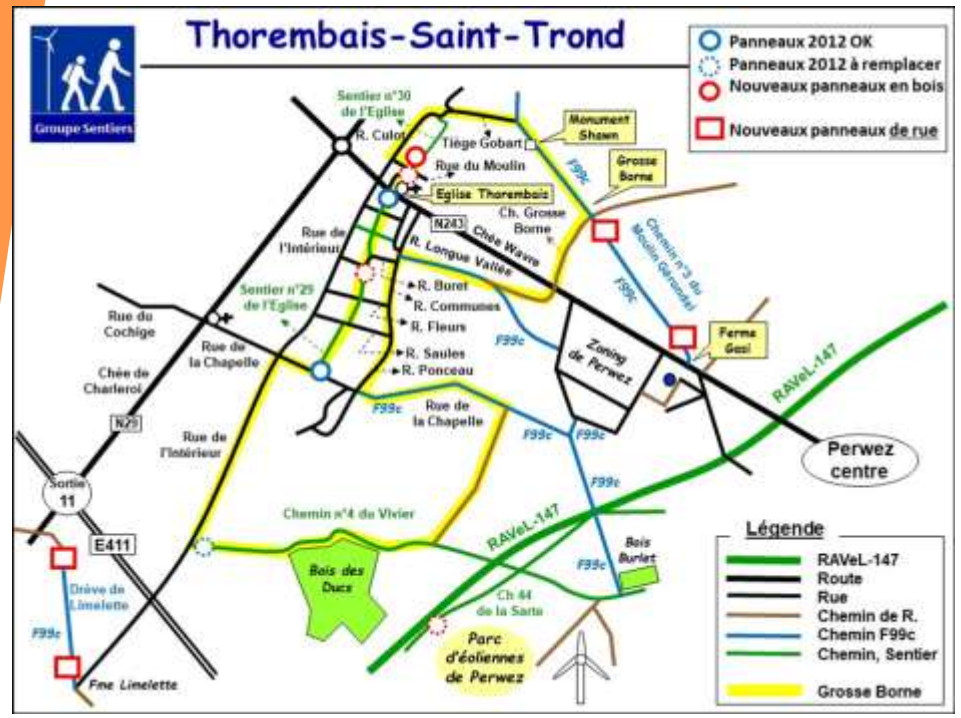

Tous les tronçons sont usités et sans conflits

Projet 1.7a : Valorisation du Thorembais et de l'Orbais

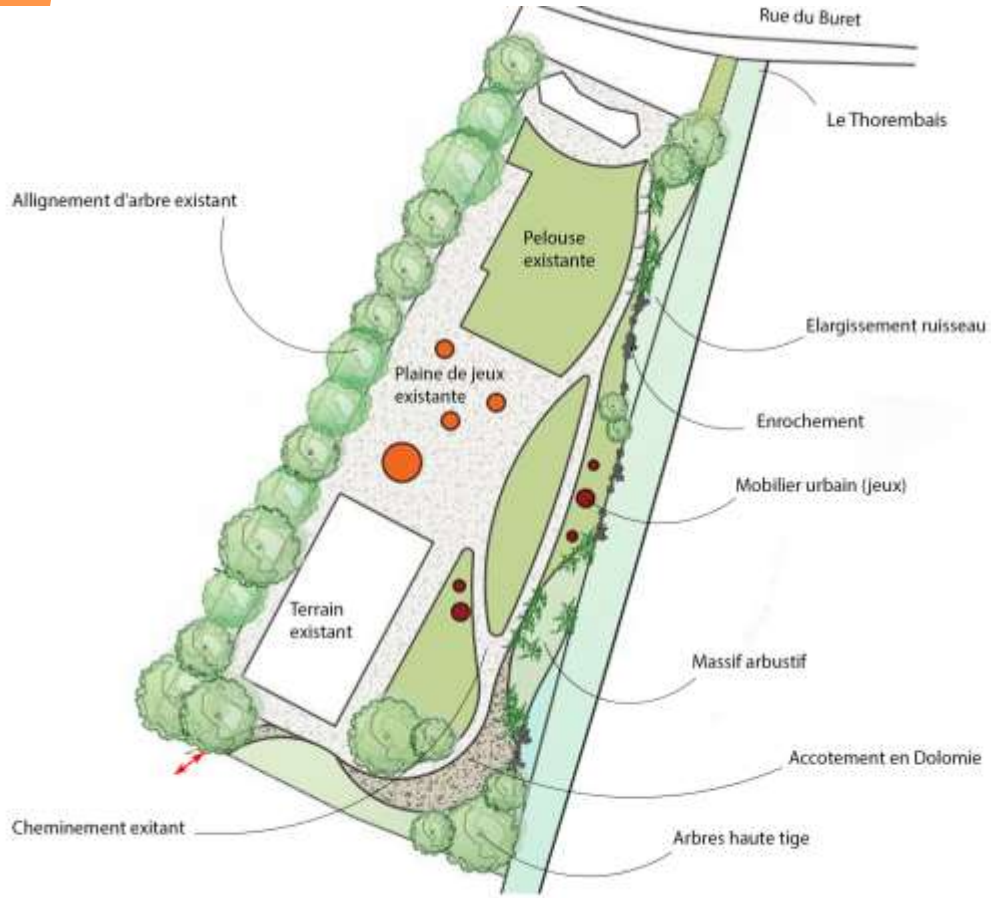

Estimatif = +/- 35.000€

Rencontres menées en lien avec les projets « cours d'eau »

1) **<u>16 juin 2021</u> : Rencontre avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette**
2) **<u>22 juin 2021</u> : Rencontre avec le gestionnaire des cours d'eau (Province)**

Projet 1.7b : Valorisation du Thorembais et de l'Orbais

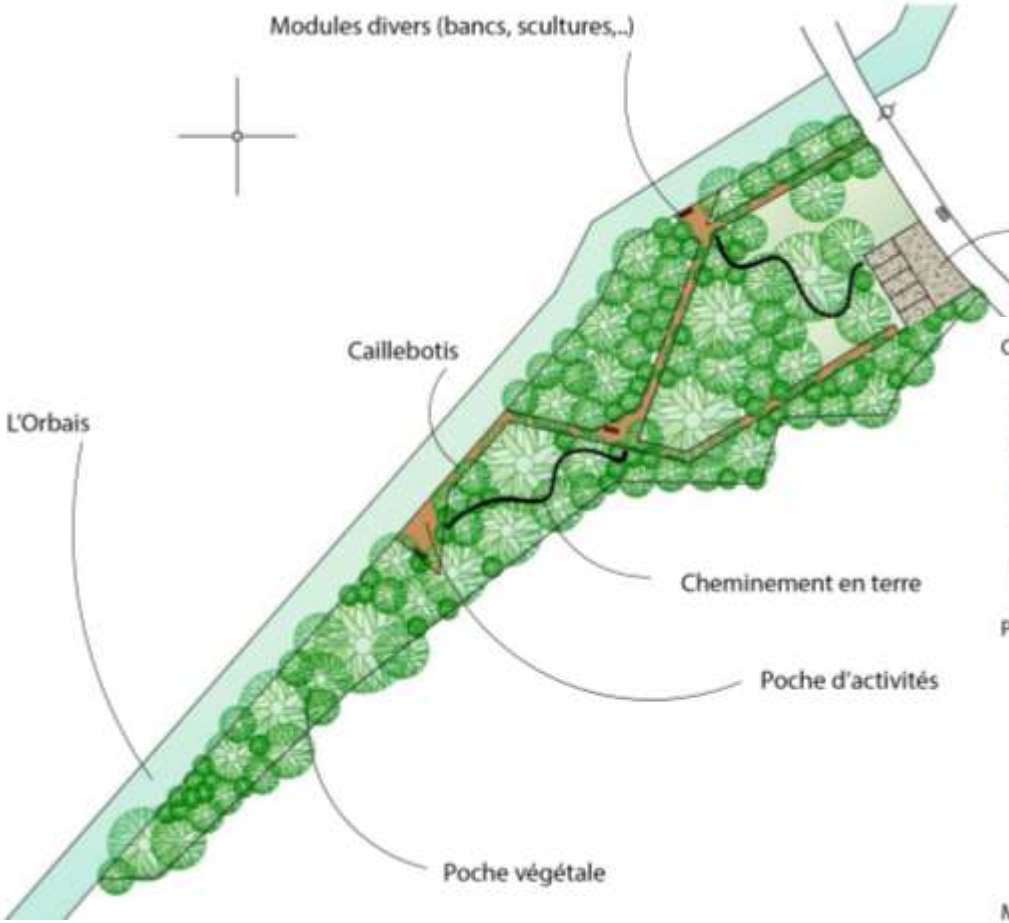

Caillebotis

Poches d'activités

Modules d'assise

Estimatif = +/- 113.600€

Projet 1.8 : Espace public de quartier au Ponceau

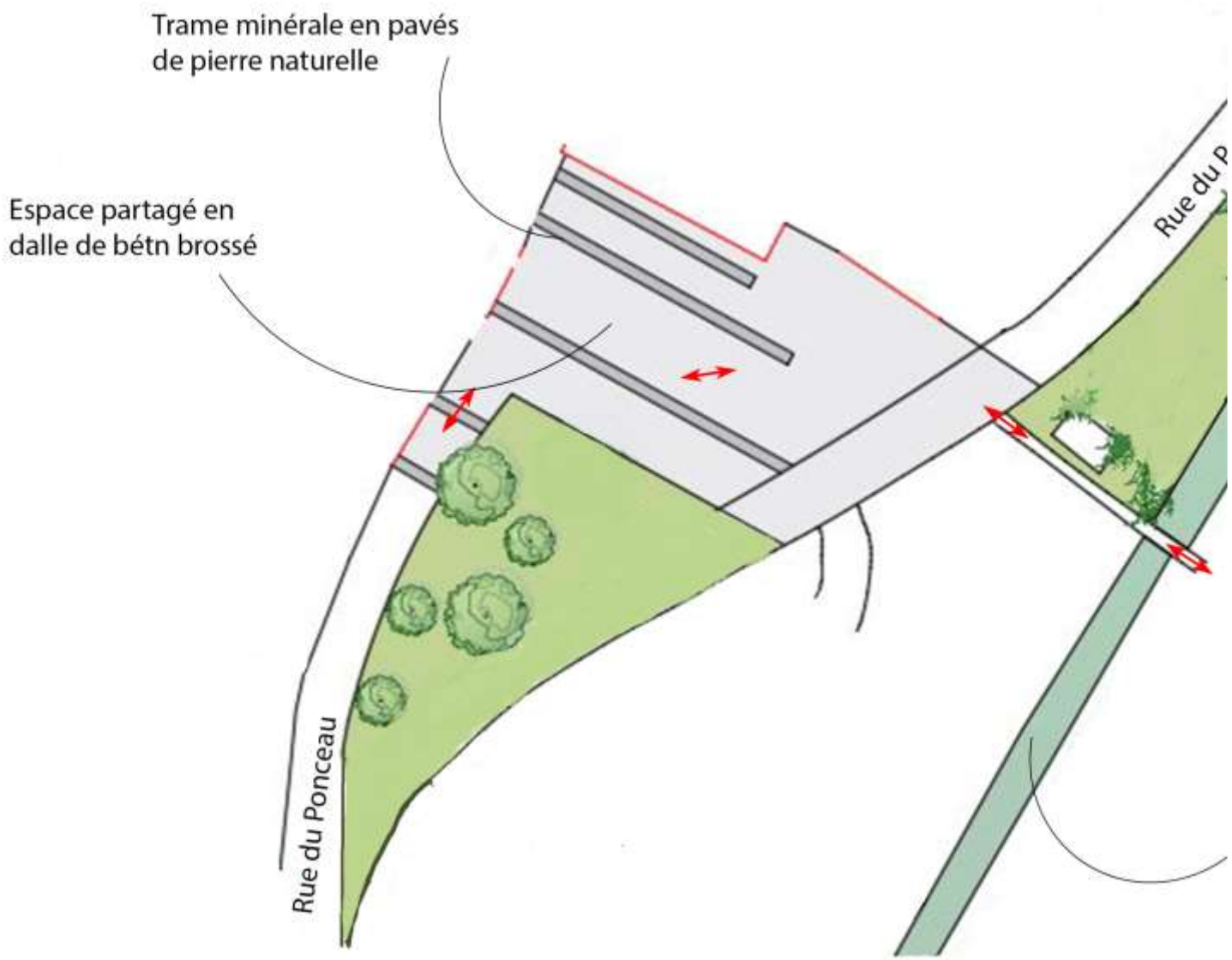

Estimatif = +/- 170.000€

Projet 1.9 : Organisation de ramassage scolaire à pied, vélos, bus et co-voiturage

1) A pied/vélos :
   → S'adresser aux assoc de parents et instituteurs
   → Pédibus : Wallonie Portail mobilité + ASBL Tous à pied
   → Vélobus : Pro-vélo
      => Est-ce que chaque école est équipée d'un parking vélo ?

2) En bus :
   → Car communal ?

3) Co-voiturage:
   → Profiter des multiples applications existantes
      https://www.schoolpool.be/ (Taxistop)
      https://www.koalift.com/

Améliorez la mobilité de vos citoyens dans votre commune

Koalift est une application mobile pour les familles qui les aide à se connecter avec d'autres familles, à organiser et à partager facilement les voyages de leurs enfants au sein de leurs communautés de confiance.

Projet 13 : Création de plaines de jeux et espaces de convivialité dans les villages

BR(EA)²M

2. Discussion sur les projets du lot 1

6. Les suites de l'élaboration

- **Fin août 2021 :** Finalisation rédaction des fiches-projets par DR(EA)²M
- **Septembre/octobre 2021 : Avis sur les fiches-projets (Collège, CLDR, FRW)**
- **Novembre 2021 :** Validation par Collège communal des fiches-projets modifiées
- **Janvier 2022 :** Finalisation rédaction PCDR
- **Février/mars 2022 : Validation avant-projet PCDR (CLDR, Collège)**
- **Avril 2022 :** avis de conformité de l'avant-projet de PCDR (SPW)
- **Mai 2022 :** approbation avant-projet de PCDR par Conseil communal

7. En action et divers

- **Des nouvelles concernant les projets du budget participatif 2020**
  - ✓ ***Le four à pain*** → *Rita Mertens*
  - ✓ ***Les autres projets*** → *Véronique de Brouwer*
- **Autres ?**

ENFIN !!

Le Four à Pain Villageois

Un projet (pilote) citoyen parrainé par l'ASBL du 15 août et bénéficiant d'un budget participatif octroyé par la commune de Perwez

Venez découvrir notre première activité les **14 et 15 août** lors de la fête du Village de **Malèves-Ste-Marie-Wastines**

Nos objectifs:

- Faire connaître notre projet et valider/ réveiller l'intérêt des habitants
- Les faire participer et leur faire déguster nos preparations et(re-)découvrir le goût du bon pain
- Renforcer le rang des bénévoles pour préparer le projet définitif

Le GAL'OPAIN nous est prêté par le GAL Hesbignon

Au programme des 2 jours:

Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-NC

- Le matin
  - allumage du four dès 8h
  - Préparation des Focaccias -→ prêtes pour +/- 11h
  - Préparation des pâtes à pains -→prêts pour +/- 12h
    - Tartines garnies et Focaccias seront proposés à la consommation
  - Le dimanche: organisation d'un atelier pain (max 8 personnes, sur inscription)

Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-NC

- L'après-midi
  - Préparation de pains spéciaux et/ou pains pour des tartines garnies
  - Préparation de Focaccias
    - Tartines garnies et Focaccias seront proposés à la consommation
  - Le Dimanche: organisation d'un atelier Focaccia (max 8 personnes, sur inscription)

Merci pour votre participation !

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 6 juillet 2020

CLDR de Perwez – Réunion plénière en présentiel
Le jeudi 1er juillet 2021, salle du Kibboutz à Orbais
Compte rendu *(version corrigée le 14/12/2021)*

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (11/36) : Vincent BRETTON, André COLLIN, Étienne COOLS, Pierre COURTOY, Anne-Françoise DELSAUTE, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Lisa MENCHI, Rita MERTENS, Bernard RAUCENT, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (1/11) : Véronique DE BROUWER*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (11) : Donatienne BLANJEAN, Marc BOULANGER, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Mounira HAMZAOUI, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Michel THIRION*
  - ***Membres élus** (2) : Joëlle ALDRIC, Jordan GODFRIAUX*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres de la CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du compte rendu de la CLDR du 21 avril 2021**
2. **Présentation et échanges sur l'évolution des projets du lot 1**
3. **Suites de l'élaboration**
4. ***« En action »* & divers**

FRW

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 21/04/2021

Michaël PLUIJGERS souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et rappelle les règles sanitaires à respecter pendant la réunion.

Véronique DE BROUWER excuse M. Le Bourgmestre. Ravie de ces retrouvailles en présentiel, elle tient à remercier les membres de la CLDR pour leur participation. Elle repasse la parole à la FRW pour la présentation de l'ordre du jour.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 21/04/2021 est approuvé sans remarque.

En suivi, Michaël PLUIJGERS précise que le nouveau R.O.I. de CLDR a bien été approuvé par le Conseil communal et que la liste des membres représentant le quart communal a été adaptée. Cette composition adaptée du quart communal a été approuvée en séance du conseil communal du jeudi 24 juin dernier. La part politique de la CLDR est ainsi passée de 13 à 11 membres : Pasqualina GREDE pour ENSEMBLE ! et Murielle DARDENNE pour DRC+ n'en font plus partie. La CLDR a reçu par mail les documents mis à jour.

2. Présentation et échanges sur l'évolution des projets du lot 1

Cfr. Présentation en annexe 1.

PROJET 0.1 - Comité "agriculture"
PROJET 1.1 - Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux
PROJET 1.2 - Skate park au centre sportif
PROJET 1.3 - Maisons de village au Club des jeunes de TLB
(PROJET 1.4 - Chemin cyclable au Long Pont)
PROJET 1.5 - Cœur de village d'Orbais
PROJET 1.6 - Balisage des sentiers existants
PROJET 1.7 - Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais
PROJET 1.8 - Espace public de quartier au Ponceau
PROJET 1.9 - Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus
PROJET 1.10 - Développement de la dynamique Zéro Déchet

Jean-Philippe LENS, Auteur de PCDR, cite les 10 projets du lot 1. Il va expliquer les changements et évolutions apportés pour chaque projet depuis la dernière CLDR. La rédaction plus complète des fiches-projets se fera cet été.

A noter que deux projets se placent désormais en lot 2 :

- PROJET 2.5 - Espaces de convivialité dans les villages → La localisation de plusieurs espaces de convivialité étant encore indéfinie ou incertaine à ce stade, il manque d'éléments pour en faire une fiche du lot 1. Il semble dès lors plus pertinent de placer la fiche en lot 2.
- PROJET 2.7 - Balisage et marquage de pistes cyclables → Suite au Groupe de Travail « Perwez Cycliste », la fiche initiale « pistes cyclables stratégiques » se subdivise en plusieurs fiches, celle-ci pouvant être placée en lot 2 ou 3.

La numérotation des différentes fiches a été mise à jour. Il ne s'agit pas d'un ordre de priorité au sein des lots, mais d'une répartition arbitraire.

❖ Projet 1.1 : Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

Ce projet a fait l'objet de modifications suite à la rencontre de différents acteurs / parties prenantes :

- Le Contrat de Rivière Dyle-Gette ;
- La Province (gestionnaire de cours d'eau) ;
- Le Club de pétanque ;
- L'ASBL Notre Maison (propriétaire du terrain adjacent) ;
- Infrasport (SPW).

L'esquisse présentée répond à deux demandes : accueillir les infrastructures du Club de pétanque (6 terrains couverts + 7 terrains en extérieur) et proposer un espace de convivialité / biodiversité.

L'infrastructure sportive se veut douce, intégrée au mieux à l'environnement. La présence du Club garantira un contrôle social (surveillance de la zone). Un dévoiement du cours d'eau est prévu pour qu'il puisse retrouver son lit d'origine et pour qu'il y ait une mise en valeur / séparation entre l'espace couvert dédié à la pétanque et l'espace de convivialité ouvert et naturel. Un point à discuter avec la CLDR : les terrains de pétanque devraient-ils être plus diffus, moins concentrés sur la première partie du terrain ?

Sur le reste de l'espace, des mares de différentes profondeurs sont prévues, permettant différents écotopes. Une petite zone pour approcher le ruisseau (estrade en gris sur la carte) sera intégrée. La contrainte du collecteur est bien prise en compte. La liaison vers le terrain « Notre Maison » est prévue, permettant un accès aux riverains. Ces derniers ne souhaitent pas d'infrastructure bruyante de type plaine de jeux mais bien un verger / prairie fleurie pour garder de la quiétude. Une boucle de promenade à l'intérieur du site invitera à la détente. Au niveau du parking, une quinzaine de places seront proposées. Il serait difficile d'en mettre davantage car il n'est pas possible de « tirer » plus loin le ruisseau pour agrandir davantage le parking. Le Contrat de Rivière et la Province ont recommandé de retravailler l'angle du cours d'eau au niveau de la route (plus doux, éviter un coude à 90°C) et d'accentuer la sinuosité du cours d'eau.

Questions / remarques de la CLDR :

- Un membre demande quel est l'intérêt de dévier le ruisseau. Il ajoute qu'il faut prendre en considération la situation de ce terrain situé en zone inondable (terrain marécageux). En cas d'intempéries, les terrains de pétanque pourraient se retrouver inondés. Serait-il alors possible de placer les terrains de pétanque plus loin sur la parcelle pour éviter les risques d'inondation ? Un membre ajoute que c'est à son sens également un point d'attention important et qu'il faut en effet considérer avec une grande attention les aléas climatiques.

  ↳ *Jean-Philippe LENS : l'intérêt de dévier le ruisseau est qu'il puisse retrouver son lit d'origine. Aussi le méandre accentué et les enrochements/plantations amélioreront sa qualité. L'un des principaux inconvénients si l'on recule les activités de la pétanque sera l'accès aux terrains depuis la zone de parking.*

  ↳ *Véronique DE BROUWER : les risques d'inondation seront bien évidemment analysés par la Province, en lien avec le Contrat de Rivière. La Commune prendra en considération toutes les données supplémentaires apportées. Le projet passera par une phase d'étude plus poussée lors de la convention-faisabilité. Tout sera mis en place pour éviter ces risques et il n'est évidemment pas question de tout bétonner. Il faut néanmoins considérer l'avis positif reçu à ce stade sur le projet de la part du gestionnaire de cours d'eau et du Contrat de Rivière.*

- Un membre trouve dommageable le bétonnage des places de parking. Elle ajoute que l'urbanisation renforce ces problèmes d'inondations actuellement rencontrés à Perwez.

  ↳ *Des solutions de parkings perméables pourront être étudiées dans l'étude de faisabilité.*

- Un membre trouve qu'il est logique de maintenir l'urbanisation (espace couvert de la pétanque) sur le côté voirie plutôt qu'au milieu du terrain. Les terrains extérieurs pourraient effectivement être un peu plus dispersés sur le reste du site avec des zones plus intimes et mieux intégrées afin de créer un attrait pour les joueurs et les visiteurs (prendre exemple sur des sites en France). Il faudrait vérifier ce point avec le Club de pétanque. Le cheminement pourrait rester en zone d'absorption et ne pas être bétonné.

- Plusieurs membres indiquent que la délocalisation de l'activité pétanque les perturbe. Ils pensent que l'éloignement de cette activité de l'hyper-centre est dommageable. La CLDR souhaitait à l'origine que l'espace d'Alvaux soit un espace de convivialité et de biodiversité. Pourquoi ne pas envisager de maintenir la pétanque sur le site de la gare, dans le fond ? Cela maintiendrait un peu de convivialité dans le Centre. L'espace d'Alvaux pourrait être convivial d'une autre manière. Comment l'espace de la gare va-t-il évoluer sans la pétanque ? Plusieurs membres sont inquiets et aimeraient que les deux réflexions puissent être menées en parallèle.

- Plusieurs membres demandent si le club de pétanque est bel et bien motivé par le projet ?

  ↳ *Véronique DE BROUWER : Oui, le club de pétanque s'y retrouve, tout comme la Province et « Notre Maison », car le site et ces activités permettraient d'apporter la convivialité souhaitée. Ce sont en outre des activités « douces » qui seront peu impactantes pour l'environnement et la quiétude du lieu. « Notre Maison » est dès lors favorable au projet car cela permettra aux habitants des logements concernés, mais aussi aux autres habitants de la commune, de disposer d'un espace vert et de détente, sans nuisances sonores.*

- Un membre trouve que le point positif est qu'il y a plusieurs promenades dans le coin et qu'une pause peut être prévue dans cet espace, en lien potentiel avec le RAVeL.

Synthèse des recommandations et avis de la CLDR :

- ➢ Analyser les risques d'inondation et prévoir des aménagements adéquats en lien avec la Province (ex : un « bassin d'orage », relier les mares au cours d'eau, voire d'autres aménagements limitant les risques). Éviter de bétonner tout le site sans tenir compte des risques d'inondation, trouver des solutions « perméables ».
- ➢ Disperser les terrains extérieurs de pétanque sur le site (à confirmer avec le Club).
- ➢ Prévoir un accès au site pour les PMR.
- ➢ Prévoir l'entretien du site, à charge de la Commune, dans la budgétisation du projet.

➔ **Avis : de manière globale, la CLDR adhère au projet pour autant que les recommandations reprises ci-dessus soient prises en considération. Les principales préoccupations de la CLDR sont de limiter les risques d'inondation et de s'assurer auprès du Club de pétanque qu'ils soutiennent ce projet et acceptent de quitter la place de Perwez pour cette nouvelle localisation.**

➔ **Première demande de convention** : la CLDR maintient ce projet en première demande de convention, en tenant compte des recommandations émises.

❖ Projet 1.2 : Skatepark au centre sportif

Jean-Philippe LENS explique qu'il n'y a pas eu de modification sur ce projet depuis la dernière rencontre avec la CLDR. L'espace de convivialité sera bien une infrastructure de type skatepark reconnue et subsidiée par Infrasport (et non par le Développement rural), d'où le changement d'intitulé. L'aménagement prévu en béton a été validé lors de la dernière CLDR ainsi que par les acteurs jeunesses du territoire. Le métré reste à évaluer précisément. La volonté reste de co-construire ce skatepark avec les jeunes.

Des rencontres ont eu lieu avec la Maison des Jeunes d'Orp-Jauche (le 4 mai 2021), pour le projet de Maison des Jeunes en lot 2, et avec Infrasport (le 29 juin 2021) pour échanger sur la procédure à mettre en place afin de pouvoir bénéficier des subsides pour le projet de skatepark. Si le skatepark est reconnu comme une infrastructure de quartier, avec une animation sociale (ce qui semble envisageable suite aux échanges avec les acteurs jeunesses), le taux de subside serait de 70%. Autrement, le taux de subside est de 50%. Pour un skatepark, l'estimation globale du coût est de 400€/m², soit environ 200.000€ pour une surface de 500m². Notons que ce projet est le seul à être dédié à 100% aux jeunes dans le lot 1.

Questions et avis de la CLDR :

- Un membre demande combien de places de parking vont être supprimées ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : cela reste à déterminer avec le Centre sportif notamment.*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet et adhère à la solution béton proposée.**

❖ Projet 1.3 : Maison de village au club des jeunes de TLB

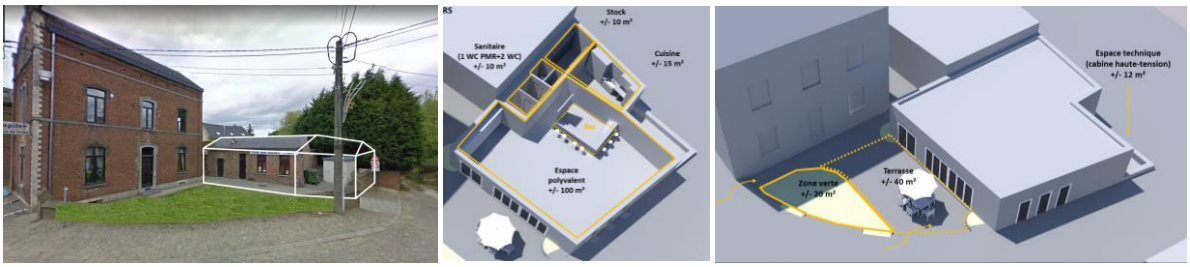

Ce projet de Maison de Village est une extension de l'espace actuel du Club des Jeunes, permettant d'atteindre 100m² d'occupation multifonctionnelle. Contrairement au schéma présenté ci-dessus, le toit sera en pente pour respecter le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural en vigueur dans le village de Thorembais-les-Béguines.

Une cuisine sera prévue, ainsi qu'un espace de stockage et des sanitaires. A l'extérieur, une terrasse et une zone verte sont imaginée, incluant un retrait du muret. Ce projet est le seul situé à Thorembais-les-Béguines en lot 1.

Recommandations et avis de la CLDR :

- Une dépollution du site sera à programmer s'il y a un retrait de la cabine électrique.
- Le retrait du muret inquiète plusieurs membres. En effet, ce muret est sécurisant car il amène une vision de rétrécissement, ce qui fait réduire la vitesse des automobilistes. En ouvrant l'espace, cela pourrait devenir dangereux pour les usagers faibles. Proposition : mettre une haie à la place du muret pour limiter l'espace visuel.
  ↳ *Jean-Philippe LENS en tiendra compte lors de la rédaction de la fiche-projet.*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Projet 1.4 : Chemin cyclable au Long Pont ?

Michaël PLUIJGERS explique que le projet dont il est question aujourd'hui est issu des réflexions du groupe de travail (GT) « Perwez Cyclable ». Pour rappel, la fiche-projet du PCDR « pistes cyclables stratégiques » était très globale et devait être précisée. L'objectif du GT était donc d'identifier des tronçons/projets qui pourraient être financés dans le cadre du Développement Rural. Une multitude d'autres projets ont été discutés et seront pris en considération dans le cadre du Comité de Suivi « Wallonie Cyclable », qui assurera la continuité du GT « Perwez Cyclable ».

Les deux réunions du GT ont eu lieu en ligne les 25 mai et 22 juin 2021. Tout d'abord, il a été demandé l'avis des participants sur la présentation du réseau cyclable actuel et projeté. Puis, un temps d'échanges a permis de discuter de différents projets vélos et des projets sur voiries régionales.

Plusieurs projets en lien avec le PCDR sont ressortis des discussions :

- **L'aménagement de l'itinéraire cyclable au Long Pont** → il s'agit de définir aujourd'hui le niveau de priorité (lot 1,2 ou 3) ?
- **Le marquage / balisage cyclable pour renforcer les liaisons cyclables en complément de Wallonie cyclable** → Plutôt en lot 2 ou 3 car le projet est non localisé à ce stade (le Comité de Suivi « WalCy » doit préciser ces liaisons).
- *Aménagement sur voiries régionales → Si ce type de projet a concentré une grande partie des discussions, il ne sera pas inclus dans le PCDR car le Développement Rural n'intervient pas sur les voiries régionales. Certains aménagements sur voiries régionales sont prévus et pourront être financés dans le cadre du Plan « Infrastructure et Mobilité pour Tous » de la Région, voire pourront éventuellement bénéficier d'une aide à l'aménagement via le Plan Wallonie Cyclable de la Commune.*

L'aménagement de l'itinéraire cyclable traversant le Long Pont a été proposé par Jacques LUYCKX, membre de la CLDR qui a participé au GT. Il avait rappelé que ce projet fut inscrit au plan PICvert de 2006, sans réalisation côté Perwez (mais aménagé côté Grand-Leez - Gembloux). Ce projet a aussi fait l'objet d'une demande commune des GRACQ de Perwez, Walhain et Gembloux.

<u>Questions et recommandations :</u>

- Un membre indique que le chemin du Long Pont reçoit toutes les eaux qui ont besoin de s'écouler. Il ne voit pas d'intérêt à cet aménagement car la zone est, selon lui, trop humide. Le niveau est bas. La seule solution serait sans doute de faire une piste cyclable surélevée, ce qui parait compliqué. Un autre membre se demande si un enrochement ne serait pas une solution pertinente.
- Pourquoi le projet inscrit au plan PICvert en 2006 n'a pas abouti ?
  - ↳ *D'après quelques membres, il y aurait eu trop de contraintes financières ou techniques (information à confirmer).*
- Un membre demande d'établir un budget pour estimer au mieux le bénéfice-coût et permettre à la CLDR de se situer au mieux.
  - ↳ *FRW : une estimation sera réalisée par l'Auteur. Puis l'étude de faisabilité précisera ce coût une fois la fiche-projet activée.*
- Est-ce un tronçon avec du passage ?
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : si ce tronçon est surtout utilisé par les Grand-Leeziens, c'est aussi et surtout un itinéraire « point nœud » de Perwez. La déviation est possible mais le trajet n'est alors plus sécurisant. Ce tronçon reste donc important.*
- Plusieurs membres attirent l'attention sur l'énergie que pourrait prendre la mise en place d'un tel projet s'il est techniquement compliqué et situé en zone humide.

➔ **<u>Avis</u> : la CLDR est favorable de placer ce projet en lot 1 *(6 votes pour, 2 votes pour le lot 2, abstention des autres membres).* L'étude de faisabilité permettra de se prononcer pour la suite du projet. Si le coût est jugé trop élevé par la CLDR lors de la phase d'étude, il pourrait être recommandé de ne pas poursuivre le projet.**

➔ La CLDR est d'accord de maintenir ce projet « marquage cyclable » en lot 2.

❖ Projet 1.5 : Cœur de village d'Orbais

Jean-Philippe LENS présente le projet d'aménagement de voiries et de l'espace public dans le cœur de village d'Orbais, l'objectif étant de créer un espace partagé (système de plateaux). Un réaménagement de l'entrée du parc côté sud serait prévu (plantations, massif de plantes, boîte à livres) ainsi qu'un stationnement perméable permettant l'accès au parc.

Coût estimatif du projet = +/- 462.500€.

Remarques et avis de la CLDR :

- Un membre remarque qu'il faudra veiller à respecter les normes européennes notamment en matière de largeur de voiries
  - ↳ *Tous ces éléments seront bien entendu pris en considération lors de la mise en œuvre du projet*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Projet 1.6 : Balisage des sentiers existants

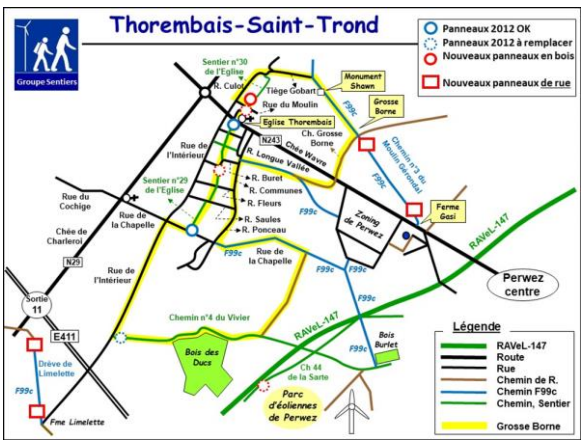

Pour rappel, ce projet fait référence au dossier introduit dans le cadre du budget participatif, et qui en a été retiré pour des contraintes administratives. L'objectif est de placer/remplacer 55 panneaux/poteaux pour 40 sentiers dans les centres de Perwez, Orbais, TLB, TST et MSMW.

Ce projet a fait l'objet d'échanges entre Jean-Philippe LENS et Jacques LUYCKX et a été séparé en deux lots. Dans le lot 1 a été inscrit le balisage des sentiers ne posant pas de problème (sentiers usités et sans conflits). En lot 2 ont été inscrits les sentiers qui semblent plus difficiles à mettre en œuvre.

Le coût du projet est estimé à 4.500€ et ne sera pas financé en Développement Rural. Il pourrait être activé lors d'un prochain appel à projet (le dossier est complet et prêt à l'emploi), comme l'appel à projets « Wallonie piétonne » annoncé par la Région.

<u>Questions et avis de la CLDR :</u>

- La carte affichée reprend-elle l'ensemble des sentiers concernés ?
  - ↳ *Véronique de BROUWER : Non, l'ensemble des sentiers figure dans le dossier inscrit au budget participatif. Il sera transmis aux membres de la CLDR.*
- Au niveau des matériaux, les panneaux seront-ils réalisés en bois ou un autre matériau ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : cela reste à déterminer, sachant que ceux réalisés précédemment en bois sont résistants. Un balisage homogène et uniforme est souhaité.*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ <u>Projet 1.7a : Valorisation du Thorembais et de l'Orbais (rue du Buret)</u>

Plusieurs rencontres ont été menées afin de préciser les projets de « Valorisation du Thorembais et de l'Orbais » : le 16 juin avec le Contrat de Rivière et le 22 juin avec la Province (Gestionnaire des cours d'eau).

Dans ce premier projet, depuis la rue du Buret à Thorembais-Saint-Trond, un espace de valorisation du Thorembais serait mené comme suit : dévoiement du ruisseau pour limiter son tracé rectiligne et ralentir son écoulement (avec méandres plus marqués qu'actuellement demandés par la gestionnaire des cours d'eau), enrochement, arbres hautes tiges et massif arbustif, accotement en dolomie et mobilier urbain (jeux, bancs, …).

Le coût estimatif de ce projet est de +/- 35.000€.

Questions et avis de la CLDR :

- Un membre demande quelle sera la surface de cet aménagement ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : l'aménagement concerne principalement le bord du cours d'eau. Le métré reste à préciser.*
- Quid du timing de cet aménagement par rapport à l'installation du collecteur ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : il est recommandé d'attendre que le collecteur soit posé. L'aménagement se fera après.*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Projet 1.7b : Valorisation du Thorembais et de l'Orbais (rue Notre-Dame)

Depuis la rue Notre-Dame à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, cet espace de valorisation de l'Orbais, déjà arboré, serait aménagé principalement avec des caillebottis, des poches d'activités (zones de rencontres) et des modules d'assise. Le coût estimatif du projet est +/- de 113.600€. Jean-Philippe LENS précise que le caillebottis est le poste qui coûte le plus cher. C'est une variable ajustable si l'estimation budgétaire proposée est jugée trop élevée par les membres de la CLDR.

A noter que la SPGE ne sait pas encore s'il existe une capacité de charge suffisante pour créer un collecteur sur l'Orbais. Une étude sera prévue (horizon de 3 ans). Si l'étude confirme la capacité de charge, un collecteur pourrait être placé (horizon de 10 ans). Si la capacité de charge est insuffisante, la zone passera très certainement en assainissement autonome. Il existe donc une incertitude par rapport à ce projet-ci, eu égard de cet éventuel collecteur à venir. Cette incertitude peut avoir une incidence sur le projet, celui-ci étant actuellement placé en lot 1. Jean-Philippe LENS précise que si le collecteur est finalement mis en place, les caillebottis pourraient être retirés durant le temps des travaux.

Questions et avis de la CLDR :

- Existe-t-il des alternatives aux caillebottis pour pouvoir réduire le coût du projet ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : il est difficile de trouver une alternative car cette zone se situe en terrain humide. Les caillebottis permettent de ne pas avoir les pieds dans l'eau.*
- Un membre demande des précisions sur la question de la station d'épuration ?
  - ↳ *Jean-Philippe LENS : comme expliqué, la SPGE doit donc réaliser une pré-étude pour confirmer ou non la pose d'un collecteur sur l'Orbais eu égard à la capacité de charge.*
- Un membre trouve que les projets de valorisation sont des beaux projets qui méritent d'être lancés rapidement car ils peuvent toucher beaucoup de monde.

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet et de le maintenir en lot 1.**

❖ Projet 1.8 : Espace public de quartier au Ponceau

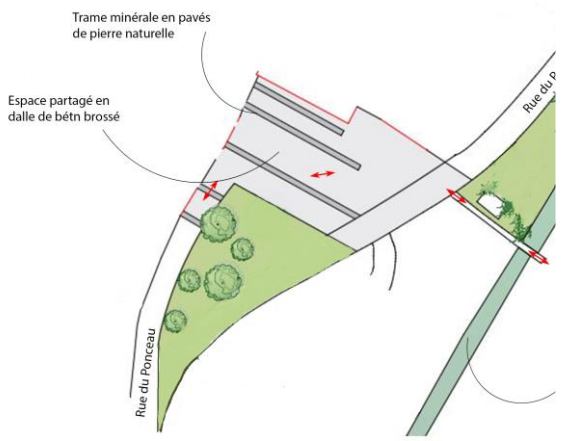

Jean-Philippe LENS présente ce projet d'espace public. Il s'agirait d'un petit espace public au sein du quartier du Ponceau. Vu la configuration du village de Thorembais-Saint-Trond, il semble difficile d'aménager une place centrale pour le village. L'idée est plutôt de valoriser plusieurs espaces publics au sein des différents quartiers du village.

Cet espace partagé serait pourvu d'une dalle de béton brossé (pour supporter le passage des camions à la Brasserie Valduc), à laquelle s'ajoute une trame minérale en pavés de pierre naturelle.

L'aménagement en dur est prévu pour supporter la circulation vers la brasserie.

L'espace vert serait agrandi par suppression de l'axe de circulation situé au sud de celui-ci et qui n'a pas de desserte en maisons.

Le coût estimatif du projet est de +/- 170.000€.

Questions et avis de la CLDR :

- Pour améliorer la compréhension du projet lors de la rédaction des fiches-projets, un membre demande à l'Auteur s'il est possible de montrer en parallèle la situation actuelle et la projection afin de se faire une meilleure idée de ce qui va changer.
  - ↳ *Jean-Philippe LENS en prend bonne note.*
- Avez-vous eu l'occasion d'en discuter avec la Brasserie et les riverains ?
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : la rencontre sera organisée avec la Brasserie pour pouvoir discuter du projet et l'améliorer. Des places de parking sont prévues par la Brasserie le long du cours d'eau, mais il faudrait voir si un aménagement de convivialité est tout de même envisageable ou non. La concertation avec les riverains sera aussi prévue. Dans le cadre du Schéma d'Orientation Local de Thorembais-Saint-Trond, plusieurs habitants ont demandé d'avoir un espace public de qualité. Nous souhaitons répondre à leurs besoins en proposant plusieurs petits espaces de convivialité.*

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Projet 1.9 : Organisation de ramassage scolaire à pied, vélos, bus et co-voiturage

Jean-Philippe LENS explique à nouveau brièvement ce projet immatériel qui n'a pas bougé depuis la précédente CLDR. Il existe beaucoup d'expériences en Wallonie dont la Commune pourrait s'inspirer.

Concernant les ramassages à pied/vélos : il faudra s'adresser chaque année aux associations de parents et instituteurs pour la mise en place et/ou renouvellement de l'action dans l'école. Concernant les pédibus, il est conseillé de se référer au site de la Wallonie (Portail mobilité) et de se mettre en lien avec l'ASBL Tous à Pied. Pour les vélobus, il faudra s'adresser à Pro Velo et vérifier que chaque école soit équipée d'un parking vélo. Enfin, concernant le co-voiturage, il sera recommandé de profiter des multiples applications existantes telles que https://www.schoolpool.be/ (Taxistop) ou encore https://www.koalift.com/.

Questions et avis de la CLDR :

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Projet 1.10 - Développement de la dynamique Zéro Déchet

Ce projet immatériel n'a lui aussi pas évolué depuis le groupe de travail Zéro Déchet. Il n'y a pas de changement prévu sur le plan d'action initialement présenté.

Questions et avis de la CLDR :

➔ **La CLDR est d'accord de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

❖ Lot 2 - projet 2.5 « espaces de convivialité dans les villages »

Ce projet, passé en lot 2, pourrait proposer des aménagements de convivialité et/ou plaines de jeux au sein des différents villages de l'entité, la plupart sur des espaces publics existants qui mériteraient d'être agrémentés de mobilier urbain ou de quelques modules de jeux pour enfants.

Questions et avis de la CLDR :

- Proposition d'un membre de la CLDR de créer un espace de convivialité dans son quartier car il n'en existe pas actuellement. Il semblerait que la Commune soit propriétaire d'un terrain dans la Rue Joseph Moinil (voisine de la Rue du Mont) au niveau du pont de la Ghette (lieu appelée "La commone")
  - ↳ *Jean-Philippe LENS intégrera la proposition et le besoin d'aménagement à cet endroit dans la fiche projet.*
- Un membre demande s'il n'est pas déjà prévu une salle de convivialité rue Cayenne ?
  - ↳ *Véronique DE BROUWER répond que le local n'a pas été rétrocédé à la Commune. Il est actuellement géré par un privé (coiffeur ?).*

3. Suites de l'élaboration

Michaël PLUIJGERS présente le calendrier des suites de l'élaboration :

- **Fin août 2021** : Finalisation rédaction des fiches-projets par DR(EA)²M
- **Septembre/octobre 2021** : Avis sur les fiches-projets (Collège, **CLDR**, FRW)

- **Novembre 2021** : Validation par Collège communal des fiches-projets modifiées
- **Janvier 2022** : Finalisation rédaction PCDR
- **Février/mars 2022** : Validation avant-projet PCDR (**CLDR**, Collège)
- **Avril 2022** : avis de conformité de l'avant-projet de PCDR (SPW)
- **Mai 2022** : approbation avant-projet de PCDR par Conseil communal

4. En action et divers

- **Des nouvelles concernant les projets du budget participatif 2020 :**
  - *Le four à pain → Explications de Rita MERTENS*
    Le diaporama présenté est intégré dans la présentation en annexe.
    Ce projet pilote citoyen est parrainé par l'ASBL du 15 août. Les premières activités auront lieu les 14 et 15 août lors de la Fête du village de Malèves-Ste-Marie-Wastines. Le Gal'Opain (four à pain mobile) sera prêté par le GAL Hesbignon. Au programme des 2 journées : cuisson de pain et de focaccias. Le dimanche matin sera organisé un atelier pain (max de 8 personnes, sur inscription). Une préparation de pains spéciaux et pains pour les tartines garnies agrémentera les dégustations. Dimanche après-midi : organisation d'un atelier focaccia. Rita MERTENS précise qu'il ne faut pas oublier de s'inscrire aux ateliers. L'ASBL aura la chance d'avoir à leur côté un boulanger pour les accompagner dans les préparations.

  - *Les autres projets → Explications de Véronique DE BROUWER*
    - Concernant L'ASBL Orbais Ki bouge : le chalet est bien installé au Kibboutz, destiné au matériel de l'ASBL mais aussi à d'autres si nécessaire.
    - Concernant le projet de la radio : celui-ci avance aussi. Des propositions de matériel à acquérir sont arrivées au Collège et ont été acceptées.

A noter que pour le moment, la Ministre Tellier n'a pas encore transmis les informations officielles concernant le nouveau règlement du budget participatif. La situation est donc actuellement bloquée. Le nouvel appel à projet n'aura sans doute pas lieu avant 2022 à Perwez.

La FRW remercie la CLDR pour son implication et les différentes recommandations qui enrichiront les projets. Véronique DE BROUWER remercie les participants et souhaite un bel été à l'ensemble des membres.

Le Secrétariat,
La Fondation Rurale de Wallonie

Michaël PLUIJGERS

Le Bourgmestre,
Le Président de la CLDR,

Jordan GODFRIAUX

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Échange et validation des fiches-projets

13/12/2021

de la soirée

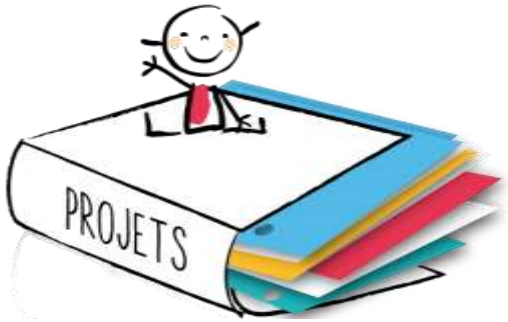

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 01/07/2021
2. **Cadre de travail** et **modification de la 1ère demande de convention**
3. **Retour des membres sur les fiches-projets** (via la plateforme FRW)
4. **Echange et validation** des fiches-projets
5. Les suites
6. « En action » & divers

1. Approbation du compte rendu du 01/07/2021

Une question ? Des remarques ?

<u>Démissions à acter :</u>

→ Frédéric DE BRABANDERE et Michel THIRION

2. Cadre de travail

RETROACTE

- **CLDR** : **1er juillet 2021**
- Relecture fiches-projets lot 1 (FRW – Collège – SPW) : **août 2021**
- Réunion de coordination avec Xavier DUBOIS (SPW – DR) : **septembre 2021**
- Nouvelle circulaire ministérielle pour le Développement rural : **septembre 2021**
  - Adaptation modèle-type FP : ajout d'un chapitre 10 pour les fiches du lot 1

« Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition »

- Rédaction et relecture des 34 fiches des 3 lots : **octobre – novembre 2021**
- **CLDR** : **13 décembre 2021**
  - Mise en ligne des fiches – **début décembre 2021**

2. Cadre de travail

OBJECTIF DE LA RENCONTRE

Valider les grandes orientations des fiches-projets du PCDR avec la CLDR.

- Pas dans le détail
- Fonctions principales
- Les projets seront précisés (avec la CLDR, les riverains, les acteurs concernés) lors de leur mise en œuvre (une fois le PCDR approuvé)

→ **L'élaboration du PCDR a pris plus de temps que prévu (élections communales, contexte liée à l'épidémie de Covid-19)**

→ **Volonté de faire approuver le projet de PCDR rapidement pour passer à la mise en œuvre des projets**

Y a-t-il des fiches avec lesquelles la CLDR n'est vraiment pas d'accord ?

2. Modification de la 1ère demande de convention ?

1ère demande de convention initiale

Lot 1.3 - Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

Laëtitia Lamarcq - FRW • il y a 25 jours Le projet vise la création d'un espace de biodiversité et d...

2 6 7 SOUMISE

- Avis de la CLDR en juillet 2021 : mitigé
- Des demandes entendues et des évolutions dans la fiche-projet
- En partie finançable en DR
- Un projet qui reste à affiner
- Projet impliquant une multitude d'acteurs
- Projet « technique »

Nouvelle proposition de 1ère demande de convention

Lot 1.1 - Création d'une Maison de village au "club des jeunes" de TLB

Laëtitia Lamarcq - FRW • il y a 25 jours Projet pressenti comme première demande de...

7 0 6 SOUMISE

- Proposition du Collège
- Urgence de la situation (stabilité du bâtiment actuel)
- Projet entièrement finançable en DR
- Type de projet « phare » du DR
- Procédure connue, facilité de mise en œuvre
- Résultats rapides attendus

3. Retour des membres sur les fiches-projets

Le processus proposé :

- **Les 34 fiches projets sont à disposition des membres de la CLDR sur :** https://participation.frw.be/fr-BE/projects/perwez-fiches-projets-pcdr

- Possibilité de lire le **descriptif des projets** en cliquant sur chaque vignette + **téléchargement des fiches** + tri par lots.

- Possibilité de **commenter / liker** jusque fin décembre.

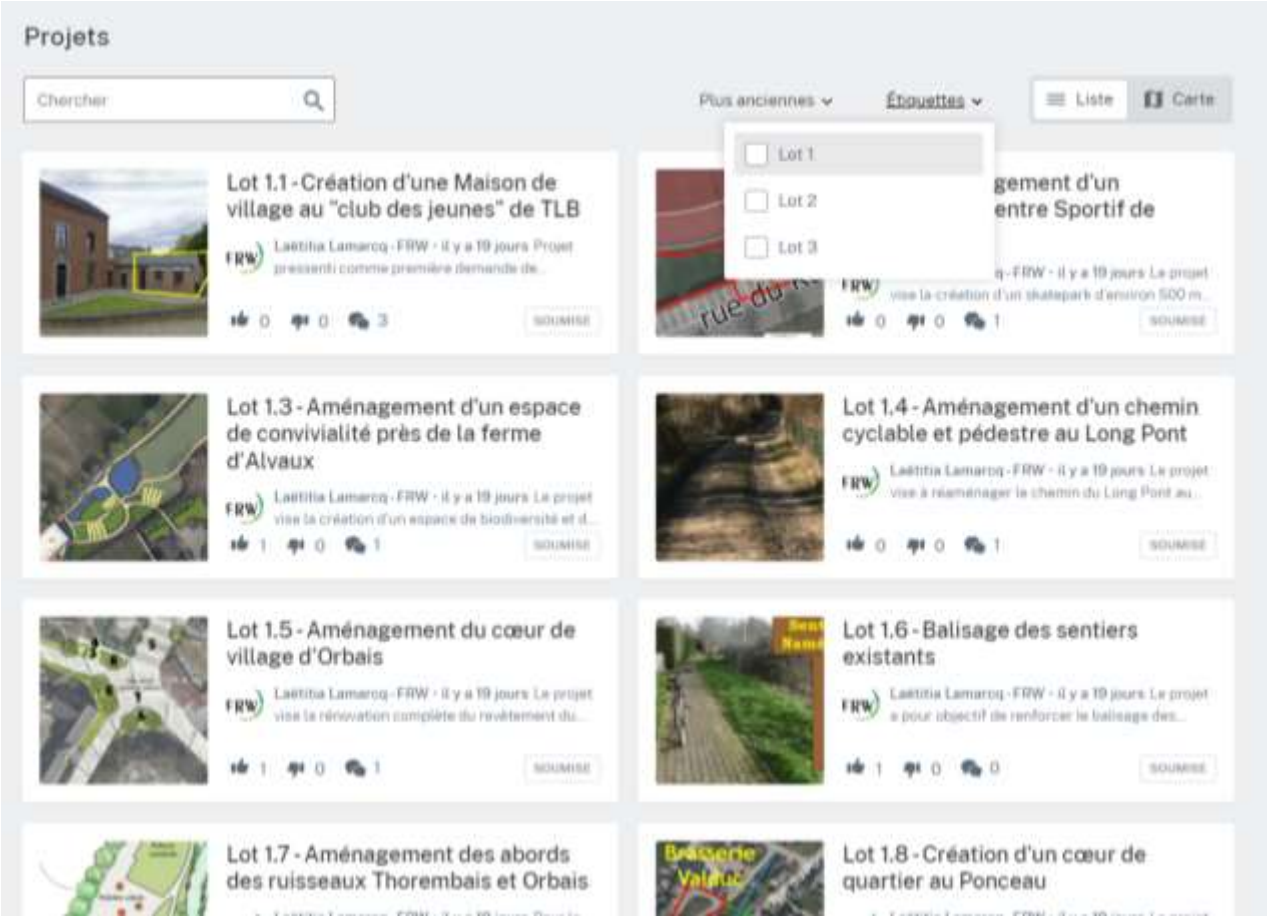

3. Retour des membres sur les fiches-projets

- **Synthèse globale**

13 participants
94 commentaires au 13/12/2021
140 votes

27 projets

1 projet

FP2.2 Logements
(3 likes,
3 unlikes
4 commentaires)

FP1.3 Alvaux
(2 likes,
6 unlikes,
7 com.)

→ Analyse à chaud de 8 projets :

- Avis « négatifs »
- Suggestions ou questionnements
- Avis « positifs »

Projets ayant reçu au – 1 unlike

FP1.5 Orbais
(6 likes,
1 unlike,
6 com)

FP1.7 Ruisseaux
(5 likes,
1 unlike,
9 com)

FP2.1 Marché couvert
(5 likes,
1 unlike,
4 com)

FP2.3 Maison des jeunes
(4 likes,
1 unlike,
3 com)

3. Retour des membres sur les fiches-projets

- **Projet 1.1 → Nouvelle première demande de convention ?**

Surpris par le coût total (par rapport à une maison), je relève surtout les "finitions extérieures façades"

L'accès PMR est juste pour le rez-de-chaussée ?
Je suis également surprise par le prix très élevé de la démolition-reconstruction.
A ce prix-là ne pourrait-on avoir un bâtiment passif ?
Sans doute sera-t-il intéressant d'utiliser au mieux l'espace extérieur pour la biodiversité (au -delà de faire des parterres de fleurs annuelles)

1

La cuisine et les espaces sanitaires sont-ils partagés avec la salle des fêtes de l'école ? Cette dernière accueillera-t-elle encore certaines organisations (marche Adeps p.ex.) une fois la nouvelle salle construite ?

Il va rester un espace retiré qui donne accès à la salle.
Deux réflexions :

1) Il faut savoir que l'on va bloquer la double grande porte d'entrée, souci ou pas? (à voir avec le règlement communal et l'école)
2) Ce lieu est pour moi trop "planqué" et surtout permet via deux portes d'accéder à la salle des fêtes

Mon avis, le bâtiment doit inclure ce lieu avec un accès différent.

Ravie que ce projet reçoive cette priorité. Le coût me semble également élevé. Pourquoi pas un bâtiment passif ? En quoi ce projet est-il lié à celui de la biomasse?

Super projet! Mais drôlement cher! 2.230 euros / m² !!! Cela demande une analyse détaillée, une contre-expertise. Je suppose que la question de la TVA à 21% (au lieu de 6% ?? pour la démolition-reconstruction d'un bâtiments > 30 ans) a été posée.

3. Retour des membres sur les fiches-projets

- **Projet 1.2. Skatepark → Projet initié avec les jeunes + retours positifs CLDR**

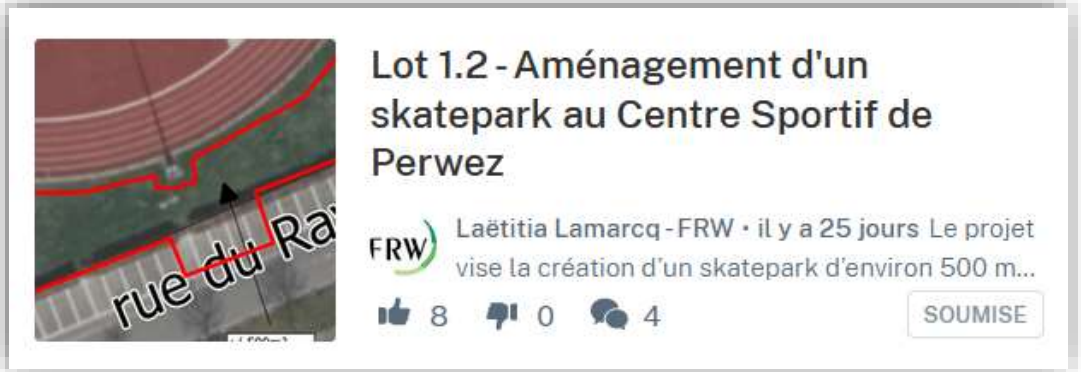

Super projet.
Petite remarque : si on bétonne tout ne risque-t-il pas d'y avoir plus de problème de ruissellement d'eau sur le terrain d'athlétisme voisin ? Ne peut-on prévoir des zones plus perméables par endroits? Par ailleurs, la présence d'arbres serait sans doute bienvenue pour permettre un ombrage pour les chaudes après-midis d'été, car une zone ne comprenant que du béton risque de provoquer une réelle surchauffe. Le problème est que la chute des feuilles peut aussi encombrer l'infrastructure en automne. Question à creuser

Beau projet à mettre en priorité. Je me joins aux commentaires de Donatienne et de Jacques.

Avis très positif également.

RETROACTE

- **13/10/2021 :** Echange intercommunal sur les skateparks (Gal Culturalité)
- **27/10/2021 :** Réunion 3 des Acteurs Jeunesse pour préparer la rencontre avec les jeunes et aborder le dossier de recevabilité Infrasports
- **25/11/2021 :** atelier design avec les jeunes : « votre skatepark idéal à Perwez ». Infos & compte rendu : https://www.odrperwez.info/projet-skatepark.html
- **Les suites :** dossier de recevabilité à envoyer, petits projets pour maintenir la dynamique, visite de skateparks, Comité des utilisateurs…

3. Retour des membres sur les fiches-projets

• Projet 1.3. Alvaux → un projet qui reste contrasté / à faire évoluer

Lot 1.3 - Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 25 jours Le projet vise la création d'un espace de biodiversité et d...

2 6 7 SOUMISE

Je me joins aux autres commentaires, par ailleurs, je doute que la capacité en terme de parking soit suffisante si on tient compte des activités actuelles de ce club. Par ailleurs, notons que les joueurs de petanque ne sont pas "non bruyants" . Ce projet est par ailleurs très coûteux et profitera à très peu de Perweziens. De plus le coût d'entretien (non estimé dans ce projet) sera élevé et devra également être intégré à une gestion plus globale de l'entretien de la commune . Au vu de l'état actuel de la place de la gare, je doute que nous disposions de cette capacité... y compris financière

Je rejoins les commentaires qui ont été faits, qui vont tous dans le même sens et qui sont la répétition de ce qui a déjà été dit ... il semble qu'il n'y ait pas eu de prise en compte des dits commentaires. On veut tout faire (pétanque, buvette, parking ... et biodiversité) sur un terrain de surface trop réduite pour faire tout cela au même endroit. Cf la question de base posée par Gauthier (je ne connais pas les lieux, je n'ai pas la réponse!): est-il nécessaire de déménager le club de pétanque?

Boulodrome fermé: n'y a-t-il pas de précautions à prendre en matière de bruit à l'intérieur ?

+4 L'intention première était de créer un espace de convivialité et de biodiversité. Or, le projet présenté aujourd'hui montre que quasi la moitié de la superficie totale du terrain sera occupée par les infrastructure pour la pétanque et les places de parking. La seule chose que l'on verra de la rue d'Alvaux, ce sera la buvette, le bâtiment abritant les terrains couverts et ... les parkings pour automobile !!! Le seul véritable aménagement favorable à la biodiversité et à la détente des habitants du quartier est réduit à la portion congrue et ne sera accessible qu'après avoir slalomé entre les terrains de pétanque. Point positif, la volonté d'augmenter la capacité de stockage temporaire de l'eau en cas de crue même si le projet n'indique pas comment cela sera réalisé (à préciser donc dans une prochaine esquisse).

Compte tenu des installations dont le club de pétanque dispose actuellement (terrains, buvette (rénovée par le dév. rural) et surtout parking à profusion), son déménagement rue d'Alvaux me pose question : terrain étriqué, manque de parking lors des tournois, coûts/bénéfices,...

3. Retour des membres sur les fiches-projets

- **Projet 2.2. Logements → un projet jugé encore trop vague**

Lot 2.2 - Création de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW • il y a 24 jours L'objectif du projet consiste à activer des projets de...

3 3 4 SOUMISE

Intention louable, mais ...

Projet bien trop vague ...

1

Projet encore très vague. Personnellement, je suis plus pour le réaménagement que la construction. Ou alors en densifiant les constructions existantes en lien avec les transport en commun pour éviter l'extension du tout à la voiture.

Ce projet répond à un besoin social et à une tendance qu'on voit se dessiner par ailleurs. Le partenariat public-privé me semble le plus réaliste. A voir de façon concrète pour chaque projet identifié.

3. Retour des membres sur les fiches-projets

• Projet 1.7. Ruisseaux → questionnements pour un projet plus global

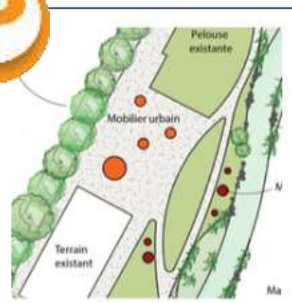

Lot 1.7 - Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 25 jours Pour le Thorembais, le projet consiste à créer une...

5 1 9 SOUMISE

Ce projet est intéressant, certes, mais je regrette le manque d'ambition. A l'origine j'aurais espéré un véritable plan/schéma de développement pour les vallées du Thorembais et de l'Orbais, schéma qui combine des promenades pédestres, à vélo, qui constitue un véritable "couloir vert" à travers Thorembais-St-Trond et Thorembais-les-Béguines, qui aménage et protège les zones humides pouvant aussi servir de zone de débordement en cas de crue du ruisseau. Je regrette également que la proposition de profiter des futurs travaux du collecteur d'eaux usées à Thorembais pour aménager des espaces conviviaux, n'ait pas été vraiment étudiée.

+5

La fiche présente une coupe dont on ne peut pas estimer la profondeur

En espérant que ces 2 sous-projets soient suivis d'autres aménagements pour mettre en valeur ces 2 petits cours d'eau. En particulier, la source Al Broquette est actuellement un espace très peu engageant. L'aménagement esquissé semble de nature à lui rendre un véritable attrait.
D'une manière générale, au vu des dernières inondations, il faudrait réfléchir à un plan d'ensemble d'aménagement de zones de débordement à différents points des cours d'eau pour limiter l'incidence des crues en aval. Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, les nombreuses petites zones de débordement font des crues moins catastrophiques. A envisager dans une autre phase de l'ODR.

Ancien habitant de la rue du Buret, et toujours riverain de Thorembais-Saint-Trond, j'approuve ce projet, tout en rejoignant l'analyse - comme toujours pertinente - de Pierre Drijvers.

+1

De façon générale, ces 2 projets pourront aider à une meilleure gestion des cours d'eau et d'entretien des berges.
Concernant le projet de l'Orbais: comment avez-vous tenu compte de l'utilisation de la source par les riverains? Pourront-ils encore y accéder de la même façon qu'actuellement? L'attrait du site est surtout la source; le mobilier urbain est-il prévu près de la source également?

3. Retour des membres sur les fiches-projets

• Projet 1.7. Ruisseaux → questionnements pour un projet plus global

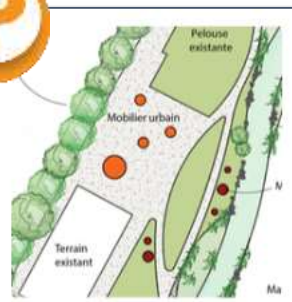

Lot 1.7 - Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 25 jours Pour le Thorembais, le projet consiste à créer une...

5 1 9 SOUMISE

Je ne connais pas l'emplacement pour le Thorembais et n'ai donc pas de point de vue. Pour Al Broquette, n'a-t-on pas prévu aussi un enrochement de la rivière pour ralentir l'eau et enrichir le biotope ? Sinon je rejoins Rita pour la mise en valeur de la source et le mobilier à prévoir à proximité.
Je rejoins aussi Pierre sur la question de prévoir en plus d'autres endroits pour des zones de débordement. En effet les dernières inondations ont montré que les travaux menés à hauteur du nouveau home ont peut-être contribué à favoriser l'inondation des terrains de hockey et du carrefour de la place de Malèves. Il serait sans doute important de prévoir une réflexion plus globale sur l'écoulement des rivières au-delà de l'agrément des promenades.

J'approuve l'inclusion dans le projet du placement de nouveaux équipements d'aire de jeux à la plaine de jeux B. Davister (ce nom officiel n'apparaît pas dans la fiche-projet) car certains de ces équipements ont disparu.
Le projet de Sainte-Marie me semble moins intéressant que celui de Thorembais vu qu'il s'agit d'une zone actuellement naturelle qui peut très bien le rester. Par contre, l'ouverture vers la rivière au Buret est un plus évident pour les usagers.

Suite à la consultation citoyenne, il était question d'un maillage vert et bleu.
Ce projet a ensuite été réduit à protéger et améliorer la bio-diversité le long des ruisseaux.
Il ne reste maintenant que 2 aménagements très ponctuels, qui, bien qu'attractifs, n'essayent même pas d'adresser les objectifs de départ.

Je pense qu'il faut remettre les objectifs initiaux sur la table et veiller à ce que ce projet y réponde.

Je rejoins les amis co-écriveurs de commentaires ! Ces deux projets ne sont pas "mauvais" en soi mais, comme ils ne font pas partie d'une vision d'ensemble du futur de ces deux ruisseaux, ils apparaissent comme deux sucres d'orges posés sur l'évier qui sert à nettoyer les pelles et les bottes dans le garage!
Cette nécessité de partir d'une vision globale du devenir de ces ruisseaux a été soulevée lors des réunion précédentes. Ce commentaire n'est qu'une répétition.
Nous avons toutes les compétences communales et régionales (contrat rivière, ...) pour nous aider à réaliser cette vision de maillage bleu-vert.

3. Retour des membres sur les fiches-projets

• Projet 1.5. Orbais : très beau projet avec suggestions d'aménagements

Lot 1.5 - Aménagement du cœur de village d'Orbais

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 25 jours Le projet vise la rénovation complète du revêtement du...

6 1 6 SOUMISE

Super projet ! Si on tient compte de la situation actuelle (aménagement récent de la zone 30) il persiste toujours et persistera après la réalisation du projet la question de l'arrivée à la zone visée des véhicules par la rue Chapelle à la barre qui ne se rendent pas compte de leur arrivée devant le Kibboutz/école à cause du virage qui précède le franchissement de l'Orbais. Pour compléter le projet, un aménagement "musclé" (comme le nouveau casse-vitesse de la rue de Tourrine) me semble indispensable entre le carrefour de la rue de la Gobie et le pont sur l'Orbais.

Ce projet répond à un vrai besoin et valorisera ce centre de village. Des mesures de limitations de vitesse /de verbalisations supplémentaires seront nécessaires

Illustrations surprenantes quand les flèches, trop droites, pointent ce qui fait écran (ancienne ferme devant le parc, feuillage masquant complètement le Kibboutz...). Le texte pourrait évoquer le relief favorisant la vitesse: venant de Tourinnes, de l'école et, au carrefour Chapelle à la Barre/Tilleul Sambrée-Gobie, de la N 29. J'oubliais: pas de problèmes pour le bus qui tourne sur ce carrefourn à l'occasion ?

Très beau projet, complétant très bien ce qui a déjà été réalisé précédemment (parc, sentier n° 38, ...)

Pour avoir été à l'origine (en 2004), avec le Groupe Sentiers de Perwez, de la réhabilitation du sentier n°38 de la Cure autour de l'église d'Orbais (réalisation 2020 - comme quoi patience et détermination finissent par payer :-)), je ne puis qu'appuyer ce projet d'aménagement de la place d'Orbais.

Ok pour le projet. Une petite remarque pour la végétalisation : on veillera j'imagine à ce qu'elle n'entrave pas la vue surtout si des enfants traversent la zone ou jouent à proximité directe. Il ne faudrait pas que la perte de visibilité amène des accidents, ou alors, il faut que des chicanes amènent un réel ralentissement. Mais il faut respecter les charrois agricoles et le transport TEC. Les cassis sont générateurs de nuisances sonores pouvant être importantes.

3. Retour des membres sur les fiches-projets

• Projet 2.1. Projet positif mais avec quel type de structure ?

Lot 2.1 - Marché couvert et espace de convivialité sur la Place de la Gare

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 24 jours Ce projet a pour objectif de mettre à disposition de la...

5 1 5 SOUMISE

Esquisse à rediscuter. L'idée initiale était d'implanter un espace, un bâtiment permettant d'organiser de manière quasi permanente, en tout cas plusieurs fois par semaine et tout au long de l'année, un marché de produits diversifiés et locaux facilitant la vie de personnes désireux de se fournir localement mais sans les contraindre à faire de nombreux km pour passer d'un producteur à l'autre. La concentration des boutiques offrirait aux producteurs une visibilité et une accessibilité dont il ne disposent pas toujours dans leur propre boutique parfois un peu isolée. Cette halle, unique en son genre dans nos contrées, mais courante par exemple dans le sud de la France, pourrait devenir un véritable pôle d'attraction pour toutes les communes environnantes et redonnerait sens à l'appellation complète de l'ancienne commune avant les fusions, Perwez-Le-Marché, si je ne m'abuse.

Je trouve très intéressante cette idée d'un espace ouvert et couvert d'autant que la météo et les circonstances sanitaires actuelles rendent particulièrement intéressante l'idée de pouvoir se mettre à l'abri de la pluie ou du soleil pour se rassembler sans être nécessairement enfermés dans un intérieur. Je pense que la pétanque pourrait rester dans la place en ajoutant une noution d'animation régulière qui ferait vivre ce lieu.

Projet sympa.

Projet important pour redorer l'image de Perwez et qui répond parfaitement aux différents objectifs de la PCDR. Par contre la structure légère me semble ...trop légère pour ce type de projet.
Pourquoi ne pas garder le club de pétanque sur le site? (quid du bâtiment annexe?)

3. Retour des membres sur les fiches-projets

- **Projet 2.3. Maison des jeunes → quid de l'encadrement et localisation ?**

Lot 2.3 - Création d'une maison des jeunes à Perwez

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW · il y a 24 jours Ce projet vise à mettre sur pied une maison des jeunes...

4 1 3 SOUMISE

Trop vague. Pas de localisation à ce stade.

J'adhère, mais à préciser

Ce projet permettrait de donner des perspectives aux jeunes. Néanmoins, le point essentiel sera l'encadrement pourtant je ne retrouve pas cet élément dans la description du projet

4. Y a-t-il d'autres points importants en questionnement ?

6. Les suites de l'élaboration

- **Janvier 2022 :** Finalisation rédaction PCDR
- **Février/mars 2022 : Validation avant-projet PCDR (CLDR, Collège)**
- **Avril 2022 :** avis de conformité de l'avant-projet de PCDR (SPW)
- **Mai 2022 :** approbation avant-projet de PCDR par Conseil communal

7. En action et divers

- **Autres ?**

Merci pour votre participation !

CLDR de Perwez – Réunion plénière en ligne
Le lundi 13 décembre 2021, sur Zoom
Annexe 2 – Résultats des commentaires sur les fiches-projets (plateforme en ligne)

LOT 1

Lot 1.1 – Création d'une Maison de village au « club des jeunes » de TLB

Commentaires :

- Surpris par le coût total (par rapport à une maison), je relève surtout les "finitions extérieures façades". **(1 like)**
- L'accès PMR est juste pour le rez-de-chaussée ?

  Je suis également surprise par le prix très élevé de la démolition-reconstruction. A ce prix-là ne pourrait-on avoir un bâtiment passif ?

  Sans doute sera-t-il intéressant d'utiliser au mieux l'espace extérieur pour la biodiversité (au -delà de faire des parterres de fleurs annuelles). **(1 like)**
- Il va rester un espace retiré qui donne accès à la salle.

  Deux réflexions :

  1) Il faut savoir que l'on va bloquer la double grande porte d'entrée, souci ou pas? (à voir avec le règlement communal et l'école) ;

  2) Ce lieu est pour moi trop "planqué" et surtout permet via deux portes d'accéder à la salle des fêtes.

  Mon avis, le bâtiment doit inclure ce lieu avec un accès différent.
- La cuisine et les espaces sanitaires sont-ils partagés avec la salle des fêtes de l'école ? Cette dernière accueillera-t-elle encore certaines organisations (marche Adeps p.ex.) une fois la nouvelle salle construite ?

↳ Super projet! Mais drôlement cher! 2.230 euros / m² !!! Cela demande une analyse détaillée, une contre-expertise. Je suppose que la question de la TVA à 21% (au lieu de 6% ?? pour la démolition-reconstruction d'un bâtiment > 30 ans) a été posée.

Lot 1.2 – Aménagement d'un skatepark au Centre sportif

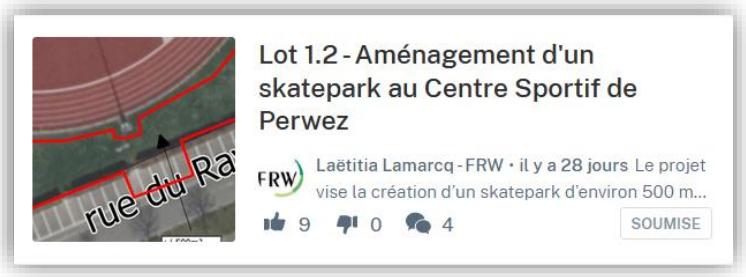

Commentaires :

↳ Super projet.

Petite remarque : si on bétonne tout ne risque-t-il pas d'y avoir plus de problème de ruissellement d'eau sur le terrain d'athlétisme voisin ? Ne peut-on prévoir des zones plus perméables par endroits? Par ailleurs, la présence d'arbres serait sans doute bienvenue pour permettre un ombrage pour les chaudes après-midis d'été, car une zone ne comprenant que du béton risque de provoquer une réelle surchauffe. Le problème est que la chute des feuilles peut aussi encombrer l'infrastructure en automne. Question à creuser. **(1 like)**

↳ Je rejoins Donatienne : "super projet". J'ajouterai que s'adressant aux JEUNES, ce projet mérite toute la priorité de notre CLDR, tant pour la pertinence du projet en lui-même que pour le message fort adressé à la nouvelle génération selon laquelle la CLDR associant citoyens engagés et politiciens locaux pense à eux et agit concrètement en leur faveur. A l'heure où la politique est largement discréditée (en ce y compris parmi les jeunes), mettre un projet "jeunes" en priorité absolue a tout son sens. Bien plus qu'un projet de pétanque mis en exergue par le Collège au profit d'une petite communauté influente (les joueurs de boules) et associé - pour faire bien et écolo - à un espace naturel. **(1 like)**

↳ Beau projet à mettre en priorité. Je me joins aux commentaires de Donatienne et de Jacques.

↳ Avis très positif également.

Lot 1.3 – Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

Commentaires :

- ↳ L'intention première était de créer un espace de convivialité et de biodiversité. Or, le projet présenté aujourd'hui montre que quasi la moitié de la superficie totale du terrain sera occupée par les infrastructures pour la pétanque et les places de parking. La seule chose que l'on verra de la rue d'Alvaux, ce sera la buvette, le bâtiment abritant les terrains couverts et ... les parkings pour automobile !!! Le seul véritable aménagement favorable à la biodiversité et à la détente des habitants du quartier est réduit à la portion congrue et ne sera accessible qu'après avoir slalomé entre les terrains de pétanque. Point positif, la volonté d'augmenter la capacité de stockage temporaire de l'eau en cas de crue même si le projet n'indique pas comment cela sera réalisé (à préciser donc dans une prochaine esquisse). **(1 like)**
- ↳ Compte tenu des installations dont le club de pétanque dispose actuellement (terrains, buvette (rénovée par le dév. rural) et surtout parking à profusion), son déménagement rue d'Alvaux me pose question : terrain étriqué, manque de parking lors des tournois, coûts/bénéfices, ... **(1 like)**
- ↳ Je rejoins en tous points la pertinente analyse de Pierre Drijvers. **(1 like)**
- ↳ Boulodrome fermé : n'y a-t-il pas de précautions à prendre en matière de bruit à l'intérieur ?
- ↳ Je me joins aux autres commentaires, par ailleurs, je doute que la capacité en terme de parking soit suffisante si on tient compte des activités actuelles de ce club. Par ailleurs, notons que les joueurs de pétanque ne sont pas "non bruyants". Ce projet est par ailleurs très coûteux et profitera à très peu de Perweziens. De plus le coût d'entretien (non estimé dans ce projet) sera élevé et devra également être intégré à une gestion plus globale de l'entretien de la commune. Au vu de l'état actuel de la place de la gare, je doute que nous disposions de cette capacité... y compris financière.
- ↳ Je rejoins les avis émis ci-dessus.
- ↳ Je rejoins les commentaires qui ont été faits, qui vont tous dans le même sens et qui sont la répétition de ce qui a déjà été dit ... il semble qu'il n'y ait pas eu de prise en compte des dits commentaires. On veut tout faire (pétanque, buvette, parking ... et biodiversité) sur un terrain de surface trop réduite pour faire tout cela au même endroit. Cf la question de base posée par Gauthier (je ne connais pas les lieux, je n'ai pas la réponse!): est-il nécessaire de déménager le club de pétanque ?

Lot 1.4 – Aménagement d'un chemin cyclable et pédestre au Long Pont

Commentaires :

- ↳ Je suis très favorable à la réalisation rapide de cet aménagement. **(1 like)**

- Enfin la réalisation de cette liaison prévue comme PICVert voici quasi 20 ans. Un plus pour permettre aux piétons / cyclistes d'éviter la dangereuse rue du Bois du Buis. Mais question : un trottoir surélevé pour les piétons est-il prévu ? Sinon, les joggeurs (voir illustration sur la fiche de projet) resteront dans l'eau et la boue, la dalle de béton en-dessous n'y changera rien. **(1 like)**
- La haute pertinence de ce projet s'inscrit pleinement dans la politique de mobilité inter-communale avec Gembloux, après concertation entre les GRACQ Perwez et Gembloux et les échevins de la mobilité de nos deux communes. Ce chemin constitue l'un des "chaînons manquants" du réseau cyclable régional. Canal Zoom a d'ailleurs réalisé une séquence remarquable, dans laquelle votre dévoué serviteur n'aura pas manqué de "mouiller sa chemise" ... ou plutôt ses pieds :-)) tout en illustrant l'absolue nécessité de procéder aux aménagements adéquats : https://youtu.be/6f3Agpq-Wyg. **(1 like)**
- Attention, du point de vue de Perwez, on est au Sud-Est et non à l'Ouest !

  Tant mieux qu'on ait trouvé une solution simple à ce problème.
- Après autant d'années...il serait temps de s'y mettre.
- Le béton est-il la meilleure solution ou un caillebotis pourrait-il faire l'affaire ?

Lot 1.5 – Aménagement du cœur de village d'Orbais

Commentaires :

- Illustrations surprenantes quand les flèches, trop droites, pointent ce qui fait écran (ancienne ferme devant le parc, feuillage masquant complètement le Kibboutz...).

  Le texte pourrait évoquer le relief favorisant la vitesse: venant de Tourinnes, de l'école et, au carrefour Chapelle à la Barre/Tilleul Sambrée-Gobie, de la N 29. J'oubliais: pas de problèmes pour le bus qui tourne sur ce carrefour à l'occasion ?
- Très beau projet, complétant très bien ce qui a déjà été réalisé précédemment (parc, sentier n° 38, ...).
- Pour avoir été à l'origine (en 2004), avec le Groupe Sentiers de Perwez, de la réhabilitation du sentier n°38 de la Cure autour de l'église d'Orbais (réalisation 2020 - comme quoi patience et détermination finissent par payer :-)), je ne puis qu'appuyer ce projet d'aménagement de la place d'Orbais.
- Ce projet répond à un vrai besoin et valorisera ce centre de village. Des mesures de limitations de vitesse /de verbalisations supplémentaires seront nécessaires.
- Ok pour le projet. Une petite remarque pour la végétalisation : on veillera j'imagine à ce qu'elle n'entrave pas la vue surtout si des enfants traversent la zone ou jouent à proximité directe. Il ne

faudrait pas que la perte de visibilité amène des accidents, ou alors, il faut que des chicanes amènent un réel ralentissement. Mais il faut respecter les charrois agricoles et le transport TEC. Les cassis sont générateurs de nuisances sonores pouvant être importantes.

↳ Super projet ! Si on tient compte de la situation actuelle (aménagement récent de la zone 30) il persiste toujours et persistera après la réalisation du projet la question de l'arrivée à la zone visée des véhicules par la rue Chapelle à la barre qui ne se rendent pas compte de leur arrivée devant le Kibboutz/école à cause du virage qui précède le franchissement de l'Orbais. Pour compléter le projet, un aménagement "musclé" (comme le nouveau casse-vitesse de la rue de Tourrine) me semble indispensable entre le carrefour de la rue de la Gobie et le pont sur l'Orbais.

Lot 1.6 – Balisage des sentiers existants

Commentaires :

↳ La Commune de Perwez pourra être assez fière de disposer d'un réseau de sentiers dense et prochainement entièrement balisé. Vu le très faible coût, je pensais que l'on aurait aussi intégré la signalisation des cours d'eau à l'endroit des croisements avec les chaussées là où elle fait défaut. **(1 like)**

↳ Vu le montant du projet, on se demande comment sa mise en œuvre prend autant de temps (budget participatif avorté > plan Wallonie piétonne, processus lourd pour si peu). Bonne intégration des coûts d'entretien (qui font parfois défaut dans d'autres projets). **(1 like)**

↳ Ce dossier, initié en 2015, et reconduit à plusieurs reprises (la dernière fois avec le Budget Participatif, avorté pour cause administrative) a l'immense mérite de se baser sur une étude très précise et rigoureuse appuyée par une enquête de terrain approfondie. Il nécessite néanmoins une mise à jour (mineure) pour y intégrer des sentiers et chemins non encore repris (p.ex. sentier n°26 à Perwez entre rues Salmon et Noville). **(1 like)**

↳ Question : exiger que les poteaux en bois seront achetés dans un magasin de Perwez (pour favoriser l'économie locale et les circuits courts), c'est sympa, mais n'est-ce point en contradiction avec les principes des marchés publics selon lesquels trois offres doivent être reçues pour stimuler la concurrence entre les soumissionnaires ?

Lot 1.7 – Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais

Commentaires :

- La fiche présente une coupe dont on ne peut pas estimer la profondeur.
- En espérant que ces 2 sous-projets soient suivis d'autres aménagements pour mettre en valeur ces 2 petits cours d'eau. En particulier, la source Al Broquette est actuellement un espace très peu engageant. L'aménagement esquissé semble de nature à lui rendre un véritable attrait. D'une manière générale, au vu des dernières inondations, il faudrait réfléchir à un plan d'ensemble d'aménagement de zones de débordement à différents points des cours d'eau pour limiter l'incidence des crues en aval. Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, les nombreuses petites zones de débordement font des crues moins catastrophiques. A envisager dans une autre phase de l'ODR.
- Ancien habitant de la rue du Buret, et toujours riverain de Thorembais-Saint-Trond, j'approuve ce projet, tout en rejoignant l'analyse - comme toujours pertinente - de Pierre Drijvers.
- Ce projet est intéressant, certes, mais je regrette le manque d'ambition. A l'origine j'aurais espéré un véritable plan/schéma de développement pour les vallées du Thorembais et de l'Orbais, schéma qui combine des promenades pédestres, à vélo, qui constitue un véritable "couloir vert" à travers Thorembais-St-Trond et Thorembais-les-Béguines, qui aménage et protège les zones humides pouvant aussi servir de zone de débordement en cas de crue du ruisseau. Je regrette également que la proposition de profiter des futurs travaux du collecteur d'eaux usées à Thorembais pour aménager des espaces conviviaux, n'ait pas été vraiment étudiée.
- De façon générale, ces 2 projets pourront aider à une meilleure gestion des cours d'eau et d'entretien des berges.

  Concernant le projet de l'Orbais: comment avez-vous tenu compte de l'utilisation de la source par les riverains? Pourront-ils encore y accéder de la même façon qu'actuellement? L'attrait du site est surtout la source; le mobilier urbain est-il prévu près de la source également?
- Je ne connais pas l'emplacement pour le Thorembais et n'ai donc pas de point de vue. Pour Al Broquette, n'a-t-on pas prévu aussi un enrochement de la rivière pour ralentir l'eau et enrichir le biotope ? Sinon je rejoins Rita pour la mise en valeur de la source et le mobilier à prévoir à proximité.

  Je rejoins aussi Pierre sur la question de prévoir en plus d'autres endroits pour des zones de débordement. En effet les dernières inondations ont montré que les travaux menés à hauteur du nouveau home ont peut-être contribué à favoriser l'inondation des terrains de hockey et du carrefour de la place de Malèves. Il serait sans doute important de prévoir une réflexion plus globale sur l'écoulement des rivières au-delà de l'agrément des promenades.

↳ J'approuve l'inclusion dans le projet du placement de nouveaux équipements d'aire de jeux à la plaine de jeux B. Davister (ce nom officiel n'apparaît pas dans la fiche-projet) car certains de ces équipements ont disparu.

Le projet de Sainte-Marie me semble moins intéressant que celui de Thorembais vu qu'il s'agit d'une zone actuellement naturelle qui peut très bien le rester. Par contre, l'ouverture vers la rivière au Buret est un plus évident pour les usagers.

↳ Suite à la consultation citoyenne, il était question d'un maillage vert et bleu. Ce projet a ensuite été réduit à protéger et améliorer la bio-diversité le long des ruisseaux. Il ne reste maintenant que 2 aménagements très ponctuels, qui, bien qu'attractifs, n'essayent même pas d'adresser les objectifs de départ. Je pense qu'il faut remettre les objectifs initiaux sur la table et veiller à ce que ce projet y réponde.

↳ Je rejoins les amis co-écriveurs de commentaires ! Ces deux projets ne sont pas "mauvais" en soi mais, comme ils ne font pas partie d'une vision d'ensemble du futur de ces deux ruisseaux, ils apparaissent comme deux sucres d'orges posés sur l'évier qui sert à nettoyer les pelles et les bottes dans le garage!

Cette nécessité de partir d'une vision globale du devenir de ces ruisseaux a été soulevée lors des réunions précédentes. Ce commentaire n'est qu'une répétition. Nous avons toutes les compétences communales et régionales (contrat rivière, ...) pour nous aider à réaliser cette vision de maillage bleu-vert.

Lot 1.8 – Création d'un cœur de quartier au Ponceau

Commentaires :

↳ Comme habitant de Thorembais-Saint-Trond et passant régulièrement dans cette rue dans le cadre de mes tournées "ambassadeur propreté" (en courant/plogging comme à vélo), je connais bien cette placette et approuve le projet de son aménagement.

↳ Ce quartier est un quartier décentré de Thorembais-St-Trond, le centre étant uniquement localisé autour de l'église, des chaussées, commerces et école. Tout en soutenant un aménagement de la placette en question, je tiens à éviter toute référence à un "centre" (centralité, *etc.*) dans la fiche-projet. La notion de "centre" étant associée à une densité importante de logements, il ne faut pas laisser la place à cette confusion car TST ne pourrait supporter une densification plus importante qu'actuellement (aléas de circulation, manque d'infrastructures piétonnières sécurisées, accès aux chaussées, *etc.*)

↳ Il faut en effet faire quelque chose pour ce quartier. L'avis des riverains me semble dès lors essentielle.

- Je comprends l'idée de faire plusieurs lieux de convivialités pour TST plutôt qu'un seul centre qu'on aurait du mal à situer dans le bâti actuel. J'ai personnellement du mal à comprendre les aménagements réellement prévus ici au travers de la fiche proposée. J'aimerais obtenir plus d'explications.
- C'est l'avis des habitants riverains de la brasserie qu'il faut capter. Que pensent-ils du déplacement de la voirie juste devant leur façade (alors qu'actuellement elle passe de l'autre côté de la zone gazonnée) ?

Lot 1.9 – Organisation de ramassages scolaires durables

Commentaires :

- Cycliste au quotidien aguerri, membre du GRACQ et père de trois enfants (aujourd'hui adultes) qui ont jadis bénéficié des "rangs vélos", j'approuve entièrement ce projet qui cadre totalement dans mes suggestions exprimées dans le PCM, le GT Perwez Cyclable et l'audit ByPad de Perwez, et qui incite les jeunes à une mobilité "durable", plutôt que de faire partie de la "génération banquette arrière", conduits par leurs parents en bagnole à l'école.
- Belle initiative qui peut bénéficier d'expériences existantes et qui profilera positivement la commune dont l'offre en terme d'écoles est excellente.
- J'abonde dans le sens de cette organisation. Pourtant je pense que le soutien lors d'une rentrée ne suffira pas. Je pense que l'implication des directions des écoles dans ce projet est fondamentale et je ne suis pas sûre qu'elle se maintiendra dans la durée s'il n'y a pas un vrai projet de la part des diverses écoles. Mais comment motiver les écoles, enseignants et parents dans la durée, je trouve que la fiche reste très vague à ce sujet.

Lot 1.10 – Développement de la dynamique « Zéro Déchet »

Commentaires :

- A la lecture de la fiche, je ne vois pas bien ce qui est envisagé concrètement et à court terme, en plus de ce qui a déjà été fait. Mais démarche très positive qu'il faut mener sur le long terme.

- Poursuivre une politique cohérente en faveur de la limitation de déchets est louable. En qualité d'ambassadeur propreté [1], j'approuve la fiche même si le slogan "Zéro Déchet" est mensonger ... Bon, d'accord, c'est un objectif à atteindre, un cap idéal vers lequel se rendre, on l'a compris, mais il n'y aura JAMAIS "zéro déchet" de la même manière qu'il n'y aura - hélas - jamais de "zéro mort" sur les routes (de la même manière que jamais on n'éliminera les comportements inciviques). [1] https://www.dhnet.be/regions/brabant/jacques-ambassadeur-proprete-a-perwez-5-cents-par-canette-c-est-insuffisant-5d66f020f20d5a2566bcbfa1

- Diminuer nos déchets doit en effet être une priorité. Que la commune l'inscrive dans ses projets est excellent.

  Les diverses idées présentées supportent cette initiative. A poursuivre !

- Je suis pleinement d'accord avec cet objectif, mais j'ai du mal à voir concrètement ce que cette fiche propose comme actions.

- Super et courageuse dynamique. Je pense qu'il faudrait garder une modeste enveloppe budgétaire "sous le coude" pour pouvoir accompagner cette dynamique par quelques actions très concrètes, flash, de démarrage. Mais peut-être cela est-il envisagé sur les budgets existants (communaux, ...).

LOT 2

Lot 2.1 – Marché couvert et espace de convivialité sur la Place de la Gare

Commentaires :

- Esquisse à rediscuter. L'idée initiale était d'implanter un espace, un bâtiment permettant d'organiser de manière quasi permanente, en tout cas plusieurs fois par semaine et tout au long de l'année, un marché de produits diversifiés et locaux facilitant la vie de personnes désireux de se fournir localement mais sans les contraindre à faire de nombreux km pour passer d'un producteur à l'autre. La concentration des boutiques offrirait aux producteurs une visibilité et une accessibilité dont ils ne disposent pas toujours dans leur propre boutique parfois un peu isolée. Cette halle, unique en son genre dans nos contrées, mais courante par exemple dans le sud de la France, pourrait devenir un véritable pôle d'attraction pour toutes les communes environnantes et redonnerait sens à l'appellation complète de l'ancienne commune avant les fusions, Perwez-Le-Marché, si je ne m'abuse. **(1 like)**
- Projet sympa.
- Projet important pour redorer l'image de Perwez et qui répond parfaitement aux différents objectifs de la PCDR. Par contre la structure légère me semble ...trop légère pour ce type de projet.

  Pourquoi ne pas garder le club de pétanque sur le site ? (Quid du bâtiment annexe?)
- Je trouve très intéressante cette idée d'un espace ouvert et couvert d'autant que la météo et les circonstances sanitaires actuelles rendent particulièrement intéressante l'idée de pouvoir se mettre à l'abri de la pluie ou du soleil pour se rassembler sans être nécessairement enfermés dans un intérieur. Je pense que la pétanque pourrait rester dans la place en ajoutant une notion d'animation régulière qui ferait vivre ce lieu.
- Oui, bien sûr mais dans cette forme-là; il y a besoin d'un travail plus approfondi avec les futurs bénéficiaires - producteurs locaux et usagers - pour arriver à, comme l'écrit Pierre Drijvers un bâtiment pour "organiser de manière quasi permanente, en tout cas plusieurs fois par semaine et tout au long de l'année, un marché de produits diversifiés et locaux facilitant la vie de personnes désireux de se fournir localement mais sans les contraindre à faire de nombreux km pour passer d'un producteur à l'autre."

  Le design avec la grande toile 1/ ne tiendra pas très longtemps 2/ ne prend pas en compte le contexte de la place c'est-à-dire le vent, la pluie, la neige.

  Il faut un bâtiment qui sont fermé tout en restant un hall !

Lot 2.2 – Création de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré

Commentaires :

- Projet bien trop vague ... **(1 like)**
- Intention louable, mais ...
- Ce projet répond à un besoin social et à une tendance qu'on voit se dessiner par ailleurs. Le partenariat public-privé me semble le plus réaliste. A voir de façon concrète pour chaque projet identifié.
- Projet encore très vague. Personnellement, je suis plus pour le réaménagement que la construction. Ou alors en densifiant les constructions existantes en lien avec les transports en commun pour éviter l'extension du tout à la voiture.

Lot 2.3 – Création d'une maison des jeunes à Perwez

Commentaires :

- Trop vague. Pas de localisation à ce stade.
- Ce projet permettrait de donner des perspectives aux jeunes. Néanmoins, le point essentiel sera l'encadrement pourtant je ne retrouve pas cet élément dans la description du projet.
- J'adhère, mais à préciser

Lot 2.4 – Mise en place d'un espace-test maraîcher

Commentaires :

- ↳ Sympa. Encore vague à ce stade (normal, lot 2 ...).
- ↳ L'expérience de l'Espinette semble intéressante. L'idée de récupérer l'énergie de Derbigum est innovante.
- ↳ Sympa, mais les terrains à proximité de Derbigum sont-ils sains et adéquats pour une culture bio ?

Lot 2.5 – Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages

Commentaires :

- ↳ Encore vague, certes, mais totalement pertinent dans l'esprit de la CLDR.
- ↳ Projet à maintenir.

Lot 2.6 – Développement de supports et évènements de valorisation du patrimoine

Commentaire :

- ↳ Vaste projet :-))) mais qui a tout son sens pour mettre le patrimoine de Perwez en valeur, et certainement en rapport avec les projets concrets déjà réalisés par le passé sous l'impulsion citoyenne déterminante du Groupe Sentiers de Perwez (réhabilitation de sentiers-clés, balisage et documentation de 7 promenades touristiques[1] et panneaux des sentiers, en cours de remplacement.

  [1] https://youtu.be/0T_vWPh8oc0

Lot 2.7 – Balisage et marquage de pistes cyclables

Commentaires :

- ↳ Au vu de ma participation (hyper-) dynamique et résolument engagée dans la révision du PCM[1], de Perwez Cyclable et de l'audit ByPad, tous trois menés en 2021 (!!!), je ne puis que soutenir cette fiche - tout en admettant en toute franchise m'avouer perdu devant la multiplicité de "plans" cyclables, de réunions qui partent dans tous les sens avec des participations à géométrie variable. Grand bémol par rapport à cette fiche : le terme "PISTE" cyclable. Il ne s'agit pas de "pistes", au sens du code de la route, mais bien d'ITINÉRAIRES cyclables !

  [1] https://youtu.be/vIceA_vJzZ8

- ↳ Toute initiative visant à améliorer la mobilité douce est bonne à prendre. Comme indiqué, de nombreuses initiatives sont déjà lancées et il faut réaliser ce qui est déjà envisagé dans les plans/projets WaCy et PCM en priorité. Ce qui sera abordé ici sera du bonus.
- ↳ Cela ne fera que mieux encore valoriser les belles promenades dans notre commune... et valoriser la mobilité douce.

Lot 2.8 – Installations de chaudières biomasse et valorisation d'une filière

Commentaires :

- ↳ Pourquoi pas ? Fiche à approfondir ...
- ↳ Tout ce qui permet l'indépendance énergétique vaut la peine d'être envisagé ! A revoir au moment de la mise en œuvre par rapport aux technologies disponibles et d'éventuelles alternatives encore plus favorables.
- ↳ Ok mais je ne comprends pas bien où seraient ces chaudières et qui elles desserviraient.

Lot 2.9 – Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux

Commentaires :

- Sur le plan symbolique, il est important d'unir nos efforts avec Gembloux. Ce projet peut par ailleurs être mis en relation avec la valorisation de notre magnifique - mais fragile - réseau d'itinéraires lents.
- Vu le nombre d'intervenants, ce genre de projet avance en général assez lentement. Raison de plus pour le remettre régulièrement à l'agenda politique. La volonté affichée du côté gembloutois est un atout sur lequel il faut s'appuyer.
- Vu l'état d'avancement et de maturité de ce projet, pourquoi ne le met-on pas dans le lot 1 ? Il s'agit d'un projet à long terme, donc le plus tôt le mieux.

Lot 2.10 – Mise en place d'un groupe de citoyens pour les projets "Nature"

Commentaire :

- Groupe de citoyens ou nécessité d'être une association ? Autant être partenaires d'associations existantes.

Lot 2.11 – Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants

Commentaire :

- Excellente idée ! Je souscris !

Lot 2.12 – Relance d'un festival des contes et de la littérature jeunesse

Commentaires :

- Ayant régulièrement participé aux éditions précédentes et ayant moi-même conté pendant des années, je tiens à préciser que l'univers du conte fonctionne très mal auprès des adolescents qui rejettent souvent cet univers car ils se dégagent du monde de l'enfance et désirent s'en différencier. Leur intérêt revient quand ils deviennent parents. Je ne crois donc pas du tout à un couplage avec la maison des jeunes, je ne pense pas que ce sera un univers qui les intéressera. Par ailleurs, c'est un très mauvais cadeau que de demander à une maison des jeunes de s'occuper d'organiser cela. L'organisation de ce genre de festival n'entre pas dans les compétences des animateurs d'une maison des jeunes. Elle demande vraiment une prise en charge par des professionnels du spectacle et de l'univers du conte, ainsi que des financements assez importants car les interventions artistiques coutent cher si elles sont faites par des professionnels. Or conter est un vrai métier et les contes faits par des amateurs sont parfois ... pénibles ;-(. Comme Rita je pense qu'il faudrait d'abord interroger le foyer (ancien organisateur) pour connaitre les raisons de l'arrêt de cette organisation afin de ne pas vouloir remonter qq chose sur de mauvaises bases. Par ailleurs, s'agit-il d'un one-shot ou d'un élément institué annuellement. La dynamique n'est pas du tout la même et la nécessité en matière de financement non-plus. Je pense que ce genre d'organisation entre pleinement dans les compétences du foyer, il faut donc savoir pourquoi ils ne le font plus. **(1 like)**
- Pour avoir moi-même apporté ma modeste contribution jadis au Festival du Conte de Perwez (e.a. l'organisation d'une chasse aux trésors nocturne dans le bois privé de Malèves suivi d'un conte dans le cimetière de Wastines), j'approuve entièrement ce sympathique projet.
- Beau projet. Mériterait selon moi d'être de remonter dans les priorités, à condition bien sûr que le(s) porteur(s) de l'initiative soi(en)t identifié(s) et prêt(s) à se lancer. La suite, c'est surtout une question d'organisation et de soutien de la part de la Commune.
- Tenir compte des raisons qui ont mené à l'arrêt du projet précédent.

Lot 2.13 – Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades

Commentaires :

- ↳ Tout en rejoignant l'avis de Pierre quant à la dimension tant récréative qu'utilitaire des petites voiries, je souligne avec force que les autorités publiques, censées être les garantes intègres du respect de nos lois et de nos règlements, doivent davantage se préoccuper du bien commun - à savoir la libre circulation du public sur nos sentiers et chemins - plutôt que de protéger les intérêts privés des usurpateurs de nos voies lentes. A Perwez, où subsistent encore des zones de non-droit bien connues (usurpation et/ou labourage de voiries publiques), il reste encore du chemin à accomplir pour faire évoluer les mentalités, cesser le copinage et redonner aux usagers "faibles" leur place dans les voies vertes. Par exemple, la funeste suppression de la fiche 1 de la CLDR précédente par l'ancien Collège (réhabilitation du sentier 29-30 de l'Eglise à Thorembais-Saint-Trond), véritable gifle aux porteurs du projet et plus globalement aux usagers lents, a illustré les pratiques en cours chez nos élus en matière de sentiers et a mis en lumière le décalage complet entre leurs promesses et leurs actes. **(3 likes)**
- ↳ Dans la liste proposée ci-dessus, pourrait-on clarifier quels sont les sections/sentiers faisant partie du domaine public (et potentiellement contestés) et ceux qui nécessitent "l'aval des propriétaires" ?

  Pour les premiers, même si ces conflits seront longs à résoudre, une première étape est qu'ils soient clairement identifiés. **(1 like)**
- ↳ Les sentiers ne doivent plus être vu uniquement comme des itinéraires de balade (conception héritée du "tout à la voiture" d'après-guerre et maintenant complètement dépassée) mais être à nouveau considérés comme faisant partie intégrante des itinéraires de déplacements, utilisés au quotidien par un grand nombre de citoyens (nouvelle politique de mobilité au XXIème siècle).
- ↳ Oui, essentiellement comme partie intégrante des itinéraires de déplacement (et pas uniquement pour l'agrément).

LOT 3

Lot 3.1 – Création d'un atelier rural

Commentaire :

↳ /

Lot 3.2 – Création d'une maison multiservices / logements dans la cure de TST

Commentaire :

↳ /

Lot 3.3 – Rénovation de la cure de Malèves

Commentaire :

↳ /

Lot 3.4 – Rénovation de la cure d'Orbais

Commentaire :

↳ /

Lot 3.5 – Rénovation de l'ancienne école Bogaerts

Commentaire :

↳ /

Lot 3.6 – Rénovation de « La Posterie »

Commentaire :

↳ /

Lot 3.7 – Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois

Commentaire :

↳ /

Lot 3.8 – Développement d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum

Commentaire :

↳ /

Lot 3.9 – Stimulation de l'offre touristique équestre

Commentaire :

↳ Améliorer l'offre équestre s'inscrit en droite ligne dans les efforts entrepris par le Groupe Sentiers de Perwez en 2004-2008 pour la réhabilitation de sentiers-clés au profit des usagers lents, au sens large. Parmi les réalisations du passé hélas tombées dans l'oubli, mais qui méritent assurément une remise à jour, soulignons le Circuit Equestre (2007) mis en valeur par Canal Zoom[1] puis renseigné sur le site Internet de la commune[2], mais dont le balisage n'a jamais plus été entretenu par la Commune, en dépit d'appels répétés adressés aux autorités locales - en ce y compris dans la révision du PCM.

[1] https://youtu.be/0MopLgCP7vQ

[2] https://www.perwez.be/loisirs/tourisme/balades/a-cheval

Lot 3.10 – Soutien à la filière viticole

Commentaire :

↳ /

Lot 3.11 – Soutien à la création d'un lieu pour habitat léger

Commentaire :

↳ /

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 16 décembre 2021

CLDR de Perwez – Réunion plénière en ligne
Le lundi 13 décembre 2021, sur Zoom
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (14/34) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Pierre COURTOY, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Mounira HAMZAOUI, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Lisa MENCHI, Rita MERTENS*
  - ***Membres élus** (3/11) : Jean-Marc ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Dimitri SEVERIN*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Étienne COOLS, Catherine DIRCKX, Anne-Catherine DUSOULIER, Stéphanie LELONG, Marie-Jeanne VERVACK*
  - ***Membres élus** (5) : Joëlle ALDRIC, Jordan GODFRIAUX, Geoffroy HERION, Jules NOËL, Florence PEETERS*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres de la CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR, l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Commentaires sur FP (plateforme en ligne)

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la CLDR du 01/07/2021

2. Cadre de travail et modification de la 1ère demande de convention

3. Retour des membres sur les fiches-projets (via la plateforme FRW)

4. Echange et validation des fiches-projets

5. Prochaines étapes

6. « En action » & divers

---

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 01/07/2021

Michaël PLUIJGERS souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR.

Véronique DE BROUWER remercie les membres de la CLDR pour leur participation en ligne, dans un contexte sanitaire à nouveau difficile. Il avait été imaginé initialement de réunir la CLDR au Perwex et de faire une exposition des projets mais cela n'a pas été possible vu le contexte. Véronique remercie la FRW pour l'organisation en ligne et DR(EA)²M pour le travail qualitatif et conséquent de rédaction et d'illustration des fiches-projets. Il est important de noter que les fiches-projets ne sont aucunement figées. Lors de l'activation des projets (lorsque le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon), elles seront entièrement retravaillées et précisées, avec notamment l'appui de la CLDR et d'un auteur de projet. Les avis des membres seront entendus. Rien n'est immuable mais il faut se mettre d'accord sur les grandes orientations des projets à ce stade afin de lancer la phase d'approbation de l'avant-projet de PCDR dès que possible.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 01/07/2021 est approuvé moyennant remarques :

- Plusieurs membres proposent de supprimer les phrases où il est indiqué *« la CLDR est favorable au projet »* car il n'y a pas eu de votes. Il faut à la fois pouvoir montrer que la CLDR donne son aval pour poursuivre la réflexion sans que cela donne l'impression trompeuse qu'il y ait eu un vote.
    - ↳ *FRW : selon le règlement, le recours au vote requiert le quorum de présence de 50% des membres citoyens. Ce vote n'est demandé qu'à certaines étapes bien précises de l'ODR. Il est néanmoins important de pouvoir montrer que la CLDR est en phase avec les réflexions en cours.*
    - ↳ *Commune : Véronique propose d'adapter la formulation en « la CLDR marque son accord pour poursuivre la réflexion sur ce projet ». Le compte rendu sera modifié en ce sens.*
- Un membre a posé des questions par e-mail à propos du projet 1.7 et souhaiterait que les réponses apparaissent dans le présent compte rendu :
    - Il y a eu une rencontre avec le Contrat de Rivière et la Province. Il me semble que les membres de la CLDR n'ont pas été conviés à cette réunion alors que c'était la demande. Ai-je loupé une invitation ?
    - Pourrais-tu inclure le compte rendu de ces rencontres dans les minutes (en annexe ?)
        - ↳ *FRW : Concernant les rencontres avec le Contrat de Rivière et la Province, elles ne se sont pas faites dans le cadre d'un groupe de travail « public ». La Commune a rencontré spécifiquement ces acteurs en journée pour avoir un premier avis sur les projets qui les concernent. Les comptes rendus ne sont pas publiés parce qu'il ne s'agit pas de réunions « publiques ».*

          Lors de l'activation des fiches, des rencontres entre la CLDR et ces acteurs pourront être organisées pour mieux préciser les projets. À ce stade, cela semble prématuré.
    - Lors de la réunion précédente, j'ai posé une question concernant la réglementation qui oblige les riverains à laisser un accès pour l'aménagement/l'entretien des cours d'eau. La Commune devait répondre à cette question. Y a-t-il eu une réponse ? Si non, pourrais-tu relancer la Commune sur ce point déterminant pour les projets 1.7 a et 1.7 b ?

↳ *Référence transmise par le Conseiller en énergie de la Commune qui traite ces questions :*

Art. D.43. [§ 1er. Les riverains, les usagers et les propriétaires d'ouvrages sur les cours d'eau non navigables :

1° livrent passage aux agents de l'administration, aux ouvriers, aux engins nécessaires pour l'exécution des travaux et aux autres personnes chargées de l'exécution de travaux ou d'études;

2° laissent déposer sur leurs propriétés, sur une bande de six mètres, à compter de la crête de berge, les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Les matières enlevées du lit du cours d'eau sont gérées conformément aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et de ses arrêtés d'application.

§ 2. Aucune indemnité n'est due aux riverains, aux usagers et aux propriétaires d'ouvrages en raison du dépôt des matières provenant des travaux d'entretien et de curage, sur leurs propriétés, sur une bande de six mètres, à compter de la crête de berge.

§ 3. Les riverains, usagers et les propriétaires d'ouvrages ont droit à un dédommagement pour le préjudice qu'ils subissent à l'occasion de l'exécution de travaux autres que ceux d'entretien et de petite réparation. Ce dédommagement est compris dans les frais des travaux.

§ 4. Le Gouvernement fixe les règles de police et de gestion applicables aux cours d'eau non navigables en ce qui concerne les autorisations requises pour les plantations et pour la construction de bâtiments le long de ces cours d'eau.]

↳ *FRW : au niveau du gestionnaire des cours d'eau concernés, à savoir la Province, il doit donner une autorisation pour les projets qui impacteront la berge des cours d'eau sur une bande de 6m. La zone doit rester accessible aux engins et au dépôt des matières enlevées du cours d'eau, au moins sur l'une des berges. Il peut y avoir des exceptions, notamment lorsque la zone n'est pas accessible initialement (zone boisée par exemple). Dans ce cas, il pourrait être envisageable que le projet déborde sur la berge.*

La démission de deux membres CLDR est actée : Frédéric DE BRABANDERE et Michel THIRION.

Michaël PLUIJGERS fait la présentation de l'ordre du jour.

<u>Questions de la CLDR :</u>

- Une fois que les grandes orientations et les objectifs du projet sont définis et actés, est-il encore possible de les faire évoluer lors de l'activation des projets ?

  ↳ *FRW : oui, cela est possible tant que l'on peut en expliquer les raisons. Une souplesse est de mise lors de l'actualisation des fiches-projets pour leur mise en œuvre, le contexte pouvant évoluer de manière importante entre le moment où le projet a été pensé et celui où il sera mis en œuvre (parfois 10 ans).*

- Un membre insiste sur la qualité des fiches proposées par DR(EA)²M et remercie Jean-Philippe LENS et son équipe pour ce travail remarquable.

2. Cadre de travail et modification de la 1ère demande de convention

Cfr. Présentation en annexe 1.

a. Cadre de travail

Michaël PLUIJGERS explique le cadre de travail en revenant tout d'abord sur le rétroacte de la rédaction des fiches-projets. Les fiches du lot 1 ont par ailleurs dû être adaptées en intégrant un chapitre supplémentaire « Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition » suite à la sortie d'une nouvelle circulaire ministérielle liée au Développement rural.

L'objectif de la rencontre est de valider avec la CLDR les grandes orientations des fiches-projets du PCDR pour pouvoir initier la phase d'approbation de l'avant-projet de PCDR. Il ne sera pas possible de rentrer dans le détail de chaque projet, ceux-ci seront précisés lors de l'activation des différentes fiches une fois qu'un auteur de projet sera désigné. La CLDR continuera bien entendu d'être associée aux réflexions à chaque étape de la mise en œuvre des projets.

Question de la CLDR :

- Que signifie le terme « Résilience locale » ?
  - ↳ *FRW : la Ministre entend derrière « résilience locale » la capacité du projet à répondre aux enjeux climatiques.*

b. 1ère demande de convention

Suite à la dernière réunion de CLDR ainsi qu'à une rencontre avec Xavier DUBOIS, représentant du SPW – Développement rural, le Collège communal souhaiterait proposer à la CLDR de mettre le projet de création d'une Maison de Village au Club des Jeunes de Thorembais-Les-Béguines en 1ère demande de convention en Développement rural, plutôt que le projet d'aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux.

En effet, le projet de Maison de Village répond à une urgence (instabilité du bâtiment actuel) et est plus facile à mettre en œuvre (peu de contraintes techniques, propriété communale, 1 seul pouvoir subsidiant, …). Il permettrait d'aboutir à une concrétisation du projet et à des résultats plus rapides que le projet situé près de la ferme d'Alvaux, ce qui est toujours positif pour une première convention.

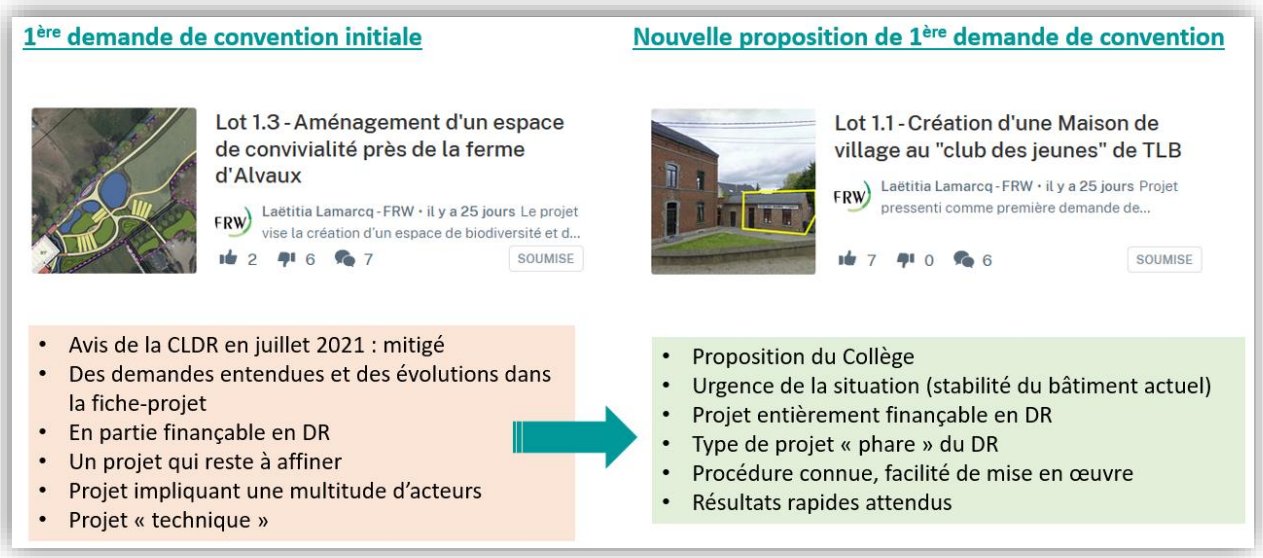

Question/réaction de la CLDR :

- Un membre explique qu'il n'est pas un fan du projet d'espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux et qu'il soutient le changement de priorité vis-à-vis de ce projet. Il souligne également l'importance de développer en priorité des projets du PCDR destinés aux jeunes. C'est un signal fort qui peut leur être donné de la part de la CLDR et de la Commune, surtout dans cette période où le scepticisme à l'égard des représentants politiques ne semble jamais avoir été aussi grand.

  ↳ *FRW : La Commune est en effet vraiment favorable à l'idée de développer un projet avec les jeunes rapidement, notamment le projet de skatepark qui suscite un engouement important de la part des jeunes. Lorsque l'on évoque la « 1ère demande de convention », il s'agit d'un projet qui sera conventionné en Développement rural. Or « la jeunesse » est une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les infrastructures sportives, une compétence d'Infrasports, d'autres pouvoirs subsidiants.*

  En réalité, le projet en lot 1 de création d'un skatepark pour les jeunes a déjà été initié pour maintenir le dynamisme initié par l'enquête menée auprès des jeunes il y a environ 1 an (voir plus loin dans ce compte rendu). Mais il ne s'agit pas de la 1ère demande de convention car le Développement rural ne pourra pas intervenir sur ce projet (financement d'Infrasports).

- Un membre précise que la Maison de Village pourra servir à plusieurs publics, et pas uniquement au Club des Jeunes, comme par exemple les personnes âgées qui jouent aux cartes, etc.

  ↳ *FRW : En effet, la vocation de la Maison de Village sera plus polyvalente, partagée, mais la réflexion sera menée aussi avec le Club des jeunes pour les intégrer dans le projet.*

L'objectif ici est de sentir le pouls de la CLDR quant à l'idée de mettre ce projet en première demande de convention. La décision officielle pour ce choix nécessite le quorum de présence des membres citoyens de la CLDR et sera prise en même temps que l'approbation de l'avant-projet de PCDR par le CLDR, durant le premier semestre 2022.

L'avis de la CLDR est globalement positif quant à ce choix de 1ère demande de convention.

3. Retour des membres sur les fiches-projets (via la plateforme FRW)

Pour préparer la réunion de la CLDR, les 34 fiches-projets ont été communiquées aux membres de la CLDR via la plateforme en ligne de la FRW : **https://participation.frw.be/fr-BE/projects/perwez-fiches-projets-pcdr**

Les projets sont représentés par des vignettes qui contiennent le descriptif du projet et offrent la possibilité de télécharger la fiche-projet complète. Les projets peuvent être triés par lots via les étiquettes de projet. Préalablement à la réunion, il a été demandé aux membres de lire les projets et d'ajouter des commentaires ou des « likes/unlikes ». La FRW fera une synthèse des réactions afin de cibler les discussions en réunion de CLDR.

Néanmoins, tous les commentaires émis via la plateforme en ligne seront transmis à DR(EA)²M qui les prendra en considération pour la finalisation du PCDR. Ils sont repris en annexe 2 du présent compte rendu.

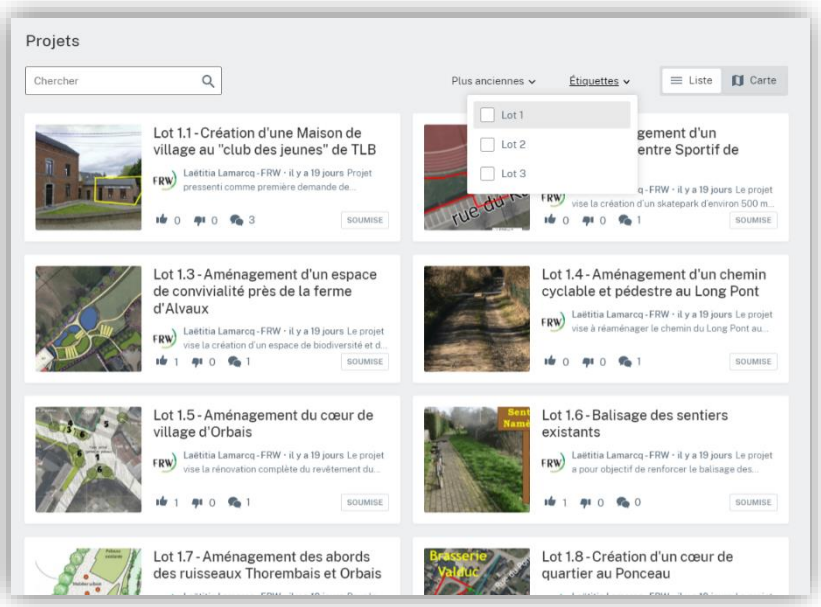

Vignettes de projets sur la plateforme FRW

Echanges et réponses apportées aux remarques de la CLDR sur la plateforme :

Cfr. Présentation en annexe 1 pour retrouver l'ensemble des questions et commentaires.

L'avis général semble assez positif vis-à-vis des projets. 27 projets sur les 34 obtiennent plus de « likes » que de « unlikes », 1 projet obtient autant de likes que de unlikes et 1 projet obtient plus de unlikes que de likes.

Seront abordés avec la CLDR les projets ayant obtenu au moins 1 unlike, ainsi que la proposition de 1ère demande de convention et le projet de skatepark déjà initié.

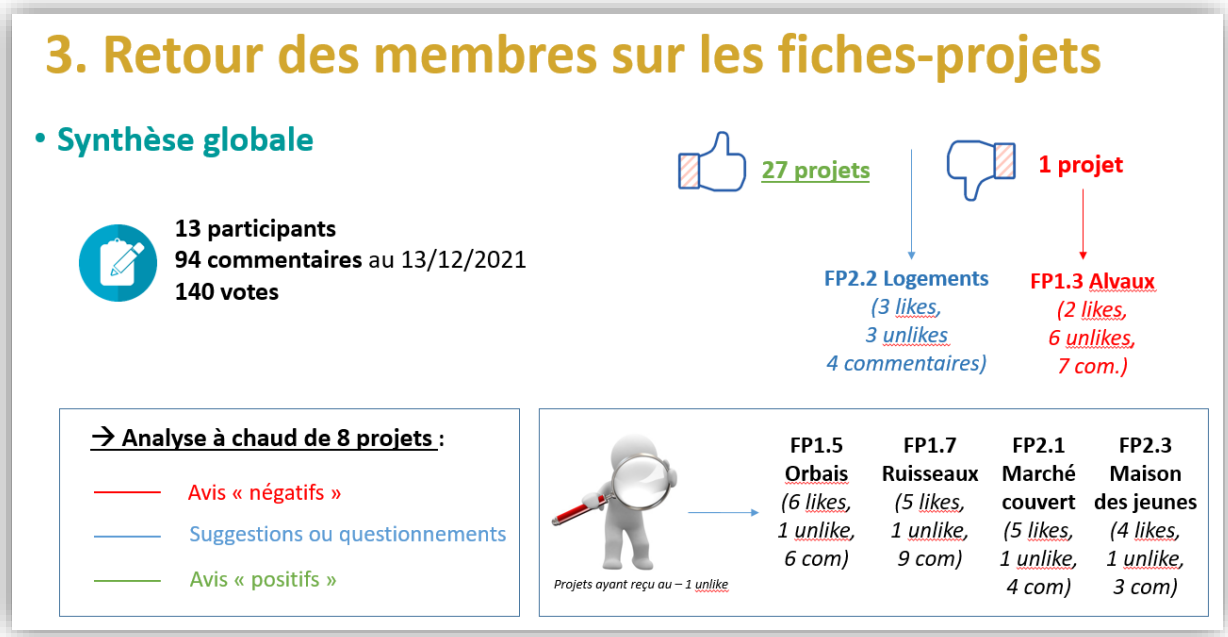

- **Lot 1.1 – Création d'une Maison de village au « club des jeunes » de TLB**

Ce projet a obtenu uniquement des avis positifs des membres sur la plateforme. Certain.e.s s'inquiètent toutefois de l'estimation budgétaire élevée de ce projet ainsi que de différents points techniques comme l'accessibilité de la salle, son niveau énergétique et l'aménagement des abords.

↳ *J.-P. LENS : Le budget semble assez réaliste pour un projet de ce type, sachant qu'il s'agit d'un coût total (frais d'honoraire et TVA compris). Il est de toute façon préférable de surévaluer le coût à ce stade car la Région limitera son financement au budget estimé. Si l'estimation est trop faible, c'est la Commune qui devra prendre en charge la différence. Concernant les éléments techniques, ils demanderont une attention plus particulière de la CLDR au moment de l'étude de faisabilité, lorsqu'un auteur de projet sera désigné.*

- **Lot 1.2 – Aménagement d'un skatepark au Centre sportif**

Ce projet reçoit un retour très positif de la CLDR. Des questions sont posées à propos du ruissellement des eaux, notamment vers la piste d'athlétisme, et de la possibilité d'intégrer des arbres comme zones d'ombrage mais suffisamment écartés de l'infrastructure pour éviter les feuilles glissantes sur le skatepark.

La FRW explique que ce projet a déjà été amorcé :

- **Rencontre avec Infrasports fin juin ;**
- **Echange intercommunal sur les skateparks organisé par le GAL Culturalité avec l'appui de plusieurs intervenants (octobre 2021) ;**
- **Atelier design du futur skatepark avec les jeunes (25 novembre 2021)** → Compte rendu en vidéo et toutes les infos utiles sur le site de l'ODR :

https://www.odrperwez.info/projet-skatepark.html

Une 20aine de jeunes se sont montrés intéressés par le projet et 10 d'entre eux ont participé à cette première rencontre. En attendant l'arrivée du skatepark d'ici 2023/2024, des activités seront menées avec les jeunes pour construire le projet : excursion pour aller voir de bons et moins bons exemples de skatepark, construction de modules en bois, participation à la conception/réalisation du projet via un « Comité des utilisateurs », *etc.*

↳ *Commune : la gestion de l'évacuation des eaux devra être intégrée dans la conception du skatepark. C'est la raison pour laquelle il est important de choisir un auteur de projet qui s'y connaisse bien dans ce domaine.*

↳ *J.-P. LENS : Il est bien entendu possible **d'ajouter/intégrer dans le coût total de la fiche projet des plantations / éléments arborés,** notamment pour compenser la perte de la haie supprimée. Il faudra néanmoins veiller à ce qu'ils soient suffisamment éloignés du*

skatepark et de la piste d'athlétisme pour éviter les détériorations et/ou entretiens réguliers que cela induirait. Une autre solution serait d'installer un espace couvert.

↳ *FRW : Ces éléments ont été cités notamment par les acteurs jeunesses et par les jeunes qui participent au projet. Ils feront l'objet de discussions avec l'auteur de projet lors de la conception et de la réalisation du skatepark.*

- **Lot 1.3 – Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux**

Ce projet est celui qui suscite les réactions les plus négatives de la part de la CLDR, avec notamment 6 votes « unlikes » pour 2 votes « likes » et 7 commentaires. Ce qui pose problème aux membres, c'est la localisation à cet endroit des terrains de pétanques couverts et de la buvette, de la part importante que recouvre la partie « pétanque » du projet par rapport à l'espace « biodiversité », du manque de places de parking et du coût important du projet. Des inquiétudes sont formulées quant à l'entretien de cet espace par la Commune et du bruit qui peut être généré par un club de pétanque à cet endroit.

Un membre pointe néanmoins positivement le fait que la capacité de stockage temporaire de l'eau en cas de crue ait pu être augmentée par ce projet.

↳ *J.-P. LENS : Il faut relativiser l'emprise totale de l'espace pétanque par rapport à l'espace biodiversité, le premier se situe à environ 1/10ème voire 1/20ème de la surface totale. En ce qui concerne les vues par rapport à la surface bâtie, ce qui sera le plus visible est certainement le boulodrome, mais il serait difficilement envisageable de le placer ailleurs sur la parcelle (ce qui risquerait d'amener un avis négatif lors de l'introduction de la demande de permis d'urbanisme car le bâti doit être construit en front de rue).*

↳ *Certains membres se demandent s'il est vraiment pertinent de déplacer le club de pétanque. Situé sur la place centrale du village, il contribue au dynamisme de ce centre. De plus, le club dispose d'un parking important à cet endroit, ce qui est bien utile lors des tournois. Sur le site situé à côté de la ferme d'Alvaux, il risquerait d'y avoir des nuisances en termes de parking et de bruits pour le voisinage lors des tournois. L'endroit est par ailleurs relativement exigu pour une activité qui se veut relativement attractive.*

↳ *Un membre demande s'il ne pourrait pas être envisageable d'utiliser le parking de la place de Perwez lors d'événements importants au club de pétanque, et d'accéder au site près de la ferme d'Alvaux à pied depuis le RAVeL. D'autres membres estiment que c'est trop éloigné et que ce n'est pas réaliste.*

↳ *Un membre pose la question de l'origine de la demande qui consiste à localiser le club de pétanque à cet endroit. Est-ce que le club ne pourrait pas contribuer à faire vivre la place de Perwez, en complémentarité avec le marché couvert ?*

↳ *Véronique DE BROUWER : La demande provient notamment du club de pétanque qui souhaiterait bénéficier d'une infrastructure couverte (un hangar est utilisé à ce jour mais il appartient à un privé et son accès n'est pas garanti à long terme). Or*

historiquement, le club vient du Warichet, cela paraissait dès lors logique qu'il puisse se rapprocher de son lieu d'origine. Le club est intéressé par le projet, ils ont d'ailleurs demandé des nouvelles de son évolution il y a quelques jours.

La difficulté au niveau communal, c'est qu'il ne reste plus beaucoup d'espace bâtissable pour développer ce type d'infrastructures. Tenant compte de cette observation, il est important de réfléchir à l'optimisation de l'utilisation des terrains restants. Or l'impact d'un boulodrome et de terrains de pétanque extérieurs est relativement doux par rapport à l'environnement direct. Et cette activité amène de la convivialité et un certain contrôle social sur les lieux, ce qui a été confirmé par Infrasports lors de leur visite à Perwez. Ce sont notamment Infrasports et la Province (comme gestionnaire des cours d'eau) qui ont suggéré de disperser davantage les terrains de pétanque extérieurs sur le site afin de mieux les intégrer et de créer des zones plus intimes et conviviales.

Au niveau de la place de la Gare, il semble difficile de pouvoir concilier toutes les fonctions attendues : elle doit à la fois servir de zone de parking importante (vu le manque de places de stationnement dans le centre de Perwez), accueillir le marché hebdomadaire, le futur marché couvert, des événements d'une certaine ampleur, des festivités, … Il semble difficile d'imaginer à cet endroit l'intégration supplémentaire d'un boulodrome couvert.

↳ *Un membre demande s'il est réellement pertinent de vouloir intégrer un marché couvert sur la place, si cela empêche le développement du boulodrome à cet endroit, alors même que la Maison Multiservices devrait prévoir un espace de vente de produits locaux.*

↳ *Ne serait-il pas envisageable de prévoir une étude d'incidence et/ou de mettre en place un groupe de travail qui pourrait réfléchir à la fois à la localisation du club de pétanque mais également aux différentes fonctions que pourrait concilier la place de Perwez ? Il semble prématuré de se positionner sans qu'il y ait une analyse plus poussée sur le sujet.*

La CLDR apprécie la volonté de développer la biodiversité sur le site qui jouxte la ferme d'Alvaux, mais **estime qu'il est prématuré de développer ce projet** tant qu'une réflexion plus complète n'aura pas été étudiée pour la localisation du club de pétanque et, notamment, de l'espace de terrains couverts. La CLDR propose que ce projet **soit placé en lot 2 et qu'un groupe de travail puisse étudier la question** au préalable sur base d'une analyse des fonctions attendues et possibles de la place de Perwez ainsi que de la localisation du club de pétanque.

- **Lot 2.2 – Création de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré**

Ce projet suscite autant de réactions positives que mitigées (3 likes/3 unlikes). Cela s'explique dans les commentaires par un projet qui semble trop flou et peu précis pour les membres. Toutefois, d'autres membres estiment que c'est un enjeu très important et que ce projet à toute sa place en lot 2.

↳ *Véronique DE BROUWER : la Commune a eu vent de certaines opportunités intéressantes pour le développement de ce projet, mais il est encore trop tôt pour pouvoir les intégrer dans la fiche-projet. Néanmoins, la fiche reste importante pour pouvoir répondre rapidement à ces opportunités.*

- **Lot 1.7 – Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais**

Ce projet est perçu positivement mais plusieurs membres regrettent le manque d'ambition du projet par rapport à l'objectif général du PCDR de développement du maillage vert et bleu sur la commune. Ces deux réalisations ponctuelles ne permettront pas d'avoir un impact significatif sur l'amélioration de l'état des cours d'eau, leur valorisation ni sur la gestion des eaux pluviales.

Cela étant dit, les esquisses sont appréciées, la valorisation des sites en matière de biodiversité et d'accessibilité ainsi que le mobilier urbain/les modules de jeux apporteront une réelle plus-value à ces deux sites. La CLDR reste attentive à la préservation de la source d'eau sur le site Al Broquette, lieu fort apprécié des riverains qui s'y retrouvent en toute convivialité, notamment lors de périodes de canicules.

↳ *J.-P. LENS : au niveau de la source Al Broquette, il est bien prévu dans le projet qu'elle soit maintenue mais j'invite les membres à bien rester attentifs sur ce point lorsque l'auteur de projet précisera l'aménagement. Au niveau de la fiche-projet, l'aménagement n'est pas fixé, il s'agit surtout d'établir une esquisse pour pouvoir faire une estimation financière.*

↳ *Véronique DE BROUWER : il est important de noter que la Commune travaille de concert avec différents acteurs au niveau supra-communal pour réfléchir à la bonne gestion des cours d'eau, à l'amélioration de leur qualité biologique ainsi qu'à l'amélioration de la capacité de rétention des eaux pluviales à l'échelle communal. Le PCDR ne pourra pas à lui seul solutionner cette question, qui nécessite d'ailleurs une réflexion plus globale, d'où l'idée de s'associer aux communes voisines et acteurs des cours d'eau pour cette thématique.*

Par ailleurs, 2 raisons poussent la commune à cibler des aménagements à ces endroits bien précis :

- *la plupart des terrains situés le long des cours d'eau appartiennent au privé, la Commune a donc peu de mainmise dans ces zones. DR(EA)²M a d'ailleurs commencé sa réflexion en étudiant les différentes localisations possibles pour créer des aménagements de valorisation des cours d'eau, sur propriété communale. 4 d'entre elles ont été retenues : les deux sites qui font l'objet de la fiche 1.7, la zone située près de la ferme d'Alvaux (fiche 1.3) et le cœur de quartier au Ponceau (fiche 1.8) ;*
- *le Contrat de Rivière et la Province (gestionnaire de ces cours d'eau) encouragent à préserver les berges de cours d'eau d'une présence humaine*

trop importante afin d'y laisser un maximum de place et de quiétude à la biodiversité.

↳ *Il serait intéressant de profiter de la pose des collecteurs le long de ces cours d'eau pour réfléchir à la manière d'aménager au mieux ces zones en faveur de la biodiversité.*

↳ ***Dans le chat** : L'un des rares exemples de sentier longeant un ruisseau à Perwez est le (magnifique) sentier n°52 du Moulin à Orbais, réhabilité avec grand soin par Eté Solidaire. La promenade de la Brigade Piron y passe. Un petit bijou.*

Pour abonder dans le sens de Véronique, épinglons la balade géocaching "Perwez, le Fer et l'Eau" à la découverte de la Grande Gette. Un beau projet avec le Contrat Rivière.

- **Lot 1.5 – Aménagement du cœur de village d'Orbais**

Projet globalement apprécié sur la plateforme en ligne, plusieurs membres lui trouvent un réel intérêt et une plus-value intéressante pour le village d'Orbais. Une vigilance est toutefois de mise en ce qui concerne la visibilité, le ralentissement du trafic depuis certains axes et l'accessibilité aux véhicules lourds et de grande taille (bus, charroi agricole, *etc*.)

↳ *J.-P. LENS : le matériau au sol ainsi que les angles de braquage sont prévus pour accueillir les véhicules lourds et de grande taille.*

- **Lot 2.1 – Marché couvert et espace de convivialité sur la Place de la Gare**

Ce projet est à mettre en lien avec la réflexion sur le club de pétanque et les fonctionnalités que peut accueillir la Place de la Gare (voir discussion projet 1.3 ci-dessus).

Le projet est apprécié des membres qui ont réagi sur la plateforme bien que certains auraient imaginé une structure plus imposante, de type halle de producteurs comme l'on peut en voir en France, où les étales seraient ouvertes tous les jours.

↳ *D'autres membres apprécient justement la dimension plus légère et aérée proposée dans l'esquisse du projet. Est-ce que l'usage de cet espace couvert pourra servir à d'autres fonctions que le marché (festivités, événements, etc.) ?*

↳ *Véronique DE BROUWER : oui, a priori son usage serait polyvalent.*

Concernant la halle de producteurs, la difficulté principale réside dans la disponibilité des marchands. Dans nos régions, certains producteurs locaux ont la possibilité de participer de manière hebdomadaire à un marché local, mais peu d'entre eux peuvent se permettre de vendre leur production tous les jours au sein d'une halle. Il semble difficile de se lancer dans un tel projet à l'heure actuelle, au risque de ne pas rencontrer

le succès escompté, alors que le budget d'une telle infrastructure est bien plus conséquent qu'une structure légère.

↳ *Un membre CLDR : Il serait judicieux d'attendre la concrétisation et d'observer l'usage qui sera fait de la Maison Multiservices (projet du PCDR précédent) avant de se lancer dans le projet de marché couvert. En effet, un espace dédié à la vente de produits locaux devrait y être intégré.*

↳ *J.-P. LENS : pour rappel, le projet étant placé en lot 2, tout est encore possible concernant le choix de structure.*

- **Lot 2.3 – Création d'une maison des jeunes à Perwez**

Projet apprécié par les membres qui soutiennent l'idée de répondre aux besoins de la jeunesse. Certains estiment le projet un peu vague, sans localisation connue. Un membre attire l'attention sur le fait que ce genre d'infrastructure doit être encadrée, avec une animation des jeunes, pour obtenir des résultats concluants.

↳ *FRW : en effet, le projet de Maison des Jeunes devrait s'inscrire dans le cadre donné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui peut financer une partie du volet « animation » si l'agrément « Maison des Jeunes » est obtenu. Une rencontre avec les représentants de la Maison des Jeunes d'Orp-Jauche a eu lieu pour bien comprendre ce que cela impliquait.*

↳ *En matière de jeunesse, un membre pense qu'il serait préférable que l'on dissocie* ***la relance du festival des contes (projet 2.12) de la dimension « jeunesse ». En effet, il est indiqué dans la fiche projet 2.12 que le festival des contes pourrait être l'un des projets phares de la maison des jeunes. Cela ne semble pas judicieux*** *car les jeunes ont plutôt tendance à ignorer ce genre d'événements associés à l'enfance, alors qu'ils sont dans une période de leur vie où ils cherchent justement à se démarquer de l'enfant.*

4. Echange et validation des fiches-projets

Les membres de la CLDR n'ont pas de remarque à formuler concernant les autres fiches-projets.

Tenant compte des discussions menées durant la réunion et des résultats du travail en ligne sur les fiches-projets, la CLDR accepte que ces 34 fiches-projets soient intégrées dans l'avant-projet de PCDR.

5. Prochaines étapes

Pour le début de l'année 2022, DR(EA)²M et la FRW vont finaliser la rédaction de l'avant-projet de PCDR.

Une fois le dossier finalisé, l'avant-projet de PCDR rentrera dans la phase d'approbation auprès de la CLDR, du Collège communal, du Conseil communal et enfin du Gouvernement wallon. L'approbation du dossier d'avant-projet avec la CLDR devrait se tenir durant le 1er semestre 2022.

6. En action et divers

/

Véronique DE BROUWER et la FRW remercient la CLDR pour son implication et pour les échanges utiles et constructifs de cette réunion.

Le Secrétariat,
La Fondation Rurale de Wallonie

Michaël PLUIJGERS

Le Bourgmestre,
Le Président de la CLDR,

Jordan GODFRIAUX

Opération de Développement Rural de Perwez

-

Réunion de la CLDR

Approbation de l'avant-projet de PCDR

18/05/2022

de la soirée

1. **Accueil et approbation du CR** de la réunion du 13/12/2021
2. **Approbation de l'avant-projet de PCDR**
3. **Approbation du choix de la 1ère demande de convention**
4. **Prochaines étapes**
5. Passage au **PAT : élection du représentant de la CLDR**

6. **Moment convivial** pour fêter cette étape

1. Approbation du compte rendu du 13/12/2021

Une question ? Des remarques ?

<u>Démission à acter :</u>

→ Doris HERREMAN

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

D'où vient-on ?

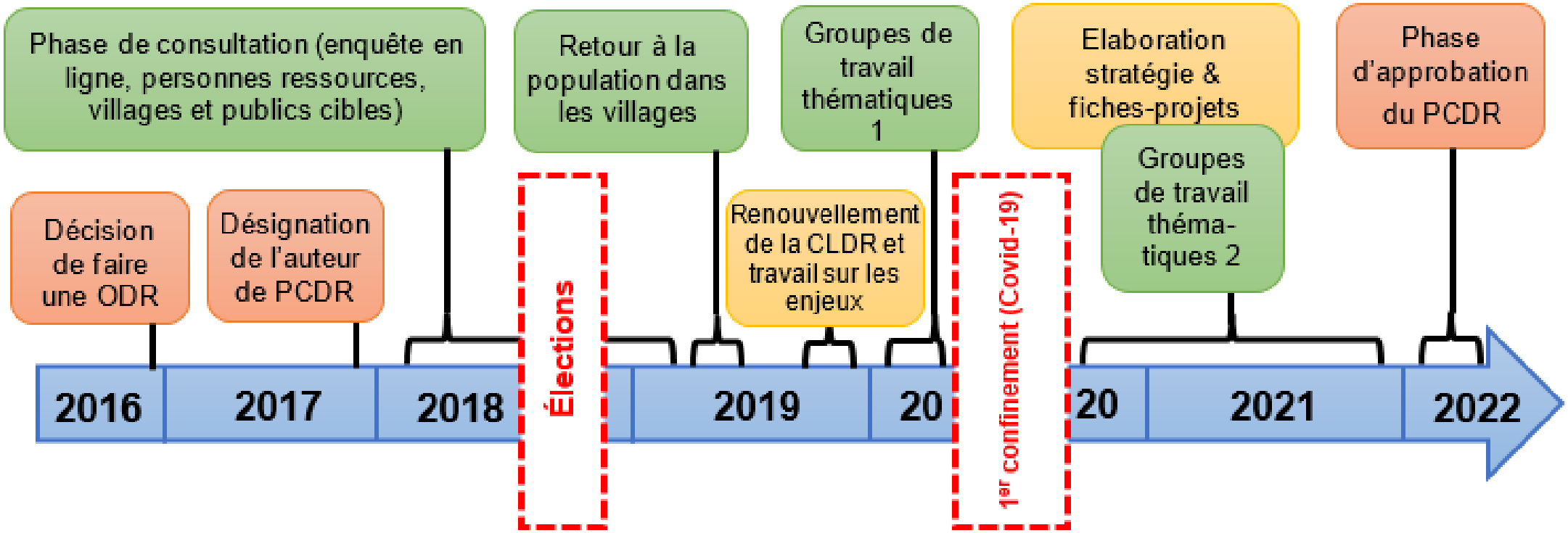

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

D'où vient-on ? → **10 réunions CLDR, 1 visite de terrain, 14 réunions de groupes de travail**

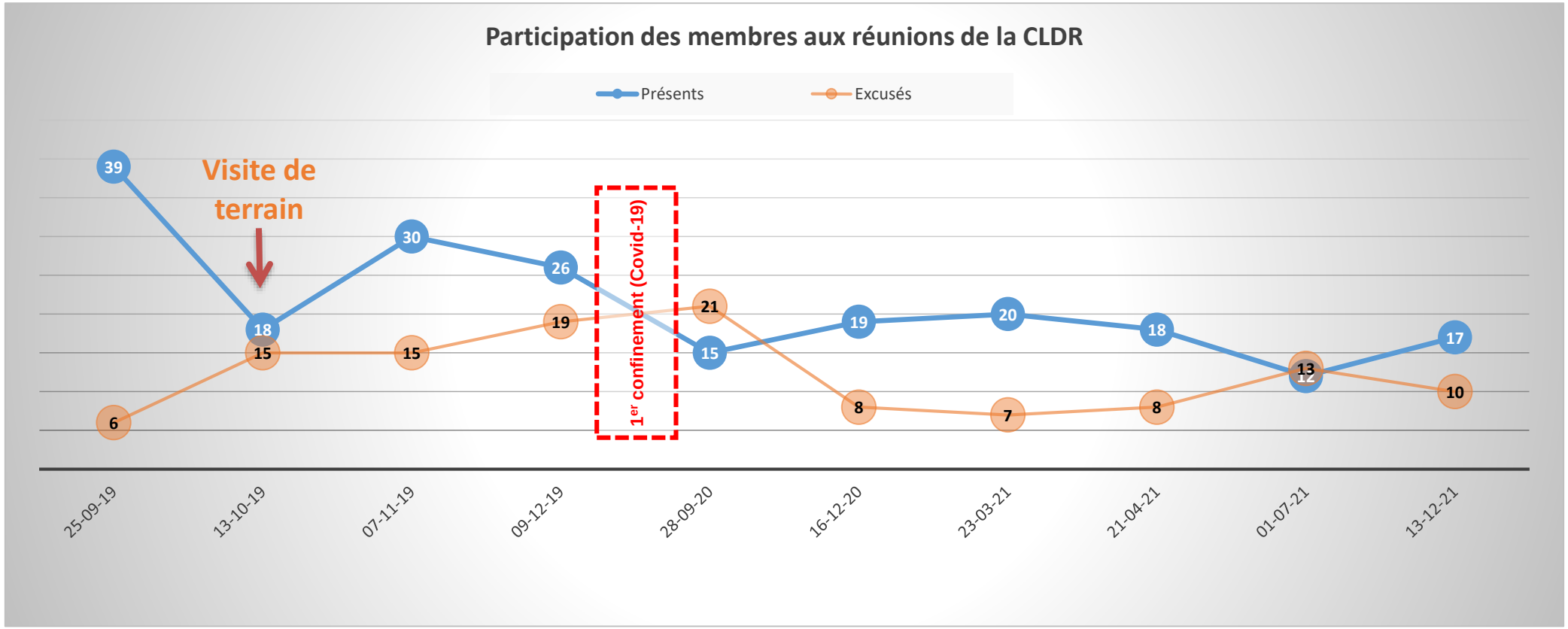

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

Objectifs de la réunion :

→ **Approuver l'avant-projet de PCDR avec la CLDR**

→ **Lancer les étapes suivantes pour l'approbation du dossier :**

- **Avis de recevabilité du SPW**
- **Conseil communal**
- **Pôle Aménagement du Territoire**
- **Gouvernement wallon**

→ **Approuver le choix de la 1ère demande de convention**

1. FICHE-PROJET

- Préalable : PCDR approuvé
- Fiche à actualiser
- Réunion avec les habitants (si besoin)

- Délibé de Collège qui sollicite une convention

Demande de subside

- Réunion de négociation
- Rapport du SPW - DR
- Approbation de la convention-faisabilité au Conseil communal
- Avis de l'Inspection des Finances
- Signature de la convention faisabilité et notification par la Ministre qui examine le 1/3 ou 1/9

Délai ! Cette convention -faisabilité est valable 24 mois

2. CONVENTION-FAISABILITÉ (provision 20.000€)

Avant-projet

- Approbation des conditions de marché auteur de projet par le Conseil communal
- Désignation de l'architecte par le Collège
- Réalisation des plans et budget

- Présentation de l'avant-projet

- Approbation par le Collège
- Comité d'accompagnement
- **Approbation par le SPW - DR**

La commune reçoit l'accord

Projet définitif

- Demande du permis d'urbanisme ou autre autorisation
- Réalisation du projet (plan, cahier de charges, métrés...)

- Approbation par le Collège

Examen du dossier par le SPW-DR qui rédige le projet de Conv.-réal.

- Approbation du projet définitif et du projet de convention réalisation par le Conseil et envoi au DR
- **Signature de la Convention-réalisation par Ministre**

Délai ! Cette convention -réalisation est valable 12 mois

3. CONVENTION-RÉALISATION

Adjudication travaux

- Appel d'offres
- Ouverture des soumissions et désignation de l'adjudicataire des travaux par le Collège

- Examen du dossier d'attribution du marché par le SPW
- Dès le feu vert du SPW, notification à l'entreprise par la commune

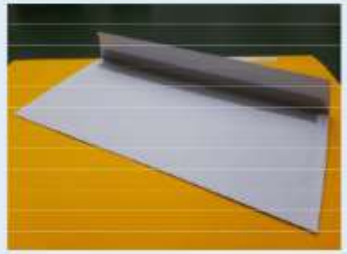

Travaux

- Notification à l'entreprise et ordre de débuter les travaux
- Réalisation des travaux

- Fin des travaux puis réception provisoire

PROJET ACTIF

Perwez

COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement Rural

Validation PCDR

18 mai 2022

CONTENU DU PCDR

Partie I
Analyse des caractéristiques de la commune
(Diagnostic objectif)

2018

Partie II
Consultations citoyennes
(Diagnostic subjectif)

2019-2020

Partie III
Diagnostic partagé

2020

Partie IV
Stratégie du PCDR

2021

Partie V
Projets

2021

Partie VI
Tableau récapitulatif + Synthèse

STRATÉGIE

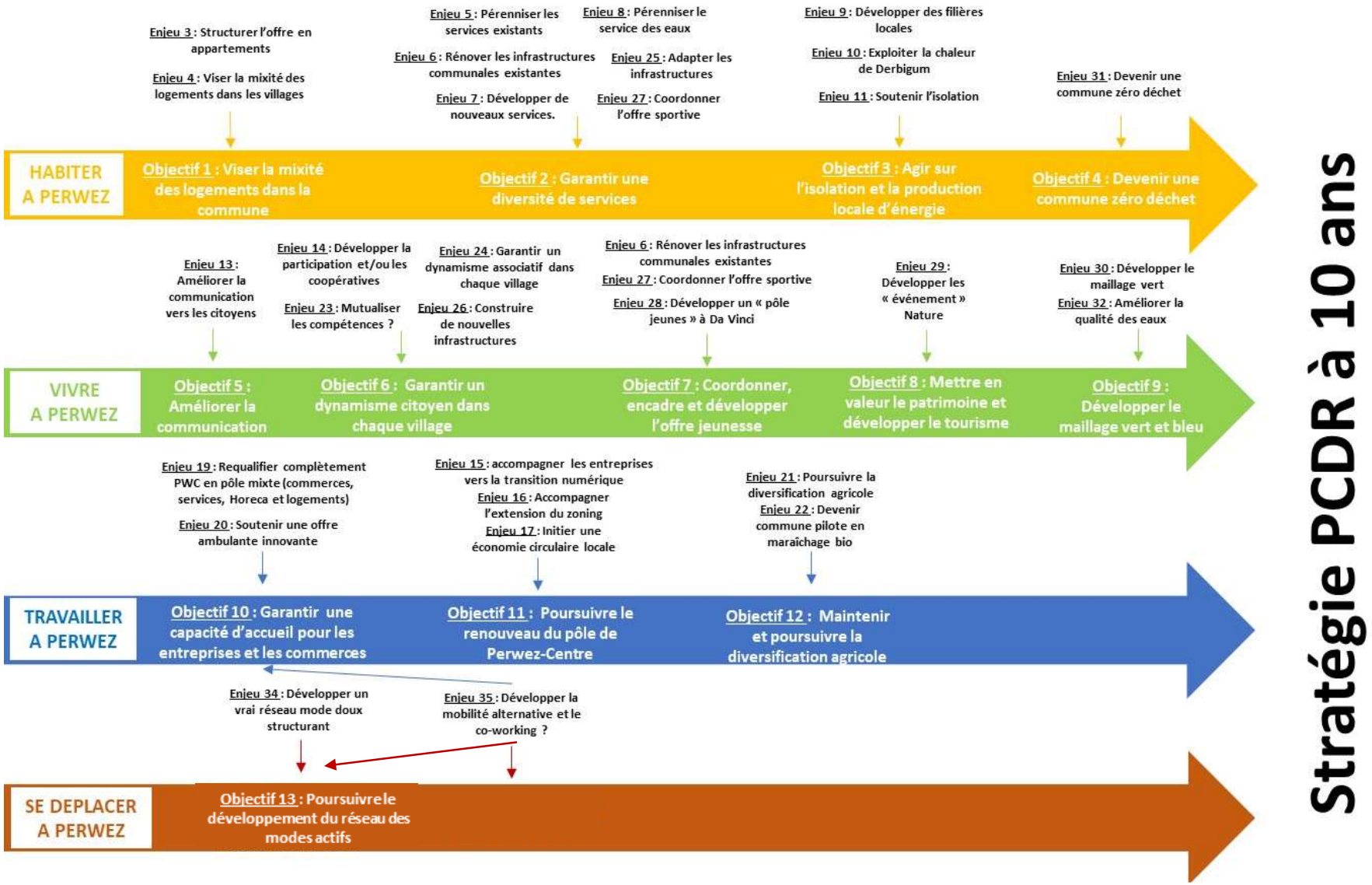
Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements
Enjeu 4 : Viser la mixité des logements dans les villages
Enjeu 5 : Pérenniser les services existants
Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux
Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
Enjeu 25 : Adapter les infrastructures
Enjeu 7 : Développer de nouveaux services.
Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive
Enjeu 9 : Développer des filières locales
Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbigum
Enjeu 11 : Soutenir l'isolation
Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet
HABITER A PERWEZ
Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune
Objectif 2 : Garantir une diversité de services
Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie
Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet
Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens
Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives
Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?
Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village
Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures
Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes
Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive
Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci
Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature
Enjeu 30 : Développer le maillage vert
Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux
VIVRE A PERWEZ
Objectif 5 : Améliorer la communication
Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village
Objectif 7 : Coordonner, encadre et développer l'offre jeunesse
Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu
Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements)
Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante
Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique
Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning
Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale
Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole
Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio
TRAVAILLER A PERWEZ
Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces
Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre
Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole
Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant
Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?
SE DEPLACER A PERWEZ
Objectif 13 : Poursuivre le développement du réseau des modes actifs
Stratégie PCDR à 10 ans

STRATÉGIE ET PROJETS

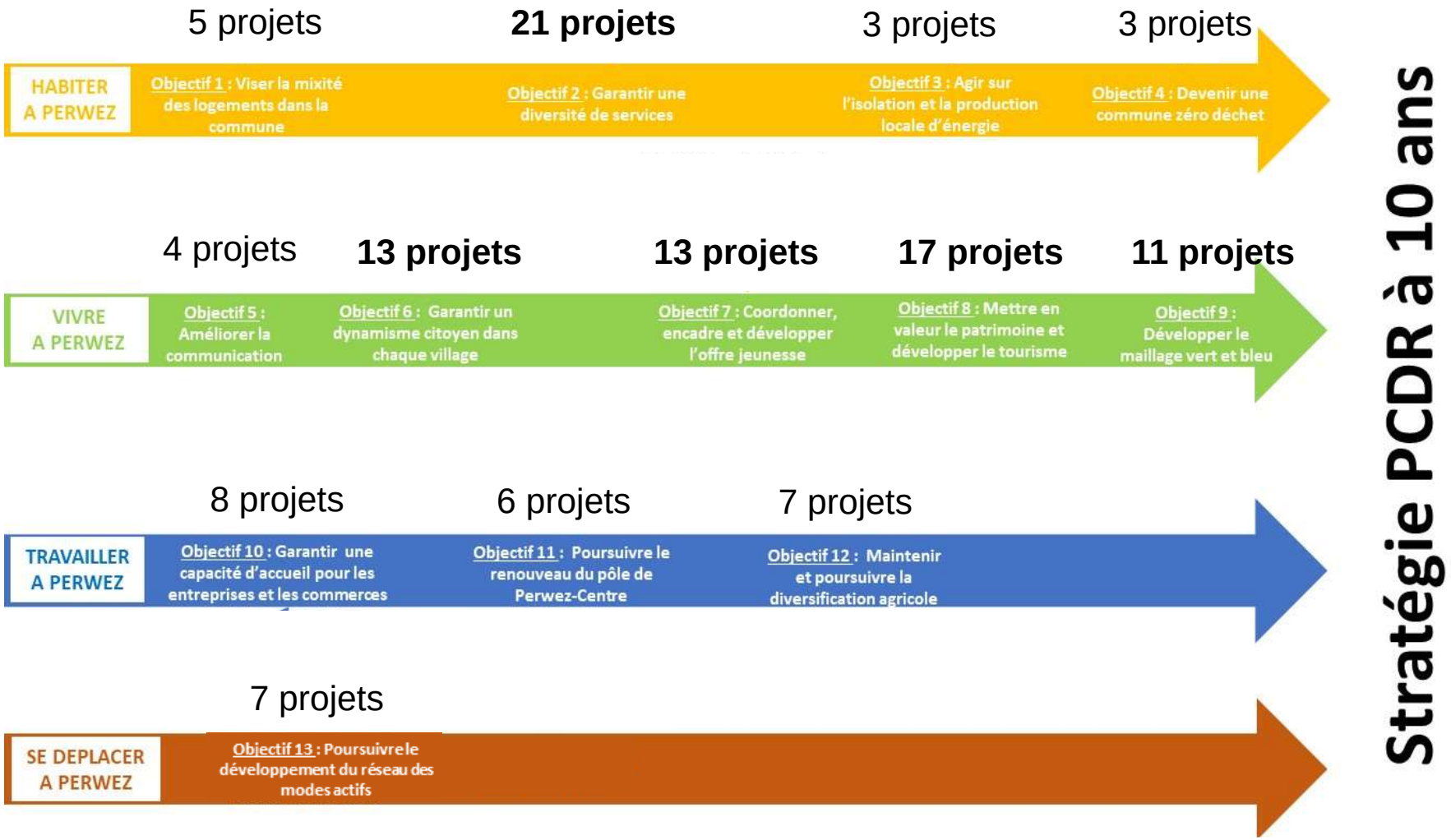

QUELQUES PROJETS

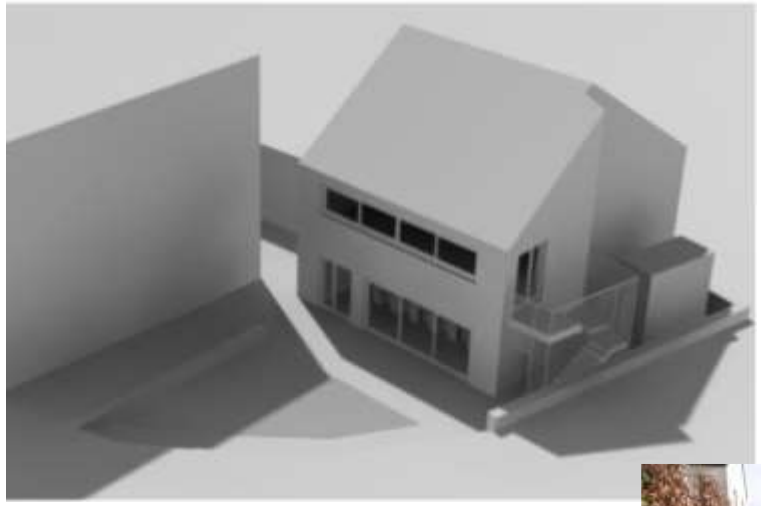

LOCALISATION DES PROJETS

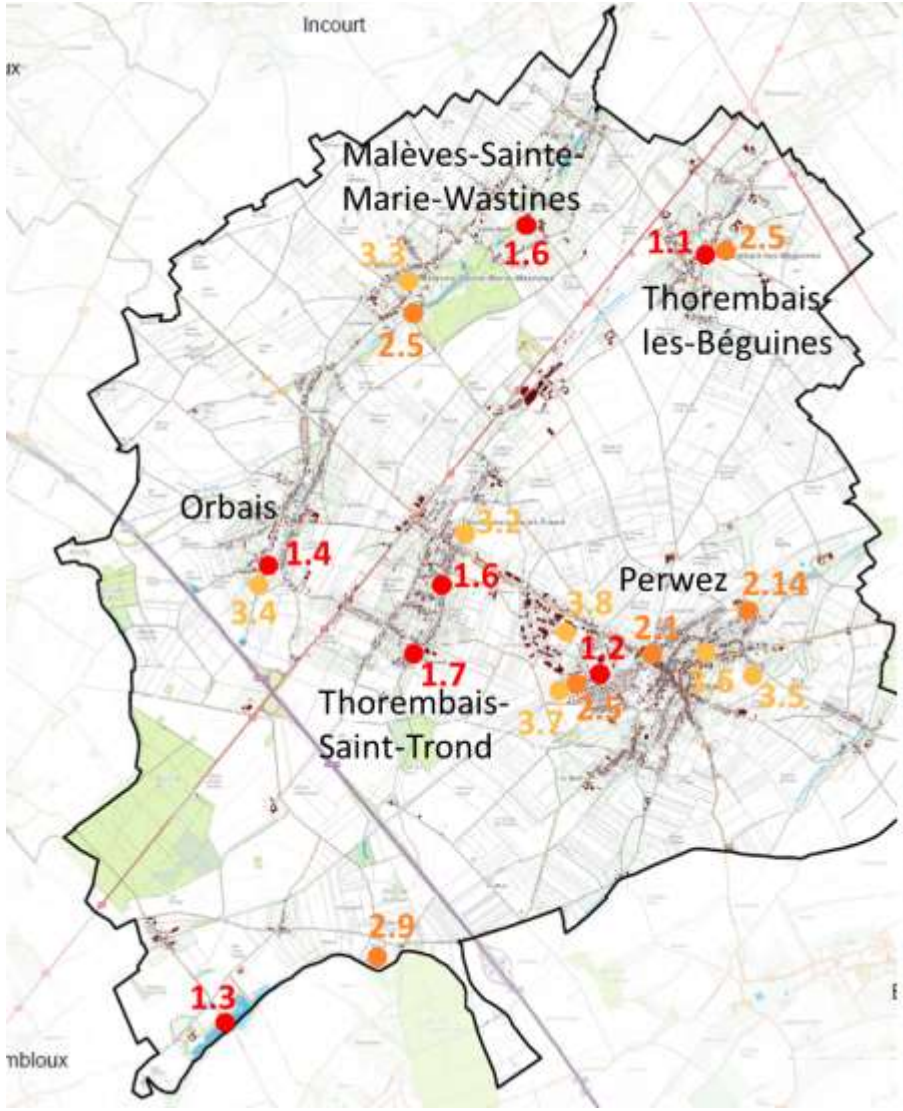

Projets du lot 1 (mise en œuvre dans les 1 à 3 ans) :

- **1.1 : Création d'une maison de village au club des jeunes de TLB**
- **1.2 : Aménagement d'un skatepark au centre sportif de Perwez**
- **1.3 : Aménagement d'un chemin cyclable au Long Pont**
- **1.4 : Aménagement du cœur de village d'Orbais**
- 1.5 : Balisage des sentiers existants
- **1.6 : Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais**
- **1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau**
- 1.8 : Organisation de ramassage scolaire durable
- 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet

Projets du lot 2 (mise en œuvre dans les 4 à 6 ans) :

- **2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité place de la Gare**
- 2.2 : Création de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré
- 2.3 : Création d'une maison des jeunes
- 2.4 : Mise en place d'un espace-test maraîcher
- **2.5 : Installation d'équipements de convivialité dans les villages**
- 2.6 : Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine
- 2.7 : Balisage et marquage d'itinéraires cyclables
- 2.8 : Installation de chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale
- **2.9 : Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux**
- 2.10 : Mise en place d'un groupe de de citoyens pour la mise en œuvre des projets « nature »
- 2.11 : Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants
- 2.12 : Relance du festival du conte et de la littérature jeunesse
- 2.13 : Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades
- **2.14 : Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux**

Projets du lot 3 (mise en œuvre dans les 7 à 10 ans) :

- 3.1 : Création d'un atelier rural
- 3.2 : Création d'une maison multiservices ou de logements dans la cure de TST
- 3.3 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie-Wastines
- 3.4 : Rénovation de la cure d'Orbais
- 3.5 : Rénovation de l'ancienne école Bogaerts
- 3.6 : Rénovation de la Posterie
- 3.7 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois
- 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum
- 3.9 : Stimulation de l'offre touristique
- 3.10 : Soutien à la filière viticole
- 3.11 : Soutien à la création d'un lieu pour habitat léger

QUESTIONS ET REMARQUES

Etienne Cools :	• **Tableau de synthèse, Diagnostic et diagnostic partagé**
Jacques Luyckx :	• **Diagnostic : réseaux cyclable et piéton, PCM, circuit équestre, rangs scolaires**
Donatienne Blanjean :	• **Amélioration et points d'attention sur 6 projets en lot 1 (Skatepark, Cœur de village Orbais, Valorisation ruisseaux, cœur du quartier Ponceau, Ramassage scolaire et 0 Déchet)**
Mounira Hamzaoui :	• **Points d'attention le projet de Valorisation ruisseaux + faible ambition globale**
Christian Durie :	• **Projet 2.14 « Espace de convivialité près de la Ferme d'Alvaux »**

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

3. Approbation du choix de la 1ère demande de convention

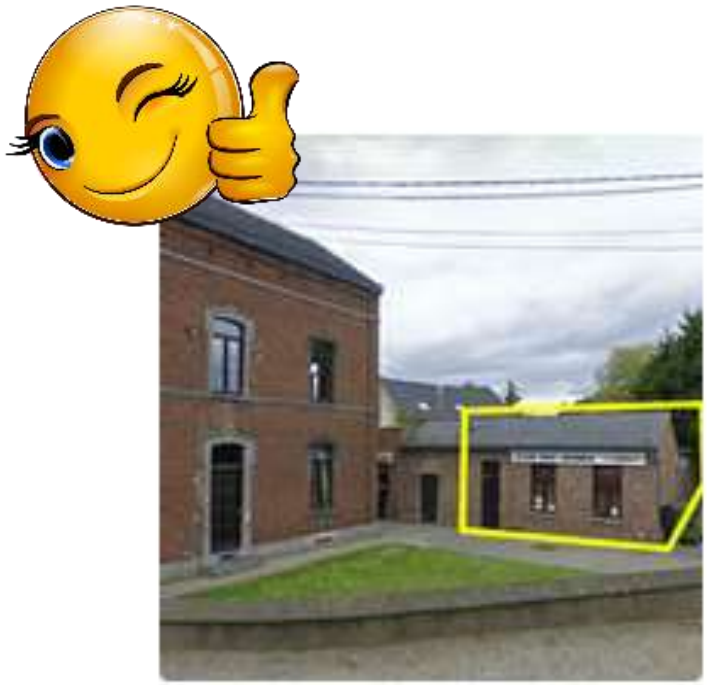

Lot 1.1 - Création d'une Maison de village au "club des jeunes" de TLB

FRW Laëtitia Lamarcq - FRW • il y a 25 jours Projet pressenti comme première demande de...

7 0 6 SOUMISE

4. Prochaines étapes

- **Avis de recevabilité du SPW**

  → **Est-ce que le dossier est complet par rapport aux prescrits légaux ?**

- **Approbation par le Conseil communal**

  → **Le cas échéant, passage en Conseil communal le 21 juin 2022**

- **Pôle Aménagement du Territoire**

  → **Défense du dossier par une délégation communale auprès d'une instance régionale qui regroupe différents experts**

- **Gouvernement wallon**

  → **Décision du Gouvernement pour l'approbation du PCDR et sa durée de validité (10 ans !?)**

5. Passage au PAT : élection du représentant CLDR

Pôle d'Aménagement du Territoire : késako ?

Groupe d'experts qui remet des avis et recommandations notamment dans le cadre du PCDR selon l'arrêté Ministériel relatif au PCDR

Composition du PAT :

- SPW = Service central et extérieur du Développement Rural
- Partenaires sociaux = représentants des organisations syndicales et patronales
- Pouvoirs locaux = les communes représentées par UVCW
- Organisations environnementales = Natagora / IEW…
- Représentant(s) du secteur du logement (sociétés de Logements Publics)
- Association d'architectes
- Développement urbain = centre de recherche universitaire
- Fondation Rurale de Wallonie (Direction)
- Secrétaire du PAT

5. Passage au PAT : élection du représentant CLDR

Rôle du PAT et critères d'évaluation généraux

Evaluer les PCDR et remettre son avis au Gouvernement wallon

- Le diagnostic est-il bien posé ?
- La participation a-t-elle été réelle ?
- Le PCDR apporte-t-il une vision globale tout en étant spécifique au territoire ?
- Les différentes parties du PCDR sont-elles cohérentes ?
- La programmation est-elle réaliste ?
- La durée de validité du PCDR de 10 ans est-elle justifiée ?
- Le PCDR s'appuie-t-il sur les structures et dynamiques déjà en place ?

5. Passage au PAT : élection du représentant CLDR

Déroulement

45 min

présentation

~ 30 min

questions

1 réunion de travail préalable à prévoir

Composition de la délégation

- La Commune – Echevine du DR (V. DE BROUWER)
- Le Président de la CLDR (J. GODFRIAUX)
- L'Auteur : DR(EA)²M (J-P LENS)
- Un représentant de la Fondation Rurale de Wallonie (M. PLUIJGERS)
- **Un membre représentant de la CLDR (à désigner)**

5. Passage au PAT : élection du représentant CLDR

Désignation du représentant de la CLDR : méthode de l'élection sans candidat

Personne ne se porte volontaire pour remplir la mission.
Ce sont les membres du groupe qui choisissent d'un commun accord la personne qu'ils considèrent comme la plus appropriée pour mener à bien la mission de représentation.

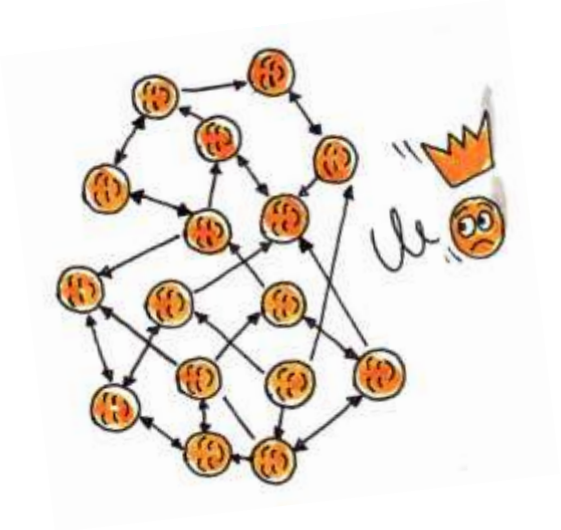

4 principes à respecter :

- **Ecoute**
- **Souveraineté :** on parle pour soi, pas pour les autres
- **Bienveillance** envers les autres et soi-même, ne pas se sacrifier
- **Parole constructive :** parler en positif

5. Passage au PAT : élection du représentant CLDR

L'élection sans candidat : les étapes à suivre

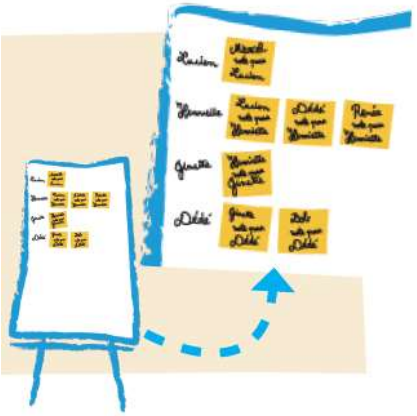

1. Description du rôle

2. Définition des critères / qualités pour remplir ce rôle

3. Votez !

4. Dépouillement et partage des raisons des choix

5. Réaction des candidats désignés

6. Possibilité d'un changement de voix (report)

7. Proposition du représentant PAT par le groupe

8. Tour de cercle : objections ? Consentement ?

Mandat

Critères définis par la CLDR :

- Participation assidue aux réunions CLDR
- Aisance à l’oral
- Structuré et sens de la synthèse
- Bien connaître la commune et contact nombreux avec citoyens
- CNV

En action et divers

- **Autres ?**

Moment convivial avec pain-saucisse ☺

Merci pour votre participation !

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 23 mai 2022

CLDR de Perwez – Réunion plénière
Le mercredi 18 mai 2022, au Perwex
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (17/33) : Donatienne BLANJEAN, Vincent BRETTON, Thibaut BROHET, Valérie BUIS, Pierre COURTOY, Christiane DEVRIENDT, Pierre DRIJVERS, Frédéric DROPSY, Christian DURIE, Anne-Catherine DUSOULIER, Mounira HAMZAOUI, Stéphanie LELONG, Jacques LUYCKX, Gautier MANIQUET, Véronique MEERSCHAUT, Rita MERTENS, Bernard RAUCENT*
  - ***Membres élus** (3/11) : Joëlle ALDRIC, Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS (auteur de PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (5) : Étienne COOLS, Anne-Françoise DELSAUTE, Catherine DIRCKX, Vincent LITT, Lisa MENCHI*
  - ***Membres élus** (2) : Aurélie FLABAT, Florence PEETERS*

Copie:

- *Mise en ligne sur le site internet communal de l'ODR*
- *Aux membres de la CLDR*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : la Directrice générale, l'agent relais de l'ODR*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*
- *À l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Avant-projet de PCDR

Ordre du jour :

1. **Accueil et approbation du CR de la réunion du 13/12/2021**
2. **Approbation de l'avant-projet de PCDR**
3. **Approbation du choix de la 1ère demande de convention**
4. **Prochaines étapes**
5. **Passage au PAT : élection des représentants de la CLDR**
6. **En action et divers**
7. **Moment convivial pour fêter cette étape**

---

1. Accueil et approbation du CR de la réunion du 13/12/2021

Jordan GODFRIAUX, Président de la CLDR, souhaite la bienvenue aux membres. Il les remercie vivement pour leur participation. Cette soirée spéciale d'approbation de l'avant-projet de PCDR nécessitait l'atteinte du quorum de 50% pour la part citoyenne. Avec 17 membres présents, le quorum est juste atteint, ce qui est une bonne nouvelle pour l'avancement de la concrétisation des projets du PCDR, souhaité par tous. Il remercie vivement la FRW pour son travail d'organisation (notamment la tenue de la réunion hybride permettant l'atteinte du quorum) et remercie DR(EA)²M pour le tout le travail accompli. Il salue la présence de Xavier DUBOIS du Service Public de Wallonie (SPW) et remercie enfin Véronique DE BROUWER pour son travail d'Echevine et son implication dans l'aboutissement de ce PCDR.

Il revient brièvement sur l'historique de l'élaboration du PCDR et sur la richesse de l'ensemble des projets définis, qui amélioreront sans nul doute la vie des Perwéziens.

Il passe la parole à la FRW pour la présentation de l'ordre du jour.

Michaël PLUIJGERS signale un changement par rapport à l'ordre du jour initial envoyé dans l'invitation : le point 5. « Information sur l'appel à projets BiodiverCité » est remplacé par le point suivant : « Passage au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT) : élection du représentant de la CLDR ». Le passage au PAT est en effet un point indispensable à discuter ce soir. L'information sur « BiodiverCité » est reportée à la prochaine séance de CLDR.

La démission d'un membre CLDR est actée : Doris HERREMAN.

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 13/12/2021 est approuvé sans remarque.

2. Approbation de l'avant-projet de PCDR

Cfr. Présentation en annexe 1 + lien vers l'avant-projet de PCDR.

a. Rétroacte et objectifs de la réunion

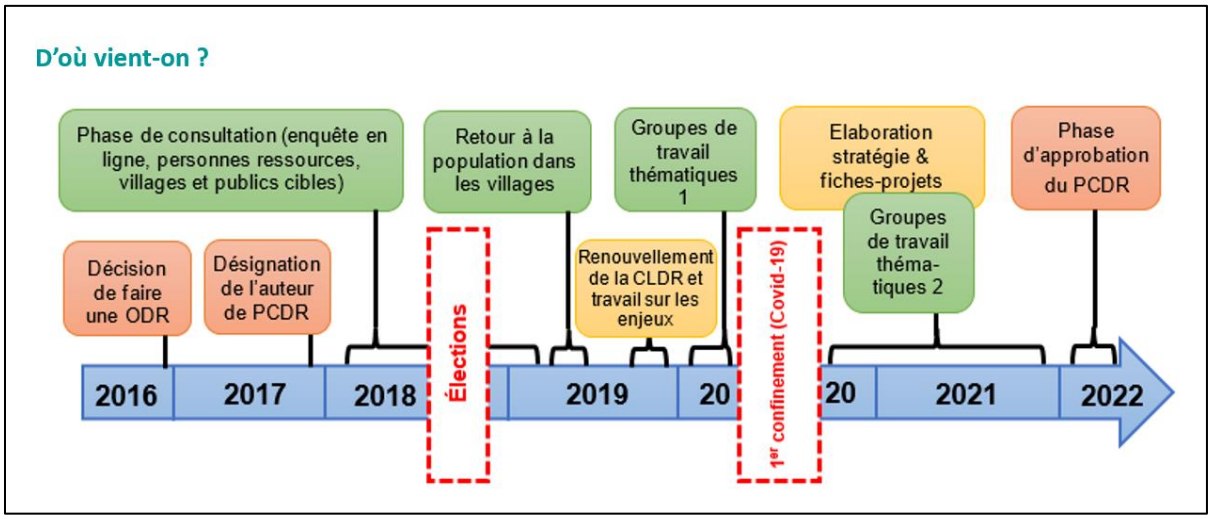

Michaël PLUIJGERS présente le rétroacte de l'élaboration du PCDR. Cela fait déjà cinq ans que la CLDR travaille sur l'élaboration de son PCDR (depuis 2018). Le processus a été interrompu à deux reprises : au moment des élections communales fin 2018 puis au moment de la crise sanitaire en 2020. Des retours dans les villages ont permis après la première trêve électorale une stimulation du processus. Par la suite, 14 réunions de groupes de travail ont été organisées en parallèle des réunions de CLDR. La FRW a adapté son accompagnement en proposant différents outils en ligne afin de maintenir la dynamique de la CLDR pendant la crise sanitaire. Néanmoins, une baisse de fréquentation à la CLDR est à noter après le premier confinement. Un noyau dur s'est maintenu d'environ 15 à 20 personnes auquel il convient d'ajouter à chaque fois une dizaine d'excusés. Enfin, l'année 2021 a été une année marquante dans le choix des projets (débat sur la priorisation) et dans l'écriture des fiches projets.

L'objectif de la rencontre de ce jour est d'approuver avec la CLDR cet avant-projet de PCDR (incluant la première demande de convention) et ce afin de pouvoir poursuivre le cycle d'approbation du PCDR en Conseil communal et au Gouvernement wallon. Le lancement de la mise en œuvre des projets est attendu par tous. S'il n'est aujourd'hui pas possible de rentrer dans le détail de chaque projet, il est à rappeler que ceux-ci seront précisés lors de l'activation des différentes fiches une fois qu'un auteur de projet sera désigné.

La FRW présente le processus de suivi d'activation d'une fiche projet. La CLDR sera associée aux réflexions à chaque étape de la mise en œuvre des projets. Lorsque la Commune introduira une demande de convention pour mettre en œuvre un projet, elle devra actualiser sa fiche-projet pour qu'elle soit en phase avec le contexte en constante évolution.

<u>Questions de la CLDR :</u>

- Quelle est la durée moyenne du processus de mise en œuvre d'un projet ?
    - ↳ *FRW / SPW : il faut compter deux à trois ans pour arriver au projet définitif. Ensuite, une phase de travaux s'enclenche (la durée dépend ici de l'entrepreneur et de la saison). Sur des projets ambitieux en DR, il peut se passer 5 ans entre le moment où la fiche-projet est activée et son inauguration. Cela est différent pour les plus petits projets d'aménagement ou les projets de dynamique : la mise en œuvre peut être plus rapide et durer une à deux années.*
    - ↳ *Un membre de la CLDR indique qu'il est important de mettre en avant des projets de dynamique qui sont visibles et peuvent aboutir rapidement en parallèle aux grands projets.*
    - ↳ *FRW : il faut en effet trouver un bon équilibre au moment de la mise en œuvre entre les projets mobilisateurs, les petits projets d'aménagement et les grands projets qui mettront plusieurs années à aboutir et pour lesquels il faut lancer la procédure. Il faut également veiller à ce que l'administration communale puisse suivre l'ensemble des projets.*

b. Contenu du PCDR

Jean-Philippe LENS, Auteur de PCDR, explique en préambule le plaisir qu'il a eu de dialoguer, d'échanger et d'enrichir le PCDR grâce aux apports constructifs de la CLDR, de la FRW et du Collège. Le projet final est issu d'une belle démarche constructive. Il présente alors les grandes lignes du

contenu du PCDR. Cette brève présentation est la base de travail pour la présentation à venir au PAT.

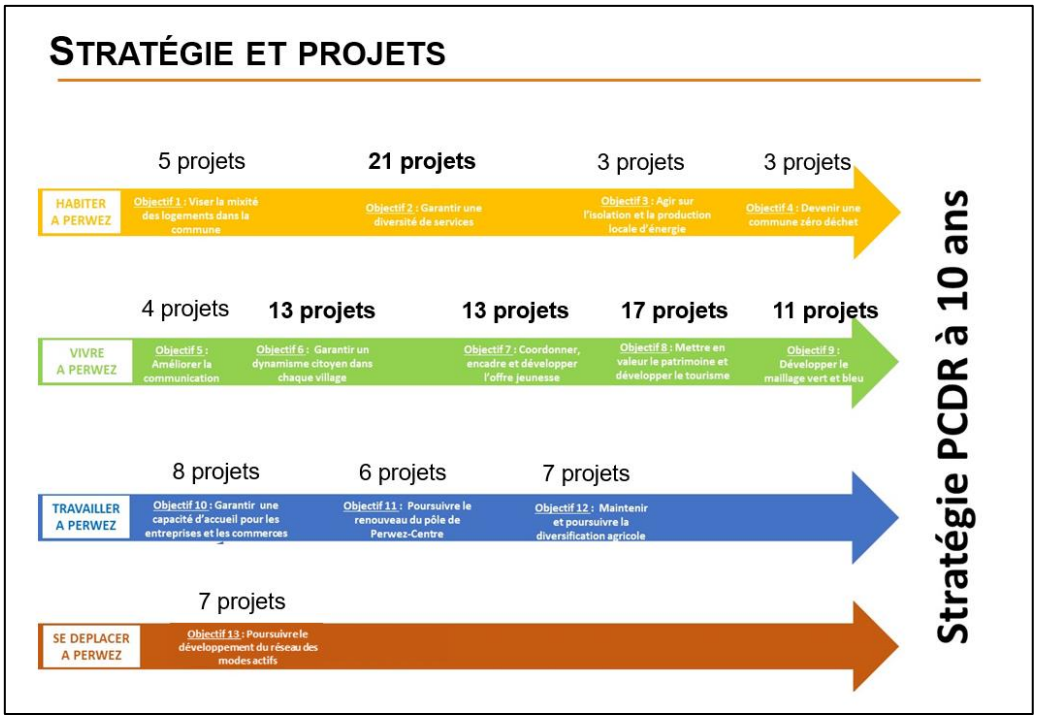

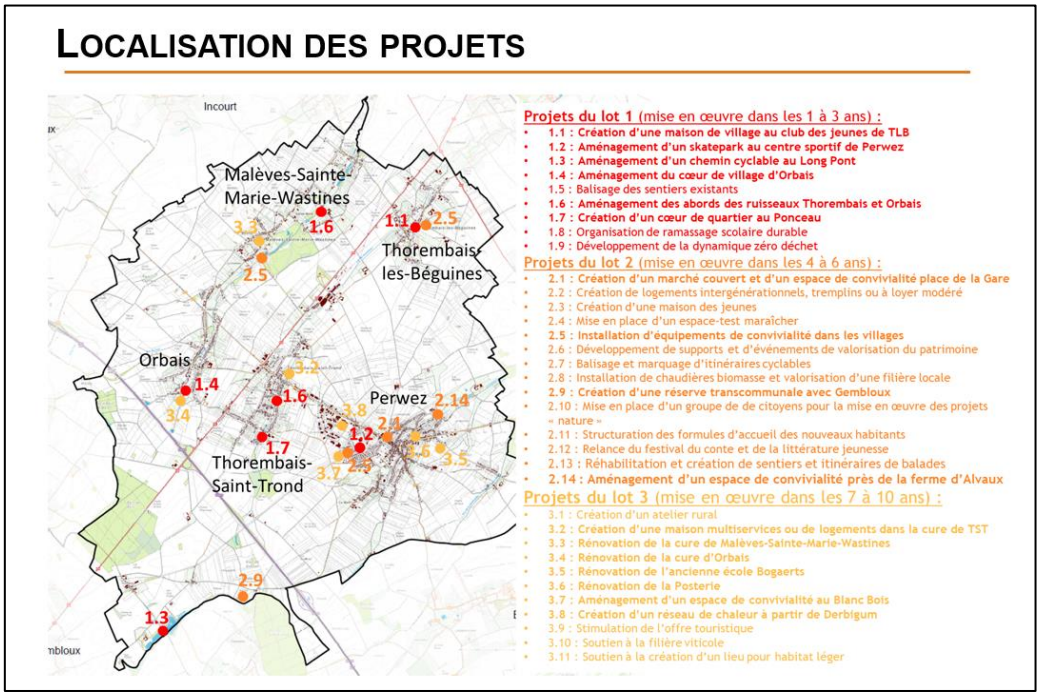

L'Auteur présente la cohérence entre le diagnostic, les enjeux, les objectifs et les projets. Ce PCDR se veut également pragmatique (34 projets). Il n'y a pas pléthore de projets comme cela pouvait être le cas auparavant dans les PCDR. Cela peut amener quelques frustrations mais le programme est ainsi beaucoup plus réaliste.

Durant la présentation au PAT, un point d'attention spécifique sera donné à la mise en lien avec les projets menés via d'autres programmes communaux, ce qui a permis un allégement du PCDR.

Jean-Philippe LENS présente la répartition par thématiques, par objectifs ainsi que la répartition géographique des projets.

Il rappelle quelques projets phares : l'aménagement du cœur de village d'Orbais, l'espace-test maraîcher, la création d'un skate-park, la réhabilitation des sentiers, la valorisation du patrimoine ou encore la Maison de village à TLB.

Suite à l'envoi de l'avant-projet par mail aux membres de la CLDR, des questions et remarques ont été reçues avant la séance de CLDR. La correction des coquilles et erreurs identifiées ont été intégrées. D'autres remarques sont des points de vigilance auxquels il sera utile d'être attentifs au moment de l'activation des fiches-projets.

<u>Remarques / Questions de la CLDR :</u>

- Un membre félicite l'Auteur de projet pour le résultat final du document. Il a en effet apporté quelques demandes de corrections mineures et se réjouit de leur intégration. La pertinence du travail citoyen va continuer de se mener dans les phases suivantes. La collaboration citoyenne est indispensable pour œuvrer sur des projets de qualité avec la Commune. Il note à titre d'exemple la fiche 32 de l'ancien PCDR qui a fait preuve d'une belle collaboration.
- Un membre entend le besoin d'activer le PCDR maintenant et donc d'avancer. Si elle trouve le PCDR globalement satisfaisant, elle note un manque de projets répondants à l'objectif 9 « développer le maillage vert et bleu ». La dimension biodiversité semble trop peu apparente dans les différentes structures budgétaires des projets. Elle se questionne donc sur la réponse que le PCDR apporte réellement à cet objectif. En outre, le projet 1.6 (aménagement des bords de ruisseaux) lui semble insuffisant pour renforcer la biodiversité. Un autre membre partage l'avis que ce projet reste trop limité en termes d'impact global, étant donné la taille réduite des lieux identifiés dans ce projet par rapport à l'étendue du territoire communal. Il regrette que l'on ne tire pas plus profit dans le projet PCDR de la future installation du collecteur pour favoriser davantage la biodiversité le long du cours d'eau.

    ↳ *Auteur : la FP 1.6 avait à l'origine davantage d'ambition et il est vrai que les aménagements ont été réduits à quelques terrains mais pour qu'une fiche projet soit activable, il faut une maîtrise foncière communale, ce qui limitait les possibilités à Perwez. Une acquisition de parcelles privées aurait été possible mais aurait rendu le projet bien plus complexe et celui-ci n'aurait pu être inscrit en lot 1. Par ailleurs, la Province (gestionnaire des cours d'eau de cette catégorie) et le Contrat de Rivière Dyle Gette ont expliqué qu'il est préférable de réduire la présence et les activités humaines le long des cours d'eau pour que la biodiversité puisse s'y développer et s'y épanouir tranquillement. Mieux vaut donc ne pas rendre trop accessible ces zones de quiétude.*

    ↳ *Commune : il convient de noter également que la biodiversité ne se résume pas à l'objectif 9 et au projet 1.6. De nombreux autres projets répondent en partie à cet enjeu. Citons à titre d'exemple les projets 2.10 (mise en œuvre des projets Nature avec un groupe Nature), 2.14 (aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux) et 2.4 (mise en place d'un espace-test maraîcher).*

    ↳ *FRW : il est intéressant de noter que depuis le lancement du PCDR, la Commune a mis en place différents projets favorisant la biodiversité :*

- *plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité (ancien PCDN) de la Région wallonne → Aménagements pour améliorer la biodiversité dans les deux réserves naturelles de Perwez gérées par Natagora, sensibilisation dans les écoles, panneaux de sensibilisation, plantation de haies ;*
- *creusement de mares dans la réserve du Pré du Duc ;*
- *partenariat sur des projets natures avec le GAL Culturalité, la Province du Brabant wallon, le Contrat de Rivière Dyle-Gette.*

Cela démontre la volonté communale d'agir en faveur de la biodiversité, en complémentarité de ce que le PCDR propose comme projets.

↳ *SPW : Mme la Ministre Céline Tellier est très sensible à la biodiversité, et ce quelque soit le projet. Une attention particulière sera dès lors donnée lors de la mise en œuvre des projets du PCDR pour que ceux-ci intègrent des aménagements favorables à la biodiversité.*

↳ *Un membre note que la CLDR sera attentive à ce point lors de l'activation de chacune des fiches.*

- Un membre questionne la pertinence du projet 2.14 (espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux). Selon lui, le club de pétanque ne semble pas au courant. Faut-il indiquer dans la fiche-projet le déménagement du club étant donné que ce point n'est pas totalement acquis ?

↳ *M. Le Bourgmestre : la Commune est en discussion régulière avec le club de pétanque qui est bien intéressé par le déménagement vers la plaine d'Alvaux, dans l'idée notamment de pouvoir bénéficier de terrains couverts. Il s'agit donc d'une fausse information. Les membres de la CLDR ont néanmoins souhaité ne pas aller trop vite dans ce projet afin de le faire mûrir (i.e. la biodiversité), d'où son basculement du lot 1 en lot 2. Cela permettra de réfléchir à la solution la plus adéquate avec la CLDR et le club de pétanque.*

↳ *SPW : à un moment donné, il convient d'arrêter le programme et d'approuver le PCDR en sachant que la répartition des projets répartis en lots 1, 2 et 3 est flexible. Il ne faut pas oublier que les basculements entre lots peuvent avoir lieu suivant les opportunités. Rien n'est figé. Il s'agit aujourd'hui de se mettre d'accord sur une stratégie globale.*

La FRW procède alors au vote à main levée d'approbation de l'avant-projet de PCDR avec les membres de la CLDR présents en présentiel et en distanciel.

Les membres de la CLDR approuvent l'avant-projet de PCDR de Perwez
(19 voix pour / 1 voix contre)

3. Approbation du choix de la première demande de convention

Michaël PLUIJGERS rappelle le projet de première demande de convention : « Maison de village au club des jeunes de TLB ». Cette première demande de convention a fait l'objet de débats lors des dernières CLDR. Plusieurs raisons poussent la CLDR à opter pour ce choix : le bâtiment est aujourd'hui

dans un état déplorable, avec un risque non négligeable en matière de stabilité. De plus, cette demande de la CLDR remonte au PCDR précédent, puisque ce projet s'y retrouvait déjà. A cela, il est intéressant d'ajouter que le village de Thorembais-les-Béguines n'a pas encore bénéficié de projets d'aménagement dans le cadre du Développement rural. Pour ces raisons, un accord de principe a été donné par la CLDR en décembre 2021 sur ce choix.

La FRW procède alors au vote d'approbation de la première demande de convention avec des membres de la CLDR présents en présentiel et en distanciel.

Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité le choix de la première demande de convention, à savoir le projet « Lot 1.1 : création d'une Maison de village au club des jeunes de Thorembais-les-Béguines ».

Question de la CLDR :

- Où en est le projet de skate-park ? Sera-t-il bien mené en même temps que le projet de Maison de Village ?

  ↳ *V. DE BROUWER : La Commune avance en effet en parallèle sur ce projet. Elle étudie actuellement les conditions du financement d'Infrasports et la possibilité d'obtenir un financement en Développement Rural en complément pour les abords du skatepark (espace de convivialité). Le projet de Maison de Village à TLB a été placé en première demande de convention car il s'agit d'un financement 100% DR sans contraintes bloquantes et que le village attend cette rénovation depuis de longues années.*

4. Prochaines étapes

Michaël PLUIJGERS explique aux membres les prochaines phases d'approbation qui vont suivre :

- **Avis de recevabilité du SPW** → Vérification de la complétude du dossier (délai : 15 jours à 1 mois).
- **Approbation par le Conseil communal** → Le cas échéant, passage en Conseil communal le 21 juin 2022.
- **Pôle Aménagement du Territoire (PAT)** → Défense du dossier par une délégation communale auprès d'une instance régionale qui regroupe différents experts (+/- Fin août / septembre).
- **Gouvernement wallon** → Décision du Gouvernement pour l'approbation du PCDR et sa durée de validité (10 ans !?).

Le 2ème semestre 2022 sera donc dédié à la préparation de la présentation devant le PAT. Vu les délais pour l'impression et la lecture des documents, cette présentation orale pourrait se dérouler vers fin août / début septembre 2022 (maximum : octobre 2022). L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon est espérée pour la fin d'année 2022, début d'année 2023. La volonté communale est de pouvoir introduire la 1ère demande de convention en Développement rural en mars 2023.

Remarque :

- SPW (X. DUBOIS) : Concernant l'avis de recevabilité du SPW, notre service va vérifier l'exactitude du dossier. Cette analyse peut amener le SPW à demander à la Commune et à l'Auteur certaines modifications, le plus souvent mineures et portant sur la forme (le PAT analysant le fond du PCDR). Toutefois, ces modifications peuvent retarder le passage au Conseil Communal. S'il y a lieu, la CLDR sera évidemment informée des modifications opérées.

Questions de la CLDR :

- Qu'allons-nous faire entre temps ? Que se passe-t-il en CLDR durant ce cycle d'approbation ?
    - ↳ *FRW : il est certain que nous allons rentrer dans une phase un peu plus « creuse » pour la CLDR mais cela ne signifie pas que nous sommes coincés en attendant l'approbation. Nous allons, par exemple, pouvoir avancer sur certains projets / appels à projets (ex : l'appel à projets BiodiverCité). Si, de votre côté, vous pensez à certains projets de mobilisation qui pourraient être lancés, n'hésitez pas à nous en faire part.*
- Est-il temps d'ouvrir la CLDR à de nouveaux membres ? Quid du renouvellement ?
    - ↳ *Commune : nous attendions de passer le cap de l'approbation pour donner du dynamisme avec de nouveaux membres CLDR. Un appel à candidatures est donc bien prévu. Avant cela, et en application du R.O.I, l'envoi d'un courrier aux membres absents à au moins 3 réunions consécutives sera réalisé. Nous vérifierons leur motivation à rester dans la CLDR. Sans réponse de leur part, les membres concernés seront réputés démissionnaires.*
- DR(EA)²M a donc terminé son travail ? Quid de l'accompagnement de la FRW ?
    - ↳ *Commune : en effet, le travail de DR(EA)²M s'arrêtera après la présentation au PAT. Par la suite, c'est l'administration qui gérera les dossiers avec l'appui de bureaux d'études pour préciser les projets. La FRW actualisera les fiches-projets avec la CLDR dans un premier temps pour chaque projet et continuera d'accompagner et d'animer la CLDR durant toute la durée de la mise en œuvre du PCDR (10 ans).*

5. Passage au PAT : élection des représentants de la CLDR

a. La méthode de « l'élection sans candidat »

Une délégation communale sera organisée pour défendre l'avant-projet de PCDR devant le PAT aux alentours du mois de septembre 2022. Déroulement de la rencontre : 45 minutes de présentation + 30 minutes de questions / réponses. Le rôle du PAT est d'évaluer la qualité de l'avant-projet de PCDR en s'appuyant sur une grille de critères d'évaluation généraux *(cfr. Présentation ppt en annexe 1).*

La délégation communale sera composée d'élus communaux (Collège), de l'Auteur de programme (DR(EA)²M), de l'organisme d'accompagnement (FRW) et d'un ou deux membres de la CLDR. Afin de désigner le ou les représentants de la CLDR, la méthode de l'élection sans candidat est proposée.

Laëtitia LAMARCQ (FRW) détaille la méthode : l'élection sans candidat est apparue avec la création de la sociocratie et repose sur un mode de gouvernance dynamique et partagée. Lors de l'élection sans candidat, personne ne se porte volontaire pour remplir la mission. Ce sont les membres du groupe qui choisissent d'un commun accord la ou les personnes qu'ils considèrent comme les plus appropriées pour mener à bien la mission de représentation (dans notre cas). La méthode s'inscrit dans les principes de la gestion par consentement. Les échanges devront donc respecter ces quatre principes fondamentaux : écoute, souveraineté, bienveillance, parole constructive et positive.

Les étapes à suivre pour le bon déroulement de l'élection sont alors présentées :

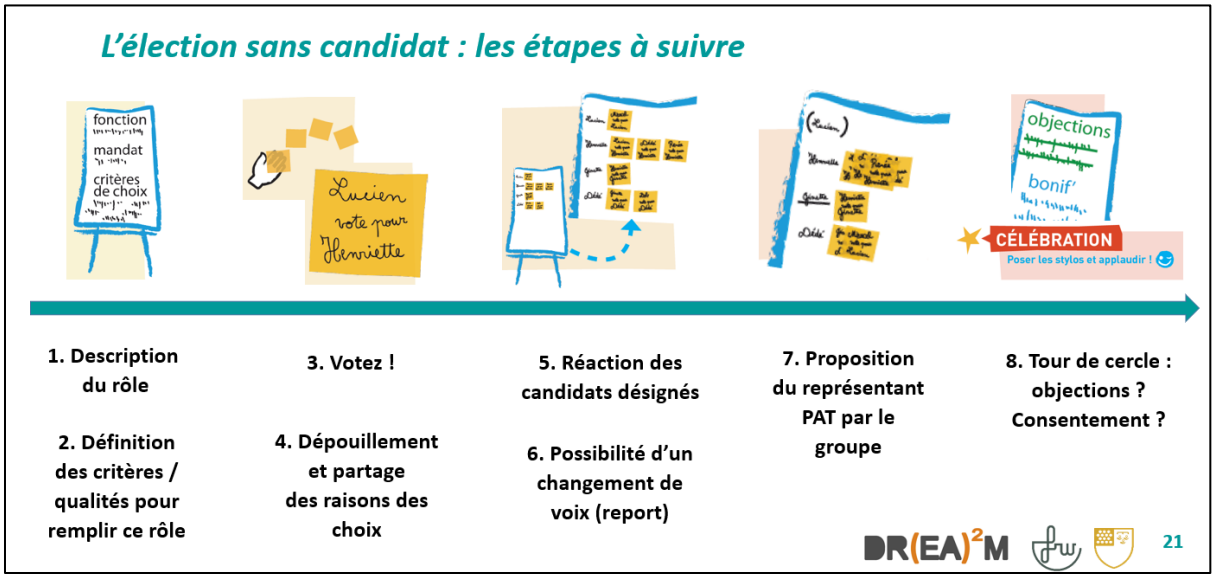

Remarques / questions de la CLDR :

- Est-il possible de pouvoir s'exprimer dès-à-présent pour faire savoir qu'on ne souhaite pas être nominé/désigné ?

  ↳ *FRW : tout l'intérêt de la méthode est de ne pas le signaler tout de suite. A l'étape 5, il vous sera bien évidemment possible d'exprimer votre indisponibilité et de vous retirer de la liste des nominés. Ce qui est intéressant dans ce processus, c'est d'écouter les raisons des choix : pourquoi telle ou telle personne a voté pour vous ? Vous pouvez ainsi changer d'avis et vous dire « pourquoi pas, finalement ? ». Le processus permet aussi d'entendre des paroles positives et constructives données par chacun des membres.*

- Un membre ayant déjà participé une fois à cette méthode souligne l'intérêt de jouer le jeu et de faire le processus jusqu'au bout. Selon elle, la démarche est en effet intéressante et positive.

- Est-il possible de constituer un duo pour la représentation de la CLDR au PAT ?

  ↳ *X. DUBOIS (SPW) : Oui, c'est tout à fait possible, mais il faudra tenir compte du temps de présentation (45 minutes max pour tous les intervenants). En l'occurrence, le temps de parole pour les deux membres de la CLDR sera plus court qu'avec un seul représentant.*

b. Etapes suivies en séance et résultats de l'élection :

1. **Description du rôle** : La FRW décrit le rôle du représentant citoyen de la CLDR au PAT :
   - Mandat : faire partie de la délégation qui défendra le PCDR au PAT et répondre à des questions portant sur l'élaboration du PCDR et la participation citoyenne.
   - *Option : présenter un projet / une dynamique, témoigner de son ressenti sur la participation*
   - Durée : Une soirée de préparation + une demi-journée à Namur vers le mois de septembre.

2. **Définition des critères** : La FRW demande aux membres de la CLDR d'identifier les critères pour remplir ce rôle en posant la question suivante : « quelles seraient les qualités et compétences que devrait avoir la personne pour dynamiser ce rôle ? Quels sont les attendus ? ».

   Toutes les idées et éléments sont notés sur un tableau.

   ⇨ Critères définis par la CLDR :

   - **Participation assidue aux réunions de la CLDR**
   - **Aisance à l'oral**
   - **Structuré et sens de la synthèse**
   - **Bien connaître la commune et avoir des contacts nombreux avec les citoyens**
   - **Communication non violente**

3. **Vote** : La FRW distribue des post-it de vote où chacun note son nom et le nom de son candidat. Durant cette étape, chaque participant est amené, en fonction de son ressenti, son expérience, sa connaissance des participants, à choisir la personne qui semble la plus appropriée pour remplir ce rôle. Le vote n'est donc pas anonyme et il est possible de voter pour soi-même.

4. **Dépouillement et partage des raisons des choix** : une fois les post-it de vote collectés, la FRW invite chaque personne à expliciter à tour de rôle les raisons de son choix. Les règles sont : parler en positif, en « je », ne pas faire de comparaison. Chaque candidat est ainsi mis en évidence pour ses qualités, ses talents.

   ⇨ *<u>7 membres de la CLDR ont obtenu au moins un vote.</u>*

5. **Réaction des candidats désignés**. La FRW demande aux candidats désignés s'ils souhaitent réagir et s'exprimer notamment par rapport à leur disponibilité temporelle.

   ⇨ *<u>4 nominés ne souhaitent pas participer</u> car ils ne sont pas disponibles ou ne se sentent pas prêts à remplir ce rôle. Ils demandent à ne pas être repris. <u>Il reste donc 3 candidats.</u>*

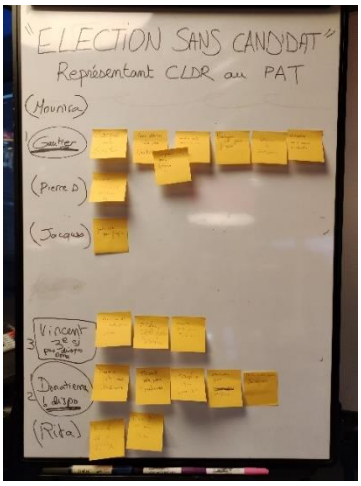

6. **Possibilité d'un changement de vote**. La FRW demande à chacun, en fonction des arguments et informations reçues précédemment, s'ils souhaitent ou non changer son vote.

   ⇨ *La majorité des personnes ayant voté pour l'un des 4 candidats retirés réalisent des mouvements de vote.*

7. **Proposition**. La FRW demande au groupe de formuler une proposition de représentant(s) citoyens de la CLDR pour le PAT.

   ⇨ *Souhait des membres de la CLDR de proposer un duo mixte homme-femme et de prendre en compte les candidats qui ont recueilli le plus de voix.*

   ⇨ *Proposition : <u>Gautier Maniquet</u> et <u>Donatienne Blanjean</u>*

   ⇨ *Donatienne Blanjean indique qu'il est fort probable qu'elle soit indisponible fin août / début septembre. Elle propose d'<u>ajouter Vincent BRETTON</u> à la réunion de préparation pour qu'en cas d'indisponibilité, il puisse prendre le relais avec Gautier lors du jour de la défense au PAT.*

8. **Objections / Consentement.** La FRW demande à la CLDR si quelqu'un a une objection à cette proposition de trio. Puis, il est demandé leur accord aux candidats choisis.

   ⇨ *<u>Les membres de la CLDR consentent à cette proposition de « trio »</u> (même si dans les faits, il n'y aura que deux représentants le jour de la défense).*

Les représentants « citoyens » de la CLDR de Perwez au PAT sont donc Gautier MANIQUET et Donatienne BLANJEAN. En cas d'indisponibilité de Donatienne en septembre, le duo suivant sera formé : Gautier MANIQUET et Vincent BRETTON.

6. <u>En action et divers</u>

/

7. <u>Moment convivial pour fêter cette étape</u>

Véronique DE BROUWER conclut la soirée en remerciant vivement la CLDR pour sa présence et pour l'ambiance positive de cette soirée d'approbation. Elle remercie également chaleureusement Jean-Philippe LENS, Auteur du PCDR, pour sa collaboration constructive avec la Commune. Ce fut pour elle un plaisir réciproque de travailler avec DR(EA)²M. Les propositions d'enrichissements ont été très intéressantes et bénéfiques pour les projets.

Elle remercie Michaël PLUIJGERS et Laëtitia LAMARCQ (FRW) pour la qualité de leur accompagnement et pour la confiance mutuelle qui s'est renforcée au fil du temps.

Enfin, elle invite les membres de la CLDR à partager un moment festif autour d'un verre de l'amitié et d'un pain-saucisse afin de célébrer ensemble cette étape importante qui vient d'être franchie.

Le Secrétariat,
La Fondation Rurale de Wallonie

Michaël PLUIJGERS

Le Bourgmestre,
Le Président de la CLDR,

Jordan GODFRIAUX

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Programme Communal de Développement rural de Perwez :
Compte-rendu de la table ronde Jeunesse
Le jeudi 16 janvier 2020

Participants :

- *Pour les **participants** : Catherine BURON (Planning familial de Perwez), Maud ANDRE (Collège Da Vinci), Hélène GADISSEUX (GAL Culturalité), Vincent VAN RYMENAM (Service Communal d'Aide aux Jeunes - SCAJ), Patrick DETRAUX (SCAJ), Mathieu LEGROS (Centre Sportif), Marie-Eve RAVET (CPAS de Perwez), Virginie BYLOO (AMO Jodoigne), Laure DARDENNE (AMO Jodoigne)*
- *Pour le **Collège** : Julie DAMS (Echevine de la Jeunesse)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent traitant), Laetitia LAMARCQ (agent appuis)*

Copie :

- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, l'agent relais de l'ODR*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*

1. Introduction

L'échevine Julie DAMS introduit la séance et souhaite la bienvenue aux participants.
La Fondation Rurale de Wallonie, animatrice de la réunion, présente dans les grandes lignes, le cadre dans lequel s'inscrit cette réunion.

Cette table ronde Jeunesse s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural.

Ce PCDR est un programme de **projets** établis sur base d'un **diagnostic**, et d'une **stratégie**, qui seront réalisable dans les **10 prochaines années**, et ce, en **co-construction** avec les **acteurs locaux et la population.**

Ces projets pourront, pour certains être subsidiés jusqu'à **80% par la Région Wallonne**, mais pourront également être réalisés via d'autres financements.

Le programme est **global et multithématique**. En effet, il fait des **liens** avec les différents outils de gestion et de planification communaux et met en œuvre des projets qui peuvent toucher à **toutes les thématiques** qui touchent au cadre de vie et à la qualité de vie des habitants de la Commune.

Les participants présentent ensuite brièvement leurs missions lors d'un tour de table :

Nom, Prénom	**Institution/structure représentée**	**Missions jeunesse**	**Email**
Dams Julie	Commune de Perwez	Echevine à la Jeunesse.	julie_dams@hotmail.com
Buron Catherine	Planning familial	Education éducative, sociale et sexuelle - animation et prévention.	maisondelafamille@planning-perwez.be
André Maud	Collège Da Vinci	Direction de l'école secondaire générale de Perwez. Projet de construction de hall sportif pour l'école. ASBL Sol en scène (public jeune) pour les cours de musique. Partenaires extérieurs pour les jeudis.	direction@collegedavinci.be
Gadisseux Hélène	GAL Culturalité	En charge de la cohésion sociale, notamment les jeunes. Projets autour du numérique (15aine du numérique…). Portée supracommunale. Animation aux primaires et secondaires. Partenariats à construire et consolider.	hg@culturalite.be
Van Rymenam Vincent	SCAJ Service communal d'aide aux jeunes	Missions généralistes. Réseau élargi. Actions collectives et communautaires. Pas de suivi individuel. Exemple : conseil communal des enfants. Projet millefeuilles. Projet Délibère Toi.	scaj@perwez.be
Detraux Patrick			
Legros Mathieu	Centre sportif	Gestionnaire. 25 clubs. 90% touche les jeunes. Accueille les écoles. Stages. Journées sportives fin juin. Option sport avec école Da Vinci.	mathieu.legros@perwez.be
Ravet Marie-Eve	CPAS Perwez	En charge des 18-24 ans. RIS, logement, administratif.	marie-eve.ravet@cpasperwez.be
Byloo Virginie	AMO Jodoigne	Educatrices. Attribution sur tout l'est du BW. Aide à la jeunesse 0-22 ans. Aide de courte durée. Aide individuelle (soutien, orientation, pistes de solutions). Sur tous les thèmes. Prévention sociale. Lutte contre le harcèlement. Projet bien-être à l'école. Projet solidar'cité. Volet citoyenneté. Volet découverte des associations… Prévention en milieu festif. Travail de rue à Jodoigne pour le moment. FestiPark. Nouveau décret depuis 2019. Restructuration.	virginie.byloo@amojodoigne.be
Dardenne Laure	AMO Jodoigne		laure.dardenne@amojodoigne.be
LAMARCQ Laëtitia	Fondation Rurale de Wallonie	Animation PCDR et accompagnement de la commune de Perwez	l.lamarcq@frw.be
BURETTE Marie			m.burette@frw.be

2. Diagnostic partagé : éléments en lien avec la jeunesse à Perwez

Dans le cadre de son Opération de développement Rural, l'auteur de Programme Communal de Développement Rural (PCDR), Dr(ea)²M, sur base du contenu apporté par la Population et la Commune lors des réunions de consultation, a établi un diagnostic partagé. Ce diagnostic reprend dans les grandes lignes les atouts et faiblesses de toutes les thématiques abordées par la gestion communale et la vie dans les villages de l'entité. Le tableau Atouts/Faiblesses ci-dessous reprend les éléments proposés en lien avec la Jeunesse à Perwez. Il a été demandé aux différents participants de commenter rapidement ces éléments. Leurs ajouts apparaissent en bleu.

Atouts	**Faiblesses**
• Présence de plusieurs structures pour l'accueil extrascolaire des enfants et de la jeunesse (Accueil Temps Libre, club des jeunes, mouvements de jeunesse) ; • Ⓟ Club des jeunes de Thorembais-les-Béguines ; • ⓅFêtes (carnaval, Halloween, fêtes de quartiers) ; • Ⓟ1 espace de détente par village (agora space/village sauf à Malèves) ; • Ⓟ Présence d'un service de planning familial (le seul de l'est du BW) ; • Ⓟ Service Communal d'Aide aux Jeunes (2 ETP → moyens humains importants par rapport aux communes avoisinantes) ; • Ⓟ Présence de l'AMO de Jodoigne qui travaille jusqu'à Perwez ; • Ⓟ Présence de l'IFAPME ; • Ⓟ Offre culturelle et sportive variée (avec le Perwex, le Foyer Culturel et le centre sportif) ; • Ⓟ Ecole secondaire Da Vinci ; • Ⓟ Offre de co-voiturage organisée par l'école, quelques jeunes transitent à vélo et en trottinettes ; • Ⓟ TEC Express venant de Jodoigne ; • Ⓟ Partenariat du centre culturel et carte d'accès à tarif privilégié (3CC) ; • Ⓟ « Destination Perwez » ; • Ⓟ Réseau jeunesse efficace sur la Commune, stimulé par les midi tartines du Foyer Culturel.	• Ⓟ Manque de mouvements de jeunesses ; • Ⓟ Absence de discothèque et absence de lieux de sortie ; • Ⓟ Manque d'activités et lieux pour ado ; • Ⓟ Pérennité des clubs de jeunes ; • Ⓟ Manque d'accessibilité de la commune pour les jeunes et pour l'école : problème de mobilité TEC (horaires) mal adaptés aux horaires scolaires et à l'extrascolaire (surtout venant du côté namurois). Certains élèves se déplacent essentiellement en stop ; • Ⓟ Mobilité : difficultés de déplacement vers certaines consultations du planning familial (en amélioration mais cela reste un problème) ; • Ⓟ Certaines familles plus précarisées ont des difficultés d'accès financières et culturelles aux activités présentées ; • Ⓟ Manque de communication pour les activités du centre culturel avec la carte 3CC et de l'accès aux festival et spectacles via l'article 27 ; • Ⓟ Pérennisation du Club des jeunes de TLB ? Il reste essentiellement vivant grâce aux anciens jeunes mais quelle possibilité prochaine d'arrivée de nouveaux jeunes ?

3. La proposition de stratégie : éléments en lien avec la Jeunesse

De même, le processus d'élaboration du PCDR a déjà abouti sur une proposition de stratégie, validée par la Commission Locale de Développement Rurale. Les participants sont invités à la lire et prennent connaissance de la structure dans laquelle s'inscrit l'objectif propre à la jeunesse à Perwez.

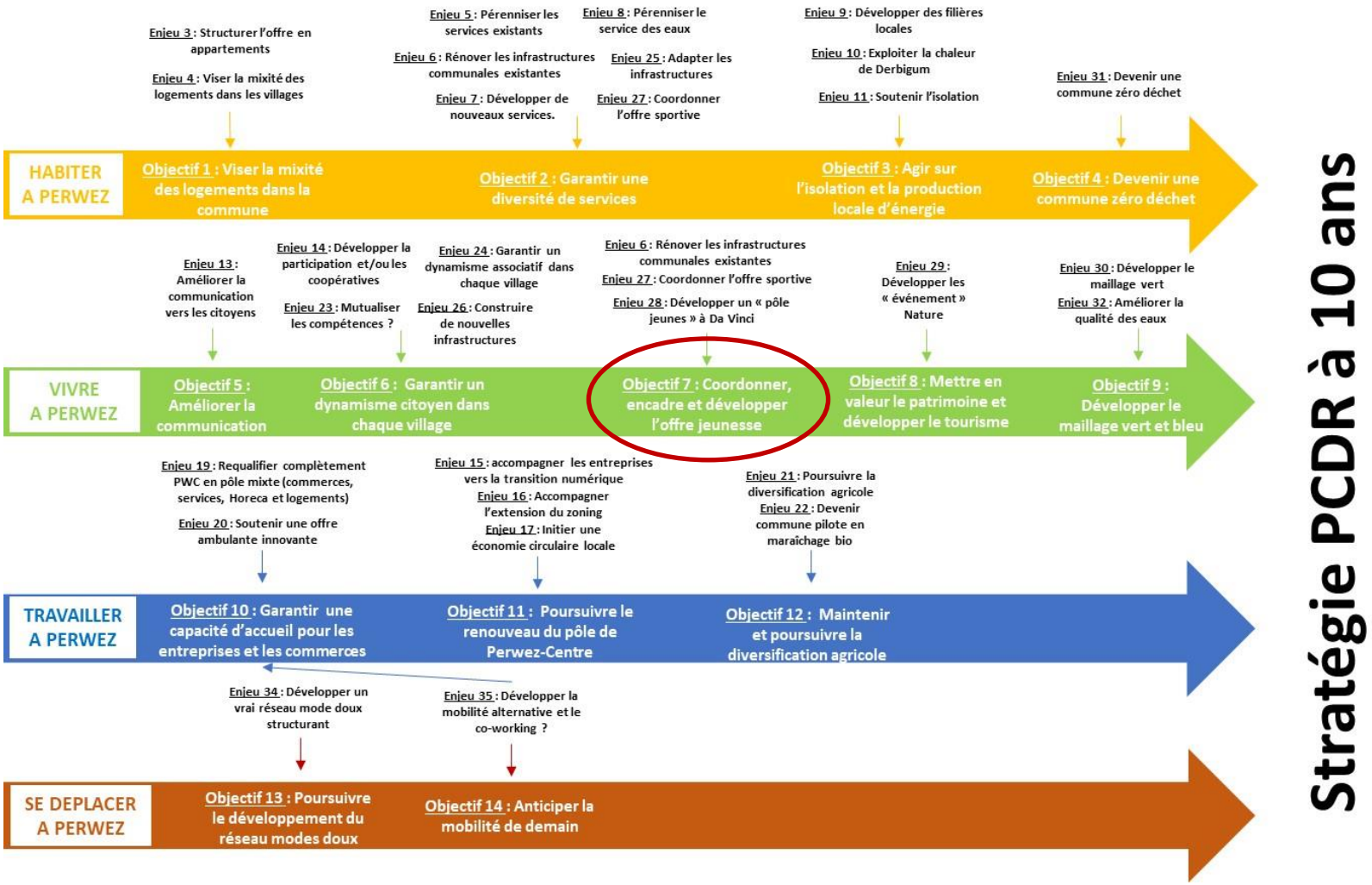

Remarques et propositions des participants sur l'intitulé de l'objectif 7 « Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse » :

→ **Ajouter la notion d'accès à l'offre jeunesse**

4. Projets Jeunesse : propositions issues du brainstorming

I. Projets déjà proposés durant l'élaboration du PCDR

Les participants sont invités à réagir aux projets déjà proposés. Deux projets paraissent inadaptés. Il est proposé de les retirer des projets liés à l'objectif 7 :

- Aménager des plaines de jeux pour les plus jeunes
- Panier de basket au sein de la place de la Gare
- Maintenir la mensualité du bulletin communal et y insérer plus d'informations sur les activités locales, les possibilités de prêt de matériel, les offres en circuits courts, les associations, …
- Création d'un espace ado avec un parcours pour skateboard et/ou VTT
- ~~Mettre en place un tournoi de pétanque (existe et n'intéresse pas les jeunes)~~
- ~~Un cercle réservé aux pêcheurs avec l'étang du Warichet (pas d'intérêt pour les jeunes)~~
- Transformer le pont inutile (route de Perwez/E411) en skate Park

II. Nouvelles propositions de projets

Au-delà de ces propositions, les participants sont invités à proposer des idées de projets qui pourraient permettre à Perwez d'atteindre l'objectif 7. Une séance de brainstorming est alors mise en place autour de la question suivante : **« Comment coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse à Perwez » ?**

L'attention des participants est portée sur le fait de pouvoir partager des projets qui sont déjà en cours ou prévu par leurs institutions. Il est également demandé aux participants de ne pas juger de la pertinence des idées mais de les accueillir.

Ci-dessous la liste des idées de projets issues du brainstorming :

- **Mise en place d'une enquête pour définir les besoins des jeunes**
  Diffusion de l'enquête : relais CPAS, IFAPME, Planning, SCAJ etc.
  Exemples de questions :
  - Quel village habites-tu ?
  - Que fais-tu comme activités extrascolaires ? Via quelle structure ? Perwez ou hors Perwez? Comment t'y rends-tu ? Qu'est qui peut faire en sorte que tu ne participe pas à une activité ? Quelles difficultés : Accessibilité financière ? Mobilité ? Manque d'intérêt ?
  - Quel(s) endroits fréquentes-tu dans la commune ? Quels services connais-tu ?
  - Que changerais-tu dans ta commune si tu pouvais ?
- **Réalisation d'un spectacle-action avec l'AMO et le Centre Culturel pour les jeunes de Perwez**
- **Mise en place d'une escale du Bus 4 You lors des festivités du 15 août à Malèves**
- **Mise en place d'une plateforme Jeunesse (acteurs autour de la table)**
- **Création d'une Maison de jeunes communale ?** *(cf. exemple de Orp-Jauche)*
  Points d'attention : bien penser l'objectif (lieu de rassemblement ? Skate-Park ?). A construire avec les jeunes et mettre les moyens. Prévoir l'accessibilité. Cf. avis des jeunes à partir de l'enquête.
- **Création d'un Skate-Park ?** à voir ce qui ressort de l'enquête auprès des jeunes ?

5. Suites

Le choix de cibler certains projets et d'écrire des fiches-projets se fera dans la suite du processus du PCDR avec la CLDR. Le projet « Mise en place d'une enquête auprès des jeunes » pourrait être réalisé en premier, dans le lot 0. La Fondation Rurale de Wallonie proposera un canevas d'enquête aux participants et à la CLDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE et Laetitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

RENCONTRE DES AGRICULTEURS DE PERWEZ

25/02/2020

L'Opération de Développement Rural - C'EST QUOI ?

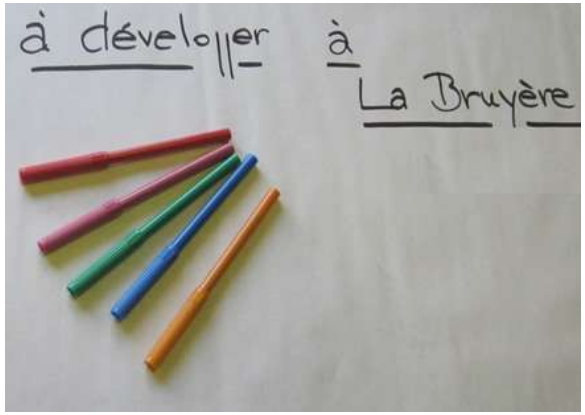

LE CASTING !

La population

Moteur de la participation

La **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR)

COMMUNE DE PERWEZ

Maître d'ouvrage

La Commune

Anime, conseille, impulse et relaie

Un **organisme d'accompagnement**

FRW

La Wallonie

DGO 3

Réalise le PCDR

Un **bureau d'étude**

DR(EA)²M

Suivi administratif et contrôle

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les grandes étapes d'une ODR :

+/- 3 ans

10 ans

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

- Consultation de la population
- Mise en place de la CLDR
- Stratégie de développement
- Fiches-projets
- Approbation du PCDR par la Commune
- Approbation du PCDR par la Wallonie

<u>Le rôle</u> de la FRW dans l'accompagnement des ODR

Animer: processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience, …..

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,….

Relayer: préoccupations du local vers les niveaux supérieurs

PLACE DE LA GARE À PERWEZ

AVANT

APRÈS

PLACE D'ORBAIS

LOGEMENTS TREMPLIN

PLACE DE MALÈVES

MAISON DE L'ENTITÉ

TRANSPERWEZIENNE

MAISON MULTI-SERVICES DANS L'ANCIENNE GARE *(EN COURS)*

Projets portés par la dynamique citoyenne

Journée des associations - Hélécine

Nomme ton sentier – Pont-à-Celles

Création d'une CAC - Gembloux

Commune Zero Déchets - Ecaussinnes

Stratégie de développement →
Objectif 12
« maintenir et poursuivre la diversification agricole »

Les premières idées de projets

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ ressenti de la population

Besoins prioritaires ?

Impacts ?

Contraintes ?

Fiches-projets pour le Programme Communal de Développement Rural

Stratégie PCDR à 10 ans

HABITER A PERWEZ

Enjeu 3 : Structurer l'offre en appartements

Enjeu 4 : Viser la mixité des logements dans les villages

Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune

Enjeu 5 : Pérenniser les services existants

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes

Enjeu 7 : Développer de nouveaux services.

Enjeu 8 : Pérenniser le service des eaux

Enjeu 25 : Adapter les infrastructures

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive

Objectif 2 : Garantir une diversité de services

Enjeu 9 : Développer des filières locales

Enjeu 10 : Exploiter la chaleur de Derbigum

Enjeu 11 : Soutenir l'isolation

Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie

Enjeu 31 : Devenir une commune zéro déchet

Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet

VIVRE A PERWEZ

Enjeu 13 : Améliorer la communication vers les citoyens

Objectif 5 : Améliorer la communication

Enjeu 14 : Développer la participation et/ou les coopératives

Enjeu 23 : Mutualiser les compétences ?

Enjeu 24 : Garantir un dynamisme associatif dans chaque village

Enjeu 26 : Construire de nouvelles infrastructures

Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village

Enjeu 6 : Rénover les infrastructures communales existantes

Enjeu 27 : Coordonner l'offre sportive

Enjeu 28 : Développer un « pôle jeunes » à Da Vinci

Objectif 7 : Coordonner, encadre et développer l'offre jeunesse

Enjeu 29 : Développer les « événement » Nature

Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme

Enjeu 30 : Développer le maillage vert

Enjeu 32 : Améliorer la qualité des eaux

Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu

TRAVAILLER A PERWEZ

Enjeu 19 : Requalifier complètement PWC en pôle mixte (commerces, services, Horeca et logements)

Enjeu 20 : Soutenir une offre ambulante innovante

Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces

Enjeu 15 : accompagner les entreprises vers la transition numérique

Enjeu 16 : Accompagner l'extension du zoning

Enjeu 17 : Initier une économie circulaire locale

Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Enjeu 21 : Poursuivre la diversification agricole

Enjeu 22 : Devenir commune pilote en maraîchage bio

Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole

SE DEPLACER A PERWEZ

Enjeu 34 : Développer un vrai réseau mode doux structurant

Objectif 13 : Poursuivre le développement du réseau modes doux

Enjeu 35 : Développer la mobilité alternative et le co-working ?

Objectif 14 : Anticiper la mobilité de demain

Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole

1. **Que pensez-vous de cet objectif ?**
   Êtes-vous d'accord avec cet objectif ?
   Est-ce suffisant ?

Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole

2. **Que trouve-t-on en matière de diversification à la ferme à Perwez ?**

   Comment maintenir/stimuler cette diversification ?

Autres besoins/envies ?

- **Que pensez-vous de ce genre de rencontre entre agriculteurs du territoire, en présence de la Commune ?**

- **Y a-t-il des sujets/des thématiques qu'il pourrait être utile d'aborder dans ces rencontres ?**

POUR RESTER INFORMÉS

✓ **Sur le site internet communal de l'ODR**

- Informations sur le PCDR
- Bientôt intranet CLDR avec PV de réunions

www.odrperwez.info

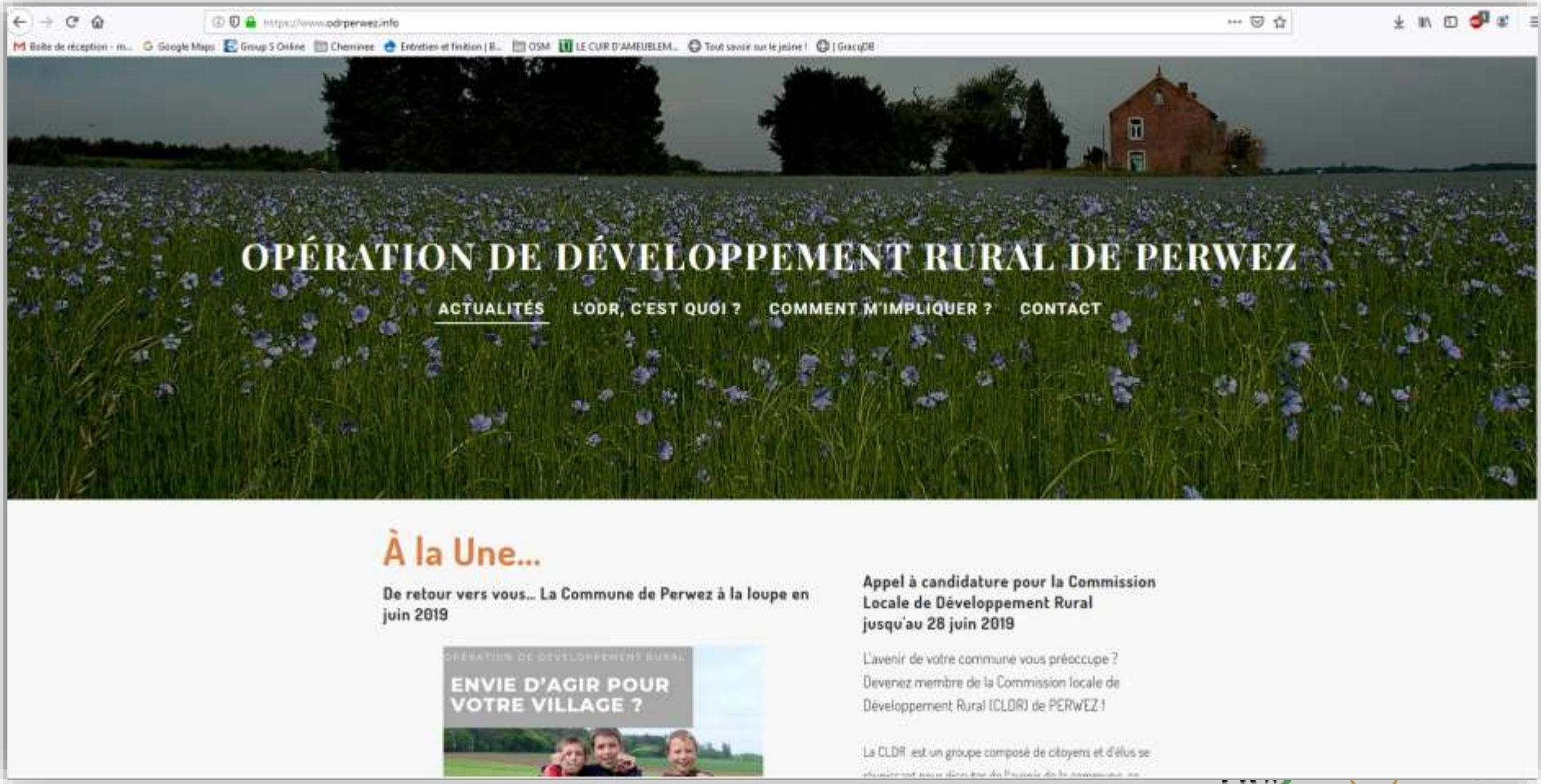

POUR RESTER INFORMÉS

- ✓ **Page Facebook de l'ODR**

PERSONNES DE CONTACT

La Commune de Perwez

Isabelle MASSON

Agent Relais

081/64.92.57

communication@perwez.be

Véronique DE BROUWER

Echevine du Développement Rural

0473/583.864

veronique_debrouwer@skynet.be

Le bureau d'étude DR(EA)²M

Jean-Philippe LENS

Responsable PCDR Perwez

071/84.02.99

jp.lens@drea2m.be

L'organisme d'accompagnement La Fondation Rurale de Wallonie

Michaël PLUIJGERS

Agent traitant

010/237.806

m.pluijgers@frw.be

Laetitia LAMARCQ

Agent d'appuis

010/237.803

l.lamarcq@frw.be

Marie BURETTE

Agent d'appuis

010/237.801

m.burette@frw.be

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 09 mars 2020

Rencontre des agriculteurs
Le mardi 25 février 2020, salle du Conseil communal
Compte rendu

Participants :

- ***Agriculteurs*** *(12 personnes) : Jef & Mme ADAMS, Thibaut DESMET, Thierry FERMIER, Philippe LAMBERT, Benoît & Guy LEMPEREUR, Etienne MINET, André PETINIOT, Nicolas PIERARD et sa fille, Bernard RAUCENT*
- ***Collège communal :*** *Véronique DE BROUWER (échevine du développement rural), Aurélie FLABAT (échevine de l'agriculture), Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre)*
- ***Administration communale de Perwez*** *: François ROBERT (conseiller en mobilité)*
- ***Police*** *: 1 représentant*
- ***Fondation Rurale de Wallonie*** *: Laetitia LAMARCQ (Agent appuis), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Copie:

- *Aux participants*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, le Conseiller en mobilité*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion

Ordre du jour :

1. **Réflexion PCDR**
   1.1. Explication du fonctionnement d'une Opération de Développement Rural
   1.2. Objectif 12 du PCDR : maintenir et soutenir la diversification agricole – Récolte d'avis sur cet enjeu
   1.3. Les diversifications existantes à Perwez
      - Listing
      - Comment maintenir/stimuler la diversification agricole sur le territoire ?
   1.4. Autres suggestions pour soutenir le secteur agricole ?
2. **Réflexion sur la mobilité des agriculteurs**
   2.1. Vers un laissez-passer pour les agriculteurs qui utilisent les voiries en F99c afin de se rendre à leurs parcelles en voiture ?

1. Réflexion PCDR

1.1. Explication du fonctionnement d'une Opération de Développement Rural

La Commune s'est récemment lancée dans l'élaboration d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural. L'objectif de cette dynamique est de réfléchir au développement et aux projets d'avenir du territoire en collaboration avec les citoyens et les forces vives locales. C'est pourquoi il est nécessaire dans ce processus de rencontrer et d'associer les agriculteurs, acteurs clés des territoires ruraux en Hesbaye brabançonne, aux réflexions menées.

1.2. Objectif 12 du PCDR : maintenir et soutenir la diversification agricole – Récolte d'avis sur cet enjeu

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Perwez et en partant du diagnostic partagé du territoire, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), le Collège communal et le bureau Dr(ea)²m ont identifié des objectifs et des enjeux propres à Perwez pour les 10 années à venir. Ces enjeux et objectifs figurent dans la stratégie de développement du PCDR.

Plus d'infos sur le PCDR ? https://www.odrperwez.info/

L'objectif 12 de la stratégie de développement du PCDR s'intitule :

« Maintenir et poursuivre la diversification agricole »

Cet objectif est issu de deux enjeux identifiés par l'auteur de PCDR sur base du diagnostic partagé : l'enjeu de poursuivre la diversification agricole et celui de devenir commune pilote en maraîchage bio. Suite aux discussions avec la CLDR et le Collège communal, il s'est avéré que la volonté est de créer un objectif en vue de soutenir le secteur agricole communal, là où la Commune peut trouver un levier d'actions. Cela explique que le soutien suggéré passe par la diversification agricole, en valorisant ce qui existe dans ce domaine tout en apportant de l'aide aux agriculteurs qui souhaiteraient développer leur activité par de la diversification.

A ce stade, tout une série d'idées de projets ont été proposées pour répondre à cet objectif :

- Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, …
- Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique)
- Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune
- Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux
- Création d'une halle de produits locaux sur le site de la Gare
- Un local pour Slowly : réserve + comptoir permanent
- Favoriser les circuits courts des productions agricoles
- Proposer des services et produits locaux
- Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique
- Développer un dialogue entre habitants et agriculteurs
- Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leurs alternatives, etc…)
- Exposés, visites, conférences-débats sur l'agriculture et le monde agricole
- Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs
- Agir pour l'accès à la terre pour les petits/néo producteurs (avec participation communale aux montages financiers favorisés par la Commune)
- Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux
- Projet de bio méthanisation (à long terme)
- Accompagner l'extension de la ZAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal
- Développer l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière/le potentiel équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …
- Réintroduire le cheval dans certains services communaux (p.ex. entretien voirie)

Ces idées ont été compilées lors des différentes rencontres citoyennes et sont encore à l'état « brut ». Elles devront faire l'objet d'un tri et d'une sélection par la suite pour identifier les idées qui semblent les plus pertinentes pour le soutien au secteur agricole.

Le but de la rencontre avec les agriculteurs est de connaître leur avis sur l'objectif proposé et de discuter des projets que l'on pourrait mettre en place dans ce contexte.

Questions et remarques des participants

- **La diversification n'est pas toujours évidente** car cela prend du **temps** et nécessite parfois certaines **compétences.**
- Les **normes AFSCA** sont assez strictes et ne facilitent pas les démarches de diversification.
- De manière générale, les agriculteurs trouvent qu'il n'est pas évident de communiquer avec les citoyens. Il y a une **incompréhension générale du travail de l'agriculteur** et de ce que cela implique, des réalités et du fonctionnement des cultures à grande échelle, de l'élevage et de ses « à-côtés », etc.
- Ils observent clairement un **manque de civisme** (canettes, poubelles, utilisation de sentiers privés, …) Cela se voit notamment avec les marches ADEPS où les agriculteurs acceptent le passage temporaire des promeneurs dans leur parcelle : certains d'entre eux se permettent ensuite de passer sur des parcelles privées même en dehors de la marche ADEPS.

1.3. Les diversifications existantes à Perwez

En termes de diversification, plusieurs activités sont recensées sur le territoire :

- ✓ Miscanthus (paillage)
- ✓ Viande (porc, boucherie à la ferme)
- ✓ Accueil à la ferme
- ✓ Safran
- ✓ Produits laitiers (lait, beurre, glace, yaourt)
- ✓ Vin
- ✓ Orge brassicole et panifiable
- ✓ Grandes cultures bio
- ✓ Bière
- ✓ Maraîchage (?)
- ✓ Courges (?)
- ✓ Biométhanisation (?)

1.4. Autres suggestions pour soutenir le secteur agricole ?

- **Sensibilisation dans les écoles** :
  - Communiquer dans les classes sur le monde agricole et son fonctionnement.
  - Ecoles à la ferme → Rencontre avec un.e agriculteur.trice/journée à la ferme.
- **Journée événement** :
  - Organiser un circuit/parcours de visite des cultures en novembre (période plus calme, où l'on peut expliquer les engrais verts notamment) pour expliquer le travail de l'agriculteur et montrer les liens avec la gestion et la prise en compte de l'environnement. Exemple inspirant : les Agrofolies à Gembloux (1 an sur 2).
- **Fermes accueillantes** :
  - Promouvoir et développer l'initiative du GAL Culturalité de fermes accueillantes.
- **Rencontre entre les agriculteurs et la Commune de Perwez**
  - Les agriculteurs sont favorables à l'idée de mettre en place des rencontres régulières (1 à 2 fois par an, dans des périodes propices) entre eux et la Commune pour aborder des problématiques communes et tenter d'apporter des solutions aux difficultés/besoins rencontrés.

2. Réflexion sur la mobilité des agriculteurs

Une première réflexion que la Commune souhaite mener avec les agriculteurs est celle d'un laissez-passer sur les chemins de remembrement afin d'éviter les altercations entre les citoyens et les agriculteurs quand ces derniers se rendent en voiture dans leurs champs.

Pour aborder ce point, la Commune a convié un représentant de la Police locale ainsi que le conseiller en mobilité communal. François ROBERT précise que le sujet porte sur les voiries dédiées aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et/ou cavaliers (marqués par un panneau F99c).

Base légale :

- ✓ Un agriculteur est autorisé à utiliser les chemins marqués par un panneau F99c pour se rendre à ses parcelles. A priori, il ne peut pas emprunter cette voirie pour la traverser si elle n'amène pas directement à l'une de ses parcelles.
- ✓ Les usagers autorisés sont ceux qui figurent sur le panneau qui existe en plusieurs variantes (par exemple, s'il n'y a pas de cavalier sur le panneau, ceux-ci ne sont pas autorisés à emprunter ce passage).
- ✓ Les usagers peuvent se placer sur toute la voirie tant qu'ils n'entravent pas la bonne circulation sur celle-ci. Un piéton ou un cycliste ne peut donc pas empêcher un véhicule agricole de le dépasser.
- ✓ La limitation de vitesse est strictement limitée à 30km/h sur ces voiries, pour tous les usagers.

Précisions de la Police

- \+ Dans la manière dont sont appliquées et contrôlées ces règles, la Police n'a aucunement l'intention de gêner le travail de l'agriculteur ni de le verbaliser dans le cadre de son activité professionnelle. Normalement, la loi n'autorise que les machines agricoles à emprunter ces tronçons, mais une certaine souplesse et compréhension est de mise pour l'agriculteur qui souhaite se rendre sur ses terres en voiture. Néanmoins, il faut malgré tout respecter les règles en vigueur (notamment en termes de vitesse). Il est conseillé aux agriculteurs d'avoir un registre cadastral de leurs parcelles en cas de contrôle.
- \+ Il n'est pas possible d'autoriser une dérogation systématique à ces règles. Un laissez-passer serait contraire à la loi.
- \+ En cas de conflit avec des promeneurs, il est toujours possible de faire appel à la police pour apaiser et clarifier la situation.

Discussions

- De nombreux habitants pensent qu'ils ont tous les droits sur ces voiries et qu'aucun véhicule non agricole n'est autorisé, ce qui est source de conflit quand l'agriculteur se rend sur ses parcelles en voiture ou en 4X4.
- En fait, il n'est pas demandé d'avoir une dérogation à la loi mais un signe visible (ex. une vignette « je suis agriculteur ») pour montrer aux promeneurs qu'il s'agit de véhicules d'agriculteurs se rendant sur leurs parcelles. La difficulté réside dans le fait qu'il faille prouver que l'agriculteur se rend bien à ses champs et n'utilise pas la voirie comme voie de passage.
- Ce type de vignette a été mis en place dans la commune de Chaumont-Gistoux.
- Il faudrait une vignette au niveau régionale ou national car certains agriculteurs ont des parcelles au-delà des frontières. Néanmoins, cela sort du cadre de la réunion et des compétences du Bourgmestre.

- Trop peu d'usagers qui utilisent ces voiries ne savent pas que la vitesse y est limitée à 30km/h. Un cycliste qui dépasse cette vitesse peut être verbalisé, par exemple. Une communication pourrait s'avérer utile pour le faire savoir.
- Il est observé qu'en cas d'embouteillage sur l'autoroute, de nombreux automobilistes empruntent les voiries en F99c pour gagner du temps. La police a effectué des contrôles mais les circonstances particulières de ces derniers mois (météo, épidémie) n'ont pas permis d'observer d'impacts directs de ces contrôles.
- Certains GPS guident les usagers vers des chemins qui leurs sont interdits (comme les voiries en F99c). La difficulté réside dans le fait qu'il existe une multitude de systèmes de navigation (GoogleMaps, Tom-Tom, Waze, Maps.me, …) et qu'il faudrait tous les avertir que ces tronçons ne sont pas autorisés à tous les véhicules. Par ailleurs, s'il n'y a pas de panneaux, il n'est pas possible d'interdire le passage de véhicules même si cela paraît contre indiqué.

Conclusions

→ **La Commune a bien entendu la demande pour l'instauration d'une vignette « agriculteur » afin de rendre visible le fait qu'il est autorisé de se rendre à sa parcelle. Elle réfléchira à la solution la plus adéquate dans ce contexte, tout en respectant le cadre légal.**

→ **Un effort de communication vers les citoyens et vers les agriculteurs sera nécessaire pour expliquer les règles de circulation sur ces tronçons et les mesures qui auront été prises (vignette ou autre). Pour cela, la Commune pourra utiliser différents canaux de communication (site internet, bulletin communal, Facebook, charte d'accueil des nouveaux habitants ou charte agricole, etc.)**

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laetitia LAMARCQ et Michaël PLUIJGERS

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 09 mars 2020

Rencontre des agriculteurs
Le mardi 25 février 2020, salle du Conseil communal
Compte-rendu

Participants :

- ***Agriculteurs*** *(12 personnes) : Jef & Mme ADAMS, Thibaut DESMET, Thierry FERMIER, Philippe LAMBERT, Benoît & Guy LEMPEREUR, Etienne MINET, André PETINIOT, Nicolas PIERARD et sa fille, Bernard RAUCENT*
- ***Collège communal :*** *Véronique DE BROUWER (échevine du développement rural), Aurélie FLABAT (échevine de l'agriculture), Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre)*
- ***Administration communale de Perwez*** *: François ROBERT (conseiller en mobilité)*
- ***Police*** *: 1 représentant*
- ***Fondation Rurale de Wallonie*** *: Laetitia LAMARCQ (Agent appuis), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Copie:

- *Aux participants*
- *Au Collège communal de Perwez*
- *Aux services communaux de Perwez : le Directeur général, le Conseiller en mobilité*
- *A l'auteur de PCDR (Jean-Philippe LENS - DR(EA)²M)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion

Ordre du jour :

1. **Réflexion PCDR**
   1.1. Explication du fonctionnement d'une Opération de Développement Rural
   1.2. Objectif 12 du PCDR : maintenir et soutenir la diversification agricole – Récolte d'avis sur cet enjeu
   1.3. Les diversifications existantes à Perwez
      - Listing
      - Comment maintenir/stimuler la diversification agricole sur le territoire ?
   1.4. Autres suggestions pour soutenir le secteur agricole ?
2. **Réflexion sur la mobilité des agriculteurs**
   2.1. Vers un laissez-passer pour les agriculteurs qui utilisent les voiries en F99c afin de se rendre à leurs parcelles en voiture ?

1. Réflexion PCDR

1.1. Explication du fonctionnement d'une Opération de Développement Rural

La Commune s'est récemment lancée dans l'élaboration d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural. L'objectif de cette dynamique est de réfléchir au développement et aux projets d'avenir du territoire en collaboration avec les citoyens et les forces vives locales. C'est pourquoi il est nécessaire dans ce processus de rencontrer et d'associer les agriculteurs, acteurs clés des territoires ruraux en Hesbaye brabançonne, aux réflexions menées.

1.2. Objectif 12 du PCDR : maintenir et soutenir la diversification agricole – Récolte d'avis sur cet enjeu

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Perwez et en partant du diagnostic partagé du territoire, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), le Collège communal et le bureau Dr(ea)²m ont identifié des objectifs et des enjeux propres à Perwez pour les 10 années à venir. Ces enjeux et objectifs figurent dans la stratégie de développement du PCDR.

Plus d'infos sur le PCDR ? https://www.odrperwez.info/

L'objectif 12 de la stratégie de développement du PCDR s'intitule :

« Maintenir et poursuivre la diversification agricole »

Cet objectif est issu de deux enjeux identifiés par l'auteur de PCDR sur base du diagnostic partagé : l'enjeu de poursuivre la diversification agricole et celui de devenir commune pilote en maraîchage bio. Suite aux discussions avec la CLDR et le Collège communal, il s'est avéré que la volonté est de créer un objectif en vue de soutenir le secteur agricole communal, là où la Commune peut trouver un levier d'actions. Cela explique que le soutien suggéré passe par la diversification agricole, en valorisant ce qui existe dans ce domaine tout en apportant de l'aide aux agriculteurs qui souhaiteraient développer leur activité par de la diversification.

A ce stade, tout une série d'idées de projets ont été proposées pour répondre à cet objectif :

- Faire une brochure, renouvelée annuellement, reprenant les associations, les producteurs locaux (circuits courts), les services communaux, le matériel disponible, …
- Favoriser (prime, soutien, …) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique)
- Favoriser et mettre en avant le bio, le zéro déchet et l'économie circulaire au niveau de la commune
- Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (quatre quart à Court Saint-Etienne) avec des produits locaux
- Création d'une halle de produits locaux sur le site de la Gare
- Un local pour Slowly : réserve + comptoir permanent
- Favoriser les circuits courts des productions agricoles
- Proposer des services et produits locaux
- Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique
- Développer un dialogue entre habitants et agriculteurs
- Débat organisé avec différents groupes sociaux, notamment avec les agriculteurs (comprendre leur métier, leurs contraintes, leurs alternatives, etc…)
- Exposés, visites, conférences-débats sur l'agriculture et le monde agricole
- Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs
- Agir pour l'accès à la terre pour les petits/néo producteurs (avec participation communale aux montages financiers favorisés par la Commune)
- Favoriser les jardins partagés et les toitures vertes sur les biens communaux
- Projet de bio méthanisation (à long terme)
- Accompagner l'extension de la ZAE PREOLIA de manière intégrée, cohérente et raisonnée par rapport aux spécialités/activités agricoles du territoire communal
- Développer l'offre touristique locale en s'appuyant sur la filière/le potentiel équestre : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, …
- Réintroduire le cheval dans certains services communaux (p.ex. entretien voirie)

Ces idées ont été compilées lors des différentes rencontres citoyennes et sont encore à l'état « brut ». Elles devront faire l'objet d'un tri et d'une sélection par la suite pour identifier les idées qui semblent les plus pertinentes pour le soutien au secteur agricole.

Le but de la rencontre avec les agriculteurs est de connaître leur avis sur l'objectif proposé et de discuter des projets que l'on pourrait mettre en place dans ce contexte.

Questions et remarques des participants

- **La diversification n'est pas toujours évidente** car cela prend du **temps** et nécessite parfois certaines **compétences.**
- Les **normes AFSCA** sont assez strictes et ne facilitent pas les démarches de diversification.
- De manière générale, les agriculteurs trouvent qu'il n'est pas évident de communiquer avec les citoyens. Il y a une **incompréhension générale du travail de l'agriculteur** et de ce que cela implique, des réalités et du fonctionnement des cultures à grande échelle, de l'élevage et de ses « à-côtés », etc.
- Ils observent clairement un **manque de civisme** (canettes, poubelles, utilisation de sentiers privés, …) Cela se voit notamment avec les marches ADEPS où les agriculteurs acceptent le passage temporaire des promeneurs dans leur parcelle : certains d'entre eux se permettent ensuite de passer sur des parcelles privées même en dehors de la marche ADEPS.

1.3. Les diversifications existantes à Perwez

En termes de diversification, plusieurs activités sont recensées sur le territoire :

- ✓ Miscanthus (paillage)
- ✓ Viande (porc, boucherie à la ferme)
- ✓ Accueil à la ferme
- ✓ Safran
- ✓ Produits laitiers (lait, beurre, glace, yaourt)
- ✓ Vin
- ✓ Orge brassicole et panifiable
- ✓ Grandes cultures bio
- ✓ Bière
- ✓ Maraîchage (?)
- ✓ Courges (?)
- ✓ Biométhanisation (?)

1.4. Autres suggestions pour soutenir le secteur agricole ?

- **Sensibilisation dans les écoles** :
  - Communiquer dans les classes sur le monde agricole et son fonctionnement.
    - Ecoles à la ferme → Rencontre avec un·e agriculteur·trice/journée à la ferme.
- **Journée événement** :
  - Organiser un circuit/parcours de visite des cultures en novembre (période plus calme, où l'on peut expliquer les engrais verts notamment) pour expliquer le travail de l'agriculteur et montrer les liens avec la gestion et la prise en compte de l'environnement. Exemple inspirant : les Agrofolies à Gembloux (1 an sur 2).
- **Fermes accueillantes** :
  - Promouvoir et développer l'initiative du GAL Culturalité de fermes accueillantes.
- **Rencontre entre les agriculteurs et la Commune de Perwez**
  - Les agriculteurs sont favorables à l'idée de mettre en place des rencontres régulières (1 à 2 fois par an, dans des périodes propices) entre eux et la Commune pour aborder des problématiques communes et tenter d'apporter des solutions aux difficultés/besoins rencontrés.

2. Réflexion sur la mobilité des agriculteurs

Une première réflexion que la Commune souhaite mener avec les agriculteurs est celle d'un laissez-passer sur les chemins de remembrement afin d'éviter les altercations entre les citoyens et les agriculteurs quand ces derniers se rendent en voiture dans leurs champs.

Pour aborder ce point, la Commune a convié un représentant de la Police locale ainsi que le conseiller en mobilité communal. François ROBERT précise que le sujet porte sur les voiries dédiées aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et/ou cavaliers (marqués par un panneau F99c).

Base légale :

- ✓ Un agriculteur est autorisé à utiliser les chemins marqués par un panneau F99c pour se rendre à ses parcelles. A priori, il ne peut pas emprunter cette voirie pour la traverser si elle n'amène pas directement à l'une de ses parcelles.
- ✓ Les usagers autorisés sont ceux qui figurent sur le panneau qui existe en plusieurs variantes (par exemple, s'il n'y a pas de cavalier sur le panneau, ceux-ci ne sont pas autorisés à emprunter ce passage).
- ✓ Les usagers peuvent se placer sur toute la voirie tant qu'ils n'entravent pas la bonne circulation sur celle-ci. Un piéton ou un cycliste ne peut donc pas empêcher un véhicule agricole de le dépasser.
- ✓ La limitation de vitesse est strictement limitée à 30km/h sur ces voiries, pour tous les usagers.

Précisions de la Police

- \+ Dans la manière dont sont appliquées et contrôlées ces règles, la Police n'a aucunement l'intention de gêner le travail de l'agriculteur ni de le verbaliser dans le cadre de son activité professionnelle. Normalement, la loi n'autorise que les machines agricoles à emprunter ces tronçons, mais une certaine souplesse et compréhension est de mise pour l'agriculteur qui souhaite se rendre sur ses terres en voiture. Néanmoins, il faut malgré tout respecter les règles en vigueur (notamment en termes de vitesse). Il est conseillé aux agriculteurs d'avoir un registre cadastral de leurs parcelles en cas de contrôle.
- \+ Il n'est pas possible d'autoriser une dérogation systématique à ces règles. Un laissez-passer serait contraire à la loi.
- \+ En cas de conflit avec des promeneurs, il est toujours possible de faire appel à la police pour apaiser et clarifier la situation.

Discussions

- De nombreux habitants pensent qu'ils ont tous les droits sur ces voiries et qu'aucun véhicule non agricole n'est autorisé, ce qui est source de conflit quand l'agriculteur se rend sur ses parcelles en voiture ou en 4X4.
- En fait, il n'est pas demandé d'avoir une dérogation à la loi mais un signe visible (ex. une vignette « je suis agriculteur ») pour montrer aux promeneurs qu'il s'agit de véhicules d'agriculteurs se rendant sur leurs parcelles. La difficulté réside dans le fait qu'il faille prouver que l'agriculteur se rend bien à ses champs et n'utilise pas la voirie comme voie de passage.
- Ce type de vignette a été mis en place dans la commune de Chaumont-Gistoux.
- Il faudrait une vignette au niveau régionale ou national car certains agriculteurs ont des parcelles au-delà des frontières. Néanmoins, cela sort du cadre de la réunion et des compétences du Bourgmestre.

- Trop peu d'usagers qui utilisent ces voiries ne savent pas que la vitesse y est limitée à 30km/h. Un cycliste qui dépasse cette vitesse peut être verbalisé, par exemple. Une communication pourrait s'avérer utile pour le faire savoir.
- Il est observé qu'en cas d'embouteillage sur l'autoroute, de nombreux automobilistes empruntent les voiries en F99c pour gagner du temps. La police a effectué des contrôles mais les circonstances particulières de ces derniers mois (météo qui rend les chemins très boueux et donc peu fréquentés par les automobilistes) n'ont pas permis d'observer d'impacts directs de ces contrôles.
- Certains GPS guident les usagers vers des chemins qui leurs sont interdits (comme les voiries en F99c). La difficulté réside dans le fait qu'il existe une multitude de systèmes de navigation (GoogleMaps, Tom-Tom, Waze, Maps.me, …) et qu'il faudrait tous les avertir que ces tronçons ne sont pas autorisés à tous les véhicules. Par ailleurs, s'il n'y a pas de panneaux, il n'est pas possible d'interdire le passage de véhicules même si cela paraît contre indiqué.

Conclusions

Réflexion PCDR :

→ **L'objectif « Maintenir et poursuivre la diversification agricole » n'a fait l'objet d'aucune objection. Cela étant dit, des freins ont été signalés (temps, normes AFSCA, compétences…). Les idées de projets feront l'objet d'un tri et d'une sélection par la suite, *via* le travail de l'Auteur et de la CLDR.**

→ **Un autre objectif a découlé de cette rencontre avec les agriculteurs : « renforcer la communication et le lien entre agriculteurs et citoyens ». Augmenter les espaces d'échanges sur le métier d'agriculteur permettrait de diminuer les incompréhensions mutuelles et les problèmes de civisme rapportés. Des idées de projets ont émergées et feront également l'objet d'un suivi dans le cadre du PCDR : organisation de rencontres entre la Commune et les agriculteurs pour aborder les problématiques et les solutions possibles (1 à 2 fois par an) ; organisation d'un événement annuel en novembre pour les citoyens (circuit/visite) ; sensibilisation au monde agricole dans les écoles, etc.**

Réflexion F99C :

→ **La Commune a bien entendu la demande pour l'instauration d'une vignette « agriculteur » afin de rendre visible le fait qu'il est autorisé de se rendre à sa parcelle. Elle réfléchira à la solution la plus adéquate dans ce contexte, tout en respectant le cadre légal.**

→ **Un effort de communication vers les citoyens et vers les agriculteurs sera nécessaire pour expliquer les règles de circulation sur ces tronçons et les mesures qui auront été prises (vignette ou autre). Pour cela, la Commune pourra utiliser différents canaux de communication (site internet, bulletin communal, Facebook, charte d'accueil des nouveaux habitants ou charte agricole, etc.)**

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laetitia LAMARCQ et Michaël PLUIJGERS

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

Table ronde des commerçants

9 mars 2020

UPcity

Déroulement de la soirée

I. Etat des lieux de la commune de Perwez
II. Tendances et enjeux liés aux comportements d'achats
III. Table ronde

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

Etat des lieux

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

Etat des lieux

Selon les documents existants (diagnostic PCDR, relevé des commerces de l'ADL, base de données UPcity)

- Socio-démographie

Population jeune :
25,7 % de - de 20 ans
53,6 % de 21-59 ans
20,7 % de + de 60 ans

→ 19% de + de 65 ans en 2033

Tx de croissance de 13,3 %
entre 2011 et 2016

Revenu médian net par habitant :
26.329 81€
Au-dessus de la moyenne régionale
En-dessous de la moyenne des communes limitrophes

Densité de population au sein de la commune de Perwez

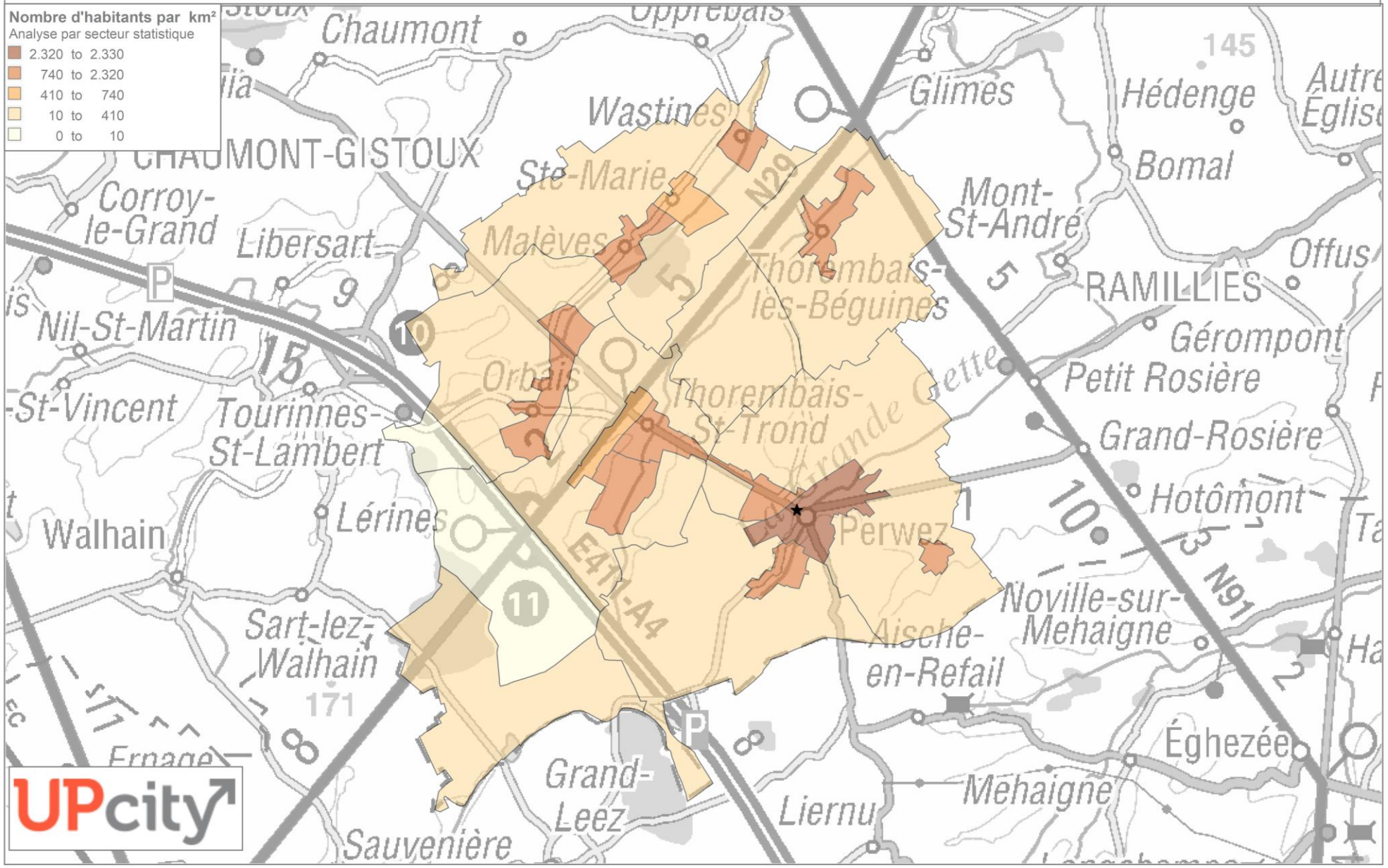

Evolution démographique au sein de la commune de Perwez

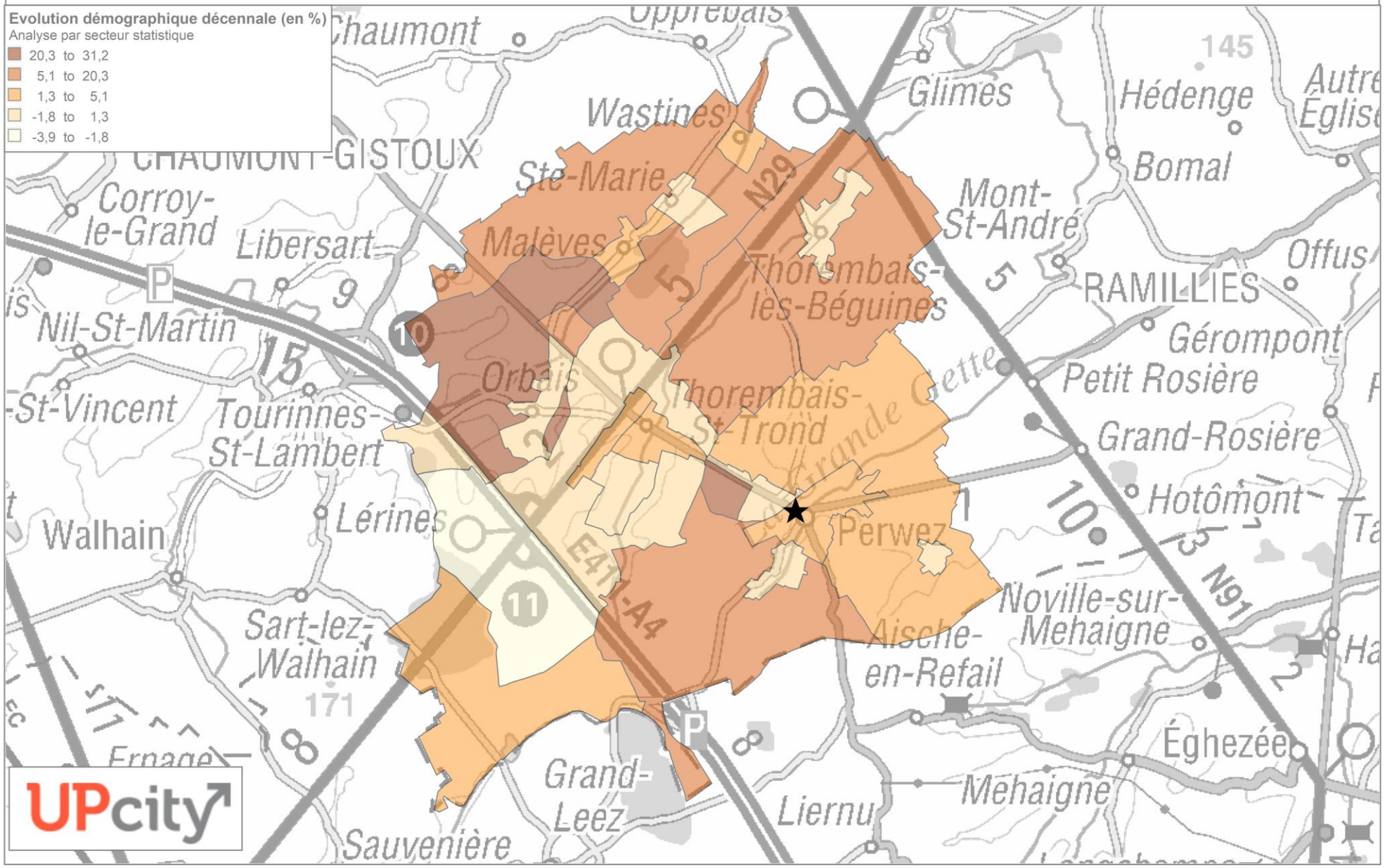

Volume de population au sein de la commune de Perwez

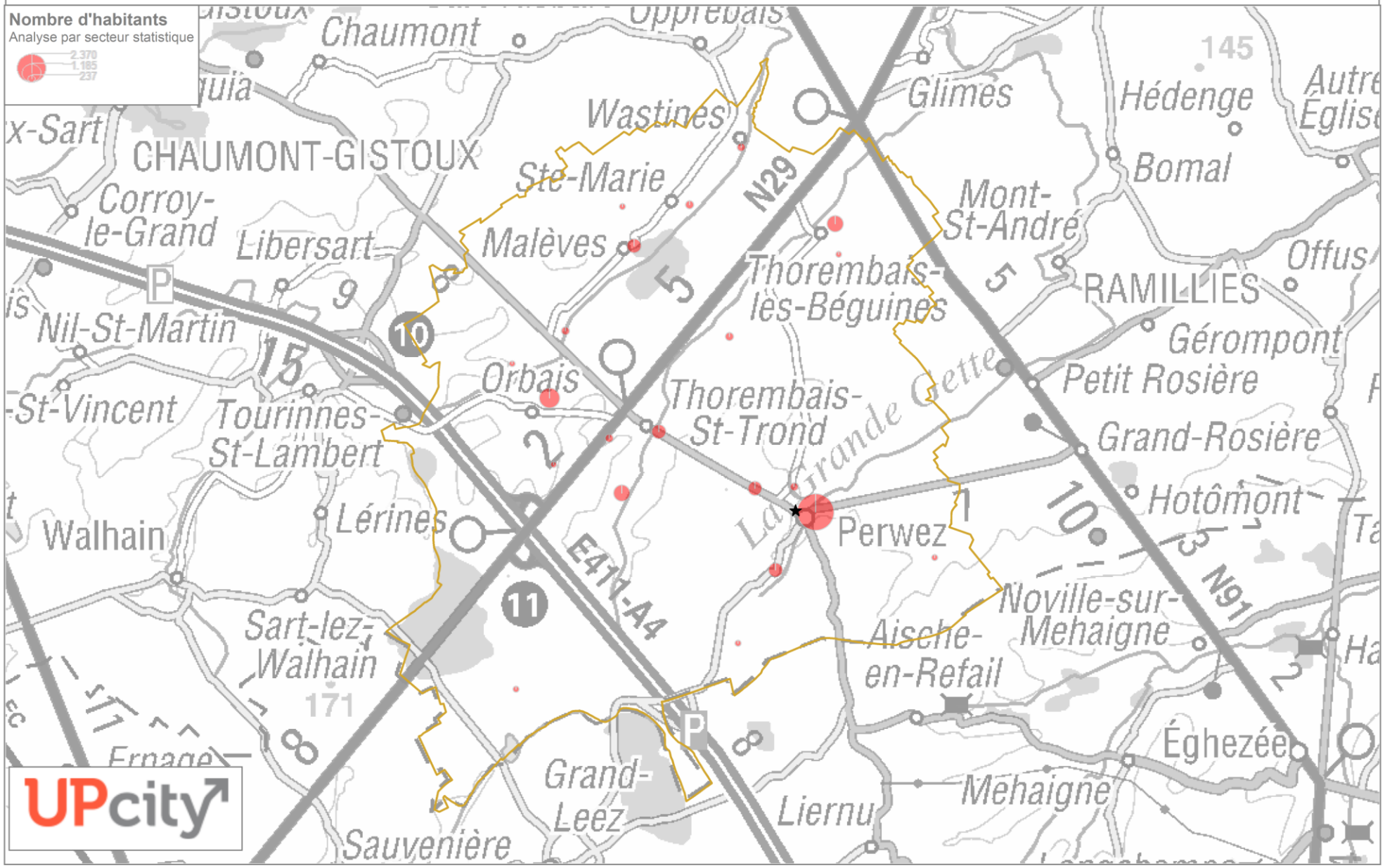

Etat des lieux

- Comparaison en termes de mix commercial (communes comparables selon une typologie basée sur différents critères dont l'activité commerciale)

Analyse en cellule com. %	Perwez	Beauraing	Philippeville	Erquelinnes	Province du Brabant wallon	Wallonie
Cellules vacantes	8%	8%	5%	16%	9%	12%
Besoins quotidiens	16%	16%	17%	19%	15%	16%
Equipement de la personne	11%	10%	11%	7%	11%	9%
Loisirs	2%	1%	2%	2%	3%	2%
Equipement de la maison	11%	18%	10%	8%	10%	9%
Commerces de détails - divers	3%	1%	2%	3%	2%	2%
Combustibles / Matériel de transport	7%	6%	10%	8%	7%	7%
Divertissement	18%	19%	17%	21%	20%	23%
Services	24%	21%	27%	16%	22%	20%
NOMBRE DE CELLULES	144	218	169	196	6.086	59.594

- Perwez pourrait être plus équipée
- Taux de cellules vides correct
- Surreprésentation des services
- Sous-représentation du divertissement

/!\ Echelle communale

Etat des lieux

- Activité commerciale selon la base de données de l'ADL

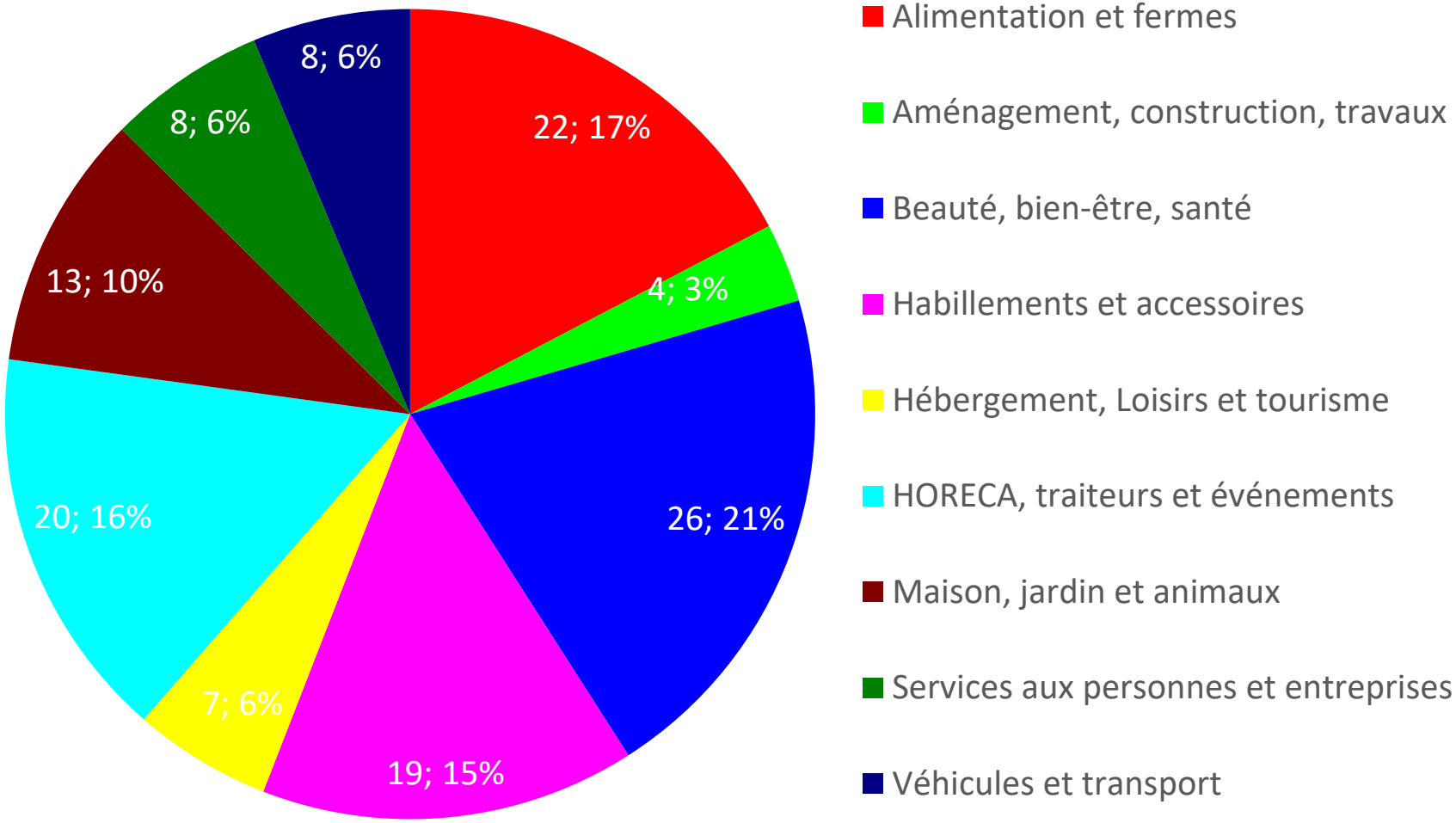

- Mix équilibré à l'échelle globale de la commune

Etat des lieux

Localisation des activités commerciales à Perwez

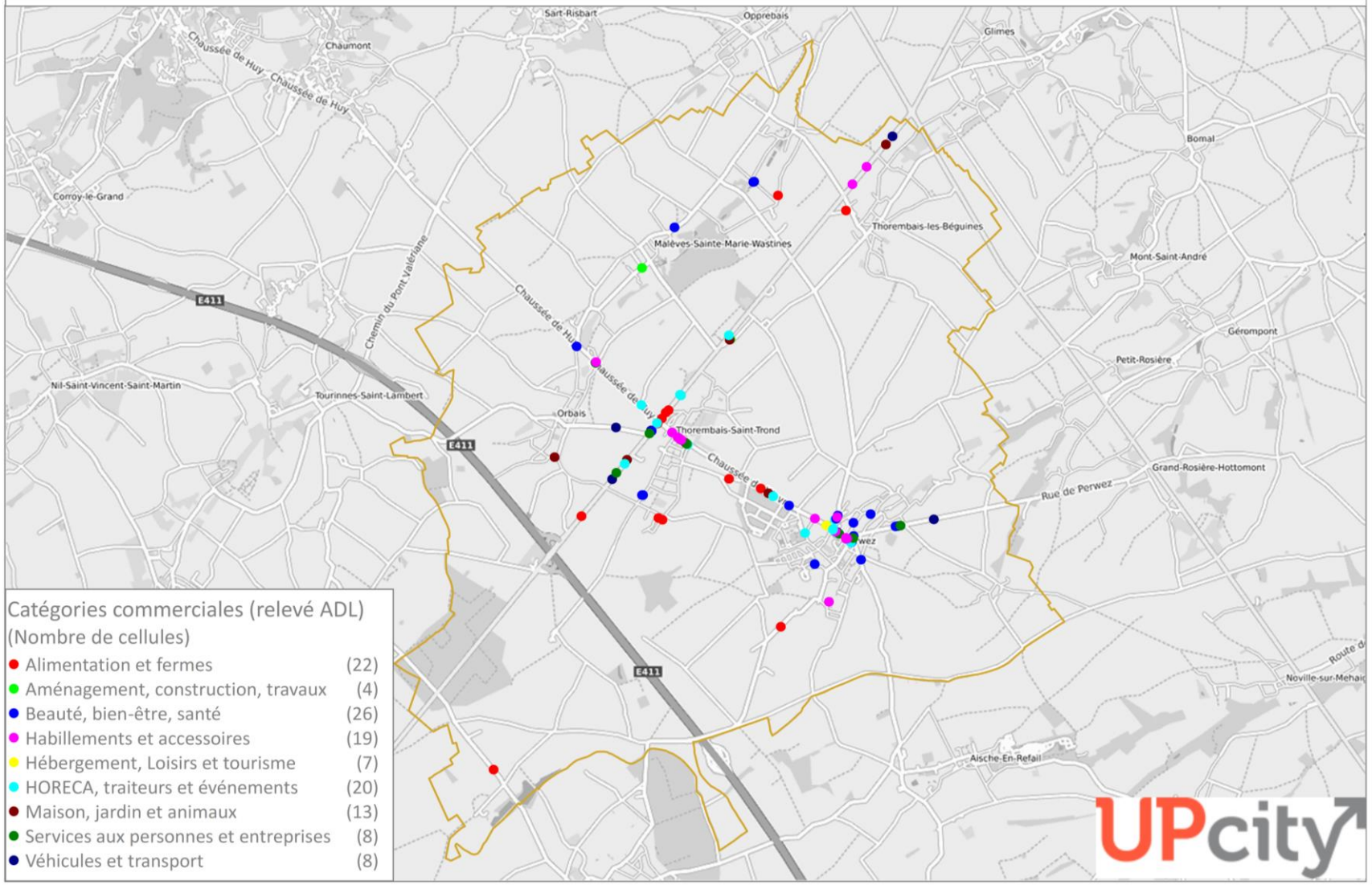

- Commerce développé le long des axes

Etat des lieux

Activité commerciale

ATOUTS	FAIBLESSES
➢ Présence de producteurs et d'artisans locaux ➢ Association de commerçants ➢ Pôle commercial de Thorembais-Saint-Trond ➢ Revenu moyen élevé ➢ ADL ➢ Ecole secondaire	➢ Manque de commerces de proximité en dehors du centre de Perwez et de TST ➢ Manque de commerces de type librairie, poissonnerie, cordonnerie,… ➢ Manque de terrasses et bistros à Perwez Centre ➢ Malgré deux marchés, plusieurs ateliers et points de vente à la ferme, l'offre en produits locaux demeure faible ➢ Anciennes cellules commerciales plus adaptées dans le centre
OPPORTUNITES	**MENACES**
➢ Croissance de population ➢ Intérêt et poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) ➢ Potentiel commercial de la place de la gare	➢ Déclin de l'offre commerciale dans le centre de Perwez ➢ Développement du commerce le long des axes (Thorembais-Saint-Trond) ➢ Développement de la concurrence

Tendances et enjeux

Comportements d'achats

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

Modes de consommation et comportements d'achat

Evolution et tendances

- E-commerce: parts de marché, types d'achats, fossé entre indépendants et enseignes
- Local: valorisation du local, retour aux sources, slow food
- Durable : Bio, éthique, zéro déchet, etc
- Discount vs qualité
- Expérience client: innovation, souvenir
- Personnalisation des services : le confort l'emporte sur la vie privée, inégalités indépendants/enseignes
- Expertise client: sources d'infos, avis partagés
- Logistique : instantané, livraison, stockage, € du réapprovisionnement
- Economie collaborative : achats groupés, bouche à oreille
- Silver economie : senior = temps et argent

E-commerce

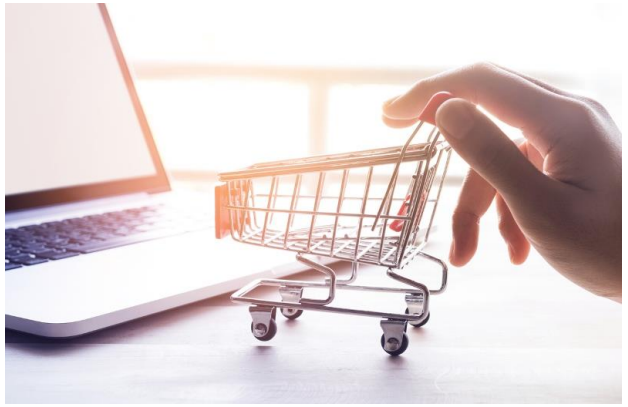

On line market share in Belgium

- 2019 ~10%
- 2025 ~20%!?

→ Potential impact on retail (brick and mortar)
~ -5% = - 1 million m²!

→Certains secteurs sont plus touchés : voyages, media, vêtements, etc

→Personnalisation des services

→Un fossé qui se creuse entre enseignes et indépendants

Évolution des comportements d'achat

Habitudes quotidiennes

3h10
2008

5h07
2018

Ve… …res

+10%
…nie Loi…

NETFLIX

Mutations socio-démographiques

Graphique 7 Population par âge - Belgique

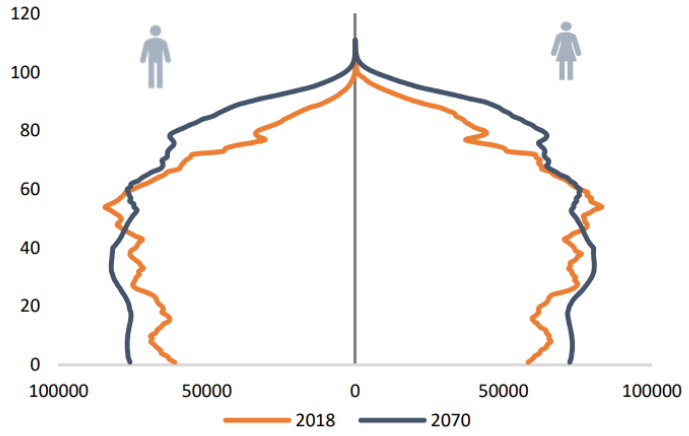

Source :
2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2070 : Perspectives. 2018-2070, BFP-Statbel.

Graphique 10 Répartition des types de ménage

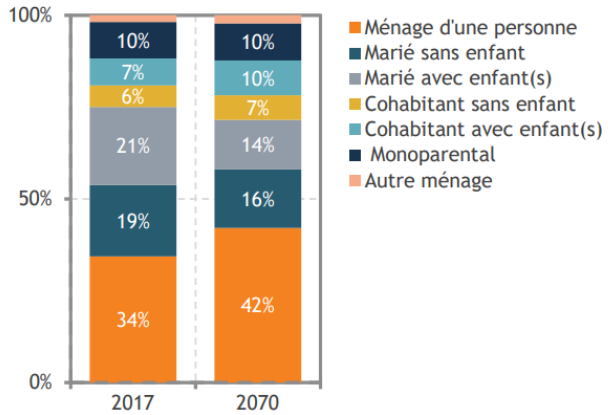

Source :
2017, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Graphique 8 Indicateurs du vieillissement de la population - Belgique

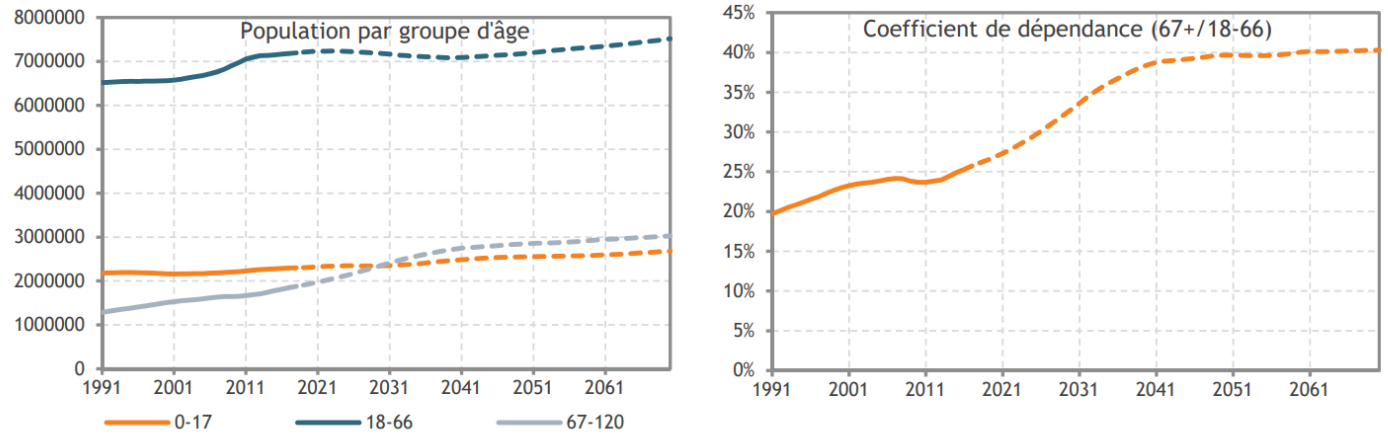

Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

- Générations X, Y, Z, …
- Mais dès 2030, les seniors (67 ans et +) seront plus nombreux que les jeunes (moins de 18 ans)!
- Silver Economy

Channel blurring & creativity

- Expérience client
- Hybridation
- Créativité

Un client qui devient expert

- Un client qui s'informe avant d'acheter
- Un client ultra-connecté et de plus en plus exigent
- Un partage d'avis et de « connaissances » facilité par internet et les réseaux
- Un challenge pour les vendeurs et commerçants, une aubaine pour les indépendants ?

Durable, local et éthique

- Une part de la population de plus en plus attentive à sa consommation
- Sensibilité aux défis écologiques
- De nouveaux régimes alimentaires : vegan, végétariens
- De nouveaux modes de vie : zéro déchets, slow food
- Un intérêt sur la provenance des produits et sur la manière dont ils ont été produits : éthique, local

Discount vs Qualité ?

- Le consommateur doit-il choisir entre le prix ou la qualité ?
- Des hards discounters qui chamboulent le paysage commercial

Economie du partage

- Partager plutot qu’acheter
- Achats groupés : alimentaire, énergie, habitation

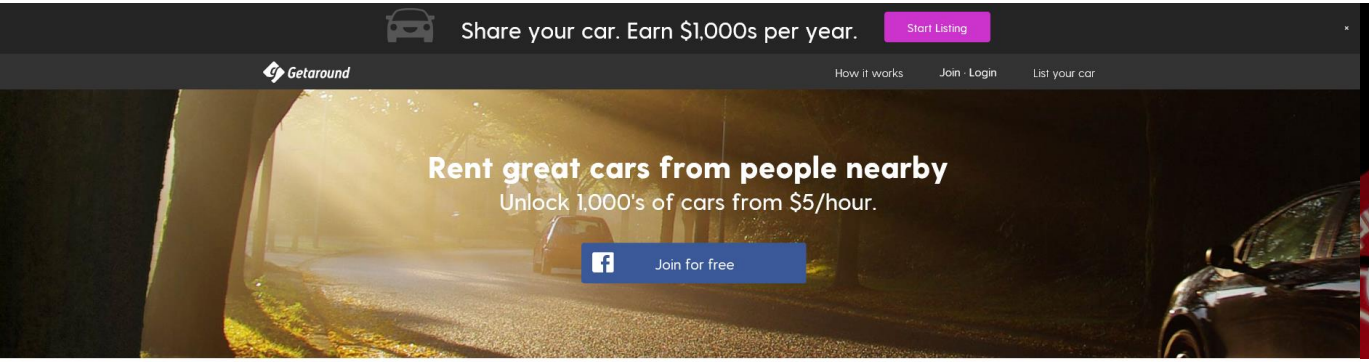

Renting has never been easier
Convenient hourly and daily rentals. Insurance included.

Mixité fonctionnelle

- Accessibilité des services
- Réduire les déplacements
- Mixité sociale et fonctionnelle

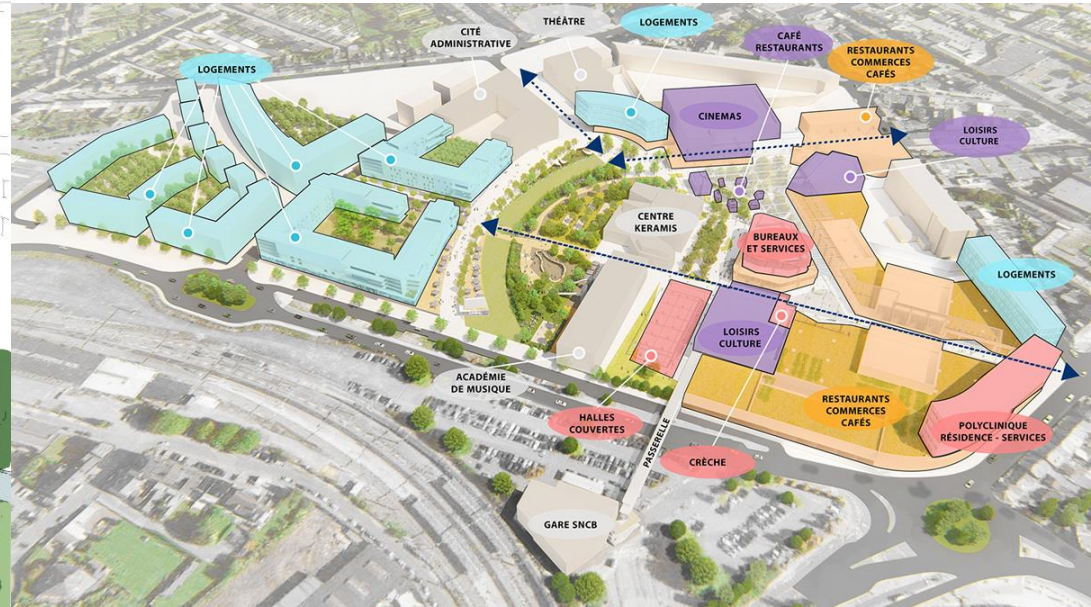

Place Making et identité territoriale

Placemaking

Approche d'appropriation des espaces publics par la communauté → retisser des liens, agir sur SON espace

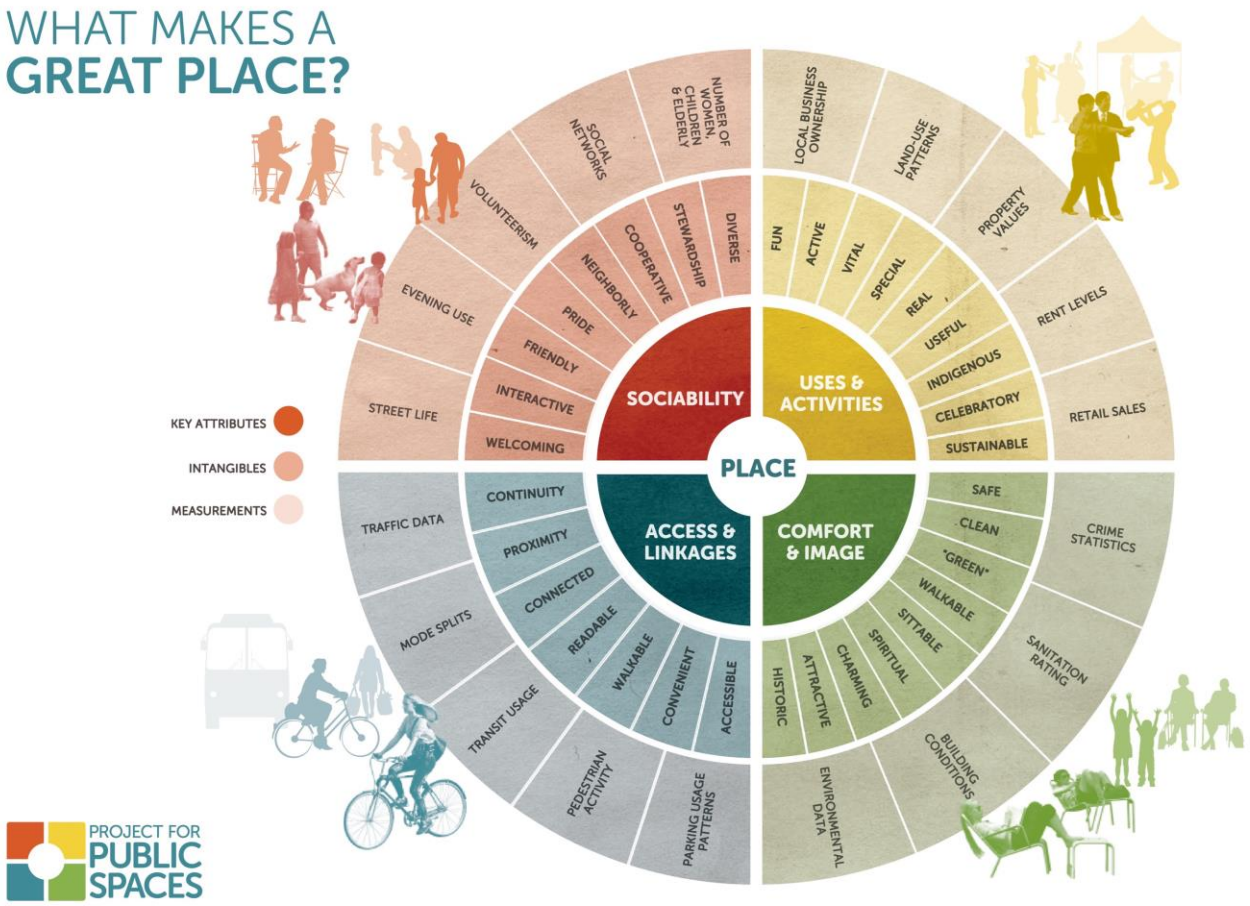

Table ronde

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE
ÉCOUTER avec ATTENTION
PARLER avec INTENTION
ÊTRE BIENVEILLANT
SE FAIRE CONFIANCE
RESPECTER le CADRE
CC-BY-NC-SA
& www.recompose.it

Star Fish

En s’inspirant des enjeux présentés, que faut-il « continuer à faire, commencer à faire, arrêter, etc » pour le commerce à Perwez ?

Travailler à deux échelles : de manière générale et personnellement

Travailler par petit groupe avec post-it
Ensuite, mise en commun silencieuse pour obtenir un grand poster synthétique.

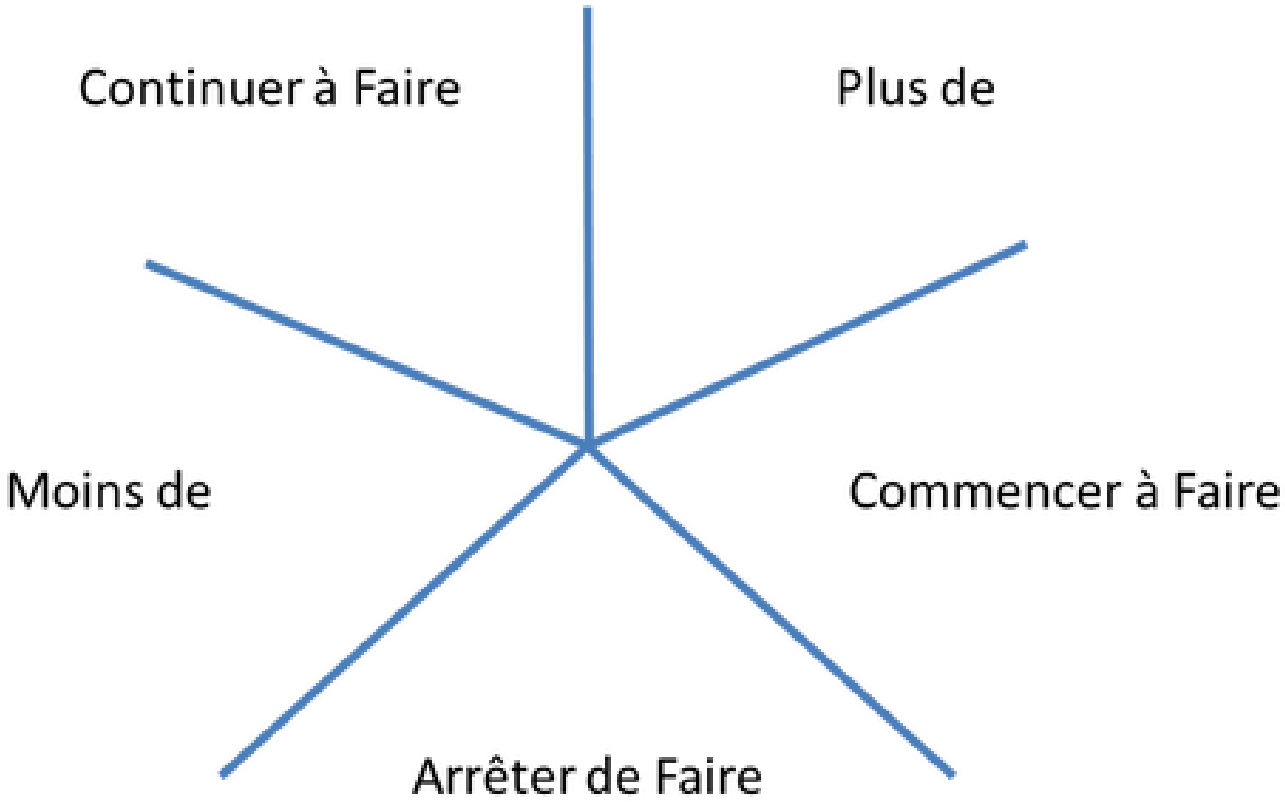

La carte d’empathie

Se mettre dans la peau de différents usagers

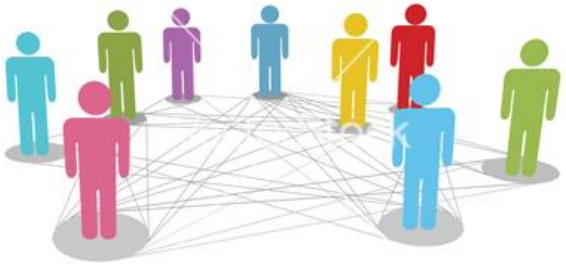

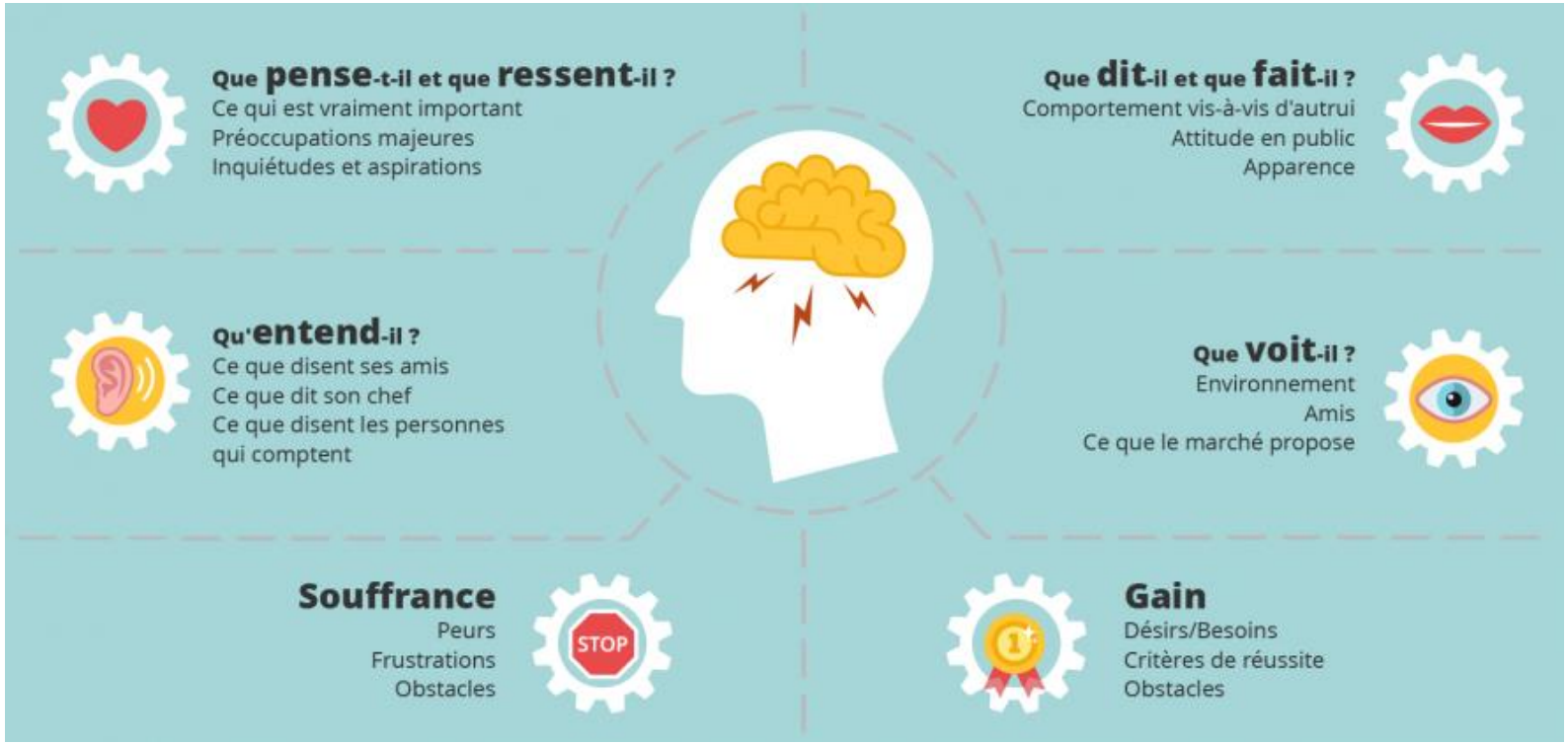

Règles du jeu
d'un atelier de
CRÉATIVITÉ
C.
comme
CRITIQUE EXCLUE
Pas de censure
ou d'auto-censure
Q.
comme
QUANTITÉ D'IDÉES
On cherche à produire
un maximum d'idées
F.
comme
FARFELUES
Les idées loufoques
sont les bienvenues
D.
comme
DÉMULTIPLICATION
N'hésitez pas à rebondir
sur les idées des autres
worklab

Séance d’idéation

Quelles actions proposer pour stimuler la dynamique commerciale de Perwez ?

1 idée = 1 post-it

Sélection des idées

Sélectionnez vos 5 idées coup de cœur

Fiches actions

Méthode APRO

Mettre en avant les :
- Avantages
- Potentialités
- Réserves (sous forme de question)
- Options (réponses aux questions)

Fiches actions

Développer vos idées via les fiches actions

Compte-rendu

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

Starfish

- Continuer à faire :

  - Garder le parking gratuit
  - Promouvoir le développement local
  - La communication
  - Promos / actions / pubs / évènements
  - Marché de Noël
  - Destination Perwez
  - Event centre
  - Parking
  - Augmentation de la population

- Plus de :

  - Divertissement
  - Parking
  - Activités entre les quartiers commerçants
  - Réseaux sociaux
  - Formations par niveau
  - Parking
  - Achats entre commerçants
  - Décoration
  - Propreté
  - Contrôle du parking
  - Commerces (poissonnerie, boucherie, charcuterie)
  - Evènements promotionnels

Starfish

- Commencer à faire :

  - Réfléchir à un réel embellissement de la rue de Station
  - Meilleure accessibilité
  - Plateforme entre commerçants (rassemblement ou groupement de commerces)
  - Panneaux commerces
  - Embellir la rue de la Station
  - Mettre de la musique dans la rue

- Arrêter de faire :

  - Divertissement
  - Parking
  - Activités entre les quartiers commerçants
  - Réseaux sociaux
  - Formations par niveau
  - Parking
  - Achats entre commerçants
  - Chaînes qui tirent les commerces vers le bas
  - Le tour pour se garer

- Moins de :

  - Parking sangsue

Empathy map

Le nouveau commerçant
L'habitant pensionné
Le nouvel habitant
L'ADL

Que pense-t-il et que ressent-il ?

- Commune rurale
- Panel de commerçants large
- Manque de trottoirs
- Manque de passages pour piétons
- Est préoccupé par les places de parking et l'accessibilité
- Petit
- Isolé
- Veut se faire voir / se faire connaitre
- Se demande si ça va fonctionner

Qu'entend-il ?

- « Aspect mort » du centre de Perwez
- Fait confiance au bouche à oreille
- Ragots
- Risque de ne pas fonctionner
- Faire + avec –
- Beau boulot

Empathy map

Le nouveau commerçant
L'habitant pensionné
Le nouvel habitant
L'ADL

Que voit-il ?

- Problème de parking dans le centre
- Ça change très vite
- Les grands commerces qui arrivent, pullulent et qui sont privilégiés
- Pas assez d'infos, documents utiles
- Les gens roulent trop vite

Que dit-il et que fait-il ?

- Attitude en public : ambiance « village », convivialité et accueil
- Ce que je vais faire aujourd'hui
- Réservé
- On s'ouvre de plus en plus
- Eglise au milieu du village

Empathy map

Le nouveau commerçant
L'habitant pensionné
Le nouvel habitant
L'ADL

Souffrances

- Quelques manques (électro-ménagers, vêtements enfants)
- Moins de parcs, espaces verts
- Les gens ne se connaissent plus
- Remise en question permanente
- Commerçants pas assez soudés entre eux
- Pas de bienveillance
- Les moyens de leurs ambitions
- Plus de commerçants présents aux formations et informations
- Plus de soutien de l'administration
- Plus d'effectifs

Gains

- Accueil des nouveaux habitants (réception avec commune, sac « connaitre Perwez »)
- Plus d'activités centrées pour les seniors
- Grandes surfaces alimentaires à proximité
- Pouvoir en vivre
- Proposer plus de services
- Plus de présence sur le terrain

Séance d’idéation et idées sélectionnées

IDEES	NOMBRE DE VOTES
	8
Mettre en place des panneaux directionnels	5
Commerce Horeca de qualité	5
Organiser un festival perwézien (type Namur en mai)	4
Organiser un marché de Noël de tradition avec une patinoire	4
Organiser un micro-trottoir pour connaitre les attentes des citoyens en termes de mobilité et de commerce	4
Lier le commerce aux évènements sportifs et culturels	3
Recréer une identité perwézienne	3
Promouvoir l'Horeca sur la Grand-Place	3
Organiser des apéros after-work	3
Présenter les commerces aux nouveaux habitants	3
Mettre en valeur la rue principale	3
Piscine	2
Ne plus accepter de grands commerces	2
Donner des primes à la rénovation	2
Faciliter l'accès des commerces aux PMR	1
Mettre le centre-ville en zone 30	1
Modérer les loyers dans le centre de Perwez	1
Disposer d'un luna-park et d'un espace pour les jeunes et les enfants	1
Avoir une carte de fidélité propre aux commerces de Perwez	1
Que le bourgmestre vienne dans chaque commerce	1
Organiser un parcours commerçant (type parcours d'artistes)	1
Prévoir des espaces de déchargement rue de la Station	1
Organiser une soirée de présentation des commerces (par exemple Perwex) avec cadeaux, etc.	1
Disposer d'une halle gourmande	1
Créer des liens entre les commerçants	1

Séance d’idéation et idées sélectionnées

IDEES	NOMBRE DE VOTES
Avoir une bonne entente et coopération entre les différents commerçants	0
Disposer d'une plateforme d'échange entre commerçants	0
Organiser des salons et des events plus fréquemment	0
Organiser une nocturne	0
Rendre le centre piétonnier	0
Prévoir une intervention financière dégressive de la commune dans le bail commercial	0
Avoir une escape room	0
Disposer d'une aide mobilité réduite pour certains commerces	0
Plus de parking (gratuit avec code commerçant)	0
Disposer de navettes gratuites entre les différents pôles	0
Disposer d'un blog commerçants favorisant les échanges	0
Organiser des voyages mettant en valeur les commerces	0
Refaire une formation réseaux sociaux / e-commerce	0
Lors des mariages, faire un cadeau via chéquier commerçants	0
Briser les murs entre les acteurs économiques	0
Organiser des vitrines décoratives à thème	0
Faire un publi-reportage sur tous les commerces de l'entité de Perwez et le faire défiler sur un écran géant sur la Grand-Place	0

Séance d’idéation et idées sélectionnées

- Idées reprises par les participants (ayant récolté un maximum de votes) pour être développées via une fiche projet :

- Organiser une brocante / braderie en été et en hiver
- Mettre en place des panneaux directionnels
- Organiser un micro-trottoir pour connaitre les attentes des citoyens en termes de mobilité et de commerce
- Organiser un marché de Noël de tradition avec une patinoire

Canevas de la fiche projet

Fiche Projet

Idée :

Groupe :

Personne responsable (nom + coordonnées mail/tel) :

Thématiques :

Reformulation de l'idée :

Complémentarité avec d'autres idées: **oui - non**

-
-
-

Cette idée est :

- ❑ Simple à mettre en œuvre
- ❑ Améliore ce qui existe déjà
- ❑ En rupture avec ce qui existe
- ❑ Irréalisable pour l'instant

Intérêt collectif de l'idée :	- - -	- - +	- + +	+ +	+ + +

Intérêts pour le commerçant :

Intérêts pour le territoire :

Qui ?

1. Si l'idée devait être mise en application, qui en serait la personne responsable?
-

2. Qui la mettrait en application? (côté opérationnel)
-
-

3. A qui s'adresse l'idée ? (Pour qui?)
-
-

4. Doit-on prévoir une maintenance? Qui s'en occupera ?

Quoi ?

1. Quel est le but recherché ?
Que fait-on concrètement (objet, nature, quantité, etc)
-

Où ?

1. A quel endroit ?
-

Quand ?

1. Combien de temps pour la mettre en place ?
-

2. Quand la mettre en place idéalement ?
-

Comment ?

1. Comment/de quelle façon l'idée serait mise en application ?
   Dans quelles conditions?
   Comment faire ?

Phase 1	Phase 2	Phase 3

Pourquoi ?

1. Quelles sont les intentions ? Quel est l'objectif à atteindre ?
-
-
-

2. Comment mesurer l'impact ?
-
-
-

Combien ?

1. Quel est le budget pour développer l'idée ? (approximation)

-

2. Quel est le budget pour appliquer l'idée ? (approximation)

-

3. Quelles sont les ressources humaines nécessaires ?

-

-

4. Quelles sont les ressources matérielles nécessaires ?

-

-

5. Comment réduire les coûts liés à cette idée ?

-

-

Promotion

Comment promouvoir mon projet auprès des autres commerçants et des citoyens ?

Merci pour votre attention
et votre participation !

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
de PERWEZ A.S.B.L

UPcity

COORDONNÉES

Pour renforcer votre territoire dès demain, contactez-nous dès aujourd'hui !

UPcity by TC Consulting Public Markets SPRL
2 Rue René Descartes
B – 7000 Mons
Belgique

+ 32 65 98 04 67

camille.lhote@up-city.be
info@up-city.be

www.up-city.be

UPcity by TC Consulting Public Markets SPRL
253 Boulevard de Leeds
F – 59777 Lille
France

+33 3 74 09 55 00

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 12 mars 2020

Réunion de travail – Valbiom / Commune & ADL / FRW

Le **mardi 10 mars 2020**, dans les bureaux de l'ADL

Synthèse succincte de la réunion

Participants :

- *Pour l'**ADL :** Romain RIBERAUD (Responsable)*
- *Pour le **Service Energie de la Commune** : Guillaume WUIDAR (Conseiller en énergie)*
- *Pour **Valbiom** : Lucas GOSSIAUX (chef de projet – Production de biomasse), Pierre-Louis BOMBECK (chef de projet Bois-énergie & Chimie du bois)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laetitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Copie :

- *A l'échevine du DR*
- *A l'Administration communale de Perwez : le Directeur général, le Conseiller en énergie*
- *A l'ADL*

---

1. Chaudière biomasse et biocombustibles

- Distinction entre Valbiom et la **Cellule « Plan Bois-Energie »** **de la FRW : cette dernière est le facilitateur pour tout projet de production de chaleur à partir de biomasse sur le domaine public**. La cellule PBE de la FRW peut étudier la faisabilité du projet dès que le Collège confirme son intérêt dans le cadre d'un PCDR par exemple. C'est elle qu'il faut contacter pour toutes les questions de dimensionnement, d'aspects techniques, etc.

  Quant à **Valbiom**, **l'association peut aider la Commune à construire et à structurer la filière bois-énergie pour assurer l'approvisionnement au niveau local**.

- Il est important de solliciter les différents porteurs de projets et producteurs potentiels. L'on peut s'inspirer du projet qui est en train de se mettre en place à Jodoigne pour alimenter en énergie le nouveau centre sportif et la future piscine. Une filière d'approvisionnement en biomasse et miscanthus local est en cours de création. **Il semble y avoir des possibilités de financement pour la plantation, avec l'aide de la Province notamment qui encourage vivement cette filière.** L'exemple du miscanthus est également avantageux pour la lutte contre les inondations et coulées de boue.

- En fonction du projet, il semble pertinent **d'investir pour une chaudière biomasse « polycombustibles », c'est-à-dire qui peut tolérer différents types de matériaux : plaquettes, miscanthus**, etc. De cette manière, la Commune peut phaser son projet de production de chaleur : dans un premier temps, investir pour une chaudière qui fonctionne à partir de plaquettes de bois, puis petit à petit aller vers un approvisionnement en miscanthus le temps de créer la filière. Les chaudières biomasse sont plus chères à l'achat. Néanmoins le seuil de rentabilité est de 7 à 8 ans pour le pellet,

12 à 13 ans pour les chaudières à plaquettes de bois/miscanthus. Par ailleurs, **la filière bois-énergie et le réseau de chaleur peuvent avoir d'autres raisons d'être qui peut justifier un investissement initial plus important : utilisation d'une énergie renouvelable produite localement, lutte contre les coulées de boue, soutien aux agriculteurs et à la diversification**, …

Sur les 20 dernières années, Valbiom met en évidence que le prix de la plaquette de bois reste inférieur à celui du gaz ou du mazout (voir tableau ci-dessous). Ce prix est encore réduit si la source d'approvisionnement est locale et nécessite peu de transport et de contraintes de stockage (miscanthus).

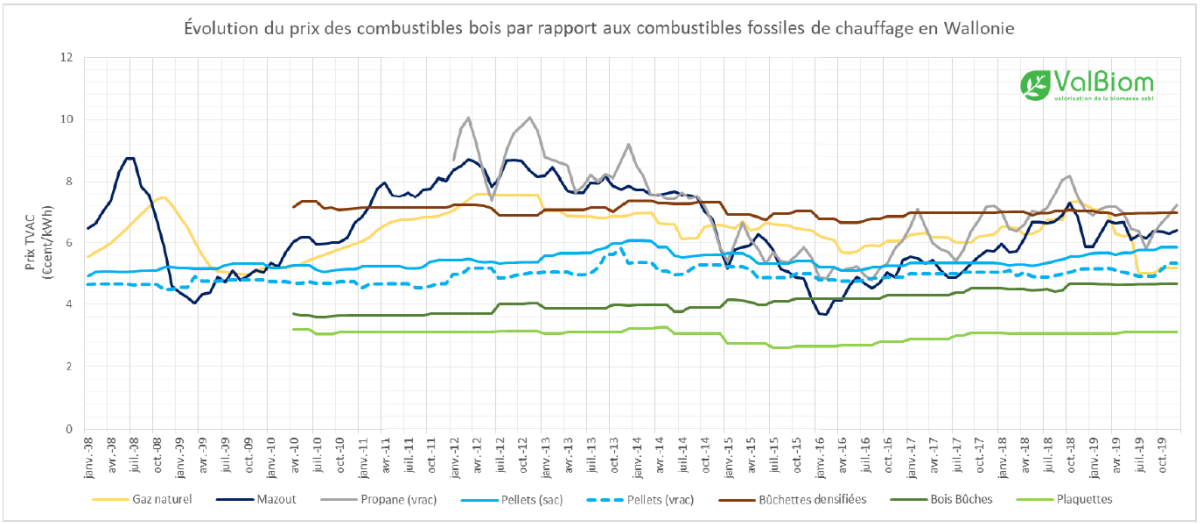

Figure 1. Évolution des prix des combustibles bois, mazout, gaz naturel et propane de janvier 2008 à décembre 2019
(Sources : APERe pour les tous les prix du gaz naturel et du mazout et les prix des combustibles bois (pellets, plaquettes, bûches) de août 2015 à décembre 2017 ; ValBiom pour les prix des combustibles bois de janvier 2008 à juillet 2015 et de janvier à juillet 2018 ; OEWB pour les prix des bûchettes densifiées d'août 2015 à décembre 2017 ; PetrolFed pour les prix du propane).

- **Le point de départ avant de créer la filière est d'avoir des débouchés**. En matière d'énergie, cela pourrait se concrétiser par exemple par l'installation d'une chaudière biomasse dans une exploitation agricole, les agriculteurs ayant généralement de la place pour le stockage des biocombustibles, ou encore par la mise en place d'un réseau de chaleur dans un lotissement (c'est-à-dire pour du résidentiel) qui pourrait se faire dans le cadre d'un partenariat public-privé par exemple.
    - Il n'est pas toujours facile de convaincre les promoteurs immobiliers, surtout si le lotissement peut bénéficier d'une connexion aux canalisations de Gaz. Néanmoins, d'autres raisons que le coût d'installation peuvent justifier la volonté de recourir à une chaudière biomasse. **Guillaume Wuidar contactera le promoteur immobilier du projet de lotissement Equilis à Perwez pour évaluer la pertinence d'installer une chaudière biomasse dans le projet**.
    - Il pourrait être intéressant de rencontrer « APIBW » (logement social en province du Brabant wallon) pour voir si ce genre de solutions pourrait convenir au sien de leurs projets immobiliers à Perwez.
- Pour la création d'une filière locale, il faut essentiellement tabler sur le miscanthus, culture qui est peu contraignante et particulièrement adaptée en Hesbaye. En effet la plantation de miscanthus se fait facilement, nécessite peu d'entretien et la récolte peut se faire avec les mêmes machines agricoles que le maïs (ensileuse). Il faut évaluer qu'une plantation d'1 ha équivaut à environ 6500l de mazout.

- Dans le cadre d'une chaudière biomasse, **il est important de tenir compte des contraintes de stockage et de la logistique d'approvisionnement**. En effet, l'espace de stockage nécessaire pour le miscanthus et les plaquettes de bois est respectivement 18x et 10x plus important que celui pour le mazout. Il faut donc suffisamment d'espace pour stocker ces biocombustibles. Pour la question du stockage, un partenariat avec un agriculteur local pourrait s'avérer pertinente car ceux-ci peuvent avoir des espaces de stockage disponibles à certaines périodes de l'année. Par ailleurs, il faut noter qu'au-delà de 20 km de transport, le miscanthus devient moins compétitif que la plaquette de bois.
- **La solution du tiers investisseur pourrait être pertinente au niveau communal**. La Commune paie le service (installation, entretien et gestion de la chaudière, payé au KWatt/heure) à un tiers investisseur qui lui revend l'énergie produite pendant un certain nombre d'années (ensuite, l'installation revient à la Commune). Il existe plusieurs tiers investisseurs en Wallonie, comme par exemple Coopeos (généralement des projets de petite ampleur, mais acteur intéressant pour certains projets communaux) ou Coretec (généralement pour des unités de production un peu plus grande).
    - Cette solution présente certains avantages, notamment en termes de gestion, mais il est important de bien anticiper les besoins à l'avance et de se mettre d'accord précisément sur ces besoins avec le tiers investisseur, pour qu'il puisse en tenir compte dans la mise en place du projet (par exemple, si volonté à termes de s'approvisionner via une filière de production locale).
- Les chaudières biomasse sont particulièrement adaptées à une demande de production de chaleur régulière, moins à des demandes ponctuelles (pics de production irréguliers).

2. Projets potentiels à Perwez

- Différentes localisations ont été identifiées au sein de l'entité. Toutefois, celle qui semble à l'heure actuelle la plus pertinente se situe **autour du centre sportif de Perwez**. Celui-ci est un gros consommateur d'énergie et une modernisation des installations pourrait s'avérer réellement bénéfique. Par ailleurs, **d'autres installations publiques aux alentours (CPAS, église, école, …) justifieraient d'explorer la piste d'un réseau de chaleur alimenté par de la biomasse. L'idée serait de réaliser un premier « projet vitrine » à Perwez, un projet vertueux, local, axé sur les principes de l'économie circulaire.**
    - Le parking accolé au centre sportif est grand, un silo de stockage pourrait y être enterré sans entraver le stationnement de véhicules.
    - Différentes sources de subsides pourraient intervenir dans ce projet (UREBA, Infrasport, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.)
    - ***NDLR (ajout depuis la réunion)*** *: à l'heure actuelle, les projets de réseau de chaleur peuvent bénéficier d'un financement en Développement rural (attention, la nouvelle Ministre compétente n'a pas encore donné de directives, il pourrait y avoir du changement). Il semble donc pertinent de créer une fiche-projet au sein du nouveau PCDR pour faciliter la concrétisation du projet, d'autant plus que le projet pourrait répondre à plusieurs objectifs (énergie, maillage vert, soutien à la diversification agricole et aux filières de production locales, etc.)*

      De manière empirique, l'on compte une consommation de 1,5 à 2,5 MégaWatt/heure par mètre de réseau et par an pour justifier un tel projet. Néanmoins, il ne faut pas s'arrêter à ces chiffres si le projet peut justifier des coûts qui seraient indirectement profitables à certains objectifs sous-jacents (comme la lutte contre les coulées de boue, le soutien aux filières de productions

locales et aux agriculteurs, à la volonté de consommer des énergies renouvelables, etc.)

Pour évaluer la pertinence du projet, il serait intéressant d'analyser les besoins et le contexte alentours : bâtiments qui pourraient être concernés par le projet et distances qui les séparent, consommations énergétiques, vétusté des installations, prévisions des travaux d'impétrants au sein des voiries concernées, etc.

Des exemples de réseau de chaleur ou de chaudière biomasse pour un centre sportif : respectivement les Communes de Ohey et de Wellin.

- **D'autres pistes de réflexion pourraient être explorées :**
  - **L'école d'Orbais (il y a un exemple de collaboration avec Coopeos pour un projet de chaudière biomasse au sein d'une école). Possibilité d'un financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? → Lot 1 ?**
  - **Un projet plutôt à l'état d'idée au niveau de Thorembais-les-Béguines → Lot 3 ?**
- Il existe plusieurs fournisseurs de plaquettes de bois dans les environs qui pourraient approvisionner la Commune dans un premier temps, le temps qu'une filière locale de production de miscanthus puisse se mettre en place. On cite notamment l'entreprise Copo à Hélécine.

3. Compléments d'information

- Il semblerait que la Région ait décidé d'imposer en 2021 la plantation systématique des zones tampon le long des cours d'eau (6m de part et d'autre) soit par enherbement (p.ex. miscanthus), soit par une haie ou des ligneux.
  - Ce pourrait être une opportunité pour la plantation de miscanthus sur le territoire afin de développer une éventuelle filière biomasse. Notons toutefois qu'il faut veiller à maintenir une logistique efficiente : ne pas démultiplier les intervenants (agriculteurs) sur une même plantation pour éviter les difficultés de coordination.
  - Quid de la cartographie des berges à Perwez pour identifier les tronçons qui pourraient bénéficier de ces plantations ? Un lien pourrait être établi avec l'objectif 9 de la stratégie du PCDR « Développer le maillage vert et bleu ».
  - Il y a beaucoup de cours d'eau de catégorie 2 à Perwez (gestion par la Province, qui plus est, souhaite encourager le développement de ce type de filière au niveau local).
- S'il y a un captage d'eau dans les environs, il faudrait réfléchir à la possibilité d'un cofinancement de plantations de miscanthus avec la SPGE. L'asbl Protect'eau peut venir soutenir cette réflexion.
- **En ce qui concerne l'objectif « énergie » du PCDR, 2 autres fiches-projets seront proposées dans le cadre du PCDR :**
  - **Sensibilisation et conférences/débats thématiques sur l'énergie → Lot 1 ?**
  - **Réseau de chaleur à partir de la production de chaleur de l'entreprise Derbigum → Lot ?**

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 01 octobre 2020

Réunion de travail – Collège / ADL / FRW

Le **01/10/2020**, salle du Conseil

Synthèse de la réunion

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre), Aurélie FLABAT (Échevine)*
- *Pour l'**ADL :** Romain RIBERAUD (Responsable)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Copie :

- *Au Collège communal*
- *A l'Administration communale de Perwez : le Directeur général, l'agent relais PCDR*
- *A l'ADL*
- *A l'auteur de PCDR (DR(EA)²M)*

---

1. Contexte

- Préalablement à la période de confinement, il avait été convenu d'organiser une table ronde des acteurs spécifiques du développement économique de Perwez afin d'approfondir l'objectif 10 du PCDR « garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces ». Pour mener cette réflexion a bien, il avait été envisagé d'inclure les acteurs supracommunaux tels que la Province, l'InBw, l'UWE.

  Parallèlement, une rencontre avec les commerçants perweziens a été organisée via un partenariat entre l'ADL et UpCity. De cette rencontre, il ressort que peu de projets pourraient s'inscrire dans le cadre du PCDR (initiatives privées ou projets portés par l'ADL).

- Dans son analyse présentée au Collège et à la CLDR (réunion du 28/09), l'auteur de PCDR a identifié une série de projets potentiels du PCDR. Une partie de ces projets ont un lien direct avec le développement économique, que ce soit via l'accueil d'entreprises (atelier rural), le développement de filière(s) touristique(s) (filière équestre), l'énergie (filière biomasse, réseau de chaleur) ou le soutien au secteur agricole (marché couvert, espace teste maraîcher).

- On peut dès lors en conclure qu'une partie des projets identifiés à ce stade répondent aux objectifs de la stratégie du PCDR directement en lien avec le développement économique locale. Néanmoins, la FRW pose la question de l'utilité d'approfondir cet enjeu pour clarifier davantage la vision à long terme du développement économique du territoire.

- Il est à noter que la Province mène une réflexion sur le développement économique du Brabant wallon dans le cadre de son Contrat de Développement Territorial. Perwez est concerné par la zone qui se développerait autour de la thématique « Best Food » (voir illustration ci-dessous).

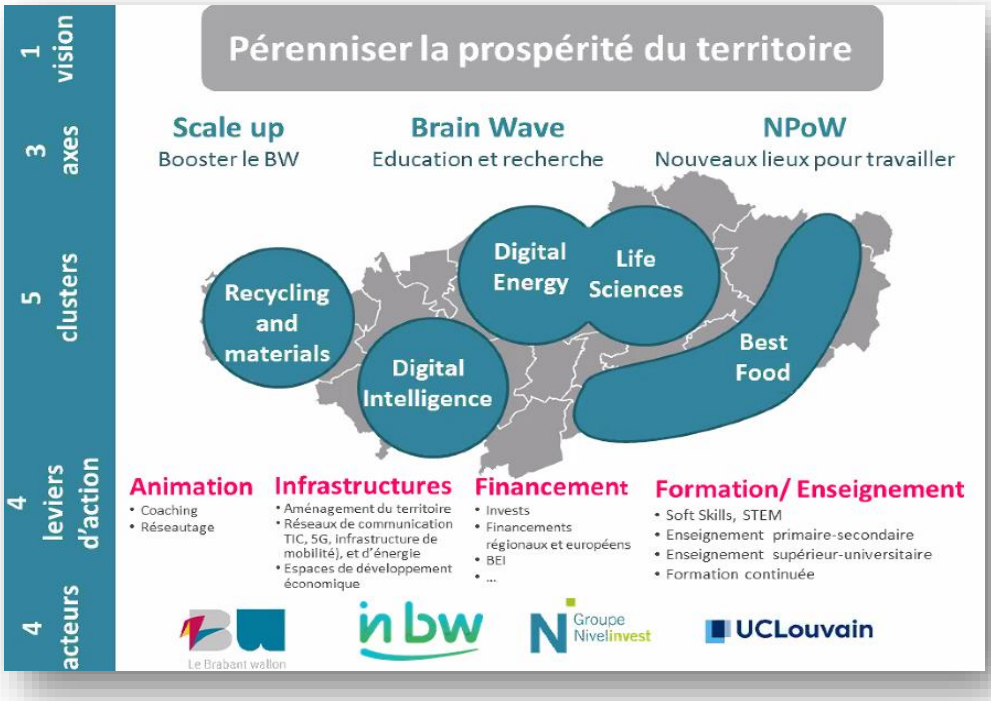

2. Réactions ADL

- L'ADL confirme qu'il y a *a priori* peu de retombées potentielles pour le développement commercial au niveau du PCDR.
- Il semble par contre qu'il y ait un réel enjeu autour de la coordination du secteur équestre et de son potentiel développement touristique (projet inscrit dans le PCDR).
- Un autre enjeu se dessine au travers du secteur viticole qui pourrait apporter une réelle plus-value en termes d'identité et de spécificité du territoire. La commune de Perwez compte en effet plusieurs vignobles ainsi qu'une école de formation dédiée au secteur (IFAPME).
- Deux parcs d'activités économiques sont présents sur le territoire : Préolia (Perwez-centre) et Béolia (Thorembais-les-Béguines). Il y a également un petit espace à vocation économique du côté d'Orbais.

  Préolia est le plus grand parc, de gestion publique (InBw) et n'a quasiment plus d'espace disponible pour de nouvelles implantations. Les enjeux en termes de développement du parc se tournent vers l'intégration de la fibre optique, l'économie circulaire (par exemple, recyclage des palettes de transport) ainsi que l'intégration de divers aménagements « durables » (panneaux photovoltaïques, récolte des eaux de pluie, espaces verts et plantation d'arbres).

  Le parc Béolia est privé et pourrait s'agrandir sur 3 à 4 hectares. Diverses entreprises en lien avec le secteur agricole y sont installées (Cultivae notamment).
- Plusieurs entreprises ont manifesté leur volonté d'agrandir leur infrastructure (Sotraplant, EVA Motors, Manitou).

- Derbigum ne semblait pas contraire au développement d'un réseau de chaleur au départ de leurs excédents énergétiques, mais la réflexion n'a pas été portée plus loin.

3. Point de vue du Collège

- Etant donné la présence active de l'ADL sur le territoire, le Collège estime qu'il n'y a pas de nécessité d'approfondir davantage cette thématique dans le cadre de la CLDR, d'autant plus qu'il y a déjà plusieurs projets en lien avec le développement économique au sein de la liste des projets potentiels du PCDR.
- Le Collège soutient l'idée de l'ADL de l'intérêt du développement de la filière viticole sur le territoire. Des premières réflexions et connexions avec les acteurs viticoles sont menées pour mieux caractériser les besoins qui permettront d'atteindre cet objectif. La Commune envisage de répondre à un appel à projet régional à cette fin. **Il semble dès lors opportun d'ajouter un projet au sein du PCDR qui contribuerait à compléter le développement de la filière. Vu l'état d'avancement de la réflexion** (qui vient seulement d'être initiée), **le Collège suggère de placer ce projet en lot 3 et d'en faire un projet d'infrastructure** (contrairement au projet de développement de la filière équestre qui est plutôt un projet de coordination selon la classification de l'auteur)**.**
- Le Collège reste en accord avec l'idée du développement de la filière équestre à des fins touristiques, tel que suggéré dans la liste des projets potentiels du PCDR.
- Un espace de bureaux a été aménagé et est disponible au-dessus de la bibliothèque communale. L'idée serait de la mettre à disposition d'une entreprise qui pourrait se montrer acquéreur ou bénéficier d'une ristourne en cas d'achat d'un bâtiment sur le territoire (principe de l'atelier rural). Si le modèle fonctionne, le Collège souhaiterait pouvoir réaliser d'autres aménagements de ce type au cœur des villages (pas uniquement dans les zones d'activités économiques) afin de soutenir le développement de petites activités économiques au sein des villages. Il y a donc tout intérêt à maintenir le projet d'atelier rural au sein du PCDR (mais plutôt en lot 3, en cas d'expérience concluante et si une opportunité se présente).
- Il n'y a pas de volonté de la part du Collège communal de créer de nouveaux parc d'activités économiques sur le territoire.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Michaël PLUIJGERS

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 08 octobre 2020

Rencontre entre le Centre culturel et la FRW

Le **08/10/2020**, au Foyer culturel

Synthèse de la réunion

Participants :

- *Pour le **Foyer culturel :** Thibaut BROHET (Directeur), Madeleine LITT (Responsable Action culturelle)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laetitia LAMARCQ (Agent appuis), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Copie :

- *Au Collège communal*
- *A l'Administration communale de Perwez : le Directeur général, l'agent relais PCDR*
- *Au Foyer culturel*
- *A l'auteur de PCDR (DR(EA)²M)*

---

1. Objectif de la réunion

Faire le lien / imaginer des connexions entre les projets du Contrat Programme du Centre culturel et les projets potentiels du PCDR.

2. Présentation du PCDR / état d'avancement :

Michael PLUIJGERS présente l'état d'avancement de l'élaboration du PCDR, le calendrier prévisionnel et les projets potentiels identifiés jusqu'à présent et qui sont directement ou indirectement liés à la culture.

Questions de clarification :

- Budget participatif : c'est un outil à distinguer du PCDR mais des connexions sont établies avec la dynamique et les réflexions du PCDR (certains membres de la CLDR portent des projets du budget participatif, d'autres sont impliqués dans le Comité de Sélection des projets).
- Y aura-t-il des groupes porteurs pour chaque projet du PCDR ? Des porteurs devront être identifiés pour mener certains projets, surtout ceux qui appellent à la mise en place d'une dynamique. Pour les autres, la Commune pourra porter directement les projets (comme les projets d'infrastructure, où le suivi administratif et les procédures sont importants). Certains projets nécessiteront d'être davantage précisés, on pourra dès lors soit mettre en place un groupe de travail, soit le faire directement en CLDR.
- Combien de projets ont été réalisés dans le PCDR précédent ? La FRW n'a pas les chiffres exacts mais le PCDR contenait de très nombreux projets et une petite partie a pu être réalisée.

Objectifs identifiés comme étant en lien (direct ou indirect) avec le Centre culturel

- **Objectif 6 : « Garantir un dynamisme associatif dans chaque village »** → Objectif le plus en lien avec le Contrat Programme du Centre culturel.
- **Objectif 5 : « Communication vers le citoyen »** → Liens moins directs mais certaines réflexions communes pourraient émaner de cet objectif.
- **Objectif 7 : « Coordonner, encadrer, développer l'offre jeunesse »** → Même remarque que pour l'objectif 5.
- **Objectif 13 et 14 : « Réseau de mobilité douce » et « mobilité de demain »** → Des liens sont à établir parce qu'il y a clairement un aspect « mobilité de demain » dans l'axe « transition » du Contrat Programme.

3. Contrat Programme du Centre culturel :

Thibaut transmettra à la FRW le Contrat Programme du Centre culturel.

Vision 2035 : vert et vivant, inclusif et en transition

Objectifs généraux :

- Territoire multifonctionnel
- Préservation de la nature
- Dynamisation du centre-ville
- Intégration
- Co-construction d'une nouvelle identité perwézienne
- Une société en transition
- Réfléchir à la mobilité de demain (→ il n'y a pas de fiche-projet telle quelle sur cet objectif mais la volonté d'amener et de contribuer à cette réflexion au niveau du Centre culturel)

Les grandes opérations culturelles inscrites dans le Contrat Programme (opérations pluriannuelles jusqu'en 2024) :

- ***« Rats des villes, rats des champs »*** (aspect « identité de Perwez ») : dont un projet mené par le Centre d'Expression et de Créativité « Osez'Art » avec les écoles communales.
- ***« L'improbable potager »*** : sensibilisation au Développement Durable, à l'agriculture (théâtre-action), en partenariat avec le jardin partagé de Perwez (rue de Brabant, à côté du SCAJ). Objectif de créer des synergies entre les différents jardins partagés (entre Orbais et Perwez par exemple). Difficulté de maintenir le lien avec les jardiniers. Projets à mettre en place au sein du Contrat Programme : théâtre-action sur les herbes folles, balade avec QR Code, atelier d'écriture, …
- ***« Réseau des associations »*** : redynamiser, créer des liens / de la cohésion entre associations, des synergies dans les actions de communication… Le projet « Rentrée en fanfare » a dû être annulé suite aux mesures de confinement.

  Contraintes : logiques individualistes des acteurs (chacun fonctionne dans son coin) et plans d'actions/Contrat Programme en décalé entre les différentes associations (par exemple entre la Bibliothèque et le Centre culturel, les liens ne sont pas évidents pour cette raison). Projet « Midi tartines » de rencontres à mettre en place. Les associations ne

se rencontrent pas vraiment entre elles donc c'est un travail fastidieux. Autre projet « rencart des associations » pour renforcer les collaborations.

Il semble important de relancer prochainement une rencontre des associations (quand le contexte Covid le permettra).

Le Centre culturel a la volonté de renforcer son identité et de se spécialiser dans la diffusion des arts de la scène. Une réflexion est en cours pour mieux organiser l'utilisation des salles du Foyer culturel. La création d'une Maison de Associations au niveau de l'ancienne école Bogaerts serait bénéfique pour dissocier les différentes activités et permettre au Centre culturel d'exploiter tout le potentiel du Foyer. Cela fait écho au projet de Maison Multiservices au sein de l'ancienne école Bogaerts inscrit dans les projets potentiels du PCDR.

- ***« Tous en gare »*** : mobilité des choses, des gens, réflexion sur l'identité, le voyage. Diffusion d'une pièce de théâtre avec l'école Da Vinci. Projet en lien avec la diffusion des matchs de la coupe du monde qui aura lieu cette année au Qatar. Créer un mapping sur l'ancienne gare avec comme thématique de fond la région du Qatar. Objectif d'injecter de la culture dans un événement familial (« voyage visuel jusqu'au Qatar / Chine », nouvel an chinois) dans l'idée de toucher de nouveaux publics. Gros évènement aussi autour du Bo'Vélo de RAVeL (coopération avec les Centres culturels de Gembloux et d'Eghezée ?). Idée d'injecter des contes au travers d'une balade… Idée à retenir pour 2022 et en lien avec le Festival des Contes du PCDR ?
- ***« Et demain ? »*** : aspect « Transition ». Apéro, ateliers de récup/Do It Yourself, festival du film social/citoyen « Vivre debout », voyage en Alsace en lien avec le jumelage de Kaysersberg.

4. Projets potentiels du PCDR à lier avec le Centre culturel :

Axes à privilégier : Jeunesse – Actions/animations – Mobilité – Communication

Projets qui pourraient bénéficier d'une collaboration avec le Centre culturel :

- **Projet 40 « Festival des contes » / « Routes du conte » + renforcer le lien entre les villages** : bonne idée et très beau projet. Lourd à porter seul mais pourrait être une belle opportunité si un groupe porteur se manifestait et que plusieurs acteurs pouvaient y être impliqués. Il faudra par contre trouver du financement car ce n'est pas inscrit directement dans le Contrat Programme et, par conséquent, le Centre culturel ne pourra pas en assumer toute la charge financière. Ce projet pourrait s'inspirer des « Balades gourmandes », du Balad'art à Ramillies ou encore du Vél'orneau à Gembloux (tour à vélo des villages de Gembloux avec un accueil associatif dans chaque village). Il n'y a pas d'événement de balades intervillages à Perwez même s'il existe un circuit qui fait le tour de l'entité : la « Transperwézienne ». Jacques Luyckx, membre de la CLDR, est une personne ressource intéressante qui a contribué à la réalisation de ce circuit. D'autres personnes/associations pourraient être mobilisées autour de ce projet (la bibliothèque, une membre cofondatrice des baladins du miroir, les écoles, le SCAJ, etc.) Il serait utile de mettre autour de la table les acteurs concernés pour discuter du fond et des financements possibles.
- **Projet communication (26) mais aussi accueil des nouveaux habitants (34) :** nécessaire et à renforcer avec la Commune ainsi que d'autres acteurs clés. On entend ici la communication entre acteurs pour renforcer les collaborations, comme par exemple entre le Centre culturel et l'ADL, le SCAJ, le CPAS, la Bibliothèque, ... C'est très peu le cas

actuellement or le Foyer culturel est demandeur pour augmenter les synergies. Par exemple, il n'y a pas eu beaucoup de communication autour du Sentier d'Art, ni pour l'événement « labyrinthe fleuri », le Centre culturel n'a pas été contacté.

- **Projet d'inventaire du Patrimoine (36) :** le Centre culturel pourrait contribuer à ce projet.
- **Projets jeunesse (projet 4 notamment) :** le Centre culturel serait intéressé d'être associé à la réflexion avec les acteurs jeunesses et l'enquête jeunesse pour identifier d'éventuels liens possibles avec leurs propres projets. Le Centre culturel a quelques contacts avec le SCAJ au niveau logistique (prêt de salles) mais pas sur les projets. L'axe scolaire / jeunesse est identifié dans leur programmation mais la difficulté est de garder le lien avec les écoles. Il manque clairement d'une structure pour les jeunes de type Maison des Jeunes (telle que définie par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Le Centre culturel avait également imaginé un projet autour du numérique qui visait à créer un jeu vidéo avec les jeunes pour construire « sa ville de demain ».
- **Nouvelles idées de projet à soumettre : pôle économique et culturel / café citoyen-culturel / Fablab (à affiner) autour du numérique.** Ce serait intéressant que le Centre culturel puisse avoir un échange avec l'ADL (Romain RIBERAUD notamment) sur l'idée de développer la culture/les arts de la scène dans un axe formation/économie. Pourquoi pas établir des liens avec l'IFAPME pour des formations en régie ou en mindmapping par exemple, et des stages potentiels au Centre culturel ?

  Thibaut soumettra également via la CLDR l'idée d'un projet de FabLab pour le développement culturel et économique autour du numérique et de l'innovation. Le GAL pourrait être associé à cette initiative. A mettre en lien avec un centre de coworking ?

  L'idée d'un café culturel et citoyen serait vraiment bienvenue à la gare (future maison multi-services) ou au Centre culturel si la décentralisation de certaines associations/salles est possible et que la gestion du bar est organisée différemment (nécessité d'avoir un groupe porteur).

  Il semblerait dès lors intéressant de mener une réflexion en vue de renforcer les liens culture/économie dans le cadre du PCDR et/ou avec l'ADL (la culture ce n'est pas que du divertissement).

  → **Thibaut prendra contact avec Romain RIBERAUD pour approfondir la réflexion. Cette question pourrait également être débattue plus largement avec la Commune et la CLDR.**
- Globalement le Centre culturel est demandeur d'être tenu au courant de tous les projets jeunesse et mobilité pour voir les implications possibles.

<u>Question autour de la dynamisation du centre-ville »</u> :
le Collège souhaite distinguer les outils et compte mener cette réflexion avec la Commission de Rénovation Urbaine.
Le projet de Maison multiservices à l'ancienne gare de Perwez a été débloqué au niveau de la Région. Les travaux devraient pouvoir débuter dans les prochains mois. Plusieurs idées d'utilisation à ce stade : café citoyen, pôle vélo, marché local – valorisation des produits locaux, mais cela devra être précisé via un appel à porteurs de projets.

Le Centre culturel est demandeur de renforcer les interventions / le déploiement du Perwex via des événements d'une plus grande ampleur. Des discussions sont en cours avec la Commune pour répondre à cette volonté.

5. Projets du lot 0 :

- ***Spray art – fresque murale*** *(budget participatif)* : liens possibles / suggérés avec le CEC Osez-Art.
  Le responsable du projet est David Gillet (http://www.spray-art.be/).
- ***UP Radio*** *(budget participatif)* : volonté de s'impliquer localement, via des micro-trottoirs par exemple. Le Centre culturel est déjà en lien avec eux.
- ***Enquête jeunesse*** : le Centre culturel est demandeur de contributions / liens.
- ***Communication Agriculteurs – citoyens (comité, charte, sensibilisation)*** : le Centre culturel peut participer à un dialogue constructif / co-organiser des conférences, etc. Le Centre culturel a pour objectif « une société en transition » dans lequel peut s'inscrire ce genre de dynamique.

6. Projets non retenus :

- Festival perwézien type Namur en mai. Trop flou, à maintenir en non retenu.
- Groupe musical sur les terrasses : il faudrait savoir déjà qui a émis cette idée ou qui souhaiterait ce projet pour pouvoir relancer.
- Théâtre jeunesse : existe même si c'est plus large que ça.
- Cinéma en plein air : existe déjà.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS

Opération de Développement Rural de Perwez

E-réunion des Acteurs Jeunesse – 24/03/21

Ordre du jour

Introduction - 10’

- Introduction par la Commune
- Tour de table
- Rétroacte : rappel du cadre de travail

Retour sur l’enquête jeunesse - 20’

- Présentation des résultats et conclusions de l’enquête par FRW
- Discussions pour connaître l’avis des participants et entendre d’éventuelles suggestions

Projets à mener avec les jeunes - 50’

- Discussion sur les projets de skate-park et de maison des jeunes inclus dans le PCDR
- Y a-t-il d’autres idées de projets à retenir/activer ?

Suites - 10’

FRW

Rétroacte

Janvier
16
2020

Réunion 1 des Acteurs Jeunesse

Objectif 7 du PCDR : coordonner, développer et encadrer l'offre jeunesse
Diagnostic AFOM Jeunesse à Perwez et brainstorming idées de projets

Septembre
01
2020

Enquête auprès des jeunes (12-18 ans) : quels besoins ?

Sport, mobilité, activités et lieux de rencontre, sorties, événements, etc.

Décembre
16
2020

CLDR : programmation des projets

2 projets pour la Jeunesse proposés puis retenus en lot 1 et lot 2

Mars
24
2021

Réunion 2 des Acteurs Jeunesse

Discussion sur les projets retenus, à mener avec les jeunes

FRW

Retour sur l'enquête jeunesse

Résultats et conclusions de l'enquête FRW

Profil des répondants

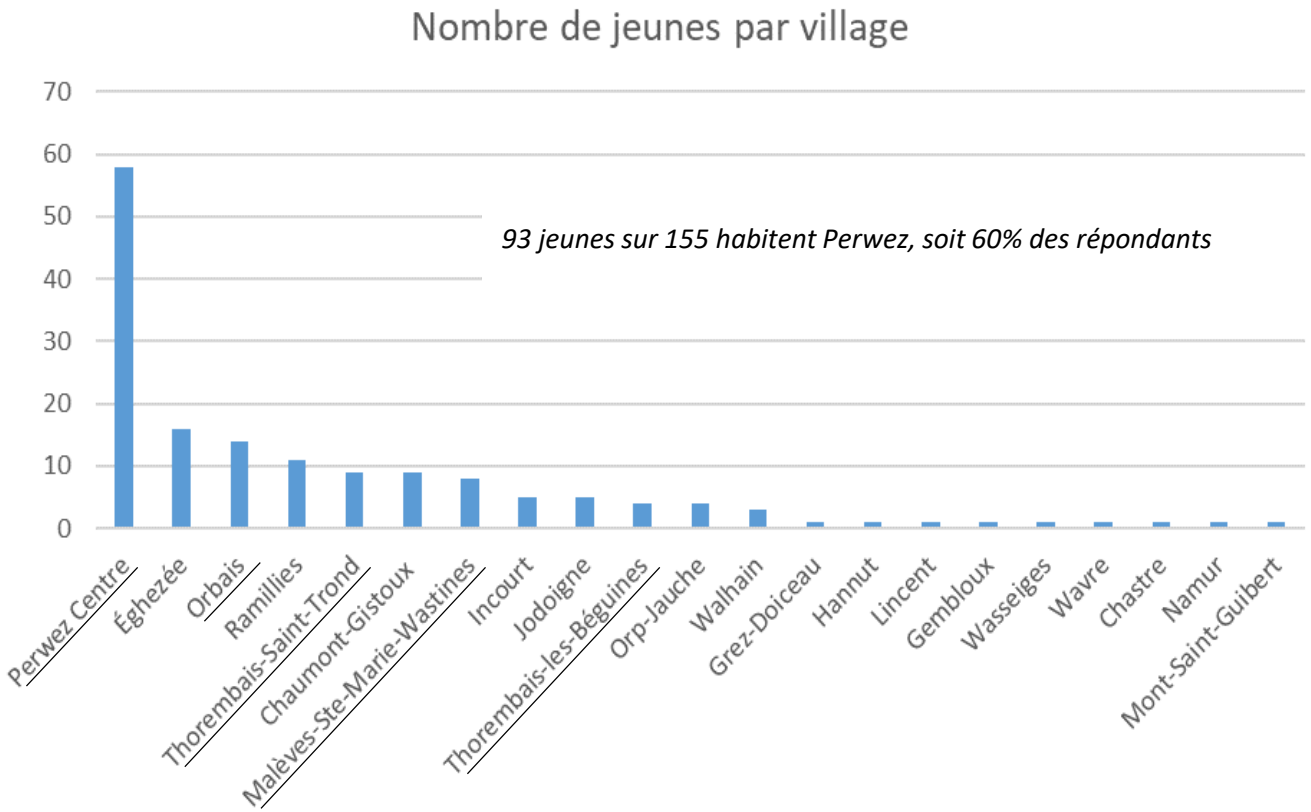

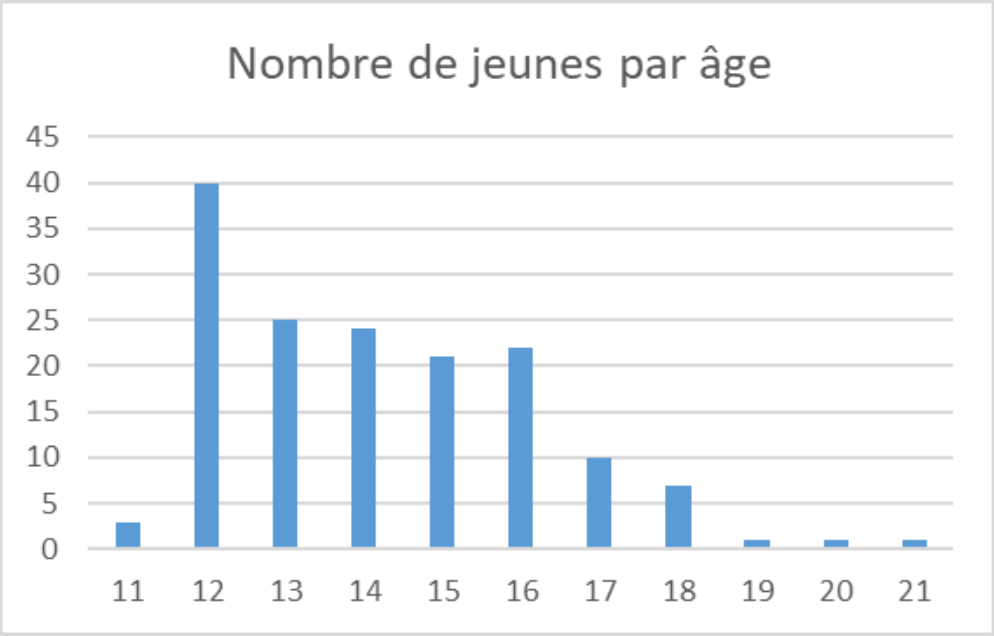

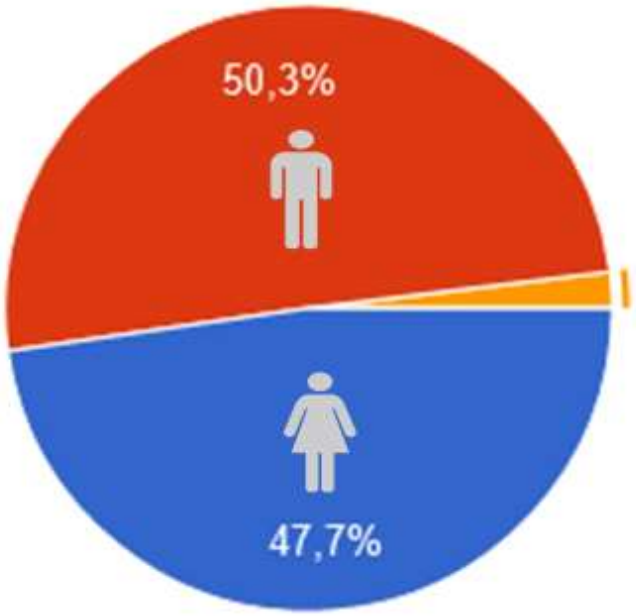

Retour sur l'enquête jeunesse

Résultats et conclusions de l'enquête FRW

Diagnostic

- **77% sont inscrits à l'école Da Vinci**
- **68% n'ont pas de problème de mobilité** (vont à l'école en voiture). Problèmes de mobilité : horaires de bus inadaptés
- Activités privilégiées (temps libre) :
  - **Sports** (tennis, équitation et football notamment) – 71%
  - **Réseaux sociaux / discussions entre ami-e-s** – 61%
  - **Jeux de société / jeux vidéo** – 48%
  - **Marche / vélo / skate / trottinette / BMX** – 37%
- **À Perwez** (ou dans leur village), les jeunes font/participent :
  - du vélo (21%)
  - du skate/BMX/Trottinette (12%)
  - un mouvement de jeunesse (11%).
- **Le Centre sportif de Perwez, le Foyer Culturel, le Perwex et le Grimoire d'Eole sont connus des** jeunes (de 29 à 89 jeunes répondants).
- Les infrastructures / lieux les plus fréquentés : **RAVeL (75,5%) ; Centre sportif de Perwez (67,7%) ; Parcours de street workout (45,8%)** ; **place de la gare à Perwez** (37,4%) et **agoraspace de Perwez** (34,8%).

FRW

Retour sur l'enquête jeunesse

Résultats et conclusions de l'enquête FRW

Besoins

Envie de nouvelles activités :

- **Le skateboard / trottinette occupe la première place (17 jeunes)**
- **La musique / flûte / piano / saxophone** (5 jeunes)
- **La piscine / natation** (5 jeunes)

D'après eux, il manque à Perwez :

- **Un skate park / pump track / BMX (19%)** ;
- **Une piscine (13%) ;**
- **Un lieu de rencontre (9%) / maison des jeunes – local jeunes (7%)**.

→ **40 jeunes** ont transmis leur adresse e-mail (résultats enquête et être informés des suites)

→ **17 intéressés de contribuer aux différents projets**.

↳ ***13 jeunes soutiennent la création d'un skate park, dont 6 pour aider à mettre en place ce projet*** *(un dossier pour réaliser un skate park proposé par l'un d'eux à la Commune il y a 2-3 ans)*

FRW

Projets à mener avec les jeunes

Lot 1 du PCDR : Espace de convivialité pour les adolescents (Skate-park)

<u>Premières idées :</u>

Localisation possible au Centre Sportif (terrain communal) ?

+/- 500m²

A proximité : RAVeL, arrêt de bus, école secondaire, parcours santé, Centre Perwez

Accès direct en supprimant une partie de la haie et quelques places de parking. Séparé de l'accès athlétisme.

Contrôle social

Projets à mener avec les jeunes

Lot 1 du PCDR : Espace de convivialité pour les adolescents (Skate-park)

Fonctions spécifiques ?

Skate-park « officiel » Infrasport :
installation fixe (250m² min.)
ou modules démontables ?
Quid du revêtement, coût, entretien…

Dynamique avec les jeunes ?

Comment procéder pour impliquer les jeunes dans la réflexion et la réalisation du skate-park ? Qu'est-il possible de faire sur 500m² max ? Quels seraient leurs besoins ?

Création / soutien de l'activité via une asbl ?

Skatepark de Tournai

Skatepark de Mons (400K€)

pose de modules à Soignies

Skatepark de Braives (60K€)
imaginé par Damien, 10ans

Projets à mener avec les jeunes

Lot 1 du PCDR : Espace de convivialité pour les adolescents (Skate-park)

Quelques exemples pour se projeter…

Installations fixes sur 400 à 500m²

Budget +/- entre 60K et 170K€

Revêtement béton et fonctions multiples

Source : [Skatepark Service Conseil]

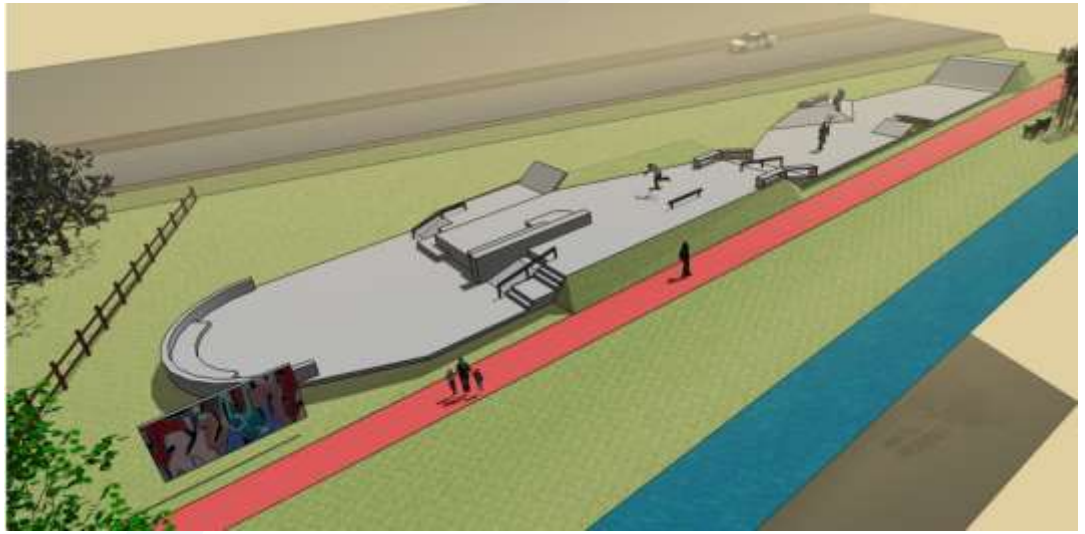

Brainstorming à mener avec les jeunes !

Projets à mener avec les jeunes

Lot 2 du PCDR : Maison des Jeunes/Lieu de rencontre pour les jeunes

1 - Est-il préférable de mener une réflexion commune avec le skate-park ou faut-il différer la réflexion dans le temps ?

2- Cette Maison des Jeunes serait-elle reconnue par la FWB ?

Avantages ? Inconvénients ?

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

3- Fonctions et localisation de la Maison des Jeunes/du lieu de rencontre pour les jeunes ?
Faudrait-il assurer une proximité avec le skate-park ?

FRW

Projets à mener avec les jeunes

D’autres idées de projets dans vos cartons ?

Evènements sportifs, festifs…?

Cours de musique… ?
(flûte, piano, saxophone…)

Spectacles-actions ?

Les suites

- **Date à définir : Rencontre avec les jeunes (projet de skatepark) ?**

- **Fin 2021/début 2022 : Approbation du PCDR**

- **2022 : lancement de la mise en œuvre des premiers projets du PCDR**

MERCI pour vos idées et votre participation !

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 25 mars 2020

Rencontre des acteurs Jeunesse
Le mercredi 24 mars 2021, sur Zoom
Compte rendu

Participants :

- *Pour le **SCAJ** : Patrick DETRAUX*
- *Pour la **Maison de la Famille** : Catherine BURON*
- *Pour le **Centre sportif de Perwez** : Mathieu LEGROS*
- *Pour le **Foyer culturel** : Thibaut BROHET, Madeleine LITT*
- *Pour l'**AMO de Jodoigne** : Virginie BYLOO*
- *Pour le **GAL Culturalité** : Aude PIRON*
- *Pour la **Commune de Perwez** : Julie DAMS (échevine de la Jeunesse), Véronique DE BROUWER (échevine du Développement rural)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt de la réunion

Ordre du jour :

Introduction - 10'

- Introduction par la Commune
- Tour de table
- Rétroacte : rappel du cadre de travail

Retour sur l'enquête jeunesse - 20'

- Présentation des résultats et conclusions de l'enquête par FRW
- Discussions pour connaître l'avis des participants et entendre d'éventuelles suggestions

Projets à mener avec les jeunes - 50'

- Discussion sur les projets de skate-park et de maison des jeunes inclus dans le PCDR
- Y a-t-il d'autres idées de projets à retenir/activer ?

Suites - 10'

1. Introduction

Julie DAMS souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Cette réunion fait suite à une première rencontre avec les acteurs de la Jeunesse de Perwez organisée en janvier 2020. Sur base des propositions émises lors de cette 1ère rencontre, la Commune a mené une enquête en ligne destinée aux Jeunes avec l'appui de la FRW. 155 jeunes ont répondu à cette enquête.

Cette nouvelle rencontre permettra de discuter des résultats de l'enquête jeunesse.

Julie informe également les participants de l'organisation d'un Grand Quizz des Jeunes en Brabant wallon le samedi 03 avril 2021, dont la Commune de Perwez est partenaire. Il s'agit d'un Quizz Interactif organisé par l'ASBL « le Coup de Pouce » et différents partenaires et qui sera diffusé sur TV Com ainsi que sur internet. Plus d'infos :

https://www.perwez.be/actualites/pdf-actualites/communique-de-presse-2.pdf.

2. Retour sur l'enquête jeunesse

Laetitia LAMARCQ présente une synthèse des résultats de l'enquête Jeunesse, préalablement transmise aux différents partenaires. La présentation se trouve en annexe du présent compte rendu.

Ce qu'il est intéressant de noter au niveau des résultats de l'enquête, c'est que 40 jeunes ont laissé leur adresse e-mail pour être tenus informés des suites données à l'enquête, et que parmi eux, 17 seraient prêts à contribuer à un projet mise en place à Perwez.

Envie de nouvelles activités :

- **Le skateboard / trottinette occupe la première place (17 jeunes)**
- **La musique / flûte / piano / saxophone** (5 jeunes)
- **La piscine / natation** (5 jeunes)

D'après eux, il manque à Perwez :

- **Un skate park / pump track / BMX (19%)** ;
- **Une piscine (13%) ;**
- **Un lieu de rencontre (9%) / maison des jeunes – local jeunes (7%)**.

Le projet de skatepark est particulièrement soutenu et demandé par les jeunes (19% des jeunes), tandis que d'autres jeunes sont motivés à l'idée de créer une piscine ou de mettre en place un lieu de rencontre/ une Maison des Jeunes.

Réactions :

- Les résultats ne sont pas surprenants. C'est le même genre de demande que l'on peut entendre dans d'autres communes (à Braives, à Jodoigne, …). Le nombre de réponse à l'enquête est vraiment positif.
- La piscine représente un gros budget, ce n'est pas un projet très réaliste pour une commune de la taille de Perwez. En ce qui concerne le skatepark, c'est une tendance pour le moment, c'est très à la mode. En 1998, il y déjà avait une rampe en bois, qui avait été déplacée près du RAVeL pour réduire les nuisances sonores. Finalement, elle s'est détériorée.
- De nombreuses infrastructures destinées aux jeunes existent à Perwez. Celle qui manque le plus est un skatepark.
- Il y a des exemples de skatepark à Jodoigne, à Braives, des modules à Walhain.

3. Projet de skatepark

L'un des projets les plus attendus par les jeunes est le fameux skatepark. La difficulté principale est de trouver une localisation : proche des lieux de fréquentation des jeunes (DA VINCI, Centre sportif, RAVeL), mais pas trop près des habitations pour éviter les nuisances, accessible, nécessité d'un contrôle social, …

En réfléchissant à la question, il semble que les abords du centre sportif et du RAVeL seraient des lieux à privilégier mais l'espace disponible n'est pas énorme. Il pourrait être intéressant aussi de trouver un lieu qui puisse à la fois accueillir un skatepark et une éventuelle Maison des Jeunes / Lieu de rencontre pour les jeunes, pour qu'un lien puisse être établi entre ces deux projets/dynamiques demandées par les jeunes.

Sur base des premières réflexions menées avec le bureau d'étude DR(EA)²M (qui rédige le Programme Communal de Développement Rural), il semblerait qu'il y ait un espace disponible au sud de la piste d'athlétisme, et qui pourrait déborder sur quelques places de parking. L'un des avantages est que cela se trouve sur une propriété communale, ce qui facilitera la mise en œuvre du projet (pas de nécessité d'acquisition d'une parcelle).

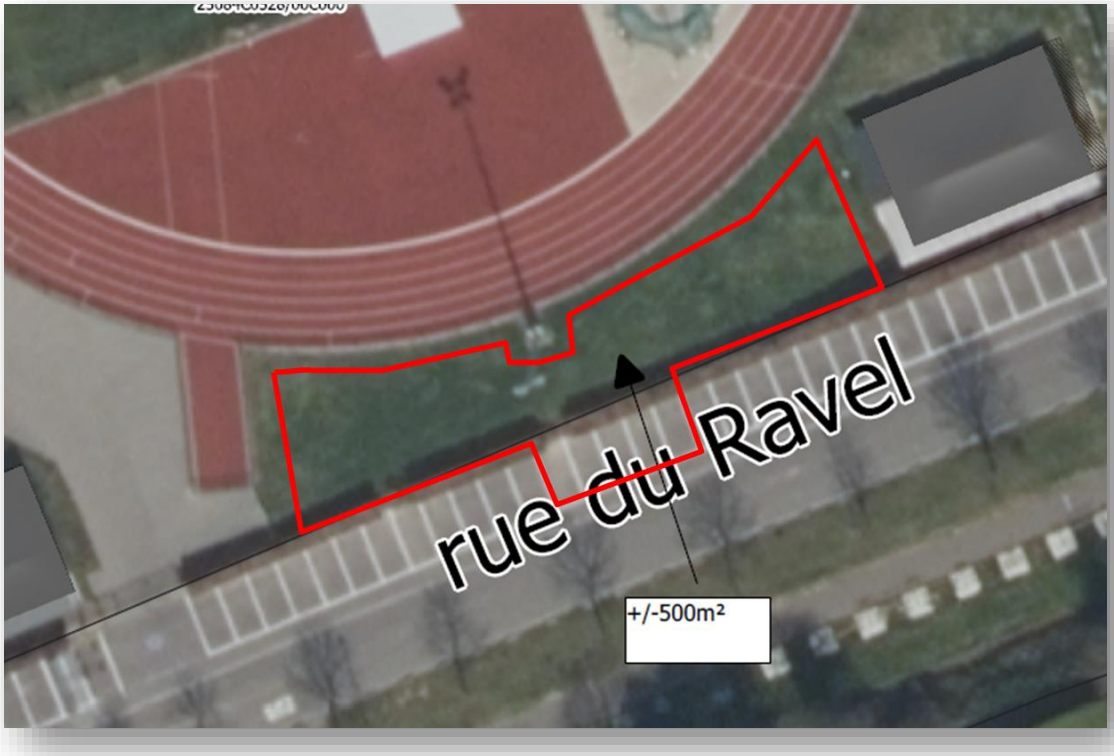

Au niveau du skatepark en lui-même, il y a deux possibilités : soit un skatepark en dur tel que reconnu par Infrasport, soit des modules qui peuvent être déplaçables. Le budget n'est évidemment pas le même mais il est intéressant de noter que pour la première solution, Infrasport peut apporter un soutien financier de l'ordre de 75% du montant, l'une des conditions étant que le skatepark ait une surface de minimum 250m². D'après nos premières observations, il faut compter un budget allant de 50.000€ à 200.000€.

S'il s'avère qu'il y a une volonté d'avancer sur ce projet, il serait utile de réfléchir à la manière d'impliquer les jeunes dans ce projet.

Avis sur la localisation :

- **Les participants sont tous d'avis de dire que c'est un endroit très bien adapté à cette activité** : attractif pour les jeunes, proximité avec le Centre sportif ouvert de 8h à 22h pour apporter des soins éventuels ou pour l'accès aux toilettes, …
- Il ne semble pas compliqué d'installer une nouvelle séparation entre la zone potentielle du skatepark et la piste d'athlétisme. Une mainmise existe déjà. Il faudra enlever la haie et certaines places de parking. **Sur ce point, la surface du future skatepark pourrait être davantage étendue sur les places de parking que ce qui est proposé sur le plan** (il y a suffisamment de stationnements possibles et la zone entre le pylône et la haie est fort étroite).
- Il faut tenir compte du fait qu'un skatepark engendrera des activités et du bruit, même en dehors des bruits de skate (musique, rassemblement de jeunes, voitures, etc.) Mais cela peut être cadré par **un règlement de police**, qui définit les heures d'accès notamment, comme c'est déjà le cas au niveau du parcours de Street WorkOut.
- Il faudra veiller à la cohabitation avec la piste d'athlétisme lors d'événements sportifs. Durant certaines compétitions, le calme est de mise. Le règlement peut prévoir cet aspect-là et il est possible de prévoir une restriction d'accès au skatepark le jour d'une compétition (4 à 5 fois par an).
- Le local du Patro est situé à droite de la zone ciblée. Il serait utile de les consulter sur ce projet. De l'autre côté, le chalet accueille un club de colombophilie.
- Est-ce que le local du Patro pourrait aussi être destiné à devenir un local pour les jeunes car il n'est finalement utilisé qu'une fois par semaine ? Cela ne semble pas si évident, ce n'est pas le même public et le Patro a besoin d'espaces de stockage. **Selon les participants, il n'est pas indispensable que le local jeune/la Maison de Jeunes se situe à proximité immédiate du skatepark.**

Avis sur le type d'insfrastructures :

- Les rampes en bois sont très bruyantes. Il y a une forme de résonnance. Ça se répare moins facilement, il y a des échardes. Les jeunes se lassent plus rapidement d'une rampe que d'un parcours en béton qui offre plus de possibilités.
- **Mieux vaut privilégier le béton, moins bruyant, qui nécessite moins d'entretien et est plus durable, permet plus de variabilité et est plus modulable** (plus de possibilités d'adapter les plans selon les envies des jeunes). Le béton est également plus adapté aux trottinettes par exemple.
- Plus les modules montent haut, plus cela fait du bruit.
- Il faut prévoir du mobilier urbain et une zone d'ombre (arbre par ex.) à côté du skatepark, pour la convivialité. Ce n'est pas pris en compte dans le financement d'Infrasport.

Avis sur la manière d'impliquer les jeunes :

- **L'AMO de Jodoigne** prévoit de redéployer son « travail de rue » dans les communes de l'Est du Brabant wallon et **pourrait apporter son soutien pour mener cette réflexion avec les jeunes**.
- L'implication des jeunes dans ce projet est très importante. Par contre, ils ne sont pas dans la

même temporalité que les adultes : dans quelques années, ce ne sera plus les mêmes jeunes. Le skatepark aura toujours son intérêt, mais il sera difficile de porter un projet avec des jeunes s'il ne se concrétise que plusieurs années après. **Il faut les mobiliser au moment où la temporalité est clairement définie et lorsque le projet à de réels chances d'aboutir**.

- Néanmoins, il semblerait utile de **maintenir le contact avec les jeunes** qui ont répondu à l'enquête ne serait-ce que via un courrier d'informations pour leur expliquer l'état d'avancement de la réflexion.
- Des membres de la CLDR pourraient également s'impliquer dans la mise en place de ce projet et dans les réflexions menées avec les jeunes.

➔ **Un contact sera établi avec Infrasport pour connaître les conditions d'accès aux subsides, le coût moyen de ce genre de projet ainsi que la temporalité à prévoir pour sa réalisation.**

Fiche "Skatepark" d'Infrasport

➔ **Un courrier sera adressé aux Jeunes pour les tenir informés des suites données à ce projet. Dès que possible, les jeunes seront invités à s'impliquer dans la réflexion.**

4. Lieu de rencontre / Maison des Jeunes

La deuxième demande importante des jeunes est de créer un lieu de rencontre pour les Jeunes ou une Maison des Jeunes. Comme la demande est moins forte que pour le skatepark et qu'il n'y a pas encore de portage pressenti pour ce projet, la CLDR suggère de phaser les deux projets et d'initier celui-ci dans un second temps.

Le projet pourrait prendre la forme d'un local destiné aux jeunes, animé ou non, ou alors la forme d'une réelle structure d'encadrement pour mener des projets avec les jeunes telle qu'une maison des jeunes, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avis des participants :

- **Obtenir la reconnaissance « Maison des Jeunes » est assez lourd**. Il y a une intervention financière de la FWB mais il faut déjà pouvoir présenter un dossier solide pour solliciter la reconnaissance. N'y a-t-il pas des structures existantes qui pourraient aider à porter le projet ?
- **La Maison des Jeunes d'Orp-Jauche est un bon exemple**. Elle est née par la mise à disposition d'une animatrice (Vanessa) de la Maison des Jeunes de Hannut pour initier la dynamique. Aujourd'hui, elle a obtenu sa reconnaissance et fonctionne bien depuis 10-15 ans. Il pourrait être intéressant de les contacter pour demander plus d'infos sur son fonctionnement (coût, exigences, dynamique, …) et sa mise en place (création, demande de reconnaissance, etc.)
- **La Fédération des Maisons des Jeunes peut également apporter toutes une série de conseils très utiles pour lancer une dynamique et clarifier le cadre légal** (les différents niveaux de reconnaissance, les financements possibles, etc.)
- **Cela peut démarrer à partir d'un simple local**. Y a-t-il des bâtiments disponibles ? L'ancienne **école Bogaerts** est citée, bien qu'un peu décentralisée, mais certains participants estiment que ce n'est pas un problème.

- Il semble y avoir une **méconnaissance aujourd'hui des rôles et intérêts de disposer d'une Maison des Jeunes.** Cela vaudrait la peine de faire **une séance d'informations**, notamment destinée aux jeunes. Une maison des jeunes peut mener une multitude d'activités avec les jeunes : certains demandaient dans l'enquête des cours de musique, cela peut être l'une des possibilités.
- Il y a un club des Jeunes à Thorembais-les-Béguines qui est autogéré par les jeunes eux-mêmes (devenus plus anciens aujourd'hui). Le club connait des hauts et des bas en termes de fréquentation. La CLDR prévoit un projet de rénovation du bâtiment, avec l'idée de l'ouvrir également à d'autres associations du village.

➔ **Des contacts seront établis avec la Maison des Jeunes d'Orp-Jauche pour bénéficier d'un retour d'expérience.**

➔ **La Fédération des Maisons des Jeunes pourra également être sollicitée pour clarifier le cadre apporter par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ces projets.**

5. Autres idées

Propositions :

- Mettre en place une académie de musique ? Il y a le CEC Solen Scène qui propose des ateliers de musique mais ce n'est pas le même budget. Pourquoi pas via une Maison des Jeunes.
- Le Centre culturel aimerait développer des projets sur le numérique avec les Jeunes, en s'inspirant de l'exemple des CoderDojo (https://www.coderdojobelgium.be/fr). Une sorte de FabLab destiné aux jeunes pour développer leur créativité autour du codage numérique et des jeux vidéos.

6. Suites

Les différentes pistes de réflexion seront approfondies dans les prochains mois. Des liens seront maintenus avec les jeunes et les acteurs jeunesses au fur et à mesure de l'état d'avancement de tous ces projets.

Le PCDR devrait être présenté puis approuvé fin 2021/début 2022, ce qui permettra d'activer les projets financés en Développement rural. Si le skatepark peut être financé par Infrasport, ce projet pourrait être activé plus rapidement.

Réaction :

- C'est motivant de voir que les projets deviennent de plus en plus concrets.

Julie DAMS remercie les participants pour leur participation active et toutes les idées qui ont émergé de ces discussions.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

Groupe de travail Perwez Cyclable

25/05/2021

Bienvenue

Au menu ce soir

- Explication du contexte de la rencontre
  - Wallonie Cyclable
  - Programme Communal de Développement Rural
- Présentation du réseau cyclable existant
- Présentation du réseau cyclable projeté
- Temps d'échange sur les présentations
- Suites

Contexte de la rencontre

- Perwez = Commune pilote Wallonie Cyclable 2.0.
- Élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural en cours

→ Lancement d'une réflexion globale sur la mobilité active à Perwez, dont les déplacements à vélo

Perwez, commune pilote Wallonie cyclable

Les politiques passées et à venir ont pour **objectif** d'identifier les **itinéraires cyclables** existants et de **réaliser des aménagements en faveur des cyclistes** le long de ceux-ci afin d'améliorer la sécurité de déplacement et de **créer un réseau cyclable structurant** desservant l'ensemble du territoire.

Wallonie Cyclable

COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Cadre wallon

- Objectifs de la Wallonie en matière de transition écologique et de lutte contre le dérèglement climatique
- Objectifs régionaux en matière d'utilisation du vélo :
  - Doubler l'usage du vélo d'ici 2024 et
  - le multiplier par 5 d'ici 2030
- Appel à projet vers les communes wallonnes

  => créer, améliorer les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien

Cadre Commune de Perwez

- Dossier déposé
  - Base = stratégie développée ces dernières années
  - Vision et stratégie à court et long terme pour les trajets domicile-école, domicile-travail et domicile-pôles intermodaux avec un potentiel cyclable très favorable :
    - Relief relativement plat
    - ¼ de la population en âge d'être scolarisée
    - Nombre très important de travailleurs effectuant moins de 10 km domicile-travail
    - Trajets vers les commerces et les centres sportifs ou culturels

Cadre Commune de Perwez

- Cohérence avec le PCM (plan communal de mobilité) et la fiche-projet du PCDR (programme communal de développement rural)
- Trois axes :
  - Itinéraires cyclables
  - Stationnement
  - Promotion et formation
- Dossier approuvé et Commune de Perwez retenue
- 300.000 € de subsides pour un montant de travaux de 375.000 €

Axe : itinéraires cyclables*

- Réseau cyclable composé de 13 itinéraires cyclables balisés (mais peu aménagés) pour les trajets intracommunaux
- Correspondance avec le réseau Points Nœuds pour les déplacements entre communes

⇒ aménagements cyclables au niveau des itinéraires reliant les villages à l'entité de Perwez avec une attention particulière pour les traversées des voiries régionales

⇒ aménagements cyclables reliant les villages aux pôles intermodaux

⇒ aménagements cyclables au niveau des itinéraires parallèles à la N29

⇒ jonctions avec les communes voisines

* Attention : Itinéraire ≠ aménagement !

Axe : stationnement

- zones de stationnement sécurisé pour vélos
  - Range-vélos simples et/ou box fermés
    - pour les bâtiments communaux,
    - les espaces publics,
    - les centres sportifs et le centre culturel,
    - les écoles,
    - les arrêts de bus,
    - le parking de covoiturage

Axe : promotion et formation

- organisation des brevets cyclistes
- rangs-vélos
- prime communale à l’achat de tous types de vélos
- organisation de salons vélo en collaboration avec des acteurs locaux et des associations
- affichage de la cartographie des itinéraires cyclables existants
- organisation de balades vélo passant par les itinéraires utiles au quotidien
- formations pour tous les Perwéziens
- mise en route des bornes de location de vélos électriques

Groupe de travail Perwez cyclable et audit

- Groupe de travail commun « Perwez commune pilote Wallonie cyclable » et fiche projet « Pistes cyclables » du PCDR

  => Comité de suivi du projet « Wallonie cyclable »
- Audit par un bureau d'études
- Plan d'actions à élaborer pour « Wallonie cyclable » et fiche-projet à réaliser pour le PCDR

Le Programme Communal de Développement Rural

- **Objectif du PCDR :** améliorer le cadre de vie à Perwez
- **Processus participatif** : la population est impliquée → Commission Locale de Développement Rurale et groupes de travail (notamment)
- **En cours d'élaboration :** les réflexions pour rédiger le PCDR touchent à leur fin
- **Financement** : subsides de la Région pour aider les communes à financer les projets

Le Programme Communal de Développement Rural

Réflexions toujours en cours :

- **Un objectif du PCDR identifié**

Objectif 13 - « Poursuivre le développement du réseau modes doux et anticiper la mobilité de demain »

- **Plusieurs projets** sous cet objectif, à savoir :

➢ **Projet 17 – Pistes cyclables stratégiques**

➢ Projet 18 – Balisage et création de nouveaux sentiers

➢ Projet 25 – Ramassages scolaires à pied, à vélo, en bus

Projet 17 – Pistes cyclables stratégiques

OUI ! Mais lesquelles ?

- L'un des objectifs de cette rencontre :
  - ➢ Définir s'il y a des tronçons à (ré-)aménager
  - ➢ Lesquels et dans quelle priorité ?

Financements PCDR / Wallonie Cyclable

PCDR		WALLONIE CYCLABLE	
Plafond de financement	Taux de financement	Plafond de financement	Taux de financement
850.000€	**Jusqu'à 80%**	**375.000€**	**Jusqu'à 80%**
Pour 1 projet ***+ 10% en transcommunalité***		**Pour l'ensemble des projets**	

← COMPLÉMENTARITÉ →

Aménagements conséquents (tronçons à asphalter, voiries, pistes cyclables en dur, ...) ?

Aménagements plus légers (marquage, signalisation, stationnement, actions de sensibilisation, …) ?

Interventions sur domaine communal

→ *Possibilité d'action sur voiries régionales **pour compléter un itinéraire cohérent** ou **en raccordement***

→ *Pistes cyclables et traversées sur voirie régionale = PLAN INFRASTRUCTURE (SPW)*

Réseau cyclable actuel de Perwez

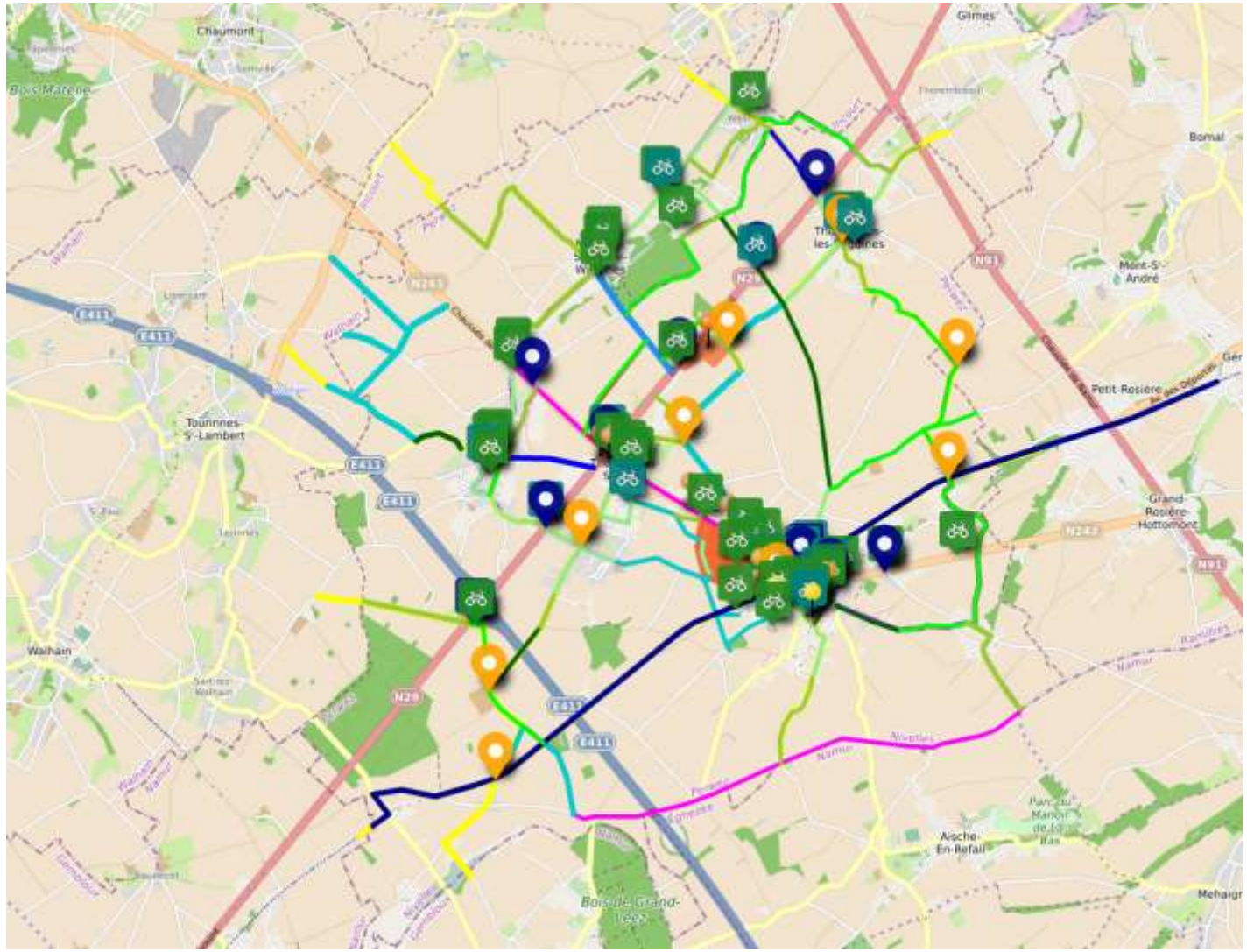

Réseau cyclable projeté de Perwez

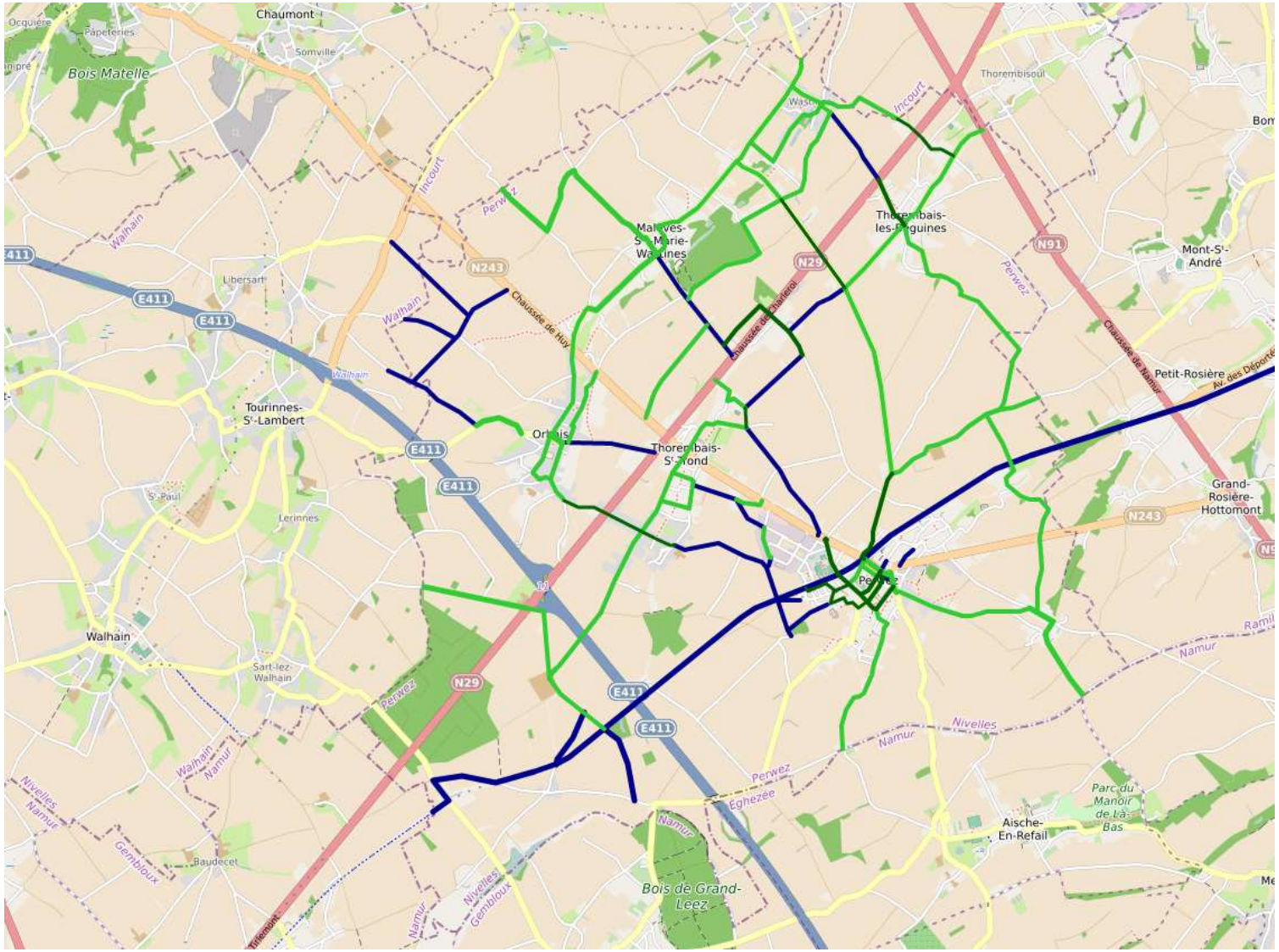

1ères réactions

Suites

- **Transmission du lien uMap :**
  - Consultation des cartes « à tête reposée »
  - Vos remarques par mail ou lors de la prochaine réunion
- **Deuxième réunion du GT - le mardi 22 juin à 19h45**
  - Identification des tronçons à aménager et priorisation
- **Continuité du GT : Comité de suivi « WalCy »**
  - Pour ceux qui souhaitent continuer à suivre le Plan Communal Cyclable

Suites

- **Transmission du lien uMap :**
  - Consultation des cartes « à tête reposée »
  - Vos remarques par mail ou lors de la prochaine réunion
- **Deuxième réunion du GT - le mardi 22 juin à 19h45**
  - Identification des tronçons à aménager et priorisation
- **Continuité du GT : Comité de suivi « WalCy »**
  - Pour ceux qui souhaitent continuer à suivre le Plan Communal Cyclable

Merci pour votre participation !

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 26 mai 2021

Groupe de Travail « Perwez Cyclable »
Le mardi 25 mai 2021, sur Zoom
Compte rendu

Participants :

- *Pour les **citoyens** (12 pers.) : Francis BALZA, Donatienne BLANJEAN, Frédéric DELVIGNE, Pierre DRIJVERS, Hugues GENARD, Marc HOFMANS, Jacques LUYCKX, Nadine RAUCENT, Jean-Claude SABAUX, Thibaut ULLENS, Helena VERRIER, Patrick VANDERMAESEN*
- *Pour le délégué de la **CCATM** : Etienne COOLS*
- *Pour le **GAL Culturalité** : Alice RENQUET (chargée de mission Aménagement du Territoire)*
- *Pour le **Collège communal** de Perwez : Véronique DE BROUWER (échevine de la Mobilité et du Développement rural)*
- *Pour **l'administration communale** : Guillaume WUIDAR (représentant des services travaux/urbanisme), Nathalie GILISSEN (agent Mobilité)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Valérie BUIS, Christian DURIE*

Annexe :

- *Annexe 1 – Présentation GT Perwez Cyclable*

Ordre du jour :

Accueil des participants - 10'

Présentation du cadre de travail - 30'

- Présentation de Perwez, commune pilote Wallonie Cyclable (WaCy)
- Présentation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
- Questions / Réponses

Réseau cyclable actuel et projeté - 40'

- Présentation des cartes Umap du réseau cyclable actuel et projeté à Perwez
- Discussion

Suites - 10'

1. Accueil des participants

Véronique DE BROUWER souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Elle présente le contexte de la rencontre à savoir le lancement d'une réflexion globale sur la mobilité active à Perwez, dont les déplacements à vélo.

Michaël PLUIJGERS, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, propose un tour de table pour faire connaissance. Tous les participants se présentent et évoquent les motivations de leur présence au Groupe de Travail. Enfin, l'ordre du jour est exposé aux participants.

2. Présentation du cadre de travail

2.1. Perwez, commune pilote Wallonie Cyclable (WaCy) *(cfr. Annexe 1 – Présentation)*

Véronique DE BROUWER présente le cadre de travail de cette rencontre : les politiques passées et à venir à Perwez ont pour objectif d'identifier les itinéraires cyclables existants et de réaliser des aménagements en faveur des cyclistes le long de ceux-ci afin d'améliorer la sécurité de déplacement et de créer un réseau cyclable structurant desservant l'ensemble du territoire.

Après un rappel du cadre wallon (e.a. objectifs en matière de transition écologique et en matière d'utilisation du vélo), l'Echevine présente le dossier « Perwez, Commune pilote Wallonie Cyclable » déposé dans le cadre de l'appel à projet puis approuvé au niveau régional.

Dans ce dossier se retrouve une vision et une stratégie à court et long terme pour les trajets domicile-école, domicile-travail et domicile-pôles intermodaux avec un potentiel cyclable très favorable. En l'occurrence, le terrain perwézien est relativement plat, les Vélos à Assistance Electrique (VAE) ont le vent en poupe et les déplacements utilitaires, scolaires et sportifs pourraient être renforcés moyennant certaines conditions de sécurisation, aménagements, etc.

La Commune a pu bénéficier de l'appui de Guillaume WUIDAR (service énergie) pour élaborer le dossier « Perwez, commune pilote Wallonie Cyclable, en cohérence et lien avec le PCM et le PCDR en cours d'élaboration. Véronique DE BROUWER le remercie pour son investissement.

La Commune bénéficiera de 300.000€ de subsides, pour un montant de 375.000€ de travaux.

Dans ce cadre, trois axes de développement sont prévus :

- **Aménagement des itinéraires cyclables** et jonctions avec les communes voisines (marquage et balisages tels des voies centrales banalisées, chemins réservés, pistes cyclables suggérées, zones 30, rues cyclables ou scolaires…)
- **Stationnements vélo sécurisés** (ranges-vélos simples et/ou box fermés aux lieux stratégiques)
- **Promotion et formation** (brevets cyclistes, rangs-vélos, prime communale à l'achat de vélos, organisation de salons, balades vélos, formations Pro-Vélo, cartographie des itinéraires, mise en route des bornes de location de VAE - mais qui connait quelques déboires…)

Le GT Perwez Cyclable va se réunir dans un premier temps deux fois pour réfléchir ensemble à ces axes de développement puis les participants seront invités à rejoindre le « Comité de suivi WaCy » pour continuer le travail de fond.

Un audit, réalisé par un bureau d'études (Pro Velo), va avoir lieu prochainement dans le cadre d'un marché groupé en Brabant wallon. Le bureau d'études sera invité au prochain GT. L'objectif final est de co-construire un plan d'actions « WaCy » et de préciser la fiche-projet « pistes cyclables stratégiques » du PCDR.

2.2. Programme Communal de Développement Rural

Michaël PLUIJGERS explique aux participants le processus participatif du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Perwez, plus particulièrement l'objectif 13 de Mobilité qui en découle ainsi que la fiche projet 17 du lot 1 intitulée « pistes cyclables stratégiques ». Cette fiche, en cours de réflexion au sein de la CLDR, a pour vocation d'être approfondie via ce GT.

Dans le cadre du PCDR, des financements sont possibles en matière de mobilité, en particulier pour l'aménagement de pistes cyclables (plafond de financement : 850.000€ et taux de financement : 80%). Pour les projets transcommunaux (ex : piste cyclable inter-communale), le subside est majoré de 10% (taux à 90%). Ainsi, la Commune de Perwez a accès aux financements de « Wallonie Cyclable » mais aussi et en complément aux financements du Développement rural.

L'objectif visé pour le PCDR est donc l'identification des tronçons exacts nécessitant des aménagements plus conséquents (tronçons à asphalter, voiries, pistes cyclables en dur…).

A noter que les interventions dans le cadre du PCDR et de WaCy sont prévues sur le domaine communal. Des actions sont possibles ponctuellement sur voiries régionales mais uniquement pour compléter un itinéraire cohérent ou en raccordement. En effet, les pistes cyclables et traversées sur voirie régionale sont finançables au niveau régional dans le cadre du Plan Infrastructure et Mobilité Pour Tous de la Région.

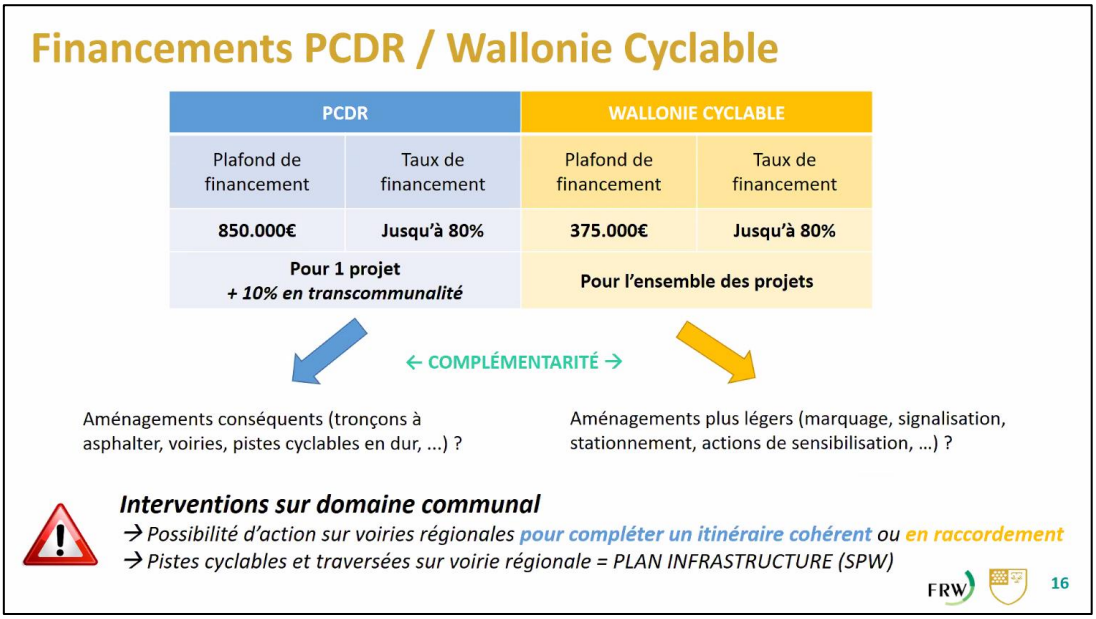

2.3. Questions / Réponses

- ***Comment est prévue l'articulation entre les idées d'actions PCM / WaCy / PCDR… Doit-on déposer nos idées à plusieurs endroits et de quelle manière ?***
  - ➔ Commune : le Plan Communal de Mobilité (PCM) est actuellement à l'enquête publique jusque fin juin. Vous pouvez prendre connaissance du contenu via le site web ou directement à l'administration communale. Vos remarques et suggestions peuvent être remontées via plusieurs canaux (courrier papier, mail à mobilite@perwez.be, …). Les propositions seront intégrées dans le PCM après analyse de la pertinence des idées par le bureau d'études. Nous sommes réellement à votre écoute et prendrons en considération ce qui va être dit.
  - ➔ FRW : ces outils communaux sont complémentaires les uns des autres. Vos idées seront relayées vers le « bon » canal, que ce soit PCM, WaCy, PCDR... Nous analyserons cela ensemble.

- ***Est-ce que l'audit prévu représente un quatrième maillon à imbriquer dans le reste ? Qui le fera et quand cela aura-t-il lieu ? Quand aurons-nous les résultats de cet audit ?***
  - ➔ Commune / FRW : l'audit sera porté par l'ASBL Pro Velo. La méthodologie et le calendrier n'ont pas encore été précisés car l'information est récente. Des réunions avec des utilisateurs seront prévues par Pro Velo, en prolongation avec ce qui aura été discuté ici. Les liens seront bien entendu établis avec les réflexions du GT. L'audit donnera une vision de la cyclabilité à Perwez à un temps zéro, avec une évaluation par la suite pour observer l'évolution obtenue suite au plan WaCy de la Commune.

3. Réseau cyclable actuel et projeté

3.1. Présentation du réseau cyclable existant

Guillaume WUIDAR présente les trois cartes réalisées dans le cadre de WaCy via uMap et explique le fonctionnement de celles-ci par couches cartographiques.

Le réseau cyclable existant se traduit par les aménagements existants, les itinéraires existants ainsi que les pôles d'attractivité et villages.

Les cartes sont disponibles sur uMap à cette adresse :
https://umap.openstreetmap.fr/fr/search/?q=perwez

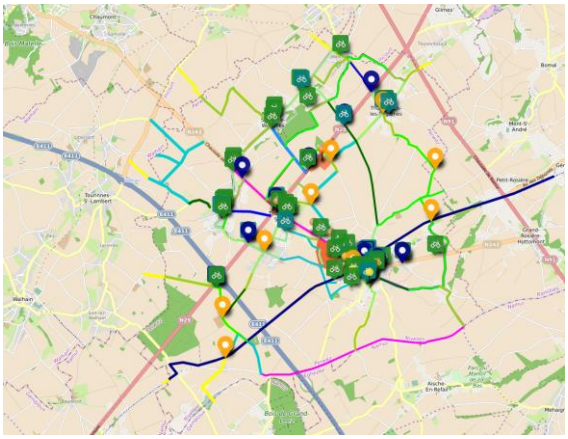

Réseau cyclable actuel à Perwez

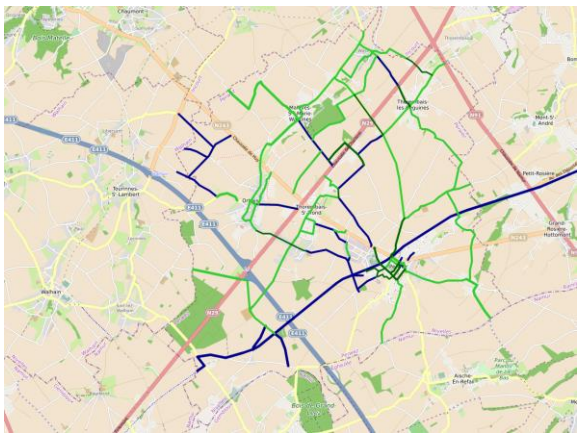

Réseau cyclable projeté

Cliquez sur les liens ci-dessous pour un accès direct aux différentes cartes communales :

- Réseau cyclable existant et projeté
- Zones 30
- Aménagements prioritaires

3.2. Présentation du réseau cyclable existant et projeté

Guillaume WUIDAR présente sur uMap **les itinéraires et aménagements existants, à savoir :**

- Les zones d'intérêt (avec photos associées) ;
- Les pôles intermodaux ;
- Les 13 itinéraires cyclables perwéziens existants auquel s'ajoute la Transperwézienne ;
- Les itinéraires points nœuds mis en place par la Province du Brabant wallon et repris en jaune ;
- Les aménagements cyclables existants : RAVeL, les F99c, les voies centrales banalisées, … (les différents types d'aménagement existants sont identifiables par une couleur dans les teintes de bleu);
- Les stationnements vélo existants apparaissent en bleu.

Pour ce qui relève des propositions :

- **Les aménagements cyclables projetés sont repris en vert** (variation de vert en fonction du type de marquage sur les tronçons).
- **Les itinéraires cyclables projetés** sont repris en rose.

- **Les stationnements vélo projetés** apparaissent également en vert.

Guillaume présente enfin **la carte « zone 30 »,** e.a. les aménagements existants et projetés.

3.3. Discussion

Sur base de cette proposition de réseau cyclable projeté, **une discussion aura lieu lors de la prochaine rencontre, en se basant sur ces trois questions :**

1- ***Quel est votre avis sur l'existant ? Y a-t-il des corrections à apporter aux cartes uMap ?***

2- ***Quel est votre avis sur le réseau cyclable projeté ? Y a-t-il des modifications à apporter ?***

3- ***Y a-t-il des besoins d'aménagements de voiries plus conséquents nécessitant un financement du PCDR ?***

Avant de clôturer la soirée, la FRW demande s'il y a des **questions de compréhension ou des remarques**.

- Un participant ne voit pas les images sur les itinéraires ou points d'intérêts, mais trouve l'outil très pratique pour savoir vers où aller. D'autres personnes voient correctement les images. Il lui est suggéré d'essayer via un autre navigateur ou de le signaler à Guillaume WUIDAR si le problème persiste.
- Un participant félicite Guillaume WUIDAR pour son travail. Selon lui, le concept de compléter les itinéraires existants est très positif et la base de travail est brillante. Il précise que quelques détails sur la carte seront à corriger. Guillaume répond que les corrections seront apportées avant la prochaine réunion.
- Un participant remarque que le travail est conséquent mais souhaite que les itinéraires cyclables soient réellement sécurisés. Guillaume répond que le but recherché par cet exercice est bien la sécurisation des voiries, mais que toutes ne pourront pas l'être bien sûr.
- Un participant explique qu'une base de données correcte est indispensable pour mener à bien une discussion. Il félicite également Guillaume pour son travail remarquable. Sa question est la suivante : que faire si des aménagements prioritaires ne sont pas correctement répertoriés ? Que vont devenir les aménagements considérés comme non ou moins prioritaires ? Que fera-t-on des chainons manquants ?
  - ↳ Guillaume répond que le coût total des aménagements est important et que la Commune devra *a priori* faire appel à différentes sources de subsides.
  - ↳ Véronique DE BROUWER précise que le total des investissements possibles se monte à 1,2 M en cumulant les budgets WaCy et PCDR. C'est un montant important mais qui ne sera pas suffisant pour réaliser. Il faudra dès lors prioriser et arbitrer entre les différents aménagements envisagés. Par ailleurs, il faut bien penser à entretenir ces aménagements, ce qui peut engendrer des coûts non négligeables. Par exemple, il faut avoir en tête qu'un marquage se renouvelle tous les 4/5 ans, ce qui peut revenir cher s'il y a du marquage sur toutes les routes. Des choix devront se faire en ayant toutes ces modalités en tête.
- Un participant note son accord avec la remarque de Véronique DE BROUWER. En effet, des chevrons sont déjà à moitié effacés dans la rue du Parc à Malèves.

4. Suites

- Dans un souci d'efficacité pour la préparation de la prochaine réunion et sur proposition d'un participant, **il est demandé aux participants de transmettre les remarques et propositions sur base des questions posées pour le 6 juin 2021 à l'adresse e-mail** : m.pluijgers@frw.be

  Rappel des questions :

  1- ***Quel est votre avis sur l'existant ? Y a-t-il des corrections à apporter aux cartes uMap ?***

  2- ***Quel est votre avis sur le réseau cyclable projeté ? Y a-t-il des modifications à apporter ?***

  3- ***Y a-t-il des besoins d'aménagements de voiries plus conséquents nécessitant un financement du PCDR ?***

  Lien uMap : **https://umap.openstreetmap.fr/fr/search/?q=perwez**

- La deuxième réunion du GT est prévue le **mardi 22 juin 2021 à 19h45**.

  L'objectif sera de faire le point sur la carte du réseau cyclable projeté, d'identifier des tronçons qui nécessitent un réaménagement et prioriser ces tronçons, en lien avec les remarques et propositions envoyées par mail.

- Au terme de ces deux réunions, le groupe de travail se clôturera et laissera place au Comité de Suivi Wallonie Cyclable pour ceux qui souhaitent continuer à suivre les projets « vélo » sur le territoire perwézien.

Quid des traversées des voiries régionales ?

La FRW précise que les propositions sur les voiries régionales seront notées dans une rubrique « à part » mais ne seront pas oubliées. Elles seront bien remontées aux services régionaux. Il ne faut donc pas hésiter à signaler vos remarques car cela justifiera d'autant plus l'importance de demander des aménagements à la Région. A noter que quelques aménagements de carrefour seront tout de même possibles dans une certaine mesure via WaCy ou le PCDR. Suite à la demande d'un participant, Véronique DE BROUWER reviendra vers le GT avec plus de précisions concernant les aménagements prévus à Perwez dans le cadre du plan régional Infrastructures et Mobilité pour Tous.

Premières réflexions / propositions…

- Selon plusieurs participants, **la sécurisation des chaussées régionales est fondamentale,** « et pas uniquement en peignant des bandes rouges sur la N29 » (exemple rue du Béguinage). En effet, « tant que les traversées de voiries régionales ne seront pas réglées, il y aura toujours des gens qui bypasseront par les chemins de remembrement », précise un participant.

- **Les chemins de remembrement (F99c) et RAVeL doivent aussi être sécurisés.** A certains points stratégiques (ex : devant le Centre sportif) et notamment quand il y a du monde, « pourrait-il être possible d'inscrire 15km/h », demande un participant ? La difficulté de cohabitation entre les différents usagers est réelle. Aussi, « pourquoi ne pas mettre des panneaux de sécurité sur les routes et bien rappeler qu'elles se partagent » ? D'autres participants soutiennent ces deux idées car il est arrivé à plusieurs reprises que des enfants se fassent renverser sur le RAVeL (par un cycliste) et les chemins de remembrement (à vélo, par une auto).

- Autre proposition de « priorité absolue » : « **chasser les chauffards des F99c »,** par une répression accrue et un renforcement de la sensibilisation.

- Autre remarque : **la question des "Speed Pedelec" sur nos itinéraires.**

Conclusion

Véronique DE BROUWER clôture la réunion en rappelant l'importance des apports de ce groupe de travail pour aider la Commune à améliorer la situation cyclable sur le territoire.

Si l'arbitrage final devra se faire au niveau politique, il est indispensable de co-construire ce plan d'actions avec les citoyens et les cyclistes.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

Groupe de travail Perwez Cyclable - Réunion n°2

22/06/2021

Bienvenue

Au menu ce soir

- Accueil et introduction (5’)
- Présentation de Pro Velo, asbl chargée de réaliser l’audit cyclable (30’)
- Point d’infos sur les projets « cyclables » sur voiries régionales (10’)
- Retour de l’avis des participants → Réseau cyclable existant et projeté + projets suggérés (10’)
- Temps d’échange (30’)
- Suites et divers (5’)

Rappel : projet 17 du PCDR – Pistes cyclables stratégiques

OUI ! Mais lesquelles ?

- L'un des objectifs de cette rencontre :
  - ➢ Définir s'il y a des tronçons à (ré-)aménager
  - ➢ Lesquels et dans quelle priorité ?

Rappel : financements PCDR / Wallonie Cyclable

PCDR		WALLONIE CYCLABLE	
Plafond de financement	Taux de financement	Plafond de financement	Taux de financement
850.000€	**Jusqu'à 80%**	**375.000€**	**Jusqu'à 80%**
Pour 1 projet ***+ 10% en transcommunalité***		**Pour l'ensemble des projets**	

← COMPLÉMENTARITÉ →

Aménagements conséquents (tronçons à asphalter, voiries, pistes cyclables en dur, ...) ?

Aménagements plus légers (marquage, signalisation, stationnement, actions de sensibilisation, …) ?

Interventions sur domaine communal

→ *Possibilité d'action sur voiries régionales **pour compléter un itinéraire cohérent** ou **en raccordement***

→ *Pistes cyclables et traversées sur voirie régionale = PLAN INFRASTRUCTURE (SPW)*

Réunion 1 du GT : uMap et réseau cyclable existant de Perwez

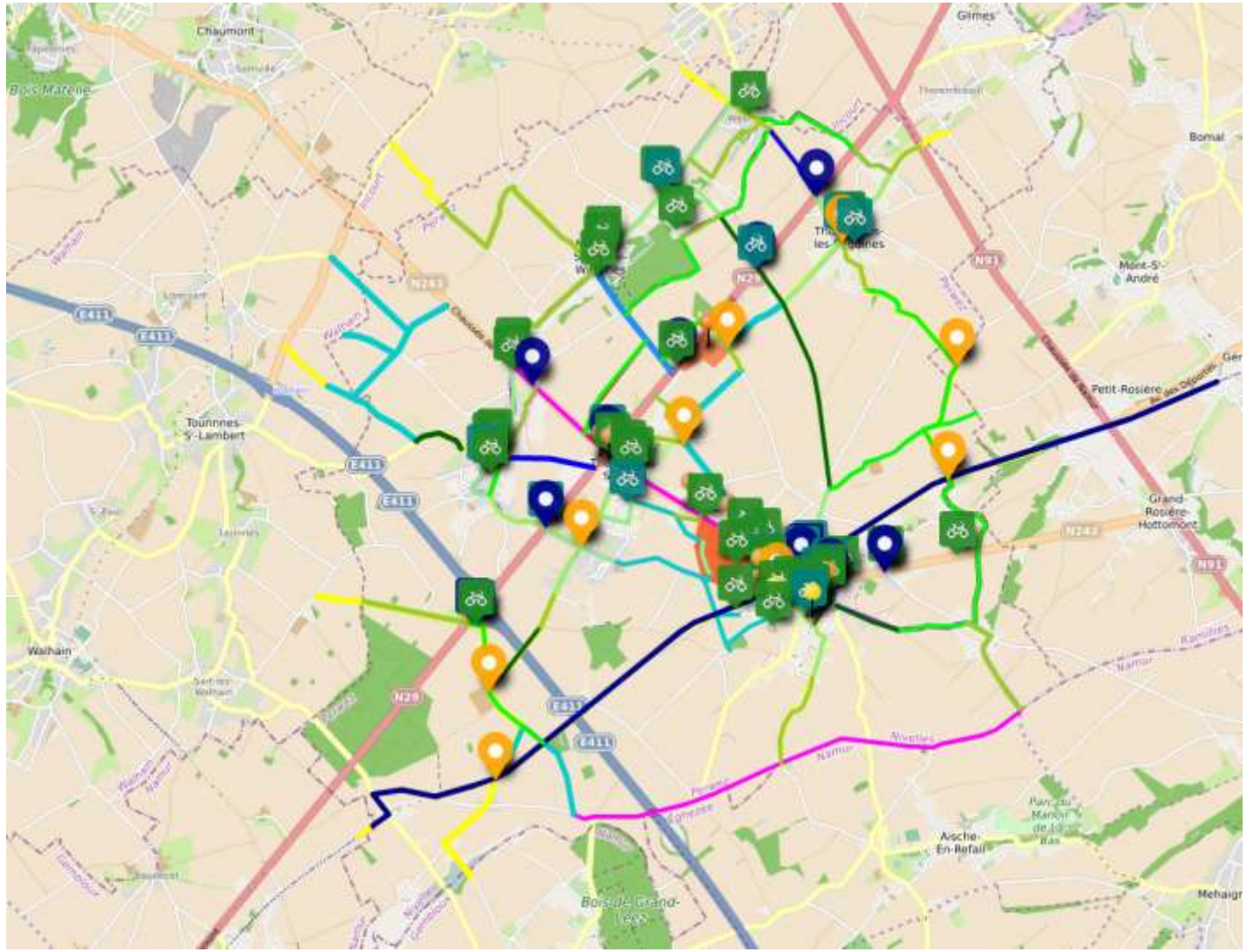

Réunion 1 du GT : uMap et réseau cyclable projeté de Perwez

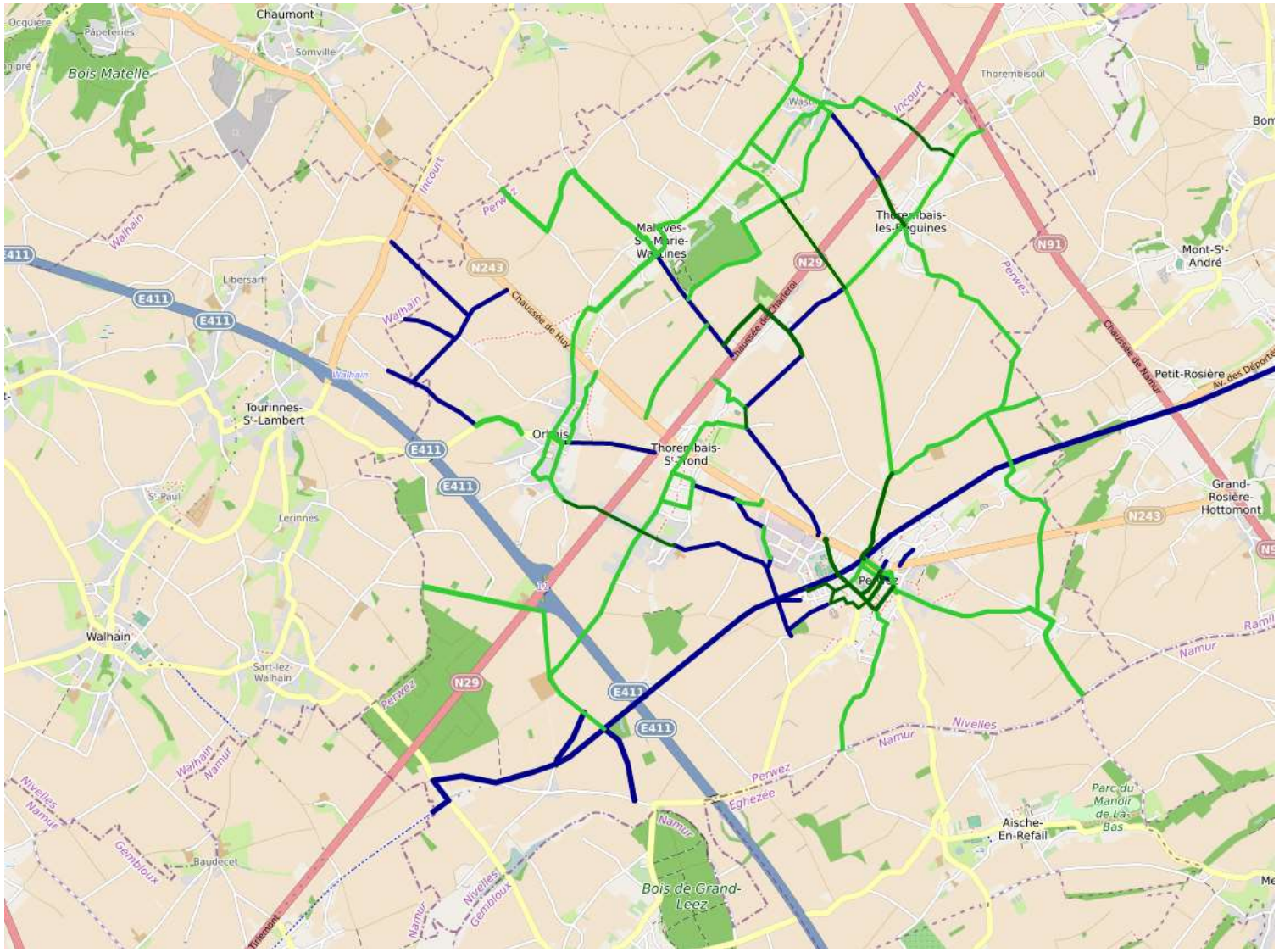

Présentation de l'ASBL Pro Velo et de l'audit cyclable

Pro Velo

Projets « cyclables » sur voiries régionales

PLAN

« MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS »

2020-2026

JEUDI 09-07-2020

VISION FAST 2030

- **F**luidité : réduction drastique des embouteillages
- **A**ccessibilité : accessibilité à tout le territoire
- **S**anté : réduction de 40% des émissions CO2 du transport
- **S**écurité : réduction drastique des accidents de la route
- **T**ransfert modal

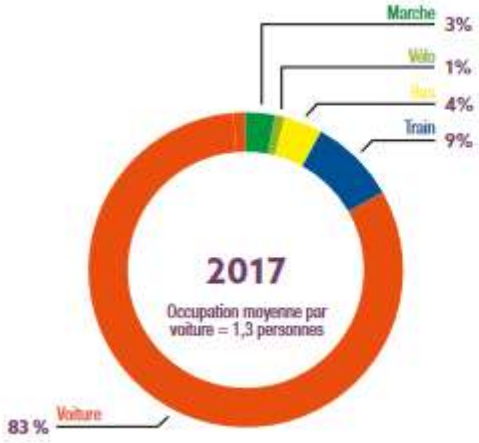

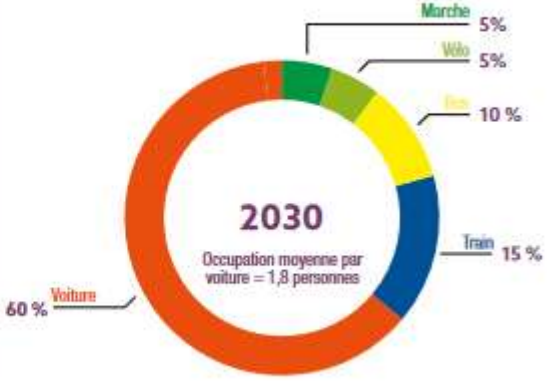

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

5 avis reçus

<u>Réseau existant</u>

- Une quinzaine de corrections ont été apportées
- Demande d'amélioration du visuel uMap
- Différents atouts / faiblesses recensés → Audit cyclable ?

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Réseau projeté

Plusieurs points d'attention :

- Ne pas faire un balisage / marquage excessif (coût + entretien)
- Marquage $\neq$ Aménagement
- Chemins réservés (F99c) ciblés et réduction des usages illicites
- Entretenir l'existant, ne pas marquer sur voirie détériorée
- Homogénéité du balisage
- Attention terminologie et cohérence discours
- « Penser vélo » (déviation pour travaux, chicanes, …)

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Réseau projeté

- Question : quel est l'aménagement projeté entre Wastines et Orbais ?
- L'extension du réseau est appréciée
- Trafic de fuite existant rue de Malèves (vers Orbais) = dissuasif !
- Trop peu d'utilisations des chemins réservés, des voies centrales banalisées et des zones 30 (ou des zones à vitesse réduite)
- Marquage utile si cohabitation cycliste/automobilistes, ce n'est pas le cas sur certains chemins de remembrement (→ Nord-ouest Malèves)

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Éléments en questionnement

- Développer de nouvelles liaisons >< Commencer par entretenir l'existant
- Donner de la place/visibilité aux cyclistes via du marquage au sol >< Cibler les liaisons / éviter le marquage excessif
- Développer les chemins réservés >< Cibler les chemins réservés pertinents et éviter les usages illicites
- Réduire la vitesse du trafic / Extension des zones 30 à l'ensemble des villages ?
- Cohabitation entre usagers

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Demande d'aménagements dits « conséquents »

- Chemin traversant les étangs du Long Pont (entre Perwez et Grand-Leez)

- Piste cyclable le long de la N243 (PWc → Rond-Point Action)

- Sécurisation des traversées de voiries régionales :
  - 5 carrefours sur la N29
  - 2 carrefours sur la N243

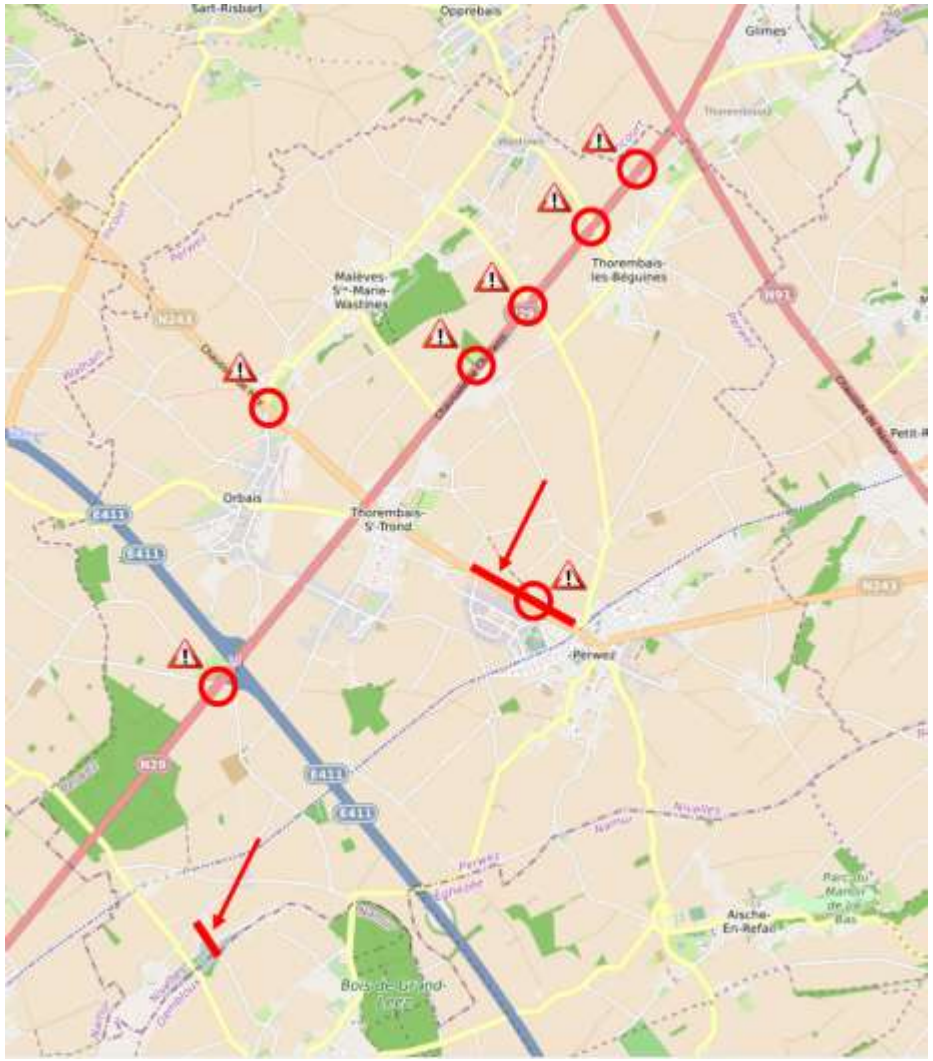

Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous

Wallonie service public SPW

FRW

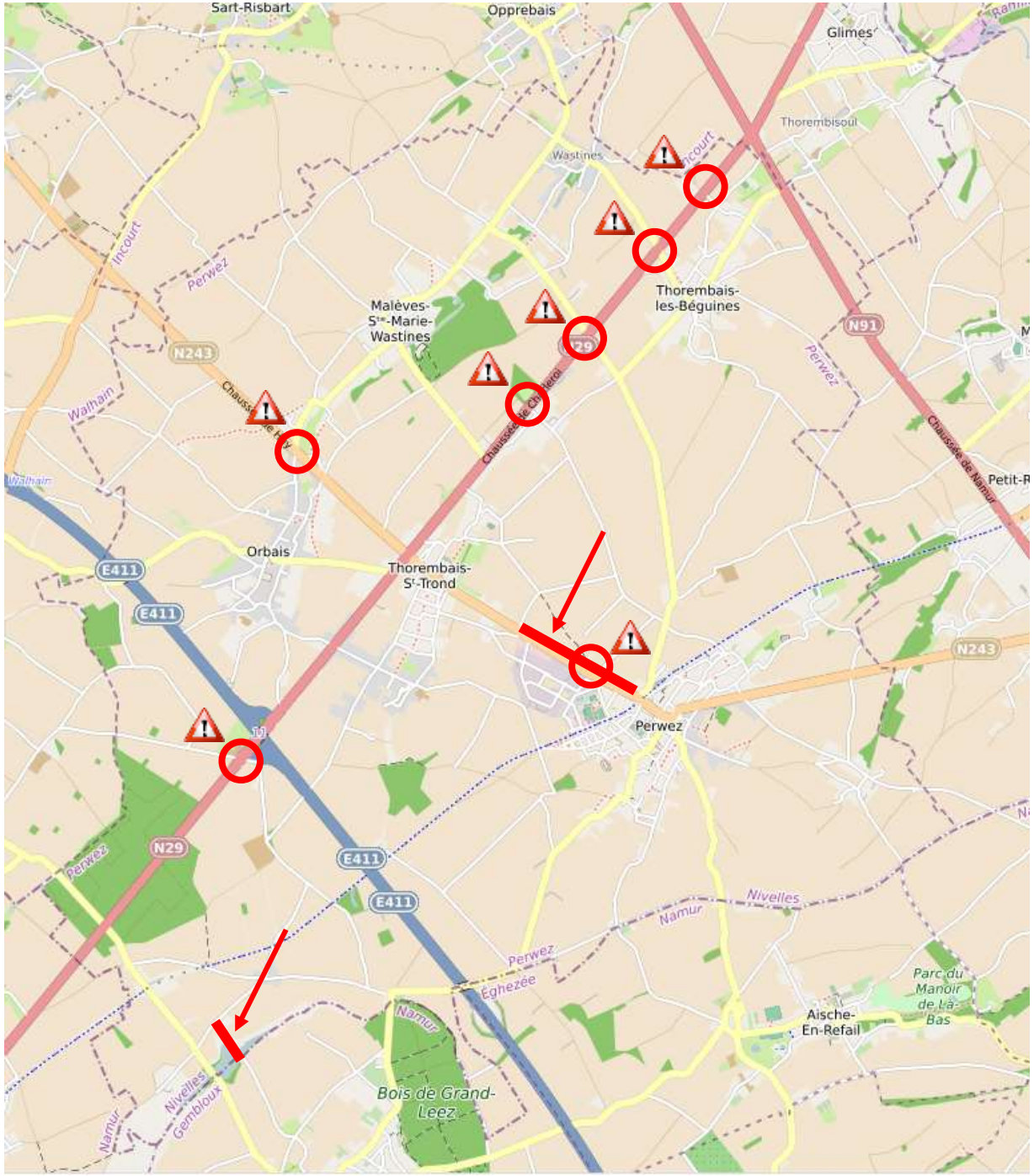
Sart-Risbart
Opprebais
Glimes
Thorembisoul
Wastines
Incourt
Perwez
Malèves-
Ste-Marie-
Wastines
Thorembais-
les-Béguines
N91
N243
N29
Walhain
Chaussée de Tirlemont
Chaussée de Namur
Petit-R
Orbais
Thorembais-
St-Trond
E411
Perwez
Nivelles
Namur
Parc du
Manoir
de-Là-
Bas
Aische-
En-Refail
Bois de Grand-
Leez
Gembloux

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Autres projets en faveur du vélo

- Stationnement vélo de qualité
- Développement des zones 30 et adaptation des vitesses
- Plus de chemins réservés (F99c) et réduction de leur usage illicite
- Discours positif et action de sensibilisation en faveur du vélo
- Augmentation du nombre de voies centrales banalisées et campagne de communication pour expliquer leur fonctionnement + Eclairage dynamique/intelligent de ces chaussées

Avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté

Autres projets en faveur du vélo

- Développement des Sens Uniques Limités et finalisation du marquage/de l'accès des impasses débouchantes
- Remplacer potelets en bois et ajout de panneaux « Bienvenue à Perwez » sur le RAVeL
- Placer une goulotte ou un plan incliné sur les marches rues de la Frête
- Entretien de la signalisation
- Renseigner les itinéraires transcommunaux

Projets à retenir pour le PCDR ?

<u>Sur base de la synthèse, 2 projets PCDR peuvent être identifiés</u>

- Chemin traversant les étangs du Long Pont (entre Perwez et Grand-Leez)

  ↳ *Quelle priorité ? Lot 1, 2 ou 3 ?*

- Marquage au sol pour certaines liaisons cyclables

  ↳ *En complément de Wallonie cyclable ? Si non localisé à ce stade : lot 2 ou 3 ?*

- Autres projets ?

Échanges

Suites

- **Les projets identifiés seront ajoutés au PCDR**

- **Continuité du GT : Comité de suivi « WalCy »**

  - Pour ceux qui souhaitent continuer à suivre le Plan Communal Cyclable

- **Audit cyclable → Appel aux volontaires**

Merci pour votre participation !

Pro Velo
TRIDÉE
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

COMMUNE DE
PERWEZ

Audit BYPAD et plan vélo

Réunion de lancement – 22 juin 2021

Chloé Mispelon & Martin Stock

BYPAD
BICYCLE POLICY AUDIT

Un peu de vocabulaire…

BICYCLE POLICY AUDIT

Pro Velo
TRIDÉE
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Pourquoi faire un audit et un plan vélo ?

Pro Velo

Le marché des cycles passé au crible

Le marché des cycles a le vent en poupe. Pour preuve, le nombre de deux-roues vendus qui ne cesse d'augmenter. Le vélo s'envisage de plus en plus fréquemment comme un moyen de transport à part entière, une véritable alternative à la voiture, plutôt que comme une manière de faire du sport.

Pourquoi un BYPAD ?

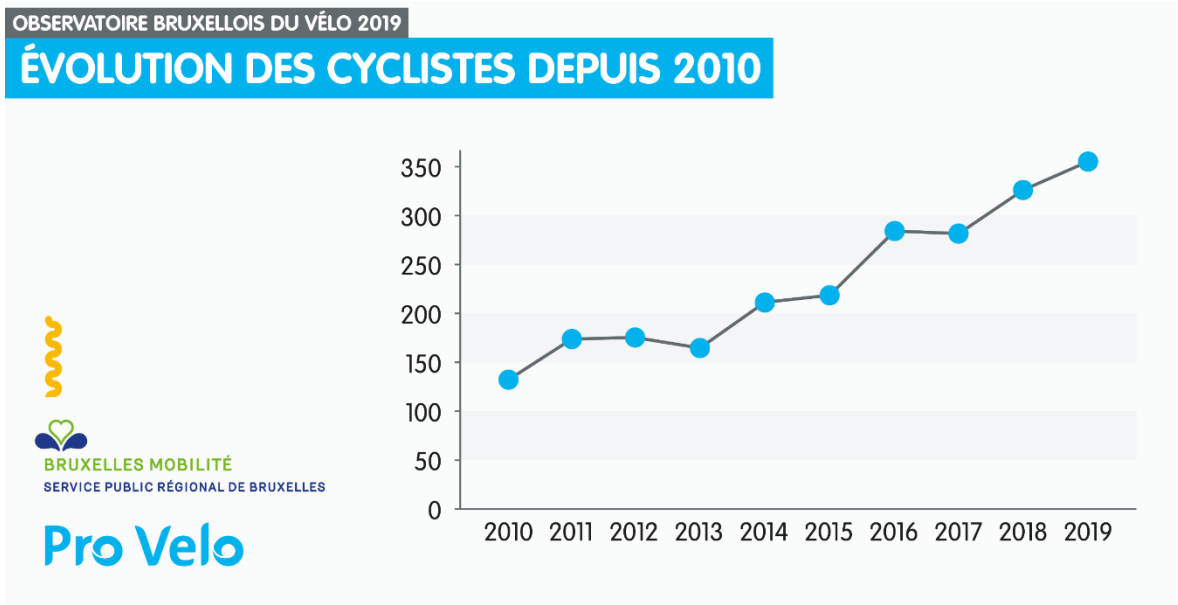

En Wallonie

Déclaration de politique régionale 2019-2024 : nombre de cyclistes x5 à l'horizon 2030

Enjeux environnementaux, de santé publique, de qualité de vie…

Volonté politique d'encourager ce mode de transport

Contexte régional

Objectif de la Région Wallonne

x 2 horizon 2024

x 5 horizon 2030

Trajets

- entre 500 mètres et 7 kilomètres en vélo normal
- jusque 15km en vélo électrique
- Jusque 30km en speed-pedelec

Pourquoi un BYPAD ?

La méthodologique BYPAD propose :

- Un processus standardisé dans le cadre d'un projet de recherche européen (FGM Amor, 1999)
- Une approche globale et intégrée du vélo centrée sur le **vélo utilitaire**
- Quatre stades d'avancement

Elle permet :

- Une dynamique de **concertation** et de **consensus** entre **représentants politiques, de l'administration et des usagers**

Pro Velo

TRIDÉE

CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Pourquoi un BYPAD ?

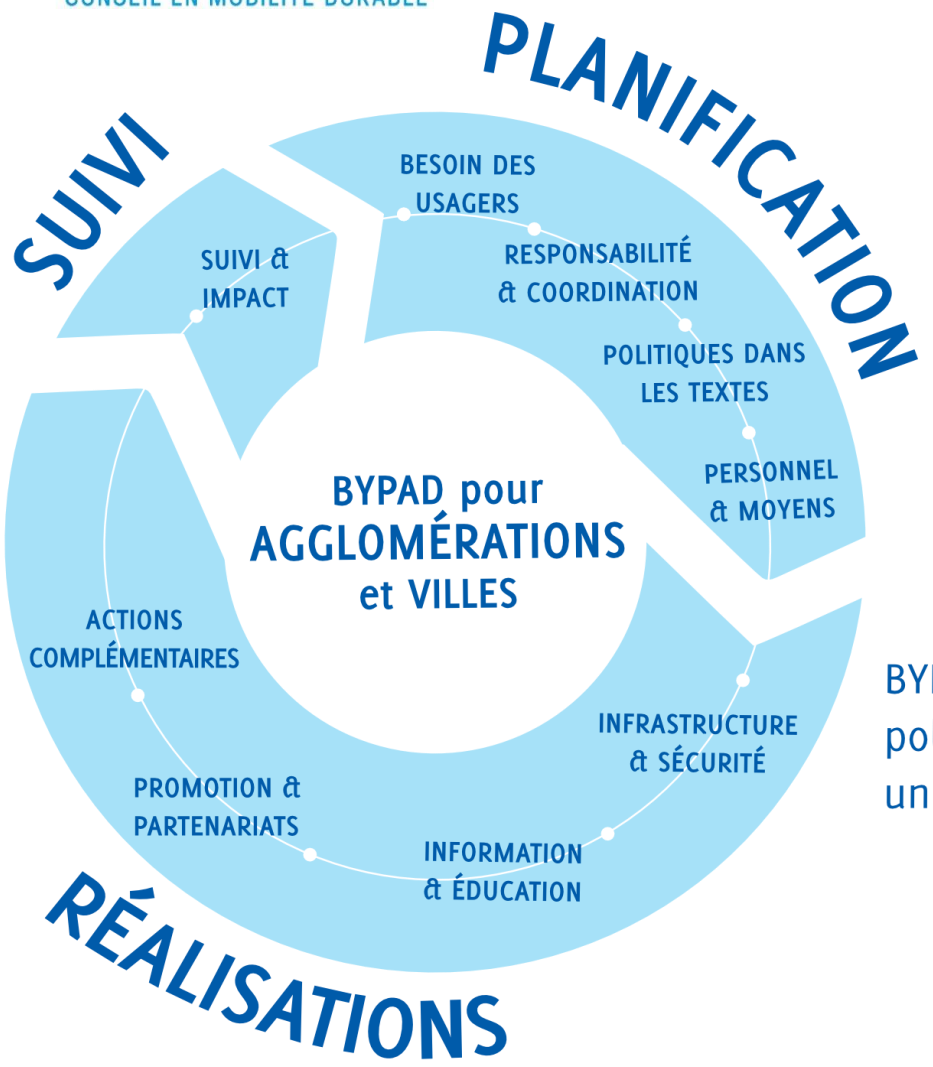

Mener une politique vélo cohérente et efficace implique :

- De comprendre les besoins des usagers
- De mesurer les évolutions…
- … sur base d'un état des lieux préalable

BYPAD considère la politique cyclable comme un processus dynamique.

BYPAD

BICYCLE POLICY AUDIT

Depuis 1999!

Pourquoi un BYPAD ?

Pro Velo TRIDÉE CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

à différents moments de l'avancement de la mise en œuvre de la politique vélo

(ex. ci-dessous : Région de Bruxelles-Capitale)

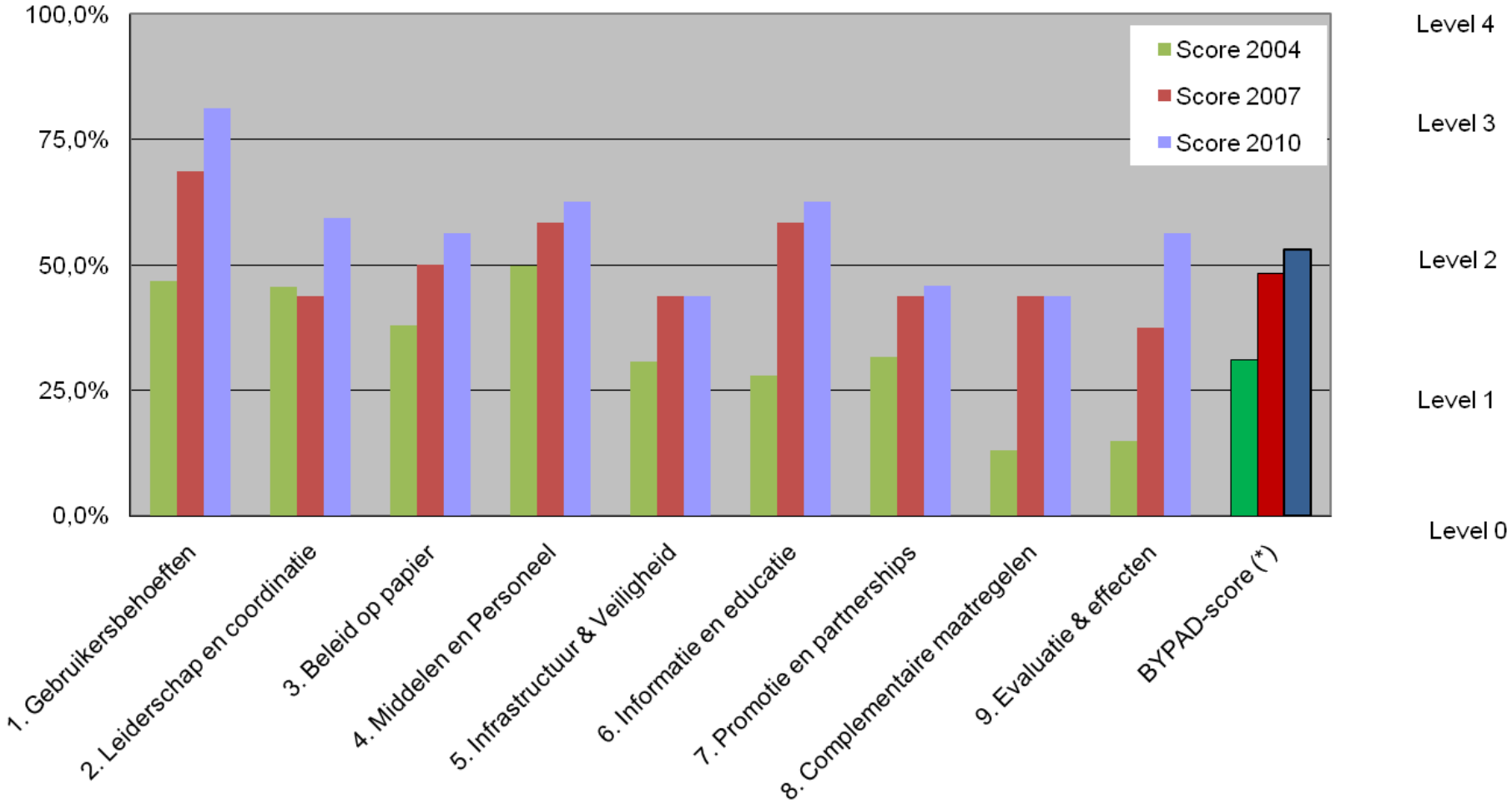

Pro Velo
TRIDÉE
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Comment faire un audit et un plan vélo ?

Déroulement de la mission

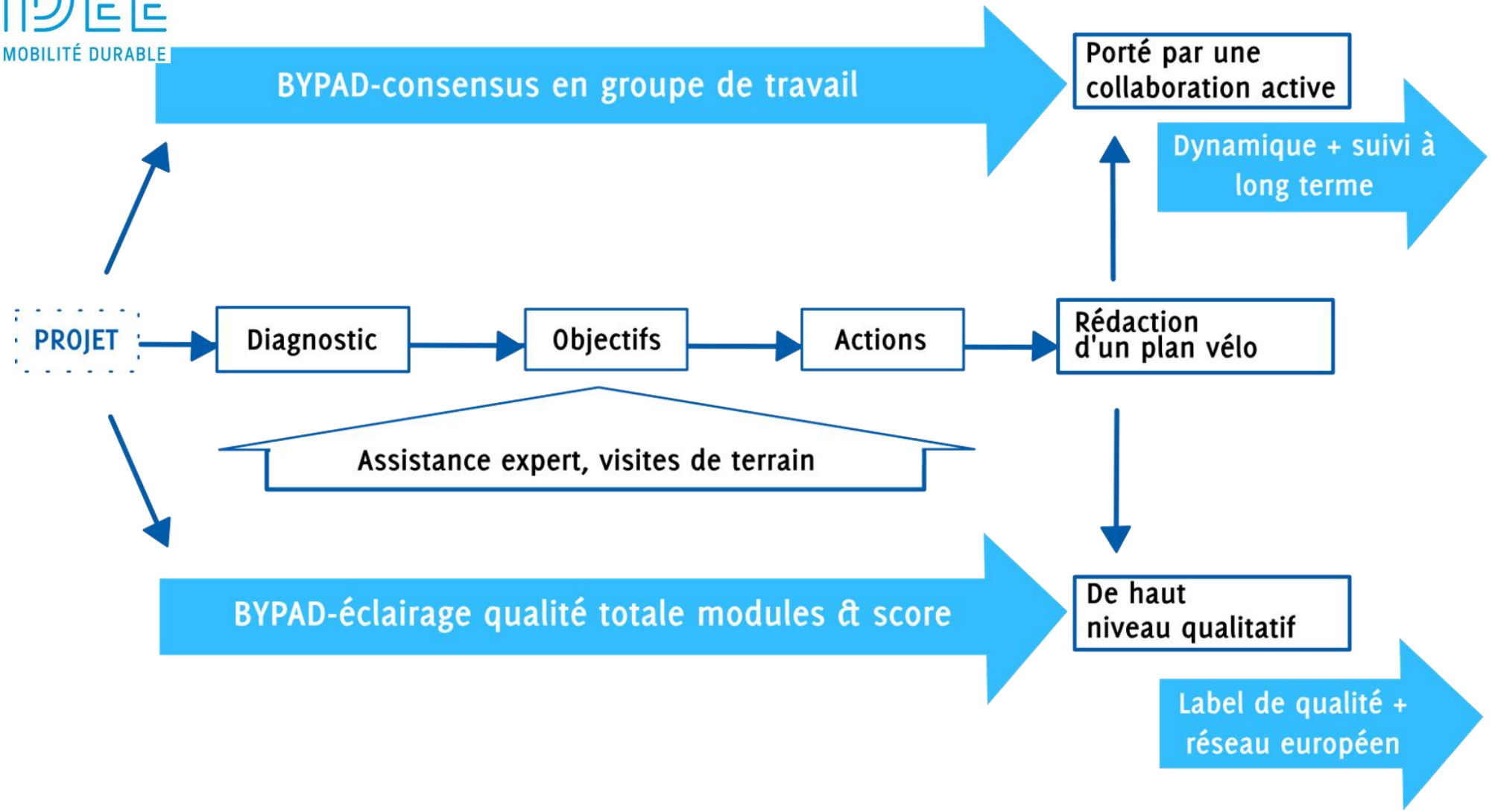

Pro Velo
TRIDÉE
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Déroulement de la mission

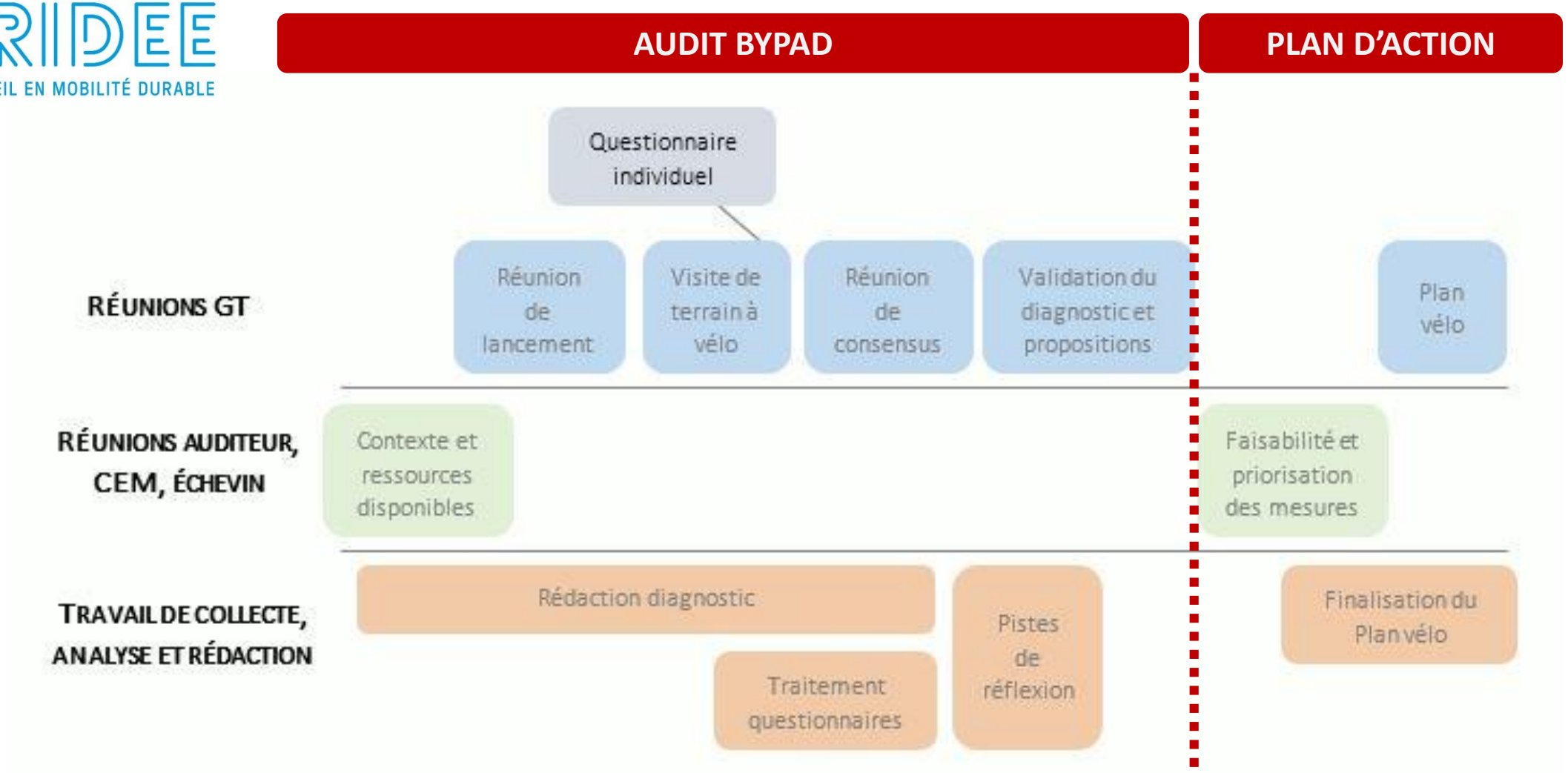

Prochaines étapes

1. Réunion préparatoire avec la Commune
2. Visite de terrain (TRIDÉE /Pro Velo + CEM+ GT)
   - Itinéraire à valider
3. Remplir le questionnaire (délai: 2 semaines)
4. Réunion de consensus (TRIDÉE /Pro Velo + CEM+ GT)
5. Rédaction du diagnostic et des pistes d’action (TRIDEE/Pro Velo)
6. Réunion finale

Prochaines étapes:
1) Réunion préparatoire avec la Commune

- Discussion sur le contexte et la politique cyclable
- Confirmation des dates prochaines de réunions et visite

Prochaines étapes:
2) Visite de terrain

Proposition d'itinéraire :

Se faire une idée du vécu du cycliste → simple usager vélo!

Est-ce que ça donne envie de faire du vélo?

⇒ Parcourir le centre à vélo

⇒ Liaisons centre – villages et villages-villages

⇒ Visite de quartiers variés:
résidentiel / commercial / espace vert / infra sportif / entreprises

⇒ … autres endroits?

- Voir les réalisations de la Ville **et** les points noirs **et** les aménagements envisagés
- Attention à l'entretien et au stationnement vélo

3) Réunion de consensus

Réunion de consensus - Un processus participatif

- L'état des lieux doit refléter le consensus entre acteurs: citoyens, techniciens et élus
- Chacun complète le questionnaire et motive ses réponses
- L'auditeur anime une réunion dont l'objectif est de dégager une vision partagée

Pro Velo

TRIDÉE

CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Un questionnaire standardisé

Question 12 Module 5. Infrastructure **5.3**

Comment l'offre en stationnement vélo est-elle développée?

ATTENTION: indiquer un niveau N implique que l'on satisfait aussi les niveaux inférieurs

Niveau	0	☐	**Aucune offre de stationnement vélo**
Niveau	1	☐	**Arceaux en rue placés de manière aléatoire au centre ou en réponse à des demandes occasionnelles. Intégration de l'obligation d'un local vélo pour tout nouveau bâtiment dans le règlement communal d'urbanisme**
Niveau	2	☐	**Approche opportuniste: arceaux placés lors de réaménagements.**
Niveau	3	☐	**Programmation soutenue d'installation d'arceaux en rue, de parkings couverts et sécurisés aux nœuds de transports en commun, et de parkings vélos pour habitants en zones résidentielles.**
Niveau	4	☐	**Planification continue du stationnement vélo: étude et suivi de l'offre et de la demande (comptages).**

Pro Velo
TRIDÉE
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE

Question 2 **Module 1. Besoin des usagers** **1.2**

Quelles sont les possibilités pour les cyclistes de participer activement au processus décisionnel de la politique de mobilité?

ATTENTION: indiquer un niveau N implique que l'on satisfait aussi les niveaux inférieurs

Niveau	0	☐	**Aucune possibilité**
Niveau	1	☐	**Uniquement s'ils exercent une pression suffisante**
Niveau	2	☐	**Occasionnellement impliqués à la demande de la commune dans des projets ciblés. Possibilité pour l'usager de communiquer des plaintes/propositions mais sans procédure de suivi.**
Niveau	3	☐	**Dans le cadre de réunions régulières (usagers, fonctionnaires, politiciens, experts). Possibilité pour les cyclistes d'amener des points à l'ordre du jour.**
Niveau	4	☐	**Implication systématique des cyclistes dans le cadre de la conception de l'avant-projet, et dans toute décision liée à la politique cycliste**

4) Rédaction du rapport de diagnostic

Rédaction rapport d'audit par les auditeurs :

- Un diagnostic d'approche transversale et de terrain
- Un rapport d'audit synthétisant les forces et faiblesses de la commune en matière de politique vélo, sur base des documents fournis et des échanges de la réunion de consensus

5) Rédaction des pistes d'actions + Réunion

Rédaction des pistes d'actions par les auditeurs:

- Un document qui développe les **actions identifiées par le groupe d'évaluation**
- Concertations ponctuelles
- **Validation par le groupe d'évaluation**
- A transformer en plan d'actions opérationnalisé
- présenter au **Collège** et Conseil communal

Prochaines étapes

Audit BYPAD	Mois 1				Mois 2				Mois 3			
1. Tâches préparatoires												
- Réunion préparation avec le conseiller en mobilité												
- Analyse des informations & données récoltées/présentées par le CEM												
- Composition du groupe de travail												
2- Evaluation individuelle de la politique cyclable												
- Réunion de lancement avec le groupe de travail (GT1) : prépa, prestation, compte-rendu (visio conférence)												
3. Visite de terrain												
- Visite de terrain, prise en compte des remarques et suggestions												
4 - Réunion de consensus												
- Envoi des questionnaires et collecte des réponses												
- Analyse des questionnaires complétés												
- Réunion 2 : préparation, prestation, compte-rendu												
- Rédaction du rapport intermédiaire												
5 - Pistes de réflexions vers le plan vélo												
- Formulation des pistes d'action												
- Réunion 3 : préparation, prestation, compte-rendu												
- Rédaction plan vélo												
6 - Rapport final et certificat BYPAD												
- Elaboration du rapport BYPAD final												
- BYPAD-certificat (300,00 €)												

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 15 juin 2021

Groupe de Travail « Perwez Cyclable »
Réseau cyclable existant et projeté
Avis des participants – *Synthèse des avis reçus*

1. Cartes uMap

Les cartes sont disponibles sur uMap à cette adresse :
https://umap.openstreetmap.fr/fr/search/?q=perwez

Cliquez sur les liens ci-dessous pour un accès direct aux différentes cartes communales :

- Réseau cyclable existant et projeté
- Zones 30
- Aménagements prioritaires

Les itinéraires et aménagements existants reprennent :

- Les zones d'intérêt (avec photos associées) ;
- Les pôles intermodaux ;
- Les 13 itinéraires cyclables perwéziens existants auquel s'ajoute la Transperwézienne ;
- Les itinéraires points nœuds mis en place par la Province du Brabant wallon et repris en jaune ;
- Les aménagements cyclables existants : RAVeL, les F99c, les voies centrales banalisées, … (les différents types d'aménagement existants sont identifiables par une couleur dans les teintes de bleu);
- Les stationnements vélo existants apparaissent en bleu.

Pour ce qui relève du réseau projeté :

- **Les aménagements cyclables projetés sont repris en vert** (variation de vert en fonction du type de marquage sur les tronçons).
- **Les itinéraires cyclables projetés** sont repris en rose.
- **Les stationnements vélo projetés** apparaissent également en vert.

Carte zone 30 :

- **La carte « zone 30 »,** avec les aménagements existants et projetés.

2. Avis des participants

5 participants au groupe de travail « Perwez Cyclable » organisé en mai/juin 2021 ont transmis leur avis. Vous trouverez ci-dessous la synthèse qui en résulte.

a) Quel est votre avis sur l'existant ? Y a-t-il des corrections à apporter aux cartes uMap ?

Corrections

- **Quid zone 30 prévue autour de la ferme de la petite Cense à TLB** (→ PCM) ?
- **Le détail des aménagements prévus n'est pas repris sur les cartes** → amélioration utile + Demande d'un lien visible entre les data (à droite de la carte) et les points indiqués sur la carte.
- **Ensemble de corrections** reprises en annexe A (dossier établi par J. Luyckx).

Avis

- ✓ **Plusieurs réseaux cyclables balisés et complémentaires** (RAVeL 147, EuroVélo 5, réseau points-nœuds du Bw, Transperwézienne, réseau cyclable communal – 13 itinéraires, trajets TEC-Express).
- ✓ **Signalisation propice aux usagers lents sur certains tronçons** (F99c – Chemins réservés, F45b – Impasses débouchantes, bandes cyclables suggérées, Sens Uniques Limités).
- ✓ **3 chemins de terre réhabilités pour les vélos** (chemin n°1 de Jodoigne en F99c, Drève de Limelette en F45b et chemin n°3 de Gérondal en F99c).
- ✓ **1 chemin réellement interdit aux véhicules automobiles** (barrière fermée sur le chemin n°3 de Gérondal).
- ✓ **Sensibilisation et dynamique :** Beau Vélo de RAVeL, articles dans Perwez info, dynamique vélo (PCM/Wallonie cyclable/CLDR/GT Perwez Cyclable), rangs-vélo, brevet cycliste, prime communale pour l'achat d'un vélo, salon du vélo (électrique).
- ✓ **Contexte :** relief plat et réseau de chemins de remembrement étendu.
- ✓ **Présence d'abris vélo** mais de qualité variable et non généralisé.
- ✓ Mise en route de **bornes de location de vélos électriques**.
- × **Traversées non sécurisées des N29 et N243** + vitesse élevée sur la N29 (90 km/h). – X4
- × **Trafic automobile illicite sur les chemins réservés** (F99c).
- × **Maillons essentiels du réseau cyclable perwézien inachevés** (p.ex. chemin du Long Pont).
- × **Très faible usage du vélo** par la population perwézienne (ainsi que par les élus).
- × **Perception du danger que constitue le vélo** (surtout pour les enfants et les seniors).
- × **Décalage entre volonté politique et réalité du terrain** (itinéraires « sécurisés », chemins « réservés »), telle que vécue au quotidien par les usagers lents (infractions chroniques aux F99c et traversées non sécurisées).
- × **Résistance au changement** / Difficulté d'abandonner sa voiture pour le vélo.
- × **Image négative du vélo** : "vélo = écolo / bobo" (<-> « ma réussite sociale = ma BMW, mon nouveau job = ma nouvelle bagnole »).
- × **Plusieurs sens uniques encore non SUL** (rues des Brasseurs, de Brabant, de l'Eglise, Pahaux).
- × **Lacunes dans l'entretien de la voirie** - Gestion de Betterstreet non optimale.

- ✗ **Pression automobile en croissance continuelle**, menant à la saturation des axes routiers et générant le trafic de fuite par la campagne, souvent illicite (F99c).
- ✗ **SPW frileux par rapport aux aménagements cyclables** (ex. PCM / traversée de chaussées).

b) <u>Quel est votre avis sur le réseau cyclable projeté ? Y a-t-il des modifications à apporter ?</u>

? Quel est l'aménagement cyclable projeté entre Wastines et Orbais (via Odenge → Rues d'Opprebais, Simon, d'Odenge et Trémouroux) ?

! Attention à **ne pas faire un balisage/marquage excessif** au vu du coût engendré pour leur entretien et des pollutions (visuelles/peintures toxiques) que cela peut engendrer. Anticiper les coûts d'entretien pour chaque marquage. – X3

! **Le marquage au sol ne constitue pas un aménagement pour les cyclistes** (vu le coût et son entretien, voir point précédent). Il faut cibler des liaisons séparées du trafic routier autant que possible et les faire respecter (pas de trafic automobile illicite). – X2

! **Ne pas créer de chemins réservés F99c partout et sans discernement** :

- Les éviter dans les quartiers ou rues villageoises (contre-exemple à la rue des Jardins à Malèves);
- Les éviter dans les pôles qui attirent les automobilistes (contre-exemple à la Ferme de Seumay avec le Manège enchanté).

! **Il est important d'entretenir l'existant** avant de prévoir de nouveaux aménagements complémentaires. Proposition :

- Priorité 1 = Itinéraires cyclables existants ;
- Priorité 2 = Réseau points-nœuds ;
- Priorité 3 = Transperwézienne ;
- Priorité 4 = Le reste, en fonction des budgets disponibles et de la capacité des services communaux à assurer l'entretien des aménagements/marquages.

! **Les chemins réservés ne doivent pas servir au trafic de fuite**.

! **Le marquage sur voirie dégradée est non recommandé**, voire dangereux (exemple rue du Parc de Malèves).

! Veiller à **maintenir l'homogénéité du nouveau balisage** avec ce qui existe déjà (itinéraires cyclables communaux et réseau points-nœuds).

! **Attention à la terminologie** : les termes « chemins réservés », « en site propre » ou « sécurisés » ne sont pas toujours utilisés de manière adéquate.

! **Cohérence dans les discours** : encourager la pratique du vélo va de pair avec le fait de décourager l'usage de la voiture → Incohérent avec les panneaux à l'entrée de Perwez qui encourage à s'y garer.

! **Penser « vélo » pour la déviation du trafic lors de travaux de voirie**.

- ✓ **L'idée d'étendre le réseau** (par des cheminements complémentaires marqués au sol notamment) **est perçue positivement**.
- ✗ **Trafic de fuite existant rue de Malèves** (Malèves vers Orbais) qui rend ce tronçon dissuasif (notamment pour les enfants qui veulent aller à l'école).
- ✗ **Trop peu d'utilisation des voies centrales banalisées et des chemins réservés**.
- ✗ **Zones 30 et limitations de vitesse trop peu utilisées**.

- Il est **inutile de mettre du marquage sur des chemins de remembrement peu utilisés par les automobilistes** (chemins bétonnés en jaune pointillé au nord-ouest de Malèves). Le marquage est nécessaire sur les tronçons où la cohabitation cycliste/automobiliste est inévitable.

c) <u>Y a-t-il des besoins d'aménagements de voiries plus conséquents nécessitant un financement conséquent ?</u>

- Pistes cyclables séparées le long des voiries régionales, notamment un piste cyclable le long de la N243 entre Perwez centre et le Delhaize (avec espace piéton et impossibilité de stationnement). – X3
- **Sécurisation des traversées de voirie régionale** (par de réels aménagements, p.ex. des ilots centraux, et pas simplement du schlammage coloré) – X3

  Et notamment : traversées <u>véritablement</u> sécurisées à 5 croisements de la N29 (Coquiamont, Bigourdan, Béguinage, Chêne, parking de covoiturage de la sortie 11 de l'E411) et à 2 croisements de la N243 (entre la rue des marronniers et chemin n°3 de Gérondal – Ferme du Gasi ainsi qu'au carrefour du club de Hockey Le Jaguar).

  + Demande d'apposer un **panneau « danger » sous le balisage cyclable à l'approche des traversées de voiries régionales** pour avertir les cyclistes.
- Chemin traversant les étangs du Long Pont entre Perwez et Grand-Leez et son balisage (manquant vers Thorembais-Saint-Trond).

d) <u>Y a-t-il d'autres types de projets nécessaires (services, sensibilisation, stationnement, …) ?</u>

- **Stationnements vélo de qualité** (au niveau des commerces/supermarchés, des pôles d'activités de Perwez, du parking de covoiturage de l'E411, le Perwex, le Kibboutz et autres salles de village, place de la Gare, …). – X3
- **Développement des zones 30 et adaptation des vitesses**. X3

  Propositions :

  - Noyaux villageois, voiries de collecte et de desserte locales en agglomération → 30 km/h ;
  - Voiries de liaison locale à 50 km/h en agglomération (sauf configuration difficile ou enjeux particuliers : p.e. le début de la rue Saint Roch à PwC, la rue de l'Intérieur à TST, la rue de Thorembais à MSMW, la rue Emile Masset à TLB qui passeraient toutes à 30 km/h) ;
  - Voiries primaires et secondaires à 50 km/h en agglomération et à 70 km/h hors de celles-ci ;
  - Voiries régionales, à plus de 1km des zones urbanisées et des carrefours → 90km/h ;
  - Mesures particulières partout où la situation le justifie :
    - Limitation de circulation des poids lourds et renvoi systématique de ceux-ci vers les voiries de liaison régionales ;
    - Dispositifs de ralentissement ciblés ;
    - Zones "résidentielles" à 20 km/h ;
    - Statut "Excepté circulation locale" répercuté dans les applications GPS.

- **Plus grande utilisation des chemins réservés** (F99c) par les usagers ciblés **et réduction de leur usage illicite par le trafic automobile**. – X2

  Propositions d'axes de travail :

  - Information et sensibilisation (plan de communication, campagnes de sensibilisation avec les gardiens de la paix, rappel de la signification des panneaux F99c) ;
  - Infrastructures (obstacles infranchissables en milieu de tronçon – bloc de bétons, potelets, barrières avec badge si électricité disponible → Drève de Limelette ?, poteaux à mémoire de forme → Bas de la rue Longue Vallée ?, … –) ;
  - Répression (opérations « coup de poing » avec sensibilisation, puis verbalisation et surtout échos médiatiques).

- **Actions de sensibilisation/de communication en vue d'encourager la pratique du vélo** + Montrer l'exemple. Avoir un **discours positif et encourageant** (« le vélo c'est la liberté », c'est agréable, …), pas un discours répressif ou dissuasif (amende aux cyclistes qui roulent trop vite, danger du vélo, …). – X2
- **Plus grande utilisation des chaussées à voie centrale banalisée et sensibilisation à la manière de les utiliser** (Perwez info, site internet communal, FB, …).
- **Eclairage dynamique et intelligent** des chaussées à voie centrale banalisée.
- **Poursuivre la mise en place des Sens Uniques Limités** → Rue de l'Église à MSMW, rue de Brabant à PWc, tronçon nord de la rue de Pahaux à PWc et rue des Brasseurs à PWc.
- **Achever la mise en place des impasses débouchantes** (F45 et F45b), par la signalisation ad hoc (→ F45b Avenue Général Jadot et F45 rue du Presbytère) et la réhabilitation de certains sentiers déjà marqués mais non entretenus ou privatisés (→ Chemin n°1 de Jodoigne à TST et Chemin N°1 de Gilly à TLB).
- **Remplacer les potelets du RAVeL-147 par des chicanes ou potelets métalliques, plus solides.**
- **Placer une goulotte (rail) ou un plan incliné sur les marches rue de la Frête** pour pouvoir accéder au RAVeL avec un vélo.
- **Panneaux « Perwez » pour souhaiter la bienvenue aux cyclistes arrivant à Perwez**, notamment sur le RAVeL.
- **Entretenir la signalisation lorsque des problèmes/défauts sont signalés** par les citoyens (betterstreet).
- **Renseigner les itinéraires transcommunaux** vers les communes et pôles voisins.

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

FRW

Le 23 juin 2021

Groupe de Travail « Perwez Cyclable »
Le mardi 22 juin 2021, sur Zoom
Réunion N°2 - Compte rendu

Participants :

- *Pour les **citoyens** (9 pers.) : Jean-Marc ALDRIC, Valérie BUIS, Frédéric DELVIGNE, Pierre DRIJVERS, Hugues GENARD, Jacques LUYCKX, Nadine RAUCENT, Jean-Claude SABAUX, Helena VERRIER*
- *Pour le délégué de la **CCATM** : Etienne COOLS*
- *Pour le **Collège communal** de Perwez : Véronique DE BROUWER (échevine de la Mobilité et du Développement rural)*
- *Pour **l'administration communale** : Guillaume WUIDAR (représentant des services travaux/urbanisme), Nathalie GILISSEN (agent Mobilité)*
- *Pour **le bureau d'études chargé de l'audit cyclable** : Martin STOCK (Pro Velo) et Chloé MISPELON (Tridée)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Donatienne BLANJEAN, Marie MULLIGAN, Alice RENQUET (GAL Culturalité), Thibaut ULLENS, Patrick VANDERMAESEN*

Annexe :

- *Annexe 1 – Présentation GT Perwez Cyclable*
- *Annexe 2 – Présentation Pro Velo/Tridée et audit cyclable*
- *Annexe 3 – Synthèse de l'avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté de Perwez*

Ordre du jour :

- Accueil et introduction (5')
- Présentation de Pro Velo/Tridée et de l'audit cyclable BYPAD (30')
- Point d'informations sur les projets « cyclables » sur voiries régionales (10')
- Retour de l'avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté ainsi que sur les projets suggérés (10')
- Temps d'échange (30')
- Suites et divers (5')

---

1. Accueil et introduction

Michaël PLUIJGERS, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie tout particulièrement l'ASBL chargée de réaliser l'audit cyclable (Pro Velo et Tridée) pour leur présence. Il présente l'ordre du jour de la réunion.

Les objectifs de cette deuxième rencontre du GT sont de :

- Préciser le projet 17 du PCDR « pistes cyclables stratégiques » (définir s'il y a des tronçons à aménager ou réaménager, lesquels et dans quelle priorité) ;
- Avancer la réflexion du plan d'actions « Perwez Cyclable » dans le cadre du comité de suivi WalCy.

Il rappelle les différences et complémentarités entre les financements du PCDR et les financements « Wallonie Cyclable » en matière de projets cyclables. En l'occurrence, les financements PCDR (plafond de financement de 850K€ par projet) couvriront des aménagements conséquents sur le domaine communal (tronçons à asphalter, voiries, pistes cyclables en dur, ...) tandis que les financements WalCy (plafond de financement de 375K€ pour l'ensemble des projets) couvriront les aménagements plus légers (marquage, signalisation, stationnement, sensibilisation, …).

Les possibilités d'actions sur voiries régionales seront somme toute limitées (pour compléter un itinéraire cohérent ou en raccordement), les pistes cyclables et traversées sur voiries régionales étant en effet intégrées dans le « PLAN INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ POUR TOUS » du SPW, que Véronique DE BROUWER précisera ensuite.

Pour rappel, la première réunion du GT a essentiellement été consacrée à la présentation du réseau cyclable actuel et projeté à Perwez via la plateforme cartographique « uMap ».

Martin STOCK et Chloé MISPELON vont maintenant présenter l'audit cyclable qui démarre dans le cadre de « Perwez, Commune pilote Wallonie Cyclable ».

2. Présentation de Pro Velo/Tridée et de l'audit cyclable « BYPAD »

(Cfr. Présentation en annexe 2)

Martin STOCK présente ce soir l'audit BYPAD et le plan vélo qui seront menés pendant environ trois mois à Perwez. Dans le cadre de WalCy, Pro Velo réalise plusieurs audits pour les communes du Brabant wallon, en collaboration avec Chloé MISPELON de TRIDEE, un bureau d'études spécialisé en mobilité durable.

Martin STOCK explique les raisons pour lesquelles il est nécessaire de réaliser un audit de la politique cyclable ainsi que la **méthodologie BYPAD**. Cette approche standardisée dans le cadre d'un projet de recherche européen est axée sur le vélo utilitaire et repose sur une analyse en 4 niveaux d'intégration (stades d'avancement). Une dynamique de concertation et de consensus entre représentants politiques, administration et usagers se mettra en place pour réaliser l'audit.

Mener une politique vélo cohérente implique un processus dynamique cyclique (planification, réalisations, suivi.) Il est recommandé que l'audit soit réévalué tous les 4 à 5 ans.

Le déroulement de la mission suit les stades suivants : diagnostic > objectifs > actions > rédaction d'un plan vélo. Si les deux auditeurs portent un regard critique sur la politique cyclable et encadre le plan d'actions collaboratif, c'est au groupe de travail que revient la détermination du niveau d'intégration (par consensus).

Suite à la réunion de lancement (ce jour), une rencontre aura lieu jeudi 24 juin avec la Commune pour saisir le contexte et disposer des ressources disponibles. La prochaine étape consistera en une visite de terrain à vélo dans le courant du mois de juillet (date à fixer et itinéraire à valider permettant de se faire une idée du vécu du cycliste). Suite à la visite, un questionnaire sera distribué aux participants pour évaluer la politique cyclable sur les 4 niveaux (délai de réponse : 2 semaines).

Une réunion de consensus aura lieu fin août pour présenter les résultats et déterminer le score final à donner. L'auditeur rédigera alors le diagnostic et proposera des pistes d'actions pour la politique cyclable. Ces actions se structureront en quatre parties : rouler à vélo (infrastructures), vélo à l'arrêt (stationnement), ancrage du vélo dans la commune et encouragement du vélo. Une validation du diagnostic et des propositions d'actions aura ensuite lieu avant la réunion finale.

Michaël PLUIJGERS précise aux participants que ces deux réunions de GT « Perwez cyclable » ont eu lieu avant l'audit car les échéances du PCDR obligeait la Commune à déterminer les pistes cyclables stratégiques du lot 1 avant l'été. Pour autant, il n'y aura pas de doublon : tous les éléments de diagnostics et les réflexions reçues ont été envoyées à l'auditeur qui en tiendra bien compte dans son analyse.

Remarques et questionnements :

- **Un participant demande à l'auditeur s'il est possible d'avoir plus de citoyens pour la visite à vélo et pour répondre au questionnaire même si le GT est ensuite limité à quelques personnes ? Selon lui, plus il y a de citoyens, plus le panel de réponses est intéressant et proche de la réalité.**
  - ↳ *Martin STOCK répond que le questionnaire sert avant toute chose de base à la discussion du GT. Si l'on demande à davantage de citoyens de faire la visite, ils devraient en toute logique participer ensuite au GT pour expliquer leurs choix. Dans le but d'avoir un meilleur débat et d'avancer plus facilement, il est nécessaire de limiter le processus à quelques personnes. Chloé MISPELON précise que la discussion se mène sur des critères très précis et objectivés et pas sur un ressenti subjectif. Il n'y aura pas de moyenne des réponses qui sera appliquée. Il s'agit de placer un curseur « technique » pour pouvoir avancer.*
  - ↳ *Véronique DE BROUWER explique que le nombre restreint de personnes concerne cet audit précis. PRO VELO et TRIDEE ont été choisis sur base d'un marché commun et la Commune en est ravie. Le comité de suivi WalCy restera lui plus ou moins au nombre actuel et les démarches se nourriront mutuellement. Enfin, la Région demande une réalisation sur un calendrier serré. C'est pourquoi il faut programmer une partie de l'audit pendant les vacances.*
- **Un participant se demande si c'est possible d'intégrer davantage l'existant car les diagnostics PCM, WalCy et PCDR amènent déjà beaucoup d'éléments. Peut-on gagner du temps en allant davantage droit au but, vers du concret ? Cela répondrait à l'écueil des grandes vacances.**
  - ↳ *Martin STOCK explique qu'en effet plusieurs diagnostics ont été réalisés et prémâchent le travail des auditeurs. Tous les documents, y compris ceux du PCM, ont déjà été communiqués à Pro Velo et TRIDEE. Cela étant dit, BYPAD est une évaluation plus qu'un diagnostic. Le processus n'implique que trois réunions et c'est important de respecter cette méthode dans le cadre du marché commun. L'évaluation BYPAD donnera un regard à instant T et permettra de réévaluer la situation dans quelques années, d'où son intérêt.*

3. Point d'informations sur les projets cyclables sur voiries régionales

Véronique DE BROUWER explique que beaucoup d'idées de projets et remarques remontées à la Commune concernent les voiries régionales. Les deux chaussées présentent sur le territoire répercutent les plus gros problèmes, dus en partie aux traversées de chaussées dangereuses.

❖ Piste cyclable le long de la N243 (PWc → Rond-Point Action)

La deuxième partie de cette piste cyclable le long de la N243 est inscrite dans le Plan « Infrastructures et Mobilité Pour Tous » de la Région (plan INFRA). Il n'y a pas encore de timing

précis mais l'aménagement est prévu et inclus dans le plan actuel. Le budget est déjà réservé. La Région prendra en charge les travaux, en concertation avec la Commune.

- **Sécurisation des traversées de voiries régionales (3 carrefours + traversée vers le parking de covoiturage)**

La Commune travaille actuellement avec le cabinet du Ministre Henry et la Direction territoriale des routes sur l'amélioration de trois carrefours :

- Carrefour de la chaussée de Wavre à Orbais au croisement Trémouroux / terrain de hockey ;
- Carrefour sur la N29 avec l'avenue du Lieutenant Bigourdan ;
- Carrefour sur la N29 au croisement de la rue du Béguinage.

La Commune sera attentive à ce qu'une « vraie » traversée soit possible, en prenant exemple sur la nationale à Jodoigne où les carrefours sont sécurisés, avec un marquage très fort.

Par ailleurs, une demande de sécurisation de la traversée vers le parking de covoiturage a été faite à la Région (c'est un point important sachant aussi la présence de l'EuroVélo 5 - Via Romea Francigena).

- **Réduction de la vitesse sur la chaussée de Charleroi**

La Commune a demandé à la Région la mise à 70km/h sur la chaussée de Charleroi entre le rond-point de la ville de Wavre et le rond-point de Glimes.

- **Complémentarités du Plan INFRA avec les plans WalCy et PCDR en discussion**

Selon Véronique DE BROUWER, le Plan d'actions WalCy pourrait répondre à plusieurs sécurisations de chaussées / traversées non étudiées pour l'instant, par exemple :

- La traversée de la N243 à hauteur de la rue des Marronniers (en attendant l'aménagement plus conséquent de la N243 à cet endroit).
- La traversée de la N29 à hauteur de la rue de la Chapelle et de la rue du Cochige entre TST et Orbais.
- La traversée de la N243 à hauteur du RAVeL (Perwez centre).
- La traversée de la N29 au niveau du parking de covoiturage de la sortie 11 de l'E411. Pour ce projet, il pourrait être intéressant d'évaluer la possibilité d'un financement via le Développement Rural, puisque cela concerne la continuité de l'aménagement bi-bande réalisé dans le cadre du PCDR précédent.

Les traversées de la N29 au niveau de la rue du Chêne et de la rue de Coquiamont ont également été suggérées par des membres du GT (voir synthèse des avis en annexe 3). Il serait utile d'évaluer la pertinence et les possibilités de réaliser des aménagements à ces carrefours en fonction des autres projets de sécurisation des traversées sur la N29 prévus.

Remarques et questionnements :

- **L'utilisation du réseau cyclable de Perwez est freinée par l'absence de traversée sécurisée le long des voiries régionales. Le modèle présenté ici est idéal si la Région réalise bien les travaux. Néanmoins, le plan WalCy n'interdit pas que l'on fasse des aménagements sur voiries régionales. Il ne faudrait donc pas écarter cette possibilité notamment au parking de covoiturage ainsi qu'au niveau de la rue des Marronniers.**

  ↳ *Véronique DE BROUWER : trois traversées sont d'ores et déjà acquises par le Plan INFRA de la Région, en plus de l'aménagement de la N243 entre PWc et le rond-point Action. Il ne faudra donc pas agir dessus. Pour les autres traversées, il est pertinent de réfléchir à des solutions. A noter que s'il faut demander un financement Wallonie Cyclable pour se faire, cela ne peut se faire que de manière exceptionnelle.*

- **Pourrait-on agir sur la traversée de la N243 pour rejoindre le centre sportif ? C'est crucial pour profiter pleinement du tronçon rénové via l'ancien PCDR venant des campagnes derrière le Delhaize.** Autrement ce tronçon aurait été asphalté un peu pour rien. On pourrait aller un pas plus loin pour traverser cette chaussée.
  - ↳ *Un autre participant abonde en ce sens. Des travaux méritoires ont été réalisés mais il manque une partie. Il faudrait continuer ces tronçons.*
  - ↳ *Michaël PLUIJGERS explique que cette traversée devrait être prise en compte dans le réaménagement de la N243. Il faudrait donc insister auprès de la Région sur l'importance de réaliser cette traversée.*
- **Un autre point noir se situe au rond-point de la Ville de Wavre (forte insécurité sur la chaussée de Wavre en venant d'Orbais vers Perwez, lorsqu'il faut quitter la piste cyclable pour retourner sur la voirie), et dans l'autre sens également avec la piste cyclable passant derrière des places de parking (danger des voitures qui ne remarquent pas les cyclistes).**
  - ↳ *Etienne COOLS répond que sur la chaussée, le marquage a en effet disparu quand la route a été refaite.*
  - ↳ *Véronique DE BROUWER précise qu'en effet rien n'est indiqué et qu'il est nécessaire de continuer après le rond-point des vaches pour traverser de manière sécurisée. La signalisation est mal faite et le plan WalCy pourrait peut-être agir dessus.*

Michaël PLUIJGERS clôture ce point d'information et d'échanges en apportant une précision sur la vision FAST de la Région qui souhaite opérer un transfert modal important de la voiture individuel vers les autres modes de transport. L'usage du vélo devrait être multiplié par 5 d'ici 2030 et la Région a prévu des budgets conséquents pour atteindre cet objectif. Les discussions se poursuivront avec l'audit cyclable et dans le cadre du comité de suivi WalCy.

4. Retour sur l'avis des participants sur le réseau cyclable existant et projeté ainsi que sur les projets suggérés

Les participants ont eu la possibilité de réagir entre la première et deuxième séance du GT sur le réseau cyclable existant et projeté qui leur avait été présenté, disponible sur uMap à cette adresse : **https://umap.openstreetmap.fr/fr/search/?q=perwez**

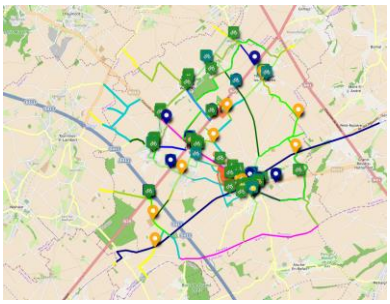

Réseau cyclable actuel à Perwez

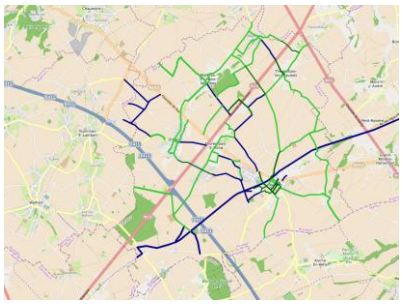

Réseau cyclable projeté

Cinq participants ont remis des avis sur les quatre questions suivantes :

a. Quel est votre avis sur l'existant ? Y a-t-il des corrections à apporter aux cartes uMap ?
b. Quel est votre avis sur le réseau cyclable projeté ? Y a-t-il des modifications à apporter ?
c. Y a-t-il des besoins d'aménagements de voiries plus conséquents nécessitant un financement conséquent ?
d. Y a-t-il d'autres types de projets nécessaires (services, sensibilisation, stationnement...) ?

5. Temps d'échanges

❖ Avis sur le réseau cyclable existant et corrections à apporter aux cartes uMap

Michaël PLUIJGERS explique qu'une quinzaine de corrections ont été apportées par les participants, auxquelles il convient d'ajouter une demande d'amélioration du visuel uMap et un recensement de différents atouts/faiblesses en matière de cyclabilité à Perwez et qui ont été envoyés à Pro Velo pour l'audit cyclable.

Guillaume WUIDAR précise que les corrections demandées ont été apportées, sauf en ce qui concerne le fond de carte (dépendant de uMap). Certains aménagements pourraient éventuellement apparaître même s'ils ne sont pas liés à des itinéraires (notamment F45b -> Chemins n°1 de Jodoigne à TST et Cortil de Villers à TLB). Un participant avait également fait part d'une question ergonomique. Il souhaitait qu'un numéro soit apposé pour retrouver l'aménagement / les tronçons plus facilement. Guillaume WUIDAR fera en sorte que l'identification visuelle soit facilitée.

❖ Avis sur le réseau cyclable projeté et modifications à apporter

Michaël PLUIJGERS relate les différents points d'attentions remontés par les participants *(cfr. Présentation en annexe 1).*

Remarques et questionnements :

- **Quel est l'aménagement projeté entre Wastines et Orbais ?**
  - ↳ *Guillaume WUIDAR : il s'agit d'une piste cyclable marquée avec chevrons et pictogrammes vélo ou d'une bande colorée le long de la voirie (voirie mixte vélo et voitures). Ce sont des éléments qui ont été proposés dans le cadre du PCM sur base de critères objectifs concernant la largeur de la voirie existante (celle-ci étant relativement étroite, peu d'autres possibilités d'aménagements distincts sont possibles).*
- ***Les chevrons sont-ils réellement utiles ?***
  - ↳ *Etienne COOLS explique qu'à Walhain lorsqu'il y a une crète sur la route, la Voie Centrale Banalisée est arrêtée pour encourager les automobilistes à reprendre leur position habituelle afin d'éviter tout risque de collision.*
  - ↳ *Guillaume WUIDAR propose que Pro Velo aide via son audit à jauger de l'utilité de ce type de marquage. Selon lui, ce type de marquage est intéressant sur des itinéraires structurants, car cela renforce la visibilité du cycliste auprès des autres usagers et augmente par conséquent leur sécurité. Pour le cas des voies centrales banalisées, ce ne sont malheureusement pas encore des aménagements intégrés au code de la route. Un certain nombre de recommandations liées à l'aménagement de ces voies existent et sont en cours au niveau de la Région dans le but de promouvoir un usage cohérent entre les différentes communes.*
- **En matière d'usage illicite, il apparait à présent primordial de considérer la situation du bi-bande au niveau du parking de co-voiturage. Chaque jour, des automobilistes l'empruntent alors qu'une barrière est disponible pour le réserver à l'usage du vélo et des tracteurs.**
  - ↳ *Véronique DE BROUWER : la problématique des chemins réservés (F99c) est réelle, importante et touche de nombreuses communes. Les solutions apportées sur quelques tronçons ne seront pas forcément pertinentes ou adaptables sur d'autres.*

Véronique DE BROUWER propose de programmer un GT spécifique aux chemins réservés (après la rentrée) avec les membres du Comité de Suivi WalCy qui le souhaitent. Des exemples inspirants de ce qui se fait ailleurs peuvent aider à trouver des solutions adaptées, en y réfléchissant tronçon par tronçon. Il lui semble utile de réserver un montant dans WalCy pour les F99c. Les zones 30 et limitations de vitesses sont également à l'étude et pourraient être discutées ultérieurement.

↳ *Jacques LUYCKX précise que des aménagements existent dans d'autres communes. Il communique son dossier de contribution au GT qui peut être téléchargé sur : https://www.dropbox.com/s/t7tc64r0657rszh/210610_Avis_reseau_cyclable_Perwez_existant_et_projete_Luyckx.pdf?dl=0. Des exemples, en Flandre notamment, et des illustrations d'aménagements pour les F99c y figurent.*

❖ **Besoins d'aménagements de voiries (investissements plus conséquents -> PCDR / Plan INFRA)**

Sur base de la synthèse, trois projets PCDR pourraient être identifiés :

- **Aménagement du chemin traversant les étangs du Long Pont (entre Perwez et Grand-Leez) →** *Priorité Lot 1, 2 ou 3 ?*
- **Marquage au sol pour certaines liaisons cyclables** *(en complément de Wallonie Cyclable ? Si non localisé à ce stade : lot 2 ou 3 ?)*
- **Continuité de l'ancien PCDR : traversée de la N29 au niveau du parking de covoiturage de l'E411 et traversée de la N243 pour rejoindre le centre sportif ?**

Jacques LUYCKX explique que le projet du chemin traversant les étangs du Long Pont relève d'une vision de différents GRACQ notamment ceux de Perwez et de Gembloux. Le niveau de priorité (lot 1, 2 ou 3) pourrait être acté au niveau de la CLDR. Michaël PLUIJGERS conclut que la réflexion sera donc poursuivie avec la CLDR.

❖ **Autres types de projets (services, sensibilisation, stationnement...)**

Michaël PLUIJGERS résume les suggestions émises qui seront reprises dans le cadre de WalCy :

- Stationnement vélo ;
- Zones 30 et limitations de vitesses ;
- Chemins réservés - F99C ;
- Discours positif en faveur du vélo ;
- Augmentation de l'usage des voies centrales banalisées avec éclairage dynamique/intelligent ;
- Développement des Sens Uniques Limités et finalisation du marquage et de l'accès des impasses débouchantes ;
- Panneaux « Bienvenue Perwez à vélo » sur le RAVeL ;
- Placement d'une goulotte ou d'un plan incliné sur les marches rue de la Frête ;
- Entretien de la signalisation… *(cfr. Présentation PPT en annexe 1).*

Remarques et questionnements :

- **Ce qui manque cruellement ce sont des stationnements vélo au niveau des commerces, et notamment au niveau des grandes enseignes. Il n'y a que celui de l'Intermarché qui est praticable. Il faudrait prévoir des actions sur les zones commerciales en incitant d'une manière ou d'une autre les commerces en ce sens.**

  ↳ *Un participant précise que le Perwex n'a pas non plus de range vélos.*

↳ *Véronique DE BROUWER répond qu'il fait partie des endroits à aménager.*

- **Véronique DE BROUWER demande au groupe si la programmation de formations pour se sentir plus en sécurité à vélo dans la circulation leur semble pertinente et intéressante ? Dans l'affirmative, des montants sont à prévoir dans WalCy (p.ex. pour les publics suivants : les élèves de Da Vinci, les sportifs ou encore des familles intéressées…)**
  - ↳ *Un participant répond que cela semble cadrer parfaitement avec les objectifs de WalCy et que cela parait pertinent à promouvoir.*
  - ↳ *Martin STOCK conseille vivement de le faire. Une étude a été faite récemment, la conclusion est que ces formations permettent de diminuer de 50% le sentiment d'insécurité (principal frein à la mise en selle).*
  - ↳ *Un autre participant trouve la proposition très intéressante. Sa femme qui a suivi la formation avec Véronique DE BROUWER l'a fortement appréciée et a pris de l'assurance à vélo.*
  - ↳ *Michaël PLUIJGERS suggère de récolter des témoignages des premiers participants pour promouvoir les prochaines formations.*

6. Suites et divers

- **Les trois projets identifiés pour le PCDR seront proposés à la CLDR.**
- **Continuité du GT : deviendra le Comité de Suivi « WalCy »** (pour ceux qui souhaitent continuer à suivre le Plan Communal Cyclable).
- **Audit cyclable → Appel aux volontaires pour participer aux trois rencontres. Les volontaires doivent s'adresser à la Commune (mobilite@perwez.be) en donnant leur disponibilité durant l'été.**
  - ↳ Un mail sera envoyé par la FRW pour demander une inscription aux volontaires avant le vendredi 25 juin.
  - ↳ Jacques LUYCKX, Pierre DRIJVERS et Frédéric DELVIGNE indiquent dans le chat qu'ils sont volontaires pour contribuer à l'audit cyclable.

Pour terminer, Michaël PLUIJGERS conseille aux participants deux livres / BD à lire pendant la période estivale : « le tour de Belgique » (de Monsieur Iou) et « le retour de la bicyclette » (de Frédéric HÉRAN). Martin STOCK confirme que « le retour de la bicyclette » est un très bon livre.

Véronique DE BROUWER clôture la réunion en remerciant les participants. Le plan d'action WalCy de Perwez est en bonne voie !

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ ET Michaël PLUIJGERS

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

GROUPE DE TRAVAIL ZÉRO DÉCHET

Diagnostic et brainstorming d'idées d'actions

11/02/2021

Contexte

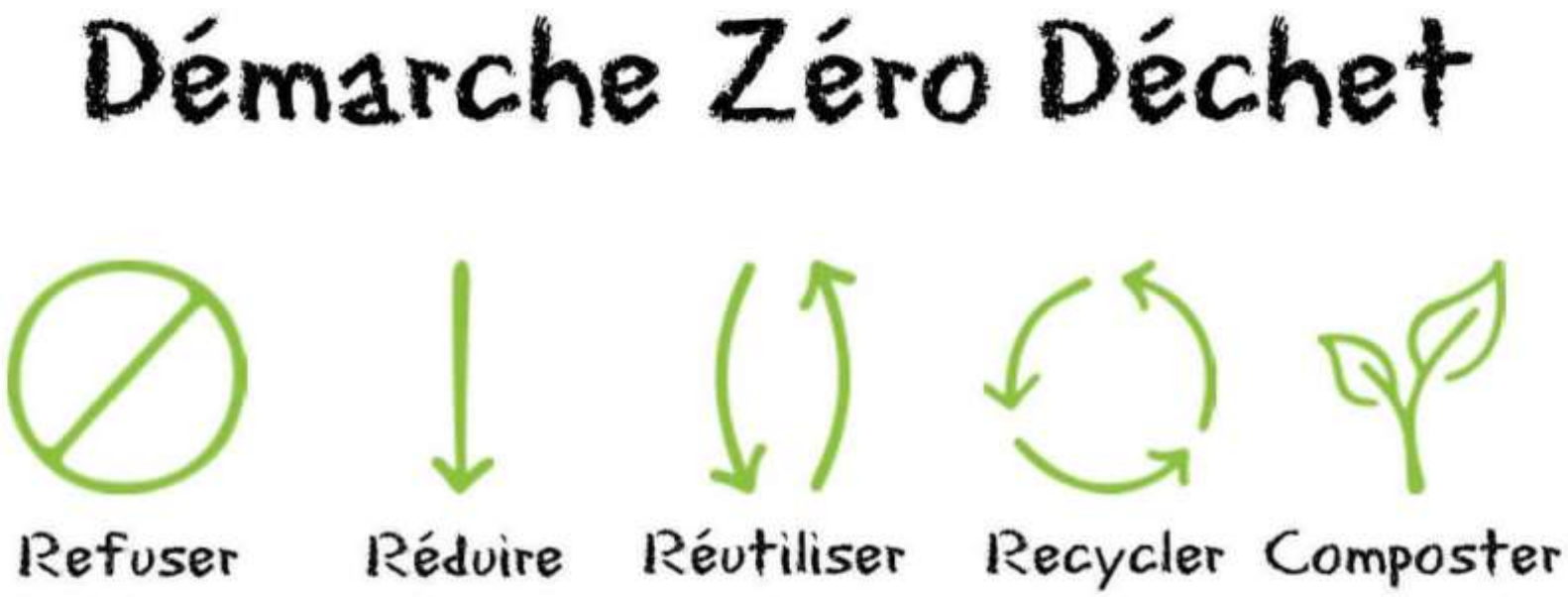

- S'inscrire dans le cadre d'une **démarche régionale**
- **Créer du lien entre toutes les initiatives existantes** (institutionnelles, associatives, citoyennes, privées, culturelles, …)
- **Montrer comment faire** et encourager les comportements responsables
- **Stratégie du PCDR** et **plan d'actions communal** Zéro Déchet

Les 5 R

de la prévention

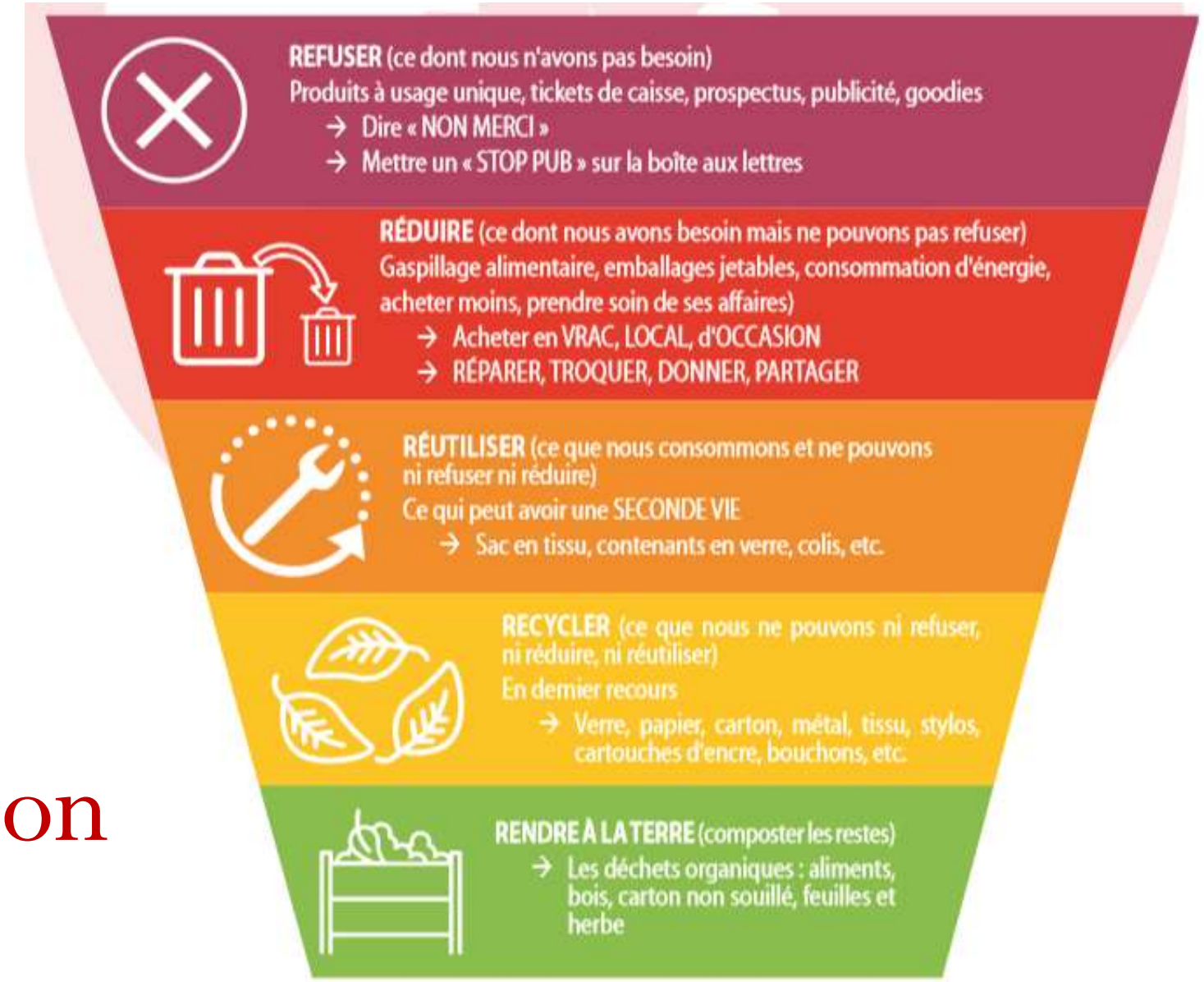

Source : https://villages78entransition.fr

Enjeux locaux

Eco-exemplarité, **Economies financières**, Soutien aux secteurs économiques locaux, Convivialité et apprentissage, Réduction de l'impact environnemental !

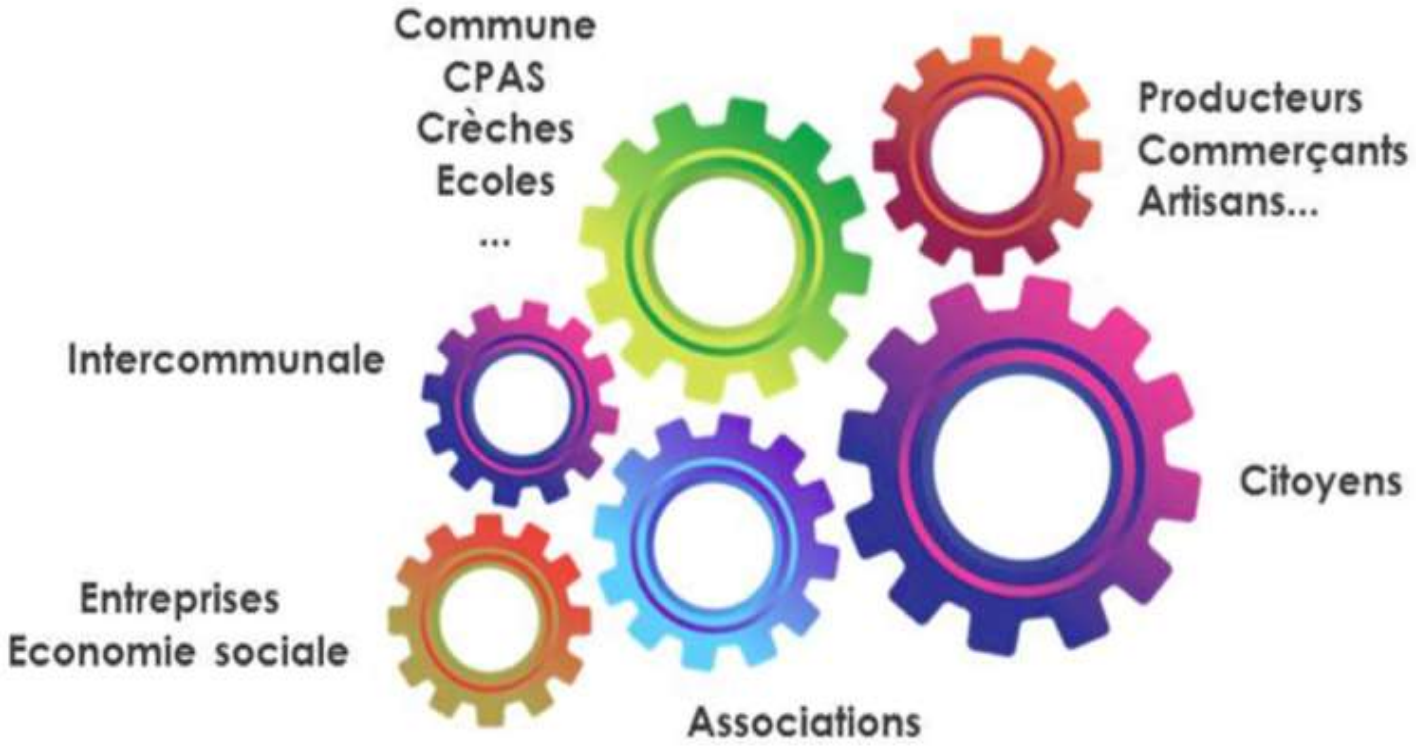

Décupler les forces
en agissant
ensemble
et par l'exemple !

Le nécessaire « portage politique » et la « bonne gouvernance »

Un **comité de pilotage** qui sera chargé de prendre les décisions stratégiques liées au projet et de valider le programme d'actions (Echevin(e), personnel, acteurs clés en interne ….

Un **comité de suivi** pour participer au suivi du projet : des citoyens , d'associations locales, structures para-communales, acteurs économiques du territoire , …

➡ De la souplesse, mais une nécessaire exemplarité !

Idées d’actions – Réduction des déchets organiques

- Promotion du compostage individuel
- Compostages de quartier
- Formation au compostage (Province !)
- Distribution de poules
- Poulailler dans les écoles
- Frigo solidaire

Idées d'actions – Événements

- Gobelets réutilisables (in BW !)
- Mobilier réutilisable
- Stand Zéro Déchet (in BW !)

Idées d’actions - Exemplarité

- Mettre en place une Éco-Team au sein de l’Administration communale
- Former le personnel communal à l’utilisation de produits d’entretien écologiques

Idées d'actions – Sensibilis'action

- Défi Zéro Déchet auprès des familles
- Ateliers Zéro Déchet
- Actions « propreté » dans les espaces publics

Be WAPP

Be HAPPY

WAllonie Plus Propre

Idées d'actions – Réemploi

- Give Box – Boîte à livres – Boîte à jeux
- Repair Café / Repair mobile (in BW !)
- Donnerie

Idées d’actions – Collaboration

- Citoyens
- Institutions (in BW, Province, GAL)
- Écoles, crèches
- Maison de repos
- Associations
- Commerces et entreprises
- CPAS, Administration communale
- …

Démarche Commune **Zéro Déchet**

Commune de PERWEZ – Diagnostic communal 2021

1. Description générale du territoire[1]

Territoire	Commune	Wallonie	Année
Densité de population	184,9 hab/km²	215,7 hab/ km²	1/01/2020
Part des terres agricoles	80,3 %	51,7 %	1/01/2020

Logement	Commune	Wallonie	Année
Part de buildings et immeubles à appartements parmi les logements (%)	18,4	16,3	01/01/2020
Part des ménages vivant dans un logement public SLSP (%)	2,46	6,14	1/01/2019
Logements publics sur le territoire et gérés par :	Notre Maison : 121 AIS : 19 (dont 10 appartenant au FLW) CPAS : 11 (dont 5 appartenant à la SLSP Notre Maison) Commune : 8 (dont 2 appartenant à la SLSP Notre Maison) TOTAL : 159	Total : 159	01/01/2018

Population	Commune	Wallonie	Année
Population totale	9461	3645243	1/01/2020
Part des moins de 20 ans (%)	24,1 %	23 %	1/01/2020
Part des 60 ans et plus (%)	22,39 %	25,25 %	1/01/2020
Part des non-Belges (%)	5,23 %	10,38 %	1/01/2020
Nombre de ménages privés	3867	1591591	1/01/2020
Taille moyenne des ménages privés	2,42 personnes	2,26 personnes	1/01/2020

Economie	Commune	Wallonie	Année
Revenu médian par déclaration	26610	23225	2018
Taux de chômage BIT des 15-64 ans (%)	5,2	8,5	2018
Taux d'emploi administratif des 15-64 ans (%)	69,3	59,2	2018
Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (%)	0,76	3,35	2019

Enseignement (Année scolaire 2018-19)

Nombre d'écoles maternelles	7
Nombre d'inscrits dans le maternel	469

[1] Source : www.iweps.be

Nombre d'écoles primaires	6
Nombre d'inscrits dans le primaire	819
Nombre d'écoles secondaires	1
Nombre d'inscrits dans le secondaire	363

Petite Enfance (01/01/2021)

Nombre de structures d'accueil (crèches et accueillantes)	11
Nombre de places d'accueil préscolaires	139 (à vérifier)

Tourisme (31/12/2019)

Nombre d'établissements d'hébergement touristique	1
Capacité d'accueil :	10
Nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement touristique	0

Sport / Culture

Présence de centre(s) culturels subventionné(s) par la FWB (centre(s))	1
Nombre de maisons et/ou de centre(s) pour jeunes subventionné(s) par la FWB (centre(s))	0
Maison de jeunes non subventionnées	1
Plaines subventionnées	1
Associations de jeunes subventionnés	0
Présence de centre(s) sportifs	2
Autres :	4

Evénements culturels / sportifs majeurs

Principaux événements sportifs et culturels	Nombre approximatif de participants / visiteurs	Date approximative de l'événement quand il est récurrent
Fêtes du 15 août à Malèves	1200	Autour du 15 août
Destination Perwez	1000	En juillet
Carnaval de Perwez	400	Semaine de carnaval
Marché de Noël	1000	Mi-décembre
Vivre debout	200	15-20/03
Balade gourmande	450	septembre
Marches ADEPS (3 /an)	100/marche	Printemps/automne
Halloween	300	novembre
Scène de village	350	juin
Cinéma plein air	100	été
Brocantes	1000	Juillet et août
Gratiferia : 3/an	50	Septembre/ décembre/juin

2. Données déchets

PRODUCTION DE DÉCHETS

Concernant l'évolution de la production de déchets au niveau communal, il est intéressant d'analyser la quantité d'ordures produites par habitant. Ainsi, on voit qu'il y a une tendance générale à la réduction de la quantité de déchets même si celle-ci n'est pas constante. La réduction a été importante entre 2007 et 2012, mais ne diminue plus que lentement depuis.

	QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS PAR HABITANT (KG/AN)	POPULATION
2018	159,7	9.291
2017	161,6	9.273
2016	163,8	9.173
2015	168,3	8.829
2014	170,3	8.644
2013	171,7	8.392
2012	170,7	8.249
2011	181,9	8.097
2010	178,0	7.953
2009	205,8	7.801
2008	182,2	7.773
2007	227,2	7.621

Quantités d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (Source : IWEPS)

RÉCOLTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- ### Généralités

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par in BW, une intercommunale au service des 27 communes du Brabant wallon plus les communes de Braine-le-Comte et de Les-Bons-Villers. Le ramassage des ordures ménagères (deux conteneurs à puce avec tri des déchets organiques) a lieu une fois par semaine le mercredi sur toute l'entité de Perwez. La collecte sélective des emballages PMC (flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons) se fait un jeudi sur deux, tandis que le ramassage des cartons se fait un jeudi par mois. Le ramassage des verres ne se fait plus à domicile, il est possible d'aller les déposer au parc à conteneurs de Perwez ou dans les bulles à verre. L'InBW a mis en ligne un calendrier des ramassages.

La commune de Perwez a été désignée commune pilote pour le ramassage des canettes dans le cadre du projet Prime Retour de la Région.

Un enlèvement des encombrants (déchet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle) est également possible pour les citoyens qui sont dans l'incapacité de se rendre au parc à conteneurs. Le prix de l'enlèvement est fixé à 5€/m³ avec un maximum autorisé de 3m³.

Une enquête sur le coût-vérité de la gestion des déchets ménagers est effectuée annuellement, à la demande de la Région wallonne et de l'Office wallon des déchets. Le calcul du taux de couverture du coût-vérité représente l'application du principe de pollueur-payeur : à l'échelle de la commune, il s'agit du rapport entre les recettes (obtenues par la commune via les contribuables) et les dépenses (générées par la commune). Depuis 2012, ce taux doit osciller entre 95 et 110%. Selon le SPW, le taux de couverture réel à Perwez était de 106 % en 2019.

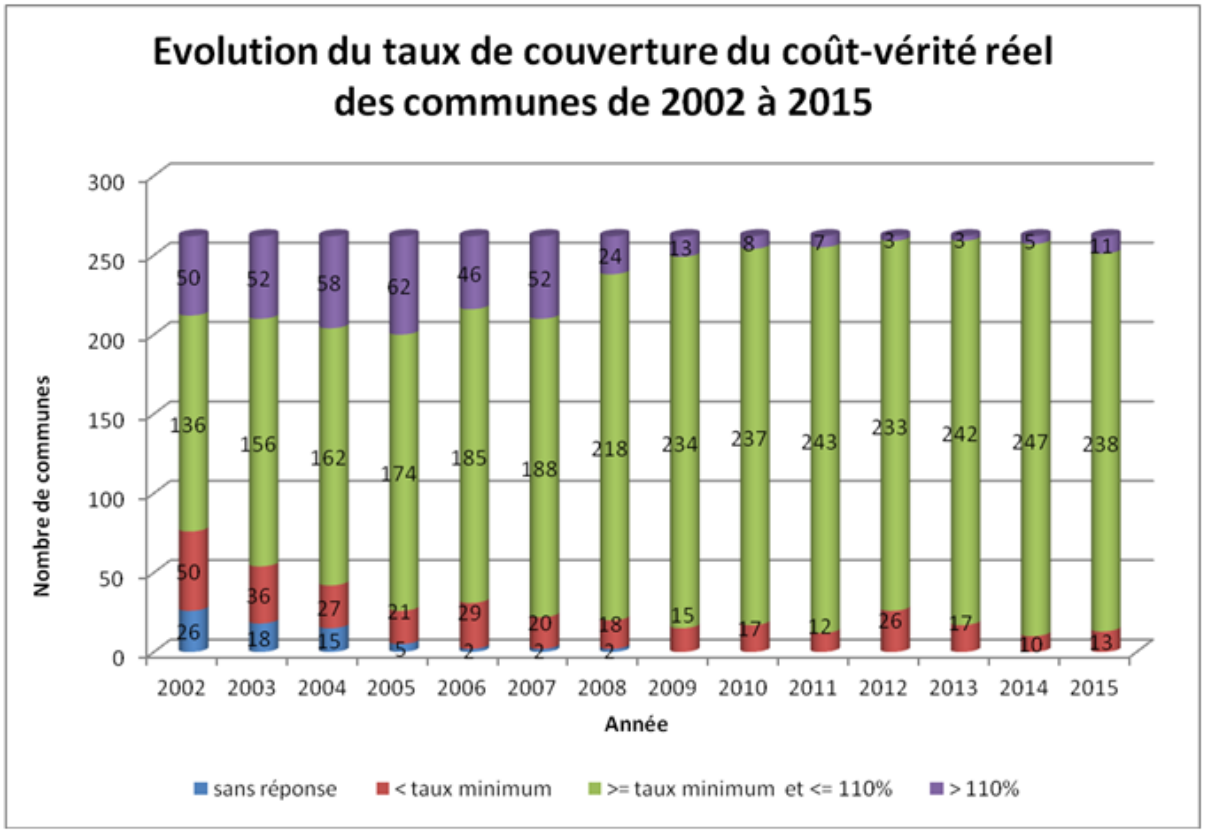

Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW)

• Opération BE-WAPP

Cette opération, également appelée « Grand nettoyage de printemps », en est à sa 6ème édition et vise à mobiliser un maximum de citoyens afin d'organiser une grande collecte de déchets en Wallonie. Elle est organisée depuis de nombreuses années à Perwez.

• Infrastructures

Le recyparc de la commune de Perwez est situé dans le zoning industriel, avenue des Moissons, il est ouvert du lundi au samedi. La rénovation du recyparc de Perwez devrait se terminer mi-2021. Tous les autres parcs de recyclage de l'InBW (sauf ceux de Braine-l'Alleud, Mont-Saint-Guibert et Waterloo) sont également accessibles aux habitants de Perwez. La liste des déchets traités dans les parcs de l'in BW est la suivante :

- *Encombrants :* grands objets en plastique (bassines, seaux, meubles, tables, chaises, gouttières en PVC, …), tapis, matelas, fauteuils, divans, bois traités (billes de chemin de fer, meubles en rotin, …), grosses chutes de laine de roche, roofing, …
- *Bois :* planches, portes en bois, châssis sans vitres, palettes, contre-plaqué, bois stratifiés, bois peints ou vernis,… ;
- *Inerte :* briques, briquaillons, blocs de béton, carrelages et faïences, vieux éviers, WC, terres, sables, vitres, … ;
- *Déchets verts :* tontes de pelouses, tailles de haies, branches d'élagages, feuilles mortes, sapin de Noël, fruits, déchets verts frais, … ;
- *D.E.E.E. (déchets d'équipements électriques et électroniques) :* gros électroménagers (lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, fours électriques, frigo, congélateurs, …), écrans de télévisons et d'ordinateurs, petits électroménagers (sèche-cheveux, rasoirs, mixer, grille-pain, réveil, GSM, …) ;

- *Les déchets spéciaux des ménages :* produits de bricolage (pots de peinture, vernis, colles, résines, …), produits de jardinage (pesticide, herbicide, engrais, …), produits d'entretien (détartrants, eau de javel, …), extincteurs, produits photographiques, seringues usagées, déchets chimiques divers ;
- *Huiles de moteurs ;*
- *Huiles et graisses alimentaires ;*
- *Papiers cartons :* papiers, journaux, revues, papiers déchiquetés, cartons, … ;
- *Textiles :* vêtements propres, maroquinerie, chaussures, lingerie, linge de maison, … ;
- *Métaux :* armoires métalliques, vélos, câbles électriques, sommiers métalliques, tiges en métal, … ;
- *Bouchons en liège :* tout sauf les bouchons synthétiques ;
- *Verre blanc et coloré ;*
- *Piles ;*
- *Plâtres ;*
- *Pots de fleurs*
- *Verres plats ;*
- *Amiante-ciment (« Eternit ») ;*
- *Pneus ;*

In BW met également 14 bulles à verre (verre incolore et verre coloré) à disposition des habitants de la commune de Perwez.

Des bulles à vêtements sont disposées à Perwez, elles sont au nombre de sept sur la commune. L'organisme se chargeant de la collecte est l'ASBL « Terre ». Elle collecte les déchets textiles ménagers dans le but premier de les réutiliser ou de les recycler. Par déchets textiles usagés, il faut entendre les vêtements propres (textile et cuir), la maroquinerie (chaussures, sacs, porte - feuilles), la literie, le linge de maison (rideaux, draperies, nappes, serviettes).

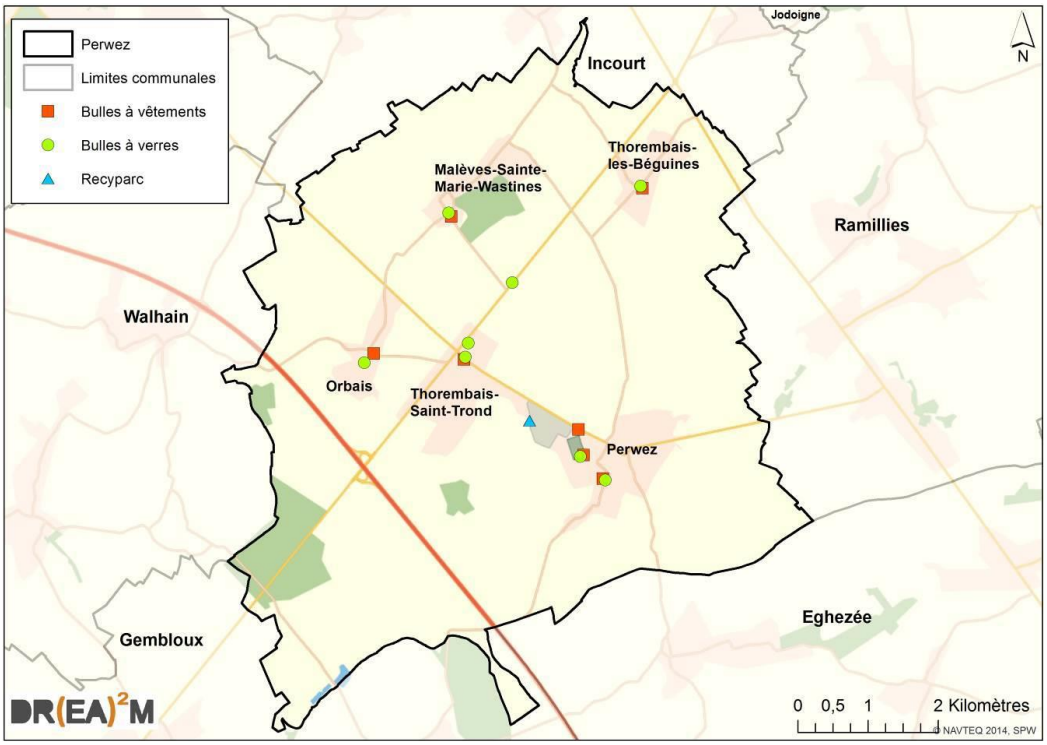

Bulles à verre, bulles à vêtements et recyparc de Perwez

(Sources : Asbl Terre, in BW – Cartographie : DR(EA)²M)

SYNTHÈSE

- Gestion des déchets
  - ✓ *Production de déchets :* diminution constante depuis 2007 mais moins importante depuis 2012 ;
  - ✓ *Récolte et traitement des déchets :* Ramassage des déchets assuré par in BW. Un recyparc est situé dans le zoning industriel, des bulles à verre et à vêtements sont réparties sur le territoire. 106 % de taux de couverture du coût-vérité en 2019 (dans la gamme de ce qui est recommandé).

3. Actions de prévention des déchets (à destination du public)

- Actions de sensibilisation menées par la commune et le CPAS, éventuellement avec des partenaires :
  - ✓ Installation d'une machine de récupération des canettes
  - ✓ Parution de nombreux articles sur ce projet Be Wapp et sur d'autres sujets (compost, tri des déchets, diminution des déchets verts au jardin, etc.) dans le bulletin communal
  - ✓ Organisation chaque année avec les écoles de la journée Be Wapp du grand nettoyage de printemps
  - ✓ Installation de 2 conteneurs enterrés dans la rue aux 4 Vents
  - ✓ Installation de bulles à verre et à vêtements
  - ✓ Organisation au recyparc de journées de collecte de jouets et de vélos en collaboration avec in BW
  - ✓ Distribution de poules
  - ✓ Le Fil de Soi, magasin de seconde main du CPAS

- Actions de sensibilisation menées par le centre culturel et d'autres associations :
  - ✓ Organisation de 2 ou 3 gratiferia par an
  - ✓ Mise sur pied d'ateliers « Déclic », des ateliers pour un changement à long terme sur base du « Récup' tout, surtout ton savoir-faire ». Exemples : « Décoration de Noël zéro déchet » ou « Tissage zéro déchet »
  - ✓ Organisation d'un Repair café
  - ✓ Donnerie de Perwez (groupe Facebook)

- Action menée par le Conseil communal des Enfants de Perwez
  - ✓ Lors de la journée citoyenne, action de sensibilisation au « zéro déchet » via 3 ateliers « Colibris » soutenus par le SCAJ : conception d'une éponge à partir de chaussettes solitaires, réalisation de sacs à partir de chutes de tissus et une initiation au furoshiki

- Actions menées/dispositions prises dans les écoles de l'entité :
  - ✓ Utilisation de gourdes (au lieu de canettes, berlingots, petites bouteilles, etc.)
  - ✓ Mise à disposition de gobelets permettant aux enfants de boire de l'eau
  - ✓ Objectif zéro déchet emballage grâce à la boite à tartine (pas de film plastique, pas d'aluminium)
  - ✓ Privilégier les collations saines dans une petite boîte prévue à cet effet
  - ✓ Favoriser l'achat de collations « en vrac » ou en gros conditionnement
  - ✓ Exercices en classe pour éviter les erreurs de tri et ajout de pictogrammes sur les poubelles de la cour de récréation
  - ✓ Gestion des poubelles par les élèves. Tri des papiers/cartons qui sont mis dans le container carton, les poubelles tout venant sont vidées uniquement le vendredi (pour utiliser moins de sacs poubelles)

- ✓ Programmation de reportages sur la présence de plastique et de déchets dans les mers et océans ainsi que sur la découverte de déchets belges à l'étranger
- ✓ Un seau par classe pour les déchets organiques et deux grands seaux dans la cour pour ces mêmes déchets. Evacuation gérée par les enseignants.
- ✓ Projet « Zéro watt, Zéro déchet » avec pour objectif de réduire la consommation électrique de 20% (éteindre les lampes, ne pas laisser des éléments électriques branchés quand on ne les utilise pas).
- ✓ Participation à l'opération Be-Wapp
- ✓ Fête de Saint-Nicolas zéro déchet

- Actions de sensibilisation menées par des citoyens :
  - ✓ Projet 'Contenants admis' via le budget participatif
  - ✓ Organisation d'événements 2 en 1 : association d'une action plogging avec la mise en valeur des sentiers
  - ✓ Participation aux journées Be Wapp du grand nettoyage de printemps

4. Actions éco-exemplaires (actions menées en interne)

- ✓ Au niveau de l'administration, installation de fontaines à eau et distribution de gourdes
- ✓ Formation Goodplanet avec les acteurs de l'extrascolaire + animation tri des déchets et sensibilisation sur l'origine et la destination des déchets avec les enfants de l'extrascolaire

5. Acteurs locaux

Domaines d'application / acteurs locaux / publics cibles :

- Réemploi / réparation
- Education (écoles, structures parascolaires, structures d'accueil petite enfance)
- Commerces : de proximité, enseignes, circuits courts, marchés
- Entreprises (zonings industriels, centres commerciaux, PME, artisans, HoReCa)
- Action sociale (PCS, CPAS, Sociétés de logement)
- Evénements, sports, culture, secteur associatif
- Mouvements citoyens, mouvements de jeunesse, familles
- Acteurs institutionnels
- Santé : pharmaciens, médecins, maisons médicales
- Tourisme
- Agriculteurs

6. Démarches connexes : outils de politique publique

Présence d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)	OUI - En cours d'élaboration	
Présence d'un Programme Communal de Développement de la Nature (PCDN)	NON	
Existence d'un Agenda 21	NON	
Présence d'un Plan de Cohésion Sociale (PCS)	NON	
Participation à un Groupe d'action locale (GAL)	OUI	
PAED (convention des maires pour le climat et l'énergie)	en cours	
Plan stratégique transversal (PST	OUI	
Plan communal de mobilité (PCM)	OUI – en cours d'actualisation	
Conseil communal des enfants	OUI	
Seniors consultants	OUI	
Budget participatif	OUI	

7. Synthèse

La grille AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) reprend les éléments positifs et négatifs (internes et externes à l'administration communale) pour la mise en œuvre de l'opération Zéro Déchet :

	ATOUTS	FAIBLESSES
INTERNE	• Une implication et une mobilisation forte des écoles en matière de réduction des déchets **(12♥)** • Des acteurs commerciaux qui promeuvent le vrac et mettent en place des ateliers « Zéro Déchet » **(8♥)** • Présence d'un Système d'Échanges Local, d'un magasin de seconde main "Au Fil de Soi" (CPAS), d'une Donnerie sur Facebook, d'un Repair Café **(8♥)** • Présence de l'ADL qui facilite la mobilisation des acteurs économiques **(8♥)** • Action Be Wapp et ambassadeurs propreté **(8♥)** • Une démarche citoyenne « Contenants admis » dans le cadre du budget participatif **(7♥)** • Le Foyer culturel organise des ateliers Zéro Déchet et des gratiferias **(7♥)** • Récupération des canettes à l'échelle communale contre un bon d'achat **(6♥)** • Collaboration avec in BW, la Province **(5♥)** • Collaboration avec le GAL Culturalité sur cette thématique **(5♥)** • Instauration de la collecte sélective des déchets via les conteneurs à puce et diminution de la quantité de déchet annuelle par habitant depuis 13 ans **(4♥)** • Outils de communication disponibles à l'AC : site web de la commune, le bulletin communal, une page Facebook communale **(3♥)** • La mise en place du GT Zéro Déchet par la Commune **(2♥)** • Initiatives de maraichage ou de productions locales à promouvoir **(1♥)** • Le Collège Da Vinci va se lancer dans une démarche Zéro Déchet • Présence de programmes communaux et de différentes commissions actives sur le territoire : PST, PCDR, PAED, PCM, Conseil communal des enfants, Budget participatif, Seniors consultants…	• Absence d'Eco-Team au sein de l'administration communale, pas d'effet d'exemplarité **(8♥)** • Manque de communication et d'actions de sensibilisation coordonnées pour toucher certains publics cibles **(6♥)** • Peu de commerçants adhèrent au Zéro Déchet **(6♥)** • Manque de structure pour permettre un listing de tout ce qui se fait sur le territoire (liste commerçants, agriculteurs, acteurs de terrain, tourisme…) **(5♥)** • Manque d'actions coordonnées entre les différents acteurs du territoire **(4♥)** • La mobilité (difficulté de déplacement pour les personnes sans voiture) **(4♥)** • Moyens disparates pour une communication effective en matière de Zéro Déchet **(4♥)** • Manque de magasin local dans le centre de Perwez **(4♥)** • Le temps et la disponibilité nécessaires pour mener des actions, notamment au sein des services communaux **(3♥)** • Trop peu de commerçants acceptent les bons remis suite à la collecte de cannettes **(3♥)** • Décalage dans le temps entre introduction des poubelles à puce et le nouveau sac PMC **(3♥)** • Manque de tri ou de suivi du tri (une fois dans le conteneur) au Collège Da Vinci **(2♥)** • Diminution de la production de déchet mais celle-ci reste encore bien supérieure à 100kg/habitant/an **(1♥)** • Trop de procédures administratives • Nombreuses grandes surfaces qui ne gèrent pas correctement le vrac

	OPPORTUNITÉS	MENACES
EXTERNE	• Eveil de la conscience des enfants dans les écoles, l'intérêt des habitants pour leur cadre de vie **(12♥)** • Compostage collectif pour les appartements **(10♥)** • Evolution des modes de fonctionnement : le vrac est de plus en plus accepté, mauvaise image des plastiques, disponibilité de matériel de vente en vrac, *etc*. **(9♥)** • Implication des producteurs locaux : la vente en vrac peut faciliter le conditionnement et en réduire le coût **(8♥)** • Habitat majoritairement de type pavillonnaire (maisons avec jardin) → possibilités de compostage individuel, de potagers **(6♥)** • Mouvement « février sans supermarché » **(5♥)** • Thématique en vogue, citoyens et acteurs locaux pro-actifs dans ce domaine **(3♥)** • Aides financières régionales et appui de l'in BW et de la Province **(3♥)** • Prise de conscience globale au niveau des déchets **(3♥)** • Plan de relance européen -> fort accent sur la dimension "durable". Y a-t-il des opportunités en matière de Zéro Déchet ? **(2♥)** • Présence de l'ASBL GAL Culturalité pour soutenir ce genre de dynamiques **(1♥)** • Dynamique existant chez les jeunes par rapport au respect de la planète **(1♥)**	• Le contexte actuel lié au Covid 19 (crainte concernant la réutilisation de contenants et vis-à-vis des normes AFSCA, difficulté de créer du lien et de rassembler des personnes - ateliers Zéro Déchet, par exemple -, difficulté de mobilisation des citoyens, des commerçants, …) **(8♥)** • Les propositions d'emballage omniprésents dans la grande distribution **(7♥)** • Habitudes de fonctionnement et modes de vie « accélérés » des citoyens (travail à deux) **(6♥)** • E-commerce en plein « Boum » **(5♥)** • Facteur temps, peurs et freins des citoyens, des acteurs locaux (commerçants, entreprises, …) **(5♥)** • Le tri ne mènerait pas à un recyclage suffisant au niveau de l'in BW provoquant un manque d'adhésion de la part des citoyens **(5♥)** • Manque d'information vis-à-vis de l'utilisation omniprésente du plastique, de son impact sur l'environnement **(5♥)** • Des désinformations circulent à propos du recyclage et du tri des déchets **(4♥)** • Absence de directives législatives (sur le plan européen/national) en faveur d'une diminution de l'emballage **(4♥)** • Résistance au changement, difficulté d'amener du changement si manque d'informations/de connaissance/d'accompagnement **(3♥)** • Difficulté de convaincre, certains ne croient pas au Zéro Déchet, difficulté de changer les habitudes **(2♥)** • L'installation de magasins low cost / discount **(2♥)** • La diversité des gestions des déchets dans les communes amène à une perte d'efficacité de l'intercommunale **(1♥)** • Le terme « Zéro Déchet » est ambigu : peut-on réellement atteindre le « 0 » ? **(1♥)** • Lobby de l'emballage & FostPlus contre la CONSIGNE **(1♥)** • Pression de l'industrie pour imposer des emballages polluants, peu/pas recyclable • Manque d'incitants pour les commerces en faveur de la diminution des emballages • Peur des citoyens/commerçants vis-à-vis des microbes/virus qui amènent à vouloir tout emballer, par manque d'information

8. Pistes majeures d'actions pour 2021 en lien avec la grille de décision :

Actions confirmées :

- Prime pour l'achat d'un composteur individuel
- Information/formation en matière de compostage
- Promotion des couches lavables (en lien avec la prime naissance)
- Emball'Agir pour Destination Perwez
- Collaboration avec InBW :
  - Gobelets réutilisables
  - Boite à tartines Boc'&'Roll
  - Sacs à vrac
  - Action de sensibilisation (COPIDEC, site internet MAGDÉ, brochure « Mon pote le compost », kit « Zéro déchet », …)
  - Repair mobile
  - Autocollants « Contenants admis »

9. Suggestions d'idées (groupe de travail)

<u>Idées suggérées</u>

Tout public

- Mise en place de compostage collectif dans le centre-ville, notamment pour les citoyens qui n'ont pas de jardin **(9♥)**
- Incitant financier pour les "bons joueurs" des poubelles à puces (quantité de déchets produits) **(8♥)** → **Selon le principe légal du coût-vérité, les incitants financiers accordés aux uns devront être répercutés sur d'autres.**
- Organiser une conférence, journée d'échanges et témoignages en invitant le réseau Vrac, des intervenants spécialisés dans le domaine, l'AFSCA, ... (par ex. témoignages sur les poubelles à puces, témoignage de l'association « Zéro Carabistouille » - Sylvie Droulans) **(7♥)**
- Créer une page Facebook "Perwez Zéro Déchet" **(7♥)**
- Communication/information : faire un rapport annuel aux citoyens sur la production déchets sur le territoire puisque l'on pourra dorénavant connaître précisément cette production **(6♥)**
- Faire une communication positive sur le Zéro Déchet, les poubelles à puces, ... **(6♥)**
- Utiliser les infos/données des poubelles à puces pour orienter la stratégie de réduction des déchets, organiser des rencontres de citoyens (trucs et astuces) pour les aider à prendre part aux objectifs fixés **(5♥)**
- Inscrire Perwez dans une dynamique de Transition et organiser un événement mobilisateur sur ce thème : conférences, débats, rencontres, spectacles **(5♥)**
- Publier dans le Perwez Info une page régulière sur le Zéro Déchet, orientée pratique (p.ex. "le geste du mois") et information quant aux initiatives prises dans la commune **(4♥)**
- Les 1ers acteurs du ZD peuvent communiquer et montrer comment se lancer dans la démarche
- Ateliers pratiques pour apprendre à trier les déchets
- Suivre le mouvement « Février Sans Supermarché »

Public cible – Action sociale

- Communication attentive vers les publics précarisés : ateliers ZD, échanges, infos solutions peu couteuses... (à démystifier) **(8♥)** → Exemple : groupe Facebook **« Gestion budgétaire, entraide et minimalisme »**

Public cible – Écoles

- Sensibilisation des élèves et de leurs parents : nommer des ambassadeurs Zéro Déchet dans les écoles, pour que cela fasse émulation à la maison (à renforcer, soutenir, communiquer davantage sur ce qui se fait déjà au niveau des écoles) **(5♥)**
- Animation Zéro Déchet dans les écoles par le GAL Culturalité

Public cible – Famille

- Mise en place d'aides plus conséquentes ou d'achats groupés pour des langes lavables
- Créer une halte « langes lavables » (lien avec la buanderie sociale ?) → **La buanderie sociale ne s'occupe que du linge provenant des Maisons de Repos. Il semble délicat de projeter une utilisation ouverte aux familles.**
- Élargir la communication sur les couches/langes lavables
- Avoir un groupe de familles Zéro Déchet

Public cible – Entreprises, commerces, HoReCa

- Rencontre avec les acteurs de l'HoReCa pour réduire les déchets **(10♥)**
- Mettre en avant les commerces "0 Déchet" au travers de capsules vidéos ou de séances d'info : ambassadeurs **(8♥)**
- Campagne d'information Zéro Déchet aux commerçants, rencontre des commerçants avec l'AFSCA pour expliquer les règles en vigueur qui permettent le vrac ou la réutilisation de contenants, rencontre avec le Réseau Vrac pour la professionnalisation de la filière (personne de référence : Sylvie Droulans) **(7♥)**
- Intégration du volet économique (entreprises et économie circulaire) dans le plan d'actions

Public cible – Associations / Centre culturel / Événementiel

- Rédiger une charte communale Zéro Déchet pour les événements / festivités pour appliquer les mêmes règles partout **(6♥)**
- Mener une réflexion commune quant à la gestion (utilisation, nettoyage, recyclage) des gobelets réutilisables, en s'inspirant d'exemples existants, pour en améliorer le fonctionnement et faciliter le travail des bénévoles lors d'événements – *Lien in BW* **(4♥)**
- Lister les associations auprès desquelles on peut donner, pour une nouvelle vie des objets

Public cible – Acteurs institutionnels

- Proposer de récupérer les objets dans les Recyparcs – *Lien in BW* **(6♥)**
- A l'image d'autres pays européens, imposer en Belgique la CONSIGNE pour les bouteilles en plastique et les canettes. La Commune de Perwez pourrait voter une MOTION auprès de la Wallonie en ce sens **(6♥)** → **Le Collège communal ne souhaite pas donner des injonctions à d'autres niveaux de pouvoir mais des contacts peuvent être pris pour relayer de cette demande.**
- Avoir une source / pôle d'information au sein de la commune pour accompagner les asbl dans la gestion des déchets (quelles solutions, pistes possibles...) **(6♥)**
- Rôle d'exemple à jouer par les élus, notamment dans le cadre de l'Opération Wallonie Plus Propre

10. Idées d'actions supplémentaires

Public cible – Tout public, famille, action sociale

- Conférence de personnes ayant une expérience dans le domaine Zéro Déchet (So Vrac So Good - Perwez, Vrac'House – Province du Luxembourg, Simonette à Bicyclette - Gembloux, …) pour sensibiliser et informer un public large
- Ateliers de couture
- Atelier Bee Wraps (toile de cire) en collaboration avec les apiculteurs
- Atelier cuisine locale et raisonnée (faire ses conserves avec achat de légume en grande quantité, astuces cuisines)
- Ateliers produits d'entretien
- Mise en place d'achats groupés Zéro Déchet pour réduire les coûts (terreau en vrac, balconnière ou pots de fleur sans plastique, …)
- Partage de livres, ressources, documents, … sur la thématique
- Défi « familles « Zéro déchet »
- Mise en place d'une GiveBox
- Organisation d'une journée de la réparation
- Mise en place de frigo ou garde-manger solidaires

Public cible – Entreprises, commerces, HoReCa

- Points de collectes de bocaux propres pour nettoyage et diffusion dans les commerces
- Généralisation de l'utilisation de récipients biodégradables
- Implication des entreprises dans l'économie circulaire

Public cible – Agriculteurs, producteurs, artisans

- Soutenir les filières locales, renforcer le lien entre producteurs et commerçants pour favoriser le vrac ou les contenants de grande dimension

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 17 février 2021

Groupe de travail Zéro Déchet – Réunion 1
Le jeudi 11 février 2021, Atelier en ligne - Plateforme FRW
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (6) : Donatienne BLANJEAN, Valérie BUIS, Pierre DRIJVERS, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Rita MERTENS*
  - ***Membres élus** (5) : Joëlle ALDRIC, Elisabeth COLON, Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX, Florence PEETERS*
- *Pour le **GAL Culturalité** : Aude PIRON (chargée de mission animation et sensibilisation)*
- *Pour le **Collège Da Vinci** : Julie SIMONART (professeure, éco-team)*
- *Pour l'**Association le 15 août** : Vincent PURNELLE*
- *Pour le **Foyer culturel** : Madeleine LITT (animatrice)*
- *Pour **So Vrac So Good** : Cécile HUSQUET (commerçante), Marie MORSOMME (commerçante)*
- *Pour l'**ADL :** Romain RIBERAUD, Stéphanie VAN BRAKEL*
- *Pour l'**administration communale** : Vinciane CHARLET (ATL), Isabelle MASSON (Agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laëtitia LAMARCQ (agent appui)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membre citoyen** (1) : Stéphanie LELONG*
  - ***Membre élu** (1) : Jean-Marc ALDRIC*
- *Pour l'**in BW** : Laetitia CANU (responsable communication – Service Valorisation des matières)*
- *Pour l'**ACRF** : Anne-Laure DEGIVE (animatrice)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Diagnostic Zéro Déchet

1ère réunion du GT - Ordre du jour :

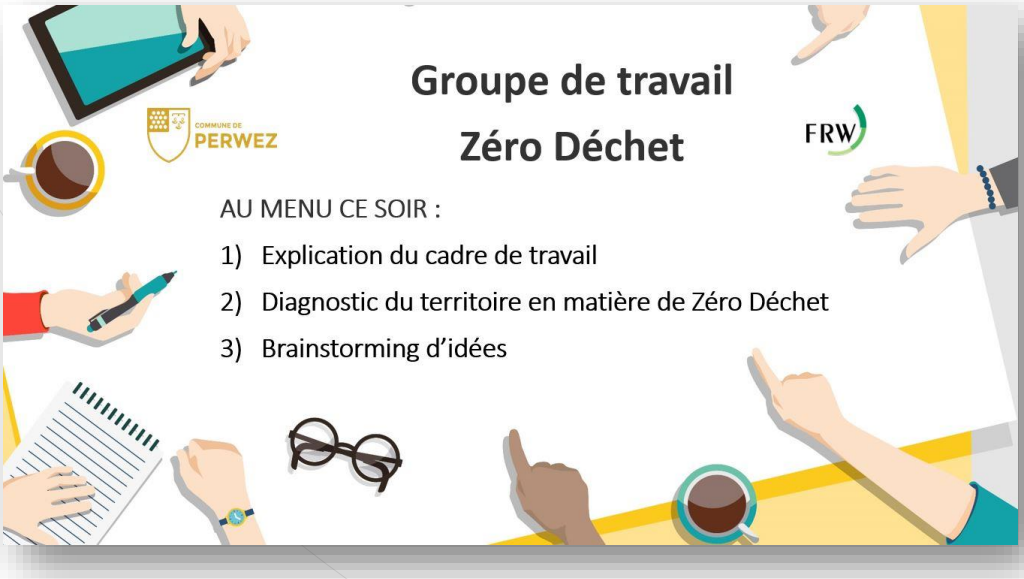

1. L'humeur du jour en chanson

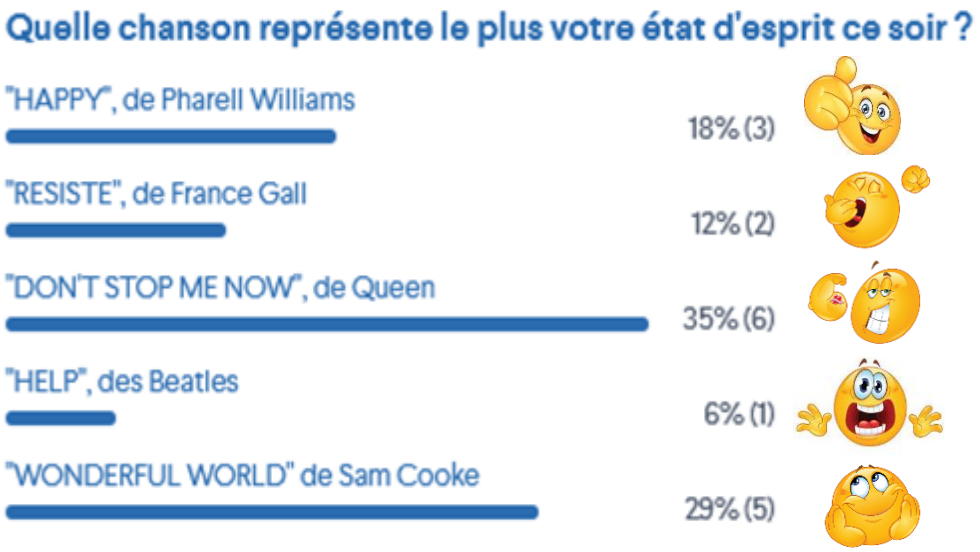

2. Cadre de travail

Contexte

La production de déchets est conséquente dans notre société, ce qui représente un coût financier et environnemental non négligeable. Des solutions alternatives voient le jour, une mouvance Zéro Déchet se met en place petit à petit chez le citoyen, les acteurs locaux et les acteurs institutionnels. Il y a une prise de conscience de plus en plus populaire de cet enjeu, bien que des efforts supplémentaires s'avèrent toujours nécessaires pour encourager et sensibiliser acteurs locaux et citoyens à davantage prendre part à la réduction globale des déchets produits.

C'est la raison pour laquelle la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Perwez a décidé d'inscrire dans sa stratégie de développement rural, qui porte sur les 10 prochaines années, un objectif « Zéro Déchet ». En parallèle, la Commune de Perwez s'est portée volontaire dans une démarche Zéro Déchet proposée par la Région wallonne afin d'obtenir un subside (7.500€), en lien avec le montant de 10.000 € inscrit dans le budget communal pour cette thématique. La Commune doit dès-à-présent définir un plan d'actions Zéro Déchet et le transmettre à la Région pour le 31 mars 2021.

Pour rédiger son plan d'actions, la Commune souhaite associer les citoyens et partenaires locaux dans la réflexion car il existe déjà de nombreuses initiatives sur le territoire sans que celles-ci soient forcément coordonnées ou suffisamment valorisées. C'est ce qui a poussé la Commune à organiser ce groupe de travail Zéro Déchet qui se structure en deux temps de rencontre :

- **Réunion virtuelle 1 – 11 février 2021** → Diagnostic Zéro Déchet du territoire et brainstorming d'idées.
- **Réunion virtuelle 2 – 1er mars 2021** → Définition du plan d'actions Zéro Déchet du territoire.

Ces réflexions s'accordent notamment avec celles menées par la CLDR, Commission qui est en train d'élaborer le futur Programme Communal de Développement Rural de Perwez. Le cas échéant, il serait possible d'ajouter un ou des projet(s) de plus grande ampleur dans le Programme pour obtenir à terme des subsides plus conséquents pour leur mise en œuvre.

Zéro Déchet – Notions de base

En tant que Conseillère communale, Elisabeth COLON a porté la réflexion au niveau du Conseil communal pour encourager la Commune à s'inscrire dans la démarche Zéro Déchet proposée par la Région. Pour aider les communes, la Wallonie met à disposition un site internet avec toute une série d'outils (méthodologie, fiches-actions, …) : http://moinsdedechets.wallonie.be/fr/je-m-informe/ma-commune-zero-dechet.

Elle nous explique la définition de ce qu'entend la Région par la notion de Zéro Déchet (voir présentation en annexe 1) :

- **Les 5 R du Zéro Déchet**

- **Les enjeux locaux et l'importance d'agir ensemble**

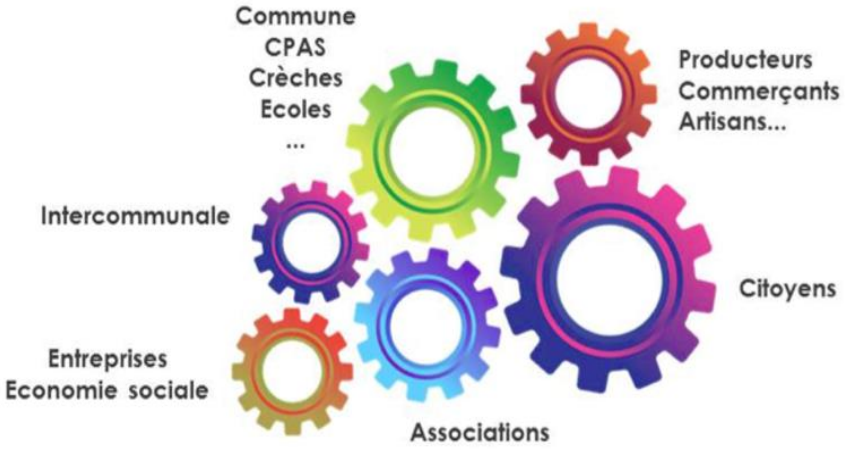

- **Le nécessaire « portage politique » et la « bonne gouvernance »**

  Pour bien fonctionner, cette démarche devrait pouvoir être encadrée par deux comités :

  - **Le comité de pilotage** qui sera chargé de prendre les décisions stratégiques liées au projet et de valider le programme d'actions (échevin(e), personnel communal, acteurs clés en interne, …) ;
  - **Le comité de suivi** pour participer au suivi du projet : des citoyens, des représentants d'associations locales, des structures para-communales, des acteurs économiques, …

  La notion d'exemplarité semble également utile en matière de sensibilisation et de valorisation des initiatives mises en place pour encourager les changements de comportements / d'habitudes.

3. Diagnostic Zéro Déchet et tableau AFOM

Pour définir son plan d'actions, la Commune souhaite partir du diagnostic du territoire qui permet d'identifier ses atouts et ses faiblesses ainsi que les pistes d'actions qui peuvent en découler. Dans le tableau AFOM ci-dessous, vous trouverez le résultat de la réflexion en sous-groupes pour élaborer ce diagnostic. Les participants ont pu soutenir les propositions émises en cliquant sur « j'aime » **(x♥)**.

	ATOUTS	FAIBLESSES
INTERNE	• Une implication et une mobilisation forte des écoles en matière de réduction des déchets **(12♥)** • Des acteurs commerciaux qui promeuvent le vrac et mettent en place des ateliers « Zéro Déchet » **(8♥)** • Présence d'un Système d'Échanges Local, d'un magasin de seconde main "Au Fil de Soi" (CPAS), d'une Donnerie sur Facebook, d'un Repair Café **(8♥)** • Présence de l'ADL qui facilite la mobilisation des acteurs économiques **(8♥)** • Action Be Wapp et ambassadeurs propreté **(8♥)** • Une démarche citoyenne « Contenants admis » dans le cadre du budget participatif **(7♥)** • Le Foyer culturel organise des ateliers Zéro Déchet et des gratiferias **(7♥)** • Récupération des canettes à l'échelle communale contre un bon d'achat **(6♥)** • Collaboration avec in BW, la Province **(5♥)** • Collaboration avec le GAL Culturalité sur cette thématique **(5♥)** • Instauration de la collecte sélective des déchets via les conteneurs à puce et diminution de la quantité de déchet annuelle par habitant depuis 13 ans **(4♥)** • Outils de communication disponibles à l'AC : site web de la commune, le bulletin communal, une page Facebook communale **(3♥)** • La mise en place du GT Zéro Déchet par la Commune **(2♥)** • Initiatives de maraichage ou de productions locales à promouvoir **(1♥)** • Le Collège Da Vinci va se lancer dans une démarche Zéro Déchet • Présence de programmes communaux et de différentes commissions actives sur le territoire : PST, PCDR, PAED, PCM, Conseil communal des enfants, Budget participatif, Seniors consultants…	• Absence d'Eco-Team au sein de l'administration communale, pas d'effet d'exemplarité **(8♥)** • Manque de communication et d'actions de sensibilisation coordonnées pour toucher certains publics cibles **(6♥)** • Peu de commerçants adhèrent au Zéro Déchet **(6♥)** • Manque de structure pour permettre un listing de tout ce qui se fait sur le territoire (liste commerçants, agriculteurs, acteurs de terrain, tourisme…) **(5♥)** • Manque d'actions coordonnées entre les différents acteurs du territoire **(4♥)** • La mobilité (difficulté de déplacement pour les personnes sans voiture) **(4♥)** • Moyens disparates pour une communication effective en matière de Zéro Déchet **(4♥)** • Manque de magasin local dans le centre de Perwez **(4♥)** • Le temps et la disponibilité nécessaires pour mener des actions, notamment au sein des services communaux **(3♥)** • Trop peu de commerçants acceptent les bons remis suite à la collecte de cannettes **(3♥)** • Décalage dans le temps entre introduction des poubelles à puce et le nouveau sac PMC **(3♥)** • Manque de tri ou de suivi du tri (une fois dans le conteneur) au Collège Da Vinci **(2♥)** • Diminution de la production de déchet mais celle-ci reste encore bien supérieure à 100kg/habitant/an **(1♥)** • Trop de procédures administratives • Nombreuses grandes surfaces qui ne gèrent pas correctement le vrac

	OPPORTUNITÉS	MENACES
EXTERNE	• Eveil de la conscience des enfants dans les écoles, l'intérêt des habitants pour leur cadre de vie **(12♥)** • Compostage collectif pour les appartements **(10♥)** • Evolution des modes de fonctionnement : le vrac est de plus en plus accepté, mauvaise image des plastiques, disponibilité de matériel de vente en vrac, *etc*. **(9♥)** • Implication des producteurs locaux : la vente en vrac peut faciliter le conditionnement et en réduire le coût **(8♥)** • Habitat majoritairement de type pavillonnaire (maisons avec jardin) → possibilités de compostage individuel, de potagers **(6♥)** • Mouvement « février sans supermarché » **(5♥)** • Thématique en vogue, citoyens et acteurs locaux pro-actifs dans ce domaine **(3♥)** • Aides financières régionales et appui de l'in BW et de la Province **(3♥)** • Prise de conscience globale au niveau des déchets **(3♥)** • Plan de relance européen -> fort accent sur la dimension "durable". Y a-t-il des opportunités en matière de Zéro Déchet ? **(2♥)** • Présence de l'ASBL GAL Culturalité pour soutenir ce genre de dynamiques **(1♥)** • Dynamique existant chez les jeunes par rapport au respect de la planète **(1♥)**	• Le contexte actuel lié au Covid 19 (crainte concernant la réutilisation de contenants et vis-à-vis des normes AFSCA, difficulté de créer du lien et de rassembler des personnes - ateliers Zéro Déchet, par exemple -, difficulté de mobilisation des citoyens, des commerçants, …) **(8♥)** • Les propositions d'emballage omniprésents dans la grande distribution **(7♥)** • Habitudes de fonctionnement et modes de vie « accélérés » des citoyens (travail à deux) **(6♥)** • E-commerce en plein « Boum » **(5♥)** • Facteur temps, peurs et freins des citoyens, des acteurs locaux (commerçants, entreprises, …) **(5♥)** • Le tri ne mènerait pas à un recyclage suffisant au niveau de l'in BW provoquant un manque d'adhésion de la part des citoyens **(5♥)** • Manque d'information vis-à-vis de l'utilisation omniprésente du plastique, de son impact sur l'environnement **(5♥)** • Des désinformations circulent à propos du recyclage et du tri des déchets **(4♥)** • Absence de directives législatives (sur le plan européen/national) en faveur d'une diminution de l'emballage **(4♥)** • Résistance au changement, difficulté d'amener du changement si manque d'informations/de connaissance/d'accompagnement **(3♥)** • Difficulté de convaincre, certains ne croient pas au Zéro Déchet, difficulté de changer les habitudes **(2♥)** • L'installation de magasins low cost / discount **(2♥)** • La diversité des gestions des déchets dans les communes amène à une perte d'efficacité de l'intercommunale **(1♥)** • Le terme « Zéro Déchet » est ambigu : peut-on réellement atteindre le « 0 » ? **(1♥)** • Lobby de l'emballage & FostPlus contre la CONSIGNE **(1♥)** • Pression de l'industrie pour imposer des emballages polluants, peu/pas recyclable • Manque d'incitants pour les commerces en faveur de la diminution des emballages • Peur des citoyens/commerçants vis-à-vis des microbes/virus qui amènent à vouloir tout emballer, par manque d'information

4. Exercice d'émulations d'idées

Le travail est organisé en plénière. Tou.te.s les participant.e.s sont amené.e.s à proposer des idées d'actions, sur base du diagnostic et des constats précédemment établis, afin de trouver des solutions pour contribuer à la réduction des déchets sur le territoire.

Lors de la prochaine rencontre du groupe de travail, le groupe tentera de sélectionner certaines de ces idées pour les intégrer dans le plan d'actions Zéro Déchet communal, et éventuellement d'approfondir certaines de ces idées.

En turquoise : précisions apportées par l'auteur du compte rendu.

Idées suggérées

Tout public

- Mise en place de compostage collectif dans le centre-ville, notamment pour les citoyens qui n'ont pas de jardin **(9♥)**
- Incitant financier pour les "bons joueurs" des poubelles à puces (quantité de déchets produits) **(8♥)** → **Selon le principe légal du coût-vérité, les incitants financiers accordés aux uns devront être répercutés sur d'autres.**
- Formation/information en matière de compostage en partenariat avec la Province) **(7♥)** → **Action confirmée pour 2021**
- Collaboration avec l'in BW pour : l'utilisation de gobelets réutilisables, de boites à tartines Boc'&'Roll, de sacs à vracs, la mise en place d'actions de sensibilisation, l'utilisation de la "Repair Mobile", d'autocollants "contenants admis", ... **(7♥)** → **l'in BW a marqué son accord et son soutien pour développer ces actions**
- Organiser une conférence, journée d'échanges et témoignages en invitant le réseau Vrac, des intervenants spécialisés dans le domaine, l'AFSCA, ... (par ex. témoignages sur les poubelles à puces, témoignage de l'association « Zéro Carabistouille » - Sylvie Droulans) **(7♥)**
- Créer une page Facebook "Perwez Zéro Déchet" **(7♥)**
- Communication/information : faire un rapport annuel aux citoyens sur la production déchets sur le territoire puisque l'on pourra dorénavant connaître précisément cette production **(6♥)**
- Faire une communication positive sur le Zéro Déchet, les poubelles à puces, ... **(6♥)**
- Utiliser les infos/données des poubelles à puces pour orienter la stratégie de réduction des déchets, organiser des rencontres de citoyens (trucs et astuces) pour les aider à prendre part aux objectifs fixés **(5♥)**
- Prime pour l'achat d'un composteur individuel **(5♥)** → **Point à l'OJ du conseil communal du 25/02/2021**
- Inscrire Perwez dans une dynamique de Transition et organiser un événement mobilisateur sur ce thème : conférences, débats, rencontres, spectacles **(5♥)**
- Publier dans le Perwez Info une page régulière sur le Zéro Déchet, orientée pratique (p.ex. "le geste du mois") et information quant aux initiatives prises dans la commune **(4♥)**
- Les 1ers acteurs du ZD peuvent communiquer et montrer comment se lancer dans la démarche
- Ateliers pratiques pour apprendre à trier les déchets
- Faire de la publicité sur le principe contenants admis → **Retenu dans le Budget Participatif 2020**
- Suivre le mouvement « Février Sans Supermarché »

Public cible – Action sociale

- Communication attentive vers les publics précarisés : ateliers ZD, échanges, infos solutions peu couteuses... (à démystifier) **(8♥)** → Exemple : groupe Facebook « Gestion budgétaire, entraide et minimalisme »

Public cible – Écoles

- Sensibilisation des élèves et de leurs parents : nommer des ambassadeurs Zéro Déchet dans les écoles, pour que cela fasse émulation à la maison (à renforcer, soutenir, communiquer davantage sur ce qui se fait déjà au niveau des écoles) **(5♥)**
- Animation Zéro Déchet dans les écoles par le GAL Culturalité

Public cible – Famille

- Promotion des couches lavables (en lien avec la Prime Naissance) **(6♥)** → Action confirmée pour 2021
- Mise en place d'aides plus conséquentes ou d'achats groupés pour des langes lavables
- Créer une halte « langes lavables » (lien avec la buanderie sociale ?) → La buanderie sociale ne s'occupe que du linge provenant des Maisons de Repos. Il semble délicat de projeter une utilisation ouverte aux familles.
- Élargir la communication sur les couches/langes lavables
- Avoir un groupe de familles Zéro Déchet

Public cible – Entreprises, commerces, HoReCa

- Rencontre avec les acteurs de l'HoReCa pour réduire les déchets **(10♥)**
- Mettre en avant les commerces "0 Déchet" au travers de capsules vidéos ou de séances d'info : ambassadeurs **(8♥)**
- Campagne d'information Zéro Déchet aux commerçants, rencontre des commerçants avec l'AFSCA pour expliquer les règles en vigueur qui permettent le vrac ou la réutilisation de contenants, rencontre avec le Réseau Vrac pour la professionnalisation de la filière (personne de référence : Sylvie Droulans) **(7♥)**
- Intégration du volet économique (entreprises et économie circulaire) dans le plan d'actions

Public cible – Associations / Centre culturel / Événementiel

- Rédiger une charte communale Zéro Déchet pour les événements / festivités pour appliquer les mêmes règles partout **(6♥)**
- Mener une réflexion commune quant à la gestion (utilisation, nettoyage, recyclage) des gobelets réutilisables, en s'inspirant d'exemples existants, pour en améliorer le fonctionnement et faciliter le travail des bénévoles lors d'événements – *Lien in BW* **(4♥)**
- Emball'Agir pour l'événement familial Destination Perwez **(4♥)** → Action confirmée pour 2021
- Lister les associations auprès desquelles on peut donner, pour une nouvelle vie des objets

Public cible – Acteurs institutionnels

- Proposer de récupérer les objets dans les Recyparcs – *Lien in BW* **(6♥)**
- A l'image d'autres pays européens, imposer en Belgique la CONSIGNE pour les bouteilles en plastique et les canettes. La Commune de Perwez pourrait voter une MOTION auprès de la Wallonie en ce sens **(6♥)** → Le Collège communal ne souhaite pas donner des injonctions à d'autres niveaux de pouvoir mais des contacts peuvent être pris pour relayer de cette demande.

- Avoir une source / pôle d'information au sein de la commune pour accompagner les asbl dans la gestion des déchets (quelles solutions, pistes possibles...) **(6♥)**
- Rôle d'exemple à jouer par les élus, notamment dans le cadre de l'Opération Wallonie Plus Propre

5. Suites du GT

Une deuxième réunion du groupe de travail est prévue le **lundi 1er mars à 19h45** pour sélectionner les idées à intégrer dans le plan d'actions communal.

Le plan d'actions 2021 sera présenté au Conseil communal pour validation et envoyé à la Région avant le 31 mars.

Un comité de pilotage et un comité de suivi seront organisés pour suivre les différentes actions proposées. Les participants au groupe de travail seront invités 1 fois par an à participer au comité de suivi.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Opération de Développement Rural de Perwez

GROUPE DE TRAVAIL ZÉRO DÉCHET

Réunion 2
Plan d'actions

01/03/2021

Contexte

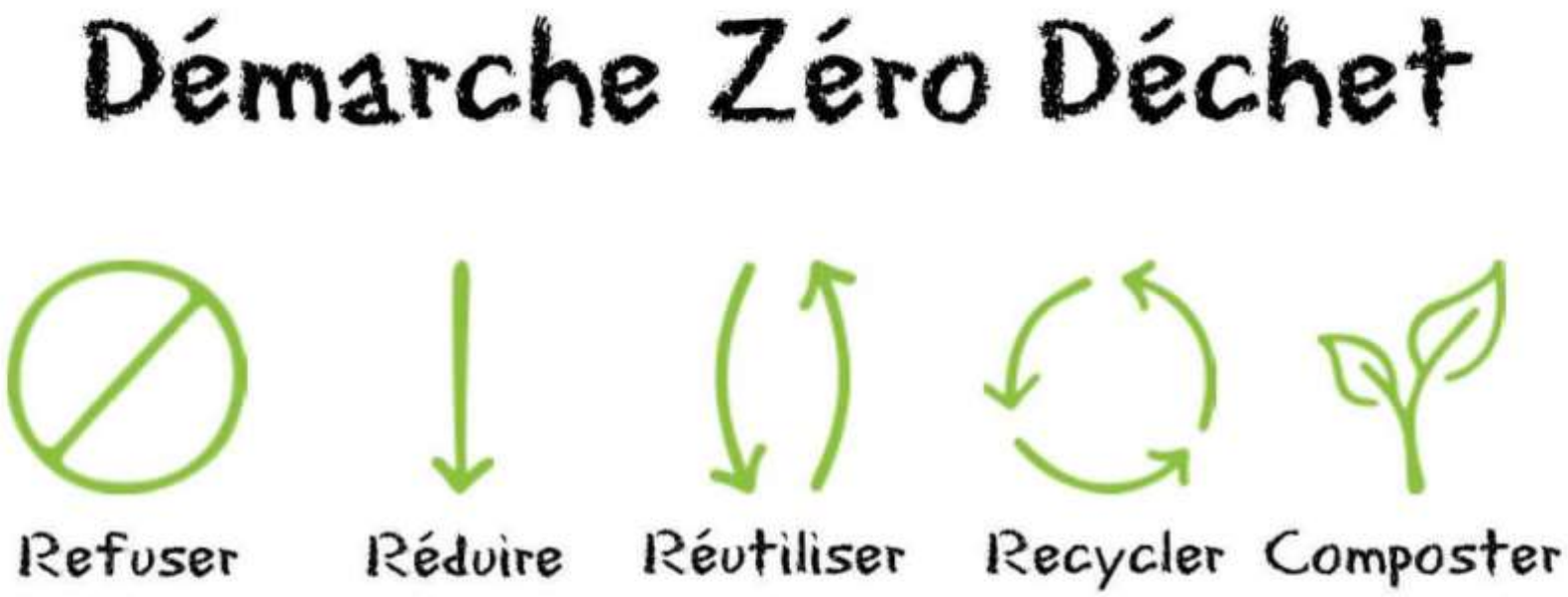

- S'inscrire dans le cadre d'une **démarche régionale**
- **Créer du lien entre toutes les initiatives existantes** (institutionnelles, associatives, citoyennes, privées, culturelles, …)
- **Montrer comment faire** et encourager les comportements responsables
- **Stratégie du PCDR** et **plan d'actions communal** Zéro Déchet

Ce qui existe à Perwez

Commune – CPAS & partenaires

- Machine de collecte des canettes
- Articles dans le bulletin communal sur projet Be WaPP et sur d'autres sujets (compost, tri des déchets, diminution des déchets verts au jardin, etc.)
- Organisation chaque année avec les écoles de la journée Be WaPP (grand nettoyage de printemps)
- Installation de 2 conteneurs enterrés dans la rue aux 4 Vents
- Installation de bulles à verre et à vêtements
- Journées de collecte de jouets et de vélos dans le recypark (avec in BW)
- Distribution de poules
- Le Fil de Soi, magasin de seconde main du CPAS

Ce qui existe à Perwez

Centre culturel et associations

- Organisation de 2 ou 3 gratiferias par an
- Mise sur pied d'ateliers « Déclic », des ateliers pour un changement à long terme sur base du « Récup' tout, surtout ton savoir-faire ». Exemples : « Décoration de Noël zéro déchet » ou « Tissage zéro déchet »
- Organisation d'un Repair café
- Donnerie de Perwez (groupe Facebook)

Ce qui existe à Perwez

Conseil communal des enfants

- Lors de la journée citoyenne, action de sensibilisation au « zéro déchet » via 3 ateliers « Colibris » soutenus par le SCAJ :
  - ✓ conception d'une éponge à partir de chaussettes solitaires
  - ✓ réalisation de sacs à partir de chutes de tissus
  - ✓ une initiation au furoshiki

Ce qui existe à Perwez
Écoles communales 1/2

- Utilisation de gourdes
- Mise à disposition de gobelets permettant aux enfants de boire de l'eau
- Objectif zéro déchet / emballage grâce à la boite à tartine
- Privilégier les collations saines dans une petite boîte prévue à cet effet
- Favoriser l'achat de collations « en vrac » ou en gros conditionnement
- Exercices en classe pour éviter les erreurs de tri et ajout de pictogrammes sur les poubelles de la cour de récréation
- Gestion des poubelles par les élèves. Tri des papiers/cartons, les poubelles tout venant vidées uniquement le vendredi (pour utiliser moins de sacs poubelles)

Ce qui existe à Perwez
Écoles communales 2/2

- Reportages sur la présence de plastique et de déchets dans les mers et océans ainsi que sur la découverte de déchets belges à l'étranger
- Un seau par classe pour les déchets organiques et deux grands seaux dans la cour pour ces mêmes déchets
- Projet « Zéro watt, Zéro déchet » avec pour objectif de réduire la consommation électrique de 20% (éteindre les lampes, ne pas laisser des éléments électriques branchés quand on ne les utilise pas)
- Participation à l'opération Be-WaPP
- Fête de Saint-Nicolas zéro déchet

Ce qui existe à Perwez

Citoyens

- Projet ‘Contenants admis’ via le budget participatif
- Organisation d’événements 2 en 1 : association d’une action plogging avec la mise en valeur des sentiers
- Participation aux journées Be WaPP du grand nettoyage de printemps

Actions 2021 déjà confirmées

- Prime pour l'achat d'un composteur individuel
- Information/formation en matière de compostage
- Promotion des couches lavables (en lien avec la prime naissance)
- Emball'Agir pour Destination Perwez
- Collaboration avec InBW : gobelets réutilisables, boites à tartines Boc'&'Roll, sacs à vrac, actions de sensibilisation (COPIDEC, site internet MAGDÉ, brochure « Mon pote le compost », kit « Zéro déchet », …), repair mobile, autocollants « Contenants admis »

Démarche Commune **Zéro Déchet**

Commune de PERWEZ – Diagnostic communal

Version actualisée – Mars 2021

1. Description générale du territoire[1]

Territoire	Commune	Wallonie	Année
Densité de population	184,9 hab/km²	215,7 hab/ km²	1/01/2020
Part des terres agricoles	80,3 %	51,7 %	1/01/2020

Logement	Commune	Wallonie	Année
Part de buildings et immeubles à appartements parmi les logements (%)	18,4	16,3	01/01/2020
Part des ménages vivant dans un logement public SLSP (%)	2,46	6,14	1/01/2019
Logements publics sur le territoire et gérés par :	Notre Maison : 121 AIS : 19 (dont 10 appartenant au FLW) CPAS : 11 (dont 5 appartenant à la SLSP Notre Maison) Commune : 8 (dont 2 appartenant à la SLSP Notre Maison) TOTAL : 159	Total : 159	01/01/2018

Population	Commune	Wallonie	Année
Population totale	9461	3645243	1/01/2020
Part des moins de 20 ans (%)	24,1 %	23 %	1/01/2020
Part des 60 ans et plus (%)	22,39 %	25,25 %	1/01/2020
Part des non-Belges (%)	5,23 %	10,38 %	1/01/2020
Nombre de ménages privés	3867	1591591	1/01/2020
Taille moyenne des ménages privés	2,42 personnes	2,26 personnes	1/01/2020

Economie	Commune	Wallonie	Année
Revenu médian par déclaration	26610	23225	2018
Taux de chômage BIT des 15-64 ans (%)	5,2	8,5	2018
Taux d'emploi administratif des 15-64 ans (%)	69,3	59,2	2018
Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (%)	0,76	3,35	2019

Enseignement (Année scolaire 2018-19)

[1] Source : www.iweps.be

Nombre d'écoles maternelles	7
Nombre d'inscrits dans le maternel	469
Nombre d'écoles primaires	6
Nombre d'inscrits dans le primaire	819
Nombre d'écoles secondaires	1
Nombre d'inscrits dans le secondaire	363

Petite Enfance (01/01/2021)

Nombre de structures d'accueil (crèches et accueillantes)	11
Nombre de places d'accueil préscolaires	139 (à vérifier)

Tourisme (31/12/2019)

Nombre d'établissements d'hébergement touristique	1
Capacité d'accueil :	10
Nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement touristique	0

Sport / Culture

Présence de centre(s) culturels subventionné(s) par la FWB (centre(s))	1
Nombre de maisons et/ou de centre(s) pour jeunes subventionné(s) par la FWB (centre(s))	0
Maison de jeunes non subventionnées	1
Plaines subventionnées	1
Associations de jeunes subventionnés	0
Présence de centre(s) sportifs	2
Autres :	4

Evénements culturels / sportifs majeurs

Principaux événements sportifs et culturels	Nombre approximatif de participants / visiteurs	Date approximative de l'événement quand il est récurrent
Fêtes du 15 août à Malèves	1200	Autour du 15 août
Destination Perwez	1000	En juillet
Carnaval de Perwez	400	Semaine de carnaval
Marché de Noël	1000	Mi-décembre
Vivre debout	200	15-20/03
Balade gourmande	450	septembre
Marches ADEPS (3 /an)	100/marche	Printemps/automne
Halloween	300	novembre
Scène de village	350	juin
Cinéma plein air	100	été
Brocantes	1000	Juillet et août
Gratiferia : 3/an	50	Septembre/ décembre/juin

2. Données déchets

PRODUCTION DE DÉCHETS

Concernant l'évolution de la production de déchets au niveau communal, il est intéressant d'analyser la quantité d'ordures produites par habitant. Ainsi, on voit qu'il y a une tendance générale à la réduction de la quantité de déchets même si celle-ci n'est pas constante. La réduction a été importante entre 2007 et 2012, mais ne diminue plus que lentement depuis.

	QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS PAR HABITANT (KG/AN)	POPULATION
2018	159,7	9.291
2017	161,6	9.273
2016	163,8	9.173
2015	168,3	8.829
2014	170,3	8.644
2013	171,7	8.392
2012	170,7	8.249
2011	181,9	8.097
2010	178,0	7.953
2009	205,8	7.801
2008	182,2	7.773
2007	227,2	7.621

Quantités d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (Source : IWEPS)

RÉCOLTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- ### Généralités

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par in BW, une intercommunale au service des 27 communes du Brabant wallon plus les communes de Braine-le-Comte et de Les-Bons-Villers. Depuis janvier 2021, le ramassage des ordures ménagères (deux conteneurs à puce avec tri des déchets organiques) a lieu une fois par semaine le mercredi sur toute l'entité de Perwez. La collecte sélective des emballages PMC (flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons) se fait un jeudi sur deux, tandis que le ramassage des cartons se fait un jeudi par mois. Le ramassage des verres ne se fait plus à domicile, il est possible d'aller les déposer au parc à conteneurs de Perwez ou dans les bulles à verre. L'in BW a mis en ligne un calendrier des ramassages. Ce calendrier est également visible sur le site internet de la commune : www.perwez.be.

La commune de Perwez a été désignée commune pilote pour le ramassage des canettes dans le cadre du projet Prime Retour de la Région. Une machine de récupération des canettes en vue de la Prime Retour est installée depuis avril 2019 rue de l'Hôtel de Ville.

Un enlèvement des encombrants (déchet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle) est également assuré par in BW pour les citoyens qui sont dans l'incapacité de se rendre au parc à conteneurs. Le prix de l'enlèvement est fixé à 5€/m³ avec un maximum autorisé de 3m³.

Une enquête sur le coût-vérité de la gestion des déchets ménagers est effectuée annuellement, à la demande de la Région wallonne et de l'Office wallon des déchets. Le calcul du taux de couverture du coût-vérité représente l'application du principe de pollueur-payeur : à l'échelle de la commune, il s'agit du rapport entre les recettes (obtenues par la commune via les contribuables) et les dépenses (générées par la commune).

Depuis 2012, ce taux doit osciller entre 95 et 110%. Selon le SPW, le taux de couverture réel à Perwez était de 106 % en 2019.

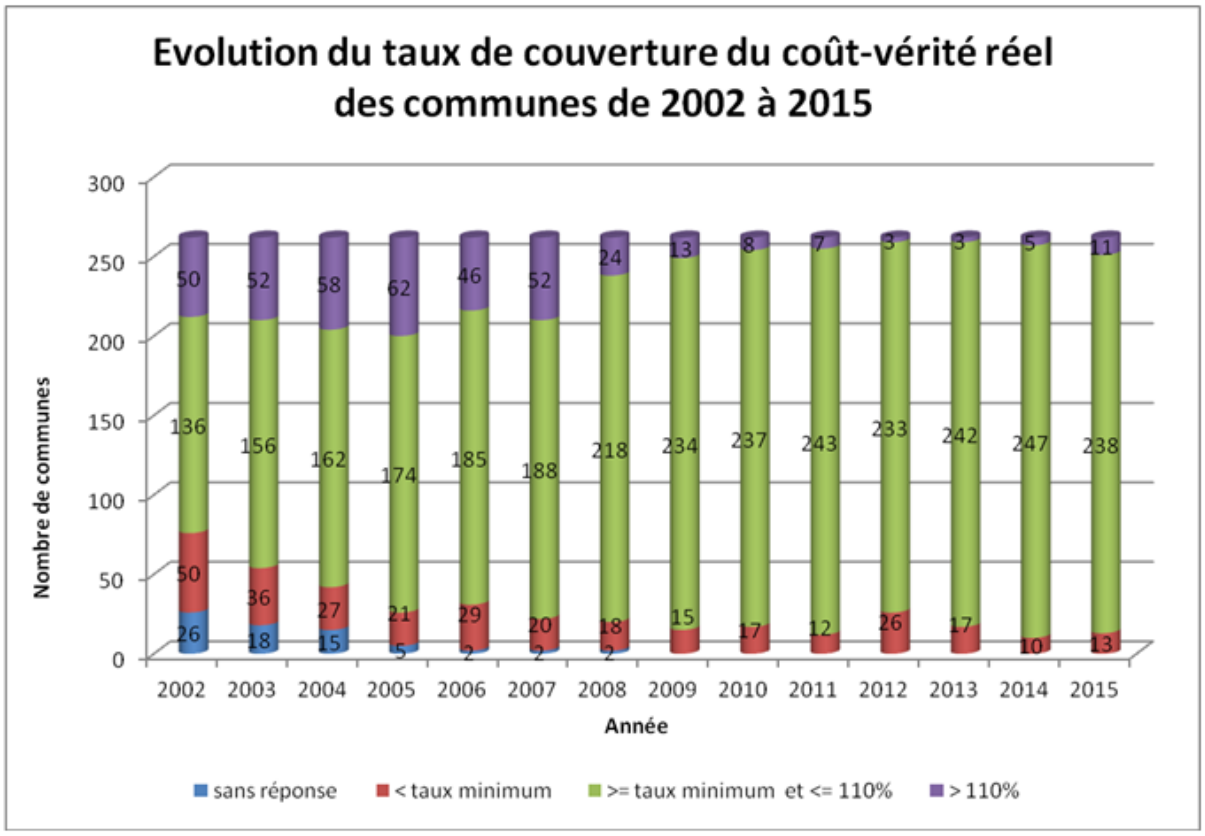

Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW)

• Opération Be WaPP

Cette opération, également appelée « Grand nettoyage de printemps », », a déjà connu 6 éditions. La 7e (mars 2021) est annulée. Cette opération vise à mobiliser un maximum de citoyens afin d'organiser une grande collecte de déchets en Wallonie. Elle est organisée depuis de nombreuses années à Perwez.

• Infrastructures

Le recyparc de la commune de Perwez est situé dans le zoning industriel, avenue des Moissons, il est ouvert du lundi au samedi. La rénovation du recyparc de Perwez devrait se terminer mi-2021. Tous les autres parcs de recyclage de l'InBW (sauf ceux de Braine-l'Alleud, Mont-Saint-Guibert et Waterloo) sont également accessibles aux habitants de Perwez. La liste des déchets traités dans les parcs de l'in BW est la suivante :

- *Encombrants :* grands objets en plastique (bassines, seaux, meubles, tables, chaises, gouttières en PVC, …), tapis, matelas, fauteuils, divans, bois traités (billes de chemin de fer, meubles en rotin, …), grosses chutes de laine de roche, roofing, …
- *Bois :* planches, portes en bois, châssis sans vitres, palettes, contre-plaqué, bois stratifiés, bois peints ou vernis,… ;
- *Inerte :* briques, briquaillons, blocs de béton, carrelages et faïences, vieux éviers, WC, terres, sables, vitres, … ;
- *Déchets verts :* tontes de pelouses, tailles de haies, branches d'élagages, feuilles mortes, sapin de Noël, fruits, déchets verts frais, … ;

- *D.E.E.E. (déchets d'équipements électriques et électroniques) :* gros électroménagers (lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, fours électriques, frigo, congélateurs, …), écrans de télévisons et d'ordinateurs, petits électroménagers (sèche-cheveux, rasoirs, mixer, grille-pain, réveil, GSM, …) ;
- *Les déchets spéciaux des ménages :* produits de bricolage (pots de peinture, vernis, colles, résines, …), produits de jardinage (pesticide, herbicide, engrais, …), produits d'entretien (détartrants, eau de javel, …), extincteurs, produits photographiques, seringues usagées, déchets chimiques divers ;
- *Huiles de moteurs ;*
- *Huiles et graisses alimentaires ;*
- *Papiers cartons :* papiers, journaux, revues, papiers déchiquetés, cartons, … ;
- *Textiles :* vêtements propres, maroquinerie, chaussures, lingerie, linge de maison, … ;
- *Métaux :* armoires métalliques, vélos, câbles électriques, sommiers métalliques, tiges en métal, … ;
- *Bouchons en liège :* tout sauf les bouchons synthétiques ;
- *Verre blanc et coloré ;*
- *Piles ;*
- *Plâtres ;*
- *Pots de fleurs*
- *Verres plats ;*
- *Amiante-ciment (« Eternit ») ;*
- *Pneus ;*

In BW met également 14 bulles à verre (verre incolore et verre coloré) à disposition des habitants de la commune de Perwez.

Des bulles à vêtements sont disposées dans chacun des villages de l'entité. Elles sont au nombre de sept sur la commune. C'est l'ASBL « Terre » qui se charge de collecter les déchets textiles ménagers dans le but premier de les réutiliser ou de les recycler. Par déchets textiles usagés, il faut entendre les vêtements propres (textile et cuir), la maroquinerie (chaussures, sacs, porte - feuilles), la literie, le linge de maison (rideaux, draperies, nappes, serviettes).

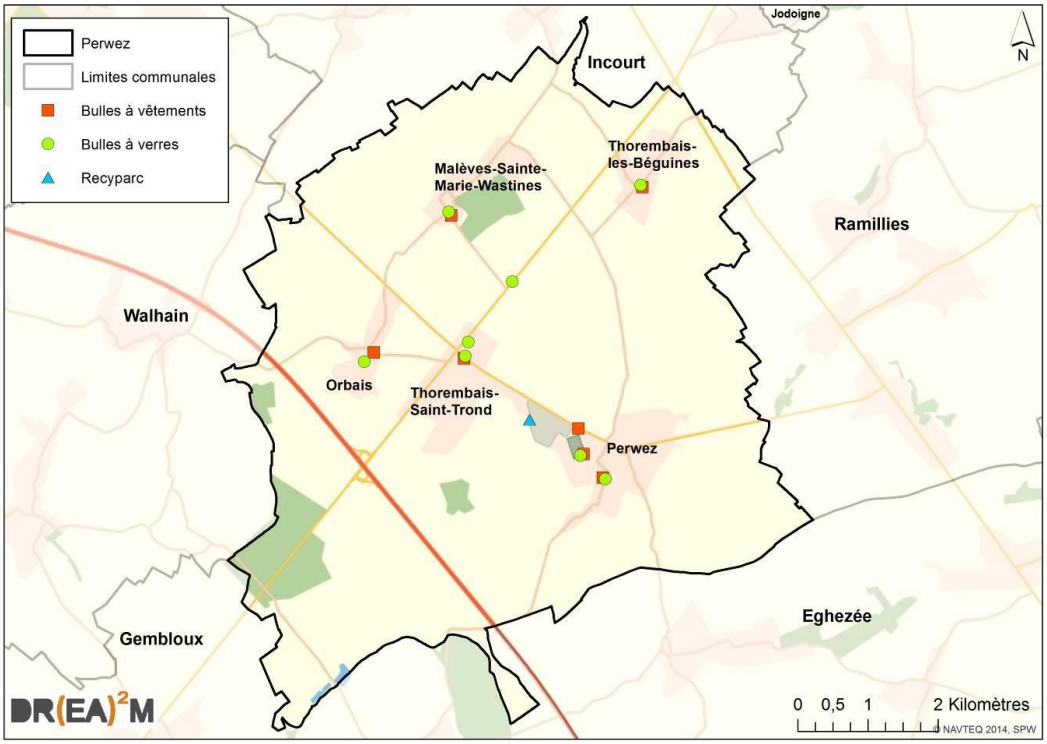

Bulles à verre, bulles à vêtements et recyparc de Perwez

(Sources : Asbl Terre, in BW – Cartographie : DR(EA)²M)

SYNTHÈSE

- Gestion des déchets
  - ✓ *Production de déchets :* diminution constante depuis 2007 mais moins importante depuis 2012 ;
  - ✓ *Récolte et traitement des déchets :* Ramassage des déchets assuré par in BW. Un recyparc est situé dans le zoning industriel, des bulles à verre et à vêtements sont réparties sur le territoire. 106 % de taux de couverture du coût-vérité en 2019 (dans la gamme de ce qui est recommandé).

3. Actions de prévention des déchets (à destination du public)

- Actions de sensibilisation menées par la commune et le CPAS, éventuellement avec des partenaires :
  - ✓ Installation d'une machine de récupération des canettes
  - ✓ Parution de nombreux articles sur le projet Be WaPP et sur d'autres sujets (compost, tri des déchets, diminution des déchets verts au jardin, etc.) dans le bulletin communal, sur le site internet (www.perwez.be) et la page FB communale
  - ✓ Organisation chaque année avec les écoles de la journée Be Wapp du grand nettoyage de printemps
  - ✓ Installation de 2 conteneurs enterrés dans la rue aux 4 Vents
  - ✓ Installation de bulles à verre et à vêtements
  - ✓ Organisation au recyparc de journées de collecte de jouets et de vélos en collaboration avec in BW
  - ✓ Distribution de poules
  - ✓ Le Fil de Soi, magasin de seconde main du CPAS
- Actions de sensibilisation menées par le centre culturel et d'autres associations :
  - ✓ Organisation de 2 ou 3 gratiferia par an
  - ✓ Mise sur pied d'ateliers « Déclic », des ateliers pour un changement à long terme sur base du « Récup' tout, surtout ton savoir-faire ». Exemples : « Décoration de Noël zéro déchet » ou « Tissage zéro déchet »
  - ✓ Organisation d'un Repair café
  - ✓ Donnerie de Perwez (groupe Facebook)
- Action menée par le Conseil communal des Enfants de Perwez
  - ✓ Lors de la journée citoyenne, action de sensibilisation au « zéro déchet » via 3 ateliers « Colibris » soutenus par le SCAJ : conception d'une éponge à partir de chaussettes solitaires, réalisation de sacs à partir de chutes de tissus et une initiation au furoshiki
- Actions menées/dispositions prises dans les écoles de l'entité :
  - ✓ Utilisation de gourdes (au lieu de canettes, berlingots, petites bouteilles, etc.)
  - ✓ Mise à disposition de gobelets permettant aux enfants de boire de l'eau
  - ✓ Objectif zéro déchet emballage grâce à la boite à tartine (pas de film plastique, pas d'aluminium)
  - ✓ Privilégier les collations saines dans une petite boîte prévue à cet effet
  - ✓ Favoriser l'achat de collations « en vrac » ou en gros conditionnement
  - ✓ Exercices en classe pour éviter les erreurs de tri et ajout de pictogrammes sur les poubelles de la cour de récréation

- ✓ Gestion des poubelles par les élèves. Tri des papiers/cartons qui sont mis dans le container carton, les poubelles tout venant sont vidées uniquement le vendredi (pour utiliser moins de sacs poubelles)
- ✓ Programmation de reportages sur la présence de plastique et de déchets dans les mers et océans ainsi que sur la découverte de déchets belges à l'étranger
- ✓ Un seau par classe pour les déchets organiques et deux grands seaux dans la cour pour ces mêmes déchets. Evacuation gérée par les enseignants.
- ✓ Projet « Zéro watt, Zéro déchet » avec pour objectif de réduire la consommation électrique de 20% (éteindre les lampes, ne pas laisser des éléments électriques branchés quand on ne les utilise pas).
- ✓ Participation à l'opération Be-Wapp
- ✓ Fête de Saint-Nicolas zéro déchet

- ### Actions de sensibilisation menées par des citoyens :
  - ✓ Projet 'Contenants admis' via le budget participatif
  - ✓ Organisation d'événements 2 en 1 : association d'une action plogging avec la mise en valeur des sentiers
  - ✓ Participation aux journées Be Wapp du grand nettoyage de printemps

4. Actions éco-exemplaires (actions menées en interne)

- ✓ Au niveau de l'administration, installation de fontaines à eau et distribution de gourdes
- ✓ Formation Goodplanet avec les acteurs de l'extrascolaire + animation tri des déchets et sensibilisation sur l'origine et la destination des déchets avec les enfants de l'extrascolaire

5. Acteurs locaux

Domaines d'application / acteurs locaux / publics cibles :

- Réemploi / réparation
- Education (écoles, structures parascolaires, structures d'accueil petite enfance)
- Commerces : de proximité, enseignes, circuits courts, marchés
- Entreprises (zonings industriels, centres commerciaux, PME, artisans, HoReCa)
- Action sociale (PCS, CPAS, Sociétés de logement)
- Evénements, sports, culture, secteur associatif
- Mouvements citoyens, mouvements de jeunesse, familles
- Acteurs institutionnels
- Santé : pharmaciens, médecins, maisons médicales
- Tourisme
- Agriculteurs

6. Démarches connexes : outils de politique publique

Présence d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)	OUI - En cours d'élaboration	
Présence d'un Programme Communal de Développement de la Nature (PCDN)	NON	
Existence d'un Agenda 21	NON	
Présence d'un Plan de Cohésion Sociale (PCS)	NON	
Participation à un Groupe d'action locale (GAL)	OUI	
PAED (convention des maires pour le climat et l'énergie)	en cours	
Plan stratégique transversal (PST	OUI	
Plan communal de mobilité (PCM)	OUI – en cours d'actualisation	
Conseil communal des enfants	OUI	
Seniors consultants	OUI	
Budget participatif	OUI	

7. Synthèse

La grille AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) reprend les éléments positifs et négatifs (internes et externes à l'administration communale) pour la mise en œuvre de l'opération Zéro Déchet :

	ATOUTS	FAIBLESSES
INTERNE	• Une implication et une mobilisation forte des écoles en matière de réduction des déchets **(12♥)** • Des acteurs commerciaux qui promeuvent le vrac et mettent en place des ateliers « Zéro Déchet » **(8♥)** • Présence d'un Système d'Échanges Local, d'un magasin de seconde main "Au Fil de Soi" (CPAS), d'une Donnerie sur Facebook, d'un Repair Café **(8♥)** • Présence de l'ADL qui facilite la mobilisation des acteurs économiques **(8♥)** • Action Be Wapp et ambassadeurs propreté **(8♥)** • Une démarche citoyenne « Contenants admis » dans le cadre du budget participatif **(7♥)** • Le Foyer culturel organise des ateliers Zéro Déchet et des gratiferias **(7♥)** • Récupération des canettes à l'échelle communale contre un bon d'achat **(6♥)** • Collaboration avec in BW, la Province **(5♥)** • Collaboration avec le GAL Culturalité sur cette thématique **(5♥)** • Instauration de la collecte sélective des déchets via les conteneurs à puce et diminution de la quantité de déchet annuelle par habitant depuis 13 ans **(4♥)** • Outils de communication disponibles à l'AC : site web de la commune, le bulletin communal, une page Facebook communale **(3♥)** • La mise en place du GT Zéro Déchet par la Commune **(2♥)** • Initiatives de maraichage ou de productions locales à promouvoir **(1♥)** • Le Collège Da Vinci va se lancer dans une démarche Zéro Déchet • Présence de programmes communaux et de différentes commissions actives sur le territoire : PST, PCDR, PAED, PCM, Conseil communal des enfants, Budget participatif, Seniors consultants…	• Absence d'Eco-Team au sein de l'administration communale, pas d'effet d'exemplarité **(8♥)** • Manque de communication et d'actions de sensibilisation coordonnées pour toucher certains publics cibles **(6♥)** • Peu de commerçants adhèrent au Zéro Déchet **(6♥)** • Manque de structure pour permettre un listing de tout ce qui se fait sur le territoire (liste commerçants, agriculteurs, acteurs de terrain, tourisme…) **(5♥)** • Manque d'actions coordonnées entre les différents acteurs du territoire **(4♥)** • La mobilité (difficulté de déplacement pour les personnes sans voiture) **(4♥)** • Moyens disparates pour une communication effective en matière de Zéro Déchet **(4♥)** • Manque de magasin local dans le centre de Perwez **(4♥)** • Le temps et la disponibilité nécessaires pour mener des actions, notamment au sein des services communaux **(3♥)** • Trop peu de commerçants acceptent les bons remis suite à la collecte de cannettes **(3♥)** • Décalage dans le temps entre introduction des poubelles à puce et le nouveau sac PMC **(3♥)** • Manque de tri ou de suivi du tri (une fois dans le conteneur) au Collège Da Vinci **(2♥)** • Diminution de la production de déchet mais celle-ci reste encore bien supérieure à 100kg/habitant/an **(1♥)** • Trop de procédures administratives • Nombreuses grandes surfaces qui ne gèrent pas correctement le vrac

	OPPORTUNITÉS	MENACES
EXTERNE	• Eveil de la conscience des enfants dans les écoles, l'intérêt des habitants pour leur cadre de vie **(12♥)** • Compostage collectif pour les appartements **(10♥)** • Evolution des modes de fonctionnement : le vrac est de plus en plus accepté, mauvaise image des plastiques, disponibilité de matériel de vente en vrac, *etc*. **(9♥)** • Implication des producteurs locaux : la vente en vrac peut faciliter le conditionnement et en réduire le coût **(8♥)** • Habitat majoritairement de type pavillonnaire (maisons avec jardin) → possibilités de compostage individuel, de potagers **(6♥)** • Mouvement « février sans supermarché » **(5♥)** • Thématique en vogue, citoyens et acteurs locaux pro-actifs dans ce domaine **(3♥)** • Aides financières régionales et appui de l'in BW et de la Province **(3♥)** • Prise de conscience globale au niveau des déchets **(3♥)** • Plan de relance européen -> fort accent sur la dimension "durable". Y a-t-il des opportunités en matière de Zéro Déchet ? **(2♥)** • Présence de l'ASBL GAL Culturalité pour soutenir ce genre de dynamiques **(1♥)** • Dynamique existant chez les jeunes par rapport au respect de la planète **(1♥)**	• Le contexte actuel lié au Covid 19 (crainte concernant la réutilisation de contenants et vis-à-vis des normes AFSCA, difficulté de créer du lien et de rassembler des personnes - ateliers Zéro Déchet, par exemple -, difficulté de mobilisation des citoyens, des commerçants, …) **(8♥)** • Les propositions d'emballage omniprésents dans la grande distribution **(7♥)** • Habitudes de fonctionnement et modes de vie « accélérés » des citoyens (travail à deux) **(6♥)** • E-commerce en plein « Boum » **(5♥)** • Facteur temps, peurs et freins des citoyens, des acteurs locaux (commerçants, entreprises, …) **(5♥)** • Le tri ne mènerait pas à un recyclage suffisant au niveau de l'in BW provoquant un manque d'adhésion de la part des citoyens **(5♥)** • Manque d'information vis-à-vis de l'utilisation omniprésente du plastique, de son impact sur l'environnement **(5♥)** • Des désinformations circulent à propos du recyclage et du tri des déchets **(4♥)** • Absence de directives législatives (sur le plan européen/national) en faveur d'une diminution de l'emballage **(4♥)** • Résistance au changement, difficulté d'amener du changement si manque d'informations/de connaissance/d'accompagnement **(3♥)** • Difficulté de convaincre, certains ne croient pas au Zéro Déchet, difficulté de changer les habitudes **(2♥)** • L'installation de magasins low cost / discount **(2♥)** • La diversité des gestions des déchets dans les communes amène à une perte d'efficacité de l'intercommunale **(1♥)** • Le terme « Zéro Déchet » est ambigu : peut-on réellement atteindre le « 0 » ? **(1♥)** • Lobby de l'emballage & FostPlus contre la CONSIGNE **(1♥)** • Pression de l'industrie pour imposer des emballages polluants, peu/pas recyclable • Manque d'incitants pour les commerces en faveur de la diminution des emballages • Peur des citoyens/commerçants vis-à-vis des microbes/virus qui amènent à vouloir tout emballer, par manque d'information

8. Pistes majeures d'actions pour 2021 en lien avec la grille de décision :

Actions confirmées :

- Prime pour l'achat d'un composteur individuel
- Information/formation en matière de compostage
- Promotion des couches lavables (en lien avec la prime naissance)
- Emball'Agir pour Destination Perwez
- Collaboration avec InBW :
  - Gobelets réutilisables
  - Boite à tartines Boc'&'Roll
  - Sacs à vrac
  - Action de sensibilisation (COPIDEC, site internet MAGDÉ, brochure « Mon pote le compost », kit « Zéro déchet », …)
  - Repair mobile
  - Autocollants « Contenants admis »

Actions retenues par le groupe de travail pour 2021 :

- **Action 1** réunit plusieurs idées :
  - ✓ **Tout public -** Plan de communication ZD (page Facebook, communication positive, rapport annuel, conseils et bonnes pratiques dans Perwez Info, ...) ;
  - ✓ **Institutions -** Guichet d'informations au niveau des services communaux pour aider à gérer les déchets ;
  - ✓ **Culture/assoc.** - Charte communale ZD pour les événements.
- **Action 2 : Économie** - Rencontre du secteur des commerçants/du secteur HoReCa autour du ZD (partages d'expériences, témoignages, échanges avec l'AFSCA, le Réseau Vrac, ...)
- **Action 3 : Action sociale -** Communication, ateliers, échanges en matière de ZD et de solutions peu couteuses avec des publics précarisés.
- **Action 4 : Institutions -** Récupérer les objets valides dans les recyparcs.
- **Action 5 réunit plusieurs idées :**
  - ✓ **Écoles -** Sensibilisation des élèves et de leurs parents (ambassadeurs ZD) ;
  - ✓ **Écoles -** Animation ZD dans les écoles (appuis d'acteurs locaux comme le GAL Culturalité).

9. Priorisation des idées proposées par le groupe de travail

Idées issues du groupe de travail :

Idées d'actions	Nombre de votes
Économie - Rencontre du secteur des commerçants/du secteur HoReCa autour du ZD (partages d'expériences, témoignages, échanges avec l'AFSCA, le Réseau Vrac, ...)	10
Tout public - Conférence, journée d'échanges ZD, témoignage d'acteurs ZD pour aider d'autres personnes/acteurs à se lancer dans le ZD	7
Institutions - Récupérer les objets valides dans les recyparcs	7
Culture/assoc. - Charte communale ZD pour les événements	7
Action sociale - Communication, ateliers, échanges en matière de ZD et de solutions peu couteuses avec des publics précarisés	7
Tout public - Utiliser les données des poubelles à puce pour définir avec les citoyens une stratégie de réduction des déchets	5
Institutions - Guichet d'informations au niveau des services communaux pour aider à gérer les déchets	5
Tout public - Plan de communication ZD (page Facebook, communication positive, rapport annuel, conseils et bonnes pratiques dans Perwez Info, ...)	5
Tout public - Ateliers pratiques pour apprendre à trier les déchets	4
Écoles - Sensibilisation des élèves et de leurs parents (ambassadeurs ZD)	4
Culture/assoc. - Faciliter la gestion et encourager la durabilité des gobelets réutilisables	4
Écoles - Animation ZD dans les écoles (appuis d'acteurs locaux comme le GAL Culturalité)	4
Tout public - S'inscrire dans une dynamique de Transition avec événement mobilisateur	3
Économie - Développer l'économie circulaire dans le secteur des entreprises	3
Tout public - Compostages collectifs en centre-ville	3
Économie - Capsules vidéos ou séances d'info pour mettre en avant les commerces ZD (ambassadeurs)	3
Familles - Plan d'action "Langes lavables" (aides financières/achats groupés, "halte de nettoyage" pour langes lavables, communication)	3
Institutions - Valoriser le rôle d'exemplarité des élus (par exemple, participation des élus à BeWaPP)	2
Familles - Créer un groupe de familles ZD	2
Culture/assoc. - Liste des associations prêtes à recevoir des dons d'objets réutilisables	1
Tout public - S'inscrire dans le mouvement "Février Sans Supermarché"	1

Idées d'actions supplémentaires :

Public cible – Tout public, famille, action sociale

- Ateliers de couture
- Atelier Bee Wraps (toile de cire) en collaboration avec les apiculteurs
- Atelier cuisine locale et raisonnée (faire ses conserves avec achat de légume en grande quantité, astuces cuisines)
- Ateliers produits d'entretien
- Mise en place d'achats groupés Zéro Déchet pour réduire les coûts (terreau en vrac, balconnière ou pots de fleur sans plastique, …)
- Partage de livres, ressources, documents, … sur la thématique
- Mise en place d'une GiveBox
- Organisation d'une journée de la réparation
- Mise en place de frigo ou garde-manger solidaires

Public cible – Entreprises, commerces, HoReCa

- Points de collectes de bocaux propres pour nettoyage et diffusion dans les commerces
- Généralisation de l'utilisation de récipients biodégradables
- Implication des entreprises dans l'économie circulaire

Public cible – Agriculteurs, producteurs, artisans

- Soutenir les filières locales, renforcer le lien entre producteurs et commerçants pour favoriser le vrac ou les contenants de grande dimension

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Le 4 mars 2021

Groupe de travail Zéro Déchet – Réunion 2
Le lundi 1er mars 2021, Atelier en ligne - Plateforme FRW
Compte rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membres citoyens** (7) : Donatienne BLANJEAN, Valérie BUIS, Pierre DRIJVERS, Stéphanie LELONG, Vincent LITT, Jacques LUYCKX, Rita MERTENS*
  - ***Membres élus** (3) : Jean-Marc ALDRIC, Elisabeth COLON, Véronique DE BROUWER*
- *Pour le **GAL Culturalité** : Aude PIRON (chargée de mission animation et sensibilisation)*
- *Pour le **Collège Da Vinci** : Sébastien ROLAND (professeur, éco-team)*
- *Pour l'**Association le 15 août** : Vincent PURNELLE*
- *Pour l'**ACRF** : Ann-Laure DEGIVE (animatrice)*
- *Pour le **Foyer culturel** : Madeleine LITT (animatrice)*
- *Pour **So Vrac So Good** : Cécile HUSQUET (commerçante), Marie MORSOMME (commerçante)*
- *Pour l'**ADL :** Stéphanie VAN BRAKEL*
- *Pour le **CPAS** : Laurent DEMAN (responsable du Service social)*
- *Pour l'**Administration communale** : Vinciane CHARLET (ATL)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laëtitia LAMARCQ (agent appui)*

Excusés :

- *Pour la **CLDR de PERWEZ***
  - ***Membre élu** (2) : Joëlle ALDRIC, Florence PEETERS*
- *Pour l'**in BW** : Laetitia CANU (responsable communication – Service Valorisation des matières)*

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt générale de la réunion
- Annexe 2 – Diagnostic Zéro Déchet actualisé

2ème réunion du GT - Ordre du jour :

1. La question du jour

Les participants au GT ont été très attentifs au compte rendu de la première rencontre :

Avez-vous lu le compte rendu de la première réunion ;-) ?

Oui, et même deux fois !	15% (2)
Oui, avec attention	69% (9)
En transversal, il y avait de belles images et même des petits cœurs !	8% (1)
Promis, demain ! ;-)	8% (1)
Allo.... je passe sous un tunnel... Ouppss (plus personne)	0% (0)

2. Cadre de travail

Rappel de la 1ère réunion

La première réunion du GT avait amené les participants à réfléchir au « diagnostic du territoire » en matière de Zéro Déchet via un tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces (voir annexe 2 du présent compte rendu). Ce travail visait à identifier les besoins et les tendances dans ce domaine.

Nous avions ensuite stimulé un échange d'idées pour faire émerger des propositions d'actions Zéro Déchet, sans se mettre de limite par rapport aux propositions émises (« brainstorming »).

Objectif et organisation de la réunion n°2

Le but principal de ces deux rencontres est d'établir un plan d'actions en matière de Zéro Déchet sur le territoire perwézien, en valorisant les actions existantes mais aussi en coordonnant ces actions avec de nouveaux projets pour stimuler la réduction des déchets produits au sein de l'entité.

Pour commencer cette deuxième rencontre, il parait utile de présenter aux participants ce qui se fait déjà en termes d'actions « Zéro Déchet » à Perwez, ainsi que les actions déjà engagées pour 2021 (présentation en annexe 1).

Ensuite, les participants sont amenés à sélectionner les idées d'actions issues du brainstorming de la 1ère réunion qui leur sembleraient prioritaires pour cette année 2021.

Par la méthode du forum ouvert, certains participants peuvent s'emparer d'une des idées prioritaires pour en préciser son contenu (description du projet, porteurs, publics cibles, budget, communication) avec l'aide d'un sous-groupe. Les autres participants font ensuite le choix soit de se poser tel un papillon sur une fleur et de réfléchir de manière assidue à l'une de ces actions prioritaires, soit de butiner de fleurs en fleurs, d'actions en actions, en prenant part aux différents sous-groupes.

3. Sélection d'idées prioritaires pour l'année 2021

Les participants sont invités à sélectionner parmi la liste d'idées d'actions, les 5 actions qui leur semblent prioritaires pour 2021.

Voici le tableau des résultats :

Idées d'actions	Nombre de votes
Économie - Rencontre du secteur des commerçants/du secteur HoReCa autour du ZD (partages d'expériences, témoignagnes, échanges avec l'AFSCA, le Réseau Vrac, ...)	10
Tout public - Conférence, journée d'échanges ZD, témoignage d'acteurs ZD pour aider d'autres personnes/acteurs à se lancer dans le ZD	7
Institutions - Récupérer les objets valides dans les recyparks	7
Culture/assoc. - Charte communale ZD pour les événements	7
Action sociale - Communication, ateliers, échanges en matière de ZD et de solutions peu couteuses avec des publics précarisés	7
Tout public - Utiliser les données des poubelles à puce pour définir avec les citoyens une stratégie de réduction des déchets	5
Institutions - Guichet d'informations au niveau des services communaux pour aider à gérer les déchets	5
Tout public - Plan de communication ZD (page Facebook, communication positive, rapport annuel, conseils et bonnes pratiques dans Perwez Info, ...)	5
Tout public - Ateliers pratiques pour apprendre à trier les déchets	4
Écoles - Sensibilisation des élèves et de leurs parents (ambassadeurs ZD)	4
Culture/assoc. - Faciliter la gestion et encourager la durabilité des gobelets réutilisables	4
Écoles - Animation ZD dans les écoles (appuis d'acteurs locaux comme le GAL Culturalité)	4
Tout public - S'inscrire dans une dynamique de Transition avec événement mobilisateur	3
Économie - Développer l'économie circulaire dans le secteur des entreprises	3
Tout public - Compostages collectifs en centre-ville	3
Économie - Capsules vidéos ou séances d'info pour mettre en avant les commerces ZD (ambassadeurs)	3
Familles - Plan d'action "Langes lavables" (aides financières/achats groupés, "halte de nettoyage" pour langes lavables, communication)	3
Institutions - Valoriser le rôle d'exemplarité des élus (par exemple, participation des élus à BeWaPP)	2
Familles - Créer un groupe de familles ZD	2
Culture/assoc. - Liste des associations prêtes à recevoir des dons d'objets réutilisables	1
Tout public - S'inscrire dans le mouvement "Février Sans Supermarché"	1

Suite au travail de sélection, 5 actions ont été retenues par les participants dans le cadre des sous-groupes, mais seules les 3 premières ci-dessous ont fait l'objet d'un approfondissement :

- **Le sous-groupe 1** réunit plusieurs idées :
  - ✓ **Tout public -** Plan de communication ZD (page Facebook, communication positive, rapport annuel, conseils et bonnes pratiques dans Perwez Info, ...) ;
  - ✓ **Institutions -** Guichet d'informations au niveau des services communaux pour aider à gérer les déchets ;
  - ✓ **Culture/assoc.** - Charte communale ZD pour les événements.
- **Sous-groupe 2 : Économie** - Rencontre du secteur des commerçants/du secteur HoReCa autour du ZD (partages d'expériences, témoignages, échanges avec l'AFSCA, le Réseau Vrac, ...)
- **Sous-groupe 3 : Action sociale -** Communication, ateliers, échanges en matière de ZD et de solutions peu couteuses avec des publics précarisés.
- **Action 4 suggérée mais non approfondie : Institutions -** Récupérer les objets valides dans les recyparks.
- **Action 5 suggérée mais non approfondie :**
  - ✓ **Écoles -** Sensibilisation des élèves et de leurs parents (ambassadeurs ZD) ;
  - ✓ **Écoles -** Animation ZD dans les écoles (appuis d'acteurs locaux comme le GAL Culturalité).

4. Résultats des sous-groupes - Actions prioritaires pour 2021

Vous trouverez ci-dessous le résultat des réflexions menées par les 3 sous-groupes repris ci-dessus. Pour l'action liée aux écoles (action « 5 »), il s'est avéré que de nombreuses initiatives sont déjà mises en place par les écoles volontaires. Des liens de référence ont été suggérés par le sous-groupe pour aider les écoles qui le souhaiteraient à aller un cran plus loin dans la démarche.

Sous-groupe 1 – Action « Plan de communication Zéro Déchet »

Description du projet

- Etablir et fournir une guidance pour un plan de communication structuré et cohérent en matière de Com' ZD communale (message, public-cible, canal, timing, objectif). Ce plan doit être orienté pratique (tips & tips), donner des idées concrètes, des trucs et astuces.
  Les « truc & astuces » peuvent venir de "simples citoyens" à des fins de partage, d'émulation, de témoignage.
- Disposer d'un canal de communication où les gens peuvent trouver toute l'information en matière de gestion des déchets et de Zéro Déchet ainsi que pour poser des questions (sorte de guichet d'informations). Si la formule « guichet » est trop lourde à mettre en place, passer par des « Ambassadeur ZD », comme personnes référentes.
- Intégrer une CHARTE ZD pour les événements dans le plan de communication.
- Organiser des événements porteurs (plogging, nettoyage, etc.) qui créent un dynamisme et "portent" le message.
- Au-delà des événements, reconnaître ceux qui agissent pour le ZD.
- Des influenceurs ZD Perwez -> Faire le buzz sur Instagram / Tik Tok.

Publics cibles

- Écoles, familles, commerces, jeunes/ados, GAL, acteurs culturels / organisateurs événements (p.ex. 15 août).

Canaux de communication

- Facebook, Guichet, Perwez Info, Site Web, "Plan Stéphanie" (Budget Participatif), affichage public, folders, Up Radio, Canal Zoom.
- Identifier (puis fédérer les pages existantes), p.ex. Ateliers Déclic du Foyer (...et d'autres).

Budget

- Élevé pour le guichet, voir "projet Stéphanie" (budget participatif) pour budget contenant admis.

Sous-groupe 2 – Action « Rencontres entre acteurs du secteur économique »

Description du projet

- 1. Dans un premier temps identifier les déchets auxquels sont confrontés les commerçants, et les déchets qu'ils génèrent auprès de leurs clients par leur activité.
  2. Inviter les acteurs économiques à ouvrir leurs poubelles et à voir ce qu'ils peuvent éviter comme déchets, ce qu'ils peuvent recycler, ce qu'ils peuvent réduire.
  3. Identifier avec les acteurs économiques ce dont ils auraient besoin pour évoluer dans cette démarche ZD.
- Idées variées : frigo solidaire, contact avec des associations pour reprendre les invendus.
- Proposer à un étudiant en sciences sociales de faire un mémoire sur le sujet et notamment pour interroger les commerçants/entreprises et identifier leurs besoins.

Porteurs de projet

- Travailler avec l'ADL pour développer une enquête auprès des commerçants et des entreprises.
- Voir avec l'in BW s'ils ont déjà travaillé sur le sujet.

Sous-groupe 3 – Action « Communication et ateliers ZD avec publics précarisés / peu mobiles »

Description du projet

- Continuer les ateliers Déclic ZD, vers publics précarisés / peu mobiles, en journée et en semaine.
- Proposer une version mobile (véhicule type bibliobus ou plus simplement dans les salles de village).
- Ateliers de type jeux ou expérience.
- Pourquoi pas lors d'événements aussi (comme Destination Perwez). À Préciser.

Porteurs de projet

- Centre culturel de Perwez

- CPAS
- ADL potentiellement
- ACRF
- GAL
- Lire et écrire
- L'ASBL l'Hirondelle

Publics cibles

- Publics précarisés ou qui ne savent pas se déplacer, actions de quartiers.

Budget

- Budget éventuel : les intervenants des ateliers pratiques ZD (entre 150 et 300 euros pour 10 pers. / atelier) et un peu de budget pour la communication (location de salle, peut être gratuite). Idée d'une participation symbolique (entre 2 et 5 euros).
- Voir s'il existe un budget au niveau du CPAS pour ce type d'action ?

Canaux de communication

- Perwez info, page FB, folders, Instagram (défi à lancer)

Actions dans les écoles

Références pour approfondir la thématique :

- L'action de la Région « Moins de déchet à l'école, on a tous à y gagner » : http://environnement.wallonie.be/publi/dechets_ecole.htm
- École pour demain et les Ateliers pour demain :
  - https://ecolepourdemainorg.wordpress.com/blog/
  - https://atelierspourdemain.org/catalogue/
- COREN – Coordination Environnement : label école durable / Eco-school. https://www.coren.be/fr/
- GoodPlanet – Éducation pour la transition vers une société durable : https://www.goodplanet.be/fr/

5. Suites du GT

Sur base des réflexions menées durant les 2 réunions du GT, la Commune va pouvoir rédiger un plan d'actions Zéro Déchet 2021, dans l'idée de valoriser les actions existantes sur le territoire mais aussi d'encourager l'activation des nouvelles idées proposées par le GT. Pour leur mise en place, il sera nécessaire de réunir les différentes parties prenantes et citoyens désireux de s'impliquer pour mener ces actions afin de définir un mode opératoire concret.

La Commune coordonnera le plan d'actions via son comité de pilotage mais ne pourra pas porter à elle seule toutes les actions. L'appui des partenaires est donc réellement utile. Le comité de suivi, qui s'inscrit dans la continuité du groupe de travail, regroupe les différentes partenaires et citoyens impliqués autour de cette thématique. Des réunions régulières (environ 1 à 2x/an) leur permettra de suivre et de contribuer à l'état d'avancement du plan d'actions ZD.

Réactions des participants :

- **Véronique DE BROUWER** - Les actions présélectionnées sont de plusieurs ordres : on retrouve des actions de dynamique, des actions de communication et des actions plus structurelles. Toutes les actions ne pourront pas être réalisées cette année mais rien ne sera oublié. Une planification dans le temps doit être maintenant établie.
- **Madeleine LITT** - Il n'a pas été évident de choisir 5 actions dans la liste. Parmi celles qui n'ont pas été débattues en sous-groupes ce soir, la création de compost dans les quartiers et la formation de maître composteurs sont des idées vraiment intéressantes. Si la création d'une page Facebook se réalise assez rapidement, nous pourrions continuer d'échanger dessus.
    - ↳ **Donatienne BLANJEAN** - Il faudrait penser aussi aux non utilisateurs de Facebook et avoir un autre mode de communication pour échanger entre nous. Je me questionne sur les suites du processus et la réalisation effective des actions… Pourra-t-on être tenus au courant afin que toutes les idées émises ne soient pas des coups dans l'eau ?
    - ↳ **Véronique DE BROUWER** - Vous faites d'office partie du Comité de suivi et serez donc tenus au courant car le suivi suppose des rencontres à minima 1 à 2 fois par an. C'est une exigence au niveau régional. On ne vous oubliera pas.
- **Jean-Marc ALDRIC (via le chat) -** Le portage de projet est complexe, c'est pour cela qu'il faut un accompagnement à mon humble avis, notamment pour un défi famille Zéro Déchet**.**
- **Michaël PLUIJGERS -** Nous avons conscience qu'il est difficile de s'engager comme porteur de projets, l'ampleur du travail peut faire peur. Il me semble utile de réunir plusieurs partenaires pour porter les actions. Les liens seront maintenus avec le comité de suivi et la Commune fera appel aux différents partenaires en fonction des actions pour leur réalisation. Il pourrait être judicieux de commencer par un nombre limité d'actions, qui soient stimulantes, réalistes et qui peuvent avoir un impact visible et efficace.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 17 juin 2021

Réunion Contrat de Rivière / Commune / DR(EA)²M / FRW

Le **mardi 16 juin 2021**, Teams

Synthèse de la réunion

Participants :

- *Pour le **Contrat de Rivière Dyle-Gette** : Isabelle DELGOFFE*
- *Pour le **Collège communal** : Véronique DE BROUWER*
- *Pour l'**Administration communale** : Guillaume WUIDAR*
- *Pour **DR(EA)²M** : Jean-Philippe LENS*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laetitia LAMARCQ (agent appui)*

---

1) Contexte de la rencontre

Le PCDR est en cours d'élaboration. L'un des objectifs de la stratégie de développement est « Développer le maillage vert et bleu ».

4 projets ont un lien direct ou indirect avec la thématique des ruisseaux :

- La fiche-projet 16 « Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » qui prévoit à la fois l'aménagement de terrains de pétanque ainsi qu'une zone de biodiversité aux abords du cours d'eau. Ce projet pourrait faire l'objet de la première demande de convention ;
- La fiche-projet 29 « Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais » derrière laquelle se trouve 3 projets spécifiques (2 situés sur le Thorembais à Thorembais-Saint-Trond et un sur l'Orbais à Malèves-Sainte-Marie-Wastines).

Point d'info sur les collecteurs/la qualité de l'eau :

- Il y a 45 points noirs recensés le long des cours d'eau aux abords des projets.
- L'amélioration du raccordement aux collecteurs aura bien entendu un effet positif sur la qualité de l'eau dans les ruisseaux.
- Sur le Thorembais : le collecteur est à l'étude. Il est prévu une information/sensibilisation destinée aux habitants un peu avant la pose du collecteur pour les encourager à se raccorder au moment où celui-ci est facilement accessible.
- Au niveau de l'Orbais : le collecteur arrivera à plus longue échéance (dans 10 ans). En attendant, il est possible de prévoir un ensemencement naturel des cours d'eau pour améliorer leur état. Il est donc préférable de ne pas attendre la pose de ce collecteur pour

mettre en place le projet le long de l'Orbais. Il faudra juste veiller à ce que les aménagements ne soient pas gênants pour les travaux d'installation du collecteur.

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissante : se fait chaque année sur Perwez le long des cours d'eau (Balsamine, Berce du Caucase) → Une veille est aujourd'hui mise en place, la situation est sous contrôle.

2) Avis CRDG sur les 4 projets

❖ Projet « Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux »

Présentation du projet par Jean-Philippe LENS avec les aménagements prévus, notamment les aménagements verts. Espace pétanque / Espace naturel → 2 zones distinctes avec séparation prévue en redonnant le lit originel du ruisseau. Petite zone en escalier qui descend vers le ruisseau à un endroit mais autrement le ruisseau restera libre et dans son état naturel. Création de zones de plans d'eau (de taille réduite pour une création d'écotopes).

Planification : ce serait le premier projet en convention activé dans le cadre du PCDR.

Précisions de Véronique DE BROUWER : Jordan est retourné discuter avec le club de pétanque. Celui-ci souhaite 6 terrains couverts + 12 terrains extérieurs et davantage d'emplacements de parkings. Il pourrait être envisageable de créer 6 terrains intérieurs et 6 extérieurs mais pas 12 car cela prendrait trop de places sur l'ensemble du projet. Concernant l'espace stationnement, Jean-Philippe LENS explique qu'il est difficile d'envisager plus d'emplacements à cet endroit. Si on veut prévoir plus de parkings, il ne sera plus possible de dévier le cours d'eau qui resterait dans son tracé actuel, mais cela engendre d'autres difficultés (création d'un passage carrossable au-dessus de la rivière). Attention à l'incidence pour les riverains que pourrait provoquer un manque de places de stationnements. Discussion à avoir en CLDR.

Avis CRDG :

C'est globalement un beau projet. La mise en valeur du cours d'eau est évidemment bienvenue.

Quelques remarques :

- Au niveau de l'estacade et du rétablissement du lit originel du cours d'eau, il faudra demander l'autorisation du gestionnaire (Province).
- Parking : attention aux revêtements. Celui-ci devrait être perméable.
- Mare : une plus profonde et une moins profonde permettrait de les rendre complémentaires. Il pourrait être intéressant de les relier à la rivière pour pouvoir les alimenter ou les vider au besoin. La récupération des eaux pluviales du bâtiment pétanque pourrait également servir à alimenter les mares.
- Il pourrait être intéressant de prévoir l'installation de nichoirs à Chevêche d'Athéna.
- Attention aux points noirs recensés au niveau du projet : un rejet d'eaux blanches a été identifié depuis la ferme. Il est important de résoudre ce problème dans le cadre du projet.
- Il pourrait être envisageable de reméandrer le cours d'eau en plaçant des rochers de part et d'autres du lit (ralentissement de l'écoulement de l'eau, oxygénation de la rivière par le remous créé). Pour cela, il faut en discuter avec le gestionnaire des cours d'eau.

- Attention à la nouvelle législation : pas de construction sans autorisation du gestionnaire dans les 6m à partir de la crête de la berge de la rivière (hors plantation mais faire attention aux espèces choisies) → *cfr*. Nouvel arrêté du gouvernement wallon qu'Isabelle transmettra. Donc pour le bâtiment de pétanque : s'il s'approche à moins de 6m, le gestionnaire ne l'autoriserait peut-être pas. La FRW contactera rapidement Jocelyne DE KERCKHOVE (gestionnaire) pour organiser une rencontre (dans l'idéal, avant la CLDR du 1er juillet).

❖ Projet « Rue notre dame » (valorisation du ruisseau l'Orbais)

Présentation du projet par Jean-Philippe LENS.

Avis CRDG : beau projet de valorisation.

Remarques et questionnements :

- Le futur collecteur sur l'Orbais pourrait-il être posé de l'autre côté de la rive pour ne pas bloquer ce projet ? Jean-Philippe va se renseigner sur le tracé du collecteur.
- Une zone écologique humide est présente sur la fin de la pointe de l'esquisse et de l'autre côté d'après le relevé de terrain de Guillaume. Pas de protection juridique de la zone humide. Celle-ci pourrait être à terme sous statut de protection. Le CRDG vérifiera auprès de Jérémie le répertoire des zones humides sur Perwez.
- Bonne idée de réaliser des plantations le long des cours d'eau surtout en temps de réchauffement climatique.

Planification du projet toujours en cours de discussion (dans les 3 ans si lot 1 du PCDR, dans les 6 ans si lot 2).

❖ Projet du Ponceau (valorisation du ruisseau le Thorembais)

Présentation du projet par Jean-Philippe. Le passage au-dessus du Thorembais (petit pont) existe déjà.

Avis CRDG : l'aménagement ne touche pas le cours d'eau, pas de souci pour ce projet.

Points à améliorer :

- Terre-plein : quid du revêtement pour l'infiltration de l'eau de pluie ?
- Il pourrait être intéressant d'ajouter des panneaux de sensibilisation.
- Jean-Philippe LENS mettra à jour le plan concernant la placette / partie engazonnement (maintien d'une seule voie de circulation, au lieu des deux de part et d'autre de la placette).

Rappel : Une sensibilisation aux habitants pour le raccordement est prévue après pose du collecteur sur la rive nord du ruisseau (dans 1 à 2 ans).

❖ Projet rue du Buret (valorisation du ruisseau le Thorembais)

Présentation du projet par Jean-Philippe LENS.

Points à améliorer :

- Aménagement : conseil de Guillaume de préserver certaines plantes/zones existantes par du ré-encensement/de la plantation le long du cours d'eau + panneau informatif.

Avis CDRG :

- Enrochement : il faudra demander l'avis du gestionnaire.
- Proposition de recréer des méandres le long du cours d'eau qui est très rectiligne. Mais attention à ne pas l'élargir car le débit se réduit d'années en années et que le niveau de l'eau est relativement bas. Il faudrait avoir l'avis du gestionnaire du cours d'eau. Il y aurait des budgets annuels possibles à la Province.
- Veiller à replanter pour éviter l'asséchement. Avec le réchauffement climatique, l'ombrage est nécessaire. Mais il faut veiller à la bonne cohabitation des nouvelles plantations avec l'existant (ne pas porter d'ombrage à des espèces qui ont besoin de soleil).

Précisions de Véronique DE BROUWER : prévoir d'ajouter quelques bancs et petits jeux dans le projet (demande des Thorembaisiens).

Des actions de gestion des cours d'eau (espèces exotiques envahissantes / déchets dans les rivières) ou de sensibilisation (raccordement aux collecteurs, « Ici commence la mer », …) avec les citoyens pourraient être mis en place avec l'appuis du CRDG. Cela pourrait s'inscrire dans le projet « Mise en place d'un groupe Nature » du PCDR.

Le nettoyage des cours d'eau avec Aer Aqua Terra sera organisé après aménagement du collecteur pour que cela donne plus de sens à l'action.

3) Conclusion et suites

Le CRDG transmettra les infos suivantes :

- Travaux : état d'avancement / tracé / emplacement prévu des collecteurs Thorembais / Orbais (*cfr*. Inbw).
- Carte des points noirs (Guillaume peut vérifier plus localement aussi).
- Carte des zones humides.
- Arrêté du gouvernement wallon pour les 6m le long des berges de cours d'eau.
- Coordonnées de Jocelyne DE KERCKHOVE (gestionnaire du cours d'eau).

Suites :

- Michaël fixera une réunion avec le gestionnaire des cours d'eau (Jocelyne DE KERCKHOVE).
- Mise à jour des fiches du lot 1 par Dr(ea)²m.
- Réunion de CLDR le 1er juillet (projets du lot 1).
- Réunion en juillet avec X. DUBOIS pour présenter les fiches du lot 1 (16 juillet).
- Rédaction des fiches-projets et validation PCDR fin 2021.

Activation des fiches en 2022, notamment le projet d'Alvaux.

La Commune remercie Isabelle et le Contrat de Rivière pour toutes les informations utiles apportées lors de cet échange.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS

COMMUNE DE PERWEZ

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 22 juin 2021

Réunion Province du BW (cellule hydrologie) / Commune / FRW

Le **mardi 22 juin 2021**, Zoom

Synthèse de la réunion

Participants :

- *Pour la **Province du Brabant wallon** : Jocelyne DE KERCKHOVE (Cellule hydrologie – Gestionnaire des cours d'eau)*
- *Pour le **Collège communal** : Véronique DE BROUWER*
- *Pour l'**Administration communale** : Guillaume WUIDAR*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Laetitia LAMARCQ (agent appui)*

---

1) Contexte de la rencontre

Le PCDR de Perwez est en cours d'élaboration. L'un des objectifs de la stratégie de développement est « Développer le maillage vert et bleu ».

4 projets ont un lien direct ou indirect avec la thématique des ruisseaux :

- La fiche-projet 16 « Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » qui prévoit à la fois l'aménagement de terrains de pétanque ainsi qu'une zone de biodiversité aux abords du cours d'eau. Ce projet pourrait faire l'objet de la première demande de convention ;
- La fiche-projet 29 « Valorisation des ruisseaux Thorembais et Orbais » derrière laquelle se trouvent 3 projets spécifiques (2 situés sur le Thorembais à Thorembais-Saint-Trond et un sur l'Orbais à Malèves-Sainte-Marie-Wastines).

2) Avis de la Province du BW sur les 4 projets

❖ Projet « Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux »

Michaël PLUIJGERS présente le projet avec les aménagements prévus.

Avis de Mme DE KERCKHOVE :

- Avis positif de redonner de l'espace aux cours d'eau en proposant cette nouvelle variation et un tracé plus naturel, enrichis de plantations. Une mise en valeur qui peut être intéressante mais qui pourrait proposer davantage de linéarité / méandres *(cfr. suggestions).*

- Quid des constructions à moins de 6m (estacade et bâtiment de pétanque) ? Jocelyne DE KERKHOVE explique que la nouvelle législation fait référence à l'accessibilité du cours d'eau pour le gestionnaire. Il n'y a pas d'interdiction *sensu stricto* mais une zone de servitude d'accès à garantir, qui peut être évaluée au cas par cas. Cette servitude est nécessaire, notamment dans le cas d'un curage (utilisation des zones adjacentes sans indemnisation). Dans ce projet-ci, il faudra donc bien veiller à garantir l'accès au cours d'eau en tenant compte du fait que les prairies des deux autres côtés sont privées. Les plans doivent garantir un passage en berge du cours d'eau afin d'éviter de devoir passer sur la parcelle privée du voisin *(cfr. suggestions).* A noter également qu'il est interdit d'entreposer des matériaux dans les zones d'aléas d'inondation (risques en cas d'inondations, par exemple pour des combustibles).

<u>Suggestions d'améliorations :</u>

- Laisser plus de place au cours d'eau en proposant davantage de linéarité (= un tracé encore plus méandré), incluant une bande plus large de berge permettant un développement de végétation.
    - → Questionnement de Véronique DE BROUWER sur le coût de déviation du cours d'eau ? Jocelyne DE KERCKHOVE répond que cela dépend si on doit toucher / contraindre les berges / créer du renfort de berge. Les montants seront à vérifier pour analyser cette déviation sur une plus longue distance. Compter +/- 150 euros le mètre linéaire de berge.
- Eviter l'angle droit du nouveau tracé du cours d'eau près de la route. Il vaut mieux proposer un méandre avec un peu plus de jeu.
- De l'autre côté de la parcelle (sud-ouest près du lotissement), il existe un fossé qui ne semble pas être connecté au cours d'eau en amont. Il serait intéressant de tenir compte de cet écoulement en mettant en valeur et en connexion ce fossé au reste du réseau.
    - → Rejet en amont à vérifier/évaluer en allant constater sur place. Mme DE KERCKHOVE propose d'aller sur place pour analyser ces éléments avec l'Auteur de projet.
- Connecter / mettre en lien les mares au cours d'eau via un exutoire. Alimentation en amont ou depuis le fossé ? Il faudra voir la qualité de l'eau.
- Revoir les plans du bâtiment de pétanque à l'entrée pour garantir un accès au cours d'eau : envisager par exemple de le positionner dans l'autre sens (rotation de 90°) ou à minima assurer le passage dans le métré.
- Donner de l'air pour l'aménagement des chemins et du cours d'eau en déplaçant les pistes de pétanques non couvertes un peu plus loin dans la deuxième partie du terrain (éviter de ramasser le tout à l'entrée). Mixer les fonctions pétanques et biodiversité plutôt que de diviser et concentrer l'espace pétanque. Une intégration plus harmonieuse est recommandée, tout en gardant quelques zones de biodiversité sans intrusion humaine. Cela permettrait notamment d'augmenter la taille des berges, avec une pente douce, cette zone pouvant accueillir une biodiversité importante.
- Le bâtiment du club de pétanque devra prévoir une récupération d'eau (citernes) / moyens de rétention.

- Les mares pourraient éventuellement servir de bassin d'orage → Il y a des normes en matière de rétention des eaux de pluie (il faut prévoir 33l au m²).

❖ Projet « Rue notre dame » (valorisation du ruisseau l'Orbais)

Présentation du projet par Michaël PLUIJGERS.

Avis de Mme DE KERCKHOVE :

- Avis globalement positif. A noter que le cours d'eau est de mauvaise qualité, avec un peu d'envasement mais une stabilité correcte.
- Faire attention à la problématique de l'accès (situation du caillebotis près de la rue) → en cas d'intervention sur le cours d'eau, il faut tenir compte d'un éventuel passage de grue. En règle générale, l'utilisation d'un plateau de protection est prévue par le gestionnaire mais il faut tout même le prévoir en amont du projet (l'aménagement ne doit pas obstruer ce passage de grue, même si c'est exceptionnel).

Suggestions d'améliorations :

- Réviser la distance entre le caillebotis et la rivière au bord de la rue notre dame. Prévoir un métré qui tienne compte d'un éventuel passage de grue.
- Revenir vers la Province une fois les plans avec métrés établis pour une recommandation de positionnement du caillebotis un peu plus à gauche ou droite.

❖ Projet du Ponceau (valorisation du ruisseau le Thorembais)

Présentation du projet par Michaël PLUIJGERS. Il note que par rapport à la dernière rencontre avec le Contrat de Rivière, des évolutions sur ce projet sont à prévoir. L'esquisse n'est plus d'actualité. En effet, l'espace au bord du cours d'eau prévu pour la zone de rencontre/biodiversité n'appartient pas à la Commune. C'est un espace privé qui devrait servir de parking pour la brasserie. Le projet se concentrerait davantage sur l'aménagement de la placette et la valorisation du ruisseau ne serait donc plus un élément central.

Remarques de Mme DE KERCKHOVE :

- Il est intéressant de mettre en valeur le cours d'eau en amont de la rue du Ponceau (Réserve du Pré du Duc) car sa qualité est correcte. A cet endroit du projet, ce n'est déjà plus vraiment le cas. Il est vrai que le collecteur va améliorer la qualité mais de manière globale, le cours d'eau est contraint (beaucoup de constructions récentes/urbanisation qui lui confère peu de qualité) et il y a peu de possibilité d'aménagements.

❖ Projet rue du Buret (valorisation du ruisseau le Thorembais)

Présentation du projet par Michaël PLUIJGERS.

Avis / remarques de Mme DE KERCKHOVE :

- Avis favorable sur le projet. La préservation d'une zone humide dans cet espace a été une victoire par rapport au projet de lotissement mais la plaine de jeux est tout de même fort remblayée (et donc en hauteur) par rapport au cours d'eau.
- Le collecteur sera bien placé de l'autre côté (au sud du ruisseau).
  - → Guillaume WUIDAR demandera des précisions à l'InBW.

Suggestions d'améliorations :

- Donner plus de places aux berges (moins pentues) mais garder le lit mineur de petite dimension.
- Redonner des méandres à ce lit via un enrochement de calibre moyen, tout en maintenant la taille du lit mineur, car le tracé actuel du cours d'eau est très (trop) rectiligne.
- Prévoir une végétation de type Iris *(cfr. M. Nivelle)*. La végétation de zones humides va, quant à elle, s'implanter naturellement notamment quand les eaux seront épurées (peu de régulation sont à prévoir).

3) Conclusion et suites

De manière générale, Mme DE KERCKHOVE note que les cours d'eau à Perwez sont de mauvaise qualité car entièrement remembrés, rectilignes, malmenés. Ils sont dressés, leurs berges sont en pentes raides, ce qui est très peu favorable à la biodiversité. La qualité visuelle est également appauvrie. Ces ruisseaux sont malades (notamment du fait qu'ils n'ont plus leur linéaire d'origine et qu'ils n'ont pas été préservés) à tel point qu'ils ne retrouveront pas leur qualité d'antan naturellement. Il est nécessaire d'agir si l'on veut un jour retrouver cette qualité, que ce soit au point de vue de la biodiversité ou en prévention des inondations (urbanisation importante dont il faut tenir compte).

Ces fiches-projets vont donc dans le bon sens. Il faut encore veiller à ce que ce soit du mieux possible pour tout le monde. La Province est ouverte à une nouvelle consultation une fois les projets plus avancés et prêts à être réalisés.

La Commune remercie Mme DE KERCKHOVE pour toutes les informations et recommandations utiles apportées lors de cet échange ainsi que pour sa disponibilité.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS

Réunion Skate-Park
Organisée le mardi 12 octobre à Jodoigne par le GAL Culturalité Asbl

Compte rendu réalisé par Hélène Gadisseux (hg@culturalite.be - GAL Culturalité Asbl)

1. Participants (cfr doc ci-joint) et projets en cours

- **Perwez** : projet de skatepark inscrit dans le nouveau PCDR. Installation d'un skatepark éphémère de septembre-nov dans le cadre de Place aux jeunes. Cfr ICI
- **Incourt** : installation skatepark éphémère dans le cadre de Place aux jeunes
- **Beauvechain** : projet de rénover à Tourinnes, de créer à La Bruyère
- **Ramillies** : en réflexion, volonté de motiver le collège communal
- **Hélécine** : en réflexion au niveau du centre sportif
- **Jodoigne** : skatepark existant, projet d'agrandissement et construction bowl

2. Résumé des interventions:

Les présentations ci-jointes viendront compléter le propos.

- **Présentation du SkatePark de Jodoigne**
  Gilles Dombrecht & Laurent Jordens

Le projet Skatepark de Jodoigne s'est construit sur près de 20 ans, en collaboration avec les jeunes qui l'utilisent. Il a été inauguré en 2018. C'est un des points forts du projet :un skatepark fait pour les jeunes, par les jeunes. Une des principales difficultés fut la lenteur du processus (notamment administrative).

Au départ : construction de la dalle par la Ville. Puis au fur et à mesure, les jeunes sont venus avec des idées de modules, qu'ils ont construit eux-mêmes. Les jeunes proposaient des plans que le collège devait approuver. D'abord construits en bois, les modules ont par la suite été bétonnés, etc.

Les projets ont été financés d'une part par la ville, d'autre part par l'asbl adossée au hall sportif. Les jeunes qui ont construit le skatepark ont été défrayés au fur et à mesure, via des contrats de bénévolat et autres. Le coût total est très difficile à estimer car réparti sur près de 20 ans. La complexité de ce processus le rend difficilement réplicable à l'heure actuelle.

Actuellement, le projet est fréquenté par de nombreux jeunes, l'AMO y organise plusieurs activités (notamment une présence tous les mercredis PM). La construction d'un bowl est en projet, une demande de financement a été introduite à la Province.

- **Le projet de Skatepark de Genappe**
  Cécile Voglaire

Projet initié par le Centre culturel de Genappe dans le cadre de la Fiche projet« Patrimoine et citoyenneté » du Gal du Pays des 4 bras et qui a débouché sur la réalisation d'un skatepark sur la commune de Genappe et Les Bons Villers, comme un moyen pour les jeunes de s'approprier leur patrimoine/territoire. Le projet est perfectible mais il a le mérite d'exister et de lancer une dynamique sur le territoire.

- **Pierre Jambé de la société Antidote Skatepark**

La société Antidote Skatepark accompagne des projets et réalise des projets en Belgique, France et à l'international. L'accompagnement se fait dès la conception du projet, jusqu'à la rédaction d'un cahier des charges, la réalisation, etc. Portfolio téléchargeable via le lien https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZPpb5ZiDl1ULk48bjRoPpxzgfHtYvrsiPk

- **Présentation du décret relatif au subventionnement des infrastructures sportives**
  Astrid Joassin & Vincent Sampaoli d'Infrasport

Ce décret se concentre exclusivement sur le financement de skatepark en béton. Il instaure un soutien de 50% pour les projets, avec une majoration possible jusqu'à 70% moyennant le respect de divers critères :

- 10% si pluricommunalité,
- 5% si partenariat divers (même partenariats privés),
- 5% attention portée à la mobilité,
- 5% si sport de haut niveau
- 5% si mutualisation sportive

Attention qu'il existe également une possibilité de financement pour des "infrastructures sportives de quartier" qui , elles, sont financées à raison de 70%. Une infrastructure de quartier est "tout terrain sportif extérieur mis à disposition gratuitement de ses utilisateurs". Ces infrastructures doivent répondre à certains critères dont

1) la mise en place d'un conseil des utilisateurs, soutenus par la commune. (les "utilisateurs" peuvent être des riverains, un directeur d'école, des jeunes, etc.) Cfr les Art.4 paragraphe 2 de l'Arrêté du 11 février 2021 pour la marche à suivre.

2) organiser des animations (min 2x/an durant 15 ans)

Les critères de priorisation pour l'octroi des subventionnement sont :

- Cadasport (cadastre des infrastructures au niveau territorial)
- Les normes sportives et de sécurité
- L'identification en temps que priorité

Vous retrouverez cet Arrêté sur le site : Réglementation (wallonie.be)

3. Synthèse des échanges :

Ceci n'est pas un compte rendu exhaustif mais se présente plutôt comme une liste de remarques survenues lors des échanges.

- **Remarques et points d'attention relatifs à la conception du skatepark**
    - On estime que 6% de la population fait du skate : cela représente combien de personnes pour ma commune ?
    - La taille du skatepark se mesure au nombre de personnes qui le fréquentent et au temps d'attente qu'il faudra pour "avoir son tour" sur le parcours.
    - La difficulté/le niveau d'un skatepark ne se mesure pas à la taille de ses modules mais plutôt à la vitesse de circulation. Plus on y circule vite, plus ce sera compliqué.
    - Critères d'inclusion : notre skatepark est-il accessible aux filles ? (éclairage, gradation dans la difficulté du parcours, etc.) Est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? (skateur en chaise roulante)
    - La culture urbaine n'inclut pas uniquement le skate. Il est important de tenir compte des besoins des BMX, trottinette, etc.
    - Nécessité de bien choisir le LIEU et d'envisager ses caractéristiques techniques (étude de pollution du sol en cas d'excavation, réfléchir à l'écoulement des eaux pour éviter les flaques, etc.)
    - Il est nécessaire d'intégrer les jeunes à la conception du skatepark. Qu'est-ce qu'ils veulent y faire/y tester ? Chaque projet est différent parce qu'il correspond aux envies des skateurs qui l'utiliseront.
    - L'option de construire une formule "éphémère" est une bonne idée pour tester le lieu (et la réaction du voisinage), identifier les utilisateurs (qui pourront intégrer le comité des utilisateurs par la suite, etc.). Il est déjà survenu dans certains projets que le lieu soit reconsidéré après une formule test.

- **Remarques et points d'attentions relatifs à la réalisation du skatepark**
    - Selon l'expérience de Pierre Jambé, il faut compter 400/500 euros du m².
    - Il est primordial de bien choisir son constructeur et fortement recommandé d'opter pour un constructeur qui pratique lui-même le skate
    - Beaucoup se préoccupent des normes de sécurité. Il faut savoir qu'il existe une norme qui a été réalisée en tentant de prendre en considération la réalité du terrain et qui n'est pas démesurément contraignante. Les constructeurs peuvent se procurer cette norme (il est nécessaire de l'acheter). Les constructeurs peuvent, dans leur offre, être garants du respect de cette norme (et ainsi "décharger la commune de la nécessité de le faire homologuer"). En cas de désaccords avec certains points de la norme (ex : distance nécessaire aux abords des modules), il est nécessaire de pouvoir en discuter avec l'organe compétent. Ces derniers sont relativement à l'écoute des expériences des gens de terrain.

- **Remarques et points d'attention relatifs à <u>l'animation/la vie</u> d'un skatepark**
    - Il faut penser le skatepark comme un lieu de vie, y intégrer des poubelles, des fontaines d'eau, de l'éclairage, etc. (>< la commune de Genappe qui, par crainte de déranger les riverains et d'avoir des squatteurs a préféré mettre le skatepark dans un lieu excentré et dénué d'aménagements de base)
    - Penser l'accès au skate (ravel, gare, etc.).
    - Construire un skatepark peut prendre du temps. Comment garder la motivation des jeunes ? Il est nécessaire de combler l'attente avec une dynamique. Ex : organiser des visites de site (expérience de Audrey à Florenville), organiser des ateliers où les jeunes construisent leurs propres premiers modules en bois, installer quelques éléments de mobilier simples qui permettent un premier usage, travailler avec une maison de jeunes, organiser des ateliers dessin "imaginer son skatepark en carton", etc…

- **Remarques et points d'attention relatifs au <u>financement</u> d'un skatepark**
    - Sans pouvoir le confirmer, Mr Sampaoli précise qu'il est possible que le ministre soit réticent à l'idée de financer divers projets de taille moyenne dans des communes limitrophes. Une demande plus "globale" aurait peut-être davantage de poids. Pourquoi ne pas faire un appel d'offre mutualisé dans la maîtrise d'œuvre ?
    - Questions concernant le soutien de la Province du Brabant wallon (cfr réponse dans la doc annexe)

- **Remarques diverses :**
    - Il est important de penser la ville et son usage par les jeunes. Il faut réfléchir aux endroits qui sont déjà utilisés par les jeunes pour faire du skate. Comment pouvons-nous les soutenir là dessus ? Il suffit parfois d'installer un élément du mobilier pour que cela devienne un lieu attrayant pour les skateurs (une rampe, un banc). On ne peut plus penser un aménagement urbain sans se poser la question de son impact sur la vie des gens/des jeunes.

4. <u>Réflexions et perspectives ?</u>

- Chaque commune est désireuse de pouvoir continuer à avancer de manière autonome dans la mise en place de ses projets.
- Un intérêt est toutefois exprimé de continuer à pouvoir échanger sur l'avancement des projets
- Un intérêt est exprimé sur la possibilité d'organiser une visite de site ("Top" et "flop" des skatepark : ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas).
- Les craintes exprimées sont les suivantes : craintes de la lenteur des procédures, comment constituer son comité d'utilisateurs, comment mobiliser et motiver les jeunes, etc.

5. <u>Ils ont été cités…</u>

- Audrey à Florenville
- Skatoria : http://skatelln.be/main.php
- Pour animer des stages de glisse : skatoria.skateschool@gmail.com
- Maison des jeunes de Grez-Doiceau : le coordinateur a rédigé un TFE sur les skate-parks dans le cadre de sa formation IFAPME.
- Luc Vandersteen (chercheur à Mons) qui propose des études de programmation pour réfléchir aux skatepark sous une perspective d'aménagement du territoire ?

Participants à la réunion Skatepark du 12 octobre 2021

Hélécine	Grégory Thomas
Beauvechain	Isabelle Deserf
	Jennifer Van Bochove
Incourt	Benoit Malevé
	Priscilla Dehut
Ramillies	Alicia Dewaele
Jodoigne	Gilles Dombrecht
	Rémy Dombrecht
Perwez	Véronique Debrouwer
	Julie Dams
Fondation rurale de Wallonie	Michael Pluijgers
	Laetitia Lamarcq
AMO Jeun'Est	Victor Leclercq
	Caroline Decoune
	Thibaut Duchenne
Antidote Skatepark	Pierre Jambé
Centre culturel Genappe	Cécile Voglaire
Infrasports	Vincent Sampaoli
	Astrid Joassin
LJ Woodwork	Laurent Jordens
	Associé
Max Extreme	Maxime Evrard
MJ Orp Jauche	Adrien Withofs
Orp Jauche	Sabrina Santucci

Responsable Centre Sportif	complexe.sportif.helecine@gmail.com
Echevine en charge de la jeunesse	isabelledeserf@hotmail.com
Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL)Service Enfance, Jeunesse et Sport	extrascolaire@beauvechain.be
Echevin de la jeunesse et travaux	benoit.maleve@gmail.com
Responsable Sport	priscilladehut.sji@gmail.com
Responsable Travaux	
CPAS - Chargée de projet PCS	securite.cpas@commune-ramillies.be
Reponsable sportif	gilles.dombrecht@jodoigne.be
Responsable service jeunesse	remy.dombrecht@jodoigne.be
Echevine en charge du développement rural, participation et citoyenneté	veronique_debrouwer@skynet.be
Echevine en charge de la jeunesse	julie_dams@hotmail.com
Agent de développement	m.pluijgers@frw.be
Agent de développement	l.lamarcq@frw.be
Educateur	victor.leclercq@amojeunest.be
Educatrice	caroline.decoune@amojeunest.be
Educateur	thibaut.duchenne@amojeunest.be
Fondateur	pierre@antidoteskateparks.fr
Animatrice	cecile@ccgenappe.be
Agent Infrasports	vincent.sampaoli@spw.wallonie.be
Agent sportif Infrasports	astrid.joassin@spw.wallonie.be
conception et réalisation skatepark Jodoigne (notamment)	laurent.jordens@gmail.com
	info@max-extreme.be.
Animateur	adrien.mdjorpjauche@gmail.com
Directrice générale	Sabrina.Santucci@orp-jauche.be

https://antidoteskateparks.fr/

http://ljwoodworks.blogspot.com/

https://www.max-extreme.be/	Excusé
	Excusé
	Excusée

Projet SKATEPARK Genappe

Cécile Voglaire
Animatrice / Chargée de projets
Centre culturel de Genappe
Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe
Tél. / fax : 067 77 16 27

Projet initié par le Centre culturel de Genappe dans le cadre de la Fiche projet « Patrimoine et citoyenneté » du Gal du Pays des 4 bras.

Objectifs fiche projet :

- Amener les jeunes à repenser et réinventer leur patrimoine
- Questionner les jeunes sur le patrimoine vivant, historique et naturel
- Développement des dimensions expressives, créatives et artistiques chez les jeunes ;
- Valoriser les jeunes en mettant en valeur leur productions dans l'espace public ;
- Favoriser la rencontre entre jeunes ;
- Promouvoir le potentiel créatif des jeunes auprès du grand public, déconstruire les stéréotypes sur les jeunes ;
- Permettre à chaque jeune de trouver sa place dans la cité, une place reconnue et valorisante.

Philosophie du projet :

Travailler autour du thème du skate nous paraissait une porte d'entrée idéale pour permettre aux jeunes de se (re)connecter au territoire et au patrimoine et pour les aider à trouver une place dans l'espace public. L'urbanisme, ce n'est pas qu'une affaire de grand.

Le but était de compléter le skate park conçu par des citoyens aux Bons-Villers et d'impulser une dynamique à Genappe, où rien n'existait.

Déroulement

En **juin 2018**, une première réunion a eu lieu entre les différents partenaires « jeunesse » du GAL. La Ville de Villers-la-Ville a finalement décidé de ne pas prendre part au projet.

Dès **janvier 2019**, des réunions ont été organisées avec des jeunes de Genappe et des Bons-Villers. Les jeunes étaient acteurs du projet et ont été concertés à chaque étape importante: conception des modules, construction et installation. C'est le menuisier Christophe Tonglet de l'Atelier du Marais qui a été choisi pour la réalisation des modules qui s'est achevée en décembre 2019. Ils ont été livrés à Genappe en **février 2020**. D'autres modules ont été construits hors du chantier participatif par Max Extrême et Laurent Jordens.

Le conseil communal de la ville de Genappe a, quant à lui, validé le **24 septembre 2019** le budget et le lancement d'un marché public pour la dalle de béton du futur skate park.

Le confinement a retardé l'installation et l'inauguration qui a finalement eu lieu le **23 juin 2021** où environ 350 personnes étaient présentes.

Points positifs :

- Le projet a réellement répondu à l'enjeu fixé par le Centre culturel « Appropriation des jeunes de leurs lieux de vie »
- Grâce au processus participatif, les jeunes ont découvert le fonctionnement d'une commune ainsi que la difficulté de prendre une place « dans la chose publique » et d'intervenir dans le champ urbanistique. Cette expérience leur a permis de questionner la place que la jeunesse occupe dans l'espace public.
- De vrais liens ont été tissés entre les jeunes des deux communes, ça a amplifié la dynamique skate déjà présente sur le territoire. La plupart font partie de la VP Team Ride (chaine youtube)
- Depuis l'inauguration, le skate-park est devenu un vrai lieu de rencontres, de repère pour les jeunes.

Points négatifs :

- A la base, le budget imposé par la fiche projet ne permettait pas de réaliser un réel skate park mais bien d'apporter une dynamique. Cependant, une fois le projet lancé, les jeunes espéraient et attendaient plus de modules. Le Centre culturel dû mettre du budget supplémentaire.
- Le menuisier que nous avons engagé n'était pas le partenaire idéal et espéré >> manque de connaissance dans le domaine du skateboard, non-respect et méconnaissance des mesures de sécurité, travail pas soigné.
- Les modules fabriqués par l'atelier du Marais ne seront sans doute pas pérennes. Les matériaux utilisés (bois et métal) ne résisteront pas très longtemps contrairement aux modules de Max Extrême et ceux de Laurent Jordens.
- Au-delà du budget octroyé pour la dalle, la collaboration avec la ville n'a pas été si simple. C'est un réel projet à co construire vu l'ampleur urbanistique que ça représente. Ils continuent de se « méfier » des skateurs : pas de lumière le soir, manque de poubelle …

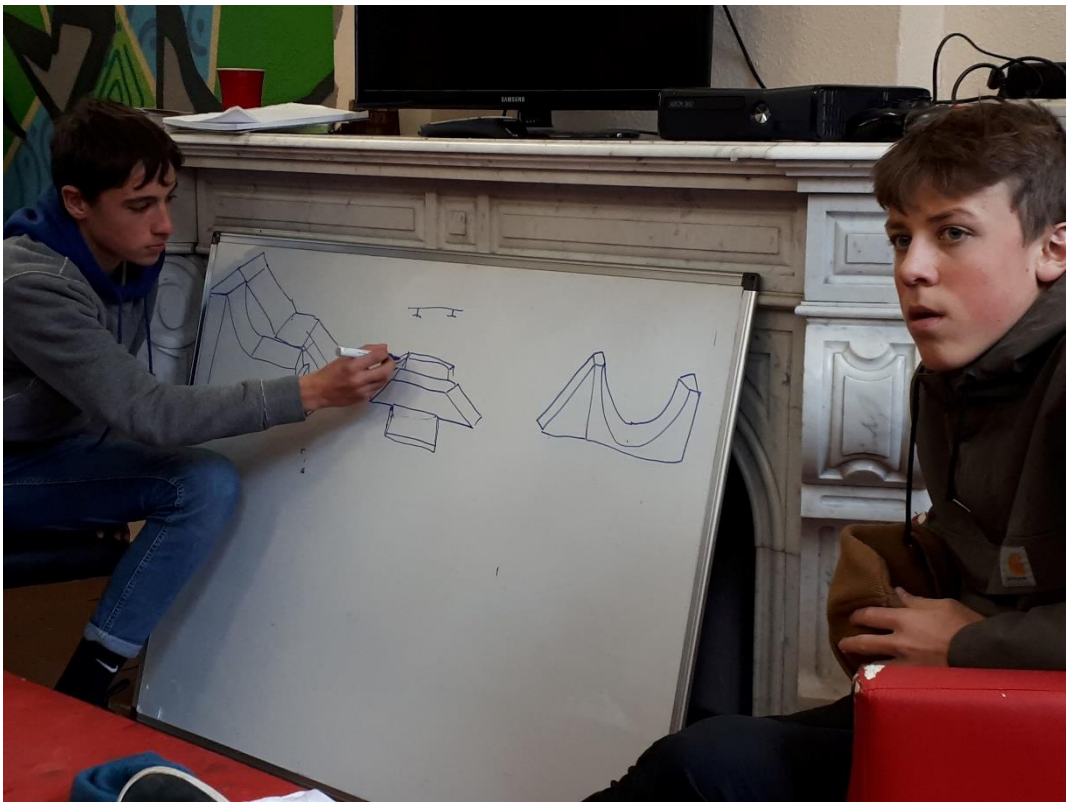

THRASHER

carhartt
BIG JOE

ANTIDOTE
SKATEPARKS

Portfolio

août 2021

ANTIDOTE SKATEPARKS SCOP ARL est une entreprise s’inscrivant dans le champ de l’économie sociale et solidaire, une entreprise créée par des pratiquants, gérée par des pratiquants. Jeune par sa création mais solide par son expérience de plus de 10 ans, notre coopérative est née de la rencontre entre Sports des Villes (MOE, AMO, conseil et suivi en projets de skateparks) et Doctor Skatepark (conception et construction de skateparks).

En maîtrisant l'ensemble des étapes, de la création à la réalisation du skatepark, nous combinons créativité, savoir-faire, et une conception de notre travail qui est proche des métiers d'artisanat. Notre proximité avec la communauté de pratiquants nous permet d'aller à la rencontre des utilisateurs et d'échanger avec eux pour définir leurs besoins et attentes. Cette approche, combinée à notre professionnalisme sur le terrain, nous permettent concevoir des équipements à la fois originaux et adapté aux besoins du territoire, aux aspirations des pratiquants et des collectivités territoriales.

Antidote Skateparks propose aux communes des skateparks qui allient la pratique du skate-board, de la trotinette, du bmx et du roller pour en faire un lieu de partage et de convivialité.

Un projet de skatepark n'est donc pas un projet de plateau sportif classique. Un skatepark doit être un lieu de sociabilités et de socialisation. Mais surtout, un tel espace est un lieu d'expression corporelle répondant aux attentes des pratiquants.

Antidote Skateparks respecte l’environnement pour intégrer au mieux le skatepark en travaillant à la fois sur les aspects esthétiques et dynamiques et le rendant ainsi unique, accessible à tous les pratiquants et agréables pour les accompagnateurs et riverains.

Antidote Skateparks travaille en partenariat avec les architectes et les paysagistes pour une approche interdisciplinaire de votre projet. Nous vous apportons notre savoir-faire en respectant au plus près vos exigences et votre budget.

Tél.: +33 (0)6 71 34 25 22 +32 (0)471 25 87 21
contact@antidoteskateparks.com
antidoteskateparks.fr

ANTIDOTE SKATEPARKS

ANTIDOTE SKATEPARKS SCOP ARL à capital variable
60 avenue Georges Clémenceau, 133 Résidence Saint-Jean
14 400 BAYEUX

Clermont-Ferrand (63)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Clermont-Ferrand
Mission:	Maîtrise d'Oeuvre
Groupement:	AUER WEBER / Osmose / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark Polyvalent
Surface:	1750 m²
Budget construction:	630.000 € HT (hors terrassements)
Date de livraison:	2021 (Inauguration juillet 2021)

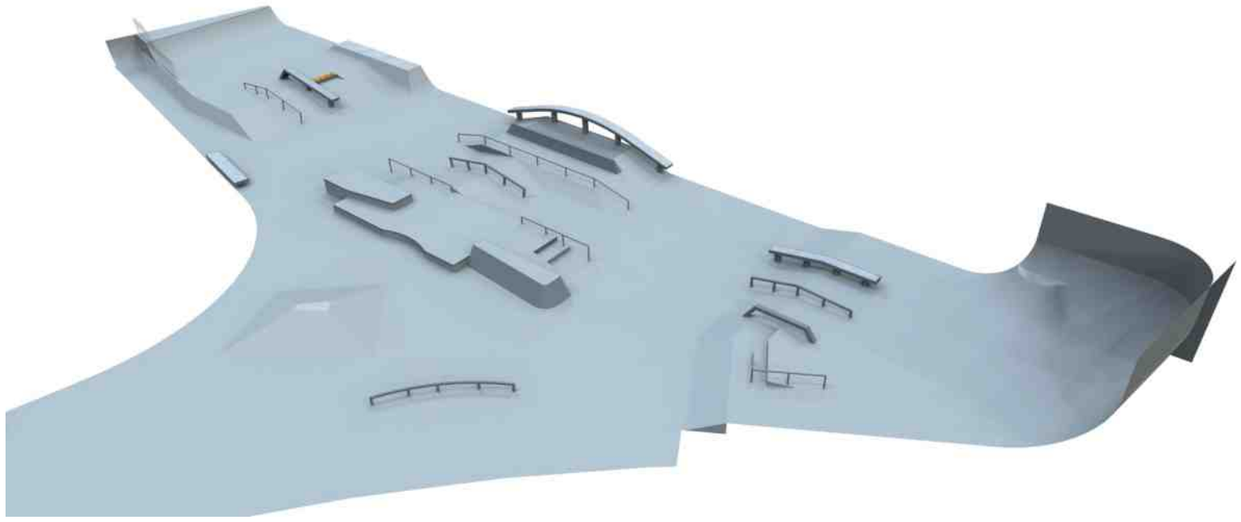

La Madeleine (59)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Commune de La Madeleine
Mission:	Conception / Construction
Type d'équipement:	Skatepark Polyvalent
Surface:	244 m²
Budget construction:	104 017.10€ HT (hors terrassement)
Date de livraison:	Avril 2021

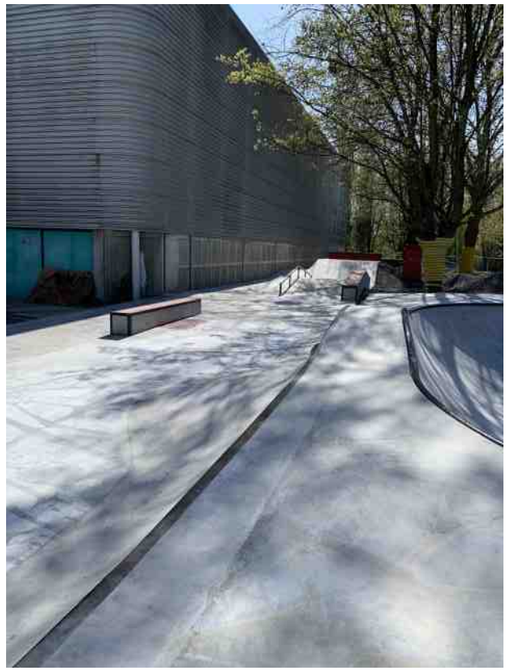

Seneffe (BE)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Commune de Seneffe
Mission:	Conception / Construction
Type d'équipement:	Mini skatepark
Surface:	170 m²
Budget construction:	51.000 € HT
Date de livraison:	Décembre 2020

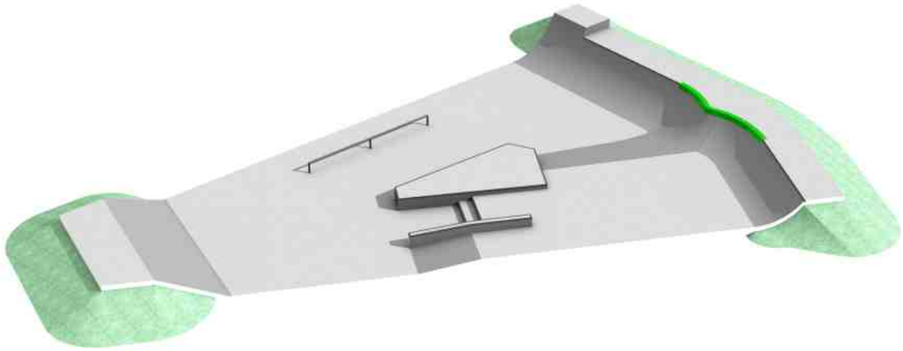

Migennes (89)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Migennes
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	331 m²
Budget construction:	164 551.60 € HT
Date de livraison:	Novembre 2020

Laval / Zac Férrié (53)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Laval
Mission:	Maîtrise d'Oeuvre
Groupement:	MAP Paysagistes / NOX / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Mini-Skatepark
Surface:	204 m²
Budget construction:	55.000 € HT (hors terrassements)
Date de livraison:	Octobre 2020

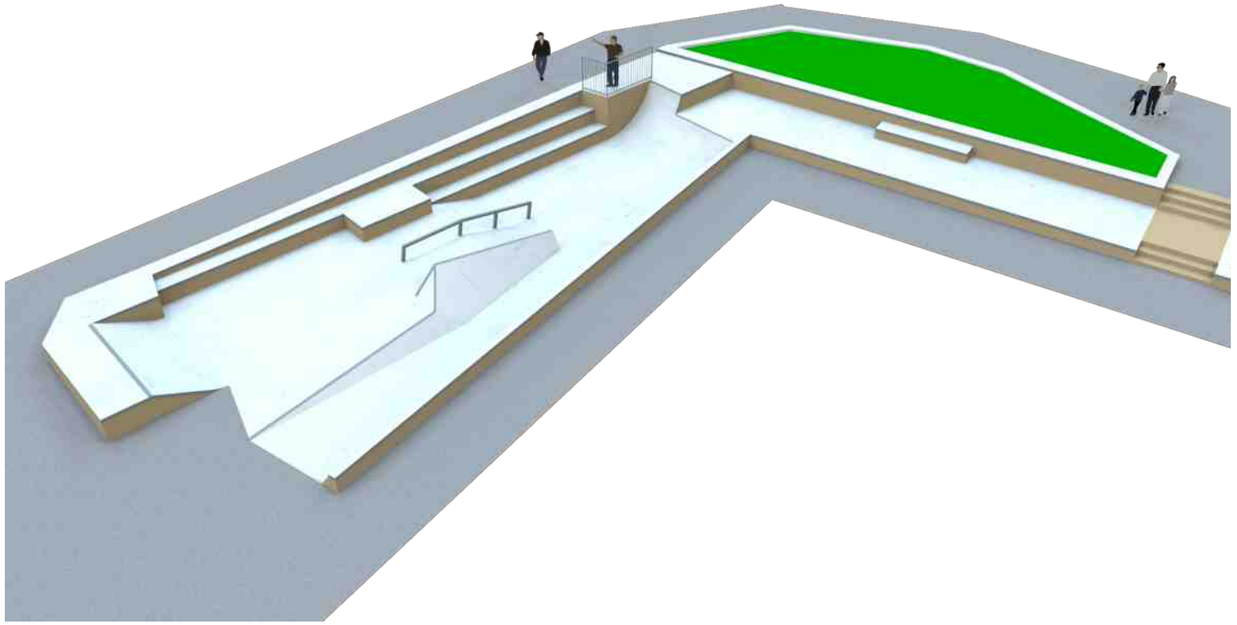

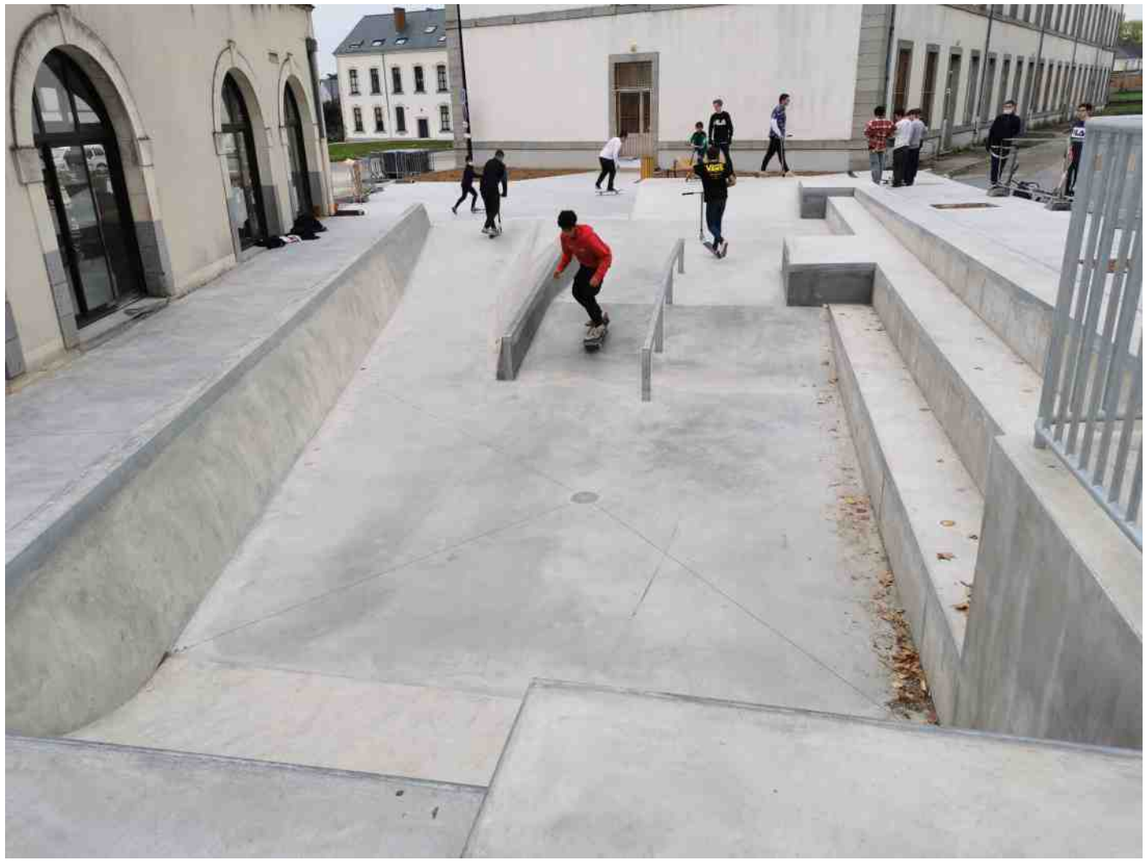

Montceau-Les-Mines (71)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Montceau-Les-Mines
Mission:	Maîtrise d'Oeuvre
Groupement:	TTGE / Vincent Mayot (Paysagiste) / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	972m²
Budget construction:	290.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2020

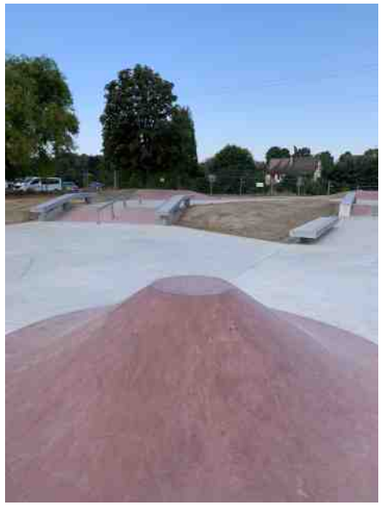

Caudry (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Caudry
Mission:	Conception / Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
Groupement:	Services Tech. de Caudry / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	577m²
Budget construction:	203.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2020

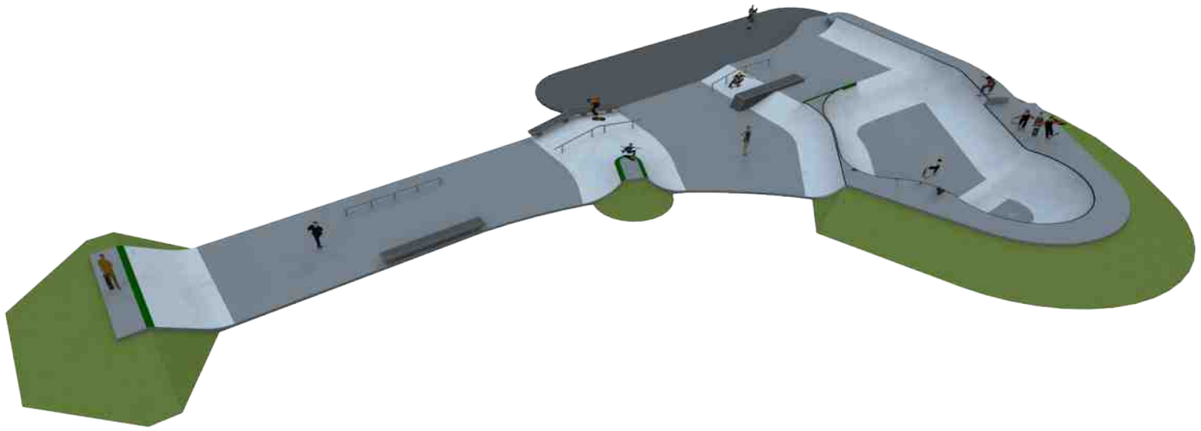

Le Foeil (22)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Le Foeil / Essens Paysage
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	390 m²
Budget construction:	130.000 € HT (hors terrassements)
Date de livraison:	Juin 2020

Achères (78)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville d'Achères
Mission:	Conception / Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
Groupement:	Services Tech. d'Achères / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	1465m² (espace de pratique) + 420m² (accès /convivialité)
Budget construction:	518.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2020

Serris /Epamarne (77)

Conception

Maître d'Ouvrage:	EPAMARNE/EPAFRANCE/ Ville de Serris
Mission:	Maîtrise d'oeuvre
Groupement:	Atelier Jour / Cube² / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	1008m²
Budget construction:	498.000 € HT
Date de livraison:	juin 2020

Sourdeval (50)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Sourdeval
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	330m²
Budget construction:	88.500 € HT (hors terrassement)
Date de livraison:	Juin 2020

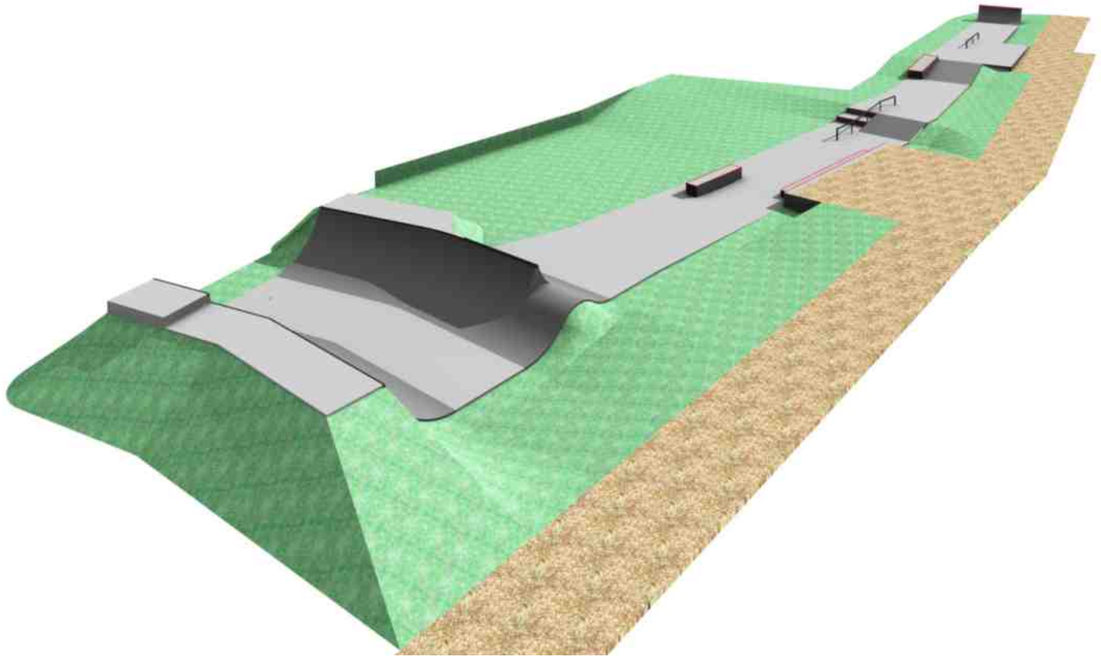

Paris - Bd Charonne (75)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Paris
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Antidote Skateparks / De Paris Yearbook
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	ND (Fabrication de mobilier urbain en béton)
Budget construction:	20.850 € HT (hors dalle asphaltée)
Date de livraison:	Septembre 2020

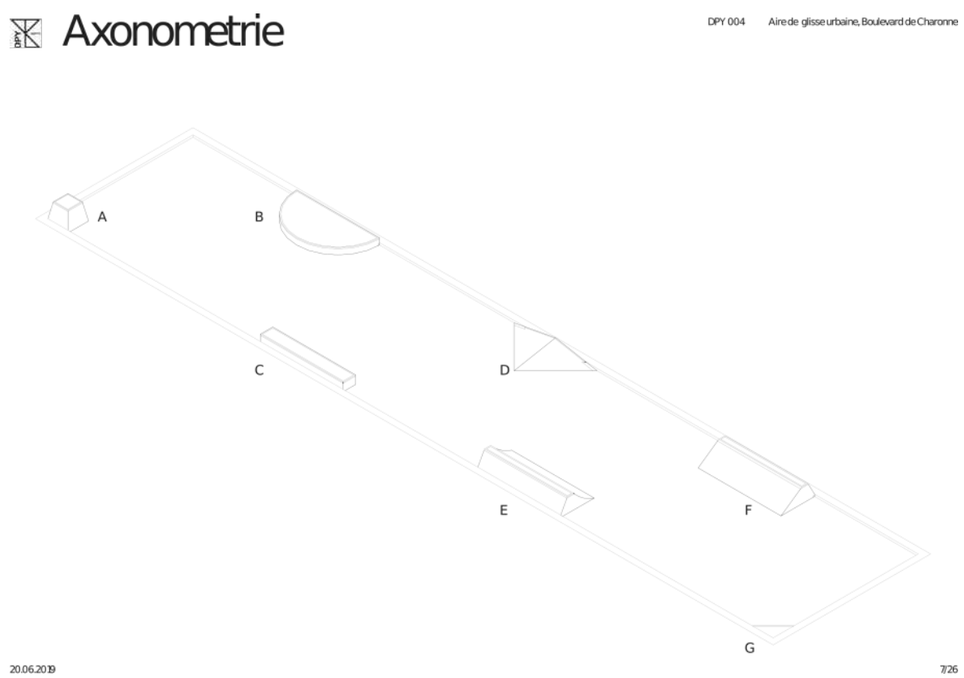

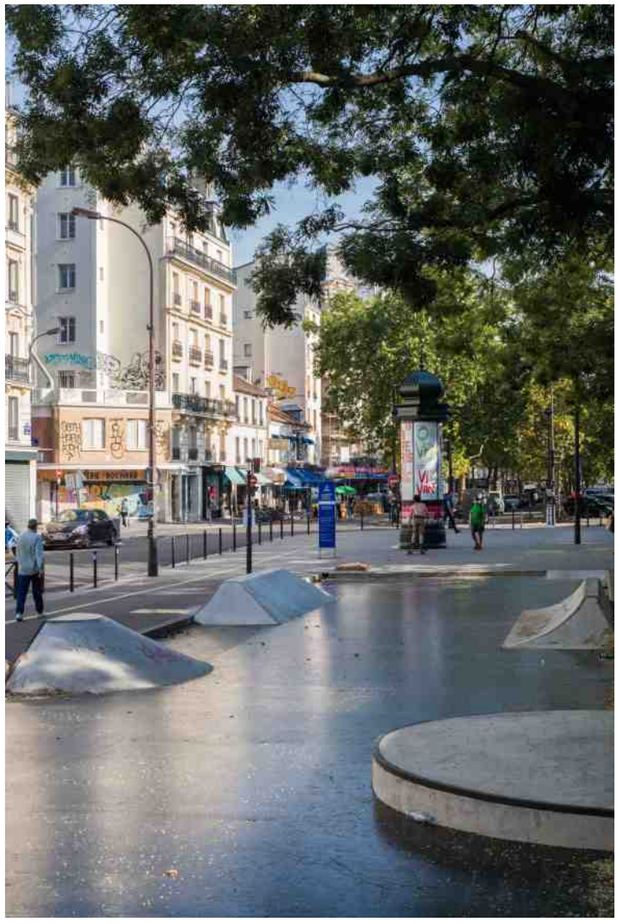

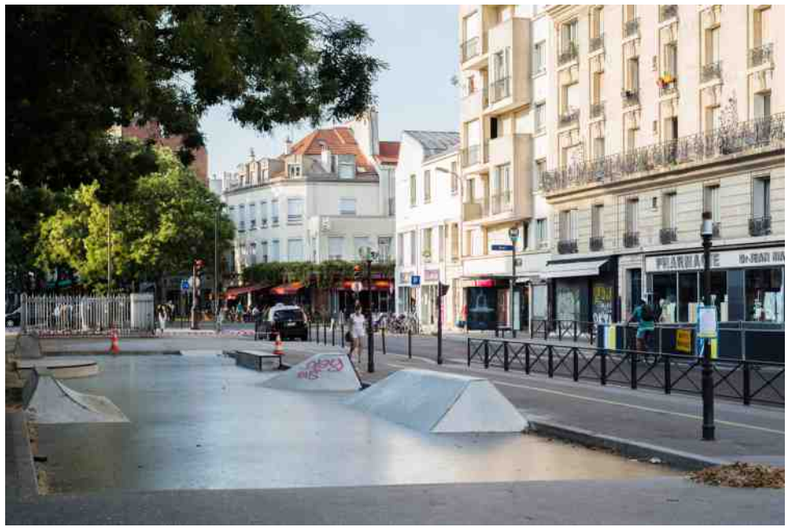

Vire (14)

Conception / Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Vire Normandie
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	811 m²
Budget construction:	249.321 € HT
Date de livraison:	Juin 2020

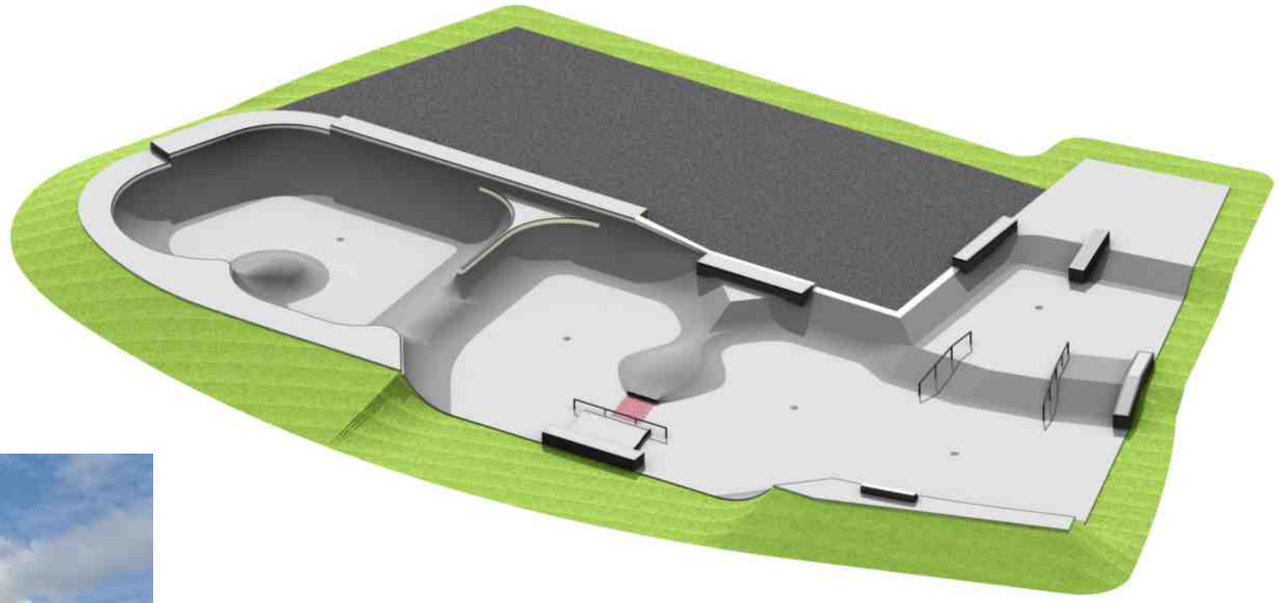

Hazebrouck (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Hazebrouck
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Paysage et Territoire / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	429m²
Budget construction:	193.903 € HT (hors terrassements)
Date de livraison:	Mars 2020

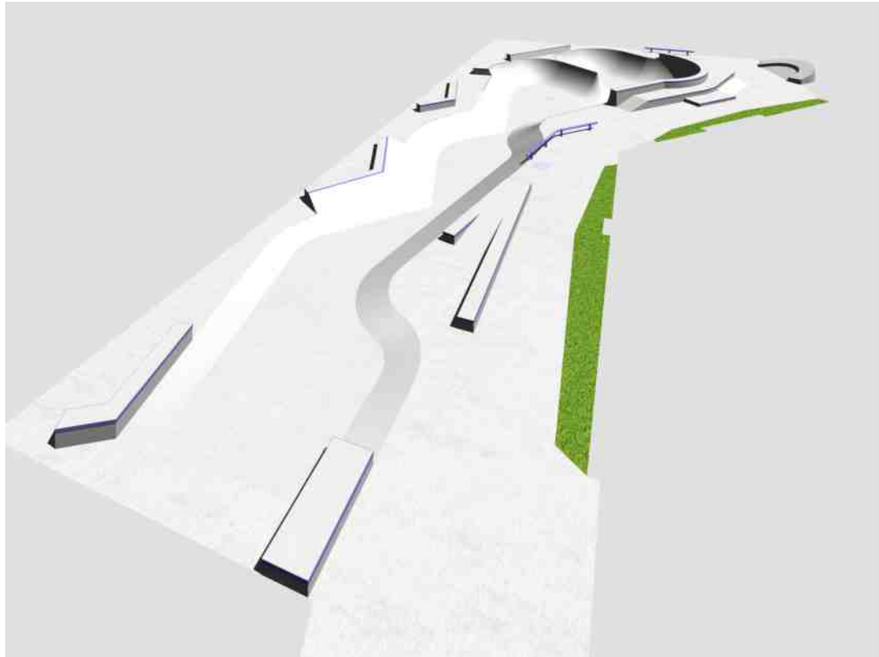

Saint-Saturnin

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Saint-Saturnin
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Ingé Infra / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	414 m²
Budget construction:	109.000 € HT
Date de livraison:	Février 2020

Louviers (27)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Louviers
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Ingé Infra / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	332m²
Budget construction:	99.000 € HT
Date de livraison:	Février 2020

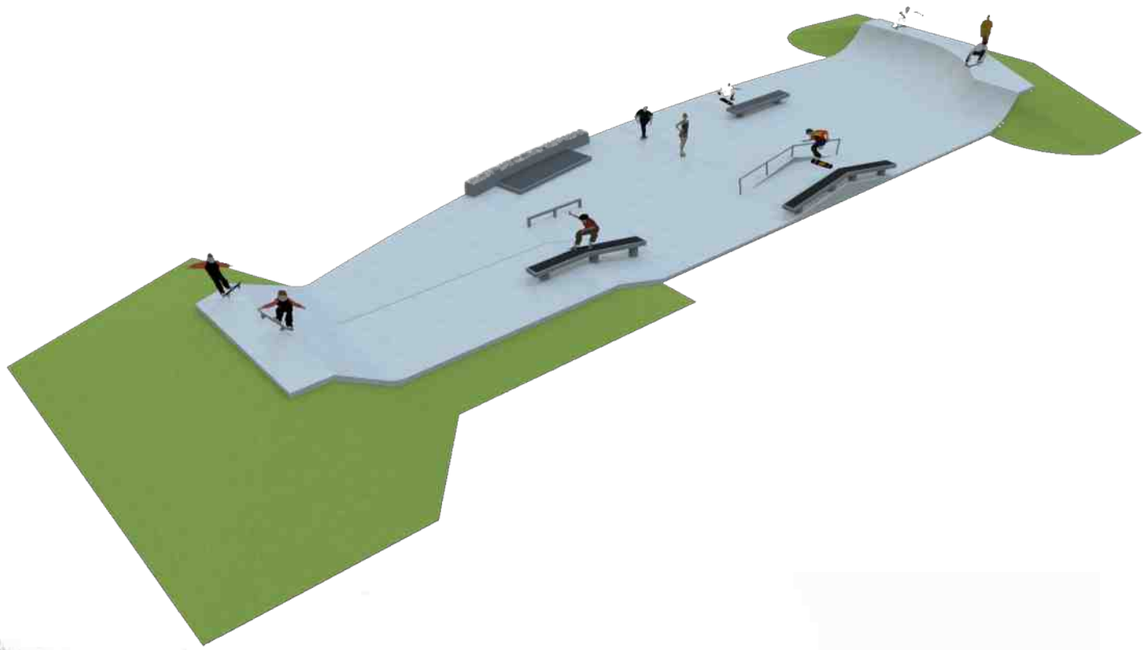

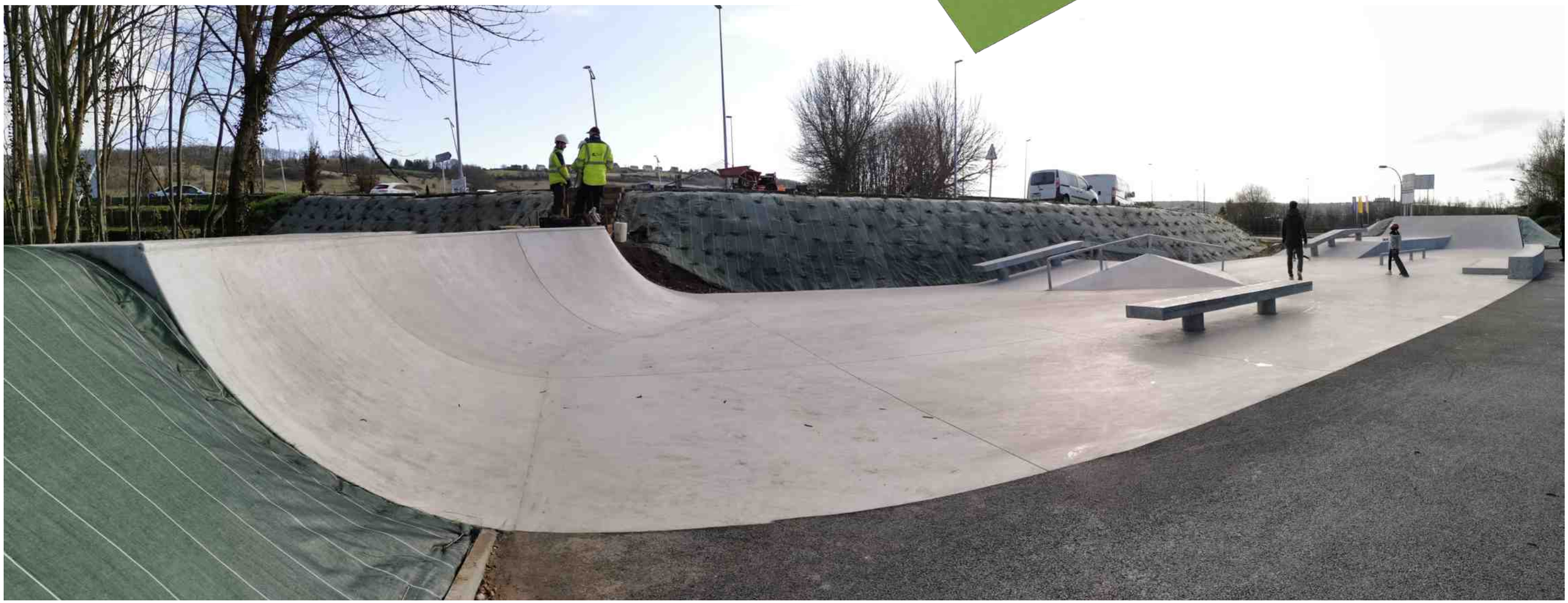

Meyzieu (69)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Meyzieu
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Cosinus / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	600m²
Budget construction:	170.000 € HT
Date de livraison:	Janvier 2020

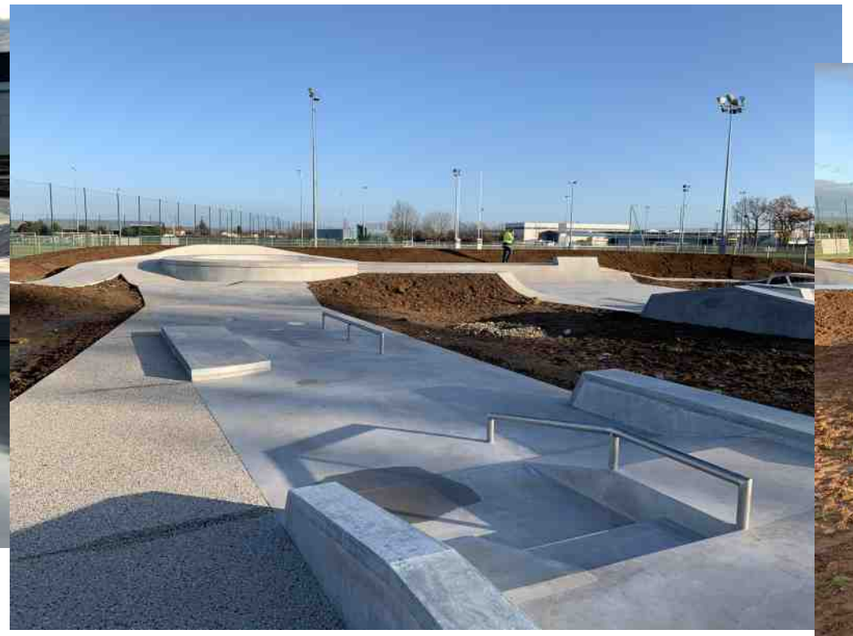

Dainville (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Dainville
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. de Dainville / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	327m²
Budget construction:	99.500 € HT
Date de livraison:	janvier 2020

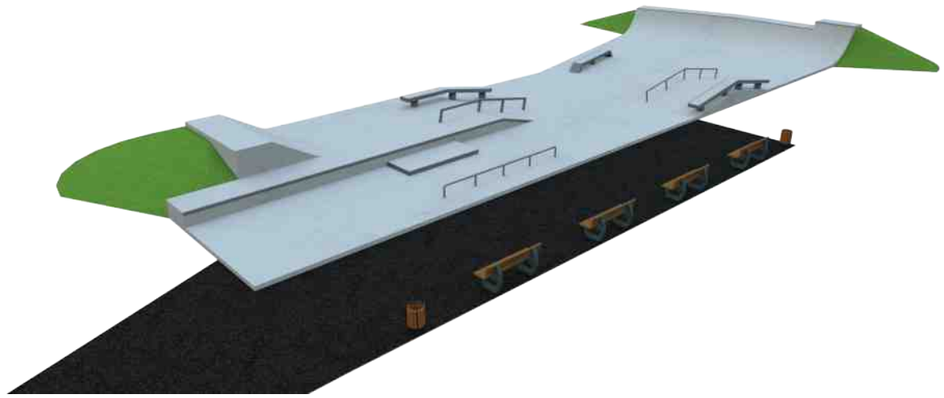

Saint-André-Lez-Lille (59)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Saint-André-Lez-Lille
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Antidote Skateparks/IdVerde Wambrechies
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	368m²
Budget construction:	125.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2019

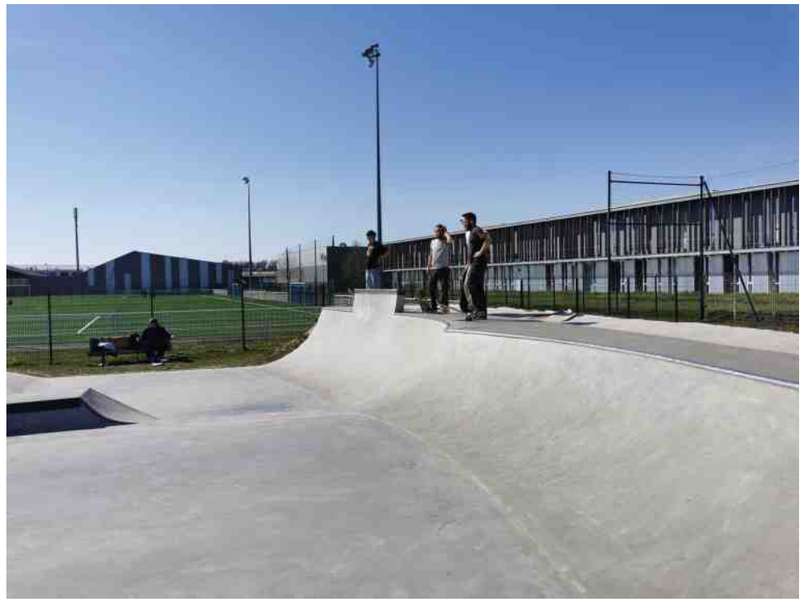

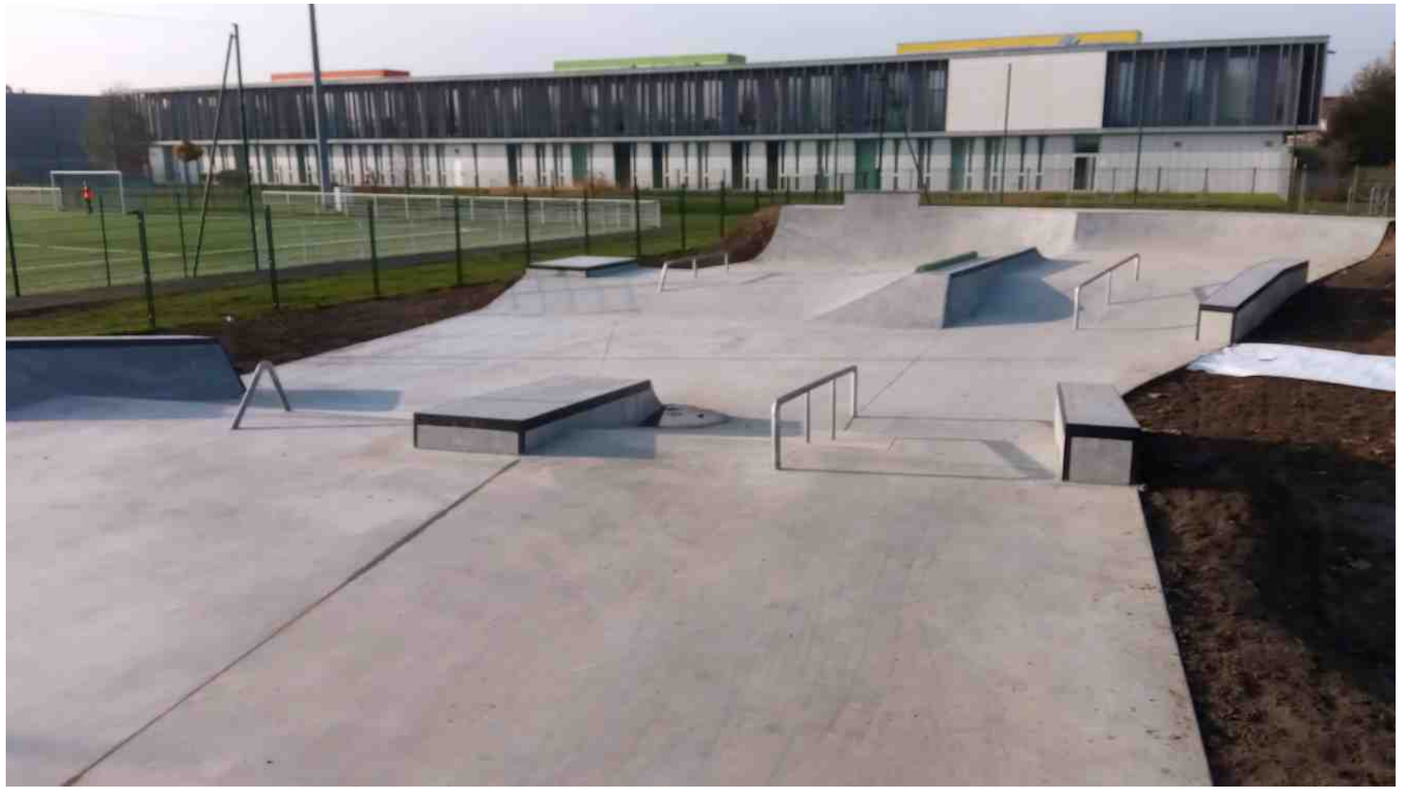

Chenove (21)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Chenove
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Mayot-Toussain/Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	165m²
Budget construction:	110.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2019

Lambersart (59)

Conception /Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Lambersart
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Antidote Skateparks/IdVerde Wambrechies
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	319m²
Budget construction:	155.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2019

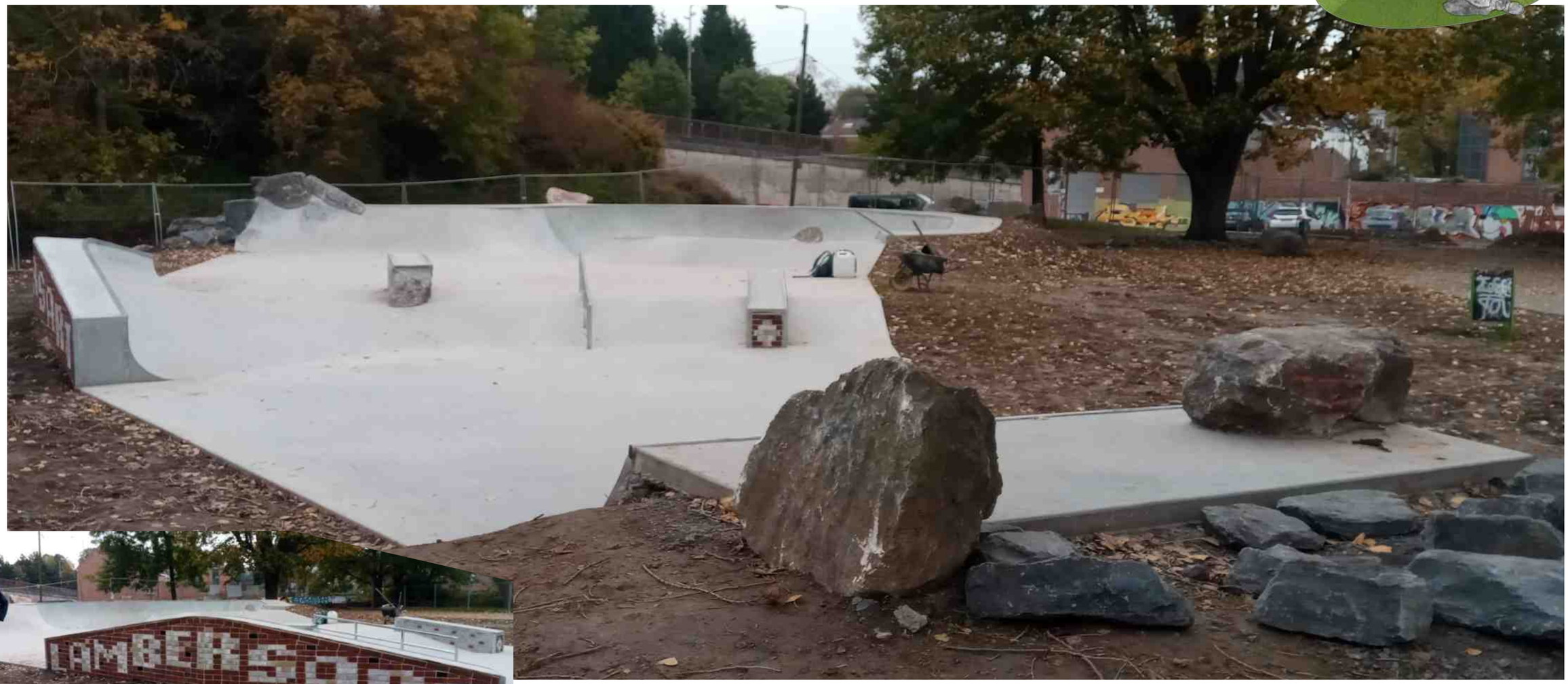

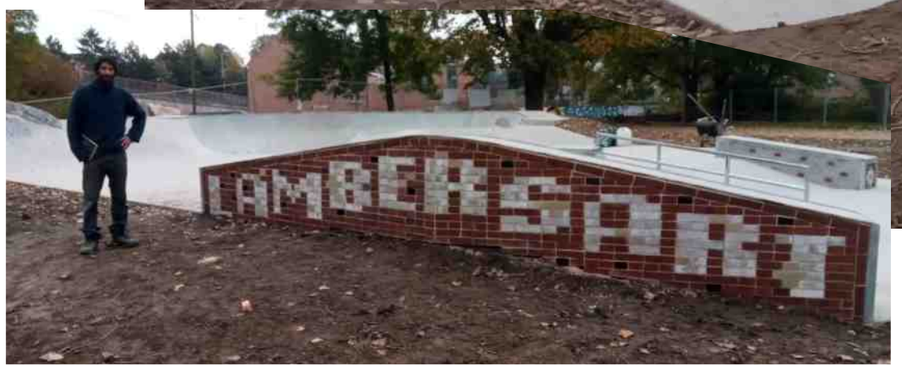

Cernay (68)

Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Cernay
Mission:	Rénovation/extension d'un skatepark existant
Maîtrise d'Œuvre:	Vertical Tecknic
Groupement:	Eiffage Routes Nord Est
Type d'équipement:	Minirampe béton + extension
Budget construction:	49.000 € HT
Date de livraison:	Juillet 2019

Deauville (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Deauville
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Ingé-Infra / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark Polyvalent
Surface:	509m²
Budget construction:	180.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2019

Surgères (17)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Surgères
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Antidote Skateparks/Eiffage Routes Sud-Ouest
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	330m²
Budget construction:	138.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2019

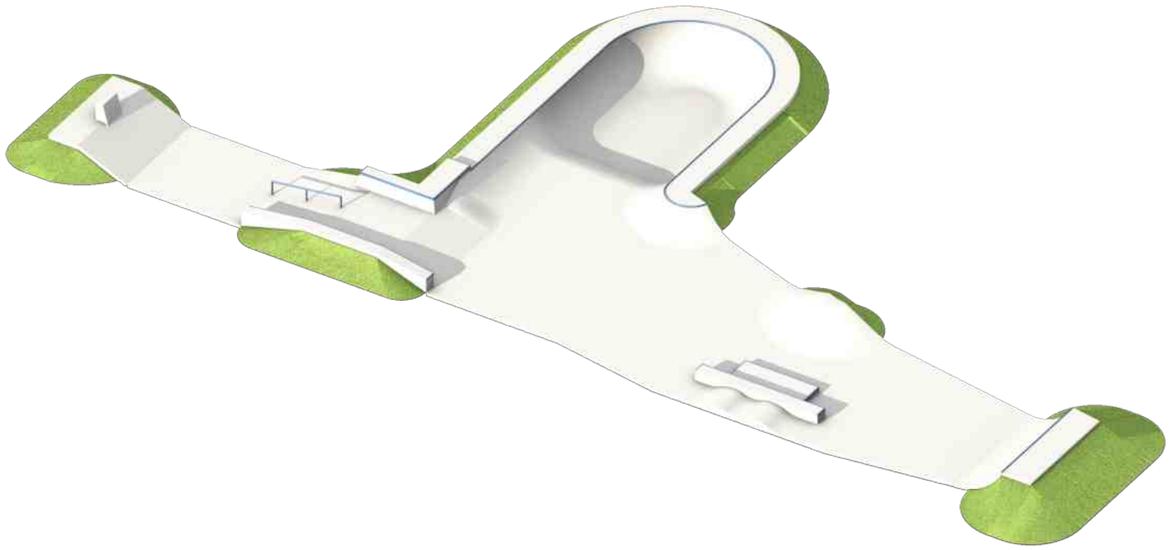

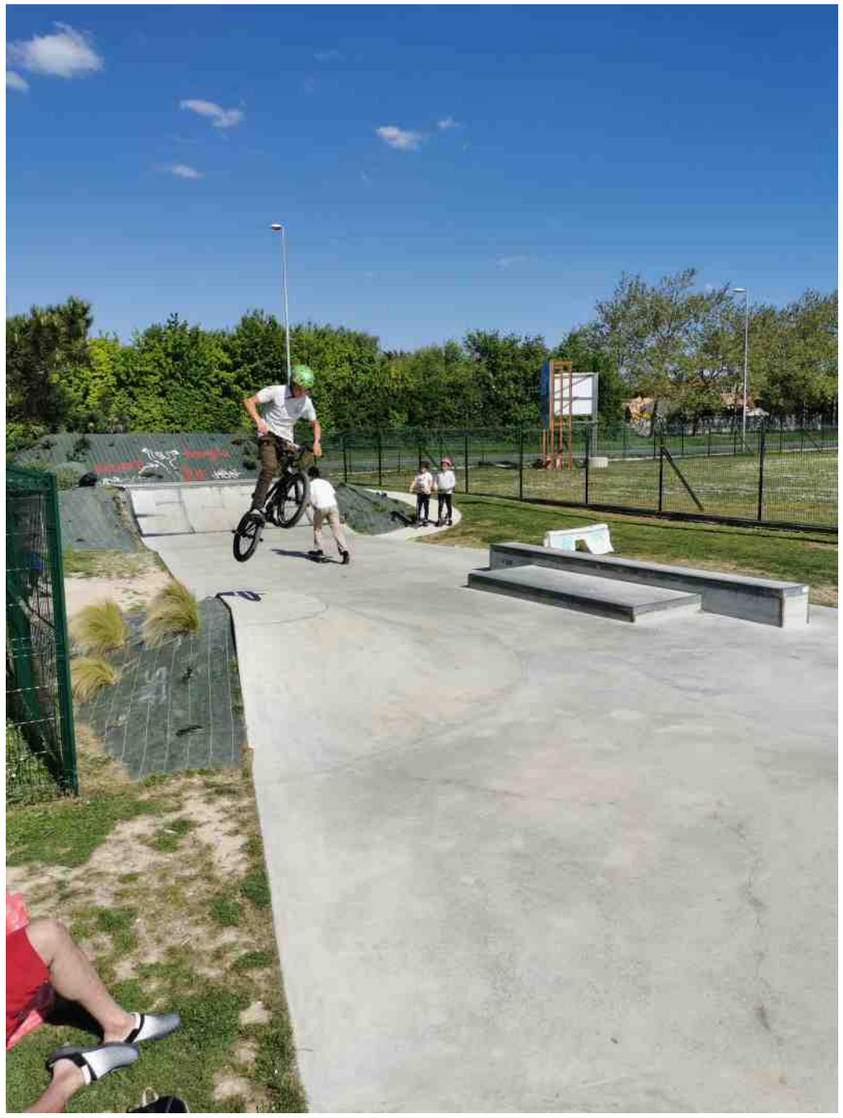

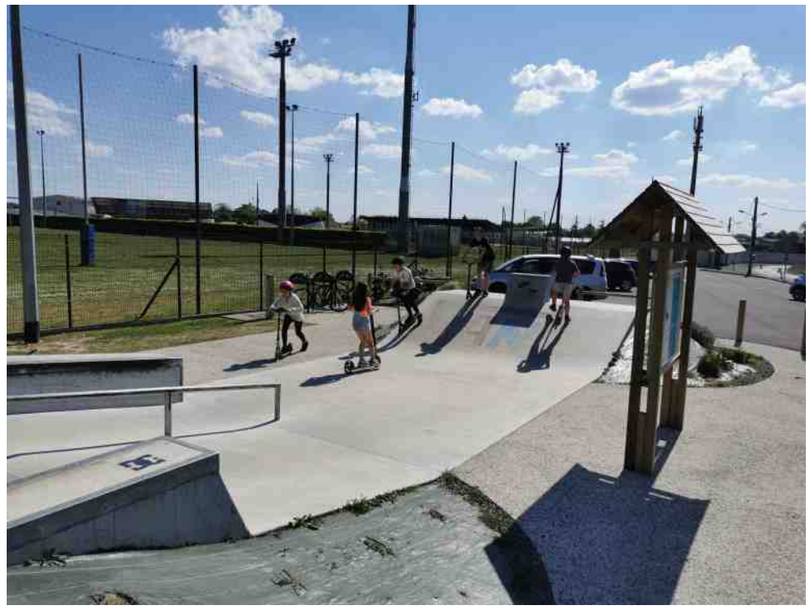

La Roche sur Foron (74)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de La Roche sur Foron
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Studio Chanéac / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	890m²
Budget construction:	195.000 € HT
Date de livraison:	Mai 2019

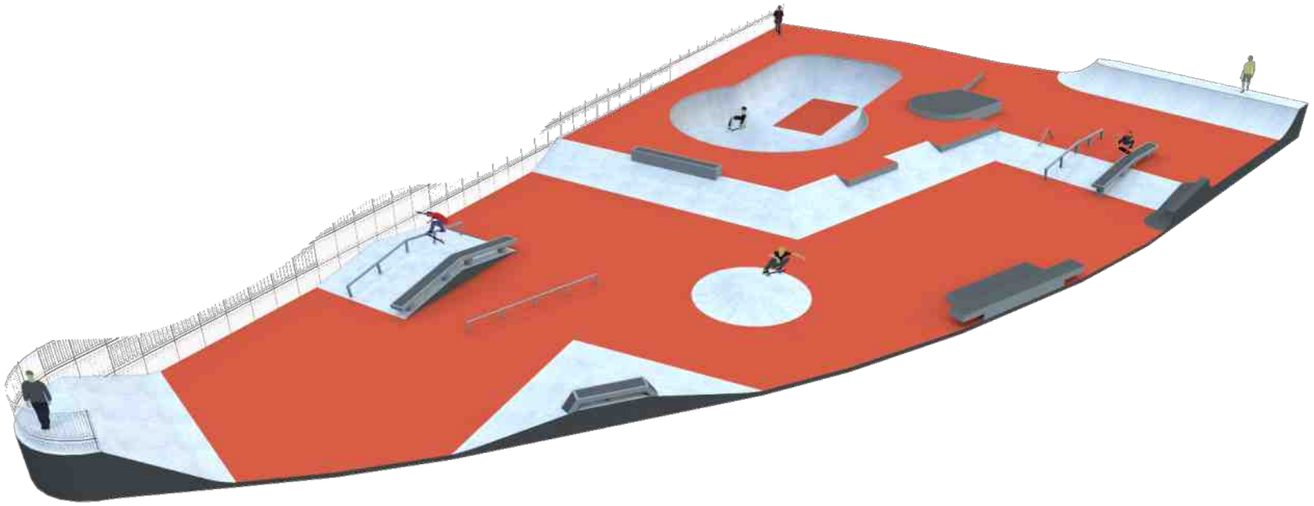

Saint Pierre en Auge (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Saint-Pierre-en-Auge
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Ingé-Infra / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	336m²
Budget construction:	98.000 € HT
Date de livraison:	Mai 2019

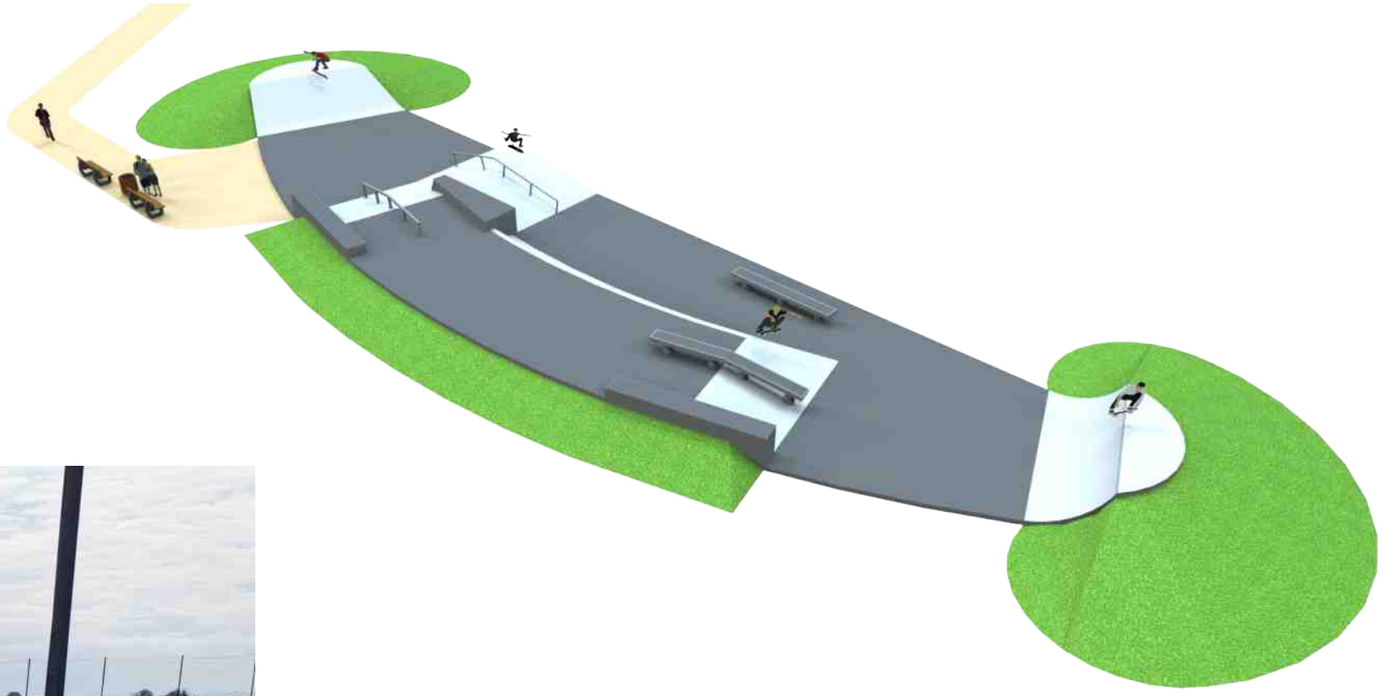

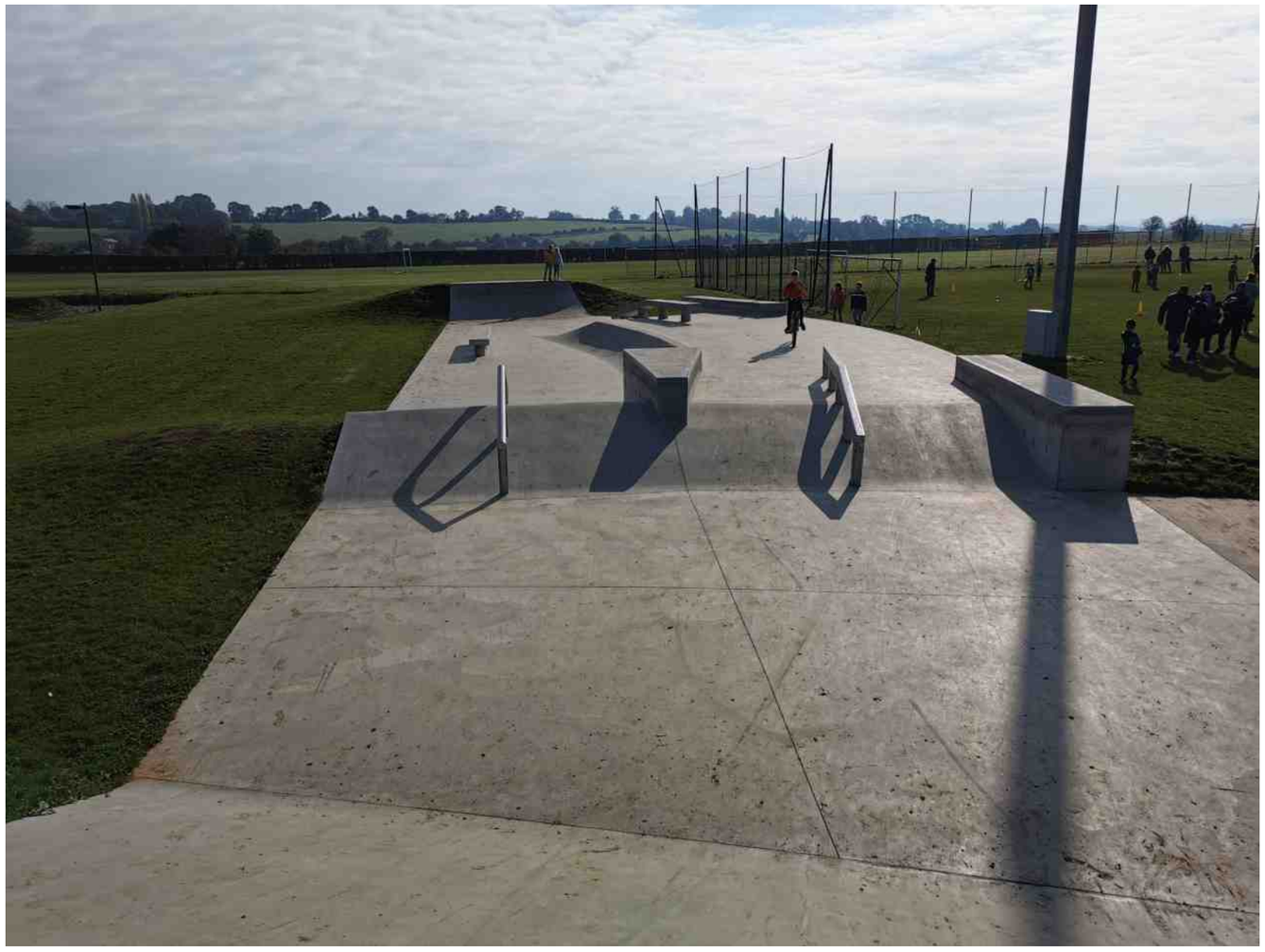

Deurne - Anvers

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Deurne (Anvers)
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	BUUR / HOSPER / BULK / ARA
Groupement:	Doctor Skatepark / Rio Ramp Design
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	550m²
Budget construction:	220.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2018

Pessac / Parc du Bourghail (33)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Pessac
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Osmose / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent / flow
Surface:	540 m²
Budget construction:	190.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2018

Annoeullin (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville d'Annoeullin
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. d'Annoeullin / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	420m²
Budget construction:	110.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2018

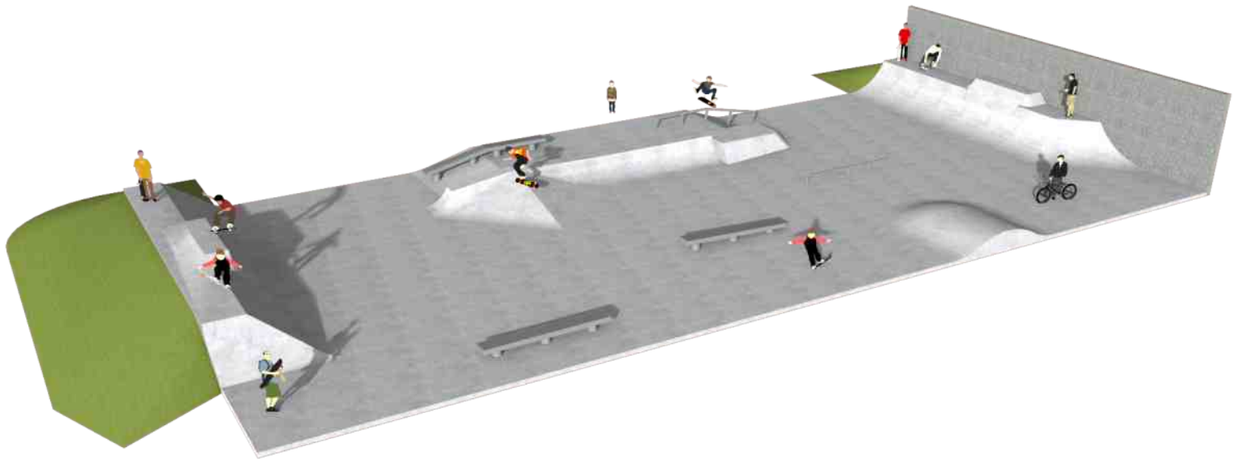

Equeurdreville (50)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Cherbourg en Cotentin
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Ingé Infra / 4PK(parkour) / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Bowl
Surface:	1350m²
Budget construction:	300.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2018

Bondues (59)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Bondues
Mission:	Conception/construction
Groupement:	TRBA/Doctor skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	440m²
Budget construction:	120.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2018

Fécamp (76)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Fécamp
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Concrete Waves/ Sports Des Villes/ Laurence Crémel
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	880m²
Budget construction:	380.000 € HT
Date de livraison:	Printemps 2018

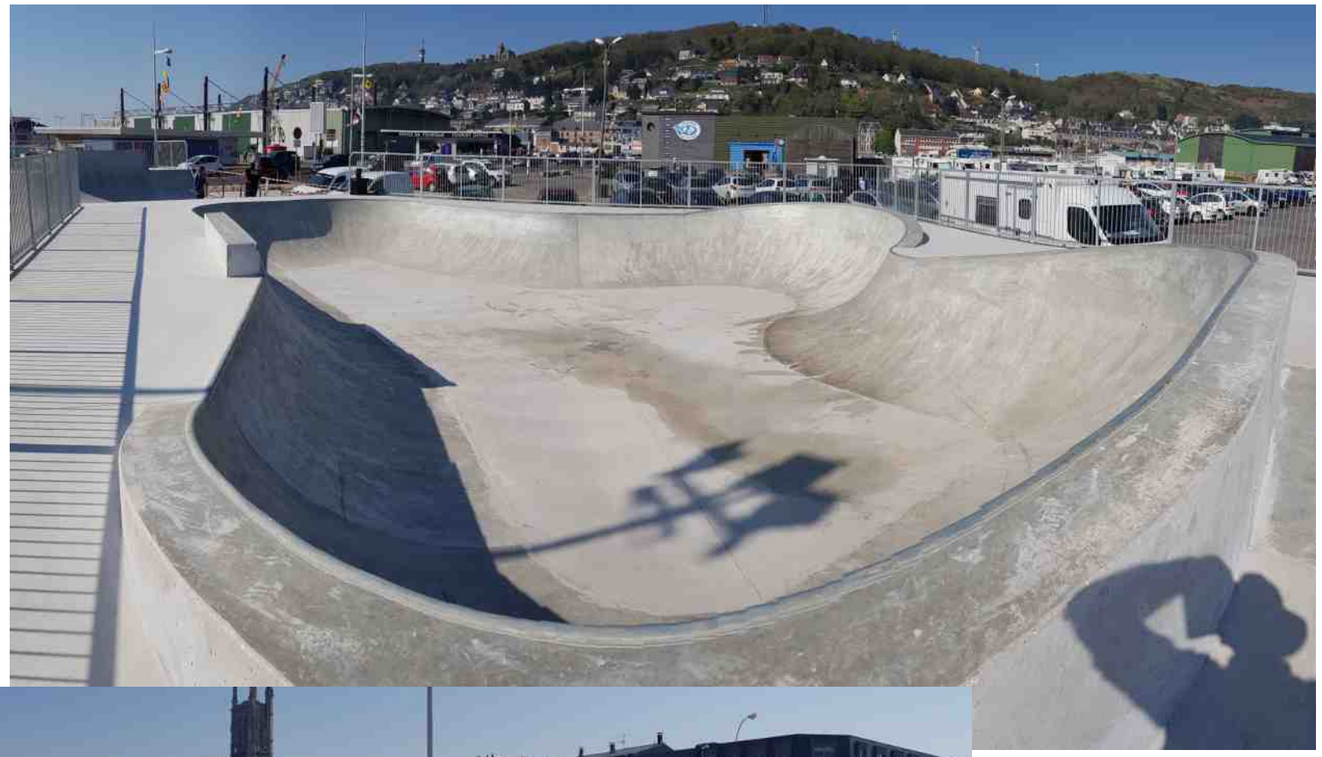

Petite île (974)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Petite Ile
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Sports Des Villes/PR Sport
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	650m²
Budget construction:	205.000 € HT
Date de livraison:	Décembre 2017

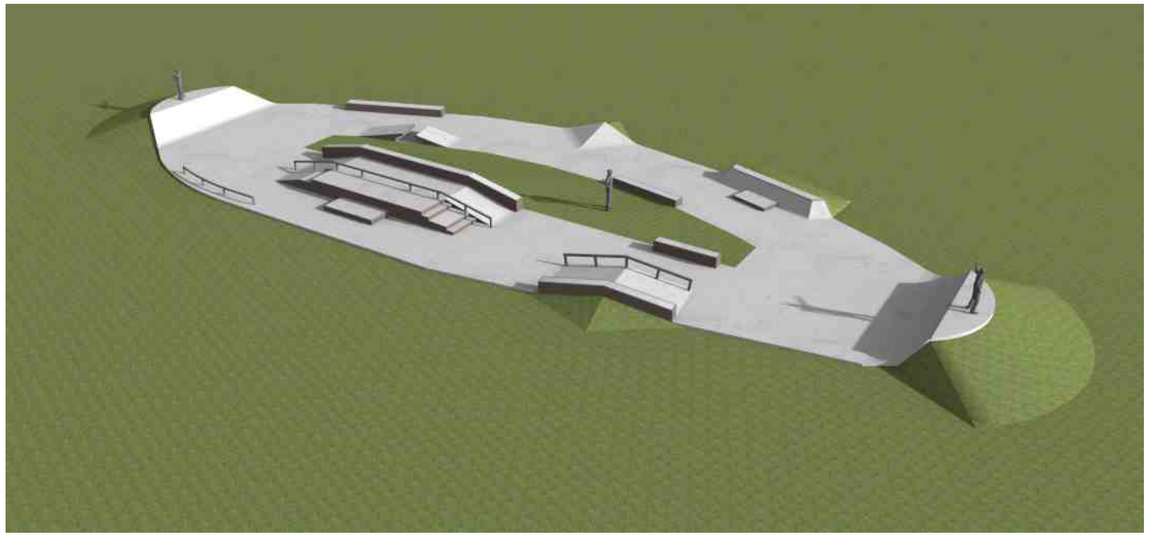

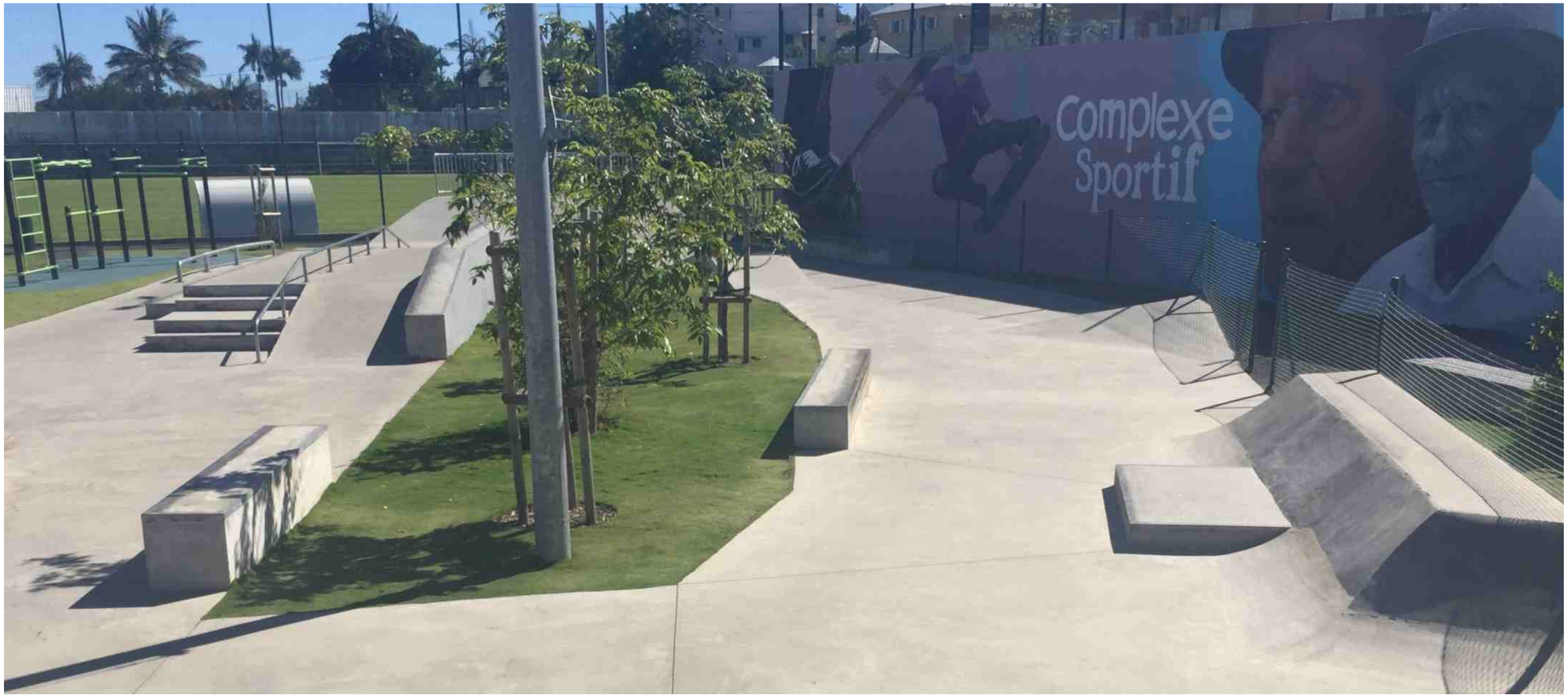

Cabourg (14)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Cabourg
Mission:	Conception/construction
Groupement:	RHL Construction / Concrete Flow Skateparks / Collet TP/ ingé/Infra / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	536m²
Budget construction:	170.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2017

Roncq (59)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Roncq
Mission:	Conception/construction
Groupement:	TRBA/Doctor Skatepark/Concrete Flow Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	300m²
Budget construction:	97.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2017

Maurepas - skatepark(78)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Maurepas
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Minéral Service / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	350m²
Budget construction:	109.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2017

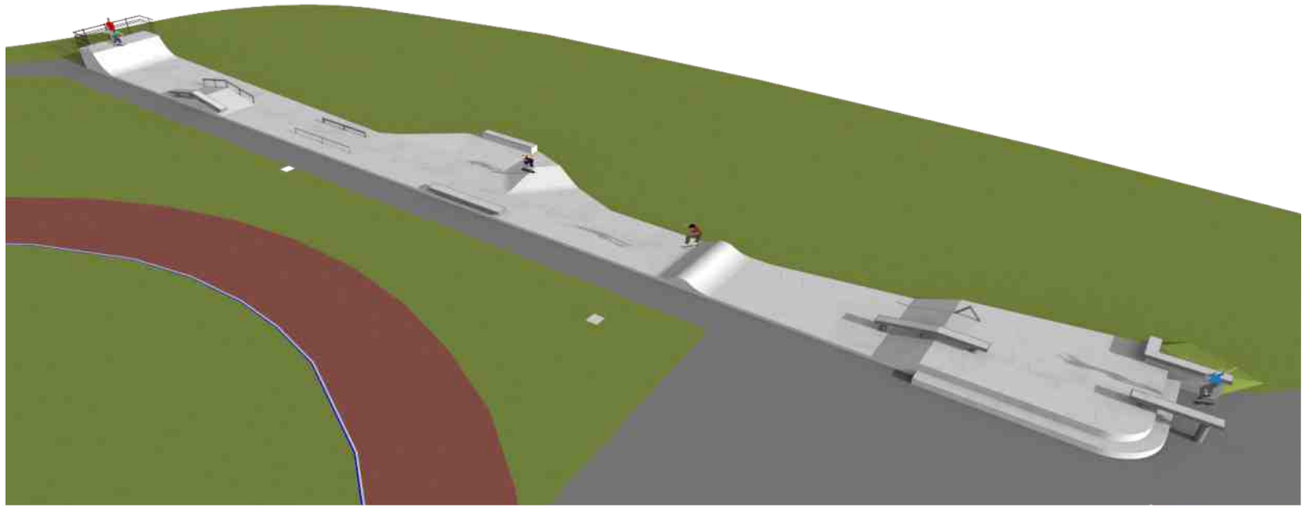

Le Havre (76)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville du Havre
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Le Havre / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	138m²
Budget construction:	55.000 € HT (hors terrassements)
Date de livraison:	Mai 2017

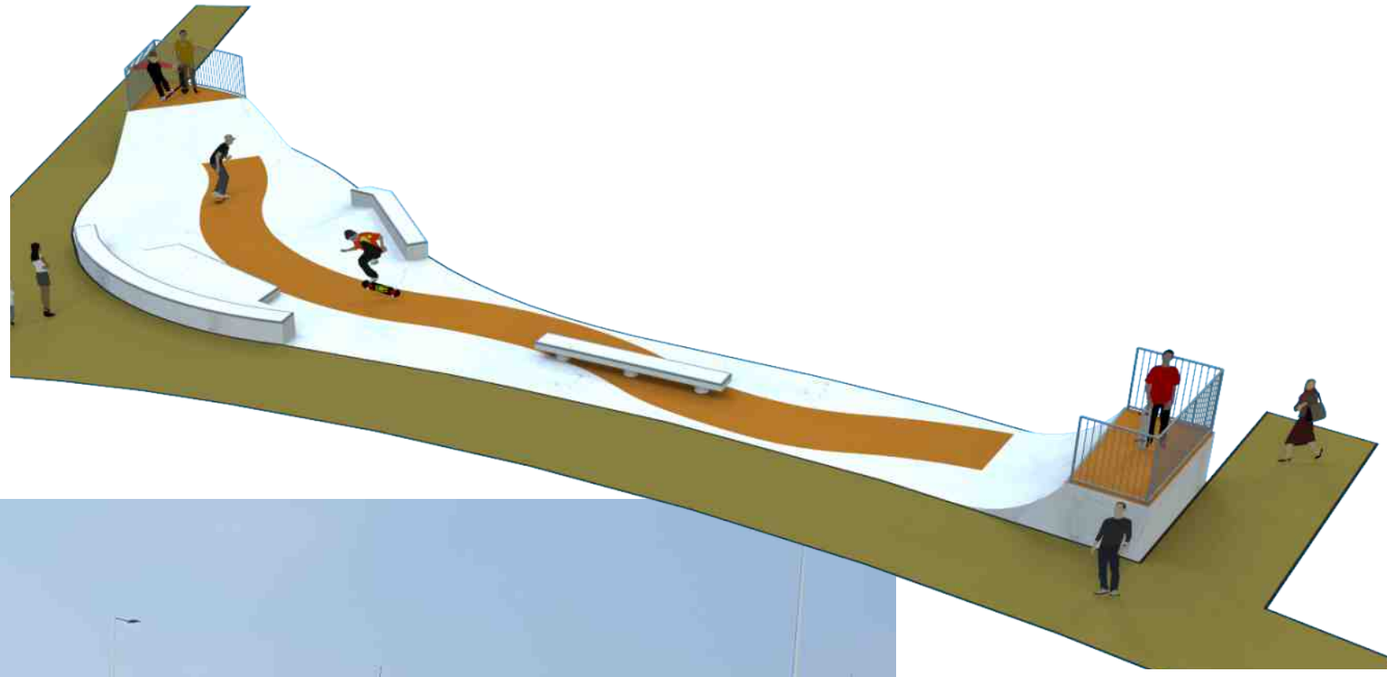

Nanterre (92)

Conception

Maître d'Ouvrage:	EPADESA
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Laurence Crémel Paysagiste / Techni-Cité / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Bowl park
Surface:	900m²
Budget construction:	600.000 € HT
Date de livraison:	Mai 2017

Etaples (62)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Troarn
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. d'Etaples / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	444m²
Budget construction:	103.000 € HT
Date de livraison:	Mai 2017

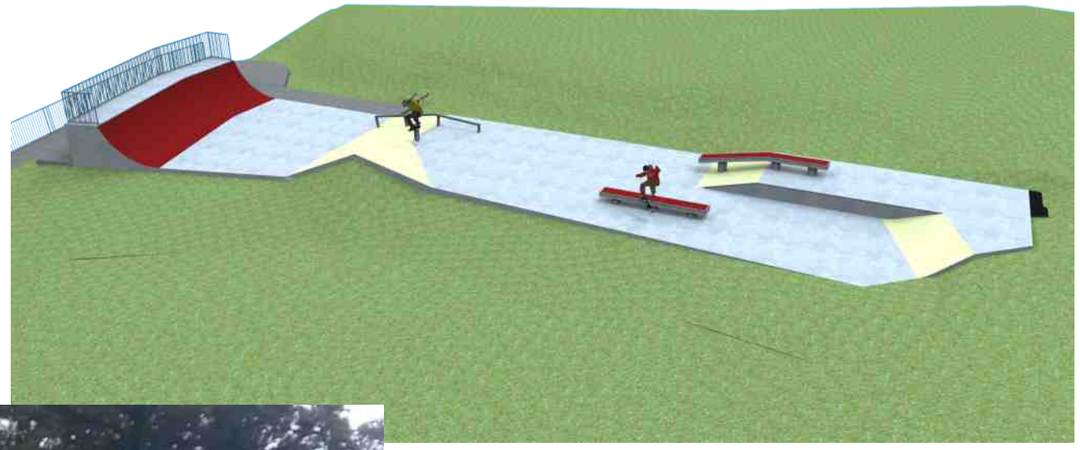

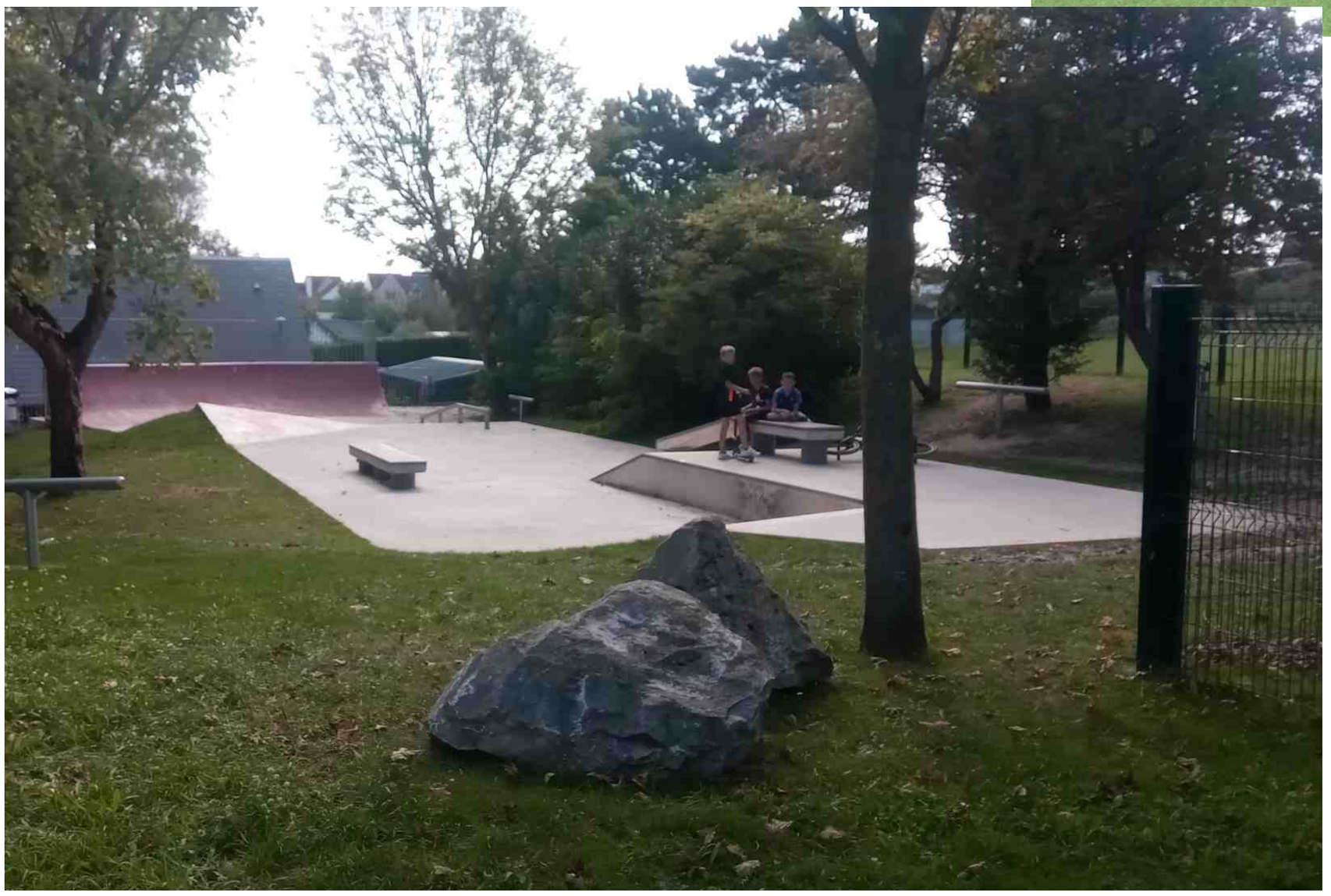

Ault (80)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville d'Ault
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. d'Ault/ Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	344m²
Budget construction:	130.000 € HT
Date de livraison:	Avril 2017

Troarn (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Troarn
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Troarn / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	444m²
Budget construction:	103.000 € HT
Date de livraison:	Décembre 2016

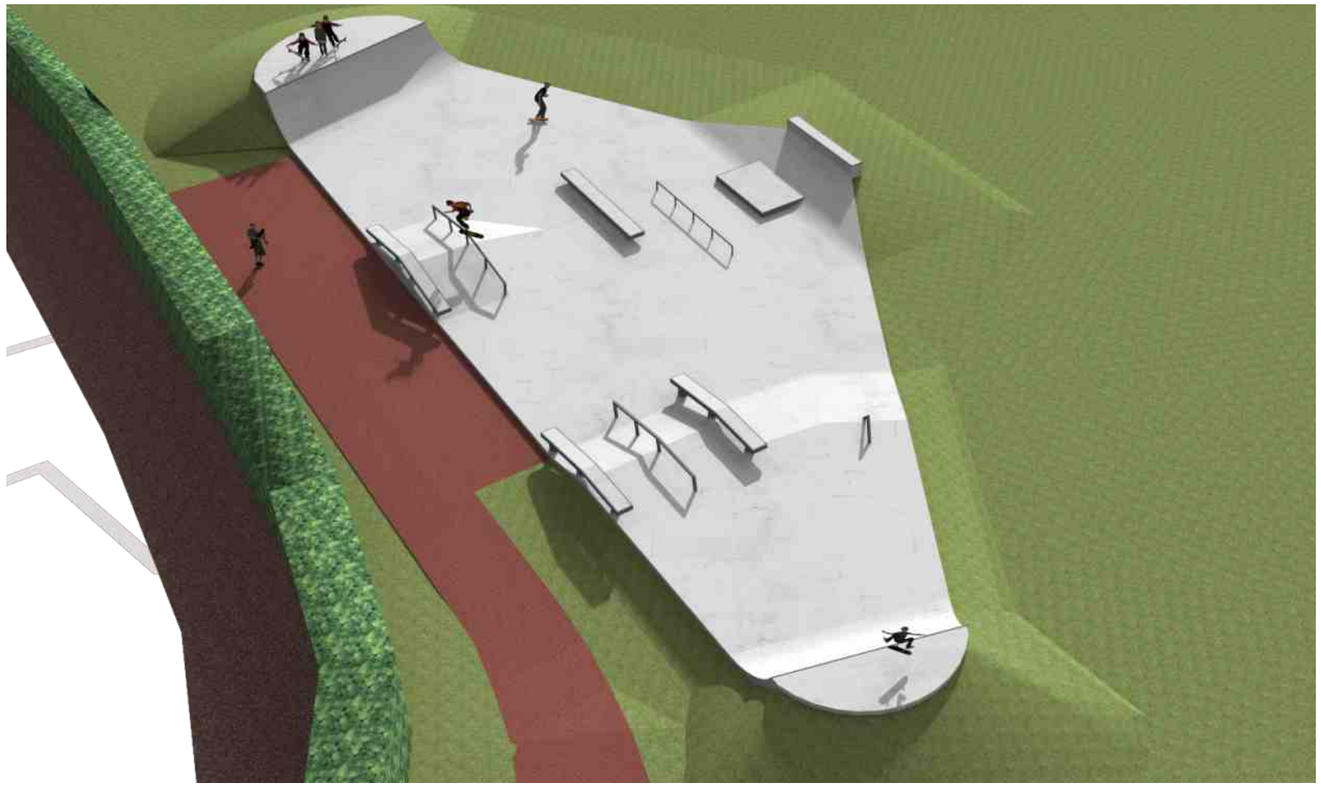

Tournan en Brie (77)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Tournan en Brie
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Tournan en Brie /Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	473m²
Budget construction:	150.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2016

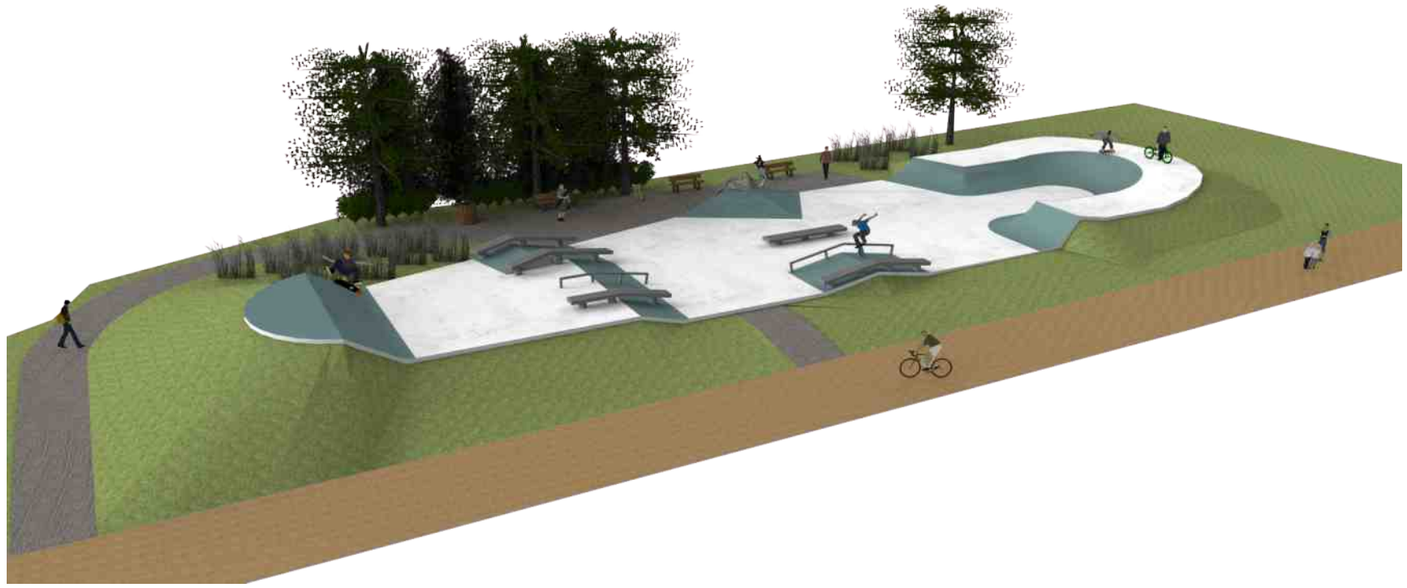

Livarot (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Communauté de Communes du pays de Livarot
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. CdC Pays de Livarot / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	456m²
Budget construction:	127.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2016

Campo Grande - Rio de Janeiro - RJ

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Rio de Janeiro (Campo Grande)
Mission:	Resurfaçage et rénovation dans le respect de l'original d'un skatepark construit en 1979
Groupement:	Rio Ramp Design/Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Bowl park
Surface:	850m²
Date de livraison:	Septembre 2016

Wasquehal (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Wasquehal
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Wasquehal / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	226m²
Budget construction:	88.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2016

Bruyères le Châtel (91)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Bruyères le Châtel
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Bruyères le Châtel / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	363m²
Budget construction:	70.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2016

Cournon d'Auvergne (63)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Cournon d'Auvergne
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Tech. Ville de Cournon d'Auvergne / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark + Bowl
Surface:	744m²
Budget construction:	175 000 €HT
Date de livraison:	Mai 2016

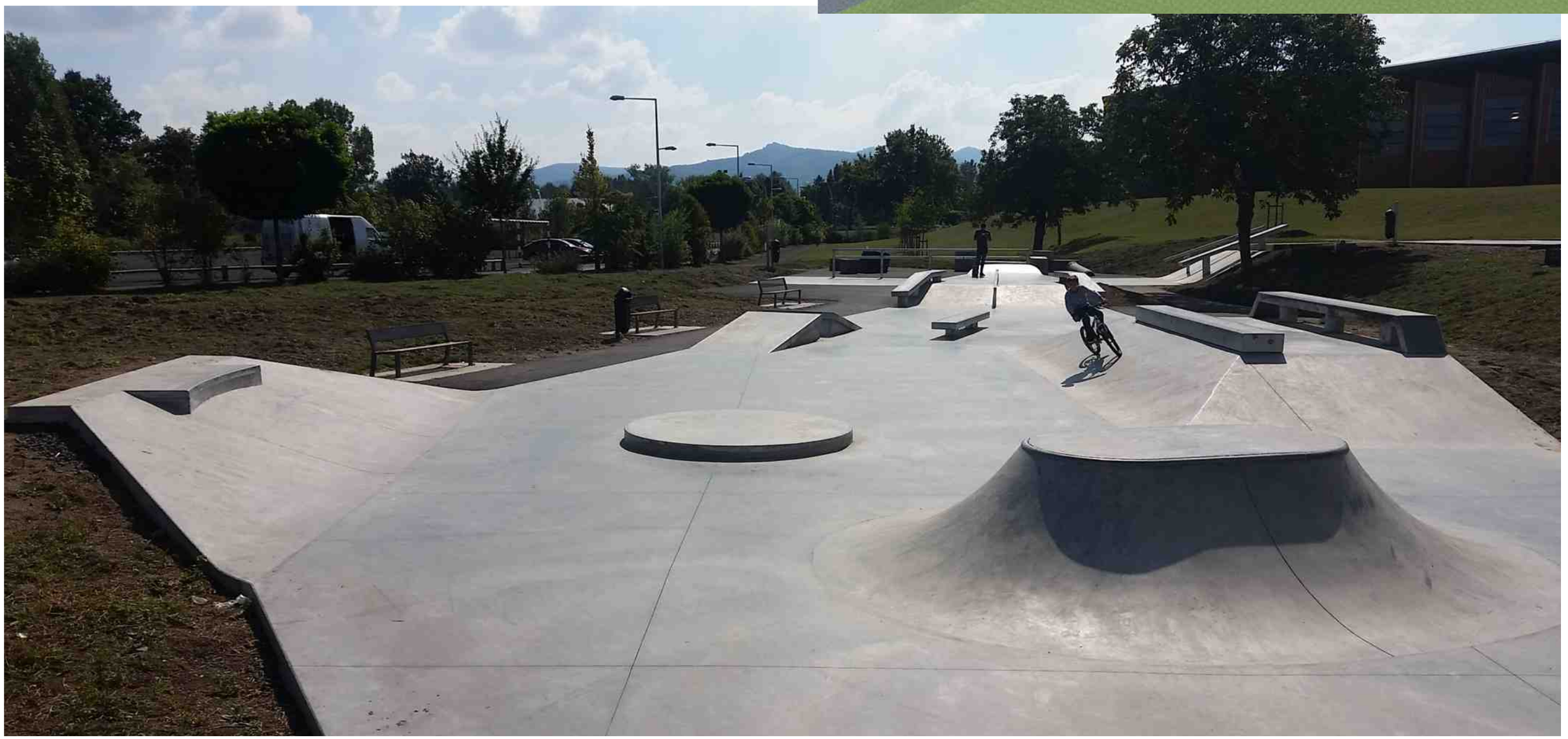

Portet-sur-Garonne (31)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Portret Sur Garonne
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Empreinte Architecture / Sports Des Villes / Primo Construction
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	552m²
Budget construction:	180.000 € HT
Date de livraison:	Avril 2016

Outreau (62)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville d'Outreau
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Techniques d'Outreau / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	420m²
Budget construction:	120.000 €
Date de livraison:	Mars 2016

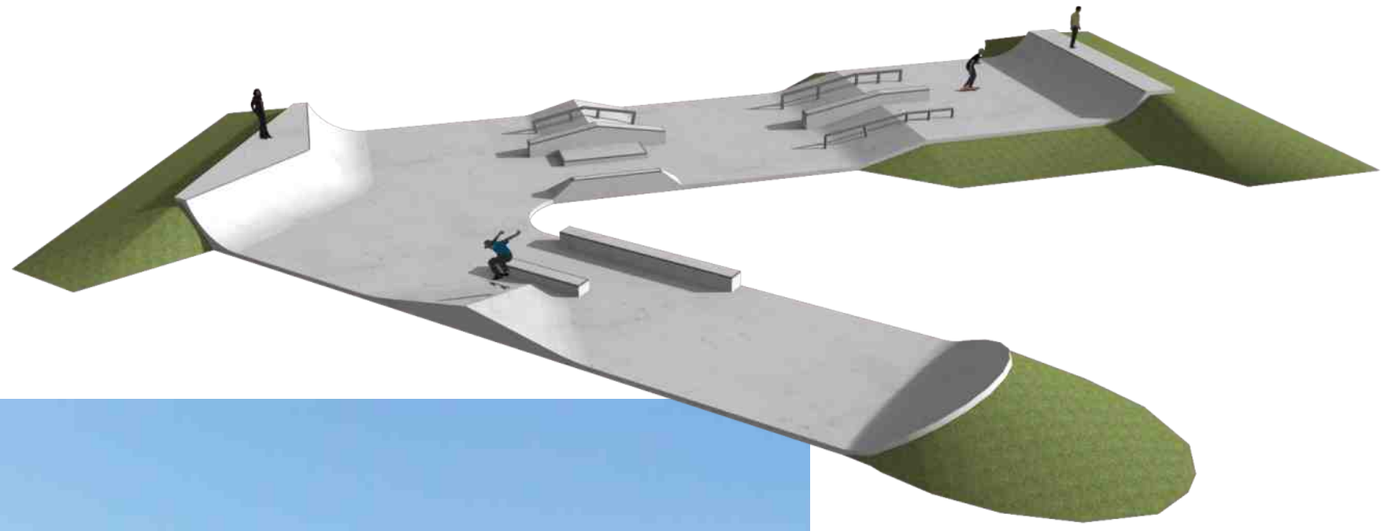

Ladoix-Serrigny (21)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Ladoix-Serrigny
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Technique Topo / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	320m²
Budget construction:	64.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2015

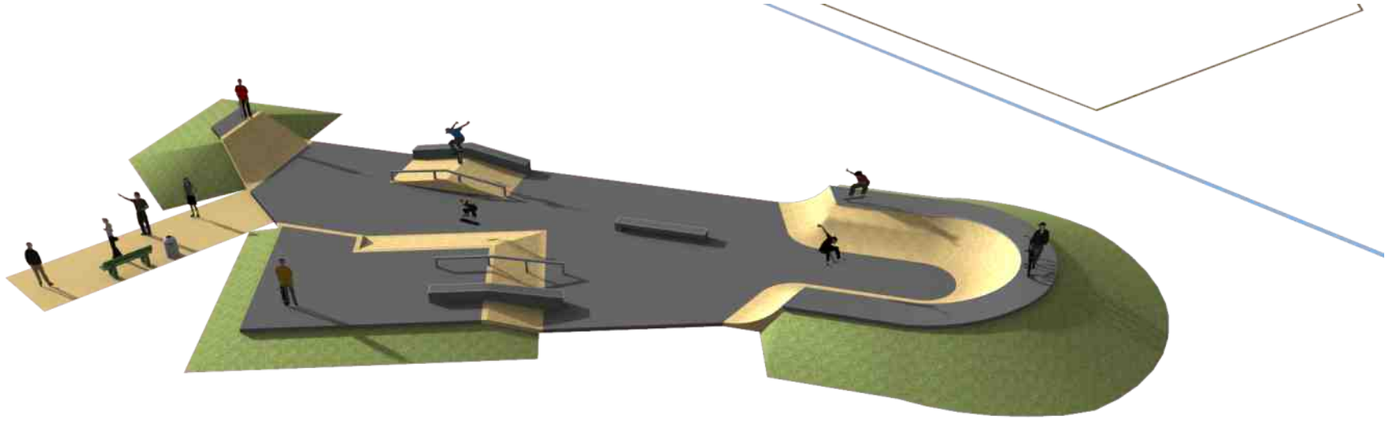

Pug bowl - São Paulo (SP)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Cairo Peres
Mission:	Assistance au design et construction
Groupement:	Pug Skateparks / Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Bowl
Surface:	250m2
Date de livraison:	Mai 2015

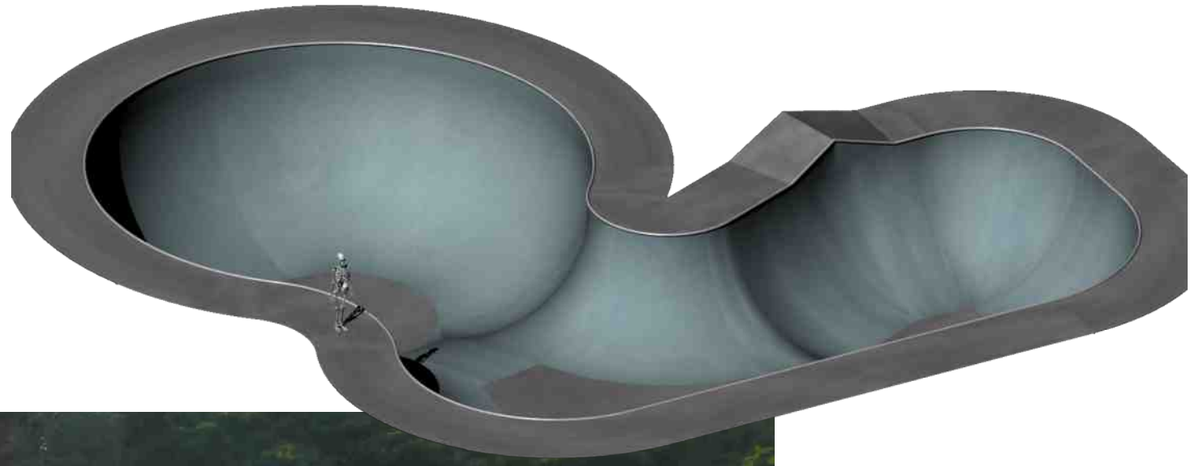

Skatepark Gzuck - SJL -Lima

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Gzuck Perú
Mission:	Design et construction d'un skatepark pour un team pro
Groupement:	Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Skatepark en bois et matériaux divers
Surface:	325m2
Date de livraison:	Avril 2015

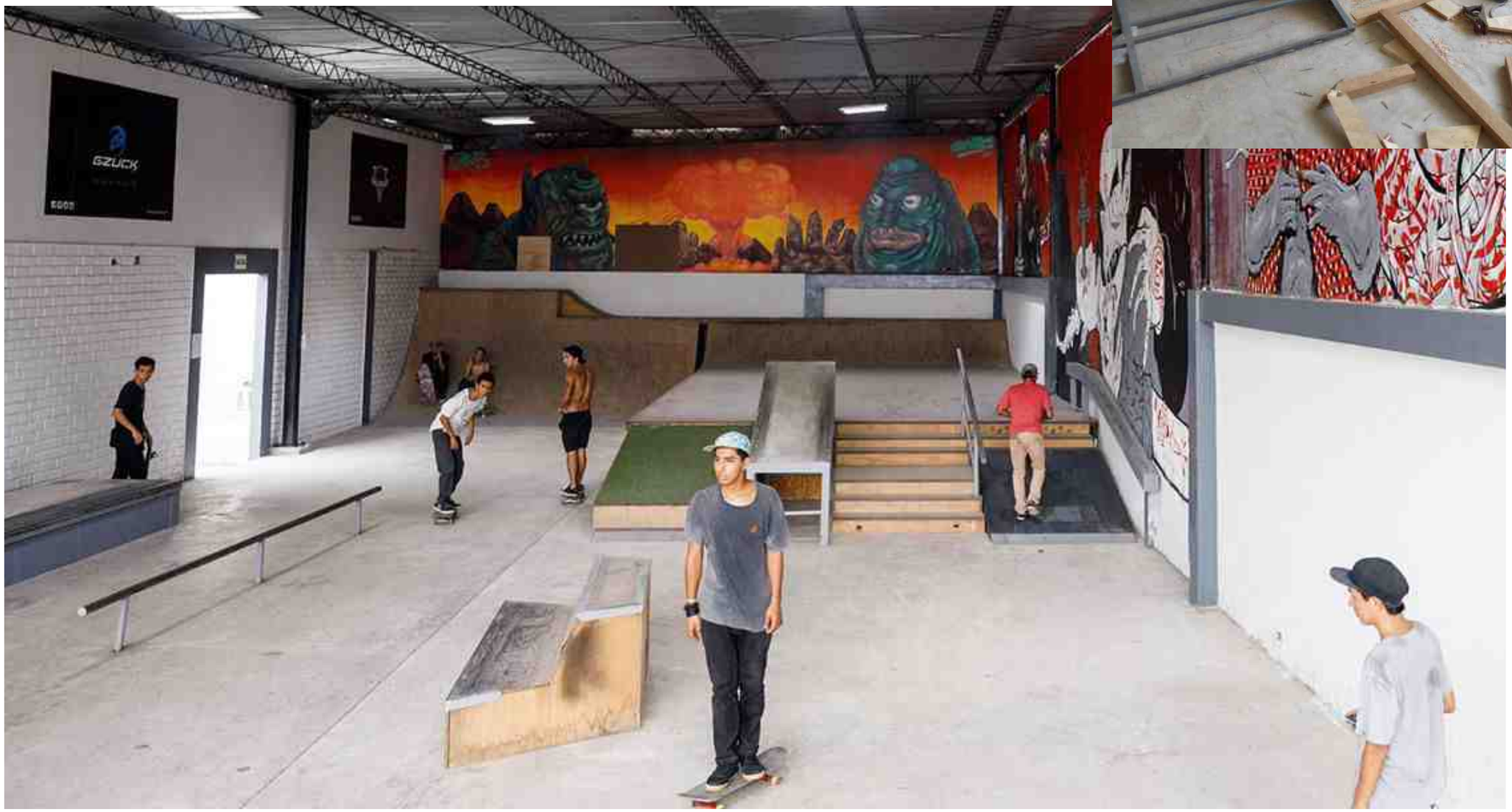

Ardres (62)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Ardres
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Sports des Villes / Acanthe Architecture
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	315m²
Budget construction:	87.000 € HT
Date de livraison:	Janvier 2015

Mers les Bains (80)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Mers-les-Bains
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Serv. Tech. de Mers-les-Bains / Sports Des Villes (2e et 3e phases)
Groupement:	Espace Libre / Sports Des Villes (1e phase)
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	1300 m²
Budget construction:	340.000 € HT
Date de livraison:	2014

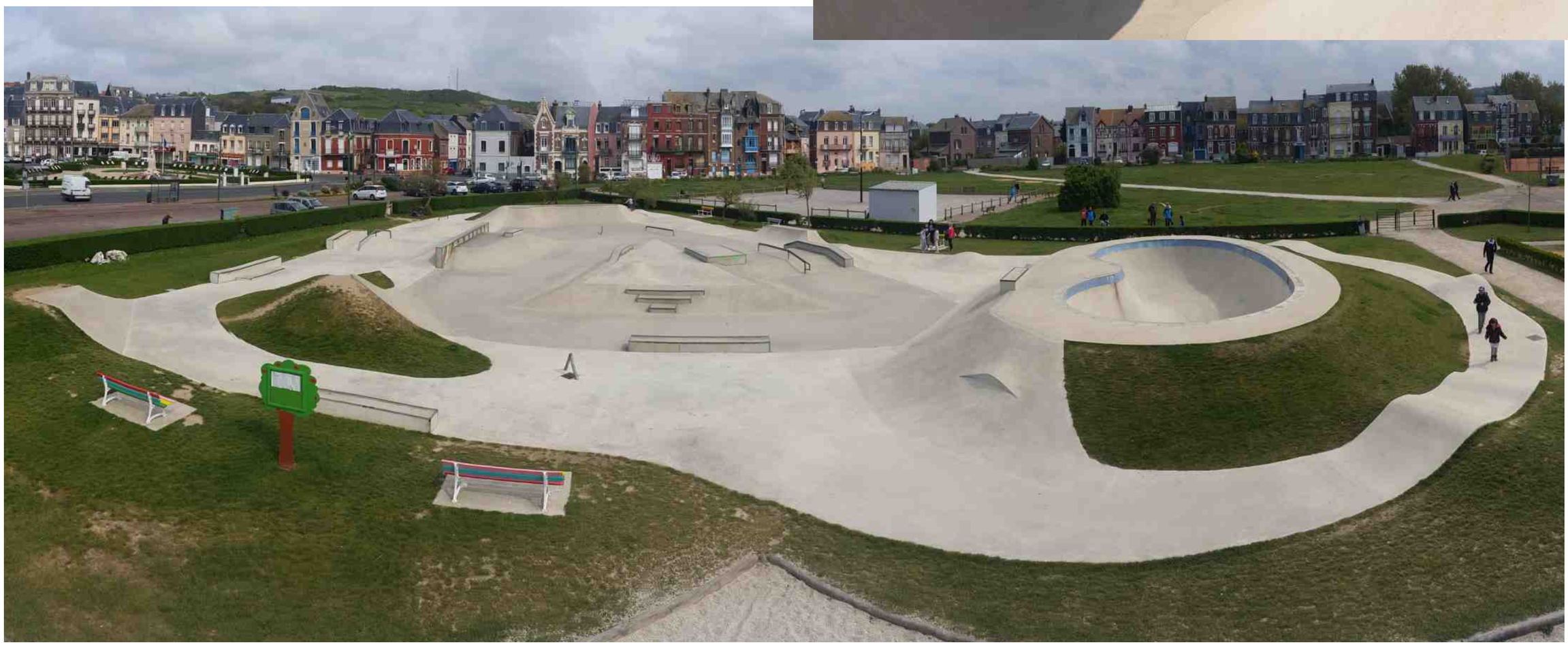

Ventanilla - Lima

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Municipalité de Ventanilla (Callao, Pérou)
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Más Arquitectura / Doctor Skatepark / Municipalité de Ventanilla
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	1150m2
Budget construction:	80.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2014

Adidas The Obstacle - Lima

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Megashow
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Skatepark modulaire pour compétition PRO nationale
Surface:	330m2
Date de livraison:	Juin 2014

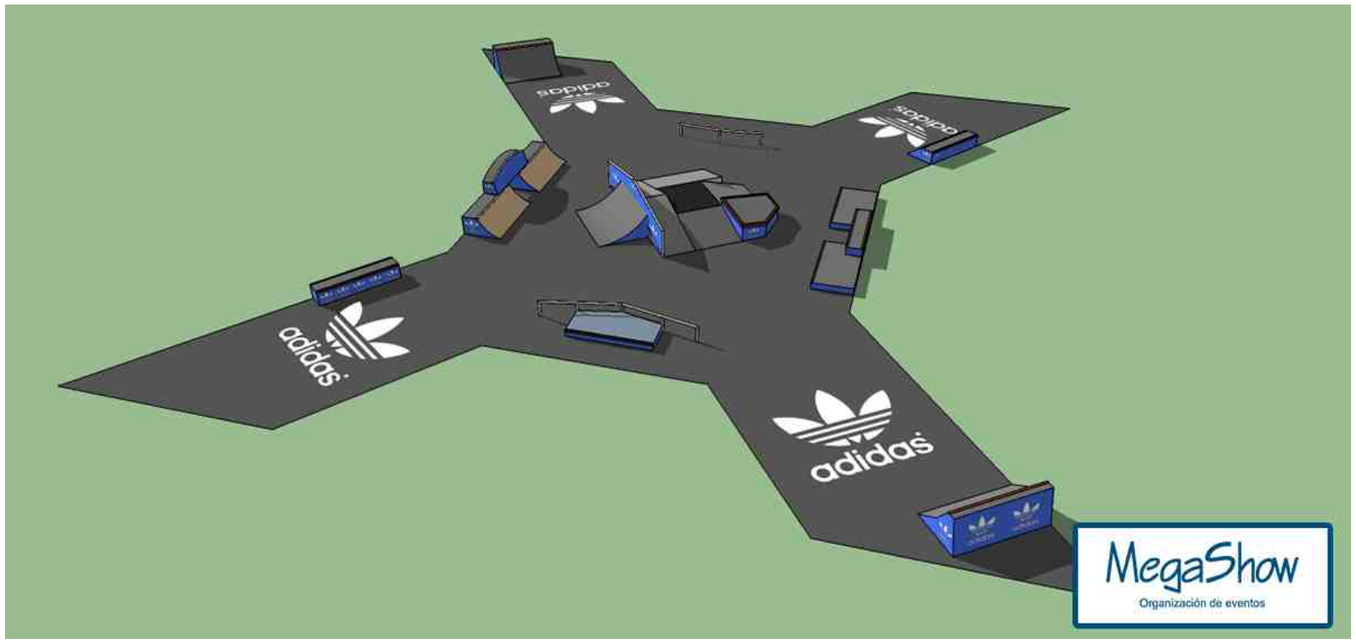

Bessières (31)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Bressières
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Sports Des Villes / Primo Construction / Béton France
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	400m²
Budget construction:	86.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2014

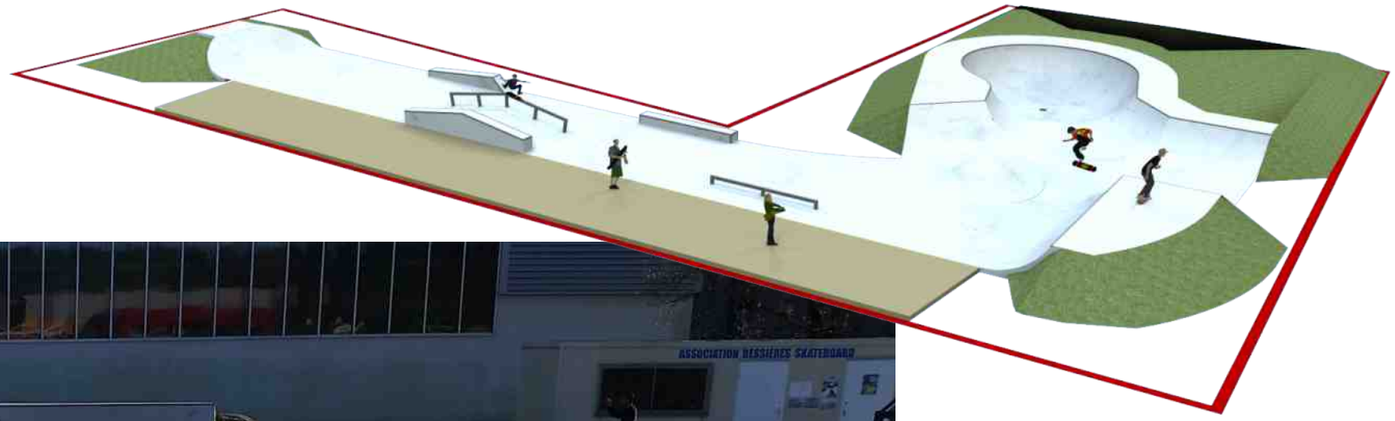

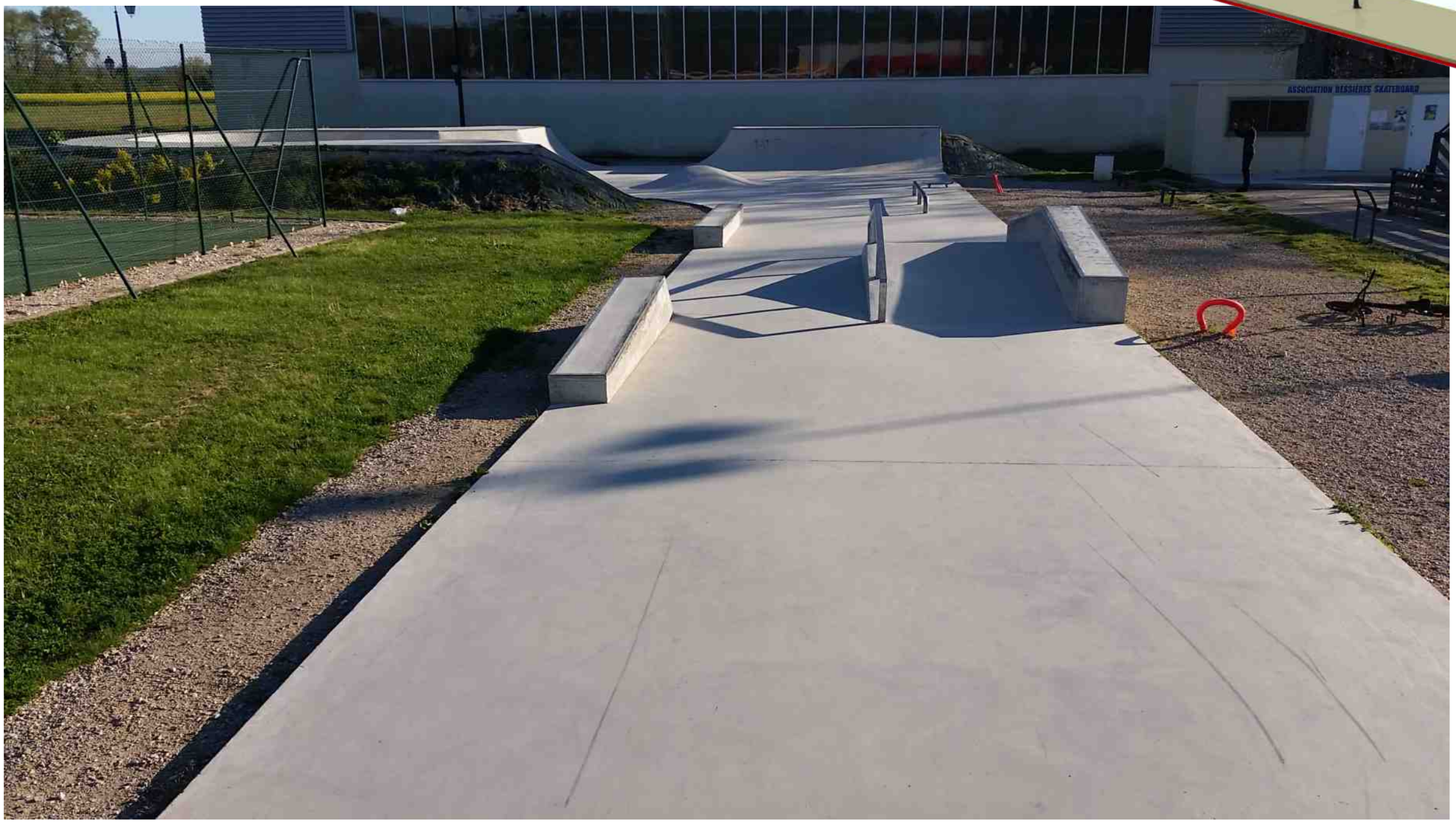

Le Theil sur Huisne (61)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Communauté de communes du Val d'Huisne
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	AUAO agence d'architecture / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	540m²
Budget construction:	230.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2014

La Tremblade (17)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de La Tremblade
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Techniques de La Tremblade / Sports Des Villes
Type d'équipement:	
Surface:	Streetpark
Budget construction:	356m²
Date de livraison:	68.000 € HT
	Juin 2014

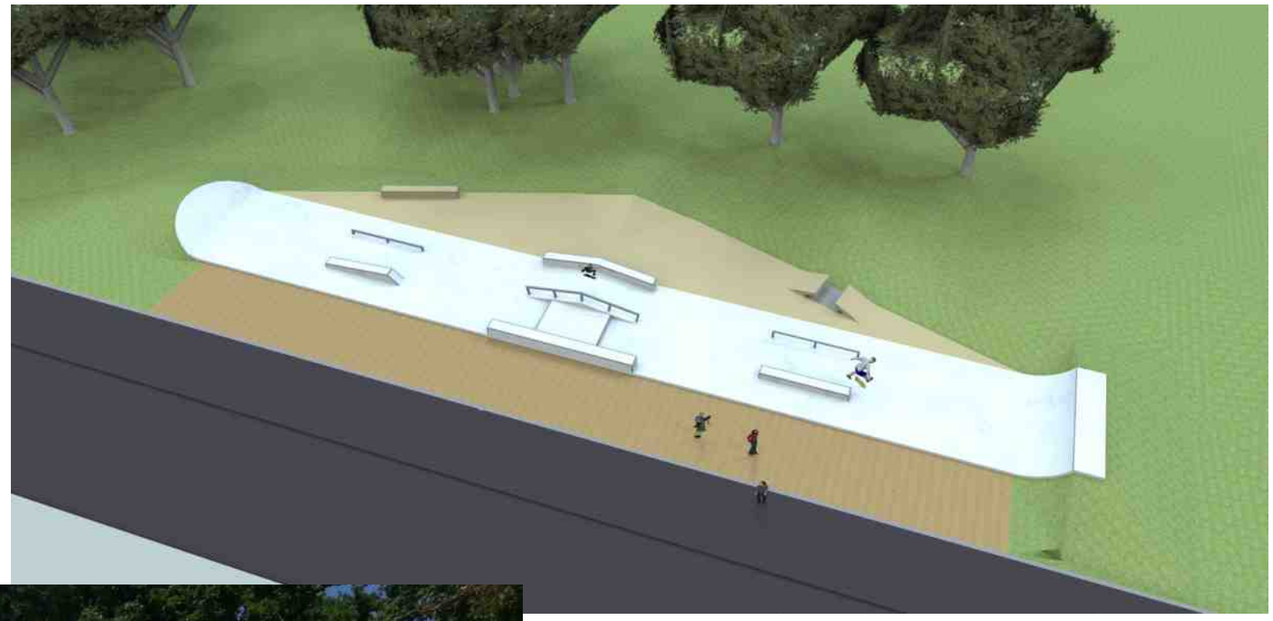

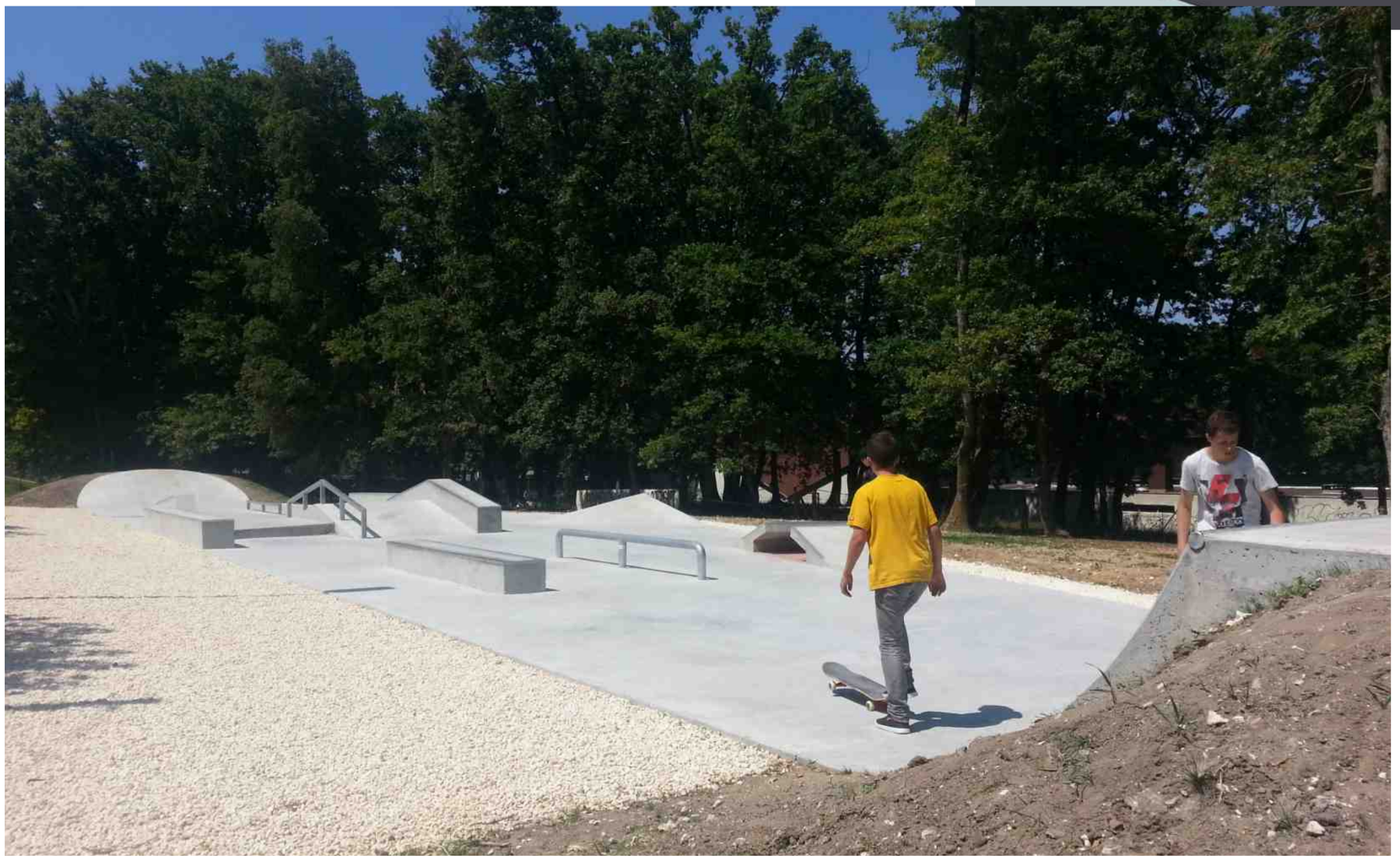

Bayeux (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Bayeux
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Ingé Infra / Sports des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	820m²
Budget construction:	165.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2014

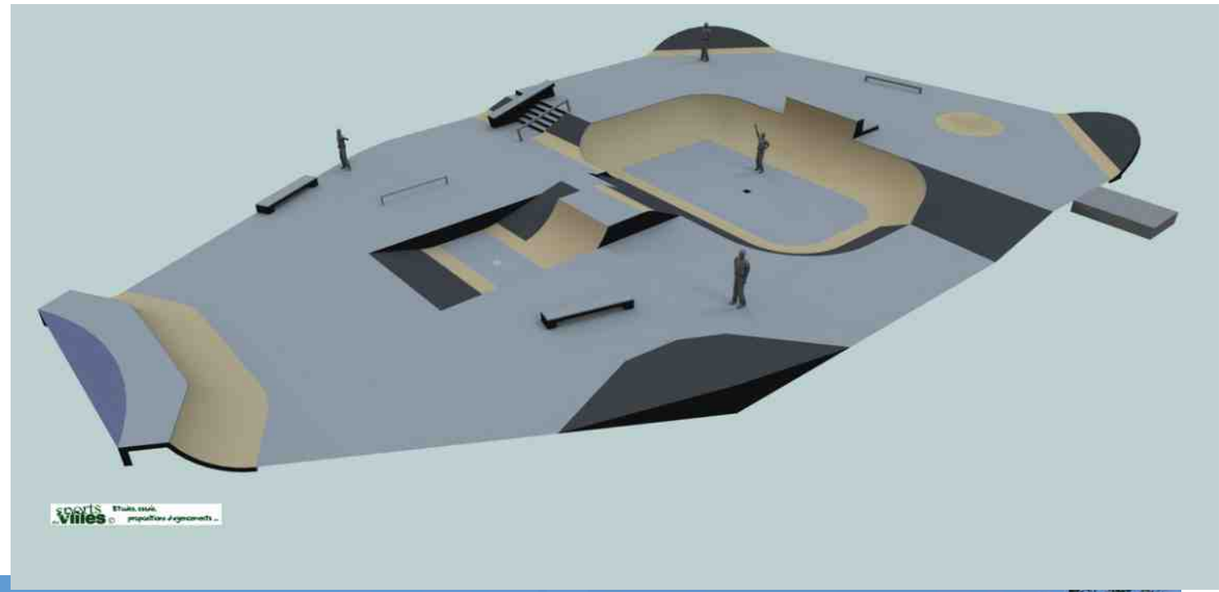

Ifs (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Ifs
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Techniques d'Ifs / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	416m²
Budget construction:	130.000 € HT
Date de livraison:	Février 2014

Bretteville l'Orgueilleuse (14)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Bretteville l'orgueilleuse
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Sports Des Villes / GTN Bâtiment
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	217m²
Budget construction:	50.000 € HT
Date de livraison:	Décembre 2013

Praça Duo - Rio de Janeiro (RJ)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Rio de Janeiro (Barra da Tijuca)
Mission:	Assistance au design et direction de l'équipe de construction
Groupement:	Rio Ramp Design / Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Aménagement d'une place publique en Street Plaza
Surface:	1100m²
Budget construction:	75.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2013

Noeux les Mines (62)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Nœulx-les-Mines
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Acanthe Architecture / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	325m²
Budget construction:	280.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2013

Corbehem (62)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Corbehem
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Acanthe Architecture / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	325m²
Budget construction:	100.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2013

Poissy (78)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Poissy
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise dŒuvre:	Services Techniques de Poissy / Sports des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	1650m²
Budget construction:	500.000 € HT
Date de livraison:	Juillet 2013

Cosmic bowl - Rio de Janeiro (RJ)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Campo Grande (RJ)
Mission:	Assistance au design et construction
Groupement:	Rio Ramp Design / Doctor Skateparks / Concrete Flow Skateparks
Type d'équipement:	Bowl
Surface:	200m²
Date de livraison:	Avril 2013

Beny-Bocage (14)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Commune de Beny-Bocage
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Services Techniques de Bény-Bocage / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Bowl
Surface:	200m²
Budget construction:	70.000 € HT
Date de livraison:	Décembre 2012

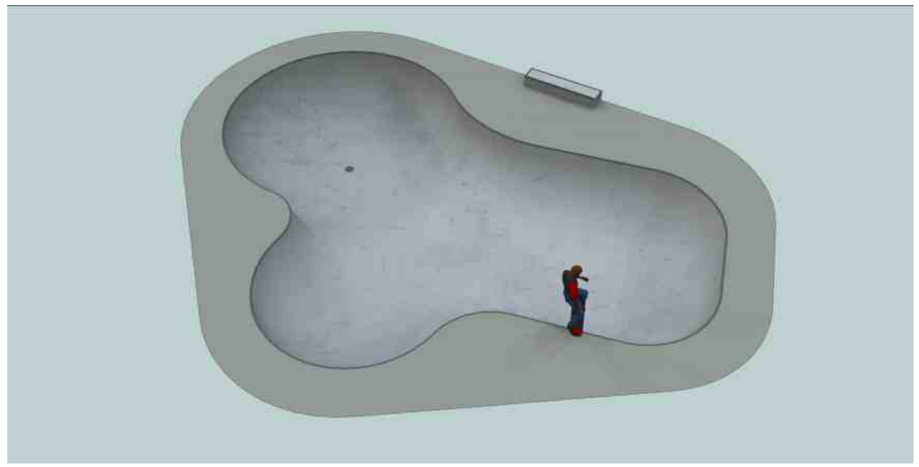

San Borja - Lima

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Converse Pérou
Mission:	Conception/construction
Groupement:	Oméga Constructora / Doctor skatepark / team Converse Perú
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	900m²
Budget construction:	135.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2012

Photo: Carlos Zegarra

Saint Chéron (91)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Saint-Chéron
Mission:	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Services Techniques de Saint-Chéron / Sports des Villes
Type d'équipement:	Streetpark
Surface:	354m²
Budget construction:	74.500 € HT
Date de livraison:	Juin 2012

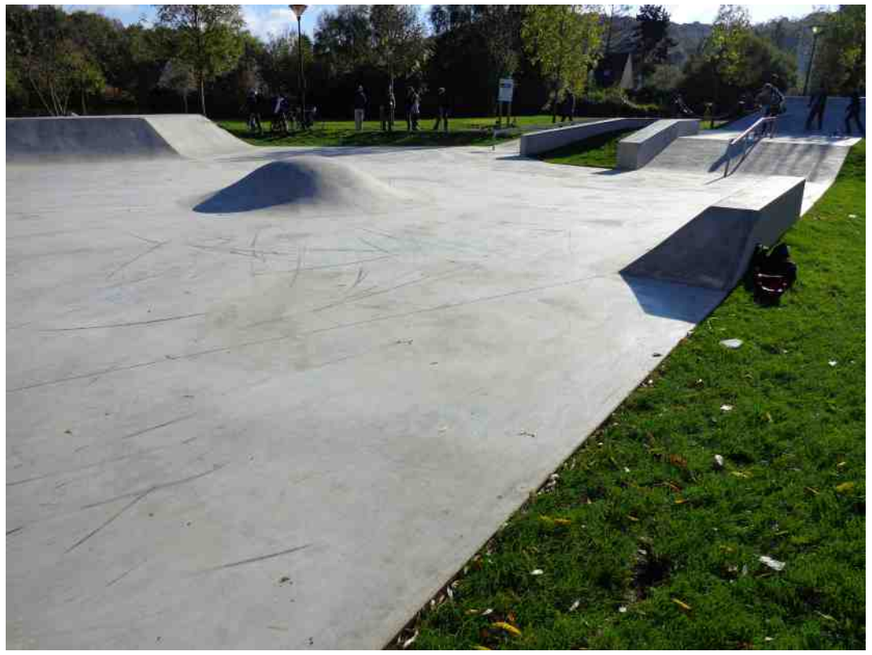

Douai (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Douai
Mission:	Maîtrise d'Œuvre
Groupement:	Acanthe Architecture / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	717m²
Budget construction:	175.000 € HT
Date de livraison:	septembre 2012

Wargnies le Grand (59)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Wargnies le Grand (Env 1000 habitants)
Mission:	Conception / Construction
Groupement:	Sports des Villes / Idverde / SkateOn / ConcreteFlow
Type d'équipement:	Skatepark Polyvalent
Surface:	270m²
Budget construction:	67.000 € HT
Date de livraison:	Aout 2012

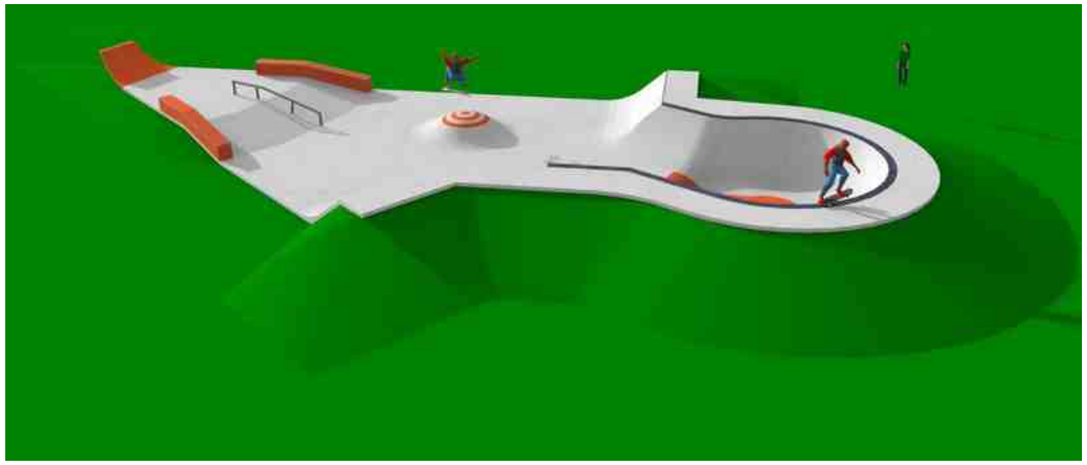

Beaumont du Lac (87)

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Conseil régional du Limousin - Centre National de l'Art et du Paysage de l'île de Vassivière
Mission:	Assistance à la Maitrise d'Œuvre / Construction
Maîtrise d'Œuvre:	L'escaut Architecture (AMO: Collectif Barricade / Collectif BRUSK)
Construction:	Concrete Flow Skateparks / Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Sculpture monumentale
Surface:	212m²
Budget construction:	226.000 € HT
Date de livraison:	Juin 2011

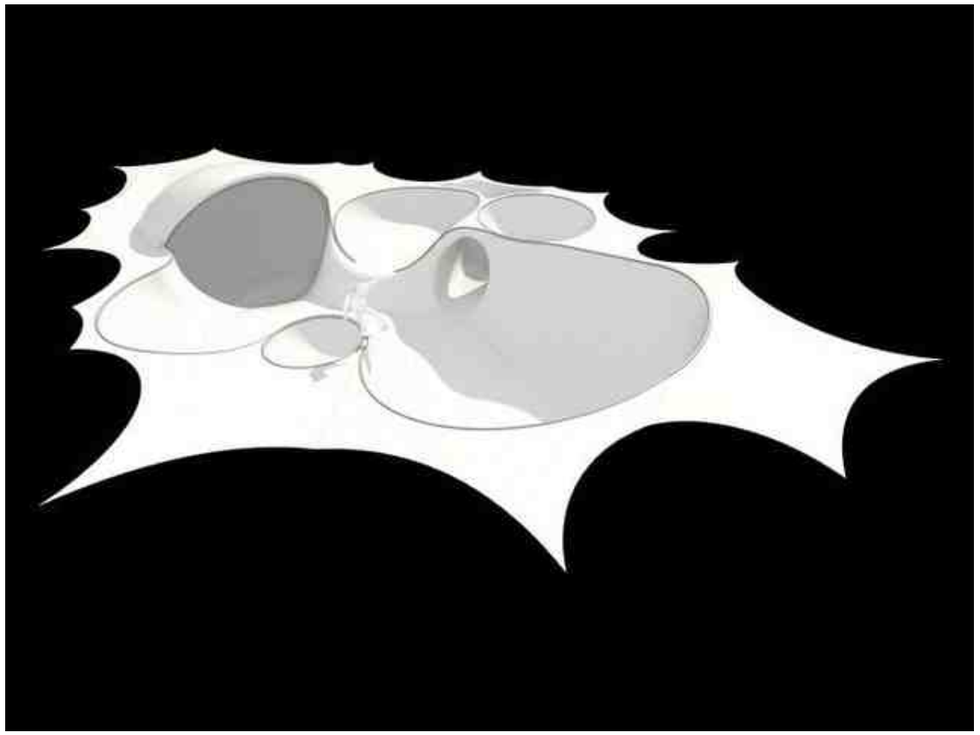

Photo: François Litchle

Ayacucho

Conception/construction

Maître d'Ouvrage:	Municipalité provinciale de Huamanga (Ayacucho, Pérou)
Mission:	Assistance à la Maitrise d'Œuvre
Maîtrise d'Œuvre:	Municipalité provinciale de Huamanga
Type d'équipement:	Flowpark
Surface:	18000m²
Budget construction:	257.000 € HT
Date de livraison:	Novembre 2011

Maurepas - Street Spot (78)

Conception/Construction

Maître d'Ouvrage:	Ville de Maurepas
Mission:	Maîtrise d'Oeuvre
Groupement:	Atelier STIPA (paysagiste) / Sports Des Villes
Type d'équipement:	Streetspot
Surface:	N.C.
Budget construction:	N.C.
Date de livraison:	Juin 2011

Square des Ursullines - Bruxelles

Conception

Maître d'Ouvrage:	Institut Bruxellois pour la gestio de l'Environnement (IBGE)
Mission:	Assistance à la Maitrise d'Œuvre
Groupement:	L'escaut Architecture (BE) / Collectif BRUSK (BE) /ASBL Recuclart (BE) / Doctor Skatepark
Type d'équipement:	Aménagement d'une place publique en Street Plaza
Surface:	4000m²
Budget construction:	800.000 € HT
Date de livraison:	2016

Capbreton Pôle de Glisse

Conception

Maître d'Ouvrage:	Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud
Mission:	Concours / conception (projet non-retenu)
Groupement:	Antidote Skateparks/PRsports
Type d'équipement:	Skatepark Polyvalent
Surface:	2000m²
Budget construction:	1.800.000 € HT
Date de livraison:	Octobre 2017

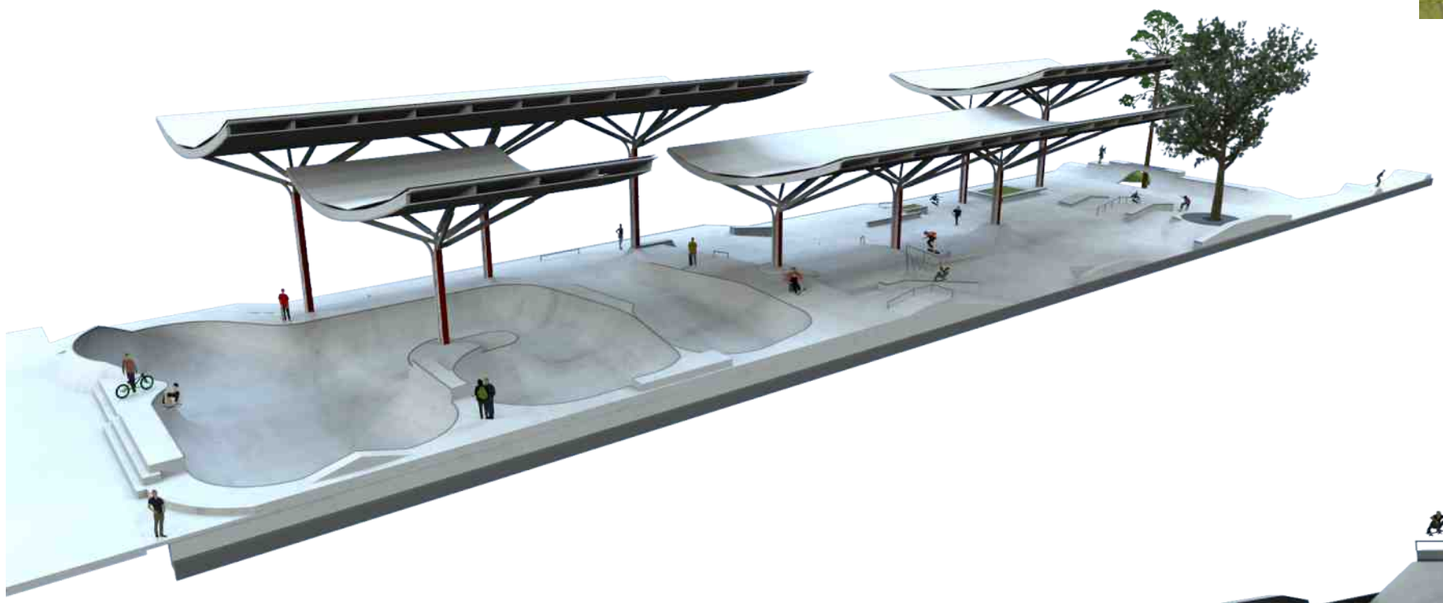

NOUVELLES PROCÉDURES D'OCTROI DE SUBSIDES EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

JODOIGNE

Astrid JOASSIN
Vincent SAMPAOLI

Mardi 12.10.2021

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

SOMMAIRE

- ☺ Introduction
- ☺ Nouveau cadre légal
- ☺ Quoi ?
- ☺ Combien ?
- ☺ Qui ?
- ☺ Où ?
- ☺ Comment ?
- ☺ Conclusion
- ☺ INFOS
- ☺ Questions/réponses

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

CONTEXTE

- Demandes secteur en augmentation constante
- Mécanisme d'encadrement 1999 ne permettait plus de garantir à la région, l'utilisation optimale des moyens alloués au département
- Rapport de la Cour des Comptes
- Pas de base légale pour les subventions de promotion

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

OBJECTIFS

- Adéquation avec les attentes et besoins des acteurs de terrain
- Meilleure objectivation des subventions et définition de priorités pour la Wallonie
- Meilleure utilisation des deniers publics
- Simplification et programmation

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

NOUVEAU CADRE LÉGAL

- Décret du 3 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 11 Février 2021
- Circulaire ministérielle et annexes (Prix plafonds, liste Premier équipement, matériel d'entretien & procédure) : prochainement
- Mise en œuvre décret : Nouveaux formulaires, sites internet à jour,…

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

QUOI ?

- ✓ Construction ?
- ✓ Extension ?
- ✓ Rénovation ?
- ✓ Acquisition ?

… d'une infrastructure sportive

Également éligible dans ce cadre :

Acquisition du premier équipement sportif et du matériel d'entretien

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

QUOI ?

Art. 3. Les investissements visés à l'article 2, § 2, 1°, du décret du 3 décembre 2020 sont :

1° la construction, l'extension, la rénovation et l'acquisition des infrastructures sportives suivantes :

a) les terrains et aires de sports de plein air, en ce compris les infrastructures sportives extérieures qui ne rencontrent pas les conditions visées à l'article 2, 4°;

b) les bassins de natation;

c) les salles de sports;

d) les infrastructures sportives de quartier;

2° la construction, l'extension, la rénovation et l'acquisition des bâtiments indispensables à l'utilisation des infrastructures visées au 1° afin de les rendre fonctionnelles :

a) les vestiaires, sanitaires et commodités y afférents;

b) les réserves à matériel;

c) les locaux techniques et administratifs;

d) les salles de réunions, de formation et de presse;

e) les locaux médico-sportifs, en ce compris les locaux destinés à la mise en œuvre de la lutte anti-dopage;

f) les locaux dédiés aux sportifs de haut niveau;

g) l'accueil et la billetterie;

h) la conciergerie;

i) la cafétéria;

j) les tribunes et gradins;

k) le matériel et les dispositifs de sécurisation de l'infrastructure;

3° la construction, l'extension et la rénovation des abords, strictement nécessaires à la bonne utilisation des infrastructures visées aux 1° et 2° :

a) les accès;

b) les parkings;

c) l'éclairage;

d) les clôtures;

4° l'acquisition du premier équipement sportif et du matériel d'entretien nécessaires au fonctionnement des infrastructures visées aux 1° et 2°;

5° la réalisation d'installations techniques liées à la sécurité, à l'information et à l'accessibilité des utilisateurs.

§ 2. Les investissements visés au § 1er, 1°, 2° et 5°, sont dédiés à la pratique sportive. En cas d'usage mixte de l'infrastructure pour laquelle une subvention est sollicitée, le montant de celle-ci tient compte du taux d'occupation réel des infrastructures pour la pratique sportive et du fait que celui-ci ne puisse être inférieur à septante-cinq pourcent.

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

COMBIEN ?

Taux de subsides

- Base : 50 %
- Possibilités de majorations du taux de base (maximum 70%)
- Infrastructures sportives de quartier : 70 %

Montants

- Montant minimum subsidiable : 10 000 € HTVA
- Montants maximums subsidiables :

Demandeurs	Montants (HTVA)
Pouvoirs publics et ASBL de gestion	3.000.000 €
Groupements sportifs (ASBL)	500.000 €
Groupement sportifs (ASBL) + garantie bancaire et soutien financier pouvoir local	3.000.000 €
Ecoles	500.000 €
Infrastructures sportive de quartier	500.000 €

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

CRITÈRES DE MAJORATION DU TAUX DE SUBSIDE DE BASE

Majoration possible en fonction de 5 critères :

- 10 % → projet porté par une association de communes ou de provinces (supra-communalité)
- 5 % → partenariat entre différents acteurs (cercles sportifs, fédérations sportives, écoles, des provinces et des partenaires privés)
- 5 % → prise en considération des aspects de mobilité douce et transports en communs
- 5 % → mise en œuvre d'un projet de sport de haut niveau soutenu par une fédération sportive
- 5 % → regroupement des installations sur un même site dans un objectif de mutualisation des infrastructures

Majoration pour frais généraux :

- 5% : intervention d'un auteur de projets distinct du maître d'ouvrage
- 3% : intervention d'un auteur de projets non distinct du maître de l'ouvrage (uniquement pour les pouvoirs publics)

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

QUI ?

- Pouvoirs publics : provinces, communes, associations des communes et les associations de provinces, les régies communales et provinciales autonomes
- ASBL dont l'objet est, notamment, la gestion des bâtiments ou des terrains sportifs, propriétés des personnes morales des pouvoirs publics (+ droit de jouissance de minimum 20 ans)
- Groupements sportifs sous forme d'ASBL qui présentent une de ces caractéristiques :

  → Propriétaire du terrain ou du bâtiment

  → Droit de jouissance de minimum 20 ans sur propriété des pouvoirs publics

  → Droit de jouissance de minimum 27 ans sur propriétés privées + existence minimale de 2 ans de l'ASBL + Conseil d'Administration de minimum 5 personnes (sans filiation pour la majorité)

- Ecoles pour autant que :

  → Utilisation publique en dehors des heures scolaires

  → Complément aux infrastructures sportives publiques existantes

  → Mise en place d'un conseil des utilisateurs

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

OÙ ?

FRONT OFFICE

- ✓ Pouvoirs publics : « Guichet des pouvoirs locaux » GPL

  https://guichet.pouvoirslocaux.wallonie.be/

- ✓ ASBL : « Mon espace Wallonie »

  https://ensemblesimplifions.be/

BACK OFFICE

ALTAÏS

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

COMMENT?

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

RECEVABILITÉ

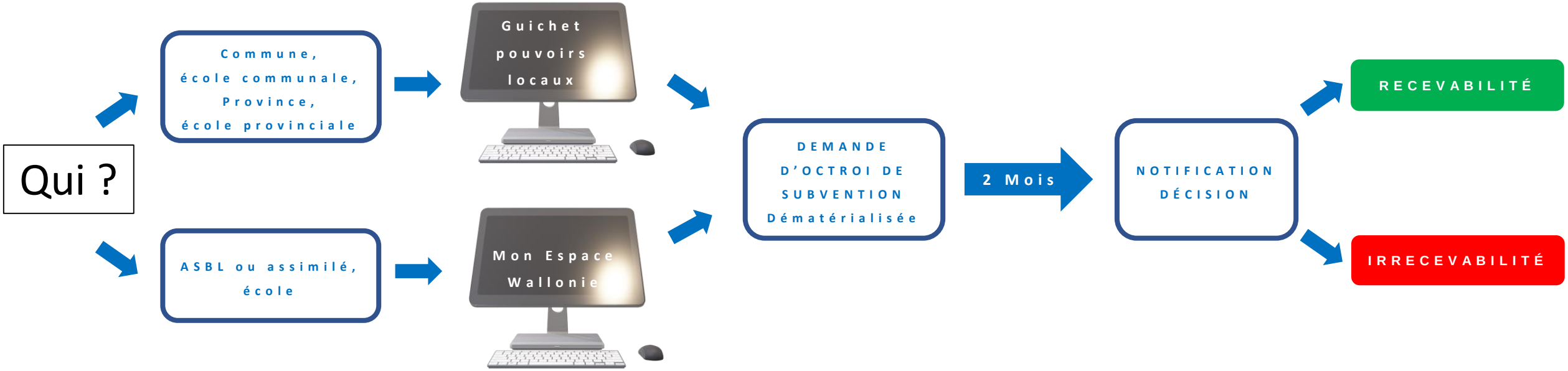

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- Respect des valeurs éthiques
- Accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite
- L'utilisation des infrastructures par toutes et tous
- L'intégration de la dimension d'écoresponsabilité
- La performance énergétique et l'utilisation de matériaux durables
- Un projet de développement sportif motivé
- Pour les communes et provinces : L'inscription dans le Programme Stratégique Transversal
- Pour les infrastructures sportives de quartier : Un programme d'animation à vocation sociale à destination des habitants du quartier et un conseil des utilisateurs

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

IRRECEVABILITÉ

IRRECEVABILITÉ → 30 jours → RECOURS → MINISTRE

- 2 Mois → IRRECEVABILITÉ → Nouvelle DEMANDE D'OCTROI DE SUBVENTION
- 2 Mois → RECEVABILITÉ
- 2 Mois → Pas de décision → RECEVABILITÉ

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

PROJET

RECEVABILITÉ

18 MOIS

Pas d'auteur de PROJET → Procédure PROJET → 2 Mois → Réunion technique → 1 Mois → Confirmation recommandations

18 MOIS

Appel à un auteur de projet → Procédure AVANT-PROJET → Dossier AVANT-PROJET →

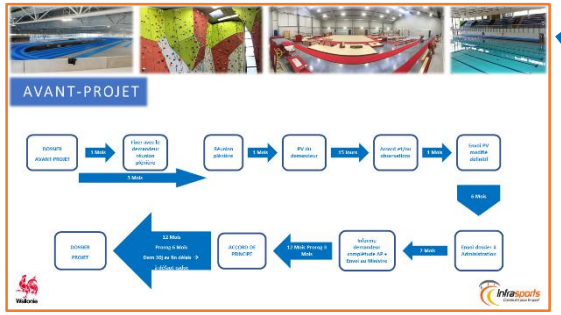

→ Dossier PROJET

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

AVANT-PROJET

DOSSIER AVANT-PROJET → 1 Mois → Fixer avec le demandeur réunion plénière

3 Mois → Réunion plénière → 1 Mois → PV du demandeur → 15 Jours → Accord et/ou observations → 1 Mois → Envoi PV modifié définitif

6 Mois → Envoi dossier à Administration → 2 Mois → Informe demandeur complétude AP + Envoi au Ministre → 12 Mois Prorog 3 Mois → ACCORD DE PRINCIPE → 12 Mois / Prorog 6 Mois / Dem 30j av fin délais → / à défaut caduc → DOSSIER PROJET

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

CRITÈRES DE PRIORISATION

- Degré d'urgence au regard des normes sportives, de sécurité ou de salubrité
- Complétude du maillage territorial régional (CADASPORTS)
- Identification du projet en tant que priorité pour la ou les fédération(s) sportive(s) concernée(s)

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

PROMESSE FERME, LIQUIDATION ET ATTRIBUTION

2 Mois → Remarques Admin → 6 Mois → Projet corrigé → 2 Mois → Informe demandeur complétude Projet + Envoi au Ministre → Peut endéans 24 Mois si pas AP
Doit endéans 12 Mois prorog 12 Mois si AP → Notification Promesse ferme → 12 Mois Prorog 6 Mois Dem 30j av fin délais → à défaut caduc →

- Envoi copie attribution + Notification
- Envoi « Ordre des travaux » endéans les 15 j de l'envoi à adjudicataire

→ Délais marchés publics → Commencement travaux →

- Exécution des travaux + liquidation Art 17
- Réception provisoire

→ 6 Mois Prorog 6 Mois
Dem 30j av fin délais →
à défaut solde non versé → Décompte final

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

CONCLUSION

01
Nouvelle procédure et nouveaux délais

02
Nouveaux critères

03
Nouveaux taux de subsides

04
Nouveaux investissements éligibles

05
Dématérialisation

L'équipe Infrasports Construire pour le sport est présente sur le salon au Village des Sports !

Wallonie

Infrasports Construire pour le sport

CONTACTS

Courriel :

- Infrasports.dgo1@spw.wallonie.be

Sites Internet :

- https://infrastructures.wallonie.be/entreprises--non-marchand/subsides/infrasports.html
- https://infrastructures.wallonie.be/pouvoirs-locaux/infrasports.html

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

QUESTIONS - RÉPONSES

Wallonie

Infrasports
Construire pour le sport

Présentation Max Extrême

Evrard Maxime.
+32(0)484/17.64.06
Maxextrême. info@max-extreme.be. www.maxextreme.be 0032(0)484/17.64.06.

Comme vous le savez probablement, nous avons souvent travaillé avec plusieurs des intervenants de la réunion principalement dans le cadre de locations de skateparks, d'encadrements avec mise à disposition de matériel, de prestations de riders pros ou encore d'organisation d'inauguration de skatepark.

- Incourt : Multiples prestations de locations d'infrastructures, d'encadrement avec mise à disposition de matériel,de prestation des riders, oui encore d' atelier participatif de construction de skatepark.
- Beauvechain : Prestations de Riders Professionnels en mini rampe lors des dernières fuites de Wallonie Perez : Location à long terme de skatepark fixe, encadrement et mise à disposition de matériel, Prestation de riders Pros
- Genappe : Création d'un module central et remise aux normes des modules déjà installés, Animation de l'inauguration du skatepark et prestations de riders professionnels.

Ceci dit nous proposons aussi la réalisation de skatepark fixe (Skatepark modulaire).

Il est important de savoir que le skatepark modulaire est souvent une solution lorsque le budget pouvant être mis à disposition ne permet pas la création d'un skatepark fixe en béton, ou encore lorsque l'endroit envisagé pour le skatepark ne peut pas être modifié de manière définitive.

En effet nos skateparks modulaires nécessite uniquement une surface en béton lissé relativement plane (Tel que celle posée pour le skatepark de Genappe) et peuvent être démontés en cas de besoin.

Aussi l'avis des pratiquants diffère suivant les disciplines. Les skateurs préfèrent largement, de manière générale, les skateparks en béton. Tandis que les pratiquants de trottinette et de BMX sont beaucoup plus mitigés à ce sujet. Je prends pour exemple la ville de Ninove (Ville dont les pratiquants sont principalement des Bmxeurs) qui a opté pour un skatepark modulaire suivant le choix des pratiquants.

Aussi, il se pose souvent la question de la durabilité des skateparks modulaires et des limites dans les possibilités de configuration du skatepark. Là aussi, de manière générale, le skatepark en béton offre plus de possibilités et tient mieux dans la durée. Ceci dépend aussi bien évidemment du constructeur. Un skatepark en béton dont le travail de confection n'a pas bien été effectué peut aussi s'abimer prématurément. Un skatepark modulaire avec une structure en bois (comme l'on en voit souvent chez Rhino ramps ou chez Hectik par exemple) tiendra beaucoup moins longtemps qu'un skatepark modulaire dont la structure et les finitions sont en acier galvanisé et une surface de glisse en skatelite.

Pour résumé, il est très souvent préférable de se tourner vers un skatepark fixe en béton quand les différents points cités ci-dessus le permettent. Le skatepark modulaire reste une solution à envisager malgré que l'image de celui-ci ait été fortement impactée par de nombreuses réalisations de constructeurs non pratiquants et cherchant uniquement à vendre au maximum.

De notre coté, nous proposons également notre expérience et un suivi quant à la réalisation de skatepark en béton. Reprenant notamment, l'organisation de réunions avec les pratiquants locaux, le choix des constructeurs à aborder, les erreurs à ne pas commettre de manière générale, l'analyse des offres reçues,…..

Quels que soient vos intentions et/ou vos demandes, nous nous ferons un plaisir de les étudier et de vous proposer les formules les plus adaptées possible à votre demande.

Je mets permet, pour information, de vous envoyer également la liste non exhaustive des activités et tarifs que nous proposons habituellement.

Cordialement.

Liste des différentes activités et tarifs (Htva) proposés par Maxextrême. (2021)
(Liste transport 1 : Belgique et alentours)

__Location de skatepark:

Skatepark niveau 1 : Petit skatepark adapté à la pratique des débutants
comme des initiés. (Montage 1h30 / Démontage 1h)
150 M² : 500€ (1jour)
100€/jour supp. ou 450€/semaine supp. ou 900€/mois supp.

Skatepark niveau 2 : Déjà un bon petit skatepark. (Montage 2h /
Démontage 1h30)
250 M² : 800€ (1 jour)
125€/jour supp. ou 650€/semaine supp. ou 1200€/mois supp.

Les skateparks 1 et 2 ne sont disponibles à la location pour plusieurs jours uniquement en cas d'espace fermé et/ou sécurisé (car composés de modules facilement transportables). Sans quoi il nécessite un démontage et remontage le lendemain.

Le Skatepark 3(A) est composé de modules plus imposants. (Et permet donc également des locations de longues durées dans espace non sécurisé). 4 modules. (Exemple : 1 quarterpipe, 1 fun box skate, 1 plan incliné et 1 module à grind). Espace requis : 200m2
2500€ (1 jour)
250€/j.supp. ou 500€/semaine supp. ou 1250€/mois supp.

Le Skatepark 3(B) est composé de modules plus imposants. (Et permet donc également des locations de longues durées dans espace non sécurisé). 6 modules. (Exemple : 1 quarterpipe, 2 fun box, 1 plan incliné, 1 plan incliné XL et 1 module à grind). Espace requis 300m2
3250€ (1 jour) 300€/j.supp. ou 700€/semaine supp. ou 1500€/mois supp.

Le Skatepark 3(C) est composé de modules plus imposants. (Et permet donc également des locations de longues durées dans espace non sécurisé). 8 modules. (Exemple : 1 quarterpipe, 2 fun box, 1 plan incliné, 2 plan incliné XL, 1 manual pad et 1 module à grind).
Espace requis 350m2 - 4750€ (1 jour) - 350€/j.supp. ou 900€/semaine supp. ou 1750€/mois supp.

Le Skatepark 3(D) est composé de modules plus imposants. (Et permet donc également des locations de longues durées dans espace non sécurisé). 10 modules. (Exemple : 2 quarterpipe, 3 fun box, 1 plan incliné, 2 plan incliné XL, 1 manual pad et 1 module à grind).
Espace requis 400m2
6000€ (1 jour) - 375€/j.supp. ou 1000€/semaine supp. ou 2000€/mois supp.

Nous proposons également la pose d'un plancher dans les cas ou vous ne disposeriez pas d'une surface ridable.

Skatepark niveau 4 (Pro Skate ou Pro skate Bmx Trottinette) : Ce skatepark Pro est autant adapté aux sessions libres d'amateurs et confirmés, qu'aux performances de riders pros grâce à ses modules de plus grandes envergures, ou encore à l'organisation de compétitions.
(Montage 8h/ Démontage 4h)
400M² : 4750€
500€/j.supp. ou 1200€/semaine supp. ou 2500€/mois supp.

Mini rampe : Idéale pour initiations, démonstrations et session libre
sur un même espace. (Montage 3h30 / démontage 2h00)
50 M² :
H 125 cm / l 370 cm : 1650€ (1 jour)
100€/Jour supp. ou 450€/Semaine supp. ou 1500€/Mois supp.
H 150 cm / l 370 cm : 1650€ (1 jour)
100€/Jour supp. ou 450€/Semaine supp. ou 1500€/Mois supp.

Nous pouvons également vous proposer un skatepark sur mesure selon l'espace disponible, le budget qui peut être prévu à cet effet et le type de skatepark souhaité.

Ces tarifs comprennent le montage, le transport (en Belgique) et le démontage du skatepark.

http://www.max-extreme.be/location-de-skatepark-13.html

__Encadrement du skatepark et/ou de la mini rampe:

Comprend l'encadrement sur place et la mise à disposition matériel nécessaire à la pratique du skate, de la trottinette, et/ou du BMX.

Jusqu'à 50 skateboard, 20 trottinette freestyle, 8 Bmx, 10 paire de roller et 60 casques.

Suggestion pour skatepark 1 : 7 skateboard, 7 trottinettes, 18 casques.
(Pack 1) : 300€ / j.
Suggestion pour skatepark 2 : 10 skateboard, 10 trottinettes, 25
casques.
(Pack 2) : 350€ / j.
Suggestion pour skatepark 3 : 15 skateboard, 15 trottinettes, 40
casques.
(Pack 3) : 450€ / j.
Suggestion pour skatepark 1, 2,3,… : Supplément 6 BMX, 10 casques.
(Pack BMX) : 300€ / j.

Les packs peuvent être réajustés afin de convenir au type d'évènement et à d'éventuelles préférences pour certaines disciplines.

Ces tarifs comprennent la mise à disposition du matériel et l'encadrement.

__Démonstrations en skatepark et/ou sur mini rampe:

Disciplines disponibles : SKATE, BMX, ROLLER, TROTT.
350 € / Rider Pro
600€ / Rider Pro+ (Par rider pro + nous entendons les champions de leur discipline respective et rider ayant acquis une notoriété importante de par leur performance et/ou leur visibilité sur les réseaux sociaux et youtube)

Les démonstrations sont généralement données 4 fois sur la journée à votre bonne convenance.

http://www.max-extreme.be/Shows-extremes-9.html

__Nos démonstrations de Big Air:

Discipline disponible: BMX, ROLLER, SKATE, TROTTINETTE.
Entre 2500€ et 5000€.

Le tarif dépend du nombre de riders et du nombre d'infrastructures.

Suggestion:

Big air + 3 riders : 2500€ (Montage 1h30 / démontage 1h)
Quaterpipe lancement + Big Air + 4 riders : 3250€ (Montage 2h30 / démontage 2h)
Quaterpipe lancement + Big Air + Quaterpipe réception + 5 riders : 4250€ (Montage 3h30 / démontage 2h30)
Quaterpipe lancement + Big Air + Quaterpipe réception + 5 riders + Speaker + mascotte: 5000€.

4 x 15/20 minutes de shows par jour.

http://www.max-extreme.be/Shows-extremes-9.html

__Nos démonstrations de halfpipe:

Disciplines disponibles : SKATE, ROLLER, BMX.
6250€.

Le tarif comprend le transport, le montage, le démontage et la prestation de 4 riders. (Montage 4h / démontage 3h)

4 x 15/20 minutes de shows par jour.

450€ en plus par rider ajouté.

http://www.max-extreme.be/Shows-extremes-9.html

De : Secrétariat M. Bastin <sec.mbastin@brabantwallon.be>
Envoyé : mercredi 20 octobre 2021 14:59
À : hg@culturalité.be <hg@culturalité.be>
Cc : OLIVIER MONDO <olivier.mondo@brabantwallon.be>; ISABELLE SCREVE <isabelle.screve@brabantwallon.be>
Objet : soutien aux skateparks

Chère Madame Gadisseux,

En réponse à votre mail, je peux effectivement vous confirmer que, toujours dans l'objectif de répondre aux besoins spécifiques de la population du Brabant wallon, la Province a prévu d'axer également son soutien sur la création de skateparks en 2021.

On a pu constater, ces derniers mois, un nouvel engouement des jeunes pour la pratique du skate. De nombreuses communes ont manifesté leur intention de construire des structures provisoires ou permanentes sur leur territoire afin d'offrir un nouvel espace d'échanges, de rencontres et de détente pour leurs jeunes citoyens.

Nous n'avons pas de documentation proprement dite à ce sujet ni de formulaire type à remplir. Une demande officielle de la Commune avec la présentation du projet, l'estimation budgétaire, le lieu d'implantation, le planning prévisionnel des travaux et l'aide souhaitée était suffisante.

Les communes étaient invitées cette année à soumettre leurs projets et demandes de soutien au Brabant wallon qui finance **50 % du montant des travaux** avec un plafond de maximum **30.000€.**

Les Communes peuvent encore nous renvoyer leur projet (même par mail). J'attire toutefois votre attention sur le fait que l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions pour la création ou la rénovation d'infrastructures sportive est déjà largement entamée en 2021.

Les budgets encore disponibles seront après analyse par les services compétents, alloués en priorité aux dossiers dont l'état d'avancement est le plus abouti.

Je vous invite à envoyer votre dossier au service concerné à l'adresse :
sport@brabantwallon.be
010/23.63.42

Bien cordialement

En espérant vous avoir idéalement renseigné et sans préjuger à ce stade des possibilités de renouvellement de ces soutiens en 2022, je reste à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, chère Madame Gadisseux, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc BASTIN
Député provincial
Place du Brabant wallon 3 - Bâtiment Copernic
1300 WAVRE
T : 010/23.60.07

ATELIER DESIGN - IMAGINEZ VOTRE SKATEPARK IDEAL AU CENTRE SPORTIF DE PERWEZ

1. A VOUS DE JOUER ! DECOUPER ET COLLER VOS MODULES PREFERES SUR L'ESPACE SKATEPARK :

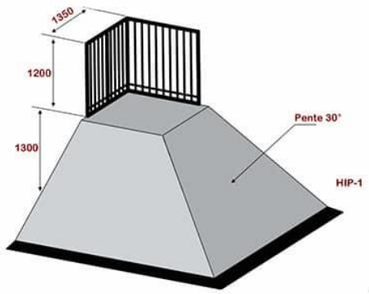

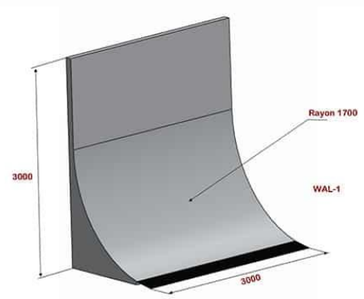

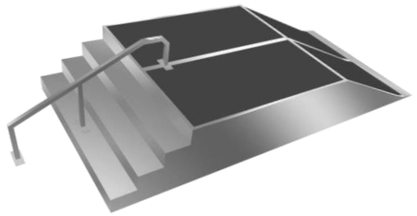

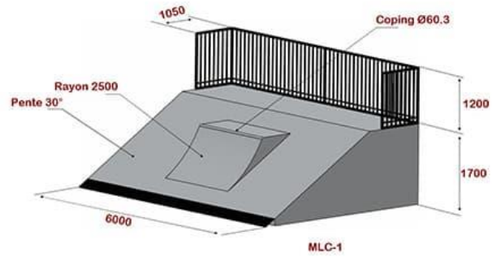

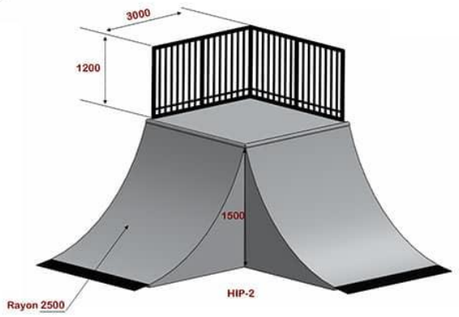

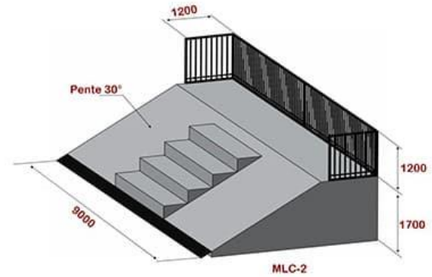

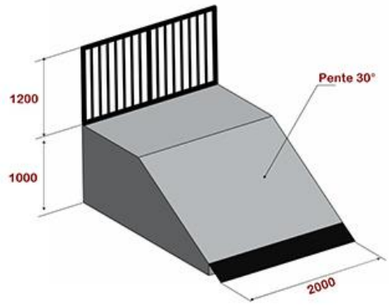

// Plan incliné (C)

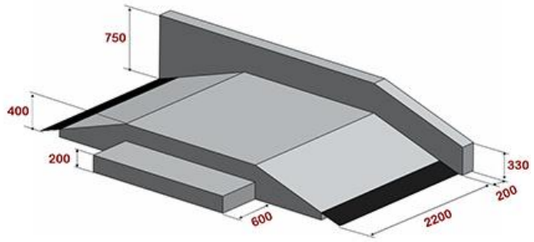

// Rail (D)

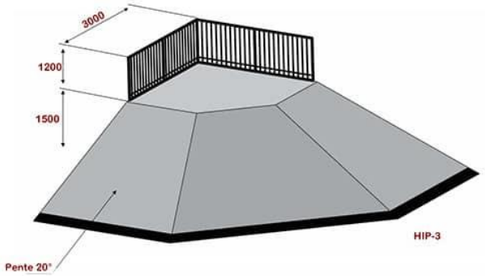

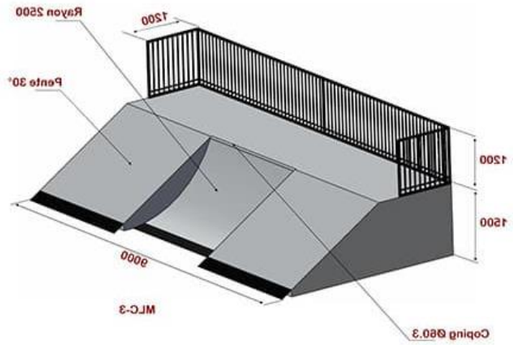

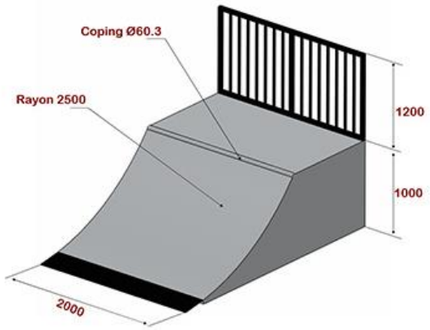

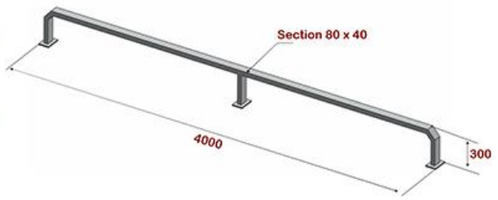

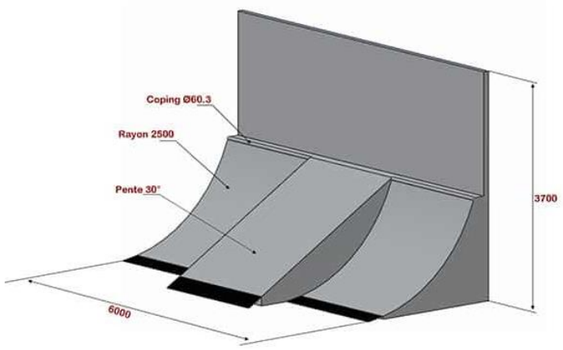

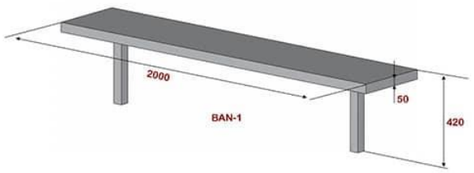

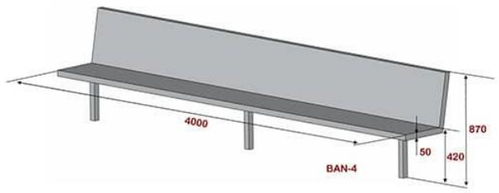

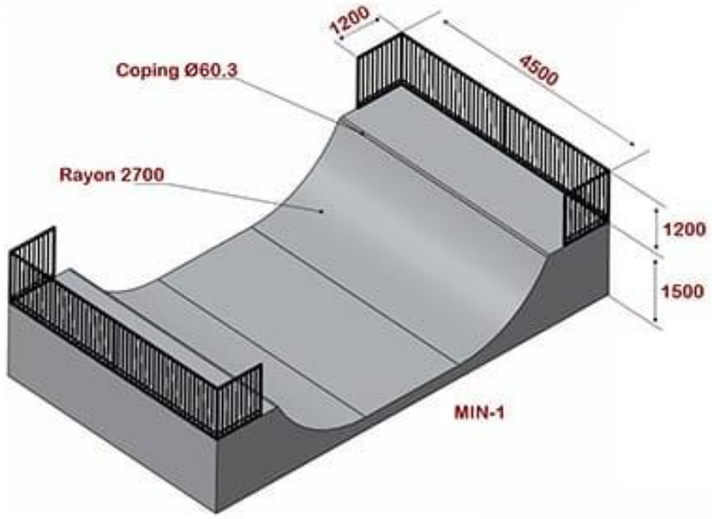
1200
4500
Coping Ø60.3
Rayon 2700
1200
1500
MIN-1

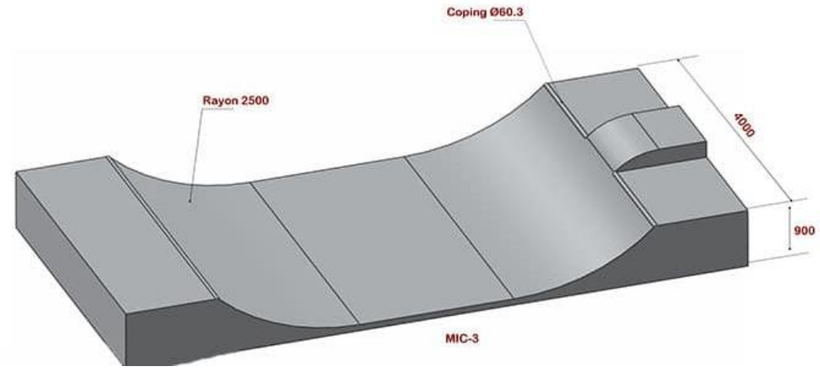
Coping Ø60.3
Rayon 2500
4000
900
MIC-3

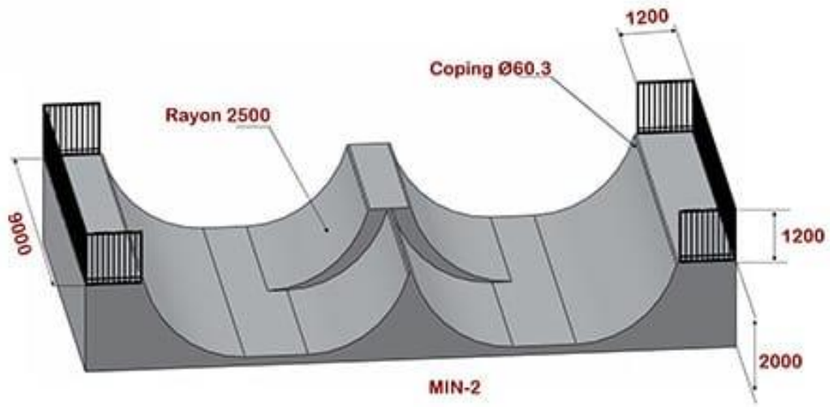
1200
Coping Ø60.3
Rayon 2500
9000
1200
2000
MIN-2

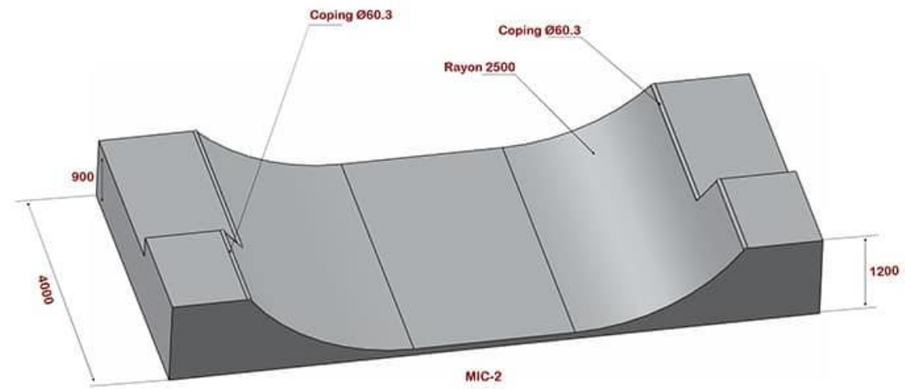
Coping Ø60.3
Coping Ø60.3
Rayon 2500
900
4000
1200
MIC-2

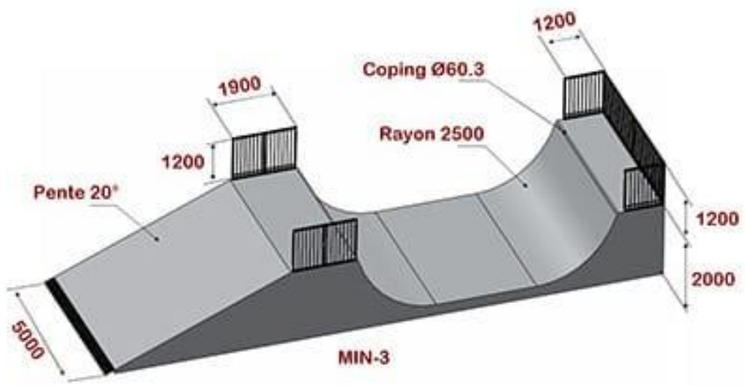
1200
1900
Coping Ø60.3
Rayon 2500
1200
Pente 20°
1200
2000
5000
MIN-3

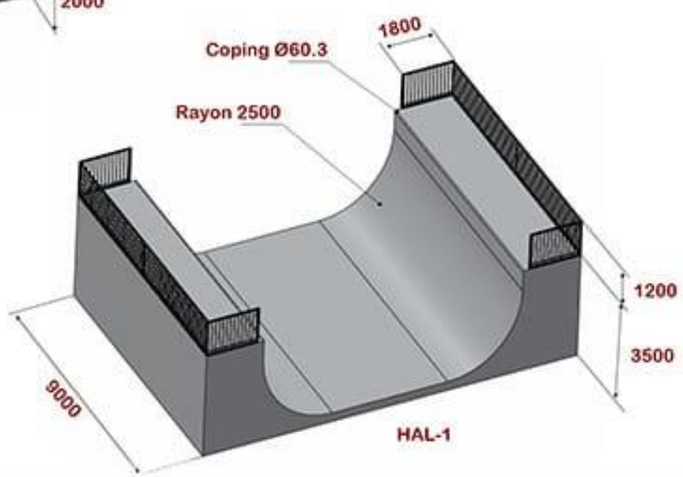
1800
Coping Ø60.3
Rayon 2500
1200
3500
9000
HAL-1

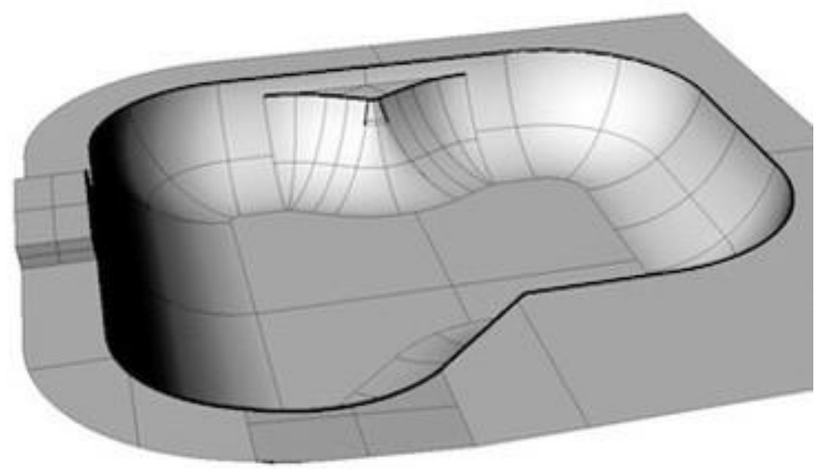

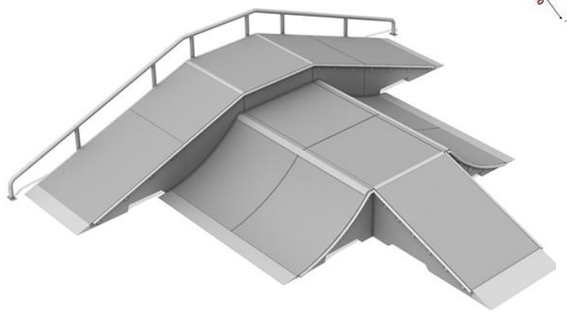

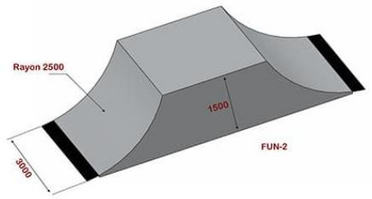
Rayon 2500
1500
3000
FUN-2

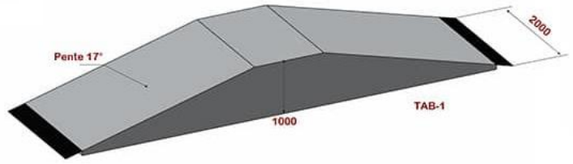
Pente 17°
2000
1000
TAB-1

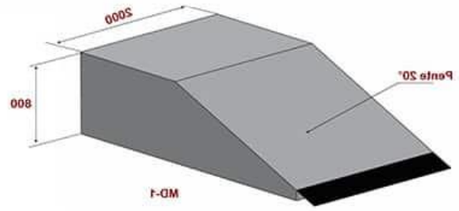
2000
800
Pente 20°
MD-1

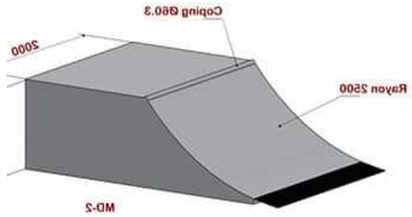
Coping Ø60.3
2000
Rayon 2500
MD-2

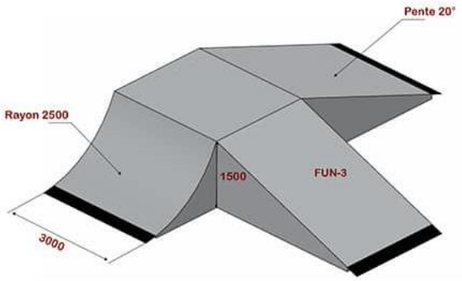
Pente 20°
Rayon 2500
1500
FUN-3
3000

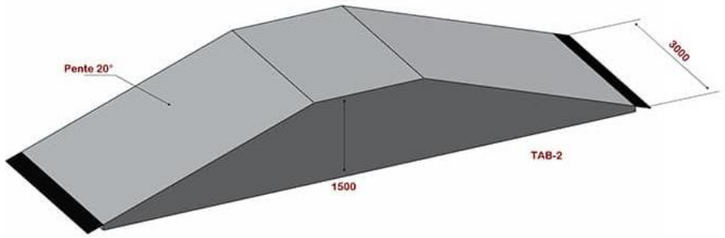
Pente 20°
3000
1500
TAB-2

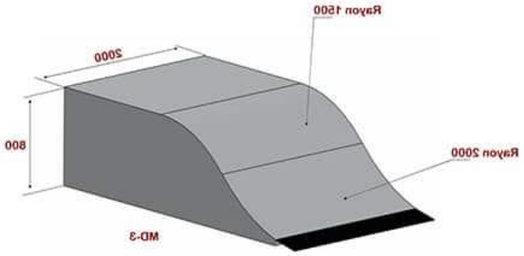
Rayon 1500
2000
800
Rayon 2000
MD-3

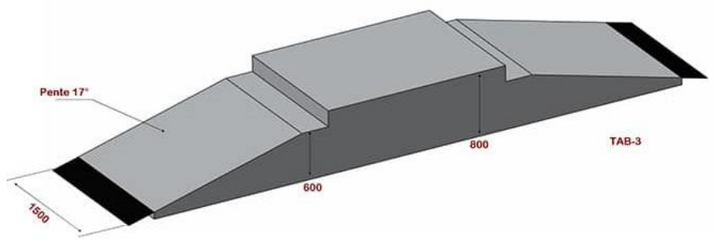
Pente 17°
800
600
1500
TAB-3

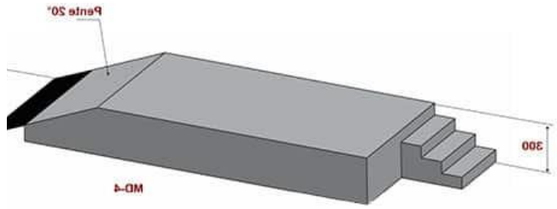
Pente 20°
300
MD-4

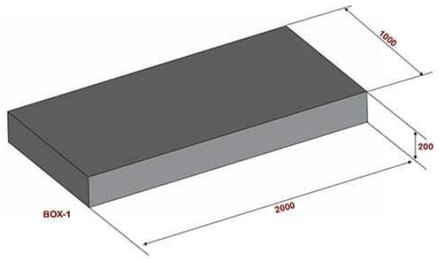
1000
200
2000
BOX-1

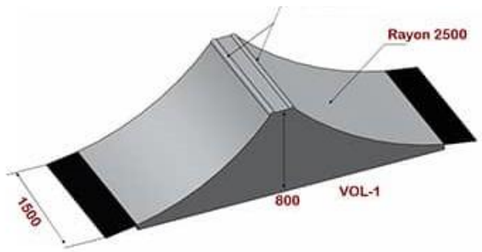
Rayon 2500
1500
800
VOL-1

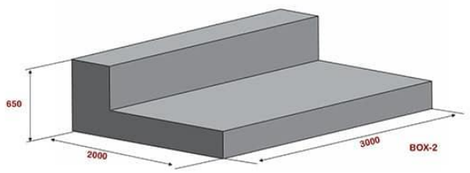
650
2000
3000
BOX-2

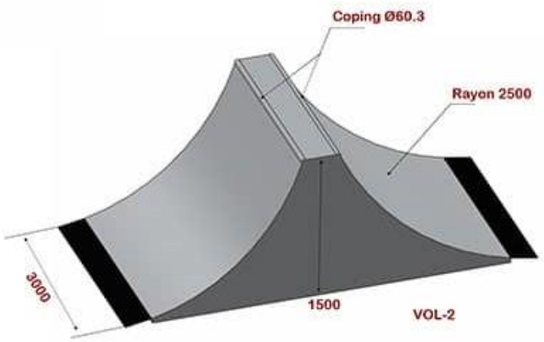
Coping Ø60.3
Rayon 2500
3000
1500
VOL-2

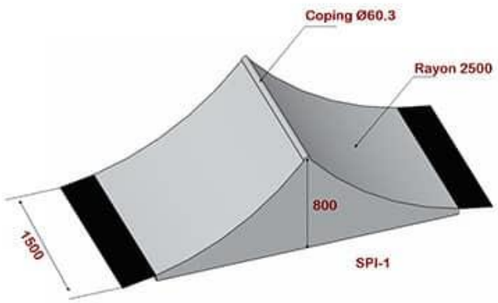
Coping Ø60.3
Rayon 2500
800
1500
SPI-1

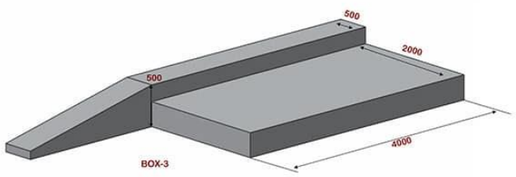
500
2000
500
4000
BOX-3

2. VOUS POUVEZ AUSSI PLACER D'AUTRES AMENAGEMENTS POUR + DE FACILITE / SECURITE / CONVIVIALITE :

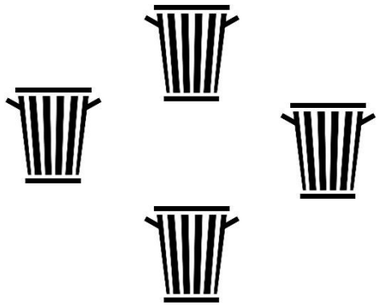

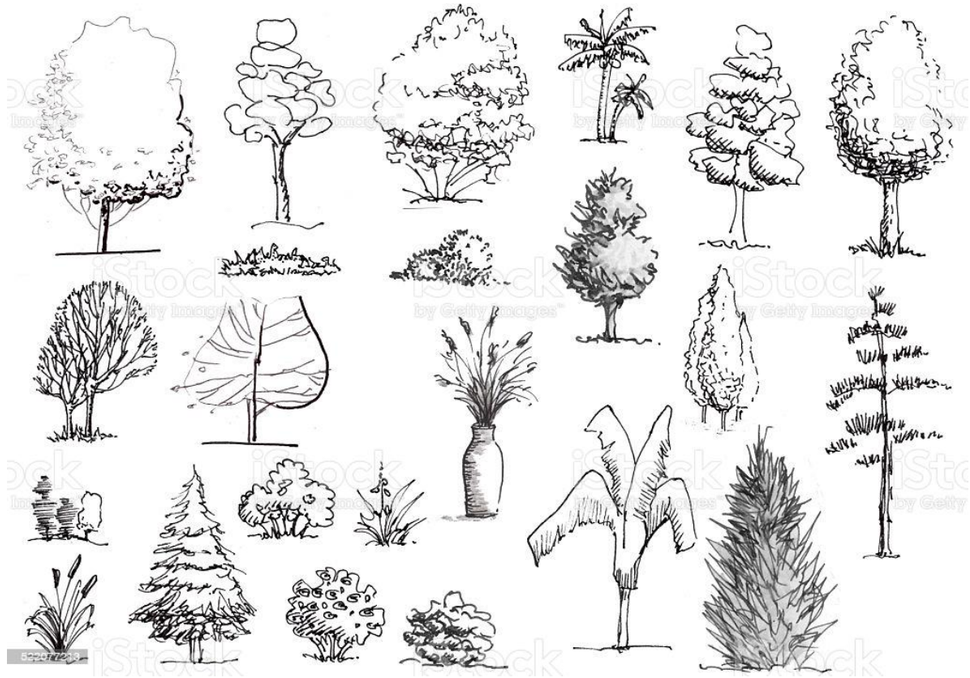

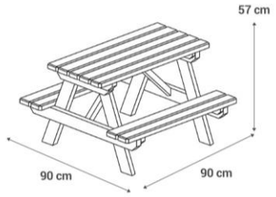

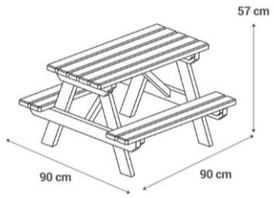

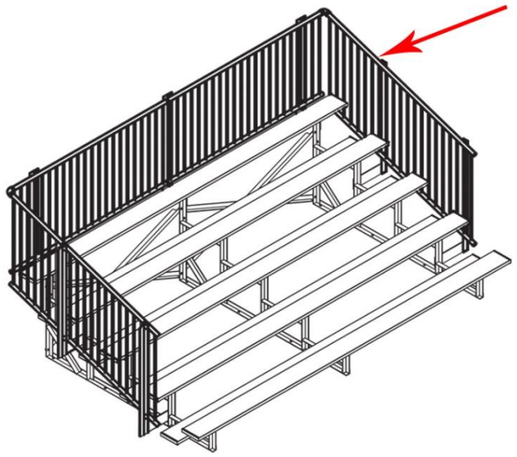

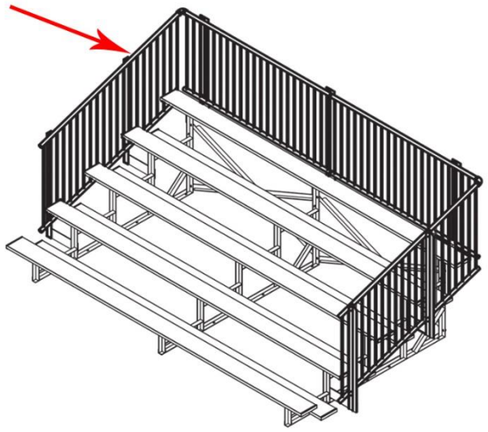

3. QUELLES ACTIVITES / ANIMATIONS SOUHAITERIEZ-VOUS SUR LE SKATEPARK :

EXEMPLES D'ACTIVITES :

- ☐ Séances d'initiation avec un entraineur/animateur
- ☐ Séances figures basiques avec un entraineur/animateur
- ☐ Séances figures avancées avec un entraineur/animateur
- ☐ Journée de compétition
- ☐ Journée démonstration au grand public
- ☐ Concours Street art pour le skatepark

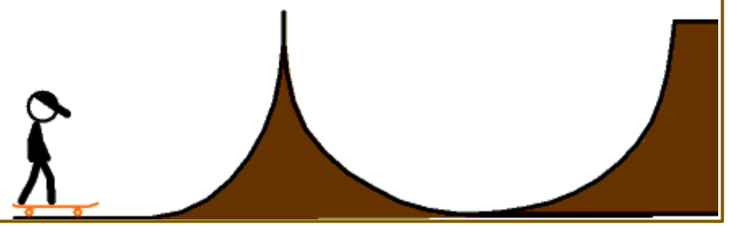

AUTRES IDEES ?

COMMUNE DE PERWEZ

le foyer
Centre culturel de Perwez

FRW

25 NOV

17H - 19H

ATELIER DESIGN FUTUR SKATEPARK DE PERWEZ

Infos et inscription

Dès 11 ans - RDV au SCAJ, rue E. Brabant 43

COMMUNE DE PERWEZ

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE PERWEZ

Le 2 novembre 2021

Rencontre des acteurs Jeunesse
Le mercredi 27 octobre 2021, salle du Conseil - Perwez
Compte rendu

Participants :

- *Pour le **SCAJ** : Patrick DETRAUX*
- *Pour le **Centre sportif de Perwez** : Mathieu LEGROS*
- *Pour le **Foyer culturel** : Thibaut BROHET*
- *Pour la **Commune de Perwez** : Julie DAMS (échevine de la Jeunesse), Véronique DE BROUWER (échevine du Développement rural)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *AMO Jodoigne ; GAL Culturalité ; Maison de la Famille*

Annexe :

- Annexe 1 – Exemple de supports d'animation FRW prévue pour la rencontre du 25 novembre
- Annexe 2 – Visuel pour la rencontre des jeunes du 25 novembre à diffuser / imprimer et placer dans les lieux stratégiques

---

Ordre du jour :

- Point d'avancement sur le dossier de demande de subside skatepark à Infrasport
- Préparation de la rencontre avec les jeunes prévue le jeudi 25 novembre 2021

Eléments principaux ressortant de la réunion

1. Dossier de demande de subside à Infrasport : conception-réalisation d'un skatepark

La rencontre intercommunale organisée par le GAL Culturalité le 13 octobre dernier a permis d'échanger sur les différents projets de skatepark et a permis de mieux comprendre les attendus d'Infrasport pour le dossier de subside.

La temporalité est longue dans une demande de subside à Infrasport. Il faudra compter 2 à 3 ans avant la réalisation effective du skatepark, ce qui peut être un frein / une contrainte pour l'engagement des jeunes dans le projet de co-construction.

Véronique DE BROUWER insiste sur le fait d'avancer le plus rapidement possible sur l'élaboration du dossier compte tenu des délais.

Le dossier de subside pour le skatepark en béton devra comporter, entre autres :

- La composition du futur Comité des utilisateurs (liste) : la Commune s'en chargera.
- Un programme d'activité autour du skatepark : 2 animations par an seront requises à minima (le programme peut évidemment être plus conséquent).

Ce programme serait élaboré conjointement entre le SCAJ et Le Foyer, dès que possible (idéalement avant la fin de l'année 2021).
Pistes évoquées en réunion :
- ➲ Organisation d'un concert
- ➲ Organisation d'un atelier graff
- ➲ Stages d'initiation et perfectionnement en lien avec des jeunes bénévoles

- Un projet de développement sportif : le Centre sportif pourra faire une proposition en ce sens.

En attendant la concrétisation du skatepark en béton, un skatepark temporaire a déjà été installé dans le cadre de « Place aux jeunes » et ce jusqu'au 24 novembre 2021. Le SCAJ note la présence en nombre de jeunes âgés de 8 à 15 ans. Peu de skaters : c'est surtout un lieu de rassemblement.

Pour faire suite à ce skatepark temporaire et ne pas faire retomber la dynamique, un atelier de co-construction de petits modules avec les jeunes pourrait être proposé dans le cadre du budget participatif ou d'Été solidaire en 2022. Le Foyer se renseignera sur les prix des panneaux marin (le prix des petits modules en béton étant élevé et peu adapté au contexte).

D'ici quelques années, la création d'une Maison des Jeunes (lot 2 du PCDR) pourrait également permettre de renforcer la dynamique sur le skatepark.

2. Préparation de la rencontre avec les jeunes prévue le jeudi 25 novembre 2021

Objectif : proposer un atelier design pour que les jeunes dessinent ensemble leur skatepark idéal.

Heure : 17-19h. Tranche d'âge : à partir de 11 ans (et ouvert aux + de 18 ans). Lieu : SCAJ

Proposition de trame (cfr annexe 1) :

1. Introduction : le projet de skatepark, le subside infrasport et ses contraintes, exemples de skatepark de +/- 500 à 700m² (images)
2. Proposition d'une dynamique à mener pendant les 2 à 3 années d'attente :
   - implication dans la co-construction de petits modules (atelier d'été)
   - visites de terrain : plusieurs skateparks (bons et moins bons exemples)
   - concert, atelier graff,… en lien avec le Foyer et le SCAJ
   - processus participatif dans la conception du skatepark avec le futur constructeur
3. Atelier créatif « design du skatepark idéal » en petits groupes (suivant le nombre d'inscrits) + temps de synthèse pour échanger sur les dessins/collages
4. Conclusion : demander quels jeunes voudraient rejoindre le Comité des utilisateurs

Communication (cfr annexe 2) :

- La FRW réalisera d'ici la fin octobre un visuel de l'événement pour les réseaux sociaux + une affiche. La FRW enverra les supports de communication à la Commune et aux acteurs jeunesse pour diffusion, impression et placement dans les endroits stratégiques.
- La FRW enverra également l'information aux jeunes ayant montré leur intérêt à s'impliquer lors de l'enquête jeunesse ainsi qu'à la CLDR.

Julie DAMS et Véronique DE BROUWER remercient les participants pour toutes les idées qui ont émergé de ces discussions et pour leur implication dans l'organisation de l'événement à venir.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS ET Laëtitia LAMARCQ

BIENVENUE À TOUS !

Déroulement

Introduction : le projet de skatepark à Perwez

L’atelier design : que va-t-on faire ce soir ?

Quelques exemples de skatepark pour s’inspirer

Atelier et échanges : c’est parti !

Conclusion et suites

FRW

Introduction

Le projet de skatepark en béton à Perwez

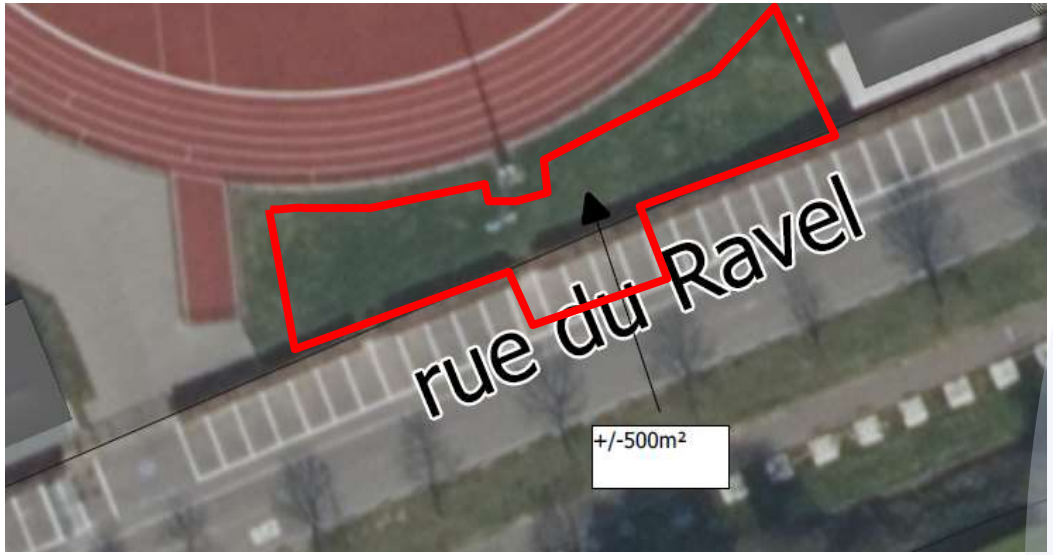

Où ?

<u>Au Centre Sportif (+/- 500m²)</u>

A proximité : RAVeL, arrêt de bus, école secondaire, parcours santé, Centre de Perwez. Accès direct en supprimant une partie de la haie et quelques places de parking. Séparé de l'accès athlétisme.

Pour quand ?

2023 / 2024

Revêtement béton et fonctions multiples

Pourquoi faire un atelier design aujourd'hui ?

Pour connaître vos besoins, vos idées, vos rêves… et les transmettre au futur concepteur du skatepark

L’atelier design : que va-t-on faire ?

Objectif : dessiner votre skatepark idéal en béton !

Se mettre par petit groupe (env. 4 à 5 par table).
Supports : affiche, feutres, modules à découper et à coller *(que vous pouvez utiliser ou non)* + photos de skateparks pour vous inspirer !

1. **Choisir la forme idéale de votre skatepark** *(pas obligé d’être un grand rectangle)* et dessiner les contours au centre de l’affiche. Imaginer **plusieurs zones** différentes !
2. **Déterminer les modules lanceurs, de saut et de glisse qui vous semblent indispensables**. *Ex: un bowl (le placer en premier car ça prendra une grande partie de l’espace). Puis ajouter par ex: plan incliné (lanceurs), wallride, volcano, vagues, mini-ramp, escalier, tremplin, pyramide et table de saut, curb (muret), rail plat,… Wiki*
3. **Ajouter de la couleur** si vous le souhaitez.
4. **Et enfin les abords** : y aurait-il un gradin, des tables, des arbustes, un parking vélo…?

Quelques exemples de skateparks en béton

Choisissez les modèles qui vous plaisent sur la table pour vous aider !

Caudry (59)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Caudry
Mission:	Conception / Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
Groupement:	Services Tech. de Caudry / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	577m²
Budget construction:	203.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2020

antidotekateparks.fr

Montceau-Les-Mines (71)

Conception

Maître d'Ouvrage:	Ville de Montceau-Les-Mines
Mission:	Maîtrise d'Oeuvre
Groupement:	TTGE / Vincent Mayot (Paysagiste) / Antidote Skateparks
Type d'équipement:	Skatepark polyvalent
Surface:	972m²
Budget construction:	290.000 € HT
Date de livraison:	Septembre 2020

antidotekateparks.fr

Choisissez les modèles qui vous plaisent sur la table pour vous aider !

Choisissez les modèles qui vous plaisent sur la table pour vous aider !

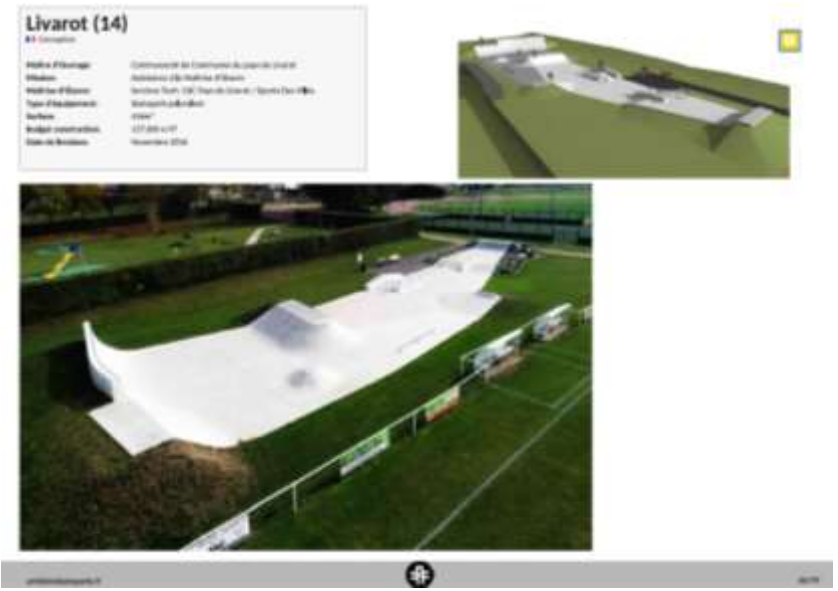

Atelier design et échanges : c’est parti !

45 minutes

Faites-vous plaisir ☺ à vos feutres et collages !

+

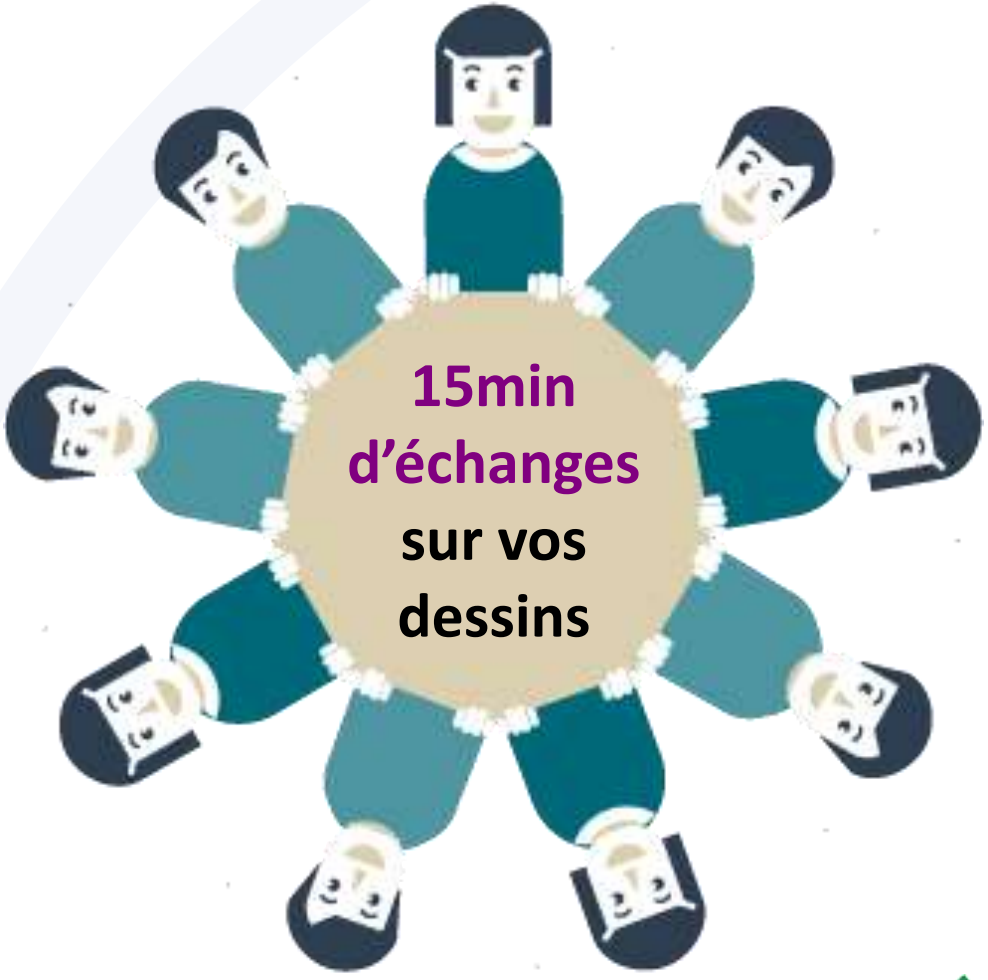

FRW

Quelles activités et animations possibles au skatepark ?

Cours/stages d'initiation ?

Cours/stages de perfectionnement ?

Concert ?

Démo d'un pro ? Journée compétition ?

Atelier graf ?

Conclusion et suites

Que faire en attendant l'arrivée du skatepark ?

- **Participer à la suite de la conception** (futur(s) atelier(s) prévu(s) pour préciser le skatepark)
- **Eté 2022 : pourquoi pas un projet de construction de modules pour un skatepark temporaire ?**
- **Visite de skateparks en groupe : si oui, lesquels ?**
- Vous pouvez aussi rejoindre le futur « **Comité des utilisateurs »** du skatepark de Perwez ☺

MERCI

pour vos idées et votre participation !

COMMUNE DE PERWEZ

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE PERWEZ

Atelier Design avec les jeunes : « votre skatepark idéal »
Le jeudi 25 novembre 2021 à 17h
Compte rendu de l'atelier

Participants :

- *Pour les **jeunes : 10 participants + 1 papa***
- *Pour le **SCAJ** : Patrick DETRAUX, Vincent VAN RYMENAN*
- *Pour le **Centre sportif de Perwez** : Mathieu LEGROS*
- *Pour le **Foyer culturel** : Thibaut BROHET*
- *Pour **l'ASBL SPRAY ART :** David GILLET*
- *Pour la **Commune de Perwez** : Jordan GODFRIAUX (Bourgmestre), Julie DAMS (échevine de la Jeunesse), Aurélie FLABAT (échevine des affaires sociales et familiales et du développement local)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laëtitia LAMARCQ (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent traitant)*

Excusés :

- *Véronique DE BROUWER (échevine du Développement rural) ; Hélène GADISSEUX (GAL Culturalité) + 3 jeunes*

Annexe :

- Annexe 1 – Support d'animation FRW
- Annexe 2 – Vidéo : compte rendu des travaux des jeunes

Ordre du jour :

- Introduction : le projet de skatepark à Perwez
- Atelier design en sous-groupe avec les jeunes et échanges sur les dessins
- Echange sur les activités et animations possibles au futur skatepark
- Conclusion et suites

Eléments principaux ressortant de l'atelier

1. *Introduction*

Julie DAMS, échevine de la Jeunesse, souhaite la bienvenue aux jeunes et leur explique le projet du futur skatepark prévu à Perwez.

Le skatepark se situerait au Centre sportif, près de la piste d'athlétisme, à côté du local PATRO et du club colombophile. Il serait réalisé en béton lissé, pour des aspects de durabilité (plus grande pérennité) et de bruit (moins de nuisances sonores). Il serait d'une surface de +/- 500m² et verrait le jour d'ici deux à trois ans, le temps d'obtenir des subsides de la Région (Infrasports-SPW) nécessaires à sa construction. Il se trouvera à proximité du RAVeL, de l'arrêt de bus, de l'école secondaire et du parcours santé. Un endroit qui semble donc idéal pour les jeunes. Un accès direct sera prévu en supprimant une partie de la haie et quelques places de parking. Le budget alloué pour sa construction est de +/- 250.000€.

Cet atelier design a été organisé avec les jeunes perwéziens car, en tant que futurs utilisateurs, ils sont les mieux placés pour aider la Commune à concevoir ce skatepark. L'objectif est de connaître leurs envies et leurs idées pour se rapprocher, autant que faire se peut, du skatepark de leur rêve.
Michael PLUIJGERS, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, remercie les jeunes pour leur présence et retrace brièvement l'origine de cette rencontre. Une enquête en ligne a été réalisée auprès des jeunes en 2020 dans le cadre de l'Opération de Développement Rural et a révélé la demande soutenue par de nombreux jeunes d'avoir un skatepark à Perwez. Depuis, plusieurs mails ont été échangés avec les jeunes intéressés, conduisant à cette rencontre. Les résultats de l'atelier seront transmis au futur concepteur du skatepark, dès sa désignation, pour que le projet corresponde au plus près aux besoins des jeunes.

2. *Atelier design en sous-groupes avec les jeunes et échanges sur les dessins*

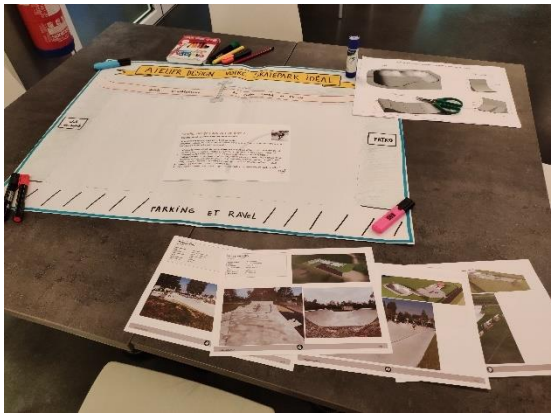

Michaël PLUIJGERS explique l'objectif de l'atelier *(cfr. Annexe 1 – présentation)* : dessiner par sous-groupes le skatepark idéal (en béton).

Deux sous-groupes de cinq jeunes sont organisés.

Les jeunes disposent des supports suivants : une grande affiche, des feutres, des modules à découper et à coller ainsi que des photos d'une dizaine de skateparks (de taille équivalente) pour les inspirer.

Le déroulement suivant est proposé pour réaliser le design de leur skatepark :

1. **Choisir la forme idéale** du skatepark et dessiner les contours au centre de l'affiche. Imaginer plusieurs zones différentes.
2. **Déterminer les modules** lanceurs, de saut et de glisse qui leur semblent indispensables.
   Ex : un bowl (le placer en premier car ça prendra une grande partie de l'espace).
   Puis ajouter par ex : plan incliné (lanceurs), wallride, volcano, vagues, mini-ramp, escalier, tremplin, pyramide et table de saut, curb (muret), rail plat, …
3. **Ajouter de la couleur**, si souhaité
4. **Penser aux abords** : y aurait-il un gradin, des tables, des arbustes, un parking vélo… ?

Pendant environ 45 minutes, **les jeunes dessinent leur skatepark idéal** sur des affiches préparées par la FRW. **S'en suit un temps de présentation des dessins.** Pour chacun des groupes, deux jeunes « rapporteurs » expliquent leurs dessins réalisés et leurs souhaits concernant la forme, les modules, les abords, etc.

Les explications des deux skateparks créés par les jeunes se trouvent dans <u>la vidéo jointe au présent compte rendu</u> (Annexe 2 ou via ce lien : https://vimeo.com/652475952/c2bbe20a8b)

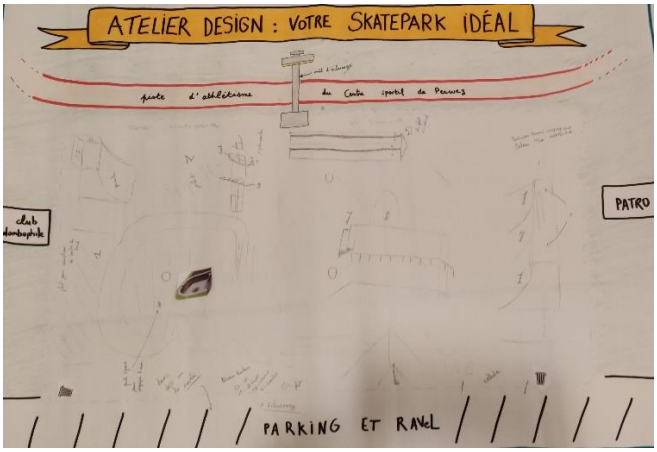

Groupe 1

Groupe 2

Analyse des travaux

<u>Les points communs entre les deux groupes sont :</u>

- Forme globale du skatepark rectangulaire
- Présence de minimum un bowl
- Présence de plusieurs modules « quarters » (lanceurs)
- Présence de zones de plats, de plans inclinés et d'escaliers / marches
- Présence de modules « rails » et « handrails »
- Présence de modules « pyramide »

<u>Les spécificités/divergences sont :</u>

- Groupe 1 :
    - Bowl au 7/8ème fermé, contenant un plat à la sortie gauche du bowl pour sécuriser l'espace
    - Présence d'un module « wallride »
    - Présence d'un module « double marches d'escaliers » pour grinder sur deux endroits d'une hauteur différente ou pour s'assoir
    - Présence d'un module « grand ledge »

- Groupe 2 :
    - Présence d'un « double bowl »
      (bords surélevés sur les côtés du skatepark créant une première cuvette puis second bowl rond au centre créant une deuxième cuvette)
    - Présence d'un module « vague »

- Présence d'un module pour débutant « funbox » et « tables / spines »
- Présence d'un module « banc »
- Demande d'un toit si le budget le permet
- Abords : éclairage supplémentaire, bancs sur les côtés, ajout de barrières autour du skatepark et de poubelles sur les coins

A noter qu'un jeune participant n'ayant pu se rendre à l'atelier a envoyé par mail ses idées :

- « Faire un abri couvert en cas de pluie passagère (genre pergolas comme à Jodoigne)
- Un module Half-pipe
- Des plus petits jumps pour les débutants
- Des rails
- Des petites marches pour des sauts

Un peu l'équivalent du skate parc de Jodoigne. Le skate parc de Louvain-la-Neuve est bien mais trop professionnel. Un mix des deux serait top. »

A noter enfin que le frère d'un participant du groupe 1 a envoyé le lendemain de l'atelier un dessin de skatepark inspiré des envies du groupe 1 :

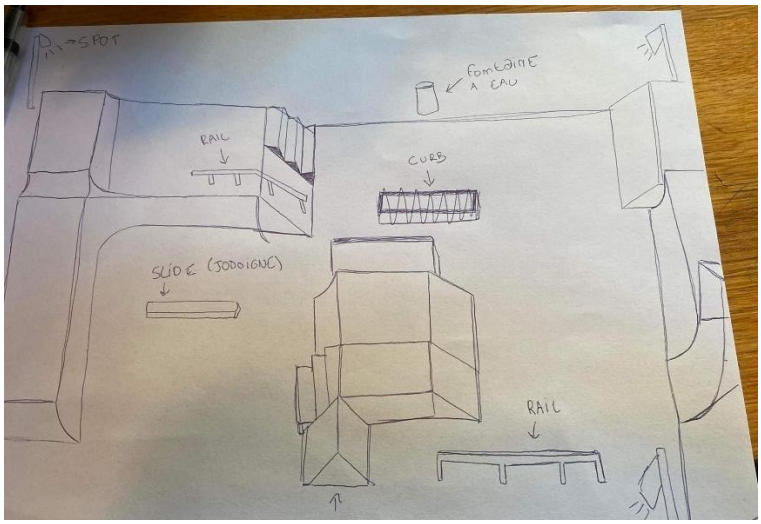

Points communs :
- Bords surélevés
- Rails et handrails
- Quarters et wallride

Spécificités :
- Présence curb simple pour le slide
- Large Funbox
- Pas de bowl
- Fontaine à eau

➲ L'ensemble des idées et designs seront bien transmises au futur concepteur du skatepark.

3. *Echange sur les activités et animations possibles au futur skatepark*

Plusieurs possibilités sont évoquées par la FRW pour animer ce futur lieu de rassemblement :

- Des cours/stages d'initiation ?
- Des cours/stages de perfectionnement ?
- Démo d'un pro ? Journée compétition ?
- Concert ?
- Atelier graf ?

Un temps d'échanges permet aux jeunes de donner leurs avis et de se positionner sur ce qui leur semble le plus important.

Eléments ressortant de la discussion pour le programme d'animation du skatepark :

- Organisation d'**ateliers graffiti** (validé collectivement)
- Organisation de **concerts** (type « Inkrock » mais à petite échelle)
- Organisation de **stages** (avec Max-Extrême par exemple), de **cours d'initiation** (avec Promosport par exemple) et de **cours de perfectionnement** (formule et nombre à définir)
- Organisation de **tournois** (compétition)
- Organisation de **visites pour les nouveaux arrivants** (faire découvrir le skatepark)
- Organisation d'un **évènement annuel ou pluriannuels type « anniversaire du skatepark »** :
    - Démonstration et tournoi : concours des meilleures figures
    - Présence d'un DJ / concert
    - Sponsoring : présentation des marques de skate et tombola pour gagner des lots

Un point d'attention partagé : faire attention au voisinage et nécessité d'afficher un règlement.

4. *Suites et conclusion*

L'atelier se termine sur les possibilités d'activités offertes aux jeunes en attendant l'arrivée du skatepark définitif.

Les propositions suivantes sont abordées pour maintenir la dynamique :

- **Participer à la suite de la conception (futur(s) atelier(s) prévu(s) pour préciser le skatepark)**
    - ➲ Les jeunes disent être motivés

- **Printemps/été 2022 : un projet de construction de petits modules avec les jeunes**
    - ➲ Les jeunes sont également motivés par cette activité.
    - ➲ Mathieu LEGROS a communiqué à la Commune les tarifs de la construction des modules (700 à 1000€ par module). Pour retrouver plus ou moins la même infrastructure proposée lors de « place aux jeunes » cet automne, il faudrait compter plus ou moins 3500 € (pour le matériel) puis prévoir un animateur.

- **Visiter des skateparks en groupe : si oui, lesquels ?**
    - ➲ Les jeunes proposent les skateparks suivants : Les Ursulines et Planet Park à Bruxelles ; Leuven (très bon skatepark) ; Overijse ; Louvain-la-Neuve ; Mons ; Jodoigne (mais attention à l'entretien, il y a quelques trous) ; Walhain (comme contre-exemple, skatepark en modules bois peu apprécié)

- **Rejoindre le futur « Comité des utilisateurs » du skatepark de Perwez**
    - ➲ Quelques jeunes disent être motivés à s'impliquer. Ils seront recontactés par mail.

La séance se termine par quelques questions-réponses :

- **Pourquoi avez-vous retiré les modules temporaires du skatepark ?**
    - *Commune : les modules temporaires ont été loués à Max-Extreme via une subvention de la Province du Brabant wallon qui s'appelait « Place aux jeunes ». La période maximale de location était de 2 mois et demi.*
- **Y aura-t-il une barrière autour du futur skatepark ? Un participant fait état dans d'autres communes de dégradations qui ont lieu durant la nuit, surtout s'il y a un préau près du skatepark. On retrouve des cannettes cassées, des paquets de frites, etc. Dans le cadre du projet à Perwez, il faudrait faire attention à la surveillance, à la sécurité et à l'entretien du site.**
    - *FRW : lors de la première réunion entre les acteurs Jeunesse, il avait été envisagé de grillager le skatepark et pourquoi pas de le fermer à clé.*
    - *Centre sportif : il y a une personne qui s'occupe de la fermeture des infrastructures sportives au Centre sportif donc c'est envisageable que la personne ferme le skatepark si nécessaire.*
    - *Participant : Très peu de skatepark sont fermés mais pourquoi pas envisager de l'ouvrir et de le fermer. Cela étant dit, quand il y a suffisamment de poubelles, il y a moins de problèmes. Pour sa part, il a rarement vu de dégradations sur des skateparks. Un système de caméra pourrait être installé pour refroidir les ardeurs plutôt que de le fermer et dépendre du Centre sportif.*
    - *Pour les jeunes, les avis sont partagés sur l'ouverture ou la fermeture du skatepark. Le système de caméra semble privilégié. S'il faut absolument fermer le skatepark, il faudra faire attention que les horaires soient bien larges pour que des jeunes ne se retrouvent pas sans accès possible (8h – 22h30 semble une bonne tranche horaire).*
    - *FRW : nous notons vos remarques. La décision sera prise par la suite, au moment de la conception.*

La Fondation Rurale de Wallonie réalisera la synthèse des échanges puis la Commune, avec l'appuis du Centre sportif, du SCAJ et du Centre culturel, s'attèlera à l'écriture du dossier de recevabilité à envoyer à Infrasports.

Julie DAMS remercie les jeunes pour leur participation active à l'atelier et pour toutes leurs idées émises.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laëtitia LAMARCQ et Michaël PLUIJGERS

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE PERWEZ

Résultats de l'enquête « jeunesse » à Perwez

Enquête menée du 1er septembre 2020 au 15 octobre 2020

Nombre de réponses différentes réceptionnées : 155

Une analyse des résultats se trouve en fin de document (pages 10 et 11).

Quelques informations sur toi

1/17 - De quel village viens-tu ?

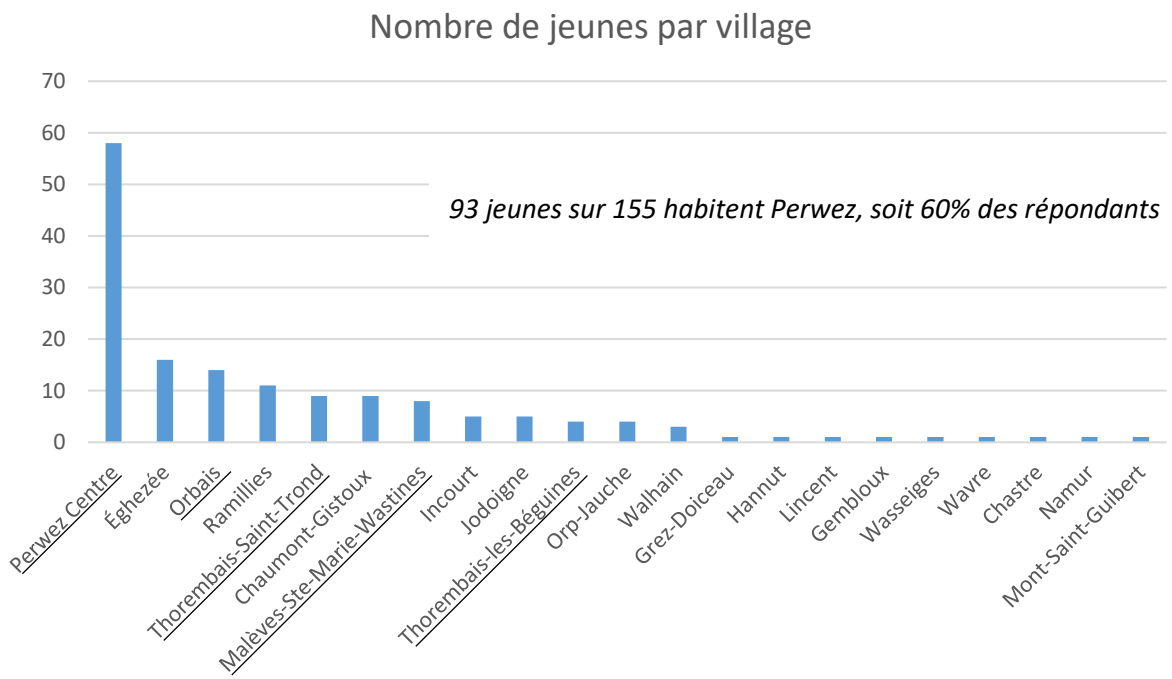

2/17 – Quel âge as-tu ?

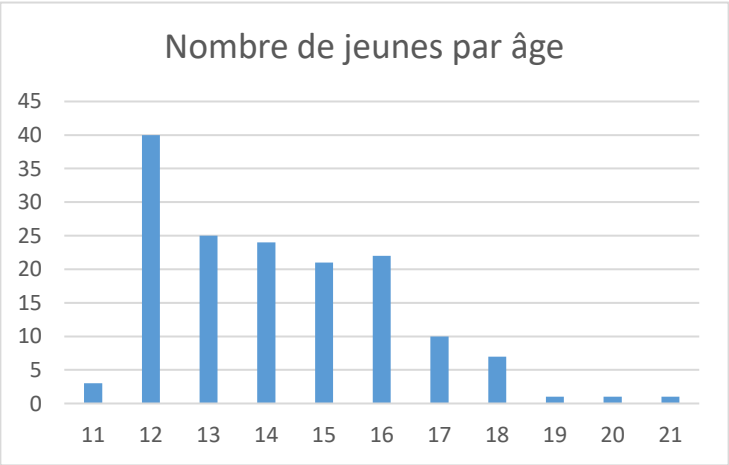

3/17 – Genre

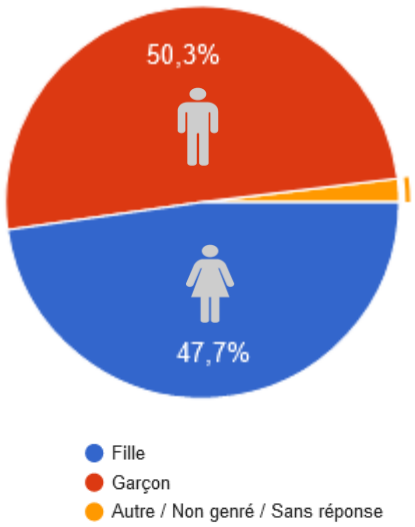

Ton école et tes déplacements scolaires

4/17 – Quelle école fréquentes-tu ?

Collège Da Vinci	120
UCL	4
Collège Saint-Guibert (Gembloux)	4
Institut Saint-Albert (Jodoigne)	3
IATA (Namur)	3
Athénée Royal Paul Delvaux (LLN)	2
Athénée Royal de Gembloux	2
Perwez	2
Louvain-La-Neuve	2
Gembloux	2
RTA (Namur)	1
De Letterboom Ottenburg (Huldenberg)	1
Henri Maus (Éghezée)	1
Collège de Court-Saint-Etienne	1
CEPES (Jodoigne)	1
École Jean-Paul II	1
ITN (Namur)	1
Champion	1
Wavre	1
Godinne	1
/	1
Total général	**155**

5/17 – Comment te rends-tu à l'école ?

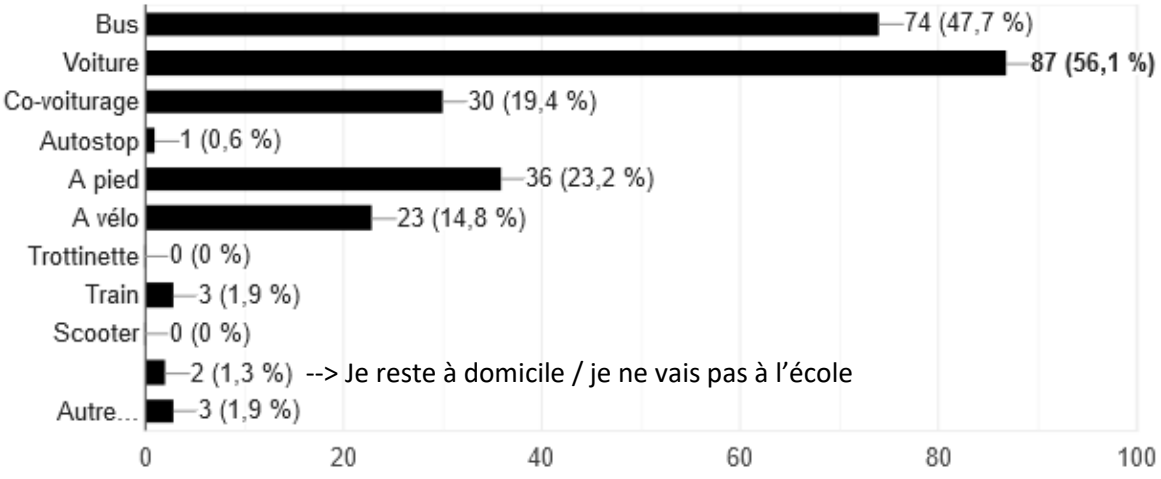

Tes activités

6/17 – Que fais-tu comme activité(s)/loisirs durant ton temps libre ?

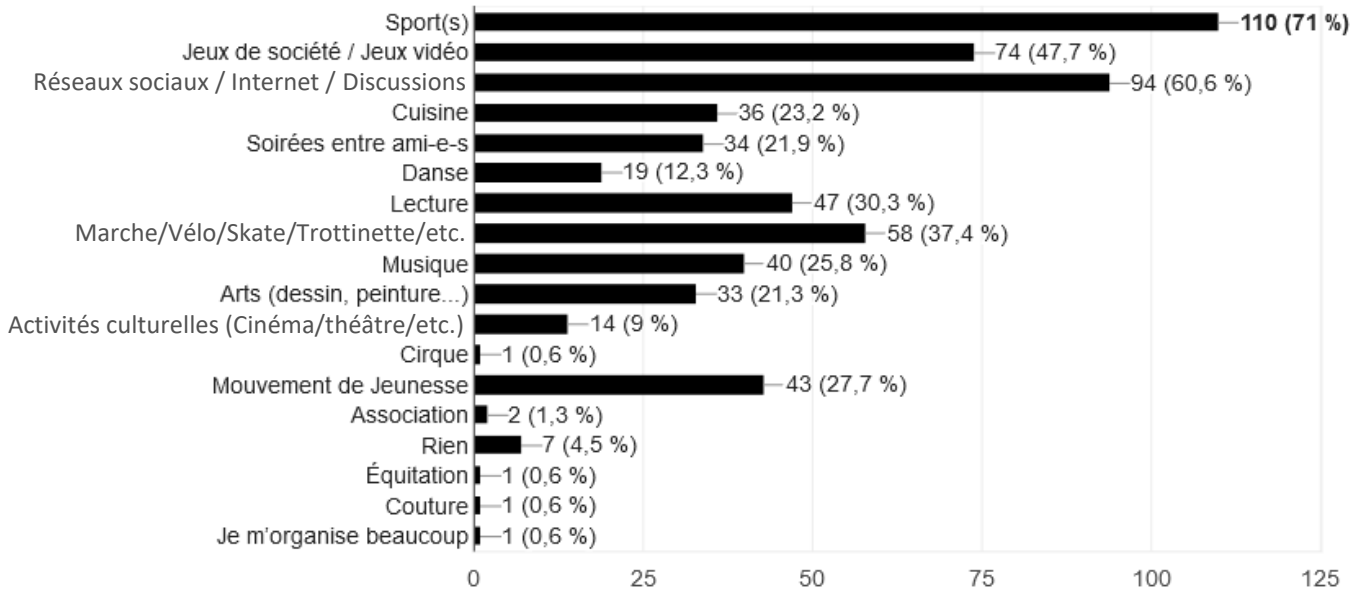

Précisions sur le sport

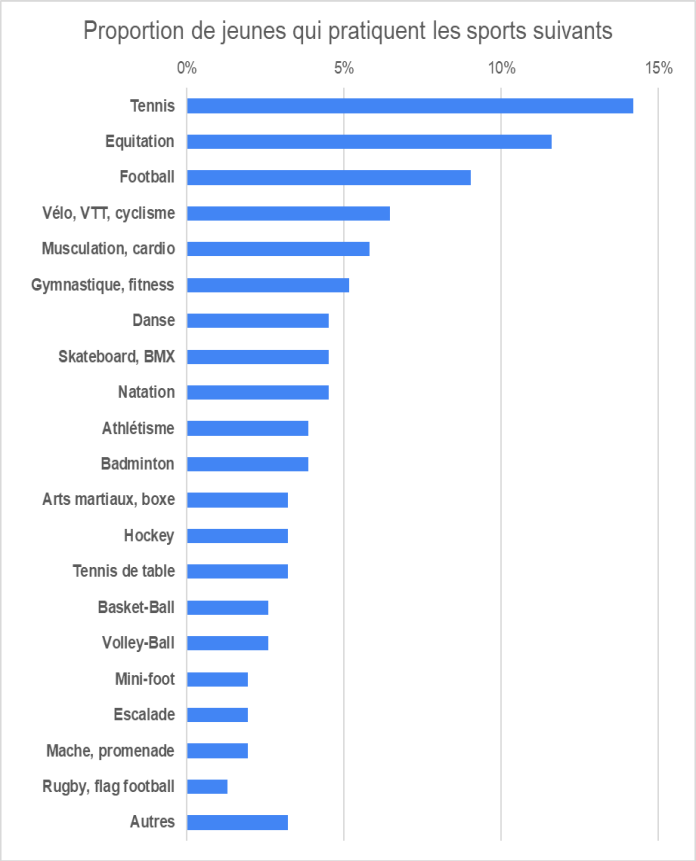

Précisions sur les mouvements de jeunesse / associations

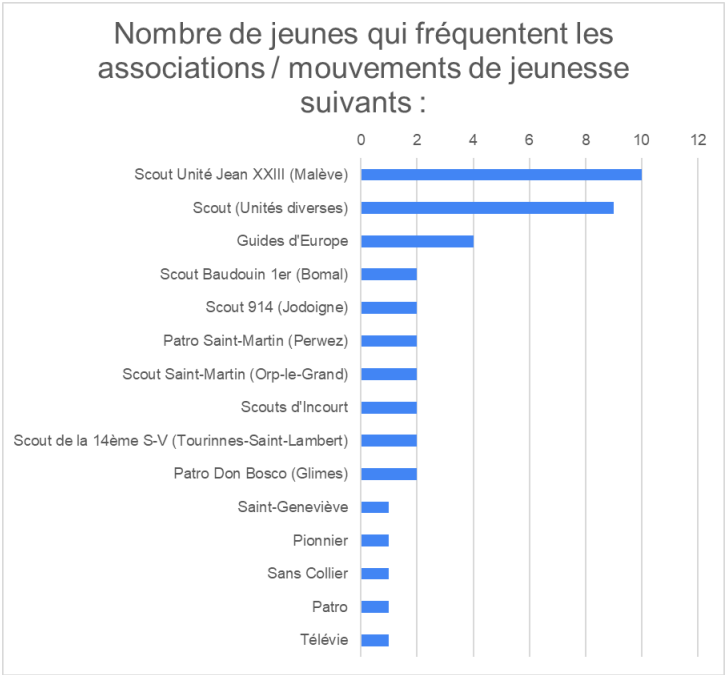

Ta mobilité et tes déplacements

7/17 – Comment te rends-tu à tes activités/loisirs ?

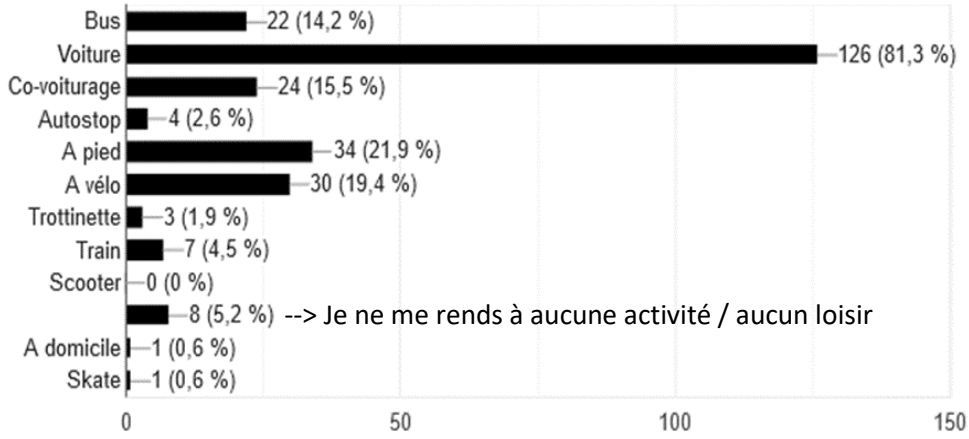

8/17 – Rencontres-tu des problèmes de mobilité ?

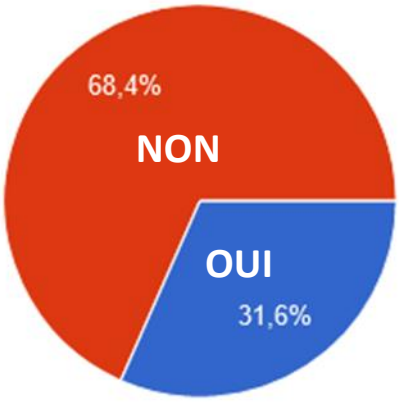

Si tu rencontres des problèmes de mobilité, peux-tu expliquer lesquels ?

PROBLÈMES ÉVOQUÉS	NBRE	PRÉCISIONS
Horaires de bus inadaptés	**32**	• Inadapté aux heures d'écoles et aux activités • Pas de bus le mercredi à 12h00 • Pas de bus le mercredi à 16h00 pour aller vers Jodoigne • Pas de bus après 17h00 au niveau du Centre sportif • Le bus arrive 1h trop tôt à l'école le matin (Ligne 148 notamment) • Trop peu de bus • Bus du vendredi passe à 14h26 alors que les cours se terminent à 14h25. Le suivant est à 15h30. (Ligne 148 notamment) • Ligne 82 incompatible avec les horaires scolaires • Manque de concordance entre les lignes de Perwez et le Rapido bus vers Louvain-La-Neuve (1 heure d'attente) • Pas assez de bus (notamment sur la ligne 33 et la ligne Express) • Mauvaises correspondances bus/train • Horaires limités du Proxibus, notamment sur le temps de 12h00, ce qui est gênant notamment en période d'examen • Horaires inadaptés le week-end pour aller à Namur ou Louvain-La-Neuve
Sentiment d'insécurité à pied et à vélo	**5**	• Voitures sur chemin de remembrement • Trop de voitures dans les rues du village (trafic de fuite notamment) • Vitesses trop rapides • Automobilistes inattentifs aux piétons notamment au niveau des passages pour piétons • Manque de passages pour piétons sur la Chaussée de Wavre • Pas assez de pistes cyclables vers les écoles • Trop de voitures à la sortie de l'école secondaire
Itinéraire de bus inexistant	**5**	• Entre Dhuy/Éghezée et Perwez • De Aische-en-Refail vers Perwez, aux heures scolaires • Entre Piétrebais et Perwez
Horaires de bus non fiables	**3**	• Embouteillage au rond-point de la Ville de Wavre et sur la RN29 entrainant des retards pour attraper les correspondances • Bus à l'avance ou en retard, entrainant des problèmes lors de correspondances
Bus trop remplis	**2**	• Ce qui pose un problème avec les mesures sanitaires (Covid 19) • Ligne 202
Embouteillage	**2**	
Absence de gare de train à Perwez	**1**	
Arrêt de bus pas bien situé	**1**	
BMX/Vélo interdits dans les bus	**1**	
Le bus n'est pas un transport agréable	**1**	Attente et long délai, prix, beaucoup de gens serrés, bruit, …
Absence de trottoir	**1**	

Tes activités à Perwez

9/17 – Que fais-tu comme activité(s) DANS ton village / DANS ta commune (Perwez) ?

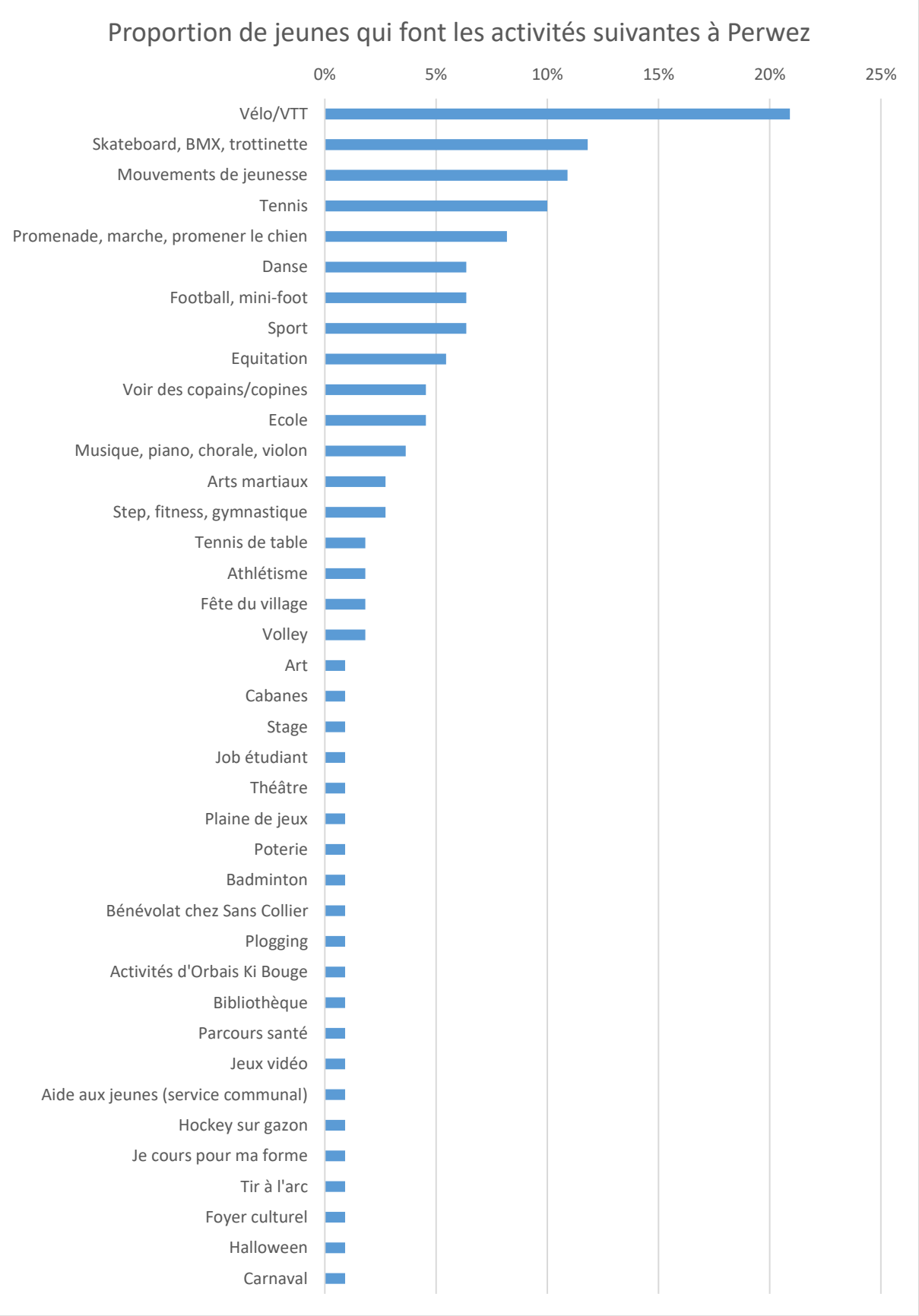

10/17 – As-tu déjà participé à une ou plusieurs activités proposées par les structures suivantes ?

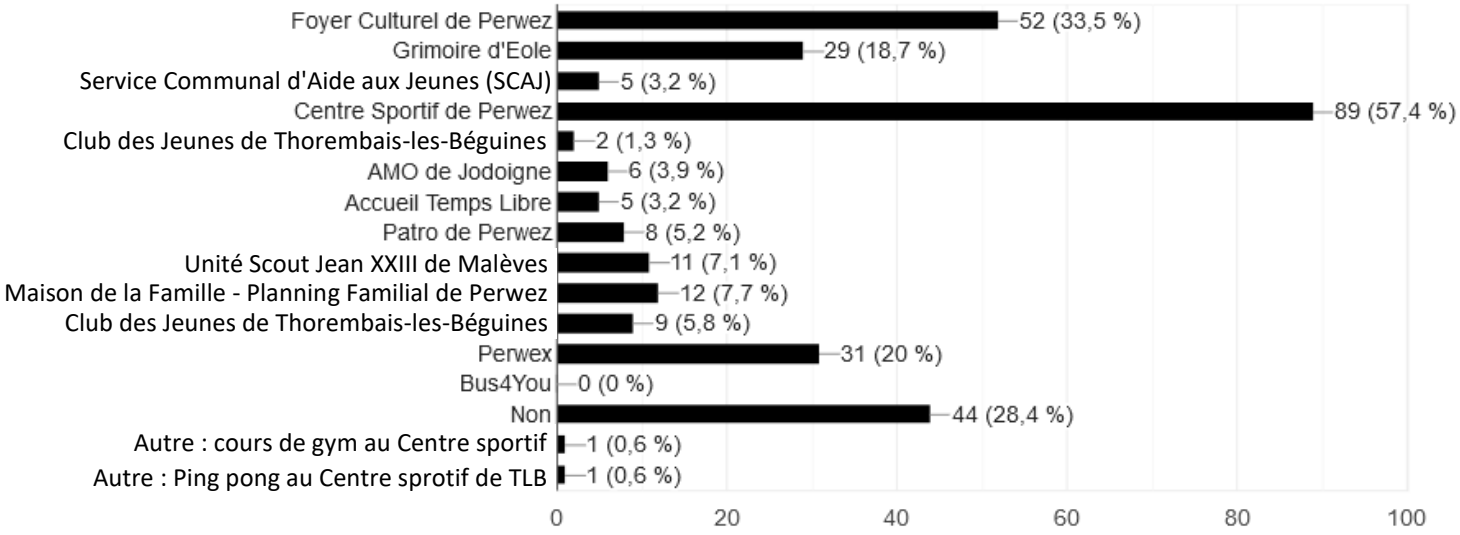

11/17 – As-tu déjà participé aux événements suivants À PERWEZ ?

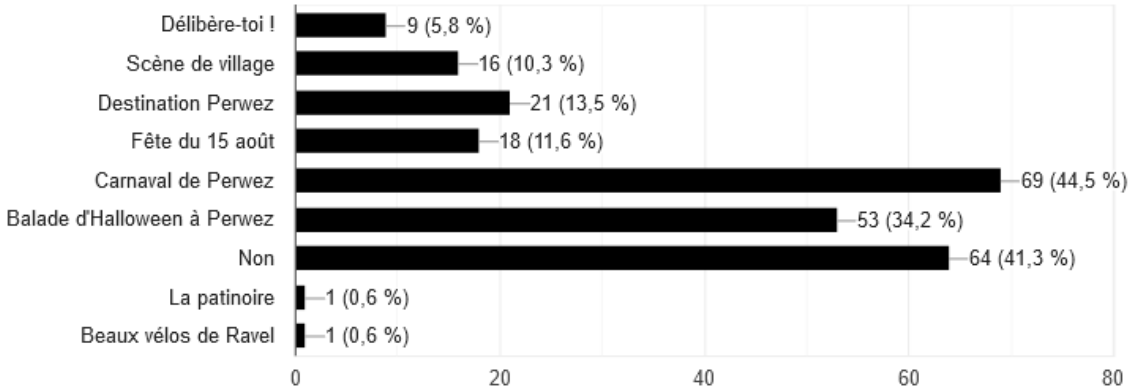

12/17 – As-tu déjà participé à un ou des événement(s) dans les communes proches de Perwez ?

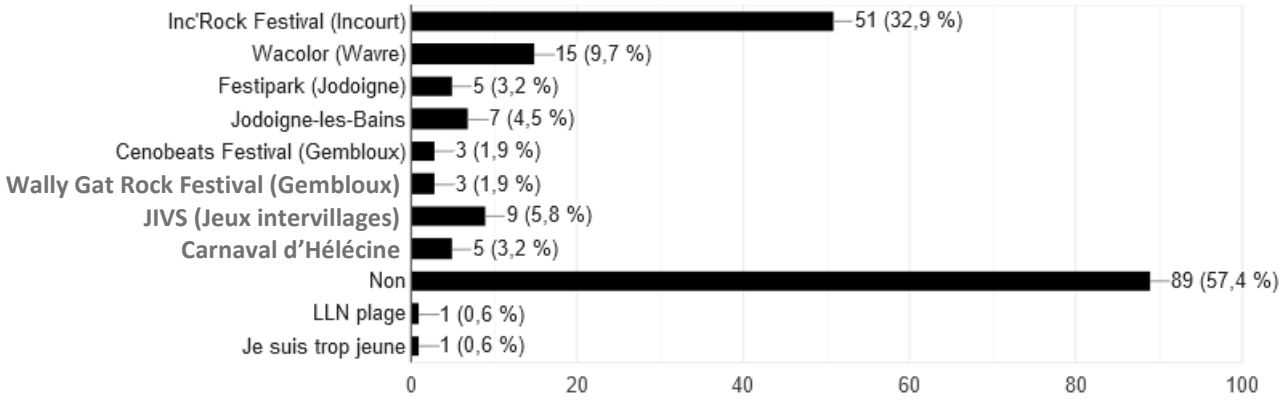

13/17 – Fréquentes-tu les infrastructures / lieux suivants ?

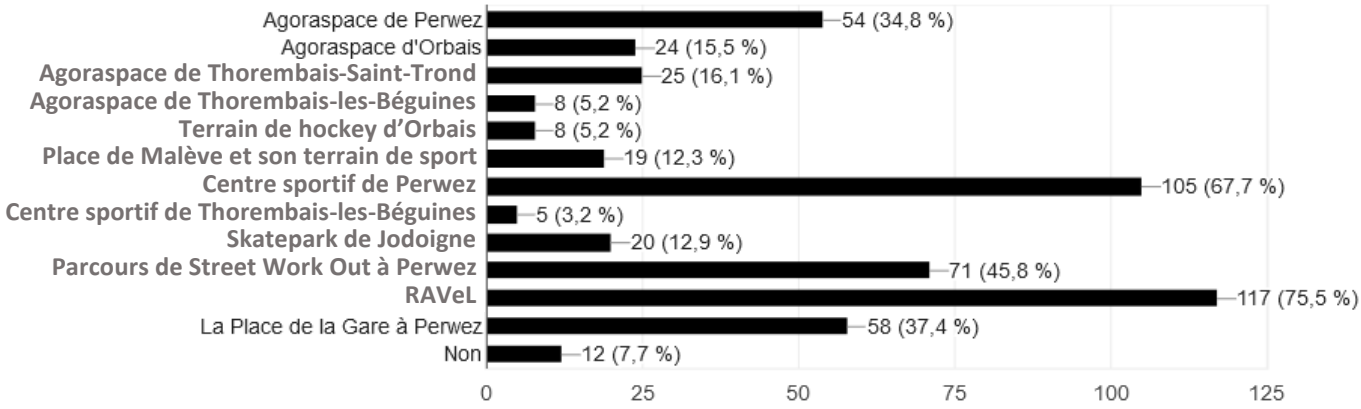

14/17 – Aimerais-tu faire quelque chose en plus, en dehors de l'école ? Si oui, qu'aimerais-tu faire ?

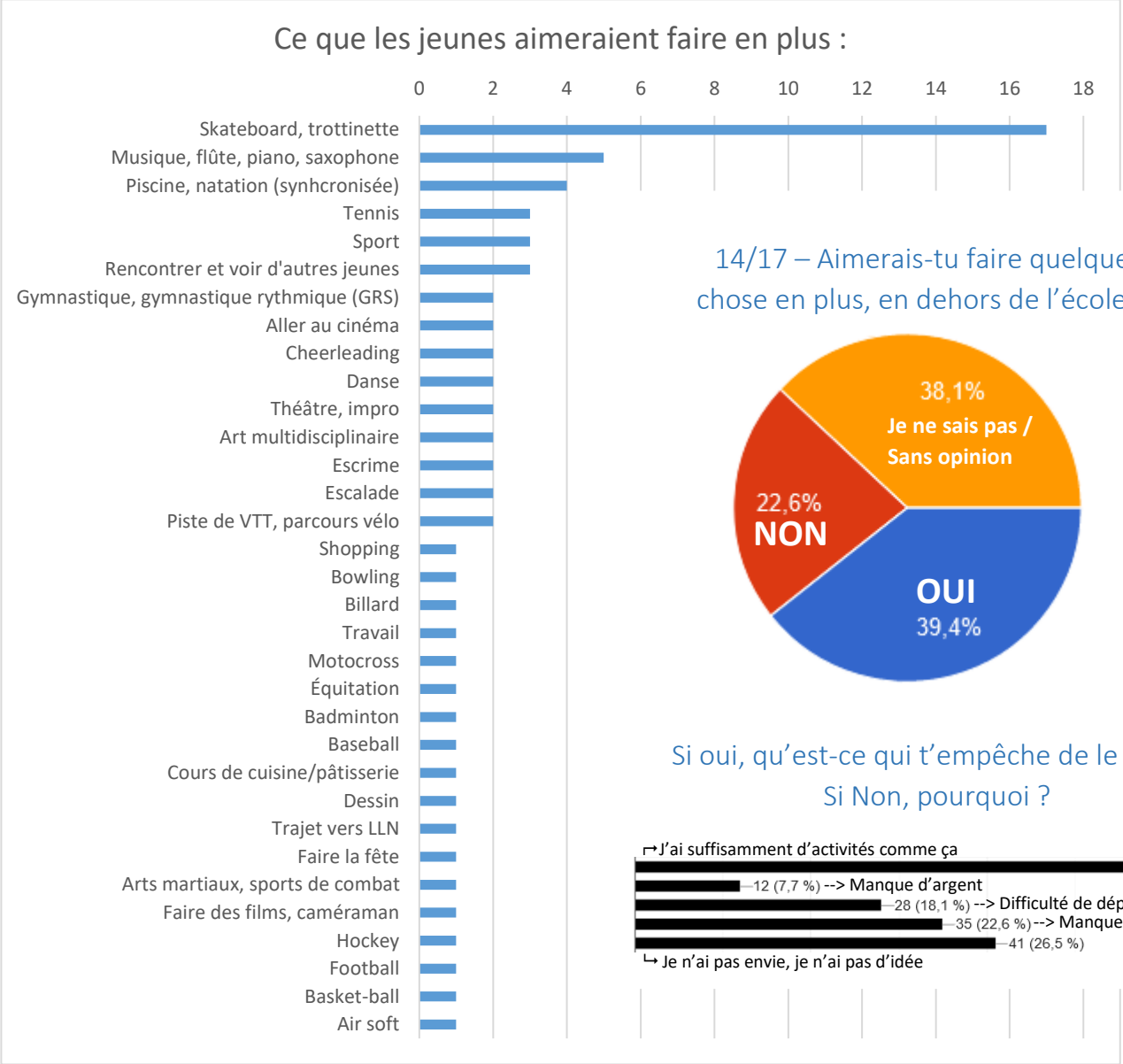

14/17 – Aimerais-tu faire quelque chose en plus, en dehors de l'école ?

Si oui, qu'est-ce qui t'empêche de le faire ? Si Non, pourquoi ?

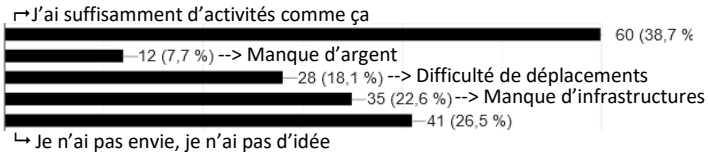

15/17 – Si tu recherches une information sur les activités ou évènements proposés dans ta commune/région, où vas-tu la chercher ?

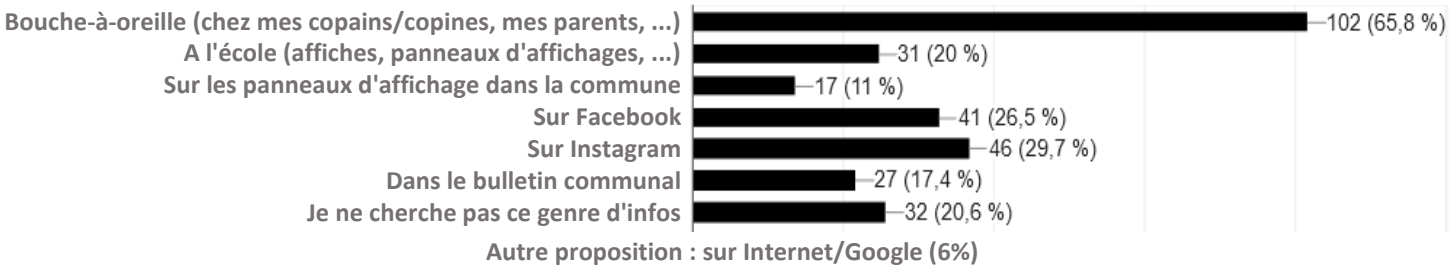

16/17 – D'après toi, que manque-t-il comme activité(s) / infrastructure(s) pour les jeunes à Perwez ?

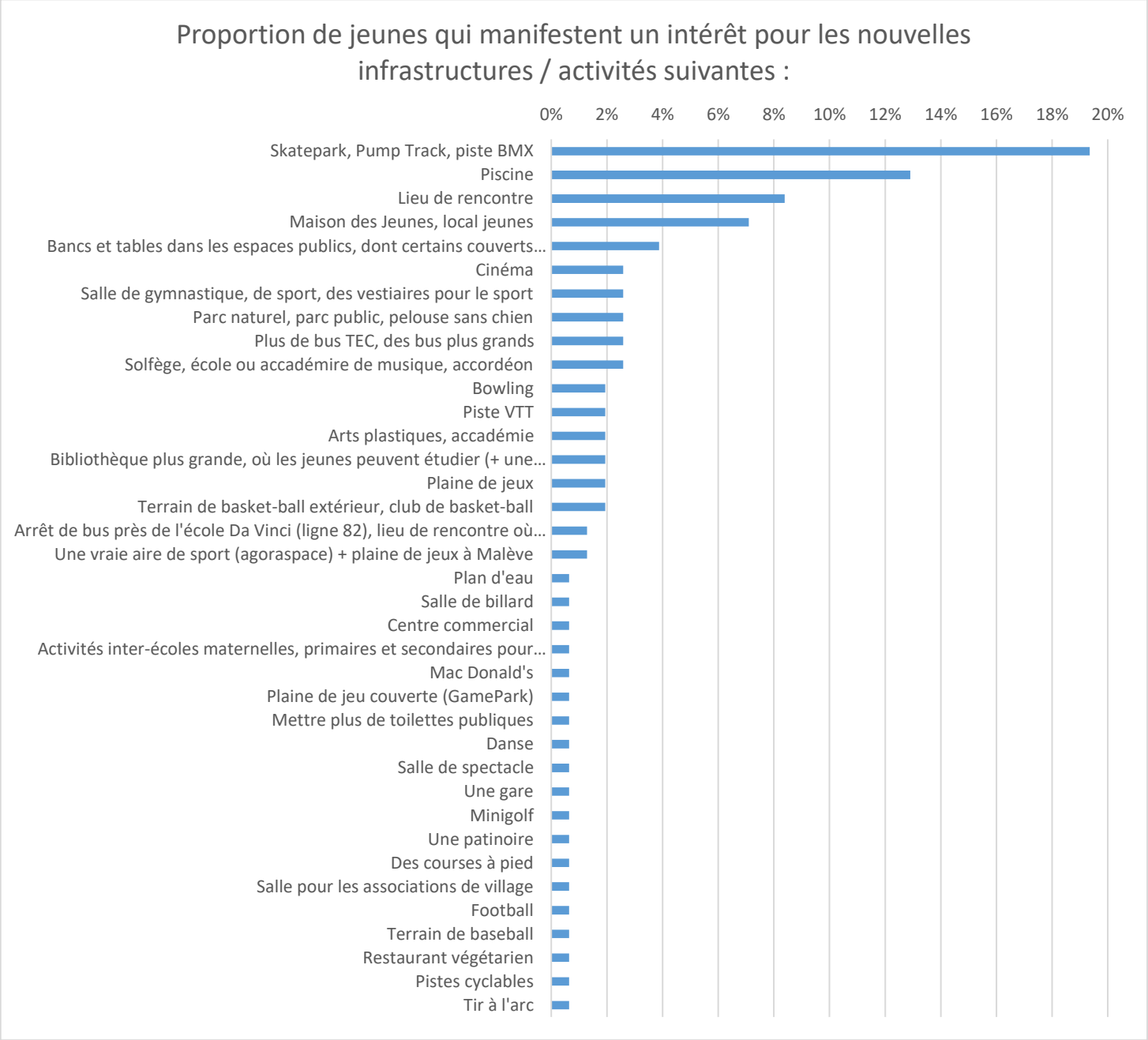

17/17 – Serais-tu prêt•e à participer à la mise en place d'un projet ?

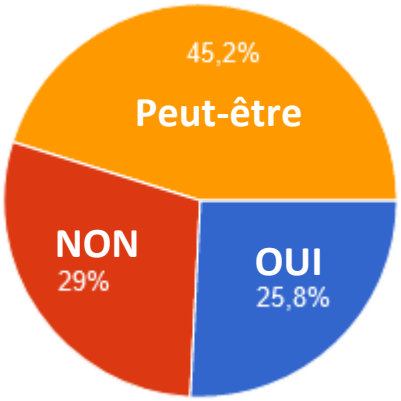

Si oui, as-tu déjà une idée de projet ?

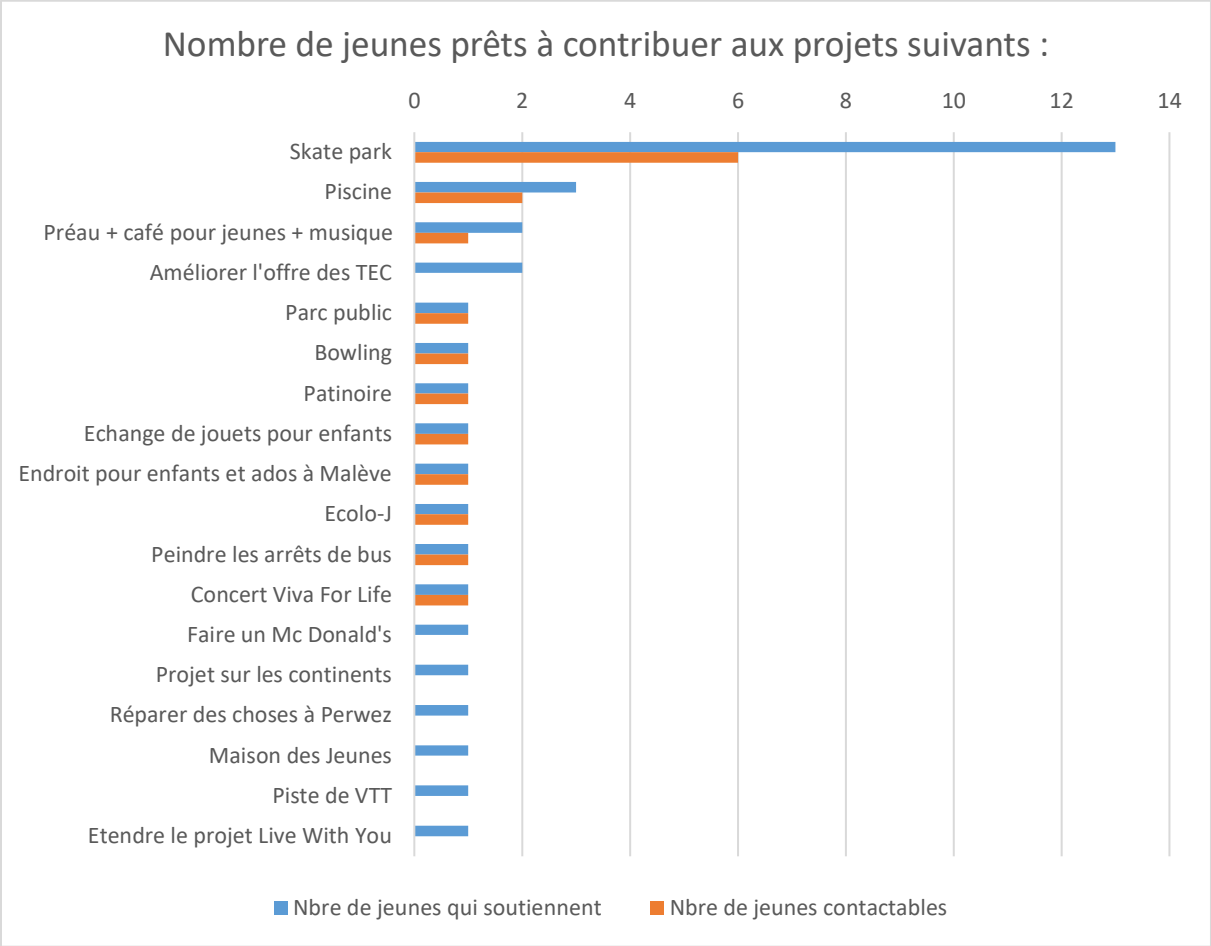

Observations de la FRW

Diagnostic :

- **93 jeunes sur 155 habitent Perwez**, soit 60% des répondants (dont un tiers à Perwez Centre).
- Répartition **équilibrée fille/garçon**.
- **40 réponses proviennent de jeunes de 12 ans**, tandis que nous dénombrons de 20 à 25 réponses par âge entre 13 et 16 ans.
- **La majorité** des jeunes répondants **sont inscrits à l'école Da Vinci** (77%).
- Moyens de transports utilisés **pour aller à l'école : essentiellement voiture et bus** ; le covoiturage (19%), la marche (23%) et le vélo (15%) sont fréquemment utilisés par les jeunes.
- Si l'on observe une utilisation relativement importante du bus et des autres modes de transport que la voiture pour aller à l'école, la tendance est significativement différente pour **aller aux activités**, puisque **81%** des répondants s'y rendent **en voiture avec leurs parents**.
- **68%** des répondants estiment **ne pas rencontrer de problème de mobilité**.

  Parmi les jeunes qui rencontrent des problèmes de mobilité, **les horaires de bus inadaptés sont pointés du doigt (32 jeunes)**, l'absence d'itinéraire de bus depuis leur village vers l'école, tout comme le sentiment d'insécurité à pied et à vélo, dans une moindre mesure (5 jeunes chacun).
- Les activités privilégiées par les jeunes durant leur temps libre :
  - **Sports** (tennis, équitation et football notamment) **– 71%** ;
  - **Réseaux sociaux / discussions entre ami-e-s – 61%;**
  - **Jeux de société / jeux vidéo – 48% ;**
  - Marche / vélo / skate / trottinette / BMX – 37% ;
  - Lecture – 30% ;
  - Mouvements de jeunesse – 28%.
- **À Perwez** ou dans leur village, les jeunes disent pratiquer **essentiellement du vélo (21%)**, du **skate/BMX/Trottinette (12%)** ou encore participent à un **mouvement de jeunesse (11%)**. **Le Centre sportif de Perwez, le Foyer Culturel, le Perwex et le Grimoire d'Eole sont bien connus** des jeunes qui disent participer à leurs activités (de 29 à 89 jeunes répondants suivant les structures).
- **Le carnaval de Perwez et la balade d'Halloween** sont les 2 événements qui enregistrent le plus de participation (44,5% et 34,2%). En dehors de Perwez, c'est **l'Inrock Festival** qui est l'événement le plus populaire (33% des jeunes y ont participé).
- Les infrastructures / lieux les plus fréquentés sont les suivants : **le RAVeL (75,5%) ; le Centre sportif de Perwez (67,7%) ; le parcours de street work out (45,8%)** ; la place de la gare à Perwez (37,4%) et l'agoraspace de Perwez (34,8%).
- Les jeunes recherchent les informations essentiellement par **le bouche-à-oreille auprès des ami-e-s / parents (66%) ou sur instagram (30%)**, mais aucun canal de communication n'est sous-utilisé, ce qui pourrait démontrer l'intérêt de maintenir une communication sur des supports diversifiés.

Envies / idées de projets / infrastructures manquantes :

- **39% des jeunes voudraient faire quelque chose en plus** en dehors de l'école, 38% ne savent pas ou n'ont pas d'opinion sur la question.
- **23%** des jeunes répondants estiment qu'ils ne peuvent pas faire ces activités **par manque d'infrastructures, 18%** y sont contraints par des **difficultés de déplacement.**
- Parmi les envies de nouvelles activités : **le skateboard / trottinette occupe la première place (17 jeunes)** suivi par la musique / flûte / piano / saxophone (5 jeunes) et la piscine / natation (5 jeunes)
- D'après eux, il manque à Perwez :
    - **un skate park / pump track / BMX (19%)** ;
    - **une piscine (13%)** ;
    - **un lieu de rencontre (9%) / maison des jeunes – local jeunes (7%)**.
- **25% des jeunes sont prêt-e-s à participer** à la mise en place d'un projet, 45% répondent « peut-être ».
- 40 jeunes ont transmis leur adresse e-mail pour connaître les résultats de l'enquête et être informés des suites qui en seront données. Parmi ces 40 jeunes, **17 se sont montrés intéressés de contribuer aux différents projets**.
- On notera que **13 jeunes soutiennent la création d'un skate park**, que **6 d'entre eux** ont laissé leur adresse e-mail **pour aider à mettre en place ce projet**, dont un jeune qui a déjà déposé un dossier pour réaliser un skate park à la Commune il y a 2-3 ans.

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS

Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE PERWEZ

FRW, le 1er juillet 2021

Réunion Infrasport / Centre sportif / Commune / FRW

Le **mardi 29 juin 2021**, au Centre sportif de Perwez

Synthèse de la réunion

Participants :

- *Pour **Infrasport (SPW)** : Arnaud DELVAUX, Vincent SAMPAOLI*
- *Pour le **Centre sportif de Perwez** : Mathieu LEGROS*
- *Pour le **Collège communal** : Véronique DE BROUWER, Jordan GODFRIAUX, Etienne RIGO*
- *Pour l'**Administration communale** : Jean-Pierre FLABAT*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Laetitia LAMARCQ, Michaël PLUIJGERS*

---

1) Contexte de la rencontre

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PCDR de Perwez, 2 projets à vocation sportive ont été identifiés et pourraient bénéficier d'un subside Infrasport pour leur mise en œuvre :

- La fiche-projet 15 « Skatepark pour les ados », projet fortement plébiscité par les jeunes de l'entité qui pourrait être installé à proximité du centre sportif de Perwez ;
- La fiche-projet 16 « Espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » qui prévoit l'aménagement d'espaces de convivialité dont une partie dédiée à la pratique sportive de la pétanque (6 terrains abrités + 6 à 10 terrains extérieurs).

Par ailleurs, la Commune souhaite discuter avec les représentants d'Infrasport de la possibilité de rénover le centre sportif de Perwez ainsi que le terrain de football synthétique.

2) Projet de skatepark pour les ados

Le projet de skatepark est né d'une enquête menée auprès des jeunes qui fréquentent Perwez. Il s'agit de la demande prioritaire des jeunes et ceux-ci se montrent très motivés à l'idée de pouvoir participer à la conception du projet.

Le skatepark serait aménagé le long de la piste d'athlétisme, sur la partie enherbée, et déborderait sur les zones de stationnement. Le nombre de ces dernières pourrait être réduit car il y en a en suffisance tout autour du centre sportif. Le skatepark serait construit avec des modules en béton, plus durable et créant moins de nuisances sonores que des modules en bois. Le site semble suffisamment éloigné des

habitations et la proximité avec le centre sportif pourrait présenter différents avantages (accès aux sanitaires, à l'infirmerie, contrôle social, fermeture éventuelle du site à certaines heures, …).

Le Décret est en train d'évoluer et Infrasport ne peut pas se prononcer sur tous les détails de la mise en œuvre de ce projet. Néanmoins, l'idée serait de monter un dossier de conception-réalisation pour n'avoir qu'un seul interlocuteur pour les deux phases. Cela devra se faire en collaboration étroite avec les futurs utilisateurs (les jeunes), notamment via la mise en place d'un Conseil des Utilisateurs.

Il serait intéressant de désigner rapidement un auteur de projet et de monter le projet en impliquant directement les jeunes. Cela vaudrait la peine de réfléchir à des modules adaptés à la pratique pour différents niveaux et pour les différents sports de glisse, ce qui permettraient d'élargir le public ciblés (et notamment aux débutants).

Pour un skatepark, il faut prévoir un budget d'environ 400€/m², soit 200.000€ pour 500m². Le taux de subsidiation d'Infrasport est de 70% pour une infrastructure de quartier qui bénéficie d'une animation sociale. S'il s'agit d'une simple infrastructure sans animation, le taux de subside est de 50%. Dans le cas de Perwez, et vu les discussions menées avec les acteurs jeunesse du territoire, il semblerait que l'animation du skatepark soit la meilleure solution. Autre condition pour bénéficier des subsides : le skatepark doit être en béton.

Le skatepark pourrait être clôturé. Ce poste est *a priori* éligible. Par contre, il faudra vérifier l'éligibilité de l'aménagement des abords et de mobilier urbain/des plantations → Cela pourrait être éligible si c'est directement intégré au projet et clairement destiné aux utilisateurs. Le Développement Rural n'interviendra par contre pas sur une infrastructure sportive. Cela facilitera sans doute les choses, car les co-financements sont parfois difficiles à mettre en place.

Il faudra également se poser la question de l'éclairage.

A titre d'exemple, un skatepark à Louvain-La-Neuve d'environ 500m² sera inauguré en août. Cela pourrait motiver le groupe de jeunes impliqués d'aller visiter ce skatepark, et pourquoi pas la piste de PumpTrack/VTT réalisée dans la commune voisine de Mont-Saint-Guibert.

Au niveau des démarches à suivre, la Commune peut aller chercher la procédure à suivre sur le Guichets des Pouvoirs Locaux – Subsides Infrasports. **Comme les agents de la FRW n'ont pas accès à ce guichet (uniquement destiné aux pouvoirs locaux), la Commune transmettra la procédure à suivre à la FRW pour que les agents puissent l'aider dans l'accompagnement de cette réflexion avec les jeunes**. Pour rappel, l'une des étapes importantes est la création d'un Conseil des Utilisateurs avant de formuler la demande de recevabilité du dossier.

Cette demande de recevabilité gagnerait à être introduite rapidement.

3) <u>Complexe sportif</u>

Dans le cadre du Plan de Relance de la Région, la Commune souhaiterait répondre à l'appel à projets qui sera lancé vers le mois de septembre 2021 pour rénover le centre sportif de Perwez. Une visite du bâtiment et des installations a lieu pour préciser les besoins en matière de rénovation. Le plafond de l'appel à projets serait de 3.000.000€. La Commune a déjà initié les premières réflexions avec un auteur de projet.

La Commune demande aux représentants d'Infrasport de la tenir informée lorsque l'appel à projets sera effectivement lancé.

4) Terrain de football synthétique

Vu l'interdiction récemment établie de ne plus utiliser certains matériaux synthétiques pour le terrain de football et l'âge du terrain synthétique actuel (+ de 10 ans), se pose la question d'une rénovation du terrain avec des matériaux plus durables. La pente du terrain doit être étudiée pour évaluer la possibilité de faire cette rénovation.

Ce projet est moins prioritaire que les deux premiers.

5) Terrains de pétanque (intérieur et extérieur)

La Commune pose la question de la possibilité de financement de 6 terrains de pétanques couverts et 6 à 10 terrains non couverts, dans une zone de convivialité à proximité du RAVeL. Le taux de subsidiation est de 50% via Infrasport.

Ce dossier est moins prioritaire que les 2 premiers. Un contact sera également établi avec la Province du Brabant wallon pour évaluer la possibilité d'un (co-)financement.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia LAMARCQ & Michaël PLUIJGERS